REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

FERDINAND BRUNETIÈRE

Dernier effort du long labeur, ses mains défaillantes assemblaient les feuilles de la dernière livraison : avant qu'il pût la signer, les pauvres mains se raidirent, laissèrent tomber la plume, se refermèrent sur le crucifix que leur tâtonnement anxieux avait si longtemps cherché. Il fallut ajouter en hâte les pages où notre interprète autorisé lui disait l'adieu commun. C'est le vœu de nos collaborateurs, et sans doute celui de tous ses amis, de tous ses lecteurs, que cet adieu se prolonge ici, qu'une fois encore Brunetière apparaisse au seuil de sa maison : non plus, hélas ! à travers un de ces articles qu'il y prodiguait en sa saison dernière, comme s'il eût voulu vider pour nous le réservoir inépuisable de sa pensée ; mais du moins dans le souvenir d'un compagnon d'atelier qui connut près de lui, depuis trente ans, le prix d'une amitié qu'aucune ombre n'altéra.

Ne me demandez pas son portrait littéraire, ni l'étude approfondie de son œuvre touffue, de cette pensée sinueuse dans sa ligne ascendante qui fit à travers le monde des idées tant et de si beaux détours. L'heure viendra plus tard des jugemens définitifs sur ce grand rassembleur d'esprits ; avec plus de recul dans la perspective, on pourra mieux le « situer, » comme il aimait à dire, dans le plan de son siècle, dans la lignée des moralistes qui constituent, — c'était une de ses remarques, — un genre spécifiquement français, l'un de ceux qui assurèrent à notre littérature sa prééminence sur toutes les autres. Encore plus que le temps nécessaire, le courage me manquerait aujourd'hui pour m'appliquer à un essai critique sur le premier de nos critiques.

N'est-il pas là, comme ils sont au lendemain de leur départ, quand on ne peut croire au détachement complet : vision qui n'a pas encore pâli dans nos yeux, voix qui retentit toujours dans nos oreilles, personne plus présente et plus chère que ces livres qu'elle nous cache? Je ne sais ce que je vais dire : je sais seulement qu'il me faut cette triste douceur de parler de lui, au hasard des souvenirs qui se pressent dans la mémoire, sans ordre, sans suite. Y a-t-il jamais de l'ordre dans les plaintes que nous arrache un grand chagrin?

D'abord et sur toutes choses, après d'autres amis qui ont senti le même besoin, je voudrais amener le public à se dégager d'absurdes partis pris, je voudrais lui découvrir la physionomie d'un homme aussi méconnu qu'il était célèbre. Peu à peu, pour l'opinion mieux instruite dans ces dernières années, la lumière se faisait sur le vrai Brunetière; mais que de gens se laissent encore abuser par la caricature qui traîna longtemps dans les journaux, dans les conversations superficielles de Paris! — Un petit professeur revêche, hargneux; pédant d'université desséché par l'abus du sens critique; fossile classique, malveillant pour les tentatives hardies de la jeunesse, incapable de la suivre vers les libres horizons; solitaire de cabinet, fermé à toutes les joies de la vie; orateur disert, on en convenait, mais écrivain ennuyeux, embarrassé dans sa langue difficile et baroque... Tout cela, et le reste. — Autant d'erreurs que de mots.

Professeur, il l'était sans doute, et de toute son âme, si l'on prend ce terme au sens étymologique : si l'on entend par là qu'un mouvement impérieux le poussait à déclarer, pour en imposer la discipline aux esprits, toutes les vérités qu'il croyait tenir; à combattre les affirmations contraires aux siennes, avec cette passion de la polémique qui faisait de son enseignement une bataille d'idées, plus encore qu'une communication de son immense savoir. Singulier professeur au demeurant, et bizarre universitaire du dehors, sans titres et sans diplômes; ayant échoué aux épreuves qui ouvrent l'accès de l'Université, il prit d'assaut sur le tard les plus hautes chaires, il en créa de nouvelles pour son usage particulier; le maître qui s'y installait faisait aussitôt reconnaître des titres qu'il ne tenait que de lui-même : science, éloquence, autorité.

Autre et pire légende, la malveillance de Brunetière, sa prétendue sécheresse. Il est bien rare que la générosité fasse défaut

aux grands courages ; et ses adversaires pouvaient tout contester à ce combattant perpétuel, sauf le courage. Quiconque a pratiqué notre ami sera mon garant, si je dis que les qualités de son esprit le cédaient à celles du cœur. Cet homme excellent s'appliquait à dissimuler sa bonté ; il avait la coquetterie de garder, d'accentuer encore la mine farouche qu'on lui avait faite ; mais telle petite phrase qu'il vous jetait à l'occasion, d'un ton bref et qui voulait paraître détaché, contenait beaucoup plus que les mots ne disaient : on sentait qu'il s'y livrait tout entier. Nul n'était moins banal, plus en garde contre la sensiblerie névrosée de notre siècle, contre cette émotion à fleur de peau qui donne le change sur l'aridité du fond. Il était bon à la manière de ses pairs du grand siècle, avec choix et gravité ; avec la noble délicatesse qu'il portait en tout, dans les jugemens moraux, dans les rapports mondains, dans les questions d'affaires. Si l'on apprenait chez un professeur ce qui s'enseigne le moins, la noblesse des sentimens, tous eussent pu demander des leçons à ce seigneur de l'esprit.

Toujours prêt à défendre contre une injustice littéraire ou sociale les droits des vivans, comme la gloire des morts, que de fois je l'ai vu se dépenser au soulagement d'une misère morale, au service d'un ami, d'un collaborateur ! Combien de ses obligés pourraient en rendre témoignage ! Le plus désintéressé des hommes pour lui-même, il devenait intéressé pour le compte d'autrui. Quoi qu'on en ait dit, il recherchait et goûtait cette joie du vrai lettré, la découverte d'un jeune talent. On a pu s'y méprendre, parce que les exigences professionnelles lui avaient fait un masque de sévérité. Le meilleur des humains n'est pas impunément dans une charge où il faut refuser tout le jour des manuscrits, diversifier les périphrases pour faire entendre aux gens qu'ils n'ont point le génie qu'ils se croient, ou du moins qu'on ne l'aperçoit pas dans la preuve qu'ils en apportent. Un directeur harcelé finit par abréger les circonlocutions. Rigoureusement attaché à ses doctrines littéraires, Brunetière pouvait se tromper, et il m'a semblé qu'il se trompait en certains cas, sur le mérite d'un débutant formé à d'autres écoles ; mais c'était toujours de bonne foi. Il n'avait de préventions invincibles qu'à l'endroit des fripons. Qui pense et agit bassement ne peut pas bien écrire, c'était une de ses règles de jugement.

Il avait beau se hérisser, trancher de l'indifférent et du

stoïque, on devinait vite sous sa fière pudeur des sources vives de tendresse qui demandaient à jaillir du cœur. Tendresse des forts, des rudes lutteurs : celle d'un Veuillot, dans la lettre touchante que le polémiste adressait à Pontmartin après la mort de sa fille ; celle d'un Joseph de Maistre, déposant sa plume de bataille et frissonnant à Saint-Pétersbourg, parce qu'il « entendait pleurer à Turin. » — Ah! qu'ils le connaissaient mal, ceux qui le représentaient comme un magister à férule, insensible à toute autre chose qu'au devoir classique du bon élève! Il ne fut que trop sensible aux mille piqûres qui l'usaient autant que l'excès de travail : injustices de toute nature, ingratitude des uns, déloyauté des autres, attaques qu'il bravait sans pouvoir se cuirasser contre elles. Grand lecteur de journaux, grand collectionneur de coupures des *Argus*, il y cherchait chaque jour les méchancetés à son adresse; et la récolte n'était que trop riche. Aux amis qui lui conseillaient plus de philosophie, plus d'indifférence, il répondait par des coups de boutoir où l'on retrouvait la paraphrase des vers si connus :

J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.

Aussi bien, quelle est notre suffisance, à nous tous qui parlons de Brunetière et voulons retoucher une inimitable peinture! Molière, — encore un qu'il n'aimait guère, jusqu'au retour de faveur qui les réconcilia sur la fin, — Molière s'était vengé d'avance en faisant poser pour le portrait d'Alceste ce dernier survivant du XVII[e] siècle, qui fut notre contemporain. Je crois entendre Brunetière, chaque fois que je relis les apostrophes de l'homme aux rubans verts. S'il est vrai que le poète ait déguisé sa propre image sous la plus belle et la plus douloureuse figure de notre littérature dramatique, je n'ai aucun scrupule à voir aussi celle de notre ami dans ce *Misanthrope*, si mal nommé, puisque son pessimisme est fait d'un sombre amour pour les hommes qu'il voudrait plus justes, pour la femme qu'il voudrait plus sage.

Il y a deux sortes de pessimisme : l'un, dégoût infécond, se replie dans son chagrin inactif; l'autre, ferment salutaire, s'emploie à réformer un monde où tout le mécontente. Brunetière avait coutume de dire que tous les progrès accomplis dans la

suite de l'histoire furent dus à de grands pessimistes; il énumérait ces utiles mécontens, depuis le Christ, il s'efforçait de dégager dans la figure divine les traits qui pouvaient justifier sa thèse. Il s'animait à ces démonstrations; et soudain, il retombait dans une méditation morose. Elle assombrissait le visage expressif, tourmenté par la pensée; elle voilait la flamme des yeux fureteurs, marquait davantage le pli d'ironie, au coin des lèvres. Il semblait que sa parole eût creusé à la sortie ce sillon spirituel et triste.

On le laissait ainsi, possédé par son démon des mauvais jours, rongé par un mal d'âme incurable; quelques heures plus tard, on le retrouvait dans une compagnie que sa gaîté divertissait. Légende aussi, le Brunetière toujours austère, retranché derrière ses vieux livres, séparé du monde et de la vie. Durant ces dernières années, la surcharge des tâches qu'il accumulait sans mesure et les premières atteintes du mal l'avaient condamné à la retraite; mais avant cette période de déclin, il se répandait volontiers dans la société, il y jouissait du plaisir qu'apportait aux autres sa séduction de parole. Mieux que les amuseurs de profession, il y déchaînait les rires honnêtes; le causeur étincelant achevait en fantaisies paradoxales sa conférence du matin, il jouait des variations sur l'instrument subtil de sa logique, comme l'archet d'un grand violoniste joue avec le thème d'un *scherzo*. Il me souvient d'un dîner, — il y a longtemps, — où sa verve éblouit tous les convives. — « Nous mourrons tous... » avait dit quelqu'un; et Brunetière, sursautant: « C'est possible, mais je vous mets au défi de prouver cette proposition. » — Les argumens s'enchaînaient, spécieux, pour démontrer qu'elle n'avait pas de force probante... Qu'il est navrant aujourd'hui, le souvenir de cet amusement où l'agile dialecticien, encore exubérant d'énergie vitale, bravait l'implacable logicienne qui le guettait déjà !

Son naturel impressionnable et mobile ne lui eût jamais permis de se figer dans une attitude. Passionnément curieux de toutes choses, de la politique, des petits secrets de Paris, des grands secrets de l'humanité en marche dans les diverses parties du monde, il voulait tenir à jour son avertissement universel. Nous discutions un soir sur Voltaire, nous cherchions les raisons de l'indulgence que son siècle accordait à ses plus effrontées palinodies. — « C'est que Voltaire aimait furieuse-

ment la vie, conclut Brunetière : les hommes pardonnent tout à ceux chez qui ils sentent cet amour de la vie, du bien qu'ils prisent par-dessus tous les autres. » Lui aussi, comme le pessimiste conteur de *Candide*, il avait le goût de cette vie où rien ne le satisfaisait. Attaché au passé par le sens de la tradition et les préférences littéraires, il s'en échappait sans cesse pour bondir dans le présent, pour précipiter sa pensée dans l'avenir. Un pays l'intéressait entre tous, l'Amérique : depuis la mémorable tournée de conférences qu'il y avait faite, il étudiait les problèmes posés dans le Nouveau Monde, il recherchait le rapport qu'on en peut faire aux difficultés où se débattent nos démocraties. Curiosité de l'esprit, inlassable activité, superbe confiance dans une force qu'il croyait illimitée, soif de gouverner les hommes et leurs idées, attrait du bon soldat pour les nouveaux champs de bataille, — tous ses instincts le stimulaient à tenter de nouvelles expériences ; il eût aimé s'essayer dans tous les rôles sur le théâtre du monde ; il voulait du moins être toujours prêt à y parler sur tout.

Parler ! Son triomphe et sa passion maîtresse, celle dont il est mort. Il faut éclaircir un malentendu qui ne se serait jamais produit, si l'on y eût porté un peu d'attention. A-t-on assez plaisanté le style des écrits de Brunetière, les tours archaïques et compliqués, l'accumulation des incidentes, des *qui* et des *que*, la longueur de ces fameuses périodes que l'on citait comme des gageures ! Nombreux étaient les lecteurs, encore plus nombreuses les lectrices, qui goûtaient la saveur du fond et ne digéraient pas la singularité de la forme. — S'est-elle jamais doutée, la caillette offensée par une phrase « trop mal écrite, » qu'elle avait applaudi la veille ou qu'elle applaudirait le lendemain cette même phrase dans une salle de conférences ? Pâmée au pied de la chaire sous le prestige de la voix, elle buvait l'assemblage de mots qui la rebutait sur le papier. La voix débrouillait avec un art infini les méandres des périodes, nuançait les incidentes, rendait sensible à l'oreille la construction logique et savante que l'œil n'avait pas su discerner. Nulle différence entre la langue de l'article et celle du discours ; mais les défauts blâmés chez l'écrivain devenaient qualités pour l'orateur : la foule y prenait un plaisir très semblable à celui qu'elle demande à l'acrobate, d'autant plus applaudi qu'il avance plus longtemps, sur une corde plus longue et plus haute, donnant à

chaque instant la sensation qu'il va choir, rattrapant son équilibre d'une pesée sur le balancier, prolongeant ainsi l'anxiété admirative de l'assistance.

Tout était oratoire chez Brunetière : disons-le en dépouillant ce terme des idées d'emphase et de convention qu'il emporte souvent. Nous avions eu des orateurs de la chaire, de la tribune, du barreau; il fut l'exemplaire unique d'une espèce nouvelle, l'orateur de la littérature; il gouverna ce royaume de la plume avec l'outil et les procédés d'un autre art. Il ne fit jamais en écrivant que sténographier un discours intérieur: son moindre article était un fragment de ce discours, débité devant un auditoire invisible; sa plus courte lettre avait le tour et le mouvement d'une harangue. De même sa conversation. Tous en avaient le sentiment, dans le salon où il causait, dans ce cabinet de la *Revue* où s'est dépensée tant d'éloquence familière. Il y parlait pour un seul auditeur comme il eût fait pour une assemblée, avec même abondance, même chaleur, même choix et même précision des mots. Il aimait d'ailleurs essayer là, *in anima vili*, l'effet des prochaines conférences et des nombreux articles qui attendaient tout armés dans son cerveau. La sueur des grandes journées ne ruisselait plus sur son visage, cette sueur mortelle qui nous faisait trembler pour lui, quand il s'était donné pendant une heure, corps et âme, à une foule magnétisée par ce don total. Mais la grosse veine nouée sur le front se gonflait de même, les idées en dégorgeaient avec le même débit bien réglé; et c'était une jouissance toujours nouvelle de voir la pensée naître sous ce front, y trouver instantanément son expression oratoire, en sortir dans le déroulement d'une phrase qu'on sentait nécessaire, calquée exactement sur les circonvolutions cérébrales : médaille frappée sans une bavure, où chaque relief reproduisait les creux adéquats de la matrice.

Lisez, comparez : vous vous persuaderez vite que les pages de Brunetière les plus critiquées, du point de vue de la forme, ne sont que la sténographie de la parole qu'il vous faisait applaudir. J'y insiste, parce que c'est le nœud du procès. La routine des catégories le classera parmi les écrivains, et ce sera lui [illegible] un mauvais service : il faudrait le ranger parmi les jeune[illegible]urs. Nous ne ferons jamais comprendre à nos petits-[illegible]rieurs [illegible]uvoir souverain qu'il exerça sur les auditoires, le mordant irrésistible de sa causerie; pas plus que nous ne com-

prenions, quand nous lisions la froide transcription d'un discours de Berryer, l'enthousiasme de nos pères qui avaient entendu rugir le monstre : pas plus qu'un traité de Cousin ne nous expliquait l'enchantement des personnes qui avaient joui de sa conversation.

On s'est étonné que ce combatif, cet orateur, n'eût jamais songé à jeter le poids de son éloquence dans les batailles parlementaires. Il y songea. C'était vers 1893, à l'époque où tant d'espérances fleurissaient dans la fugitive embellie de « l'esprit nouveau. » Un moment, la tentation fut très forte sur son esprit. Il la repoussa par un de ces scrupules de délicate fierté avec lesquels il ne transigeait pas. — « Je ne veux pas être l'élu d'une circonscription quelconque, me disait-il. Je suis par mes origines Breton et Toulonnais ; je ne voudrais accepter un mandat que dans l'une des deux régions où j'ai mes attaches naturelles ; et je n'y vois pas de siège que je puisse briguer. » — Faut-il regretter que cette expérience n'ait pas été faite? Il eût repris au Parlement la place d'un Dufaure. Mais Brunetière y fût-il resté Brunetière, tout d'une pièce dans ses doctrines, puissant quand même dans son isolement, modéré avec des pointes subites vers les directions où on l'attendait le moins? Je l'ai connu un temps tout près de donner dans un socialisme théorique très accentué. Pourquoi pas? Alceste serait peut-être aujourd'hui socialiste. Comme sur la plupart des grands autoritaires, les suggestions adroites avaient d'autant plus de prise sur l'obstination de Brunetière qu'il ne se savait pas impressionnable et ne se croyait pas malléable ; les habiles l'influençaient sans trop de peine et sans qu'il en eût conscience. Se fût-il prêté aux compromissions, aux maquignonnages, aux abdications partielles de son opinion sous la discipline d'un parti, bref à toutes les usures de la personnalité, sinon de la dignité humaine, qui assurent seules une action efficace dans les Chambres? Eût-il résisté à cette lente désagrégation de la volonté individuelle par la collectivité parlementaire qui est le phénomène caractéristique des Assemblées ? — Vaines questions : sa bonne étoile lui a épargné l'épreuve où un redoublement de pessimisme eût fait payer trop cher à notre ami la rançon de ses triomphes oratoires.

Il était d'ailleurs à cette époque accablé par d'écrasantes besognes : direction de la *Revue*, enseignement à l'École normale

où il a laissé un lumineux sillon, campagnes de conférences à l'étranger, histoire projetée de la littérature française et autres travaux qui eussent exigé plusieurs vies. Comment trouvait-il du temps pour les vastes lectures où il renouvelait sans relâche son savoir encyclopédique? Il lisait avec une rapidité incroyable : le plus gros volume en quelques heures. Sa mémoire prodigieuse en assimilait la substance : jamais de fiches, presque pas de notes. Très malade, il a écrit à Montmorency, sans une note, son dernier et si savant article sur Montaigne. Et sur tous les sujets ses informations étaient de première main, ses références contrôlées dans le texte même des auteurs inconnus qu'il citait avec une coquetterie amusée.

On ne retrouvera pas de longtemps, j'imagine, pareille universalité de connaissances emmagasinée dans un cerveau. Comment le champ fertile fut labouré, ensemencé, Bourget l'a raconté l'autre jour en évoquant les héroïques années de jeunesse qu'il vécut aux côtés de Brunetière. Son récit suggérait une réflexion consolante : il réconciliait avec notre temps ceux de ses fils qui seraient tentés d'en trop médire. Brunetière a plaidé contre son siècle des procès retentissans; et Bourget juge sévèrement le train des choses dans la France démocratique. Je ne les contredis point; mais il a bien sa grandeur, le temps où ces deux hommes ont pu monter à leur vraie place, au faîte social, du mouvement naturel d'un bel arbre qui s'enracine et croît sur un sol favorable.

C'est le lieu de jalonner en quelques mots les étapes de la route intellectuelle que Brunetière fraya pour lui-même et pour les esprits qu'il guidait; elle le conduisit par cent détours au refuge chrétien.

Comme Sainte-Beuve, ce devancier si différent de lui, « il avait fait le tour des choses de ce monde, » lorsqu'il se découvrit la vocation et trouva l'occasion de « s'en expliquer. » C'était son mot de prédilection. Que ces choses dussent être réglées par un ordre rationnel, notre ami n'en douta jamais. Existence d'un ordre dans l'univers, aptitude de notre intelligence à en discerner les lois, puissance qu'a notre volonté d'en modifier l'application aux sociétés humaines, — ces principes étaient pour le jeune philosophe mieux que des axiomes : les suggestions impérieuses d'un tempérament. De bonne heure, il estima Bossuet, si solide sur ces bases fondamentales, et il l'aima de

les avoir bien célébrées, dans une langue qui correspondait à ses propres besoins d'ampleur, d'enchaînement et de clarté.

Honnête homme dans tous les sens du mot, l'ancien et le moderne, il était jusqu'aux moelles du XVIIe siècle, du temps où l'homme sûr de son pouvoir ne regardait guère la nature, sinon pour l'assujettir à l'obéissance, pour y imprimer sa marque dans les lignes géométriques et la taille tyrannique des bosquets. A l'égal des gens d'alors, et de ceux du moyen âge qui leur avaient légué une tradition d'ascétisme, notre contemporain nourrissait contre cette nature envahissante et pécheresse les défiances d'un roi menacé dans sa domination. Les beaux paysages, les œuvres d'art qui s'inspirent du sentiment, la musique en particulier, ne lui donnaient le plus souvent que le plaisir subtil d'en bien raisonner. Il fut peut-être le seul grand lettré du XIXe siècle pour qui Rousseau n'avait pas existé, ni le fils aîné de Rousseau, Chateaubriand, et qui n'eût pas dans le sang une seule goutte de leurs délicieux poisons. Il enveloppa dans une même réprobation tous les « naturistes », de Rabelais à Zola, tous les romantiques, esclaves du monde extérieur et de leurs passions, tous les « impressionnistes » déréglés qui osaient substituer la fantaisie individuelle aux arrêts de la raison abstraite et générale. — « Nos impressions ne doivent entrer pour rien dans la règle de nos jugemens, » répétait-il avec force; et il avait la candeur de croire que les siens n'étaient jamais déterminés par une impression personnelle. Dans la maturité de l'âge et de la raison, nous le vîmes revenir sur quelques-uns de ses ostracismes, parler de Rabelais avec une intelligente impartialité, rendre justice à Molière, recevoir le coup de la grâce balzacienne et rédiger pour l'Amérique ce petit chef-d'œuvre, son *Honoré de Balzac*.

Engagé dans l'histoire littéraire avec sa vaste ambition d'y comprendre et d'y rattacher toutes les idées, notre cartésien devait chercher une méthode, un système, comme l'on dit aujourd'hui, qui lui permît d'enfermer le monde de l'esprit dans une belle ordonnance architecturale. Il crut l'avoir trouvé dans le darwinisme; et il lui plaisait de « réintégrer » une idée très moderne dans les méthodes philosophiques de l'âge classique. Brunetière conçut alors le dessein d'appliquer la doctrine évolutive aux phénomènes intellectuels. De là l'*Évolution des genres*, et le plan d'une première histoire de la littérature, qui

resta en chemin. Les grands faiseurs de systèmes sont à leur insu des imaginatifs, des poètes; chez Brunetière, l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie s'équilibraient exactement; il était trop clairvoyant, trop probe vis-à-vis de lui-même, pour continuer de bâtir avec des matériaux peu sûrs. Il aperçut bientôt la faiblesse de son premier principe, l'impossibilité d'en faire un support pour l'énorme construction qu'il projetait. Il s'en détourna, chercha dans d'autres directions; non sans revenir de loin en loin à ses premières amours, comme dans cette étude récente et un peu paradoxale sur *la Moralité de la doctrine évolutive*.

Un temps, il crut qu'Auguste Comte lui donnerait ce qu'il n'avait pu tirer de Darwin. Séduction nouvelle, et qui montre bien comment ce contradicteur du genre humain subissait l'influence des idées ambiantes, avant de se les approprier despotiquement, de les consolider, de s'en servir pour discipliner les esprits qui les lui avaient offertes à l'état flottant. De cette incursion dans le comtisme sortirent l'*Utilisation du positivisme* et les études similaires. C'était la voie oblique qui l'amenait au but.

De plus en plus blessé dans son amour de l'ordre par l'anarchie croissante dans les idées et dans les faits, il se rapprocha de l'édifice catholique. On le vit d'abord rôder, si je puis dire, autour de la cathédrale, examiner et louer en connaisseur la belle architecture du vaisseau, les commodités qu'il offrait aux foules sans abri. C'était le temps où nous rêvions tous de réconciliation sociale, à la lueur du phare allumé devant nous par le pape Léon XIII. Relisez *Une visite au Vatican :* Brunetière trouva là un grand esprit de sa famille, qui le comprit et l'aima. N'était-il pas l'un des rares laïques contemporains qui eussent lu la *Somme* de saint Thomas, le seul capable de récrire cette *Somme* pour notre âge? Il sortit du Vatican à demi conquis Peu après, il se risqua dans la cathédrale; d'un pas lent et loyal, tâtant le terrain, se donnant sur un point, se reprenant sur un autre, il avança jusqu'à l'autel. Au soir d'une journée triomphale pour l'orateur et décisive pour l'homme intérieur, comme il parlait au banquet qui suivit la conférence de Besançon sur *le Besoin de croire*, il dit : « Je me laisse faire par la vérité... » Belle parole qui fut la devise de toute sa vie et devrait être l'épitaphe gravée sur son tombeau. Depuis lors, dans ces « discours de combat » prononcés à Besançon, à Lille, un peu par-

tout, le dialecticien s'acheva en apôtre. Sa fougue généreuse faisait songer à un autre argumentateur apostolique, à saint Paul courant de Damas en Asie Mineure, en Grèce, multipliant les controverses et les épîtres, amenant les Gentils du dieu inconnu à son Dieu connu.

Était-ce seulement, comme on l'a prétendu, un système éprouvé de doctrine logique et un incomparable outil de gouvernement que l'intellectuel autoritaire venait demander à l'Église catholique? Nous pouvons bien soulever le voile qui cachait le mystère de cette âme : c'est honorer notre ami que de montrer dans la sienne le souci commun aux plus nobles penseurs de tous les temps, l'angoisse devant le problème de la destinée. Angoisse tragique chez ce véritable contemporain des hommes de Port-Royal. Ses préférences apparentes étaient pour Bossuet : son culte profond allait à Pascal, conseiller naturel de tous ceux que torture le dilemme du terrible pari. — « Brunetière! avait dit jadis quelqu'un : on le trouvera un jour pendu devant un crucifix! » De son propre aveu, il se tuait de travail pour ne pas sombrer dans l'abîme du désespoir métaphysique. Comme l'esprit, le cœur avait ses plaies, ses exigences, sa part dans la recherche douloureuse du grand remède. Serait-ce encore Pascal qui le mit sur la voie, avec son mot révélateur, vérifié une fois de plus par le dénouement de ce drame intime? — « Console-toi : tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais pas trouvé. »

Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur...

Tandis que la belle prose funéraire enveloppait de sa plainte l'ami qui s'en allait au repos, nous songions que ce lecteur insatiable l'avait enfin découvert, le livre vainement cherché parmi tous les livres, celui qu'il avait rêvé d'écrire aux jours ardens des jeunes ambitions, le livre où tout est contenu! Ne l'ayant rencontré dans aucune bibliothèque, il s'était rabattu sur l'Évangile; il y avait trouvé la quantité de lumière et la quantité d'ombre dont l'équilibre contente une raison revenue de ses folles prétentions. Il savait que toute explication de l'univers trop complète et trop claire, fût-elle parée d'une étiquette scientifique, est décevante par sa puérilité. Résigné à faire la part de l'inconnaissable dans une synthèse qui éclairait et apaisait

tous les troubles moraux de la conscience, il disait, et très sincèrement, que son intelligence trouvait enfin satisfaction dans les solutions chrétiennes où elle s'était arrêtée.

Victorieux de son tourment idéal par cette conquête d'une certitude spirituelle, il allait être vaincu, durement éprouvé dans ses dernières batailles temporelles. De l'humeur dont il était, il eût voulu servir activement la cause qu'il embrassait, y faire un peu sentir les facultés de direction qu'il se connaissait. Les années de Léon XIII avaient pris fin. Les services et les conseils de Brunetière ne furent pas agréés. Il en souffrit. D'autre part, il avait ardemment désiré la chaire de littérature au Collège de France, couronnement naturel de sa carrière exceptionnelle dans l'enseignement. Au grand scandale du monde universitaire et lettré, cette ambition légitime fut déçue par la véhémence des passions politiques et la pusillanimité des pouvoirs publics. Passons, comme Dante passait, à travers ces limbes où il ne trouvait rien à dire, devant le pâle trembleur qui fit le grand refus. Brunetière prit sa revanche en pourfendant ses vieux ennemis, les encyclopédistes, dans une série de conférences d'où il sortit encore grandi, mais dangereusement meurtri.

Dès le début, ses auditeurs habituels observèrent que son organe, cette voix métallique et souple qui ne l'avait jamais trahi, donnait des signes inquiétans de lassitude. Il se surmena pour aller jusqu'au bout, il y réussit à force de volonté. Au lendemain du dernier effort, la mort prit traîtreusement l'orateur à la gorge; elle lui ravit d'abord l'arme où il mettait sa confiance, sa joie, son orgueil : la voix. Il s'affligea de cette mutilation comme d'une atroce déchéance. Aphone, lui, Brunetière ! Quand on essayait de le consoler en lui disant : Votre plume vous reste, — il haussait les épaules d'un geste méprisant et désolé. Il le savait bien, qu'il n'était qu'orateur, et qu'en perdant sa parole, comme Samson sa chevelure, il perdait tout. A peine s'il se laissa ramener deux ou trois fois à l'Académie : il entrait avec l'attitude d'un condamné dans cette salle où son éloquence avait gagné toutes les causes qu'elle plaidait.

Lentement, durant deux années, la phtisie le consuma; elle fit de lui l'être incorporel, spiritualisé, dont nous eûmes la vision pathétique sur le lit où il gisait; l'affreux mal ne respecta que la pensée, qui n'avait jamais été plus vigoureuse.

Avec quelle abondance et quel courage elle se donna, les lecteurs de la *Revue* le savent. Direction, articles, préface de son livre testamentaire, les *Questions actuelles*, il mena de front ces travaux jusqu'aux tout derniers jours. Quand la force lui manqua pour écrire, et enfin pour lire, il comprit que l'heure était venue, que c'était fini de combattre, fini d'apprendre, fini d'enseigner, et qu'il allait se faire instruire par l'initiatrice de tout ce qu'ignorent les plus savans. Infiniment las, bien sûr de son droit au repos après la tâche virilement accomplie, il dit : « Je vais m'endormir longuement... » Ce furent ses dernières paroles.

... Et je vais porter ces pages dans sa maison : les premières qu'il n'aura pas vues, depuis le jour lointain où mon premier article passa sous ses yeux. Je ne ressortirai pas éclairé par ses avis judicieux, conforté par son approbation. A quoi bon écrire puisqu'il ne lira pas? — A lui payer ma dette, à suivre son exemple. Sa fin vaillante dans le travail laisse un magnifique exemple à tous ceux de sa profession. Nous tâcherons de le suivre, mon ami, partout où votre cher et pur souvenir dictera leur devoir aux vieux compagnons que vous abandonnez.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

L'OMBRE S'ÉTEND SUR LA MONTAGNE

DEUXIÈME PARTIE (1)

I. — LETTRES

Lysel à Mme Jaffé.

... Mes pires craintes ne se sont pas réalisées : j'ai retrouvé le vieil ami, le vieux maître, le *père*, comme nous l'appelions quelquefois. On le sauvera peut-être. « Puisqu'il n'est pas mort sur le coup, » dit le médecin, il a « des chances de s'en tirer. » S'il ne s'agit pas d'une guérison à peu près complète, faut-il la souhaiter? Je ne puis m'imaginer mon Hugo Meyer poussé dans un fauteuil roulant, je ne puis le concevoir sans tous les traits qui l'ennoblissent : l'intelligence, l'amour de l'art, la générosité. Parmi les fins cruelles qui nous menacent, celle où l'être survit à sa propre pensée me paraît la plus misérable. Pourtant, je crois que sa pauvre Louise aimerait mieux le garder, même ainsi. Je n'ai jamais vu tant de douleur dans des regards humains. Elle est écrasée. Je ne sais combien de fois elle a déjà recommencé le récit de la catastrophe, avec de légères variantes, comme si les faits se déformaient à force de tourner dans son esprit :

« Comprenez-vous, mon bon Lysel?... Il avait dîné comme les autres jours, plutôt mieux, en se régalant!... Je lui avais fait une carbonnade de bœuf, vous savez, ce plat qu'il aime tant, et

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1906.

une belle quiche à la mode de son pays! Après quoi, il avait pris son café avec deux verres de mirabelle... Même que je lui ai dit : « Mon poulot, tu as tort d'en prendre deux : ça va t'empêcher de dormir!... » Il m'a répondu : « Quelle idée, il n'y a rien de meilleur pour la digestion!... » Et puis, il s'est levé pour aller au balcon. Il m'a appelée pour me dire : « Regarde un peu du côté de l'Arc de Triomphe, ces nuages rouges, est-ce assez beau?... » Il ne se promenait pas souvent, vous savez, mais il ne manquait jamais un beau couchant!... J'ai regardé comme il disait, et je lui ai répondu : « On dit que c'est un signe, un présage, que ça annonce des choses, enfin, quoi!... » Il m'a dit, comme il me disait toujours quand je lui parlais de mes superstitions : « Ma pauvre Louise, où as-tu pris ces idées-là?... » Et il a bourré sa pipe, sa vieille pipe en porcelaine qu'il a rapportée de Bayreuth, en souvenir, après la première de *Parsifal*... Il l'allume, il en tire quelques bouffées... Et voilà qu'il dit tout à coup : « Qu'est-ce qui me prend?... Mais qu'est-ce que j'ai?... Qu'est-ce que j'ai donc?... » Et il se lève, il recule en battant l'air de ses bras, il devient violet, il tombe du fauteuil, comme une masse... Depuis, il est resté comme vous l'avez vu!... »

Louise m'a aussi raconté leur histoire, que j'ignorais : nous connaissons si peu nos amis! Elle a quelques années de plus que lui. On ne le dirait pas : elle a gardé une espèce de jeunesse, tandis qu'il vieillissait beaucoup, ces derniers temps. Elle était la femme d'un musicien de l'orchestre du théâtre de Strasbourg, où Hugo Meyer a débuté, voilà quelque quarante ans. Ils se sont aimés, dès la première rencontre, et ils sont partis ensemble : « On s'aimait trop, mon bon Lysel, on n'aurait pas pu faire autrement! » Pour elle, c'est tout simple : elle n'a jamais eu l'ombre d'un remords. Du reste, ils ne sont pas mariés. Comme ils sont restés loin du monde, ils n'ont pas à compter avec ses exigences : aussi ne souffrent-ils pas de leur position irrégulière. Je crois d'ailleurs qu'ils s'en aperçoivent à peine : « On m'appelle Mme Meyer : il faut bien! c'est tellement plus commode!... » Le mensonge ne lui pèse pas, ou même, à ses yeux, a dès longtemps cessé d'être un mensonge : elle et son Hugo ne font qu'un; l'état civil ne saurait rendre leur union ni plus complète, ni plus solide. Le seul lien qui les attache l'un à l'autre, c'est leur sentiment. Comme ils n'ont pas de religion, ce lien leur suffit : il leur semble aussi fort qu'aucun autre

sanctionné par les lois, bénit par l'Église. Je comprends maintenant le sens d'une phrase que le vieux maître répétait souvent : « Quand on comprend bien les leçons de la nature, on est sûr d'avoir toujours raison. » Je n'en suis pas aussi sûr que lui...

Il y a parfois de singulières correspondances entre des choses qui se ressemblent peu ! Pendant que cette pauvre Louise me racontait ses affaires, je me suis rappelé vos paroles de l'autre soir : « Il faut la pleine lumière à toutes les belles affections ! » Celle que j'ai sous les yeux est très belle, dans sa simplicité, parce qu'elle est sincère, intense, exclusive, fidèle. Malgré le petit mensonge social qu'ils se sont permis, ou qu'ont tissé autour d'eux l'habitude et la complaisance des amis, on peut dire de ces deux êtres qu'ils se sont établis dans la vérité, puisqu'ils s'appartiennent aux yeux de tous. Et devant ce lit où le brave Hugo revient lentement à la vie, je me demandais, en pensant à vous comme toujours : « Si l'un de nous deux était frappé de même, l'autre serait-il à son chevet pour le soigner ou lui fermer les yeux?... » Dès lors, je songe aux revanches de la vie, et j'ai peur. Je remanie le plan de notre existence. Œuvre stérile, puisque nous l'avons derrière nous ! Je me dis que nous aurions mieux fait d'agir comme Hugo et Louise, comme tant d'autres qui se sont joints en brisant leurs chaînes. Quand on s'aime, il faut aller l'un à l'autre à travers tout ! Je sais qu'il y avait entre nous quelque chose de plus sacré qu'un obstacle légal : la reconnaissance, la pitié, l'honneur, tant de sentimens impérieux dont l'ordre nous séparait. Certes, je ne regrette pas de leur avoir obéi ; pourtant, Hugo et Louise ont eu la bonne part... Ah ! mon amie, comment pouvez-vous désirer que nous soyons plus séparés ! Voyez ! j'aurais besoin de vous avoir près de moi, à cette heure où je veille au chevet de mon plus cher ami : et vous n'êtes pas là ! Je vais partir. Pendant cinq longs mois, je serai seul dans cet autre monde où, parmi des êtres différens, on se sent tellement abandonné !... Que vous faut-il de plus?... Cependant, nous arrivons à cet âge où l'affection se fait plus tendre, plus profonde, plus intime, — où elle nous est d'autant plus nécessaire qu'on est entouré de plus de ruines, — où l'on souffre plus mortellement de cette affreuse solitude d'âme que le contact de tous les humains à la fois ne suffirait pas à combattre, et qui se dissipe dès qu'on est deux !... L'amour et l'amitié sont les seuls boucliers que nous puissions opposer aux

forces ennemies du destin. Et ce n'est pas la jeunesse qui est l'âge de l'amour : elle n'est que celui du plaisir. On n'aime vraiment que quand on a fait le tour de la vie, et qu'on sait ce qu'on donne et ce qu'on reçoit; on n'aime qu'avec la pleine conscience de son être, quand on a éprouvé que rien autre, rien, rien, ne vaut la peine de vivre. C'est pourquoi, quand on a appris à s'aimer comme nous, on ne conçoit pas d'autre séparation que la mort.

Je suis tellement dominé par ces idées, mon amie, que je pense à peine à mon opéra. Pourtant, les répétitions ont commencé. Ce *Conrad Wallenrod* qui m'a si passionnément intéressé, dont j'attendais tant, me paraît maintenant bien loin de moi. J'appartiens tout entier à l'ami dont le salut est encore incertain, à vous qui êtes si loin, à vos tristes paroles. Que mes œuvres sont peu de chose, en regard de ce qui remplit mon cœur! J'écoute ma musique, et j'ai l'âme ailleurs. Est-il possible qu'il y ait jamais eu des artistes assez déformés par le travail ou le succès, pour attacher plus d'importance à ce qu'ils font qu'à ce qu'ils éprouvent? Ceux-là, j'en suis sûr, ne m'auraient jamais fait pleurer; je ne voudrais pas être l'un d'eux, au prix de toute leur gloire...

Mme Jaffé à Lysel.

... Vous savez si j'admire Hugo Meyer pour son courage, son désintéressement, les belles et rares vertus dont sa carrière d'artiste est le constant témoignage; vous savez aussi que je l'aime, puisque je lui dois de vous connaître. Mais votre bonne Louise, il faut que je vous l'avoue, m'a toujours paru par trop inférieure à son... j'allais dire à son mari, par habitude, et voilà qu'il me faut écrire : à son compagnon! Vous voyez qu'ils ne sont pas tout à fait *dans la vérité :* encore qu'ils en soient moins éloignés que nous, je l'avoue. Que voulez-vous? je ne saurais concevoir l'amour sans une certaine égalité : qu'est-ce que cette excellente personne a pu être pour Hugo Meyer, en dehors des quiches et des carbonnades de sa cuisine? Je ne me le représente pas. Vous-même, mon ami, vous figurez-vous ce que serait votre existence aux côtés d'une telle compagne? Hugo Meyer, qui a tant d'intelligence et de sentiment sous son enveloppe un peu rude, n'a-t-il pas dû souffrir de ce contact? A moins

que la rudesse de l'enveloppe n'explique tout. Pardonnez-moi de vous dire cela en ce moment : c'est que, dans mon esprit, *cela* se relie au reste, parce que, comme vous le dites, il y a de singulières correspondances entre des situations ou des événemens qui semblent très éloignés. En constatant que ces deux êtres, si différens à certains égards, ont réalisé une espèce de miracle d'amour qui a duré quarante ans, je me demande ce que nous aurions fait, nous si semblables, si nous avions pu réunir nos destinées. Semblables jusque dans la nature de notre sensibilité, jusque dans certains détails de notre vie, jusque dans certaines impressions d'enfance que nous retrouvons en causant. A cela près que vous êtes un grand artiste, un créateur, et que je ne suis, moi, qu'une pauvre petite femme tout au plus capable de bégayer vos mélodies. N'est-ce pas là, d'ailleurs, un rapprochement de plus? Vous n'eussiez peut-être pas aimé une émule. Plus près de vous, j'aurais été votre reflet, votre chère ombre !... J'aurais été, quelle mélancolie !...

... Depuis votre départ, Anne-Marie est plus confiante avec moi, plus tendre. Il faut que vous le sachiez, mon ami, ce sont les yeux de cette enfant qui m'ont fait comprendre tout ce que je vous ai dit ! Vous n'imaginez pas ce qu'une mère peut lire derrière le front de sa fille : les pensées que je devine en elle me sont un continuel reproche ; c'est pour elle plus encore que pour moi que j'aspire à la vérité. Mais à quoi bon vous répéter ces choses? Nous avons, de nos mains, tissé notre destinée : peut-être n'est-il plus en notre pouvoir d'y rien changer. Vous le croyez ; j'en voudrais être sûre : ce « peut-être » m'est douloureux...

Lysel à Mme Jaffé.

... Mon vieux maître a repris connaissance. Il va mieux, bien qu'il ait encore la parole embarrassée, une certaine incohérence dans les idées, des trous étonnans dans la mémoire. Le médecin est de plus en plus rassurant, Louise de plus en plus rassurée. Sa joie est touchante. Elle me dit : « Vous comprenez, Lysel, nous n'avons plus beaucoup d'années à passer ensemble, il faudra bien que l'un de nous deux parte avant l'autre ; mais c'est toutoujours autant de pris sur la séparation !... » Oui, je comprends l'impression que vous avez d'elle, nous sommes trop accou-

tumés à tout nous dire pour que je sois peiné de vous l'entendre exprimer, même en ce moment. Mais n'avez-vous jamais remarqué combien nos opinions sur les gens se modifient, selon que nous les avons vus dans ces heures où l'âme se découvre jusqu'à son tréfonds, ou seulement dans les attitudes banales que détermine le train-train des événemens journaliers? Aussi puis-je dire que je ne la connais vraiment que depuis quelques jours. Voulez-vous que je vous l'explique en deux mots? Voici : de même que Hugo Meyer, sous la rudesse des manières, cachait *une finesse d'esprit* que vous appréciiez au point d'en oublier tout ce qui, sans cela, vous déplaisait en lui, de même Louise, sous ses dehors frustes, cache *une exquise délicatesse de cœur*. Là est le point de contact que vous cherchez, mon amie : ils se sont reconnus et liés par ces qualités similaires ou complémentaires, non par leurs défauts, comme vous l'avez cru...

... Je suis vos conseils, je m'intéresse à mon *Wallenrod*, je me reprends à l'aimer comme si je venais d'en écrire la dernière note, je m'inquiète du sort qui l'attend. Depuis Wagner, à deux ou trois exceptions près, les opéras qui ont un peu réussi ne sont guère que des ouvrages plus ou moins bien faits, qui plaisent par leur facture ou séduisent par leur agrément : combien y en a-t-il qui réalisent une conception d'art vraiment personnelle, ou qui en approchent? Tel est le malheur des successeurs d'Alexandre, en quelque domaine qu'Alexandre ait régné : ils sont écrasés par son héritage. Or, si mon *Wallenrod* n'a aucune de ces qualités d'agrément, qui sauvent une œuvre, je ne suis pas sûr qu'il en ait de plus puissantes en compensation. Vous le connaissez, vous avez dû remarquer ou pressentir des points faibles, si votre affection pour le compositeur laisse un peu de liberté à votre jugement. La faute ne m'en incombe pas à moi seul. Le poème de Mickiewicz est rude et lyrique à la fois, sans beaucoup d'élémens dramatiques. Notre ami Pack, dont les vers ont de la poésie, n'y a rien ajouté. Quant à moi, j'ai tâché de broder, là-dessus, une sorte de symphonie en quatre parties, d'une trame serrée et sévère, qui fera peut-être ressortir les inconvéniens du livret, au lieu de les dissimuler. J'en étais enchanté quand je vous jouais ma partition, il y a deux ans, et quand vous déchiffriez, de votre chère belle voix, la partie d'Aldona. A présent, je suis rempli de doutes : je ne suis plus sûr de la nouveauté de ce que je croyais avoir trouvé ; je ne sais

plus si je suis resté trop au-dessous de mon intention ; mais je vois clairement ce qu'il y a dans l'œuvre de pénible, parfois de choquant. La « première » reste fixée au 30 octobre. Comme je dois m'embarquer, coûte que coûte, le 6 novembre, j'espère qu'elle ne sera pas retardée. Je compte bien que vous y serez. Est-ce que je le désire, pourtant? En vérité, je n'en sais rien! S'il y avait bataille, si j'étais vaincu, j'aimerais mieux que vous ne fussiez pas là! Non par amour-propre, je vous assure, mais parce que vous souffririez pour moi, plus que moi ; et je voudrais tant vous éviter tout ce qui fait mal, je voudrais tant que vous n'eussiez par moi que de la joie!... D'ailleurs, vous savez, les coups de la vie extérieure, je puis les supporter seul : ils ne m'entament pas. Ce n'est pas contre ce qui vient du dehors que j'ai besoin de vous sentir avec moi : c'est contre les ennemis du dedans, que vous seule savez mettre en fuite. C'est contre la solitude, cette harpie que je promène partout avec moi. Avez-vous vraiment songé à me livrer à ses griffes? Dès que je suis loin de vous, je les sens dans ma chair. Allez, je serais bientôt dévoré!...

Mme Jaffé à Lysel.

... Pourquoi voudriez-vous me priver de ma part de votre chagrin, si quelque chagrin vous menace? N'y ai-je pas droit? N'est-ce pas justement contre la peine que nous pouvons le mieux nous unir et nous aider? Nous ne nous donnerons jamais l'un à l'autre une joie complète : il y a une barrière entre la joie et nous. En revanche, toute affliction nous sera commune : qui nous contesterait ce lot? J'ai soif de bonheur, comme toutes les femmes ; je ne puis le chercher que là où il nous est permis de le prendre. Or, il est toujours permis à ceux qui s'aiment de s'affliger ensemble : le chagrin n'offense personne. C'est pourquoi, s'il vous arrivait un malheur, — fût-ce un de ceux contre lesquels je vous sais très brave, — je serais près de vous!

N'allez pas croire toutefois que je vous souhaite un échec pour pouvoir vous en consoler. Ah! non, je ne vais pas si loin! Je ne serais pas de ces gardes qui empoisonnent un malade pour le plaisir de le mieux soigner. Vous avez eu jusqu'à ce jour une belle carrière, facile, harmonieuse, avec le vent du succès dans

vos voiles. Ce bon vent ne tournera pas. J'ai confiance. Je crois en *Wallenrod* : ce sera un triomphe !...

... Vous avez vu par l'en-tête de cette lettre que nous sommes à Lugano. Il faisait trop froid à Interlaken : M. Jaffé m'a déclaré que nous rentrerions directement à Paris, sans faire à Triel notre séjour habituel. Soit ! En attendant, ce lac est d'un violet merveilleux, et il y a, dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, une immense fresque de Luini, une magnifique crucifixion. Je vais l'admirer souvent, à cause de la Madeleine extasiée au pied de la croix. C'est une des figures les plus pathétiques que j'aie jamais vues, une de celles où il y a le plus d'amour. La connaissez-vous ?...

. . . .

P.-S. — Quant à votre amie, la bonne Louise, pardonnez-moi : je dois avoir tort. Que voulez-vous ? on a ses préjugés, comme tout le monde.

Lysel à Mme Jaffé.

... Vos lettres sont pour moi un délicieux réconfort. J'attendais la première avec angoisse, parce que je craignais d'y trouver des traces de vos idées d'Interlaken. Depuis que j'ai lu entre les lignes que vous m'êtes rendue, — j'ai bien lu, n'est-ce pas ? — je les attends avec l'impatience d'un amoureux de vingt ans qui court à la poste restante. Comme je n'ai plus vingt ans, j'éprouve quelque fierté de me sentir le cœur si frais !

A ce propos, maintenant que votre retour approche et que j'ai la certitude que vous n'avez pas changé pour moi, je puis vous dire une chose..., une très vilaine chose que je n'ai pas encore osé vous confesser. Je craignais trop de baisser dans votre estime ! Je le crains un peu moins maintenant, je ne sais trop pourquoi. D'ailleurs, tant pis ! Si vous avez envie de me blâmer, vous songerez que c'est pour vous, pour vous seule que j'encours votre indignation : et vous serez plus indulgente. Mais si je me trompais, si l'idéaliste que vous êtes allait me prendre en mépris ? Enfin, voici : *J'ai plus besoin d'amour que de vérité*. Je souligne, avec le confus sentiment que je vous dis une chose énorme, une chose qui me ferait honnir par mes congénères du sexe fort, plus solides que moi, peut-être même par quelques femmes, de celles qui ont la pédanterie de leur vertu. J'écris

quand même cette phrase subversive, criminelle, épouvantable, parce qu'elle exprime exactement mon idée. Cette idée, je l'ai avec véhémence depuis le soir d'Umspunnen. En raison de son cynisme, elle a mis du temps à se formuler dans mon esprit; depuis qu'elle y a pris corps, elle y tourne, elle y fait le vide, elle s'impose à ma sincérité. J'éprouve même un irrésistible besoin de la répéter, — pour que vous ne la croyiez pas inconsidérée ou passagère, — avec une petite variante qui me plaît : *J'aime mieux l'amour que la vérité.* Je ne sais pas très bien ce que c'est que la vérité : le peu que j'en ai entrevu, par-ci par-là, ne m'a jamais enchanté, et je soupçonne que vous vous faites sur elle d'énormes illusions. Au contraire, je sais ce que c'est que l'amour : c'est pourquoi je ne puis m'en passer. Tellement que si je m'écoutais, je récrirais et soulignerais pendant quatre pages cette phrase que peu d'hommes oseraient écrire : *J'aime mieux l'amour que la vérité.* Si je ne le fais pas, c'est que j'ai peur de vous fâcher. Mais je vous jure que, quand on a réalisé l'amour comme nous l'avons fait, on n'y renonce qu'à la mort. Et l'on tâche de mourir ensemble, comme les amans qui en ont eu la chance, — les uns célébrés par la légende, les autres obscurs et qui ne s'en aimaient que mieux!

Mme Jaffé à Lysel.

Non, mon ami, l'on ne doit pas compter sur la mort pour arranger ses affaires de cœur. Elle est une grande capricieuse, dont nous ignorons les secrets desseins. Tout ce que nous savons, c'est qu'ils s'accordent rarement avec nos calculs, nos vœux ou nos craintes. Il y a peu de chances pour qu'elle nous frappe jamais ensemble : elle n'a guère de telles délicatesses! Aussi, n'attendons rien d'elle; dans les limites où nous le pourrons encore, tâchons de rester les artisans de notre destinée. Ces limites se trouvent bien resserrées par les actes qui nous ont engagés. J'en sens cruellement l'étroitesse, pour ma part, puisque j'ai un égal besoin d'amour et de vérité. Il me faut l'amour dans la vérité, comme il me faut la vérité dans l'amour : je meurs de ne pouvoir les réunir. Vous ne vous trompez pas, toutefois : j'ai trop présumé de mes forces en croyant qu'il me serait encore possible de sacrifier celui-ci à celle-là. Je m'en suis aperçue au moment de votre brusque départ, sous les hêtres de cette allée

où je n'ai plus repassé sans un frisson. Je m'en aperçois mieux encore en songeant à cet autre départ si proche, à cette autre séparation prolongée que nous avons acceptée d'un commun accord, et dont la pensée me devient plus douloureuse à mesure que l'heure en avance. Je suis assaillie de craintes étranges, — de ces « phobies » qui m'étreignent quand vous êtes loin. J'ai peur de la mer et du vent, du vaisseau qui vous portera, des mille dangers qui menacent une chère existence quand on n'est plus là pour la surveiller. J'en fais constamment l'effrayante revue. J'ai peur de la fatigue, de la maladie, de l'imprévu, des accidens de chemins de fer, des naufrages, des incendies. J'ai peur de mille autres choses, que je n'oserais jamais vous dire. Mon ami, je crois que j'ai peur des Peaux-Rouges! Que ce soit donc votre dernier départ!

Suis-je assez loin de notre entretien d'Umspunnen, dites? Et pourtant j'avais raison, et ne devrais peut-être pas vous laisser voir à quel point je me déjuge. Mais comme vous avez éprouvé le besoin de m'avouer votre faiblesse, j'ai celui de vous crier la mienne, — et j'y cède! Notre lien est ce qu'il est, tel que l'a fait la collaboration du hasard et de notre volonté, des événemens et de notre faiblesse, tissé de mal et de bien comme toutes les choses humaines, avec, hélas! ce fil de mensonge qui me désespère, que nous n'avons pas le pouvoir d'en ôter, et dont je voudrais que vous souffrissiez autant que moi, si cela ne faisait pas si mal! Et ce lien est infrangible, je le sais, je le sens, je vous le dis!

Je vous devine énervé, attristé, douloureux, pauvre ami, comme vous êtes dans les mauvais jours. Alors toutes les autres pensées s'effacent : je sais seulement que vous souffrez et que je ne puis vous consoler, que vous êtes inquiet et que je ne puis vous rassurer, que votre harpie de la solitude vous harcèle et que je ne puis la mettre en fuite; je crois voir vos grands yeux tristes, ces yeux que vous faites quelquefois et où je voudrais ramener le sourire au prix de ma vie; et je compte les jours qui nous séparent encore : il n'y en a plus beaucoup, mon ami! Attendez sans crainte, — rien qu'avec de la joie, — le retour : je ne vous dirai plus rien de ce qui vous afflige, je tâcherai de ne le plus penser; comme autrefois, comme à présent, comme toujours, si l'espace s'étend entre nous, nos deux âmes le franchiront d'un coup d'ailes pour rester voisines, tendres, aimantes,

fidèles; si fidèles, mon ami, si unies, que la mort même ne suffirait pas à les disjoindre. — Je deviens trop tendre, à bientôt!...

II. — M. ANTONIN JAFFÉ

On a tant de choses à se dire à l'heure du revoir, — tant de peine à les exprimer! Tout près l'un de l'autre après la longue attente, la distance abolie vous sépare encore : comme s'il fallait du temps pour renouer le fil rompu par l'absence.

Averti dans la soirée du retour de Mme Jaffé, Lysel se présenta chez elle dès le lendemain, peu après déjeuner.

Les Jaffé habitaient, à la rue du Docteur-Blanche, un aimable petit hôtel retiré et silencieux. Un rideau d'arbres le séparait des maisons du boulevard Montmorency. Dans le jardin, assez grand, qui l'entourait, des bosquets suivaient les contours d'une pelouse parfaitement régulière, que décoraient des corbeilles toujours garnies des fleurs de saison. En ce moment, les premiers chrysanthèmes commençaient à s'ouvrir : déjà leurs têtes échevelées mélangeaient leurs nuances vieil or, jaune paille, lie de vin, tandis que, dans les bosquets, les feuilles rouillées ou pâlissantes se détachaient des branches, tombaient sur les allées avec un bruit léger. L'aspect de la maison trahissait les aménagemens hâtifs de la rentrée : fenêtres sans rideaux, portes béantes, malles ouvertes encombrant les vestibules. Irène, toutefois, pressentant la visite prochaine, avait à peu près mis en ordre son petit salon du rez-de-chaussée, où déjà les bibelots familiers se retrouvaient à leurs places. En l'y attendant, Lysel les passait en revue. Plusieurs étaient des présents rapportés de ses voyages. Il reconnut ainsi, sur la cheminée, les deux jolis vases en ancienne porcelaine anglaise, à décor de fleurs vives sur fond noir, qui se faisaient pendant des deux côtés du groupe où Rodin a représenté les amans de Rimini emportés par l'éternel tourbillon; la console-applique florentine, sur laquelle un sablier d'argent attendait qu'on le retournât pour marquer la fuite du temps; les vieux vases de Murano, d'une eau si belle, d'un travail si simple. Sur les parois, dont la tenture bleu de Perse s'accordait avec le brun fauve du meuble Empire, se détachaient dans leurs cadres d'or bruni des peintures qui lui parlaient toutes : deux portraits d'inconnues au pastel, dans la manière de Liotard; une belle copie de « l'Homme malade » de Sebastiano del Piombo;

deux superbes fusains de Fontanesi, ce grand artiste qu'on commence seulement à tirer de son injuste oubli; surtout une admirable réplique de l'*Éternelle Chimère*, de Carlos Schwab : dans la sérénité du décor paisible, cette œuvre pathétique, complétant le groupe plus mouvementé de Rodin, exprimait comme dans un autre langage la souffrance éternelle et l'éternel désir de deux êtres que leur élan veut emporter, dont les pieds se soulèvent avec peine, qu'appelle la cime de neige, transparente et rose dans le couchant. Lysel avait toujours aimé cette œuvre où la perfection de la forme exprime un si profond sentiment de notre destinée; à cette heure, elle lui rappelait les inoubliables momens d'Umspunnen, quand Irène, devant les glaciers où mourait la lumière, lui avait révélé avec tant de douleur l'effort impuissant qui l'emportait vers la vérité...

Elle entra. Elle portait une toilette de velours gris-vert, dont le ton formait avec la nuance de ses cheveux une de ces délicates harmonies qu'elle recherchait. Que de fois ils s'étaient ainsi retrouvés, puisque, malgré leur effort pour rapprocher leurs vies, ils s'en allaient souvent vers d'autres lieux : lui, en cédant aux exigences de sa carrière d'artiste; elle, pour obéir à quelque secousse de la chaîne qu'ils n'avaient pas voulu rompre. Chaque absence leur ménageait la même sourde inquiétude de ne plus se revoir, chaque retour la même émotion qu'ils ne pouvaient exprimer. Une force invincible les tenait alors séparés. Jamais leur cœurs n'étaient plus proches, jamais ils ne savaient moins le dire. Leurs premiers propos ressemblaient à ceux d'étrangers que le hasard réunit dans un salon, et qui cherchent un sujet où joindre leurs pensées. Irène s'informa d'abord de Hugo Meyer; Lysel donna des nouvelles rassurantes :

— Il est si bien, depuis quelques jours, qu'il parle de venir à ma « première. »

Il dit cela d'une voix neutre, elle l'écouta sans intérêt apparent : si cher que leur fût le vieux maître, ce n'était pas à lui qu'ils songeaient...

Ensuite, elle voulut savoir comment marchaient les répétitions; et ce furent les réflexions habituelles au créateur pendant la période où son œuvre s'incarne en des corps étrangers, l'éloge ou la critique des interprètes, ceux-ci, parfaits, remplis de zèle, ceux-là ne voulant rien comprendre, des remarques sur les directeurs, les régisseurs, les chefs de service, l'orchestre, — cet

orchestre anarchique, disait Lysel, dont chaque membre a trop de talent pour se fondre dans l'ensemble.

Ce dialogue dura plusieurs minutes. Puis il y eut un silence, que Lysel rompit :

— Quelle bonne et belle lettre vous m'avez écrite, la dernière !... Comme j'ai été heureux de voir que vous avez laissé vos mauvaises idées à Interlaken !

Irène leva vers lui ses beaux yeux, qui prirent leur couleur plus foncée et s'attristèrent :

— N'y comptez pas trop ! dit-elle. Peut-être reviendront-elles de temps en temps...

Il s'assombrit aussitôt :

— Comment ! il n'y en avait plus trace, dans votre lettre de Lugano !

— Les vents changent, les jours ne se ressemblent pas...

Le frémissement des lèvres annonçait un flux d'émotions contenues.

— Et vous? demanda-t-elle en le regardant bien en face ; ne pensez-vous donc jamais à ce que nous avons dit, dans le parc?

— Ah ! souvent !... Par malheur !...

Un souffle froid, presque hostile, glissait entre eux. L'amour n'a pas de pire ennemi que cette voix de la vérité, qu'il combat sans pouvoir l'étouffer. Il est le plus fort, il triomphe, il apporte l'ivresse et l'oubli. Mais voici que sonne un appel de la voix lointaine. Il ne veut pas entendre : l'appel sonne plus fort. Il le veut fuir dans son extase : la voix retentit, toujours plus proche. Et la poursuite commence; et c'est la voix terrible qui triomphe toujours...

— Ne dites pas « par malheur, » répliqua Mme Jaffé en posant sur Lysel son beau regard grave et insistant : le malheur serait de n'y pas penser... La vérité, mon ami, — je voudrais que vous en eussiez le même désir, la même soif que moi !

Lysel reconnut l'angoisse de la voix, les inflexions d'Umspunnen; il revit dans sa mémoire, une fois encore, le couchant sur la Jungfrau.

— L'amour et la vérité se pourchassent comme le jour et la nuit, dit-il presque malgré lui, en songeant à la lutte dont leurs yeux avaient suivi les phases.

Sans le quitter du regard, Mme Jaffé affirma :

— C'est elle qui est le jour.

— Qu'importe! s'écria-t-il. La lumière ne vaut pas nécessairement mieux que les ténèbres. N'y a-t-il pas des jours affreux? N'y a-t-il pas des nuits magnifiques?

Il se leva, marcha nerveusement dans le salon, irrité par ce retour offensif de l'ennemie qu'il croyait vaincue; puis, s'arrêtant devant l'*Éternelle Chimère*, il s'écria avec colère, en serrant les dents :

— Si j'étais peintre, je la peindrais, votre Vérité! Non pas telle que la montrent les vieilles conventions, jeune, belle, brandissant un glorieux miroir; mais telle que la verront un jour les imprudens qui s'obstinent à la chercher : une hideuse vieille, décharnée, édentée, aux mèches grises pendant sur des mamelles flasques, aux yeux chassieux et vitreux, reflétant l'horreur de tout ce qu'elle a vu, accroupie sur la margelle de son puits à guetter les passans, comme une gouge dont nul ne veut...

— Peut-être est-elle ainsi, répondit tranquillement Irène. Elle n'est pas jeune : elle existe depuis qu'il y a des hommes pour la concevoir. Il n'est pas sûr qu'elle soit belle. Elle n'a nulle raison d'être satisfaite, puisqu'elle est partout méconnue, traquée, violentée ou bafouée. Qu'importent son âge et sa laideur? Elle est ce qui est : la Vérité.

Il poursuivit, comme s'il n'avait pas entendu :

— ... Et pour lui faire honte, je montrerais un couple d'amans passant en lui tournant le dos. Ils seraient beaux comme des anges. Ils seraient la force, la jeunesse, l'insouciance, la joie. Rien qu'à les voir, on sentirait qu'ils ont raison contre tout ce qui n'est pas l'amour. Ils n'auraient pas un regard pour l'horrible vieille. Ils l'ignoreraient. Il faudrait bien qu'elle redescendît dans son puits, la sorcière!

Sur cette boutade, il se détourna du tableau, changea de ton et conclut brusquement, d'une voix passionnée :

— Ne me parlez plus ainsi, je vous en supplie, Irène!... Tenez-vous-en à votre dernière lettre, qui m'avait fait tant de bien!... Je vais partir, vous savez : est-on jamais sûr de se revoir, quand on se quitte pour si longtemps?... Croyez-moi : ne permettons pas à ce fantôme de nous gâter nos derniers jours...

Le fantôme n'exauça pas son vœu. A peine achevait-il de le conjurer ainsi, qu'Anne-Marie ouvrit la porte. Elle était très animée. Elle commença, vivement :

— Maman, figure-toi que...

Reconnaissant le visiteur, elle s'arrêta net; sa figure changea d'expression, se ferma, se contracta presque.

— Oh! pardon, monsieur Lysel!...

— Que veux-tu, chérie? demanda doucement Mme Jaffé, à qui pas un de ces mouvemens n'avait échappé.

— Rien, maman, je te croyais seule.

Et la jeune fille s'éloigna, sans attendre une autre invitation à s'expliquer. Irène et Lysel échangèrent un regard douloureux.

— Vous voyez, dit Irène. On ne chasse pas le fantôme comme on veut : il a mille moyens de nous rappeler qu'il existe.

Lysel ne put cacher son trouble, leur conversation resta gênée; il s'excusa bientôt d'abréger sa visite. Souvent, quand il se levait pour partir, Irène le retenait par une prière amicale : « Encore un petit moment, mon ami!... » Ce jour-là, ce jour que leurs vœux avaient si passionnément appelé, elle ne chercha point à le garder.

Dans la rue Mozart, il rencontra M. Jaffé, qui revenait à petits pas de sa promenade hygiénique, l'œil distrait derrière les verres fumés des lunettes; il lui sembla que le salut de cet homme impénétrable et tranquille avait comme un ton de mauvaise humeur.

— Vous saviez déjà notre retour, monsieur Lysel?

Pourquoi « monsieur? » Et le « déjà » prenait comme un accent de blâme inattendu, que souligna l'expression sévère du fin visage attentif. Lysel, troublé par ces signes, se mit à mentir avec la plus insigne maladresse.

— Je n'en étais pas sûr... Je suis venu m'informer...

M. Jaffé le regarda en face, le fit rougir.

— Mes répétitions m'absorbent beaucoup, reprit-il précipitamment, pour tenter une diversion. C'est un travail très fatigant.

— Vraiment?... Sans doute parce que c'est un travail nouveau... Vous savez qu'un travail dont on n'a pas l'habitude donne toujours beaucoup de fatigue...

Dès que s'offrait une occasion d'observer les jeux de l'intelligence, M. Jaffé oubliait ses propres affaires, ne pensant plus qu'au petit fait qui piquait sa curiosité. Trompé par ce mouvement d'esprit, Lysel se rassura :

— Heureusement que cela marche bien, dit-il. Tout à fait bien!

M. Jaffé revint à son idée :

— Est-ce que vous éprouvez des symptômes physiques de fatigue?... des douleurs dans le cervelet, par exemple?... ou dans l'épine dorsale?

— Non, non, s'écria Lysel, de plus en plus rassuré. Je me sens seulement très énervé après les répétitions. Mais je me porte à merveille!

— Tant mieux! Le mécanisme des artistes est si délicat! Un rien suffit quelquefois à le détraquer... On ne saurait trop leur recommander une bonne hygiène de travail...

Planté au milieu du trottoir sur ses pieds commodément chaussés de larges bottines américaines, son parapluie sous le bras, le col enveloppé dans un foulard blanc, M. Jaffé n'éveillait pas l'idée d'un homme tourmenté par la jalousie, non plus que par aucune autre passion. Tout en lui, au contraire, ses traits, ses allures, la coupe de son pardessus gris, la forme de son chapeau bien lissé, indiquait le bourgeois paisible qui, le cœur et l'esprit en repos, vaque à des besognes régulières, propices à sa sérénité.

— Les savans sont plus solides, ajouta-t-il : le travail scientifique, quand il est modéré, n'épuise pas les nerfs... Mais avec une bonne hygiène, on se tire toujours d'affaire... Au revoir, monsieur Lysel!

— Oui, à bientôt!

Et M. Jaffé s'éloigna, un peu voûté, attentif à éviter la boue qui croupissait autour d'une maison en construction, au coin de la rue de l'Yvette.

A demi rassuré, Lysel ne réussit pourtant pas à secouer sa première impression. Elle fut même assez persistante pour l'empêcher de revenir le lendemain. Comme Irène l'aurait attendu, il fut obligé de l'avertir en prétextant un dérangement imprévu. Ainsi, deux fois en vingt-quatre heures, il recourait à deux de ces mensonges qui sont l'humiliante rançon des sentimens comme le sien. Autrefois, il les accumulait sans beaucoup de scrupule. Les graves paroles d'Irène l'avaient-elles donc changé? il en éprouva de la honte, comme s'il n'en fallait pas davantage pour ravaler leur grand amour...

Lysel ne sacrifia qu'une seule de ses visites quotidiennes; mais chacune de celles qu'il fit ensuite aggrava son malaise. La réserve toujours plus glaciale de M. Jaffé, l'hostilité latente

d'Anne-Marie, la contrainte qu'on sentait dans la maison, jusqu'aux maladresses d'une nouvelle femme de chambre qui lui demandait chaque fois sa carte pour l'annoncer, tout lui montrait que l'atmosphère n'était plus la même. Il ignora pourtant l'éclat décisif qui se produisit dans ce même petit salon où Irène recevait d'habitude. Elle y passait beaucoup d'heures à poursuivre ses pensées, en brodant un coussin qui n'avançait guère. Quelquefois, pendant qu'elle assortissait les soies ou comptait les points, son mari venait, s'asseyait à côté d'elle, causait un instant, puis, reposé, allait reprendre le travail interrompu. Un jour qu'il entrait ainsi, pendant une de ces rêveries où l'ouvrage abandonné restait posé sur les genoux, Irène lui trouva l'air inquiet, les traits tirés, comme souvent quand une difficulté arrêtait sa pensée.

— Cela ne va pas, aujourd'hui? demanda-t-elle en tâchant de sourire.

Sans répondre, M. Jaffé fit deux ou trois fois le tour de la pièce, remit en place l'un des vases anglais de la cheminée, trop rapproché du groupe de Rodin pour la symétrie, vint s'asseoir sur la causeuse que Lysel occupait d'habitude. Il parut s'absorber dans un examen attentif des soies de toutes couleurs qui débordaient de la corbeille posée sur un guéridon, les toucha, en joua un instant, puis, prenant sa décision, demanda :

— Que penseriez-vous, ma chère amie, de passer l'hiver en Italie?

Irène n'eut aucune surprise, son mari l'ayant accoutumée à ces projets soudains. Elle les acceptait presque toujours, si même ils la dérangeaient, sachant d'ailleurs qu'ils n'aboutissaient pas une fois sur quatre. M. Jaffé s'empressa de donner ses raisons :

— Il y a longtemps que je désire visiter certaines villes secondaires du versant oriental, que je ne connais pas : Urbino, Rimini, Ravenne. Je voudrais aussi montrer les grands musées à Anne-Marie. Cette enfant grandit, le moment approche où il faudra penser à son établissement; nous ne pourrons alors plus guère nous absenter pendant la saison; et jusqu'à présent, elle a vu si peu de chose! Il me semble que cet hiver conviendrait assez bien?

Irène acquiesça aussitôt. Elle rapportait à Lysel tous les événemens de sa vie : elle se dit que jamais un voyage ne les dérangerait moins, que même, étant un peu jaloux de toutes ses

amitiés, il serait plutôt satisfait de la savoir en pays étranger pendant qu'il était lui-même absent. Mais à peine cet assentiment obtenu, M. Jaffé reprit, de sa voix grêle qui devint plus pressante :

— Si nous partions tout de suite, puisque nous sommes d'accord?

Il ôta ses lunettes, pour en frotter les verres avec son mouchoir. Irène se troubla : quinze jours encore la séparaient de la « première » de *Conrad Wallenrod*.

— Tout de suite?... Que voulez-vous dire?...

— Le plus tôt possible : dans une huitaine.

Elle s'émut davantage :

— Nous rentrons à peine. Je croyais que les épreuves de votre volume...

Il l'interrompit, plus sèchement :

— Ne vous inquiétez pas de mon volume! Il est achevé : j'ai donné le dernier « bon à tirer. » Je suis tout à fait libre. Rien ne vous retient non plus, n'est-ce pas?

Sur cette question, sa voix prit un accent catégorique, comme pour indiquer qu'il n'attendait aucune objection.

— Nous n'avons pas encore pensé à nos toilettes d'hiver, Anne-Marie et moi, dit Irène.

Elle se sentit rougir : c'était vrai, mais ce n'était pas la vérité; c'était plutôt un de ces faux-fuyans comme Lysel venait d'en employer, comme il y en avait tant dans leur vie, qui lui donnaient un frisson de dégoût. Humiliée d'avoir cédé à cet instinct de mensonge, au lieu de dire sans détour ses véritables raisons, elle s'empressa d'ajouter :

— D'ailleurs, je ne voudrais pas quitter Paris avant la « première » de *Conrad Wallenrod*.

— Voilà! fit M. Jaffé.

Ses traits paisibles se contractèrent légèrement. Il remit ses lunettes, se pencha en avant, les mains entre ses genoux, et comme il tenait toujours son mouchoir, l'étira, le pressa, en fit une boule.

— Vous tenez beaucoup à *cela?* reprit-il.

Irène avait souvent, jadis, souhaité une explication, en se promettant de ne pas s'y dérober. Mais depuis tant d'années elle en croyait l'éventualité à jamais écartée! A la voir surgir si soudaine, elle se déconcerta :

— Mon Dieu! commença-t-elle...

De nouveaux faux-fuyans, des prétextes, des demi-vérités lui venaient encore à l'esprit. Elle les repoussa, et dit résolument:

— Vous devez bien le penser!

Les paupières de M. Jaffé battirent sous les verres fumés. Sans lui laisser le temps de répliquer, elle ajouta, fonçant sur l'obstacle:

— Je vous dirai même que je ne voudrais pas quitter Paris avant le départ de Lysel. Il s'embarque le 6 novembre. Après, comme il vous plaira!

M. Jaffé se leva, se remit à marcher dans le salon, en continuant à chiffonner son mouchoir. Irène, les yeux baissés sur son ouvrage, tirait son aiguille, qui tremblait dans ses doigts. Leur silence se prolongea. Puis M. Jaffé revint s'asseoir sur la causeuse; il reprit avec beaucoup de calme :

— J'aurais au contraire souhaité de vous emmener avant cette « première, » et avant ce départ, ma chère amie!

Elle plia soigneusement sa tapisserie, la mit dans la corbeille dont elle abaissa le couvercle, et, se tournant vers son mari, demanda, en le regardant dans les yeux:

— Pourquoi?

Il y avait entre ces deux êtres, pour les unir, le plus puissant de tous les liens, et pour les séparer, le plus puissant de tous les obstacles. Pendant de longues années, ils avaient pu vivre côte à côte, grâce à un compromis tacite où se balançaient leurs sacrifices réciproques, dans une paix dont chacun devinait les conditions muettes, et les acceptait. Tout à coup, sans autre raison que celle qui veut que déborde à la fin le vase où l'eau tombe goutte à goutte, ou qu'éclate une fois le ruban qu'use un frottement régulier, voici qu'ils se trouvaient en face l'un de l'autre, comme des adversaires, dans la menaçante vérité de leurs sentimens. M. Jaffé avait préparé son plan, choisi son heure, compté peut-être que tout se passerait une fois encore en demi-mots, qu'il remporterait sans bruit la suprême victoire; et dès la première résistance, il se sentait poussé hors de sa ligne par une sorte de passion qu'il réprimait mal, oubliant que sa patience avait contribué à créer l'étrange situation qu'il prétendait transformer à son gré. Aussi vite excitée, prête à méconnaître la longue, généreuse, paternelle indulgence qui l'avait préservée de la chute et du scandale, Irène se raidissait contre cette attaque

comme contre une trahison, tendant sa volonté pour y faire face.

— Je croyais que vous comprendriez, dit M. Jaffé en évitant de la regarder. Oui, je croyais... Certains signes me l'ont fait supposer... J'ai toujours tâché de lire en vous, ma chère amie... Je vous croyais arrivée à peu près au même point que moi, — oh! par d'autres chemins !

Il leva sur elle ses yeux incertains de myope, dont les expériences de la vie pas plus que les recherches de la science n'avaient altéré la candeur.

— Me serais-je trompé?... Il est possible : on peut toujours se tromper, quand on juge sur des indices, non sur des faits,... et quand ces indices mêmes, on n'est pas en état de les observer avec un entier désintéressement... Ce qui est mon cas, je l'avoue... Pourtant il me semble qu'à présent, à l'âge où nous sommes, — je suis sûr que vous ne m'en voulez pas de vous parler de votre âge ! — vous pourriez vous apercevoir que certaines situations...

Il s'interrompit deux secondes, et acheva brusquement :

— ... ne peuvent pourtant pas durer toute la vie !...

Ces paroles moulaient une à une les pensées d'Irène, cette attaque était celle-là même qu'elle repoussait chaque jour au fond de sa conscience. Mais, souvent persuadée par la voix intérieure, elle n'était pas prête à se rendre aux mêmes argumens sortant d'une bouche étrangère, de celle-là surtout. Son amour menacé retrouva ses anciennes forces. Elle soutint le regard de son mari, et répondit en martelant ses mots :

— Quant à moi, j'estime au contraire qu'il y a des situations, — comme vous dites, — que leur durée même impose et légitime.

— Ce n'est pas mon avis, riposta M. Jaffé.

Il chercha quelques secondes, et pour s'expliquer posément, en homme sûr de soi, qui prend son temps, recourut à l'une de ces comparaisons empruntées à la nature, dont la critique lui reprochait d'abuser dans ses écrits :

— Les aspects de l'existence se transforment avec les années, comme les paysages qu'un fleuve reflète dans son cours en descendant de sa source dans les montagnes à son embouchure dans la mer; et les eaux du fleuve n'ont ni la même couleur, ni la même impétuosité quand il se fraye sa route à travers des gorges

étroites ou quand il arrive aux marécages de son estuaire. Il en est ainsi pour les mouvemens de l'âme : on comprend leur violence, on l'excuse, on la supporte dans les ardeurs de la jeunesse. Lorsque la jeunesse est passée, au contraire, ils offusquent la raison, qui se refuse à les admettre.

C'était exactement encore ce que pensait Irène. Elle s'en défendit pourtant :

— Vous croyez ?... Étrange !... Il me semble parfois que rien ne marche, que rien ne change, que toute la beauté du cœur est dans son immobilité.

— L'immobilité n'existe pas plus dans le monde moral que dans le monde physique, dit M. Jaffé de son ton le plus didactique. Tout remue et change sans cesse. Les vieux sages le disaient déjà.

Et il se mit à développer les propres argumens qu'Irène invoquait contre Lysel et contre elle-même, en termes tout proches de ceux qu'elle employait, peu de semaines auparavant, sous les hêtres d'Interlaken :

— Vous connaissez la belle image d'Homère, les feuillages morts qui tombent pour faire place aux jeunes bourgeons. Elle est aussi vraie pour les hommes que pour les arbres : nous avons notre temps, puis nous passons. Derrière notre jeunesse enfuie, germent d'autres jeunesses, dont la poussée nous chasse. Notre existence ne sert qu'à préparer l'avenir aux êtres issus de nous, qui nous succéderont. Quand cet avenir est conditionné par nos actes, du moins en partie, l'idée que nous en avons limite notre liberté. Vous avez l'esprit trop juste pour méconnaître une telle vérité. La destinée de nos enfans ne doit pas être alourdie par ce qu'il y a eu dans la nôtre...

Il hésita sur le mot, en cherchant un qui n'eût rien d'offensant, et acheva :

— ... d'incertain.

Ces choses semblaient si profondément vraies à Irène, quand elle les pensait elle-même, dans ses heures d'angoisse ! Et voici qu'en les entendant répéter sur ce ton démonstratif, par cet homme pacifique qui aurait pu les crier avec colère, elle les trouvait tissées d'artifice et de lâcheté. De tels argumens ne sortaient-ils pas de ce fonds de mensonges sociaux que M. Jaffé dénonçait autrefois, qu'ils s'étaient promis de poursuivre et de chasser? N'étaient-ils pas de ceux que nous imposent les conven-

tions séculaires, pour appauvrir notre âme, fléchir nos courages? Son amour restait plus fort qu'eux, sa fierté les bravait :

— Il n'y a rien eu d'incertain dans ma vie, répliqua-t-elle. La preuve, c'est que vous pouvez aborder cet entretien sans explication préalable, tant vous connaissez le passé, et que je n'ai pas dit un mot pour vous égarer ou me défendre... Je ne vois donc pas ce qui menace Anne-Marie, si c'est bien d'elle que vous parlez.

Le visage de M. Jaffé devint plus sévère :

— Elle serait à plaindre si je ne vous parlais comme je le fais, dit-il avec autorité ; car si vous n'avez aucun secret pour moi, oseriez-vous dire que vous n'en avez point pour elle?... Vous sentez donc que j'ai raison.

Irène fit de la tête un signe négatif.

— Votre conscience vous l'a dit souvent, affirma-t-il.

Elle répéta son geste, et dit :

— Non, non, pas ainsi!

— Est-ce que vous ne *voudriez* pas comprendre? fit-il en soulignant le mot.

Il la regarda de cet air d'immense étonnement que prenait son visage candide quand il entendait contester l'évidence; et, tout en revenant à sa première métaphore, il aborda une autre face de la question :

— Écoutez-moi, ma chère amie! Le fleuve s'éclaircit et devient plus limpide à mesure qu'en avançant dans des paysages plus larges, plus tranquilles, il dépose ses sables et son limon. De même, la conscience devient plus pure, plus exigeante, plus ferme, à mesure qu'elle s'enrichit de plus d'expériences. Sans doute, parce qu'en embrassant la complexité des phénomènes sociaux, nous comprenons mieux l'importance de nos actes, celle même de nos sentimens, puisque les conséquences en sont infinies. C'est ainsi que certaines idées, que nous prenions pour des préjugés surannés, s'imposent peu à peu à notre esprit. C'est ainsi que nous découvrons la raison d'être d'institutions que notre jeunesse taxait d'arbitraires, attaquait et sapait avec tant d'ignorance...

Il toussa, presque à la manière d'un conférencier, et conclut :

— Tel est du moins le chemin que j'ai parcouru pour mon compte.

Le long travail intérieur dont cet aveu marquait l'aboutisse-

ment, s'était accompli sous les yeux d'Irène, à côté d'elle, au courant de la vie commune, à travers la paisible régularité des jours, sans qu'aucun signe le lui révélât jamais ! Surprise, pressentant à peine encore le rapport de cette métamorphose avec son amour, elle ne put que murmurer :

— Comme vous avez changé !

— Vous le verrez mieux encore quand vous lirez mon nouvel ouvrage... Il ne vous a guère intéressée, jusqu'ici. Pourtant, il vous doit beaucoup ! J'ai plus appris à vous regarder vivre, Irène, qu'à remuer l'histoire et les livres. Ceux-ci ne nous enseignent que des faits : notre vie en dégage les leçons. Jamais peut-être, si la nôtre eût été différente, je n'aurais senti avec autant de force l'absolue nécessité qu'il y a pour tous à marcher sans restriction ni réserve dans la voie de la vérité.

Il dit cela d'un ton pénétré, en redressant sa taille, avec un geste affirmatif. Ce mot de « vérité » prit dans sa bouche un accent solennel. Irène crut reconnaître jusqu'à son propre accent quand elle le prononçait devant Lysel qui, comme elle à cette heure, se débattait en vain pour en repousser l'emprise. Et machinalement, d'une voix où il y avait du regret et du désespoir, elle répéta :

— La vérité...

M. Jaffé la tint un instant sous son regard, sûr qu'à travers des révoltes, elle accédait lentement. Puis il poursuivit : tel un avocat, dont la cause est gagnée, continue néanmoins à produire ses pièces, à développer ses argumens. — Remontant le cours des années, il reprit leur histoire, fit le procès de leur passé, en déplora les équivoques, s'accusa de n'avoir pas défendu, dès l'origine, des droits qui lui appartenaient.

— J'ai cru que votre jeunesse aussi avait les siens, dit-il gravement : je les ai respectés.

Selon ses habitudes d'esprit, il passa rapidement de cet aveu personnel à une vue plus large sur les causes de sa passive indulgence :

— Nous avions l'esprit trop libre pour que je pusse en user autrement : j'ai cru aux idées que j'avais toujours soutenues, qui nous avaient unis. La preuve en est faite ! Je sais maintenant ce qu'on peut attendre de ces audaces qui revisent la sagesse des générations ! Je sais le pourquoi des grandes lois sévères qui froissaient notre sens inaverti de la justice et de la liberté !...

Ils se regardèrent en silence, lisant l'un dans l'autre. Tous deux avaient la même idée : ce papier, signé pour garantir leur indépendance, pour les préserver du mensonge, de la contrainte, de l'hypocrisie, et qui avait dormi dans son tiroir pendant que la vie les emportait, comme une vaine feuille sèche qu'ignore le torrent. Mais ni l'un ni l'autre n'en parla.

— Que voulez-vous que je vous réponde? fit enfin Irène. Vous revenez sur des choses si anciennes!... Vous mesurez ma vie, — notre vie, — à une mesure que je ne connais pas : ce n'est pas celle que nous avions adoptée au départ!.. Ne discutons pas ce qui est ou ce qui fut : à quoi bon?... Dites-moi plutôt où vous voulez aboutir!

M. Jaffé se recueillit quelques secondes :

— Vous allez comprendre pourquoi j'ai provoqué cet entretien, dit-il.

Elle crut qu'il allait recommencer des explications inutiles, et insista :

— Dites-moi seulement ce que vous me demandez!...

— Voici, reprit-il. J'ai pensé que l'heure est propice, au moment où notre ami...

Sa voix trembla légèrement sur ce mot, qu'il répéta :

— ... où notre ami va partir pour ce long voyage... Peut-être cette idée m'a-t-elle été suggérée par cet autre voyage, qu'il fit au début de nos relations, et dont je crois avoir deviné les raisons... Je me suis dit que l'éloignement forcé, la durée de la séparation, l'espace ouvert entre lui et vous, nous aideraient tous à rétablir l'équilibre de notre existence... Oh! je ne vous demande pas de rompre brutalement avec un attachement... que j'ai compris!... Je vous prie seulement d'en réduire dès maintenant les exigences... Notre absence, en ce moment, ferait tout de suite comprendre à M. Lysel que votre affection s'est ressaisie, et prendra désormais un caractère plus atténué : celui qui convient à nos sentimens quand nos cheveux commencent à blanchir...

C'étaient encore, c'étaient presque les paroles mêmes qu'elle adressait à Lysel, en lui découvrant la plaie vive de son cœur. Ce rapprochement, en s'imposant une fois de plus à son esprit, le pénétrait de leur vérité; il lui rappelait aussi les chers liens qui l'attachaient à sa tendresse. Toute sa vie d'amour traversa sa mémoire : un frisson de mort la secoua à la terreur d'y renoncer.

Ses magnifiques yeux meurtris d'où quelques larmes s'échappèrent, sa belle bouche frémissante, révélaient son tumulte intérieur. Elle passa la main sur son front en murmurant, presque malgré elle :

— Oui, oui... peut-être... J'ai eu quelquefois ces idées-là.

— Je le sais, dit M. Jaffé.

Fut-ce l'aveu de cette ingression dans les parties les plus secrètes de son âme, ou un flux de passion qui l'emporta ? Elle se ressaisit, elle se révolta :

— Vous m'en demandez trop maintenant! s'écria-t-elle en trouvant aussitôt mille raisons pour le repousser... Songez! Lysel est surmené : la fatigue des répétitions l'épuise... Son plus cher ami relève à peine d'une terrible maladie : il a passé par les plus affreuses angoisses à son sujet, il va encore le voir chaque jour... Et puis ce départ, ce départ!... Il a besoin de ses forces, de son courage... Je ne veux pas lui faire de mal!... Vous ne pouvez pas exiger cela!... Si vraiment il faut le frapper, laissez-moi choisir l'heure!... Vous qui comprenez tant de choses, savez-vous ce que c'est que de briser un tel lien?...

Elle ne contenait plus ses larmes, elle ne voulait pas les montrer, elle s'enfuit, avec un dernier regard où il y avait des reproches et du désespoir. M. Jaffé demeura longtemps dans la même posture, les mains ballantes entre les genoux, sur la causeuse où il avait tant de fois, en entrant au salon, trouvé Lysel. Comme toujours en lui, la réflexion se mêlait à l'émotion. Suivant la pente habituelle, son esprit généralisait leur cas, en tirait la leçon : ses anciens livres, qui battaient si durement en brèche la digue construite par la sagesse des siècles contre les tempêtes du cœur, ne lui semblaient plus qu'un tissu de sophismes, dont sa logique brisait les mailles avec la même vigueur qu'elle avait mise à les ourdir...

III. — *CONRAD WALLENROD*

Beaucoup de méfiance se mêlait à la curiosité excitée par l'annonce de *Conrad Wallenrod*. Si admiré qu'il fût comme virtuose, si célèbres que fussent certaines de ses compositions, Frantz Lysel n'avait pas encore abordé l'opéra. Or, les distributeurs officiels de la renommée tiennent aux étiquettes une fois collées, qui facilitent leurs fonctions quasiment automatiques ; et

les détenteurs patentés des spécialités d'art, surtout quand ils exploitent la gloire lucrative du théâtre, ont tout intérêt à passer pour seuls possesseurs de recettes, — plus mystérieuses que les règles d'Aristote, d'Horace, de Boileau ou de d'Aubignac, — sans lesquelles, affirment-ils, nul intrus ne saurait soutenir leur concurrence. Par la collaboration de ceux-ci et de ceux-là, il se formait donc autour de l'œuvre nouvelle une atmosphère un peu chargée. Lysel ne s'en doutait guère : son inexpérience croyant encore que l'œuvre seule importe, il était plus inquiet des faiblesses de la sienne que des circonstances ou des intrigues qui en accompagnaient l'éclosion. Wladimir Pack, un jeune poète, Polonais comme lui et aussi ignorant des secrets du métier, avait découpé dans la légende obscure de Mickiewicz, — qu'on relise le beau commentaire qu'en a donné Gabriel Sarrazin ! — un livret sans action ni mouvement. Des excentricités juvéniles y compensaient fâcheusement d'heureuses trouvailles lyriques, en soulignant le romantisme démodé d'une trame où la trahison et l'héroïsme forment le plus byronien des amalgames. Quant à la partition de Lysel, elle était, — pensait-il, — l'expression des deux grands sentimens de sa vie : le rêve patriotique, pareil à celui du héros lithuanien, qui avait hanté sa jeunesse aux récits des exploits paternels, et l'amour inachevé, douloureux, contenu, dont celui de Conrad et d'Aldona la recluse lui semblait une sorte de symbole. Comme tous les musiciens, il prêtait à sa musique un sens plus précis que cet art n'en peut avoir : l'admiration du jeune Pack, qui brodait sur elle des gloses subtiles ou l'illustrait d'images enténébrées, le soutenait dans cette illusion. Ce Pack était d'ailleurs un garçon indolent, flegmatique, fataliste, un véritable Slave qui s'en remettait, sur toutes choses, à la Destinée. Aux répétitions, il demeurait plongé dans une béatitude muette. Ses yeux bleus, inaltérables, contemplaient avec une candeur ravie les étoiles du chant et de la danse, parmi lesquelles il évoluait comme un astre voyageur tombé on ne sait d'où dans l'ordonnance du firmament. Avec sa jolie figure arrondie, blonde, vite effarée, et la mélancolie de ses longues moustaches rousses dont les pointes tombantes encerclaient sa bouche, il assistait sans sourciller au travail fiévreux de tout le personnel, en répétant toujours :

— C'est très bien ainsi, c'est parfait, c'est admirable !

Ce qui faisait dire à Lysel : . . . .

— Quand les Slaves se mêlent d'être optimistes, ils ne le sont pas à moitié!

Une « première, » sur une grande scène, est en soi-même une pièce, — presque toujours une comédie, — dont le pittoresque compliqué a maintes fois tenté les peintres des mœurs parisiennes. Elle met en mouvement la plupart des élégances, des vanités, des compétitions de la ville du monde où il y en a peut-être le plus; elle flatte, excite, irrite ou dérange nombre d'ambitions chatouilleuses, dont les moindres piqûres font du bruit; elle bouscule beaucoup d'intérêts importans ou mesquins; elle brouille des jeux savans, tenus par des mains expertes. Dans les coulisses, dans les couloirs, au foyer des artistes comme à celui des spectateurs, surgissent mille questions minuscules qui grossissent dans l'air électrisé, s'irisant des couleurs les plus inattendues. Qui reconnaît-on dans les loges? est-ce la salle des grands jours, dûment remplie par l'élite de cette société composite, — politiciens, affairistes, parvenus, courriéristes, gens du monde, diplomates, rastaquouères, — qui forme ce qu'on appelle le « Tout-Paris? » Voit-on dans l'assistance ces femmes qui mènent le train, dont la présence promet des recettes, parce que beaucoup voudront se montrer où on les a vues? Qu'est-ce que les arbitres de l'engouement vont penser, — ou dire, — de l'œuvre nouvelle? Sa gaîté ou son émotion réussiront-elles à les dérider? Rude tâche, quand on songe à ce qu'est leur vie! Quelles sentences lit-on sur les visages blasés des critiques? Et les confrères, — ceux qui attendent leur tour, ceux qui ne l'ont jamais eu, ceux qui ne l'auront jamais, ceux qui l'espèrent encore, ceux qui ne l'espèrent plus, — quelles rancunes ou quelles indulgences colportent-ils pendant les entr'actes? — Ainsi, tant que dure la soirée, la vaste salle clinquante, avec ses velours, ses vernis, ses dorures, ses peintures, est pour ceux qui s'y coudoient le centre essentiel du monde; aucun des problèmes ou des conflits qui s'agitent au dehors, d'où peuvent sortir la guerre, les ruines ou la révolution, ne revêt une importance égale à celle de ces questions: le ténor sera-t-il en voix? l'orchestre suivra-t-il le bâton qui le dirige? le public va-t-il se plaire ou s'ennuyer?

Tandis que la salle applaudit ou bâille, sommeille ou s'émeut, il s'y joue des drames parfois plus serrés, plus profonds, plus intenses que celui où s'est consumé l'art du poète, du musicien, du décorateur, du metteur en scène et des interprètes; et si la

foule reste suspendue au spectacle où l'attache la puissance de la fiction, certaines de ses unités s'en écartent pour écouter des voix intérieures, dont la musique n'est plus alors que l'accompagnement vague et léger. Ainsi, le soir de *Conrad Wallenrod*, un acte discret du drame où l'auteur était engagé, se développait autour de la pièce.

Avant le lever du rideau, dans les couloirs, on eût entendu les propos habituels s'échanger entre des messieurs en habit et des dames en décolleté :

— On dit que la répétition n'a pas marché?

— Qu'en sait-on? Elle n'était pas publique.

— Lysel risque une grosse partie...

— Il la gagnera : il a de la chance.

— S'il la perdait, pourtant?

— Il aurait toujours son violon...

En vérité, Lysel courait un autre danger, plus direct, dont la conscience l'empêcha d'abord de penser au sort de son œuvre : ni M. Jaffé ni Anne-Marie n'accompagnaient Irène. Dès qu'il remarqua leur absence, il comprit qu'elle avait une signification; et ce fut son grand souci.

Irène, seule avec sa mère, occupait une baignoire à droite de la scène, à côté de celle de Hugo Meyer. Mal rétabli, la langue alourdie, l'intelligence atteinte, le vieux maître avait voulu venir quand même : sa tête embroussaillée se tendait vers le public dans un mouvement d'ardeur juvénile, comme si l'approche du combat lui rendait sa vigueur ancienne; tandis que Louise, en retrait derrière lui, son bon gros visage écrasé par un chapeau trop empanaché, guettait anxieusement la trace des émotions sur cette figure si changée. Séparée d'eux par une cloison, Mme Jaffé portait une robe en satin gris clair, à peine ouverte, sans bijoux, garnie de dentelles en point d'Angleterre, qui en amortissaient l'éclat. La nuance s'en accordait avec celle de ses cheveux, qu'elle avait égalisée en les poudrant, et mieux encore, peut-être, avec l'expression de son doux visage tendre et pensif. La sévère élégance de cette toilette contrastait avec les cheveux teints, la robe couleur champagne, le décolletage et les diamans de Mme Storm. Un curieux, dont les regards seraient tombés sur cette baignoire, se fût demandé sans doute quel singulier hasard y réunissait en tête à tête deux êtres aussi dépassortis.

Mme Storm, armée de son face-à-main à manche en écaille, parfaitement inattentive, lorgnait la salle et, de temps en temps, se penchait vers sa fille pour lui nommer des personnes qu'elle reconnaissait :

— Voici l'ambassadeur d'Autriche!

Ou bien :

— Tiens, le prince X...! Il est donc à Paris? Comme il a vieilli! La dernière fois que nous nous sommes rencontrés...

Et elle égrenait le chapelet de ses souvenirs.

Irène l'écoutait mal. Cachée derrière un écran, elle éprouvait cette forte émotion qui vous étreint dans une foule dont les mouvemens vont déterminer votre destinée. De tout son amour, de toute sa foi, elle croyait à l'œuvre dont elle avait suivi la lente éclosion : voici que le doute et la peur l'assaillaient. En même temps, d'autres pensées l'emportaient loin de cette musique dont elle connaissait tous les accords. Wallenrod, Aldona, Halban, le Waydelote? Elle songeait à Lysel, à sa fille, à son mari, à elle-même. Après tant d'années de rêve, la réalité reprenait ses droits. Pourquoi maintenant, autour de l'œuvre qui marquerait un si redoutable tournant dans leur vie? Pendant la période où les événemens mêmes se moulaient à la forme de son cœur, tant d'élémens hostiles s'étaient comme fondus à sa flamme intérieure : pourquoi leur conflit se rouvrait-il? Pourquoi fallait-il choisir entre les forces qui luttaient dans son âme? Et pourquoi ce choix n'était-il plus libre? Jadis, il se fût porté sur l'amour : la jeunesse ne doute guère de ses droits, doute peu de ses moyens. Mais éloignés, par le vol des années, de l'âge du roman, ils entraient dans celui où la raison discute, écoute dans l'avenir la répercussion des actes ordonnés par la passion, — blâme et condamne : que restait-il donc de leur liberté? N'ayant pas fait à l'heure opportune le geste de la révolte, ils subissaient celui de la résignation. La patience des choses prenait ainsi sa revanche. Qui sait si Jaffé, plus clairvoyant qu'eux, ne l'avait pas lentement calculée? Qui sait s'il n'avait pas accepté son rôle sacrifié dans la certitude de cette victoire finale, — pareil à ces spéculateurs qu'un coup de fortune récompense à la fin de persévérans sacrifices?...

Un bruit d'applaudissemens la tira de ses réflexions : ils saluaient le beau chœur de la Wilna et du Niémen

— Charmant! approuva Mme Storm, en frappant négligemment de son éventail la paume de sa main gauche.

Une interminable scène de discussions dans le Conseil de l'Ordre teutonique abattit le naissant enthousiasme : la petite toux nerveuse de l'ennui courut de rang en rang dans le parterre, monta aux balcons, résonna dans les loges, sèche, répétée, irrévérente, moqueuse. C'est à ce moment que Lysel, retenu jusqu'alors dans les coulisses, entra dans la baignoire. Irène lui donna la main, en souriant. Il la garda un peu. Malgré la présence de Mme Storm, ce fut un instant très doux, très tendre, un de ceux dont l'impression se grave à jamais dans la mémoire afin de la tourmenter plus tard, aux heures où l'on recueille ses souvenirs pour irriter sa douleur...

Un peu inquiet, il demanda :

— Eh bien ?...

Ce fut Mme Storm qui répondit :

— On a beaucoup applaudi, tout à l'heure... Ce chœur était bien joli, Lysel!... Tout à fait charmant!...

Irène corrigea :

— Il y a dans ce premier acte des phrases que j'aime tant!

Lysel regardait d'un air soucieux les fauteuils vides de la baignoire.

— M. Jaffé ne viendra-t-il pas? demanda-t-il à Irène, en baissant la voix.

— Il m'a dit qu'il viendrait un moment.

— Et Anne-Marie?

— Elle a la migraine.

Lysel s'assombrit davantage, puis, n'osant rien demander de plus, se rapprocha de Mme Storm.

— L'orchestre a mieux joué à la répétition, fit-il.

— Comment donc! il joue à ravir, répondit la vieille dame, de sa voix indifférente et complimenteuse.

Des applaudissemens de complaisance saluèrent la chute du rideau : le public faisait crédit du premier acte. Lysel dut retourner à son poste de combat. Mme Storm se remit à nommer des diplomates et des étrangers, en racontant des bribes de leurs histoires. Beaucoup moins répandue que sa mère, Irène n'avait pas d'attaches avec ce public bigarré. Seuls, ou presque, dans la salle, les Hugo Meyer la connaissaient, savaient sa présence; mais, retenus par des visiteurs qui félicitaient le vieux maître de

son rétablissement, ils ne se montrèrent pas. Le convalescent recevait les complimens en souriant de la seule moitié mobile de sa bouche; tandis qu'on s'extasiait de le trouver si bien, il répondait, en accentuant sa grimace, avec ce gros accent alsacien dont cinquante ans de Paris ne l'avaient pas guéri :

— Oui, oui, c'est un bail à volonté, maintenant, le propriétaire me donnera congé quand il lui plaira, sans autre avertissement préalable. Il n'a qu'à faire un signe...

Cette phrase, et le geste qui l'accompagnait, amenaient des larmes aux yeux de Louise; posant la main sur le bras de son « poulot, » comme pour le défendre, elle protestait :

— Qu'est-ce que tu dis là, Hugo?... Qu'est-ce que tu peux dire?...

Il étendait le doigt vers le rideau baissé, en prenant un accent plus grave :

— On sait bien qu'il faut partir une fois... Allez! on s'en va gaîment, quand on laisse après soi des vaillans, pour continuer...

Et il louait l'œuvre de Lysel :

— Une de celles qu'il faut admirer, si l'on n'est pas en bois!

Les visiteurs, l'ayant écouté avec respect, répondaient sans entrain :

— Oui, oui, c'est très bien, c'est très fort!

Ensuite, dans les couloirs, ils disaient :

— Le vieux Meyer a du plomb dans l'aile : voilà qu'il tourne au bénisseur!

Cependant Irène, dont les yeux erraient dans la salle, venait de distinguer, dans une loge de face, deux figures de connaissance, qu'à son tour elle nomma à sa mère :

— Les Teissier, maman!...

— Oui, je les vois... Mme Teissier ne rajeunit pas...

Leur chronique avait jadis défrayé pendant quelques semaines les potins de Paris (1). Épris d'une jeune fille dont il était le tuteur, Michel Teissier, alors député et l'un des leaders de la droite, avait divorcé pour épouser celle qu'il aimait; puis, poussé à mettre ses idées d'accord avec ses actes, il était devenu l'un des plus hardis champions de la décomposition sociale : d'abord à la Chambre, où il représenta pendant deux législatures ses

(1) Voyez *la Vie privée* et *la Seconde Vie de Michel Teissier*.

anciens adversaires, puis, après un échec électoral, dans les journaux. A cette heure, il braquait sa jumelle sur une loge de face, qu'occupait un ministre mélomane; sa femme, accoudée au balcon, le menton dans la main, regardait devant elle, sans rien voir. Irène savait qu'ils n'avaient pas d'enfant, qu'une des filles de Michel était morte, que l'autre, mariée en province, ne voyait plus son père, elle ne connaissait d'ailleurs Mme Teissier que pour avoir échangé avec elle quelques rares visites. « Sont-ils heureux? l'ont-ils été? » se demanda-t-elle. Et elle s'étonna de ne s'être jamais posé cette question. Elle essaya d'y répondre : leur geste de révolte avait causé bien des désastres... « Du moins, se dit-elle encore, ils ont eu le courage de leur amour : il ne finira pas comme le nôtre! » Elle poursuivit un instant cette comparaison dans le champ des hypothèses, tout en répondant par quelques monosyllabes au bavardage de Mme Storm. Ramenée ainsi à sa préoccupation dominante, elle se plongea si complètement dans ses pensées, qu'elle s'aperçut à peine que le rideau se relevait :

« Oui, songeait-elle, le moment est propice pour annoncer à mon Frantz que notre amour est fini. Son triomphe, qui va éclater, que je vais aider de mes bravos, le consolera. Ensuite, le voyage achèvera de me faire oublier. Avec toute sa tendresse, il a peut-être l'âme plus mobile qu'il ne le croit lui-même : il est artiste, et il est Slave... D'ailleurs, les hommes ont tant de choses pour les distraire de l'amour : le travail, le succès, la gloire... Teissier n'a-t-il jamais regretté d'avoir préféré l'amour?... Frantz, lui, touche à l'âge où, dans la plupart des destinées, l'amour, si même on lui a beaucoup sacrifié, passe à l'arrière-plan. C'est l'ambition qui prend le pas, ou le désir du foyer tranquille, des enfans qui sont une part de durée, de la vieillesse entourée de chaudes affections. Je ne lui donne rien de tout cela: qu'est-ce donc qui l'a retenu si longtemps près de moi?... Oui, oui, le moment est propice!... J'avais rêvé de remplir toute sa vie : je n'en aurai rempli qu'un chapitre. De combien d'amours n'est-ce pas l'histoire? Demain, il tournera la page avec un cri de colère ou un soupir de regret; puis il entamera le chapitre suivant... Un chapitre d'action, celui-là, qui ne lui laissera pas le temps de rêver, par bonheur!... Là-bas, en achevant de m'oublier, il se dira que j'ai eu raison, et son pas sera plus léger... Que puis-je souhaiter de mieux pour lui, pour moi-même? C'est une fin rai-

sonnable de ce qui doit finir : quelque chose comme la mort douce qu'on souhaite à ceux qu'on aime... »

Plus elle fixait son esprit sur ce dessein, plus elle en sentait l'inéluctable nécessité. Si elle s'en affligeait encore, c'était avec une résignation attendrie, bien éloignée des désespoirs où la plongeait jadis la seule idée de la séparation. Déjà même elle songeait aux moyens de le réaliser, cherchait les paroles qu'il faudrait dire : et leur choix lui semblait difficile, car elle voulait une coupure franche, sans une goutte de venin...

Tandis qu'Irène dénouait ainsi, en pensée, l'écheveau de sa destinée, le public commençait à s'agiter. A vrai dire, le mécontentement ne se trahissait encore que par de légers murmures, des toux trop fréquentes. Mais on l'entendait grossir. Mme Storm toucha de son éventail le bras de sa fille, en disant :

— Ça se gâte !

Le duo prolongé d'Aldona dans la tour et de Wallenrod sur la scène lassait la patience des auditeurs. Lysel s'était figuré que l'invisibilité de la bien-aimée prêterait un accent profond et mystérieux à ce long morceau, fugué avec beaucoup de science. Mais le chant des deux protagonistes se perdait dans le vide du décor, comme leur amour ; le drame se noyait dans une musique sans objet ; comme aucune émotion ne gagnait les spectateurs, ils réagissaient d'instinct contre un romantisme nuageux, dont la déclamation musicale ne voilait pas assez la grandiloquence désuète, insuffisamment rajeunie par les vers libres de Pack. Ce chevalier barbu, grisonnant, bardé de fer, qui roucoulait tout seul, les yeux levés vers une tour d'où lui répondait une voix qu'on entendait mal, paraissait un peu ridicule : des mots drôles devaient courir là-haut, au pigeonnier, d'où descendaient de vagues éclats de rire. Mme Storm résuma l'impression générale en disant :

— Un duo d'amour où l'on est seul... c'est drôle !

Irène répondit nerveusement :

— La musique est superbe !

Ces bruits d'orage, ces menaces arrêtaient brusquement le vol de ses pensées, qui tout de suite furent auprès de Lysel, derrière la scène. Elle partagea son angoisse. Elle brûla de lui prendre la main, comme tout à l'heure, de lui dire : « Ne suis-je pas là, moi, toujours, pour vous acclamer, vous consoler, croire en vous ! » En un clin d'œil, l'imminence de ce danger

imprévu chassa les autres soucis: il n'y avait plus au monde que cette foule inquiétante et perfide, cette œuvre ballottée comme dans un naufrage, cet homme qui souffrait et qu'elle appela de tout son cœur. Quand le rideau tomba, au milieu des murmures, elle applaudit avec frénésie, debout, à déchirer ses gants. Mme Storm applaudit aussi, pour lui faire plaisir, du bout des doigts:

— Peut-être est-ce trop fort pour le public! fit-elle avec cette rancune dédaigneuse que les âmes vulgaires vouent aux artistes vaincus.

En ce moment, Hugo Meyer, suivi de Louise, fit irruption dans la loge. Il était furieux: sa crinière couleur d'étoupes se hérissait sur son front écarlate, dont les veines se gonflaient à éclater; il brûlait de haranguer la foule, comme aux temps héroïques où, mettant sous son bras son bâton de chef d'orchestre, il adressait aux siffleurs ces fougueuses apostrophes qui l'avaient rendu populaire.

— Les imbéciles! les sourds! criait-il en gesticulant dans le fond de la loge. Ils n'ont pas d'oreilles! Ils n'ont pas compris! Ils ne comprennent jamais! Ah! s'ils comprenaient!... S'ils comprenaient, ils trépigneraient d'enthousiasme!... Mais il faut leur expliquer!... Et moi, je... je ne peux plus!...

Sa langue s'empâtait, ses mains tremblaient, ses gros yeux en boule sortaient de leurs orbites, tandis que Louise, en joignant les mains, suppliait Irène, à voix basse :

— Calmez-le, madame, je vous en supplie!... Il va se faire du mal!... Il va se tuer!... Pensez que le médecin lui défend les émotions!...

Irène ne l'écoutait pas. Au contraire, grisée aussi par cette odeur de bataille, elle excitait le vieux lutteur:

— Faites ce que vous pouvez, monsieur!... Allez au foyer, parlez aux gens, aux confrères, aux critiques!... Dites-leur que c'est beau : il faudra bien qu'ils vous croient!

— Mais non, madame, il ne peut pas, gémit Louise... Puisque les émotions lui sont interdites!... Hugo, je t'en conjure, viens!... Viens, viens, allons-nous-en!... Rentrons à la maison!...

Il la repoussa, bondit hors de la loge, se jeta sur un groupe d'habitués qui entouraient justement un critique connu pour sa sévérité. Ce fut à peine si on l'écouta : on parlait d'un scandale politico-judiciaire, qui battait son plein. Comme il se détournait

de ces indifférens, il entendit, dans un autre groupe, ces deux répliques :

— Ce pauvre Lysel, s'est-il assez trompé!

— Les gens de talent ne se trompent pas à demi.

Il clama :

— C'est vous qui vous trompez, entendez-vous?... Vous vous trompez tous!

Et, comme les autres se retournaient en ricanant :

— C'est moi qui vous le dis, messieurs, moi, moi, Hugo Meyer!... Un vieux de la vieille, qui a toujours vu clair!...

De son côté, Lysel subissait les rebuffades du directeur, les nerfs de ses interprètes, les regards narquois du personnel. Comme il errait parmi les praticables, son librettiste s'approcha de lui. Sérénité d'âme, indifférence ou affectation d'olympisme, le jeune Pack restait aussi calme que s'il eût été étranger à l'affaire; tout en consolant avec une pointe d'ironie son grand collaborateur, il tira, non sans adresse, son épingle du jeu :

— Que voulez-vous, mon cher maître, tout n'est qu'heur et malheur! Vous avez eu tant de triomphes : il ne vous manquait qu'un échec. Tous les grands artistes n'en ont-ils pas eu? Ma part ici est bien modeste ; je n'en suis pas moins fier de penser que vous me devrez un peu du vôtre!

Au risque de sembler fuir, Lysel n'eut pas le courage de rester dans les coulisses jusqu'à la fin de l'entr'acte. Il revint auprès d'Irène, et répondit au regard compatissant qui l'accueillit :

— Pas un ami n'est venu me voir. Est-ce assez éloquent?

Il avait ses yeux tristes, — les yeux qui le faisaient aimer.

— Ne vous découragez donc pas, mon cher Lysel, dit Mme Storm qui avait entendu : les amis reviennent toujours avec le succès.

La sonnette de l'entr'acte renvoya les spectateurs à leurs places. Leurs sentimens s'étaient fortifiés dans les conversations des couloirs : un rien pouvait rendre agressive leur indifférence, blagueur leur ennui. Les rivaux, les ennemis, les envieux, les malveillans, trouvant le terrain favorable, avaient poussé leur pointe : pourquoi diable un violoniste se mêlait-il de faire un opéra?... Dès le lever du rideau, les toux hostiles recommencèrent : quelques-unes, calculées, sonnaient plus fort. Retirés dans le fond de la baignoire, dont Mme Storm occupait seule le balcon, Irène et Lysel suivaient le spectacle dans la glace, où les

décors et les personnages se réfléchissaient fantomatiquement. On supporta mal la scène du banquet : sur un crescendo que marquaient de puissans accords de cuivre, les chevaliers de l'Ordre, trompés par Conrad, leur chef, décidèrent d'ouvrir la campagne où celui-ci les trahirait au profit de son ancienne patrie. On ne comprit rien à ces desseins ténébreux, non plus qu'à la musique compliquée de l'ensemble. La salle devenait houleuse autour de l'œuvre submergée.

— C'est un désastre! fit Lysel, qui ne tenait pas en place. Il me faut retourner là-bas : j'aurais l'air de me cacher.

— Oui, allez!... On vous accompagne.

Et Irène, comme on marche à l'ennemi, retourna s'asseoir auprès de sa mère.

— Le pauvre garçon! fit Mme Storm. Tant de peine pour un tel résultat!

La loge s'ouvrit, la grêle silhouette de M. Jaffé apparut. Il avait tenu à faire acte de présence, sans se résoudre à rester là toute la soirée. Si peu accoutumé qu'il fût aux mouvemens des « premières, » ceux de la salle étaient assez clairs pour qu'il en comprît aussitôt le sens.

— Oh! oh! fit-il, avec un sourire équivoque.

Ce sourire n'exprimait pas l'exacte nuance de ses sentimens. Incapable de rancune comme de méchanceté, M. Jaffé n'aurait pu se réjouir du malheur de personne, fût-ce d'un ennemi, et malgré tout, son indépendance d'esprit l'empêchait de regarder Lysel comme tel. Mais il souriait rarement; et quand il lui arrivait de sourire, son visage prenait une expression sardonique, sans qu'il y mît aucune malice. Énervée par les émotions de la soirée, Irène s'offensa de ce malencontreux sourire, qui lui parut trahir des sarcasmes pourtant peu conformes à la douceur d'âme de ce sage.

— Cela ne va donc pas? demanda-t-il en s'asseyant en retrait entre les deux femmes.

— Vous voyez bien, répondit-elle sèchement.

Mme Storm regarda son gendre, puis leva les yeux, pinça les lèvres, haussa les épaules, dans une pantomime qui signifiait : « Tout est perdu! »

M. Jaffé se mit alors à suivre le spectacle, de cet air d'attention concentrée qui lui était habituel et donnait à sa personne un aspect sévère, presque maussade. Ses lèvres s'amincissaient, son

dos s'arrondissait, sa tête s'enfonçait entre ses épaules, comme celle d'un échassier. De temps en temps, il faisait « hum! hum! » L'index de sa main droite, posée sur ses genoux, battait machinalement la mesure. — Ce troisième acte, rempli par des scènes de conseils et de discussions, manquait complètement d'intérêt dramatique. Lysel y reconnaissait la partie la plus faible de son ouvrage. Il avait cru le sauver en y accumulant une grande richesse de thèmes développés avec toutes les ressources de son art. Le public ne remarqua pas ces beautés, d'un ordre peut-être trop purement musical pour un opéra; mais elles ne pouvaient échapper à une oreille aussi exercée que celle de M. Jaffé.

— Qu'est-ce qu'*ils* ont donc? demanda-t-il en regardant sa femme. C'est très bien, tout cela!

Irène crut lui trouver un ton de condescendance qui changea pour elle le sens de l'éloge; elle ne répondit que par un regard fâché, qui le froissa.

— Ah! mon cher, expliqua Mme Storm, quand le public est mal disposé, voilà ce qui se passe!

— Le public est bizarre! conclut M. Jaffé.

Et il se replia sur lui-même, sans plus rien dire. Sa figure s'assombrit davantage, sa tête disparut presque entre ses épaules, ses « hum! hum! » se multiplièrent. A la fin de l'acte, des bruits hostiles étouffèrent de grêles applaudissemens, auxquels il mêla les siens. Il regarda sa femme, qui regarda d'un autre côté; après quelques secondes d'hésitation, il dit d'un ton perplexe :

— A présent, je crois que je vais partir.

Irène ne répondit rien. Mme Storm, que ce désastre ennuyait à périr, saisit la balle au bond :

— Voulez-vous m'emmener?... Je suis un peu fatiguée : à mon âge...

M. Jaffé la regarda avec stupéfaction : c'était la première fois qu'il entendait sa belle-mère invoquer son âge. Il ne l'en aida pas moins à s'envelopper dans des manteaux et des écharpes, endossa son pardessus, noua un foulard autour de son cou, lent et précautionneux comme toujours.

— Au revoir, ma chère amie!

Mme Storm, dont la figure peinte disparaissait dans la dentelle, ajouta :

— Ne prends pas cela trop au tragique, Irène : c'est la vie!...

« Moi qui allais *leur* faire un tel sacrifice! » se dit Irène, en

réunissant ainsi dans sa rancune sa mère et son mari, comme s'ils se fussent ligués contre elle. — En un instant, Lysel la reconquérait encore par son malheur : n'était-ce pas déjà le malheur qui l'avait conquise une première fois? Tant de nobles femmes se perdent pour consoler! Et leur cœur délicat saigne plus que le nôtre des blessures qui nous frappent dans la lutte, que la lutte guérit...

Seule, maintenant, dans la baignoire, comme un naufragé sur un radeau, elle s'y trouvait moins seule que tout à l'heure, entre ces deux êtres si proches et si différens d'elle. Lysel allait revenir; ils seraient deux contre la foule, deux à la braver, si profondément unis que rien ne les séparerait plus désormais. Ils s'enfermeraient dans leur amour comme dans une tour imprenable. Ils repousseraient toutes les attaques du dehors. Leur volonté d'être heureux imposerait silence aux voix intérieures qui lui faisaient tant de mal...

Cependant, la voix furieuse de Hugo Meyer éclata dans la loge voisine, comme pour lui rappeler qu'ils avaient au moins un ami : il devait tenir quelque critique ou quelque confrère, car il employait des termes techniques, analysant la trame orchestrale et les thèmes mélodiques en spécialiste parlant à un spécialiste. Comme il ne réussissait sans doute pas à convaincre son interlocuteur, il finit par lancer une de ces bordées de jurons dont il était coutumier. Des jeunes gens, debout dans l'orchestre, l'ayant entendu, le lorgnèrent en ricanant. Le brave homme avait le verbe haut : on sait qu'à l'un de ses concerts, où les siffleurs de Wagner refusaient d'écouter sa harangue, il avait déchaîné un terrible scandale en leur lançant un mot qui n'est héroïque que dans l'histoire. En ce moment, sa sonore colère soulageait Irène : « Celui-là nous reste, songeait-elle, et celui-là ne s'est jamais trompé! »

L'entr'acte se prolongeant, l'humeur de la foule s'aigrit dans l'attente. L'indifférence devenait gouailleuse. On s'excitait d'un groupe à l'autre. Des pieds impatiens esquissèrent le rythme des « lampions. » Au moment où l'on frappait enfin les trois coups au milieu de « ah! » prolongés, Lysel reparut dans la baignoire. Il était pâle, comme un blessé. Il tremblait d'énervement. Une crise de nerfs d'Aldona l'avait retenu pendant l'entr'acte. Gâtée par ses succès d'artiste et de jolie femme, la chanteuse lui avait, entre ses larmes, reproché son humiliation :

— Sifflée, moi, moi!... sifflée!... Pour la première fois de ma vie!... Et par votre faute, monsieur!...

Il raconta cette scène, frémissant. Irène lui prit les deux mains, les serra, le plaignit de toute sa tendresse :

— Ah! comme on vous aime!... comme on vous aime quand vous êtes malheureux!...

— Oh! oui, je vous en supplie, aimez-moi toujours!...

Il était comme un enfant qui se réfugie dans des bras compatissans, le cœur gonflé par un chagrin trop gros pour ses forces. Elle ne pensait plus qu'à le bercer, qu'à le chérir, qu'à le défendre au prix de toutes ses autres affections, de ses scrupules, de ses devoirs, de sa vie...

Cependant, on prenait fort mal l'héroïque trahison de Wallenrod, rien n'étant plus difficile à faire accepter du public que ces sentimens complexes, qui déroutent ses catégories. L'orage montait. Après s'être ennuyée, la salle s'indignait. On n'écoutait plus. On comprenait de travers. On se demandait : « Qu'est-ce que c'est que ces folies? » Des mains nerveuses froissaient le livret. Les interprètes, affolés, lâchaient leurs parties. L'orchestre jouait à la débandade. Laissant Lysel au fond de la loge, Irène s'avança au balcon, debout, dans un irrésistible besoin de braver la tempête. Comme un sifflet strident déchirait le tumulte, elle y répondit en criant : « Bravo! » La grosse voix de Hugo Meyer fit chorus : n'y tenant plus, il venait la rejoindre, suivi par Louise qui recommença ses objurgations :

— Mon cher Lysel!... Ma chère Madame!... Je vous en supplie, calmez-le!...

Le vieux maître l'écarta, comme un buffle furieux peut écarter une branche importune. Il secouait les mains de Lysel en roulant ses yeux injectés, en cherchant les mots qu'il ne trouvait plus ou qui s'empâtaient sur la langue épaissie :

— C'est une œuvre,... une œuvre... Ah! mon ami!... Vous aurez une... une... une revanche,... un jour!... Je vous le prédis!... Ils verront!... que c'était une œuvre!...

Lysel restait accablé :

— On n'a jamais vu un four pareil à l'Opéra, répétait-il.

— Depuis *Tannhæuser!* s'écria Irène.

Hugo Meyer approuva :

— Oui, oui .. Et j'y étais aussi!... Et je... je leur criai... comme aujourd'hui...

— Dites-le-lui bien fort, monsieur, vous qu'il écoute, pour qu'il le croie, et méprise ces hurleurs!...

Irène tendait le bras vers la salle, où éclatait la tempête des sifflets, des huées, des « assez! » La musique, maintenant, les exaspérait autant que le drame : ils la trouvaient obscure, incohérente, vide, criarde, elle leur faisait mal aux oreilles! Et les quatre amis restaient debout dans leur loge, impuissans, désespérés, comme des abandonnés qui voient gronder autour d'eux l'incendie ou l'inondation.

Le rideau tomba : ce fut le signal d'un redoublement de tapage. La foule démontée se livrait aux déchaînemens de cette fureur collective qui se nourrit d'elle-même. On eut mille peines à lui jeter le nom des deux auteurs : le nom inconnu de Wladimir Pack fut couvert de dérision; devant le nom aimé de Lysel, les huées s'arrêtèrent un instant. Comme elles recommençaient de plus belle, sur l'initiative d'un groupe de siffleurs massés dans un coin de l'orchestre, près de la baignoire de Mme Jaffé, Hugo Meyer, les poings en avant, leur cria, de sa voix formidable :

— Tas de brutes!

Chacun prenant sa part de l'injure, la clameur redoubla. Dans les rangs les plus proches, on reconnaissait le vieux maître, on le nommait, des questions et des réponses furieuses s'entre-croisaient :

— Qu'est-ce qui lui prend, à celui-là?

— C'est encore ce vieux fou!

— On le croyait mort.

— Se figure-t-il qu'il est ici chez lui?

Ses grands bras gesticulaient dans l'encadrement de la loge, tandis que Louise s'efforçait de le tirer par la manche : et les mots ne sortaient plus de ses lèvres convulsées. Il parvint pourtant à lancer encore une fois son cri :

— Tas de brutes!

Puis ses yeux chavirèrent, sa tête cramoisie retomba sur sa poitrine, ses bras battirent l'air comme les ailes d'un grand oiseau blessé.

— Le vieux rageur! dit quelqu'un, il ne pouvait pas finir autrement!

Des inconnus, envahissant la baignoire, s'empressaient autour de lui. Les ouvreuses amenèrent un médecin. Louise gémissait :

— Ah! pourquoi a-t-il voulu venir?... Pourquoi!... Pourquoi!..

La foule vidait lentement la salle, en fouillant des yeux la baignoire où râlait le vieil artiste. On s'interrogeait. On se disait de l'un à l'autre tout ce qu'on savait, et tout ce qu'on ne savait pas :

— Il était donc avec Lysel?

— Non. Dans la loge à côté. Lysel était avec une femme.

— Qui donc? Est-ce qu'on la connaît?

Il se trouva des gens renseignés pour répondre :

— Mme Jaffé. La femme de l'écrivain. Vous savez bien!...

IV. — LA DERNIÈRE PROMENADE

La veille du départ, Irène et Lysel firent ensemble une dernière promenade.

Lysel apportait à leur rendez-vous la tristesse anticipée de cette séparation qu'il se reprochait d'avoir voulue, celle de l'état désespéré de son vieil ami dont la fin semblait prochaine, d'obscurs pressentimens qu'il s'efforçait en vain de repousser; Irène y venait dans l'angoisse de son cœur ballotté au gré de résolutions contraires, accompagnée par la sourde voix menaçante qui depuis si longtemps sonnait à son oreille le glas de son amour. Par cette humide journée d'automne, par cette fin d'après-midi déjà froide, ils trouvèrent solitaire à souhait le parc de Saint-Cloud, où ils entrèrent par la porte de Sèvres. Quelques silhouettes de promeneurs glissaient dans la grande allée; pour les éviter, ils obliquèrent à gauche aussitôt après les grilles, traversèrent les pelouses desséchées, gravirent la pente où des hêtres, des acacias, quelques bouleaux mariaient leurs feuillages nuancés aux lourdes feuilles des marronniers. Leurs pas bruissaient sur une couche, épaisse déjà, de feuilles mortes; une humidité fraîche, odorante, montait du sol, des herbes, des branches, emperlait comme d'une rosée la voilette d'Irène, les imprégnait tous deux de sa frissonnante mélancolie; les tons rouillés des arbres, qu'un rayon de soleil eût animés, s'éteignaient sous le ciel bas, où pendaient de gros nuages.

— Que cette heure est donc triste! murmura Lysel.

— C'est beau, pourtant, répondit Irène.

— C'est désolé.

Une idée musicale, éveillée par l'harmonie des couleurs, de l'atmosphère et de ses pensées, dut lui traverser l'esprit; car il ajouta :

— Quel accompagnement!

Que ce soit le soleil du matin ou l'ombre du soir qui les baigne, qu'elle s'éveille dans la gaîté du printemps ou s'assoupisse aux approches de l'hiver, la nature nous offre toujours l'abri de ses espaces, de ses ciels, de ses arbres et de ses eaux. Ses murmures éternels bercent comme un chant la discordance de nos passions passagères; en les écoutant, nous rentrons dans son règne comme des atomes oubliés ou des sons perdus, et les vaines plaintes de nos cœurs se fondent dans son concert. Ainsi, la beauté de ce novembre en deuil nuançait d'une secrète douceur la tristesse de l'adieu tout proche...

Une autre avenue coupait les collines, de son large ruban droit, entre les marronniers. D'autres silhouettes y passaient. Les deux promeneurs pressèrent le pas pour la traverser, puis reprirent leur lente ascension, si oppressés qu'ils entendaient leurs souffles plus rapides.

— Il me semble que nous sommes des ombres errant sous ces arbres, dit Lysel. Ne sentez-vous pas qu'il y a déjà de l'espace entre nous?

Irène inclina la tête dans un geste d'acquiescement.

— Il y a déjà de l'espace entre nous, répéta Lysel. Pourtant nous sommes ensemble : je vous vois, je vous sens, vous pouvez mettre votre main dans les miennes. Que sera-ce demain?

Irène murmura, faiblement :

— Après, il y aura le retour...

Mais elle ne croyait pas à ses propres paroles, et Lysel le sentit :

— Ce sera si long! s'écria-t-il. Que de choses changeront peut-être!... Le pauvre Hugo ne sera plus là : je lui ai dit adieu tout à l'heure, il ne m'a pas reconnu... Oh! la douleur d'un adieu qu'on sait éternel!... Vous, du moins, je vous retrouverai...

Il crut voir un éclair de doute traverser le regard d'Irène.

— Oui, je vous retrouverai, répéta-t-il avec plus de force... Serez-vous la même?...

Elle lui pressa doucement le bras, sans répondre : le savait-elle? Elle pensa que la vie joue avec nos cœurs comme le

vent avec les feuilles, et ne voulut pas dire cela. Ils traversaient un pont rustique, jeté sur une gorge artificielle où des plantes agrestes s'accrochaient aux rocailles. Ils s'arrêtèrent, les yeux errans sur cette fantaisie alpestre; des souvenirs de belles heures sur les hauteurs, dans des étés enfuis, les effleurèrent :

— Il y a des momens où l'on voudrait arrêter le temps, dit Lysel en pensant à ces heures envolées. Quand on a l'amour, on voudrait le garder toujours le même, toujours!... N'avez-vous jamais eu ce désir, Irène, de rester comme nous sommes là, sans entendre aucune voix du dehors, sans rien savoir de ce qui n'est pas nous, pour une minute dont les secondes seraient des siècles et qui ne finirait jamais?

— Oh! oui, fit-elle. Ensemble!...

— Mais tout change, je sais!... Tout change autour de moi!... Pourquoi ne puis-je changer aussi?... J'ai l'âge où je vous ai connue, Irène... Il me semble que j'aurai toujours cet âge-là!... Ma vie n'ira pas plus loin: l'instant où je vous ai rencontrée l'a fixée pour jamais... Des années ont coulé, n'est-ce pas?... Je suis le même: je le resterai tant que j'aurai un souffle dans la poitrine!...

— Vous êtes fidèle et bon, mon ami... Pourtant, vous changez, vous aussi, sans le voir... La vie joue avec nous comme le vent avec ces nuages, et nous force à changer comme eux... C'est la loi commune: il faut l'accepter!...

— Comment pouvez-vous dire cela?... Je n'accepte rien: je me révolte!... L'amour, notre amour est plus fort que les nuages... Au retour, nous arrêterons le temps comme l'aiguille d'un cadran!...

— On arrête l'aiguille; le temps poursuit sa marche. Tout ce qui doit passer, passe; tout ce qui doit changer, change... Notre volonté n'y peut rien...

Ils s'étaient remis à marcher. Une clairière s'ouvrit devant eux : une longue bande de gazon jauni par l'automne, bordé par la forêt. Quelques vaches tondaient sans bruit les derniers brins d'herbe. Les mêmes souvenirs revinrent, plus précis, plus nombreux, plus pressans : leurs meilleures journées, leurs plus belles heures, ils les avaient eues là-haut, au cours des étés tranquilles, dans la solitude des pâturages, aux flancs des vallées en fleurs; quel hasard fatidique leur en renvoyait donc, en ces

tristes instans, l'image ternie, l'écho assourdi? Irène s'arrêta, en regardant son ami :

— Vous rappelez-vous nos promenades, là-bas, autour d'Interlaken?... Et les autres années, à Zermatt, à Saas-Fée, à Salvan?...

La vision de ces heures emportées au courant du passé, celle des paysages immobiles qui se mireraient en d'autres regards et prêteraient à d'autres voyageurs leur décor passif et magnifique, traversa leur pensée; leurs yeux se fermèrent ensemble comme pour la retenir. La même angoisse affreuse les oppressait tous deux, au même endroit du cœur : ces heures ne reviendraient jamais; le cours infini du temps n'en ramènerait plus de pareilles, pas plus que le fleuve qui fuit sans cesse ne ramène deux fois la même goutte d'eau ; le glissement des années les affaiblirait dans leur mémoire, jusqu'à ce que la mort achevât de les effacer... La douleur fut si aiguë, que des larmes mouillèrent leurs cils. Ils les essuyèrent d'un geste furtif, en se détournant, puis se regardèrent en tâchant de sourire, chacun cherchant du courage dans son désir d'en inspirer. Et de nouveau, ils se réfugièrent dans le silence amical où tout se cache, où tout s'exprime, dans ce vibrant silence où se rejoignent, à l'abri des obstacles et des regrets, les cœurs que sépare la vie, qu'unit l'amour. Ils se turent délicieusement, dans une entente qu'aucune parole ne saurait exprimer. Ils se turent comme on se tait ensemble quand on s'aime, sûrs que les ondes de leurs pensées se confondaient dans un accord plus parfait que ceux des sons les plus harmonieux. Des minutes divines, dont un seul d'entre eux devait un jour mesurer le prix, s'envolèrent dans le vent frais, dans le vent insensible qui cueillait autour d'eux les feuilles mourantes et les déposait sur le sol avec un frôlement plaintif.

— Ah! chérie! appela enfin Lysel, dans un immense élan de tendresse.

Elle se serra contre lui, tremblante d'émotion, de crainte, d'amour. Le ciel, déjà si bas, s'alourdissait encore : sa noirceur menaçante chassait du parc les derniers promeneurs, et peut-être alourdissait encore leurs pressentimens.

— Nous avions les mêmes appréhensions là-bas, le soir d'Umspunnen, dit Lysel pour répondre à leurs pensées. Vous souvenez-vous?... Moi, je craignais quelque chose... quelque chose de plus cruel encore que le départ...

— Pourquoi rappelez-vous cela? interrompit-elle.

— Ne croyez pas que ce soit pour vous faire un reproche!... Non, non!... Au contraire, c'est pour vous dire que nous nous sommes retrouvés quand même... Je vous ai sentie si près de moi, l'autre soir, dans mon malheur... Si près, et si tendrement consolante!... Plus près que jamais, chérie!... comme si je vous avais reconquise!... Quand je suis rentré en pensant à vous, je savais qu'aucun triomphe ne m'aurait donné un bonheur égal!... Maintenant, voyez, nous sommes ensemble encore une fois!...

Elle murmura:

— Pour si peu de temps!...

Ses regards étaient chargés d'amour et de désespoir. Lysel n'en retint, n'en voulut retenir que l'amour.

— Pour peu de temps, c'est vrai, dit-il, à cause de ce maudit voyage. Mais après?... Quand je vous aurai retrouvée, je ne partirai plus jamais!...

Elle sourit tristement, sans relever ces paroles: le courant de ses intimes pensées l'empêchait de suivre son ami vers l'avenir incertain; au contraire, il la ramenait obstinément au passé, comme une eau qui reviendrait à la source prête à tarir. Peut-être songeait-elle au couchant d'Interlaken, peut-être à d'autres soirées; elle dit:

— Cette fois, le soleil tombe sans éclat, la nuit triomphe dans tout l'espace; il n'y a pas devant nous de cime blanche qui retienne un dernier rayon de lumière, la saison meurt comme le jour, c'est le froid, c'est l'obscurité, c'est l'hiver... Nous en sommes entourés...

— Taisez-vous! supplia Lysel; ne doutons pas de l'avenir!

— Vous dites cela, et vous partez demain, et nous sommes ici pour nous dire adieu!...

— Pas adieu, corrigea-t-il: au revoir!

— Je sais, vous n'aimez pas les mots qui déchirent. Ils sont les plus vrais, cependant. Adieu, quand on va se quitter, n'est-ce pas le seul qui convienne? Il veut dire: Je vous remets au destin, au hasard, à la fatalité...

— A Dieu! dit gravement Lysel.

— Peut-être!...

En ce moment, deux gamins dévalèrent des pentes, en se poursuivant, avec des cris. Le plus petit tomba, pleura, boita. L'autre lui frotta la jambe et l'emmena en répétant:

— Dépêche-toi quand même, il va pleuvoir!.,.

Ils disparurent : leur bruit s'étouffa au bas de la colline. La courte diversion permit à Irène de se ressaisir.

— Vous avez raison, reprit-elle quand le silence se fut rétabli. L'avenir nous est caché : mieux vaut donc espérer!

— Oui, affirma Lysel dans un élan de confiance, il faut espérer!

Ce fut comme un rayon de soleil dans un ciel noir.

— Nous perdons nos derniers instans à nous désoler, reprit-il; nous aurions tant de choses à nous dire!...

Il avisa un tronc d'arbre allongé à la lisière du bois.

— Si nous nous asseyions là, pour causer? proposa-t-il.

Mais quand ils furent assis à côté l'un de l'autre, dans le mystère du crépuscule, les paroles manquèrent encore à leurs cœurs gonflés. Ce fut Irène qui rompit le silence :

— Eh bien?... demanda-t-elle en tâchant de sourire.

— D'abord... vous ne douterez jamais de moi?

— Je n'ai jamais douté de vous, mon ami.

— Et vous m'écrirez?

— Oui, je vous écrirai.

— Régulièrement, comme les autres fois?

— Je tâcherai... Mais les lettres!...

— Je sais : on ne peut pas tout se dire.

— On a peur de tout se dire!... Ces petits morceaux de papier qui traverseront la mer, on n'ose pas s'y fier tout à fait... Et puis, on cause si mal, la plume à la main!... Vous savez, je ne suis pas une Sévigné, moi!...

— Ces petits morceaux de papier, comme vous dites, m'aideront pourtant à supporter l'absence... Je les attendrai... Ils me diront où vous êtes, qui vous voyez, ce que vous faites... Vous me raconterez tout ce qui vous arrive... C'est un grand effort, que je vous demande là... Vous parlez si peu de vous!... Tenez! vous ne m'avez plus rien dit de vos projets de voyage, pour cet hiver...

— Incertains, comme tant de choses... M. Jaffé parle de partir très prochainement.

Elle ne dit pas qu'elle avait dû lutter pour retarder le départ.

— Je ne serai pas fâché de vous savoir en Italie, pendant mon absence : ici, il peut toujours survenir quelque chose... Par exemple, je compte bien que vous rentrerez en même temps

que moi!... Sinon, ah! sinon, je vous avertis que j'irai vous chercher!... Même, si notre revoir n'en était pas retardé, j'aimerais autant cela... Il y a toujours tant de dérangemens imprévus, à Paris!... Et puis, quel beau cadre, pour se retrouver, au printemps, qu'une de ces chères villes de lumière et d'amour!...

Avec son habituelle mobilité d'impressions, il s'ouvrait à l'espoir. Ses yeux brillaient : le long espace de leur séparation était aboli. Il se mit à parler du retour comme d'une dette que la destinée leur payerait une fois encore. Il dit ce qu'il souhaitait de changer ou de conserver dans le plan de leur existence. Il disposa de l'avenir. Irène, en l'écoutant, regardait voltiger les feuilles autour d'eux; elle songeait toujours aux forces insensibles qui nous traitent comme le vent traitait ces innombrables feuilles, qui nous arrachent, nous emportent, nous déposent où il leur plaît, selon des fins inconnues, sans que nos vœux les arrêtent, sans que nos désespoirs les fléchissent; et peut-être en sentait-elle le souffle dans ses cheveux, tandis que Lysel allait toujours, emporté par sa fantaisie, comme un cavalier qui ne voit pas l'abîme.

— Vous n'êtes déjà presque plus triste, fit-elle avec un bon sourire indulgent.

— C'est un répit : je le redeviendrai dès que je ne vous verrai plus... Quand vous êtes là, près de moi, il me semble que nous ne nous quitterons jamais ou que nous nous retrouverons demain...

— Demain! répéta-t-elle.

Et, se reprenant encore :

— La confiance se gagne : vous en avez assez, à cette heure, pour m'en donner un peu!...

Une fine pluie d'automne commençait à tomber. Ils regardèrent le ciel, tout noir, tout bas, l'air qui s'embrumait, les gouttelettes déjà serrées qui s'accrochaient aux brins d'herbe.

— Il faudrait rentrer, dit Irène en se levant.

— Nous causions si bien! répondit Lysel. Pourquoi la pluie vient-elle nous gâter notre dernière promenade!...

Comme si ces mots ramenaient les sombres pressentimens dans l'esprit d'Irène, elle les répéta, à demi-voix, d'un accent profond qui en changeait le sens :

— Notre dernière promenade!...

Pour redescendre, ils passèrent au pied des rocailles, par

la gorge étroite où s'épaississaient les ombres du crépuscule. Le silence était plus profond : les bruits éloignés de la route ne leur parvenaient plus. Ils n'entendaient que le crépitement de la pluie sur les feuilles sèches. Ils se sentaient bien seuls, dans cet enfoncement, aux approches de la nuit, gardés de loin par les arbres que l'automne dépouillait. Lysel s'arrêta, en appelant :

— Irène !...

Comme elle s'arrêtait aussi, il la serra contre sa poitrine et lui baisa les lèvres, en balbutiant :

— Au revoir !... Au revoir !...

Elle voulut lui renvoyer cette parole d'espérance : elle ne put. Une main ténébreuse lui fermait la bouche. Elle respirait une haleine de mort. Elle eut la sensation foudroyante d'un affreux déchirement; raidissant ses forces pour repousser ce souffle d'agonie, elle ne parvint qu'à en dissimuler l'horreur, et gémit, malgré elle, d'une voix d'enfant qui expire :

— Adieu !... Adieu !...

Lysel eut-il l'obscure intuition de l'appel terrible qu'elle entendait si clairement ? Il ne lui demanda pas de corriger ce mot fatal. Mais ils ne le répétèrent plus, en se quittant un peu plus tard au bord du fleuve qui les avait ramenés. Irène s'éloigna dans le soir et la pluie. Lysel, appuyé au parapet, suivit des yeux la silhouette que l'ombre effaçait. Quand il ne la vit plus, il lui sembla qu'il restait seul à jamais, perdu dans le vaste monde où il allait errer...

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE *CAHIER ROUGE*

DE

BENJAMIN CONSTANT [1]

MA VIE (1767-1787)

I

Lorsqu'il y a quelques mois, Ferdinand Brunetière encourageait Mme la baronne Constant de Rebecque à faire connaître ce fragment inédit de l'autobiographie de Benjamin Constant, et, pour triompher de ses hésitations, vaincre ses derniers scrupules à ce sujet, lui proposait de le présenter lui-même au public, il lui écrivait : « Je vous ferai dix lignes d'introduction. Cela suffira. Benjamin Constant se passe de réclame. » La publication ayant dû être retardée, la promesse n'a pu, hélas ! être tenue. Mais après avoir reçu communication de la lettre qu'il adressait, le 30 juin, à Mme la baronne Constant de Rebecque, nous avons pensé que cette lettre était préférable à toute autre préface pour présenter à nos lecteurs le *Cahier rouge*. Cette confession de Benjamin Constant relative à ses premières années de jeunesse pourrait sans doute à elle seule suffire pour expliquer la vie et faire comprendre le caractère de l'auteur d'*Adolphe*.

Voici cette lettre qui restera en quelque sorte un suprême hommage à celui à qui doit revenir l'honneur de cette publication.

(1) Le *Cahier rouge* de Benjamin Constant provient de la succession de son cousin germain, M. Auguste Constant de Rebecque d'Hermenches, et appartient actuellement à l'arrière-petit-fils de ce dernier, Marc-Rodolphe Constant de Rebecque.

Seul M. Philippe Godet a eu connaissance du manuscrit avec l'autorisation de la famille de Constant et en a fait quelques extraits pour son ouvrage : *Mme de Charrière et ses amis*, paru en 1906, et couronné par l'Académie française.

Paris, 30 juin 1906.

MADAME,

Est-il vraiment impossible de publier dans un prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes* le *Cahier rouge* de Benjamin Constant? L'occasion serait en effet plus favorable en ce moment qu'elle ne l'a été en aucun temps. L'Académie française vient de couronner le livre de M. Ph. Godet sur *Madame de Charrière*, et il en sera rendu compte dans un prochain numéro de la *Revue*. Je crois vous avoir dit que j'étais en possession de la *Correspondance de B. Constant* avec *P. de Barante*, et que je n'attendais pour la donner que d'avoir pu au préalable publier le *Cahier rouge*. Vous avez sans doute connaissance du volume de M. V. Glachant intitulé, assez bizarrement d'ailleurs : *Benjamin Constant sous l'œil du Guet*. Vous n'ignorez pas qu'on imprime pour les faire paraître assez prochainement deux gros volumes d'un M. Rudler sur *Benjamin Constant*. Toutes ces publications ne peuvent manquer d'éveiller l'attention de la critique, et Benjamin Constant va redevenir un sujet d'études politiques et littéraires, et sans doute quelqu'un voudra lui consacrer le livre qu'on n'a pas encore écrit sur lui.

Mais en de telles conditions, et pour ne point parler du « service rendu, » ai-je besoin d'insister pour vous dire quel heureux effet produirait la publication du *Cahier rouge?* Je vous disais que le moment n'a jamais *été* plus favorable, je crois pouvoir dire qu'il ne le *sera* jamais. Et si je ne vous en dis pas davantage, c'est que vous le savez comme moi.

Ces conditions suffiront-elles, Madame, pour vaincre une résistance que je ne veux pas croire qui soit une *opposition absolue?* Il me semble en tout cas qu'elles pourront peut-être l'ébranler. Si je plaide ma cause d'éditeur, mes argumens n'en sont pas moins dans l'intérêt et de Benjamin lui-même, et du nom de Constant. Si, comme je l'espère, c'est aussi votre conviction, vous réussirez à la faire partager, et j'ai quelque idée qu'en voyant le succès de la publication et la nature de ce succès, l'on ne se repentira pas finalement d'avoir cédé, si j'ose le dire, à *nos* instances.

F. BRUNETIÈRE.

I

Je suis né le 25 octobre 1767, à Lausanne, en Suisse, d'Henriette de Chandieu (1), d'une ancienne famille française (2), réfugiée dans le pays de Vaud pour cause de religion, et de Juste Constant de Rebecque (3), colonel dans un régiment suisse au service de Hollande. Ma mère mourut en couches, huit jours après ma naissance. Le premier gouverneur dont j'ai conservé un souvenir un peu distinct fut un Allemand nommé Stroelin, qui me rouait de coups, puis m'étouffait de caresses pour que je ne me plaignisse pas à mon père. Je lui tins toujours fidèlement parole, mais la chose s'étant découverte malgré moi, on le renvoya de la maison. Il avait eu, du reste, une idée assez ingénieuse, c'était de me faire inventer le grec pour me l'apprendre, c'est-à-dire qu'il me proposa de nous faire à nous deux une langue qui ne serait connue que de nous : je me passionnai pour cette idée. Nous formâmes d'abord un alphabet, où il introduisit les lettres grecques. Puis nous commençâmes un Dictionnaire dans lequel chaque mot français était traduit par un mot grec. Tout cela se gravait merveilleusement dans ma tête, parce que je m'en croyais l'inventeur. Je savais déjà une foule de mots grecs, et je m'occupais de donner à ces mots de ma création des lois générales, c'est-à-dire que j'apprenais la grammaire grecque, quand mon précepteur fut chassé. J'étais alors âgé de cinq ans. J'en avais sept quand mon père m'emmena à Bruxelles, où il voulut diriger lui-même mon éducation. Il y renonça bientôt, et

(1) La famille de Chandieu était du Dauphiné. Antoine de la Roche-Chandieu, pasteur zélé, était aumônier de Henri IV à la bataille de Coutras. Ils émigrèrent en Suisse pour cause de religion.

Voyez, pour plus de détails : *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, précédées d'une Introduction par Jean H. Menos, Albert Savine. Paris, 1888.

(2) Les Constant de Rebecque sont originaires d'Aire-en-Artois. L'un d'eux passa du service de Charles-Quint à celui de Henri IV dont il sauva la vie à la bataille de Coutras. Ayant embrassé la Religion réformée, ils se réfugièrent en Suisse lors des persécutions. Plusieurs d'entre eux suivirent la carrière des armes au service des Pays-Bas. Le père de Benjamin fut du nombre.

(3) « M. Juste de Constant avait une figure imposante, beaucoup d'esprit et de singularité dans le caractère. Il était défiant, aimait à cacher ses actions, changeait facilement de principes et de façons de penser. Il eut des amis et des ennemis violens. »

M[lle] de Chandieu était belle et d'un caractère angélique. Elle mourut après deux ans, de mariage, et ce malheur a influé sur tout le reste de la vie de son mari. » *Journal* de Rosalie de Constant : *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, par Lucie Achard. Eggimann, Genève, 1902.

me donna pour précepteur un Français, M. de la Grange, qui était entré comme chirurgien-major dans son régiment. Ce M. de la Grange faisait profession d'être athée. C'était du reste, autant qu'il m'en souvient, un homme assez médiocre, fort ignorant, et d'une vanité excessive. Il voulut séduire la fille d'un maître de musique chez qui je prenais des leçons. Il eut plusieurs aventures assez scandaleuses. Enfin il se logea avec moi dans une maison suspecte, pour être moins gêné dans ses plaisirs. Mon père arriva furieux de son régiment, et M. de Lagrange fut chassé. En attendant que j'eusse un autre mentor, mon père me plaça chez mon maître de musique. J'y demeurai quelques mois. Cette famille que le talent du père avait sortie de la classe la plus commune me nourrissait et me soignait fort bien, mais ne pouvait rien pour mon éducation; j'avais quelques maîtres dont j'esquivais les leçons, et l'on avait mis à ma disposition un cabinet littéraire du voisinage dans lequel il y avait tous les romans du monde, et tous les ouvrages irréligieux alors à la mode. Je lisais huit à dix heures par jour tout ce qui me tombait sous la main, depuis les ouvrages de La Mettrie jusqu'aux romans de Crébillon. Ma tête et mes yeux s'en sont ressentis pour toute ma vie. Mon père qui, de temps en temps, venait me voir, rencontra un ex-jésuite qui lui proposa de se charger de moi. Cela n'eut pas lieu, je ne sais pourquoi. Mais dans le même temps un ex-avocat français, qui avait quitté son pays pour d'assez fâcheuses affaires et qui étant à Bruxelles, avec une fille qu'il faisait passer pour sa gouvernante, voulait former un établissement d'éducation, s'offrit et parla si bien que mon père crut avoir trouvé un homme admirable. M. Gobert consentit pour un prix très haut à me prendre chez lui. Il ne me donna que des leçons de latin qu'il savait mal, et d'histoire, qu'il ne m'enseignait que pour avoir une occasion de me faire copier un ouvrage qu'il avait composé sur cette matière et dont il voulait avoir plusieurs copies. Mais mon écriture était si mauvaise et mon inattention si grande, que chaque copie était à recommencer, et pendant plus d'un an que j'y ai travaillé, je n'ai jamais été plus loin que l'avant-propos. M. Gobert cependant et sa maîtresse, étant devenus l'objet des propos publics, mon père en fut averti. Il s'ensuivit des scènes dont je fus témoin et je sortis de chez ce troisième précepteur, convaincu pour la troisième fois que ceux qui étaient chargés de m'instruire et de me corriger étaient eux-mêmes des hommes très ignorans et très immoraux. Mon père

me ramena en Suisse, où je passai quelque temps, sous sa seule inspection, à sa campagne. Un de ses amis lui ayant parlé d'un Français d'un certain âge qui vivait retiré à la Chaux-de-Fonds près de Neuchâtel, et qui passait pour avoir de l'esprit et des connaissances, il prit des informations, dont le résultat fut que M. Duplessis, — c'était le nom de ce Français, — était un moine défroqué qui s'était échappé de son couvent, avait changé de religion et se tenait caché, pour n'être pas poursuivi, même en Suisse, par la France. Quoique ces renseignemens ne fussent pas très favorables, mon père fit venir M. Duplessis qui se trouva valoir mieux que sa réputation. Il devint donc mon quatrième précepteur. C'était un homme d'un caractère très faible, mais bon et spirituel. Mon père le prit tout de suite en très grand dédain, et ne s'en cacha point avec moi, ce qui était une mauvaise préparation pour la relation d'instituteur et d'élève. M. Duplessis remplit ses devoirs du mieux qu'il put et me fit faire assez de progrès. Je passai un peu plus d'un an avec lui, tant en Suisse qu'à Bruxelles et en Hollande. Au bout de ce temps, mon père s'en dégoûta, et forma le projet de me placer dans une université d'Angleterre. M. Duplessis nous quitta pour être gouverneur d'un jeune comte d'Aumale. Malheureusement, ce jeune homme avait une sœur assez belle et très légère dans sa conduite, elle s'amusa à faire tourner la tête au pauvre moine, qui en devint passionnément amoureux. Il cachait son amour parce que son état, ses cinquante ans et sa figure lui donnaient peu d'espérance, lorsqu'il découvrit qu'un perruquier moins vieux et moins laid était plus heureux que lui. Il fit mille folies qu'on traita avec une sévérité impitoyable. Sa tête se perdit et il finit par se brûler la cervelle. Cependant mon père partit avec moi pour l'Angleterre, et, après un séjour très court à Londres, il me conduisit à Oxford. Il s'aperçut bientôt que cette université, où les Anglais ne vont finir leurs études qu'à vingt ans, ne pouvait convenir à un enfant de treize. Il se borna donc à me faire apprendre l'anglais, à faire quelques courses dans les environs pour son amusement, et nous repartîmes au bout de deux mois, avec un jeune Anglais qu'on avait recommandé à mon père comme propre à me donner des leçons, sans avoir le titre et les prétentions d'un gouverneur, choses que mon père avait prises en horreur, par quatre expériences successives. Mais il en fut de cette cinquième tentative comme des précédentes. A peine M. May fut-il en route avec nous, que mon père le trouva ridi-

cule et insupportable. Il me mit dans la confidence de ses impressions, et de la sorte mon nouveau camarade ne fut plus pour moi qu'un objet de moquerie et de dérision perpétuelle.

M. May passa un an et demi à nous accompagner en Suisse et en Hollande. Nous séjournâmes assez longtemps dans la petite ville de Gertruydenberg. Là, je devins, pour la première fois, amoureux. Ce fut de la fille du commandant, vieux officier, ami de mon père. Je lui écrivais toute la journée de longues lettres que je ne lui remettais pas : et je partis sans lui avoir déclaré ma passion, qui survécut bien de deux mois à mon départ. Je l'ai revue depuis : et l'idée que je l'avais aimée lui avait laissé un intérêt ou peut-être simplement une curiosité assez vive sur ce qui me regardait. Elle eut une fois le mouvement de me questionner sur mes sentimens pour elle ; mais on nous interrompit. Quelque temps après elle se maria et mourut en couches. Mon père qui n'aspirait qu'à se débarrasser de M. May, saisit la première occasion de le renvoyer en Angleterre. Nous retournâmes en Suisse où il eut recours, pour me faire prendre quelques leçons, à un M. Bridel, homme assez instruit, mais très pédant et très lourd. Mon père fut bientôt choqué de l'importance, de la familiarité, du mauvais ton du nouveau Mentor qu'il m'avait choisi ; et dégoûté, par tant d'essais inutiles, de toute éducation domestique, il se décida à me placer, à quatorze ans, dans une Université d'Allemagne. Le Margrave d'Anspach, qui était alors en Suisse, dirigea son choix sur Erlang. Mon père m'y conduisit et me présenta lui-même à la petite Cour de la margrave de Bareith, qui y résidait. Elle nous reçut avec tout l'empressement qu'ont les princes qui s'ennuient pour les étrangers qui les amusent, elle me prit en grande amitié. En effet, comme je disais tout ce qui me passait par la tête, que je me moquais de tout le monde, et que je soutenais avec assez d'esprit les opinions les plus biscornues, je devais être, pour une Cour allemande, un assez divertissant personnage. Le Margrave d'Anspach me traita de son côté avec la même faveur. Il me donna un titre à sa Cour, où j'allai jouer au pharaon et faire des dettes de jeu que mon père eut le tort et la bonté de payer.

Pendant la première année de mon séjour à cette Université, j'étudiai beaucoup, mais je fis en même temps mille extravagances. La vieille Margrave me les pardonnait toutes et ne m'en aimait que mieux : et dans cette petite ville, ma faveur à la Cour faisait taire tous ceux qui me jugeaient plus sévèrement. Mais je

voulus me donner la gloire d'avoir une maîtresse. Je choisis une fille d'une assez mauvaise réputation et dont la mère avait, dans je ne sais quelle occasion, fait à la Margrave je ne sais quelles impertinences. Le bizarre de la chose c'est que, d'un côté, je n'aimais point cette fille, et que, de l'autre, elle ne se donna point à moi. Je suis le seul homme vraisemblablement auquel elle ait résisté. Mais le plaisir de faire et d'entendre dire que j'entretenais une maîtresse me consolait, et de passer ma vie avec une personne que je n'aimais point et de ne pas posséder la personne que j'entretenais. La Margrave fut très offensée de ma liaison à laquelle ses représentations ne firent que m'attacher davantage. Ces représentations remplissaient mon but qui était qu'on parlât de moi. En même temps, la mère de ma prétendue maîtresse toujours pleine de haine contre la Margrave, et flattée de l'espèce de rivalité qui s'était établie entre une princesse et sa fille, ne cessait de me pousser à toutes sortes de procédés offensans contre la Cour. Enfin la Margrave perdit patience et me fit défendre de paraître chez elle. Je fus d'abord très affligé de ma disgrâce, et je tentai de reconquérir la faveur que j'avais pris à tâche de perdre. Je ne réussis pas. Tous ceux que cette faveur avait empêchés de dire du mal de moi s'en dédommagèrent. Je fus l'objet d'un soulèvement et d'un blâme général. La colère et l'embarras me firent encore faire quelques sottises. Enfin, mon père, instruit de tout ce qui se passait par la Margrave, m'ordonna de le rejoindre à Bruxelles, et nous partîmes ensemble pour Édimbourg. Nous arrivâmes dans cette ville le 8 juillet 1783. Mon père y avait d'anciennes connaissances, qui nous reçurent avec tout l'empressement de l'amitié et toute l'hospitalité qui caractérise la nation écossaise. Je fus placé chez un professeur de médecine qui tenait des pensionnaires.

Mon père ne séjourna que trois semaines en Écosse. Après son départ, je me mis à l'étude avec une grande ferveur, et alors commença l'année la plus agréable de ma vie. Le travail était à la mode parmi les jeunes gens d'Édimbourg. Ils formaient plusieurs réunions littéraires et philosophiques : je fus de quelques-unes, et je m'y distinguai comme écrivain et comme orateur, quoique dans une langue étrangère. Je contractai plusieurs liaisons très étroites avec des hommes qui, pour la plupart, se sont fait connaître en avançant en âge ; de ce nombre sont Mackintosh, actuellement grand juge à Bombay, Laïng, un des meilleurs continuateurs de Robertson, etc. Parmi tous ces jeunes

gens, celui qui semblait promettre le plus était le fils d'un marchand de tabac, nommé John Wilde. Il avait sur tous ses amis une autorité presque absolue, bien que la plupart lui fussent très supérieurs par la naissance et par la fortune : ses connaissances étaient immenses, son ardeur d'étude infatigable, sa conversation brillante, son caractère excellent. Après être parvenu par son mérite à la place de professeur et avoir publié un livre qui avait commencé sa réputation d'une manière très avantageuse, il est devenu fou furieux et actuellement, s'il n'est pas mort, il est enchaîné dans un cachot sur la paille. Misérable espèce humaine, qu'est-ce que de nous et de nos espérances! Je vécus environ dix-huit mois à Édimbourg, m'amusant beaucoup, m'occupant assez et ne faisant dire que du bien de moi. Le malheur voulut qu'un petit Italien qui me donnait des leçons de musique, me fît connaître une banque de pharaon que tenait son frère. Je jouai, je perdis, je fis des dettes à droite et à gauche, et tout mon séjour fut gâté. Le temps que mon père avait fixé pour mon départ étant arrivé, je partis en promettant à mes créanciers de les payer, mais en les laissant fort mécontens et ayant donné contre moi des impressions très défavorables; je passai par Londres où je m'arrêtai fort inutilement trois semaines, et j'arrivais à Paris dans le mois de mars 1785. Mon père avait fait pour moi un arrangement qui m'aurait valu des agrémens de tout genre si j'avais su et voulu en profiter. Je devais loger chez M. Suard qui réunissait chez lui beaucoup de gens de lettres, et qui avait promis de m'introduire dans la meilleure société de Paris. Mais mon appartement n'étant pas prêt, je débarquai dans un hôtel garni; j'y fis connaissance avec un Anglais fort riche et fort libertin; je voulus l'imiter dans ses folies, et je n'avais pas été un mois à Paris que j'avais des dettes par-dessus la tête. Il y avait bien un peu de la faute de mon père qui m'envoyait à dix-huit ans, sur ma bonne foi, dans un lieu où je ne pouvais manquer de faire fautes sur fautes. J'allai cependant à la fin loger chez M. Suard et ma conduite devint moins extravagante.

Mais les embarras dans lesquels je m'étais jeté en débutant eurent des suites qui influèrent sur tout mon séjour. Pour comble de malheur, mon père crut devoir me placer sous une surveillance quelconque, et s'adressa pour cet effet à un ministre protestant, chapelain de l'ambassadeur de Hollande. Celui-ci crut faire merveille en lui recommandant un nommé Baumier, qui s'était pré-

senté à lui comme un protestant, persécuté pour cause de religion par sa famille. Ce Baumier était un homme perdu de mœurs, sans fortune, sans asile, un véritable chevalier d'industrie de la plus mauvaise espèce. Il tâcha de s'emparer de moi, en se mettant de moitié dans toutes les sottises que je voulais faire, et il ne tint pas à lui que je n'adoptasse le genre de vie le plus dissolu et le plus abject. Comme, indépendamment de tous ses vices, il était sans esprit, fort ennuyeux et très insolent, je me lassai bientôt d'un homme qui ne faisait que m'accompagner chez des filles et m'emprunter de l'argent, et nous nous brouillâmes. Il écrivit, je crois, à mon père, et il exagéra, je suppose, le mal qu'il y avait à dire de moi, quoique la vérité fût déjà très suffisante. Mon père arriva lui-même à Paris et m'emmena à Bruxelles, où il me laissa pour retourner à son régiment. Je restai à Bruxelles depuis le mois d'août jusqu'à la fin de novembre, partageant mon temps entre les maisons d'Anet et d'Aremberg, anciennes connaissances de mon père, et qui, en cette qualité, me firent un très bon accueil, et une coterie de Genevois, plus obscure, mais qui me devint bien plus agréable. Il y avait dans cette coterie une femme d'environ vingt-six à vingt-huit ans, d'une figure fort séduisante et d'un esprit fort distingué. Je me sentais entraîné vers elle, sans me l'avouer bien clairement, lorsque, par quelques mots qui me surprirent d'abord encore plus qu'ils ne me charmèrent, elle me laissa découvrir qu'elle m'aimait. Il y a, dans le moment où j'écris, vingt-cinq ans d'écoulés depuis le moment où je fis cette découverte, et j'éprouve encore un sentiment de reconnaissance en me retraçant le plaisir que j'en ressentis.

Mme Johannot, c'était son nom, s'est placée dans mon souvenir, différemment de toutes les femmes que j'ai connues : ma liaison avec elle a été bien courte et s'est réduite à bien peu de chose. Mais elle ne m'a fait acheter les sensations douces qu'elle m'a données par aucun mélange d'agitation ou de peine : et à quarante-quatre ans je lui sais encore gré du bonheur que je lui ai dû lorsque j'en avais dix-huit. La pauvre femme a fini bien tristement. Mariée à un homme très méprisable de caractère et de mœurs très corrompues, elle fut d'abord traînée par lui à Paris où il se mit au service du parti qui dominait, devint, quoique étranger, membre de la Convention, condamna le Roi à mort et continua jusqu'à la fin de cette trop célèbre assemblée à y jouer un rôle lâche et équivoque. Elle fut ensuite reléguée dans

un village d'Alsace pour faire place à une maîtresse que son mari entretenait dans sa maison, elle fut enfin rappelée à Paris pour y vivre avec cette maîtresse que son mari voulait l'obliger à servir, et les mauvais traitemens dont il l'accabla la poussèrent à s'empoisonner. J'étais alors à Paris moi-même et je demeurais dans son voisinage : mais j'ignorais qu'elle y fût, et elle est morte à quelques pas d'un homme qu'elle avait aimé et qui n'a jamais pu entendre prononcer son nom sans être ému jusqu'au fond de l'âme; elle est morte, dis-je, se croyant oubliée et abandonnée de toute la terre. Il y avait à peine un mois que je jouissais de son amour, quand mon père vint me prendre pour me ramener en Suisse. M[me] Johannot et moi nous nous écrivîmes de tristes et tendres lettres, au moment de mon départ. Elle me donna une adresse sous laquelle elle consentit à ce que je continuasse à lui écrire : mais elle ne me répondit pas. Je me consolai sans l'oublier, et l'on verra que bientôt d'autres objets prirent sa place. Je la revis deux ans après une seule fois à Paris, quelques années avant ses malheurs. Je me repris de goût pour elle, je lui fis une seconde visite; elle était partie : lorsqu'on me le dit, j'éprouvai une émotion d'une nature tout à fait extraordinaire par sa tristesse et sa violence. C'était une sorte de pressentiment funeste que sa fin déplorable n'a que trop justifié. De retour en Suisse, je passai de nouveau quelque temps à la campagne, étudiant à bâtons rompus et m'occupant d'un ouvrage dont la première idée m'était venue à Bruxelles, et qui, depuis, n'a jamais cessé d'avoir un grand attrait pour moi : c'était une histoire du polythéisme. Je n'avais alors aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du XVIII[e] siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais emparé d'une assertion de l'auteur de l'*Esprit*, qui prétend que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme; et je voulais appuyer cette assertion, que je n'avais ni approfondie, ni examinée, de quelques faits pris au hasard et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. Si j'avais été moins paresseux, et que je me fusse moins abandonné à toutes les impressions qui m'agitaient, j'aurais peut-être achevé en deux ans un très mauvais livre, qui m'aurait fait une petite réputation éphémère dont j'eusse été bien satisfait. Une fois engagé par amour-propre, je n'aurais pu

changer d'opinion : et le premier paradoxe ainsi adopté m'aurait enchaîné pour toute ma vie. Si la paresse a des inconvéniens, elle a bien aussi des avantages. Je ne me bornai pas longtemps à une vie paisible et studieuse, de nouvelles amours vinrent me distraire, et comme j'avais trois ans de plus qu'à Erlang, je fis aussi trois fois plus de folies. L'objet de ma passion était une Anglaise, d'environ trente à trente-cinq ans, femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Turin. Elle avait été très belle et avait encore un très joli regard, des dents superbes, et un charmant sourire. Sa maison était fort agréable, on y jouait beaucoup, de sorte que je trouvais à y contenter un goût plus vif encore que celui que la dame elle-même m'inspirait. Mme Trevor était extrêmement coquette et avait le petit esprit fin et maniéré que la coquetterie donne aux femmes qui n'en ont pas d'autre. Elle vivait assez mal avec son mari dont elle était presque toujours séparée : et il y avait toujours à sa suite cinq ou six jeunes Anglais. Je commençai par me jeter dans sa société parce qu'elle était plus brillante et plus animée que toute autre à Lausanne. Ensuite, voyant que la plupart des jeunes gens qui l'entouraient lui faisaient la cour, je me mis en tête de lui plaire. Je lui écrivis une belle lettre pour lui déclarer que j'étais amoureux d'elle. Je lui remis cette lettre un soir, et retournai le lendemain pour recevoir sa réponse. L'agitation que me causait l'incertitude sur le résultat de ma démarche m'avait donné une sorte de fièvre qui ressemblait assez à la passion que d'abord je n'avais voulu que feindre. Mme Trevor me répondit par écrit, comme cela était indiqué dans la circonstance. Elle me parlait de ses liens et m'offrait la plus tendre amitié. J'aurais dû ne pas m'arrêter à ce mot et voir jusqu'où cette amitié nous aurait conduits. Au lieu de cela, je crus adroit de montrer le plus violent désespoir de ce qu'elle ne m'offrait que de l'amitié en échange de mon amour : et me voilà à me rouler par terre et à me frapper la tête contre la muraille sur ce malheureux mot d'amitié. La pauvre femme, qui probablement avait eu affaire à des gens plus avisés, ne savait comment se conduire dans cette scène, d'autant plus embarrassante pour elle que je ne faisais aucun mouvement qui la mît à même de la terminer d'une manière agréable pour tous deux.

Je me tenais toujours à dix pas et quand elle s'approchait de moi pour me calmer ou me consoler, je m'éloignais en lui répétant que, puisqu'elle n'avait pour moi que de l'amitié, il ne me

restait plus qu'à mourir. Elle ne put tirer de moi autre chose pendant quatre heures, et je m'en allai, la laissant, je crois, très ennuyée d'un amant qui disputait sur un synonyme. Je passai de la sorte trois ou quatre mois, devenant chaque jour plus amoureux, parce que je me butais, chaque jour, plus contre une difficulté que j'avais créée moi-même, et ramené d'ailleurs chez Mme Trevor, au moins autant par mon goût pour le jeu que par mon ridicule amour; Mme Trevor se prêtait à la bizarrerie de mon manège avec une patience admirable. Elle répondait à toutes mes lettres, me recevait chez elle tête à tête et me gardait jusqu'à trois heures du matin. Mais elle n'y gagna rien ni moi non plus. J'étais d'une timidité excessive, et d'un emportement frénétique; je ne savais pas encore qu'il fallait prendre au lieu de demander; je demandais toujours et je ne prenais jamais. Mme Trevor dut me trouver un amant d'une singulière espèce. Mais comme les femmes aiment toujours tout ce qui prouve qu'elles sont propres à inspirer une grande passion, elle s'accommoda de mes manières et ne m'en reçut pas plus mal. Je devins jaloux d'un Anglais qui ne se souciait pas le moins du monde de Mme Trevor, je voulus le forcer à se battre avec moi. Il crut m'apaiser en me déclarant que, loin d'aller sur mes brisées, il ne trouvait pas même Mme Trevor agréable. Je voulus alors me battre avec lui parce qu'il ne rendait pas justice à la femme que j'aimais. Nos pistolets étaient déjà chargés lorsque mon Anglais, qui n'avait aucune envie d'un duel aussi ridicule, s'en tira fort adroitement. Il voulut des seconds et m'annonça qu'il leur dirait pourquoi je lui avais cherché querelle. J'eus beau lui représenter qu'il devait me garder un pareil secret, il se moqua de moi, et je dus renoncer à ma brillante entreprise pour ne pas compromettre la dame de mes pensées. L'hiver étant venu, mon père me dit de me préparer à le suivre à Paris. Mon désespoir fut sans bornes, Mme Trevor y parut très sensible. Je la pris souvent dans mes bras, j'arrosai ses mains de mes larmes, j'allai passer des nuits à pleurer sur un banc où je l'avais vue assise; elle pleurait avec moi; et si j'avais voulu ne plus disputer sur les mots, j'aurais peut-être eu des succès plus complets. Mais tout se borna à un chaste baiser sur des lèvres tant soit peu fanées. Je partis enfin dans un état de douleur inexprimable, Mme Trevor me promit de m'écrire, et on m'emmena. Ma souffrance était tellement visible qu'encore deux jours après, un de mes cousins, qui voyageait avec nous, voulut proposer à mon

père de me renvoyer en Suisse (1), persuadé qu'il était que je ne soutiendrais pas le voyage. Enfin, je le soutins et nous arrivâmes. Je trouvai une lettre de Mme Trevor. La lettre était froide, mais je lui sus gré de m'avoir tenu sa promesse, je répondis dans le langage de l'amour le plus passionné, j'obtins une seconde lettre un peu plus insignifiante que la première; de mon côté, je me refroidis pendant que nos lettres couraient la poste; je n'écrivis plus, et notre liaison finit. Je revis pourtant Mme Trevor, à Paris trois mois après : je n'éprouvai aucune émotion, et je crois que la sienne ne fut causée que par la surprise de voir en moi un détachement aussi complet. La pauvre femme continua encore quelques années son métier de coquette, et se donna beaucoup de ridicules, puis elle retourna en Angleterre où elle devint, m'a-t-on dit, à peu près folle d'attaques de nerfs.

Ces premiers mois de mon séjour à Paris furent très agréables. Je fus parfaitement reçu par la société de M. Suard, chez qui j'allai demeurer de nouveau (2). Mon esprit qui manquait alors tout à fait de solidité et de justesse, mais qui avait une tournure épigrammatique très amusante, mes connaissances qui, bien que fort décousues, étaient supérieures à celles de la plupart des gens de lettres de la génération qui s'élevait, l'originalité de mon caractère, tout cela parut piquant. Je fus fêté par toutes les femmes de la coterie de Mme Suard, et les hommes pardonnèrent à mon âge une impertinence qui, n'étant pas dans les manières, mais dans les jugemens, était moins aperçue et moins offensante. Cependant quand je me souviens de ce que je disais alors et du dédain raisonné que je témoignais à tout le monde, je suis encore à concevoir comment on a pu le tolérer. Je me rappelle qu'un jour, rencontrant un des hommes de notre société qui avait trente ans de plus que moi, je me mis à causer avec lui, et

(1) « Mon oncle Juste menait à Paris son fils Benjamin pour achever son éducation et entrer dans le monde. Nous fîmes la route ensemble. Mon oncle était un homme de beaucoup d'esprit, mais d'un caractère difficile, caustique et impérieux. Il avait une ambition sans bornes pour son fils et sacrifia beaucoup pour lui donner une brillante éducation. » *Journal* de Charles de Constant, M. C. C. Bibliothèque de Genève.

(2) « Benjamin et moi sommes liés étroitement, il est revenu de ses idées sinistres. J'ai soupé vendredi chez Mme Staël; en confidence, je vous dirai que je m'y ennuyai à la mort, que je déteste le ton pédant et haut de cette personne. N'en disons point de mal car elle me fait des honnêtetés. La société de Mme Suard est celle qui me plait davantage. »

(Benjamin ne fit la connaissance de Mme de Staël qu'en septembre 1794.)

Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, lettre de son frère Charles. Eggimann, Genève.

ma conversation roula comme à l'ordinaire sur les ridicules de tous ceux que nous voyions tous les jours. Après m'être bien moqué de chacun l'un après l'autre, je pris tout à coup celui avec lequel j'avais causé par la main, et je lui dis : « Je vous ai bien fait rire aux dépens de tous nos amis, mais n'allez pas croire que, parce que je me suis moqué d'eux avec vous, je sois tenu à ne pas me moquer de vous avec eux ; je vous avertis que nous n'avons point fait ce traité. » Le jeu qui m'avait déjà causé tant de peines, et qui m'en a tant causées depuis, vint troubler ma vie et gâter tout ce que la bonté de mon père avait fait pour moi. J'avais connu en Suisse chez Mme Trevor une vieille Française, Mme de Bourbonne, joueuse à l'excès, d'ailleurs bonne femme et assez originale : elle jouait en voiture, elle jouait au lit, elle jouait au bain, le matin, la nuit, le soir, toujours et partout, quand elle le pouvait. J'allai la voir à Paris, elle y avait tous les jours un quinze, et je m'empressai d'en être. J'y perdais régulièrement tout ce que j'apportais, et j'y apportais tout ce qu'on me payait par ordre de mon père et tout ce que je pouvais emprunter, ce qui heureusement n'était pas très considérable, quoique je ne négligeasse aucun moyen de faire des dettes. Il m'arriva à ce sujet une aventure assez plaisante, avec une des plus vieilles femmes de la société de Mme Suard. C'était Mme Saurin, femme de Saurin le philosophe et l'auteur de *Spartacus*, elle avait été fort belle et s'en souvenait toute seule, car elle avait soixante-cinq ans. Elle m'avait témoigné beaucoup d'amitié, et bien que j'eusse le tort de me moquer un peu d'elle, j'avais en elle plus de confiance qu'en toute autre personne à Paris. Un jour je venais de perdre chez Mme de Bourbonne tout l'argent que j'avais, et tout ce que j'avais pu jouer sur parole ; embarrassé de payer, je m'avisai de recourir à Mme Saurin pour qu'elle me prêtât ce qui me manquait. Mais désapprouvant moi-même la démarche que je faisais, je lui écrivis au lieu de lui en parler, et je lui fis dire que je viendrais prendre sa réponse dans l'après-dînée. J'y fus en effet, je la trouvai seule. Ma timidité naturelle, augmentée par la circonstance, fit que j'attendis longtemps qu'elle me parlât de mon billet ; enfin, comme elle ne m'en disait pas un mot, je me déterminai à rompre le silence, et je commençai en rougissant, en baissant les yeux, et d'une voix fort émue : « Vous serez peut-être étonnée, lui dis-je, de la démarche que je fais, je serais bien fâché de vous avoir donné contre moi des impressions défavorables par une chose que je

ne vous aurais pas confiée, si votre affection si douce pour moi ne m'y avait encouragée ; l'aveu que je vous ai fait et dont votre silence me fait craindre que vous ne soyez blessée, m'a été arraché par un mouvement irrésistible de confiance en vous. » Je disais tout cela en m'arrêtant à chaque mot, et sans regarder Mme Saurin. Comme pourtant elle ne répondait point, je levai les yeux, et je vis par son air de surprise qu'elle ne concevait rien à ma harangue.

Je lui demandai si elle n'avait pas reçu ma lettre. Il se trouva que non. Me voilà bien plus interdit, et j'aurais volontiers repris toutes mes paroles, sauf à trouver d'autres moyens de sortir de l'embarras où je me trouvais. Mais il n'y avait plus de ressources. Il fallait achever. Je repris donc : « Vous avez été si bonne pour moi, vous m'avez témoigné tant d'intérêt. Peut-être en ai-je trop présumé. Mais il y a des momens où la tête d'un homme se perd. Je ne me consolerais jamais si j'avais porté atteinte à votre amitié. Permettez-moi de ne plus vous parler de cette malheureuse lettre. Laissez-moi vous cacher ce qui ne m'était échappé que dans un moment de trouble. — Non, me dit-elle, pourquoi doutez-vous de mon cœur ? Je veux tout savoir, achevez, achevez. » Et elle couvrit de ses mains son visage, et elle tremblait de tout son corps. Je vis clairement qu'elle avait pris tout ce que je venais de lui dire pour une déclaration d'amour. Ce quiproquo, son émotion, et un grand lit de damas rouge qui était à deux pas de nous, me jetèrent dans une inexprimable terreur. Mais je devins furieux comme un poltron révolté et je me hâtai de dissiper l'équivoque. « Au fond, lui dis-je, je ne sais pourquoi je vous ennuie si longtemps d'une chose fort peu importante. J'ai eu la sottise de jouer, j'ai perdu un peu plus que je n'ai en ce moment, et je vous ai écrit pour savoir si vous pourriez me rendre le service de me prêter ce qui me manque pour m'acquitter. » Mme Saurin resta immobile. Ses mains descendirent de son visage qu'il n'était plus nécessaire de couvrir. Elle se leva sans mot dire et me compta l'argent que je lui avais demandé. Nous étions si confondus, elle et moi, que tout se passa en silence. Je n'ouvris même pas la bouche pour la remercier.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

A PROPOS D'UN MOT LATIN [1]

COMMENT LES ROMAINS ONT CONNU *L'HUMANITÉ*

II

On n'avait pas perdu, chez les Romains, le souvenir de la société de Scipion Émilien, mais on en a assez peu parlé. Outre qu'en général l'histoire se tient volontiers sur les hauteurs, et n'aime pas à en descendre, chez les peuples antiques la vie extérieure avait tant d'importance qu'ils ne sont guère occupés que de ce qui se passait sur la place publique. Il ne nous est donc pas facile, après tant de siècles, de pénétrer dans une maison privée. Il faut l'essayer pourtant, et, avec les quelques renseignemens qui nous restent, prendre quelque idée de ce qu'on y pouvait faire et tâcher de connaître les personnes qui s'y réunissaient.

Nous y rencontrons d'abord deux poètes qui comptent parmi les plus illustres de Rome, Térence et Lucilius. Les satires de Lucilius sont presque entièrement perdues, et, par un fâcheux hasard, dans les fragmens que nous en avons conservés, il est peu question de Scipion et de ses amis, quoiqu'il les eût beaucoup fréquentés. Avec Térence, nous sommes plus heureux. Nous savons qu'il était lié avec eux dès le début de sa carrière, et l'on peut croire qu'ils sont intervenus en sa faveur à propos

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

de la représentation de l'*Andrienne*, sa première comédie. L'histoire en est piquante, et, quoiqu'elle soit très connue, comme c'est la première mention qui nous soit restée d'eux, il convient de la rappeler.

I

A Rome, aussi bien que dans la Grèce, les représentations dramatiques étaient de grandes solennités. Elles intéressaient à la fois la religion et la politique, et, comme elles ne se produisaient guère que cinq ou six fois par an, on les attendait avec une grande curiosité. Elles donnaient lieu à des compétitions ardentes et mettaient aux prises d'abord les diverses troupes de comédiens qui se disputaient l'honneur et le profit d'être choisies pour donner des représentations à Rome, puis, dans chaque troupe, les différens acteurs qui recevaient des récompenses particulières, selon le succès qu'ils avaient obtenu. Mais la lutte était vive surtout entre les faiseurs de pièces, pour qui les occasions de se faire connaître étaient rares, et qui tenaient d'autant plus à en profiter que seul alors le théâtre pouvait fournir aux écrivains le moyen de vivre. Si nous en croyons l'auteur inconnu du prologue de *Casina*, Plaute, qui avait été de son temps le maître de la scène comique à Rome, fut mal remplacé. Son successeur le plus renommé, Cæcilius, n'obtint que des succès intermittens. Depuis que l'âge l'avait éloigné du théâtre, la première place semblait appartenir à Luscius Lanuvinus ou Lavinius, qui paraissait très décidé à ne pas se la laisser prendre.

Au mois d'avril de l'année 588, on allait célébrer les jeux de la Grande Déesse (*Ludi megalenses*). Le bruit se répandit qu'on devait y jouer une pièce d'un jeune homme inconnu, qui s'était révélé poète tout d'un coup, sans qu'auparavant on en eût entendu parler. On disait qu'il était Africain d'origine, né à Carthage, que le sénateur Terentius Lucanus l'avait acheté dans un marché d'esclaves, et que, le trouvant intelligent et d'une figure agréable, il l'avait affranchi et fait instruire. En ce moment le jeune homme vivait dans l'intimité de Scipion et de ses amis, et c'est probablement à leur instigation qu'il avait composé la comédie qu'on allait représenter.

Pour comprendre comment il put la faire jouer, il n'est pas inutile de savoir de quelle manière les choses se passaient à cette époque. C'est Térence qui, dans ses prologues, nous l'apprend. Les jeux étaient donnés ordinairement soit par l'édile qui en avait la charge, soit par quelque magistrat qui voulait remercier le peuple de son élection. Tant qu'il ne s'agissait que de courses de chevaux et de chars, ou de quelques animaux rares qu'on voulait montrer au public, l'édile pouvait se décider par lui-même; mais il était peu compétent pour juger du mérite d'une pièce de théâtre. Aussi s'adressait-il en général au directeur d'une troupe, qui avait l'habitude de ces sortes d'ouvrages. Il le laissait libre de choisir la pièce à son gré, de fixer le prix qu'il fallait la payer et lui fournissait l'argent d'avance; mais c'était à la condition que la pièce réussirait, et, si le public n'en était pas content, le directeur devait rendre ce qu'il avait reçu. Il était donc tenu d'être très circonspect dans le choix qu'il avait à faire, surtout si la pièce était d'un débutant, ou de quelqu'un qui n'était pas un des fournisseurs ordinaires du théâtre. Quand Térence présenta son *Andrienne*, quoiqu'il fût appuyé sans doute par ses puissans protecteurs, le directeur prit des précautions; il voulut avoir l'opinion du vieux Cæcilius, qui vivait dans la retraite, et ce n'est qu'après qu'elle eut été approuvée par cet homme de goût qu'il se résolut à la jouer.

Ces incidens furent connus. Bien qu'il n'y eût pas alors de journaux pour déflorer le sujet des comédies qu'on se préparait à jouer, il s'en répandait quelque chose au dehors. On pouvait faire parler les acteurs, dont la discrétion n'était pas sans doute à toute épreuve. Il y avait d'ailleurs, avant le jour où la pièce était donnée au public, une représentation d'essai, ou, comme on dirait aujourd'hui, une répétition générale, à laquelle le magistrat assistait; les auteurs de drames ou de comédies trouvaient moyen de s'y glisser, et, comme ils étaient naturellement fort mal disposés pour celui dont on avait préféré l'ouvrage, ils ne savaient pas toujours le dissimuler et il s'ensuivait quelquefois des scènes scandaleuses. Dans tous les cas, ils connaissaient le sujet de la pièce qu'on allait représenter; ils pouvaient la déprécier à leur aise et indisposer contre elle l'opinion publique. C'est ce qui arriva pour l'*Andrienne*. Elle fut attaquée d'avance avec tant d'acharnement par Lavinius, que Térence se crut obligé de la défendre dans son prologue. Malgré les criailleries du

vieux poète malintentionné (1), la pièce fut écoutée favorablement par les spectateurs, et, comme nous l'avons conservée, nous pouvons nous demander s'ils eurent raison de l'applaudir.

Elle paraît d'abord, dans son ensemble, ne pas s'éloigner beaucoup de celles de Plaute. L'intrigue est à peu près la même, et conduite presque de la même façon, avec des jeux de scène un peu naïfs et des procédés de convention qui nous font sourire. Cependant, dès le début, des différences apparaissent. Nous remarquons que le père est devenu plus doux, plus humain, plus tendre; il a toutes les peines du monde à se mettre en colère contre son fils et à trouver un prétexte pour le gronder. Le fils assurément ne fait pas de bonne grâce tout ce que veut son père, mais il le respecte, il a peur de le mécontenter et il redoute sa colère. C'est un aspect un peu nouveau de la famille, une façon de la peindre sous des traits moins rudes que Plaute. Je remarque aussi qu'au second plan, derrière les personnages ordinaires de la comédie ancienne, Térence en indique d'autres dont ses prédécesseurs ont fait peu d'usage. Les jeunes gens, dans les comédies de Plaute, n'ont d'amour que pour les courtisanes. Ils finiront sans doute, après une résistance plus ou moins longue, par épouser une jeune fille de naissance libre, mais uniquement pour plaire à leurs parens, sans aucun souci de la choisir eux-mêmes et avec une parfaite indifférence pour elle. L'un d'eux, à qui son père propose la fille d'un de ses amis, répond tranquillement; « Celle-là ou une autre, si tu veux, *aliam si vis.* » Dans l'*Andrienne*, il est question d'une jeune fille de naissance libre, qui est aimée de l'un des personnages de la pièce. A la vérité, elle n'est montrée que de loin, et le poète ne l'a pas amenée sur la scène; mais la passion avec laquelle l'amoureux en parle fait bien voir qu'il a pu l'approcher et qu'il la connaît. C'est tout un petit roman qu'on peut imaginer, et un jour nouveau ouvert sur l'intimité dans la vie de famille. Les spectateurs n'étaient pas accoutumés à être ainsi familièrement introduits dans l'intérieur de la maison et ils durent en être un peu étonnés (2).

(1) *Malevolus vetus poeta.* La traduction est de Racine; il applique cette épithète malveillante à Corneille qui avait mal parlé de *Britannicus* à la première représentation de cette pièce.

(2) Notons encore que le confident auquel le vieux Simo communique ses inquiétudes est un affranchi et non pas un esclave comme chez Plaute. C'était se rapprocher encore de la famille romaine où l'on sait que l'affranchi tenait tant de place.

Ce qui pouvait les surprendre encore plus, c'était la façon dont la pièce était écrite. La langue de Plaute, admirable en son genre, a surtout les qualités populaires, la vivacité dans les reparties, une bonne humeur entraînante, la largeur, l'abondance, le mouvement, la vie. On trouve dans celle de Térence quelque chose de plus aristocratique, une finesse, une élégance, une distinction, une bonne tenue, le ton délicat d'un homme du monde. Ces qualités ne paraissant pas naturelles chez un étranger, chez un ancien esclave, l'idée dut venir tout de suite aux ennemis du poète qu'il n'était pas l'auteur de ses pièces; et, comme on le savait bien accueilli dans la société de Scipion, on supposa qu'il se faisait aider par ses nobles amis ou même qu'il leur prêtait son nom. La supposition parut si vraisemblable et trouva tant de créance que Térence crut devoir y faire deux fois allusion. Dans le prologue de l'*Heautontimorumenos* (l'homme qui se punit lui-même), il se contente, après avoir rappelé les bruits qui courent, de répondre « qu'on en pensera ce qu'on voudra, » ce qui n'est pas une réponse. Il est un peu plus long, mais pas beaucoup plus net, dans les *Adelphes:* « on croit, dit-il, lui faire une grave injure par ces suppositions; au contraire, il se tient pour fort honoré de plaire à des gens qui plaisent au peuple romain tout entier. » Ce ton incertain, embarrassé, a frappé tous les critiques, si bien que beaucoup en ont conclu que les ennemis de Térence avaient raison et qu'il le confesse lui-même. Pour moi, je vois, dans ce qui leur semble un aveu, un démenti aussi formel qu'il pouvait le faire. Si l'accusation était fondée, le seul moyen qu'avait Térence de se tirer d'affaire était de ne rien dire; que lui servait de relever un reproche qu'il ne pouvait pas réfuter? S'il a parlé, c'est qu'il tenait à ne pas laisser un méchant bruit s'accréditer sans protester de quelque manière et qu'il entendait réclamer la propriété de ses pièces. Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas parlé d'une manière plus claire et plus formelle? Évidemment, il trouvait quelque inconvénient à le faire. Peut-être savait-il qu'il ne déplaisait pas à ces jeunes gens qu'on pût croire qu'ils étaient pour quelque chose dans l'œuvre de leur protégé? On les eût blessés sans doute en contredisant cette opinion avec trop de force, et il leur eût paru désobligeant que l'auteur la regardât comme une injure. Il est possible aussi, ou plutôt il est très probable, que le poète lisait ses pièces à ses amis avant de les don-

ner au public, et qu'il sollicitait leurs conseils ; n'était-il pas à craindre qu'en réclamant avec trop d'insistance contre la part de collaboration qu'on leur attribuait il ne parût insinuer que leurs conseils ne lui avaient servi de rien ?

Ainsi ces jeunes gens ne protègent pas seulement les lettres, mais ils laissent volontiers croire qu'ils les cultivent. Ce n'est pas eux qui se permettraient d'assimiler le métier de poète à celui de parasite ou de baladin (1), puisqu'il ne leur déplaît pas qu'on soupçonne qu'ils font des vers à l'occasion. Leurs aïeux auraient difficilement compris qu'un homme de leur sang s'occupât à ces futilités, ils lui auraient rappelé le célèbre adage « qu'un citoyen doit compte à la république même de ses loisirs ; » eux ne pensaient pas déroger ou perdre leur temps quand ils écoutaient un poète de leurs amis qui leur lisait ses comédies, ils n'avaient aucun scrupule à lui donner des conseils quand il en demandait, et si quelque indiscret, qui voulait paraître bien informé, racontait dans le monde qu'ils allaient quelquefois jusqu'à collaborer à la pièce, loin de se fâcher, ils en étaient flattés et ne souhaitaient pas qu'on le démentît.

Ces dispositions d'esprit que nous saisissons dans cette jeunesse, dès la représentation de l'*Andrienne*, nous font comprendre les progrès que l'hellénisme y avait faits en quelques années. Poursuivons l'examen du théâtre de Térence, au moins dans ses principales œuvres, dans celles où se reflètent le mieux l'influence de son milieu et les conseils de ses amis. On verra qu'elles ont beaucoup à nous apprendre.

II

L'*Andrienne* avait réussi. Ce succès encouragea Térence ; il fit un pas en avant dans la voie où il était timidement entré et donna la *Belle-mère* (*Hecyra*).

La nouveauté est ici bien plus accusée. C'est véritablement un intérieur de famille qu'il nous fait entrevoir. Le décor n'a pas changé ; nous sommes toujours dans la rue ; mais il y est si souvent question de ce qui se passe dans la maison qu'on croit parfois y être. Il s'agit, selon l'usage, d'un fils qui est l'amant

(1) Comme faisait Caton qui les appelait sans façon des *pique-assiettes*.

d'une courtisane, et d'un père qui veut le marier avec une fille honnête. Le fils est timide, respectueux, et, après quelques résistances, il se laisse faire et épouse Philumena. Seulement, ce mariage n'est pas d'abord un mariage véritable. Le mari n'a aucun rapport avec sa femme; tous les soirs il quitte la maison et va rejoindre Bacchis, sa maîtresse. Il espère sans doute que Philumena, irritée de cette conduite, demandera le divorce et qu'il pourra de nouveau être tout entier à Bacchis, C'est le contraire qui arrive. Bacchis le reçoit souvent assez mal; elle ne cesse de lui reprocher d'avoir cédé trop vite aux instances de son père; il revient chez lui mécontent des scènes qu'elle lui a faites, et y retrouve Philumena toujours de même humeur, qui l'accueille sans se plaindre, quoiqu'elle sache d'où il vient, et cache à tout le monde l'outrage qu'elle reçoit. A la fin, le jeune homme se laisse toucher par cette douceur, et, au bout de quelques mois, la femme légitime a fait la conquête de son mari. C'est donc sur un incident de la vie privée que repose toute l'action de l'*Hécyre*, ce qui était à peu près nouveau au théâtre. Les personnages n'ont pas moins de nouveauté que l'intrigue. Il y en a que Térence semble avoir voulu peindre sous des traits absolument contraires à ceux qu'on leur donnait ordinairement. On y voit notamment une belle-fille pleine d'égards et de respect pour sa belle-mère, une belle-mère prête à se sacrifier pour sa belle-fille, et qui consent, pour lui laisser la maison libre, à s'enfermer à la campagne avec un vieil époux fort déplaisant; enfin une courtisane honnête, qui réconcilie généreusement un ménage qu'elle avait troublé. C'était trop à la fois; le public fut tout à fait dérouté et délaissa la représentation de l'*Hécyre* pour un spectacle de gladiateurs et de funambules. Les comédiens firent deux tentatives inutiles pour l'y ramener, et ce fut à la troisième seulement que la pièce put être écoutée jusqu'au bout.

Térence comprit qu'il fallait faire quelques concessions aux habitudes du public. Il se rapprocha du théâtre de Plaute; une fois même, dans l'*Eunuque*, il parut y revenir tout à fait. L'*Eunuque* n'est pas une de ces pièces que les Italiens appellent de « demi-caractère, » sage, tempérée, comme l'*Hécyre*, où l'on sourit plus qu'on ne rit véritablement. Elle étincelle de gaîté; le mouvement et le comique y abondent. Ce n'est pas qu'en se rapprochant de Plaute Térence ait renoncé à être lui-même. Dans

les personnages qu'il lui emprunte son originalité se manifeste. Thaïs est la courtisane après fortune faite; enrichie par un de ses amans, qui lui a laissé son héritage, elle veut conquérir la considération. Sans doute elle ne renonce pas tout à fait à son ancien métier : elle sait que l'opinion n'est pas assez sévère pour l'exiger; seulement elle le fera de manière à pouvoir être reçue dans la clientèle et la confiance (*in clientelam et fidem*) d'une famille honorable. Sa situation est à peu près celle d'une personne du demi-monde, qui, pour être acceptée de la bonne société, se ménage des liaisons utiles parmi les gens bien posés et se met dans les bonnes œuvres. Elle a recueilli chez elle une très belle jeune fille, qu'elle sait être de naissance libre. Elle la protège, elle veille sur elle, elle en écarte soigneusement les amoureux, pour la rendre à ses parens honnête et pure, quand elle les aura découverts, et se faire honneur de cette bonne action. Malheureusement la jeune fille a été remarquée par Chéréa, un éphèbe de dix-huit ans, qui fait son service militaire à l'arsenal d'Athènes. Parmi les amoureux que nous peint le théâtre antique, Chéréa a sa physionomie propre; il est comme une première épreuve du Chérubin de Beaumarchais. Térence l'appelle « un appréciateur élégant de la beauté des femmes (1) » et nous dit qu'il a déjà son système sur elles. La mode, à ce moment, est aux femmes pâles, sveltes, fluettes. Dès qu'une mère athénienne s'aperçoit que sa fille prend quelque embonpoint, elle l'empêche de manger, elle lui déprime les épaules, lui resserre la poitrine, et « de peur qu'elle ne tourne à l'athlète, elle la rend mince comme un jonc. » Ces précautions ne sont pas du goût de Chéréa; il préfère à tout « des couleurs naturelles, un corps robuste, où circule la vie (2); » et c'est parce qu'il trouve ces qualités chez la pupille de Thaïs qu'il en est devenu tout d'un coup si éperdument épris. Voilà ce qu'a fait Térence, dans l'*Eunuque*, des personnages de la courtisane et de l'amoureux. Il a traité de la même manière le parasite et le soldat fanfaron. Jusque-là il s'était abstenu d'introduire dans son théâtre les rôles de ce genre, qui sont des types et non des individus, et il n'a pas caché qu'ils ne lui plaisaient guère. Aussi les a-t-il

(1) *Elegans formarum spectator. Eunuchus*, III, 5.

(2) *Color verus, corpus solidum ac succi plenum. Eun.*, II, 3. Racine s'est souvenu de ce joli vers dans une lettre à La Fontaine, et l'applique aux femmes d'Uzès où il habite en ce moment.

modifiés, quand il a consenti à s'en servir. Le soldat est devenu un peu moins grotesque que celui de Plaute et moins excessif dans ses vanteries. Le parasite n'est plus ce goinfre uniquement occupé de courir après un bon dîner, qui répète les bons mots qu'il a péniblement appris par cœur, qui souffre qu'on l'accable d'injures et qu'on lui jette des plats à la tête. C'est un homme d'esprit qui, pour vivre aux dépens d'un sot, le flatte en sa présence et se moque de lui quand il ne l'entend pas. Ces changemens, qui renouvelaient d'anciens types, leur donnaient plus de vie en les individualisant, et, au lieu de personnages qu'ils étaient, en faisaient des personnes, furent bien accueillis du public. Il trouva tant de plaisir à l'*Eunuque* qu'il voulut l'entendre une seconde fois. La pièce fut reprise comme neuve, et payée 8 000 sesterces (1 600 francs), ce qui était, à cette époque, pour une comédie, un prix considérable.

Ce succès éclatant montre que Térence aurait pu se borner à continuer Plaute, et qu'il pouvait très bien y réussir. Ce n'est donc pas par impuissance, mais de parti pris, qu'il a fait autrement. Pour s'éloigner de celui qui était le maître du théâtre et dont l'imitation semblait s'imposer à ses successeurs, il fallait qu'il eût une raison particulière. Il nous sera, je crois, facile de connaître le dessein qu'il se proposait dans ses pièces en rappelant rapidement les sujets qu'il préfère, les questions qu'il soulève et l'esprit dans lequel il les a traitées.

Chez Plaute, la famille est le cadre dans lequel l'action se déroule; chez Térence, elle est l'action même. En général, il s'enferme dans les incidens dont se compose la vie intérieure et n'en sort guère. La matière a peu d'étendue, et c'est ce qui explique que le fond des pièces antiques nous semble manquer de variété. Chez les anciens, la maison est moins ouverte qu'aujourd'hui, l'intimité plus restreinte. Dans cet intérieur étroit, où l'étranger pénètre à peine, le père vit avec la femme et les enfans. L'action va donc se concentrer entre eux, mais non pas d'une manière égale. Les rapports des deux époux semblent très peu intéresser Térence, qui s'en occupe rarement; ils sont âgés, le mariage remonte loin; les affections des premières années se sont refroidies, elles sont devenues des habitudes, quelquefois des chaînes. Le vieillard est grognon, la femme revêche; leurs entretiens tournent facilement en disputes. On remarque pourtant que, chez Térence, ces disputes sont moins aiguës que chez

Plaute : il y a même, dans l'*Hécyre*, une vieille femme fort maltraitée par son mari, et presque par tout le monde, qui répond à toutes les injures avec une touchante douceur. Térence n'insiste guère que sur les rapports du père avec ses enfans ; encore est-il rarement question des filles. La fille ne tient pas une grande place dans la famille antique. On la voit presque partout arriver avec déplaisir. Souvent, surtout chez les Grecs, on l'expose dès sa naissance devant la maison, pour s'en débarrasser, et l'emporte qui veut. Quelquefois même l'exposition ne suffit pas, et l'on prend un moyen plus cruel, mais plus sûr, d'en être délivré pour jamais. Térence, le doux Térence, ne répugne pas à cette extrémité. Dans une de ses pièces, un père, qui retrouve, après longtemps, une de ses filles qu'un passant a recueillie, et qui est fort mécontent de ce surcroît imprévu de famille, fait des reproches à sa femme, qui l'a exposée : « Il fallait la tuer, lui dit-il, *interemptàm oportuit* (1). » Voilà un de ces mots qui donnent le frisson et qui font bien comprendre l'insuffisance de ce qu'on appelle orgueilleusement « la morale naturelle. » Térence, s'occupant assez peu de la femme et de la fille, est donc restreint aux rapports du père avec ses fils. C'est le sujet de plusieurs de ses pièces. Dans les *Adelphes*, il représente un oncle très indulgent et un père très rigoureux, chargés d'élever deux frères, et il montre les effets de ces deux éducations différentes. Comme le père et l'oncle sont tous les deux exagérés dans leurs principes, il ne donne tout à fait raison à aucun, mais on voit bien que de tout son cœur il est avec le bon Micio. Cet excellent homme a peut-être accordé trop de liberté à son élève ; il a trop complaisamment fermé les yeux sur ses fredaines, mais il a résolu ce qui est le grand problème de l'éducation, il s'est fait aimer. Le père, nous dit Térence, doit s'attacher à gagner la confiance de son fils. « Il faut qu'ils n'aient pas de secret l'un pour l'autre, qu'ils se connaissent, qu'ils s'entendent. » Chrémès se plaint d'avoir été cruellement dupé par le sien ; il ne sait que faire pour prévenir dans la suite de semblables désordres ; Ménédème lui répond ces belles paroles : « Qu'il trouve désormais en toi un père, *fac te patrem esse sentiat* (2), et ce qui prouve que le conseil est bon, c'est que les enfans ainsi élevés ne perdent pas, au milieu de toutes leurs folies, leur affection

(1) *Heautontimorumenos*, IV, 1.
(2) *Ibid.*, V, 1.

pour leur père. Dans les *Adelphes*, Ctesipho, que le sien a très rudement traité, se contente de l'envoyer faire une promenade assez fatigante qui risque de le retenir quelques jours chez lui; mais il s'empresse d'ajouter « qu'il espère bien que sa santé n'en souffrira pas. » Voilà un de ces fils comme on n'en rencontre guère chez Plaute.

C'est qu'aussi la famille est présentée sous un jour différent dans les pièces de Térence. Plus de ces pères débauchés qui accompagnent leurs fils dans les mauvais lieux; plus de ces fils qui souhaitent la mort de leur père, et, en attendant, n'ont d'autre souci que de le ruiner; des matrones moins acariâtres; des mères plus tendres; des courtisanes, sans doute, et en grand nombre, mais souvent pleines de bons sentimens, et, à l'horizon, quelques jeunes filles de naissance libre, qui prennent de plus en plus de place dans l'action. Évidemment Térence voulait donner à son public l'exemple d'une autre société qu'il jugeait préférable; par les tableaux qu'il lui présentait de personnages moins grossiers, d'habitudes moins rudes, de sentimens plus délicats, il travaillait à la transformation des mœurs publiques. Il est bien probable aussi qu'en le faisant il subissait l'influence de ses protecteurs, il traduisait leurs idées et leurs opinions, il mettait sur la scène ce qu'ils souhaitaient voir s'introduire dans la vie; et c'est ce qui ajoute au plaisir que nous éprouvons aujourd'hui à lire ses pièces. Elles nous mettent en communication plus directe avec cette jeunesse dont il semblait être le porte-parole et près de laquelle il paraissait si heureux de vivre.

Pour achever de connaître ce qui concerne les relations qu'il eut avec elle, il resterait à savoir comment il en était traité et le rang qu'il tenait dans la noble compagnie. Nous ne sommes pas les premiers que cette question préoccupe; elle était discutée déjà dans l'antiquité. Porcius Licinus, un grammairien de l'époque de Sylla, qui avait emprunté aux Alexandrins l'habitude de faire de la critique littéraire en vers, représente notre poète comme un complaisant qui flatte ses protecteurs et se trouve fort honoré d'aller dîner chez Philus et chez Lælius. Il ajoute que « pendant qu'il écoute les éloges trompeurs qu'on fait de lui, et que son oreille avide boit la parole divine de l'Africain, il néglige ses intérêts et finit par tomber dans une telle misère qu'il ne possédait même pas une maison où l'on vînt annoncer la nouvelle de sa mort. » Mais ce grammairien paraît être un démocrate har-

gneux qui serait bien aise de nous faire croire qu'un plébéien se trouve toujours mal de se fier à « l'impertinence des nobles. » Suétone nous dit au contraire que Térence n'était pas pauvre, qu il possédait un champ de 20 jugères (5 hectares), et que sa fille épousa un chevalier romain. On comprend bien qu'il ait été sensible à l'honneur d'être reçu dans l'intimité de ces grands personnages; mais, pour qu'on ne soupçonne pas qu'il ait eu besoin d'acheter leur bienveillance par de basses flatteries, il s'empresse d'ajouter qu'ils n'ont aucun orgueil (*sine superbia*), et il le prouve en les appelant sans façon « ses amis. » Ce mot ne laisse pas de surprendre lorsqu'on songe que c'est un ancien esclave qui parle, et qu'il est question d'un Scipion.

III

Il est sûr pourtant, si l'on se rend compte des préjugés antiques, que la présence d'un affranchi dans cette société ne pouvait être qu'une exception; elle devait se recruter dans un monde différent. Sans doute Scipion, qui avait un esprit large, ne choisissait pas uniquement ses amis d'après leur fortune. Nous savons qu'il en avait un qui était pauvre et qui possédait tout au plus une maison à Rome et un petit champ. Il ne les prenait pas tous non plus dans la haute aristocratie dont il était lui-même sorti; beaucoup appartenaient à cette noblesse moyenne qui a donné à Rome de si bons serviteurs. C'étaient des jeunes gens à peu près de son âge, qui en général se préparaient à remplir des fonctions publiques, questeurs déjà, ou qui aspiraient à la questure. Il y avait parmi eux plusieurs jurisconsultes, la jurisprudence étant à Rome, dans un état militaire, une des rares professions lettrées. Ils étaient tous bien élevés, distingués de manières, instruits des lettres grecques. Ils lisaient beaucoup et même ne dédaignaient pas d'écrire. L'un d'eux, Fannius, laissa un ouvrage historique; un autre, Mummius, le frère de celui qui prit Corinthe, adressait de la Grèce à ses amis, plus d'un siècle avant Horace, des lettres en vers, qu'on trouvait spirituelles; Furius Philus, qui fréquentait assidûment les savans grecs, devient plus tard un des bons orateurs de cette époque; Rutilius Rufus a laissé la réputation d'un grand homme de bien. Poursuivi par la haine des fermiers de l'impôt pour avoir dé-

fendu contre eux des populations qu'ils pillaient sans pitié, il accepta courageusement un exil injuste et refusa de rentrer à Rome quand on lui permit d'y revenir. Après Scipion, la première place était occupée par C. Lælius, qu'on avait surnommé « le Sage. » Par une rencontre rare, il fut l'ami de cœur du second Africain, comme son père l'avait été du premier. A Rome, ils ne se quittaient pas; ils allaient se reposer ensemble à la campagne dans les mêmes villas. Ils avaient les mêmes opinions, les mêmes goûts, les mêmes amitiés. La seule différence qu'on remarquât dans leur caractère, c'est que Lælius était plus gai et Scipion plus triste; mais cette diversité, qui aurait pu créer entre eux quelques dissentimens, contribuait encore à les rapprocher. La belle humeur de Lælius était communicative, il finissait par égayer son ami, et alors, comme il arrive parfois que les mélancoliques vont à l'extrême quand on parvient à les dérider, ils se laissaient aller tous les deux à de véritables enfantillages. On les surprit un jour, avant le dîner, se poursuivant autour de la table, à coups de serviettes.

Entre ces amis de naissance et de situation diverses l'égalité régnait : Scipion ne souffrait pas qu'on le distinguât des autres. Le mot par lequel on désigne les rapports qu'ils avaient entre eux (*comitas*) signifie la politesse, le savoir vivre, l'agrément du commerce. Ce n'était pas une de ces liaisons banales, que créent pour quelque temps des intérêts communs et des services réciproques. Ils se réunissaient uniquement pour le plaisir de se trouver ensemble, et n'avaient d'autre raison de se revoir que de reprendre un entretien interrompu. Il semble bien que ce soit quelque chose de nouveau qui commence à Rome. Les vieux Romains se partageaient entre la vie publique et la vie de famille; elles prenaient tout leur temps et il ne leur en restait guère pour ce que nous appelons la vie du monde, c'est-à-dire pour ces réunions intermédiaires, plus ouvertes que la famille, moins nombreuses que les assemblées politiques, et qui tiennent le milieu entre les deux. Évidemment la société qui se rassemblait autour de Scipion avait un peu ce caractère; et, quoiqu'on doive se défendre d'assimilations qui ne sont jamais qu'à moitié vraies, nous ne pouvons nous empêcher, en l'étudiant, de songer un peu à nous-mêmes et à notre histoire, et de trouver que, par certains côtés, elle nous rappelle nos salons du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Elle en diffère pourtant en ce que les femmes n'y tenaient aucune place, tandis que dans nos salons elles dominaient, et cette différence est capitale. La présence des femmes donne aux réunions mondaines un caractère particulier. Sans parler du charme qu'elle y apporte, elle a un avantage précieux : elle les maintient dans un milieu convenable entre une liberté excessive et un sérieux exagéré. Les amis de Scipion étant choisis dans un monde distingué, le premier de ces défauts n'était guère à craindre : leurs habitudes de vie élégante devaient les mettre à l'abri de toute grossièreté dans leurs propos et leurs manières. Mais on pouvait redouter l'autre. Ces jeunes gens venaient de traverser des écoles de grammairiens et de philosophes, ils vivaient dans l'intimité de savans grecs, ils pouvaient avoir gardé de ce commerce quelques habitudes de pédantisme; le bon sens romain les en préserva. Nous voyons qu'au lieu d'étaler leurs connaissances, ils mettent une certaine coquetterie à les dissimuler. Ils ne veulent pas qu'on les prenne pour des savans de métier; ils sont simplement, prétendent-ils, de bons bourgeois sans prétention (*unus e togatis*), qui répètent ce que l'usage de la vie ou les exemples de leurs pères leur ont appris. Ils reprochaient aux Grecs d'avoir la vanité de leur science, d'être passionnés de disputes, d'entamer hors de propos, devant des gens incapables de les comprendre, des controverses subtiles, de soulever de préférence des problèmes insolubles et inutiles. Eux, au contraire, s'attachaient surtout à la morale de tous les jours; ils choisissaient des questions que peut résoudre l'expérience de la vie commune, et les traitaient sans effort de dialectique, sans appareil de raisonnement, « à la bonne franquette, *pingui Minerva.* » En un mot, tandis que les Grecs leur semblaient des professeurs qui ont peine à quitter le ton de l'école, eux se piquaient de n'être que des gens du monde, qui causent familièrement avec des amis; et je crois bien que c'était leur façon ordinaire de converser entre eux, quand ils avaient la joie de pouvoir se réunir.

Nous ne sommes guère informés des lieux où ils se réunissaient d'ordinaire. Tout au plus peut-on essayer de les imaginer d'après les dialogues de Cicéron. On sait que les Romains ont conservé longtemps l'habitude de ne venir à la ville que pour leurs affaires. Quand ils n'avaient pas à voter au Champ de Mars, à siéger au Sénat, à parler au Forum, à défendre un client

devant les tribunaux, ils restaient aux champs. C'est donc dans leurs villas des environs de Rome que devaient se rencontrer d'ordinaire les amis de Scipion. Ils s'y réunissaient sans doute dans des repas communs : « C'est là, disait Caton, en faisant allusion à l'étymologie du mot *convivium*, c'est là qu'on vit véritablement ensemble. » Le plus souvent, suivant la saison, ils se promenaient sous les portiques, ou dans les bosquets à l'ombre des grands arbres; ils s'asseyaient auprès de la statue d'un sage, au milieu de quelque pelouse ; ou bien encore ils longeaient une rivière, — non pas un de ces petits ruisseaux de fantaisie dont les riches ornaient leurs jardins, où l'on se plaisait à ménager des îles en miniature et des apparences de cascades qu'on appelait pompeusement des cataractes, — mais une rivière véritable, coulant librement dans la campagne, en pleine nature (1). Ainsi faisait Socrate, que Platon nous dépeint, dans le *Phèdre*, suivant le cours de l'Ilissus, les pieds nus, dans l'eau, jusqu'au moment où il s'assied sans façon sur la berge, à l'ombre d'un platane, avec ses disciples. Mais les grands seigneurs de Rome sont plus délicats et tiennent à leurs aises : ils se font apporter des coussins (2), et quand ils sont convenablement installés, l'entretien commence.

IV

De ces entretiens, personne assurément ne tenait registre; cependant, ils ne sont pas tout à fait perdus. Cicéron prétend tenir de Rutilius Rufus, quand il l'alla voir à Smyrne, avec son frère et Atticus, celui dont il a tiré son bel ouvrage de la *République*. Ailleurs, il affirme que son maître Scævola, qui lui enseigna la jurisprudence, lui a rapporté la conversation de Lælius avec ses amis, qui est devenue le traité de l'*Amitié*. Il ajoute, il est vrai, que, s'il est parti de ce qu'on lui a raconté, il a traité le sujet à sa façon (*meo arbitratu*), et je suis bien convaincu qu'il a plus consulté son imagination qu'il n'a reproduit le récit qu'on lui avait fait; c'est son habitude. Rien pourtant ne nous force à croire qu'il ait tout inventé. Comment Scipion et ses

(1) Tous ces détails sont tirés des préludes des divers dialogues de Cicéron, surtout de celui du second livre des *Lois*.
(2) *De Oratore*, I, 7.

amis auraient-ils oublié les enseignemens de Polybe au sujet de la constitution romaine? Les occasions de se les rappeler ne manquaient pas au milieu des troubles qui la mettaient en péril. Ils ont dû en parler plus d'une fois ensemble pour atténuer les tristesses que leur causaient les malheurs publics, et qu'y aurait-il d'étonnant que Rutilius se fût souvenu, dans son exil, d'une de ces conversations qui l'avait plus frappé que les autres? Sur ces souvenirs, que le temps avait affaiblis, mais non effacés, Cicéron a brodé sans scrupule; mais il est bien possible que sa fantaisie ait travaillé sur un fond véritable. On peut croire aussi que les leçons de Panætius n'ont pas disparu de la mémoire de ses disciples, et qu'ils sont revenus plus d'une fois sur les sujets qu'il aimait à traiter. On a vu que ces sujets étaient d'ordinaire empruntés à la morale pratique; ils sont de tous les temps, on ne peut pas leur échapper et tous les incidens de la vie les imposent à nos réflexions. De plus, à ce moment, ils étaient d'*actualité*, comme on dit aujourd'hui. La curiosité des Grecs s'était attachée à les étudier; ils en avaient donné des solutions nouvelles, et cette nouveauté les avait mis à la mode. Partout où pénétraient les lettres grecques, c'est-à-dire dans tout le monde civilisé, on dévorait les ouvrages des Socratiques où sont agités les problèmes de la vie. Et qu'on ne dise pas que les questions de ce genre, bonnes pour les écoles et les entretiens savans, ne conviennent pas aux conversations mondaines. On discutait chez Scipion sur le souverain bien, sur les conflits de l'intérêt et du devoir, comme on parlait de la grâce efficace ou suffisante à l'hôtel de Rambouillet, ou chez M[me] Geoffrin des théories de Montesquieu sur le régime constitutionnel. Je ne vois donc pas de motif pour refuser de croire Cicéron quand il nous dit qu'il a repris dans deux de ses dialogues les sujets que Scipion et ses amis traitaient dans leurs entretiens; et si ce témoignage est vrai, si nous connaissons d'une manière plus exacte ce qui se faisait, ce qui se disait dans cette société, il nous devient plus facile de nous rendre compte de l'action qu'elle a exercée autour d'elle.

Il ne faudrait pas croire que les réunions comme celle de Scipion, parce qu'elles sont composées de peu de personnes, qu'elles affectent de s'isoler et de vivre à part, passent inaperçues. Il semble au contraire que cette attitude qu'elles prennent attire les yeux sur elles; plus elles paraissent se dissimuler, plus on

veut les connaître. Chez nous, dans le monde intelligent de Paris, personne, au XVII[e] siècle, n'ignorait l'hôtel de Rambouillet ou les autres sociétés littéraires ; et même, quoique les relations fussent alors plus difficiles et plus rares entre Paris et la province, la renommée s'en était répandue jusqu'aux extrémités de la France. On a souvent cité le passage de Chapelle, où il raconte qu'il ne fut pas peu surpris, dans son voyage, de rencontrer à Montpellier des précieuses qui affectaient d'imiter les mignardises et le parler gras de celles de Paris, qui dissertaient sur l'*Alaric* et le *Moïse*, sur la *Clélie* et le *Cyrus*, et qui lui demandaient des nouvelles « de ces messieurs de l'Académie. » Quant aux salons du XVIII[e] siècle, c'est bien au delà de la France qu'ils étaient connus. On en parlait dans l'Europe entière, et ils étaient partout le modèle sur lequel l'esprit public essayait de se former.

Soyons assurés que la société de Scipion n'a pas échappé non plus à la curiosité publique. Dès l'époque où furent représentées les premières pièces de Térence, c'est-à-dire quand elle venait à peine de naître, elle était déjà en grand honneur. Elle occupait sans doute les conversations des oisifs quand ils se rassemblaient au Forum, près de la tribune, ou dans les basiliques voisines. Puisqu'on en parlait beaucoup, il était naturel qu'on cherchât à l'imiter; c'était sans doute une manière de se mettre à la mode. Des réunions durent se former, dans lesquelles des personnes lettrées, ou qui voulaient s'en donner la réputation, causaient volontiers entre elles de sujets de morale et de philosophie. L'habitude s'en était conservée à l'époque suivante, dans les beaux jours du siècle d'Auguste. Horace qui venait de s'établir dans la villa que Mécène lui avait donnée, et jouissait du plaisir d'être chez lui, nous raconte qu'il reçoit à sa table quelques campagnards des environs. Il nous dit qu'on y vient sans cérémonie, que personne ne se croit obligé d'obéir aux lois rigoureuses de l'étiquette qui régissaient alors les repas, et dont Varron avait rédigé le code, que chacun y fait ce qu'il veut et y dit ce qui lui plaît. On n'y répète pas, comme à l'ordinaire, les cancans du voisinage ou ces nouvelles des théâtres, qui sont l'aliment des conversations romaines et se répandent jusque dans la banlieue; « on y parle de ce qu'il importe avant tout de connaître, de ce qu'il serait dangereux d'ignorer; on cherche si c'est la richesse qui fait le bonheur, ou la vertu; sur quel fondement expose la véritable amitié; quel est le principe et la règle du

souverain bien (1), » et il affirme que ces entretiens, qui nous semblent un peu graves pour un dîner sans façon, le rendent heureux comme un Dieu : *O noctes cœnæque Deum!* Ces questions sont celles mêmes qu'agitaient les disciples de Panætius, à la table de Scipion. Si elles faisaient encore à l'époque d'Horace des conversations de dessert qui le ravissaient, qu'on juge de l'intérêt qu'elles devaient avoir, dans leur nouveauté, pour des gens plus capables de les comprendre que les bons propriétaires des maisons de campagne de Tibur.

C'est au temps de Scipion que s'achève l'initiation de Rome aux lettres et à la vie grecques. Comme on voit qu'elle est complète au moment où Cicéron commence d'écrire et dès ses premiers ouvrages, il faut qu'elle remonte un peu plus haut que lui, c'est-à-dire à la génération qui l'a précédé de quelques années. Dès la fin du VIe siècle, Rome a pris de la civilisation hellénique tout ce que comporte son génie, et dès lors une grande époque littéraire se prépare pour elle.

V

L'œuvre, comme on le voit, s'était faite lentement; dans les assimilations de ce genre, c'est une première condition de succès. Mais il y en avait d'autres, qui n'étaient pas moins nécessaires et qui rendirent l'union intime et durable. Ici encore nous allons retrouver l'action de Scipion et de ses amis.

Pour mieux apprécier la manière dont ils se sont conduits en cette occasion et rendre hommage à leur sagesse et à leur patriotisme, il convient de remonter un peu plus haut. Rappelons-nous que, dès les premières relations que les Grecs et les Romains ont eues ensemble, les affinités de leur religion et de leur langage n'ont pas pu leur échapper, et qu'ils ont dû confusément reconnaître qu'ils étaient du même sang. Mais pour être très proches parens, on n'en est pas toujours plus amis. En même temps qu'ils voyaient les ressemblances qui se trouvent entre eux, ils étaient frappés des diversités. Elles s'accusèrent davantage quand la défaite de Persée et d'Antiochus eut mis le monde grec dans les mains de Rome. Cette situation rendit les

(1) Horace, *Sat.*, II, 6.

rapports des deux peuples plus compliqués et plus délicats, et il devint visible qu'il y avait à la fois entre eux beaucoup d'attrait et quelques antipathies.

Les sentimens des Grecs à l'égard des Romains se devinent facilement, quand on les connaît. Leur défaite ne leur avait pas fait perdre la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes; ils méprisaient les Romains qu'ils trouvaient lourds, épais, grossiers, et qui leur semblaient d'une race inférieure, mais il ne fallait pas le leur laisser voir. C'étaient les maîtres; on les flattait pour obtenir leurs bonnes grâces, on les comblait de louanges mensongères, on leur prodiguait les témoignages de la plus basse servilité. Les Grecs éprouvaient donc pour les Romains un mépris sincère et affectaient une admiration de complaisance. Chez les Romains, c'était le contraire; ils ne pouvaient se défendre d'admirer les Grecs en toute sincérité: et non seulement les lettrés, les gens de goût, étaient passionnés pour les œuvres de leurs poètes, de leurs savans, de leurs artistes, mais dans toutes les classes de la société on se sentait attiré vers eux par la souplesse de leur esprit, l'agrément de leurs manières, l'art qu'ils avaient de se plier à toutes les circonstances, de trouver des ressources dans toutes les occasions, d'être propres à tous les métiers. Quand ils s'étaient glissés dans une maison, ils y devenaient bientôt indispensables, et l'on ne pouvait plus se passer d'eux. Cependant c'était un devoir pour le maître de garder sa dignité de Romain et son attitude de victorieux. Il avait donc soin de cacher en leur présence ce qu'au fond il ressentait pour eux. Souvent même il les raillait, il leur disait de dures vérités, il avait l'air de les mépriser. Eux ne s'en préoccupaient guère: ils savaient bien que ce mépris n'était qu'une apparence, et qu'il recouvrait une admiration réelle.

Il suit de là qu'en réalité l'hellénisme ne devait pas rencontrer à Rome de résistance bien sérieuse. Caton lui-même, qui fut son ennemi le plus acharné, se contenta de protestations bruyantes et ne prit pas contre lui de mesures efficaces; comme il lui est arrivé souvent dans sa carrière politique, il fit plus de bruit que de besogne. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui travaillaient à le faire triompher avaient quelques précautions à prendre et qu'il leur fallait ménager l'amour-propre national. Les philhellènes des premiers temps, dans leur enthousiasme de néophytes, étaient allés trop vite et trop loin. On avait vu le

premier Scipion, pendant qu'il préparait son expédition d'Afrique, mener la vie grecque (*græcari*) en Sicile, fréquenter les gymnases, les palestres, paraître en public le menton rasé, vêtu d'un *pallium*, avec des sandales aux pieds. Les vieux Romains en étaient indignés, et Caton ne le lui a pas pardonné, même après sa victoire.

On n'avait rien à craindre de semblable chez Scipion Émilien. Outre qu'il était modéré de nature, ennemi des exagérations, comme il connaissait mieux les Grecs, il se laissait moins séduire au dehors de la civilisation hellénique; il n'en voulait prendre que ce qu'elle avait de meilleur. Ces susceptibilités, que beaucoup de Romains témoignaient contre elle, tenaient après tout à des motifs honorables : il trouvait juste qu'on les respectât. Lui-même, par beaucoup de côtés, était un homme des anciens temps et il s'en faisait gloire. Sa censure fut presque aussi sévère que celle de Caton, et il y prononça un discours dont on se souvenait pour exhorter les citoyens au respect des mœurs antiques. Il avait peu de goût pour les jeunes gens qui affectaient de s'en écarter et d'introduire des modes nouvelles. Il reprochait à Sulpicius Gallus de se parfumer, de s'épiler soigneusement la barbe et les sourcils, de faire sa toilette en face d'un miroir, de porter des tuniques qui, au lieu de laisser les bras nus, retombaient sur les mains et les recouvraient entièrement. Nous avons conservé le fragment d'un de ses discours où il s'indigne qu'on ait ouvert à Rome une école de danse. Il raconte qu'on le lui avait dit, mais qu'il ne voulait pas le croire. Il s'y est laissé conduire, et il y a vu plus de cinquante garçons ou filles de bonne naissance, entre autres le fils d'un candidat aux honneurs publics, un jeune homme de plus de douze ans, qui avait au cou la boule d'or que portaient les jeunes patriciens, « et dansait avec des castagnettes une danse tellement obscène qu'un esclave impudique n'oserait pas se la permettre. »

Ces sentimens de vieux Romain que Scipion exprime ici avec tant de force, il les avait inspirés sans doute à ceux qui l'entouraient, et je remarque qu'on en retrouve quelque trace chez les deux grands poètes qui furent ses amis. Même Térence, que nous avons l'habitude de ranger parmi les partisans les plus déclarés de l'hellénisme, et qui, comme nous venons de le voir, a beaucoup travaillé à répandre la vie grecque à Rome, n'entendait pas qu'on y mît trop d'excès. Ce qui le prouve, c'est

que les premiers ennemis contre lesquels il eut à se défendre lui reprochaient de gâter les pièces de Ménandre et de prendre trop de liberté en les reproduisant. Ils ne voulaient pas qu'on y changeât rien, quand on les imitait. Lui, au contraire, les accuse d'être des délicats, des raffinés, qui poussent trop loin les scrupules littéraires, et qui finissent « par ne plus rien entendre aux choses à force de faire les entendus. » Quand il lui faut choisir des défenseurs, il les prend sans hésiter dans la vieille tradition romaine, il se met sous le patronage de Nævius, de Plaute, d'Ennius, et déclare « qu'il aime mieux ce qu'on appelle leur négligence que la basse régularité de ceux qui l'attaquent (1). » Lucilius est plus explicite encore, et plus vif. Assurément il s'est mis lui aussi à l'école de la Grèce, mais il n'est pas un écolier timide, et, tout en l'admirant, il prétend la juger. Son respect pour Homère ne l'empêche pas de plaisanter à l'occasion sur Hélène et Pénélope; quoiqu'il consacre tout un livre dans son œuvre à des questions de grammaire qu'il discute avec gravité, il se moque des avocats qui abusent des divisions et des subdivisions et dont c'est l'unique souci de distribuer artistement les mots dans la phrase; il raille ces petits-maîtres qui affectent de ne parler qu'en grec; et malgré son goût sincère pour les philosophes, il n'hésite pas à reconnaître qu'un bon manteau, quand il fait froid, rend plus de services qu'un maître de philosophie. Remarquons que Térence a vécu dans la société de Scipion quand elle était encore toute jeune, et que Lucilius ne l'a fréquentée que dans les dernières années. On en peut conclure que cette société a persisté pendant toute son existence dans les mêmes sentimens; que, jusqu'à la fin, son culte pour l'art grec s'est préservé de toute superstition; qu'elle n'a imité les mœurs étrangères qu'à la condition de ne pas compromettre les traditions nationales; qu'en un mot, en devenant grecque par quelques côtés, elle est toujours au fond restée romaine. Cette modération en toutes choses était l'esprit même de Scipion. Ses amis le savaient bien, et s'ils l'ont fidèlement suivi, c'est qu'ils étaient sûrs qu'il ne les mènerait pas trop loin.

(1) *Andria*, prologue.

VI

Parmi les motifs que les vieux Romains pouvaient avoir de se défier des idées nouvelles qui leur venaient de la Grèce, il y en avait un qui devait leur paraître plus grave que les autres. On a vu que le dernier mot de l'*humanitas* est l'amour de l'homme en général, sans distinction de race et de peuple, uniquement parce qu'il est homme. Ce sentiment semble d'abord en contradiction avec l'affection jalouse que chaque pays réclame de ses enfans et qui ne souffre pas de partage. Comment les accorder ensemble? Faut-il les sacrifier l'un à l'autre, ou peut-on les conserver tous les deux? Le conflit entre le cosmopolitisme et la patrie, qui a pris de nos jours une intensité particulière et menace de troubler les sociétés modernes, remonte haut : il a son origine dans certaines doctrines des écoles philosophiques de la Grèce. Cependant, les Grecs ne paraissent pas s'en être inquiétés. C'est qu'en réalité l'idée de la patrie ne les préoccupait guère. Cette idée était surtout pour eux un produit de leur vanité; la Grèce étant sans contestation le pays privilégié de l'intelligence, tout ce qui n'est pas grec, ils l'appellent barbare, et le mépris qu'ils ont pour les barbares leur fait sentir l'orgueil d'être Grecs. Mais il ne semble pas qu'ils se rendent bien compte de ce que la patrie est en droit d'exiger de nous pour la défense de son honneur ou de sa liberté. A l'exception du grand élan des guerres médiques, ils ne sont jamais arrivés à s'unir contre l'étranger; et même alors ils n'étaient pas tous parmi les combattans de Marathon ou de Salamine. Leur affection se concentrait volontiers autour du petit endroit d'où ils étaient originaires. On a remarqué que les constitutions qu'imaginaient leurs philosophes sont faites pour des pays de peu d'étendue : elles concernent des villes médiocrement peuplées, où l'individu pourra garder toute son importance. C'est la cité qui en est le cadre ordinaire, et tout au plus, quand le danger devint pressant, quelques cités parvinrent à se grouper ensemble pour former une ligue. La patrie n'apparaît donc pas dans les combinaisons des politiques ; elle ne semble pas non plus avoir de place dans les rêves des sages. Lorsqu'ils voulurent échapper à la conception étroite de la cité, ils dépassèrent la patrie, et la philosophie

leur suggéra l'idée de l'humanité. On demandait à Socrate de quel pays il était, il répondit : « Je ne suis ni Athénien, ni Grec ; je suis citoyen du monde. »

Voilà une réponse qu'un Romain n'aurait pas faite. Je ne parle pas de Scipion qui ne se serait jamais imaginé que sous aucun prétexte et pour aucune raison on pût répudier sa patrie. On lui avait donné l'ordre de détruire Carthage. Peut-être le trouvait-il un peu rigoureux : il avait le sentiment de l'humanité. Quand l'incendie fut sur le point d'achever son œuvre, il songea aux vicissitudes des fortunes humaines, à ce qui pouvait un jour arriver à son pays; Polybe, qui était près de lui, nous dit qu'il cita tristement un vers d'Homère et versa quelques larmes ; mais l'ordre fut exécuté et Carthage s'abîma dans les flammes. Avec Cicéron la question se pose d'une manière précise ; il s'appelle, comme Socrate, citoyen du monde, mais avant tout il entend rester citoyen de Rome. Il sait ce qu'il doit à sa patrie, que nous lui appartenons tout entiers, « et qu'il ne nous est permis d'employer à notre usage que la partie de nous-mêmes dont elle n'a pas besoin (1). » Ailleurs il expose encore plus exactement sa pensée. Il se place en présence de devoirs différens et montre qu'il y en a un qui est plus impérieux que les autres et auquel il faut les subordonner. Dans un beau passage du traité des *Lois*, il se représente visitant, avec son frère, la petite ville d'Arpinum, d'où ils sont originaires. Il l'a toujours beaucoup aimée ; il y retrouvait avec attendrissement les traditions de sa race, qui était ancienne dans le pays, ses autels domestiques, les souvenirs de ses aïeux. Son père, que sa mauvaise santé retenait loin des affaires publiques, avait agrandi la maison de famille, mais sans détruire l'ancienne, où ses pères avaient vécu. On la reconnaissait encore, et, par sa simplicité, elle rappelait celle de Curius chez les Sabins. Cicéron, qui y était né, n'y retournait pas sans émotion, et il lui échappe de dire, en la revoyant : « C'est là qu'est véritablement ma patrie! » Mais il se reprend aussitôt ; il songe qu'il en a une autre, qui se compose de la réunion des cités particulières, et s'élevant au-dessus du patriotisme municipal, ce qu'un Grec n'a jamais pu faire entièrement, il proclame que c'est celle-là qui est la patrie véritable, qu'elle doit avoir la première place, « qu'il faut nous livrer

(1) *De Republica*, I, 4.

à elle tout entiers, lui consacrer tout ce que nous possédons, être prêts à mourir pour la défendre (1). » Voilà le devoir, et, comme il n'y met aucune restriction, nous devons en conclure que si c'est son opinion que la petite patrie, malgré la tendresse qu'il a pour elle, doit céder à la grande, à plus forte raison l'affection que nous éprouvons pour l'*humanité* doit être sacrifiée à celle que nous inspire notre pays. Les conceptions de sa philosophie généreuse ne lui font pas oublier la réalité des faits. Il n'ignore pas que ces sentimens peuvent entrer en conflit ensemble, qu'il y a des occasions où ces étrangers, que nous voudrions regarder comme des frères, deviennent des ennemis, et que nous sommes forcés de prendre les armes pour les combattre; il pense que nous ne devons pas hésiter à le faire. Mais alors, à quoi sert-il de s'être proclamé « citoyen du monde, » et quel profit le monde pourrait-il tirer de ces belles théories? Cicéron entend bien que, même en cette extrémité, l'*humanite* ne perde pas ses droits. Il veut d'abord qu'on résiste à la guerre tant qu'il sera possible. « Puisqu'il y a deux manières de régler les différends, la discussion pacifique (nous dirions aujourd'hui l'arbitrage) ou la violence, que l'une convient à l'homme et que l'autre est le propre des bêtes féroces, il faut n'avoir recours à la force qu'après que les autres moyens ont été épuisés ; et dans tous les cas, on ne doit jamais faire la guerre que pour obtenir une paix équitable qui nous permette de vivre honorablement en repos. » Si nous sommes victorieux, il nous interdit d'abuser de la victoire. Nous devons être clémens envers ceux qui n'ont pas été cruels pendant la lutte et il faut leur conserver la vie. En un mot, on doit être bien convaincu qu'il y a des limites au droit de se venger et de punir : *est ulciscendi et puniendi modus* (2).

Si l'on songe que ces belles paroles ont été prononcées il y a plus de deux mille ans et avant le christianisme, on trouvera peut-être que notre civilisation a fait depuis cette époque un peu moins de progrès qu'il ne nous plaît de le croire ou de le dire.

(1) *De Legibus*, II, 2.

(2) Tous ces beaux préceptes se trouvent surtout dans le dernier ouvrage de Cicéron, le *De Officiis* au livre I, II et III, 11.

VII

Il est vrai que ce sont des paroles, et qu'il reste à savoir ce qu'elles sont devenues dans la pratique.

Il faut bien avouer que les Romains n'ont pas fait la conquête du monde sans commettre des injustices, des violences, des cruautés ; l'*humanité* était un idéal pour eux plus qu'une règle, dont ils ne se sont jamais écartés. Mais tout de même, il est beau pour un peuple d'avoir un idéal et de le placer très haut, au risque de ne pas toujours l'atteindre. L'histoire montre d'ailleurs qu'ils l'ont souvent réalisé dans les limites où il pouvait l'être, et que c'est une des principales raisons qui expliquent qu'ils aient pu conquérir un si vaste empire et qu'ils l'aient gardé si longtemps.

On peut se demander d'abord pourquoi cette bonne fortune leur est échue plutôt qu'à un autre peuple. Il semblait qu'elle dût revenir aux Grecs, qui les dépassaient par tant de grandes qualités et de qui précisément ils tenaient ce qu'ils avaient appelé l'*humanité*. Les Grecs paraissaient bien mieux faits que les Romains pour réunir les peuples autour d'eux. De tout temps ils ont exercé un attrait singulier sur tous ceux qui les ont connus ; on ne pouvait avoir de relation même passagère avec eux sans devenir leurs admirateurs et leurs élèves. La chevauchée d'Alexandre à travers l'Orient restera toujours une merveille inexplicable. Il lui a suffi de traverser avec une petite armée des nations dont on savait à peine l'existence pour y laisser une empreinte qui ne s'est plus effacée. La plupart d'entre elles, à ce contact passager, sont devenues grecques, et beaucoup n'ont pas cessé de l'être. Il est vrai que l'Occident s'est montré plus rebelle. La Grèce l'a pourtant entamé de plusieurs côtés ; sur presque toutes les côtes de la Méditerranée elle a jeté des colonies. Elle a conquis le sud de l'Italie et la Sicile ; elle s'est établie aux embouchures du Rhône et dans quelques coins de l'Afrique ; mais là, elle a été supplantée par Rome, quoiqu'elle eût l'avance sur elle, et dans les pays mêmes où elle a dominé le plus longtemps et à plusieurs reprises, elle a laissé peu de traces.

Une des raisons qui empêcha sans doute les Grecs de garder sur certains peuples une influence durable, c'est qu'ils ne se

sont pas assez appliqués à mettre leurs actions d'accord avec leurs doctrines. Ils donnaient de très beaux préceptes et de fort mauvais exemples. Pour nous borner à ce qui nous occupe, c'est de l'école socratique que venait en droite ligne le vers célèbre de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

Sénèque disait qu'il devrait être dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres. Les Grecs, qui l'écrivaient dans leurs livres, l'avaient quelquefois à la bouche, mais il est bien sûr qu'il n'était pas dans leur cœur. D'abord l'étranger, le barbare, comme ils disaient, n'était pas un homme pour eux. Aristote pense qu'on peut tout se permettre avec lui, et il trouve même qu'on lui rend service en le forçant d'obéir, puisqu'il est incapable de se gouverner. Platon croit être très généreux quand il distingue entre la guerre et ce qu'il appelle la discorde. Lorsqu'on combat contre l'étranger, c'est la guerre ; la lutte entre Grecs est simplement la discorde. Dans la guerre, tout est permis ; on peut brûler les maisons, ravager les champs, réduire les habitans en servitude, Platon n'y voit pas d'empêchement : ce sont des barbares. On doit être un peu plus modéré quand c'est une simple discorde, c'est-à-dire quand on a des Grecs en face de soi ; il faut alors se contenter d'enlever la récolte de l'année et l'on ne doit pas faire d'esclaves. Mais ces timides réserves furent rarement respectées. Les Grecs, qui se battaient toujours, ne se battaient guère qu'entre eux, et les luttes fraternelles sont, comme on le sait, les plus implacables de toutes. On n'y reconnaissait aucun autre droit que celui du plus fort. Les Athéniens en avaient fait un principe qu'ils appliquaient sans distinction à tous leurs ennemis, Grecs ou barbares. « Quand les forces sont inégales, disaient-ils à leurs voisins de Mélos, qui les imploraient, la justice est inutile ; le plus faible doit céder. » Que nous voilà loin de l'*humanité!* Polybe a raconté les dernières luttes de la Grèce ; c'est une histoire lamentable, et jamais il ne s'est commis plus d'atrocités. Je ne parle pas de la cruauté des foules : la foule est partout lâche et féroce, et nous avons vu, en pleine civilisation, des spectacles qui rappellent ceux qu'offrit Alexandrie, quand la populace ivre de sang mit en lambeaux Agathoclès et tous les siens. Mais des chefs de peuple, comme Nabis, à Sparte, ou Philippe, en Macé-

doine, qui avaient pu fréquenter les grands philosophes et entendre les pièces d'Euripide ou de Ménandre, inventaient contre leurs ennemis, ou ceux qu'ils croyaient l'être, des supplices qui font frémir. Ils avaient pour principe que, lorsqu'on tue quelqu'un, il ne faut laisser vivre aucun des siens qui puisse le venger, et ils exterminaient la famille entière. C'est évidemment cette façon de se conduire qui a découragé les sympathies que s'étaient attirées les Grecs et compromis l'admiration qu'excitaient partout les chefs-d'œuvre de leur art et de leur littérature.

Il n'y avait rien de semblable à Rome. Sans doute la race y est rude, les lois très rigoureuses, la famille surtout sévèrement organisée, femme, enfans, serviteurs dans la main du père et sous une dure discipline. Le premier aspect de cette cité sérieuse, que dirige une aristocratie solennelle, plus occupée d'affaires que de plaisir, est loin d'être aussi attrayant que celui d'Athènes où, selon Bossuet, « les fêtes et les jeux étaient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles. » Mais au moins n'y trouve-t-on pas autant de ces scènes de férocité que la Grèce nous a trop souvent offertes. Au fond, les mœurs y étaient plus douces qu'elles ne paraissent. Par exemple, les Romains se piquent d'avoir diminué l'atrocité des supplices, qui est une des hontes du monde antique. « Il n'y a pas de nation, dit un de leurs écrivains, qui en use avec plus de douceur que nous dans la punition des coupables (1). » C'était la vérité. N'oublions pas que Rome est la première qui ait aboli la peine de mort en matière politique. Polybe fut très surpris de voir, quand il y arriva, qu'un citoyen, accusé d'un crime capital, a le droit, pendant qu'on délibère, de sortir ouvertement de la ville; tant qu'il reste une tribu qui n'a pas rendu son verdict, il peut se soustraire au châtiment par l'exil. Les Romains passent pour le plus guerrier de tous les peuples, et l'on sait qu'en effet le temple de Janus n'a presque jamais été fermé chez eux. Il paraît pourtant à certains indices qu'il n'a pas toujours été facile d'arracher ce peuple de laboureurs à ses fermes et à ses champs pour le jeter sur ses voisins et qu'il a plus souvent subi la guerre qu'il ne l'a cherchée; mais une fois qu'elle est commencée, il la mène avec vigueur. Sa main s'abat lourdement sur ceux qui lui

(1) Tite-Live, IV, 9.

résistent, et quand il croit avoir affaire à des ennemis qui n'accepteront jamais sa domination, il les traite sans pitié: il a détruit presque en même temps Carthage, Numance et Corinthe. Comme ces paysans sont pressés de rentrer chez eux, et qu'ils ont pour principe de ne faire la paix que quand ils sont victorieux, ils emploient tous les procédés pour vaincre le plus vite possible. Après tout, ces procédés sont ceux dont l'antiquité a usé partout sans scrupule et auxquels les nations modernes n'ont pas tout à fait renoncé. Mais après la victoire leur façon d'agir change. D'ordinaire on ne les suit guère, on ne les étudie, on ne les admire que pendant qu'ils livrent la bataille. On a tort : c'est quand elle est gagnée qu'il importe surtout de les voir à l'œuvre.

Tout d'abord, et dès leurs premières entreprises, nous remarquons que, contrairement aux habitudes des nations antiques, ils ont laissé vivre les peuples qu'ils avaient vaincus. Il est vrai qu'au début au moins ces peuples étaient des Italiens, des frères; mais on a vu que cette considération n'a pas arrêté les Grecs qui semblaient traiter plus mal leurs ennemis quand ils étaient de leur sang. Non seulement Rome n'a pas exterminé les siens après leur défaite, mais même elle ne les a pas réduits à être des sujets; elle en a fait des alliés, et ils l'ont aidée à vaincre le monde. Les anciennes inimitiés ont été bientôt oubliées. Dans l'éloge enthousiaste que Virgile a fait des peuples de la vieille Italie, ceux dont il exalte surtout le courage, qu'il appelle une race de héros, « les Marses, les Sabins, le Ligure accoutumé à la peine, le Volsque à la lance pointue, » sont précisément les mêmes qui ont arrêté le plus longtemps la fortune de Rome. Au lieu de se souvenir du mal qu'ils lui ont fait, elle se glorifie de leur valeur dont elle a eu tant à souffrir. Après la conquête de l'Italie, l'expérience était faite; les Romains avaient trop de bon sens pour n'en pas profiter. Dès lors, ils sont décidés à appliquer partout la méthode qui leur a si bien réussi. Ils feront le moins possible de guerres d'extermination ; impitoyables pendant la lutte, ils seront clémens après la victoire. « C'est là, dit Cicéron, le fondement de notre domination ; c'est ce qui a étendu si loin les limites de notre empire (1). »

La conquête finie, l'œuvre n'était que commencée; le plus important restait à faire. Ces peuples qu'on venait de soumettre,

(1) *Pro Balbo*, 13.

qu'on avait épargnés, il fallait se les attacher et arriver à en faire un seul peuple. On a souvent exposé les procédés dont se sont servis les Romains et qui ont obtenu un si merveilleux succès, je crois inutile d'y revenir. Je ne rappellerai que ceux dans lesquels se retrouve directement l'influence de l'*humanité*

D'abord, ils ont apporté aux vaincus une civilisation supérieure : un vainqueur n'a pas de moyen plus sûr de légitimer sa victoire. Cette civilisation, nous avons vu qu'ils la tenaient de la Grèce et de quelle manière ils se l'étaient appropriée. Certainement elle avait perdu à passer d'un peuple à l'autre ; et pourtant, je me demande si, sous la forme nouvelle qu'elle avait prise, elle ne convenait pas mieux à ceux auxquels on allait l'appliquer. Ils étaient de nature intelligens, mais encore fort mal dégrossis ; la finesse, la subtilité, la grâce, toutes les perfections de l'esprit grec pouvaient leur échapper. Il fallait, comme dit Mme de Sévigné, les *épaissir* un peu, pour qu'il fût possible à ces ignorans de s'en rendre maîtres. Ainsi présentées, ils les ont comprises et goûtées du premier coup. Elles ont pénétré non seulement en Espagne et dans la Gaule, mais en Afrique, en face du désert, à Trèves, à Cologne, à quelques pas de la barbarie germanique. La passion que ces pays lointains témoignent pour les lettres latines n'était pas uniquement une flatterie pour la ville maîtresse ; il y entrait plus de sincérité qu'on n'est tenté de le croire. Les Romains n'ont pas imposé leur civilisation au monde ; le monde est allé au-devant d'elle. Rappelons-nous que les écoles de grammaire et de rhétorique, qui firent tant pour la répandre, n'ont pas été fondées directement par l'autorité romaine ; à cette époque, l'État n'avait pas pris, comme chez nous, le monopole de l'enseignement, il laissait faire les villes, et se contentait d'encourager les maîtres en leur accordant quelques distinctions et quelques privilèges. C'étaient ceux qui devaient profiter de leurs leçons, c'est-à-dire les gens des pays vaincus, qui les attiraient chez eux et qui les payaient. Même cette diffusion de la langue latine dans tout le monde occidental, qui fut si avantageuse à Rome, il semble bien qu'elle y soit arrivée sans avoir besoin d'exercer aucune contrainte. Malgré la phrase célèbre de saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, je ne crois pas qu'elle ait eu à prendre des mesures rigoureuses pour imposer sa langue à ceux qui subissaient sa domination. Elle exigea d'eux seulement, quand elle leur accordait le droit de cité, de se

servir du latin dans les actes officiels, et c'était la justice même. Mais, dans les relations privées, ils étaient libres de parler comme ils voulaient. Nous ne voyons pas qu'elle ait proscrit les idiomes populaires, et plusieurs d'entre eux lui ont même survécu. Elle n'eut pas un moment l'idée de forcer les Grecs à parler latin; Mommsen fait même remarquer qu'elle fut si éloignée de traiter leur langue en ennemie et d'essayer d'en restreindre l'usage que c'est sous sa domination et avec son aide qu'elle se répandit dans des pays où elle n'était pas connue, par exemple dans le Pont et le long des frontières orientales (1). N'est-ce pas la preuve qu'elle n'avait pas pour principe, comme on l'a prétendu, de supprimer les autres langues pour les remplacer par la sienne? Et si ce résultat s'est produit dans une partie du monde, si plusieurs des peuples qu'elle a vaincus ont adopté si facilement le latin et ne l'ont jamais oublié, n'en peut-on pas conclure que c'est parce qu'ils l'ont fait d'eux-mêmes et sans y être contraints?

Avec la civilisation, Rome apportait la paix: il n'y a pas de bienfait auquel les nations soient plus sensibles. On vient de voir que Cicéron demandait qu'on ne fît la guerre que pour obtenir une paix équitable et qui pût durer. C'était au fond la pensée des Romains. Ils n'étaient pas, autant qu'on se l'imagine, des batailleurs de nature qui cherchent à susciter des querelles pour avoir quelque raison de les vider par les armes. Ils ont gardé ces sentimens au milieu même de leur plus haute fortune. Leurs succès ne les ont pas enivrés. Ils avaient élevé un autel à la Fortune du jour présent (*Fortuna hujusce diei*) pour montrer qu'il ne faut pas trop compter sur les chances heureuses et que le lendemain peut nous ôter ce que nous a donné la veille. Après les orages dans lesquels sombra le gouvernement républicain, la paix devint le rêve et l'espoir de tout le monde. Les poètes la chantent d'avance, pour répondre aux vœux du public. Horace célèbre le jour où le laboureur pourra planter sa vigne en sûreté et conduire sans crainte ses bœufs dans les champs, où les bons citoyens, paisiblement assis à la table de famille, avec leurs enfans et leur femme, fêteront ensemble les dieux

(1) Le dernier volume de l'*Histoire romaine* de Mommsen, qui étudie l'état des provinces sous l'empire, contient les renseignemens les plus curieux sur le sujet que je traite. Il a été fort bien traduit en français par MM. Cagnat et Toutain, et forme les trois derniers volumes de l'édition française.

de la patrie (1). C'était l'idéal de tous les Romains, et le régime nouveau ne fut si favorablement accueilli que parce qu'il promettait de le réaliser. Mais, pour que Rome pût jouir de la paix, il fallait qu'elle commençât par la donner au monde. Elle savait bien que le moindre mouvement qui agiterait l'Empire la forcerait à prendre les armes et troublerait son repos. C'était donc une nécessité pour elle, si elle voulait vivre tranquillement, de procurer d'abord la tranquillité à tous ceux qui vivaient sous sa domination. La tâche était double ; elle avait à les défendre contre l'ennemi du dehors, les Germains, les Scythes, les Parthes, et elle y parvenait sans trop de peine au moyen des légions campées à la frontière, et grâce à l'esprit militaire qui s'y conserva jusqu'à la fin. La paix intérieure était plus difficile à établir et à conserver. Il fallait unir entre elles des populations voisines et ennemies, toujours prêtes à reprendre de vieilles querelles, les faire vivre ensemble, les forcer à se supporter, leur imposer l'habitude de vivre en repos, *pacis imponere morem* (2). Virgile a bien raison de la glorifier d'y avoir réussi comme d'une de ses plus belles victoires. On est émerveillé de voir que son succès ait été si rapide et si complet. Rappelons-nous qu'une garnison de 1 200 hommes à Lyon, avec quelques milices municipales, a suffi pendant plusieurs siècles pour assurer la paix des Gaules.

C'est ce qu'on appelle la « paix romaine, » dont le monde a joui sans trop d'interruption presque jusqu'à la fin de l'Empire. A tout prendre, ce fut une des époques les plus heureuses de l'histoire. Quoiqu'il ne soit guère d'usage qu'on soit satisfait de son temps, les gens d'alors paraissent heureux de vivre, et le disent sans détour dans les inscriptions qu'ils nous ont laissées. Sur les monumens qu'ils élèvent, ils célèbrent avec effusion une divinité qu'ils appellent *Felicitas temporum*, et je ne vois pas de raison de penser que les hommages qu'ils lui rendent, ainsi que les remerciemens qu'ils adressent aux princes auxquels ils croient devoir cette félicité, ne soient pas sincères. En réalité, la victoire de Rome ne leur a rien enlevé qu'ils puissent beaucoup regretter. On a respecté leur religion, on se garde de choquer leurs habitudes, on honore leur passé (3); ils conservent leur régime municipal

(1) Horace, *Odes*, IV, 5.
(2) Virgile, *Énéide*, VI, 853.
(3) Pline, *Lettres*, VIII, 24. Cette belle lettre nous montre comment les honnêtes gens voulaient qu'on traitât les provinces.

auquel ils tenaient plus qu'à tout le reste. Leur nationalité même, dont les liens étaient déjà si relâchés avant leur défaite, n'a pas disparu avec elle, et ils n'y ont pas renoncé tout à fait en devenant Romains. Au contraire, Mommsen a montré que, dans certains pays où elle existait à peine, c'est Rome qui l'a véritablement créée. Elle a donné un centre à la Grèce, qui en avait toujours manqué, par la création de l'*amphictyonie*, et c'est autour de l'autel de Lyon, dans la célébration des fêtes augustales, que la Gaule a pris le sentiment de son unité. La paix profitait à tout le monde. La prospérité publique est attestée par les monumens somptueux élevés aux frais des municipes et qui subsistent encore. Les hautes classes cultivaient les lettres que Rome leur avait enseignées et étaient fières de s'initier aux habitudes de la civilité romaine. Le grand spectacle du monde uni et tranquille sous la même autorité frappait les lettrés d'admiration. Les plus éclairés d'entre eux, et qui connaissaient la philosophie grecque, songeaient à cette cité universelle rêvée par les sages, qui devait contenir l'humanité, et il leur semblait que jamais elle n'avait été plus près d'être réalisée. Les malheurs de l'Empire, vers la fin du IVe siècle, ne parvinrent pas à les en détacher. Il semble au contraire que jamais ils n'aient plus compris ni mieux exprimé les bienfaits de la domination romaine qu'au moment où ils sont menacés de les perdre. C'est pendant qu'Alaric se préparait à marcher sur Rome que Claudien, un Alexandrin de naissance, écrivait ces vers admirables où il nous la montre réchauffant les vaincus sur sa poitrine et unissant sous le même nom tout le genre humain :

Hæc est in gremio victos quæ sola recepit
Humanumque genus communi nomine fovit (1).

Elle venait d'être prise et ravagée, quand Rutilius Namatianus, un Gaulois du Midi, qui retournait en toute hâte dans son pays menacé, la saluait encore en lui disant avec une touchante reconnaissance :

Urbem fecisti quod prius orbis erat (2).

Un peu plus tard, quand les affaires eurent encore empiré, que les Germains occupèrent l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique,

(1) *In secund. consul. Stilichonis*, 150
(2) *Itinerarium*, 65.

l'Espagnol Paul Orose ne se résigne pas à croire que tout soit perdu sans retour. Sans le dire expressément, il imagine que les peuples qui ont vécu si longtemps sous la domination romaine ne pourront jamais l'oublier tout à fait, et que, même quand ils seront séparés les uns des autres, ce souvenir créera un lien entre eux et une sorte de parenté à laquelle ils se reconnaîtront Il espère que si l'*Imperium romanum* est condamné à disparaître, il ne finira pas tout entier, qu'il en survivra quelque chose dans les nations désagrégées, et qu'elles formeront encore ce qu'il appelle la *Romania*.

VIII

Orose ne s'était pas trompé. L'Empire romain n'existe plus depuis quinze siècles, et les tentatives qu'on a faites pour le rétablir dans sa grandeur ont échoué. Mais la *Romania* n'a pas tout à fait disparu, et, dans presque toutes les nations de l'Europe méridionale, quelque chose de Rome se retrouve. Voilà pourquoi on les appelle d'ordinaire les races latines.

Ce nom est mal donné. Les physiologistes, qui mesurent les dimensions des os, la conformation des crânes, la couleur de la peau, n'ont pas de peine à prouver que tous ces gens qu'on réunit sous le même nom ne forment pas une race unique et qu'originairement ils appartenaient à des pays différens. Dans l'antiquité même, on distinguait chez eux des Ligures, des Celtes, des Ibères; depuis, ils se sont accrus de Goths, de Vandales, de Francs, de Scandinaves, etc. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de races latines, il y a des nations, qui ont vécu longtemps sous la domination romaine, et qui en gardent l'empreinte, des fils adoptifs, qui sont arrivés à Rome de toutes les parties du monde, qu'elle a groupés autour d'elle, qu'elle a nourris, qu'elle a formés, et qui sont devenus avec le temps ses fils légitimes. La science de nos jours a exagéré l'influence de la race dans le caractère des individus et des peuples. Les raisons physiologiques n'expliquent pas tout; il y en a d'autres qui n'ont pas moins d'importance. Une éducation semblable, l'habitude de vivre ensemble, la lecture des mêmes ouvrages, l'admiration des mêmes grands écrivains, peuvent créer à la longue chez des peuples d'origine diverse un tour d'esprit commun qui devient

une autre nature. Ne peut-on pas dire que dans la Grèce, déchirée par tant de factions, divisée en tant de cités jalouses et ennemies, l'unité ne s'est guère faite qu'autour d'Homère ?

En ce moment, l'opinion semble être sévère aux nations latines. On leur fait de grands reproches, et quoiqu'on les accuse ordinairement d'avoir trop bonne opinion de leurs mérites, elles répètent avec une complaisance singulière le mal qu'on dit d'elles. Pour ne parler ici que de la France, tandis que les adorateurs du succès n'ont d'éloges que pour l'Allemagne et nous humilient par la comparaison, ceux qui reviennent d'une excursion en Amérique, la tête encore étourdie du mouvement des foules, du bruit des machines, de l'activité des usines et des marchés, ne cessent de nous proposer l'exemple des Anglo-Saxons. Tous témoignent une douce pitié pour ces qualités dont nous avions la vanité d'être fiers, et que l'Europe a eu si longtemps la faiblesse de nous envier, et ils essayent de nous montrer, pour nous en guérir, qu'elles ne sont plus à la mode. Je doute pourtant qu'ils y réussissent. Le mal est trop ancien; il a poussé trop loin ses racines. Ces qualités qu'on raille et dont on tient à nous corriger, je remarque que ce sont celles mêmes que j'énumérais au début de ce travail en indiquant les sens divers qu'on donnait au mot *humanitas;* avant tout, le souci de la culture de l'esprit, un amour ardent pour les lettres, au sens où les prenaient les Romains, les lettres humaines, qui s'appliquent à la vie, qui ont un caractère pratique et une importance sociale. C'est cette façon de les comprendre et de les cultiver qui a donné à notre littérature ce mérite particulier de pouvoir convenir à presque tous les peuples et d'être devenue par momens une littérature universelle. C'est de là aussi que nous tenons cette aménité dans les relations, ce ton de politesse qu'ailleurs on cherche à copier, enfin ce goût de la vie mondaine qui ne s'est pas tout à fait perdu chez nous, même en ce temps de démocratie. Car, si nous ne possédons plus guère des salons comme ceux du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui faisaient l'admiration de l'Europe, on remarque que nous sommes encore le pays où l'on aime le plus à se réunir, à causer, où l'on fait le plus de cas de ces plaisirs de la société que Bossuet appelle « le plus grand bien de la vie humaine. » A ces qualités d'extérieur et de surface, qu'il ne faut pas dédaigner, il s'en ajoute d'autres plus importantes, que les anciens attribuaient aussi à l'éducation, aux

études libérales, à la pratique des lettres ; c'est une certaine douceur de mœurs qui nous incline à l'indulgence, à la sympathie pour les autres, même quand ce sont des ennemis ; un fond de générosité, dont nos rivaux nous raillent, après en avoir profité, et qui est pour nous à la fois un honneur et une faiblesse. Elle nous rend incapables de cette ténacité de haine que nous voyons chez certains peuples, qui ne s'arrêtent dans leurs vengeances qu'après avoir épuisé leurs ressentimens et rassasié leurs appétits ; elle nous enflamme pour des idées et nous pousse quelquefois dans des entreprises contraires à nos intérêts véritables, pour peu qu'elles nous paraissent justes et grandes. N'est-ce pas à peu près ce que les anciens entendaient par l'*humanité ?*

Quand j'étudiais, un peu trop longuement peut-être, comment cette notion de l'humanité est arrivée de la Grèce à Rome, de quelle manière elle y a été reçue, et la marche qu'elle a suivie jusqu'au jour où les sages l'ont formulée définitivement dans leurs ouvrages, je n'écrivais pas seulement un chapitre d'histoire ancienne. Nous avons profité nous aussi de ce qui s'est fait à cette époque lointaine ; Scipion Émilien, Cicéron et les autres ont travaillé pour nous, et il nous faut remonter jusque-là pour nous bien connaître ; c'est là que nous trouverons les origines de la civilisation dont nous vivons ; et je crois bien que si les nations latines voulaient choisir un mot qui exprime ce qu'elles ont de plus élevé dans leurs aspirations et qui résume les qualités qui font d'elles des alliées et des sœurs, un mot qui pût leur servir de devise et de ralliement dans une entente commune, elles n'en trouveraient pas de plus juste et de plus vrai que celui d'*humanitas*.

GASTON BOISSIER.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

HONORAIRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES
MÉDECINS ET CHIRURGIENS

Suivant les temps, suivant les nations, telles ou telles besognes, telles ou telles fonctions sont, à raison ou à tort, honorées ou dédaignées. Le barreau, dans la république romaine, avait un prestige dont il était dépourvu dans la monarchie française. Les charges militaires furent en Chine, jusqu'à ces dernières années, les moins prisées de toutes. Le service personnel des grands était le plus noble au moyen âge; il a cessé de l'être dans les temps modernes. Les postes officiels, dans certains États de l'Amérique... et même de l'Europe, n'ont plus rien du lustre qu'ils ont conservé dans d'autres. Pourtant, les employés des haras ou des eaux et forêts ont plus de relief encore que les vétérinaires ou les marchands de bois.

Voici deux siècles, il n'était pas, chez nous, d'avocat qui n'ambitionnât la condition de juge; aujourd'hui, il n'est pas de magistrat qui aille de pair avec les avocats illustres. Ces jugemens, bons ou mauvais, ont tous leurs causes profondes; justes ou injustes, il n'importe. Mais il arrive que la richesse, dans un État gouverné par l'opinion, perd beaucoup de son importance sociale, lorsque l'opinion donne au mérite personnel le pas

sur les situations qui s'obtiennent par l'argent ou même par le vote.

Lorsqu'il s'agit toutefois d'*apprécier en argent* ces valeurs intellectuelles, artistiques ou scientifiques, l'argent reprend ses droits souverains, et les paie, non suivant l'estime qu'il en fait, mais suivant le besoin qu'il en a ou la jouissance qu'il en espère. Or, les raisons qui font que l'on paie ne sont pas toujours les raisons pour lesquelles on estime. Ainsi les professions libérales, qui toutes ont profité de l'évolution des *idées*, n'ont pas profité toutes de l'évolution des *prix*. Et, dans les catégories qui en ont bénéficié le plus, l'inégalité a plutôt crû que diminué. Il s'est opéré un déclassement des diverses sortes d'« aristocraties » d'argent, de pouvoir, de naissance et de talent; mais, dans le classement intérieur de chaque groupe il ne s'est opéré aucun nivellement, pas plus sur le terrain des honoraires libéraux que sur celui des traitemens privés ou sur celui de la richesse acquise. Au contraire, il s'y est créé des privilèges, des situations plus favorisées, plus hautes et, par rapport à l'ensemble de chaque corporation, plus exceptionnelles, qu'il n'y en avait jamais eu naguère. Il y a par conséquent aujourd'hui plus d'inégalité qu'autrefois, dans le sein de chaque profession, entre ceux qui gagnent 200 000, 400 000, 600 000 francs par an et ceux qui gagnent seulement de quoi vivre. Cette « élite » n'est d'ailleurs une élite qu'au point de vue du salaire, et ce salaire est « juste, » puisqu'il est librement consenti.

I

Ces situations enviées, qui résultent de l'offre et de la demande, ont été créées au profit de leurs favoris, les unes, — — celles des médecins et des peintres, — par l'aristocratie des nouveaux riches; les autres, — celles des auteurs dramatiques et des acteurs, — par l'aisance nouvelle de la démocratie.

Il n'y a d'ailleurs pas d'explication à donner de ce que les grands avocats soient mieux rétribués que les grands écrivains; pas plus qu'il n'en pourrait être donné de ce qu'un kilo d'acier coûte aujourd'hui moins cher qu'un kilo de bœuf, tandis que c'était exactement le contraire au XVe siècle. Les prix aussi ont leurs raisons... que la raison n'a point à connaître. Il ne s'ensuit pas de ce que les premiers chirurgiens se fassent présentement

600 000 francs par an, tandis que les premiers médecins ne se font pas plus de 200 000, que la chirurgie soit supérieure à la médecine; ni de ce qu'un ténor peut gagner 400 000 francs, tandis qu'un comédien n'en gagnera pas plus de moitié, que l'opéra l'emporte à ce point sur le drame; ni enfin, de ce que le peintre de portraits en vogue réalise des recettes annuelles de 300 000 francs, tandis que le peintre d'histoire le plus réputé reste bien en deçà d'un pareil chiffre, il n'y a pas à conclure que l'« histoire » soit au-dessous du « genre » ou du « portrait. »

Mais seulement cette remarque peut être faite : que les vulgaires lois économiques gouvernent brutalement ce domaine des honoraires et que, malgré les changemens du régime politique, les faveurs pécuniaires des citoyens se trouvent n'être pas distribuées avec plus de discernement véritable que celles des rois.

Nos bourgeois contemporains sont toutefois plus généreux, parce qu'ils sont plus riches, que n'étaient les grands personnages de jadis : et leur clientèle est moins oppressive parce qu'elle est plus divisée. Le médecin, l'artiste du moyen âge devait, pour bien vivre, vivre à la solde d'un patron puissant; client unique qui devenait un maître. Les « physiciens » des princes touchaient un traitement annuel, qui variait de 2 250 francs pour le médecin du comte de Savoie (1401), jusqu'à 22 000 francs pour le chirurgien de Charles le Sage. Ce dernier chiffre est très exceptionnel; de même ceux de 19 500 francs attribués au premier médecin de la reine Anne de Bretagne (1498), et de 14 600 francs accordés au médecin d'un infant d'Aragon (1380) (1).

Pratiquement, les appointemens allaient de 4 000 à 8 000 francs. Le premier « maître en médecine et physicien » du duc de Bourgogne avait 7 000 francs, le second 5 700 francs. Celui du duc de Berry 6 000 (1397); celui de la reine Isabeau de Bavière 5 800. Le médecin ordinaire et le chirurgien de l'archiduc-roi d'Espagne (1501) ont pareillement 6 700 francs. Plus économes, le duc d'Orléans ne payait que 4 560 francs en 1445, et son aïeul,

(1) Le lecteur voudra bien se rappeler que *tous les chiffres*, sans exception, contenus dans cet article, sont comme ceux des articles antérieurs sur les mêmes sujets, des *chiffres actuels*. C'est en monnaie de nos jours que sont exprimées ici toutes les sommes de jadis, préalablement traduites et converties, d'abord suivant leur valeur *intrinsèque* en grammes d'argent, ensuite selon la *puissance relative d'achat* d'un gramme d'argent autrefois et de nos jours.

en 1360, que 1 630 francs. Le comte de Nevers donnait 2 400 francs, et des seigneurs moins notables, 1 000 à 1 500 francs seulement; le médecin de l'évêque de Troyes touche 860 francs par an (1342).

Parfois, il est vrai, ces docteurs sont payés en rentes d'Église: Jean Lavantage, le premier médecin du duc Philippe le Bon, en 1435, est prévôt du chapitre de Saint-Pierre, à Lille; après lui, ce bénéfice, médical par destination, semble-t-il, fut donné au premier médecin de la duchesse de Bourgogne. D'ailleurs, la profession de la médecine et celle de la théologie ne s'excluaient pas; on pouvait exercer l'une et l'autre, en un temps où le médecin était forcément clerc et célibataire.

Lorsqu'il n'était pas clerc, il était juif. Dans le Midi, au moyen âge, il appartenait plutôt à la synagogue qu'à l'église. Le roi René avait toujours près de sa personne des docteurs israélites, dont les coreligionnaires avaient élu domicile en Provence. Ils étaient riches, haïs d'ailleurs du menu peuple qui les maltraitait volontiers aux occasions, et influens auprès des autorités. Comme ils savaient se défendre, « grâce à l'or, l'encens et la myrrhe qu'ils avaient en mains, » dit un pamphlet du xv[e] siècle à Sisteron, ils passaient pour insolens aux yeux de leurs adversaires (1).

Le conseiller-physicien, en relations journalières avec le prince qu'il soignait, admis plus ou moins dans sa familiarité, pouvait s'élever et s'enrichir par sa faveur: Jacques Coictier, le médecin de Louis XI, devenu président à la Chambre des Comptes et millionnaire, donna, dit-on, 2 400 000 francs à Charles VIII, pour échapper aux poursuites dont il était menacé à la mort de son maître. Sans prétendre jouer un rôle politique, Jean de L'Hôpital, médecin du connétable de Bourbon, fut nommé par lui bailli de Montpensier, auditeur des comptes de l'Auvergne et pourvu de terres nobles, grâce auxquelles son fils Michel, le futur chancelier de L'Hôpital, eut à ses débuts au barreau figure de gentilhomme.

Au xvii[e] siècle, en Dauphiné et Comtat d'Avignon, beaucoup de médecins étaient de race noble, faisant leurs preuves pour l'ordre de Malte. Vestige des idées de l'ancienne Rome, forte-

(1) Le médecin Bellaut David, insulté dans sa demeure un jour de mascarade, obtint du magistrat que les « faux visages » fussent soumis à la déclaration et inscription préalable sur les registres de la sénéchaussée. D'où émeute contre les juifs.

ment enracinées dans ces régions méditerranéennes, qui refusaient aux armes une prépondérance exclusive et honoraient les carrières civiles à l'égal du service militaire. On sait que les grandes familles de Provence furent, indifféremment et à la fois, de robe ou d'épée.

Dans le reste du royaume, les médecins étaient de petite extraction. Nous n'avons guère de renseignemens sur eux, pas plus d'ailleurs que sur les avocats, les marchands, les paysans, les petits fonctionnaires et même les hobereaux de province qui composaient la presque-universalité de l'ordre privilégié. Sur la Cour, l'hôtel de Rambouillet, Port-Royal, les maîtresses du Roi, les beaux esprits et les faits de guerre, nous savons presque tout; mais assez peu de chose sur les vingt millions de sujets du royaume.

Le corps médical, sauf rares exceptions comme Brayer qui avait de son chef une belle fortune, se recrutait dans la plus humble bourgeoisie. A ses membres leur état ne donnait qu'un rang médiocre et ils ne sortaient guère de leur état. L'exemple de Claude Perrault qui,

> Laissant de Galien la science suspecte,
> De méchant médecin devint bon architecte,

est un exemple à peu près unique. Une honnête aisance et le décanat de la faculté étaient le summum des ambitions de ceux qui exerçaient à « la ville. » Ceux qui, par leur charge, avaient l'accès de « la cour » pouvaient élargir le champ de leurs espérances; mais, sur ce terrain mouvant, les risques étaient considérables. Le type du médecin bourgeois, c'est Gui Patin, dont les parens avaient eu sept enfans : cinq filles dotées à part et deux fils qui eurent à partager 2100 francs de rente.

Reçu docteur à vingt-six ans (1627), Patin, qui s'était fait un moment correcteur d'imprimerie, pour vivre durant sa période d'études, eut la chance d'épouser une femme qui devait lui apporter un jour 300000 francs de capital. Cette succession, recueillie par lui aux environs de la cinquantième année, paraît avoir été le plus clair de ses gains professionnels. On le voit alors acheter une « belle maison des champs » pour 49000 francs, à trois lieues de la capitale et, dans Paris même, place du Chevalier-du-Guet, un immeuble de 90000 francs, où se trouve une vaste « étude, » — cabinet de travail, dirions-nous, — dans

laquelle il espère faire entrer ses 10 000 volumes. Il était alors doyen de la faculté et « nos messieurs, écrit-il, disent que je suis le mieux logé de Paris. »

Ce n'était pourtant pas la richesse. Le médecin de ce temps-là faisait ses visites à mule. Guénaut prétendit faire les siennes à cheval. Cela fit du bruit et choqua.

Guénaut, sur son cheval, en passant m'éclabousse,

dit Boileau; mais ce praticien, recherché dans sa toilette autant que solennel dans son débit, n'aurait pas osé dépouiller la tenue sacramentelle : grande perruque, chausses rouges, longue robe et rabat, — « qui pourrait, remarque Pascal, avoir confiance en un médecin qui ne porte point de rabat? » — j'allais oublier la barbe, qu'il lui seyait de porter aussi ample que nature le permettait; car « la barbe, comme dit Toinette à Argan, fait plus de la moitié d'un médecin. » Plus tard, ce fut le contraire et le bon ton voulut, jusqu'au milieu du XIXe siècle, que le médecin fût exactement rasé, suivant les rites du système pileux, aujourd'hui abolis, qui interdisaient les favoris aux militaires et les moustaches aux avocats.

Sous Louis XV, à Paris, le grand seigneur courait à six chevaux, ventre à terre, comme en rase campagne; mais le médecin, en habit noir, roulait carrosse. Sa situation sociale avait grandi; Vicq d'Azyr, dans les salons, partageait la faveur des encyclopédistes.

Quant au médecin de cour, son élévation et sa chute tenaient l'une et l'autre à fort peu de chose. Sous Louis XIII, Vautier, pauvre garçon domestique d'un cordelier nommé le Père Crochard, était devenu « médecin du commun » chez la Reine mère, à 2130 francs de gages annuels.

Seul avec elle, en l'absence de son docteur ordinaire, il la guérit d'un érysipèle et fut aussitôt gratifié des premiers postes dans sa maison. Mais ces bonnes grâces de Marie de Médicis lui valurent, au lendemain de la journée des Dupes, d'être mis à la Bastille où il passa douze ans. Sorti de prison en 1643, il put encore occuper, dix années durant, la charge de médecin de Mazarin où il s'enrichit. Moins heureux que lui, un autre médecin de Louis XIII, pour avoir été trouvé porteur d'un « horoscope, » fut envoyé aux galères et n'en revint pas.

Sous Louis XIV, les d'Aquin firent des fortunes plus brillantes : fils d'un rabbin d'Avignon, converti à Aquino, localité du royaume de Naples dont il prit le nom, le premier d'Aquin devint médecin ordinaire et intendant de la Dauphine ; il fut anobli en 1669. Son fils Antoine poussa plus loin : premier médecin du Roi, à quarante ans, et, du droit de sa place, « surintendant général des bains, eaux et fontaines minérales et médicinales de France, » il acheta d'un financier le comté de Jouy-en-Josas, le fit rattacher à la mouvance du Louvre, prit les armes de la ville d'Aquino, avec couronne comtale, et... les chansons ne se firent pas attendre. Mais elles n'empêchaient pas ce praticien de tirer de sa charge et des pensions qu'il y joignait, un traitement de 170 000 francs par an.

En même temps, d'Aquin établissait sa famille; il avait fait de son frère Pierre un des médecins ordinaires du Roi, et de son autre frère un évêque de Fréjus, et il guettait pour son fils, déjà nanti de trois abbayes, quelque riche prélature. Il la voulut trop belle, malheureusement; il sollicita de plein saut pour ce jeune homme de vingt-cinq ans l'archevêché de Tours, querella le Père de La Chaise qui recommandait un autre candidat et osa se plaindre au Roi qui, excédé, disgracia cet insatiable Esculape. En un jour, les d'Aquin disparurent, chassés comme des laquais, exilés au fond d'un trou de province, perdus à jamais pour avoir déplu.

Tels étaient, il y a deux cents ans, les princes de la médecine, on n'oserait dire de la science, car d'Aquin aussi bien que son successeur, Fagon, étaient des ânes, et nombre de leurs collègues à Versailles, au dire de contemporains illustres, étaient « moins que rien. » Ces ascensions domestiquées demeuraient toujours éphémères, fragiles, à la merci d'un caprice; et leur caractère saillant est de n'être point proprement « médical, » mais « politique. » Elles ne proviennent pas de la capacité professionnelle du docteur, mais de la chance du courtisan.

De nos jours aussi, des médecins parviennent aux honneurs politiques; ils occupent, par les bonnes grâces du peuple, les premières charges de l'État, autant que les autres citoyens et même davantage, puisque, dans un de nos derniers cabinets, se trouvaient à la fois à l'Intérieur, aux Finances et aux Travaux publics, trois ministres-médecins. Voilà de quoi Saint-Simon eût été fort choqué, lui qui louait Fagon d'être demeuré « toujours

respectueux et toujours à sa place; » place assez modeste sans doute en comparaison de celle d'un duc et pair.

Le médecin du xx[e] siècle, s'il lui plaît « sortir de son état, » peut donc tenir un rang beaucoup plus haut que jadis dans la politique; mais il ne peut plus comme jadis tenir, de par la politique, le premier rang dans le corps médical. Or il est clair que, dans notre démocratie, *un grand médecin est supérieur à un simple ministre*. Quant aux docteurs de petite ville, il n'en est plus, même sans le secours d'aucune protection, d'assez pauvres en honoraires, pour que leurs fils soient réduits à débuter par une place de valet, ainsi que Guillaume Dubois, le futur cardinal, fils d'un médecin de Brive sous Louis XIV.

II

En droit, nul ne pouvait exercer la médecine sans être gradué d'une faculté. Il y en eut douze ou quinze, suivant les dates; deux seulement, Paris et Montpellier, étaient sérieuses : coûteuses aussi, Paris surtout, où le prix des « actes » réglementaires montait à 14 000 francs. A Angers, Caen, Valence, Aix, Toulouse, Avignon, on était reçu à meilleur marché, et l'on était reçu toujours. Ces « petites universités » ne renvoyaient personne. Si le candidat, trop ignorant, ne pouvait acheter son parchemin dans l'une, il allait dans l'autre; sans compter que les faux diplômes ne manquaient pas et, « si l'on ne trouve remède à cet abus, écrivait Gui Patin, il sera plus grand nombre de médecins en France qu'il n'y a de pommes en Normandie ou de frati en Italie et en Espagne. »

En fait, il existait, dans les villes de quelque importance, des « collèges de médecins, » corporations qui se recrutaient sur place et auxquelles il suffisait d'être affilié pour pratiquer librement, dans la localité, l'art de guérir à petit prix. Les médecins qui avaient coiffé le bonnet de docteur en province ne pouvaient exercer à Paris, sans subir un nouvel examen devant les régens de la capitale.

Ceux-ci avaient une haute idée de leur mérite. Molière ne pouvait feuilleter sans doute leurs registres, ni assister à toutes leurs cérémonies; il y eût glané de bien jolis traits : et par exemple, cette formule, *Medicus Deo similis*, choisie par un docteur en une circonstance solennelle pour texte de ses discours à

ses confrères. « Messieurs de la faculté, développait-il, vous êtes les ministres et *les collègues* de Dieu... » La promotion d'Argan, dans le *Malade imaginaire*, est simplement burlesque; mais ne seraient-ils pas de la meilleure comédie, ces « paranymphes, » éloges officiels de chaque docteur nouvellement reçu, prononcés en public par son parrain?

L'un de ces parrains s'exprime en ces termes sur le compte de son récipiendaire, qui répondait au nom de Moreau :

« Le voilà, ce jeune Moreau, la merveille de son siècle et de cette école! Que dis-je? La merveille! Mais il n'y a rien qu'on puisse appeler merveilleux en un mortel chez qui tout est divin et dont on ne doit rien attendre d'ordinaire... » Or celui qui parlait ainsi était un contemporain de Molière. Et de même ceux qui proposaient et rédigeaient leurs thèses de doctorat en médecine sur des sujets tels que les suivans: « Les héros sont-ils bilieux? » — « La femme est-elle un ouvrage imparfait de la nature? » — « Les bâtards ont-ils plus d'esprit que les enfans légitimes? »

Que les savans d'il y a deux siècles fussent moins savans que les nôtres, c'est de quoi l'on ne saurait leur tenir rigueur, attendu que, dans deux siècles, si le progrès des connaissances humaines marche du même pas, nos « savans » d'aujourd'hui sembleront ignorans à leurs successeurs. On ne croyait plus, sous Louis XIV, que la belette

Par la bouche conçoit et par l'oreille enfante,

comme le croyait Richard de Fournival, fils du médecin de Philippe-Auguste, chancelier de l'église d'Amiens au XIIIe siècle; on ne croyait plus que l'améthyste rende éloquent, que l'émeraude aide à vaincre dans les combats et que l'aimant fasse découvrir le degré de chasteté des femmes, comme le croyait au XIVe siècle Albert le Grand, dans son traité *Des vertus des herbes et des pierres;* on ne croyait plus, comme Jean Cuba au XVe siècle, dans son *Ortus sanitatis*, que la harpie, qui a tué un homme, s'attriste jusqu'à la mort lorsqu'elle aperçoit dans l'eau la ressemblance de son image avec la tête humaine. Les contemporains de Pascal n'auraient pas soupçonné de sorcellerie, comme les contemporains de Villon, une femme hydropique à cause de son ventre; ils n'auraient pas condamné,

comme les contemporains de Rabelais, une mère à être brûlée vive « pour avoir empoisonné son enfant avec son lait. »

Mais les plus graves personnages étaient encore entichés d'astrologie, de chiromancie et de magie. Ils croyaient aux « charmes, » à la pierre philosophale, aux « caractères » ou talismans qui faisaient leur porteur invulnérable, aux herbes et aux poudres mises dans les souliers et les habits, par lesquelles on captait l'amour des dames. Richelieu se fit envoyer, par un banquier de Rome, un anneau qui, porté au second doigt, « était un excellent préservatif contre les hémorroïdes; » et le maréchal de Brézé écrivait au secrétaire d'État Bouthillier, dont la belle-fille était sur le point d'accoucher, pour lui recommander l'« eau de tête de cerf. » Il lui envoie, d'Angers à Paris, « par un laquais exprès, » un flacon gros comme le pouce, de peur que la fiole ne fût cassée par le messager ordinaire: « Monsieur, l'on fait aussi grand cas, ajoute-t-il, d'un os que l'on trouve dans le milieu du cœur des cerfs, qu'on fait prendre en poudre, dans un peu de vin blanc, aux femmes qui sont en travail. »

Le trésor banal de nos découvertes accumulées fait que nos commères d'aujourd'hui sont plus fortes en médecine que les « mires » et les physiciens du roi « Felippe » et qu'un ouvrier du xxe siècle est moins facile à abuser sur certains sujets que le cardinal de Richelieu.

« Guénaut a dit quatre mille fois qu'on ne saurait attraper l'écu blanc des malades si on ne les trompe. » Gui Patin, qui nous conte ce propos d'un confrère, faisait de même sans doute, et de même aussi font plus ou moins nos médecins contemporains. Le cas n'est pas pendable; parfois il est fort innocent. Interrogez nos célébrités médicales appelées en consultation au chevet d'un malade, elles avoueront avoir à faire quelques gloses inévitables : la première, pour couvrir, s'il s'est trompé dans son diagnostic, le médecin ordinaire qui les a appelés, en expliquant que son traitement était jusqu'ici le meilleur à suivre, bien qu'il faille pourtant le changer en tout; la seconde, pour réconforter le client, incurable ou désespéré, en lui faisant entendre que sa guérison risque d'être longue.

Le vice ridicule de « Monsieur Purgon » et de ses collègues n'est pas d'avoir ignoré, mais d'avoir refusé de s'instruire. Au lieu d'apprendre la médecine au lit des patiens, ils argumentaient et philosophaient sur les bancs de l'école. La plupart des

élèves arrivaient au doctorat sans avoir jamais vu un seul malade. Leur unique supériorité, vis-à-vis des barbiers-chirurgiens et de tous ceux qu'ils nommaient charlatans, était de savoir le latin. Ils concluaient, de ce que ceux-ci ne savaient pas le latin, qu'ils ne savaient pas la médecine.

Ici, l'introduction de la méthode expérimentale fut beaucoup plus tardive que dans les autres sciences; il était de principe qu'il fallait rejeter toutes les nouveautés « autant dangereuses en notre art qu'elles le sont en religion, » disait un doyen. Ce système, appliqué du petit au grand, faisait proscrire par décret, aussi bien la levure de bière dans le pain, comme un poison dangereux, que la circulation du sang comme un détestable paradoxe.

La saignée seule, — qui peut-être a tué plus de monde que les balles, — les purgations et les lavemens devaient suffire. C'était un axiome de thérapeutique que « le sang, dans le corps humain, est comme l'eau dans une bonne fontaine; plus on en tire et plus il s'en trouve. » Aussi la saignée ne sera-t-elle jamais trop fréquente, surtout à Paris où les médecins sont incomparables, dit Riolan, pour en savoir user largement. Tant pis pour qui veut s'y soustraire: Gui Patin est enchanté que la femme d'un premier président, qui haïssait la saignée, soit morte subitement. Tandis qu'un autre meurt « pour n'avoir été saigné, dit-il, que deux fois fort petites, mon fils, fort malade, a guéri par vingt bonnes saignées des bras et des pieds avec, *pour le moins*, une douzaine de bonnes médecines de casse, sené et sirop de roses pâles. » On saignait aussi bien des enfans de trois mois, et même de trois jours, que des vieillards de quatre-vingts ans; les saignées dont le nombre, en une seule maladie, dépassait parfois la trentaine, alternaient avec les purges et les clystères, et nul sujet n'y échappait.

La princesse de Conti tombe malade, de la pierre croit-on; on lui tire dix-huit onces de sang. Le lendemain, elle prend médecine et jusqu'à son dernier soupir, quelques jours après, elle est contrainte par les hommes de l'art de prendre des lavemens. Si bon courtisan soit-il, ce médecin du Roi qui note dans son journal que « Sa Majesté est sujette, *comme le reste des hommes*, à s'enrhumer lorsqu'il fait froid, » puise dans le sentiment de son devoir assez d'autorité pour infliger à son maître, en un an, 47 saignées, 212 lavemens et 215 médecines. C'est ainsi que l'on

soignait indistinctement « les pulmoniques » et la « fièvre pourpre, » « les gouttes, » la fièvre « double-tierce, » aussi bien que les pestiférés.

A prix d'ailleurs très variables. Aux temps modernes, il ne se voyait guère de médecins gagés à l'année et défrayés, comme au moyen âge, chez les seigneurs auxquels ils « appartenaient, » sauf les médecins des princes et du roi ayant « bouche, à la Cour. » Le « premier médecin » était, au point de vue pécuniaire, hors de pair. Outre les appointemens de sa charge — et l'on a vu ce que d'Aquin savait en tirer, — son successeur Fagon touchait au Jardin des Plantes, dont il était de droit surintendant, 28 000 francs par an; tandis que l'aîné des Jussieu s'y contentait de 4 000 francs comme « démonstrateur. »

Mais ces postes lucratifs coûtaient assez cher. L'emploi de médecin ordinaire du Roi s'achetait 210 000 francs, soit ostensiblement, soit en secret, sous forme de pot-de-vin versé à de puissans protecteurs par celui qui paraissait nommé gratis. A ces exceptions près, il n'y avait de médecins à traitemens fixes que ceux des hospices, ou de quelques établissemens industriels : tel celui de la saunerie de Salins (Franche-Comté), attitré « pour la visitation des officiers et ouvriers, » qui recevait 250 francs par an. Aujourd'hui, les médecins attachés, par contrat, à certaines de nos grandes usines métallurgiques ou alimentaires ont environ 12 000 francs d'appointemens.

Comme le médecin contemporain, celui des derniers siècles vivait de ses honoraires, mais il en vivait très modestement; non seulement parce que ses visites étaient moins rétribuées, mais aussi parce qu'il en faisait beaucoup moins. En province, aujourd'hui, la visite se paie de 3 à 5 francs, plus une indemnité de déplacement d'environ un franc par kilomètre, qui égalise les situations des médecins de campagne et de petites villes. A Paris, les honoraires varient de 3 francs, dans les quartiers ouvriers, et de 5 francs dans les autres, jusqu'à 50 francs pour les « consultations de médecins d'hôpitaux et jusqu'à 100 francs pour ceux qui ont titre de « professeurs. »

Mais le docteur parisien qui soigne la clientèle populaire, bien qu'il doive s'abstenir de jamais revenir chez un malade sans y être appelé de nouveau, peut faire trente visites par jour dans son arrondissement et gagner souvent 30 000 francs par an, c'est-à-dire bien davantage que la plupart de ses confrères des quar-

tiers bourgeois. Quant aux grands seigneurs de la science, ils sont une quarantaine dans la capitale qui gagnent de 100000 à 200000 francs par an, en moyenne 150000 francs par an; chacun autant que le premier médecin de Louis XIV, huit fois plus que celui de la reine Anne, sous Louis XII, vingt ou vingt-cinq fois plus que ceux du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, ou de la reine Isabeau, femme de Charles VI.

Au-dessous d'eux, il en est 200 qui se font une quarantaine de mille francs; 400 à 500 oscillent entre 15000 et 20000 francs et les 2000 moins favorisés réalisent des recettes annuelles de 8000 à 15000 francs. En province, sauf pour les débutans ou les amateurs qui exercent peu, le minimum ne descend guère au-dessous d'une dizaine de mille francs pour le médecin ayant cheval et voiture. Les plus recherchés, les plus laborieux surtout, arrivent à 20000 et 30000 francs par an.

Aux derniers siècles, les visites de médecins se payaient depuis 1 fr. 50, et même depuis 0 fr. 70, jusqu'à 3 et 4 francs dans les villes de province; à Paris, de 5 à 14 francs pour les docteurs en réputation.

Tastant le pouls, le ventre et la poitrine,
J'aurais un beau teston pour juger d'une urine,

dit Régnier, sous Henri IV. Le teston de 5 fr. 40 était un prix ordinaire; les régens de la faculté prenaient 10 francs et, lorsqu'ils étaient convoqués en « consultes » chez un grand personnage, comme Colbert, ils recevaient chacun un louis de 10 livres, ou 37 francs actuels. Le prix dépendait beaucoup de la qualité des malades : le tarif du médecin de petite ville, au XVIII[e] siècle, qui touchait un fixe de 600 à 700 francs sur les fonds communaux, était de 1 fr. 70 par visite chez les bourgeois et de 0 fr. 85 seulement chez les artisans.

La petite vérole était soignée à forfait, à Orléans, en 1564, pour des sommes qui vont de 18 à 130 francs; et lorsque la maladie d'un moine à Montauban, en 1345, coûte 87 francs, celle d'une grande dame coûte 584 francs. La Comtesse d'Artois donne 510 francs en 1305 au physicien qui l'a soignée dans une affection grave; le comte de Savoie paie 50 francs, en 1318, la visite d'un grand médecin qu'il a mandé; tandis qu'Albert Dürer, en voyage (1521), donne 5 francs à « Maître Jacques, » le médecin

d'Anvers et, pour une longue fièvre dont il a été traité, 75 francs d'argent ou 100 francs de gravures.

Quoiqu'il ne fût pas dans l'usage d'envoyer à ses cliens, comme de nos jours, la note de ses honoraires, le médecin d'autrefois ne laissait pas de réclamer : aux dépenses de La Trémoïlle en 1723 figure une somme de 364 francs, versée « à M. Helvétius, docteur en médecine, pour les visites rendues à Son Altesse Monseigneur le duc pendant qu'il avait été malade de la rougeole; » et, plus loin, 243 francs « encore payés audit Sieur Helvétius pour les mêmes honoraires sur ce qu'il avait témoigné n'être pas content. » A coup sûr Jean-Claude Helvétius, le médecin de Louis XV, fils d'un docteur en renom et père du fermier général philosophe, était une sommité qui avait ses exigences; pourtant, à M. Dumoulin il fut alloué 324 francs pour les soins donnés au même duc pendant sa dernière maladie (1741).

Les grands seigneurs de l'ancien régime, quoiqu'ils payassent beaucoup moins cher que nos riches contemporains, payaient beaucoup plus que le commun des gentilshommes et des bourgeois aisés. Or, ceux-ci étaient mille fois plus nombreux : Mlle de Tarente tombe malade à l'abbaye de Maubuisson où elle était élevée (1675); on envoie de Paris le médecin de la famille dans un carrosse de louage à 4 chevaux, qui coûte 49 francs, et l'on donne au docteur 65 francs d'honoraires. Le président de Cannapeville ne payait que 15 à 20 francs, par voyage, le médecin qui venait de Rouen à son château où, vu la longueur du trajet, il fallait coucher (1755); et il n'en coûtait que 7 à 10 francs à M. d'Espesses, maître d'hôtel du Roi, beau-frère de Saumaise (1655), pour les déplacemens du médecin qu'il appelait de Corbeil à Evry, de jour ou de nuit.

Il n'en coûte que 84 francs à M. de Laporte de La Ségalassière, gentilhomme d'Auvergne, pour neuf jours de présence du médecin qu'il a fait venir et qui, durant ces neuf jours, le saigne, le purge et lui administre 6 lavemens et force potions.

La justice rémunérait plus largement à proportion les expertises qu'elle confiait aux hommes de l'art, témoin le médecin « sermenté » de Lille, au XVIe siècle, taxé à 32 francs pour examiner un individu « que l'on disait être homme et femme tout ensemble, dont grand scandale pourrait être en cette ville. » A la même époque trois médecins demandaient 200 francs pour l'examen d'un cadavre exhumé, « attendu la grande puanteur et infection. »

III

De nos jours, la qualité de « médecin d'hospice » est, *dans les villes de province, un accessoire honorable* qui vaut à quelque praticien local un millier de francs d'émolumens; *à Paris*, c'est une dignité très éminente bien qu'à peine rétribuée. Les titulaires l'exercent en moyenne pour 1500 francs par an; mais, classés de par cette fonction même dans l'élite du corps médical, ils gagnent avec leur clientèle une centaine de mille francs par an.

C'est l'honneur du temps présent que le fait d'être choisi pour soigner les pauvres désigne le docteur à la confiance des riches et assure sa fortune. Il n'en allait pas de même naguère : les physiciens illustres n'étaient pas ceux des hospices, mais ceux des châteaux. Leurs services étaient réservés aux maîtres dont ils étaient le plus souvent commensaux, qu'ils suivaient dans leurs déplacemens et à la guerre et, s'ils soignaient d'autres personnages, ce ne devait être que sur l'ordre ou du consentement de leurs patrons.

Quant aux médecins d'hôpitaux, s'ils se contentaient d'assez peu de chose, ce n'était pas sans doute par désintéressement excessif : en temps d'épidémie ils se rattrapaient. Celui qui ne touchait pas plus de 600 à 700 francs par an, en périodc normale, exigeait dix et quinze fois plus « pendant la contagion, » pour soigner les « pestiférés : » 6 900 francs à Orléans en 1602, 9 250 francs à Montélimar en 1586, 11 700 francs à Perpignan en 1592. Les municipalités, il est vrai, forcées de subir ces prix pour n'être pas abandonnées de leurs praticiens, stipulaient alors un tarif au mois ou à la journée.

Les traitemens de médecins des hospices, très variables suivant les localités et les époques, n'ont pas augmenté, *dans leur ensemble*, depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution. Parfois même ils ont diminué sans qu'on en puisse dire le motif, et sans doute parce que l'ancien effectif des docteurs nous est inconnu. En effet, suivant que leur nombre croissait ou diminuait, les prix devaient s'en ressentir très vite dans ces contrats passés entre un personnel restreint et des municipalités qui marchandaient toujours. Il faudrait connaître aussi les obligations imposées, le service exigé : à l'Hôtel-Dieu de Paris, par exemple, les premiers médecins sont payés 232 francs en 1445, 835 francs

en 1511, 2560 francs en 1588, 7 500 francs en 1622, 2 700 francs en 1647, et 1 400 francs en 1689; à l'hôpital du Saint-Esprit ils n'étaient payés, à la même époque, que 350 francs par an et les chirurgiens 200 francs. Quant aux « maîtres-chirurgiens » de l'Hôtel-Dieu, ils recevaient 150 francs en 1445, 1 680 francs en 1561, 1 250 francs en 1620, 900 francs en 1647 et 5 400 francs en 1729.

Les brusques mouvemens de ces chiffres *parisiens*, d'une date à l'autre, ne correspondent nullement à ceux de la *province* : à Marseille, en 1338, le médecin de l'hospice, tenu à une visite par jour, touche 160 francs par an et 1 504 francs en 1414. Ce dernier traitement est celui de l'hospice d'Orléans en 1649; dans la même ville, en 1709, il ne dépasse pas 200 francs et celui de Mézières, en 1751, est de 135 francs. Le médecin de Nantes, qui avait 1400 francs à la fin du XVe siècle, a 2 080 francs au XVIIe, — l'appointement le plus haut que j'aie noté en dehors de Paris.

Il est clair que des fonctions aussi diversement rétribuées doivent être inégalement absorbantes; que d'ailleurs la capacité, la réputation personnelle de chacun influait sur le traitement qui lui était alloué, et qu'enfin la valeur courante des médecins, le prix des visites, a varié comme toute autre valeur, suivant l'offre et la demande, d'une date à l'autre. De ces *trois causes*, générales ou particulières, qui ont déterminé le taux des appointemens, nous ne savons pas exactement dans quelle mesure chacune a dû agir.

Rien n'indique toutefois que les hommes de l'art aient enchéri jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et, de ceci, il est aisé de se convaincre en les suivant dans la même ville à travers les âges : à Soissons, le médecin de l'hospice, en 1600, touche 470 francs par an; en 1663, 130 francs; 162 francs en 1732 et 228 francs en 1781. A Bordeaux, 1350 francs en 1644, et 933 francs en 1769; à Boulogne-sur-Mer, 860 francs en 1606, 350 francs en 1685, 675 francs en 1729 et 228 francs en 1781.

Ce médecin de l'hospice était parfois aussi le médecin communal et... obligatoire. La commune ancienne réglementait beaucoup de choses, qui aujourd'hui demeurent libres pour les habitans; d'autres choses au contraire sont aujourd'hui réglementées, qui autrefois ne l'étaient pas. Même l'immixtion du pouvoir public local dans la vie privée avait été plus grande, au

moyen âge, qu'elle ne l'était au XVIIIe siècle : en 1253 par exemple, une ordonnance du maire de Limoges interdisait toute visite chez les accouchées avant leur rétablissement! L'autorité municipale tranchait, en d'autres pays, des matières qu'elle n'eût pas osé aborder en France; on n'apprend pas sans rire, de notre ministre en Danemark, sous Louis XIII, qu'à la porte de l'Hôtel de Ville de Copenhague sont pendues deux mesures types : l'une est l'aune du pays, l'autre « la mesure que doit avoir un homme pour ne pouvoir être convaincu d'impuissance. »

Parmi les ingérences dans le domaine des affaires particulières que se permettaient chez nous les conseils de ville, on peut citer le choix du médecin qui soignera les bourgeois, ainsi que la fixation du prix de ses visites. Ces obligations avaient leur contre-partie : sans cette clientèle garantie, le médecin ne serait pas venu s'établir dans la commune : ou bien il ne médicamenterait pas les pauvres gratis, ce qui indirectement soulage la communauté. Il serait en droit d'élever ses prétentions d'une façon fâcheuse, s'il survenait une épidémie. Si les citoyens perdaient sur quelques points leur liberté, ils y trouvaient des avantages; la preuve, c'est que de pareils traités disparurent presque partout au XVIIIe siècle, quand, la concurrence devenant possible, le monopole devint gênant.

On en peut induire, et que les médecins durent pendant longtemps être fort rares, et que cette rareté tenait à ce que la clientèle faisait défaut. Le besoin de médecin est, comme beaucoup d'autres, un *besoin récent*, inconnu du passé. C'est seulement en 1708 que furent institués les médecins et chirurgiens militaires; et peut-être qu'avant cette date il en existait déjà quelques-uns sans qualité officielle, mais certainement jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV on ne s'était jamais avisé d'en avoir. « Les soldats, dit Arnaud, voient que dans leurs maladies on a moins soin d'eux que l'on n'en a des chevaux, lesquels on fait panser soigneusement, parce qu'on ne les peut perdre sans qu'il en coûte de l'argent pour en avoir d'autres. » Les officiers riches avaient dans leur train des barbiers-chirurgiens, les autres se contentaient des empiriques du lieu le plus proche et les municipalités, si l'on était en France, enjoignaient, sous peine de fortes amendes, aux médecins du cru de « visiter et panser » les blessés.

Des médecins, il n'est pas sûr que toutes les villes en possé-

dassent; tel chef-lieu de sénéchaussée n'en avait qu'un. On est surpris de voir, dans les registres du conseil communal, que Nîmes, en 1640, « pour ne pas se priver des secours *du seul homme de l'art* » qu'il y eût dans la cité, doit en passer par ses exigences. A Paris même, Gui Patin nous révèle, en 1631, « qu'il n'y a aucun médecin dans les hôpitaux de peste; au grand détriment du public, aucun d'eux n'y est employé. On laisse soigner cette maladie aux ignorans chirurgiens, — *ignaris tonsoribus.* »

A l'heure actuelle, les praticiens, diplômés à la suite d'études et d'examens, sont très irrégulièrement répandus par le monde : depuis l'Angleterre où, par 10 000 âmes, il s'en trouve 8, jusqu'en Turquie où il ne s'en trouve pas 2. La France compte présentement environ 20 000 médecins, c'est-à-dire plus de 5 par 10 000 habitans et leur nombre a *doublé depuis soixante ans* (1). On le croira sans peine si l'on sait qu'en 1850 le grade de *docteur en médecine* était conféré, dans les facultés françaises, à 360 sujets par an; de 1871 à 1880, en moyenne à 580; de 1891 à 1900, à 960 et, depuis 1901, à 1 130 personnes annuellement. Or, durant le même laps de temps, la population française ne s'est accrue que d'un dixième.

Paris compte aujourd'hui 3 000 médecins pour 2 700 000 âmes; en 1862, il en comptait 1 800 et, en 1846, 1 500. Ce dernier chiffre paraissait d'ailleurs excessif sous Louis-Philippe et hors de toute proportion avec les besoins de la population : « Nous sommes en aussi grand nombre que les malades, disait le docteur Reveillé-Parise, gémissant sur l'encombrement de la profession, bientôt même il y aura plus de chats que de souris. » Il concluait que, « si l'on défendait pendant dix ans toute réception de docteurs, il en resterait encore assez. » Or on vient de voir que c'est le contraire qui a eu lieu et que l'on diplôme maintenant chaque année trois fois plus de docteurs qu'au début du second Empire.

Au XVII[e] siècle, il n'y avait à Paris que 113 médecins pour 400 000 habitans, et il n'en était admis en moyenne que 4 nouveaux par an. Troyes n'avait alors que 6 médecins; Amiens, au contraire, « petite ville désolée de guerres et passages d'ar-

(1) L'augmentation serait de beaucoup plus du double si, dans la même période, l'effectif des simples « officiers de santé » n'avait diminué de 5 570 en 1866 à 1200 en 1901.

mée, » en avait 20 en 1649; médecins « chétifs, » qui ne savaient pas grand'chose.

A côté des docteurs authentiques grouillaient dans l'ombre les vendeurs d'orviétan, chiromanciens, diseurs de bonne aventure, « médecins passagers allant de royaume en royaume, » guérissant par des paroles, des sons, des anneaux ou des talismans; pénétrant partout, moines chez les dévots, jolis garçons chez les coquettes. Les vendeurs de remèdes secrets, auxquels des arrêts périodiques ordonnaient de « vuider la capitale dans les vingt-quatre heures, » ne sont sans doute pas moins répandus ni moins achalandés aujourd'hui.

Si le Paris de 1650 comptait un médecin diplômé par 3600 âmes, tandis que le Paris actuel en possède un pour 900 habitans; s'il y a, proportionnellement à la population, *cinq fois plus* de médecins peut-être dans notre France que dans celle de Henri IV; et si nos docteurs contemporains, bien qu'ils se plaignent d'être trop nombreux, gagnent présentement les uns trois fois, les autres dix fois plus que leurs devanciers, ce n'est pas que les malades soient, de nos jours, *plus nombreux* ou plus délicats. C'est simplement qu'ils sont *plus aisés*, et qu'ils appellent un médecin pour les soigner, au lieu de s'en remettre à la Providence, comme leurs pères, qui n'auraient pas même pu payer les médicamens, au prix exorbitant où ils se vendaient.

IV

Sans anticiper sur le coût de la pharmacie, dont je parlerai plus tard, en étudiant les dépenses de nos aïeux, il me sera permis de remarquer ici que, pour être simple en sa thérapeutique, le « physicien » de jadis n'en était pas moins onéreux au client par ses drogues abstruses, où l'apothicaire pêchait, en eau trouble, les « notes » qui l'ont immortalisé. Ce que l'on peut faire entrer de choses dans une purge ou dans un lavement, notre imagination le devinerait avec peine; mieux vaut l'apprendre dans les « parties » des XIVe et XVe siècles.

Car le « M. Fleurant » de la comédie, au regard de ses prédécesseurs, semble moins compliqué et assez raisonnable. Il demande de 10 à 16 francs pour ses purgations, suivant qu'il s'agit d'une bonne médecine « pour hâter d'aller et chasser de-

hors les mauvaises humeurs de monsieur; » ou d'une « potion cordiale et préservatrice, composée avec douze grains de bézoard, sirop de limon, grenades et autres, suivant l'ordonnance. Argan les règle l'un et l'autre à 5 et 13 francs. Pour un « bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat et autres, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, » M. Fleurant demande 5 francs; Argan le réduit à 1 fr. 65.

Il n'est guère généreux. Il n'eût su trouver de lavement à si bas prix. Le meilleur marché que j'aie rencontré dans les « mémoires » du temps est de 2 fr. 45, somme payée par l'hospice de Tournus (Bourgogne) pour un « clystère laxatif, carminatif et hystérique (1664). » Encore est-ce un clystère de province. A Paris, l'année même de la représentation du *Malade imaginaire* (1673), l'Hôtel-Dieu paie 4 francs pour un lavement.

Deux cents ans plus tôt ces chiffres eussent paru modestes, et le héros de Molière eût été bien empêché, pour les 200 francs par mois qu'il octroie à son fournisseur, d'avoir pareil nombre de lavemens et de médecines, s'il eût vécu par exemple sous Louis XI ou sous Charles V. Le clystère coûtait de 18 francs à 7 fr. 50 au XVe siècle, — en moyenne 12 francs, — et plus cher encore au XIVe siècle : de 21 francs à 17 fr. 50, suivant qu'il était « administré » par son auteur ou « fourni seulement » au destinataire.

Il est ici question d'entrailles sans prétentions et de la classe moyenne : marchands et bourgeois de bonne ville, artistes ou magistrats. Albert Dürer, quoiqu'il ne fût guère fortuné, paie à Anvers (1521) « pour un clystère destiné à sa femme qui est malade » 24 francs, — *le même prix exactement qu'il vendait ses dessins ou ses portraits au fusain.* — Les hauts barons, les princesses magnifiques qui ne se refusaient rien, absorbaient au XIVe siècle des « *clystères dorés* » de 40 et 50 francs chaque; compositions mystérieuses, dont le mérite reposait sans doute sur la croyance aux vertus curatives de l'or potable.

L'alchimiste de Louis XI avait fondu des écus pour la somme énorme de 4 600 francs, afin d'en composer un breuvage d'*aurum potabile* destiné à ce prince. La foi aux élixirs et teintures d'or ne fit qu'augmenter avec Paracelse au XVIe siècle : Diane de Poitiers y puisait, au dire de Brantôme, la conservation de sa beauté; l'Empereur Rodolphe, d'après Tallemant, s'en servait

aussi et plus tard, au temps où Mme de Sévigné nous affirme que Corbinelli devait à cette panacée le rétablissement de sa santé, l'un des personnages du *Médecin malgré lui* s'écrie, en apprenant les résultats prodigieux d'un remède qui ressuscite les morts : « Il fallait que ce fût quelque goutte d'or potable! »

La pharmacopée du XVIIe siècle préconisait, contre les maladies du cœur, un « électuaire » où entraient de l'or et de l'argent pur, en feuilles, combinés avec l'émeraude, l'hyacinthe, le saphir, les perles, les vers à soie pilés, le musc, l'os du cœur du cerf, l'oxyde de zinc, la terre sigillée, la mélisse, le bois d'aloès, le corail blanc et rouge, la bourrache, la girofle, les roses et... un peu de sucre. Rien de plus ordinaire alors que des formules où entrent 20 et 30 substances. La fameuse « thériaque » en contenait 65, et l'eau-de-vie blanche de Dresde, contre les évanouissemens, 118. Rien d'étonnant par suite à ce qu'un électuaire « restaurant » coûte de 12 à 20 francs, un électuaire « confortatif de pierres précieuses » 25 francs et même, en 1366, un électuaire laxatif 50 francs.

L' « emplâtre magistral » à 44 francs la pièce (1384), l' « apozème » à 59 francs (1344), l' « onguent aux apôtres » et l' « eau de Salomon » à 62 francs le kilo (1418) n'étaient pas non plus à la portée des petites bourses. Les tisanes, gargarismes, médecines purgatives, simples ou « fort composées » étaient moins chères, — 5 à 10 francs, — mais si multipliées par l'ordonnance des médecins, qu'il en coûtait gros d'être soigné dans les règles.

Malheur en effet à qui veut se soustraire à la purgation fréquente. Si Louis XIII tombe gravement malade (1616) c'est, nous disent les médecins, « qu'il ne se purgeait point, que son cerveau n'avait aucune évacuation parce que, de son naturel, il se mouchait fort rarement. » Ce monarque indécis fut toujours très ferme sur ce chapitre : « Il nous a fait assembler cette après-dînée, écrit l'un des docteurs à Richelieu, sur la résolution qu'il a prise de n'user d'aucune chose purgative; afin de nous accommoder à son humeur, nous ouvrons la porte de derrière par des lavemens, » conclut mélancoliquement Bouvard, qui, pour se rattraper, en fait prendre tous les jours et quelquefois trois ou quatre en vingt-quatre heures, à son auguste malade. L'usage persista jusqu'à l'aurore du XIXe siècle, où l'abus de ce

traitement fut combattu dans une thèse précédée de cette épigraphe :

> *Est modus in rebus, sunt certi denique fines*
> *Quos ultra, citraque nequit consistere rectum.*

Cependant, les médecins, dès le XVIIe siècle, commençaient à réagir contre les apothicaires, dont « le peuple, disaient-ils, était las » et chez qui l' « insatiable avarice » n'excluait pas l'ignorance. Erreurs comiques, lorsqu'il s'agit de César Borgia achetant le soir de ses noces, pour « mieux festoyer sa dame, » des pilules qui, au lieu de remplir leur office aphrodisiaque, se trouvèrent laxatives, « tellement que toute la nuit il ne cessa d'aller au retrait; » charlatanisme grossier, lorsque ces maîtres-apothicaires, que *par dérision* l'on nommait il y a deux siècles des « pharmaciens, » vendaient des fruits d'églantiers sous le nom de « microbulares » et les plus sales produits sous le couvert d'un élégant mot latin ; toujours est-il que leur « tyrannie » fut attaquée par la Faculté sur leur terrain traditionnel : « Dans la plupart des grandes maisons, il n'y a plus d'apothicaire; c'est un homme ou fille de chambre qui fait et donne les lavemens, et les médecines aussi que nous réduisons la plupart en jus de pruneaux... ; l'infusion de trois gros de séné en un verre d'eau purge aussi bien qu'un tas de compositions arabesques et *bézoardesques.* »

Ce « bézoard, » calcul extrait de l'estomac de certains quadrupèdes, auquel la médecine du moyen âge attribuait de merveilleuses vertus, était l'un de ces remèdes imaginaires qui avaient traversé victorieusement les siècles. Il fut alors « si bien secoué qu'il n'en demeura que poudre et cendres; » avec lui disparurent la « confection d'hyacinthe, » la « corne de licorne » et les « fragmens précieux. »

Une commission de docteurs publia sous ce titre, *Le Médecin charitable*, en regard des tarifs usuels de la pharmacie, le prix de revient des substances les plus habituellement employées, comparaison peu faite pour encourager les acheteurs. Les drogues, dont l'ancienne pharmacopée était surchargée, devinrent plus abordables : le sangdragon ou « sang de dragon, » vendu 164 francs le kilo en 1344, était payé 44 francs seulement en 1696 par l'hôpital de Bordeaux. C'était la résine des fruits du *Calamus Draco*, employée, en raison de son astringence,

contre les hémorragies; elle coûte aujourd'hui de 6 à 8 francs.

Ces arcanes officinales, aux noms barbares et prétentieux, recouvraient souvent des matières premières assez simples; sur la note d'un apothicaire de Sens (1674) figure cette nomenclature déconcertante: douze prises de cloportes, deux scrupules d'yeux d'écrevisses, une fiole d'eau de tête de cerf, une once d'huile de vers et autant de poudre de vipère. La poudre de vipère et l'huile de vers sont maintenant inusitées ou inconnues. Mais l'eau de tête de cerf, phosphate tribasique de chaux, est remplacée par une décoction de Sydenham faite sur le produit chimique pur; aux cloportes a été substitué leur principe actif, le nitrate de potasse; et le carbonate de chaux a pris la place des yeux d'écrevisses.

La « poudre de sympathie, » fort en vogue pendant la guerre de Trente ans, qui guérit les blessures du maréchal de Gassion et d'Arnauld de Corbeville, n'était qu'un mélange de sulfate de fer et de gomme arabique; et les « gouttes d'Angleterre » que l'on fit prendre au maréchal de Lorge (1695) et où devaient entrer, d'après le dictionnaire de Trévoux, de la poudre de crâne de pendu et de la vipère sèche, n'étaient qu'une honnête dilution à base d'opium.

Nous possédons, autant et plus que nos pères, nombre d'orviétans spécifiques et de remèdes secrets, qui doivent leur succès à d'artificieuses réclames et leur vertu aux mixtures les moins compliquées. Nos modernes « liqueurs de Cagliostro » se vendent aujourd'hui sous mille étiquettes. Mais les progrès de l'industrie chimique, la révolution du commerce et des transports, ont prodigieusement abaissé le coût de la pharmacie. Le kilo de camphre, que l'on payait 106 francs sous la Régence du duc d'Orléans et 40 francs au milieu du règne de Louis XV, se paye actuellement 8 fr. 50, malgré le trust de l'île Formose; le kilo de rhubarbe, qui valait 285 francs en 1566 et 100 à 200 francs sous Louis XIV, se vend aujourd'hui 42 francs (1). Et si l'on passait en revue les médicamens usuels, on observerait, je crois, la même réduction énorme des prix de la pharmacie, du temps passé jusqu'à nos jours.

(1) J'ai noté, dans les comptes des hospices, les prix de 94 francs à Tournus (Bourgogne) en 1677; de 110 francs à Bordeaux en 1691; de 210 francs à Soissons en 1730. Il se trouvait aussi de la rhubarbe à 52 francs à Bordeaux en 1668; à 26 francs à Alais (Gard) en 1770; à 22 et 33 francs à Paris et Soissons en 1785; mais celle-ci n'était pas le produit officinal, venant exclusivement de Chine.

De sorte que nous constatons ce triple phénomène : accroissement du nombre des médecins, par rapport à l'ensemble de la population ; augmentation de leurs honoraires et surtout de leurs gains annuels, que l'on peut évaluer *pour la masse de la corporation* au triple de ce qu'ils étaient jadis ; diminution du prix des remèdes.

Par suite du développement de l'aisance, un plus grand nombre de malades peuvent dépenser pour se faire soigner ; mais le bon marché des médicamens compense le renchérissement des ordonnances et, pour les classes moyenne et populaire, il n'en coûte peut-être pas plus cher d'être malade aujourd'hui qu'il y a deux ou trois cents ans. Quant aux célébrités médicales qui gagnent huit ou dix fois plus que leurs devanciers de l'ancien régime, leur fortune nouvelle est faite de celle des récens parvenus de l'argent, assez nombreux pour se disputer les services des maîtres de l'art et assez riches pour en faire ainsi hausser le taux.

V

Les grands chirurgiens sont un exemple plus saisissant encore de cette surenchère inconsciente de la clientèle, puisqu'ils sont actuellement une dizaine, en France, qui gagnent chacun 600 000 francs par an. L'habileté de l'opérateur l'emporte en valeur vénale sur le diagnostic du docteur consultant ; soit parce qu'elle est plus rare, soit simplement parce que la dextérité de main du premier lui demeure personnelle, tandis que les découvertes scientifiques du second, aussitôt vulgarisées, sont mises à profit par tous.

Au-dessous de cette pléiade de noms en vedette, les honoraires oscillent entre 50 000 et 100 000 francs pour tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris. En province, quelques chirurgiens régionaux, qui rayonnent à une centaine de kilomètres de leur domicile, atteignent aussi 100 000 francs par an. Les spécialistes des grandes villes, plus obscurs, ne dépassent pas 20 000 francs. Ils sont d'ailleurs en petit nombre ; les docteurs ordinaires cumulant aujourd'hui l'exercice de la médecine avec celui de la chirurgie, dont les progrès ont augmenté leur revenu.

« Monsieur Purgon » en serait mort de honte, lui qui croyait avoir rejeté *in infimis* ces « estafiers de Saint-Côme, laquais bottés, chiens grondans, superbe racaille, » ainsi que les qua-

lifie rageusement Gui Patin, après obtention de l'arrêt du Parlement de 1660, qui confond en une troupe unique et subalterne les barbiers-chirurgiens, — *tonsores chirurgici*, — et les chirurgiens lettrés, leur ordonne à tous de tenir boutique ouverte sous peine d'amende, leur défend de porter robe et bonnet, de conférer des grades et même de prendre le titre de « collège. »

L'élite d'entre eux y avait droit pourtant, depuis plus de cent ans qu'un édit de François Ier avait mis les professeurs, bacheliers et licenciés de chirurgie du collège de Saint-Côme, en possession « de tels et semblables privilèges, franchises et immunités dont les écoliers, docteurs et suppôts de notre université ont accoutumé de jouir. »

Il y a d'ailleurs une grande part de légende, sinon dans le récit des longues contentions judiciaires entre les chirurgiens et les médecins, du moins dans l'opinion généralement admise sur la situation respective de ces deux professions. Cette opinion erronée tient, comme beaucoup d'autres, à ce que l'on a écrit l'histoire d'après les *textes* et non d'après les *faits;* au lieu de regarder vivre les hommes, on a raconté les lois. Aujourd'hui où les lois sont un peu plus appliquées que jadis, il existe encore une grande dissemblance entre les Français du Code et les Français de la vie réelle. Il y avait un abîme autrefois, où la législation multiforme et contradictoire des ordonnances, déclarations, arrêts du Conseil et des cours souveraines induit l'historien, qui la prend au pied de la lettre, à tracer de l'ancienne France un tableau fort peu ressemblant. En cette erreur on tombe d'autant plus aisément, que le recueil public des lois et actes officiels est à portée de toutes mains, tandis que la recherche des faits privés exige une étude plus minutieuse.

Pour les chirurgiens du passé, il faut distinguer le droit et le fait, Paris et la province, les chirurgiens lettrés et les barbiers-chirurgiens, les temps modernes et le moyen âge. Au temps de saint Louis, comme de nos jours, la « cyourghie » allait de pair avec la médecine. Elle était son égale encore au XIVe siècle, lorsque Guy de Chauliac ou Henry de Mondeville rédigeaient des traités longtemps classiques et parvenus jusqu'à nous. Elle avait pour domaine l'extérieur du corps humain dont le physicien soignait l'intérieur; mais « il n'est pas bon chirurgien, écrit Henry de Mondeville, vers 1310, celui qui ne connaît ni l'art, ni la science de la médecine, ni surtout l'anatomie. »

Les chirurgiens en renom étaient considérés et bien payés : celui de Charles le Sage (1380) jouissait d'un traitement annuel de 22 000 francs, supérieur à celui de tous les médecins jusqu'au XVIe siècle. Pour se faire arracher une dent par l'un d'eux, — ils étaient dentistes aussi, — il en coûte à de riches princesses des sommes qui varient de 175 à 230 francs. Dès cette époque d'ailleurs, le barbier royal avait dans ses attributions la saignée et, de sa main, elle valait depuis 35 jusqu'à 80 francs (1327), tandis qu'une saignée à l'hospice de Marseille ne se payait que 2 francs (1398) et qu'à Chartres, pour 12 francs, un chirurgien remettait une épaule démise (1401). Les saigneurs-barbiers, distincts des chirurgiens, ne l'étaient pas moins des barbiers-étuvistes, ou baigneurs, dont les boutiques servaient de réunion aux oisifs du quartier.

Il ne faut pas nous laisser égarer par l'étiquette : les mêmes emplois changent de noms, les mêmes noms changent de sens dans la suite des âges. Et par exemple, les qualités de jongleur, notaire, valet, abbé, officier, maçon, épicier, bonnetier, mercier, facteur, ont servi suivant les époques à désigner des individus et des professions totalement différens. Qu'un même mot, une appellation unique, puisse arriver peu à peu, sans perdre son acception originelle, à s'appliquer à des personnages et à des états divers, je n'en citerai pour preuve que celui de « peintre; » ou encore celui de « Sire » qui, suivi du nom de l'interpellé, — Sire un tel, — n'était usité au XVIIIe siècle que vis-à-vis d'individus très inférieurs et qui, employé seul, ne convenait qu'au Roi.

Est-ce la chirurgie, délaissée par les médecins laïcisés du XVe siècle, qui perdit son ancien rang? Sont-ce au contraire les besoins croissans de cet art et le manque de bras savans qui poussèrent les barbiers à lancette à entreprendre les opérations peu compliquées du temps de Louis XI? Et, une fois qu'ils se furent approprié ce domaine, est-ce le mépris où les hommes de robe longue, — les « intellectuels » du passé, — méprisés eux-mêmes par les gens de guerre, tenaient les gens de métier manuel, qui fit rejeter la chirurgie et ses nouveaux « maîtres, » comme abjects, en dehors et bien au-dessous de la médecine? Il est impossible de déterminer exactement la part de ces causes diverses, dans l'hostilité historique des deux branches, naturellement associées, d'une même science.

Mais ce qui est certain, c'est que leur inégalité était plutôt

théorique et, si l'on veut, de pure apparence; qu'elle n'exista guère sérieusement que dans l'esprit des docteurs-régens et dans l'enceinte de la Faculté. Là, lorsqu'il se « faisait une anatomie, » le médecin présidait sans s'abaisser à toucher au cadavre. Seul le barbier-chirurgien maniait le scalpel. La Faculté instituait-elle un cours de chirurgie? Les étudians en médecine y étaient seuls admis et, pour mieux écarter tout indigne, la leçon s'y donnait en latin. Enfin, tout bachelier-chirurgien, avant d'être admis à la licence, devait s'engager, par acte devant notaire, à renoncer à l'exercice de cet art manuel « pour garder la dignité du corps médical. » De cette exclusion, un petit groupe, les chirurgiens lettrés de Paris, ont souffert dans leur amour-propre pendant un siècle et demi environ, — 1575-1725, — et c'est de leurs protestations et de leurs dissensions avec la Faculté qu'est issue la croyance à une sujétion réelle, constante et générale, de la chirurgie à la médecine sous l'ancien régime.

Toute différente était la situation effective : au point de vue de l'instruction technique les chirurgiens étaient plutôt supérieurs aux médecins. « Pendant trois ans, dit Ambroise Paré, j'ai résidé en l'Hôtel-Dieu de Paris, où j'ai eu le moyen de voir et connaître, eu égard à la diversité des malades y gisant ordinairement, tout ce qui peut être d'altération au corps humain, et aussi d'apprendre, sur une infinité de corps morts, tout ce qui se peut considérer sur l'anatomie. » Cet illustre opérateur avait commencé par être garçon barbier, et n'entra au collège de Saint-Côme que lorsqu'il était déjà premier chirurgien du Roi.

En ce temps où il n'y avait pas d'internes-médecins dans les hôpitaux, *tous* les apprentis ou garçons chirurgiens y servaient pendant six années consécutives, avec titre de « premier-compagnon » sous les ordres du chirurgien traitant. Ils n'y apprenaient rien d'Hippocrate, mais ils y apprenaient leur métier.

Pour être un « métier » du reste, celui du barbier-chirurgien n'en exigeait pas moins, avant d'être admis à la « maîtrise, » autant de connaissances que l' « art libéral » du médecin avant d'être admis au « doctorat. » Les épreuves chirurgicales, le « chef-d'œuvre, » disait-on, comprenaient la « tentative, » le premier examen, l'ostéologie, l'anatomie, les saignées, les médicamens et le dernier examen. L'anatomie seule durait une semaine. Les « disciples en chefs-d'œuvre » étaient tenus, sous peine d'amende, d'assister tous les premiers mardis du mois au « sépulcre, »

sorte de clinique, pour y soigner les maladies des pauvres qui se présentaient.

VI

Telle était la règle, plus ou moins strictement exécutée, comme tous les règles. — Il n'est pas, je pense, d'examen un peu vaste auquel tous les candidats, et même les examinateurs, ne pourraient se voir équitablement refuser si l'on raffinait la sévérité. — Le « premier barbier » du Roi, à Paris, et dans chaque ville de province, son « lieutenant, » qui était en dignité le premier de l'endroit, se montraient diversement débonnaires pour la maîtrise de chirurgie, comme les petites universités pour le diplôme de docteur. A Bourges, un aspirant plaide contre un « maître-juré » qui l'a écarté; celui-ci déclare en justice « qu'il ne s'oppose à la réception dudit impétrant, bien qu'il n'ait pas été satisfait de son examen. » Dans un autre procès, jugé en appel au Parlement de Paris (1623), entre les chirurgiens d'Angers et la ville, prenant pour eux fait et cause, d'une part et, d'autre part, un postulant à la maîtrise chirurgicale, le demandeur déclare qu'il a subi un examen favorable sur 500 à 600 questions et qu'on ne le veut recevoir qu'à des conditions qui ne sont pas raisonnables. »

Quoique les États de Provence se plaignent (1634) de l'université d'Aix qui astreint les chirurgiens à des examens, l'opinion publique n'entendait pas que le premier venu pût exercer sans contrôle. Le parlement de Toulouse défendait aux veuves de chirurgiens de tenir boutique, sous peine de 2 000 francs d'amende, après le décès de leurs maris; et le conseil de ville de Grenoble protestait (1657) contre des lettres du premier médecin du Roi, conférant à leurs détenteurs sans autre formalité, — pour 100 francs, disait-on, — le titre et les pouvoirs de chirurgiens.

Comme les frais ordinaires d'études et de réception étaient, pour les barbiers-chirurgiens, dix fois moindres qu'à la Faculté de médecine de Paris, comme ils se recrutaient en des milieux plus humbles, ils étaient beaucoup plus nombreux et faisaient fonction de médecins, non seulement pour le menu peuple, mais aussi pour les grands seigneurs qui, jusqu'à la fin de l'ancien régime, eurent leur chirurgien à l'année et quelquefois à demeure. Le duc de La Trémoïlle donnait au sien 400 francs par

an, en 1788, et la duchesse, sa mère, avait laissé 200 francs de pension viagère au chirurgien de sa terre d'Attichy « pour continuer à prendre soin des pauvres de la paroisse. »

Il existait, sous Louis XVI, à la campagne, des chirurgiens auxquels on reproche de « n'en avoir que le nom. Il leur suffit de savoir faire une saignée pour se croire capables d'exercer. » De même y avait-il, aux champs, nombre de médecins d'un savoir fort équivoque, on l'a vu plus haut, tandis qu'il existait à Paris des chirurgiens fameux tels que Jean Juif, que, sous Louis XIII, les grands personnages se disputaient et qui suivait Richelieu dans ses déplacemens. Méritaient-ils leur réputation? « Entre nous, écrit le cardinal à Chavigny, M. Juif est un chirurgien comme un autre, capable de grandes bévues. »

Peu importe leur habileté; il suffit de savoir que l'opérateur en renom est sur le même pied que le grand médecin. A la Cour, le premier n'est point subordonné au second; il se voyait, tant près du Roi que des princes, 56 chirurgiens. Bien que François Félix, le premier chirurgien de Sa Majesté eût, depuis 1668, uni à son titre pour se conformer à la jurisprudence nouvelle, la charge de « premier barbier, » que le titulaire eut ordre du Roi de lui vendre, il ne paraît pas que leur assimilation aux barbiers-saigneurs ait eu, contre les chirurgiens-maîtres ès arts, de résultat pratique.

Les uns et les autres continuèrent à être traités et payés suivant leur capacité, leurs services et leur clientèle. S'ils eurent, dans les hospices, des appointemens tantôt égaux, tantôt supérieurs ou inférieurs à ceux des médecins, nous n'en saurions tirer aucune conclusion parce que nous ignorons les obligations qui leur sont respectivement imposées (1) et parce que cette qualité de chirurgien était indistinctement appliquée à des praticiens instruits et à de simples « rebouteurs, » comme pouvait être à Nantes, en 1580, le « maître-habilleur des rompures de membres et os de personnes ou bêtes animales. » De fait, leur traitement, un peu plus bas en général que celui du médecin, n'en différait pas sensiblement (2).

(1) Ainsi le chirurgien de l'hospice de Clermont-Ferrand, en 1695, touche 175 francs, tandis que son « garçon » en touche 350; mais il est tenu de ne pas exercer ailleurs qu'à l'hospice.

(2) Évalués en monnaie actuelle, les traitemens du chirurgien et du médecin étaient de 400 et 500 francs à Rouen, en 1705; de 650 et 137 francs à Soissons en 1638; de 600 et 835 francs à Paris en 1524, de 100 et 150 francs à Marseille en 1414, etc.

Tout différens au contraire étaient les honoraires, suivant la situation sociale des cliens. Il n'y a pas eu, je pense, dans tout le cours du XIXe siècle une opération qui ait été payée 1 500 000 francs, comme celle de la fistule de Louis XIV en 1687. « Sa Majesté, écrit Dionis, récompensa en roi tous ceux qui lui rendirent service dans cette maladie. En effet, François Félix, le premier chirurgien, qui opéra, reçut 520 000 francs et Bessières, second chirurgien, 100 000 francs ; le premier médecin d'Aquin eut 350 000 francs et Fagon, médecin ordinaire, 200 000 francs. Les aides et apothicaires se partagèrent 168 000 francs, dont 4 000 au garçon de M. Félix.

Cette fistule historique, — la « grande opération » comme on la nomma, — avait durant un an occupé la Cour et l'Europe. La mode alors poussa nombre de gens à se prétendre atteints d'une affection semblable. Pour attirer l'attention du monarque, tout courtisan incommodé ne différait pas à présenter son rectum au chirurgien pour y pratiquer des incisions. Plus de trente voulurent qu'on les opérât et « parurent fâchés lorsqu'on les assura qu'il n'y avait pas nécessité de le faire. » D'ailleurs, il est peu de maladie chirurgicales moins graves que la fistule, ni que l'on guérisse plus simplement. Du sujet seul cette cure, en elle-même banale, tira sa gloire et... son prix.

Pour avoir été en Savoie soigner la duchesse régnante, Juif reçut 188 000 francs et, pour traiter Anne d'Autriche du cancer au sein dont elle mourut, un empirique, appelé de Bar-le-Duc, se fit donner par avance 20 000 francs. Les grands de nos jours sont moins prodigues, mais les riches sont beaucoup plus nombreux et, quoiqu'elles ne dépassent guère 10 000 francs et descendent jusqu'à 2 000, les opérations contemporaines, simples ou compliquées, se trouvent, par leur fréquence, procurer normalement un revenu princier à nos célébrités chirurgicales.

Les domaines contigus de la chirurgie et de la médecine qui, depuis trente ans seulement, ont plusieurs fois varié, empiétaient aussi jadis l'un sur l'autre. Au chirurgien incombait la visite, — — pour une vingtaine de francs, — des malades « soupçonnés de lèpre » et, par assimilation aux « ladres putatifs, » le traitement des syphilitiques, confondus avec eux au moyen âge. C'était encore aux chirurgiens de Saint-Côme que ressortissait au XVIIe siècle cette clientèle spéciale des « avariés; » c'est entre leurs mains que se remet le duc de Vendôme, deux fois rebelle

aux médicamens, à qui Louis XIV écrit en le félicitant de cette résolution : « J'espère que l'on pourra, cette fois, vous embrasser en sécurité. »

Les accouchemens aussi rentraient dans les attributions de la chirurgie. Jusqu'au commencement du XVIe siècle, les sages-femmes en avaient eu le monopole. Les princes mêmes, lorsqu'ils « sortaient du cloître maternel pour commencer mortelle vie, » suivant l'expression de Louise de Savoie, prenaient par les mains des « femmes-sages » la « première expérience de lumière mondaine. » L'une d'elles, pour avoir accouché Mme de Rethel, princesse de Bourgogne, reçoit un millier de francs en 1404. Plus tard, les souveraines, « supérieures aux règles, dit Mercier, osèrent les premières employer des hommes à un office que la pudeur semblait leur interdire. » A partir de Louis XV, les chirurgiens l'emportèrent, sauf dans le Midi ; la petite bourgeoisie, bravant le *tolle* que souleva cette « indécence, » eut recours à eux parce qu'ils étaient plus habiles. Leurs services d'ailleurs n'étaient guère plus onéreux.

Dans les hospices, au lieu de 2 à 3 francs dont les sages-femmes se contentaient, les accoucheurs reçoivent 5 à 11 francs et, pour l'opération césarienne, 18 francs ; le même prix pour celle du trépan, la remise d'un pied déboîté ou l'amputation d'un bras. Pour « scier et couper » une jambe, le chirurgien prenait davantage et, suivant les circonstances, de 30 à 60 francs ; pour la « remettre, » pour traiter et guérir une fracture, il obtenait de 80 à 150 francs. Faite par un spécialiste en vogue, l'opération de la pierre au XVIIIe siècle pouvait monter à 600 francs ; mais, exécutée par un « inciseur » de province, la taille, — lithotomie ou lithotritie, suivant que l'on extrait ou que l'on broie, — se payait au plus 80 et parfois 30 francs ; autant qu'il en coûtait à un homme de qualité pour se faire arracher une ou deux dents.

Mais ces dents-là étaient rares ; de même que l'autopsie et l'embaumement d'un personnage, pour qui la famille déboursait 200 francs. La masse des chirurgiens vivaient des saignées journalières qui, suivant qu'il s'agissait de manouvriers et servantes, ou de gens de métier ou de marchands et gentilshommes, étaient payées depuis 0 fr. 60 centimes jusqu'à 6 francs, et en moyenne 2 à 3 francs. Les recettes annuelles du chirurgien ne furent pas en somme très différentes de celles du médecin ; soit au temps où son rang social semblait moindre, où son enseigne,

fût-elle brossée par un maître, — il y en eut de peintes par Chardin, — le classait toujours « artisan; » soit depuis son triomphe, par la fondation des cours officiels et de l'Académie royale de chirurgie (1731), lorsque La Peyronnie entretenait à ses frais une clinique gratuite dans son château de Marigny. Aujourd'hui, bien que le grand chirurgien gagne plus que le grand médecin, personne ne songerait à prétendre que le premier soit socialement supérieur au second.

L'individu a plusieurs aspects. Le talent, le succès, la considération et le profit sont choses tout à fait distinctes, tantôt unies et tantôt séparées. On peut avoir le succès sans le talent, la considération sans le succès, le profit sans la considération ou inversement. La possession de l'un de ces avantages n'entraîne ni n'exclut la possession des autres.

Le rang social, le rang politique, le rang intellectuel et le rang pécuniaire, dépendent parfois les uns des autres et influent dans quelque mesure les uns sur les autres, *en bien ou en mal :* certaines besognes sont *moins rétribuées* que d'autres précisément parce qu'elles sont *plus estimées*, partant plus recherchées et que la concurrence des postulans y abaisse le salaire. Un haut rang social appelle en quelques pays un haut rang légal; en d'autres il lui fait obstacle. Et, réciproquement, un haut rang politique ne confère pas toujours un haut rang social dans l'opinion, même en pays démocratique où l'opinion fait la loi, — parce que le peuple veut choisir ses maîtres, peut choisir ses maîtres, mais ne peut pas se persuader toujours que ceux qu'il a choisis méritent d'être ses maîtres.

Si les médecins et chirurgiens sont plus *estimés* qu'au temps de Molière, c'est parce qu'ils sont plus savans et plus habiles; mais s'ils sont mieux *payés*, s'ils parviennent à une opulence inconnue de leurs devanciers, ce n'est pas du tout à cause de leur mérite; c'est parce qu'il s'est créé une clientèle de nouveaux riches, assez nombreuse pour se disputer leurs services à prix d'or.

V[te] G. D'AVENEL.

MADAGASCAR

I

LES RÉGIONS ET LES RACES

Après l'anglaise Port-Saïd, après Aden, après Mahé des Seychelles où languit notre race, le voyageur atteint Diego-Suarez; et, le goulet franchi, après un développement de quelques milles, le paquebot glisse harmonieusement entre des navires pimpans, lavés d'or par le soleil, où le pavillon aux puissantes couleurs de la France claque à tous les mâts. On est aussitôt profondément touché de la beauté incomparable de la vaste baie. A quelque heure du jour qu'on y arrive, c'est sur la rade une sensation de largeur, de sécurité et de fraîcheur. Avec plénitude le littoral s'arrondit dans un cirque spacieux de collines bleutées, entre lesquelles une mer lamée d'argent par la brise sans cesse renouvelée prend toutes les nuances du vert au violet par le turquoise, évoquant ensemble chez le voyageur les visions artistiques et héroïques que les souvenirs d'Alger et de Carthage ou l'admiration des fresques de Puvis de Chavannes, représentant Marseille naissante et la côte grecque, ont condensées en une image synthétique de port colonisateur.

L'antiquité et la modernité s'y composent richement, et le génie universel de la France qu'un instinct sûr d'expansion mondiale conduisit aux points les plus divers du globe, s'y manifeste dans cette impression d'ensemble. Sur les talus, Antsirane (1)

(1) C'est le véritable nom; Diego est le quartier militaire.

présente bien de loin l'aspect général, gai et éclatant, de la ville neuve de toutes les colonies françaises, avec ses maisons européennes de brique et de tôle enveloppées de feuillages, ses toits rouges semblables à des floraisons de flamboyans sous le feuillage transparent des gigantesques légumineuses. Mais c'est la rade surtout qui séduit, large et soyeuse, et toute colorée de ce cosmopolitisme naïf et pacifique qui caractérise l'animation de nos ports français exotiques en contraste avec ceux des Anglais et des Allemands.

Les bateliers somalis y sont plus joyeux qu'à Aden; sur des barques agiles, des groupes de Sainte-Mariennes, à châles ramagés de rouge et de vert comme des cargaisons de cacatoès, s'immobilisent dans une voluptueuse curiosité, tandis que des piroguiers malgaches et des canotiers créoles s'injurient, en riant, de vocables pittoresques; ils luttent à se dépasser les uns les autres à travers les boutres arabes arrondis au mouillage sous les mâts inclinés, des boutres verts dorés aux formes de caravelles. Un navire de guerre, svelte et blanc, passe entre deux rafiots noirs des Messageries. Les matelots à l'exercice y évoluent. Le clairon sonne sur mer. Et dans ce paysage scintillant où nos orientalistes auraient la fortune de voir se mêler radieusement, sous une lumière poudroyante, des barques antiques à voiles fauves et de longs steamers écaillés des reflets d'une eau miroitante, le drapeau bleu, blanc et rouge, qui vibre avec force dans l'atmosphère limpide, est la note dominante, la note centrale du panorama maritime.

C'est au coucher de soleil que se révèle l'Antsirane exotique. Sur une terre de safran roux, elle apparaît jaune et verte, couleur d'achards sous les lumières onctueuses des tropiques. Tandis que la ville proche est dans ces colorations bizarres et crues, au loin tout est tendre et fin dans la nature; le ciel est violet sous des nuances de paille; les montagnes, de la teinte des graminées, sont si souples qu'elles semblent se déformer à l'œil ainsi que des nuages. Tout est impalpable comme sous une poudre de riz. Il semble que le paysage, que Madagascar s'évapore en poussière, jour à jour, par l'ardeur du soleil pénétrant et torréfiant, sous la ventilation constante par laquelle la grande île est fiévreusement battue douze mois de l'année.

Des quais d'Antsirane l'on a en face de soi Diego, gros rocher plat couvert d'arbres qui se relève aux extrémités en deux cornes

de terre fauve. Il est toujours enveloppé d'un vol de papangues battant leurs pesantes ailes brunes. Sur le pourtour du littoral la verdure se ramasse en bosses. La côte est à pic. C'est la première ondulation, rugueuse, de la grande terre malgache qui insensiblement s'élève vers le Sud s'élargissant de plus en plus en un immense rectangle montagneux.

Le relief en est caractéristique : s'il est dû comme partout aux deux grands agens constitutifs des montagnes, — la pression interne (ou orogénie), qui soulève les sommets, et l'érosion qui, par un travail contraire, y creuse les vallées, — il est remarquable en ce qu'au lieu d'être dû à leur collaboration millénaire, il présente dans l'ensemble une opposition imposante et, si l'on peut dire, un heurt de contrastes intimement soudés, les deux agens s'étant à peu près partagé le pays en deux régions devenues très différentes ; la frontière en est une ligne qui va de la baie de Mahajamba au cap Sainte-Marie, et de part et d'autre varient la nature de la roche, la couleur du sol, les linéamens mêmes du paysage (1). C'est, d'une part, prenant tout l'Est et le Centre et s'allongeant du Nord au Sud sur les deux tiers de la superficie, un haut massif de gneiss, formé par une agglomération de plissemens longitudinaux parallèles N.-N.-E.—S.-S.-O. qu'a soulevés un mouvement uniforme de pression latérale violente ; le modelé de ce massif déchaussé jusqu'à la base, tout en chaînes de mamelons et de pics, reste presque entièrement tel qu'il a été à l'origine déterminé par le mouvement orogénique. Et c'est d'autre part, à l'Ouest, la Haute Plaine des terrains sédimentaires tout en tables, en causses calcaires et en plateaux de grès rouges qui s'élargit contre le flanc du Plateau Central ; elle, au contraire, est modelée par l'érosion qui a encombré les cuvettes et les vallées primitives, au point de forcer les grands fleuves à suivre bizarrement une direction perpendiculaire à celle des vallées, car ils les traversent de biais au lieu de les utiliser : ainsi elle a fait reculer le canal de Mozambique dans un large mouvement qui a exactement le dessin d'une lame qui se retire, et l'on peut discerner les quatre lignes parallèles successives des anciens rivages, étapes de la mer qui s'avançait jadis jusqu'au Plateau.

Cette érosion extraordinairement active, comme est tout phé-

(1) Gautier, *Madagascar, essai de géographie physique*, Challamel, 1902.

nomène de vie tropicale, même de vie géologique, a donc retranché, émoussé les crêtes, comblé les vieux fonds lacustres, aplani le pays au point qu'on a pu le définir un vieux pays usé en voie d'*effacement*. Cependant le relief demeure *accentué*. Frappante antinomie : elle reste le fait, extrêmement particulier, d'un petit continent qui a mené, si l'on peut dire, une existence très intense et violente, se trouvant être une île allongée et soumise ainsi plus fortement à l'action des courans marins et des vents, dans un Océan barré à l'équateur et par suite réduit à bouillonner sur place en des cyclones uniques au monde.

Cette étrangeté de la physionomie géologique a eu ses correspondances dans la vie organique qui s'est développée sur cette terre. « La nature, — a dit, dès le XVIII[e] siècle, le grand naturaliste Commerson, s'y est retirée comme dans un sanctuaire particulier pour y travailler sur d'autres modèles que ceux dont elle s'est servie ailleurs. » Et les naturalistes du XIX[e] siècle qui ont étudié, avec passion, sa faune et sa flore, ont manifesté le même étonnement. Les oiseaux, remarque Wallace, appartiennent pour une bonne moitié à « des genres particuliers dont beaucoup sont extrêmement isolés. » Les rongeurs, tels les tendrecs, se rattachent à des variétés si singulières qu'on a dû créer pour eux des familles spéciales : ainsi les centètes. Quand Milne Edwards a voulu qualifier les lémuriens, il a dû constamment avoir recours à des juxtapositions de termes dont la contradiction le frappait : ainsi le célèbre aye-aye, cet insectivore au doigt démesuré qui extirpe les vers des troncs avec sa griffe, se dénonce-t-il un *chat plantigrade*, « ce qui est une antithèse; » parmi les maques, les indris, qui n'ont pas de queue et redressent une allure presque humaine, se définissent absolument des *pachydermes grimpeurs*, ce qui n'est pas moins antithétique.

Pour expliquer la présence d'animaux aussi exceptionnels sur ce seul point du globe, on a dû émettre l'hypothèse d'un grand continent ou d'un gigantesque archipel austral auquel on a donné le nom de Lémurie. Là fourmilla une faune particulière, au bord de grands lacs, dont ceux d'aujourd'hui, l'Alaotra et l'Itasy, ne sont plus que des résidus, et sur les rives desquels croissaient ensemble des crocodiles géans et des tortues dont les carapaces mesuraient près de deux mètres, des hippopotames trapus et de hauts épiornis, oiseaux aquatiques dont les œufs avaient la capacité de huit litres et demi. La vie animale y

était et est encore « d'une incomparable richesse, » au point que Madagascar compte soixante-six mammifères tandis que la Nouvelle-Zélande en a deux seulement.

Et cette étrangeté reste aujourd'hui celle des paysages, mornes et éclatans, et des races, endormies et frétillantes, dans un pays nu couleur d'or rouge, à la fois très pauvre et très riche, qui repousse et attriste l'Européen au premier contact et le prend ensuite au point qu'il ne veut plus le quitter. Elle se traduit dans ce curieux texte royal des Hovas :

« Madagascar, terre paisible où l'on vit à peu de frais! Si c'est au sujet des connaissances et de la science qu'on la juge, l'Angleterre est son aînée par la naissance; l'Allemagne a eu les cheveux coupés avant elle; la France est connue depuis longtemps. Mais si l'on ne regarde que ses qualités, c'est l'œuvre naturelle du Créateur, qu'il serait dangereux de railler. Terre fertile et non aride, grasse et moins que maigre, lustrée et non terne, douce et jamais dure, belle et non desséchée, elle est enviée par les autres, mais n'envie personne. Ceux qui la possèdent savent ce qu'elle vaut, les étrangers restent étonnés devant elle. Nombreux sont les émigrans à la recherche d'un refuge qui, dès qu'ils la connaissent, y fixent leur demeure. Elle n'a pas de détracteurs et ses admirateurs sont légion, parce que ses cheveux sont luisans. Voilà ses qualités que tous connaissent. »

I. — LES PELOUSES DE SABLE. — LES PREMIÈRES ÉMIGRATIONS. — LES ANTAIMOROS

Toute la côte malgache où viennent écumer en poudre d'argent les lames glauques de l'océan Indien, est basse et blonde sous un ciel brouillé qui répand sur l'étendue l'aspect verdâtre et livide de la solitude. La mer mousse, l'air est saturé de poussière humide. Cette rive, battue toute l'année par l'alizé et le grand courant équatorial, est empâtée régulièrement par les alluvions qui sont refoulées dans les embouchures et étalées en flèches de gravois fins. A quelques pas de l'Océan, une haute végétation couvre la bande de sable entre le littoral et le cordon indéfini de lagunes qui le double du Sud au Nord. Elle se répartit en deux sortes de paysages dissemblables : d'immenses fourrés, élevés et épais, aux ramures sombres chargées d'épiphytes; et de grands parcs sauvages, pareils à des jardins anglais de monde

austral, où se disséminent sur un gazon ras des arbustes gracieux et bizarres entre lesquels paissent les troupeaux.

Le caractère du paysage est marqué par les espèces d'arbres qui y sont les plus fréquentes : vers le Sud, le pandanus ou vacoa, le copalier et le filao; vers le Nord, le filao et le badamier. Mais c'est principalement le filao qui en donne l'âme. Cet arbre, unique conifère du monde austral, synthétise les originalités des conifères divers du monde boréal. Avec le port mélancolique des thuyas, il inscrit le feuillage du pin maritime dans le dessin du cyprès. Il est le conifère-type qu'eût pu rêver un Vinci pour allonger sous son ombre transparente, dans une atmosphère monotone et languissante, des archétypes d'humanité australe. Berçant à la brise dans son feuillage d'aiguilles la mélodie rythmique et fatiguée de la mer dont il répète l'infini bâillement harmonieux, il répand dans le paysage une mélancolie musicale qui grise. Il est d'une tristesse subjugante quand il se dresse au milieu des ravenalas et des pandanus, arbres textiles du Sud qui forment, sur les replis des dunes, des paysages de haillons végétaux : portant sur eux toutes leurs saisons en même temps au contraire des arbres d'Europe, les pandanus, dont les troncs couleur de lèpre se divisent en fourches, conservent au-dessous de leurs touffes vertes leurs lanières pourries; les ravenalas ne se dépouillent non plus de leurs palmes rougeâtres qui pendent avec des cassures, et, par leur feuillage tressé en voiles de jonques, donnent une impression de naufrages et d'épaves de verdure; la brise de la mer agite sur le ciel qu'on voit entre les branches ces lambeaux de feuillages qui sont la pourriture du temps.

Derrière l'abri que dressent contre le vent vacoas, ravenalas et badamiers, il pousse à même la vaste pelouse de sable calcaire des végétaux espacés comme des animaux sur un pré en une vie domestique : des sagoutiers trapus rayonnent avec des feuilles très longues; les tacamacas arrondissent leurs masses d'un vert funèbre au ras du sol; des lianes crochues courent sur des espaces nus avec des mouvemens brisés de crabes; les vavontakas dans un feuillage recroquevillé suspendent leurs calebasses orangées. De multiples allées naturelles de sable très blanc se perdent entre d'innombrables bouquets sombres à feuilles de magnolia, de jackier ou de laurier-cerise que le printemps va éclairer des grappes d'un blanc mat pareilles aux fleurs de la

mariée et des lianes-de-mai, ou des corymbes marrons et rosâtres. Parfois un bœuf couleur de galet, noir tacheté de blanc, qui paissait une herbe salée, peureux des hommes comme un caïman, se jette de côté et disparaît dans des fouillis d'épines.

Le long de ce littoral, le voisinage de l'Océan entretient l'esprit dans le rêve des premiers débarquemens de peuples. Kmers nigritisés, Indo-Mélanésiens ou Nègres asiatiques au crâne fort, à la figure plate et ronde, au nez écrasé à la naissance, aux lèvres épaisses, « aux cheveux en tête de vadrouille, » c'est sur cette côte Est que les hardis navigateurs, projetés par les vents alizés des îles de la Sonde à travers l'océan Indien, atterrirent à des époques confuses (1). Les praos (ou jonques indo-océaniennes) furent traînées sur cette plage profonde, et les hommes, les oreilles encore sifflantes du bourdonnement inlassable des moussons, durent demeurer dans un long étourdissement devant la platitude et la torpeur de cette terre, devant les lagunes étales au ras des collines fumeuses, illimitées et si vides qu'ayant enlevé leurs balanciers, ils les remontèrent aussitôt en glissant dans ces embarcations que l'Océan avait ballottées aux crêtes des vagues. Comme ces émigrés arrivaient avec le cœur encore effarouché par des guerres nationales et que toutes les légendes ancestrales avaient dû flamber en visions plus vives dans leurs sombres imaginations d'exilés durant les nuits sur la mer, ils devaient épier des présences cruelles dans le silence de ce littoral où le dessin tournant des allées naturelles, le groupement circulaire des arbres, donnent une appréhension d'humanité cachée. L'île était alors (2) habitée de tribus disséminées, vestiges d'une très vieille race papoue analogue aux plus anciens autochtones de l'Australie et du Sud-Afrique, indigènes à gros ventres et à jambes courtes fuyant par les halliers, dont les

(1) L'obscurité qui enveloppe l'histoire de cette époque vient de l'absence de langue écrite, de monumens originaux et même de traditions orales, car il n'en existe que pour des faits des époques rapprochées. Mais il y a des travaux ethnographiques très intéressans sur l'origine des races. *Antananarivo Annual :* articles de Sibree, Dahle, Jorgensen, etc.; A. Grandidier, *Mém. du Centenaire de la Société philomathique* (1888) et *Ethnographie de Madagascar* (*les Origines des Malgaches*) (1901); Jully, *Notes d'histoire* (Notes, reconnaissances et explorations du 30 avril 1898); Berthier, *Rapport ethnographique* (1898); Gautier, *Madagascar* (1902).

(2) D'après Flaccourt, Froberville, Lacombe, Girard de Rialle, Dahle, Jorgensen. Entre toutes, l'excellente étude, érudite et ingénieuse, de M. Max Leclerc sur *Les Peuplades de Madagascar* fait encore autorité, bien que datant de 1888.

mœurs lâches et anthropophages gonflaient le cœur de mépris et d'horreur. On peut imaginer les heures d'hallucination où, sur ces landes muettes de brousse, les lignes rampantes des lianes, le passage des ombres derrière les bosquets, le cliquetis de l'alizé dans les feuilles de ravenalas ou la plainte prolongée des filaos, tout palpita d'un mystère animal : l'attention passionnée tend alors l'intelligence qu'elle élargit, et les émigrés, dans une soudaine illumination, *voient* profondément le pays qu'ils ignorent, et, de ce contact violent, y restent attachés. Ils occupèrent aisément la côte Est, repoussant les sauvages dans le Sud et le Centre.

Vers le VIIe siècle, après une immigration de tribus préislamiques qui fuyaient le mahométisme et qui se perdirent vite à l'intérieur de l'île (1), les Arabes débarquèrent sur cette côte qui dut les séduire aussitôt, dans une double émotion de conquête et de nostalgie, par sa double apparence de désert ceignant un jardin aux lignes capricieuses d'oasis, par l'odeur des dunes et la couleur des arbres pareille à celle des cyprès.

Ayant pour désert l'Océan austral, pour simoun la mousson, pour tente la voile triangulaire d'un boutre recourbé en croissant et pour étoile du berger la Croix du Sud, les Arabes au Xe, au XIIe, au XIIIe siècle cinglèrent encore vers Madagascar. Ils l'appelèrent Komri, la comptant au nombre des colonies qu'ils échelonnaient sur tout le pourtour de la mer des Indes, de Ceylan à la baie Delagoa, littoral persan, côte d'Oman, Zanzibar, Mozambique, les Comores, et que des trafics de boutres reliaient en un immense empire de comptoirs. L'histoire a retenu le nom de ceux-là seulement qui débarquèrent au XIIIe siècle : les Zafiraminia. Ils vivaient avec frénésie les merveilleux rêves de découvertes des *Mille et une Nuits*, se grisant d'étendre par la mer leur nomaderie terrestre. L'imagination scintillant d'idées de trésors cachés (2), l'esprit ébloui de visions de montagnes d'émeraude et de plages d'ambre, portant des turbans colorés et des armes incrustées comme des bijoux, ils parcoururent avec fièvre ces régions barbares, sans se laisser dépayser par la sombre abondance des végétaux sur un ciel verdi où ils attendaient à chaque minute le vol formidable de l'épiornis (l'oiseau Rock). Le soir, au lieu de dresser la tente, ils habitaient le

(1) Flaccourt, F. Martin, Gautier.
(2) C'est dans ces parages du Sud qu'on plaçait Ophir, le Manica.

boutre qu'ils avaient traîné à l'estuaire du Mangoro, et sous le murmure magique des filaos dormaient leur rêve antarctique.

Puis, à la fin du XIVe siècle (1), ce fut l'arrivée des « grands canots, » d'une croisade de Musulmans qui, envoyés, disaient-ils, par le khalife de la Mecque, vinrent instruire les Madécasses. Le chef de la caravane ayant épousé la fille d'un prince nègre, Musulmans et Madécasses vécurent en bon accord dans la ville de Matitana. S'adaptant à une vie plus agreste dans un pays de végétaux, le musulman renonça à la maison de pierre et de chaux pour habiter la paillotte dorée de soleil; les nattes en paille du pays, coloriées de dessins géométriques et mosaïqués, suppléèrent aux tapis, et l'ingéniosité arabe, pour économiser les riches étoffes de la métropole, déroula à la lumière les burnous de toile, premiers modèles des lambas. Ce devint bientôt une manière de capitale lettrée : avec de l'encre extraite du cœur du rotra (faux acajou), avec une plume taillée dans le bambou, sur un papier végétal d'harandrato, mat et rayé comme une feuille de bananier, les Malgaches, sous la dictée des professeurs de l'Oman et de l'Yémen, apprirent à tracer les dessins contournés de l'écriture orientale : à croppetons sur des nattes propres, dans les cases en ravenala tressé, les enfans accourus d'alentour psalmodièrent, en les déchiffrant, les manuscrits sacrés. L'éclat des calottes brochées dont les Arabes restaient coiffés, la variété polychrome de leurs costumes, les bracelets d'argent ciselé, leurs colliers de métal massif et leurs anneaux de corail, leurs poteries auxquelles se mêlaient parfois de fines cristalleries persanes, le nombre de leurs femmes qui était la consécration de la richesse individuelle, avaient inspiré vite aux Madécasses le goût des lettres qui initient au négoce. Et il y avait grand trafic de manuscrits : livres de commerce, de géographie, d'élémentaire astronomie, répertoires de drogues et grimoires de sorcellerie reliés dans du cuir de bœuf qui conservait son poil, les indigènes les feuilletaient, assis dans la cendre des foyers, tandis que les femmes, devant de grands métiers, copiaient sur des rabanes les polygonies brillantes des soies indiennes importées. Par de grandes fêtes auxquelles ils avaient soin de laisser la couleur des coutumes locales, les Arabes séduisaient les indi-

(1) Outre les ouvrages précédemment cités, les importans travaux de M. Ferrand sur *les Musulmans à Madagascar*, 3 vol.; Jully, *les Immigrations arabes* (dans *Bulletin de l'Académie malgache*); Marchand, *R. de Madagascar*, 1901.

gènes à des rites de leur race tels que la circoncision, la distribution d'amulettes coraniques, des immolations de bêtes.

Seuls, après quarante ans d'existence malgache, quelques Arabes éprouvaient encore le besoin de revoir la Mecque et y retournaient. La plupart demeuraient aux diverses échelles de la Grande Ile et fondaient des races, soucieux de leur faire conserver leurs noms à travers les âges. Elles n'ont point disparu, et beaucoup de peuplades, dans les bananeraies que baigne la Mananzary, dans les archipels de sonjes que circonscrit le Mangoro, gardent encore aujourd'hui, avec des mœurs et l'écriture (sora-bé), le souvenir légendaire de leurs ancêtres qui étaient « des Blancs. »

Entre tous, les Antaimoros, au Sud-Est de la Grande Ile, se montrent étroitement fidèles aux traditions arabes. Au reste, ce sont aujourd'hui les plus nomades des Malgaches : aventuriers, laborieux, âpres au gain et finauds sous des traits convulsés et une apparence de stupidité qui les a fait appeler les Auvergnats de Madagascar, ils quittent leurs villages, s'orientant vers le Nord où ils vont chercher du travail jusqu'à Diego en passant par Fianarantsoa et Tananarive. Traînant des savates grossièrement taillées dans du cuir de bœuf, portant au dos une grande cuiller de bois, une marmite et un violon à forme de calebasse attachés à un bambou strié de dessins géométriques, car ils ont toujours eu soin d'acheter chez eux les objets usuels, ces descendans d'Arabes se dirigent en bande vers les villes où les blancs développent l'animation du commerce. Sur leur route, les Betsimisarakas indolens et sceptiques qui les regardent passer à la file comme des esclaves, les raillent de n'être bons que pour le travail et leur jettent des injures qui font sourire niaisement leur visage camard. Puis, quand ils ont, pièce à pièce, et en faisant des nœuds à leur ceinture pour compter les jours de travail, amassé de quoi acquérir d'abord une vache, une femme ensuite, on les voit redescendre par escouades vers le Sud, rapportant une marmite en fer, un accordéon, un parapluie rouge et parfois dans une caisse ou dans une étoffe les os desséchés de quelque compagnon de route mort loin du cimetière patriarcal. Ils rentrent au village, parmi les gens-du-sable qui aiment l'argent et, dit-on, le mettent en commun sous la surveillance des vieillards; mais point communistes en amour, car ils ont conservé des Arabes la jalousie qui fait que la femme reste fidèle à un mari capable, à l'occasion, de sagayer l'adultère et son complice.

L'immigration arabe ne s'arrêta pas à cette côte car des légendes des hauts plateaux font monter jusqu'au Betsileo un prince arabe de Matitana qui y aurait fondé les premières familles de chefs. Un autre aurait atteint Tananarive : ce serait « ce prince tombé du ciel, » né d'un dieu « sur une montagne de l'Est du Mangoro, » dont la tradition verbale fait le premier des Andrianas, de cette classe d'hommes ingénieux, forgeant le fer et construisant des maisons en bois, qui fut l'aristocratie souveraine de l'Imerina.

II. — LES PANGALANES. — LA VIE BETSIMISARAKE

Une succession de grands lacs formés par les soulèvemens coralliens, lacs verts, la plupart ronds comme des bassins, qu'à travers les pangalanes (monticules sablonneux) des canaux d'eau bleue, droits comme des avenues, relient les uns aux autres. La mer est proche, parallèle, mais cachée derrière une frontière de bocage continu dont la ligne plane serait monotone si, à intervalles, ne pointaient de longs filaos. Cette masse compacte de verdure lasserait aussi la contemplation si quelques feuilles rouges de badamier, posées dans des bouquets clairs, ne donnaient une sensation savoureuse de fruits mûrs, et surtout si d'innombrables branches mortes, toute une survivance de tiges blanches se tordant sur les formes rondes de la sylve printanière, en maints endroits ne lui superposaient un aspect étrange d'hiver diaphane. Parfois des trouées s'élargissent en clairières de vergers; puis les bois s'épaississent en forêts au ras desquelles rampe une mince rive de sable. Sur sa blancheur de chaux, des bœufs noirs sont allongés dans une lumière éblouissante. Puis, dans une anfractuosité, le soleil bleuit, entre des manguiers lourds comme des blocs de malachite, la paille de quelques cases carrées; sur le terre-plein, des oies, un bœuf couleur d'acajou; une femme décolletée sort d'une porte et lève le pilon de riz; et des sentiers, du village, rentrent dans les bois... Que, si près de la mer, les choses puissent offrir un aspect si intime de vie cachée en profonde forêt, on reste longuement charmé. Vers l'intérieur persiste une ondulation de collines inlassablement rondes, pelées, aux tons de brique et de rubis, portant à leurs versans de grandes ombres de brûlure.

L'eau de ces lagunes traversées inférieurement par les cou-

rans de rivières a le charme de l'eau vive et la beauté de l'eau morte, des teintes tour à tour foncées et électriques. Que les berges se resserrent sous les arches d'ombre de hauts manguiers, l'eau s'endort, à l'heure chaude, dans un vert émeraudé de lézard, où luit des bleus chatoyans du martin-pêcheur; des badamiers, qui, par la largeur de leurs feuilles fraîches et par l'évasement gracieux de leurs branches étagées, sont à la fois les paulownias et les cèdres de la terre malgache, superposent des plates-formes de feuillage d'où transparaît, même sous un firmament assombri, une clarté et comme une humidité verte. Bientôt les arbres manquent complètement, et il accourt de très loin vers les rives marécageuses des bandes innombrables de vacoas aquatiques montés sur plusieurs racines, toute une descente de végétaux échassiers piétinant le paysage, jusqu'à l'horizon, sur des pattes grises, en hérissant leurs huppes de feuilles pointues. De longs barrages en roseaux entrelacés de branchages pour arrêter les poissons, dessinent de grands parcs d'eau sur lesquels veille, au haut de frêles pilotis, une paillotte faite comme un nid d'oiseau-pêcheur en feuilles de vacoas que le soleil a blanchies.

Et ce sont désormais les visions lacustres : surtout vers le Sud où les bassins se creusent profondément entre des berges torses, l'eau, noirâtre, s'épaissit comme un jus de feuilles âcres et de racines pourries, des nuages se reflètent en colonnes basaltiques dans cette sorte de purin végétal. Sous un ciel bleu, dans l'enveloppement de la lumière, on respire une atmosphère insipide et nauséeuse. De cette onde que les indigènes ont nommé l'*Eau Noire* et qui, par endroits, sous des moires de lumière, a l'onctuosité molle du miel malgache, les ravenales avec des lueurs sur leurs troncs et leurs palmes bleuâtres aux revers mordorés, les vacoas aux fûts spongieux, les rafias aux fibres cendrées, émergent sur l'air aussi lourd que l'eau. Autant les troncs se confondent dans un fouillis de lianes et d'herbes tapissant comme une mousse la surface liquide au point qu'on croit à des plates-bandes flottantes, autant les tiges et la feuillée s'ajourent sur l'azur, y dessinant avec une bizarrerie animée les plus curieux hérissemens de lignes africaines. Les vacoas laissent pendre au bout d'une queue torse un fruit rond à facettes jaunes ; les rafias élèvent de grands balais d'épines que la lumière dore comme des dattes ; le ciel se pique à des branchages aigus et se caresse aux courbes soyeuses des palmes ; du cœur des ravenales, débordant

de fougères comme une corbeille, jaillissent des flots d'orchidées qui descendent jusqu'à l'eau avec des fleurs en étoiles blanches...

Un sous-bois paradisiaque s'enfouit sous cette forêt amphibie. Les lianes montent des bas-fonds avec une flexuosité d'anguilles et s'enlacent en nageant aux tiges qu'elles rencontrent; des sangsues végétales vivent sur des écorces flottantes. Parfois, derrière des roseaux froissés, un indigène coupe des joncs, et l'on remarque une petite pirogue, noire comme un tronc pourri, qui a enfoncé sa proue dans les feuilles. Alors on découvre dans les sentiers d'eau qui sinuent sous cet épais labyrinthe aquatique beaucoup de ces pirogues, chargées de bottes de joncs, attendant en de minuscules estuaires le pagayeur invisible parmi les arbres.

Quand le soleil a disparu dans un grand ciel bleu où, du couchant, jaillissent, comme un éventail de ravenalas, des bandes roses et vertes qui se courbent au zénith, quand l'eau onctueuse des pangalanes s'endort dans le chenal élargi, il est harmonieux d'y voir glisser la brune pirogue betsimisare, — soit qu'un indigène solitaire, nu-tête, dans sa tunique raide de rabane, pagaye à l'arrière, ayant les yeux sur les régimes de fruits d'un vert âcre qu'il a coupés à des bananeraies lacustres, soit que deux hommes, boueux comme des pêcheurs, assis aux extrémités, rament dans une barque chargée de ramatoas (1) aux grands châles dont les bouquets peints traînent sur l'eau des reflets rouges et jaunes de fleurs de balisiers. Ils rament, en répondant par la cadence des palettes plongées sourdement aux chants nasillards des femmes, et ces gondoles effilées passent des journées sur les canaux, frôlant les berges jusqu'à glisser entre les joncs et les sonjes, sous les feuillages de badamiers; elles vont, au crépuscule, s'arrêter à l'un de ces villages qu'on découvre soudain à un contour, avec des cases en paille montées et tressées comme des cages à poule sur une plate-forme de terre battue où les femmes, en demi-cercle, pilent le riz, avec le grand mât piqué de cornes de bœuf autour duquel les jeunes Betsimisarakas enroulent au clair de lune des danses tremblantes d'oiseau, traînant des voix perdues soudain très proches, puis très lointaines...

Le plaisir de glisser sur l'eau épaisse, la tête au soleil, les jambes allongées dans la pirogue creuse, en silence, sans effort,

(1) Femme mariée. C'est un des mots les plus employés : on prononce *ramatou*.

avec, seulement de temps à autre, un coup de rame à enfoncer dans le fleuve, est la volupté de la vie betsimisare. Le Betsimisaraka paresse sur l'eau comme l'Arabe fume le kif et l'Indo-Chinois l'opium : c'est la douceur de la fainéantise solitaire, d'une somnolence lumineuse, les yeux ouverts, sur une mollesse qui coule, dans un froissement liquide délicieux;... c'est le spectacle de la vie qu'il voit double, dans sa réalité, puis dans son reflet, avec le doux égarement animal, comme en songe, de ne savoir bientôt discerner l'une de l'autre; c'est la jouissance de se laisser traîner par l'eau comme par la vie qui, pour le Betsimisaraka, coule aussi plate qu'un fleuve entre des rives basses, avec des îlots espacés de joies naïves et touffues, avec les reflets vifs des événemens qui passent comme des nuages sur son âme marécageuse et claire sans plus laisser de trace,... la vie sur laquelle il flotte sans éprouver le besoin de monter à la source du fleuve, sans songer non plus qu'il se déverse quelque part : apathique, mais veillant toujours, d'instinct, à ne pas prendre pour un tronc mort le caïman qui est venu respirer à la surface de l'onde.

La stupeur poétique avec laquelle il dort sa vie dans ses rustiques Venises de paradis terrestre, son incorrigible indolence, — il ne plante pas même un bananier et laisse seulement pousser contre sa case quelques cannes pour les vendre aux passans, vivant de pêche, mangeant et buvant dans des feuilles de ravenale, — sa mollesse à la luxure et à l'ivrognerie, sa passivité bestiale à adopter les vices des Européens, l'ont fait condamner par eux comme la race malgache inférieure. C'est que le plus souvent on ne l'a connu qu'à Tamatave, dans la domesticité, abruti par les coups ou avili dans les sentines, ou bien sur la route très fréquentée d'Andévorante à Tananarive. Mais à l'intérieur des forêts il garde une individualité poétique : sédentaire et musicien, il est très impressionnable aux harmonies de la création et particulièrement au chant triste et langoureux du kirombo, oiseau d'un vert métallique dont il recueille certaines parties du corps pour en composer des philtres amoureux, et il conserve un folk-lore fantastique et aromatique de la faune sylvestre, qui initie les nouvelles générations au mystère présenté par les bois et les eaux à leurs ancêtres exotiques. Et sur la côte même, au bord des lagunes que n'a point ouvertes l'activité française, il n'est rien comme le passage silencieux des piroguiers betsimisarakas pour faire méditer avec sympathie la

destinée de cette race encore robuste qui n'éprouve de passion ni pour la guerre ni pour la richesse, — qui s'affaiblit, il est vrai, dans l'amour, mais pousse l'horreur de la promiscuité entre hommes et femmes jusqu'à les séparer dans la mort, ayant des cimetières respectifs, et celle de l'inceste importé par les Sémites jusqu'à ne pas se marier entre cousins germains, — qui, malgré tous les malheurs qu'elle lui a coûtés (1), conserve une inaltérable confiance, — qui poursuit sa vie joviale et crédule dans des cases surélevées dont les cloisons de feuilles sont cousues de lianes, dont les portes ne se ferment pas, extrêmement propres à frotter la maison après les repas et même à se laver les pieds avant d'y rentrer, — et qui enferme ses morts dans deux pirogues renversées l'une sur l'autre et reposant sous les filaos du rivage comme des barques qui ne reprendront jamais plus l'eau.

Même le voisin dangereux qui habite avec lui les bords des lagunes, le crocodile, n'a pu réussir à lui ôter sa confiance. L'indigène vit familièrement à côté de lui, le redoutant et s'en moquant, habile à l'effrayer, tant cet animal est capon, au point de disparaître aux moindres clameurs ou aux bruits de l'orage, et en même temps assez insouciant pour passer un gué sans prendre la précaution de faire du tapage : aussi, assez fréquemment, un indolent est-il enlevé par la jambe, une femme occupée à laver ou un enfant puisant de l'eau sont happés par le bras, disparaissent le plus souvent sans pousser de cri. Cela n'empêche pas les parens de revenir lessiver au même endroit ou emplir leurs cruches, en bavardant et riant.

Le crocodile ne dévore pas à l'instant sa proie : il la broie puis la dépose dans une anfractuosité où il la laisse mariner pour revenir la savourer quand elle sera à point. Lui-même dégage une entêtante odeur de charogne et de vase, visqueux, sale, horriblement laid avec son museau effilé de bête antédiluvienne soudée à un corps lourd de reptile aux mouvemens de poisson, aux nageoires torses et griffues, aux écailles de pierre. Comme ce sont les monstres qui, aux origines des religions asiatiques et au sommet des cathédrales gothiques, dominent les

(1) Histoires de Benyowski, Labigorne, etc. — M. Faucon, qui les a longtemps administrés, va jusqu'à dire qu'ils sont industrieux, en tout cas intelligens, et savent appliquer à l'agriculture des procédés nouveaux.

foules, peut-être sont-ce les animaux dont elles ont à se défendre qui déterminent la moralité des races : hideusement traître, le crocodile a appris aux Malgaches la méfiance et l'hypocrisie, le goût de la paresse dans la vase et de la nourriture faisandée. En lui, les indigènes subissent la force et comme la tyrannie de la laideur. Ils ont été frappés par sa laideur qu'ils copient dans leurs grimaces de terreur, qu'ils chantent dans des refrains à demi comiques composés pour être clamés quand on traverse les rivières infestées. Ils admirent cette laideur comme les Annamites adorent le tigre; certaines familles tiennent à honneur de descendre du crocodile. Des sorciers et des sorcières se font la réputation d'avoir commerce avec lui dans les roseaux, ayant su patiemment l'apprivoiser, peut-être même lui faisant manger une racine qui resserre les mâchoires. A ce sujet, sur les bords du Sakaleony ou dans les habitations de l'Ivoulina, se débite tout un folk-lore curieux de légendes salaces et faisandées.

III. — LES COLLINES DE RAVENALAS

A quelques kilomètres de la mer, à l'extrémité de la plaine laguneuse et couverte d'une maigre couche d'humus sous lequel transparaît le sable, se soulève soudain la colline de terre dure; et, dès les premières ondulations, c'est un chaos de mamelonnemens aux lignes inlassablement entremêlées, d'un aspect très particulier et unique au monde.

Un grand versant uniforme est incliné vers l'océan Indien; et, sur cette pente générale, mille crêtes, variant de cinquante à cent mètres d'altitude au-dessus des fonds, se croisent et se heurtent en lignes inextricables sans aucune symétrie de direction, bosselant des *ballons* creusés sur une face de vallées en entonnoirs à ligne d'hélice. Elles suggèrent aussitôt l'idée que ce n'est pas seulement la terre qui est ronde, mais toute œuvre des grandes actions terrestres. Par l'absence de la végétation, on en perçoit en ce lieu les formes géométriques normales. Comme dans les pays de forêt la pluie ravine le sol, ici, sur ce sol chauve, c'est le vent, tournoyant et échevelé, qui a modelé ce tourbillonnement de rondeurs rompues où cycles et hémicycles s'intersectent.

Les croupes et la plupart des pentes sont nues, les fonds capitonnés d'un fouillis de végétation qui y sinue comme des

rivières chevelues, ce qui souligne partout de larges lisérés d'un vert métallique le dessin du paysage d'or rouge. C'est somptueux, et bientôt monotone. Le premier plan est exclusivement composé de ces lignes arrondies, formant à la longue par l'obsession des mêmes harmonies un paysage lourd et balancé qui ressemble à la perspective d'un innombrable troupeau de bœufs malgaches, zébus fauves à grosses bosses roulantes.

Les deux plantes qui caractérisent la région médiane sont le ravenala ou arbre-du-voyageur et le bambou, l'un plus près de la côte et se glissant jusque dans les pangalanes, l'autre plus près de la forêt dont même il occupe seul la lisière sur une bande de quelques kilomètres.

Au-dessus d'un tronc semblable à celui du bananier, le ravenala hérisse une roue de longues palmes que le vent déchiquète : d'un vert argenté et presque d'airain dont l'éclat est faux, agité perpétuellement d'un mouvement imperceptible où sa surface, brisetée, ondule en cliquetant, il a d'abord un port belliqueux avec tout son carquois de feuilles barbelées. Mais, quand on s'est familiarisé, il vous surprend aussi par une grâce svelte et cocasse d'oiseau tropical, dans le frémissement sauvage de ses longues feuilles pareilles à des pennes. Vraiment, ce n'est pas un arbre, c'est un ailé. Souvent il est solitaire au-dessus de l'herbe rase et grisâtre où ne s'entend nul bruit de passereau ni d'insecte dans cette terre sans chant et sans parfum ; parfois, au-dessus d'un buisson, il se perche haut, la queue déployée, majestueux et mélancolique... Les bambous qui, au contraire, se massent par touffes, bosquets et fourrés, sont des graminées-fougères qui, très hautes et longues, sous leur poids chevelu se penchent, recourbés en crosses déliées, inclinés souvent jusqu'à terre d'un port balayeur et pleureur, mais sans l'abandon plaintif des saules de Babylone. Tous les matins ils sont ployés sous le poids d'une rosée pesante comme la pluie, et même au fort du jour, ils sont un souvenir de la pluie, la plante-type d'un pays qui pleure constamment sous les averses. Sur la terre flotte une odeur amère de safrans mouillés.

Les crépuscules sont étrangement assoupissans sur ces steppes montagneuses du monde austral. Assis devant la case, dans les villages très rares, on regarde, enivré de monotonie, les mamelonnemens d'herbe beige pommelés de verdure que le soir assombrit. C'est doux, calmant, d'une mélancolie de mélopée,

d'une platitude eurythmique. On finit par être halluciné à force de monotonie. Les bouquets de ravenalas dans les creux ne ressemblent plus à de la végétation, mais à des groupes de sauvages, de Sioux, se cachant dans les replis de terrain et qui soudain s'agitent. On comprend que, y guettant sans cesse les pillards de troupeaux, les villageois y soient devenus une race méfiante et énervée.

Des massifs d'arbres isolés parsèment les approches de la grande forêt : les indigènes les ont conservés parce que tels d'entre eux sont peuplés d'esprits ; dans d'autres, ils déposent les cercueils, tantôt enfouis quand les défunts ne redoutaient ni l'eau ni la noirceur, tantôt posés sur la terre quand ils craignaient seulement les ténèbres, tantôt enfin perchés sur des supports quand ils avaient horreur et de l'obscurité et de l'humidité.

IV. — LA FORÊT ET LES TANALAS

A mi-côte du littoral à l'arête médiane de l'île, elle s'étend longitudinalement du Nord au Sud sur une bande de cent cinquante kilomètres en moyenne. La forêt malgache n'est point grandiose, écrasante et étouffante comme la grande sylve africaine. Elle est puissante par l'encombrement des choses plutôt que par leur épaisseur : presque point de vieilles futaies ; une multiplicité d'arbres le plus souvent minces mais très hauts, feuillus, noueux, à ramifications parasitaires, même enchevêtrés dans un réseau de mousses, indice d'une croissance lente et laborieuse ; de larges formes, enfantines et tendres, de fougères arborescentes ; une fumée bleue qui enveloppe toujours l'ensemble, fumée de bois, fumée d'évaporation qui dentelle les masses et les lignes en interposant l'image d'un minuscule et immense travail d'araignées, — concourent à l'impression de la mignardise dans l'opulence. La forêt malgache est tissée de fils : fils de branches, traînes de feuilles, cordes de lianes, franges de bambou, passementerie de lichens, guipures et entre-deux de mousse reliant les troncs, grands câbles tombant comme des fils à plomb des sommets d'arbres et mesurant la profondeur des bois en donnant la sensation de gouffres.

Ce qui caractérise la forêt malgache, c'est qu'elle est une forêt accrochée sur un rempart immense, — que ce soit au flanc

des Monts Betsimisares ou de l'Angavo. Cela fait qu'elle n'est point monotone et plate comme celle des plaines françaises; elle est irriguée d'un perpétuel ruissellement, ravinée de torrens, trouée d'abîmes, étagée par précipices; même où elle est douce, l'inclination donne une infinie variété et un pittoresque murmurant. La différence des altitudes dans une même zone, les péripéties des pentes, la dissemblance des couches de terrain que le mouvement géologique a mises à nu l'une par-dessus l'autre, ont jeté côte à côte les essences les plus diverses. Les déviations du sol, en les penchant l'une sur l'autre, en forçant les plantes longues des fonds à traverser les cimes aplaties des arbustes poussés un peu plus haut et épanouis en largeur, les entremêle encore. L'Européen trouve exquis dans leur sauvagerie ces précipices boisés où la végétation forte et déliée pousse dru ses tiges minces à travers des frondaisons grasses. Les feuilles ovales, noires et espacées, se superposent pour l'œil aux innombrables folioles qui au-dessus, blondies par l'atmosphère flottante et nacrée, étendent un dôme frémissant. C'est d'une musicalité puissante et suave. Ces tons obscurs des limbes larges suspendent une note d'humus dans l'harmonie aérienne des feuillages fins... En face, par delà le vide léger, s'entrevoient à travers les ramages de verdure des versans à pic, bleus.

Aux derniers gradins du terrain primitif, se presse la forêt vierge absolument sans clairière, aux arbres durs et pesans entremêlés de palmiers, arbres noueux superficiellement enracinés à un sol compact entre lesquels se dispersent l'ébène, le nate, le palissandre, le lalona, l'acajou et le bois de rose, où, dans les feuillages inséparables, s'enfoncent les veuves, roucoulent plaintivement les tourterelles, s'appellent infatigablement les coucals. Les cimes sont vertes, le sous-bois d'une végétation olivâtre pointillée de blanc, le sol couvert de feuilles rouilleuses et pourries : en haut un éternel été, en bas un éternel automne, entre les deux un immortel, mais pâle printemps à nuances neigeuses. Dans la sylve tropicale, les saisons se mêlent comme les essences, clairsemées et permanentes ; et bientôt on ne les distingue pas plus l'une de l'autre que l'on n'y reconnaît les arbres dans l'universel hallier.

La fougère arborescente, — le fanjan, — est l'individualité gracieuse de cette forêt embroussaillée et anonyme. Il n'est rien d'aussi délicat et surprenant : un tronc noir, comme fait de bois

calciné et de terre humide, annelé dans le dessin des cottes d'armes, se prolonge vers le ciel par les feuilles naissantes fermées en crosses rigides tandis que les autres grandes ouvertes s'éploient horizontalement en une rosace de longues feuilles arquées. C'est une colonne corinthienne végétale dont les acanthes se développeraient avec l'envergure du palmier et la souplesse du bananier. C'est le bananier-fougère, une fougère paradisiaque compatriote des oiseaux de paradis, la feuille-fleur antédiluvienne des sous-bois. Il ne charme point seulement par la sveltesse avec laquelle il s'épanouit parfois sous une voûte de forêt, y ouvrant autant de clarté verte qu'un vitrail dans une nef. Mais c'est encore lui, à la lisière des plateaux, qui met la grâce animale de son plumage sur les ramilles sarmenteuses où les longs troncs au teint de lichen se perdent dans les buissons cendrés. Dès qu'il disparaît, la sylve est éteinte et triste, avec quelque chose de grisâtre à tons de champignon, et les arbres sont pareils à de grands pédoncules blancs supportant un dôme de mousse humide. Ou bien, partout ailleurs, elle reprend cette apparence de vaste travail comme artificiel, tressé, fait au crochet et filigrané, avec ces tiges qui ont toutes un mouvement grêle dans une tendresse à se rejoindre et à se tisser en claire-voie sur un fond de brume transparente et passagère, ou, là-haut, sur le ciel d'un bleu de soie de papillon ressemblant à de la dentelle de ciel, de travail d'insecte.

La fumée des bois sied à ces feuillages frileux et découpés, à ces branches d'où pend de la mousse s'égouttant comme des lambeaux de brume blanche. Mais c'est la ravine qui est l'âme de la contrée sylvestre : sur ses versans se masse et descend en cascade la végétation la plus touffue; dans le relief de son lit s'accentue la sculpture du pays; dans le développement de son cours serpentant en mares moirées, puis précipité en hautes chutes, se transposent encore les deux caractères de cette région de pentes rapides et de bas-fonds forestiers, où l'humidité et les feuilles croupissent, l'évaporation ne s'effectuant point dans l'air saturé d'eau. A la frontière des hauts plateaux, affluent de l'Onibé, du Iaroka ou de la Voanana, elle se traîne par toutes les sinuosités des cols, égrenant des bassins à fonds sableux entre les herbes raides et sous des ramées tortueuses; avec son eau terreuse et ses jolis bassins allongés où se parsèment les roches arrondies dans leurs reflets, elle a l'aspect désertique

des cours d'eau algériens au milieu de la brousse tropicale : elle a l'originalité d'être une oued en forêt. La couleur qui s'insinue dans tout le paysage est jaunâtre : si parfois, en des retraits d'ombre, entre des pelouses d'un gazon presque noir, se recueillent des baignoires de marbre vert, le plus souvent s'étale une eau d'argile détrempée de la teinte du visage madécasse, et entre les fûts bistrés comme le galet restent suspendus des arbres morts couverts de vieilles barbes d'un jaune roux. Plus loin, là où les pentes d'abord modérées se brisent à angle droit, la ravine, reproduisant dans son lit le dessin des crêtes de montagne à large brèche, se précipite en vertigineuses cascades dont le bruit et l'écume montent entre les masses de verdure. C'est le torrent blanc ruisselant derrière les feuillages noirs au fond des entonnoirs à gradins.

Ainsi, tout le plateau central de Madagascar est soutenu sur une colonnade ininterrompue de falaises, hautes parfois de six cents mètres sur des largeurs à perte de vue comme à la muraille d'Ambininivy au Sud de Mandritsara, et même de quatorze cents mètres à la merveilleuse Montée d'Ankitsika sur la route de Farafangane à Fianar, que surplombent des festons grandioses de forêt, que déchire une cascade de six cents pieds tonnant dans des nuages de gouttelettes.

En plein maquis, là où seule la fumée des ronces qu'on brûle dénoncerait sa présence si toute la sylve malgache n'était continuellement boucanée d'une vapeur bleue, sur des terrasses inaccsibles auxquelles le Tanala lui-même n'atteint qu'en grimpant aux saillies des précipices, se cache le village tanala. Il porte souvent un nom qui signifie : *silence* ou *tranquillité*. Les cases, légères sur leurs pilotis, avec des cloisons tressées à damier sous des chaumes retombans, ont, par leur éparpillement dans la brume dorée des clairières, des apparences de ruches. Roussies par les fumées épaisses de fagots verts et les ardeurs du soleil après les averses, elles conservent sous l'humidité de la forêt une fraîcheur végétale. Des hommes petits, généralement nus, un peigne dans la chevelure, vous fixant de très beaux yeux qui regardent comme d'en dessous les arbres, y vivent parmi des femmes nues, tatouées des pieds à la tête, qui portent enfoncé jusqu'au-dessus de longs sourcils arqués un bonnet d'écorce. Plutôt courtes, de formes harmonieuses, et enfantines, elles

s'accordent entre elles dans la polygamie. La première, celle qui se tient prête à suivre le mari quand il partira en voyage, se repose au hameau, tandis que deux autres s'y occupent de la récolte du riz et du foyer. Tout le jour, leur fidélité amoureuse entoure le maître de soins naïfs, et, le soir, quand on n'entend plus dans les vallonnemens obscurs des bois le glougloutement mélancolique de l'akafitra, celles que le désir du chef n'a pas choisies vont, sans désespoir, s'endormir sur les nattes de leur case à haute fenêtre au lieu de porte, défendues contre les attaques des chiens errans et des sangliers.

Le Tanala est heureux : il trouve toujours sa satisfaction dans les fourrés où il habite avec les pigeons bleus et verts, les pintades et les guêpiers. Il faut à ses narines évasées l'odeur de l'humus et des écorces fragrantes, à ses prunelles écarquillées sous des sourcils buissonneux les lumières tamisées qui tombent de branchage en branchage; il ne respire avec plaisir que quand ses mains pendantes, ses jambes écartées se sentent près des troncs auxquels il peut grimper avec une souplesse de lémurien, — qui le fait surnommer babakoto par les Betsileos, — pour y rester voluptueusement accroché dans la contemplation des mamelonnemens moussus des cimes. Il n'est point de bûcherons plus impitoyables que ces amis de la forêt : le Tanala ne s'aperçoit pas qu'il travaille quand il s'agit de saper un tronc avec sa hachette en couperet qui lui sert de marteau, de rabot, de scie, de vrille, de ciseau, ou de tailler minutieusement les branches et de fendre puis d'amenuiser le bois dur; s'il ne se sentait surveillé, il déboiserait avec acharnement des étendues considérables, trouvant toujours assez de forêt pour soi. Sa fierté n'accepte pas d'autre sorte de labeur : pourquoi l'homme s'astreindrait-il, par exemple, à retourner des mottes avec l'angady, quand, allumant le feu aux branches, il peut regarder, les bras ballans, brûler des versans entiers de coteau où, sur les cendres détrempées par les pluies, le soleil fera lever le riz? Infatigable marcheur, assoupli à grimper, aux jeux d'adresse et aux danses à la sagaie, il parcourra d'inimaginables distances pour aller gratter certaines racines ou cueillir les tubercules dont il se nourrit, pour se porter au col des montagnes d'où il épie la direction des abeilles qui passent, sachant distinguer à leur vol élevé ou ras si le miel s'élabore encore aux ruches des troncs et des rochers ou s'il est prêt à être cueilli. Parce qu'il aime errer et qu'il sait la forêt

presque illimitée, il ne veut pas s'astreindre à n'en habiter qu'un recoin ; en outre, épris d'indépendance, il trouve toujours une malice à égarer sa trace : il est le nomade de la forêt. Ce coureur des bois abandonne aussi aisément son village de feuilles que le coua le nid de la dernière couvée, traverse les rivières, non sans y avoir jeté un caillou pour chasser le sort de son eau « claire et bleue, » passe des nuits à la belle étoile, non sans nouer en touffe à son réveil les herbes où il a dormi pour remercier Zanaahary (Dieu) d'avoir protégé son sommeil, rôde et va élever ailleurs sa hutte nouvelle. A ces tresseurs de feuilles et de lianes plus vifs que l'oiseau, deux jours suffisent pour bâtir tout un village. On connaît encore peu l'âme tanala car elle est prudente et timorée, mais si l'on peut préjuger de l'esprit d'une peuplade aux cases qu'elle construit, il faut reconnaître à celle-là qui vit sous les ombres lisérées des bocages, parmi les orchidées légères, le sentiment du gracile. On admire leurs cases avec un inlassable plaisir de finesse, et, quand on vient de constater à quel point elles ressemblent à de jolies cages, on remarque qu'un merle moqueur, dans une corbeille tricotée, se balance et chante à la corne du toit. Le Tanala est musicien : une flûte de bambou qui résonne comme l'eau entre deux roches de ravine module son plaisir mélancolique dans le silence caressé de fumées bleues. Et, quand on s'enfonce dans ces forêts où d'invisibles cascades s'engloutissent en bourdonnant dans des gouffres de frondaisons, il n'est pas rare d'entendre au-dessus de soi, dans le ciel, le son des trompes en bois avec lesquelles les Tanalas se signalent de village en village et de cime en cime. Ce n'est point une âme guerrière qui souffle, car, ayant au plus haut point le respect des personnes et de la liberté individuelle, le Tanala est pacifique ; mais il est farouchement épris de justice, et, homme des maquis du Sud, ne sait point pardonner l'offense.

On se plaint que le Tanala, ne demandant rien à la civilisation, fuie obstinément notre contact et ne sorte pas de sa forêt. Cela n'est point absolument vrai, si l'on songe au nombre de villages qui suivent gracieusement les méandres de la route commerciale de Fianar à Mananzary. Les bourjanes hovas et betsileos qui remontent du littoral, équilibrant sur leurs torses ruisselans un bambou qui supporte à ses extrémités de lourds sacs de sel, s'y arrêtent pour manger une écuelle de riz et laver leurs lambas à la ravine. Et ceux qui viennent d'Alakamisy et d'Am-

bohimanga-du-Sud, attelés à des charrettes d'oies, y font halte, mettant la volaille en liberté. Les oies grasses, en s'éparpillant, battent des ailes et prennent possession du village avec des fanfares de cris; les petits enfans, tout nus, s'apprivoisent avec les bourjanes qu'on voit commérer à chaque seuil; on entend partout le bruit sourd du calaou qui pile le riz des voyageurs; une abondance inaccoutumée de fumée enveloppe le hameau; et bientôt, d'une porte où sont assis, en un boucanage bleu, des ramatoas et des hommes, s'élèvent des chœurs qui se superposent clairement dans l'air doux du soir, comme les hymnes naïfs de l'hospitalité.

V. — LE PLATEAU CENTRAL ET LES HOVAS

Le Plateau Central, quadrilatère dont les lignes Est et Ouest s'allongent très droites, s'exhausse de tous côtés sur des talus à à pic de plusieurs centaines de mètres, vraie « muraille continue à bastions et à brèches » qu'un système de failles entoure, en sorte de fossés, d'une ligne d'abîmes. C'est là que les Hovas, les plus avisés et ambitieux de tous les Malgaches, se sont retirés, fortifiés, multipliés, aguerris, pour en descendre ensuite, par incursions méthodiques, attaquer et soumettre les Sihanakas au Nord, les Betsimisarakes à l'Est, les Betsiléos au Sud et les Sakalaves à l'Ouest. L'intérieur même de leur Imerina (Emyrne) se creuse en une grande cuvette d'alluvions où s'étalait autrefois en lac l'Ikopa qui y serpente autour d'une éminence centrale, Tananarive, citadelle capitale.

Autour de Tananarive se groupent donc d'abondantes rizières, à la fois grenier d'alimentation et marécages de défense entre les replis du fleuve. Au delà, une zone de plissemens bas au milieu desquels se tapissent des villages espacés, une population clairsemée : ce sont les glacis très étendus de la province de Tananarive. Contre la muraille de pourtour se distribuent circulairement toutes les autres provinces populeuses de l'Emyrne, *marches* gardant chacune une brèche en exploitant les rizières des fleuves qui y passent, colonies agricoles et militaires particulièrement nombreuses dans l'Ouest où la plupart des cours d'eau ouvrent des passages par lesquels montent les brigands sakalaves.

Celui qui entre sur le haut plateau est frappé d'abord par la

terre, d'un rouge de brique : couleur de la sécheresse et de la guerre ; seulement l'ondulation des longues collines, chatoyant de lumière, maintiennent le paysage dans une domination constante de douceur. Les arbres ont disparu : en ce pays de pluies diluviennes, les rizières sont seules à rappeler les nuances de la verdure ; les touffes de jonc qui hérissent la boue des marécages sont d'un brun métallique ; quelquefois, au milieu des savanes grillées se trouent, comme des mares de feuillages, les *levakas*, fossés humides remplis par des bouquets d'arbres ; toujours, toute l'année, c'est l'herbe vivace qui veloute avec des tons de sécheresse fauve les dos des collines. Il passe de grands souffles de l'alizé glacial sur ces étendues rases où, régulier et violent, il a laissé son empreinte dans l'éraillement symétrique du sol, dans l'égueulement des volcans, dans l'orientation des maisons, dans la direction des sentiers, sur les arbres tordus et crispés, forçant la végétation arborescente à se blottir sur les pentes abritées contre l'Est. Le déroulement un peu tremblant des lignes nues sur le ciel donne froid, tandis qu'au-dessous la terre, avec tous ses tons de poterie cuite, semble continuellement ardente.

Le village hova est rouge.

C'est dans ces paysages de terre de Sienne empourprée que s'est élevée au soleil la case hova, pétrie comme une poterie avec la boue du sol. Elle n'a pas la poésie de nid de la case tanala, couleur de feuille dans la clairière, ou du bourg betsimisare enveloppé de bananiers. Construite en pisé rouge, parfois mauve (vers Fenoarive), plus haute que large avec un petit balcon gris de la teinte de son chaume et un toit pointu, elle jaillit droit du sol qui l'a produite. Elle est le centre d'une immense muraille de terre qui s'arrondit autour d'elle, suivant souvent l'inclinaison d'un mamelon, enfermant parfois un verger de manguiers. L'instinct hova, qui est de posséder et de défendre aussitôt sa propriété, se marque puissamment à cet aspect féodal de forteresse que prend sa maison dans sa ceinture craquelée au soleil comme des ruines mexicaines avec des touffes d'aloès piqués à la base et déchirée en créneaux sur le ciel.

Quand les maisons se groupent en village, la propriété commune s'entoure d'un double rang de fossés où pousse une végétation rebroussée, au niveau du sol, selon la direction du vent, et où le soleil brille dans des feuilles mortes. La petite cité se

trouve donc sur un terre-plein pareil à un îlot, avec des portes dont le cadre est fait de grandes tranches de pierre en menhir reliées fortement par des racines d'arbres à la terre en motte, et un énorme disque de pierre, qu'on poussait le soir, fermait cet enclos comme un parc contre les attaques nocturnes. Au milieu du village (Soamama), de grands arbres dont la base est enveloppée de terre qui fait banc, avec quelques sièges de pierre en tronc de colonne, encerclent une place : c'est celle des réunions où pérore l'éloquence hova, non point claire et à facettes comme dans les agoras grecques ceintes de murs cubiques, mais insinuante et rampante comme les racines des amontanas sacrés que l'on a portés là et plantés à la création du municipe et qui envahissent la place. Quand la cité couronne un rocher, un sentier tournant en labyrinthe entre les pêchers et les manguiers conduit à une terrasse d'où les habitans dominent les sentiers de la savane et découvrent de loin l'ennemi (Ilafy, Ambohimanga).

Dans les plaines, au fond des vallées, le voisinage de la rizière quadrillée avec régularité accuse la géométrie des constructions hovas. Elles prennent bientôt un caractère de bâtisse militaire que renforce l'impression de campement donnée par l'absence d'arbres et la perspective des étendues désertes au milieu desquelles elles sont perdues, postées en sentinelles comme de grands bivouacs silencieux de guérites en boue aux contours de la route. C'est surtout au soleil couchant que l'on comprend la beauté de ces villages. Alors le rouge des maisons sur les collines blêmit, rentre dans la coloration profonde du sol. Tout autour, les herbes, les arbustes, la brousse s'avivent d'un jaune d'or. Le village s'appuie, en s'y cachant, sur un flanc de collines à renflemens nus et lourds. Et il arrive très fréquemment qu'au-dessus émergent lentement des cumulus qui, dominant ces mamelons roux et poreux, prennent la consistance de montagnes de marbre, et celles-ci, au lieu de pâlir, affectent sur leur bosselage massif des reflets vermeils. Il est émouvant de voir le petit village de l'Emyrne, réduit à ne paraître qu'un soubassement de glaise, supporter l'édification gigantesque de ces nuages. La vision devient grandiose et s'éclaire à la façon spacieuse et dorée des anciens tableaux de bataille : avec envergure l'âme se déploie sur ces étendues, rases comme des champs de combat pour les charges sombres et éblouissantes des orages.

L'Emyrne, aussi bien, est peut-être dans le monde le plus terrible champ de bataille des nuages. *Tous les jours* pendant la moitié de l'année, des orages éclatent à midi; des pluies diluviennes s'abattent soudain, à faire déborder en quelques minutes les ravines où roulent les roches; dans un fracas multiplié par tous les échos de ces parois nues de montagnes, la foudre sillonne inlassablement l'espace pendant plusieurs heures, incendiant des maisons, tuant des hommes et des bœufs affolés.

On retrouve dans la capitale Tananarive les caractères du village hova, mais royalement développés. Elle est une vaste cité, révélant par son originalité impérieuse la puissance d'une authentique civilisation et par sa grandeur, par la multiplicité des quartiers toujours en construction, une importance qu'ont déterminée toutes les conditions, géographiques, économiques, politiques. Cette civilisation est celle des Hovas ou plus proprement Mérinas (1), sans doute malais, javanais ou cambodgiens (présentant parfois des types japonais parfaits), en tout cas appartenant au grand tronc mongolique, les yeux allongés et bridés, les pommettes saillantes, les cheveux raides et lisses, le teint cuivré : portés sur la côte malgache vers le XVIe siècle et ne pouvant retourner à l'Orient à cause des courans, ils souffrirent de la fièvre sur le littoral, se réfugièrent dans l'intérieur et y dominèrent les indigènes. On a prouvé qu'ils avaient adopté la langue, étrangère pour eux, de ceux qu'ils avaient vaincus et qui étaient bien moins intelligens qu'eux : nous en pouvons conclure qu'ils étaient beaucoup moins nombreux, en outre probablement sans femmes. Il leur a donc fallu un réel génie politique pour imposer aux populations autochtones du Plateau Central qui vivaient dans une anarchie patriarcale la monarchie fortement centralisée. Ils superposèrent à l'esprit malgache un esprit tout asiatique, d'autocratie et d'intrigue, fait de souplesse et de perfidie autant que de servilité superstitieuse. Ils gardèrent toujours pour la monarchie un respect sacré, au point qu'en 1830, lors des assassinats dynastiques, les membres de la famille royale

(1) Outre les ouvrages déjà cités, notamment le très beau livre de M. Gautier, il y a sur les Hovas le précieux ouvrage de Jean Carol : *Chez les Hovas*; — du R. P. Piolet : *Madagascar et les Hovas*; — le *Madagascar au XXe siècle*, édité chez Rudeval — le *Voyage du général Galliéni*.

furent noyés à l'aide de fourches en bois afin que leur sang sacré ne fût pas répandu par la main d'un sujet.

En considérant le caractère militaire et féodal des Hovas, on mesure, avec leur supériorité, combien ils diffèrent des autres races malgaches, ainsi que de celles que nous avons prises comme types parmi les populations de la côte et de la forêt, les Betsimisarakes et les Tanales. Mais quand on les examine à l'abandon dans leurs cases, ces maisons de style cambodgien dont l'élégante simplicité a un dessin presque norvégien, on est surpris de les voir se laisser enfumer comme des sauvages, leurs hautes formes blanches accroupies contre le feu : ce sont des frileux, sans cesse tremblant dans leurs pagnes trop légers et humides, ces émigrés qui n'ont pu s'acclimater ni à la température, ni au sol, car ils s'impaludent plus encore que l'Européen, même sur le Plateau Central. Ils sont donc restés des étrangers mais des maîtres, car leur capitale, unique dans toute l'île, domine le pays et s'attire l'admiration de tous les Malgaches.

Tananarive est, par excellence, et à vous en laisser une image typique et obsédante, la Ville Rouge. La permanence des tons pourprés des maisons, leur architecture pointue, les raidillons qui chutent entre de hautes parois de murs orange déchirés par des touffes d'aloès, font vivre l'imagination dans une vision de métropole mexicaine ou péruvienne. Au milieu de ces maisons de terre percées de rares ouvertures sombres qui semblent des trous de fourmilières, on voit circuler comme des termites blancs mille petits points clairs qui se déplacent, se rejoignent, se croisent; on en voit dans les portes, on en voit à la file dans les sentiers à pic, on en voit attroupés sur la route et au bord du lac : c'est l'impression d'une grande termitière rouge en travail. Elle est surtout frappante quand on découvre de haut le Zoma (marché) qui, avec son alignement de toits de paille d'un gris de nids de guêpe, grouille d'un monde blanc de larves piquées de têtes noires.

Du haut du *Rova* (palais), des suprêmes terrasses de la colline de Tananarive, on domine de toutes parts l'Émyrne, qui, ainsi, est bien « le pays élevé, d'où l'on voit de loin, qui est vu et découvert, » comme l'indique son nom. On est d'abord saisi d'une ivresse grandiose d'espace et de vent et, dans l'air toujours claquant de fortes bourrasques, l'on a seulement la sensation vertigineuse de dominer le royaume rouge qui, tout nu, s'étend

aux pieds comme une proie facile aux conquêtes et aux grands travaux. Quand, s'attachant à examiner le pays, on se penche pour mesurer l'abîme au centre duquel s'exhausse Tananarive, c'est la descente rocailleuse d'une terre usée par le soleil que retiennent en s'y accrochant des amontanas trapus et des aviavys à feuillage épais et endurci par la brise : ces arbres sacrés, admirables par leur ténacité et la rugosité de corail qu'ils prennent à être continûment baignés dans les vagues de ces vents siliceux, contiennent le Rova, barricade de végétation nationale à la colline royale. On est là perché comme dans une aire de feuillages religieux. C'est à travers leurs branches qu'il faut regarder les plaines historiques de l'Ikopa et de Miandrarivo.

A l'Est, du côté de Mazoarive, se convulse un panorama rouge de terres hérissées et déchirées qui semblent saigner, plus vif chaque fois que le soleil sortant d'une nuée d'orage s'abat sur le sol, y donnant de vrais coups de griffe de feu. Par delà des villages arrondis comme de grands plats de terre cuite dans leurs enceintes ocreuses, monte une colline écarlate où les sentiers s'incrustent en grenat, où les talus des terrasses, les murs d'enclos, les saillies des maisons s'accusent dans un relief pourpre. Seuls des bananiers effilochés, de maigres rizières avec un dessin rapiécé de tapis-mendiant, des vergers de lourds manguiers disséminent des taches de végétation olivâtre. Le lac d'Ambohipo, d'un bleu de granit, s'encastre comme une pierre de tombeau entre ces tumulus d'argile. Les étangs de Mazoarive, couleur d'asphalte, s'égrènent comme un chapelet de menues mers-mortes. A côté, d'autres montagnes sont taillées à la hache, crevassées de grandes balafres où semble s'être caillé ce sang de la terre ardente, ou bien ravinées de nuances dorées ou cuivrées suivant l'œuvre d'érosion. Et par delà des carrières éventrées, se soulèvent comme d'immenses ruines mexicaines des blocs massifs de brique, de grandes falaises orangées à pic, avec des zébrures dans les remparts comme un travail sauvage et brutal d'attaque et de brèches.

De l'autre côté, à l'Ouest, c'est le vaste camp pacifique des rizières qui s'étend jusqu'à un horizon très reculé de montagnes aux lignes de tentes par-dessous des nuages enroulés. On l'admire en général quand le riz a levé et qu'il roule à la brise ses nappes vertes, mais il est plus beau encore quand, en août, après le rude labour, se dessine militairement le réseau des rizières

autour du lac Anosoy hexagonal, quand l'alluvion est soulevée et cassée en mottes épaisses, quand, dans la terre noire retournée, les canaux rectilignes luisent comme l'acier des socs. Lentement la nutritive graminée croît; sur la plaine rayée comme une soie malgache les semis verts allongent leurs brins, tressent leurs nuances émeraudées et dorées, au milieu desquelles les robes des indigènes parsèment des points blancs piqués là dedans comme les perles dans les rayures des très vieux lambas royaux. Et c'est bien ainsi, comme il apparaît par le style des *Tantara ny andriana*, que les yeux des monarques javanais, aimant contempler leurs terres autant qu'ils adoraient s'envelopper d'étoffes aux nuances entre-croisées, voyaient leur immense et précieux domaine.

Cette situation privilégiée entre les douze collines qui se soulèvent au centre de l'Imerina valut à Tananarive d'être choisie pour capitale par le roi Andrianampoïnimerina. Et lui-même autour d'elle soumit les provinces et, ayant créé l'unité hova, fit rayonner la puissance hova. Il attesta dans cette œuvre un génie audacieux et fécond qui sut donner à son peuple une prospérité dans le travail dont il garde fidèlement le souvenir, persuadé qu'elle ne reviendra jamais plus. Il reste dans les mémoires pieuses l'Ancêtre entre tous sacré; il est l'expression la plus haute du génie d'une race abâtardie, mais souple et riche de mille aptitudes. Sa vie est l'illustration de ce génie, elle en fait mesurer la variété; et, en éveillant le respect pour un passé admirable, elle est plus suggestive que rien autre pour la méditation de l'avenir.

Il naquit à Ambohimanga (vers 1745). L'heure, le jour, le mois l'annoncèrent « belliqueux et redoutable » à la superstition de tout le village. De tels présages imposent ordinairement à l'enfant un nom désagréable, choisi intentionnellement assez laid pour repousser le sort. Il entra donc dans la vie avec le nom de Ramboa, ce qui veut dire *chien*, et dès ses premiers pas, d'heureux augures se levèrent autour de lui. De grands *amontanas* noirs au feuillage dur, tordant des branches étendues et pesantes comme chargées de passé, portant cimentés entre leurs racines tortueuses les fondemens des cases royales et dans leur frondaison des nichées d'éperviers, oiseaux royaux, paraissant eux-mêmes être les descendans d'une puissante dynastie végétale, ombragèrent son enfance de petit-fils de roi, tour à tour assom-

brie par les menaces innombrables des sorciers prédisant à l'enfant la mort dans un fossé et éclairée par les paroles des devins promettant à sa virilité le plus sublime des destins. Il grandit, sachant qu'il portait « la bénédiction heureuse de ses ancêtres, » mais la défendant par des amulettes sakalaves dont il était couvert contre un univers dangereux.

Nul village n'aurait pu mieux qu'Ambohimanga former à la volonté et à l'orgueil la jeune âme du futur roi : il est taillé dans le revers d'un grand rocher qui, nu du côté de la plaine, hérissé seulement de crêtes végétales, ressemble de loin « à la hure sombrement bleue d'un sanglier qui renifle le sol. » Sur ce versant où les arbres ont pu pousser parce qu'ils y étaient abrités de l'alizé, un village, abrité de l'ennemi, a pu s'étager dans sa « forêt bleue. » Invisible de toutes parts, il jouit sauvagement de se savoir caché et de découvrir toute la terre jusqu'au joug lumineux de l'Ankaratra posé sur les bosses de la lointaine Émyrne, à l'Est, et jusqu'aux mamelonnemens énormes et obscurs des horizons sakalaves, à l'Ouest. On s'y croit en forêt, sous les ombres mobiles des feuillages, mais on marche sur du granit ; dans leur enracinement au roc, les arbres ont pris une dureté minérale. A de grosses pierres maçonnées furent adossées les maisons royales ; des escaliers fouillés dans le granit y accèdent, et de longs couloirs sont tranchés dans les remparts. Parmi les vieux arbres des ancêtres qui ont triomphé de la matière ingrate, au sommet des blocs lourds l'enfant respira l'air des cimes, laissant l'espace dilater son âme tandis qu'il avait au-dessous de soi le spectacle d'ordre et de hiérarchie que composaient les terrasses en escaliers où se rangeait le peuple, au-dessous des palais de chaume.

Le grand-père s'endormit dans la mort, après avoir indiqué Ramboa comme successeur. Près d'un oncle qui disait ouvertement ne pas entendre « ramasser des sauterelles pour les enfans des autres, » le Chien souffrit, dans une tension à ne jamais se départir de sa méfiance et à tenir prête une inépuisable ressource de ruses. Parce qu'il sut s'arrêter à temps pour s'ôter une épine du pied et se dérober négligemment, il revint sain et sauf de promenades où son oncle avait décidé de le lancer dans l'abîme ou de l'enfoncer dans une rizière. La garde invisible d'un peuple fidèle aux volontés de son grand-père et qu'il sentait dévoué à son enfance harcelée, encourageait son talent à

défendre sa vie. Un jour que l'oncle excédé, décrétant ouvertement sa mort, fit porter à sa case le cercueil d'argent qui devait contenir ses restes, on ne trouva plus Ramboa. Loin d'Ambohimanga, s'étant exilé lui-même, il errait dans la plaine. Or il advint qu'il s'arrêta près d'une rizière et qu'il y eut là un homme d'Ambohimanga pour lui dire, après l'avoir interrogé : « Ne t'en va pas, tu seras roi. » Une révolution éclata alors spontanément dans ce sombre village de pierre où sous la royauté une conspiration emmêlait depuis longtemps de secrètes racines. Le Chien fut sacré roi. Dans l'ombre de son avènement, il y eut des meurtres : un de ses oncles, suspect de lui avoir été défavorable, précipité de son lit, fut maçonné dans un tombeau ; et le peuple révolté tira une cruelle vengeance du roi découronné. Elle était close la douloureuse période de sa vie que Ramboa décrivait de la sorte sur un rythme de lamentation : « Il m'a fallu balayer l'emplacement environnant la maison. Il m'a fallu lutter contre ceux qui assiégeaient ma porte pour installer mon ménage. J'ai vomi et le foie et le fiel avant de pouvoir acquérir ce que je possède. J'en ai vu de dures, et j'ai mangé la chair et bu le sang d'animaux inconnus. »

Ramboa roi, ainsi était accomplie la volonté de l'aïeul, qui le premier avait eu pour rêve l'unification de l'Émyrne, le groupement de toutes les collines puissantes arrondies en cercle sur le plateau, et dont les roitelets ne cessaient de guerroyer pour se voler les troupeaux. C'était non seulement le rêve de l'aïeul, mais, pour ainsi dire, la traditionnelle aspiration du village même, qui, ayant déjà réussi en soi une concentration de coteaux, souhaitait centraliser la contrée.

Derrière les cases royales, au sommet d'Ambohimanga, il est un endroit où les arbres reculant devant un précipice, l'on se trouve soudain par-dessus l'abîme en face d'un pays immense : des vallées descendent sur la plaine avec des inclinaisons de lignes symétriques, les mamelons répètent des formes identiques dans des ombres égales ; les collines courbes se subordonnent dans une harmonie profonde ; les villages qu'on aperçoit sur les hauteurs dans leurs enclos d'argile occupent une place analogue : tout concorde au spectacle d'une admirable unité de terre. La nudité de l'espace invite l'âme à le posséder ; la distance s'efface, tant la limpidité de l'air met le rêve à portée de la main. Le rouge avec ses chatoiemens illumine le cœur d'une

convoitise royale. Cependant, des papangues montent dès profondeurs, montent et bercent au ciel de grands vols circulaires avec la satisfaction de planer sur un pays clair en y guettant obliquement la proie... Sur ce rocher, Andriana venait souvent méditer, le regard bondissant par-dessus l'étendue passive pour se fixer passionnément à la colline obscurcie en bleu par la distance juste vis-à-vis Ambohimanga. Ce rocher bleu parmi d'autres rochers bleus, cette Tananarive qu'on appelait alors Alamanga, il fallait se l'allier avant d'entreprendre l'unification du reste... En vérité, nul spectacle n'est plus propre à enivrer l'ambition et à la précipiter à l'action : cependant, sept ans, patiemment, il prépara son œuvre, se faisant des alliés des roitelets de l'Émyrne, garantissant par des forteresses l'Ouest et le Nord contre les attaques des Sakalaves et des Sihanakas, se composant un conseil judicieux et sûr de douze chefs. Lorsque les Dieux et les Ancêtres eurent indiqué à Ramboa que l'heure était venue de laisser son rêve longtemps contenu s'avancer sur la plaine, enhardis par leurs amulettes sakalaves, rampant sous les broussailles aux pentes boisées de Tananarive, les guerriers d'Ambohimanga, invisibles, surprirent la ville. La petite vérole y sévissait, qui bientôt décima les conquérans ; et Tananarive fut perdue. Mais le siège recommença : du rocher chauve, pendant trois mois, tous les jours, Andriana surveilla de loin l'action de ses dévoués soldats Tsimahafotsys. Quand, du fond de l'horizon bleuâtre, la nouvelle brillante monta vers lui que la ville avait été prise, sa poitrine se dilata, il vit soudain clair dans l'avenir et prononça ces paroles qui élargissaient encore son destin : « Ne pillez que les poulets ; le royaume est à moi et *tous les Merina sont mes enfans.* »

Maître de Tananarive, il fit de cette éminence médiane, protégée d'une part par un bloc de monts effroyablement abrupts, défendue de l'autre côté par des terres si planes et si basses au-dessous d'elle que tout mouvement s'y signalait de loin dans la transparence de l'air, la capitale de toutes les collines environnantes. Génie d'espace, qui avait choisi l'aire inexpugnable avant de rayonner, il portait une ambition qui, analogue au vol de l'épervier, s'étendait toujours par cercles concentriques. Le *Rova* royal était au milieu de Tananarive ; Tananarive était au milieu de l'Émyrne ; il fallait que l'Émyrne devînt le milieu d'un royaume immense qui n'aurait « de limite que la mer. »

Il se voyait roi d'une terre ronde « au milieu des torrens des eaux. » Il souleva les Merinas casaniers en d'innombrables guerres. « Il n'y a point de forêt que je n'aie traversée, point de colline où je n'aie combattu, point de montagne que je n'aie escaladée. » Le « taureau aux grands yeux, » comme il aimait à se désigner, entraîna vers les plaines fauves, par delà les défilés des monts, jusqu'autour de lacs herbeux, les charges de ses « vieux taureaux » qui étaient ses chefs. Et ce fut l'épopée de la sagaie à large pointe, de la lance frémissante, du tromblon à crosse de fer, du lourd tambour en cuir de bœuf, dont le mugissement faisait fuir les races craintives devant les peuples du centre riches en bétail.

Ainsi que l'avait prédit l'augure, le moment vint où, du haut du Rova, il put s'orienter dans son royaume, se tourner vers les quatre points cardinaux sans sentir son amour impérial de l'espace refoulé par quelque frontière hostile. A l'Est, les Bezanozanos s'étaient soumis, lui envoyant en hasina (taxe de soumission) la chaîne d'argent massif. Au Nord, les Sihanakas superstitieux reçurent la loi qu'il leur fit porter par son sorcier. Au Sud-Est, par une lutte de messages imagés, par un combat d'énigmes, il assujettit le vieux roi rusé du Vakinankaratra. Au Sud, par la diplomatie, il acquit la suzeraineté des Betsileos, de ces « seigneurs riches en bœufs » qui vivent tranquillement au creux de leurs longues vallées douces, dans l'ignorance de leurs richesses. Quand il se tournait vers l'Est, vers le sillage tortueux de l'Ikopa argenté, il envisageait les Sakalaves, cette race abondante, batailleuse et fanatique, d'une cruauté légendaire, qui occupait avec force tout le littoral que l'activité arabe reliait à la côte d'Afrique par un commerce de boutres. Il avait invité leur reine à monter en Émyrne : elle était entrée dans Tananarive au milieu d'une innombrable escorte de Sakalaves qui, grands, musclés, n'avaient pas laissé de terrifier par leur visage sombre et arrogant les populations pâles de l'Émyrne. Mais le peuple d'Andriana le Désiré apprit que la reine de Boïna lui avait apporté en hommage des canons, des fusils, des barils de poudre, la richesse de la côte. Et les pays s'étaient liés. Aux rois qu'il avait vaincus, il avait demandé une fille qu'il avait jointe à ses épouses; aux roitelets qu'il voulait s'attacher, il avait donné des nièces en mariage. Ainsi la terre, circulairement, lui appartenait. Et il put dire : « L'Imerina, la

terre et le royaume sont à moi... mais je vais faire la division de la terre en distribuant proportionnellement par lots, afin que vous fassiez mon service ; ainsi je veux que vous ayez part égale, ô mon peuple, je vous donnerai les vallées et les marais *parce que c'est moi le Seigneur de la Terre.* »

Dès lors, après avoir promené son peuple de campagne en campagne en dehors de l'Émyrne, il s'appliqua, avec autant de passion, à l'y fixer par l'agriculture. Le temps de la guerre était clos; le sagayeur devait prendre l'*angady* dans ces grands champs de manœuvre que sont les rizières. « Les guerres sont finies, le pays est pacifié... et d'ailleurs tant qu'il y aura des hommes dans mon royaume, je n'ai peur d'aucun être vivant... Mon seul ennemi, c'est la famine, et celui qui ne travaille point pactise avec l'ennemi et lui ouvre les portes du pays. » Transformant en activité pacifique la fièvre guerrière de son peuple encore surexcité, il sut montrer au Merina la beauté martiale du travail : « Plantez du riz et mettez beaucoup de fumier, plantez aussi du manioc, des patates, du maïs... Les racines de manioc sont les colonnes de mon empire, ce sont mes soldats dans la bataille contre la famine. » Ce fut une organisation toute militaire de l'agriculture. Le chef de village, comme un chef de section, était responsable du labeur de ses hommes, devait régler sévèrement leur vie dans les sillons. « Si vous voyez un individu dormir après le lever du soleil, rouez-le de coups; celui-là n'a pas le droit de se reposer, qui n'est pas capable de planter un pied de manioc. » Tous les Merina, à cinq heures du matin, étaient debout dans les rizières. La loi avait prévu les cas de désertion : « Si un homme veut changer de champs, ce sont des prétextes pour ne rien faire; tous les champs de mon royaume se valent; les Merinas sont des œufs qui ne doivent pas changer de couveuse. » Afin de demeurer en relation constante avec les troupes de sa grande armée agricole, il avait institué des inspecteurs qui faisaient des tournées générales et le renseignaient sur les cours des marchés dans les villages. S'ils avaient monté, il convoquait le *fokon' olona :* « Vous ne travaillez pas, les vivres sont hors de prix chez vous; si les cours ne baissent pas rapidement, je vous fais piller par mes soldats. » Comme exercices destinés à assouplir et à stimuler les énergies, il avait créé les paris agricoles, par quoi les villages se provoquaient, se défiaient au travail : « Si vous tra-

vaillez plus que nous, disait l'un à l'autre, nous sommes des porcs, qu'on nous lapide! » L'enjeu était un bœuf gras qu'on mangeait en commun. A l'époque des semailles, tous les ans, une distribution solennelle de bêches, que les Merina conservaient dans leurs cases comme une décoration, lui permettait de passer lui-même la revue de ses troupes. Lui qui, gradin par gradin, avait élevé son royaume, leur disait en remettant la bêche : « Vous commencerez par acheter un poulet de quelques sous, puis une oie, puis un mouton, un bœuf, et, enfin, un esclave... Si je vous donnais de l'argent, vous le dépenseriez; vous achèteriez un lamba qui s'userait vite; au lieu de cela, je vous fais présent d'une bêche : c'est elle qui vous nourrira. » Comme il était resté foncièrement fidèle à la tradition de rudesse ancestrale au point d'interdire l'accès de l'Émyrne à l'Européen, il ne cessait de condamner la vanité du luxe : « Tu portes des bracelets aux chevilles et aux poignets, des perles et des rubans dans les cheveux; mais, dis-moi, que sert de te parer ainsi si tu as le ventre vide? » Ainsi encore, énergiquement, il réagissait contre la tendance orientale des Merinas à se parer avec une délicatesse de femmes. Des comices immenses rassemblaient sur les places de Tananarive tous les cultivateurs et les fruits les plus beaux du sol. « Je n'exige rien, avait dit Andriana, ce n'est pas un impôt; je suis plus riche que vous et n'ai besoin de rien. C'est un témoignage spontané d'affection que je vous demande : le fruit de votre travail, l'œuvre de vos mains, voilà ce que j'aime. »

De tous les rebords de la terre les Merinas accouraient à ces fêtes, dans des lambas couleur de rouille, la chevelure couronnée de fleurs écarlates, de feuilles et de lianes; les femmes, aux tresses lisses et lourdes, venaient dans leurs voiles blancs, laissant pendre de leurs doigts des grappes pâles de daturas; les mains des enfans étaient pleines de corolles rosées. Dans un palanquin on voyait une fois arriver, soutenu par huit hommes, une racine de manioc énorme qu'avait obtenue l'effort d'un planteur. Les sobikas de paille déversaient en piles sur les nattes fines toutes les variétés précieusement maniées du riz madécasse, les oranges, les ananas, les mangues, les fruits qui mûrissent avec les couleurs orangées de l'aurore et ceux qui ont l'éclat sombre du soleil couchant sur la terre pourpre. Au milieu d'un peuple fervent qui, suspendant son bavardage bruissant, courbait le

dos en salutation devant son passage, Andriana le Désiré distribuait des cadeaux, un pot de miel, un chapeau rouge, un lamba. Du haut du rocher d'Andohalo d'où il surgissait « comme un taureau sur la plaine, » il parlait à la foule : « Bravo! vos femmes et vos enfans n'auront pas le ventre vide! Il n'y a rien de tel que d'être plein! » Et il célébrait avec force la santé: « Je suis heureux de vous voir luisans et gras, bien ronds et bien pleins, ronds et forts. » C'était alors qu'il sentait que la plaine de l'Ikopa était vraiment, dans sa fécondité, « le Ventre de l'Imerina, » et que sa royauté, s'élevant puissante et pleine sur l'étendue de la terre malgache, était vraiment la « Bosse du Bœuf. »

Il jouit physiquement de cette *domination* qu'on tient à l'ordinaire pour le privilège moral des souverains: du haut du Rova, il domina son peuple sur une immense superficie; il put le voir au travail jusqu'aux horizons, semé en mille petites taches blanches sur les rizières qui reflètent la lumière bleue du ciel; il put contempler au-dessous de lui la paix et le bonheur de l'Émyrne. Il aima se sentir « le Père des Merinas, » se dire qu'il rendait « son peuple heureux, » et qu'il était le « Désiré de l'Émyrne; » après *la loi du travail*, il lui avait donné *la loi d'amour*. Disant: « Un arbre seul ne fait pas la forêt... Un homme seul ne peut pas bâtir un tombeau, » il avait ordonné que pauvres et riches s'associassent pour aider celui qui élève sa maison ou construit un tombeau, que le riche laissât l'indigent jouir de sa maison et de son riz, que toute inimitié disparût devant la mort. Au bas du Rova, sous des toits en bambou vivaient dans la tranquillité ses tribus d'esclaves, les descendans des Vazimbas crépus qui avaient cédé à l'audace et à l'ingéniosité des Merinas la richesse des terres. Il savait respecter et admirer en eux le legs du temps : « Ils sont à la fois héritage et conquête; ils sont comme des bijoux qui vous viennent des ancêtres, comme un lamba épais qui protège contre le froid et la gelée; quand il fait chaud, ils sont comme une couche moelleuse sur laquelle on goûte le repos; ils sont un ornement et une gloire. »

Ce qui l'empêcha toujours de se griser de sa grandeur et de se pervertir en ces caprices tyranniques et cruels où ses descendans trouvèrent l'impopularité et la mort, ce fut la merveilleuse conscience qu'il garda de la *mission* du roi : la royauté est un héritage laissé par une vénérable série d'ancêtres qui se confondent dans le lointain des temps avec des dieux sévères et

bienfaisans; son but, c'est le bonheur du peuple. « Quand le roi est mauvais, la terre se couvre de longues herbes. » Le souverain appartient au peuple : « Il n'a ni parens, ni frères, ni sœurs; ceux qui approuvent les lois sont ses parens. » Sa famille est grande: « Il ne faut pas imiter le petit insecte qui ne connaît que le trou par où il peut pénétrer: ne fais pas comme celui qui n'est sensible qu'aux souffrances de ses enfans. » Mais tous doivent se courber devant son autorité sublime : « On ne peut pas faire avec lui comme le sonje qui veut dépasser le bananier, ou comme le rejeton qui veut dépasser l'arbre qui l'a produit; on ne saurait mettre des bornes à son autorité, car c'est à lui qu'appartiennent et la terre et le royaume. »

Ce monarque orgueilleux qui vivait dans la contemplation quotidienne d'une race qu'il avait faite pacifique, laborieuse et riche, dans le souvenir de ses conquêtes ascendantes, dans la vision d'un agrandissement progressif de son royaume jusqu'à la mer, habitait, sur la terrasse du Rova, parmi des arbres, une petite case en bois dont l'intérieur était noirci par la suie.

C'est dans cette demeure sombre et vide comme un tombeau qu'un soir, sentant que « la maladie allait fixer son sort, » Andriana convoqua, autour de son grand lit perché, ses femmes et ses enfans et, s'adressant à Radama, dit : « O mon fils aîné! Comme tes traits me charment! Tu ne ressembles pas aux autres hommes! On dirait un dieu descendu du ciel!... Je ne meurs pas dès lors que tu vis, car j'ai en toi un taureau digne de me succéder... O Radama! voici que nous deux nous sommes intimement unis. Ne sois donc pas un indigne successeur d'un père parfait et de nos ancêtres, car cette terre ne nous appartient pas, mais elle nous a été donnée par Dieu! » Il affirmait sa survivance : « Les morts ont des successeurs, et les vivans reproduisent leurs images en enfantant des remplaçans. »

Ce que nous montre le règne d'Andrianampoinimerina, ce que Tananarive, ville qui s'échelonne par gradins de maisons superposant leurs terrasses jusqu'au palais de la Reine, révèle d'une leçon puissante et méthodique, c'est la passion instinctive de l'imagination et de l'esprit hovas à tout concevoir en hauteur, en étages, en amphithéâtre. La rizière hova, en escalier de plates-bandes, s'élève jusqu'au coteau que commande la haute case de boue avec son balcon. On voyait en ville, près des maisons, des terrasses, — fijéréna, — où, au déclin du jour, les ci-

tadins aimaient à s'asseoir pour regarder au-dessous d'eux. L'ambaniandre (1) a, pour ainsi dire, l'âme d'un habitant de jardins suspendus : il éprouve une très douce satisfaction intellectuelle à se sentir au-dessus du niveau de la plaine, à voir les mouvemens des gens ou les jeux de la lumière se déplacer sur la terre. Porté dans le filanzane, il domine encore le sol qu'il ne touche pas des pieds, ce sol de l'île où il monta aux cirques les plus élevés.

Quand les Hovas se réunissent, il est curieux de les regarder se ranger d'instinct en amphithéâtre. Qu'il s'agisse d'un bœuf qu'on va immoler sur une pelouse, ils ne se disposeront pas en cercle autour du spectacle, mais ils vont asseoir leurs lambas clairs l'un au-dessous de l'autre, au caprice pittoresque d'un versant de colline, parmi des roches et des arbustes, et s'immobilisent dans cet ordre où on les sent goûter le plaisir de se voir étagés en rangs de cirque. De même, quand on va changer de tombeau les restes des ancêtres, les amis conviés par la famille recherchent la pente d'un coteau pour assister de haut aux danses de l'adieu. A Tananarive, qu'un rassemblement se produise en pleine rue, on note qu'immédiatement les enfans vont former un premier gradin, les adolescens et les femmes un second, et les grands vieillards un troisième. Lorsque le dimanche, les ramatoas vont entendre la musique à la place d'Andohalo, on perçoit le bien-être, quasi artiste, qu'elles ressentent à s'asseoir l'une au-dessus de l'autre et à écouter, en ramenant d'une main sur le visage orangé un voile bleu pâle ou vert tendre, les harmonies d'orchestre qui montent en superpositions aériennes. L'imagination, pour ainsi dire, amphithéâtrale des Hovas a conçu le tombeau à l'image de la maison, de la rizière, de la ville : il est formé par trois terrasses surajoutées au-dessus desquelles se dresse une large dalle. Là, dorment les générations l'une au-dessous de l'autre, tandis que leurs ombres séjournent dans l'une des trois zones circulaires qui s'étagent autour d'une montagne sacrée de la forêt du Sud.

A cette vision architecturale des choses correspond une mentalité foncièrement éprise de hiérarchie : comme la ville hova est un escalier de maisons, la société est une échelle de classes, et il existe un rapport si étroit entre la structure de la ville et la

(1) Nom noble du Hova; littéralement *celui qui est sous le ciel.*

structure sociale qu'à Ambohimanga, — le Versailles de la race hova, — les maisons étaient échelonnées d'après le rang social des habitans. On comptait trois classes : celle des princes, celle des nobles et celle des esclaves, enfermée chacune dans des bornes infranchissables. Dans l'armée, dans le fonctionnarisme les Hovas ont institué les *honneurs* qui établissent des gradins : ces honneurs s'étageaient jusqu'au nombre treize. Les titres comportèrent toujours une idée de hauteur par rapport au ciel : ce sont « les fils d'en haut, » « les fils de haut rang, » « ceux qui sont sous le ciel. » Le roi tenait le suprême échelon : « Tout le royaume est une échelle, dit une poésie hova, qui ne fait pas broncher et qui ne fatigue pas celui qui la monte. »

Ce penchant à aimer ce qui se dispose, s'édifie et se classe par étages, on le retrouve encore dans l'habitude malgache de citer et d'évoquer toujours les ancêtres : ils se conçoivent pour ainsi dire en amphithéâtre dans le temps. Au-dessus de lui, le Hova place l'aïeul et il sait le nom de celui qui a précédé l'aïeul : marche à marche, il remonte l'escalier généalogique. Voyez quelle architecture de souvenir représente le discours d'éloge que le peuple devait prononcer à voix basse quand la Reine traversait la ville : « C'était d'abord l'énumération des ancêtres de la Reine, qui est la représentante de Radama Ier, d'Impoïna, de Ralambo et de toute la race des anciens rois ; on invoque sous le nom d'Andriamanitra « le prince odoriférant et créateur » pour qu'il bénisse la Reine ; on implore avec lui les douze souverains, les douze villes sacrées de l'Imerina, le soleil, la lune et les étoiles et les idoles désignées chacune par son nom. » C'est encore ce goût, cette mégalomanie d'amphithéâtre qu'on retrouve dans son amour des nombreuses familles qui, couche par couche, élèvent le monument de la race, dans son désir de la fortune qui se constitue par la superposition des économies quotidiennes comme la grande ville Tananarive s'est constituée par la superposition d'humbles cases, et enfin dans cette religion superstitieuse du « Progrès » où il voit un continuel travail de structures venant s'élever sur ce qu'ont bâti les ancêtres, une architecture du temps.

MARIUS-ARY LEBLOND.

LE
MARTYRE D'UN POÈTE

NICOLAS LENAU ET SOPHIE LŒWENTHAL (1)

Il semble que la partie autrichienne de la littérature allemande ait surtout attiré l'attention de la critique française : car la littérature allemande a encore ses provinces, et le même esprit ne règne pas en Prusse et en Autriche, en Souabe et sur les bords du Rhin. L'Autriche a donné à l'Allemagne, au siècle dernier, deux grands poètes, le poète dramatique Grillparzer et le poète lyrique Lenau. M. Ehrhard a écrit sur Grillparzer un beau livre, qui a été traduit en allemand. Lenau a été l'objet de deux thèses de doctorat, celles de M. Roustan et de M. Reynaud, l'une plus biographique, l'autre plus philosophique, l'une et l'autre très étudiées et très approfondies en leur genre. Précédemment déjà, M. André Theuriet avait analysé, avec sa pénétration habituelle, le génie lyrique de Lenau; il avait même accompagné son étude d'élégantes traductions en prose et en vers (2). Aussi n'est-ce point sur les caractères de la poésie de Lenau que nous avons l'intention de revenir ; nous voudrions

(1) *Lenau und die Familie Löwenthal, Briefe und Gespräche, Gedichte und Entwürfe, mit Bewilligung des Freiherrn Arthur von Löwenthal; Ausgabe, Einleitung und Anmerkungen von* Prof. Dr. Eduard Castle; Leipzig, 1906. — *Mesalliirt, Erzählung aus dem Nachlass von Sophie Löventhal-Kleyle, mit Bewilligung des Freiherrn Arthur von Löwenthal, herausgegeben von* Prof. Dr. Eduard Castle ; Leipzig, 1906.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1878.

nous arrêter seulement sur un des derniers épisodes de sa vie, ses relations avec Sophie Lœwenthal, qui furent sinon la cause, ou l'une des causes, du moins le prélude de sa folie.

Une partie des Lettres à Sophie avait déjà été insérée dans la copieuse et un peu confuse biographie de Lenau, faite par son beau-frère Antoine Schurz, et publiée en 1858. Plus tard, en 1891, le poète médecin Frankl retira des papiers de Sophie une série de billets que Lenau adressait à son amie après une visite ou une promenade, ou le matin au réveil, ou la nuit aux heures d'insomnie, ou encore en voyage, des billets qu'il lui remettait selon l'occasion, et auxquels elle répondait. C'est une sorte de conversation à distance, à laquelle il ne manque que les réponses, un journal intime dans lequel le poète déverse, avec une entière sincérité, toute sa passion et toute son amertume. Mais les deux publications, même celle de Frankl, offraient des lacunes. Le professeur Édouard Castle nous donne aujourd'hui un texte complet des confidences de Lenau; il y joint des extraits d'un journal que Sophie rédigea pendant deux années de sa jeunesse. Enfin nous avons l'unique ouvrage de Sophie Lœwenthal, son roman qui jusqu'ici était resté inédit, et qui donne la mesure de son goût littéraire. Nous savons donc, sur son esprit et son caractère, et sur ses relations avec Lenau, tout ce que nous saurons jamais; mais ce que nous savons suffit pour nous faire voir ce qui se passait dans l'âme du pauvre poète pendant ces années de martyre où sombra son intelligence.

I

Au mois d'octobre 1833, Lenau revenait à Vienne, où il avait fait une partie de ses études. Jusque-là, selon sa propre expression, c'était « le démon de l'inconstance » qui avait déterminé sa carrière. Né à Csatad, en terre hongroise, mais de parens allemands, il avait vécu tour à tour à Pesth, à Tokay, à Vienne, à Presbourg, selon les besoins de sa famille, qui était pauvre; et il s'était occupé successivement de philosophie, de droit, de médecine, même d'agronomie, sans fixer son esprit sur aucune étude spéciale. Puis il s'était affilié à la petite école poétique de Souabe, dont le siège principal était à Stuttgart; il avait trouvé là une revue, le *Morgenblatt*, et un éditeur, Cotta. Après un

voyage en Amérique, où il avait laissé ses dernières illusions et même une partie de sa fortune, il s'était encore une fois arrêté à Stuttgart, où l'attachaient désormais de vives admirations et de chaudes amitiés. Enfin, toujours poussé par le même démon, il revenait à Vienne, son autre patrie littéraire, précédé cette fois d'une réputation qui s'étendait peu à peu à toutes les régions de l'Allemagne.

Lenau avait trente et un ans. Il venait de publier son premier volume de poésies chez Cotta. Il s'occupait de la composition de *Faust;* il entrait dans sa période de maturité féconde. Frankl, un des hommes qui l'ont le mieux connu, trace de lui le portrait suivant : « Lenau était petit et trapu; il avait la démarche lente, presque paresseuse, et la tête penchée en avant, comme s'il eût cherché quelque chose par terre. Tous ses traits avaient un air de noblesse. Le front était pâle, large et haut, encadré de cheveux bruns, peu abondans, collés aux tempes. Dans les momens d'émotion, on pouvait voir une veine irritée courir de haut en bas sur ce front... Ses grands yeux bruns, sous l'empire de la passion, brillaient d'un feu sombre, puis, soudain apaisés, s'arrêtaient mollement sur celui avec lequel il s'entretenait de questions sérieuses concernant l'art et la vie. La bouche, largement fendue, plutôt sensuelle que noble, était ombragée d'une moustache; il fallait que le menton fût toujours « lisse comme du velours. » Le nez, qui tombait droit sur la bouche, était d'un beau dessin. Le vêtement était toujours simple et correct. Lenau n'éprouvait pas le besoin de parler, comme c'est souvent le cas chez les gens d'esprit capables de donner à leurs idées un tour artistique. Mais lorsqu'il était entraîné par un sujet qui le passionnait, il pouvait parler longuement, non sans énoncer de grandes pensées. La voix était alors lente et claire, les images frappantes, le tour original et incisif. Il aimait à faire des poses, quand il développait une idée, et des bouffées de fumée s'échappaient de ses lèvres, avant qu'il reprît son discours. Alors il accompagnait ses paroles d'un singulier mouvement des sourcils, qui se relevaient et se contractaient, et il roulait des yeux, comme s'il voulait, par cette mimique, souligner l'importance de ce qu'il disait... Il parlait un pur allemand, sans accent hongrois ni dialecte autrichien(1). »

(1) *Zur Biographie Nikolaus Lenau's*, Vienne, 1885, p. 8.

Ce portrait, tracé d'une main bienveillante et d'une main de poète, s'embellirait singulièrement si l'on interrogeait les femmes qui avaient connu Lenau à Stuttgart. « Le cœur me battait, dit l'une d'elles, comme dans l'attente des joies de la veille de Noël, lorsque j'entrai dans le salon où devait paraître Lenau. La maîtresse de maison me mena au-devant de lui, et je levai timidement les yeux sur cette belle tête, sur ce visage expressif... » Elle parle ensuite de « ce front noble, presque royal, » que sillonnent les rides de la pensée et de la passion, de ces yeux « dont elle a senti le regard jusqu'au fond de l'âme, » de ce qu'il y a dans tout l'être à la fois de doux et de puissant (1). Schwab assurait, au dire de sa femme, que ses poésies lui plaisaient mieux quand elles étaient récitées par Lenau. Justinus Kerner et Karl Mayer le consultaient et lui soumettaient leurs œuvres. Seul Uhland, l'écrivain le plus distingué de l'école, esprit ferme, lucide et pondéré, se tenait un peu à l'écart; tout en reconnaissant le génie de Lenau, il était choqué de ses airs fantasques et des soubresauts de son humeur capricieuse.

Le rendez-vous ordinaire du monde littéraire était la maison Hartmann-Reinbeck. Le conseiller Hartmann était un personnage considérable dans la ville; il joignait la distinction de l'homme de cour à la bonhomie proverbiale du Souabe, il garda jusqu'à l'extrême vieillesse la lucidité de son esprit et l'affabilité de ses manières. Il avait reçu la visite de Gœthe, de Jean-Paul, de Schelling, de Tieck. L'aînée de ses quatre filles, Émilie, avait épousé George de Reinbeck, un veuf qui avait près de trente ans de plus qu'elle. Reinbeck était originaire de Berlin; il avait d'abord enseigné l'allemand et l'anglais à l'École supérieure et au Corps des pages de Saint-Pétersbourg, et, à son retour de Russie, il avait été nommé professeur au gymnase de Stuttgart; il dirigeait le *Morgenblatt* avec Haug. Ce qu'on remarquait le plus en lui, c'était la correction inaltérable de sa tenue, qui le rendait presque ridicule. Il avait de grandes ambitions littéraires, et il a rempli des volumes avec ses drames, ses nouvelles, ses récits de voyage, qu'on ne lisait déjà pas beaucoup de son temps, et qu'on ne lit plus aujourd'hui. Sa femme, en qui revivait la simplicité paternelle, lui était supérieure, quoiqu'elle n'ait jamais écrit que des lettres. « Tous

(1) Emma Niendorf, *Lenau in Schwaben*, Leipzig, 1857, p. 27.

ces gens, écrivait Lenau à son beau-frère Schurz, vivent ensemble dans une même maison, qu'ils ont bâtie pour eux, et l'on ne saurait imaginer quelque chose de plus aimable et de plus intime que cette vie commune. »

Émilie de Reinbeck était la plus sage de toutes ces femmes qui s'empressaient autour du poète que l'on savait tourmenté d'inquiétudes chimériques et de maux réels. Elle était aussi la plus cultivée; elle avait du talent pour la peinture; elle partageait les promenades de Lenau, et souvent ils considéraient ensemble le même paysage, que chacun reproduisait à sa manière, l'un avec la plume, l'autre avec le pinceau. Émilie n'avait pas d'enfans; elle avait huit ans de plus que Lenau, et elle lui voua une amitié qu'elle compare elle-même à l'amour d'une mère. « Tu sais, écrit-elle à Emma Niendorf, que c'est devenu un besoin pour mon pauvre cœur de consacrer à notre ami tout l'amour et toute la sollicitude que j'aurais voués à un enfant, si le ciel ne m'avait refusé ce bonheur. » Et ailleurs : « Dieu sait que sa santé physique et morale me tient à cœur, à tel point que je la lui assurerais volontiers par le sacrifice de ma vie (1). » Elle disait vrai. Ce sera Émilie de Reinbeck qui, plus tard, au détriment de sa propre santé et même au péril de sa vie, gardera le poète malade dans sa maison, jusqu'au jour où ses soins seront devenus impuissans.

II

Lenau, pendant les séjours plus ou moins longs qu'il faisait à Vienne, ne pouvait manquer d'être un hôte assidu du *Café d'Argent*, où se rencontrait tout ce qui avait un nom dans les lettres et dans les arts. Là, dit Frankl, se faisaient et se défaisaient les réputations; les débutans se mettaient sous l'œil des maîtres; les œuvres manuscrites recevaient leur passeport pour l'imprimeur. On causait poésie, peinture et musique; on se plaignait de la censure; on parlait même politique à voix basse. Deux salles étaient réservées aux habitués; ils trouvèrent un jour l'installation mesquine et voulurent se transporter ailleurs; le garçon leur fit observer qu'ils ne pouvaient quitter un lieu où ils avaient journellement la perspective d'une couronne de lau-

(1) *Lenau in Schwaben*. p. 159 et 50.

riers : cette enseigne décorait, en effet, une boutique en face. Aux écrivains de profession se mêlaient des dilettantes, de grands seigneurs qui s'autorisaient de leur commerce avec les poètes pour faire eux-mêmes de la prose médiocre ou de mauvais vers, des fonctionnaires qui, selon l'expression de Platen, passaient leur matinée dans une chancellerie et le soir allaient faire un tour sur l'Hélicon. C'est probablement au Café d'Argent que Lenau se lia d'amitié avec Max Lœwenthal, qui l'introduisit auprès de sa femme, « l'irrésistible » Sophie.

Le père de Sophie, François-Joachim Kleyle, un Badois, après avoir terminé ses études juridiques à Vienne, s'était fait attacher à la maison de l'archiduc Charles, l'adversaire parfois heureux de Napoléon. Il était même entré si bien dans la confiance de l'archiduc, que celui-ci lui faisait écrire ses Souvenirs militaires sous sa dictée. Il fut nommé conseiller aulique et enfin élevé à la dignité héréditaire de chevalier. Sans avoir une fortune considérable, il tenait son rang dans l'aristocratie viennoise, toujours friande de fêtes et de divertissemens. Il eut trois fils et cinq filles. On dit qu'il réunissait plusieurs fois par semaine ses filles pour leur faire des conférences sur l'histoire et les sciences naturelles. En même temps, la mère, personne toute pratique et très économe, les dressait aux soins du ménage. Sophie raconte dans son Journal que, dans un dîner, ce fut elle qui alla chercher le vin à la cave, prépara le café et se leva plusieurs fois de table pour assurer le service. En été, la famille se transportait à Penzing, aux environs de Vienne, où Kleyle avait une maison de campagne.

Dans le salon de sa mère, c'était Sophie qui attirait d'abord l'attention. Elle était plus gracieuse que belle. Elle avait la taille bien prise, des traits un peu lourds, des cheveux bruns qu'elle arrangeait en bandeaux, des yeux bleus, vifs et intelligens. Elle parlait bien le français, ce qui était l'ordinaire dans le grand monde viennois, et, ce qui était moins commun, elle écrivait bien l'allemand. Elle avait complété son instruction par des lectures; elle avait du goût pour la poésie et la musique, et elle peignait des fleurs. Elle se mêlait volontiers aux conversations des hommes, et abordait alors les sujets les plus sérieux, sans affectation comme sans fausse honte. Elle aimait à recevoir des hommages, tout en sachant, avec une certaine grâce ironique, tenir les adorateurs à distance. Sensée avant tout, et même un peu raisonneuse, elle n'était pas incapable d'un mouvement de

passion ou d'un élan d'enthousiasme, mais elle reprenait vite son empire sur elle-même. Elle eut, dans sa jeunesse, ce qu'on a appelé une passion, ce qui fut plutôt une amourette, à en juger par la manière dont elle en parle dans son Journal. Ce qu'on sait maintenant de ce court épisode de sa vie jette même un singulier jour sur son caractère.

Sophie avait quinze ans lorsqu'elle s'enflamma pour Louis Kœchel, précepteur des enfans du comte Grunne, qui était aide de camp de l'archiduc Charles. Kœchel était un homme instruit et un esprit original, botaniste distingué, en même temps que grand connaisseur en musique. Il avait donné à plusieurs reprises des marques d'attention à Sophie, et elle s'y était montrée sensible. Un jour, après une soirée passée au théâtre, elle écrit : « J'étais persuadée que Kœchel viendrait dans notre loge, et il vint en effet à la fin de la première pièce, une comédie insignifiante. Il était si gai, si aimable, qu'il m'en resta une impression agréable pour toute la soirée. A la sortie, comme nous regagnions notre voiture, il marcha à côté de moi et fut si animé que je lui demandai ce qui lui était arrivé d'heureux. « Que peut-il m'arriver de plus heureux, dit-il, que d'avoir passé une soirée en votre société? » Ma mère m'appela : il s'inclina, avec une telle expression de joie sur sa figure, que je restai quelques instans à le regarder avant de pouvoir lui répondre. » Elle a cependant des doutes qui la tourmentent. Est-ce bien à elle, ou n'est-ce pas plutôt à sa sœur aînée que vont les préférences de Kœchel? « Si j'étais seulement sûre qu'il m'aime, que je lui suis chère! Il est vrai qu'il m'a quelquefois serré la main, qu'il m'a lancé des regards passionnés, mais il ne s'est jamais expliqué. O ciel! donne-moi un signe qu'il m'aime, que je puis espérer; sinon, fais-moi savoir le contraire, et je me détacherai coûte que coûte, j'entrerai en lutte avec mon cœur, et dans cette lutte je triompherai, je sens que j'en ai la force. » Ce qu'elle craint le plus, c'est d'être méconnue, ou négligée, ou même quittée. Kœchel, dans une lettre intime qui est communiquée à Sophie, l'appelle un jour, d'un mot français, « la jolie maligne, » un mot qui pouvait être un compliment, et dans lequel elle voit une injure. « Me prend-il pour une poupée, écrit-elle, pour un jouet, l'amusement d'un instant?... Malheur à la pauvre femme qui a pu s'attacher à un bonhomme de neige comme lui, qui a pu croire qu'un convive de pierre au festin de la vie pouvait éprouver un sen-

timent humain! Ainsi moi aussi je me suis laissé prendre? C'est délicieux! Mais grâces soient rendues au Créateur, qui a donné à la plus faible de ses créatures une force pour se délivrer! L'orgueil féminin, c'est l'aile qui me portera désormais. Les natures molles succombent, désespèrent, aiment éternellement et infiniment, et deviennent un objet de risée. Je veux être payée de retour, être aimée, ou du moins estimée. S'il ne peut m'aimer, il faudra qu'il m'estime. Oh! comme cela bouillonne en moi! Patience, ma fille, il faut dormir là-dessus, réfléchir, et prendre ensuite une résolution avec un esprit tranquille. » Elle prit le parti de s'ouvrir à sa mère, qui lui représenta que Kœchel était un parfait ami, mais « qu'elle était trop belle pour lui et qu'elle méritait mieux. »

Dans ses momens d'anxiété, où elle doutait de son ami, où elle s'effarouchait dans son « orgueil féminin, » elle avait des accès de pessimisme, qui la disposaient déjà par avance à goûter la poésie de Lenau. « J'ai quinze ans, écrit-elle au mois de mai 1826. J'ai de bons et nobles parens, des frères et sœurs que j'aime et dont je suis aimée, et un ami qui m'est cher. Je mène une vie fort agréable; mon temps est partagé entre le travail et le repos, entre les soins du ménage et le culte des arts. Dieu m'a donné un esprit capable de penser, un cœur sensible à ce qui est beau et bon. Je jouis sans trouble du pur et magnifique spectacle de la nature. Je respire l'air vivifiant de la campagne, et j'ai pour demeure la plus gentille cellule de l'univers. J'ai pour compagne une sœur qui est comme mon autre moi-même. Je n'ai aucun gros péché sur la conscience. Et pourtant je me sens souvent très malheureuse. D'où cela vient-il? Je ne sais. Je pourrais rester des heures entières, le regard fixé devant moi, indifférente à tout ce qui se passe autour de moi, et pleurer. Alors j'aspire au tombeau, je me dis qu'il doit être doux de dormir sous la froide terre, et il me prend envie de descendre tout de suite dans ma chambrette obscure, loin de tout l'éclat qui brille sous le ciel. »

Après la confidence que Sophie a faite à sa mère, les notes de son Journal deviennent plus rares. Kœchel se tient à distance. Il est probable que la conseillère lui a parlé ou lui a fait parler. Mais Sophie attribue sa réserve à l'indifférence, à la froideur. Ne l'a-t-elle pas déjà comparé à un bonhomme de neige? « Kœchel est un homme excellent, cultivé, spirituel, mais il manque de

cœur. Il peut être là toute une soirée sans s'approcher de moi, sans me parler. Je suis certainement, de toutes les personnes présentes, la dernière avec laquelle il se montre aimable. Quand nous sommes seuls, il est tout amour. Il suffit de la présence d'une tierce personne pour qu'il soit tout de glace. On dirait qu'il a honte de moi, qu'il craint de laisser voir aux gens ce qu'il est pour moi. Est-ce bien ? Cela peut-il me faire plaisir ? » Cela pourrait lui faire plaisir, si elle tenait uniquement à être aimée, comme elle ne cesse de le prétendre. Mais elle s'aveugle sur elle-même ; elle confond les besoins de son cœur avec les satisfactions de sa vanité. Si elle pouvait regarder au fond de son âme, elle verrait se dénouer insensiblement des liens qui lui pèsent par momens sans qu'elle s'en doute.

Elle recule cependant devant le pas décisif. « Se quitter est une triste chose. Je cherche dans tous les recoins de mon cœur mon esprit léger, ma philosophie : c'est en vain. Je dispute contre ma raison, qui m'abandonne honteusement : tout est inutile. J'ai éprouvé toute ma vie une horreur indicible, une crainte de mort devant ce mot : se séparer, se dire adieu. » La crainte de l'adieu définitif, alors même qu'intérieurement on s'est déjà quitté, devient chez elle un trait de caractère, et nous expliquera le long tourment qu'elle infligea plus tard à Lenau, et dont elle ne put s'empêcher de ressentir le contre-coup.

Elle écrit enfin à Kœchel une lettre qu'elle-même qualifie de très dure : « Puisque vous me le demandez, et que moi-même je le trouve nécessaire, je vous répéterai mot pour mot, aussi bien que je pourrai, ce qu'a dit mon père. Si ces paroles vous chagrinent, comme je n'en doute nullement, si elles vous paraissent dures, peut-être même étranges, songez que je ne fais qu'écrire ce que le plus doux, le plus sage, le plus juste des pères a dit à sa fille qu'il aime, dans une heure du plus intime abandon. » Elle énumère ensuite les griefs de son père contre Kœchel et contre elle-même. Ils ont agi comme deux étourdis, mais Kœchel est le plus coupable. Qu'a-t-il à offrir à la femme qu'il épousera ? A-t-il jamais rien fait pour se créer une situation dans le monde ? Il est intelligent et capable ; il n'a donc pas à s'inquiéter pour lui-même. Mais quand on vit au jour le jour, quand on attend tout du hasard, on a tort d'attirer dans sa vie une autre personne et de « troubler la paix d'une famille honorable pour une amourette vulgaire. »

Deux ans après, au mois de mai 1829, Sophie Kleyle épousa Max Lœwenthal. Elle allait avoir dix-neuf ans, Max en avait trente. Elle le refusa d'abord, et finit par l'accepter sur les instances de ses parens; elle n'avait point de dot. Max Lœwenthal devait faire bientôt une brillante carrière administrative; il devint conseiller ministériel et directeur général des Postes et Télégraphes. Pour le moment, il rêvait la gloire poétique. Il avait fait jouer, dès 1822, sur le théâtre de Prague, une comédie imitée de l'anglais; puis il avait publié, en plusieurs séries, ses impressions de voyage en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Suisse; il avait écrit un drame, intitulé *les Calédoniens*, dans le goût d'Ossian; enfin il recueillait ses poésies lyriques, éparses dans les revues, pour les faire paraître en volume. Plus tard, d'autres ouvrages, lyriques ou dramatiques, devaient encore sortir de sa plume. Lœwenthal était un de ces amateurs qui allaient, au Café d'Argent, respirer l'air des poètes; au reste, un galant homme, très bien vu dans la société viennoise. Pourquoi Sophie le refusa-t-elle d'abord? On a pensé que c'était un dernier sacrifice qu'elle faisait au souvenir de Kœchel. Peut-être ne faut-il chercher la cause de son refus que dans certaines idées romanesques qu'elle s'était faites sur le mariage. Dans un cahier où elle prenait des extraits de ses lectures, quelquefois en les commentant et en les expliquant, on lit: « Le mariage, une situation faite pour la vie, qui ne changera jamais, au milieu des changemens incessans de la nature humaine et des choses; la nécessité de vivre dans le même lieu avec un autre; l'obligation de mettre au monde des enfans... Les jeunes filles doivent avoir plus de répugnance pour le mariage que les hommes. » Et elle ajoute: « C'est précisément ce qu'il y a de lamentable, que des natures nobles soient obligées de donner leur cœur à des hommes médiocres, parce qu'aucun autre n'est là. »

En pareil cas, l'autre arrive toujours.

III

Les premières impressions de Lenau, lorsqu'il fut introduit dans la famille Kleyle-Lœwenthal, ne furent pas de tout point favorables. Le 20 septembre 1834, il écrit à Émilie de Reinbeck: « Mercredi prochain, je suis invité à Penzing, où il me sera

donné de voir en plein jour la fameuse *Irrésistible*. Naguère ce bonheur ne m'était échu qu'à la lumière douteuse du soir. Mme la conseillère, la mère de l'Irrésistible, est une femme d'humeur gaie. Le ton de toute la famille est celui de gens assez cultivés, mais, à ce qu'il me semble, portés de préférence vers la jouissance légère et mondaine. La femme de Lœwenthal me paraît en somme le membre le plus intéressant de cette très nombreuse maisonnée. Je crois que je me tiendrai bientôt à l'écart (1). » Deux jours après, il écrit à son beau-frère Schurz : « Mercredi j'ai dîné à Penzing chez Max. Lui et sa femme me sont très dévoués. Des gens excellens, distingués. Le dimanche d'après, j'ai fait avec eux une promenade à Nussdorf. Beau clair de lune ; navigation sur le Danube ; gai souper sur le balcon ; rentrée à minuit. Cela n'était pas mal. Mais, mon cher frère, l'hypocondrie pousse en moi des racines de plus en plus profondes. Rien n'y fait. Je sens en moi comme une déchirure qui s'élargit sans cesse. »

Il continue cependant ses visites ; il ne parle plus de « se tenir à l'écart ; » il trouve même dans les soirées musicales de Penzing un apaisement pour son cœur inquiet : « J'ai passé quelques soirées agréables chez Lœwenthal et Kleyle, écrit-il à Émilie le 21 octobre. Un certain Mikschik a joué des morceaux de Beethoven avec une profondeur et une énergie rares. Je suis bien vu dans la maison, et les membres de cette nombreuse famille paraissent plus aimables à mesure qu'on les connaît davantage. Quant à l'*irrésistibilité*, il n'y a pas de danger. »

Il parle trop de l'Irrésistible pour ne pas sentir déjà sur lui-même l'effet de sa puissance. Au mois de mai 1835, il s'établit à Hutteldorf, tout près de Penzing, pour terminer le *Faust*. Ses visites deviennent plus fréquentes, et il va sans dire que Sophie en est l'attrait principal. Enfin, après avoir passé l'hiver à Stuttgart, où le retenait l'impression de son poème, il revient en Autriche, et cette fois il demeure à Penzing même. Aux yeux de Sophie, il est surtout encore, à ce moment-là, un esprit supérieur, un maître en poésie, et même en musique et en peinture, car il lui a donné des leçons de guitare, et il lui a fait dans une lettre une dissertation en forme sur la peinture de fleurs. Elle consentirait bien à le voir toujours ainsi ; elle lui prêche la mo-

(1) Schlossar, *Nikolaus Lenaus Briefe an Emilie von Reinbeck und deren Gatten Georg von Reinbeck*, Stuttgart, 1896.

dération, le renoncement; elle lui rappelle même la différence de leur âge, quoique Lenau fût plus jeune que Lœwenthal. « Mes traits vieillissans te gênent, dit-il dans un des premiers billets. Tu ne veux pas te l'avouer à toi-même, mais c'est ainsi. Tu y reviens à chaque occasion. Mon esprit n'est pas capable de te fermer les yeux sur mon corps. C'est actuellement, comme je te l'ai dit, mon dernier rayon de soleil. Après cela, mon cœur aura sonné le couvre-feu. Ce n'est pas délicat de ta part de me faire sentir constamment avec quelle générosité tu consens à oublier mon âge. Je suis plus vieux que mes années (1). Les passions ont rongé ma vie, et ma dernière passion plus que les autres. Ce n'est pas toi qui devrais m'en faire souvenir. Tu m'as fait rentrer en moi-même, et je ne sais si mon cœur osera jamais s'ouvrir à toi avec la même confiance. Je t'aimerai éternellement, mais j'enfermerai mon amour dans ma *solitude automnale*. »

Il faut croire que Sophie a changé d'attitude et qu'elle a pris à tâche de ménager la sensibilité ombrageuse du poète, car les billets suivans sont pleins d'un abandon sans réserve. Lenau, toujours poussé d'un lieu à un autre, est allé passer les mois chauds dans les Alpes autrichiennes. Il a commencé le *Savonarole*, sans que le travail avance beaucoup. La mélancolie, la compagne fidèle de sa vie, ne l'a pas quitté. « Voici bientôt venir l'heure de notre promenade habituelle. Pense à moi, quand tu arriveras près de notre banc. Je voudrais un jour avoir cette planche pour mon cercueil. O chère Sophie ! Il est sept heures, et l'obscurité se fait dans cette hutte alpestre. J'aurai ici de longues nuits. Que n'es-tu là ! Je suis très triste. » Et quelques jours après : « Je ne pourrai plus rester longtemps ici. Quoique le séjour soit aussi tranquille, aussi poétique que je puis le désirer, il vient une heure, vers le soir, où rien ne me satisfait plus, où je ne demande qu'à être auprès de toi. Quand je me promène dans ces belles régions montagneuses, et que je me perds dans leur aspect, ma pensée se reporte brusquement vers toi, et je me dis : « Que serait-ce de vivre ici avec toi ! »

Au mois d'août, il est de retour à Vienne. Va-t-il y trouver le bonheur ? Il y trouve bien Sophie, qui lui tend la main comme autrefois ; mais à côté de Sophie il y a Max, qui est son ami

(1) Lenau avait trente-quatre ans.

et qu'il ne veut pas trahir, et les parens, à qui sa conduite semble parfois étrange. Alors son imagination s'exalte. Plus il se sent à l'étroit dans la réalité, plus il s'élance d'un bond hardi dans le rêve. L'amour n'est-il donc fait que pour ce monde? est-il même fait réellement pour ce monde? « Tu as raison, écrit-il en janvier 1837, notre amour est un pacte pour l'éternité. Aussi longtemps que mon cœur ne sera pas desséché, ne sera pas mort, je t'aimerai ; et aussi longtemps que mon esprit ne sera pas éteint, je garderai ton souvenir. Le dernier effort de ma sensibilité, le dernier crépuscule de ma pensée ira vers toi, ô mon unique et incompréhensible amour! Si les hommes savaient comme nous sommes heureux dans notre amour, ils n'auraient pas le courage de nous gêner. Un tel bonheur leur apparaîtrait comme un visiteur étranger sur la terre : loin de le troubler, ils le traiteraient avec un respect religieux. Mais leur intelligence est fermée, et l'étrange visiteur n'est pour eux qu'un aventurier bizarre. Qu'ils gardent leur manière de voir, qui ne dépend pas d'eux; et nous garderons notre bonheur, qui ne dépend pas de nous non plus. Nous sommes saisis par le courant : il faut que nous suivions, il faut. » Et plus loin : « L'amour n'est pas fait seulement pour la propagation de l'espèce, mais aussi et surtout pour la vie éternelle des individus. Puisque l'un nous a été refusé, attachons-nous d'autant plus fermement à l'autre. Tournons vers l'intérieur toute la puissance de notre amour; trouvons en nous-mêmes la plénitude du bonheur, et convenons fidèlement du signe qui nous fera reconnaître un jour l'un à l'autre et qui nous aidera à nous retrouver. Je veux bien modérer un peu les éclats de ma passion; je ne puis la dominer tout à fait. Je navigue sur la haute mer, où l'on ne peut pas jeter l'ancre. » Et encore : « Cette journée m'a appris une fois de plus ce que tu es pour moi. Pourquoi quelqu'un est-il venu troubler notre soirée? Ce malheureux trouble-fête aura beau toute sa vie dépenser toute son amabilité pour moi, il ne pourra jamais me rendre ce qu'il m'a dérobé aujourd'hui. Crois-tu que je ne m'inquiète pas de voir glisser le temps qui nous est donné? Je voudrais retenir chaque instant et le caresser et le supplier de ne pas passer aussi rapidement sur notre bonheur. Mais le temps est une chose froide et sans âme. Autrement il s'arrêterait, fixé dans un ravissement de joie. Mais il fuit. Tu te couches, tu éteins ta lumière, et tu fermes

tes yeux qui, une heure auparavant, se reposaient sur moi avec tendresse. Et pourquoi si vite? Il faut que l'éternité soit belle au delà de toute expression ; autrement, il ne vaudrait pas la peine de courir au-devant d'elle, loin de nos courtes joies, comme celle d'aujourd'hui. Pour le moment, je ne puis me représenter le ciel autrement que comme un séjour où tout ce qui est ici incertain et fugitif deviendra sûr et durable. »

L'âme tendre et molle de Lenau se transforme sous la secousse amoureuse qu'il éprouve. Une religion nouvelle se greffe sur son amour. Le sceptique devient un croyant; le pessimiste a des visions de bonheur. Tout ce qui végète et souffre doit un jour s'épanouir dans la joie : autrement l'amour éternel serait un leurre. « J'ai trouvé auprès de toi plus de garanties d'une vie éternelle que dans toutes les observations que j'ai pu faire sur le monde. Lorsque, dans une heure fortunée, je croyais avoir atteint le point culminant de l'amour et n'avoir plus qu'à mourir, puisque rien de plus beau ne pouvait suivre, je me faisais illusion à moi-même : chaque fois il venait encore une heure plus belle, où mon amour pour toi s'élevait encore. Ces abîmes de la vie, toujours nouveaux, toujours plus profonds, me garantissent sa durée éternelle. » Ces abîmes l'attirent; il y plonge sans cesse des regards éblouis ; il a, même en présence de Sophie, des extases muettes. « Tu m'as souvent demandé : « A quoi penses-tu maintenant? » Et précisément, dans les momens où j'étais le plus heureux, je ne pensais à rien du tout, mais j'étais absorbé dans mon amour, comme on s'absorbe en Dieu dans la prière. L'amour n'a point de paroles, parce qu'il est supérieur à toute pensée... O Sophie, il faut que tu m'aimes comme ton meilleur ouvrage. Mes joies et mes espérances, qui étaient mortes, se sont relevées en s'appuyant sur toi; elles ont pris une vie nouvelle et plus belle. Tu es ma consolation, le foyer où je me réchauffe. Tu es ma révélation ; je te dois ma réconciliation avec ce monde-ci et ma paix dans l'autre. » Sa religion, déclare-t-il, est devenue inséparable de son amour. Il ne peut penser à Sophie sans penser à Dieu.

Il croit maintenant à un Dieu personnel. « Il est impossible que les forces rigides et insensibles de la nature produisent un être tel que toi. Tu es l'œuvre de prédilection d'un dieu personnel et aimant. » Il se sent uni avec Dieu dans un même sentiment : c'est le dernier degré de cette élévation mystique. « Je me suis

réveillé cette nuit avec de délicieuses pensées pour toi. La volonté de Dieu sur nous m'est apparue tout d'un coup, claire comme le soleil. Notre amour n'est qu'une partie de son propre amour. » Et il ajoute mystérieusement : « Je t'expliquerai cela un jour. »

Cette métaphysique de l'amour avait d'autant plus besoin d'explication, qu'elle était d'un emploi difficile dans la vie. Lenau répète à satiété qu'il n'en veut qu'à l'âme de Sophie. Mais il n'avait pu s'empêcher de remarquer que cette âme brillait dans de beaux yeux, qu'elle mettait la grâce du sourire sur la bouche, et qu'elle répandait un charme sur tous les traits. Sa part dans la personne de Sophie était assurément la plus belle, mais pourquoi n'était-ce qu'une part? « Ce serait pécher contre ton âme que de ne pouvoir me passer de ton corps, et pourtant ton corps est si beau et si plein d'âme en toutes ses parties, que je ne puis m'empêcher de penser que ton âme me serait plus intimement unie si ton corps m'appartenait aussi. » Cette idée le hante au milieu de ses plus pures effusions mystiques; elle trouble ses nuits. La sensualité est la pente dangereuse du mysticisme. « Je viens d'avoir encore une nuit agitée. Je me suis reveillé en sursaut, avec la sensation que je t'avais tout près de moi; je croyais te tenir dans mes bras, et je restai longtemps sans savoir où j'étais, sans savoir que j'étais seul. » A de certains momens, Lenau se rend bien compte de ce qui se passe en lui et du mensonge perpétuel dans lequel il vit. Il compare un jour Sophie à George Sand, il la trouve même plus grande que George Sand : on ne peut s'empêcher de le comparer lui-même, dans le dédale de sa fièvre amoureuse, à Alfred de Musset. Ils voulurent l'un et l'autre faire entrer la poésie dans la vie; ils furent brisés l'un et l'autre. « Mon sort, dit Lenau, est de ne pas tenir séparées la sphère de la poésie et la sphère de la vie réelle, mais de les laisser s'entre-croiser et se confondre. Étant habitué, dans la poésie, à m'abandonner aux élans de mon imagination, j'en use de même avec la vie, et il arrive que, dans des momens d'oubli, cette faculté que j'ai trop cultivée s'emporte, dévaste tout, détruit elle-même ses plus belles créations. Je suis, en général, un mauvais économe; j'ai aussi, dans l'économie de mes facultés intellectuelles, trop peu d'ordre et de mesure. Tu as raison de dire : « Il n'y a rien à faire avec ces poètes. » Je suis un mélancolique; la boussole de mon âme retourne toujours dans ses

oscillations, vers la douleur de la vie. Peut-être que la religion et l'amour ne peuvent me servir qu'à transfigurer cette douleur. » Il est sans cesse ballotté entre la joie de ce qu'il a obtenu, l'attente fiévreuse de ce qu'il désire encore, et le regret de ce qu'il craint de n'obtenir jamais. « C'est ainsi que l'amour me pousse d'une furie dans l'autre, des enivremens de la joie aux abattemens du désespoir. Pourquoi? C'est qu'à peine arrivé au but de la volupté suprême, si longtemps et si ardemment désirée, il me faut retourner en arrière. Mon désir, n'étant jamais satisfait, s'égare et s'exaspère, et se tourne en désespoir. Ma tendresse pour toi est si profonde que je ne veux pas t'enfoncer dans le cœur l'épine du repentir, et mon amour, éternellement en lutte avec lui-même, éternellement occupé à se diminuer et à se tourmenter, se déchire lui-même et devient une souffrance dont, en de mauvais momens, je souhaite d'être délivré à jamais. Voilà l'histoire de mon cœur. »

On a voulu savoir jusqu'à quel point Sophie avait résisté, ou cédé, aux ardeurs pressantes du poète. Frankl rapporte que Lenau déclara solennellement au théologien Martensen, en 1836, que ses relations avec Sophie Lœwenthal étaient absolument pures. Ce qui était vrai en 1836, le fut-il encore les années suivantes? Frankl n'hésite pas à appeler l'amour de Lenau pour Sophie « un amour idéal. » Mais ce qui rend son témoignage suspect, c'est qu'il a cru devoir supprimer, dans son édition, un assez grand nombre de passages qui pouvaient donner lieu à une interprétation contraire, et que le professeur Castle a rétablis. On est déjà un peu étonné de lire, à la date du 21 novembre 1837 : « Je suis comme toi. Que puis-je écrire? Après une telle tempête de joie, agiter de faibles paroles, que serait-ce? Mais conserve ce feuillet, afin que, dans une heure à venir, dans une heure lointaine, il te rappelle une heure passée, qui fut belle. Elle est passée. Ce fut une apparition divine. Mon cœur en tremble encore. Mon amour pour toi est inexprimable. N'oublie pas cette heure. Elle compense mille fois tout ce que nous avons souffert. Si tu n'as pu être entièrement à moi, j'ai cependant obtenu de toi plus que mes plus beaux rêves ne me laissaient espérer. Que tu es riche! Que ne peux-tu pas donner, puisque tu conserves encore autant! » Mais en tournant quelques feuillets, on trouve le billet suivant : « Ma main tremble et mon cœur bat, au souvenir de tes derniers

baisers. J'ai baisé ton lit, pendant que tu étais partie, et j'aurais voulu rester là, agenouillé. Le lieu où tu dors a quelque chose de si douloureusement doux; c'est comme le tombeau de nos nuits, de nos chères nuits à jamais passées. O Sophie, ce que nous nous permettons, nos baisers s'évanouiront aussi; mais cependant nous les avons eus, et ils se sont imprimés dans nos âmes pour toujours (1)... » C'est après ces rares momens que le pauvre poète regrettait avec plus d'amertume de devoir « porter son bonheur sous le manteau, » quand il aurait voulu l'étaler à la claire lumière du soleil.

Il essaya plusieurs fois de s'affranchir. Sophie ne lui venait pas en aide. Elle le calmait, aussi longtemps qu'elle le tenait sous son empire; elle le retenait, dès qu'il faisait mine de s'éloigner. Elle jouait avec l'amour, comme elle avait fait au temps de sa jeunesse, sans penser que cette fois-ci le jeu était plus dangereux. Le 24 juin 1839, Lenau eut l'occasion d'entendre, dans une soirée, la célèbre cantatrice Caroline Unger, qui donnait alors des représentations à Vienne. Rossini la définissait ainsi : « Ardeur du Sud, énergie du Nord, poitrine de bronze, voix d'argent, talent d'or. » Quel effet ne devait-elle pas produire sur l'âme vibrante de Lenau ! Il fut emporté dans un délire d'enthousiasme. Dès le lendemain il écrivit à Sophie, qui était aux eaux d'Ischl : « Un sang tragique roule dans les veines de cette femme. Elle a déchaîné *un orage chantant de passion* sur mon cœur. Je reconnus aussitôt qu'une tempête me saisissait; je luttai, je me défendis contre la puissance de ses accords, ne voulant pas paraître tellement ému devant des étrangers. Ce fut en vain : j'étais bouleversé et ne pouvais me contenir. Je fus pris alors, quand elle eut fini, d'une sorte de colère contre cette femme qui m'avait subjugué, et je me retirai dans l'embrasure d'une fenêtre. Mais elle me suivit, et me montra avec modestie sa main qui tremblait : elle-même avait frémi dans la tempête. Cela me fit oublier mon ressentiment, car je vis, ce que j'aurais dû penser d'abord, que quelque chose de plus fort qu'elle et moi avait traversé son cœur et le mien. » Le voilà encore une fois en lutte avec « quelque chose de plus fort que lui; » il ne résistera pas. Cinq jours après, il entend la prima donna dans le *Bélisaire* de Donizetti. « C'est une femme merveilleuse, écrit-il. Jamais, de-

(1) Tout ce billet manque dans l'édition de Frankl; il en est de même d'une trentaine d'autres passages.

puis que j'ai descendu ma mère dans la tombe, je n'ai tant sangloté. Ce n'était pas son rôle qu'elle chantait, c'était tout le destin tragique de l'humanité qui éclatait dans ses cris de désespoir. Une douleur sans nom me saisit. J'en tremble encore. » Il ne pouvait manquer de la complimenter. Elle, de son côté, lui assura que l'effet qu'elle avait produit sur lui était son plus beau triomphe. Les jours suivans, il va la voir après le théâtre, il dîne chez elle, et il trouve que la grande artiste est en même temps une femme distinguée. « Elle est très aimable en société, écrit-il à Sophie, et elle a des attentions particulières pour moi : il faudra que tu la connaisses. »

Mais Sophie ne tenait pas à la connaître. A la première lettre de Lenau, elle avait répondu qu'elle était malade. Puis elle lui avait demandé de venir à Ischl. Elle sentait que des hommages réciproques entre un poète et une cantatrice n'en resteraient pas là. Elle voyait se dresser encore une fois devant elle ce mot qui l'effrayait déjà dans sa jeunesse et lui inspirait « une indicible horreur: » l'adieu. Déjà, en effet, Lenau lui avait écrit qu'un projet de mariage était en train, que Caroline avait même fait les premières avances, qu'elle voulait le guérir, — elle aussi, après tant d'autres femmes, — de ses humeurs noires, lui rendre la paix, le réconcilier avec la vie; que c'était maintenant à elle, Sophie, de montrer « de l'humanité, » de ne pas entraver le bonheur de deux êtres, et peut-être le sien propre. Sophie engagea Lenau à remettre le mariage au temps où Caroline serait libérée de ses engagemens avec le théâtre, — pouvait-il, en effet, être le mari d'une comédienne? — ensuite à vérifier sa propre situation financière, car il ne voudrait sans doute pas vivre aux dépens de sa femme. C'était gagner du temps. Dans l'intervalle, on fouilla dans la vie de la diva; on glosa même sur son âge. « Elle avoue trente-cinq ans, est-il dit dans les *Notices* de Max Lœwenthal; des gens bien informés lui en donnent trente-huit, d'autres même quarante. » Caroline disait vrai : elle n'avait que trente-cinq ans, étant née en 1805. Lenau se détacha peu à peu, ou se laissa détacher. Frankl raconte que, le 14 juillet 1840, il se précipita, sans se faire annoncer, dans l'appartement de Caroline, et lui redemanda, avec des gestes forcenés, ses lettres, qu'elle lui remit aussitôt, et qu'ensuite il redescendit l'escalier en dansant et en se félicitant du succès de son inutile stratagème. L'année suivante, Caroline Unger épousa le littérateur François Sabatier,

le traducteur du *Faust* de Gœthe; elle se retira du théâtre, et passa ses dernières années dans sa villa près de Florence, où elle mourut en 1877.

Les contemporains de Lenau rapportent qu'il simula plusieurs fois la folie : c'était un fâcheux symptôme et qui ne manquait pas d'alarmer ses amis. Il se plaignait de maux de tête et d'insomnies; il avait de brusques changemens d'humeur, des explosions de joie, suivies de lassitudes muettes; une marche prolongée lui coûtait. C'est en cet état qu'il essaya de saisir une dernière fois le bonheur qui lui avait toujours échappé. Au mois de juin 1844, il avait accompagné les Reinbeck aux eaux de Bade. Or, un jour, il se trouva placé par hasard, à table d'hôte, à côté de deux dames venant de Francfort : c'étaient Marie Behrends et sa tante. On lia conversation, et trois semaines après Lenau et Marie étaient fiancés. Marie avait trente-deux ans et demi; elle appartenait à une famille distinguée; son père, qui était mort l'année précédente, avait été sénateur et syndic de la ville. Sur son caractère, il n'y a qu'une voix; elle était sérieuse, intelligente, capable de dévouement. Le sentiment qui la déterminait, c'était à la fois l'admiration pour le poète et une tendresse compatissante pour l'homme, qui semblait malheureux; elle aussi voulait « le guérir (1). » Quant à Lenau, l'espérance lui rendait la santé. « Une paix joyeuse, que je ne croyais plus rencontrer ici-bas, s'est répandue sur ma vie, » écrivait-il à Émilie de Reinbeck. Il avait hâté les fiançailles, pensant que Sophie s'inclinerait devant le fait accompli. Lorsque à son retour il entra chez elle, elle le reçut avec ces mots : « Est-ce vrai ce que les journaux annoncent? — Oui, répondit-il; cependant, si vous le désirez, le mariage n'aura pas lieu; mais je me tuerai ensuite. » Il revint à Stuttgart, fort ébranlé; ses amis de Vienne lui avaient représenté que ses ressources n'étaient peut-être pas suffisantes pour fonder un ménage; un traité qu'il venait de conclure avec le libraire Cotta n'était pas aussi avantageux qu'il aurait dû l'être. Ses lettres à Marie respiraient toujours la même tendresse. Mais les lettres de Sophie ne cessaient de le suivre; elles l'agitaient, le tourmentaient, et il finit par demander à ses hôtes de Stuttgart de ne plus les lui remettre. Voici ce que raconte Émilie de Reinbeck : « Il me chargea d'écrire à *cette femme* et de l'engager à garder ses

(1) Voyez une courte notice de Marie Behrends sur ses fiançailles, avec les lettres que Lenau lui adressa, dans la *Deutsche Rundschau* de décembre 1883.

missives pour elle, aussi longtemps qu'il serait malade. Il avait, disait-il, une peur terrible de ses lettres et une grande répugnance pour ses déclarations passionnées. Elle avait été dévoyée, ajoutait-il, par la lecture habituelle des romans français, qui lui avaient perverti l'imagination. Elle entendait le posséder à elle seule et ne permettre à personne de tenir la moindre place dans son cœur. Elle ne faisait que critiquer tous ses amis à lui. Je devais insister auprès d'elle, l'engager à se ressaisir et à reporter son amour sur ses enfans. »

On sait le reste. Le 23 septembre, une paralysie faciale se déclare. Les jours suivans, l'état s'aggrave. Le malade ne dort plus, déraisonne, parle de voyager, fait des plans d'avenir. Dans la nuit du 12 au 13 octobre, il brûle les lettres de Sophie, celles d'Émilie de Reinbeck et d'autres papiers. Le 19, il se précipite sur Émilie, menace de l'étrangler, puis se jette à ses pieds et implore son pardon. Trois jours après, le fou étant devenu dangereux, on l'interne au château de Winnenthal. En 1847, comme on le trouve incurable, il est transporté à l'asile d'Oberdœbling, près de Vienne, où il attend huit années encore que la mort le délivre. Sophie vient tous les quinze jours à l'asile; on lui entr'ouvre alors la cellule où est assis, muet et courbé, son ancien ami qui ne la reconnaît plus.

IV

Sophie Lœwenthal, au temps de ses relations avec Lenau, avait déjà ses trois enfans, deux fils et une fille. L'aîné des fils, Ernest, fut tué à la bataille de Sadowa. Il combattait comme officier dans l'aile droite autrichienne, qui fut prise en flanc par la seconde armée prussienne. Zoé Lœwenthal épousa, en 1852, le baron de Sacken, et mourut dix ans après, âgée de quarante ans. Le plus jeune des enfans de Sophie, Arthur, est mort le 14 décembre 1905, après avoir mis ses papiers à la disposition du professeur Castle, qui en a tiré les deux publications qui font l'objet de cet article. « Ce livre, est-il dit dans la préface du plus important des deux volumes, ce livre lui appartient, non seulement parce que son nom est inscrit sur le titre, mais parce que chaque page est marquée de la droiture de son caractère, parce qu'il n'a pas voulu que des réticences craintives ou des arrière-pensées pusillanimes nuisent à la manifestation de la vérité. »

Max Lœwenthal, l'époux de Sophie, n'a pas conquis la renommée littéraire qu'il ambitionnait. Ses ouvrages lyriques, épiques, dramatiques sont aujourd'hui oubliés, même son drame sur Charles XII, qu'il avait pourtant réussi à faire jouer sur le théâtre de la Hofburg. Mais ses services administratifs ont été récompensés par le titre de baron, qu'il a légué à ses descendans. Il est mort en 1872.

Sophie, plus sage que son mari, a écrit un seul roman, et, après l'avoir écrit, elle l'a mis dans ses archives, où sans doute il dormirait encore, sans le souvenir de Lenau, qui continue de planer sur l'auteur et le protège contre l'oubli.

Ce roman, intitulé *Mésallié*, est dirigé contre l'esprit de caste, plus puissant, paraît-il, en Autriche que partout ailleurs. On est mésallié non seulement lorsque, appartenant à la classe noble, on se marie dans la bourgeoisie, mais encore lorsqu'on épouse quelques quartiers de noblesse de moins que les siens. On est placé à un certain échelon social : en descendre, fût-ce pour les intérêts les plus sacrés, c'est déshonorer ses ancêtres et se dégrader soi-même, c'est imprimer une tache sur son blason. Et la qualification de mésalliance ne s'applique pas seulement à celui des deux conjoints qui descend, mais encore à celui qui s'élève ou semble s'élever. Deux sangs différens ne doivent pas se mélanger ; le mélange ne pourrait que les corrompre l'un et l'autre. Une jeune femme se dit mésalliée, parce qu'elle délaisse sa condition bourgeoise en épousant un comte. Une autre dit : « Je suis mésalliée ; la mère de mon mari était une demoiselle d'origine commune, sa grand'mère n'a pas de nom, tandis que de mon côté on pourrait remonter jusqu'au douzième degré sans trouver une tache. » Elle oublie que son père, le prince Rœdern, a épousé une bourgeoise. Le prince Rœdern a pour sa femme tous les égards d'un parfait gentilhomme, mais il a besoin de toute sa ténacité et de toute l'autorité de son propre caractère pour la faire agréer dans le monde où il l'a introduite. Ce qui ajoute à l'effet du récit, c'est que tous les membres de cette famille Rœdern sont essentiellement et foncièrement bons, sans que la bonté de leur nature ait pu détruire en eux la force du préjugé ; le père lui-même paraît par momens chanceler dans ses principes. Rœdern a deux filles ; toute leur diplomatie consiste à empêcher leur frère de suivre l'exemple du père en épousant leur cousine, la bourgeoise Ria, que pourtant elles aiment

comme une sœur. Telles sont les données primitives du roman; elles sont intéressantes et caractéristiques; elles pouvaient donner lieu à d'heureux développemens, si l'auteur avait voulu se contenter d'une intrigue naturelle, simple et serrée. Mais elle perd de vue à tout moment son point de départ, et s'égare dans des épisodes romanesques. Adalbert Rœdern, le fils du prince, rencontre dans le parc du château, à la nuit tombante, un inconnu qu'il prend pour un rival; il le frappe du lourd pommeau de sa canne, et lui fait au front une profonde blessure, qui amène plus tard la folie; il s'ensuit une séance en cour d'assises, où Ria sauve son cousin par une série de ruses dignes d'un juge d'instruction. Un banquier dispose de son héritage par un acte écrit de sa main; après sa mort, on cherche en vain l'acte parmi ses papiers; on finit par le trouver en rouvrant le cercueil, dans une petite cassette qu'une servante avait déposée sur la poitrine du défunt. Il est probable que l'auteur, si elle avait dû publier son roman, en aurait élagué ou redressé certains détails. Tel qu'il nous est donné aujourd'hui, il dénote de l'observation et contient des traits de mœurs intéressans, mais le plan en est fort décousu.

Sophie Lœwenthal est morte à Vienne le 9 mai 1889, dans sa soixante-dix-neuvième année. Elle a occupé la dernière partie de sa vie à élever les enfans de sa fille Zoé, à soutenir une salle d'asile à Traunkirchen, enfin et surtout à recueillir et à conserver tous les souvenirs de son poète, à suivre les publications qui se faisaient sur lui, et auxquelles elle collaborait parfois, soit par les renseignemens qu'elle pouvait fournir, soit par la communication de pièces inédites. A l'heure actuelle, une édition complète des œuvres de Lenau, avec les variantes des premières éditions, les essais de jeunesse et la correspondance, est encore à faire. Quand elle se fera, Sophie Lœwenthal y aura contribué pour une bonne part: ce sera son excuse, si elle en a besoin, auprès de la postérité.

A. Bossert.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA VARIÉTÉ DES FORMES VIVANTES ET LA FIXITÉ DU FONDS VITAL

Il faut en beaucoup de choses distinguer la forme et le fond, la figure et la substance. Il le faut, en particulier, dans l'ordre des objets naturels. C'est sous ces deux points de vue que l'on a envisagé les animaux et les plantes. On y peut considérer la forme et la vie : la vie qui a pour support une matière, la matière vivante avec ses propriétés statiques et dynamiques; et, d'autre part, la forme des corps, la configuration des édifices animés avec ses traits spéciaux de surface ou d'ossature. Des sciences distinctes se sont établies sur cette différence de points de vue : d'un côté les sciences *morphologiques*, telles que l'*anatomie*, la zoologie et la botanique proprement dites, attachées à la description des formes, et d'un autre côté, la *physiologie générale* qui envisage les manifestations de la substance vivante, abstraction faite des figures qu'elle revêt, qui étudie, en un mot, le *fonds vital*.

Il y a plus de trente ans que ces deux points de vue se sont précisés comme distincts et séparés, puisque c'est avant 1876 que Claude Bernard a jeté les fondemens de la Physiologie générale, et a établi cette science sur cette distinction même. Il fallait, pour cela, démontrer nettement l'existence d'un fonds commun à tous les êtres vivans, fonds partout reconnaissable et partout conservé, à travers les variétés ou les variations morphologiques ; et c'est bien ce qu'a fait l'illustre physiologiste.

Il fut donc entendu et convenu, dès ce moment, que les lois mor-

phologiques devaient être compatibles avec cette règle fondamentale de l'unité vitale. La zoologie et la botanique d'un côté, la physiologie générale, de l'autre, formèrent des domaines distincts, des états indépendans, mais non point ennemis. Les doctrines, les hypothèses fondées sur la considération des formes, de leurs enchaînemens, de leur succession, ne furent point considérées par les physiologistes comme contradictoires au principe de leur science. Ceux d'entre eux qui, sortant de leur compartiment professionnel, voulurent se mêler au mouvement de leur temps, ont pu être transformistes, évolutionnistes selon Lamarck, Darwin ou de Vries, partisans de la ségrégation ou des mutations périodiques, sans renier leur fixisme physiologique, d'ailleurs relatif comme il sera dit tout à l'heure. Et, par réciprocité, les naturalistes les plus attachés à la doctrine de l'évolution et à ses différentes formes ne furent point gênés dans leurs convictions par l'affirmation d'un fonds vital commun chez des êtres dont les formes et les degrés de complication structurale les intéressaient seuls.

Les biologistes de profession sont donc fort étonnés de voir aujourd'hui des publicistes annoncer la faillite du transformisme. Et pourquoi? parce qu'ils redécouvrent la permanence du fonds vital sous le déguisement des formes changeantes. Des philosophes peuvent être déçus, si, ayant fait de l'évolution, — et de l'évolution rapide, — l'unique loi du monde vivant, ils aperçoivent tout à coup un ordre de phénomènes qui résiste à cette loi ou, plutôt, qui lui obéit plus lentement. Les naturalistes et les physiciens sont plus habitués à ces restrictions des lois prétendues d'abord universelles. Ils admettent parfaitement que le transformisme peut consister en une simple variation des formes animales. Ils ont appris jadis, sans étonnement que « ce qui change, ce qui se transforme, ce qui s'adapte, c'est la forme, c'est l'ossature, c'est l'apparence extérieure des êtres... » Il y a beaux jours qu'ils ont entendu des formules comme celle-ci : « Le nombre des formes animales peut être infini, la matière dont elles sont constituées reste unique... » Avec les restrictions convenables, rien n'est plus vrai que cette assertion, et rien n'est moins neuf.

La fixité du fonds vital, l'école nouvelle ne l'entend pas comme nous. Au lieu de lui conserver la base solide des faits sur lesquels Claude Bernard l'a établie, elle l'étaye sur des conceptions intéressantes, mais singulièrement fragiles. Elle en fait un principe absolu, tandis que nous la regardons comme une vérité relative dont il faut mesurer la portée et tracer les limites avant d'en tirer les conséquences.

Et il résulte de tout cela qu'au lieu de faire bon ménage avec l'instabilité des formes anatomiques, la fixité du fonds vital en devient au contraire la négation. Celle-ci détruit celle-là et subsiste seule comme règle et comme loi. Le transformisme s'écroule. L'évolution disparait; elle n'est plus qu'une erreur monumentale de l'esprit humain. L'adaptation, exact contre-pied de la réalité, sombre dans le naufrage universel.

I

Les physiologistes, les disciples de Claude Bernard, déclinent toute responsabilité dans la catastrophe philosophique ainsi prophétisée. Celui qui signe ces lignes, en particulier, se défend d'y avoir aucune part, bien que l'école nouvelle, qui compte d'ailleurs dans ses rangs des philosophes et des lettrés de marque, MM. Jean Weber, Jules de Gaultier, L. Corpechot, Paul Adam, ait fait quelque bruit de sa prétendue conversion. C'est à tort que l'on a interprété dans ce sens une lecture faite le 25 octobre dernier à la séance annuelle des cinq Académies.

Cette lecture était consacrée à un sujet plus modeste. Il s'agissait d'exposer les principes sur lesquels repose la cure par déchloruration, découverte thérapeutique récente due à M. F. Widal et à ses élèves, MM. Javal, Achard, Ambart. C'était une matière un peu aride pour le lieu et pour l'auditoire : l'auteur avait essayé de l'élargir, en terminant son exposé par quelques réflexions générales. Considérant les cellules vivantes dont l'assemblage constitue les organismes supérieurs, l'auteur comparait une fois de plus le corps de l'homme ou de l'animal à une cité populeuse dont ces cellules seraient les citoyens anatomiques. « Si, d'un animal à l'autre, ces organites élémentaires sont assemblés en des formes architecturales différentes, ils vivent pourtant de la même manière, s'alimentent, digèrent, respirent, excrètent de même, détruisent et édifient de la même façon les principes chimiques immédiats. Le *fonds vital* est commun à tous, et *presque fixe*.

« Au contraire, les assemblages morphologiques en organes, appareils, formes individuelles, formes spécifiques, sont prodigieusement diversifiés. — Si l'on met cette unité du fonds vital en regard de l'infinie variété des formes, des structures, des aspects, on ne peut s'empêcher de comparer l'œuvre de la nature à celle d'un fondeur qui jetterait dans des moules spécifiques, à chaque instant modifiés et adaptés aux besoins du jour ou aux suggestions de l'heure

présente, un métal toujours le même. Et, ainsi, en face du transformisme illimité, effréné, éperdu des formes zoologiques, se dresse en un saisissant contraste la fixité relative du fonds physiologique. »

Et, plus loin, résumant sa pensée en une formule plus brève et déjà employée d'ailleurs dans son livre sur *La Vie et la Mort*, l'auteur disait : « Les êtres vivans diffèrent infiniment plus par leur morphologie que par leur physiologie. »

C'est là une doctrine qui n'est point nouvelle. La génération présente l'a reçue de Claude Bernard, qui lui-même ne l'a pas créée de pied en cap, mais l'a coordonnée, précisée et assise sur un fondement expérimental solide. Les termes mêmes dans lesquels elle est ici exprimée se retrouveraient dans les écrits ou dans l'enseignement du vieux maître disparu. Si cette manière de voir oppose la fixité relative du fonds vital à la variété des formes vivantes, c'est dans un contraste suggestif et non point dans une contradiction irréductible et dans un antagonisme imaginaire. Et, puisqu'elle est détournée ici, par des interprétateurs, de sa véritable signification, il importe de montrer comment est entendue par les physiologistes cette doctrine de l'unité vitale qui prétend à n'être point confondue avec d'autres doctrines beaucoup plus hasardeuses.

II

Il y a donc dans les êtres vivans deux choses, la forme et la vie. C'est cette formule même « la Forme et la Vie » qu'un naturaliste très pénétrant, M. F. Houssay, donnait pour titre, il y a quelques années, à l'ouvrage remarquable dans lequel il a su faire tenir le monde animal envisagé sous ses divers aspects. La formule résume bien, en effet, tout l'animal, l'être vivant tout entier. La première notion que nous ayons des animaux, c'est celle de formes visibles, individuellement discernables et reconnaissables. Elles sont, de plus, très diversifiées de l'une à l'autre, du chien à l'oiseau, au poisson, au ver, à l'huître.

Tout le monde sent en outre, et plus ou moins vaguement, que ces êtres ont quelque chose en commun par quoi ils se ressemblent entre eux et diffèrent des objets inanimés; mais il est aussi difficile d'expliquer en quoi consiste cet attribut commun qu'il est facile, au contraire, de décrire la figure, la taille, la couleur, c'est-à-dire les qualités de la forme visible.

L'histoire naturelle s'est longtemps bornée à cette dernière tâche. Elle se contentait de la considération des formes, soit extérieures,

c'est-à-dire d'aspect, soit intérieures, c'est-à-dire de structure : l'être vivant était décrit comme un édifice, dont on représente d'abord l'élévation en une sorte de tableau; puis, au moyen des plans et des coupes, la distribution des parties et l'armature ou charpente. La zoologie, la botanique ont été surtout des sciences anatomiques ou morphologiques, c'est-à-dire attachées exclusivement à la description des formes.

Ce n'est que plus tard qu'a pu être abordée l'étude des inexprimables qualités dont l'ensemble forme le *quid commune*, le fonds commun de l'animalité : et cette préoccupation répond à la création d'une science nouvelle, la physiologie générale, avec son annexe, l'anatomie générale.

La date de cette rénovation des études biologiques se place vers le milieu du siècle dernier. Jusque-là, la considération du fonds vital fut sacrifiée à celle de la forme. Aujourd'hui, nous voyons une exagération contraire. La forme est subordonnée au fond par M. Le Dantec; les lois morphologiques sont sacrifiées à la loi physiologique par M. Quinton et ses amis. Ce sont là des excès de l'esprit logique, et surtout de l'esprit de système. Un profond philosophe, M.E. Boutroux, voit un défaut de l'esprit français dans cette inaptitude à concevoir la coexistence des « contraires » ou seulement des « divers. » Ne pouvant faire vivre en conciliation ces idées, cependant compatibles, de la diversité extrême des formes vivantes avec la constance relative du fonds vital, les esprits systématiques ont accordé la prééminence tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Pour les anciens, pour Aristote, l'être vivant était tout entier dans la forme. Cuvier a pensé de même. Il disait : « La forme des corps vivans leur est plus essentielle que leur matière. » L'histoire naturelle, selon lui, devait raconter et expliquer « les formes extérieures et intérieures des végétaux et des animaux. »

Mais, d'autre part, et en appliquant le criterium même de Cuvier et des naturalistes, d'après lequel l'importance d'un caractère s'apprécie à sa généralité et à sa constance, ne faudra-t-il point dire que le fonds vital relativement permanent et universel doit primer la forme toujours mobile et changeante? Ainsi, suivant les temps et les écoles, c'est le point de vue de l'histoire naturelle que l'on voit dominer ou c'est le point de vue de la physiologie générale. Disons qu'ils doivent se concilier et non s'exclure.

III

Le nom de physiologie générale n'est pas significatif; il exprime mal la nature d'une science alternativement statique et dynamique qui considère également l'activité et la structure de la matière vivante. Son objet est l'étude de la vie, de la vie considérée comme l'attribut universel des animaux et des plantes, sans distinction de règne, d'embranchement, de classes, de familles, de genres ni d'espèces; c'est l'étude de la *vie élémentaire*, du *fonds vital*.

Et, d'abord, il fallait établir l'existence et la nature de ce fonds vital, de ce quelque chose de commun que le sentiment instinctif des hommes a soupçonné et qui est impliqué dans l'appellation équivoque d'êtres vivans appliquée aux animaux et aux plantes.

Nous avons dit que Claude Bernard, — dont le nom symbolise ici un groupe de savans dont il fut le plus éminent, — l'avait fait. Déjà avant 1868, « sous les déguisemens des formes vivantes, il avait reconnu l'existence d'un fonds identique (1) ; » son oreille exercée avait saisi, « à travers l'instrumentation surchargée de l'œuvre vitale, le bourdonnement reconnaissable d'un thème constant. » Dès cette époque, il n'avait plus qu'à suivre les preuves d'une vérité que son intuition et son expérience lui avaient révélée. Pour passer à la démonstration et établir que les plantes et les animaux vivent de la même manière, il a su pénétrer jusqu'au fond intime des fonctions vitales, jusqu'aux conditions fondamentales de la nutrition, de la respiration, de la digestion, et les montrer réalisées d'une manière identique, partout et toujours, d'un bout à l'autre du règne vivant.

L'illustre physiologiste a rempli ce programme dans les six années qui s'écoulèrent de 1869 à 1875, et les résultats de ce travail considérable sont exposés dans son livre sur *Les phénomènes de la vie commune aux animaux et aux plantes*. Il est extraordinaire que cette œuvre grandiose où Cl. Bernard, suivant une marche à la fois ferme et savante, a déployé tant de ressources, soit inconnue des écrivains d'aujourd'hui au point qu'ils en prennent les conclusions pour le pastiche de quelque nouveauté contestable.

Il y a donc quelque trente ans qu'ont été fixés les traits nécessaires, permanens, communs aux êtres vivans. Faire connaître isolément ces traits et les synthétiser ensuite en un tout, c'est définir la *vie*

(1) *Revue physiologique*, mars 1879, p. 299.

élémentaire, le *fonds vital universel*. Ce n'est pas le lieu d'exposer une fois de plus ces notions devenues classiques. Disons seulement pour les résumer, que la communauté des phénomènes de la vitalité chez les êtres vivans repose sur la communauté de leur structure anatomique, l'analyse microscopique ayant montré que tous sont résolubles en cellules ou organites élémentaires équivalens ; sur la communauté de composition chimique de la matière vivante, l'analyse chimique ayant révélé l'analogie de composition de tous les protoplasmes ; sur une communauté d'évolution qui amène l'être à grandir et à se développer jusqu'à ce qu'il se divise ; sur une propriété de reproduction ; et enfin, et surtout sur une propriété d'accroissement ou « nutrition » qui consiste en une relation d'échanges avec le milieu ambiant.

IV

L'existence du fonds anatomique universel est affirmée par la doctrine cellulaire. L'animal ni la plante ne sont des unités indivisibles, Les êtres vivans sont formés d'un organite, d'une cellule (protozoaires et protophytes) ou d'un assemblage de cellules (métazoaires, métaphytes) groupées suivant un plan qui préserve l'animal ou la plante de ressembler à une cohue désordonnée.

L'animal est donc une « multitude, » selon le mot de Gœthe, « une nation, » suivant l'expression non moins juste de Hegel ; une « cité, » selon une comparaison chère à Claude Bernard. Les citoyens de cette cité ont en eux-mêmes le ressort de leur vie qu'ils n'empruntent ni ne soutirent des voisins, ni de l'ensemble. Ces élémens anatomiques vivent de même : ils digèrent, respirent, se nourrissent sensiblement de la même façon, comme le font tous les hommes ; et c'est là le fonds vital commun. Mais en outre, chacun a sa tâche particulière, son métier, sa profession, son industrie, ses talens, par lesquels il contribue à la vie sociale et par laquelle il en dépend. Il est, en même temps qu'un être autonome, un élément de l'ensemble, une pierre de l'édifice municipal ou national.

En acceptant cette assimilation de l'être organisé à une cité, ce sont les citoyens anatomiques, comme nous les avons appelés, c'est-à-dire les habitans, envisagés au point de vue purement zoologique, qui sont les composans véritablement actifs, les dépositaires réels du fonds vital. La base de l'alimentation est la même pour tous : il leur faut de l'eau, des matériaux azotés et ternaires analogues, les mêmes substances minérales, le même gaz vital, l'oxygène. Il n'est pas moins

nécessaire que les déchets et les matières usées, très semblables en tous points, et toujours incommodes, insalubres ou dangereux soient enlevés et transportés aux décharges et de là hors de l'enceinte.

Et, d'autre part, si l'animal est une ville, la *forme typique* qui est son trait signalétique par excellence est représentée par la *forme* extérieure de l'agglomération urbaine et par son organisation, c'est-à-dire par l'ensemble de ses institutions, de ses moyens de communication, de ravitaillement, de ses conduites et de ses décharges. La configuration de la ville dépend de mille circonstances extérieures, du cours d'une rivière ou du transit d'une route où s'est établi le premier fondateur, de la forme de la vallée et de la disposition des collines et de leur orientation; et quant à l'organisation, elle est soumise à tant de conditions de temps, de lieu, de degré de civilisation, que la variété de tous ces traits est bien propre à donner une idée de la variété et de la mutabilité des formes animales en contraste avec l'invariabilité relative du fonds vital commun à ses habitans.

Mais les comparaisons de ce genre, si elles ont l'avantage de donner une expression concrète à nos conceptions, ont aussi leur danger. L'image que l'on substitue à l'objet réel ne lui est jamais exactement superposable et risque d'en donner une idée fausse. Ici, par exemple, il n'est pas certain que les élémens anatomiques, les cellules constituantes du corps animal soient aussi indépendantes les unes des autres que peuvent l'être les citoyens d'une ville. L'animal composé, le métazoaire, n'est ni quant à sa forme, ni quant à sa vie, une simple agglomération de cellules contiguës. Certains naturalistes, comme Sedgwick en 1895, ont prétendu que le corps animal était non pas un agrégat, mais un réseau dont les cellules, au lieu de rester indépendantes, se rattachaient les unes aux autres par de grêles prolongemens, par des ponts protoplasmiques. Et, de fait, on trouve une disposition de ce genre dans les cellules sous-épidermiques et en général dans les élémens du mésenchyme anastomosés en réseau : le système nerveux, lui-même, envisagé dans sa totalité, ne serait autre chose, d'après les adversaires de la doctrine du neurone, E. Pflüger, O. Schulz et d'autres, qu'une masse unique, une sorte d'amide gigantesque. Toutefois, ces restrictions à la doctrine cellulaire ne peuvent avoir qu'une répercussion insignifiante sur la conception du fonds vital universel prouvé par l'unité anatomique des êtres vivans.

V

L'unité chimique des êtres vivans n'est pas douteuse. On peut résumer l'œuvre de la chimie physiologique depuis trois quarts de siècle en disant qu'elle a établi la très grande analogie de composition de leur substance fondamentale. Cette identité essentielle de composition des corps organisés est le meilleur soutien de la conception d'un fonds vital universel. Historiquement, elle en a, d'ailleurs, fourni la première expression.

Il y a donc une *matière vivante* : Buffon l'a déclaré le premier; mais il s'en faisait une idée fausse. Il croyait à une sorte de « corps simple » dépositaire d'un rudiment de vie, exclusif aux animaux et aux plantes. Ce n'est pas cela; ce n'est pas davantage un principe immédiat, une substance chimiquement définie : c'est un complexe, caractérisé à la fois par un arrangement physique colloïdal encore inconnu et par un mélange en proportions variables de certaines matières protéiques : c'est une sorte de constellation dont l'analyse chimique ne sait recueillir que les débris.

Cette matière vivante, nommée *protoplasme* par la plupart des anatomistes, peut être considérée, dans une première approximation, comme une substance unique, sans forme dominante, identique dans les animaux et dans les plantes; c'est en elle que s'incarne la vie dans ce qu'elle a de simple, d'universel et de permanent, la vie à l'état de nudité, dépouillée de tout attribut accessoire. Huxley en faisait « la base physique de la vie. » Les organismes vivans, « leurs divers rouages, les cellules, nous représentent seulement des moulages différens de cette matière unique (1). — Jetée dans différens moules, entourée d'une enveloppe, munie d'un noyau, la matière protoplasmique constitue la base de toute organisation animale ou végétale. »

Il ne faut voir dans ces formules de Claude Bernard qu'une première approximation de la vérité réelle. Le protoplasme n'est point, en effet, une substance unique, mais une catégorie de substances qui peuvent être distinguées et sériées et qui se caractérisent précisément par leur instabilité. Il n'y a point un seul protoplasme; il y en a une infinité, autant qu'il y a d'individus distincts et, peut-être, de parties distinctes dans l'individu. Mais cette variété ne repose certainement

(1) Ce sont les phrases textuelles dans lesquelles se traduisait la pensée de Claude Bernard. *Revue philosophique* de 1879, p. 305 et 407.

que sur des différences extrêmement faibles. Tous ces protoplasmes ont une composition très analogue. Et en négligeant les minimes variations individuelles, spécifiques, génériques et ordinales il est permis de parler « au singulier » du protoplasme et de la matière vivante. La ressemblance chimique fondamentale de tous les protoplasmes est certaine, et c'est ce qui autorise à décrire leur composition typique qui se ramène à un mélange de matières protéiques à noyau hexonique ou de polypeptides. M. Le Dantec a insisté avec raison sur la diversité des protoplasmes. Suivant ce biologiste, le protoplasme serait, en effet, individuel. Pour parler comme lui, il faudrait dire que la substance chimique de Pierre est non seulement de la « substance d'homme, » mais, en tous lieux du corps, dans toutes ses cellules constituantes, l'exclusif protoplasma de Pierre, différent de celui de Paul.

Si l'on pousse les choses à ce degré, si l'on ferme les yeux aux analogies pour ne s'attacher qu'aux différences, si l'on se refuse à abstraire et à généraliser, on se trouvera donc conduit à admettre une variété dans les protoplasmes, c'est-à-dire dans la matière vivante, qui correspondra à la variété dans les formes vivantes. Et ainsi, s'évanouirait, sur ce terrain spécial, l'opposition ou le contraste que nous ne cessons de signaler depuis le début de cette étude entre l'unité du fonds vital et la multiplicité des formes vivantes.

Mais ce serait un abus de raisonner de cette façon. L'œuvre de la science consiste à abstraire le détail. Et M. Le Dantec lui-même pour arriver à la notion du protoplasme individuel a dû opérer une abstraction de ce genre : il a négligé la diversité des protoplasmes des divers organes.

L'expérience, d'ailleurs, a prononcé sur ce point. On a comparé les protoplasmes d'êtres très inférieurs, d'organismes monocellulaires de champignons myxomycètes (æthalium), de globules de levure aux protoplasmes de cellules libres (leucocytes) d'animaux très élevés tels que les mammifères. La nature des composans protéiques libérés par la désagrégation du protoplasme a été trouvée la même dans les deux cas par Reinke et Rodewald. On y a reconnu également les mêmes hydrates de carbone, les mêmes graisses, les mêmes sels minéraux, les mêmes fermens. On a cependant trouvé une différence : mais elle est d'ordre secondaire. Elle porte non sur la nature des substances, mais sur leur nombre. En passant de la cellule œuf à l'organisme adulte, ou de l'organisme inférieur à un organisme plus élevé le nombre des substances protéiques augmente par suite de modifica-

tions dans les rapports quantitatifs de composés chimiques d'ailleurs identiques.

En résumé, la variation du fonds vital est minime par rapport à celle des formes; et, si l'on est transformiste, on dira que l'évolution du protoplasma est lente en regard de celle des espèces. Mais on ne peut douter qu'il y ait eu évolution progressive, si traînante qu'elle ait été, et une véritable adaptation du protoplasma aux contingences extérieures, depuis le temps où le premier protozoaire est apparu au sein des mers.

La fixité du fonds vital a été déduite encore d'un autre ordre de considérations relatives à la composition de ce que l'on a appelé plus ou moins exactement le « milieu vital. » Ce serait un nouveau chapitre qu'il faudrait ajouter à cette étude. Nous ne nous refusons point à le faire. Mais ce n'est pas ici le lieu. Il s'agit, en effet, de doctrines trop controversées, d'interprétations trop combattues, pour qu'il y ait intérêt à les développer devant le grand public. Il suffit d'avoir rappelé aujourd'hui que la question de la fixité du fonds vital a été portée depuis bien longtemps devant les physiologistes et les naturalistes, et cela par des voies fort différentes de celles par lesquelles on l'y ramène aujourd'hui.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 décembre.

Les événemens se sont précipités depuis quelques jours très rapidement; mais ils ont compliqué la situation plus qu'ils ne l'ont simplifiée. Le gouvernement a expulsé Mgr Montagnini et a mis la main sur ses archives, qui comprenaient celles de l'ancienne nonciature. Il a fait voter au pas de course par la Chambre une loi nouvelle, qui n'est qu'une improvisation incohérente et, sur le point le plus important, celui qui se rapporte aux édifices religieux, inquiétante et obscure. Il a procédé à la reprise des palais épiscopaux et des presbytères. En un mot, il a changé brusquement de politique, et a remplacé la modération, ou, si l'on veut, la temporisation dont il avait paru faire le principe de sa conduite, par une hâte fiévreuse de procéder à des mesures d'exécution. On a assisté à Paris, et un peu partout, à des scènes infiniment pénibles : des prêtres âgés et infirmes ont été expulsés de leurs demeures où ils avaient cru, d'après des déclarations antérieures, pouvoir séjourner pendant quelque temps encore. L'Église, naturellement, s'est émue. En signe de deuil sans doute, la messe de minuit n'a pas eu lieu cette année, le jour de Noël, dans un grand nombre de diocèses. Et pourquoi tout cela ? Parce que des instructions venues de Rome ont interdit aux membres du clergé de faire, pour réunir les fidèles dans les églises, la déclaration prescrite par la loi de 1881. Aussitôt le gouvernement a perdu la tête. Il s'est écrié qu'il y avait là une violation formelle de la loi, chose intolérable et qui exigeait des représailles immédiates. Autant il s'était montré conciliant, autant il allait se montrer dur, et implacable. Et il s'est montré, en effet, tout cela. Mais il y a mis une grande maladresse,

à moins qu'il n'ait voulu changer, non seulement de moyens, mais de but. Son but avoué était hier l'apaisement : on se demande ce qu'il est désormais.

Il faut ici admirer le singulier illogisme des choses humaines ! Pendant plusieurs mois, on a entendu le gouvernement dire très haut qu'il appliquerait la loi de 1905, rien que cette loi, toute cette loi. Elle avait tout prévu ; elle suffisait à tout ; et, quoi qu'on pût faire ou dire à Rome ou ailleurs, aucune force humaine ne l'en ferait dévier. Il y aurait eu quelque grandeur dans cette attitude, si le gouvernement s'y était maintenu. Il aurait fait preuve d'une belle possession de lui-même, si, en dépit de tout ce qui pouvait advenir, il était resté à la hauteur où il s'était placé, laissant les orages se former au-dessous sans qu'aucune perturbation inférieure ne remontât jusqu'à lui et ne vint troubler sa sérénité. On a pu croire, pendant quelques semaines, qu'il en serait ainsi. M. Briand répondait avec beaucoup de sang-froid aux encycliques du Saint-Père ; il donnait à la loi des interprétations souples et ingénieuses qui permettaient de l'adapter à toutes les circonstances ; on reconnaissait en lui quelques-unes des qualités d'un homme de gouvernement ; ses adversaires eux-mêmes rendaient justice à la convenance de son langage et à la modération de ses actes. Tout d'un coup, changement complet ! M. Briand annonce qu'il s'était trompé ; que la loi de 1905 ne suffit plus à une situation profondément modifiée, et qu'il se voit obligé de procéder à des mesures de rigueur. Sa parole même devient embarrassée, hésitante, parfois violente. Que s'est-il donc passé de si considérable ? Nous l'avons dit : le Pape s'est prononcé contre la déclaration. Mais qu'est-ce donc que la déclaration ? Est-ce un de ces actes essentiels, importans, indispensables, à l'exécution desquels le maintien de la paix publique est attaché ? Non, c'est une formalité qui tend de plus en plus à tomber en désuétude, dont on se passe dans beaucoup de cas, et qui, dans l'espèce, est pratiquement indifférente. Elle ne peut faire ni bien ni mal. On comprend que le gouvernement l'impose, comme la loi l'y convie, lorsqu'il s'agit d'une réunion publique exigeant de sa part certaines mesures de précaution. Mais en est-il ainsi pour les réunions des fidèles dans une église ? Les mœurs sont ici plus fortes que tout, et elles apportent avec elles la meilleure des garanties. Le gouvernement le sentait fort bien lui-même lorsqu'il se contentait d'une déclaration annuelle. Cette déclaration n'avait plus qu'un caractère symbolique. Alors, demandera-t-on, pourquoi le Pape l'a-t-il refusée ? Ce n'est pas à nous de le dire, et nous aurions beaucoup de

peine à le faire. Si la déclaration n'a aucune importance pour l'État, elle ne semble pas en avoir davantage pour l'Église. Le refus du Pape a causé à peu près partout une surprise extrême. Et c'est précisément parce que la rupture définitive s'est produite à propos d'un fait insignifiant en soi qu'on a de la peine à s'expliquer ce qu'a eu d'impérieux l'exigence de l'État et d'absolu l'intransigeance de l'Église. Il est bien difficile de s'entendre, lorsqu'on est si loin même de se comprendre.

Parmi les actes auxquels le gouvernement s'est laissé emporter, il n'en est pas de plus condamnable, nous ne disons pas que l'expulsion de Mgr Montagnini, mais que la mainmise sur les archives dont il était le gardien. L'expulsion est une mesure brutale qui se rattache à la série de brutalités par lesquelles M. Combes avait procédé à la rupture avec le Saint-Siège. Son moindre défaut est d'ailleurs d'être inutile. S'il est vrai que Mgr Montagnini servait d'intermédiaire entre le Vatican et le clergé français, on en trouvera aisément un autre qui, pour être moins apparent, n'en sera ni moins actif, ni moins efficace. Le gouvernement ne l'ignore pas, mais il a voulu répondre par une offense directe et personnelle à l'interdiction du Pape relative à la déclaration. C'est de la déplorable politique : elle aggrave les choses, au lieu d'en atténuer l'acuité. Toutefois, si le gouvernement s'était contenté d'expulser Mgr Montagnini, on aurait pu croire qu'il avait voulu donner satisfaction à la violence de quelques-uns de ses amis, et peut-être se dispenser de faire davantage : mais alors il aurait dû mettre, en présence du prélat italien, les scellés sur les archives de la nonciature et montrer par là sa ferme volonté de les respecter. Il a fait le contraire, il s'est emparé des archives. Nous savons bien qu'il a protesté de son intention de ne conserver et de n'utiliser de tous ces documens que la partie postérieure à la rupture avec le Vatican. Il y cherchera sans doute les élémens d'un complot contre les lois du pays, et il en trouvera certainement d'aussi sérieux que ceux sur lesquels, à la veille des élections législatives, il a échafaudé un autre complot dont il n'a plus été question depuis. Quant à la partie des archives antérieure à la rupture, le gouvernement déclare qu'elle est sacrée pour lui ; il n'y touchera pas ; il n'y jettera pas les yeux. On nous pardonnera de ne pas dire ce que nous pensons de ces belles assurances : une sorte de pudeur nous retient à l'égard de l'étranger. Des magistrats sont chargés de faire le triage des dossiers : ils sont assistés par un diplomate dont on se demande si sa présence est une garantie, ou le contraire. A quoi bon insister ? Tout est fâcheux dans cet inci-

dent, le fond et la forme. Il est gratuitement blessant pour le gouvernement pontifical; il est peu glorieux pour le gouvernement de la République; et nous ne croyons pas qu'il soit destiné à faire faire des progrès au droit des gens.

Le ministère ne s'en est pas tenu là : il a déposé un projet de loi dont l'objet apparent, et peut-être sincère, est de donner à l'Église de France le droit commun qui a été à maintes reprises revendiqué pour elle, et aussi de régler la question des édifices du culte. De ce double but, il est à craindre que le premier n'ait pas été atteint; quant au second, il a été certainement manqué. Le projet de loi nous en a éloigné au lieu de nous en rapprocher. Sauf sur un point, la reprise immédiate et la dévolution faite aux communes des biens ecclésiastiques, ce projet est d'ailleurs inutile et le gouvernement pouvait s'épargner la peine de le rédiger : il est vrai qu'il ne s'en est pas donné beaucoup pour cela.

Le droit commun pour l'Église, que de fois ne l'a-t-on pas entendu demander ! M. Briand a eu cependant tort de dire à M. Ribot qu'il avait été réclamé par lui et par ses amis. Rien n'est plus inexact. C'est surtout à droite qu'on a revendiqué le droit commun, sans se rendre assez nettement compte de ce qu'il était. Nous avons, ici même, prédit aux catholiques qu'ils y trouveraient une déception : et comment pourrait-il en être autrement dans un pays de Concordat séculaire, où pas une seule loi jusqu'ici n'a été faite en vue de s'adapter à la séparation de l'Église et de l'État ? On s'en est aperçu tout de suite lorsque le gouvernement, puisant dans le droit commun, en a retiré la loi de 1881 relative aux réunions publiques, et a essayé de la mettre en harmonie avec les conditions indispensables à l'exercice du culte. Il a fallu, — pourquoi ne pas le dire ? — donner à cette loi une double entorse, en supprimant la formalité du bureau et en décidant qu'au lieu d'une déclaration pour chaque réunion publique, on se contenterait d'une seule pour toutes les réunions d'une même année. On l'a fait à très bonne intention, certes ! mais avec un complet insuccès. Il y avait là une part de fiction, à notre avis innocente : malheureusement, le Pape n'a pas voulu s'y prêter. Et les catholiques n'avaient pas tort, après avoir examiné la loi de 1881 en elle-même, de dire qu'elle n'avait pas été faite pour eux. Rien de plus juste : seulement, ce qu'ils ont dit de cette loi, les catholiques pourront le dire de toutes les autres. Ce serait, par exemple, un vrai miracle si la loi de 1901 sur les associations assurait d'une manière satisfaisante l'exercice du culte : elle a été faite par M. Waldeck-Rousseau qui s'est bien gardé

de la destiner à cet usage, car il était tout autant que nous partisan du Concordat et adversaire de la séparation. La loi de 1901 est, à quelques égards, plus élastique et plus souple que celle de 1905. Elle permet au clergé de faire des associations qui ne seront composées que de deux personnes, et dont l'action ne sera pas enfermée dans les anciennes circonscriptions ecclésiastiques. Elle lui permet en outre de ne faire de déclaration que si l'association veut acquérir la personnalité juridique. Elle lui permet enfin d'échapper, pour l'administration de ses biens, au contrôle de l'État que la loi de 1905 avait organisé d'une manière fort tracassière. Mais quels seront ces biens? La loi de 1905 les a si étroitement limités qu'ils semblent condamnés à être insuffisans. Quoi qu'il en soit, voilà le droit commun : ce sont les lois de 1881 et de 1901. Le gouvernement, après avoir bien cherché, n'a pas trouvé autre chose. La loi qu'il a présentée aux Chambres a mis très généreusement, mais peut-être ironiquement, tout ce droit commun à la disposition des catholiques. Y trouveront-ils les ressources dont ils ont besoin pour vivre? Nous en doutons.

Un député, M. Guieysse, a demandé qu'à cette nomenclature des lois de droit commun on ajoutât celle de 1905, ce qui a été fait. Quoique cette loi ne soit pas bonne, c'est encore à notre avis la moins mauvaise de toutes, pour la simple raison que ce n'est pas une loi de droit commun et qu'elle a été faite en vue d'un objet particulier, l'exercice du culte. Elle s'y adapte mal, mais elle s'y adapte. Le malheur est qu'elle perdra, par le vote de la loi nouvelle, une grande partie des avantages qu'elle présentait. Elle opérait, en effet, entre les mains des associations cultuelles la dévolution des biens ecclésiastiques dans des conditions précises. Les édifices du culte, les églises, suivaient le sort de ces biens, non pas en ce qui concerne leur propriété qui restait à l'État, aux départemens et aux communes, mais pour tout ce qui se rapporte aux conditions de leur jouissance. De toutes ces dispositions de la loi de 1905, il ne restera rien avec la nouvelle loi. Il est difficile de sonder les dispositions véritables du gouvernement. On sait que M. Briand avait fait un grand et heureux effort pour laisser provisoirement le sort des biens ecclésiastiques en suspens; mais il a été débordé et entraîné par un mouvement dont il n'était plus le maître. Ce n'est pas sans beaucoup de peine qu'il était parvenu à arracher pendant une année encore les biens des fabriques et des menses épiscopales à l'impatience et à la rapacité des radicaux-socialistes; il avait pour cela joué son portefeuille; mais il l'aurait perdu, — et Dieu sait quelles mains en auraient hérité! — si, après le refus de déclara-

tion fait par le Pape, il avait persisté dans la même voie. Le nouveau projet décide donc que les biens de l'Église iront tout de suite aux communes. Ce sera d'ailleurs pour elles, dans beaucoup de cas, un triste cadeau de jour de l'an! Les déclarations antérieures faites à ce sujet par M. Briand restent vraies. Les biens ecclésiastiques sont encombrés, alourdis de charges nombreuses que les communes devront remplir, et, si elles ne le font pas, on tremble à la pensée de tous les procès auxquels elles seront exposées ! Ce sont des « nids de vipères, » disait il y a quelques jours à peine M. Briand, en parlant de ces biens équivoques. Ils n'ont pas changé de caractère parce que le gouvernement s'est cru obligé de changer de politique, et les communes éprouveront bientôt autant de regrets de les avoir reçus que les paroisses de les avoir perdus.

Mais les radicaux-socialistes n'ont pas vu autre chose dans le projet de loi. Tout ce qui se rapporte à l'organisation de l'Église leur a semblé indifférent, et peut-être n'avaient-ils pas tout à fait tort. Que les catholiques s'organisent suivant la loi de 1881, ou suivant celle de 1901, ou encore suivant celle de 1905 quand cette dernière sera allégée des biens ecclésiastiques, que leur importe? Ce que nous venons de dire nous-même ne nous éloigne pas beaucoup de la même conclusion. Les biens seuls intéressaient les radicaux : ils voulaient les prendre complètement, immédiatement! Ils ont même songé à disjoindre cette partie du projet de tout le reste pour la voter toute seule, et il a fallu au gouvernement un effort énergique pour s'y opposer. Des intrigues très actives s'ourdissaient déjà dans l'ombre contre lui. M. Clémenceau y a coupé court, au moins pour le moment, par la manière brusque dont il a pris à partie M. Pelletan à la tribune, et dont il a fait sentir à la Chambre elle-même les lanières de son éloquence sèche et tranchante. Mais on n'a pas pu empêcher la Commission de renverser l'ordre des articles de la loi, et de mettre au commencement tout ce qui se rapportait aux biens ecclésiastiques, avec l'arrière-pensée persistante que, ces dispositions une fois votées, la suite deviendrait ce qu'elle pourrait. Ce calcul a d'ailleurs été déjoué : la loi a été votée tout entière.

La discussion a été courte, et, la droite ayant annoncé l'intention de s'en désintéresser après avoir protesté, il n'y en aurait pour ainsi dire pas eu si M. Ribot, dans un discours bref, pressant, éloquent, n'avait pas éclairé le point le plus mal venu de cette loi de circonstance, dont on ne saurait dire, comme on l'a fait de la loi de 1905, qu'elle se suffit à elle-même. Elle sera certainement suivie de plusieurs autres

destinées à la corriger ou à la compléter. On peut se résigner à la perte des biens ecclésiastiques : quelle que soit son étendue, c'est un malheur matériel. Mais qu'adviendra-t-il des églises ? Le gouvernement de la République ayant renoncé à négocier directement et ouvertement avec le Pape, les deux puissances emploient ce que M. Briand a appelé le « maximum de négociations indirectes : » c'est-à-dire que M. Briand fait des discours et que le Pape fait des encycliques. Mais encore faudrait-il se lire et tenir quelque compte de ce qu'on dit de part et d'autre. On ne le fait malheureusement ni à Paris, ni à Rome, ce qui donne à croire une fois de plus que cette manière de négocier est la pire de toutes.

Le Pape, dans sa dernière encyclique, s'est prononcé contre les associations cultuelles, « tant qu'il ne constera pas, d'une façon certaine et légale, que la divine constitution de l'Église, les droits immuables du pontife romain et des évêques comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Église, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans lesdites associations, en pleine sécurité. » Or, que deviennent les édifices sacrés avec la loi nouvelle ? Dans la loi de 1905, ils devaient, comme les biens ecclésiastiques, être remis aux associations cultuelles qui se seraient formées conformément aux règles générales du culte, c'est-à-dire à la hiérarchie ecclésiastique. Désormais, rien de pareil. Les églises sont remises à la disposition de leurs propriétaires qui, dans l'immense majorité des cas, sont les communes. Elles resteront, il est vrai, affectées au culte, jusqu'au moment où leur désaffectation aura été prononcée régulièrement : mais où est la garantie que les choses se passeront ainsi ? Avec la loi de 1905, la garantie était dans l'article 4 : cet article n'existant plus dans la loi nouvelle, elle n'est nulle part. Le maire attribuera l'église à un curé quelconque, celui qui lui conviendra, en vertu d'un acte administratif dont le caractère et les conditions restent indéterminées. Et quoi de plus fragile que cette attribution qui pourra être toujours révocable ? Il suffira que le curé cesse de plaire à la municipalité pour qu'on lui enlève son église. On fera tous les quatre ans les élections municipales sur cette question, qui sera, dans quelques-unes de nos communes rurales, une cause perpétuelle d'agitation. Le danger de schisme, que l'article 4 de la loi de 1905 avait à peu près conjuré, redeviendra très menaçant. Si le Pape, à tort ou à raison, n'a pas trouvé dans la loi de 1905 une sécurité suffisante pour l'usage des édifices du culte, on se demande comment il la trouverait dans la loi qui lui succède. M. Ribot a projeté sur toutes ces difficultés une lumière

aveuglante : la réponse de M. Briand a été inintelligible. — Vous demandez, a-t-il dit, ce qu'il y aura à faire « s'il se forme une association de gens qui ont une arrière-pensée et si le curé désigné par le maire est un faux curé! Dans ce cas, il y a les affectataires, il y a les catholiques, qui pourront faire ce qui est permis à tous les citoyens dont les droits sont lésés : se pourvoir devant les tribunaux et plaider leur cause. » — M. Briand a l'habitude d'énoncer clairement ce qu'il conçoit bien : on ne saurait dire que, cette fois, il ait parlé clairement. A ce mot d' « affectataires, » M. Ribot a demandé : « Qu'est-ce que c'est que cela? » et M. Briand a répondu : « C'est un terme de droit. » Peut-être; mais, s'il a un sens, ce terme de droit désigne les personnes à qui un objet a été affecté, et on ne voit pas comment ces personnes pourraient se plaindre de cette affectation. Quant aux catholiques, admettons que l'un d'entre eux puisse faire un procès à un affectataire qui n'avait pas qualité pour recevoir : sur quel article de loi s'appuiera-t-il? Il n'y en a plus un seul qui impose au maire la moindre condition pour l'attribution de l'église. Plus d'article 4! Plus même d'article 8! M. Ribot a rappelé dans son discours que M. Clémenceau, adversaire de l'article 4, l'avait attaqué au Sénat. M. Clémenceau avait dit pourtant au sujet des églises : « On les attribuera de bonne foi aux catholiques. » De bonne foi, c'est un mot dont on aurait peut-être pu se contenter; mais, après l'avoir prononcé au Sénat, M. Clémenceau l'a laissé dans son discours, il ne l'a pas mis dans son projet de loi. On ne voit donc, dans ce projet, ni quels sont ceux qui pourraient introduire un recours devant les tribunaux contre une attribution illégale, ni même comment cette attribution pourrait jamais être illégale, puisque la loi n'y met d'autre condition que le bon plaisir du maire. N'aurait-il pas mieux valu, puisqu'on voulait attribuer tout de suite les biens ecclésiastiques aux communes, borner à cela l'effet de la loi nouvelle et laisser tout le reste en l'état? Les églises demeurent ouvertes. Les services religieux peuvent y être célébrés en vertu d'une déclaration que le gouvernement fait faire par deux personnes, les premières venues : c'est le biais qu'il a trouvé pour tourner la difficulté qu'il s'était créée à lui-même, et rien ne montre mieux le cas qu'il convient de faire de l'inutilité de la déclaration. Pourquoi n'en être pas resté là? Pourquoi avoir apporté à la situation des complications nouvelles? Les choses s'arrangent mieux toutes seules qu'elles ne le font sous l'inspiration, le plus souvent malencontreuse, de ce qu'on appelle le législateur.

Et nous en revenons à la question que nous nous sommes dé-

posée : le gouvernement cherche-t-il une solution véritable? Se propose-t-il pour but l'apaisement? Dans ce cas, il s'est trompé une fois de plus. La dernière loi qu'il a imaginée ne dénouera pas toutes nos difficultés On se fait, on continuera sans doute de se faire de part et d'autre beaucoup de mal, et il en sera ainsi jusqu'à ce que la fatigue générale, l'abattement, l'épuisement, amènent des dispositions plus conciliantes. Il est fâcheux de devoir à de pareilles causes le règlement de nos conflits, plutôt qu'à l'esprit de tolérance et à la raison. Il est fâcheux aussi de voir le gouvernement se départir de la fermeté tranquille qu'il avait montrée jusqu'ici, pour céder aux exigences de ses amis avancés : cela peut le conduire loin! Nous terminons mal l'année; nous commencerons mal l'année prochaine; et, quoique la date de cette chronique nous y porte, nous n'avons pas le courage de faire des vœux qui auraient peu de chance d'être réalisés.

Que dire du travail législatif? La dernière crise ministérielle y a sans doute apporté quelque retard; mais ce n'est pas la seule cause qui ait agi sur lui, tantôt pour le ralentir, tantôt pour le précipiter, toujours pour le troubler. Jamais il ne s'est poursuivi avec moins de méthode. On a vu, à la Chambre, la discussion du budget, ou du moins de certains budgets spéciaux, commencer et même s'achever avant que les rapports aient été distribués. Les rapporteurs avaient voulu faire des monumens pour la postérité : la Chambre s'en moquait et s'en passait. Malgré cette hâte, — car la discussion a été menée tambour battant, — le budget ne sera pas voté à la fin de l'année, et il faudra au moins un douzième provisoire : mauvais début pour une législature. Il est vrai que la Chambre s'est donné quelques distractions, d'ailleurs courtes. Elle a discuté et voté en deux séances, avec un dédain absolu des études et des enquêtes préalables les plus nécessaires, l'importante question du rachat des chemins de fer de l'Ouest, avant-coureur d'autres opérations du même genre. Il n'y a guère, dans l'ordre économique, de résolution plus importante : la Chambre l'a prise sans savoir pourquoi, par suite d'une de ces suggestions confuses, mais violentes qui s'emparent quelquefois d'une foule. Le Sénat, heureusement, semble vouloir procéder avec plus de réflexion, et M. le ministre des Travaux publics a perdu son temps auprès de la commission des chemins de fer, lorsqu'il a voulu lui expliquer qu'on pourrait, en bâclant l'affaire avant le 31 décembre, frustrer la Compagnie des avantages plus considérables auxquels lui donneraient droit les plus-values de l'année courante, si elles servaient à établir les annuités qui lui seraient dues. S'il y a des raisons,

il y a aussi des raisonnemens d'État : ils prendraient un autre nom chez des particuliers. La commission du Sénat est restée insensible à l'intérêt qu'on lui présentait : elle a voulu étudier, consulter, enquêter, avant de conclure. L'exemple d'une loi sur les sociétés d'assurances qui lui a été aussi renvoyée par la Chambre ne l'encourage pas à tout accepter de celle-ci les yeux fermés. Il n'y a qu'un cri aujourd'hui contre un projet qui écrase les sociétés françaises au profit des sociétés étrangères et qui a besoin d'être profondément remanié. On avait compté sur la complaisance du Sénat pour consentir à tout. Il le fait trop souvent lorsqu'il s'agit de lois politiques, mais il y regarde de plus près lorsqu'il s'agit de lois économiques et financières : il remplit scrupuleusement cette partie de son devoir. Quoi qu'il en soit, le rendement législatif se réduit pour le quart d'heure à peu de chose. Rien n'est voté définitivement, pas même le budget. Une Chambre encore toute jeune et inexpérimentée a des excuses : mais elle ne pourra pas les invoquer bien longtemps.

A l'étranger, l'événement le plus important de ces derniers jours est la dissolution du Reichstag allemand. Bien que des discussions ardentes, violentes même, eussent déjà eu lieu dans l'assemblée impériale à l'occasion des affaires coloniales, on ne s'attendait généralement pas à l'orage qui y a éclaté le 13 décembre ni au coup de tonnerre qui l'a terminé. Faut-il voir dans ce grave événement une conséquence de l'état général de malaise où est l'Allemagne? Faut-il en restreindre les causes au mécontentement causé par la médiocre gestion des affaires coloniales? Il serait téméraire de le décider : peut-être y a-t-il eu de l'un et de l'autre.

Le dénouement s'est produit à l'occasion d'un crédit supplémentaire demandé pour continuer les opérations militaires engagées dans l'Afrique occidentale, crédit relativement élevé, il est vrai, car il était d'environ 30 millions, tandis que le crédit principal, rapidement absorbé en moins de huit mois, était de 27. Le gouvernement estimait indispensable d'entretenir en Afrique un corps de 8 000 hommes : il y allait à ses yeux de l'intérêt et de l'honneur du pays. Malheureusement, de mauvais bruits avaient couru sur l'administration coloniale. Ils avaient été portés au Reichstag, et il en était résulté des discussions très pénibles. Il avait fallu qu'un nouveau ministre des Colonies, M. Bernard Dernburg, vînt tenir tête aux critiques qui se produisaient de plus en plus acerbes; mais ce choix même avait été critiqué, et M. Dernburg avait eu beaucoup à faire pour combattre

une opposition qui grossissait chaque jour. Elle grossissait surtout d'élémens empruntés au Centre catholique. Dans une sorte de corps à corps qui s'était produit entre M. Rœren, membre du centre, et M. Dernburg, ce dernier s'était laissé emporter à des paroles extrêmement vives : il avait même parlé de « chantage, » chantage politique bien entendu. Mais cette expression, employée pour qualifier l'attitude du centre, n'avait pas, on le pense bien, calmé des esprits déjà très échauffés. Elle avait agi comme de l'huile sur le feu. Quelques jours plus tard, la commission du Reichstag ayant pris une résolution défavorable au crédit demandé, ou au chiffre de ce crédit, l'Empereur lui-même avait écrit une lettre indignée au président de l'Assemblée, M. Ballestrem, membre du centre. C'est, en effet, de la défection du Centre catholique que venait le danger parlementaire. Ce parti, le plus important de l'Assemblée, car il compte plus de cent membres, après avoir longtemps soutenu le gouvernement et y avoir trouvé des profits très appréciables, passait peu à peu à l'opposition, sans que nous puissions dire avec certitude à quel genre de sentiment il obéissait. Quoi qu'il en soit à cet égard, le gouvernement a fini par prendre ombrage de l'importance du Centre et de la manière dont il en usait. Tous ces symptômes ont été les avant-coureurs de la tempête qui a éclaté subitement. Elle a été courte, mais décisive, car elle a emporté le Reichstag tout entier.

On a pu voir, dès l'ouverture de la séance du 13 décembre, que la patience du chancelier était à bout. Il lui aurait été probablement facile, s'il avait consenti à louvoyer, à faire quelques concessions, à user de ces ménagemens habiles qui donnent de la séduction à sa parole, de rallier autour de lui une majorité de quelques voix. Il a mieux aimé foncer sur l'adversaire, en déclarant, non sans véhémence, qu'une question patriotique était en jeu; qu'il s'agissait de savoir si l'Allemagne, qui était une grande nation européenne, serait aussi une grande nation mondiale; que, pour qu'il en fût ainsi, le gouvernement seul pouvait juger des moyens nécessaires; qu'il ne consentirait pas à ce qu'on les lui marchandât; enfin qu'il ne capitulerait pas. On a compris alors que la partie était fort sérieuse; mais, de part et d'autre, on s'y trouvait trop engagé pour reculer. C'est du moins ce qu'a cru la majorité du Centre. Le vote s'est produit au milieu d'une agitation, d'une émotion extrêmes. Au dépouillement, le gouvernement était battu par une dizaine de voix. Aussitôt, le chancelier a tiré de sa poche un décret de dissolution dont il a donné lecture sur un ton irrité. Le sort en était jeté : le gouvernement prenait le pays

pour juge entre le Reichstag et lui. Les élections doivent avoir lieu dans les deux mois, et la nouvelle assemblée doit se réunir un mois plus tard.

L'Allemagne est donc engagée dans une crise politique et électorale dont le dénouement sera bientôt connu : en attendant, nous nous abstiendrons de le préjuger. Nous avons déjà beaucoup de peine à voir clair dans nos propres élections pendant qu'elles se préparent, et nous nous sommes plus d'une fois trompés sur les résultats qu'elles devaient donner : ce serait s'exposer à des chances d'erreur encore plus grandes que d'émettre des prévisions sur des élections étrangères. Il est certain que le vote du Centre catholique a créé quelque confusion. Le Centre, en effet, s'est trouvé voter avec les socialistes : c'est avec eux, les Polonais, les Danois, les Alsaciens-Lorrains, qu'il a fait la majorité. Pure rencontre, sans doute ; il ne saurait y avoir d'alliance véritable et durable entre les catholiques et les socialistes ; en tout cas, il n'y en avait pas le 13 décembre. Mais cette rencontre est de nature à jeter du trouble dans les esprits, et c'est peut-être sur cela que le gouvernement a compté. M. de Bülow, dans son discours, s'est effectivement appliqué à confondre les députés du Centre avec les adversaires de la politique d'expansion et de grandeur nationales, et le premier cri qui a été lancé dans l'arène électorale a été : Guerre au Centre et au socialisme. Mais il y a encore six semaines avant les élections : d'ici là, les choses pourraient bien se modifier quelque peu. Il est difficile de créer en Allemagne, c'est-à-dire dans un pays où les intérêts, les idées, les préjugés locaux conservent une grande force, un courant électoral tout nouveau. Le Centre n'a d'ailleurs pas voté tout entier contre le gouvernement : celui-ci doit donc faire des exceptions parmi les membres du groupe qu'il combat. Enfin le Centre a, dans une partie du pays, des attaches très puissantes, et les socialistes commencent à en avoir partout où il y a du mécontentement. L'ordre, le plan de la bataille pourront se modifier quelque peu avant la fin. Ce serait déjà un résultat que d'avoir rendu le Centre plus traitable : peut-être s'en contentera-t-on. Mais nous ne sommes qu'au début de cette grande opération politique, et personne encore n'a une vue bien claire de ce que peuvent en être les suites.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

LA VIE ET L'ŒUVRE D'HÉRAULT DE SÉCHELLES

Les acteurs du drame révolutionnaire sont certains de ne pas être oubliés : leur mémoire est l'objet d'un culte public, leur figure est souvent évoquée dans les discours de nos orateurs, et leur vie inspire de nombreux écrits. Les historiens se plaisent aujourd'hui à reconstituer l'existence que l'on menait sous la Terreur, et il semble que leur curiosité soit tout particulièrement attirée par le sanglant couperet de la guillotine. C'est ainsi que nous devons aux recherches de M. Émile Dard une nouvelle biographie d'Hérault de Séchelles en même temps qu'une réédition des œuvres littéraires du célèbre Jacobin (1).

« L'opinion commune lui est sévère, — remarque M. Dard au début de son livre, — les partis l'ont traité tour à tour en adversaire et en transfuge (2). » Si nous examinons, avec l'attention qu'il mérite, l'ouvrage qui achève de nous renseigner sur le rôle du conventionnel, nous verrons que « l'opinion » avait quelque raison d'user de sévérité à l'égard de ce triste personnage.

Hérault de Séchelles n'était âgé que de vingt-cinq ans lorsqu'il fut nommé, le 20 juillet 1785, avocat général du Parlement, grâce à la

(1) *Un épicurien sous la Terreur. Hérault de Séchelles* (1759-1794), d'après des documens inédits, par M. Émile Dard, 1 vol. in-8°; Perrin. — *Hérault de Séchelles, Œuvres littéraires*, publiées avec une préface et des notes, 1 vol. in-16; *ibid.*

(2) Le lecteur voudra bien se rappeler les articles si documentés que M. Ernest Daudet a publiés ici sur le même sujet et qui établissent nettement qu'Hérault de Séchelles fut « un apôtre du terrorisme persécuteur et brutal. » Voyez dans la *Revue* des 1er, 15 octobre et 15 novembre 1903 : *les Dames de Bellegarde*.

protection de la duchesse de Polignac, sa cousine. Une tradition veut que la Reine broda elle-même la ceinture noire qu'elle offrit au jeune magistrat. La bonne compagnie venait en foule au Châtelet applaudir le séduisant orateur qui se réservait les « causes d'éclat » et les soutenait, disent les contemporains, en « homme sensible. » Après avoir tenu des propos austères à la tribune, M. l'avocat général montait dans un luxueux carrosse et courait à ses plaisirs. Nous ne le suivrons pas dans son boudoir de la rue Basse-du-Rempart, — dont le mobilier trop confortable a été consciencieusement inventorié par les biographes, — et nous irons le retrouver de préférence dans son cabinet de travail, au milieu de ses quatre mille volumes. « Les orateurs grecs et latins, dans leur texte et dans les traductions de l'abbé Auger, avoisinaient les grands écrivains du dernier siècle, quatre-vingt-douze volumes de Voltaire,... trente-quatre de Jean-Jacques et cinquante-six de Buffon. »

Hérault avait une envie extrême de connaître l'historien de la nature dont il relisait sans cesse les ouvrages. Il arriva à Montbard le 30 octobre 1785, y passa deux jours, et pénétra dans le fameux sanctuaire qu'on a appelé « le berceau de l'histoire naturelle. » Il nota ses impressions dans un petit opuscule, qui parut à la fin de l'année 1785, sans nom d'auteur, sous le titre : *Visite à Buffon*. « C'est le premier modèle d'un genre qui a fait fortune, — dit M. Dard, — l'interview irrévérencieuse des hommes célèbres. » Buffon aurait donné à son hôte la définition du génie. — Le visiteur est frappé par l'attitude religieuse du châtelain qui assiste tous les dimanches à la grand'messe. « Je tiens de M. de Buffon, — écrit-il, — qu'il a pour principe de respecter la religion ; qu'il en faut une au peuple ; que dans les petites villes on est observé de tout le monde, et qu'il ne faut choquer personne. » Le savant lui montre des lettres de l'impératrice Catherine en s'applaudissant « d'avoir été plus entendu par une femme que par une Académie. » Ici le jeune homme paraît sensible à la gloire « personnifiée » par le vieillard : « Dans cette haute correspondance de la puissance et du génie, mais où le génie exerçait la véritable puissance, je sentais mon âme attendrie, élevée. » — Mais cette émotion est de courte durée. A vrai dire, les pages que nous avons sous les yeux témoignent de moins d'enthousiasme que d'ironie et justifient pleinement la sévérité de Sainte-Beuve, qui a traité l'auteur d' « espion léger, infidèle et moqueur (1). »

(1) *Causeries du Lundi*, t. IV.

L'ouvrage qui succède à cet écrit, et qui est postérieur de trois ans, nous fera pénétrer plus avant dans le caractère d'Hérault de Séchelles. Durant l'été de 1788, Hérault donna l'hospitalité, au château d'Épone, à un étrange personnage qui jouissait alors de quelque célébrité dans les cénacles littéraires. Antoine de Lassalle avait conçu au cours de ses voyages une ingénieuse théorie qui reposait sur le système des compensations. Il voulait prouver que l'univers était un immense pendule qui oscillait entre deux infinis. « Tout oscille, disait-il, tout balance, tout est alternativement vainqueur et vaincu... Notre âme est une rude escarpolette menée par deux nègres vigoureux. » La théorie était exposée dans un livre intitulé : *La Balance naturelle, ou Essai sur une loi universelle appliquée aux sciences, arts et métiers et aux moindres détails de la vie commune.* — Le livre était dédié à Hérault de Séchelles, l'homme harmonieusement balancé, en qui Lassalle avait trouvé « l'emblème vivant » de son ouvrage. Les idées matérialistes dont était rempli ce traité donnèrent lieu à de nombreuses discussions qui retentirent sous les voûtes du château d'Épone. L'avocat Bellart rapporte qu'Hérault, Ysabeau son secrétaire et Lassalle tenaient des propositions « à faire dresser les cheveux sur la tête... Le maître de la maison se reposait des impiétés avec des obscénités. » Bellart constate qu'Hérault était « matérialiste au plus haut degré; » il quitta précipitamment le château, y ayant fait une découverte qui le choqua fort : M. Dard nous laisse malicieusement entendre qu'il s'agissait d'intrigues amoureuses au dénouement trop rapide.

Quoi qu'il en soit, c'est au sortir de ces discussions qu'Hérault rédigea un petit cahier qui fut imprimé dans les dernières semaines de l'année 1788. *Le Codicille politique et pratique d'un jeune habitant d'Épone* est un recueil de pensées qui traite de l'art de parvenir et du culte du moi. L'art de parvenir consistera à bien observer et à calculer exactement : *Qui bene definit et dividit tanquam Deus.* Mais pour atteindre le but, il ne faudra pas craindre de s'affranchir des préjugés et des lois. Le cynisme qui perçait dans cet écrit effraya la famille, de l'auteur; l'avocat général, soucieux encore de sa réputation consentit à ce que l'édition fût anéantie avant que le public n'ait eu le temps de crier au scandale. La date où l'opuscule fut composé en constitue l'intérêt : le Codicille nous renseigne sur les méditations du jeune patricien quelques mois avant la chute de l'ancien régime. L'ouvrage n'est pas autre chose qu'une « Théorie de l'ambition, » et c'est même sous ce titre qu'il fut réimprimé, — d'une manière très

fautive du reste, — en 1802 (1). Quelques citations donneront une idée plus exacte de ces maximes que n'importe quel commentaire :

« L'homme n'est grand qu'en proportion de l'estime continue qu'il a pour lui-même (IV-XIX). »

« Il ne s'agit pas d'être modeste, mais d'être le premier (VI-II). »

« Envelopper les fourbes dans leurs propres filets, ne ruser que dans la forme, tenir registre des ruses qui auront réussi (VI-X). »

« Se consoler des malheurs réels par un bonheur idéal; se réfugier de son cœur dans sa tête (VI-XXV). »

« Faire dire par les autres le mal qu'on pense de ses ennemis, en les louant des qualités voisines de leurs défauts et de leurs vices (VII-VI). »

« Donner toujours, et surtout aux femmes, une haute idée de soi par des mots fiers (X-VII). »

« Louer ceux de nos émules que nous avons surpassés (X-XII). »

On le voit, il suffit d'ouvrir ce testament philosophique pour se rendre compte qu'il ne contient pas une morale nouvelle : on y retrouve les commandemens du catéchisme machiavélique transportés à l'époque des *Liaisons dangereuses*.

Les œuvres d'Hérault de Séchelles comprennent encore des *Réflexions sur la Déclamation*, des Remarques *Sur la conversation*, les *Détails sur la Société d'Olten* (1790), — récit humoristique d'un voyage en Suisse, — l'*Éloge d'Athanase Auger* (lu à la séance publique de la Société des Neuf Sœurs, le 25 mars 1792), — éloquent hommage rendu à la mémoire du traducteur de Démosthène, — et des *Pensées et Anecdotes* qui renferment quelques raisonnemens frappans par leur justesse.

L'écrivain pénétrant, qui se vantait d'être un homme libre et de mépriser les esclaves, allait être amené tout naturellement à ressentir les premiers effets de l'ivresse révolutionnaire : il fut arraché à ses travaux ou à ses plaisirs par les clameurs de la foule qui se ruait vers la Bastille et il prit part à l'émeute d'une façon tout à fait scandaleuse. L'espace nous manque pour retracer en détail la carrière d'Hérault de Séchelles; nous chercherons pourtant une querelle à l'historien qui trace du personnage un portrait par trop flatté : il

(1) Les titres des chapitres indiquent les divisions du traité : Chapitre I. Préceptes généraux pour avoir du génie. — II. Choix de moyens et de circonstances pour exalter les facultés intellectuelles, soit toutes ensemble, soit les unes aux dépens des autres. — III. Lecture. — IV. Caractère. — V. Connaissance des hommes. — VI. Plan d'action. — VII. Conversation. — VIII. Forme des livres. — IX. Style des livres et des discours publics. — X. Théorie du charlatanisme. — XI. Logique des contractifs.

semble qu'il ait des trésors d'indulgence pour « l'Alcibiade de la Montagne » et qu'il soit constamment sous le charme de la beauté, du savoir et de l'éloquence du cet ambitieux politicien, nous ne nous laisserons pas entraîner de la sorte, et nous examinerons plus froidement les chefs d'accusation qui pèsent si lourdement sur la mémoire du cynique Jacobin.

Élu député à l'Assemblée législative le 16 septembre 1791, Hérault ne tarda pas à descendre la pente glissante qui conduisait des Feuillans à la Gironde et de la Gironde à la Montagne. Un an après, le 1er septembre 1792, il fut porté au fauteuil présidentiel. Les prisons vont se remplir d'innocens, les massacres vont ensanglanter la rue, et celui qui est alors le premier magistrat de France ne fera que de loin en loin le geste de calmer les assassins. Le 2 novembre, l'ancien Girondin fut élu par la Montagne président de la Convention : il témoignait sa reconnaissance en défendant Robespierre contre Louvet et Barbaroux. — Hérault jugea prudent de s'éloigner avant que le procès de Louis XVI ne commençât : il se fit donner avec Philibert Simond une mission en Savoie, pour gagner ce pays aux idées révolutionnaires. « Quelques semaines après leur arrivée, — dit M. Ernest Daudet, — les citoyens commissaires étaient exécrés autant que redoutés... Absens de Paris, les représentans du peuple en mission auraient pu se dispenser de s'associer au vote de la Convention qui prononçait la mort du Roi. Mais ils revendiquèrent leur part de responsabilité et s'associèrent à ce crime, en écrivant de Chambéry : « que leur vœu était pour la condamnation de Louis Capet sans appel au peuple. »

Le plus beau jour de l'Alcibiade de la Montagne fut, au dire de M. Dard, le 10 août 1793. Hérault, qui venait de donner une Constitution à la France, célébra le culte de la Nature sur la place de la Bastille. La Bibliothèque nationale possède une estampe qui permet de se représenter les scènes de folie auxquelles donna lieu cette fête démagogique. « Étrange fête, écrit Taine à ce sujet, et qui exprime bien l'esprit du temps : c'est une sorte d'opéra que les autorités publiques jouent dans la rue, avec des chars de triomphe, des encensoirs, des autels, une arche d'alliance, des urnes mortuaires et le reste des oripeaux classiques. » Quelques jours après, Hérault apprenait que son grand-oncle, M. Magon de la Balue, âgé de quatre-vingts ans, avait été incarcéré à la Force. Nicolas Berryer, qui était lié avec la famille, supplie le président de l'Assemblée, membre du Comité de Salut public, d'intervenir. Hérault répond « qu'il se compro-

mettrait lui-même en sollicitant pour son oncle ; qu'il ne sauverait pas celui-ci pour lequel il ne pouvait rien. » Berryer demeura confondu d'une telle impassibilité.

Une des plus lourdes charges qui pèsent sur le conventionnel est d'avoir été l'ami de Carrier ; M. Dard constate qu'Hérault fut au Comité de Salut public le correspondant préféré du terrible proconsul. « J'ai lu tes lettres au Comité, écrit-il, le 20 septembre, à Carrier. Elles sont pleines de vigueur et d'énergie. Continue, brave collègue, c'est en poursuivant ainsi les coquins et les hommes douteux, c'est en déménageant cette engeance que tu sauves la République. » On sait le moyen que Carrier employa dans la suite pour « déménager » rapidement l'engeance des hommes douteux. Dans une autre lettre, Hérault donne à son correspondant le conseil de « frapper en passant de grands coups et d'en laisser la responsabilité à ceux qui sont chargés de l'exécuter. » M. Dard retrouve avec raison dans cette recommandation hypocrite la théorie du charlatanisme qui fait l'objet d'un chapitre du Codicille.

A partir de ce moment, les argumens manquent à l'historien pour disculper le féroce Montagnard. Il nous le montre menacé par l'hostilité de Robespierre et en proie à son tour à la terreur. « Hérault était devenu, comme Hébert, implacable par peur. » C'est par lâcheté qu'il charge la Reine sa bienfaitrice qu'un mois auparavant il avait eu l'intention de sauver. Au cours de sa mission dans le Haut-Rhin, s'il n'a pas « semé quelques guillotines » sur sa route, — comme le lui fait dire Feller, dans la *Biographie universelle*, — il n'en a pas moins appliqué à outrance les pires lois révolutionnaires : il pressentait qu'il allait être sacrifié avec Danton à la haine de Robespierre et de Saint-Just. Mallet du Pan notait dans un rapport qu'Hérault « marchait sur la lame d'un rasoir. » Le suspect cherchait en vain des consolations auprès de sa belle amie, Mme de Morency, qu'il emmenait souper à Chaillot, « dans un petit pavillon nommé l'Amitié. » Mais il ne réussissait pas à lui cacher ses alarmes : « C'est plutôt pour se tuer, écrivait-elle, qu'il prend du plaisir à l'excès que pour se rendre heureux. » Le 16 mars 1794, le « ci-devant noble » Hérault de Séchelles retrouvait à la prison du Luxembourg la bonne compagnie qu'il avait désertée. Notre historien constate avec satisfaction que l'on fit au cousin de la duchesse de Polignac « la réception de l'enfant prodigue. » Le 2 avril, il comparut devant le tribunal où il rappela en pure perte les services qu'il avait rendus à la nation. Trois jours après, il monta dans la même charrette que Danton et Fabre d'Églan-

tine. Son attitude fut celle de l'indifférence, au témoignage de l'académicien Arnault, qui rencontra le lugubre cortège : « Il [Hérault] paraissait enfin détaché de la vie dont il avait acheté la conservation par tant de lâchetés et d'atrocités. L'aspect de cet égoïste étonnait tout le monde. »

M. Dard mentionne qu'Hérault relisait son Codicille en prison et y apportait des corrections. Nous regrettons de ne pas posséder ces retouches. C'eût été un document curieux que celui qui nous eût renseignés sur les dernières pensées de l'épicurien qui venait de parcourir une si rapide et si triste carrière : cet ironiste eut soin, même au bord de l'abîme, de ne rien livrer de son âme et de ne donner aucune marque de repentir qui pût modifier, en quoi que ce fût, son attitude de comédien. Hérault de Séchelles mérite d'être traité avec la même rigueur que son complice Danton, dont on a pu dire : « Si nous étions condamnés à l'admirer ou seulement à l'absoudre, il faudrait déchirer tous les codes, jeter au feu tous les livres de morale, retourner à l'état sauvage, avec l'innocence de moins et la corruption de plus. »

Nous souhaitons que cette courte notice suffise à montrer le réel intérêt du livre de M. Dard. On ne saurait trop louer la bonne méthode employée, qui consiste à situer le document dans un tableau pittoresque et à dissimuler ainsi l'effort que la recherche a coûté. Soyons donc reconnaissans à l'historien de nous avoir fait pénétrer dans l'intimité d'un des personnages les plus singuliers qui aient figuré sur la scène de la Révolution, et félicitons-le d'avoir réussi à fixer les traits de l'écrivain et de l'orateur dans un portrait d'une touche fine, élégante et légère.

R. V.

Le Secrétaire de la Rédaction, gérant,

Joseph Bertrand.

LE *CAHIER ROUGE*

DE

BENJAMIN CONSTANT

MA VIE (1767-1787)

II [1]

Ce fut à cette époque [1787] que je fis connaissance avec la première femme d'un esprit supérieur que j'aie connue, et l'une de celles qui en avait le plus que j'aie jamais rencontrée. Elle se nommait Mme de Charrière. C'était une Hollandaise d'une des premières familles de ce pays, et qui, dans sa jeunesse, avait fait beaucoup de bruit par son esprit et la bizarrerie de son caractère. A trente ans passés, après beaucoup de passions, dont quelques-unes avaient été assez malheureuses, elle avait épousé, malgré sa famille, le précepteur de ses frères, homme d'esprit, d'un caractère délicat et noble, mais le plus froid et le plus flegmatique que l'on puisse imaginer. Durant les premières années de son mariage, sa femme l'avait beaucoup tourmenté pour lui imprimer un mouvement égal au sien; et le chagrin de n'y parvenir que par momens avait bien vite détruit le bonheur qu'elle s'était promis dans cette union à quelques égards disproportionnée. Un homme beaucoup plus jeune qu'elle, d'un esprit très médiocre, mais d'une belle figure, lui avait inspiré un goût

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

très vif. Je n'ai jamais su tous les détails de cette passion : mais ce qu'elle m'en a dit et ce qui m'a été raconté d'ailleurs a suffi pour m'apprendre qu'elle en avait été fort agitée et fort malheureuse, que le mécontentement de son mari avait troublé l'intérieur de sa vie, et qu'enfin le jeune homme qui en était l'objet l'ayant abandonnée pour une autre femme qu'il a épousée, elle avait passé quelque temps dans le plus affreux désespoir. Ce désespoir a tourné à bien pour sa réputation littéraire, car il lui a inspiré le plus joli des ouvrages qu'elle ait faits : il est intitulé *Caliste*, et fait partie d'un roman qui a été publié sous le titre de *Lettres écrites de Lausanne*. Elle était occupée à faire imprimer ce livre quand je fis connaissance avec elle. Son esprit m'enchanta. Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble. Elle était très sévère dans ses jugemens sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature. Nous nous convînmes parfaitement. Mais nous nous trouvâmes bientôt l'un avec l'autre des rapports plus intimes et plus essentiels. Mme de Charrière avait une manière si originale et si animée de considérer la vie, un tel mépris pour les préjugés, tant de force dans ses pensées, et une supériorité si vigoureuse, et si dédaigneuse sur le commun des hommes, que dans ma disposition, à vingt ans, bizarre et dédaigneux que j'étais aussi, sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue. Je m'y livrai avec transport. Son mari, qui était un très honnête homme, et qui avait de l'affection et de la reconnaissance pour elle, ne l'avait menée à Paris que pour la distraire de la tristesse où l'avait jetée l'abandon de l'homme qu'elle avait aimé. Elle avait vingt-sept ans de plus que moi, de sorte que notre liaison ne pouvait l'inquiéter. Il en fut charmé et l'encouragea de toutes ses forces. Je me souviens encore avec émotion des jours et des nuits que nous passâmes ensemble à boire du thé et à causer sur tous les sujets avec une ardeur inépuisable. Cette nouvelle passion n'absorbait pas néanmoins tout mon temps. Il m'en restait malheureusement assez pour faire beaucoup de sottises et beaucoup de dettes. Une femme qui de Paris correspondait avec mon père l'avertit de ma conduite, mais lui écrivit en même temps que je pourrais tout réparer si je parvenais à épouser une jeune personne qui était de la société dans laquelle je vivais habituellement et qui devait avoir 90 000 francs de rente. Cette idée séduisit beaucoup mon père, ce qui était fort naturel. Il me la communiqua dans une lettre

qui contenait d'ailleurs beaucoup et de très justes reproches, et où il finissait par me déclarer qu'il ne consentirait à la prolongation de mon séjour à Paris que si j'essayais de réaliser ce projet avantageux et si je croyais avoir quelque chance de réussir. La personne dont il s'agissait avait seize ans et était très jolie. Sa mère m'avait reçu depuis mon arrivée avec beaucoup d'amitié. Je me voyais placé entre la nécessité de tenter au moins une chose dont le résultat m'aurait fort convenu, ou celle de quitter une ville où je m'amusais beaucoup pour aller rejoindre mon père qui m'annonçait un grand mécontentement. Je n'hésitai pas à risquer la chose. Je commençai, suivant l'usage, par écrire à la mère pour lui demander la main de sa fille. Elle me répondit fort amicalement, mais par un refus motivé sur ce que sa fille était déjà promise à un homme qui devait l'épouser dans quelques mois. Cependant, je ne crois point qu'elle considérât elle-même ce refus comme irrévocable ; car, d'un côté, j'ai su depuis qu'elle avait fait prendre en Suisse des informations sur ma fortune, et de l'autre, elle me donnait toutes les occasions qu'elle pouvait de parler tête à tête avec sa fille. Mais je me conduisis en vrai fou ! Au lieu de profiter de la bienveillance de la mère qui, tout en me refusant, m'avait témoigné de l'amitié, je voulus commencer un roman avec la fille, et je le commençai de la manière la plus absurde. Je n'essayai point de lui plaire ; je ne lui dis pas même un mot de mon sentiment. Je continuai à causer le plus timidement du monde avec elle quand je la trouvais seule. Mais je lui écrivis une belle lettre comme à une personne que ses parens voulaient marier malgré elle à un homme qu'elle n'aimait pas, et je lui proposai de l'enlever. Sa mère, à qui sans doute elle montra cette étrange lettre, eut pour moi l'indulgence de laisser sa fille me répondre comme si elle ne l'en avait pas instruite.

Mlle Pourras (1), — elle s'appelait ainsi, — m'écrivit que c'était à ses parens à décider de son sort, et qu'il ne lui convenait pas de recevoir des lettres — d'un homme. Je ne me le tins pas pour dit et je recommençai de plus belle mes propositions d'enlèvement, de délivrance, de protection contre le mariage qu'on vou-

« Je me liai beaucoup avec mon cousin. Il prit du goût pour Mlle Pourras. Son père aurait voulu qu'il fît un riche mariage. Cette demoiselle avait une grande fortune et aurait volontiers accepté Benjamin, mais Mme Pourras avait l'ambition de faire de sa fille une femme titrée. » *Journal* de Charles de Constant. M. C. C. Bibliothèque de Genève.

lait la forcer à contracter. On eût dit que j'écrivais à une victime qui avait imploré mon secours, et à une personne qui avait pour moi toute la passion que je croyais ressentir pour elle : et dans le fait, toutes mes épîtres chevaleresques étaient adressées à une petite personne très raisonnable qui ne m'aimait pas du tout, qui n'avait aucune répugnance pour l'homme qu'on lui avait proposé, et qui ne m'avait donné ni l'occasion ni le droit de lui écrire de la sorte. Mais j'avais enfilé cette route et pour le diable je n'en voulais pas sortir. Ce qu'il y avait de plus inexplicable c'est que, lorsque je voyais Mlle Pourras, je ne lui disais pas un mot qui eût du rapport avec mes lettres. Sa mère me laissait toujours seul avec elle, malgré mes extravagantes propositions dont sûrement elle avait connaissance, et c'est ce qui me confirme dans l'idée que j'aurais pu encore réussir. Mais, loin de profiter de ces occasions, je devenais, dès que je me trouvais seul avec Mlle Pourras, d'une timidité extrême. Je ne lui parlais que de choses insignifiantes et je ne faisais pas même une allusion aux lettres que je lui écrivais chaque jour, ni au sentiment qui me dictait ces lettres. Enfin, une circonstance dans laquelle je n'étais pour rien, amena une crise qui termina tout. Mme Pourras, qui avait été galante toute sa vie, avait encore un amant en titre. Depuis que je lui avais demandé sa fille, elle avait continué à me traiter avec amitié, avait toujours paru ignorer mon absurde correspondance et, pendant que j'écrivais tous les jours à la fille pour lui proposer de l'enlever, je prenais la mère pour confidente de mon sentiment et de mon malheur : le tout, je dois le dire, sans aucune réflexion et sans la moindre mauvaise foi. Mais j'avais enfilé cette route avec l'une et avec l'autre. J'avais donc avec Mme Pourras de longues conversations, tête à tête. Son amant en prit ombrage. Il y eut des scènes violentes, et Mme Pourras qui, ayant près de cinquante ans, ne voulait pas perdre cet amant qui pouvait être le dernier, résolut de le rassurer. Je ne me doutais de rien et j'étais un jour à faire à Mme Pourras mes lamentations habituelles, lorsque M. de Sainte-Croix, — c'était le nom de l'amant, — parut tout à coup et montra beaucoup d'humeur. Mme Pourras me prit par la main, me mena vers lui, et me demanda de lui déclarer solennellement si ce n'était pas de sa fille que j'étais amoureux, si ce n'était pas sa fille que j'avais demandée en mariage, et si elle n'était pas tout à fait étrangère à mes assiduités dans sa maison. Elle n'avait

vu dans la déclaration exigée de moi qu'un moyen de mettre fin aux ombrages de M. de Sainte-Croix. J'envisageai la chose sous un autre point de vue, je me vis traîné devant un étranger pour lui avouer, que j'étais un amant malheureux, un homme repoussé par la mère et par la fille. Mon amour-propre blessé me jeta dans un vrai délire. Par hasard, j'avais emporté dans ma poche une petite bouteille d'opium que je trimballais avec moi depuis quelque temps. C'était ensuite de ma liaison avec Mme de Charrière, qui prenant beaucoup d'opium dans sa maladie, m'avait donné l'idée d'en avoir, et dont la conversation, toujours abondante, vigoureuse, mais très bizarre, me tenait dans une espèce d'ivresse spirituelle, qui n'a pas peu contribué à toutes les sottises que j'ai faites à cette époque.

Je répétais sans cesse que je voulais me tuer, et à force de le dire je parvenais presque à le croire, quoique dans le fond je n'en eusse pas la moindre envie. Ayant donc mon opium en poche au moment où je me vis traduit en spectacle devant M. de Sainte-Croix, j'éprouvai une espèce d'embarras dont il me parut plus facile de me tirer par une scène que par une conversation tranquille. Je prévoyais que M. de Sainte-Croix me ferait des questions, me témoignerait de l'intérêt, et comme je me trouvais humilié, ces questions, cet intérêt, tout ce qui pouvait prolonger la situation m'était insupportable. J'étais sûr qu'en avalant mon opium je ferais diversion à tout cela ; ensuite, j'avais depuis longtemps dans la tête, que de vouloir se tuer pour une femme, c'était un moyen de lui plaire. Cette idée n'est pas exactement vraie. Quand on plaît déjà à une femme et qu'elle ne demande qu'à se rendre, il est bon de la menacer de se tuer parce qu'on lui fournit un prétexte décisif, rapide et honorable. Mais quand on n'est point aimé, ni la menace ni la chose ne produisent aucun effet. Dans toute mon aventure avec Mlle Pourras, il y avait une erreur fondamentale, c'est que je jouais le roman à moi tout seul. Lors donc que Mme Pourras eut fini son interrogatoire, je lui dis que je la remerciais de m'avoir mis dans une situation qui ne me laissait plus qu'un parti à prendre, et je tirai ma petite fiole que je portai à mes lèvres. Je me souviens que, dans le très court instant qui s'écoula pendant que je fis cette opération, je me faisais un dilemme qui acheva de me décider.

« Si j'en meurs, me dis-je, tout sera fini ; et si l'on me sauve,

il est impossible que Mlle Pourras ne s'attendrisse pas pour un homme qui aura voulu se tuer pour elle. J'avalai donc mon opium. Je ne crois pas qu'il y en eût assez pour me faire grand mal et comme M. de Sainte-Croix se jeta sur moi, j'en répandis plus de la moitié par terre. On fut fort effrayé. On me fit prendre des acides pour détruire l'effet de l'opium. Je fis ce qu'on voulut avec une docilité parfaite, non que j'eusse peur, mais parce que l'on aurait insisté, et que j'aurais trouvé ennuyeux de me débattre. Quand je dis que je n'avais pas peur, ce n'est pas que je susse combien il y avait peu de danger. Je ne connaissais point les effets que l'opium produit, et je les croyais beaucoup plus terribles. Mais d'après mon dilemme, j'étais tout à fait indifférent au résultat. Cependant, ma complaisance à me laisser donner tout ce qui pouvait empêcher l'effet de ce que je venais de faire dut persuader les spectateurs qu'il n'y avait rien de sérieux dans toute cette tragédie.

Ce n'est pas la seule fois dans ma vie qu'après une action d'éclat, je me suis soudainement ennuyé de la solennité qui aurait été nécessaire pour la soutenir et que, d'ennui, j'ai défait mon propre ouvrage. Après qu'on m'eut administré tous les remèdes qu'on crut utiles, on me fit un petit sermon d'un air moitié compatissant, moitié doctoral, que j'écoutai d'un air tragique; Mlle Pourras entra, car elle n'y était pas pendant que je faisais toutes mes folies pour elle, et j'eus l'inconséquente délicatesse de seconder la mère dans ses efforts pour que la fille ne s'aperçût de rien. Mlle Pourras arriva, toute parée pour aller à l'Opéra où l'on donnait le *Tarare* de Beaumarchais pour la première fois. Mme Pourras me proposa de m'y mener, j'acceptai : et mon empoisonnement finit, pour que tout fût tragi-comique dans cette affaire, par une soirée à l'Opéra. J'y fus même d'une gaieté folle, soit que l'opium eût produit sur moi cet effet, soit, ce qui me paraît plus probable, que je m'ennuyasse de tout ce qui s'était passé de lugubre, et que j'eusse besoin de m'amuser.

Le lendemain, Mme Pourras, qui vit la nécessité de mettre un terme à mes extravagances, prit pour prétexte mes lettres à sa fille, dont elle feignit n'avoir été instruite que le jour même, et m'écrivit que j'avais abusé de sa confiance en proposant à sa fille de l'enlever pendant que j'étais reçu chez elle. En conséquence, elle me déclara qu'elle ne me recevrait plus, et pour m'ôter tout espoir et tout moyen de continuer mes tentatives,

elle fit venir M. de Charrière qu'elle pria d'interroger lui-même sa fille sur ses sentimens pour moi. Mlle Pourras répondit très nettement à M. de Charrière que je ne lui avais jamais parlé d'amour, qu'elle avait été fort étonnée de mes lettres, qu'elle n'avait jamais rien fait et ne m'avait jamais rien dit qui pût m'autoriser à des propositions pareilles, qu'elle ne m'aimait point, qu'elle était très contente du mariage que ses parens projetaient pour elle, et qu'elle se réunissait très librement à sa mère dans ses déterminations à mon égard. M. de Charrière me rendit compte de cette conversation, en ajoutant que, s'il eût aperçu dans la jeune personne la moindre inclination pour moi, il eût essayé de déterminer la mère en ma faveur.

Ainsi se termina l'aventure. Je ne puis dire que j'en éprouvasse une grande peine. Ma tête s'était bien montée de temps à autre ; l'irritation de l'obstacle m'avait inspiré une espèce d'acharnement; la crainte d'être obligé de retourner vers mon père m'avait fait persévérer dans une tentative désespérée ; ma mauvaise tête m'avait fait choisir les plus absurdes moyens que ma timidité avait rendus encore plus absurdes. Mais il n'y avait, je crois, jamais eu d'amour au fond de mon cœur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le lendemain du jour où il fallut renoncer à ce projet, je fus complètement consolé. La personne qui, même pendant que je faisais toutes ces enrageries, occupait véritablement ma tête et mon cœur, c'était Mme de Charrière. Au milieu de toute l'agitation de mes lettres romanesques, de mes propositions d'enlèvement, de mes menaces de suicide et de mon empoisonnement théâtral, je passai des heures, des nuits entières à causer avec Mme de Charrière, et pendant ces conversations, j'oubliai mes inquiétudes, mon père, mes dettes, Mlle Pourras et le monde entier. Je suis convaincu que, sans ces conversations, ma conduite eût été beaucoup moins folle. Toutes les opinions de Mme de Charrière reposaient sur le mépris de toutes les convenances et de tous les usages. Nous nous moquions à qui mieux mieux de tous ceux que nous voyions : nous nous engouions de nos plaisanteries et de notre mépris de l'espèce humaine, et il résultait de tout cela que j'agissais comme j'avais parlé, riant quelquefois comme un fou une demi-heure après de ce que j'avais fait de très bonne foi dans le désespoir une demi-heure avant. La fin de tous mes projets sur Mlle Pourras me réunit plus étroitement encore avec Mme de Charrière : elle était la seule

personne avec qui je causasse en liberté, parce qu'elle était la seule qui ne m'ennuyât pas de conseils et de représentations sur ma conduite.

Des autres femmes de la société où je vivais, les unes s'intéressant à moi par amitié me prêchaient dès qu'elles en trouvaient l'occasion, les autres auraient eu quelque envie, je crois, de se charger de faire l'éducation d'un jeune homme qui paraissait si passionné, et me le faisaient entendre d'une manière assez claire. Mme Suard avait conçu le dessein de me marier. Elle voulait me faire épouser une jeune fille de seize ans assez spirituelle, fort affectée, point jolie, et qui devait être riche, après la mort d'un oncle âgé. Par parenthèse, au moment où j'écris en 1811, l'oncle vit encore. La jeune personne, qui s'est mariée depuis à M. Pastoret, célèbre dans la Révolution, par sa niaiserie, a eu quelques aventures, a voulu divorcer pour épouser un homme que j'ai beaucoup connu, dont je parlerai dans la suite, et dont elle a eu un enfant, a fait quelques folies pour arriver à ce but, puis, l'ayant manqué, s'est jetée avec beaucoup d'art dans la pruderie, et est aujourd'hui l'une des femmes les plus considérées de Paris. A l'époque où Mme Suard me la proposa, elle avait une envie extrême d'avoir un mari, et elle le disait de très bonne foi à tout le monde. Mais ni les projets de Mme Suard, ni les avances de quelques vieilles femmes ni les sermons de quelques autres, ne produisaient d'effet sur moi. Comme mariage, je ne voulais que Mlle Pourras. Comme figure, c'était encore Mlle Pourras que je préférais. Comme esprit, je ne voyais, n'entendais, ne chérissais que Mme de Charrière. Ce n'est pas que je ne profitasse du peu d'heures où nous étions séparés, pour faire encore d'autres sottises. Je ne sais qui me présenta chez une fille qui se faisait appeler la comtesse de Linières. Elle était de Lausanne où son père était boucher. Un jeune Anglais l'avait enlevée, en mettant le feu à la maison où elle demeurait, où elle avait continué, après avoir été quittée par ce premier amant, à faire un métier que sa jolie figure rendait lucratif. Ayant amassé quelque argent, elle s'était fait épouser par un M. de Linières qui était mort, et devenue veuve et comtesse, elle tenait une maison de jeu. Elle avait bien quarante-cinq ans, mais pour ne pas renoncer entièrement à son premier état, elle avait fait venir une jeune sœur d'environ vingt ans, grande, fraîche, bien faite et bête à faire plaisir. Il y venait en hommes quelques gens comme il faut, et beaucoup

d'escrocs. On y tomba sur moi à qui mieux mieux. Je passais la moitié des nuits à y perdre mon argent : puis, j'allais causer avec Mme de Charrière qui ne se couchait qu'à six heures du matin, et je dormais la moitié du jour. Je ne sais si ce beau genre de vie parvint aux oreilles de mon père, ou si la seule nouvelle de mon peu de succès auprès de Mlle Pourras le décida à me faire quitter Paris. Mais au moment où je m'y attendais le moins, je vis arriver chez moi un M. Benay, lieutenant dans son régiment, chargé de me conduire auprès de lui à Bois-le-Duc. J'avais le sentiment que je méritais beaucoup de reproches, et l'espèce de chaos d'idées où la conversation de Mme de Charrière m'avait jeté me rendait d'avance tout ce que je me croyais destiné à entendre insupportable. Je me résignai cependant et l'idée de ne pas obéir à mon père ne me vint pas. Mais une difficulté de voiture retarda notre départ. Mon père m'avait laissé à Paris une vieille voiture dans laquelle nous étions venus, et, dans mes embarras d'argent, j'avais trouvé bon de la vendre. M. Benay, comptant sur cette voiture, était venu dans un petit cabriolet à une place. Nous essayâmes de trouver une chaise de poste chez le sellier qui m'avait acheté celle de mon père : mais il n'en avait point ou ne voulut pas nous en prêter. Cette difficulté nous arrêta tout un jour. Pendant cette journée, ma tête continua à fermenter, et la conversation de Mme de Charrière ne contribua pas peu à cette fermentation. Elle ne prévoyait sûrement pas l'effet qu'elle produirait sur moi. Mais en m'entretenant sans cesse de la bêtise de l'espèce humaine, de l'absurdité des préjugés, en partageant mon admiration pour tout ce qui était bizarre, extraordinaire, original, elle finit par m'inspirer une soif véritable de me trouver aussi moi-même hors de la loi commune. Je ne formai pourtant point de projets, mais je ne sais dans quelle idée confuse, j'empruntai à tout hasard à Mme de Charrière une trentaine de louis. Le lendemain M. Benay vint délibérer avec moi sur la manière dont nous cheminerions, et nous convînmes que nous nous suivrions dans des voitures à une place en nous y arrangeant du mieux que nous pourrions. Comme il n'avait jamais vu Paris, je lui proposai de ne partir que le soir, et il y consentit facilement. Je n'avais aucun motif bien déterminé dans cette proposition, mais elle retardait d'autant un instant que je craignais. J'avais mes trente louis dans ma poche et je sentais une espèce de plaisir à me dire que j'étais encore le maître de faire ce que

je voudrais. Nous allâmes dîner au Palais-Royal. Le hasard fit qu'à côté de moi se trouva un homme que j'avais vu quelquefois chez Mme de Bourbonne et avec lequel j'avais causé volontiers parce qu'il avait assez d'esprit. Je me souviens encore de son nom que la circonstance où je l'ai vu pour la dernière fois (c'était ce jour-là, le 24 juin 1787) a gravé dans ma mémoire. Il s'appelait le chevalier de la Roche Saint-André, grand chimiste, homme de talent, jouant gros jeu et très recherché. Je l'abordai, et, plein que j'étais de ma situation, je le pris à part et je lui en parlai à cœur ouvert. Il m'écouta probablement avec assez de distraction comme je l'aurais fait à sa place. Dans le cours de ma harangue je lui dis que j'avais quelquefois envie d'en finir en me sauvant : « Et où donc? me dit-il assez négligemment. — Mais en Angleterre, répondis-je. — Mais oui, reprit-il, c'est un beau pays, et on y est bien libre. — Tout serait arrangé, lui dis-je, quand je reviendrais. — Sûrement, répliqua-t-il, avec le temps tout s'arrange. » M. Benay s'approcha, et je retournai finir avec lui le dîner que j'avais commencé. Mais ma conversation avec M. de la Roche Saint-André avait agi sur moi de deux manières : 1° en me montrant que les autres attacheraient très peu d'importance à une escapade qui jusqu'alors m'avait paru la chose la plus terrible ; 2° en me faisant penser à l'Angleterre, ce qui donnait une direction à ma course, si je m'échappais. Sans doute cela ne faisait pas que j'eusse le moindre motif pour aller en Angleterre plutôt qu'ailleurs, ou que je pusse y espérer la moindre ressource : mais enfin, mon imagination était dirigée vers un pays plus que vers un autre. Cependant, je n'éprouvai d'abord qu'une sorte d'impatience de ce que le moment où ma décision était encore en mon pouvoir allait expirer ou plutôt de ce que ce moment était passé ; car nous devions monter en voiture d'abord après dîner, et il était probable que M. Benay ne me quitterait plus jusque-là. Comme nous sortions de table, je rencontrai le chevalier de la Roche, qui me dit en riant : « Eh bien! vous n'êtes pas encore parti? » Ce mot redoubla mon regret de n'être plus libre de le faire. Nous rentrâmes, nous fîmes nos paquets, la voiture vint, nous y montâmes. Je soupirai en me disant que pour cette fois tout était décidé, et je pressai avec humeur mes inutiles trente louis dans ma poche. Nous étions horriblement serrés dans le petit cabriolet à une place. J'étais dans le fond, et M. Benay, qui était assez grand et surtout fort gros, était assis sur une petite chaise, entre mes

jambes, secoué et perdant l'équilibre à chaque cahot pour donner de la tête à droite ou à gauche. Nous avions à peine fait dix pas qu'il commença à se plaindre. Je renchéris sur ses plaintes, parce que l'idée me vint que, si nous retournions à la maison, je me retrouverais en liberté de faire de nouveau ce que je voudrais. En effet, nous n'étions pas encore hors de la barrière, qu'il déclara qu'il lui était impossible d'y tenir, et me demanda de renvoyer au lendemain et de chercher une autre manière de voyager. J'y consentis, je le ramenai à son hôtel, et me voilà chez moi à onze heures du soir, ayant dix ou douze heures pour délibérer. Je n'en mis pas autant à me décider à une folie beaucoup plus grave et beaucoup plus coupable qu'aucune de celles que j'avais encore faites. Je ne l'envisageai pas ainsi. J'avais la tête tournée et par la crainte de revoir mon père et par tous les sophismes que j'avais répétés et entendu répéter sur l'indépendance. Je me promenai une demi-heure dans ma chambre, puis prenant une chemise et mes trente louis, je descendis l'escalier, je demandai le cordon, la porte s'ouvrit, je sautai dans la rue. Je ne savais point encore ce que je voulais faire. En général, ce qui m'a le plus aidé dans ma vie à prendre des partis très absurdes, mais qui semblaient du moins supposer une grande décision de caractère, c'est précisément l'absence complète de cette décision, et le sentiment que j'ai toujours eu, que ce que je faisais n'était rien moins qu'irrévocable dans mon esprit. De la sorte, rassuré par mon incertitude même sur les conséquences d'une folie que je me disais que je ne ferais peut-être pas, j'ai fait un pas après l'autre et la folie s'est trouvée faite.

Cette fois, ce fut absolument de cette manière que je me laissai entraîner à ma ridicule évasion. Je réfléchis quelques instans à l'asile que je choisirais pour la nuit, et j'allai demander l'hospitalité à une personne de vertu moyenne que j'avais connue au commencement de l'hiver. Elle me reçut avec toute la tendresse de son état. Mais je lui dis qu'il ne s'agissait point de ses charmes, que j'avais une course de quelques jours à faire, à une cinquantaine de lieues de Paris et qu'il fallait qu'elle me procurât une chaise de poste à louer pour le lendemain, d'aussi bonne heure qu'elle le pourrait. En attendant, comme j'étais fort troublé, je voulus prendre des forces, et j'en demandai au vin de Champagne dont quelques verres m'ôtèrent le peu qui me restait de la faculté de réfléchir. Je m'endormis ensuite d'un sommeil

assez agité, et quand je me réveillai, je trouvai un sellier qui me livra une chaise à tant par jour, sans prendre d'informations sur ma route, et en se bornant à me faire signer une reconnaissance que je signai d'un nom en l'air, étant bien décidé à lui renvoyer sa voiture de Calais. Ma demoiselle m'avait aussi commandé des chevaux de poste. Je la payai convenablement et je me trouvai allant ventre à terre en Angleterre avec vingt-sept louis dans ma poche, sans avoir eu le temps de rentrer en moi-même un seul instant. En vingt-deux heures, je fus à Calais. Je chargeai M. Dessin de renvoyer ma chaise à Paris et je m'informai d'un paquebot. Il en partait un à l'heure même. Je n'avais point de passeport, mais dans cet heureux temps, il n'y avait point toutes les difficultés dont chaque démarche a été hérissée, depuis que les Français, en essayant d'être libres, ont établi l'esclavage chez eux et chez les autres. Un valet de louage se chargea pour six francs de remplir les formalités nécessaires, et, trois quarts d'heure après mon arrivée à Calais, j'étais embarqué.

J'arrivai le soir à Douvres, je trouvai un compagnon de voyage qui voulait se rendre à Londres, et le matin du jour suivant, je me trouvai dans cette immense ville, sans un être que j'y connusse, sans un but quelconque, et avec quinze louis pour tout bien. Je voulais d'abord aller loger dans une maison où j'avais demeuré quelques jours à mon dernier passage à Londres. J'éprouvais le besoin de voir un visage connu. Il n'y avait pas de place : mais on m'en procura une autre assez près. Mon premier soin, une fois logé, fut d'écrire à mon père. Je lui demandai pardon de mon étrange escapade, que j'excusai du mieux que je pus ; je lui dis que j'avais horriblement souffert à Paris, que j'étais surtout excédé des hommes ; je fis quelques phrases philosophiques sur la fatigue de la société et sur le besoin de la solitude. Je lui demandai la permission de passer trois mois en Angleterre dans une retraite absolue, et je finis par une transition vraiment comique, sans que je m'en aperçusse, par lui parler de mon désir de me marier et de vivre tranquille avec ma femme auprès de lui.

Le fait est que je ne savais trop qu'écrire, que j'avais en effet un besoin véritable de me reposer de six mois d'agitation morale et physique, et que, me trouvant pour la première fois complètement seul et complètement libre, je brûlais de jouir de

cette position inconnue, à laquelle j'aspirais depuis si longtemps. Je n'avais aucune inquiétude sur l'argent; car de mes quinze louis, j'en employai deux tout de suite pour acheter deux chiens et un singe. Je ramenai au logis ces belles emplettes. Mais je me brouillai tout de suite avec le singe. Je voulus le battre pour le corriger. Il s'en fâcha tellement que, quoiqu'il fût très petit, je ne pus en rester maître, et je le rapportai à la boutique d'animaux où je l'avais pris, où l'on me donna un troisième chien à sa place. Je me dégoûtai pourtant bientôt de cette ménagerie, et je revendis deux de mes bêtes pour le quart de ce qu'elles avaient coûté. Mon troisième chien s'attacha à moi avec une vraie passion, et fut mon compagnon fidèle dans les pérégrinations que j'entrepris bientôt après. Ma vie à Londres, si je fais abstraction de l'inquiétude que me donnait l'ignorance de la disposition de mon père, n'était ni dispendieuse ni désagréable (1). Je payais une demi-guinée par semaine pour mon logement, je dépensais environ trois shillings par jour pour ma nourriture et environ trois encore pour des dépenses accidentelles, de sorte que je voyais dans mes treize louis de quoi subsister pendant presque un mois. Mais au bout de deux jours, je conçus le projet de faire le tour de l'Angleterre, et je m'occupai des moyens d'y subvenir. Je me rappelai l'adresse du banquier de mon père. Il m'avança vingt-cinq louis; je découvris aussi la demeure d'un jeune homme que j'avais connu et auquel j'avais fait beaucoup d'honnêtetés à Lausanne, quand je vivais dans la société de Mme Trevor. J'allai le voir. C'était un très beau garçon, le plus entiché de sa figure que j'aie jamais vu; il passait trois heures à se faire coiffer, tenant un miroir en main, pour diriger lui-même la disposition de chaque cheveu. Du reste, il ne manquait pas d'esprit, et avait, en littérature ancienne, assez de connaissances, comme presque tous les jeunes Anglais du premier rang. Sa fortune était très considérable, et sa naissance distinguée.

(1) « Aimez-moi, malgré mes folies. Je suis un bon diable au fond. Excusez-moi près de M. de Charrière. Ne vous inquiétez absolument pas de ma situation. Moi je m'en amuse comme si c'était celle d'un autre. Je ris pendant des heures de cette complication d'extravagance, et quand je me regarde dans le miroir, je me dis, non pas : Ah ! James Boscoell ! (allusion à un ancien prétendant de Mme de Charrière) mais : Ah ! Benjamin, Benjamin Constant ! Ma famille me gronderait bien d'avoir oublié le *de* et le *Rebecque;* mais je les vendrais à présent *three pence a piece.* » Lettre à Mme de Charrière. *Mme de Charrière et ses amis*, par Ph. Godet, tome I, p. 355. Jullien, Genève, 1906.

Il s'appelait Edmund Lascelles; il a été membre, mais assez obscur, du Parlement. J'allai donc le voir : il me reçut avec politesse, mais sans paraître avoir conservé le moindre souvenir de notre liaison précédente. Cependant, comme dans le cours de notre conservation il me fit quelques offres de service, et que j'avais toujours en tête mon voyage dans les provinces de l'Angleterre, je lui proposai de me prêter cinquante louis. Il me refusa en s'excusant tant bien que mal sur l'absence de son banquier, et sur je ne sais quels autres prétextes. Son valet de chambre, honnête Suisse qui connaissait ma famille, m'écrivit pour m'offrir quarante guinées. Mais sa lettre, remise chez moi pendant une course que je fis hors de Londres, ne me parvint que longtemps après et lorsqu'il avait déjà disposé de son argent d'une autre manière. Il se trouva que dans la maison à côté de celle que j'habitais, logeait un de mes anciens amis d'Édimbourg nommé John Mackay, qui avait je ne sais quel emploi assez subalterne à Londres. Nous fûmes enchantés de nous revoir. Je le fus de ne plus être dans une solitude aussi absolue : et je passai plusieurs heures de la journée avec lui, quoiqu'il ne fût rien moins que d'un esprit distingué. Mais il me retraçait d'agréables souvenirs, et je l'aimais d'ailleurs de notre amitié commune pour l'homme dont j'ai parlé en rendant compte de ma vie à Édimbourg, pour ce John Wilde, si remarquable par ses talens et son caractère, et qui a fini si malheureusement. John Mackay me procura un second plaisir du même genre en me donnant l'adresse d'un de nos camarades que j'avais connu à la même époque. Cela me procura quelques soirées agréables : mais cela n'avançait en rien mes projets. Il en résulta pourtant pour moi un nouveau motif de les exécuter, parce que ces rencontres m'ayant vivement retracé mon séjour en Écosse, j'écrivis à John Wilde et j'en reçus une réponse si pleine d'amitié que je me promis bien de ne pas quitter l'Angleterre sans l'avoir revu.

En attendant, je continuai à vivre à Londres, dînant frugalement, allant quelquefois au spectacle et même chez des filles, dépensant ainsi mon argent de voyage, ne faisant rien, m'ennuyant quelquefois, d'autres fois m'inquiétant sur mon père et m'adressant de graves reproches, mais ayant malgré cela un indicible sentiment de bien-être de mon entière liberté. Un jour, au détour d'une rue, je me trouvai nez à nez avec un autre étudiant d'Édimbourg devenu docteur en médecine et

placé assez avantageusement à Londres. Il se nommait Richard Kentish et s'est fait connaître depuis par quelques ouvrages assez estimés. Nous n'avions pas eu à Édimbourg de liaison fort étroite, mais nous nous étions quelquefois amusés ensemble. Il me témoigna une extrême joie de me retrouver, et me mena tout de suite chez sa femme que je connaissais d'ancienne date, parce que, pendant que j'achevais mes études, il était arrivé avec elle pour l'épouser à Gretna Green, comme cela se pratique quand les parens ne veulent pas consentir à un mariage. L'ayant épousée, il l'avait conduite à Édimbourg pour la présenter à ses anciennes connaissances. C'était une petite femme maigre, sèche, pas jolie, et je crois assez impérieuse. Elle me reçut très bien. Ils partaient le lendemain pour Brighthelmstone et me pressèrent d'y aller avec eux, en m'y promettant toutes sortes de plaisirs. C'était précisément la route opposée à celle que je voulais entreprendre. En conséquence, je refusai. Mais je réfléchis deux jours après qu'il valait autant m'amuser là qu'ailleurs, et je me mis dans une diligence qui m'y conduisit en un jour, avec une tortue qui allait se faire manger par le prince de Galles. Arrivé, je m'établis dans une mauvaise petite chambre, et j'allai ensuite trouver Kentish, m'attendant sur sa parole à mener la vie la plus gaie du monde. Mais il ne connaissait pas un chat, n'était point reçu dans la bonne société et employait son temps à soigner quelques malades pour de l'argent, et à en observer d'autres dans un hôpital pour son instruction. Tout cela était fort utile, mais ne répondait pas à mes espérances. Je passai pourtant huit à dix jours à Brighthelmstone, parce que je n'avais aucune raison d'espérer mieux ailleurs, et que cette première expérience me décourageait, quoique à tort, comme on le verra par la suite, de mes projets sur Édimbourg. Enfin, m'ennuyant chaque jour plus, je partis subitement une après-dînée. Ce qui décida mon départ fut la rencontre d'un homme qui me proposa de faire le voyage à moitié prix jusqu'à Londres. Je laissai un billet d'adieu à Kentish et nous arrivâmes à Londres à minuit. J'avais eu bien peur que nous ne fussions volés, car j'avais tout mon argent sur moi et je n'aurais su que devenir. Aussi tenais-je toujours entre mes jambes une petite canne à épée avec la ferme résolution de me défendre et de me faire tuer plutôt que de donner mon trésor. Mon compagnon de voyage qui, vraisemblablement,

n'avait point sur lui, comme moi, toute sa fortune, trouvait ma résolution absurde. Enfin notre route s'acheva sans que j'eusse occasion de déployer mon courage. De retour à Londres, je laissai encore plusieurs jours s'écouler sans rien faire. A mon grand étonnement, mon indépendance commençait à me peser. Las d'arpenter les rues de cette grande ville où rien ne m'intéressait, et voyant diminuer mes ressources, je pris enfin des chevaux de poste et j'allai d'abord à Newmarket. Je ne sais ce qui me décida pour cet endroit, à moins que ce ne fût le nom qui me rappelait les courses de chevaux, les paris et le jeu dont j'avais beaucoup entendu parler : mais ce n'était pas la saison. Il n'y avait pas une âme. J'y passai deux jours à réfléchir sur ce que je voulais faire.

J'écrivis bien tendrement à mon père pour l'assurer que je ne tarderais pas à retourner auprès de lui; je comptai mon argent que je trouvai réduit à 16 guinées, puis, après avoir payé mon hôte, je m'esquivai à pied, allant toujours droit devant moi, avec la résolution de me rabattre sur Northampton, près d'où il y avait un M. Bridges que j'avais connu à Oxford. Je fis le premier jour 28 milles par une pluie à verse. La nuit me surprit dans les bruyères très désertes et très tristes du comté de Norfolk : et je recommençai à craindre que les voleurs ne vinssent mettre un terme à toutes mes entreprises et à tous mes pèlerinages en me dépouillant de toutes mes ressources. J'arrivai pourtant heureusement à un petit village nommé Stokes. On me reçut indignement à l'auberge parce qu'on me vit arriver à pied et qu'il n'y a en Angleterre que les mendians et la plus mauvaise espèce de voleurs nommés « Footpads » qui cheminent de cette manière. On me donna un mauvais lit, dans lequel j'eus beaucoup de peine à obtenir des draps blancs; j'y dormis cependant très bien, et à force de me plaindre et de me donner des airs, je parvins le matin à me faire traiter comme un gentleman et à payer en conséquence. Ce n'était que pour l'honneur, car je repartis à pied après avoir déjeuné et j'allai à 14 milles de là dîner à Lynn, petite ville commerçante, où je m'arrêtai de nouveau, parce que ma manière de voyager commençait à me déplaire. J'avais eu toute la matinée un soleil brûlant sur la tête, et quand j'arrivai j'étais épuisé de fatigue et de chaleur. Je commençai par avaler une grande jatte de négus, qui se trouva prête à l'auberge : ensuite je voulus prendre quelques arrangemens pour continuer

ma route. Mais je me trouvai tout d'un coup complètement ivre, au point de sentir que je ne savais plus ce que je faisais et que je ne pouvais en rien répondre de moi-même. J'eus pourtant assez de raison pour être fort effrayé de cet état dans une ville inconnue, tout seul et avec si peu d'argent dans ma poche. Ce m'était une sensation très singulière que d'être ainsi à la merci du premier venu et privé de tout moyen de répondre, de me défendre et de me diriger. Je fermai ma porte à clef, et m'étant ainsi mis à l'abri des autres, je me couchai à terre pour attendre que les idées me revinssent. Je passai ainsi cinq ou six heures, et la bizarrerie de la situation, jointe à l'effet du vin, me donna des impressions si vives et si étranges que je me les suis toujours rappelées. Je me voyais à 300 lieues de chez moi, sans biens ni appui quelconque, ignorant si mon père ne m'avait pas désavoué et ne me repousserait pas pour jamais, n'ayant pas de quoi vivre quinze jours et m'étant mis dans cette position sans aucune nécessité et sans aucun but. Mes réflexions dans cet état d'ivresse étaient beaucoup plus sérieuses et plus raisonnables que celles que j'avais faites, quand je jouissais de toute ma raison, parce qu'alors j'avais formé des projets et que je me sentais des forces, au lieu que le vin m'avait ôté toute force, et que ma tête était trop troublée pour que je pusse m'occuper d'aucun projet. Peu à peu mes idées revinrent, et je me trouvai assez rétabli dans l'usage de mes facultés pour prendre des informations sur les moyens de continuer ma route plus commodément. Elles ne furent pas satisfaisantes. Je ne possédais pas assez d'argent pour acheter un vieux cheval dont on me demandait douze louis. Je repris une chaise de poste, adoptant ainsi la méthode la plus chère de voyager précisément parce que je n'avais presque rien, et je fus coucher dans un petit bourg appelé Wisbeach. Je rencontrai en chemin un bel équipage qui avait versé. Il y avait un monsieur et une dame. Je leur offris de les conduire dans ma voiture. Ils acceptèrent. Je me réjouis de ce que cette rencontre me faisait passer une soirée moins solitaire. Mais à ma grande surprise, en mettant pied à terre, le monsieur et la dame me firent une révérence et s'en allèrent sans dire mot. J'appris le lendemain qu'il y avait une mauvaise troupe de comédiens ambulans qui jouaient dans une grange : et me trouvant aussi bien là qu'ailleurs, je me décidai à y rester pour aller au spectacle. Je ne sais plus quelle pièce on représentait.

Enfin, le jour suivant, je pris encore une chaise de poste et j'allai jusqu'à Thrapston, l'endroit le plus voisin de la cure de Wadenho où je comptais trouver M. Bridges. Je pris un cheval à l'auberge et je me rendis tout de suite à Wadenho.

M. Bridges était effectivement curé de ce village, mais il venait d'en partir et ne devait être de retour que dans trois semaines. Cette nouvelle dérangeait tous mes plans. Plus de moyens d'avoir l'argent nécessaire pour aller en Écosse, aucune connaissance dans les environs, à peine de quoi retourner à Londres et y vivre quinze jours, ce qui n'était pas même assez pour y attendre la réponse de mon père. Il ne fallait pas délibérer longtemps, car chaque dînée et chaque couchée me mettaient dans une situation plus embarrassante. Je pris mon parti. Je vis, en calculant bien strictement, que je pouvais arriver jusqu'à Édimbourg en allant à cheval ou en cabriolet, seul, et une fois là, je comptais sur mes amis. Bel effet de la jeunesse, car certes s'il me fallait aujourd'hui faire cent lieues pour me mettre à la merci de gens qui ne me devaient rien, et sans une nécessité qui excusât cette démarche, s'il fallait m'exposer à m'entendre demander ce que je venais faire et refuser ce dont j'aurais besoin ou envie, rien sur la terre ne pourrait m'y résoudre. Mais, dans ma vingtième année, rien ne me paraissait plus simple que de dire à mes amis de collège : « Je fais trois cents lieues pour souper avec vous ; j'arrive sans le sou, invitez-moi, caressez-moi, buvons ensemble, remerciez-moi et prêtez-moi de l'argent pour m'en retourner. » J'étais convaincu que ce langage devait les charmer. Je fis donc venir mon hôte, et je lui dis que je voulais profiter de l'absence de mon ami Bridges pour aller à quelques milles de là passer quelques jours, et qu'il eût à me procurer un cabriolet. Il m'amena un homme qui en avait un, avec un très bon cheval. Malheureusement, le cabriolet était à Stamford, petite ville à dix milles de là. Il ne fit aucune difficulté pour me le louer. Il me donna son cheval et son fils pour me conduire, pour retirer le cabriolet des mains du sellier qui avait dû le raccommoder, et nous convînmes que je partirais de Stamford pour aller plus loin. Je me réjouis fort de ce que mon affaire s'était conclue si facilement, et le lendemain je montai sur le cheval. Le fils de l'homme à qui il appartenait monta sur une mauvaise petite rosse que l'hôte de l'auberge lui prêta, et nous arrivâmes très heureusement à Stamford. Mais là m'attendait une grande mésaventure.

Le cabriolet ne se trouva pas raccommodé. J'en cherchai un autre inutilement. Je voulus engager mon jeune conducteur à me laisser partir à cheval. Il s'y refusa. Peut-être aurait-il cédé ; mais au premier mot, je me mis dans une colère furieuse et je l'accablai d'injures. Il se moqua de moi. Je voulus le prendre par la douceur. Il me dit que je l'avais trop mal traité, remonta sur sa bête et me planta là. Mes embarras augmentaient ainsi à chaque minute. Je couchai à Stamford dans un vrai désespoir.

Le lendemain je me déterminai à retourner à Thrapston dans l'espérance d'engager mon hôte à me trouver un autre véhicule. Quand je lui en reparlai, je l'y trouvai très peu disposé. Une circonstance assez bizarre et que je n'aurais jamais devinée lui avait donné très mauvaise opinion de moi. Depuis mon ivresse de Lynn, j'avais une sorte de répugnance pour le vin et de crainte de l'état où j'avais été pendant quelques heures. En conséquence, pendant tout le temps que j'avais passé à l'auberge de Thrapston, je n'avais bu que de l'eau. Cette abstinence peu usitée en Angleterre avait paru à mon hôte un vrai scandale. Ce ne fut pas lui qui m'apprit la mauvaise impression qu'il en avait reçue contre moi, ce fut l'homme qui m'avait précédemment loué un cabriolet, et que je fis venir pour tâcher de renouer avec lui cette négociation. Comme je me plaignis à lui de la conduite de son fils, il me répondit: « Ah! monsieur, on dit de vous des choses si singulières! » Cela m'étonna fort et comme je le pressais : « Vous n'avez pas bu une goutte de vin depuis que vous êtes ici, » répliqua-t-il. Je tombai de mon haut, je fis venir une bouteille de vin tout de suite, mais l'impression était faite, et il me fut impossible de rien obtenir. Pour le coup, il fallut me décider. Je louai de nouveau pour le lendemain un cheval sous prétexte d'aller à Wadenho voir si M. Bridges n'était pas arrivé. Le malheur voulut que, de deux chevaux qu'avait mon hôte, le plus mauvais était seul au logis. Je n'eus donc pour monture qu'un tout petit cheval blanc, horriblement laid et très vieux. Je partis le lendemain de bonne heure, et j'écrivis de 10 à 12 milles de là à mon hôte que j'avais rencontré un de mes amis qui allait voir les courses de chevaux à Nottingham et qui m'avait engagé à l'accompagner. Je ne savais pas les risques que je courais. La loi en Angleterre considère comme vol l'usage d'un cheval loué, pour une autre destination que celle qui a été

alléguée. Il ne tenait donc qu'au propriétaire du cheval de me faire poursuivre ou de mettre mon signalement dans les journaux. J'aurais infailliblement été arrêté, traduit en justice, et peut-être condamné à la déportation dans les Iles; ou tout au moins, j'aurais subi un procès pour vol, ce qui, même en supposant que j'eusse été absous, n'en aurait pas moins été fort désagréable et, vu mon escapade, aurait produit partout où l'on en était instruit un effet affreux. Enfin cela n'arriva pas. Le maître du cheval fut d'abord un peu étonné. Mais il alla alors à Wadenho où par bonheur il trouva M. Bridges qui arrivait, et qui, sur un mot que je lui avais adressé, répondit de mon retour.

Quant à moi, ne me doutant de rien, je fis le premier jour une vingtaine de milles, et je couchai à Kettering, petit village du Leicestershire, autant qu'il m'en souvient. Ce fut alors que commença vraiment et pour la première fois le bonheur d'indépendance et de solitude que je m'étais promis si souvent. Jusqu'alors, je n'avais fait qu'errer sans plan fixe, et mécontent d'un vagabondage que je trouvais avec raison ridicule et sans but. Maintenant j'avais un but, bien peu important, si l'on veut, car il ne s'agissait que d'aller faire à des amis de collège une visite de quinze jours. Mais enfin, c'était une direction fixe, et je respirais de savoir quelle était ma volonté. J'ai oublié les différentes stations que je fis en route, sur mon mauvais petit cheval blanc; mais ce dont je me souviens, c'est que toute la route fut délicieuse. Le pays que je traversai était un jardin. Je passai par Leicester, par Derby, par Buxton, par Shortley, par Kendall, par Carlisle. De là j'entrai en Écosse et je parvins à Édimbourg. J'ai eu trop de plaisir dans ce voyage, pour ne pas chercher à m'en retracer les moindres circonstances. Je faisais de trente à cinquante milles par jour. Les deux premières journées j'avais un peu de timidité dans les auberges. Ma monture était si chétive que je trouvais que je n'avais pas l'air plus riche, ni plus *gentlemanlike* que lorsque je voyageais à pied, et je me souvenais de la mauvaise réception que j'avais éprouvée en cheminant de la sorte. Mais je découvris bientôt qu'il y avait pour l'opinion une immense différence entre un voyageur à pied et un voyageur à cheval. Les maisons de commerce en Angleterre ont des commis qui parcourent ainsi tout le royaume pour visiter leurs correspondans. Ces commis vivent très bien et font beaucoup de dépense dans les auberges, en sorte qu'ils y sont

reçus avec empressement. Le prix de la dînée et de la couchée est fixé, parce que les aubergistes s'en dédommagent sur le vin. J'étais partout considéré comme un de ces commis, et en conséquence reçu à merveille. Il y en avait toujours sept ou huit avec lesquels je causais, et qui, lorsqu'ils découvraient que j'étais d'une classe plus relevée que la leur, ne m'en traitaient que mieux. L'Angleterre est le pays où, d'un côté les droits de chacun sont le mieux garantis, et, où de l'autre les différences de rang sont le plus respectées : je voyageais presque pour rien. Toute ma dépense et celle de mon cheval ne se montaient pas à une demi-guinée par jour. La beauté du pays, celle de la saison, celle des routes, la propreté des auberges, l'air de bonheur, de raison et de régularité des habitans, sont, pour tout voyageur qui observe, une source de jouissances perpétuelles. Je savais la langue de manière à être toujours pris pour un Anglais, ou plutôt pour un Écossais, car j'avais conservé l'accent écossais de ma première éducation en Écosse. J'arrivai enfin à Édimbourg le 12 août, à six heures du soir, avec environ neuf à dix shillings en poche. Je m'empressai de chercher mon ami Wilde, et, deux heures après mon arrivée, j'étais au milieu de toutes celles de mes connaissances qui se trouvaient encore en ville, la saison ayant éloigné les plus riches, qui étaient dans leurs terres. Il en restait cependant encore assez pour que notre réunion fût nombreuse, et tous me reçurent avec de véritables transports de joie. Ils me savaient gré de la singularité de mon expédition, chose qui a toujours de l'attrait pour les Anglais. Notre vie à tous pendant les quinze jours que je passai à Édimbourg fut un festin continuel. Mes amis me régalèrent à qui mieux mieux, et toutes nos soirées et nos nuits se passaient ensemble. Le pauvre Wilde surtout avait à me fêter un plaisir qu'il me témoignait de la manière la plus naïve et la plus touchante. Qui m'eût dit que sept ans après il serait enchaîné sur un grabat (1)! Enfin, il fallut penser au retour. Ce fut à Wilde que je m'adressai. Il me trouva avec quelque peine, mais de la meilleure grâce du monde, 10 guinées. Je remontai sur ma bête, et je repartis. J'avais été

(1) « De tous les amis que j'ai eus, les neuf dixièmes au moins ou sont morts, ou sont devenus fous ou ont tourné détestablement. On croirait que je les ai choisis à plaisir, pour pouvoir, en faisant beaucoup de sottises, conserver l'avantage d'être encore le plus sage de la compagnie. » Lettre à Rosalie de Constant (*Lettres de B. C. à sa famille*, publiées par Jean H. Menos. Paris, Savine, 1888).

voir à Niddin, ces Wauchope qui m'avaient si bien accueilli, quand j'étudiais, et j'avais appris que la sœur aînée était dans une petite ville, un bain, si je ne me trompe, appelé Moffat. Quoique je n'eusse pas trop de quoi prendre un détour, je voulus pourtant l'aller voir, je ne sais pourquoi, car c'était une personne fort peu agréable, de trente à trente-cinq ans, laide, rouge, aigre et capricieuse au dernier point. Mais j'étais en si bonne disposition, et si content de la réception qu'on m'avait faite, que je ne voulais pas manquer une occasion de voir encore quelques-uns de ces bons Écossais que j'allais quitter pour un temps illimité. En effet je ne les ai pas revus depuis. Je trouvai M[lle] Wauchope, établie solitairement comme il convenait à son caractère. Elle fut sensible à ma visite et me proposa de retourner à Londres par les comtés de Cumberland et de Westmoreland. Un pauvre homme qu'elle protégeait se joignit à nous, et nous fîmes une course assez agréable. J'y gagnai de voir cette partie de l'Angleterre, que je n'aurais pas vue sans cela. Car j'ai une telle paresse et une si grande absence de curiosité que je n'ai jamais de moi-même été voir ni un monument, ni une contrée, ni un homme célèbre. Je reste où le sort me jette jusqu'à ce que je fasse un bond qui me place de nouveau dans une tout autre sphère. Mais ce n'est ni le goût de l'amusement, ni l'ennui, aucun des motifs qui, d'ordinaire, décident les hommes dans l'habitude de la vie qui me font agir. Il faut qu'une passion me saisisse pour qu'une idée dominante s'empare de moi et devienne une passion. C'est ce qui me donne l'air assez raisonnable, aux yeux des autres qui me voient, dans les intervalles des passions qui me saisissent, me contenter de la vie la moins attrayante, et ne chercher aucune distraction.

Le Westmoreland et le Cumberland dans sa belle partie, car il y en a une qui est horrible, ressemblent en petit à la Suisse. Ce sont d'assez hautes montagnes dont la cime est enveloppée de brouillards au lieu d'être couverte de neige, des lacs semés d'îles verdoyantes, de beaux arbres, de jolis bourgs, deux ou trois petites villes propres et soignées. Ajoutez à cela cette liberté complète d'aller et de venir sans qu'âme qui vive s'occupe de vous, et sans que rien rappelle cette police dont les coupables sont le prétexte, et les innocens le but. Tout cela rend toutes les courses en Angleterre une véritable jouissance. Je vis à Keswick, dans une espèce de musée, une copie de la sentence

de Charles Ier avec les signatures exactement imitées de tous ses juges, et je regardai avec curiosité celle de Cromwell, qui, jusqu'au commencement de ce siècle, a pu passer pour un audacieux et habile usurpateur, mais qui ne mérite pas de nos jours l'honneur d'être nommé.

Après m'avoir accompagné, je crois jusqu'à Carlisle, Mlle Wauchope me quitta, en me donnant pour dernier conseil de ne plus faire de folies pareilles à l'escapade qui lui avait valu le plaisir de me revoir. De là je continuai ma route ayant précisément de quoi arriver chez M. Bridges, où j'espérais trouver de nouvelles ressources, et toujours plus satisfait de mon genre de vie, dans lequel, je m'en souviens, je ne regrettais qu'une chose, c'était qu'il pût arriver un moment où la vieillesse m'empêcherait de voyager ainsi tout seul à cheval. Mais je me consolais en me promettant de continuer cette manière de vivre le plus longtemps que je pourrais. J'arrivai enfin à Wadenho où je trouvai tout préparé pour ma réception. M. Bridges était absent, mais revint le lendemain. C'était un excellent homme, d'une dévotion presque fanatique, mais tout cœur pour moi qu'il s'était persuadé, sans que je le lui dise, être venu tout exprès de Paris pour le voir. Il me retint chez lui plusieurs jours, me mena dans le voisinage, et remit mes affaires à flot. Parmi les gens auxquels il me présenta, je ne me souviens que d'une lady Charlotte Wentworth, d'environ soixant-dix ans, que je contemplai avec une vénération toute particulière, parce qu'elle était sœur du marquis de Rockingham, et que ma politique écossaise m'avait inspiré un grand enthousiasme pour l'administration des Whigs dont il avait été le chef.

Pour répondre à toutes les amitiés de M. Bridges, je me pliai volontiers à ses habitudes religieuses, quoiqu'elles fussent assez différentes des miennes. Il rassemblait tous les soirs quelques jeunes gens dont il soignait l'éducation, deux ou trois servantes qu'il avait chez lui, des paysans, valets d'écurie et autres, leur lisait quelques morceaux de la Bible, puis nous faisait tous mettre à genoux et prononçait de ferventes et longues prières. Souvent il se roulait littéralement par terre, frappait le plancher de son front et se frappait la poitrine à coups redoublés. La moindre distraction pendant ces exercices, qui duraient souvent plus d'une heure, le jetait dans un véritable désespoir. Je me serais volontiers pourtant résigné à rester indéfiniment chez

M. Bridges, tant je commençais à avoir peur de me présenter devant mon père; mais comme il n'y avait plus moyen de prolonger, je fixai le jour de mon départ. J'avais rendu au propriétaire le fidèle petit cheval blanc qui m'avait porté durant tout mon voyage : une passion pour cette manière d'aller me fit imaginer d'en acheter un sans songer à la difficulté que j'aurais à le sortir d'Angleterre. M. Bridges me servit de caution, et je me retrouvai sur la route de Londres, beaucoup mieux monté et fort content de mon projet de retourner de la sorte jusque chez mon père. J'y arrivai, je ne sais plus quel jour de septembre, et toutes mes belles espérances se dissipèrent. J'avais pu très bien expliquer à M. Bridges pourquoi je me trouvais sans argent chez lui. Mais je ne l'avais pas mis dans la confidence que je serais tout aussi embarrassé à Londres. Il croyait au contraire qu'une fois rendu là, les banquiers auxquels mon père avait dû m'adresser me fourniraient les fonds dont j'aurais besoin. Il ne m'avait donc prêté en argent comptant que ce qu'il me fallait pour y arriver. Le plus raisonnable eût été de vendre mon cheval, de me mettre dans une diligence et de retourner ainsi le plus obscurément et le moins chèrement que j'aurais pu au lieu où il fallait enfin que je me rendisse. Mais je tenais au mode de voyager que j'avais adopté, et je m'occupai à trouver d'autres ressources. Kentish me revint à l'esprit; j'allai le voir, il me promit de me tirer d'embarras, et sur cette promesse, je ne m'occupai plus que de profiter du peu de temps pendant lequel je jouissais encore d'une indépendance que je devais reperdre si tôt. Je dépensai de diverses manières le peu qui me restait, et je me vis enfin sans le sol. Des lettres de mon père, qui me parvinrent en même temps, réveillèrent en moi des remords que les désagrémens de la situation ne laissaient pas que d'accroître. Il s'exprimait avec un profond désespoir sur toute ma conduite, sur la prolongation de mon absence, et me déclarait que, pour me forcer à le rejoindre, il avait défendu à ses banquiers de subvenir à aucune de mes dépenses. Je parlai enfin à Kentish qui, changeant de langage, me dit que j'aurais dû ne pas me mettre dans cette position au lieu de me plaindre d'y être. Je me souviens encore de l'impression que cette réponse produisit sur moi. Pour la première fois je me voyais à la merci d'un autre qui me le faisait sentir. Ce n'est pas que Kentish voulût précisément m'abandonner, mais il ne me

cachait, en m'offrant encore ses secours, ni sa désapprobation de ma conduite, ni la pitié qui le décidait à me secourir, et son assistance était revêtue des formes les plus blessantes. Pour se dispenser de me prêter un sol, il me proposa de venir dîner chez lui tous les jours et pour me faire sentir qu'il ne me regardait pas comme un ami qu'on invite, mais comme un pauvre qu'on nourrit, il affecta de n'avoir à dîner, pendant cinq ou six jours, que ce qu'il fallait pour sa femme et pour lui, en répétant que son ménage n'était arrangé que pour deux personnes. Je supportai cette insolence, parce que j'avais écrit aux banquiers, malgré la défense de mon père, et que j'espérais me retrouver en état de faire sentir à mon prétendu bienfaiteur ce que ses procédés m'inspiraient. Mais ces malheureux banquiers étant, ou se disant à la campagne, me firent attendre leur réponse toute une semaine. Cette réponse vint enfin et fut un refus formel. Il fallut donc m'expliquer une dernière fois avec Kentish, et il me prescrivit de vendre mon cheval et d'aller, avec ce que j'en retirerais, comme je pourrais, où je voudrais. Le seul service qu'il m'offrit fut de me mener chez un marchand de chevaux qui me l'achèterait tout de suite. Je n'avais pas d'autre parti à prendre; et après une scène attendrie où je me serais brouillé tout à fait avec lui s'il ne s'était pas montré aussi insensible à mes reproches qu'il l'avait été à mes prières, nous allâmes ensemble chez l'homme dont il m'avait parlé. Il m'offrit quatre louis de ce cheval qui m'en avait coûté quinze. J'étais dans une telle fureur qu'au premier mot je traitai indignement cet homme qui au fond ne faisait que son métier, et je faillis être assommé par lui et ses gens. L'affaire ayant manqué de la sorte, Kentish, qui commençait à avoir autant d'envie d'en finir que moi, m'offrit de me prêter dix guinées à condition que je lui donnerais une lettre de change pour cette somme, et que de plus je lui laisserais ce cheval qu'il promit de vendre comme il le pourrait à mon profit. Je n'étais le maître de rien refuser.

J'acceptai donc, et je partis, me promettant bien de ne plus faire d'équipée semblable. Par un reste de goût pour les expéditions chevaleresques, je voulus aller à franc étrier jusqu'à Douvres. C'est une manière de voyager qui n'est pas d'usage en Angleterre, où l'on va aussi vite et à meilleur marché en chaise de poste. Mais je croyais indigne de moi de n'avoir pas un cheval entre les jambes. Le pauvre chien qui m'avait fidèlement

accompagné dans toutes mes courses fut la victime de cette dernière folie. Quand je dis dernière, je parle de celles que je fis en Angleterre d'où je partis le lendemain. Il succomba à la fatigue à quelques milles de Douvres. Je le confiai presque mourant à un postillon avec un billet pour Kentish, dans lequel je lui disais que, comme il traitait ses amis comme des chiens, je me flattais qu'il traiterait ce chien comme un ami. J'ai appris plusieurs années après que le postillon s'était acquitté de ma commission et que Kentish montrait le chien à un de mes cousins qui voyageait en Angleterre, en lui disant que c'était un gage de l'amitié intime et tendre qui le réunissait pour toujours à moi. En 1794, ce Kentish s'est avisé de m'écrire sur le même ton, en me rappelant les délicieuses journées que nous avions passées ensemble en 1787. Je lui ai répondu assez sèchement, et je n'en ai plus entendu parler.

Au moment où je mettais pied à terre à Douvres, un paquebot allait partir pour Calais. J'y fus reçu et le 1er octobre, je me retrouvai en France. C'est la dernière fois jusqu'à présent que j'ai vu cette Angleterre, asile de tout ce qui est noble, séjour de bonheur, de sagesse et de liberté, mais où il ne faut pas compter sans réserve sur les promesses de ses amis de collège. Du reste, je suis un ingrat. J'en ai trouvé vingt bons pour un seul mauvais. A Calais nouvel embarras. Je calculai que je n'avais aucun moyen d'arriver à Bois-le-Duc, où était mon père, avec le reste de mes dix guinées. Je sondai M. Dessin, mais il était trop accoutumé à des propositions pareilles de la part de tous les aventuriers allant en Angleterre ou en revenant pour être très disposé à m'entendre. Je m'adressai enfin à un domestique de l'auberge qui, sur une montre qui valait dix louis, m'en prêta trois, ce qui n'assurait pas encore mon arrivée. Puis je me remis à cheval pour aller nuit et jour jusqu'à l'endroit où je n'avais à attendre que du mécontentement et des reproches. En passant à Bruges, je tombai entre les mains d'un vieux maître de poste qui, sur ma mine, avisa avec assez de pénétration qu'il pourrait me prendre pour dupe. Il commença par me dire qu'il n'avait pas de chevaux et qu'il n'en aurait pas de plusieurs jours, mais il offrit de m'en procurer à un prix excessif. Le marché fait, il me dit que le maître des chevaux n'avait pas de voiture. C'était un nouveau marché à faire ou l'ancien à payer. Je pris le premier parti. Mais quand je croyais tout

arrangé, il ne se trouva pas de postillon pour me conduire et je n'en obtins un qu'à des conditions tout aussi exorbitantes. J'étais tellement dévoré au fond du cœur de pensées tristes, et sur le désespoir dans lequel je me figurais mon père, dont les dernières lettres avaient été déchirantes, et sur la réception que j'allais éprouver, et sur la dépendance qui m'attendait et dont j'avais perdu l'habitude, que je n'avais la force de me fâcher ni de disputer sur rien. Je me soumis donc à toutes les friponneries du coquin de maître de poste, et enfin je me remis en route, mais je n'étais pas destiné à aller vite. Il était environ dix heures quand je partis de Bruges abîmé de fatigue. Je m'endormis presque tout de suite. Après un assez long somme, je me réveillai, ma chaise était arrêtée, et mon postillon avait disparu. Après m'être frotté les yeux, avoir appelé, crié, juré, j'entendis à quelques pas de moi un violon. C'était dans un cabaret où des paysans dansaient et mon postillon avec eux de toutes ses forces.

A la poste avant Anvers, je me trouvais, grâce à mon fripon de Bruges, hors d'état de payer les chevaux qui m'avaient conduit, et pour cette fois, je ne connaissais personne. Il n'y avait personne non plus qui parlait français, et mon assez mauvais allemand était presque inintelligible. Je tirai une lettre de ma poche, et je tâchai de faire comprendre par signes au maître de poste que c'était une lettre de crédit sur Anvers. Comme heureusement personne ne pouvait la lire, on me crut, et j'obtins qu'on me conduirait jusque-là, en promettant, toujours par signes, de payer tout ce que je me trouvais devoir. A Anvers, il fallut encore que mon postillon me prêtât de l'argent pour payer un bac, et je me fis conduire à l'auberge. J'y avais logé plusieurs fois avec mon père. L'aubergiste me reconnut, paya ma dette et me prêta de quoi continuer ma route. Mais il m'avait pris une telle peur de manquer d'argent que, pendant que l'on mettait les chevaux, je courus chez un négociant que j'avais vu à Bruxelles, et que je me fis donner encore quelques louis, quoique, selon toutes les probabilités, ils dussent m'être fort inutiles. Enfin le lendemain, j'arrivai à Bois-le-Duc. J'étais dans la plus horrible angoisse, et je restai quelque temps sans avoir la force de me faire conduire au logement que mon père habitait. Il fallut pourtant prendre mon courage à deux mains et m'y rendre. Pendant que je suivais le guide qu'on m'avait donné,

je frémissais et des justes reproches qui pourraient m'être adressés, et plus encore de la douleur et peut-être de l'état de maladie causé par cette douleur dans lequel je pourrais trouver mon père. Ses dernières lettres m'avaient déchiré le cœur. Il m'avait mandé qu'il était malade du chagrin que je lui faisais, et que si je prolongeais mon absence, j'aurais sa mort à me reprocher. J'entrai dans sa chambre. Il jouait au whist avec trois officiers de son régiment. « Ah! vous voilà? me dit-il. Comment êtes-vous venu? » Je lui dis que j'avais voyagé moitié à cheval, moitié en voiture, et jour et nuit. Il continua sa partie. Je m'attendais à voir éclater sa colère quand nous serions seuls. Tout le monde nous quitta. « Vous devez être fatigué, me dit-il, allez vous coucher. » Il m'accompagna dans ma chambre. Comme je marchais devant lui, il vit que mon habit était déchiré. « Voilà toujours, dit-il, ce que j'avais craint de cette course. » Il m'embrassa, me dit le bonsoir et je me couchai. Je restai tout abasourdi de cette réception qui n'était ni ce que j'avais craint, ni ce que j'avais espéré. Au milieu de ma crainte d'être traité avec une sévérité que je sentais méritée, j'aurais eu un vrai besoin, au risque de quelques reproches, d'une explication franche avec mon père. Mon affection s'était augmentée de la peine que je lui avais faite. J'aurais eu besoin de lui demander pardon, de causer avec lui de ma vie future. J'avais soif de regagner sa confiance et d'en avoir en lui. J'espérais, avec un mélange de crainte, que nous nous parlerions le lendemain plus à cœur ouvert.

Mais le lendemain n'apporta aucun changement à sa manière, et quelques tentatives que je fis pour amener une conversation à ce sujet, quelques assurances de regret que je hasardai avec embarras, n'avaient obtenu aucune réponse ; il ne fut, pendant les trois jours que je passai à Bois-le-Duc, question de rien entre nous. Je sens que j'aurais dû rompre la glace. Ce silence, qui m'affligeait de la part de mon père, le blessait probablement de la mienne.

Il l'attribuait à une insouciance très blâmable après une aussi inexcusable conduite : et ce que je prenais pour de l'indifférence était peut-être un ressentiment caché. Mais dans cette occasion comme dans mille autres de ma vie, j'étais arrêté par une timidité que je n'ai jamais pu vaincre, et mes paroles expiraient sur mes lèvres, dès que je ne me voyais pas encouragé à continuer. Mon

père arrangea donc mon départ avec un jeune Bernois, officier dans son régiment (1).

Il ne me parla que de ce qui se rapportait à mon voyage, et je montai en voiture sans une parole un peu claire sur l'équipée que je venais de faire ou le repentir que j'en eus et sans que mon père m'eût dit un mot qui montrât qu'il en eût été triste ou mécontent. Le Bernois avec qui je faisais route était d'une des familles aristocratiques de Berne. Mon père avait ce gouvernement en horreur et m'avait élevé dans ces principes. Ni lui ni moi ne savions alors que presque tous les vieux gouvernemens sont doux parce qu'ils sont vieux et tous les nouveaux gouvernemens durs, parce qu'ils sont nouveaux. J'excepte pourtant le despotisme absolu comme celui de Turquie ou de Russie parce que tout dépend d'un homme seul, qui devient fou de pouvoir, et alors les inconvéniens de la nouveauté qui ne sont pas dans l'institution, sont dans l'homme. Mon père passait sa vie à déclamer contre l'aristocratie bernoise, et je répétais ses déclamations. Nous ne réfléchissions pas que nos déclamations mêmes, par cela seul qu'elles étaient sans inconvéniens pour nous, se démontraient fausses; elles ne le furent pourtant pas toujours sans inconvénient. A force d'accuser d'injustice et de tyrannie les oligarques qui n'étaient coupables que de monopole et d'insolence, mon père les rendit injustes pour lui, et il lui en coûta enfin sa place, la fortune et le repos des vingt-cinq dernières années de sa vie (2). Rempli de toute sa haine contre le gouvernement de Berne, je me trouvai à peine dans une chaise de poste avec un Bernois que je commençai à répéter tous les argumens connus contre la politique, contre les droits enlevés au peuple, contre l'autorité héréditaire, etc., ne manquant pas de promettre à mon compagnon de voyage que, si jamais l'occasion s'offrait, je délivrerais le pays de Vaud de l'oppression où le tenaient ses compatriotes. L'occasion s'est offerte, onze ans après. Mais j'avais devant les yeux l'expérience de la France où j'avais été

(1) En marge du manuscrit se trouve ici la mention « argent renvoyé et perdu. » Il s'agit sans doute des sommes que lui avaient avancées ses amis en Angleterre.

(2) M. Juste de Constant eut un long procès à soutenir contre les autorités militaires des Pays-Bas, procès dans lequel Leurs Excellences de Berne soutenaient ses ennemis. Il commença par le perdre, mais le jugement fut annulé en 1796 et on le rétablit dans ses grades. Benjamin durant ce temps ne cessa de faire des efforts pour la défense de son père.

témoin de ce qu'est une révolution, et acteur assez impuissant, dans le sens d'une liberté fondée sur la justice, et je me suis bien gardé de révolutionner la Suisse. Ce qui me frappe, quand je me retrace ma conversation avec ce Bernois, c'est le peu d'importance qu'on attachait alors à l'énonciation de toutes les opinions, et la tolérance qui distinguait cette époque.

Si l'on tenait aujourd'hui le quart d'un propos semblable, on ne serait pas une heure en sûreté. Nous arrivâmes à Berne où je laissai mon compagnon de voyage, et pris la diligence jusqu'à Neuchâtel; je me rendis le soir même chez M[me] de Charrière. J'y fus reçu par elle avec des transports de joie, et nous recommençâmes nos conversations de Paris. J'y passai deux jours, et j'eus la fantaisie de retourner à pied à Lausanne M[me] de Charrière trouva l'idée charmante, parce que cela cadrait, disait-elle, avec toute mon expédition d'Angleterre. C'eût été, raisonnablement parlant, une raison de ne pas faire ce qui pouvait la rappeler, et d'éviter ce qui me faisait ressembler à l'enfant prodigue. Enfin, me voilà dans la maison de mon père et sans autre perspective que d'y vivre paisiblement. Sa maîtresse, que je ne connaissais pas alors pour telle, tâcha de m'y arranger le mieux du monde (1). Ma famille fut très bien pour moi. Mais j'y étais à peine depuis quinze jours que mon père me manda qu'il avait obtenu du duc de Brunswick, qui était alors à la tête de l'armée prussienne en Hollande, une place à sa Cour, et que je devais faire mes préparatifs pour aller à Brunswick dans le courant de décembre. J'envisageai ce voyage comme un moyen de vivre plus indépendant que je ne l'aurais pu en Suisse, et je ne fis aucune objection. Mais je ne voulais pas partir sans passer quelques jours chez M[me] de Charrière, et je montai à cheval pour lui faire une visite. Outre le chien que j'avais été obligé d'abandonner sur la route de Londres à Douvres, j'avais ramené une petite chienne à laquelle j'étais fort attaché : je la pris avec moi. Dans un bois qui est près d'Yverdon, entre Lausanne et Neuchâtel, je me trompai de chemin, et j'arrivai dans un village à la porte d'un vieux château. Deux hommes en sortaient précisément avec des chiens de chasse. Ces chiens se jetèrent sur ma petite bête, non pour lui faire du mal, mais au contraire par

(1) Marianne Marin, ménagère de M. Juste de Constant, que celui-ci épousa par la suite lorsqu'il alla s'établir à Brévans près Dôle.

galanterie. Je n'appréciai pas bien leur motif, et je les chassai à grands coups de fouet. L'un des deux hommes m'apostropha assez grossièrement. Je lui répondis de même, et lui demandai son nom. Il me dit, en continuant les injures, qu'il s'appelait le chevalier Duplessis d'Épendes, et après nous être querellés encore quelques minutes, nous convînmes que je me rendrais chez lui le lendemain pour nous battre. Je retournai à Lausanne, et je racontai mon aventure à un de mes cousins en le priant de m'accompagner. Il me le promit, mais en me faisant la réflexion qu'en allant moi-même chez mon adversaire, je me donnais l'apparence d'être l'agresseur, qu'il était possible que quelque domestique ou garde-chasse eût pris le nom de son maître, et qu'il valait mieux envoyer à Épendes, avec une lettre pour m'assurer de l'identité du personnage, et dans ce cas fixer un autre lieu de rendez-vous. Je suivis ce conseil. Mon messager me rapporta une réponse qui certifiait que j'avais bien eu affaire avec M. Duplessis, capitaine au service de France, et qui d'ailleurs était remplie d'insinuations désobligeantes sur ce que j'avais pris des informations, au lieu de me rendre moi-même au lieu et au jour qui étaient fixés. M. Duplessis indiquait un autre jour sur territoire neuchâtelois.

Nous partîmes, mon cousin et moi, et pendant la route nous fûmes d'une gaieté folle. Ce qui me suggère cette remarque, c'est que tout à coup mon cousin me dit : « Il faut avouer que nous y allons bien gaiement. » Je ne pus m'empêcher de rire de ce qu'il s'en faisait un mérite à lui qui ne devait être que spectateur. Quant à moi, je ne m'en fais pas un non plus. Je ne me donne pas pour plus courageux qu'un autre, mais un des caractères que la nature m'a donnés, c'est un grand mépris pour la vie, et même une envie secrète d'en sortir pour éviter ce qui peut encore m'arriver de fâcheux. Je suis assez susceptible d'être effrayé par une chose inattendue qui agit sur mes nerfs. Mais dès que j'ai un quart d'heure de réflexion, je deviens sur le danger d'une indifférence complète. Nous couchâmes en route et nous étions le lendemain à cinq heures du matin à la place indiquée. Nous y trouvâmes le second de M. Duplessis, un M. Pillichody d'Yverdon, officier comme lui en France, et qui avait toutes les manières et toute l'élégance d'une garnison. Nous déjeunâmes ensemble : les heures se passaient, et M. Duplessis ne paraissait pas. Nous l'atten-

dîmes ainsi inutilement toute la journée (1). M. Pillichody était en fureur et s'épuisait en protestations que jamais il ne reconnaîtrait pour son ami un homme qui manquait à un rendez-vous de cette espèce. « J'ai eu, me disait-il, mille affaires pareilles sur le dos, et j'ai toujours été le premier au lieu indiqué. Si Duplessis n'est pas mort, je le renie, et s'il ose m'appeler encore son ami, il ne mourra que de ma main. » Il s'exprimait ainsi dans son désespoir chevaleresque, lorsque arriva subitement un de mes oncles, père du cousin qui m'avait accompagné. Il venait m'arracher aux périls qui me menaçaient et fut tout étonné de me trouver causant avec le second de mon adversaire sans que cet adversaire se fût présenté. Après avoir ainsi attendu encore, nous prîmes le parti de nous en retourner. M. Pillichody nous devança, et comme nous passions devant la campagne qu'habitait M. Duplessis, nous trouvâmes toute la famille sur le grand chemin, qui venait me faire des excuses (2).

(1) Le duel avec M. Duplessis finit par avoir lieu, car il se trouve mentionné dans le *Journal intime* en ces termes : « Il y a seize ans aujourd'hui (la date manque) que je me suis battu à Colombier et très bien battu, avec M. Duplessis. »
Journal intime de Benjamin Constant et lettres à sa famille et à ses amis, précédés d'une introduction par D. Melegari. Paris, Ollendorff, 1895.

(2) Le *Cahier Rouge* se termine au milieu du récit de ce duel manqué. Il reste dans le manuscrit plusieurs pages vides qui font supposer que ce journal n'a point été continué. Benjamin Constant a d'ailleurs passé en voyage presque toute l'année 1811. Quittant Paris en janvier, ses lettres sont datées successivement de Melun, Lausanne, Lyon, Bâle, Strasbourg, Francfort, Cassel, et enfin depuis la fin d'août du château du Hardenberg, où il fit un séjour assez prolongé avec sa femme dans la famille de celle-ci. Il est possible qu'il ait employé les loisirs de cette villégiature pour rédiger ces notes devant servir à l'histoire de sa vie.
Il y a lieu de supposer que c'est le *Cahier Rouge* dont Benjamin Constant fit présent à son secrétaire peu de jours avant sa mort, ne pouvant autrement rémunérer ses services. Les traces de ce journal qui devait servir à la rédaction de ses Mémoires, et dont font mention Loève Weimars et Sainte-Beuve, se sont perdues ; il est probable qu'il a été racheté par M. Auguste de Constant d'Hermenches.
Le fils de ce dernier, M. Adrien de Constant, qui transcrivit en lettres latines le *Journal intime*, écrit en caractères grecs, et qui y pratiqua les coupures nécessaires à sa publication, fait mention, dans une notice sur Benjamin Constant, d'un autre journal rédigé par lui dans sa jeunesse. Il y serait question des débuts de son intimité avec Mme de Staël, et ce *diarium* comblerait donc l'intervalle entre la fin du *Cahier Rouge* en 1787, et le commencement du *Journal intime*, datant de 1804. Ce manuscrit, si tant est qu'il existe encore, doit se trouver entre les mains des descendans de M. Adrien de Constant.
Voyez pour ces détails l'Introduction du *Journal intime*, par D. Melegari, p. VII, VIII, IX, Ollendorff, Paris, 1895.

HONNEUR MILITAIRE[1]

GUERRE D'ITALIE (1859)

On ne sait bien qu'on aime que lorsqu'on se quitte, qu'on est absent ou qu'on se revoit.
(NAPOLÉON au prince EUGÈNE.)

I

C'était au printemps de 1859. Après une vie heureuse, aurore très pure d'un jour d'orage, de dures épreuves commencèrent.

Nous étions cinq : un père intelligent et ferme, une mère aimable, d'esprit judicieux, de cœur parfait ; trois enfans dont deux fils, bien doués. Jean, notre aîné, sorti de Saint-Cyr en 1857, faisait ses débuts dans un régiment d'Afrique, et Robert, le plus jeune de nous, achevait à Brest sa seconde année d'études maritimes sur le vaisseau-école le *Borda*. Je restais donc seule au foyer avec mes parens.

A cette époque ma famille habitait le Havre, que nous devions bientôt quitter, car mon père, officier supérieur, venait d'être appelé à l'un

(1) Sous ce titre qui semble bien le seul qui leur convienne, nous avons réuni les lettres écrites pendant les campagnes d'Italie, de Cochinchine et la guerre de 1870-1871, par trois vaillans officiers, le père et les deux fils. Nous devons la communication de cette correspondance, jusqu'ici inédite, à la seule personne qui soit restée de cette famille militaire. Elle a voulu que ces lettres fussent enfin publiées, en souvenir des siens dont on ne donne ici que les prénoms, et pour témoigner aussi de l'esprit d'abnégation, d'héroïsme et de foi qui animèrent les soldats d'une armée trop souvent mal jugée, sinon calomniée.

des forts de Paris. Il s'y rendit aussitôt et nous allions le rejoindre lorsque la guerre d'Italie fut déclarée.

Cette résolution de Napoléon III, qui devait avoir de si graves conséquences, nous atteignait déjà en nous dispersant. C'est alors que s'ouvrit la correspondance qui est la trame de ce récit et son principal intérêt.

Mlle Le Brieux à M. Robert Le Brieux, à Brest.

24 avril 1859.

Notre père est arrivé hier soir à huit heures pour nous chercher, mais les bruits de guerre nous avaient donné une telle inquiétude que ce retour fut sans joie. Cependant il nous rassura par sa tranquillité et nous causâmes de bien des choses, de toi surtout.

A minuit, on lui apporta une dépêche. En la lisant, il devint très pâle et nous dit brièvement : « Je vais en Italie, sous les ordres du maréchal Baraguay d'Hilliers qui commande le 1er corps d'armée. Je pars à six heures avec mes hommes. »

C'était la foudre tombant sur notre tête : à six heures, tout de suite!... Nous n'osions pas lui parler, ni pleurer; il ne l'aurait pas permis. Avec une surprenante netteté de vues, il décida ce qui nous concernait, prévoyant tout. Ni ma mère ni moi ne semblions l'entendre, le comprendre, restant debout en face de lui, inertes, les bras tombés : « Résignez-vous, dit-il, comme je me soumets moi-même; vous ne voudriez peut-être pas m'empêcher d'aller à mon devoir? » Non, sans être femmes romaines, cette pensée ne nous vint pas.

L'heure s'avançait; il fallait pourvoir aux préparatifs du départ, mais, à chaque instant, on s'interrompait pour lui demander un conseil, lui dire un mot ou simplement le regarder... A l'aube, nous descendons avec lui sans savoir où il allait et, inconscientes comme des somnambules, nous le suivons à l'église déserte où il entra en nous faisant signe : il avait été convenu avec l'officier porteur de la fatale dépêche qu'une messe serait dite à quatre heures. Ce jour-là, c'était la fête de Pâques!...

L'église était ouverte. M. l'abbé Billard, depuis évêque de Carcassonne, montait à l'autel. A quelques pas, M. G. de Lo.., capitaine adjudant-major, était agenouillé à côté de sa jeune femme, tous deux saisis de douleur, mais pleins de foi. Jamais

nous n'avions autant senti le besoin du secours divin. Après la messe, nous rentrons à la maison pour le dernier adieu. Je ne t'en dis rien... A la gare, une bousculade. Tous à la fois les soldats se précipitaient dans les wagons, gais, criant, chantant, fous. Très graves, les officiers montent ensuite. Sans rien dire, mon père nous serra dans ses bras. Le train s'éloigne, se perd dans le lointain et notre force se perd aussi. Sur le quai désert, nous étions seules, mornes, regardant l'horizon, ce grand vide qui l'avait dérobé. Au revoir, lorsque j'aurai l'adresse de notre père, je te l'enverrai afin que tu lui écrives.

Les jours qui suivirent, nous les avons passés, ma mère et moi, dans une morne tristesse, mais qui n'était pas encore l'angoisse. Nous allions au bord de la mer dont l'immensité s'harmonisait avec nos pensées. Le temps était beau, le ciel sans nuages et dans cet aspect tranquille des choses, je me plaisais à voir de favorables présages. Nous restions là, des journées presque entières, dans un grand silence. Que nous serions-nous dit? Il semblait néanmoins que la paix extérieure pénétrait notre cœur lui-même et, avec une sorte d'espérance, de l'infini de l'espace nous allions à l'infini de Dieu.

Une semaine après le départ de mon père nous quittons le Havre pour attendre dans notre famille et suivre auprès d'amis très sûrs la marche des événemens. Ainsi qu'on le sait, ces événemens se succédèrent avec promptitude et si cette guerre éveilla les préoccupations de quelques-uns, elle était populaire et l'intérêt général fut très vif.

Dès le début, nous apprîmes que mon frère aîné s'embarquait pour l'Italie. Aujourd'hui que le temps a réalisé le malheur qui devait le saisir et nous frapper, il me semble que nous n'avons compris alors qu'une seule chose : son avancement, et nous étions satisfaites de le voir rejoindre son père à qui ma mère écrivit aussitôt : « Tu auras quelqu'un à toi. »

Jean Le Brieux à Mme Le Brieux.

Oran, 4 mai 1859.

Très chère mère,

Mon régiment est désigné pour prendre part à la guerre. Nous en sommes fiers, non seulement en vue de l'avancement, mais par les divers sentimens qui nous animent.

J'en suis heureux tout le premier et je ressens une joie très vive, celle de retrouver mon bien cher père.

Je réfléchis que le devoir est un composé, un ensemble sublime d'abnégation, de sacrifice, c'est donc très noble. A ce devoir, je suis prêt. Soyez certaines que je l'accomplirai tout entier, quel qu'il soit.

Malgré les marches rapides, mon père supportait bien la vie des camps; plein de sollicitude pour celles qui vivaient de sa pensée, il nous écrivait aussi souvent que possible, et je m'empressais de communiquer à mon frère les lettres que nous recevions.

A M. Robert Le Brieux, au « Borda. »

7 mai 1859.

La santé de notre père ne semble pas souffrir et son moral est bon...

Voici ce qu'il écrit : « Nous sommes partis de Cassano pour venir camper à Galiana. Là, mon fils (1) est venu me voir et j'ai été bien heureux de l'embrasser. Il est resté avec moi une partie de la journée. C'est une nature loyale, brave, un cœur chaud, excellent. Nous sommes heureux dans nos enfans, et je sens que mon second fils ne me démentira pas; qu'il soit pour vous deux affectueux et déférant, qu'il se souvienne du beau rang dans lequel il est entré au *Borda* et qu'il n'en descende pas. »

Certes, le futur aspirant de marine devait justifier cette confiance. On en peut juger par cette lettre, écrite presque en même temps que la précédente :

A M. Le Brieux, armée d'Italie, 1er corps d'armée.

Brest, 10 mai 1859.

Mon père,

Permets-moi de t'adresser cette lettre qui te portera tout mon amour pour toi.

Mon ambition, — ma volonté plutôt, — est de me montrer

(1) Son régiment faisait partie du 2e corps, commandé par le général Mac Mahon.

digne de toi, mon cher père. Tu seras toujours content de nous, tes fils. Je sais que mon frère est en Italie, Dieu veuille qu'il aille te rejoindre pour que vous puissiez ensemble vous entretenir de nous, de la France.

Je te connais assez, pour savoir que tu ne te laisseras pas abattre.

Depuis que la guerre est déclarée à l'Autriche, il y a dans ma promotion une fermentation inouïe. Peut-être allons-nous avoir aussi la guerre avec l'Angleterre (1), ce qui serait une bonne affaire; pour nous marins, il y aurait du tirage, mais je crois que nous en sortirions vainqueurs. Tu me verras à l'œuvre.

Écris-moi, mon père. Dis-moi tes chagrins, ton espoir, — raconte-moi vos batailles, dépeins-moi vos projets, vos marches, vos succès.

Courage, espoir, force. La fin viendra bientôt, et la victoire aussi. Nous nous retrouverons tous les cinq et, racontant à ma mère, à ma sœur nos périls, nos souffrances, nous les verrons heureuses de notre retour, peut-être fières de notre gloire.

Après la lecture de ces lettres, nous avions quelques heures relativement heureuses, moi du moins. Je le répète, nous n'étions qu'au début de la campagne, et ma confiance en Dieu était absolue : j'attendais tout de Lui. Un mot fier et patriotique m'enlevait à des sommets d'espérance incroyable que la première rencontre sur le champ de bataille devait bientôt renverser.

Borda. — Brest, 18 mai 1859.

Mon cher père,

Ma sœur m'apprend que notre bien-aimé Jean est auprès de toi, elle me dit tout le bonheur que vous avez goûté en vous retrouvant.

Tu vois, mon excellent et cher père, que Dieu a écouté nos prières, puisqu'il a déjà soulagé ton cœur en te rendant un de tes fils, avec qui tu puisses parler des tiens et de ta patrie, quelqu'un qui te comprend et qui a les mêmes affections que toi.

Je souffre de mon inaction; j'appelle les années, le danger, afin que tu saches, mon père, que je marche sur tes traces.

(1) Il se souvenait probablement des bruits qui s'étaient répandus en 1858.

Il paraît que l'Angleterre a envoyé son escadre dans la Méditerranée avec des plis cachetés. Pourquoi ?...

Attendons, et nous verrons peut-être des choses imprévues. Peut-être, moi aussi, j'irai me battre, on n'est jamais trop jeune pour cela. Demain j'aurai dix-huit ans. Du reste, c'est l'âme, le caractère, la résolution, et non l'âge qu'il faut considérer.

A M. Le Brieux, 1er corps, armée d'Italie.

Brest. — *Borda*, mai 1859.

Mon très cher père,

Bientôt je serai aspirant, libre par conséquent. Tu me donneras ces conseils que tu sais si bien donner, afin que le chemin de la vie me soit moins difficile et me mène au vrai but, au bien.

Que ton expérience me serve. Rends-moi sage par ta sagesse. Ne crois plus parler à un bambin, ce petit Jean-Bart, comme vous m'appeliez, mais à ton fils de dix-huit ans, demain officier de marine. Traite-moi comme un homme, je te comprendrai. Aime-moi comme ton enfant, je te le rendrai. Oh! oui, père, de tout mon cœur.

Cette nature qui s'annonçait très solide, ces sentimens vrais devaient contenter mon père si ferme lui-même, si affectueux. Communiquées à ma mère, ces lettres devenaient sa seule consolation, et je ne me lassais pas de les lui relire. Nous avions un besoin réel de ces éclaircies dans notre sombre horizon, car notre vie devenait de plus en plus triste : « Aimer c'est être inquiet, » dit saint Augustin.

« Il faut tout me dire — écrivait ma mère. — Le bien, le mal, vos peines, vos souffrances, vos espoirs. Pour nous, ménagez-vous tous deux, écrivez-moi, quand vous le pourrez, deux lignes, quelques mots, ton nom. »

Les jours passaient. Je pensais moins à la victoire qu'au danger et mon anxiété croissait. Le théâtre de la guerre fixait seul notre attention. Avec les journaux, les bulletins, la correspondance avec mon père et mon frère, nous pouvions les suivre, presque jour par jour. Par quelles alternatives nous passions !

Si nous demeurions en France, nos âmes étaient au loin, de Rivolta à Castel-Nuovo, au bord de la Servia ou près du Mincio.

Notre imagination se tourmentait d'un mirage incessant et cruel; lorsqu'il se livrait un combat, nous y assistions, tant cette idée du

péril devenait intense. Après Montebello, ma mère écrivait à son fils : « Si tu es blessé, je veux, je dois le savoir. Je partirais. Je serais déjà partie si ton nom était sur la fatale liste. Mme de Ladmirault m'écrit que tu n'es pas atteint, peut-être m'épargne-t-elle... Oh! la paix, la paix! »

A nos craintes patriotiques s'ajoutait, cela se comprend, une douleur aiguë, personnelle, mais légitime. « *Mon mari* et *mon fils,* » répétait ma mère. Chaque jour, à tous les courriers, elle leur écrivait de longues lettres, dont les dernières révélaient d'extrêmes alarmes : « On dit vulgairement qu'il faut faire la part du feu. Hé! bien, je la fais, vous recevez tous les deux une blessure, légère, je vais vous soigner, vous emporter et vous ramener ici. Ah! je ne suis plus du tout Romaine, — à peine Française! — je ne désire que votre retour, pas même un retour glorieux. Qu'on me rende mon bien, voilà ce qu'est devenue ma fierté nationale. Que me fait la gloire?... Les victoires, — mais elles s'achètent, les victoires... »

Son mari la préoccupait bien plus que son fils dont la jeunesse lui semblait une sauvegarde. Mon Dieu, que nous étions loin du vrai!

A Mme Le Brieux.

Montebello, 24 mai 1859.

Ma chère femme et toi aussi, ma fille,

Mon officier de service est venu hier me réveiller avant le jour, me disant que le maréchal Baraguay d'Hilliers voulait me parler. Je descendis à moitié vêtu.

« Vous et vos hommes, — me dit-il, — devez prendre position dans le château de Genestello, vous y établir militairement et en organiser la défense.

« Je vous préviens que vous serez probablement attaqué dans la journée par des forces de beaucoup supérieures aux vôtres. Vous tiendrez jusqu'au bout. Avez-vous bien compris? — jusqu'au bout. — Ah! parfaitement, monsieur le maréchal. »

Je partis aussitôt. Arrivé au château, je fis la reconnaissance de l'intérieur, de l'extérieur et ce fut avec un vif sentiment d'orgueil que je reconnus qu'on pouvait y tenir longtemps. La position militaire était magnifique, j'entrevoyais déjà un peu de gloire pour mes enfans.

A peine avais-je terminé l'occupation, que je reçus l'ordre de quitter le château et de me rendre à Montebello. Voilà comment le destin me conduit... et m'éconduit.

Après un séjour à Montebello, mon père arriva le soir du 29 mai à Bussignano; le lendemain, il se trouvait à Valenza, puis à Casale, à Vercelli, non loin de Robbio. Il y eut quelques engagemens auxquels il prit part, sans en être victime. Un mot de lui nous apprenait ses mouvemens, nous informait de la direction que suivait mon frère, et chacune de ses lettres se terminait par ces paroles : « être courageuses et confiantes en Dieu. »

De son côté, le général Mac Mahon ayant jeté des ponts sur le Tessin le passait pour se porter à Turbigo. Il s'approchait de Milan, mais avant d'y arriver, les armées ennemies devaient se rencontrer à Magenta.

La gloire de cette journée fut payée par bien des vies. Il faut avoir subi « la loi d'airain » pour se rendre compte de ce que nous avons éprouvé aussitôt après cette journée où mon frère combattit. Pendant quarante-huit heures nous traversâmes toutes les phases de l'angoisse. Enfin cette torture cessa. Sachant sain et sauf celui pour qui nous avions tremblé, nous retrouvons des forces pour rendre grâces à Dieu, mais si notre bien-aimé Jean sortit vivant de cette lutte, il en conservait une étrange amertume.

A Mme Le Brieux.

Sous la tente.

Ma mère,

Je suis épargné et ne m'en réjouis que pour toi. Qu'ai-je donc fait au ciel pour être jeté dans une carrière où on tue ses semblables, des frères!... Donner la mort à des êtres qu'on voudrait aimer, crois-moi, c'est hors nature.

Non qu'il sentît s'ébranler son courage, mais il ne connut pas l'enivrement qui transporte et enlève le soldat. Son mérite et sa valeur se révèlent par la conception austère du devoir. « On croit dans le monde que la bravoure est une chose commune et brutale. On se trompe fort : elle est rare et raisonnée, il n'y a rien de plus brave qu'un honnête homme (1). »

Inégalement épris de gloire, mais également épris d'honneur, les yeux levés sur leur drapeau, ils remplirent leur devoir, le remplirent tout entier, dignement.

En somme, quelle est la source du courage, qu'est-ce qui l'inspire? Est-ce la générosité qui porte l'homme au suprême sacrifice, le don de sa vie? Est-ce l'ambition, l'enthousiasme, la recherche de la gloire?

(1) Le lieutenant-colonel de Maussion en parlant du général Bugeaud.

Mais le courage civique est, dit-on, supérieur à l'autre? Est-ce la conscience qui tend à se grandir dans la plus belle acception du mot? Veut-on savoir ce qu'on vaut, devant soi d'abord et devant autrui? Regarder en face le péril, mesurer sa capacité, sa résistance morale, son endurance? Quelle énigme, quel ensemble d'impressions qu'on ne s'explique pas, puissantes, fugitives, mais déterminantes! Est-ce une question d'élan? Cependant nous voyons des hommes faits, ayant ces ardeurs, les ayant réelles, très chaudes, très efficaces.

Journal de mon père : Nous partons de San Pietro le 8 juin à 5 heures du matin. Arrivée à Milan à 9 heures. Réception frénétique de la part des habitans et surtout des habitantes. Sapristi, quelles belles têtes! les beaux traits! On pressent le feu de leur âme à l'éclat superbe de leur regard. Quelques-unes d'entre elles se font un passage dans les rangs, — les plus osées embrassent les officiers, — qui ne se dérobent pas. Nous avançons lentement, notre chemin est couvert de fleurs, mon cheval a une couronne de roses sur la tête, mon épée se trouve aussi enlacée; que n'étaient-ce des feuilles de laurier!

Après avoir traversé la ville, nous devions faire une halte et ensuite camper au delà de Milan. Il n'en fut pas ainsi. L'embarras causé par les troupes qui encombrent la ville nous oblige à nous arrêter une heure et demie dans une grande rue. Nous profitâmes de ce moment pour faire commander notre déjeuner dans un bon hôtel, où nous devions venir après avoir établi nos troupes au bivouac. Il en fut autrement.

En sortant de la ville, un officier d'état-major vint me dire : « Nous allons marcher à l'ennemi qui est à trois lieues d'ici. » Les hommes n'avaient rien pris encore et nous fûmes médiocrement satisfaits de cette nouvelle.

Nous partons en maugréant intérieurement. Après une marche de deux heures, on fit reposer les hommes et nous nous remîmes en route, sous le commandement du maréchal Baraguay d'Hilliers. Nous arrivâmes vers cinq heures au village de Melegnano occupé par environ 5 000 Autrichiens ayant derrière eux une réserve de 10 000 hommes.

Nous n'avions ni déjeuné, ni dîné. Il faisait un temps affreux, la pluie tombait à torrens, le tonnerre grondait. Cette scène avait quelque chose de lugubre.

L'attaque commença à cinq heures par nos tirailleurs, le

canon se mit bientôt de la partie et le combat s'engagea tout autour du village qu'il fallut prendre. Je dus mettre pied à terre, le terrain étant coupé de rizières et de fossés profonds.

Les Autrichiens firent balayer la plaine par la mitraille. Le sifflement des projectiles était incessant. En traversant un grand champ, le général *** me montra du doigt une ferme-redoute qui faisait tirer sur nous un terrible feu de mousqueterie. Je partis.

II

A Mme Le Brieux.

12 juin, Melagnano.

Ma bien chère femme, et toi ma fille,

Je ne veux pas vous laisser plus longtemps sans nouvelles de l'exilé.

J'ai bien hâte que cette guerre se termine. Il me semble que je n'aurai de bonheur qu'auprès de vous. Ne craignez pas que ces pensées de regret et d'espoir m'amollissent. J'ai confiance en Dieu qui vient de manifester visiblement sa protection, car cette fois encore, j'ai été divinement préservé.

Une rivière et un vaste champ sillonné par les balles nous séparaient d'une ferme-redoute (Capuccino) qu'il fallait prendre et cette ferme surmontait un roc. Nous étions mitraillés. Je me jetai à l'eau le premier. Les autres me suivirent, mon cher et brave L... à mes côtés.

Ensuite nous traversâmes lestement le champ. Littéralement, nous courions sous les balles. Au pied du mamelon j'enlevai mes hommes : « Mes enfans, en avant! »

Ils volèrent avec un ensemble admirable, j'ouvris un feu très vif sur l'intérieur de la redoute où se trouvaient encore 200 Autrichiens commandés par plusieurs officiers.

Le combat fut rude. Dès que les Autrichiens nous virent couronner la hauteur et pénétrer dans leur redoute, ils jetèrent les armes et se rendirent.

J'eus toutes les peines du monde à faire cesser le feu. Ma voix ne pouvait se faire entendre, et une balle vint frapper le commandant autrichien.

Lorsque j'arrivai dans l'intérieur de la ferme j'eus un affreux spectacle. Le sol était couvert de morts et de blessés, horriblement mutilés par nos grosses balles.

Mon premier soin fut d'établir une ambulance. La vue de tous ces malheureux me faisait mal. Parlant imparfaitement leur langue, je pus cependant leur faire comprendre ce que je voudrais entendre, si j'étais ainsi frappé loin de ma patrie.

Les quatre officiers me rendirent leur épée. Je leur serrai la main, — un prisonnier n'étant plus un ennemi, mais un infortuné; — c'est triste, c'est dur, de recevoir l'épée d'un officier.

Lorsque toutes mes dispositions furent prises, mes prisonniers installés dans une grande chambre, et bien gardés, je fis allumer du feu pour nous sécher, apporter du pain et du vin, car nous n'avions encore rien pris, — nos habits souillés de boue, déchirés nous donnaient quelque ressemblance avec des brigands.

Après avoir accompli ce coup de main, — selon la modeste expression de mon père, — le surlendemain il nous écrivait : — « L'Empereur vient de me nommer officier de la Légion d'honneur. »

Puis ses lettres devinrent rares et courtes, tracées soit pendant une halte, soit sur le pommeau de sa selle : des marches plus rapides, des ordres immédiats, un qui-vive permanent, en un mot toutes les péripéties de la guerre, demain ses dernières horreurs.

M. Lucien de F..., aide de camp, à M. Robert Le Brieux. au « Borda. »

23 juin 1859.

Cher amiral,

Je viens te parler de ton père. Son intrépidité, sa vaillance ne sont dépassées que par sa *modestie.* Ne souris pas de ce mot, ne t'étonne pas : c'est une vertu rare dans la vie, au camp comme ailleurs.

T'a-t-il écrit? Sais-tu, par ta mère ou ta sœur, sa belle action?... Si tu l'ignores encore, il faut que tu saches ce que j'ai vu, c'est un exemple.

Ici, on ne s'abuse pas sur les gens, on jauge les hommes. J'en ai vu quelques-uns, je te réponds que parmi ceux-là, ton père est l'un des plus forts.

Le général de Ladmirault le fit appeler. Celui-ci, en le voyant venir, alla au-devant de lui en disant : « Vous n'avez pas à me remercier d'avoir signalé votre conduite à l'Empereur. C'est à votre bravoure, à votre autorité de commandement que vous devez cette distinction.

« Je n'ai pas quitté le champ de bataille. Je vous ai vu.

« Vous irez loin, mon vaillant ami. »

Il a ouvert ses bras ; ton père s'y est abandonné... Tu dois comprendre ce qu'il éprouvait. C'était la veillée des armes. Nous étions silencieux comme on l'est au moment des événemens définitifs. Mais, bah ! il faut savoir mourir.

Le soir, dîner sous la tente, je rentre en possession de ma gaîté, de mon entrain. Les autres aussi. Au dîner, on fit sauter le champagne, on porta des toasts... Ton père était en verve.

Cette lettre, nous l'avons lue après la bataille de Solférino... Les jours passaient interminables ; nous demeurions ainsi, inactives dans l'obsession d'une seule pensée, livrées à nos terreurs sans vouloir nous les communiquer. Voyez-nous donc dans ces heures d'effroi où l'on n'ose ni se parler, ni se regarder dans la crainte d'ajouter au trouble existant. Et ce n'était pas encore la désolation « au delà des forces » dont parle saint Paul.

A Mme Le Brieux.

23 juin 1859

Ma chère femme,

En allant à ce village avec mon cher de L... j'ai rencontré le corps Mac Mahon. J'ai donc revu mon fils. Nous avons passé ensemble une partie de la journée, et, le soir, il est venu dîner avec moi. Avant de nous séparer, nous nous sommes tendrement embrassés dans la prévision d'une bataille prochaine.

J'ai profité de cette circonstance pour causer avec son colonel qui m'en a fait grand éloge.

Il n'y a plus que quelques sous-lieutenans avant lui. Dans peu de temps, il sera lieutenant et, si la campagne dure, il ne serait pas impossible qu'il fût nommé capitaine avant sa rentrée en France. Comme il n'a pas encore vingt-deux ans, il aura peu attendu ce grade.

Bien que cette campagne se fasse avec une activité incroyable, je m'ennuie de n'être pas avec ceux que j'aime.

J'envoie à ma fille un bleuet que j'ai cueilli auprès de ma tente, comme une caresse de celui qui soupire après le retour.

La même enveloppe renfermait une lettre de Jean, la dernière que nous ayons reçue de lui, et se terminant ainsi :

Toi, mère, ma chère Providence sur terre, je t'embrasse de toute mon âme, te suppliant, te conjurant de ne pas te tourmenter pour nous. Les balles nous épargneront et Dieu nous réunira bientôt.

Ce qui ne fut jamais.

III

Le 26 juin 1859, dès l'aurore, une grande victoire, celle de Solférino, fut proclamée dans la ville.

Cette nouvelle nous fit tressaillir... Toute la journée se passa dans cette anxiété de ne rien savoir et d'avoir tout à redouter. Mais quelle nuit plus longue et cruelle, écoulée tout entière dans les visions de la mort, impression impossible à rendre, que le silence et l'obscurité accroissaient encore (1).

Nous restions accoudées au balcon... écoutant sonner les heures...

Nous attendions... quoi? la lumière, le réveil humain? En se levant, le soleil sembla nous ranimer, et dans le lointain que nous creusions d'un ardent regard, un point indéfini se mouvait. C'était un employé des postes envoyé bien avant la distribution : « Mesdames, mesdames, une lettre d'Italie! »

La voilà, cette lettre. Nous la serrions dans nos mains sans pouvoir la décacheter, tant nos doigts tremblaient. *Avant* ou *après? Du père* ou *du fils?* Nous avions peur, une mortelle peur. L'écriture n'était ni celle de mon père, ni celle de mon frère.

(1) Dans la nuit du 24 au 25, mon père écrivit pour ma mère ces dernières lignes au crayon : « J'allais sur une hauteur d'où l'on étudiait, avec la longue-vue, les mouvemens de l'ennemi; — nous étions plusieurs à tout examiner. Il est dix heures, la nuit est pure. Toute l'armée est campée sur le versant de la montagne : c'est un spectacle qui nous émeut tous. Les feux du bivouac sont allumés. Adieu, vous...

« Voici l'ordre que nous recevons : Diane à deux heures, repas à 2 heures 1/2, départ à 3 heures. Où allons-nous?... Le pressentiment d'une grande bataille m'étreint mais me transporte. A vous tout mon cœur. »

De l'ambulance de Castiglione, 25 juin 1859.

Je vous ai promis de ne rien vous cacher. La victoire d'hier, si glorieuse pour l'armée française, a dû être proclamée dans tout l'Empire. Je ne vous en parlerai donc pas.

Un infirmier vous écrit sous ma dictée, car je n'ai plus mon bras droit.

J'ai combattu hier depuis six heures du matin jusqu'à onze. Je descendis de cheval à huit heures, et trois heures après je tombai l'épaule brisée.

On m'a porté dans une chapelle près de Castiglione, un chirurgien a sondé ma plaie et je fus conduit à l'ambulance où le docteur Larrey (m'a-t-on dit), chirurgien de l'Empereur, vient de me désarticuler le bras (1).

Ayant été chloroformé je n'ai pas souffert. Je vous demande en grâce de ne pas trop vous tourmenter, de vous résigner en pensant que j'ai échappé à la mort.

Ne soyez pas ingrates envers Dieu qui me permet de vivre encore avec vous. Remerciez-le de sa protection pour nous deux, car je viens d'apprendre que mon brave et cher enfant est légèrement blessé au poignet droit, après avoir combattu toute la journée.

N'ayez donc pas trop de chagrin. Nous serons bientôt réunis, car la paix va se signer, une belle paix. O ma France, combien je t'aime davantage depuis que j'ai versé mon sang pour toi !

Je ne souffre pas beaucoup, mais je suis un peu fatigué et je vais fumer une pipe.

Chacun des mots de cette lettre entrait en nous comme un glaive. Mon père, mon frère...

Ma mère se montra ferme devant le malheur, mais ce qu'elle souffrit est inexprimable. On nous entoura beaucoup. « Songez, madame, lui dit le commandant J. T...; songez que vous êtes la femme d'un héros. » Et pendant un instant ses yeux brûlés de larmes reprirent

(1) Par une fatalité inexplicable, le service d'ambulance n'était pas assuré : pas de brancards ni de civières, ni voitures affectées au transport des blessés; relevé par deux zouaves, mon père fut placé sur une échelle hors d'usage. Aux premiers pas les échelons cédèrent ! De même, après l'opération, on ne trouva ni linge, ni couverture. Un religieux franciscain couvrit mon père d'une chasuble qu'il apporta de son couvent.

leur vive expression. « Oui, oui, je suis la femme d'un héros. » Mais ce rayon s'obscurcissait bientôt sous la torture renouvelée, et ma mère perdait sa fierté pour ne songer qu'à sa douleur. Néanmoins elle pensait à tout. « Il faut prévenir ton frère dont l'inquiétude doit être extrême. »

Dépêche au *Borda*, 27 juin.

Ceux que nous aimons ne sont pas restés sur le champ de bataille, mais tous deux à l'ambulance : mon père à celle de Castiglione ; Jean, je ne sais encore.

Lorsque Robert reçut la lettre de son père que nous lui envoyâmes, il comprit ce caractère exceptionnellement fort, cette exquise bonté. Pas un mot de regret pour ce bras qui lui manque, ni de son avenir brisé. Nul retour personnel et « sa tendresse pour les siens s'accroît de la compassion qu'il leur inspire. »

A Mme Le Brieux.

Brescia, le 27 juin 1859.

Mes chères affections,

Hier matin, le lendemain du soir où a eu lieu la désarticulation de mon bras, je me suis trouvé si mal couché, tellement éprouvé par l'odeur du sang et les plaintes des blessés, que je me suis fait transporter à Brescia dans le palais Rossi où je trouve tous les soins que vous pouvez désirer pour moi.

J'ai un peu dormi cette nuit. Soyez tranquilles sur moi. Mon fils est blessé très légèrement.

A Mme Le Brieux.

Brescia, 29 juin 1859.

Mes chères aimées,

Je puis vous affirmer que je suis un des hommes les plus heureux. J'ai même au fond de l'âme un profond sentiment de joie et de reconnaissance envers Dieu. On me dit que dans un mois peut-être je pourrai retourner en France ! Vous devez comprendre combien je suis joyeux (?) ; pour comble de bonheur, on me soigne comme *une madone*. Je me remettrai donc plus vite.

Si Dieu le veut, j'irai bientôt vous embrasser et réclamer les soins que votre tendresse voudra prodiguer à votre vieil invalide.

Ma plaie est couverte de glace à cause de l'extrême chaleur, et je ne prends que des sorbets. Je n'ai pas de fièvre, ce qui est surprenant. Les contusions des jambes, produites par les éclats d'obus, sont moins sensibles, et j'ai un peu dormi cette nuit.

Dans une quinzaine de jours j'espère me faire transporter à Milan.

Un jeune franciscain du couvent de Saint-Joseph, le frère Emilio, ne me quitte pas. Il a pour moi des attentions filiales.

C'est lui qui vous écrit sous ma dictée. Il m'a procuré des nouvelles de mon cher enfant et de mon ami de L..., tous deux blessés peu grièvement.

Merci de vos tendres lettres. Certes, on n'est pas à plaindre quand on se sent aimé ainsi. Cela me fait du bien et, en attendant que vous me guérissiez là-bas, vous me rendez bien heureux dans mon exil.

Si mon père écrivait aussi fréquemment, on doit pressentir ce que devaient être les lettres de ma mère! Je ne puis les communiquer, il me semble qu'elles sont à celui-là qui seul les inspirait, mais le cri maternel s'y faisait entendre, angoissé, profond : « Mon fils, où est-il?... » puis le lendemain : « L'as-tu vu, où est-il blessé ?... Mon Dieu, quelle épouvante me saisit! On ne trouve son nom sur aucune liste d'ambulance, pourquoi? Je vais écrire à Paris; à Gênes, où M. de Cambis est intendant de l'armée. Il nous connaît assez pour m'envoyer une dépêche... Que pouvons-nous, pauvres femmes? Rien... rien... »

M. Robert Le Brieux à Mme Le Brieux.

Brest, 30 juin 1859.

Ma mère, ma sœur,

Je suis si seul, si affligé que je demande au moins quelques lignes chaque jour.

Je suis dans mes examens jusqu'au cou. Je travaille beaucoup, mais mal, car la bataille de Solférino est toujours présente à mon esprit. Je n'ai plus d'autre pensée.

Je suis las de cette vie solitaire. Si ce chagrin est le premier que je connaisse, oh! qu'il est lourd!

A M. Le Brieux à Brescia.

Brest, École du *Borda*, 2 juillet 1859.

J'ai beaucoup souffert pour toi, mon admirable père, j'ai pleuré ton bras perdu, ce bras qui nous portait tous les trois quand nous étions petits et que plus tard tu mettais à mon cou pendant nos promenades. Ce pauvre bras, il me manque, mais je le remplacerai pour toi.

Pendant mes congés, je serai toujours à tes côtés pour t'aider, en voyage, pour te soutenir, te porter s'il le faut; à table pour te servir. Pendant ta convalescence, mon père, je te promènerai dans le parc; au potager, je cueillerai pour toi les plus beaux fruits. S'il fait froid, je te conduirai dans les serres. Mais avant de te revoir, je sens tout mon chagrin et m'en laisse accabler. Mon père, ne m'accuse pas de manquer d'énergie.

Tes enfans ne déchoiront pas. Je te le promets. En le prouvant, Jean m'a ouvert la voie, tes deux fils te ressembleront, mon père.

J'attends toujours de tes nouvelles, — *des siennes*, — fais-m'en donner, je t'en prie. Mon père et mon frère blessés me tiennent seuls au cœur, le reste n'est rien.

Ces alarmes fraternelles, nous les éprouvions doublement, ma mère et moi. Pourquoi ne recevions-nous pas de lettre de notre pauvre Jean? Lui, si soucieux de notre tranquillité ?... Chaque jour accroissait notre anxiété.

De mon père à ma mère.

Envoyez-moi souvent des lettres, des dépêches. Ne pouvant vous voir, j'ai besoin de vivre avec vous par la pensée et le souvenir.

Ces derniers mots répondaient au vif désir de ma mère, qui voulait aller en Italie, à Brescia d'abord, puis chercher mon frère, le ramener et le soigner en même temps que mon père.

Ma mère à mon père.

Votre infirmière sera moi. Qui saura vous soigner, vous consoler, — toi mon ami et toi mon fils, — vous guérir, comme

moi? Car j'irai le chercher, mon fils, je le trouverai. Quelle est donc sa blessure? dans quelle ambulance l'a-t-on conduit?... Je ne reçois rien de lui ni sur lui. J'ai peur; pardonne ce mot et comprends-le, c'est mon enfant.

Le 3 juillet, ma mère écrivait encore :

J'envoie lettres et dépêches à Milan, partout où il y a des hôpitaux, partout où il y a des blessés. Il *faut* que je sache où est mon fils. Je viens d'écrire au ministre de la Guerre. Je veux lui parler de Jean. Aussitôt que j'aurai sa réponse, je partirai pour Paris et de là pour l'Italie.

Non seulement ma mère ne put se rendre à Paris, mais son départ pour Brescia fut retardé. Tous les moyens de transport étaient réservés au service des armées ; l'intervention de l'Impératrice put seule lui ouvrir la route. La touchante prévoyance de Sa Majesté avait même préparé l'appui moral que ma mère devait trouver à chaque station.

Le 6 juillet à 11 heures du matin, ma mère me quitta, calme comme on l'est au lendemain des résolutions prises.

IV

6 juillet.

Le jour finissait. On m'apporta une lettre timbrée de Brescia, d'une écriture inconnue, signée d'un nom également inconnu. Dans une de ces émotions où les faits les plus contradictoires deviennent admissibles, je lus cette lettre qui me transporta de bonheur.

Jean vivait ! On l'avait vu.

Je télégraphiai à toutes les gares du Sud et de l'Italie où devait s'arrêter ma mère : *Jean vit. Va être dirigé sur Brescia.* Je préviens Robert, seul là-bas et tourmenté comme moi : *Jean vit.* Il n'y avait pour nous d'autres mots à entendre et à dire.

Deux jours après, je reçus la réponse de Robert :

Quelle bonne, adorable pensée tu as eue, ma sœur, de m'envoyer d'abord une dépêche, puis cette bienheureuse lettre !

C'est une résurrection. Mon bonheur est d'autant plus grand

que j'avais perdu tout espoir. Que Dieu soit loué! Je l'ai remercié avec une ferveur que tu comprendras.

Je ne vous avais pas tout dit afin de vous leurrer encore, si c'était possible. Je te confesse aujourd'hui que je ne travaillais plus. Je ne pouvais pas, pensant toujours aux miens, à leurs souffrances; je ne pleurais pas, explique-moi comment aujourd'hui, dans ce grand bonheur retrouvé, j'inonde mon papier de mes larmes. Malgré cela, tu liras bien, n'est-ce pas?

Je t'embrasse dans les transports d'un cœur tout joyeux

Depuis la commencement de la campagne, mon frère traversait une phase d'excitation extrême. L'exaltation de patriotisme, i épreuve filiale et fraternelle qu'il venait de subir, sa solitude, le surmenage des examens, c'était trop pour son âge. La nature qui revendique toujours ses droits le rendait aujourd'hui à ses forces ordinaires. Cet état me préoccupait et je le calmai en lui écrivant chaque jour. N'avais-je pas à le tenir au courant de ce qui se passait loin de nous?

A M. Robert Le Brieux, au « Borda. »

9 juillet 1859.

Mon ami,

Le voyage de notre mère s'est achevé non sans traverses, mais son énergie et son calme les ont aplanies. Voici ses propres expressions : « La pensée de revoir mon cher et bien-aimé Jean en même temps que ton père m'a donné une force qui peut-être m'eût manqué sans cela. Était-il sur la liste des blessés, l'a-t-on cru disparu? comment expliquer? Enfin, remercions Dieu de la consolation qu'il nous accorde dans notre malheur; n'est-ce pas trop déjà que de voir votre père atteint aussi cruellement ? »

Je vais maintenant te résumer la substance de cette longue lettre. Arrivée à Milan vers minuit, s'orientant avec peine dans cette ville inconnue, sans guide, sans voiture, se trompant, ma mère erra ainsi, et atteignit seulement à l'aube l'hospitalière demeure C... derrière le Dôme. Elle prit seulement le temps de s'y reposer, et malgré sa lassitude, ces excellens amis n'osèrent insister pour la garder jusqu'au lendemain.

Enfin elle put se faire conduire à Brescia et ne trouva qu'une

mauvaise voiture, des chevaux fourbus. Que lui importe, n'est-elle pas indifférente à ce qui la concerne seule? Sur la route, des arrêts fréquens et longs : un régiment en marche, ou un convoi de blessés. Arrivée à Brescia, elle descendit aux premières maisons. Là, des ambulances sur les places, sous les voûtes, partout la douleur, des plaintes, des appels, des cris; dans l'ombre des portes, des blessés, des mourans. Saisie d'une compassion profonde, notre mère passait, disait un mot de consolation aux uns, pour les autres une prière. Ils étaient nombreux, la plupart jeunes. — Si je n'avais pas su, — m'écrit-elle, — votre frère sauvé et à l'abri, je l'aurais cherché là. Mais je souffrais pour les mères, les femmes, les sœurs de ceux qui languissaient ainsi ou mouraient isolés. L'air était lourd, le soleil d'orage doublait la fièvre, hâtait le trépas. Oh! la guerre, mes enfans, c'est épouvantable!

Vers midi, ma mère atteignit le palais Rossi. A cette heure de sieste, la maison était close; il lui semblait que les pierres la repoussaient, car on tardait à lui ouvrir. Enfin introduite, elle fait prévenir mon père et attend... A la porte de sa chambre, une pancarte était suspendue, quelques lignes en italien y étaient écrites. Son attention ne s'y fixe pas. « Je ne pensais, écrit-elle, qu'à votre père, séparé de moi seulement par une cloison. Lorsque j'entrai, il dit ou plutôt il murmura : « Ma femme. » Je ne saisis qu'un son faible. Était-ce bien lui? Défiguré, amoindri... Combien il était changé et qu'il a dû souffrir sans nous le dire! Je compris seulement alors la délicatesse de son cœur où il trouvait l'énergie de ne pas ajouter ce qu'il supportait à ce que nous éprouvions.

Ma fille, je n'en puis plus. Je sens à présent la fatigue du voyage. Demain, je te parlerai de ton frère que je fais chercher et prévenir; il doit être dans une ambulance des environs, mais je le veux ici.

J'étais néanmoins dans une sorte d'apaisement réparateur. Malgré la tristesse que ma mère avait ressentie en voyant mon père, j'étais tranquille de les savoir ensemble. Je goûtais une émotion toute nouvelle comme si je remontais les pentes d'un obscur abîme pour contempler la lumière. Je ne m'étais pas demandé tout d'abord comment et par qui m'était parvenue la nouvelle heureuse d'une simple blessure reçue par mon frère aîné. J'avais cru, parce que *je voulais croire*. Le désarroi qui suit une campagne, un renseignement inexact, — voilà

l'origine de ce qui nous avait rendus si heureux, — et devait nous rendre plus malheureux aujourd'hui. Pour nous, cette paix dura quelques jours seulement. De ma fausse quiétude, je retombai dans le gouffre. C'était trop beau pour être vrai, et notre cœur, — broyé et ravivé, puis meurtri de nouveau d'une immense douleur, — se contracta sous la main du destin qui se jouait de notre paix, de nos angoisses.

Le Frère Émilio à Mlle Le Brieux.

Couvent de Saint-Joseph, des Franciscains de Brescia,
14 juillet 1859.

Signorina,

Mon ministère est quelquefois cruel. Je crois vous apprendre que mon devoir m'oblige à vous dire ce qui concerne messieurs vos parens.

Lorsque Madame votre mère entra auprès de Monsieur son mari, son émotion fut fort grande.

Je ne sais pas ce que Madame dit à Monsieur son mari, car ils parlaient fort bas et je m'étais mis à l'écart d'eux.

Après, Madame me demanda pour écrire à Messieurs ses enfans.

Je donne à Madame le carton où Monsieur son mari fermait ses lettres et ses papiers secrets.

Madame lut ces lettres. Je la vis en tenir une plus que les autres, la retourner, la laisser, la relire et après se mettre debout en jetant les mains sur sa figure.

Je vois que Madame a trouvé la lettre de Monsieur le colonel de Monsieur son fils, trépassé le jour de la glorieuse bataille de Solférino.

Madame ne savait pas. Sur la porte de Monsieur son mari on avait écrit : *Défense de parler à Monsieur de Monsieur son fils.*

Je vous exprime, signorina, d'interroger votre devoir sur ce qui est propre à dire à Madame de ma misérable communiquée Ci-joint la copie de lettre que Madame vient de lire.

Mon cher ami,

C'est avec une profonde douleur que je vous annonce que votre fils, sous-lieutenant au ..., après s'être bravement battu

pendant la journée du 24, est tombé le soir, frappé mortellement de deux balles, l'une au front, l'autre au cœur.

Après avoir combattu depuis le point du jour, à neuf heures votre fils fut blessé au poignet droit; aussitôt après, le régiment décimé quitta le champ de bataille.

A quatre heures, il s'agissait de couronner l'action générale et de s'emparer du village de Cavriana où se cantonnait l'ennemi encore en force.

Le maréchal (1) passant à cheval nous cria : *Des hommes de bonne volonté!* On comprend ce mot et parmi ceux qui se lèvent fut votre vaillant fils qui prit son sabre de la main gauche. Il fut une des dernières victimes.

C'était un brillant officier que ses soldats, ses camarades et ses chefs ont pleuré.

Il n'est point de mots pour une telle douleur. Si une semblable souffrance m'étreignait, que devait être celle de *sa mère*. Je vis sa torture comme je vis ce champ de bataille où finissait notre bonheur.

Il me restait un pénible devoir à remplir. L'enfant qui nous était conservé, comment l'avertir et l'épargner?... Que faire... une dépêche, une lettre? Je partis pour Brest.

V

En vingt-quatre heures je traversai la France, et au *Borda* je réclamais mon frère. A ma vue il chancela. — « Papa est mort? — Non. — Mon frère? » Je me tus, il comprit.

Son visage fut subitement creusé et comme rayé de pleurs : — « Ma sœur, emmène-moi. »

Nous restons ainsi tous deux, nous isolant sur ce vieux bateau semblable à une ruche, tant il y avait de jeunes gens allant et venant partout, jusque dans les vergues. Nous causions tout bas, navrés, mais soulagés d'être ensemble, plus unis encore par notre malheur commun que par les souvenirs de notre enfance.

Après le premier saisissement, il se laissa raisonner. « Oui, je resterai, il le faut; mais ne dis pas à papa que tu m'as trouvé si faible. »

Faible, non, mais touché jusqu'au fond de l'âme. Il me fut pénible

(1) Canrobert.

de le quitter ainsi, non que je doutasse de sa solidité, mais de le voir commencer déjà cette vie d'isolement à laquelle il était destiné.

Je partis, seule aussi. Pour la première fois, mon beau pays de France me sembla moins beau malgré sa splendeur d'été. Cependant cette splendeur était réelle, superbe! La merveilleuse harmonie des cieux et de la terre était si complète que j'en fus pénétrée, presque froissée. Plus cette évidence me saisissait, plus vivement j'en souffrais, impression de l'être moral étreint du plus cruel chagrin en présence des choses qui ne sentent rien et qui ne changent pas.

Non seulement les choses, mais les hommes me blessaient par leur joie bruyante. Un tel triomphe, la paix conclue par la France (1), les transportaient et m'auraient naguère exaltée. Mais aujourd'hui mon âme était moins ouverte aux enivremens de la gloire nationale, — j'en savais le prix; — nous l'avions payée de notre sang.

Combattue par des sentimens si divers, j'avais hâte d'arriver et de vivre dans cette région sauvage où j'avais passé une partie de mon enfance, coin perdu au bord de la Suisse, entre les grands monts et un large cours d'eau. J'y avais autrefois vécu des jours très heureux avec mes parens et mes deux frères.

L'aîné, tendre et déjà sage, surveillait « les petits » comme il nous appelait. — « Ne les suis donc pas toujours, disait ma mère. — Mais s'ils se noyaient, qui les sauverait? » C'est alors que s'éveilla en son cœur maternel cette prédilection pour lui dont son amour nous ménageait les nuances. Ainsi tous mes souvenirs jaillissaient du passé, comme cette rivière jaillissait de sa source inépuisable. Devant ces eaux qui fuyaient rapides, je songeais aux générations qui se succèdent et disparaissent comme ces flots, alors que la nature reste insensible à tout tressaillement humain.

VI

Non moins indifférent, le temps, lui aussi, poursuit sa marche. Mon frère Robert achevait péniblement ses études, mais l'effort dernier lui valut un succès.

A M. et Mme Le Brieux, à Brescia.

Août 1859.

Mes bien chers parens,

J'ai quitté Brest hier matin et depuis quelques heures seulement je suis dans notre famille de ***. Sans vous, que ce retour me fut

(1) Signée le 8 juillet.

pénible !... Ici nous sommes bien tristes. Tous ceux qui te connaissent, mon père, et qui t'aiment par conséquent, sont très émus. Ton énergie et ta valeur excitent la sympathie et l'admiration générales. A l'église du village, il y a eu un service pour notre chère malheureuse victime de Cavriana; on le plaignait, lui si jeune, d'avenir si beau. Quelle belle fin ! — mourir sur le champ d'honneur ! — S'il devait nous être ravi aussitôt, il était juste qu'il le fût ainsi. Je l'envie d'être mort pour sa patrie.

Mme Le Brieux à Mlle Le Brieux.

Mes enfans,

Quand vous reverrai-je? quand parlerai-je avec vous de mon cher perdu? Ici je n'ose pas prononcer son nom ni le pleurer, cela pourrait émouvoir votre père. Sa convalescence ne fait pas de progrès. Son désir de retour est extrême; malgré cela, il s'assombrit. Les médecins remarquent cette prostration sans en découvrir la cause. La plaie est saine: *bella carne*, disent-ils.

La position horizontale lui est insupportable, et cependant il ne peut quitter son lit. Il parle de sourdes douleurs dans le dos et plusieurs chirurgiens le visitent chaque jour. L'Empereur a fait prendre de ses nouvelles. Le général de Ladmirault et le Père Souaillard (dominicain) sont venus le voir. Il est de plus en plus sombre; cet état si contraire à sa nature m'inquiète beaucoup.

Deux jours après, je recevais la lettre suivante :

1er août 1859.

Mes enfans,

Après avoir ausculté votre père, on a reconnu la présence d'une balle, celle-là même qui a brisé l'humérus et l'omoplate. Il est question de l'extraire; le pauvre patient, admirable de force morale, d'acceptation chrétienne, ne se plaint pas et demande que cette seconde opération se fasse sans retard aujourd'hui même.

Ce matin, les deux chirurgiens habituels ont extrait une balle énorme, déformée, à laquelle adhèrent des parcelles de drap, de toile et d'os. Votre père ne voulut ni qu'on l'endormît,

ni qu'on le soutînt. L'incision fut large et profonde. « Fouillez, docteur, disait-il, je ne souffre pas, » — et il frémissait.

Pour l'extraction, on l'avait appuyé sur son lit, le dos en pleine lumière. A ce moment le maréchal Baraguay d'Hilliers entra : Pardon, monsieur le maréchal, dit-il.

— Allez, allez, mon cher, les Autrichiens ne vous ont jamais vu ainsi, c'est l'essentiel, et j'avais hâte de savoir le résultat; permettez-vous, madame, que je reste?

Il resta, et après l'opération, ils s'embrassèrent.

— Je voudrais vous serrer dans mes bras, dit le maréchal à votre père, mais deux pauvres manchots comme vous et moi ne font plus ce qu'ils veulent. Contentons-nous d'une bonne accolade, ce qui vaut bien quelque chose, entre hommes.

A cette lettre succéda un silence de quarante-huit heures, puis quelques lignes : le même abattement s'accusait chez mon père, chose inexplicable avec une âme aussi fortement trempée. Chacun s'en préoccupait et je proposai d'envoyer mon frère, mais sa présence allait être inutile.

Revenant un matin d'un service funèbre, ma mère acheta une branche d'héliotrope qu'elle lui donna. « — Cela ne te rappelle-t-il pas le grand massif qui est devant le salon?... — Oh! ce parfum, » dit mon père très ému. Saisissant la fleur, il la baisa. — « Ma France, ma France, » répétait-il en mordant les feuilles et la tige.

Tout s'expliquait. Il mourait de nostalgie. « Il faut partir au plus tôt, ordonnèrent les médecins; demain si c'est possible. »

Quatre jours après, mon père et ma mère arrivaient à Paris où j'étais depuis la veille ainsi que mon frère. Le lendemain, 12 août, l'armée française faisait sa rentrée triomphale. Aucun de nous n'y assista.

Enveloppé d'un burnous blanc, mon père nous apparut horriblement maigri, son visage était anguleux et aminci. Quoique bien faible, il se tenait très droit, sa démarche était lente et comme spectrale. Nous étions bouleversés, nous n'osions l'embrasser. Parlerai-je de ma mère? « Mon fils, nous disait-elle, je voulais le ramener en France, ce fut impossible. On l'avait déposé en dehors du cimetière de Cavriana avec deux autres officiers, j'obtins de les faire inhumer à l'intérieur. On ne put reconnaître ni lui ni les autres. Pour tous les trois, je fis mettre une seule croix avec ces mots : « Tombés au champ d'honneur. » Était-ce bien lui?... L'irréparable fait ne pouvait encore la pénétrer. C'est l'histoire de toutes les guerres, — et l'espérance de toutes les mères. — Un homme pris pour un autre, un nom à la place d'un autre nom.

Disparu peut-être. Qui ne sait cela dans le désordre qui suit une bataille ? Son cœur s'obstinait malgré tout, malgré la lettre suivante écrite par son lieutenant-colonel et qui ne laissait plus d'espoir :

Paris, Val-de-Grâce, 29 août 1859.

Mon cher ami,

J'ai souffert si atrocement que je n'ai pas pu jusqu'ici vous écrire. Votre fils est mort à la tête de sa compagnie, comme savent mourir les braves. Avec quel courage, quel entrain il a rempli son devoir !

Dès le premier moment il a inspiré à ses hommes une confiance solide qui ne s'est pas démentie jusqu'au moment où il est tombé pour ne plus se relever.

Par sa belle conduite pendant l'action, Le Brieux s'était acquis des droits incontestables à la décoration de la Légion d'honneur.

Il n'y avait que quelques momens que je venais de le lui dire devant tous, lorsqu'il a été frappé.

Votre fils n'a pas souffert. Vous l'avez bien pleuré, c'était justice, car c'était un excellent cœur, une intelligence forte, un officier de valeur et d'avenir.

Croyez...

Et nous restions silencieux, plus désolés. « Est-il vraiment mort ainsi, sans souffrir ? Si l'on me trompait, disait ma mère, je veux savoir. »

Alors nous allons à Bourges où était *son* régiment ; elle arrêtait les soldats. « Ah ! ce petit lion, qu'il était brave et fier ! disait l'un. — Il nous enlevait, ajoutait un autre. — Est-il tombé deux fois frappé ? Et ils répondaient : — Oui. — « Ils essaient de me tromper, ils m'ont reconnue pour sa mère. Va leur parler, » me suggéra-t-elle. — Et j'allais leur parler. » — Il est mort tout de suite, frappé ici, » — disait un caporal en touchant son front. Un sergent parlait d'une balle au cœur, et nos cœurs de plus en plus déchirés se fermaient à toute consolation. Nous y pensions toujours, et dans le dur présent et dans le passé heureux. Je le vois encore lorsqu'il sortit de Saint-Cyr, pimpant dans son uniforme qu'il portait avec la crânerie de ses dix-neuf ans, et ensuite à Marseille, s'embarquant pour l'Afrique, libre, heureux. Qui m'aurait dit alors que cette Méditerranée, si belle sous les ardeurs du ciel de Provence, cette mer bleue qui l'emportait si loin de nous ne le ramènerait jamais !

CAMPAGNE DE COCHINCHINE (1859-1861)

Son caractère se dessine et se précise autant par ce qui lui manque que par ce qu'il possède.

VIRGILE.

I

Trois mois après les événemens dont on vient de lire le récit, mon frère cadet, mon seul frère, reçut l'ordre d'embarquer pour les mers de Chine.

Son départ était prévu, mais une destination aussi lointaine nous jeta dans de grandes perplexités, d'ordre différent.

Assurément il était bien trempé. Cependant il lui manquait, comme à tout adolescent, la maturité physique et morale qui achève l'homme, et l'on peut dire que ses facultés l'exposaient autant qu'elles le distinguaient. Là était notre souci.

Son *ingénuité*, — le terme est exact, — n'excluait pas les passions. Au contraire, il était capable des plus fortes, et l'on pouvait à cet âge du moins redouter la témérité de l'élan. Si l'éducation avait agi sur lui, elle ne l'avait pas affiné au point d'altérer sa virilité originelle. « Que les circonstances le poussent, ce sera un caractère. »

Ouverte et heureuse, sa physionomie rayonnait des mouvemens de l'âme. Incapable de feindre, on pouvait suivre sur son front la nature de ses pensées. Une joie ressentie ou simplement espérée éclairait son visage, de même qu'une amertume réelle ou seulement imaginaire le pâlissait, et des rêves heureux il tombait aux ténèbres.

Physiquement je n'en puis guère parler. Le souvenir n'est-il pas un portrait embelli ? Je le trouvais charmant et n'étais pas la seule... Puis, ce qu'on veut savoir d'un homme, c'est son être moral ; l'intelligence importe plus que la beauté.

Un matin d'octobre, sous un ciel gris et bas, il s'en alla, lui, notre rayon de soleil, notre bonheur ; il était tout cela pour nous et il emportait tout. Au moment de le quitter, mon père l'attira près de lui et, dans un regard où son âme passa tout entière, il lui adressa ces seuls mots : « Sois fort, équitable, sage. » Lorsque sa mère l'embrassa, elle traça sur son front le signe de la croix, bénédiction maternelle et divine qu'il se rappela toujours : ce qui est sacré ne s'efface jamais.

Tout au chagrin de nous quitter et d'imposer aux siens son propre sacrifice, Robert eût voulu peut-être retarder ce que, dans les trans-

ports de sa quinzième année, il avait si ardemment désiré. Je l'en vis souffrir mais aussi se maîtriser :

Au revoir, maman, ne pleure pas ainsi, et embrasse-moi sans chagrin. Tu le sais, j'ai mon étoile, elle me ramènera au jour joyeux du retour, pensons-y et ne soyez pas toujours dans les larmes, je vous en conjure, elles pourraient me gagner, ce que tu ne voudrais pas, mère.

Au colonel de Gouyon de Beaucorps.

Mon cher ami,

Le départ de mon fils date d'hier et me voilà de nouveau dans le chagrin. Qui m'aurait dit que nous éveillions en lui cette vocation lorsque autrefois, vous et moi, à Lorient, l'emportions sur notre dos dans la mer?

Je le sais, ce qui m'appartient appartient à la France. Je lui donne tout, jusqu'à mes enfans. Je trouve cela dur.

Encore brisé de mes blessures (celle de mon bras droit inguérissable), je n'ai pu l'embarquer moi-même.

Le reverrai-je? et, s'il revient, reviendra-t-il indemne de cette première rencontre avec la vie? Conservera-t-il cette absolue droiture, cet attrait original dont sa mère est si fière?

Que Dieu le protège et le garde tel, et que sa divine bonté, — j'allais dire sa justice, — nous le ramène un jour.

Je compte sur votre jeune ami pour le guider, l'éclairer, le préserver. Nous sommes heureux de le confier à des mains aussi loyales (1).

On le voit, mon père ne vivait que de la patrie et de la famille. N'aime-t-on pas mieux, — ou plus encore, — à mesure qu'on sacrifie davantage? Aussi ce culte de la France se retrouvait-il en lui d'autant plus fort qu'il lui abandonnait son enfant.

(1) M. de K..., sans être officier de marine, fut chargé d'une fonction du gouvernement et sur le vaisseau qui le transportait il vivait avec l'état-major, dans le même esprit de camaraderie.

Mme Le Brieux à Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes.

Monseigneur,

Mon fils, à qui vous avez témoigné tant de bienveillance, vient de me quitter et mon amour ne peut rien contre sa volonté. Il a fait preuve de cette qualité que vous vouliez bien lui reconnaître, — la fermeté, — mais j'ai compris tout son chagrin lorsqu'il m'a dit adieu. Je n'oublierai jamais ni l'expression de son regard, ni l'émotion de sa voix à ce moment.

Cette mer qui l'emporte, je la redoute comme une ennemie. Les naufrages, les climats meurtriers, — les guerres possibles (1), les maladies, tout m'épouvante. A ces terreurs se joint une autre crainte. Son enthousiasme l'exalte et l'excite; mais il ignore la prudence nécessaire à tout contact. Je crains ce qui pourrait le troubler.

Cependant nous avons un appui dans la personne de M. de K... présenté par un ami de mon mari. Il a une distinction rare sous des formes très simples; c'est aussi un Breton, un cœur d'or. Il n'a que vingt-huit ans, mais ses principes de religion et de morale sont solides. Je puis le regarder comme le soutien et l'exemple de Robert; car il y a de bonnes contagions. Il va en Chine sur la *Renommée* et nous recourons à toutes nos influences pour que mon cher enfant embarque avec lui. Si cela est, ils quitteront Brest le mois prochain, pour revenir après trois ans, si Dieu le veut. J'ai été trop frappée dans mon fils aîné pour être encore en confiance, et si la Chine nous est aussi fatale que l'Italie, que deviendrai-je? Faut-il donc donner le jour à des enfans, les chérir et les perdre?...

II

A mon père, à ma mere.

Permettez-moi de vous embrasser comme je le faisais naguère avec tant de bonheur.

En arrivant à Brest, j'ai rendu visite au vice-amiral, préfet

(1) A cette époque, la guerre de Chine préoccupait peu les esprits, on en parlait rarement.

maritime, auquel j'ai parlé de mon désir d'embarquer sur la *Renommée*. Grande fut ma frayeur lorsqu'il me dit que tous les aspirans étaient désignés et que, pour cela, il eût fallu un ordre spécial du ministre. J'étais furieux.

En le quittant, je me rendis chez le major général qui me fit l'accueil le plus affable. Du diable si je savais pourquoi, lorsqu'il m'apprend qu'une dépêche ministérielle de l'amiral Hamelin ordonne mon embarquement sur la frégate que je visais. J'en fus très heureux. Je rêvais beau, en fumant ma cigarette; j'aurais voulu exprimer cette joie, ne fût-ce qu'à un camarade.

M'étant présenté au commandant de *ma* frégate, j'en reçus un aussi bienveillant accueil.

Je commence demain mon service, je m'ennuyais déjà.

Ne vous préoccupez pas de mon moral. Il est bon. C'est vrai, notre séparation m'a beaucoup coûté et me coûte encore beaucoup. Mais il y a les lettres, puis encore des lettres, et, quand elles manquent, il y a la pensée.

Oui, je songe au bonheur que j'aurai à vous retrouver dans trois ans; je vous en supplie, ne vous inquiétez pas de moi; pensons ensemble au retour, à la joie immense d'être réunis. Vous verrez, alors votre *midship*, avec de la barbe, un vrai loup de mer.

La frégate s'armait lentement au vif déplaisir de l'aspirant. L'ennui, son démon familier, le hantait déjà pour ne jamais le quitter.

J'ai hâte d'en finir. Les journées sont interminables. Nous ne faisons rien que surveiller l'armement de la frégate, l'embarquement du charbon, du vin, scruter les noires profondeurs de la cale avant de l'abandonner aux rats, car il faut s'assurer que les soutes sont en bon état.

Heureusement, ce service ne durera pas longtemps. Une fois en pleine mer, nous remplirons les fonctions qui conviennent à un officier de vaisseau.

Le commandant a reçu à mon sujet une lettre de l'amirale Baudin et m'a félicité à cette occasion. Cela me contrariait excessivement, car c'est à vous, à vous seuls, mes amis les meilleurs, que doivent revenir ces flatteuses paroles, à vous à qui je dois ce qui embellit ma vie.

Écrivez-moi souvent. Pour bien faire il faut que je sois heureux et mon bonheur est en vous.

Le même courrier nous apportait une lettre de son commandant, dont voici les dernières lignes :

Ainsi disposé à se bien conduire, ferme et résolu, il arrivera de bonne heure. On peut beaucoup attendre de son intelligence, de son sens du devoir. Je me connais en hommes. Celui-ci est solide, j'en réponds.

Il n'a qu'à se montrer, — disait sa mère, — pour se rendre sympathique.

Jusqu'ici, elle supportait bien l'éloignement de son fils; mais quelles seraient ses pensées au moment du départ? Ainsi que les marins au début de leur carrière, notre futur amiral attendait ce jour, rêvait à « l'aurore de sa destinée, » comme s'il devait se plaire dans l'exil ou s'y accoutumer.

Le 9 novembre, à midi seulement, nous avons appris que nous partions le soir même, à trois heures. Tous nous nous attendions à cette nouvelle; cependant elle a produit sur moi un étrange effet.

Je ne pouvais me faire à cette idée que, dans trois heures, j'allais quitter mon beau pays. Je ne sais quel serrement de cœur se fit en moi sitôt que je vis qu'il fallait m'éloigner de cette chère France, où je laissais ma famille qui m'a témoigné tant d'amour intelligent, tant de soins dévoués, et où j'ai travaillé pour me faire ce que je suis.

Ce que je vous raconte là vous paraît probablement un peu niais et vous vous dites, peut-être, que je ne fais que répéter ce qui se trouve dans tous les livres de marine. Mais si vous aviez, comme moi, abandonné la France et les vôtres, vous verriez, vous sentiriez par vous-mêmes ce que j'éprouve.

Ayant terminé les derniers préparatifs, je me rendis à la cale. C'est là que je ressentis les plus fortes émotions. Je voyais arriver les officiers de la *Renommée*, jusqu'à des matelots ayant leur famille avec eux; qu'ils étaient heureux !...

Quant à moi, je n'avais qu'une chose à embrasser, c'était la terre. Je l'ai embrassée. Je n'ai pas regardé si on me voyait.

Quel est donc le poète qui a dit : La patrie est ce coin mystérieux de l'âme où l'homme et la terre se parlent d'amour?

Je restais là immobile, élargissant mon âme et mon regard pour mieux saisir et garder ce que je voyais pour la dernière fois, afin d'emporter infinissable en moi, inoubliable, le sol, l'espace, la lumière, les cieux, tout ce qui constitue *la Patrie*. Vous trois, aimez-moi, écrivez-moi.

Nous aurions dû être avec lui jusqu'à ce moment, comment nous être refusé cette joie? Surtout, pourquoi ne la lui avoir pas donnée?... Regrets, reproches, remords, tout est vain, stérile, alors qu'il a disparu. C'était *avant* qu'il fallait l'aimer: *après*, qu'importe?

Cette heure devait trop tôt sonner. L'ineffable sagesse qui nous laisse ignorans de l'avenir, nous livrait à des préoccupations dont quelques-unes devaient nous charmer. Craindre, attendre, espérer: la vie humaine s'écoule dans ces alternatives. En ce moment c'était l'attente des nouvelles de l'absent. Quelle est la mère, la femme ou la sœur d'un marin qui n'a comme nous dirigé ses pensées, ses regards vers les pays inconnus?

Lorsqu'on se trouve en face de quelque chose de nouveau, qui ne sait ce que notre imagination peut se créer de fausses idées, de terreur? Un ciel sans étoiles me semblait menaçant; les tempêtes, les cyclones, les récifs, les naufrages, les requins... J'avais la crainte des plus petits incidens et ces puérilités faisaient sourire les miens. Ils voyaient mieux et plus loin. Ce à quoi je ne pensais pas, c'était à la guerre (et fatalement il y allait!). Mes parens avaient tous les troubles, toutes les inquiétudes et, sans la chercher dans sa mémoire, mon père répétait tristement cette strophe que chantaient naguère mon frère et ses amis:

Où sont-ils les marins tombés dans les nuits noires?
O flots, que vous savez de lugubres histoires!
Flots profonds redoutés des mères à genoux...
Vous vous les racontez en montant les marées
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez le soir quand vous venez vers nous.

III

Le départ de Robert précéda le nôtre. Mon père se rendit à Rouen où se trouvait son régiment, et nous l'y suivîmes. Ce régiment vint à sa rencontre. Il eut alors une heure vraiment heureuse, et son cœur battit avec transport. Entouré, acclamé, il s'élança sur son cheval; la

musique joua ses fanfares de triomphe, et les soldats marchaient allégrement. Les officiers supérieurs s'étaient groupés autour de leur camarade. Hélas! le membre perdu enlevait au vaillant mutilé l'équilibre nécessaire, il fléchissait. Mettant pied à terre, d'amères pensées couvrirent son front de tristesse.

Sur la grande place où se trouvait notre demeure, les bataillons se rangèrent, manœuvrant sous le commandement de mon père. L'altération profonde de sa voix nous frappa, et nous sentîmes que quelque chose d'étrange se passait en lui. En effet, il venait de comprendre la nécessité de renoncer à cette vie qu'il avait aimée avee le double sentiment « de la passion et du devoir. » Cette résolution soudaine fut absolue.

Vinrent les amertumes, la fin de tout ce qui enflamme le cœur du soldat. Vint la nuit des impuissans regrets, l'irréparable ; une existence désormais sans intérêt, voilà ce qui suivit et ce qui dura. Aimant les siens d'un amour sans limite, mon père s'enferma dans cet horizon plus étroit, de nouveaux devoirs s'imposent, « d'autant plus sacrés qu'ils se montrent plus austères. »

Rompant avec le passé, qui lui fut si cher, il en parlait peu, apportant dans cette acceptation d'un fait très dur la fermeté de son caractère. Je ne dirai pas qu'il se résigna ni qu'il eut « le courage allègre ; » mais ce qu'il faut affirmer, c'est qu'un sentiment religieux ne fut pas étranger au calme supérieur qui le soutint alors. Cette force nouvelle ne devait jamais se démentir.

Le maréchal Baraguay d'Hilliers, le général de Ladmirault se réunirent pour modifier une résolution qui fermait son avenir militaire. Cette décision était très regrettable, il faut le reconnaître. Mon père n'y changea rien.

Calme et sérieuse, notre vie morale s'alimentait de souvenirs et d'espoirs, ceux-ci arrivant par delà l'Océan, chaude clarté capable de nous réjouir, car il n'est, paraît-il, si triste saison qu'un rayon ne colore.

La première lettre de Robert nous parla de Ténériffe :

Nous n'y descendons pas. Le temps menace. La petite ville espagnole de Santa-Cruz n'est d'ailleurs qu'une baie sans intérêt.

N'en parlons pas; revenons à mon bateau, à ses habitans. Savez-vous ce qu'est, sur un bâtiment, le « carré ? » Tout à la fois salle à manger, salon, fumoir; aspirans et enseignes y vivent ensemble, c'est là où se forment les plus durables amitiés du marin, et quelquefois aussi où naissent ses plus tenaces antipathies.

Le contact permanent d'êtres différens, de nature, d'origine, de goûts, peut amener ce résultat.

A l'époque où mon frère y vivait, rien ne lui révélait les possibilités fâcheuses dont je parle; d'un caractère heureux, très gai, bienveillant quoique susceptible, il voyait plutôt la surface que le fond, ce qui est le privilège de cet âge, et c'était son premier essai de vie sociale et personnelle.

Le carré était également fréquenté par l'aumônier du bord: celui de la *Renommée,* jeune et bien élevé, était en bonne intelligence avec les Midships: sa présence n'apportait aucune contrainte à la gaîté, mais en modérait toutefois les démonstrations.

Notre abbé, — écrivait Robert, — est un excellent prêtre, soucieux de ses devoirs, convaincu, très strict dans ce qui regarde son ministère, mais son bon esprit est *dégagé de tout caractère d'intolérance.*

Nous causons très ouvertement avec lui, il partage nos idées, notre gaîté et nos cigarettes, mais jamais il n'accepte les rares spiritueux que nous nous offrons aux fêtes carillonnées.

Malgré les ressources de l'esprit et de la jeunesse, on s'ennuyait souvent au carré. — « Cette vie monotone me lasse, » disait Robert.

Ce qu'il fallait à cet être de vigueur et de ressort, c'était l'action. On le verra au feu, d'une bravoure froide, plus rare que l'élan. Mais avant de donner sa mesure sur le champ de bataille, on put juger de quel dévouement courageux il était capable.

L'occasion s'en présenta dès le début de la traversée.

A Ténériffe, — écrivait-il, — le gros temps nous a fait éprouver des avaries. Nous avons la poulaine défoncée et du mou dans notre gréement.

Notre poste offrait le spectacle d'un désordre affreux; les coussins roulaient par terre avec ceux de nous que rendait incapables le mal de mer. Nos boîtes à claques allaient choquer une pile d'assiettes. Nos sextans, par esprit d'imitation, roulaient au milieu des conserves de sardines et autres précieuses choses de ce genre.

La brise augmentant de fureur, et nous faisant petits devant la colère aérienne, notre voilure diminua successivement jusqu'à ce que trois ris fussent pris dans les huniers.

Ce jour-là, j'étais de quart de quatre à huit heures du soir. Ne

voulant pas me laisser pincer par le mal de mer, je montai sur le gaillard d'avant pour respirer à pleine poitrine.

Souvent des paquets de mer embarquaient par-dessus le bord. Le roulis était très fort et il m'est arrivé plus d'une fois de rouler jusqu'à ce que le parapet m'arrêtât. L'homme qui était en vigie à mes côtés ne voulut pas se tenir debout comme moi, et une demi-heure après que j'eus quitté mon quart, ce malheureux, assis sur les bastingages, tomba à la renverse! On vira de bord aussitôt, des bouées de sauvetage furent jetées, mais la nuit était noire; cependant le vent faiblit.

Il n'en dit pas davantage. Voici ce qu'un lieutenant de vaisseau, — M. Regrény, je crois, — écrivit :

Le danger était trop grand encore pour que le commandant crût pouvoir donner des ordres. Donc, chacun était libre.

Notre aspirant se jeta dans une embarcation et, par son exemple téméraire, entraîna deux matelots. « Nage, nage, garçons! » et ils ramaient ferme, les braves garçons, enlevés par leur officier. Haletant, celui-ci les excite, et leur regard, — à tous trois, — trompé par une fausse apparence, restait attaché sur le point qu'ils cherchaient à atteindre. « Courage, courage, criait le sauveteur, nous arrivons! » Sa voix s'étranglait. Beau de sa volonté, il se jette à l'eau, s'élance vers l'infortuné qu'il croit étreindre. Il n'étreignit que le vide, une épave seule surnageait... Ainsi restaient infructueux ses périlleux efforts, le matelot avait à jamais disparu.

On tient moins à l'existence, — écrivait mon frère quelques jours après, — lorsqu'on la voit inutile aux autres. Quel début dans ma carrière! A quelque distance, un être en péril, et je n'ai pu le sauver! Qu'était-il? un inférieur soit, mais un homme. L'équipage et nous, ne sommes-nous pas solidaires? et nous ne *pouvons* pas abandonner nos matelots. Moi son officier, n'avoir pu l'arracher à une semblable mort! Quelle fatalité si réelle, si frappante! Je ne m'en consolerai jamais.

Il ne connaissait pas assez la vie pour savoir qu'on se console de bien des choses!...

Il faut, — lui répondit son père, — devenir plus fort que le

chagrin, savoir le porter et non se laisser porter par lui. Ceci est pour toute ton existence.

A regretter l'impossible on s'use inutilement : l'énergie tombe. A ton âge et dans ta position, on n'a plus le droit d'écouter sa seule sensibilité. Pour agir, il faut savoir employer toutes ses ressources, acquérir un sang-froid nécessaire à l'action.

N'ouvre jamais la porte au découragement. Travaille-toi, sans relâche. Sois calme et *patient*, exerçant la maîtrise nécessaire à ton perfectionnement moral.

Sois heureux, mon cher enfant, afin que nous puissions l'être encore.

Mon père en parle à son aise, — répondait mon frère, — je n'ai pas comme lui un long acquis de douleur

Le temps consolateur devait atténuer ces souvenirs, la jeunesse a une telle mobilité d'esprit! La solitude des quarts de nuit qui est, dit-on, la retraite la plus profonde, plaisait à mon frère d'une nature tout à la fois méditative et active. A ces heures tranquilles, les fantômes familiers prenaient aspect de vie, s'allongeaient, grandissaient, chers revenans des lointains.

D'autres apparitions, celles-ci radieuses, idéales, s'élevaient des petites vagues phosphorescentes. Des traits à peine entrevus, un parfum, un son de voix... que sais-je? Ce n'était rien, mais à cette distance, c'était tout, car un amour qui s'ignore s'alimente de bien peu de chose. Certaines impressions de jeunesse sont si vives qu'on en porte à jamais la marque. Le cadre austère où se mouvait notre marin favorisait ces souvenirs flottans, les entretenait dans le clair-obscur où s'attardent les rêveurs. Le silence des mers et de la nuit le plongeait dans l'infini des songes, mais l'éclat du jour le rendait à la vie commune, à son devoir.

A ce devoir, — écrivait M. de K***, — il est le premier. Il se fait obéir, se fait aimer, grand art parmi nous; puis il est gai, et alors le carré tout entier se livre à la joie la plus étourdissante.

Le mois dernier, on vous a raconté, madame, comment votre brave enfant s'est risqué à une mort à peu près certaine pour sauvar un pauvre diable qui s'est noyé à quelques brassées de la frégate. Mais votre fils s'est emballé et au péril de ses jours, bravant les grandes lames encore furieuses, il a poursaivi pendant une heure le couvre-chef du matelot, mirage auquel l'inexpérience est sujette.

Ce matin, — écoutez bien, madame, — ce matin, dis-je, nous étions un peu partout, lorsqu'on bat un *ban*. Nous voici tous sur le pont, donnant à notre tenue un coup de fion (excusez-moi, madame), car un ban est chose sérieuse. L'équipage se met en rang, l'état-major en avant, et tous, en silence, nous attendons la *grrrande* révélation.

Est-ce un changement de direction, un attentat à la vie de l'Empereur? Rien de tout cela, c'était mieux. Le commandant tenait une lettre du ministre de la Marine félicitant votre fils au sujet du sauvetage qu'il tenta et que vous savez.

Après nous en avoir fait la lecture à haute et intelligible voix, — tout se passe très bien chez nous, — le commandant vint serrer la main de l'intéressé : « — Vous ne chômez pas, monsieur, » lui dit-il, faisant allusion à un premier sauvetage (1).

De celui-là vous n'en saviez rien, madame, et ne connaîtriez pas davantage le dernier sans ce bavard qui vous écrit aujourd'hui, d'abord parce qu'il est loquace (défaut rare chez les Bretons), et qu'ensuite il tient beaucoup à vous faire plaisir, ce grand plaisir d'orgueil et d'amour des mères. Suis-je dans le vrai, madame? Si oui, veuillez me le dire et agréer tous mes respects.

Et ma mère répondait aussitôt à ce jeune homme qui, si fièrement, faisait battre son cœur : « Sans lui, disait-elle, je ne saurais rien de Robert. » On peut donc s'imaginer combien étaient longues et fréquentes ses lettres à son fils. La leçon s'unissait à la tendresse et sa plume courait alerte, ailée. « Ne lui donne pas tant de conseils, » suggérait mon père; mais ce que femme veut, elle le veut bien, — ma mère surtout, — et la fine pointe d'acier continuait sa course rapide. Rien de plus indépendant que ce charmant esprit qui, suivant son idée, recommandait aimablement qu'on fût bien raisonnable, enfermant dans ces quatre syllabes mille choses délicates et sous-entendues.

Quel vif souci était le sien au sujet des îles « parfumées, enchantées, » où les vaisseaux font escale! Cela s'appelle les relâches. Pour

(1) « Au port de Brest, écrit M. H..., un homme tombé à la mer d'un chaland accosté le long du bord allait périr, lorsque mon ami sauta sur le chaland, de huit mètres de haut. Bien qu'étourdi, il se précipita à l'eau et sauva le matelot. Il eût été trop long pour son dévouement de descendre par les échelles sur le chaland. Ce jour-là, son courage ne fut pas impuissant. Combien il fut heureux... heureux jusqu'aux larmes. » — « Dans son existence, me disait-il, il s'exposa sept fois pour sauver ses semblables. » — Colonel P...

ma mère, ce dernier mot était lourd de menaces, car les officiers de marine que nous connaissions se plaisaient malicieusement à lui dépeindre les écueils de ces rives perfides, autrefois habitées par les sirènes de la fable, et ils appuyaient sur certains souvenirs, glissant sur d'autres.

Alors, songeuse et préoccupée, ma mère revenait à M. de K...; n'avait-elle pas confié son fils autant à sa conscience qu'à son affection? Il était, en effet, beaucoup plus complet que mon frère. « Veillez sur lui, écrivait-elle à Mentor, me pardonnerez-vous de prendre si à la lettre votre bonne volonté? »

Non seulement M. de K... devint son confident, mais son complice dans cette œuvre de protection occulte. J'aurais voulu lire les lettres que lui adressait ma mère, — dont l'esprit très cultivé était fin et solide, le cœur lumineux, pénétrant, — vraies lettres de femme dont l'un et l'autre gardaient le secret. Mais ce mystère n'était pas si profond que le voile n'en fût parfois soulevé. Voici une lettre écrite du large et, malgré sa longueur, je la cite tout entière :

En mer.

Madame,

Puisque vous m'honorez si particulièrement de votre confiance, je vais vous parler en marin, non sans atténuer la hardiesse de notre langage.

Eh bien! monsieur votre fils s'est grisé hier (le mot fatal est écrit) et grisé très joliment.

Nous nous sommes arrêtés à Gorée, 8 heures passées à terre en relâche! En cinq minutes, des chevaux furent commandés, sellés, enfourchés. C'est le « lâchez tout. » Une fois lancés, nous chantons des airs d'opéras, — d'opéras très comiques, ameutant les populations.

Nous filons ventre à terre. Pour arriver? Non, mais pour courir, vivre dans l'espace, respirer l'odeur des prés, être emporté. . Quelle furia!... Nous avions grand air, madame, que vous en semble?

On pouvait nous prendre pour des échappés de Charenton. En effet, un vaisseau n'est-il pas l'asile de ces détraqués qui ne connaissent ni l'intrigue ni le trafic, assez fous pour quitter plaisirs, famille, patrie, et voguer sur les mers, prodigues de leur vie, parlant de Dieu et de la France aux races jaunes, cuivrées ou noires?

Je reviens à mes... chevaux, fourbus, blancs d'écume, à

demi morts. Cet emportement à dos d'animal ayant cessé de plaire, les plaisirs champêtres et gastronomiques leur succédèrent.

Madame, ce fut délicieux, j'allais dire idéal, mais la fin prouverait le contraire. Dès ce moment, mon rôle de mentor devint absolument platonique.

Vous n'avez jamais vu, madame, je l'espère, le carré débarqué? Jugez-en. On se roule sur le gazon, on mange de la prairie ; nous récitons des vers à la plus humble fleur. On dit des bêtises grosses comme notre bateau ; plus c'est bête, plus on rit, et sans le vouloir nous avons infiniment d'esprit, ayant le bon goût de rire de nous avant que les autres s'en mêlent.

Hier, chacun a divagué. Nous avons déjeuné par terre, couchés dans l'herbe. Oh ! madame, que nous sommes mal élevés lorsque vous n'êtes pas là! Il faut l'avouer, ce fut une véritable débauche, la première que votre fils ait faite; mais, je l'affirme, on n'eut pas à l'initier. Il était d'une gaîté folle, communicative. C'était bien innocent, mais voici qui l'est moins. Il se grisa d'une coupe de champagne.

En réalité, ce qui l'enivrait, mon fistaud, c'était le grand soleil, la terre où il marchait, — c'était sa joie, sa liberté, — il s'excitait de son beau rire franc.

A l'unanimité on but à la France, à nos foyers. Oh ! ces souvenirs de France! ces choses-là, madame, nous montent du cœur au cerveau, l'exaltent... et tout est dit.

Votre fils sentit cela d'une étrange façon, ce que voyant, et pour qu'il ne s'attendrît pas davantage, on lui donna du Moët avec beaucoup de mousse.

Ce qu'il nous amusa, nous les anciens! Il vint tour à tour nous saluer, faisant à celui-ci un souhait de tempérance, à celui-là une déclaration d'amour, s'interrompant pour exécuter un pas de zéphyr, mais restant toujours élégant. On ne s'encanaille pas, madame, dans la marine impériale; on y est bête, mais voilà tout.

Veuves de leur contenu, les bouteilles à col doré volent en l'air, moins haut cependant que notre raison.

Vint le moment psychologique : il fallut remonter à cheval. Pour nous en imposer, monsieur votre fils sauta lestement sur le sien... Voilez-vous la face, madame, il se mit en selle en face de la croupe...

Voilà, foi de galant homme, comment se passa cette première relâche. Mais croyez-en mon expérience, les relâches, c'est comme les années, elles se suivent et ne se ressemblent pas.

Les courriers suivans apportèrent d'autres lettres qui, elles non plus, ne ressemblaient pas à celle-ci. Plus de mousse de champagne, de gazon fleuri, de fines griseries d'esprit. De nouveau le génie de la guerre se dressa devant nous. Après quelques mois de trêve, l'ancien tourment allait recommencer.

IV

Les souvenirs de la campagne de Chine, où Français et Anglais combattirent ensemble, me sont si présens que je pourrais en rappeler toutes les péripéties. Mais le cadre de ce récit ne doit enfermer qu'un fait, un nom.

Commencée en 1858, cette campagne, d'un caractère particulier et avec des difficultés exceptionnelles, ne pouvait se poursuivre et se terminer avec la rapidité de la guerre d'Italie. Les anxiétés de celle-ci, les malheurs qui en furent la conséquence, nous impressionnaient encore profondément, et nous étions aussi trop satisfaits des lenteurs de l'action pour partager l'impatience de Robert. De cette lenteur nous voulions bien augurer; mais le calme relatif dans lequel nous vivions à cette heure n'était pas exempt de crainte: chacun de nous faisait effort pour se donner mutuellement l'espérance et la foi en l'avenir : par une convention, une entente tacite, nous réservions nos idées.

Non seulement en France, mais au point même où se continuaient les mouvemens, l'incertitude persistait et chacun s'en plaignait. « Il faut reconnaître, écrivait un officier, que cette guerre est faite pour désarçonner l'homme le plus patient. Si le Céleste-Empire garde son secret, les alliés aussi gardent le leur. »

— Oui, ajoutait mon frère, je suis en Chine, irrité d'y être sans avoir rien à y faire. Je m'ennuie à mourir.

Nous recevions les journaux français et anglais, — des cartes étaient sur nos tables, et ces cartes nous indiquaient la configuration du pays lointain, les points où se portaient l'armée alliée et les flottes. En dehors de cette question d'Extrême-Orient, tout nous devenait indifférent, nous était distant. Et il fallait vingt-six, vingt-huit jours, — un mois, — pour la traversée. Que de choses pouvaient s'être passées entre le départ et l'arrivée des courriers !

Ce que nous connaissions des débuts de la guerre, de ses complications, ajoutait à nos craintes. Ma mère, qui s'alarmait des événemens et même des choses, savait que les canaux, appelés là-bas des arroyos, avaient des bords dangereux, pouvant abriter des caïmans; de plus, les rives des cours d'eau si nombreux dans ces régions étaient un fouillis de plantes souples et impénétrables à l'œil. Mon frère nous en avait décrit l'aspect enchanteur, surprenant, tout nouveau pour lui. Mais quelle facilité pour les surprises, les embuscades d'ennemis toujours prêts à l'attaque perfide, pouvant frapper sûrement et se dérober aussitôt! « Ce sont des fourbes, — écrivait Robert, — ils l'ont été, ils le sont, ils le seront toujours; — au fait, comment les juger? ils n'ont pas notre âme. »

Non sans motif, nous redoutions la cruauté de ces peuples ayant toutes les finesses, les ruses des races orientales. Les Français, — disaient les Annamites, — sont des lions, mais nous sommes des renards.

Rade de Che-Fou, 12 juillet 1860.

Mes chers aimés,

Puisqu'on ne me dit rien de personne, j'augure que vous allez tous bien. Quant à moi, je me porte divinement. Nous sommes maintenant très occupés, c'est ce qu'il me faut.

Toutes les forces navales et terrestres sont réunies ici, et cet appareil de force est très beau à voir.

Après leur arrivée, les troupes ont débarqué et établi leur campement dans une petite presqu'île, en se groupant auprès d'une grande tour carrée qu'on avait d'abord prise pour un fort, et qui n'est qu'un tombeau de mandarin.

Il est arrivé à ce sujet une chose assez drôle. Lorsque les premiers bâtimens abordèrent à Che-fou, l'amiral Protet qui les commandait prit cette tour grise pour un fort sérieusement gardé. Les chaloupes portèrent sur le rivage les troupes de débarquement.

Figurez-vous le désappointement général quand on vit, au sommet de la tour, flotter le pavillon français sans qu'un seul coup de fusil se fît entendre.

Tout notre vocabulaire de jurons, — et je vous assure qu'il y en a, — témoigna de notre colère. Je vous en épargne l'énu-

mération à cause de mes dames les plus chères qui me renieraient.

Les malheureux Chinois, bien loin de songer à la défense de leur territoire, avaient à peine aperçu les troupes que, remplis de terreur, ils fuyaient à toutes jambes.

En descendant à terre pour établir leur camp, nos soldats trouvèrent les maisons ouvertes, abandonnées, et leur instinct de pillage put se satisfaire. On y mit bon ordre.

Tranquillisés, les Chinois revinrent petit à petit retrouver leurs pénates et organisèrent tout de suite un marché, car ils sont très rapaces, et chaque matin nos cuisiniers vont s'approvisionner chez eux. Voilà le vrai tempérament chinois. Ainsi que les fils d'Israël les plus avisés, ils préfèrent la proie de l'argent à l'ombre de l'honneur.

A cette lettre en succéda une autre, — ou plutôt elles furent toutes deux apportées par le même paquebot; — mon père trouva déplacé le ton de cette dernière.

Chère mère,

Je suis chef de gamelle comme tu es maîtresse de maison, je te plains.

La table du carré me donne un souci extraordinaire. Pas moyen de varier; de plus, la vie animale, comme nous disons humblement, est fort chère maintenant.

Naguère on avait vingt-cinq poulets pour deux piastres et tout était dans les mêmes proportions; mais depuis, ces coquins ont haussé leurs prix, ce qui me met dans l'embarras, car souvent nos ressources ne sont pas au niveau de notre appétit.

Comment se nourrir convenablement, aujourd'hui que les poulets valent de 75 à 90 centimes ? Il faut reconnaître qu'ils sont énormes.

Hier, j'ai pu offrir à mes camarades un potage à la tortue, — (imitation Champeaux), — et un plat royal, des nids d'hirondelles. Mais à certains jours, notre table est d'un frugal!... la salade, c'est du gazon, très bonne quand même.

Une autre cause de souci est mon maître coq. Comme il ne peut rendre son tablier, je le soupçonne, ayant fait sauter toutes

les anses de tous nos paniers, de majorer cruellement les prix.

Ah! ah! je veux dire à ma sœur que je crois voir poindre, aux côtés est et ouest de mon visage, des favoris! Qu'elle ne me complimente pas trop, ces favoris naissans manifestent une tendance au blond roux! gare à moi, quand elle me verra ainsi! Est-ce le voisinage de nos alliés qui leur donne ces tons chauds? ne me prenez pas pour un fils d'Albion, je vous en prie; néanmoins ceux qui sont ici sont fort bien sous tous les rapports.

« — A quoi pense-t-il? s'écria mon père. Il va se battre et nous conte des balivernes. — J'en suis enchantée, reprit ma mère, cela prouve la liberté, l'élasticité de son esprit. Il me plaît ainsi. »

Mes chers aimés, nous approchons du moment où les affaires graves vont commencer. Le 25 juillet, après avoir embarqué, nous rejoindrons la flotte anglaise qui se trouve à vingt heures d'ici, et alors nous irons tous ensemble débarquer sur un point que personne autre que l'amiral et le général ne connaît.

Toujours est-il qu'on ne pourra débarquer au Peï-ho, car avant d'arriver au fort, il faudrait marcher pendant trois milles dans une vase où l'on risquerait d'enfoncer jusqu'à la tête.

On a reformé les compagnies de débarquement. La marine française fournira un bataillon composé de six compagnies.

Ce bataillon de marine est attaché à la deuxième brigade commandée par le général Collineau. Je fais partie d'une des compagnies et les hommes qui la composent appartenaient à la *Némésis*, depuis longtemps dans les mers de Cochinchine. C'est pour moi un grand avantage, car les autres compagnies n'ont pas encore vu le feu. Quelle joie d'y conduire ces hommes aguerris, résistans, tous braves!

Il est temps que je prenne contact avec l'ennemi. Ne vous alarmez pas à l'avance. Je prie Dieu, non d'écarter de moi tout danger, mais de faire briller en vous l'espérance qui est en moi.

Lorsque le service n'exige rien, je trouve le temps long. Ah! noble Shakspeare, comme tu savais lire dans notre esprit en écrivant: *The souls joy in doing.*

Cette guerre, — ajoutait M. de K..., — est le mystère de l'avenir. Quand et comment finira-t-elle? Assurément la paix nous coûtera cher.

Je suis content de votre fils et je puis vous dire à son sujet ce qu'un de vos auteurs préférés disait du sien : « C'est un beau jeune homme qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon. » Celui qui vous occupe si chèrement garde toute son ardeur, je devrais dire toute sa fougue, s'irritant parfois, d'une manière que je ne puis traduire, des obstacles qui le séparent de son but.

Vous comprenez, que, dans cet état de fièvre, les lectures, la musique, les aquarelles, les fusains soient l'objet d'un dédain jusqu'ici inconnu.

J'ai le vif regret de vous annoncer, madame, que mon service me sépare momentanément de lui. Je ferai tout au monde pour ne pas le perdre de vue et je vous le ramènerai fortifié par l'épreuve. Si j'ai embarqué avec un enfant, je rentrerai avec un homme. Attendez-nous, madame, dans la belle et sainte espérance.

Une aussi fâcheuse nouvelle nous troubla, mais nous préoccupa davantage. L'aîné était si nécessaire à l'autre. « Me voilà sans affection, — écrivait Robert. — Je l'aimais tout en le craignant. Sa raison m'orientait, son entrain chassait mes découragemens. Cet ami sûr et parfait sera toujours mon modèle et restera toujours mon ami. Entre cœurs comme les nôtres, l'amitié ne cesse pas. Vous ne pouvez savoir combien je me sens plus seul, plus loin, car lui c'était un peu vous. Il me faudrait une bonne bataille pour m'occuper. »

V

Camp de Tien-Tsin, 22 septembre 1860.

Le Peï-ho a été pris le 21 août.

Les Anglais et la brigade Collineau se sont dirigés sur le fort nord de Takou. Pendant ce temps, les canonnières françaises et anglaises forçaient l'entrée de la rivière, détruisant les estacades admirablement faites où l'ennemi devait, selon les Chinois, s'abîmer infailliblement.

Pendant que les canonnières les démolissaient, les troupes, prenant le fort à revers, ne tardèrent pas à déployer, sur ces forts si redoutables, les pavillons alliés. La garnison de celui

qu'on avait attaqué se composait de l'élite des troupes tartares. Ce succès leur fit comprendre qu'il leur serait impossible de mieux défendre les autres forts. Ils nous les abandonnèrent.

Nous, compagnies de débarquement, fûmes mises en garnison dans ces forts. Une fois établis, nous y avons vécu d'une façon très agréable, comparativement à notre vie précédente. Nous avons trouvé des glacières, et les Chinois de Takou nous approvisionnent de vivres moyennant quelques vieux habits et de vieilles peaux de mouton. En un mot, nous nageons dans l'abondance.

Le Peï-ho occupé, il ne restait qu'une ressource qui était d'obtenir un traité. En conséquence on partit immédiatement pour Tien-Tsin avec les ambassadeurs.

Les mandarins, plénipotentiaires (je ne sais quels sont leurs titres), vinrent s'entendre avec le baron Gros et lord Elgin.

Les clauses du traité furent établies. Quand il s'est agi d'apposer les sceaux du souverain, ces coquins-là nous ont appris qu'ils ne les avaient pas et qu'ils n'étaient pas plénipotentiaires de l'Empire (7 septembre).

Rien n'était donc terminé et immédiatement les troupes se dirigèrent sur Pékin.

Ce mouvement hardi révolta les Célestes. La violation du droit des gens crie vengeance, et nous sommes tous enfiévrés à la pensée d'un certain nombre de Français et Anglais victimes d'une trahison odieuse et probablement de la cruauté la plus extrême.

M. Parker, vice-consul, le consul anglais et un Français de grande race, M. d'Escayrac-Lauture, chef d'une mission d'exploration et un autre Anglais, M. Wade ou Varde allant à Tong-Chaou, suivis d'une escorte de 15 à 18 hommes, furent emmenés et faits prisonniers (18 septembre).

Réclamations ardentes de la part des chefs alliés, fallacieuses promesses des Tartares. Voilà où nous en sommes. Une telle action veut des représailles, et la barbarie, la cruauté avec lesquelles furent traités les prisonniers, sont odieuses et révoltantes, leur souffrance me fait mal. Nous arrivons à Pékin, décidés à tout, l'artillerie établit ses batteries.

Brûlera-t-on la capitale du Milieu, ne la brûlera-t-on pas? *That is the question*. Je crois qu'on la brûlera. La vengeance nous enflamme, nous sommes prêts à tout.

L'Empereur a fui. Les Tartares sont en nombre bien supérieur au nôtre. Qu'importe, nous nous précipitons pour les réduire à zéro... Ils ont disparu... Nous nous reprécipitons à leur poursuite, mais vainement — point d'ennemis. — Dans cette course, la colonne arrive en face du Palais d'Été de l'Empereur (Yuen-Min-Yuen).

Quand je dis nous, c'est par confraternité, pure alliance de sentimens, car je parle des terrestres seulement. Les marins rentrent sur leurs bateaux, où ils apprennent, que ce ou ces palais de l'Empereur ont été envahis les 7 et 8 octobre. Les troupes du général Cousin-Montauban y campent !... — Pas de commentaires, s'il vous plaît.

Que de trésors jetés au vent... Que de perles, de laques, de jades, des merveilles d'art, d'antiquité, que de richesses entassées depuis des siècles, dans ces palais, résidence préférée des souverains.

On affirme que l'ordre de destruction fut donné par lord Elgin.

Rien n'était lamentable et curieux comme ce pillage. J'ai vu des soldats anglais payer deux ou trois piastres des bijoux d'une valeur inestimable.

Avec nos économies, pauvres midships, nous leur avons acheté quelques objets et j'emporte, pour mes dames les plus chères, un petit cloisonné ancien, portant le chiffre impérial. Elles y mettront des violettes en se disant que je l'ai payé de mes deniers, car nos mains, — à nous, marins, — sont nettes. C'est pourquoi je me permets de vous tendre les miennes.

Cependant nous ne sommes pas venus en Chine pour voir saccager des palais, mais pour sentir l'odeur de la poudre.

Les réclamations réitérées pour la remise de nos prisonniers, l'approche des forces en vue de la capitale, la menace de raser la demeure impériale de Pékin hâtèrent les conclusions de la paix. MM. d'Escayrac-Lauture, Parker et quelques soldats furent rendus aux alliés, mais les autres ?... et ceux que je viens de nommer donnèrent à comprendre les cruautés odieuses, les mutilations, les injures... Je vous le répète, de tels faits crient vengeance.

Après une négociation honorable chez les alliés, tortueuse de la part de l'ennemi, des traités d'amitié, de commerce et de navigation furent enfin ratifiés. Notre ambassadeur, le baron

Gros, joignit à sa fermeté une dignité très remarquable. Lord Elgin pour l'Angleterre, le prince de Hong, représentant de l'empereur de Chine, signèrent, le 25 octobre 1860, la convention de Pékin.

Les cimetières, les églises furent rendus aux catholiques, dans cette ville de Pékin, ennemie irréductible, et au milieu d'une population foncièrement hostile aux Européens, le chant du *Te Deum* se fit entendre dans la cathédrale. Nous y avons tous assisté avec un bonheur, une fierté qui se pressentent plus qu'ils ne s'expriment. C'est une vraie gloire française, mais la vieille haine de l'ennemi se retrouvera, toujours, toujours: l'avenir le prouvera.

L'armée et la flotte anglaises se séparèrent de notre armée et de notre flotte. Nos forces se divisèrent en deux escadres. La première commandée par le vice-amiral Protet resta en Chine pour le maintien des conventions.

La seconde devint le corps expéditionnaire de Cochinchine sous l'autorité supérieure, — et générale, — de l'amiral Charner. Le vice-amiral Page eut le commandement de la flottille et mit son pavillon sur la *Renommée*. Je vis à l'ombre de ses plis, moi, chétif aspirant, en passe de devenir quelqu'un, de faire quelque chose pour mon pays, de l'honorer!...

Tout est prévu, ordonné. Aucune hésitation dans le plan, aucune confusion dans les services. Sans irrésolution on peut aller de l'avant et... vaincre.

Si je n'étais venu ici que pour apprendre mon métier, ce serait déjà une belle avance. La valeur de mes chefs, la précision de leur parole, leur sang-froid donnent confiance et m'en imposent. Vous en jugez, j'ai le feu sacré... et je ne puis voir sans admiration nos officiers donner des ordres sages et sûrs, régner par leur autorité, leur capacité, le beau dédain de leur existence, tout entière soumise au devoir. J'ai eu, avec M. de Surville, une conversation qui me prouve sa valeur, l'élévation de son âme, la hauteur de ses vues.

Autour de moi des officiers de vaisseau plus jeunes, parmi lesquels La Roncière que vous connaissez (1), combien d'autres! Il faudra valoir ce qu'ils valent, devenir ce qu'ils sont. Vivent la France et la marine!

(1) Je ne sais si c'est bien ce nom-là.

Notre flotte est imposante. Le commandant général fait débarquer l'armée de terre et je vais marcher avec ma compagnie.

Je suis heureux et je veux vous le dire avant l'attaque.

Malgré la rude température de l'hiver, l'expédition poursuit son cours. Les fleuves, les canaux charriaient des glaçons, ce qui rendait la navigation lente et difficile ; les travaux excessivement durs ne furent pas arrêtés néanmoins. Les hommes et le matériel de guerre furent transportés sans interruption, mais au prix de quelles souffrances ! A cette rigueur de la saison devait succéder bientôt une température opposée et extrême. « Le soleil fut aussi un ennemi redoutable. »

L'armée de terre commandée par le général Cousin-Montauban entra dans Saïgon où, depuis un mois, le commandant d'Ariès, capitaine de vaisseau, tenait en échec une nombreuse armée annamite, alors qu'il n'avait que 800 hommes et la garnison espagnole, 200 à peine. C'était une sorte de captivité étroite et périlleuse.

Le 7 février 1861, la frégate amirale jeta l'ancre devant Saïgon. Au moment de débarquer, le commandant en chef (1) remit ses pouvoirs à M. de Surville, capitaine de vaisseau. Aussitôt à terre, il établit son quartier général dans un espace étendu nommé « la plaine des Tombeaux ; » sur cette plaine s'élevaient quatre pagodes ou redoutes nous appartenant et conservant de nombreux vestiges de leurs possesseurs précédens. L'armée y fut cantonnée ainsi que les services qui devaient la soutenir. Armée restreinte quant au nombre (2), mais admirable : une poignée de héros.

La concentration des forces était au point voulu. De son côté, l'ennemi achevait des travaux considérables devant lesquels de médiocres courages auraient cédé. Leurs retranchemens s'appelaient les lignes de Ki-oa ou Ki-hoa.

VI

Le 24 février à quatre heures du matin, le clairon sonne.

Il faisait nuit noire ; lorsque le soleil éclaira l'horizon, ses rayons tombèrent sur la colonne en marche. « Si l'attaque est vive, la résis-

(1) Est-ce l'amiral Charner ou le vice-amiral Page ? — la lettre ne donne aucun nom.

(2) 4 000 hommes : infanterie artillerie, marins fusiliers et environ 150 Espagnols.

tance sera forte et soutenue. » Les retranchemens furent enlevés d'assaut avec intrépidité, un élan superbe, malgré une si longue approche à découvert.

Le combat dura jusqu'à neuf heures et la victoire fut chèrement payée. Les blessés furent conduits à l'ambulance de Cho-Quan, quelques-uns à l'hôpital de Saïgon.

Aussitôt après l'action, M. Manein, ingénieur hydrographe levant le plan de la bataille, s'approcha des morts laissés momentanément sur le terrain. Il vit que l'un d'eux respirait encore (1). Le sang coulait de ses lèvres. M. Manein l'emporta dans ses bras. C'était mon frère.

A huit heures et demie, — écrit M. H..., lieutenant de vaisseau, — à la fin de l'action, il avait reçu au flanc gauche une balle, qui, après avoir froissé les enveloppes cardiaques, se logea sur le diaphragme (d'où elle ne put jamais être extraite). Dans la salle où on le déposa, les médecins allaient rapidement de l'un à l'autre, obligés souvent de négliger un homme qu'ils considéraient comme perdu pour donner leurs soins à ceux qu'ils espéraient sauver.

En passant près de lui, le chirurgien, M. Le Noury, se pencha et, ayant examiné sa blessure, s'éloignait en lui murmurant un adieu, lorsque le pauvre blessé, qui comprenait tout ce qui se passait autour de lui, eut la force de faire un mouvement de la main comme pour un appel suprême, assez à temps pour être aperçu du chirurgien qui revint. Mon ami était sauvé grâce à son énergie.

La France retentit de ce fait d'armes. Les journaux donnèrent le chiffre des combattans, nommant les officiers blessés ou morts. Parmi les premiers nous vîmes le nom de Le Brieux, précédant ces mots : « blessé très grièvement. » Comprenez, si vous pouvez, ce qui se passa en nous. Figurez-vous les heures qui suivirent, puis les journées, puis les semaines... Nous avons vécu ainsi pendant un mois, trente jours.

La vie semblait suspendue à un seul espoir, et cet espoir s'affaiblissait avec le temps qui passait. « S'il est mort, j'en mourrai, » disait mon père.

Quant à ma mère, je n'ai pas d'expression pour peindre son tour-

(1) Faut-il croire aux pressentimens? Le matin de ce jour il disait à un de ses camarades de colonne : « J'aurai, comme mon père, le bras emporté. » C'est en voulant faire de sa main un abri contre les rayons du soleil qui l'aveuglaient, qu'il découvrit sa poitrine.

ment. Depuis son retour d'Italie, elle était dans une sorte d'accablement ressemblant à de l'indifférence religieuse. La douleur l'avait séparée du ciel, elle y revint par la douleur; elle priait et pleurait. Une nouvelle blessure ravive toujours les blessures anciennes et, comme l'apôtre, elle demandait « à Dieu de lui épargner la tribulation qu'elle pouvait encore supporter. »

Les paquebots se succédaient sans rien nous apporter et, lorsqu'ils étaient annoncés, ma mère ne pouvait maîtriser une anxiété bien compréhensible; loin de la satisfaire, les courriers aggravaient son angoisse. Les journaux seuls donnaient leurs nouvelles. Les *Débats* reproduisaient une correspondance dont une phrase nous bouleversa: « Tous les blessés ont pu être transportés des ambulances à bord, à l'exception d'un officier de la *Renommée*, aspirant de deuxième classe, dont l'état est très grave. »

Mon père partit aussitôt pour Paris afin de connaître la source de cette nouvelle et se renseigner au ministère.

Le lendemain même de son départ, notre vieux domestique vint de très bonne heure frapper chez ma mère: « Madame, un employé de la poste apporte une lettre de Chine, non affranchia. Le voici. »

Ambulance de Saïgon, 26 février 1861.

Mon père,

Quelle bonne nouvelle! je suis blessé très légèrement. Je suis en pleine convalescence (1). Une balle s'est logée chez moi sous l'aisselle gauche; que personne ne s'inquiète.

Soyez tous aussi heureux que moi. Il est certain que je vais rentrer en France et il est probable que j'aurai la croix. Avant vingt ans, la croix!

Je suis fatigué. A bientôt.

Quelles paroles pourraient exprimer ce qui se passa en nous? L'écriture était très changée, à peine formée, les mots finissant par un trait. Eh bien! malgré cela, — tant on a besoin d'espérer! — nous ne réfléchissions pas, voyant le fait seul: *Il existait!* Cependant, que d'indices auraient dû ouvrir notre âme à l'effroi! Mais non, c'est incroyable.

(1) Il écrivait donc cette lettre non datée le soir ou le lendemain de la bataille.

Mon père revint le lendemain, nous lui avions télégraphié la lettre tout entière. A son retour, nous en recommençâmes la lecture ; l'émotion qui nous avait saisies tout d'abord ne nous permettait pas de nous apercevoir que notre sécurité était sans doute exagérée. Mais ses réflexions très justes réveillèrent nos soupçons. Le pauvre enfant nous avait-il bien tout dit ? N'avait-il pas seulement voulu écarter de nous les angoisses de la vérité ? N'avions-nous pas trop aveuglément accepté une réalité si conforme à nos ardens désirs ? Qu'était cette réalité, et depuis l'envoi de cette lettre, que s'était-il passé ? Qu'avions-nous à espérer ? Qu'avions-nous à craindre ?

Hôpital de Saïgon, 26 mars 1861.

Madame,

Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que l'aile de la mort m'a effleuré (1).

Parlons de votre fils. Si vous l'aviez vu allant au feu !... Une inflexible résolution se révélait dans toute sa personne. Impossible de décrire ce qui se passe en nous à ce moment. C'est effroyable, c'est suprême. Je ne dis pas assez, car c'est un mystère.

Le matin du 24 février, en pleine nuit, nous nous rencontrons, lui venant de l'une des pagodes, moi de Saïgon. « Embrasse-moi, » lui dis-je. Nous tombons dans les bras l'un de l'autre. *Poor dear*. Cela dura une seconde.

L'action s'engagea terrible, meurtrière, et se termina vers 9 heures, au moment où le soleil dardait ses feux. Dans la journée, j'allai à l'ambulance et jetai un regard autour de moi sur quelques malheureux frappés mortellement ou défigurés par d'atroces blessures. Les balles annamites sont faites en grande partie de petits fragmens ou lingots de métal qui déchirent par des hachures, — ils emploient un engin redoutable nommé gingol, bourré de ces fragmens. Du reste ils sont bien pourvus d'armes.

Je ne le vis pas. Mais quel spectacle ! Que de râles, que de souffrances ! L'air était lourd, comme imprégné d'odeur de sang, la chaleur suffocante.

(1) Combien furent, comme lui, victimes de l'implacable soleil de Cochinchine !

Il en arrivait toujours. Je vis apporter un être inanimé. C'était lui.

Par une protection manifeste de la Providence, il avait échappé à la mort épouvantable d'un blessé oublié sur le champ de bataille. Deux médecins, dont l'un est son ami (Le Noury), sondèrent la blessure : « Il est perdu, dirent-ils ensemble, la balle a perforé le poumon gauche. »

Si je vous dis cela, madame, c'est pour vous faire sentir qu'il est revenu de bien loin, et que la bonté de Dieu est inépuisable.

Il passait de syncope en syncope. Tout à coup ouvrant les yeux, il prononça ce seul mot : *Maman*. De nouveau il perdit connaissance et lorsque l'évanouissement cessa, il murmura dans un sifflement de sa poitrine trouée :

— Ils en mourront tous les trois, je veux leur écrire encore une fois, ces pauvres chers. — Et le drapeau?...

— Vainqueur, répondis-je.

Avec quelle peine il traça quelques lignes. Sa pauvre lettre (s'il l'avait su) n'a pu partir par le premier courrier, et les journaux ont dû vous apprendre l'affaire de Ki-Oa. Quelle torture pour vous tous!..

Vous savez que l'abbé Ricardi est avec nous. Aussitôt après l'arrivée de votre fils à l'hôpital, il vint auprès de lui, ils restèrent longtemps ensemble, causant tout bas.

Je vous le répète, vous reverrez votre fils, bien faible encore, mais vous le reverrez. On va l'embarquer sur la *Dryade* qui part dans vingt-quatre heures.

J'aurais désiré partir avec lui, mais mon état semble s'aggraver. Si je reviens en France, vous voudrez bien, madame, me recevoir.

Il ne revint pas en France. L'idéal qui l'avait soutenu le porta au-dessus de la détresse humaine. A trente ans, plein d'avenir, d'espérance, admiré, aimé pour ses qualités et ses dons plus encore que pour sa rare beauté, il mourut seul, absolument seul, sans avoir les consolations de l'amitié, ni celles de la religion, ni sépulture en terre natale. Excepté Dieu, tout lui manqua.

A peine arrivé en France, mon frère apprit cette fin si dure. Il se révolta : « Cela blesse plus qu'une balle. »

Ce fut par cette dernière lettre que nous apprîmes le transport de

Robert sur la *Dryade*. Sa fièvre ne cessait pas. « Il mourra pendant la traversée, » disait le médecin du bord.

Commandé par M. de Surville, pour qui Robert avait un sentiment de particulière estime et d'admiration, le bâtiment devait relâcher à Aden où il arriva un soir. Aussitôt l'ancre jetée, les dépêches furent remises au commandant; le lendemain, à quatre heures du matin, M. de Surville entra dans la cabine de mon frère : « Je vous réveille trop tôt, lui dit-il, mais c'est un bon réveil. » Et, détachant sa croix, il l'embrassa : « Je vous donne l'accolade que reçoit de son parrain tout chevalier de la Légion d'honneur.

« — Commandant, je voudrais le faire savoir à ma mère. Si je meurs avant d'arriver en France, ma famille aura eu cette joie. »

Il se trompait, rien ne pouvait nous réjouir s'il n'existait plus.

Nous avons de nouveau connu les alternatives de l'attente. Nous allâmes le chercher à Toulon. Lorsque le sémaphore eut signalé son bâtiment, nous montâmes dans le canot amiral mis à notre disposition par le préfet maritime. Le vaisseau s'approchait, mais lentement, très lentement. Nos cœurs battaient à se rompre. Il était sur le pont, regardant ardemment cette terre bénie, cette terre de France qui allait le recevoir. Ignorant notre présence, il ne nous cherchait pas. Aussi, lorsqu'il nous aperçut, un cri d'indicible joie traversa l'espace : c'eût été le bonheur, mais il était étonnamment changé, — pour d'autres que nous, méconnaissable. « Je le sauverai, » dit ma mère.

***

L'OMBRE S'ÉTEND SUR LA MONTAGNE

TROISIÈME PARTIE (1)

I. — APRÈS LE DÉPART

A l'heure où la sirène de la *Bretagne* annonçait le départ du Havre, un commissionnaire déposait un palmier chez Mme Jaffé, en insistant pour qu'on le remît sans tarder à la destinataire. Une heure sonnait. On prenait le café au petit salon. Mme Storm avait déjeuné, — par exception, car d'habitude elle ne se levait qu'après-midi. Irène cachait sa profonde tristesse sous le masque de sérénité dont elle savait couvrir son visage. La femme de chambre, une Normande à mine futée, nommée Jenny, s'empressa d'apporter la plante dans son cache-pot enrubanné, avec cet air sournois que prennent les domestiques quand ils croient deviner les secrets de leurs maîtres.

— C'est pour madame, dit-elle ; l'homme a recommandé de donner tout de suite.

Doucement surprise par ce prolongement de l'adieu, Irène se sentit si attendrie, qu'elle eut peine à refouler ses larmes. Les autres comprirent de même, excepté Mme Storm qui ne pensait pas au départ de Lysel :

— Une belle plante ! remarqua-t-elle. Le ruban aussi est très bien. De chez qui ?

Elle s'approcha, lut la signature du fournisseur sur les ailes d'un papillon blanc, l'approuva.

— Mais il n'y a pas de carte ! fit-elle encore.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1906 et du 1er janvier.

Irène promenait ses doigts sur les feuilles vertes, comme elle aurait caressé les ailes d'un oiseau familier.

— Il n'y en a pas besoin, dit-elle.

Mme Storm la regarda, comprit, réprima un sourire. Son jeu de physionomie n'échappa point à M. Jaffé, qui posa sur elle son regard tranquille et dit, de la voix dont il aurait donné un renseignement de bibliographie ou de statistique :

— M. Lysel a tenu à nous rappeler l'heure de son départ, je suppose.

— Oui, répondit Irène.

Mme Storm ajouta :

— C'est très amical de sa part.

Anne-Marie s'était approchée de la fenêtre, et tambourinait contre les vitres. M. Jaffé ouvrit une revue, puis la referma. Irène restait auprès de la plante. Il y eut un silence embarrassé. Pour en rompre la gêne, Mme Storm, cédant à une inconsciente liaison d'idées, se mit à parler d'une représentation de *Tristan* où elle se trouvait l'avant-veille, dans la loge de l'ambassadeur d'Autriche. Au cours de sa vie nomade, elle avait rencontré Wagner, Liszt, Hans de Bülow, les Wesendonk, et « ce pauvre Schnorr, » le Tristan idéal, mort de son rôle. En parlant du spectacle, elle évoquait leurs figures, qui sortaient lentement de sa mémoire affaiblie. Le souvenir d'une promenade en bateau sur le lac de Zürich, avec son premier mari, surgit de ce lointain passé :

— En ce temps-là, je ne connaissais pas encore « Richard. » Quelqu'un me le montra, en disant : « C'est un musicien exilé, qui a du génie et qu'on siffle partout ! » Quelle figure il avait ? Heuh ! c'était un petit maigre, le menton en galoche, la barbe en collier. Pas beau, mais du caractère. « Mathilde » le buvait des yeux. Elle était assez jolie, elle, et pas du tout mal habillée. C'était le temps des crinolines. Je me suis rappelé tout cela quand on s'est mis à publier leurs lettres...

Anne-Marie avait quitté la fenêtre, et écoutait de toute son attention. Elle était ardemment curieuse de ces « histoires vraies » qu'on cache aux jeunes filles. L'éclat du nom de Wagner augmentait l'intérêt de celle-ci.

— Elles m'ont fait de la peine, ces lettres ! poursuivit la vieille dame avec condescendance. Positivement. J'avais des illusions : je m'attendais à mieux. Quand on a tant de génie, on en doit mettre partout, même en amour, ne trouvez-vous pas ?

Moi, j'aurais cru qu'ils s'étaient aimés davantage, ces deux-là!

M. Jaffé avait depuis un moment l'air absent qu'il prenait quand il tenait à rester en dehors de la conversation. Son visage renfrogné désapprouvait : il n'admettait pas qu'on touchât à de tels sujets en présence de sa fille ; mille fois il l'avait dit à Mme Storm ; comme elle recommençait toujours, il la soupçonnait d'y mettre une certaine malice. D'autre part, dès qu'il s'agissait d'histoire ou de psychologie, sa passion de vérité l'empêchait de laisser passer sans la rectifier une assertion qu'il jugeait fausse. C'est pourquoi, tout en désirant qu'on parlât d'autre chose, il répondit :

— J'ai aussi lu cette correspondance, madame : je dois vous dire que je ne partage pas votre avis.

— Oh ! moi, je n'en ai lu que des morceaux... Quelques pages par-ci par-là... C'est la comtesse X... qui me l'avait prêtée : elle en est folle, vous savez !... Qui est-ce qui a le temps de lire de si gros livres ?

— Je l'ai lu d'un bout à l'autre, sans le trouver trop long. Le sentiment ne m'y a pas paru trop inférieur à l'œuvre qu'il a inspirée. C'est un cas plutôt rare : les romans vécus nous semblent presque toujours au-dessous des fictions où ils se sont cristallisés...

Et M. Jaffé cita des exemples, — Rousseau et Mme d'Houdetot, Lamartine et Graziella, George Sand et Alfred de Musset, — avec cette méthode impeccable dont il ne s'écartait jamais, quelque sujet qu'il traitât. Ses propos ennuyaient toujours Mme Storm, qui n'avait jamais su voir en lui que le savant le plus insipide du monde ; elle l'interrompit en bâillant :

— Il est beaucoup plus difficile de vivre que d'écrire, mon cher !

Jamais, dans ses soixante-quinze ans de frivolité, elle n'avait prononcé une parole aussi profonde. M. Jaffé en resta tout abasourdi.

— C'est vrai, approuva-t-il, c'est parfaitement vrai !

— C'est trop vrai, renchérit la vieille dame, qui était décidément en veine de philosophie.

Une rentrée de Jenny empêcha la conversation de poursuivre cet essor inattendu : la maîtresse de musique de mademoiselle attendait. En l'annonçant, la Normande embrassa la scène d'un de ses insupportables regards curieux, discrets, renseignés, insolens. Irène le surprit, et se sentit rougir.

— J'y vais ! dit Anne-Marie.

Elle aurait voulu rester encore. Mais son père lui faisant signe de suivre Jenny, elle obéit. Sa grand'mère la rappela pour l'embrasser.

— Quand tu auras fini ta leçon, je serai partie . Tu viendras me voir ?

— Oui, bonne maman, bientôt !...

Mme Storm ne prolongeait jamais plus que de raison ses visites chez les Jaffé. Condamnée à choisir entre deux manières de s'ennuyer, chez eux en leur compagnie ou seule chez elle, elle résolvait le problème en alternant. Dans son petit entresol de l'avenue du Bois-de-Boulogne, qu'elle louait en garni depuis une dizaine d'années pour s'épargner les embarras d'une installation, le mouvement du dehors, le bruit, la perspective animée la distrayaient un peu ; chez sa fille, à qui ne l'attachait aucune sympathie en dehors des liens du sang, elle ne se trouvait jamais tout à fait à l'aise, et la présence de son gendre lui produisait une impression désagréable. Voyant qu'il allumait une cigarette, — signe qu'il ne se presserait pas de se retirer dans son cabinet, — elle se décida à battre en retraite. Une tentative pour entraîner Irène fut repoussée.

— Non, maman, je reste, aujourd'hui !

La vieille dame raconta les visites qu'elle ferait dans son après-midi. Le nombre de ses relations diminuait avec les années. Il lui en restait juste assez pour l'occuper quelques heures de temps en temps : elle n'en faisait pas moins grand état de leurs prétendues exigences.

— Je serai bien fatiguée quand j'aurai fini ma tournée ! soupira-t-elle en partant.

Irène la reconduisit, et en revenant, trouva son mari debout devant le palmier de Lysel, qu'il contemplait d'un air pensif. Elle s'arrêta en face de lui, de l'autre côté de la table. Ils restèrent ainsi quelques secondes, séparés par la plante comme par la pensée de l'absent. M. Jaffé eut sans doute le sentiment de cet inquiétant obstacle : il détourna les yeux, comme s'il cherchait un prétexte pour s'éloigner, et s'en fut jeter dans la cheminée la cigarette dont il avait à peine tiré trois ou quatre bouffées. Quant à Irène, elle gagna lentement sa place habituelle, au coin du canapé, prit son éternelle broderie, disposa ses soies, parut s'absorber dans son ouvrage. M. Jaffé l'observa

un moment, cherchant sur ce visage fermé la trace des émotions profondes et cachées que révélait à peine l'imperceptible frémissement des lèvres; puis il se rapprocha d'elle, et dit de sa voix grêle, ferme, insistante :

— C'est bien à une heure précise que M. Lysel a dû s'embarquer, n'est-ce pas ?

Irène fit un signe affirmatif.

— Il l'a dit l'autre jour : je l'avais retenu. Donc, cette plante ?...

Irène murmura :

— C'est son adieu.

— Son adieu ?

Elle pensa qu'il demandait le vrai sens de ce mot, et s'empressa d'expliquer :

— Oui. Pour cinq mois.

Elle ajouta :

— J'espère bien qu'il reviendra.

— Moi aussi : je ne lui veux aucun mal, au contraire, dit paisiblement M. Jaffé.

Puis, ayant toussé, il reprit :

— Je souhaitais seulement que vous eussiez avec lui, avant son départ, l'explication que nous avions jugée nécessaire... et opportune.

Irène se tut.

— J'espère que vous l'avez eue ?

Elle fit signe que non.

— Non ?... Vous aviez pourtant reconnu, avec moi, qu'elle est indispensable...

Un éclair de révolte brilla dans le regard d'Irène : pourquoi choisissait-il un moment si douloureux pour revenir sur les choses dites ? Les cœurs blindés, pensa-t-elle, ont seuls de pareilles brutalités : il devrait la laisser souffrir.

— En effet, en vous écoutant, fit-elle, il me semblait que vous aviez raison.

— En m'écoutant ?... Serait-ce à dire que maintenant ?... Irène !...

— Ah ! maintenant !...

Le regard de M. Jaffé, ce beau regard de chercheur à la fois naïf et sagace, essaya vainement d'ouvrir les barrières fermées du front indéchiffrable. Irène expliqua :

— Vous savez que nos idées dépendent des événemens.

— C'est vrai, concéda-t-il. Du moins dans une certaine mesure. Mais où sont les événemens qui ont pu modifier les vôtres ?

— Vous ne les devinez pas ?

— Non.

— Quand nous parlions de Lysel, il y a quelque temps, nous parlions d'un homme heureux. Pourtant, puisqu'il fallait lui faire mal, je vous priai de me laisser choisir mon heure, n'est-il pas vrai ?

— Vous avez eu plusieurs semaines pour la trouver.

Elle se leva, toute frémissante, et plus vibrante à chaque phrase :

— Quelles semaines ! s'écria-t-elle. Les plus cruelles de sa vie !... Celles où il a été frappé dans sa meilleure amitié, puis dans l'œuvre où il avait mis tout son génie... Hugo Meyer agonise ; vous avez vu *Wallenrod* s'effondrer sous la sottise, l'injustice, l'envie... Vous l'avez vu...

— Je comprends que Lysel soit très affecté de tout cela, repartit posément M. Jaffé. Toutefois, son ami semblait hors de danger, avant de commettre une grosse imprudence; et je ne vois pas en quoi le regrettable insuccès de son opéra peut infirmer la justesse de nos conclusions?

— Mais quand aurais-je pu lui parler, si même j'avais encore l'intention de le faire? Entre ses répétitions qui l'épuisaient?.. Dans les courts instans qu'il me donnait en quittant le chevet de son ami ?... Au moment où la fortune lui tournait le dos ?... En lui disant adieu, peut-être ?... En lui disant adieu !... Vous voyez bien que l'heure n'est pas venue !

— Quand on attend son heure, on est sûr de ne jamais l'entendre sonner, dit M. Jaffé en plissant le front. On a toujours un motif pour remettre encore...

— Quand cela serait ?...

Une fois de plus, les caprices de la logique féminine bouleversaient les arrangemens de la sagesse. M. Jaffé n'aurait jamais supposé que sa femme, ayant reconnu l'excellence de ses argumens, pourrait agir en sens inverse des conclusions qu'il en avait tirées selon les lois du raisonnement. Il la considéra donc avec stupéfaction, et balbutia, comme un élève mis en déroute par une question captieuse :

— Mais alors..., alors..., qu'est-ce que vous comptez faire?

— Je ne sais pas. Il est parti pour des mois. Que vous faut-il de plus, à cette heure?

Ces incohérentes réponses rompaient un réseau serré de déductions, de calculs. Déconcerté, M. Jaffé n'en jugea pas moins sans colère, parce qu'il était sans passion. Peut-être même son large esprit compréhensif admira-t-il la vigueur d'un sentiment si contraire à la raison, plus puissant qu'elle, pareil à ces forces de la nature que nous croyons toujours domptées et qui ne le sont jamais.

— Cependant! fit-il en se remettant... L'action doit suivre la décision. A moins qu'on ne change d'avis, toutefois... Et j'espère que ce n'est pas votre cas... Je l'espère beaucoup, car autrement... ah! notre situation respective ne serait plus la même!...

Quoiqu'il gardât son ton doctrinaire, sa voix devenait plus brève, trahissant un peu d'impatience.

— Je le pense bien, dit Irène.

— Vous le pensez bien!... Mais alors, ma chère amie, permettez-moi de vous demander ceci : que croyez-vous donc qu'elle sera?

— Je ne sais : j'attends.

Elle eut un grand regard qui s'enfuit dans l'espace, et ajouta :

— Et je vous assure que je n'y pense guère...

M. Jaffé, de plus en plus surpris, gronda presque :

— La question, pourtant, vaut qu'on s'en occupe!

— Elle est très simple... Vous m'avez demandé de faire une chose que je n'ai pas faite... Et je ne pourrai pas la faire... Je ne le pourrai jamais!...

Irène s'était rassise. Son masque tombait : affaissée, elle offrait l'image d'un être dont la passion a dissous les forces, et qui s'abandonne. Son mari la plaignit peut-être; mais, comme il aimait à le répéter, il était un être de raison, dont les motifs ne fléchissaient pas au vent des émotions.

— Je crains que vous n'ayez pas assez pensé à notre conversation, dit-il. On croirait même que vous l'avez oubliée. Vous savez si je respecte la liberté de chacun : c'est pourquoi je ne vous l'ai jamais rappelée. J'attendais que vous me dissiez : « Nous sommes délivrés. » J'attendais cela de votre bon sens : j'étais seulement surpris d'attendre si longtemps. Rien ne justifie vos lenteurs, quoi que vous en sembliez croire...

Elle interrompit :

— Je ne cherche pas à les justifier.

M. Jaffé acheva son raisonnement :

— Entre la décision que nous avions prise, l'échec de son opéra et la rechute de son ami, M. Lysel a vécu comme tout le monde, pendant plusieurs semaines. Vous n'aviez donc aucun motif d'atermoyer. J'entends, aucun motif extérieur... Votre faiblesse me surprend : vous avez passé le moment de la vie que le roman peut accaparer...

Elle interrompit encore :

— Vous me l'avez déjà dit; mais le roman est de tous les âges.

— Non, répliqua-t-il plus sévèrement : il y a un âge où l'on appartient aux réalités !

Elle essaya de sourire, en redressant son visage si jeune sous la couronne des cheveux gris.

— Alors, il faut croire que je n'y suis pas encore...

M. Jaffé la regarda avec une surprise dont beaucoup de femmes se seraient offusquées jusque dans leur désespoir. Ses yeux s'arrondirent derrière les lunettes, sa figure prit une expression de candeur stupéfaite, dont l'accent contrastait avec la gravité du moment.

— Vous êtes, dit-il, au dernier point d'où l'on peut encore choisir librement sa route : l'âge de votre fille, sinon le vôtre, vous en avertit. Vous n'avez pas eu le courage de vous expliquer avec M. Lysel avant son départ. C'est une faiblesse excusable. Son absence vous offre une occasion...

Elle acheva :

— ... d'être lâche, de frapper de loin !

Il corrigea :

— Je voulais dire : une occasion d'exécuter sans scène violente un plan sagement mûri, ou, si vous préférez, de porter un coup nécessaire, que la distance atténuera... Il n'y a aucune lâcheté à profiter d'un concours de circonstances qui nous sont favorables à tous, — si du moins vous êtes résolue. Pour moi, je le suis, ma chère amie...

Il s'arrêta deux secondes, pour assurer sa voix qui tremblait un peu :

— Oui, je suis résolu. Si vous refusez de rompre avec M. Lysel avant son retour, nous reprendrons chacun notre liberté. Nous la reprendrons ouvertement, comme nous pouvons le faire sans nous mentir l'un à l'autre, puisque nous nous

étions liés à cet effet par un engagement que je vous rappelle...

A ces mots, il tira de sa poche le papier qu'ils avaient signé jadis en riant de la précaution, et le mit sous les yeux d'Irène. C'était une feuille jaunie, pliée en quatre, où Mme Jaffé reconnut son écriture de jeune fille, allongée, rapide, ferme, qui avait peu changé. Près de vingt années en avaient usé les plis : vingt années de vie commune où, de mois en mois, de jour en jour, la distance s'était élargie entre leurs deux âmes, où ils avaient marché côte à côte comme deux étrangers partis pour le même voyage, qui échangent quelques paroles aux relais, se prêtent un mutuel appui aux pas difficiles, jusqu'à ce qu'ils arrivent ensemble au carrefour où bifurquent leurs chemins...

— Je ne signerais certes pas ce papier aujourd'hui, dit M. Jaffé, non, certes, je ne le signerais pas : j'ai appris qu'il est des liens qu'il faut infrangibles. Mais c'est peut-être parce que nous l'avons signé que ces liens se sont relâchés entre nous : l'idée que nous nous faisons de nos devoirs nous aide à les remplir ou à nous en dégager; celle que nous avons de nos droits est presque toujours excessive.

Il toussa légèrement, et reprit :

— Quoi qu'en pense votre générosité, l'heure est propice à ce suprême arrangement. L'absence de M. Lysel vous facilite la rupture, si c'est le parti que vous choisissez. Si, au contraire, vous repoussez ce parti, elle nous aiderait à dissoudre sans bruit notre ménage... Remarquez que je n'exclus pas cette seconde solution, tant je respecte votre liberté. Mais je n'en vois pas une troisième, et ne puis que vous laisser le choix...

Irène ne se fût jamais attendue à une telle injonction, qui, soulevant la poussière des années, la remit brusquement en face de sa jeunesse :

— C'est vous qui me rappelez cela ! s'écria-t-elle. C'est vous qui exhumez ce papier! Vous!... Pourtant, vous savez bien que je n'ai jamais songé à m'en servir!...

— Je le sais, Irène, et je sais pourquoi. Bien des choses vous arrêtaient : l'estime où vous me tenez, la pitié, un peu d'affection, je veux croire... Votre fille, cela va de soi... Peut-être aussi la reconnaissance de M. Lysel, que j'ai reçu, son point d'honneur, le sentiment qu'il serait odieux... Peut-être encore une certaine crainte de l'opinion, dont on n'est jamais aussi détaché qu'on se le figure!... En signant cela, — il agita dédai-

gneusement la feuille jaunie, — nous avions cru nous élever très haut, au-dessus des préjugés, au-dessus des lois. Il paraît que leurs vieilles entraves sont solides, puisqu'elles nous ont retenus quand même, rivés l'un à l'autre malgré notre liberté d'esprit, plus fortes que votre passion et que ma fierté... Quelle leçon, ne trouvez-vous pas?

Il redressa sa taille un peu voûtée, qui s'affaissait depuis un moment; ses yeux brillèrent; sa voix prit cet accent qui révèle une conviction lentement acquise, que rien ne saurait plus ébranler :

— Je ne parle pas pour vous seule, Irène, je parle aussi pour moi. Car moi aussi, j'ai manqué de courage. Plus d'une fois, j'ai pensé à briser notre chaîne. Je n'ai pas pu. J'ai craint le bruit, les troubles d'un divorce. J'avais peur de vieillir seul. Voulez-vous tout savoir? J'ai eu peur de perdre votre présence, et ce que vous me gardiez d'affection !... Et j'ai accepté, comme vous-même, cette espèce de compromis tacite et sans signature, dont la secrète hypocrisie a été plus forte que la franchise de notre absurde papier !... Soyons francs jusqu'au bout, maintenant : nous comptions sourdement sur le temps pour dénouer ce nœud qui nous étranglait... Nous étions trois : toutes sortes de chances pouvaient surgir... Et les années ont passé, et le temps, qui ne respecte rien, a respecté cette œuvre hybride, fruit de nos faiblesses et de nos silences !... Et moi, pour que je secoue enfin la paresse de ma volonté, il faut que je lise dans les yeux de notre fille l'ordre impérieux d'agir...

Il se leva, comme pour mieux résister à l'agitation qui colorait ses pommettes et donnait à sa voix grêle des vibrations inconnues; debout devant sa femme, il continua :

— Oh! vous m'entendez bien, ce n'est pas à son établissement que je pense : si peu que je connaisse le monde, je sais où s'arrêtent ses sévérités !... Mais à présent qu'elle peut comprendre, et juger, je ne veux pas laisser sous ses yeux le mensonge de notre vie... Je ne veux pas cela !... A cette âme qui dépend de nous, nous devons toute la vérité, puisque nous n'avons pas d'autre loi, pas d'autre vertu, pas d'autre Dieu !... Si donc vous ne pouvez pas sacrifier ce que votre âge admet encore de passion, suivez votre cœur, en pleine lumière, jusqu'au bout! Dites à Anne-Marie : « Je quitte ton père, que je n'aime plus, pour un autre homme, que j'aime, — que j'ai aimé toute ma

vie... » Choisissez ce parti, si vous voulez... Vous le pouvez encore : usez de la liberté qui vous reste.... Choisissez!...

Il se tut, sans qu'Irène essayât de répondre. Il reprit son attitude habituelle, un peu timide, un peu effacée; et il conclut, d'une voix plus basse, dont l'imperceptible tremblement trahissait seul son émotion réprimée :

— Quant à moi, ma résolution est prise : si M. Lysel, à son retour, reprend le chemin de la maison, je désire rester seul au foyer, avec ma fille.

A peine s'était-il un instant départi de la sérénité hautaine qui faisait partie de son être : soit qu'elle lui fût naturelle, ou qu'il l'eût acquise en poursuivant ces travaux de psychologie et d'histoire qui nous instruisent sur les ressorts secrets et les conséquences éloignées de nos actes. A cette heure, il semblait déjà l'avoir recouvrée; il termina l'entretien par le mot qui revenait le plus souvent dans sa bouche :

— Vous réfléchirez!...

Réfléchir!... Toutes les réflexions d'Irène, et depuis longtemps, n'avaient-elles pas abouti au point même où son mari voulait la conduire? Pourtant elle se mit à recommencer le procès qu'elle croyait jugé. Que signifiait au juste l'étonnante générosité de M. Jaffé? Quelle ironie mettait-il dans son soudain désintéressement? Ah! s'il avait, dix ans plus tôt, rappelé leur étrange contrat!... Mais, en s'y reportant à cette heure tardive, il devait le sentir comme elle : rien ne déferait plus l'œuvre de la vie, qui les avait rivés l'un à l'autre sans unir leurs cœurs, rien ne prévaudrait plus contre les forces gardiennes du foyer. Vis-à-vis de leur fille, de lui, d'elle-même, des juges anonymes qui guettent nos défaillances, avec ses cheveux déjà blanchis, à quelques années de l'âge où l'amour meurt avec la beauté, — à quoi lui servirait l'arrêt de justice qui la rendrait libre? Quel usage ferait-elle de cette liberté, qui n'appelât le blâme, la honte, les railleries sur sa fille et sur elle, qui ne ravalât à ses propres yeux sa belle affection? Les choses qui n'arrivent pas à leur heure ne devraient plus arriver : elles n'apportent que la vaine, la torturante reconstruction de ce qui aurait pu être, et n'a pas été...

Elle revint caresser les feuilles du palmier, du même geste doux, lent, amical. Comme s'il eût pu la comprendre, elle lui parlait :

— Trop tard!... Il est trop tard!... Trop tard pour le bonheur, trop tard pour l'amour triomphant!... Trop tard aussi pour la vérité, pour la seule, — celle où l'âme consent à l'action!... Du mensonge où j'ai vécu, je tomberai dans un autre mensonge. Si je jette mon masque, ce sera pour en mettre un autre sur mon visage, puisque je garde intact, au fond de moi, l'amour que mes lèvres renient. Mon geste change, et je suis la même. Je trompe les autres en me trompant : j'enfouis dans l'ombre l'objet de ma fierté. Je me cache de ma fille au lieu de l'éclairer... Hélas! et je connais la malheureuse idole à qui je vais immoler mon cœur : c'est celle dont l'alliage est fait des conventions et des préjugés, de l'hypocrisie et de l'intérêt, celle qui impose son culte médiocre aux âmes basses, aux cœurs rampans! Je le sais, et me prosterne quand même. Le sacrifice sera stérile comme tous ceux qu'on accomplit sans foi. Et c'est sans foi que je vais frapper la victime!...

Elle versa quelques larmes, les essuya, resta longtemps ainsi, hésitant devant cette résolution déjà prise, puis abandonnée, qu'il fallait reprendre. Plus elle la repoussait, plus elle la sentait nécessaire. Dans la révolte de son être, elle y pliait son âme. Et certes, ce n'était pas « réfléchir : » c'était suivre la pente que montrait le doigt du Destin, s'incliner à l'ordre des choses, rentrer dans cette harmonie où se fondent les dissonances de toutes les vies, passer sous le joug où s'humilient nos désirs impuissans, nos volontés faibles. Soit pour chercher l'apaisement dans un acte mécanique, soit pour laisser son esprit suivre sur l'Océan moins orageux qu'elle le steamer emportant celui qu'elle ne reverrait plus, elle reprit son canevas, ses soies, son aiguille. Ses doigts tremblaient : ils s'assurèrent. Son visage redevint tranquille. Son attention s'absorba dans les points menus qui dessinent lentement des feuilles ou des fleurs. Elle semblait la plus paisible des travailleuses, quand reparut Jenny, apportant une carte.

— Madame recevra-t-elle?... J'ai dit que je ne savais pas si Madame...

Irène avait à peine réprimé un geste d'humeur. Son visage s'éclaira en lisant sur la carte le nom de Mme Michel Teissier.

— Oui, certainement, je reçois!...

Entre les êtres qui ont traversé des émotions voisines ou souffert de maux à peu près pareils, il existe souvent une latente

sympathie que le hasard d'une rencontre ou d'une parole peut rendre efficace. Qui n'a jamais rencontré, au bord des chemins de la vie, quelque inconnu dont il devine la détresse pour l'avoir éprouvée ? Qui n'a voulu porter à quelque blessé le baume d'une pitié renseignée par de douloureuses expériences? et combien souvent de tels sentimens sont arrêtés dans leur essor par la prudence ou la méfiance, par la crainte de se tromper d'adresse ou par celle de n'être pas compris ! Mme Teissier n'échangeait avec Irène que des visites espacées, et la connaissait peu ; mais elle l'avait entendu quelquefois nommer en même temps que Lysel, dans ces conversations averties où la finesse des Parisiennes évente tous les secrets ; elle l'avait involontairement observée, le soir de *Wallenrod*, pendant que des regards curieux la cherchaient à côté du vaincu ; elle avait lu dans un journal du matin un « écho » mentionnant le départ de Lysel. C'est pourquoi elle venait, poussée par un de ces mouvemens de cœur qui ne trompent pas. Elle venait, avec la douleur de sa vie d'amour et de déceptions, avec le regret de ses vaines audaces, avec son âme dévastée, puis ennoblie, par le jeu cruel des expiations. Elle venait, incertaine de ce qu'elle dirait, pressentant en Mme Jaffé une de ces fières natures qui n'ont aucun besoin de se répandre en confidences, sûre pourtant que sa visite serait salutaire. Pas un mot n'en révéla la vraie intention. Mais par delà les choses indifférentes dont causèrent les deux femmes, chacune entendit l'autre penser et souffrir. Quand elle se leva pour partir, Blanche savait que le même orage, qui avait bouleversé sa jeunesse, grondait dans ce cœur si proche ; Irène, en la reconduisant, connaissait la blessure que voilait la sérénité du visage. Sur le seuil, la main dans la main, elles échangèrent un regard plus éloquent que les paroles. Celui d'Irène disait : « Vous n'êtes donc pas heureuse, vous non plus, après ce que vous avez fait pour *lui*, ce qu'*il* a fait pour vous !... » — « Ne cherchez pas le bonheur, répondait celui de Blanche : la vie étant ce qu'elle est, vous ne pourriez ni le donner ni le recevoir. »

Et c'était peut-être à cette nouvelle amie autant qu'à elle-même que songeait Irène, quand ses yeux se mouillèrent encore en se posant sur le palmier, vert et tranquille dans son cache-pot enrubanné : dernier gage d'amour qui survivrait à l'immolation de l'amour..

II. — AU LOIN

Par les journaux qu'apporte un pilote à l'entrée du port, Lysel apprit la mort de Hugo Meyer. Le déchirement était dès longtemps accompli, la nouvelle prévue : elle n'en assombrit pas moins ces heures du débarquement, où l'on éprouve à retrouver la terre ferme des sensations de convalescent. Peu de jours plus tard, la première lettre d'Irène lui apporta les détails de cette mort, le plaignit de sa perte : une fois de plus, à travers la distance, il sentit glisser sur lui, comme un souffle, cette fidèle sympathie, sur laquelle il comptait dans toutes ses détresses. La lettre suivante revint encore longuement sur l'ami perdu : souvenirs de quelques rencontres, impressions de belles choses qui finissent, de la vie qui s'attriste en avançant. Puis il y eut une interruption. Vers le milieu de décembre, arriva, sans envoi d'auteur, le nouvel ouvrage de M. Jaffé, l'*Essai sur les fondemens de la morale sociale*. Ce court billet d'Irène l'accompagnait :

« Lisez ce livre, mon ami, je crois qu'il vous étonnera. On ne connaît jamais ceux qu'on voit chaque jour : il y a en eux des profondeurs qu'on peut côtoyer toute la vie sans en rien voir, comme ces précipices pleins d'ombre qu'un sentier longe à quelques mètres du bord. Un rayon de lumière les frappe tout à coup : le promeneur est surpris de ce qui se cache dans l'abîme ; pour peu que les jeux des brouillards et de la lumière soient propices à ce prestige, il y découvre sa propre image si fantastiquement allongée qu'il la reconnaît à peine ou qu'il en a peur. Vous rappelez-vous que nous avons eu ce spectacle, dans une de nos courses autour de la Dent du Midi ? Vous rappelez-vous notre émotion, presque notre effroi, à reconnaître ainsi, loin au-dessous de nous, nos deux ombres dans un halo ? J'ai retrouvé aujourd'hui la sensation singulière : j'en suis plus effrayée que lorsque j'étais auprès de vous, et que, malgré mon vertige, je voulais me pencher pour mieux voir. »

Lysel aimait peu les ouvrages abstraits : il ouvrit pourtant le volume, en lut quelques pages, se fatigua. Un seul fragment retint son attention, dans le chapitre intitulé *la Famille*, par la surprise qu'il en eut : Jaffé, dont il croyait l'esprit révolutionnaire, y démontrait que les principes de la morale usuelle, quelque arbitraires qu'ils nous paraissent, reposent sur une con-

naissance minutieuse de l'enchaînement des causes et des effets dans la vie des individus et dans celle de l'espèce. Mais il était à ce moment-là trop occupé pour s'attarder à cette impression. « M. Jaffé deviendrait-il conservateur? » se demanda-t-il; et il ferma le livre, qu'il oublia. Deux semaines passèrent sans nouvelles; puis une lettre arriva de Vérone, racontant le départ de Paris, donnant le plan du voyage commencé. Il écrivit trois fois sans rien recevoir. Enfin, une courte lettre, datée de Sienne, lui apporta des réflexions sur la sincérité des anciens peintres toscans; en post-scriptum, cette phrase énigmatique répondait à ses plaintes :

« Je vous mesure la correspondance, dites-vous? C'est peut-être pour vous accoutumer à moins compter sur moi. »

Cette phrase l'inquiéta : il y reconnut une expression qu'Irène avait employée dans leur entretien d'Umspunnen; il lui sembla que, pendant que son corps agissant et insensible roulait par le monde, sa véritable vie se poursuivait de l'autre côté de l'Océan, indépendante de sa volonté, soumise à des accidens qui la modifiaient, la déroutaient, la transformaient sans qu'il y pût rien. Du reste, la fatigue, les déplacemens, les concerts l'empêchaient de suivre aucune réflexion. S'il recevait peu de lettres, celles qu'il écrivait, plus fréquentes, étaient brèves, sans intimité : quelques lignes crayonnées en hâte, sur du papier à en-tête d'un hôtel ou d'un club, dans un hall tapageur ou dans un salon de lecture enfumé. « Cinq mois rayés de notre existence! » se disait-il parfois. Un wagon-salon l'emportait de ville en ville, comme un phonographe. Il y couchait plus souvent qu'à l'hôtel, remisé dans un coin de gare, parmi les sifflets et la fumée. Arrivé parfois dans tel endroit un quart d'heure avant son concert, il en repartait une heure après, accaparé, absorbé, anéanti par les exigences d'une de ces « tournées » qui ravalent la vie des artistes modernes et leur apportent plus de dégoût encore que d'argent.

La « tournée » de Lysel appartenait à deux impresarios, Max et Blackmann : pendant plusieurs semaines, en dehors du défilé d'inconnus qui venaient le saluer après chaque concert, il ne vit à peu près qu'eux et son pianiste accompagnateur.

Celui-ci, — un jeune Saxon nommé Weisskind, aux cheveux pâles, au teint d'enfant en nourrice, — ne songeait qu'à « décrocher » en Amérique une situation qui lui permît d'y faire venir

sa fiancée de Dresde ou de Leipzig : toutes ses conversations aboutissaient à l'aveu de ce rêve, et dès qu'il débarquait dans une ville nouvelle, il y flairait le vent. Bon exécutant d'ailleurs, aux doigts infatigables, il vouait aux maîtres une ferveur d'ascète et partageait les fureurs de Lysel quand il fallait inscrire au programme quelque niaiserie à succès. — Max, avec qui les deux artistes avaient traité, était un ancien agent électoral devenu ensuite entrepreneur de publicité, puis de spectacles : après avoir travaillé jadis pour un candidat à la Présidence, promis en son nom la lune aux nègres de la Louisiane, traîné de force des passans à l'urne sacrée, il avait lancé successivement un savon, des pilules contre l'obésité, un rasoir mécanique, plusieurs machines agricoles ; maintenant, il montait des panoramas, organisait des expositions, des concerts, des récitals ou des conférences, promenant de ville en ville des artistes, des orateurs, des monstres, des tableaux, des animaux savans. Avec sa charpente de colosse, ses épaules carrées, ses mains énormes aux poignets cerclés d'or, sa figure rasée et lippue, sa tignasse noire, luisante de cosmétique, c'était un gaillard brutal et cynique, rompu aux ruses épaisses de son métier. Autour de ses « sujets, » hommes ou bêtes, il montait un de ces « battages » qui, dans l'autre hémisphère, disqualifieraient jusqu'à des chiens savans, mais qui portent sur ce public pressé, naïf, aux gros appétits. De récens succès lui donnaient une confiance illimitée en son adresse : il rêvait un *trust de l'art*, où il eût accaparé le talent comme d'autres le fer ou le sucre. Il avait revendu à Blackmann la « tournée » de Lysel, en se réservant une part sur les recettes. Comme il suspectait la loyauté de cet associé, — blond, rouge, apoplectique, le menton pourvu d'une barbiche de chèvre, dévot et buveur d'eau, — il l'accompagnait ou le surprenait partout, tombant sur la caisse aux momens les plus imprévus, et criant comme un sourd en faisant ses comptes devant la face impassible de l'autre. Ces deux négriers s'accordaient pour traiter Lysel comme une boîte à musique qui, une fois remontée, dévide ses morceaux et les recommence, jusqu'à ce que son cylindre se détraque ou que sautent en trop grand nombre les pointes de métal qui marquent les notes. Ils connaissaient juste assez les maîtres pour exclure des programmes certaines œuvres qui ennuyaient le public : ainsi, le *concerto* de Beethoven et celui de Brahms étaient nommément interdits par une clause du

traité. En revanche, Lysel avait dû émailler son répertoire d'un nombre suffisant de barcarolles, de berceuses, de sérénades, de pages d'album et autres balivernes, et aussi de morceaux de virtuosité, tels que le *Trille du diable*, la *Polonaise en ré* de Vieuxtemps ou le *Rondo capriccioso* de Saint-Saëns ; on ne lui concédait que deux de ses propres compositions par concert; ce fut à grand'peine qu'il sauva quelques-uns de ses ouvrages préférés : des suites de Bach, des sonates de Mozart, de Beethoven, ou de ces vieux maîtres oubliés comme Biber, Leclair, Tartini, Porpora, qui écrivaient au temps même où les illustres luthiers de Venise, de Crémone ou de Brescia construisaient leurs plus nobles instrumens; et parmi les œuvres modernes, la puissante *Sonate en la*, de Brahms, et ce rutilant *concerto* de Jaques-Dalcroze, qu'Alfred Marteau a si superbement créé. Il les exécuta dans ces vastes salles où l'Europe envoie la fleur de ses artistes, devant un public insatiable, frémissant de bonne volonté, curieux, ignorant, affamé, impressionnable : à la Carnegie Hall, de New-York, sonore, sobrement décorée, où se rencontrent les élégantes habillées par les faiseurs parisiens; à l'Auditorium, de Chicago, où une foule plus fruste, bruyante, vibrante, s'étage sur trois immenses amphithéâtres; à la Music Hall de Boston, où il eut la surprise de trouver un orchestre parfait, et joua devant une société plus raffinée, un peu pédante, qui l'écouta dans un silence quasi religieux, intelligent et froid. Tantôt il jouait seul, avec Weisskind, tantôt dans un concert classique ou philharmonique, tantôt en compagnie d'artistes de passage : au gré de Blackmann, qui ne le consultait pas. Soutenu par cet air excitant qui semble décupler les forces humaines, il brava la fatigue pendant près de cinq mois. L'ennui, le spleen, le heimweh, la solitude, et, pire que tout, l'insupportable compagnie de ses deux maîtres, l'excédaient en ses rares heures de loisir, pendant les mornes dimanches où le repos de ce peuple laborieux paraît plus lourd que le travail.

Il allait toujours, alerte, valide, infatigable. Dans la dernière quinzaine seulement, il s'aperçut d'une certaine faiblesse de la main gauche, qui le préoccupa : tantôt la raideur du poignet gênait les mouvemens des doigts; ou c'était une douleur lancinante qui rayonnait dans la main; ou les phalanges craquaient, comme désarticulées; ou le bras s'ouvrait mal et s'ankylosait, comme un compas rouillé. L'idée de la dyskinésie

l'effleura. Il se rappela la vieillesse de Vieuxtemps. Mais l'effort et l'urgence chassaient la douleur : elle se dissipait, revenait, repartait encore, comme un bruit importun dont l'oreille ne parvient pas à se délivrer tout à fait, comme un de ces soucis légers et persistans qui flottent au gré des incidens journaliers sans se fixer dans l'esprit ni le quitter tout à fait. A mesure que le terme approchait, cette obsession se noyait dans l'immense désir du retour, qui croissait avec la fuite des heures : il repoussa rageusement les propositions de Max qui, jaloux des sacrifices de Blackmann, méditait de l'exploiter encore, et tout seul :

— Ah! non, non!... Pas pour tout l'or du Klondyke!...

Ses forces défaillaient quand il donna son centième et dernier concert à la Carnegie Hall, la veille du départ. Il y joua la *Didon abandonnée* de Tartini, la grande chacone de Bach, un magnifique *Aria* de Tenaglia, une courte et pimpante sonate de Guignon, une *Rhapsodie* de Dvorak et deux de ses *Mazurkas héroïques :* il voguait déjà vers l'Europe, ne tenait plus au sol américain que par l'attente d'une dernière lettre d'Irène et d'un câblogramme qui lui mettrait l'esprit en repos pour la traversée.

Le concert fut suivi d'un banquet d'adieu que lui offrit, au Metropolitan Club, un des amateurs fastueux qui l'avaient acclamé, M. H. L. Beackock. Des artistes, des gens du monde, des diplomates, des journalistes y étaient conviés. Il en vint de Boston et de Philadelphie, de Washington et de Chicago : ces hommes d'acier ne connaissent pas d'obstacles; la distance est celui qui les arrête le moins; il la franchissent aussi volontiers pour un plaisir que pour une affaire.

Ce club est l'un des plus beaux de l'Amérique. Avec ses puissantes dimensions, qui rappellent celles de certains édifices romains, le grave équilibre de ses proportions, ses sobres ornemens, l'élégante majesté de ses marbres, il ferait peut-être des ruines aussi suggestives que celles d'un temple antique. Intact, solide, animé, fleuri, il n'est qu'une belle construction de plus, dans le pays moderne où il s'en fait le plus.

Débarrassé par des nègres adroits de son pardessus, de son chapeau, de sa canne, Lysel traversa de vastes salles où des messieurs rasés, enfoncés dans d'énormes fauteuils, lisaient d'interminables gazettes en s'enveloppant dans la fumée bleue de leurs havanes : dernière vision pour lui de ce monde composite, somptueux et splénétique, qui cherche. dans les raffinemens du

bien-être, la compensation de son incessante dépense d'énergie. « Dans huit jours, je reverrai des Européens! » songea-t-il en notant au passage ces figures et ces attitudes. Et sa malice souligna des traits qui offensaient son goût : le laisser aller des poses, l'égoïsme indifférent des regards, la dureté ou parfois la vulgarité des physionomies. « Jamais nous ne nous entendrons tout à fait avec ces gens-là, » se dit-il encore. Mais dans le salon où l'attendait son hôte, entouré d'un état-major de faux-cols éclatans, de petits nœuds de cravates à bouts carrés, d'habits irréprochables ornés de ces emblèmes qui remplacent les décorations aux boutonnières, il eut la surprise, il eut l'émotion de distinguer, parmi des fleurs et des couronnes, un écusson où le drapeau des États-Unis se croisait avec celui de la Pologne.

A voir ainsi le drapeau vaincu de la nation détruite fraterniser avec celui du peuple glorieux et fort, à voir l'aigle blanc planer dans le ciel constellé de la jeune République, Lysel éprouva un tel élan de reconnaissance, que les impressions pénibles de son voyage se dissipèrent aussitôt. A l'heure même où la vieille Europe le rappelait plus fort que jamais de toutes ses voix si chères, il sentit intensément ce qu'il y a de grand, de noble et de généreux dans le monde différent qui l'avait parfois irrité, — qu'il se prit à aimer tout à coup. Ces hommes âpres à la lutte, rudes à la curée, tenaces dans leurs intérêts, mais dévoués jusqu'à la moelle au corps social dont ils sont les nerfs et les muscles, savent ce que vaut une patrie : leur instinct national venait de trouver le plus sûr moyen d'honorer l'hôte qui n'en avait plus. Sans doute, leurs esprits restés frustes n'avaient pas toujours saisi les subtilités de son art; mais leurs cœurs avaient deviné la secrète aspiration du maître de *Wallenrod*, des *Mazurkas héroïques*, de la *Prière après la défaite*. Aussi sa main serrait-elle avec une chaleur inaccoutumée celles de tous ces convives, parmi lesquels il reconnut à peine quelques figures. Qu'importait qu'elles fussent étrangères? Il voyait planer au-dessus d'elles l'aigle abandonné, qui n'a plus un palais, plus un bastion, plus un navire, et subsiste pourtant dans quelques cœurs fidèles.

M. Beackock lui offrit le bras, à la mode américaine, pour passer à table. Les invités suivirent par couples, avec ce sérieux que les citoyens de l'Union apportent à leurs moindres actes, dès qu'ils revêtent un caractère officiel ou public. Un orchestre caché

jouait la marche des chevaliers, de *Wallenrod*. Et la salle à manger fut un émerveillement. Des guirlandes de fleurs japonaises, aux tons éclatans, montaient jusqu'au plafond, festonnaient autour des lustres; sur la table, des amoncellemens de violettes de Parme s'écroulaient autour des corbeilles de ces roses que les horticulteurs de la Nouvelle-Amérique appellent des *beauties*. Le menu promettait les plus délicates friandises de la cuisine américaine, — huîtres Blue-Point, tortues vert clair, alose sur planche, thérapin à la Maryland, canards *canvass*, — que devaient arroser les vins des plus glorieuses années du Rhin, de la Gironde et de la Bourgogne, des plus illustres cuvées de la Champagne. Mais quand Lysel jeta les yeux sur le vélin, il n'y vit que le double emblème, les deux drapeaux amicalement croisés.

L'émotion qu'il en montra donna le ton à ces toasts où excellent les Américains. Pour un soir, l'aigle blanc reprit son vol : dans ce pays où des races disparates se fondent en une race nouvelle, parmi ce peuple conquérant que l'âpre ambition personnelle ne distrait jamais de l'idéal national, Lysel eut l'illusion d'avoir une patrie. Pour la première fois, il sentit que son effort affirmait la persistance de cette âme éparse dans tous les pays, et il en aima davantage son art, puisque cet art pouvait la maintenir et la défendre. Mille souvenirs se levaient dans sa mémoire : il revécut ses soirées d'enfance, sous la lampe familiale, pendant la révolte dont son père suivait en frémissant les convulsions; il entendit vibrer l'écho des désastres dont les journaux apportaient des récits incertains; il maudit une fois de plus les noms des terribles vainqueurs qui marchaient dans le sang et l'incendie; il revit certaines figures depuis longtemps oubliées, qui surgirent autour du drapeau : ce lieutenant-colonel X..., si râpé, si soigneux, avec ses impériales teintes, sa longue redingote aux coutures frottées d'encre pour en dissimuler l'usure, son pantalon à la zouave, ses irréprochables souliers vernis, sa démarche articulée de vieux beau cachant ses rhumatismes : un héros, cependant, vaincu en Hongrie, aux côtés de Bem, après l'avoir été en Pologne, sous Dembinski; — cette comtesse B..., ridée comme une pomme trop longtemps conservée, toujours somnolente dans ses robes démodées : une ancienne amazone qui avait tenu la campagne avec son mari, tué d'une balle au front à côté d'elle, et fait le coup de feu contre les cosaques; — ce prince V..., obèse à présent et gardant de hautes allures sous le bagout de

courtier d'assurances qu'il était devenu : un héros aussi, resté jadis six heures à cheval avec une balle dans l'épaule ; et d'autres encore, des héros toujours, épaves des dernières déroutes, déchus dans la lutte misérable contre le besoin, restés fiers quand même de leurs anciens exploits, gardant au fond d'eux comme une flamme de courage et de foi. Aux anniversaires solennels, ils trinquaient avec du champagne d'épiciers, en jurant de reconstituer leur pays. Leurs fils reprendraient-ils la tâche? Lysel, ne connaissant guère ses jeunes compatriotes, l'ignorait ; mais son cœur s'exaltait au milieu de ces hommes qui parlaient si fièrement de leur patrie.

Il ne possédait à aucun degré ce don d'improvisation que la vie publique développe dans les démocraties : pourtant, quand M. Beackok et trois ou quatre des convives l'eurent éloquemment ou spirituellement congratulé, il dut se lever pour répondre. Très pâle, plus timide qu'un écolier, il réussit à peine à balbutier quelques mots de remerciemens. Puis la pensée qu'il avait sa manière à lui de s'exprimer, lui rendit courage :

— ... J'aime mieux répondre à tant de cordialité selon mes moyens et dans ma langue, acheva-t-il en appelant du regard Weisskind au piano.

Et il prit son Montagnana.

Un sentiment de modestie l'empêcha de jouer de sa propre musique. Il joua un morceau peu connu, qu'il aimait et qui partout avait reçu bon accueil : cette belle *Sonate en ut mineur* de Biber, si riche, variée, colorée, romanesque, où ce précurseur du vieux Bach semble presque un contemporain de Schumann et de Chopin. Il exécuta avec une ampleur superbe le court *largo* du début, dont la gravité hiératique surprit les auditeurs en train de vider leurs dernières coupes de champagne ; puis il enleva la *passacaille*, d'une verve tantôt pittoresque, tantôt émouvante, avec le chant plaintif de ses variations sur deux cordes. Il s'abandonnait à l'entraînement du rythme tour à tour sonore ou langoureux, au charme des beaux sons que dégageait son splendide instrument, chef-d'œuvre du vieux luthier trop longtemps méconnu. Un accent de l'héroïsme, éveillé par la vue de l'aigle blanc, se mêlait à la marche grave. Ses doigts, libres, rapides, vivans, couraient avec une merveilleuse agilité sur les cordes, dont ils animaient et soutenaient les plus furtives vibrations. Il lança avec une irrésistible expression la phrase pathétique, en

adagio, qui, délivrée de l'accompagnement, éclate à la fin de la *passacaille*, comme une plainte ardente, comme un chant nostalgique à donner le frisson. Puis, comme il attaquait les vocalises qui la suivent, son index se raidit brusquement, resta suspendu, paralysé, tandis que, sous l'archet lancé, le violon rendait un son grinçant et faux. Il pâlit, balbutia :

— Je... ne peux plus!...

Ses yeux hagards firent le tour de la table. On crut un instant qu'il allait se remettre en position. Mais il se laissa tomber sur sa chaise, presque hors de sens. Les convives étaient debout, l'entouraient :

— Qu'y a-t-il?... Vous avez mal?... Qu'est-ce donc?...

Lysel n'en pouvait plus douter : c'était la crampe, — le mal terrible qui arrache à l'artiste son instrument et fait de lui un bois aphone, une corde brisée, une voix éteinte. Il contemplait sa pauvre main, toute pareille à elle-même en apparence, qui n'était plus qu'un membre stérile, tiraillé par la névralgie; il l'ouvrait, la refermait, remuait les doigts, suivait la trace de la douleur qui partait de l'extrémité de l'index, montait au poignet, rayonnait dans le métacarpe et dans l'avant-bras. Incapable de dominer sa détresse, il se décomposait devant cette table fastueuse, ces guirlandes de fleurs rares, ces surtouts d'argent, ces vins d'or et de rubis qui miroitaient dans le cristal des verres. Autour de lui, quelques-uns murmuraient :

— Il se frappe l'imagination : ce n'est qu'une crampe.

Weisskind corrigea :

— *La* crampe...

Lui seul comprenait, connaissant le danger terrible qui plane sur tous les artistes. Les autres s'étonnaient plutôt de voir Lysel si peu maître de lui; et il y avait un singulier contraste entre ces robustes hommes, fils vigoureux d'une terre nouvelle, trempés comme l'acier pour la défense et pour l'attaque, et ce malheureux avec sa faiblesse d'enfant, ses nerfs de femme, qui s'effondrait en les regardant de ses yeux supplians, où montaient des larmes. On avait découvert un médecin, dans une des salles du club. Il examina le doigt dur et crispé, la main, le bras, frappa sur les os, pressa les muscles, fit jouer les articulations, et donna l'adresse d'un spécialiste, en disant avec tranquillité :

— Peut-être que cela passera...

Des voix affirmaient autour de lui :

— Oui, sûrement, certainement, cela passera !

Lysel s'écria, d'un ton désespéré :

— Non, non, cela ne passera pas !...

Il venait de revoir, comme dans une vision qui s'efface, la montagne blanche qu'enveloppaient les nuages et la nuit; en même temps, les paroles que lui avait arrachées ce spectacle, et que la voix tant aimée d'Irène avait répétées sur un ton prophétique, bourdonnèrent dans ses oreilles; et ses voisins l'entendirent murmurer, en passant la main sur son front :

— L'ombre s'étend... L'ombre s'étend sur toutes choses !...

III. — LA LETTRE D'IRÈNE

Ce fut Max qui, le lendemain matin, conduisit Lysel chez le spécialiste indiqué. Mêmes questions, même examen des articulations et des muscles. Puis le praticien proposa un traitement électrique.

— Mais je pars tout à l'heure !

Il se rabattit sur des douches, en attendant, recommanda surtout un repos intransigeant. Malgré les questions anxieuses de son client, il refusa, impénétrable, de se prononcer sur la gravité du mal, sa durée, ses chances de guérison.

— J'aurais mieux fait de ne consulter qu'en Europe, dit Lysel à son compagnon dans le *car* qui les emportait en sifflant sur les rails. Les réticences de cet homme vont me tourmenter pendant la traversée.

Max riait, d'un rire bon enfant qui découvrait ses dents d'ogre, content de l'idée qui lui traversait l'esprit, et qu'il ne se fit aucun scrupule d'exprimer :

— Si cet accident vous était arrivé deux mois plus tôt, quelle affaire, hein ?... Vous figurez-vous ça ?... Quelle lessive, pour nous deux !...

Lysel, fâché, se récria :

— Pour moi, c'est à peu près la même chose !... Songez que je ne pourrai peut-être plus jamais jouer, plus jamais !... Si c'est la crampe, elle est incurable. Vieuxtemps...

Il s'interrompit à ce nom : Vieuxtemps était mort paralytique. Si ces douleurs mystérieuses, si ce brusque arrêt de quelques muscles annonçaient l'horrible mal, l'horrible fin ?..

— Sais-je même si ce n'est pas pire? s'écria-t-il avec désespoir.

De sa grosse main lourde, Max lui frappa sur l'épaule :

— Hé! tranquillisez-vous, mon cher maître! On guérit de tous les maux, quand on veut guérir. Ces artistes sont tous les mêmes! Ah! je les connais, moi qui en ai tant vu! C'est leur imagination, qu'ils devraient soigner : elle leur fait plus de mal que toutes les maladies! Allez, allez, dans deux ans, nous recommencerons!

Là-dessus, pour achever de réconforter Lysel, il se mit à raconter ses déconvenues avec certains de ses sujets : un ténor fameux avait subitement perdu la voix, dans l'incendie d'un hôtel à Philadelphie :

— La peur, mon cher, la peur!... Peuh!...

Une danseuse avait disparu avec un cow-boy, à San-Francisco, au milieu d'une tournée magnifique. Un pianiste avait pris le typhus en débarquant : impossible de lui faire donner un seul des cinquante concerts de son engagement.

— Et toutes les salles étaient retenues!

Lysel écoutait d'une oreille, ne pensant qu'à son mal.

— Mais le pire qui me soit arrivé, c'est avec Panache!... Panache, vous savez bien?... Non? Vous n'avez jamais entendu parler de lui?... Pas possible!... Le singe-homme, ça ne vous dit rien?... Il a eu un pendant qui a fait son tour d'Europe, un nommé Consul : mais Panache était plus fort!... Il se conduisait à table comme un gentleman... Mieux que moi, ma parole!... Si vous aviez vu sa distinction!... Il mettait des gants, il fumait... Il jouait du violon, lui aussi... Pas comme vous, bien entendu; mais pour un singe, c'était gentil... Je l'avais payé vingt mille dollars, et il les valait... C'était une fortune : il m'appartenait, vous comprenez!... Pas de procès, pas de dédits, pas d'histoires, rien!... Beaucoup de gens le prenaient pour un homme. Pourtant, il n'était qu'un animal : et comme tel, hors la loi... Admirable, hein?... Seulement, il est mort... La phtisie, cher monsieur! Une maladie humaine. On l'a soigné comme vous ou moi : il a eu les premiers médecins du pays. Rien n'y a fait. Et je n'avais pas eu le temps de l'assurer!... J'ai tâché de rattraper quelque chose sur son agonie : un spectacle qui en valait un autre, je vous en réponds!... Il fallait le voir ramener ses couvertures sur son menton!... Si vous aviez vu ce geste, il vous

aurait tiré des larmes!... Et ses regards!... Quels regards!... Mais on trouvait ça trop triste : à la fin, il n'y avait plus que moi qui venais le voir!... Et j'y mettais du sentiment!...

Max, qui arrivait à son point d'arrêt, se leva en ajoutant :

— Vous du moins, mon cher maître, vous avez attendu la fin, pour avoir la crampe!...

Et, ayant serré la main de son compagnon, il sauta du *car*, qui reprit son vol tapageur.

« Où est le temps, songeait Lysel en filant le long de l'avenue, où est le temps où les artistes, bonnes gens désintéressés, vivaient et mouraient dans leur province, tenaient les orgues dans l'église de leur baptême, à côté du cimetière qui recueillerait leurs dépouilles, produisaient dans la joie sans songer au sort de leurs œuvres, les léguaient insouciamment à la postérité, et surtout, ignoraient jusqu'à l'existence des dollars qu'on récolte en faisant concurrence aux singes savans? Où est le temps où ils restaient pauvres, sans autre besoin que de répandre leur génie, sans autre désir que d'être écoutés par quelques âmes pensives? O vieux maîtres dont on retrouve peu à peu les ouvrages, et vous dont les noms sont perdus, non l'effort, vous qui n'aurez pas la reconnaissance des hommes, mais qui avez eu le travail, vous tous dont la gloire anonyme se perd dans celle de notre art magnifique, qui nous rendra votre candeur, votre simplicité? Elles furent la source de votre génie : qu'eussiez-vous fait, forcés de vivre comme nous? »

En raisonnant ainsi, il arrivait au coin de la trente-troisième rue. Il descendit et gagna l'hôtel Waldorff, où il occupait une chambre au onzième étage. La lettre d'Irène, la lettre tant attendue, venait d'arriver. Il l'ouvrit dans un grand élan de joie: c'était la dernière, enfin, celle qui ne précédait plus que de quelques jours l'heure bénie du revoir. Elle disait :

« Assise, jeudi.

« Je vous écris pour la dernière fois, mon ami. Quand ces lignes vous parviendront, vous serez à la veille de quitter le sol américain. J'ai tardé jusqu'à présent à vous dire ce qui me coûte tant à dire, — ce qui cependant doit être dit : je craignais d'ajouter une peine trop lourde à la fatigue que vos lettres trahissaient; je tâchais de vous habituer peu à peu, par la rareté des

miennes, à vous passer de moi. Mais l'heure du retour va sonner : je ne puis remettre davantage. Mon bon, mon fidèle ami, pardonnez-moi ! Je ne vous attendrai pas à Paris comme vous l'espériez, vous ne recevrez pas la dépêche que vous me demandez. Jusqu'au moment où j'écris ces lignes, nous sommes restés unis malgré la distance ; quand elles passeront sous vos yeux bien-aimés, nous serons séparés par quelque chose de plus inexorable que l'espace. J'aurai quitté cette ville : je ne vous dis pas où je serai, je vous supplie de ne pas vous en informer. Sachez seulement que notre voyage se prolongera longtemps encore : je ne rentrerai que lorsque je vous supposerai plus courageux contre le chagrin, consolé par la fuite des jours, persuadé par la réflexion que j'agis pour notre bien commun ; je ne rentrerai que quand je me sentirai moi-même assez forte pour vous revoir sans trouble, — si nous nous revoyons. J'ajoute que tout cela a été concerté avec mon mari, dont le concours est indispensable à mon plan de guérison. Il a beaucoup souffert par notre faute : je ne m'en serais jamais douté, tant son visage et sa parole savent garder les secrets de son cœur, si nous n'étions arrivés ensemble, lui et moi, par des voies différentes, à la même conclusion : l'urgence de changer notre vie, pour la rétablir dans la vérité. Vous connaissez mes raisons : à quoi bon vous les répéter ? vous n'avez sûrement rien oublié de nos entretiens. Vous y pensez avec douleur, j'en suis sûre : guidé par votre souffrance même, vous reconnaîtrez l'impérieuse, l'invincible nécessité des motifs auxquels j'obéis. Ce sera pour vous, comme ce fut pour moi, le commencement de la consolation : rien n'apaise nos révoltes comme le sentiment de l'*inévitable ;* notre égoïste volonté s'y détend en capitulant.

« En lisant ces lignes, mon ami, je sais que vous m'accablez de reproches. Vous me trouvez lâche. Vous pensez à tout ce que nous avions si durement conquis sur nous-mêmes et sur la vie, à notre énergie pour braver les circonstances adverses, aux sacrifices intimes dont nous avons payé notre affection. Vous me taxez d'ingratitude, ne pouvant m'accuser d'inconstance. Vous me reprochez de mal récompenser votre longue fidélité, votre tendresse loyale, l'amour profond que vous m'avez voué pendant tant d'années. Ne me condamnez pas ! J'ai longtemps, — trop longtemps résisté à la poussée intérieure qui m'emporte à la fin. Si j'ai traversé une période d'ivresse, cette période où les

regards troublés ne distinguent plus la réalité des choses, il y a déjà longtemps qu'avec une douloureuse clarté, je nous vois flotter tous deux dans l'erreur et le mensonge : l'erreur, oui, mon ami, l'erreur de croire qu'on peut impunément substituer la règle qu'on se fait soi-même de son amour à celle où l'expérience des siècles a emprisonné l'amour ; et le mensonge, ou plutôt la longue chaîne de mensonges dont cette erreur initiale multiplie et soude les anneaux. Je ne puis plus me leurrer des spécieux argumens que le cœur invoque pour justifier ses faiblesses : nul sophisme n'a plus le pouvoir de me tromper. C'est pourquoi je vous dis adieu. Cette vérité, que vous n'aimez pas assez, m'inonde de ses rayons : aucune dialectique ne saurait plus l'obscurcir ni la réfuter. Ses ordres éclatent à mon oreille : mesurez leur puissance au chagrin que je vous cause pour leur obéir !

« Ne croyez pas toutefois, mon ami, que je renie rien de notre passé. Je n'ai pas un remords : nous n'avons pas à en avoir. Je pense avec une douceur infinie à l'entente de nos deux cœurs si séparés et si proches, si bien faits pour n'être qu'un, qui ne cesseront d'être un que parce que j'écris ces lignes et que vous les lirez. Ce fut ainsi, et c'était bien. Si le passé était à revivre, je n'y voudrais pas changer un seul trait. Oui, j'ai la fierté de penser que je ne voudrais rien changer à *notre* vie. Quand on a eu ce que nous nous sommes donné l'un à l'autre à travers tant d'obstacles, on ne voit derrière soi que de la lumière et de la beauté. Mais pour rester dans ce chemin, il faut la force de la jeunesse, son irréflexion. J'approche de l'âge où une femme n'est plus que mère, où je verrai ma fille commencer sa vie d'amour. Ah ! je sais bien ce que je lui souhaite ! Et je suis à celui où l'on a soif de lumière et d'harmonie : j'entends des dissonances qui échappaient jadis à mon oreille, je distingue des ombres que mes yeux ne voyaient pas. C'est pourquoi je vous écris ceci et disparais pour un temps de votre vie.

« Pour un temps !... Je désire que nous nous revoyions un jour, je sais que vous le voudrez aussi. Quand ce jour viendra, le temps aura fait son œuvre : sa clémence habituelle ne nous manquera pas. Vous aurez compris : votre jugement sera solide et sûr. J'ai confiance en votre équité : après la première douleur, après la première révolte, elle vous fera reconnaître *qu'il le fallait, que j'avais raison*. Alors, la métamorphose sera complète, nous serons devenus l'un et l'autre ce que nous devons

devenir, nos volontés, — *notre* volonté aura conjuré l'erreur de *notre* cœur. Il n'y aura plus entre nous que l'exacte dose d'amitié que nous permet la destinée. Je n'enlèverai aux miens, pour vous, aucune parcelle de ce que je leur dois. Vous ne me donnerez rien de plus que ce que je puis recevoir. Il n'y aura pas un angle de notre cœur que nous soyons obligés de cacher : et j'ai tant de honte d'en avoir dû cacher le plus beau, et j'aspire avec tant de force à cette heure où il ne sera plus qu'un cristal transparent! Ah! mon bon, mon cher ami, tâchez d'aimer assez la vérité pour vous réjouir de l'avoir reconquise. Là sera votre consolation!

« La blessure que je vous fais n'a du moins rien d'empoisonné. Il y a tant d'amours qui finissent dans la jalousie, la rancune, la haine ou le remords! Rien de semblable entre nous : vous savez qu'aucun souvenir n'effacera jamais le vôtre; je sais que nulle autre ne sera jamais pour vous ce que j'ai été. Notre vie de cœur, ou du moins notre vie d'amour, finit ici. J'ai rempli toute la vôtre, vous avez rempli toute la mienne. Mon seul regret est de durer plus qu'elle. J'ai souvent espéré que la mort se chargerait de l'interrompre à l'heure opportune, et j'aurais mieux aimé cela. Mais on ne peut pas compter sur la mort : c'est pourquoi j'accomplis cette tâche. Mon ami, pardonnez à la main qui vous frappe! Et sentez à travers l'espace la tendresse infinie que je mets dans mon adieu! »

Lysel lut et relut ces lignes, sans en comprendre tout le sens, sans en accepter l'arrêt. Mille projets contradictoires se bousculaient dans son esprit. Il maudit la distance qui l'empêchait de courir sur les traces d'Irène, — et il aurait manqué l'heure du départ si Weisskind n'était venu le chercher pour le conduire au port. Le pianiste restait en Amérique, ayant trouvé une place dans un conservatoire de l'Ouest. Il était heureux : sa fiancée arrivait par un prochain bateau. Il fit un affreux calembour :

— Je vous « accompagne » pour la dernière fois!

Lysel n'en sourit même pas, et le suivit sans l'entendre, sans lui répondre. Les formalités du départ s'accomplirent mécaniquement. Bientôt, il vit s'éloigner la rive américaine, formidable et splendide.

C'était la fin d'un jour d'avril. Dans la rude lumière du printemps hâtif, qu'un rapide crépuscule éteindrait bientôt, presque d'un seul coup, d'énormes bâtisses dressaient leurs carcasses de fer

encore dégarnies, ou leurs vingt-cinq étages dont les vitres s'allumaient aux rayons du soleil oblique; des rues enchevêtrées, d'aspect étroit, fuyaient vers le centre invisible, qui déversait sur le port, par ces minces canaux, une foule toujours plus compacte. La fantastique armature du pont de Brooklyn, où couraient dans la fièvre des myriades de points noirs, les formidables entassemens des docks criblés de ballots, de machines, d'objets déformés par la distance et méconnaissables, la forêt des cheminées, des mâts aux voiles pliées pour l'escale ou gonflées pour le départ, les pavillons agitant dans l'air les couleurs des nations, toute cette œuvre humaine multiforme, prodigieuse, féerique, mêlée aux flots de la mer bleue, aux vagues, aux nuages, aux lignes lointaines des collines ou des dunes, entourant la large bouche de l'Hudson ou se perdant au loin vers l'infini caché de la ville, donnait au paysage, à mesure qu'il s'éloignait, un aspect titanesque, tragique et déchiqueté : comme si ces constructions inégales, dont on ne distingua bientôt plus que la ligne irrégulière et les ombres fuyantes, n'étaient déjà que les vestiges abandonnés d'un monde détruit. Cependant, des acclamations éclatèrent, saluant au passage la Liberté colossale qui tend à l'Europe sa torche illusoire. Elles arrachèrent Lysel à sa morne contemplation. La Liberté! que fait-elle donc, dans un monde où le cœur enchaîné meurt ou se vide sans avoir brûlé de toute sa flamme?...

IV. — LA LETTRE DE LYSEL

« Je crayonne ces lignes dans ma cabine, Irène. Les lirez-vous jamais? Je ne les écris pas pour discuter votre lettre : à quoi bon? L'on ne mesure les obstacles à son amour que lorsqu'il est affaibli : le vôtre doit l'être, puisqu'il capitule devant la vie; le mien n'a rien perdu de sa force : il serait prêt à tout braver. J'écris pour rester auprès de vous, malgré vous, pour que vous sentiez ma pensée, dont vous ne voulez pas, dans les lieux inconnus où vous la fuyez, pour vous confier ma tristesse comme autrefois quand vous m'écoutiez, pour échapper à mon éternelle solitude : cette solitude d'où votre tendresse m'avait tiré, où votre volonté me replonge. Et je vous écris, après avoir erré jusqu'à la fin du jour parmi les passagers.

« Sont-ils réels? Je ne sais pas. Il me semble qu'il n'y a que des fantômes, autour de moi, comme si la vie s'était reti-

rée de tous les êtres depuis qu'il n'y a plus d'amour dans votre cœur!

« Au moment où la rive américaine achevait de s'effacer à l'horizon des flots apaisés, je me suis entendu appeler par mon nom :

« — Monsieur Lysel, me reconnaissez-vous?

« C'était une jeune fille. Je ne me souvenais pas de l'avoir jamais vue. Elle me dit qu'elle s'appelait Maud Weddinghouse, et m'avait rencontré à Baltimore, dans une maison luxueuse, hospitalière aux artistes. Elle est très jolie. Ses beaux yeux ajoutaient : « Comment peut-on m'oublier? » Il paraît que, ce soir-là, j'avais joué ma chère sonate de Biber. Je ne m'en souvenais pas davantage. Elle voulut me présenter à sa famille. Je me laissai faire. Ils sont là toute une tribu, qui se rend gaiement en Europe : mère, oncle, sœurs, frères, cousins, je ne sais combien. Ils rient, babillent, gazouillent, plaisantent et jouent, entre eux ou avec des compatriotes plus folâtres que ces marsouins qui suivent parfois les vaisseaux. L'oncle, le colonel Fryar, est un ancien aide de camp du général Lee. Il a une jeune femme très belle, très gâtée, élégante, indolente, langoureuse comme une créole. (Elle est de la Nouvelle-Orléans.) Ils m'ont assis à leur table, entre elle et miss Maud. Je n'ai pas entendu la moitié de ce qu'on me disait. Je répondais à peine. Ils ont dû me trouver sauvage et grossier. Pourtant, après le dîner, on m'a conduit dans le salon du colonel, où l'on m'a présenté des albums. Le coup de l'autographe. Les tiraillemens de ma main, pendant que je m'exécutais, m'ont alors rappelé une chose qui me tourmentait avant votre lettre, et que vous ne savez pas encore : j'ai la crampe, Irène, je ne suis peut-être plus qu'un infirme; peut-être mes doigts ne courront-ils plus jamais sur les cordes; peut-être n'éveillerai-je plus les âmes de mon Guarnerius et de mon Montagnana; peut-être vais-je perdre ma voix au moment où je vais cesser d'entendre la vôtre...

« Maintenant, je suis seul, j'ai quitté ces étrangers. Les retrouverai-je demain? Ou seront-ils fondus dans le brouillard qui montait ce soir de l'Océan?... »

« C'est comme je vous le disais hier, Irène! Sans vous, le monde est une lanterne magique, que le montreur a oublié d'éclairer. Aucune forme ne se dessine : à peine si l'on distingue

des taches fantomatiques sur ce fond obscur. Ce qui est se confond avec ce qui n'est pas. Est-ce que je vis encore, parmi tant de spectres? Est-ce que je suis sûr de mon être? Comment puis-je aller, venir, causer, avec l'idée que je ne vous verrai plus? Car, quoi que vous disiez à la fin de votre lettre, *je ne vous verrai plus*. Je ne pourrai jamais avoir pour vous les yeux que vous voulez; et si vous avez désormais pour moi ceux que vous dites, j'aime mieux n'en plus rencontrer le regard. Alors, laissez-moi végéter parmi ces fantômes!

« A la fin de la matinée, Maud est venue me tenir compagnie, sur le pont, pendant que je regardais la mer. Elle a une belle voix émouvante. Elle sait dire de jolies paroles. La plupart de ses compagnes de route sont déjà malades, le roulis étant assez fort. Elle résiste. Elle m'a expliqué qu'on résiste à tous les maux par la volonté. Voilà qui vous conviendrait, n'est-ce pas? Elle soutient aussi que le mal n'existe pas, ou que du moins on peut toujours le changer en bien, moyennant un léger effort. C'est une théorie américaine. On l'appelle la *mind-cure*. Miss Maud est une fervente de la *mind-cure*. Elle lit de gros livres qui en rapportent les miracles : on guérit des paralytiques et des ivrognes, on transforme la tristesse en joie, le désespoir en sérénité, on se délivre de ses maladies, de ses soucis, de ses chagrins.

« — Mais vous, mademoiselle, lui ai-je dit, vous n'avez certainement jamais eu besoin de la *mind-cure :* vous ignorez les maux qu'elle supprime. C'est peut-être pour cela que vous croyez tant à son efficacité.

« Elle a un peu rougi, et m'a répondu :

« — Tout le monde a de petits malheurs, de petits malaises : je crois à la *mind-cure* dans les grandes choses, parce que je l'ai éprouvée dans les petites. Et puis, tout le monde aussi rencontre des gens qui ont besoin d'un secours en esprit. Alors, c'est pour eux qu'on agit : on sent leur mal, on leur donne la force d'y résister.

« Elle a dû me trouver l'air sceptique; elle a ajouté, en me regardant de ses beaux yeux limpides :

« — Si vous étiez malade, par exemple, ou si vous aviez un grand chagrin, je crois que je pourrais beaucoup pour vous.

« — Comment cela?

— Rien qu'en vous persuadant qu'il faut accepter ce qui est, sans se tourmenter, parce que tout est bien!

« N'est-ce pas à peu près ce que vous me dites, Irène? Vous aussi, vous voulez qu'on s'incline à sa destinée. Miss Maud ne me convaincra pas davantage! Elle semblait attendre une confidence. Je ne lui en ai fait aucune. Qu'est-ce que cette enfant, avec son âme d'aurore, peut savoir de mon couchant? Qu'est-ce que son petit cœur innocent peut deviner des orages du mien? Aucun des lourds problèmes que vous avez cru résoudre, en me disant adieu, n'existe pour elle. C'est une petite chose candide, l'ombre d'une fleur qui glisse sur mon chagrin.

« Sa jeune tante, Mme Fryar, est bien différente. Pendant que le colonel, dont la grosse figure est toujours congestionnée, avale des cock-tails ou joue au pocker, elle traîne à sa suite un cortège de soupirans. Quand elle traverse le pont, tous les hommes se retournent: on devine que leur gorge se sèche rien que de rencontrer le regard de ses yeux, qu'elle le sait et qu'elle en est fière! A la fin de l'après-midi, elle a quitté sa cour pour venir se balancer dans un rocking-chair à côté du mien. Jamais elle ne s'est préoccupée de l'action de l'âme sur le corps, celle-là! Elle ne pense à soulager les maux de personne : je suis sûre qu'elle ne connaît d'autre sentiment que l'orgueil de sa beauté, et le besoin continuel d'en exercer la puissance. Sa volonté doit être un faucon bien dressé, qui fond sur sa proie dès qu'il y voit clair. Elle parle peu. Elle ne dit que des choses insignifiantes. Elle les dit d'une voix impérieuse, irrésistible, qui s'adresse à l'instinct. Ses gestes sèment le désir; ses attitudes, ses regards, ses sourires l'enveloppent de volupté. Elle est restée près d'une heure avec moi. Comme je ne disais rien, elle parla plus que d'habitude. Elle parla même beaucoup. Mon indifférence l'étonnait. A la fin, elle m'a lancé de sa voix de commandement :

« — Vous jouerez, ce soir, n'est-ce pas?... Pour moi?...

« Son indiscrétion m'a tout à coup rappelé mon autre tourment, cette crampe dont la terreur me poursuivrait toujours, si je pouvais penser à autre chose qu'à votre lettre, Irène! Aussi lui ai-je répondu, sans ménagement :

« — Non, madame, je ne fais pas de musique entre mes concerts!

« Elle s'est levée comme une impératrice à qui son chambellan manquerait de respect, et m'a foudroyé des yeux en s'éloignant. C'est une créature violente, tenace, dominatrice, exi-

geante et perfide, Aphrodite, Astarté, Vénus Verticordia. Mais pas plus que les autres, elle ne peut rien sur moi!... »

« J'ai passé deux jours dans ma cabine, fuyant ces gens trop bruyans pour ma tristesse; je me suis mis à lire le livre de M. Jaffé. Vous savez que je ne suis guère philosophe, comme vous dites; aussi aurais-je eu beaucoup de peine à fixer mon attention sur ces longues pages, sans l'intérêt direct qu'elles ont pour moi. Je comprends pourquoi vous m'en recommandiez la lecture! Fatigué par ma tournée, je n'avais fait qu'y jeter les yeux. Si je l'avais commencé avant votre lettre, je n'aurais peut-être pas été au delà de la préface; tandis que je l'ai lu jusqu'au bout...

« Ce sont vos idées dont il s'est emparé, Irène! A moins qu'il ne vous ait inculqué les siennes... Vous êtes très près de lui très loin de moi. Comment ce déplacement s'est-il accompli sans que je m'en aperçoive? Depuis deux ou trois ans, je vous voyais changer sur beaucoup de points; je ne comprenais pas tout le sens de ce travail intérieur, comme j'ignorais ce qui se passait dans l'esprit de M. Jaffé. Je l'ai toujours tenu pour un homme terriblement logique, — la logique incarnée. Je l'aurais cru incapable de se contredire : or, son nouvel ouvrage est en contradiction flagrante avec les précédens. Pendant toute sa carrière, il a été le champion de ce qu'il appelle encore « les droits de la personnalité humaine. » J'abondais dans son sens. Vous aussi. Peut-être ses écrits ont-ils contribué à fixer l'idée que nous avions, vous et moi, de ces *droits de la personnalité*, et qu'ils ont ainsi, dans une certaine mesure, conditionné notre vie. Voici que, dans son effort actuel pour les concilier avec ceux de la « collectivité, » — oh! comme je déteste le mot et la chose! — il les immole entièrement. En vain se débat-il pour paraître d'accord avec lui-même : l'individu, — son idole d'autrefois, — s'anéantit dans sa divinité nouvelle : l'ensemble, l'espèce, la race. On n'existe, à l'en croire, que pour « l'organisme social ; » s'il défend la famille (dont il voulait jadis réduire l'autorité), c'est parce qu'elle est, comme le soutiennent certains qu'il a combattus jadis et dont il se réclame aujourd'hui, la « cellule constitutive » de cet « organisme. » Dieu! que ces métaphores m'agacent! De combien d'idées fausses elles sont le véhicule! J'ai récemment senti frissonner mon âme nationale, en revoyant le

drapeau polonais : c'est que l'amour de la patrie est encore de l'amour. Mais qu'est-ce que cet « organisme social » auquel il faut se dévouer? Je n'en sais rien, Irène, ni vous, ni lui, ni personne. Je soupçonne que c'est un mot, rien de plus, un de ces mots creux qui servent à exprimer les conceptions incohérentes et passagères dont peu d'années font justice!

« Dans cet ordre d'idées, où vous suivez l'auteur, vous devez admirer le chapitre sur *la famille et le devoir social*. Moi, je le trouve absurde, à cause de ce paragraphe où la passion est décrite comme une force « centrifuge, » qu'il importe de réprimer, « dans l'intérêt commun. » — « Comme l'ivrognerie ! » est-il dit aussi. Vous approuvez la comparaison ? Alors, vous devez approuver encore l'apologie de la « morale traditionnelle. » Il me semble que, dans sa *Théorie des Révolutions*, si je ne me trompe, M. Jaffé démontrait que toutes les prescriptions de cette morale reposent sur les intérêts matériels les plus bas, quand ce n'est pas sur les intérêts possessifs les plus féroces. Pourquoi sont-elles devenues tout à coup « la sauvegarde de la dignité humaine ? » Pourquoi, sinon parce que M. Antonin Jaffé veut résilier une sorte de contrat, que ses précédentes doctrines avaient sanctionné ?

« C'est pour cette même raison que l'espèce, la race, l'ensemble, sont institués en une manière de religion, en une divinité tyrannique et insatiable. Nous avons fait assez de sacrifices à cette divinité-là pour nous croire en règle avec elle ! L'espèce, la race, l'ensemble ! Vous demandez-vous, Irène, ce que représentent ces termes abstraits ? Des riens, des fantômes, des ombres pareilles à celles des voyageurs et des matelots qui glissent sur le pont pendant que je vous écris ; des millions de petites ombres falotes, inconnues, indifférentes, fluides ; des ombres qui disparaissent après leurs « trois petits tours, » comme dans la chanson enfantine. Dans l'éternelle fluctuation de leur néant, il n'y a qu'une seule vérité : c'est qu'elles s'unissent selon les lois de l'amour, qui seules sont inscrites dans le Code de la nature et seules sont éternelles. C'est *ma* vérité : ce n'est plus la vôtre. Je ne désespère pas de vous y ramener. Ce fut longtemps celle de M. Jaffé. Il la renie. Que diront de cette palinodie ceux qui se sont nourris et leurrés de ses anciens livres ? »

« Je suis remonté sur le pont. La foule des passagers s'est

éclaircie : beaucoup, malades, restent dans leurs cabines, comme moi pendant ces deux jours. Au lunch, il n'y avait autour de notre grande table que le colonel, sa femme, miss Maud, et deux des jeunes gens. Pendant que nous prenions le café, notre capitaine s'est approché. Un gentleman que je ne connais pas me l'a présenté le plus correctement du monde; et il m'a prié de jouer, le soir, au profit de la caisse de secours des matelots. Miss Maud a appuyé sa requête :

« — Ce sera un tel plaisir pour nous, de vous entendre encore une fois !

« M[me] Fryar a répondu à ma place, en me jetant un mauvais regard :

« — Malheureusement, M. Lysel ne fait pas de musique entre ses concerts.

« Il m'a bien fallu avouer mon mal, quelque humilié que j'en fusse. Personne n'a rien dit : peut-être parce que les Américains ne parlent pas de leurs affaires de santé, ou parce qu'on a cru que je donnais un prétexte. Le capitaine s'est éloigné sans insister; je suis resté, très piteux, au milieu des dîneurs, qui parlaient poliment d'autre chose. Plus tard, vers le soir, comme je me retrouvais seul avec miss Maud, elle m'offrit de me guérir par sa méthode.

« — Il faut la foi, lui dis-je : je ne l'ai pas.

« — J'en aurai pour deux, fut sa réponse.

Elle m'expliqua son traitement : elle resterait auprès de moi, tranquille, sans parler, en invoquant contre mon mal les forces inconscientes qui sont en nous, pour notre préservation et notre conservation. Et elle me montra là-dessus un gros livre de William James sur l'*Expérience religieuse*, où je crois qu'elle a puisé presque toutes ses théories. — Peu à peu, me dit-elle à peu près, ces forces triompheront; votre volonté, restaurée par elles, chassera la douleur; vous cesserez de souffrir, ou de penser à votre mal, et vous retrouverez l'usage de votre main ! — Elle était bien jolie en parlant ainsi, la gentille petite prêcheuse ! Pourtant, je n'ai pas accepté. Mon refus manquait de galanterie, ne trouvez-vous pas? Une Française s'en serait offensée. Elle m'a dit gravement :

« — Eh bien ! j'essaierai de vous guérir sans votre aide, même quand je ne vous verrai plus !

« A ce moment, j'ai pensé à mon autre mal, le plus doulou-

reux, celui que vous m'avez fait, qu'elle ignore et ne pourrait comprendre. Le soleil tombait à l'horizon, derrière nous, dans une mer agitée, qu'il incendiait. Une fois de plus, je me suis rappelé notre soirée d'Umspunnen, cette soirée qui me hante comme si le signe de ma destinée s'était alors dessiné sur les glaciers de la Jungfrau; je lui ai dit :

« — Pouvez-vous empêcher la lumière de mourir, comme elle va mourir tout à l'heure? Pouvez-vous empêcher l'ombre nocturne de s'étendre sur la mer?

« Elle a réfléchi un instant, et m'a répondu :

« — On ne peut arrêter ni la nuit ni la mort; mais on doit croire qu'elles sont toutes deux belles et reposantes, qu'elles viennent quand il le faut, que nous devons les aimer comme on aime la lumière et la vie, en bénissant Celui qui nous les envoie.

« Et je n'ai pas pu lui dire ce que je pensais : que j'entrerais sans regret dans l'ombre de la mort, mais que je ne puis sans défaillir de tristesse renoncer à la seule lumière qui réchauffe mon crépuscule... »

« J'ai reçu votre lettre, Irène. Je la sais par cœur. Malgré cela, j'y découvre toujours des choses nouvelles. Vous dites que vous auriez mieux aimé que la mort se chargeât de nous séparer, puisque la séparation devenait nécessaire. Vous ne me convaincrez jamais de cette nécessité, je vous le répète! En revanche, je crois avec vous que cette tâche méchante n'appartenait qu'à la mort. Vous vous êtes manqué à vous-même en l'usurpant. Il y a des choses qu'on ne doit pas demander à la vie, je vous l'accorde : ainsi en était-il du bonheur complet que nous n'avons jamais réalisé. Mais il y a aussi des nœuds que la mort seule peut trancher, — et le nôtre était de ceux-là. Nous *devions* attendre son appel. Il serait venu : elle frappe plus souvent trop tôt que trop tard. Elle nous aurait fait grâce quelque temps encore; peut-être aurait-elle choisi l'heure la moins cruelle, ou nous eût-elle emportés ensemble, comme il arrive, dit-on, quelquefois. Mais il ne fallait pas toucher nous-mêmes à notre destinée, il fallait la laisser s'accomplir en dehors de notre volonté. Dans toute votre lettre, Irène, il n'y a que cette seule phrase que je veuille retenir. Je l'interprète ainsi : jusqu'à la mort, malgré la vie... »

« Comme on doit atterrir au petit jour, on s'est dit adieu ce soir, entre passagers. Je crois qu'à ce moment, nous nous sommes tous aperçus que nous n'étions vraiment que des inconnus, impénétrables les uns aux autres. La bonne Maud m'a souri avec un peu de mélancolie, et m'a dit :

« — Tâchez d'avoir un tout petit grain de foi : vous verrez qu'en pensant à vous, je vous ferai du bien.

« Et puis, au dernier moment :

« — A Paris, nous descendons à l'hôtel X..., maman et moi. C'est un hôtel très américain. Venez nous voir, vous croirez que c'est encore l'Amérique !

« M[me] Fryar, quand j'ai pris congé d'elle, a planté son regard dans le mien, et m'a dit :

« — Moi, je suis au Grand-Hôtel. Je compte sur vous.

« Il me semble que ces deux femmes représentent tout ce qu'un homme peut attendre de la femme : l'une promet la paix d'un heureux foyer où la fuite des jours est tranquille, l'autre offre l'orage et la volupté. A les voir si rapprochées, et si différentes, on pense que la vie est riche infiniment, qu'aucune douleur ne saurait la briser, qu'elle répand sur nous, comme une urne intarissable, des promesses et des désirs qui se renouvellent aussi longtemps que nous pouvons nous prêter à ses métamorphoses. Peut-être aurais-je pu choisir entre les deux : mes rebuffades ont impressionné M[me] Fryar, et j'attire cette bonne petite âme de Maud par le chagrin qu'elle pressent en moi. Peut-être vous-même m'auriez-vous engagé à choisir. J'ai seulement pensé que, demain, ces deux passantes vont s'évanouir comme les autres dans le crépuscule du matin, d'un matin gris, d'un matin triste, — du matin qui aurait pu être celui du jour radieux où je vous eusse revue...

« Vous seule êtes vraie, Irène, et je tends en vain les mains vers vous ! »

« Je poursuis cette longue lettre, Irène, sans savoir encore si je vous l'enverrai. Les figures de la traversée se sont dispersées en touchant la côte d'Europe : les unes à Southampton, d'autres au Havre, d'autres à la gare de l'Ouest, où j'en ai vu glisser deux ou trois dans l'entassement des bagages. Maintenant, je retrouve des figures mieux connues dont plusieurs m'étaient familières, autrefois.

« J'ai revu Louise : ma tristesse et mes devoirs d'amitié s'accordaient à me conduire d'abord auprès d'elle. Ce n'est pas sans peine que je l'ai découverte : elle n'a plus ni son appartement ni son nom. Elle n'a plus rien, elle existe à peine. Le pauvre Hugo, dans son ignorance des gens et des choses, a négligé de prendre aucune disposition pour lui assurer l'avenir. Aussitôt sa dernière tâche remplie, elle a été chassée par des héritiers inconnus, accourus du fond de l'Alsace pour rafler l'argent, les meubles, les bibelots, les papiers. Ils ont couronné leur œuvre en lui faisant défense, par exploit d'huissier, de porter le nom de celui qui l'aimait tant! Tout cela, au nom de ces lois dont M. Jaffé se plaît maintenant à démontrer la sagesse. Elle s'est alors trouvée à la rue : les associations mutuelles, dont Hugo fut membre, ne pouvaient rien pour elle, parce qu'elle n'est pas « la veuve. » Elle a partagé toute l'existence du vieux maître, elle l'a remplie, elle s'est donnée jusqu'à l'âme, elle s'est épuisée à son chevet pendant sa longue maladie, elle lui a fermé les yeux. N'importe! L'état civil n'ayant pas inscrit leur union sur ses registres sacrés, elle n'est qu'une « concubine, » et voit se dresser contre elle, avec la paperasserie qui représente l'ordre social, les règlemens qui le soutiennent, les groupemens qui le corrigent ou le complètent, tout son outillage, tous ses appareils, tous ses organes. Une fois de plus, je me suis indigné contre l'hypocrisie de ces institutions, où le mensonge des formes et des apparences prime la vérité des sentimens et des faits. Et puis, j'ai pensé que vous n'auriez point partagé ma colère : vous les avez acceptées, vous vous inclinez devant elles, vous nous sacrifiez tous les deux à leurs exigences. Pendant qu'elles passent entre nous comme une lame froide pour nous séparer, vous dites peut-être : « C'est justice! » Et vous appelez cela les leçons de la vie!... Ah! la vie m'apprend autre chose, Irène! Elle m'apprend la révolte : si je forme un dernier vœu, c'est celui de la braver. Il eût été si facile de lui résister, à nous deux!... »

. . . .

« Je me suis arrêté hier sur un thème qui m'aurait conduit à de vaines plaintes...

« Ma seconde visite fut pour mon médecin. Il ne veut pas d'électricité, lui : des massages, des frictions, des douches. Mais il est d'accord avec l'autre pour exiger le repos complet. A peine

me permet-il d'écrire un peu. Il me défend de jouer. Il m'a surtout défendu de penser à mon mal... A quoi donc veut-il que je pense?... Je ne pouvais lui dire : « Si je ne pense pas à ce mal-là, cher monsieur, qu'on peut combattre, que vous croyez guérissable, — je penserai à l'autre, toujours, à celui qui échappe à votre diagnostic, et à votre thérapeutique, et qui est plus terrible, et qu'aucun médecin ne saurait attaquer... » Et si j'avais ainsi parlé, cet homme eût été fort surpris.

« En rentrant chez moi, j'ai regardé mes violons, ces vieux amis, — ces derniers amis qui m'ont tant de fois consolé et ne chanteront peut-être jamais plus sous mon archet : mon cher Giuseppe del Gesù, avec sa belle volute ouvragée qui me fait toujours penser à des ornemens de Bernin; mon Montagnana, dont vous aimiez le son puissant, qui a été mon fidèle compagnon de voyage; mon Maggini, plus sévère, qui convenait si bien aux grands morceaux du vieux Jean-Sébastien. C'est si affreusement triste, Irène, tout ce qui finit! Ce moment où la vie se désagrège, où l'on voit disparaître ses amis, où l'on sent mourir des morceaux de soi-même, ses nerfs, ses muscles, son cerveau, où les forces diminuent, où le cœur même ne bat plus avec la même vigueur! De quelle triple cuirasse d'indifférence il faut être ceint, pour pouvoir vieillir! Et c'est ce crépuscule, c'est ce moment où tout s'assombrit que vous choisissez pour m'abandonner!... »

« Vous m'avez défendu de chercher à vous rejoindre. C'est bien, Irène, je reste ici. J'ai voulu du moins savoir où vous êtes : serait-ce vous désobéir? Je suis donc allé chez votre mère, qui revient de Nice ou de Monte Carlo. Il n'y a jamais eu beaucoup de sympathie entre elle et moi. Mais à qui m'adresser? Elle est un peu malade, et ne sort pas : un rhume. Rien de grave, je pense. Elle a paru fort surprise que j'ignore votre résidence. « Vous ne savez donc pas où ils sont, Lysel? » J'ai lu dans ses yeux cette pensée : « Ce grand amour finit comme les autres! » Et j'ai deviné qu'elle pensait cela avec une satisfaction malicieuse : nous l'avons beaucoup étonnée, parce qu'elle n'avait jamais conçu un attachement comme le nôtre; son étonnement cesse; elle se réjouit de nous voir rentrer dans la loi commune. Du reste, elle ne s'est pas fait prier pour me renseigner, et m'a dit qu'elle vous croyait à Ravenne. Il est vrai qu'elle a aussitôt

ajouté : « Je n'en suis pas sûre, je ne garantis rien, il y a plusieurs jours que je suis sans nouvelles. » Si bien qu'en la quittant, je la soupçonnais de m'avoir donné un faux renseignement, dans l'idée que vous m'aviez « lâché, » — comme elle doit se dire, — et que j'allais vous poursuivre et vous obséder. Et voici que je reçois ces fleurs, qui viennent de vous, et confirment ce qu'elle m'a dit! Qui m'enverrait des fleurs, sinon vous? Et je les reconnais bien, celles-là : ce sont les petites orchidées sauvages qui poussent dans la pinète. Vous les avez cueillies sous les vieux pins solennels, dans ce magnifique paysage que je me souviens de vous avoir vanté. Que veut dire cet envoi?...

« Ce n'est pas la première fois que vous empruntez ainsi pour me parler le langage des choses. Vous rappelez-vous, pendant mon premier voyage d'Amérique, cette boucle de cheveux que vous m'avez envoyée sans y joindre un seul mot? Nous étions séparés comme aujourd'hui, — à ceci près que nous étions d'accord pour trouver la séparation nécessaire, et qu'en comptant sur elle pour régler notre cœur, nous sentions bien qu'elle ne mettait entre nous que l'Océan. Pourtant, j'étais inquiet, des chimères m'assaillaient, je voulais savoir ce qui se passait en vous. Je rompis alors notre vœu de discrétion : je vous écrivis avec plus d'abandon, je vous dis mon tourment. Cette boucle de cheveux fut la réponse. Elle est là, je la regarde, je la baise, je lui demande ce qu'il faut penser de ces fleurs, si leur message est le même que celui qu'elle m'apporta jadis. C'est que je ne suis plus sûr de comprendre : les années ont passé, vous n'êtes pas tout à fait la même, votre volonté a mis entre nous quelque chose de plus que l'espace.

« Connaissez-vous la belle légende de la pinète, Irène? C'est un conte de Boccace. Le marquis Asmadei me l'a conté autrefois, Asmadei est un charmant Ravennate que vous voyez certainemement s'il est en ce moment dans son beau vieux palais : sa maison est hospitalière, et il est un guide incomparable. Nous nous promenions sous les pins augustes, dans ce sublime décor de tristesse, de poésie et de majesté. Voici l'histoire en deux mots : le fantôme d'un chevalier brun poursuit celui d'une belle jeune fille, qu'il éventre, lacère, livre à ses chiens, et qui ressuscite pour recommencer éternellement; il s'était suicidé pour elle; au lieu de l'aimer, l'indifférente s'était réjouie de sa perte; c'est pourquoi la justice divine l'a livrée à sa vengeance. Asmadei est un fantai-

siste pittoresque et audacieux. Je me rappelle qu'il me répéta plusieurs fois une phrase du texte, qui signifie que la pauvre fille *avait cru bien faire* en désespérant ce malheureux par sa cruauté, et qu'en conséquence, elle ne s'était ni repentie, ni confessée de ce crime. En sorte, concluait Asmadei, qu'elle expiait ainsi une erreur où l'avait poussée la fausse morale du monde. Et j'entends encore la voix ironique de mon compagnon répéter : « La morale, cher monsieur, la morale! Vous voyez, c'est pour avoir trop écouté la morale qu'elle est déchirée par les deux mâtins; tandis que si elle avait écouté l'amour... Ah! cher monsieur, vous qui êtes jeune, écoutez toujours l'amour... »

« Peut-être Asmadei vous a-t-il raconté cette belle légende? Et j'imagine qu'il vous en a de même montré la leçon : il est de ces hommes qui osent tout penser, tout dire, qui sont très profonds sur un ton léger. L'avez-vous comprise, Irène? En avez-vous senti l'éternelle vérité, — tellement plus humaine que celle qui vous attire vers le renoncement et l'oubli! Est-ce parce que vous l'avez sentie que vous m'avez envoyé ces fleurs, — cueillies aux lieux mêmes où coula le sang de cette cruelle?... Ces fleurs silencieuses m'appellent-elles auprès de vous? ou ne sont-elles qu'une parcelle de votre pensée que vous m'envoyez comme une aumône?... Je veux le savoir. Hélas! et je ne peux pas lire dans votre âme!... Ces pages, que j'hésitais à vous envoyer, vont partir : elles vous diront qu'on n'arrache pas un amour qui ne veut pas mourir. Je vous les adresse ici, chez vous. Elles suivront. Vous me répondrez. Vous voyez que je suis le même. Je le resterai toujours. Voulez-vous être seule à changer? »

A peine sa lettre partie, Lysel reçut ce télégramme, de Jaffé :

« Madame Jaffé, gravement malade, désire vous voir. Venez à Ravenne, casa Baronio, via Romolo Gesso. »

Avant de prendre l'express du soir, il put encore courir chez Mme Storm : elle était plus souffrante, ne savait rien, ne songeait pas à partir.

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UN HISTORIEN BELGE

M. GODEFROID KURTH

Ce fut grande fête à Liège, un jour de l'été dernier. Des ouvriers et des savans, des prêtres et des hommes politiques, apportaient à M. Godefroid Kurth l'hommage de leur gratitude. Avant qu'il ne descendît de la chaire d'université qu'il occupait avec éclat, il semblait que l'État et l'Église, que l'aristocratie intellectuelle et la démocratie catholique, voulussent l'honorer d'un dernier applaudissement. On célébrait les services rendus par M. Kurth à l'enseignement universitaire, à l'histoire nationale et générale, à la philosophie catholique de l'histoire, à la cause du relèvement populaire : la science, la foi, la plèbe, manifestantes augustes, auxquelles jadis, d'un même élan, il avait donné tout son cœur, le félicitaient et le remerciaient.

On l'acceptait tout entier, tel qu'il était; et, tel quel, on l'admirait et on l'aimait. Pas plus qu'on n'eût pu, dans la première moitié du siècle passé, scinder la personnalité d'un Gœrres, on ne se fût risqué à mutiler l'originalité de M. Kurth en laissant dans l'ombre les fragmens de son rôle et les traits de sa physionomie auxquels lui-même attachait le plus de prix. Soit que dans les textes il cherchât l'histoire, soit qu'ensuite dans l'histoire il discernât des leçons de Dieu, soit qu'enfin dans ces leçons mêmes il trouvât un programme pour l'orientation de la démocratie, M. Godefroid Kurth n'aurait pas supporté qu'en

lui, entre le professeur et le chrétien, aucun cloisonnement factice fût dressé; il n'aurait pas souffert davantage qu'on emprisonnât sa gloire dans le calme des bibliothèques, où son imagination excelle à reconstruire le passé, et qu'on jetât je ne sais quel voile pudique sur la turbulence des *meetings*, où parfois son éloquence fit le geste de construire l'avenir. M. Godefroid Kurth ne pouvait consentir à être fêté, qu'à la condition de ne laisser infliger aucune brisure, ni même aucun morcellement, à l'unité de sa vie.

Sur les vieux triptyques rhénans, de belles silhouettes de saints batailleurs, éclairant d'une lumineuse auréole l'obscurité menaçante de leurs armes, montent la garde autour du Christ, et puis, brusquement, renvoient l'œil du fidèle vers la tache centrale du tableau, vers le Dieu qui les enrôle au service de son règne. Professeur, M. Godefroid Kurth a l'air d'être descendu dans l'existence comme y descendirent les saint Georges et les saint Géréon, équipés et mobilisés par la peinture allemande. Ceux-ci tenaient l'épée, il tient, lui, des documens; mais c'est le même combat qu'il livre, avec d'intrépides parades, qui lui assurent une place très originale parmi les historiens contemporains. Le combat, d'ailleurs, est franc et loyal; M. Kurth est un inattaquable érudit; et parmi les nombreux disciples qu'il eût voulu conduire à confesser sa foi, il n'en est aucun, du moins, qui ne confesse sa bonne foi.

I

Il n'y avait pas en Belgique, à proprement parler, un enseignement supérieur de l'histoire, lorsque M. Godefroid Kurth, il y a quelque trente ans, commença d'occuper une chaire. M. Michel Bréal qui, vers cette époque, explorait les universités belges, constatait que les cours d'histoire, destinés aux étudians de première année, ne faisaient, en définitive, que prolonger d'une façon toute superficielle l'enseignement secondaire, ce que là-bas on nomme l'enseignement moyen (1). Les impressions de M. Michel Bréal étaient confirmées par l'aveu même des spécialistes bruxellois. « L'histoire, écrivait l'un d'entre eux, est la

(1) *A Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège, à l'occasion du XXVe anniversaire de la fondation de son cours pratique d'histoire*, p. 171 (Liège, Poncelet, 1899).

Cendrillon de la famille; on lui ferme l'accès du doctorat (1). » C'étaient là des regrets furtifs; le soupir qui les ponctuait semblait y mettre un terme; et la disgrâce de l'histoire se prolongeait. Mais lentement, discrètement, dans une chambrette de l'université de Liège, un jeune professeur préparait la revanche de Cendrillon.

M. Godefroid Kurth, au cours d'un voyage d'Allemagne, avait observé de près l'ingénieuse façon dont l'élite des historiens d'outre-Rhin savaient associer leurs élèves à leurs fouilles et à leurs efforts critiques. Il avait pénétré dans les « séminaires » où M. Droysen faisait étudier les sources de la connaissance du XVII[e] siècle, où M. Wuttke dirigeait des recherches sur le passé des Slaves, M. Brandes sur l'histoire germanique, M. Voigt sur la paléographie, M. Curtius sur la mythologie dans l'art (2). Au demeurant, il connaissait le mécanisme de notre *École pratique des Hautes Études*, vaste chantier ouvert par Victor Duruy pour que les jeunes travailleurs y saisissent, sur le vif, la science en construction, et donnassent à leur tour, sans délai, leur coup d'épaule et leur coup de main. M. Godefroid Kurth estima qu'à Liège ces exemples pouvaient être imités.

Il ne demanda rien à l'État. Deux mots à un appariteur, pour qu'on lui réservât chaque semaine, tel jour, à telle heure, une petite salle de l'université : le premier cours d'exercices historiques tenté dans une faculté de philosophie belge était créé. C'est à la suite de Liège que les diverses universités belges ont introduit sur leurs programmes certains travaux techniques d'érudition; des mémoires, signés des meilleurs élèves, et débrouillant quelques points de détail dans le vaste mystère de l'histoire, ont depuis vingt ans fait honneur à la science belge. Pour ressaisir plus tard les débuts de cette école historique, qui promet d'être féconde, il faudra remonter jusqu'à l'initiative toute modeste, toute généreuse, absolument inoffensive pour le budget, qui, dès 1874, portait M. Godefroid Kurth à réunir autour de lui quelques jeunes hommes de ses cadets, et à leur apprendre, par la pratique, comment le passé se retrouve, s'exhume et s'étudie (3).

(1) *A Godefroid Kurth*, p. 171 : le mot est cité par M. le professeur Frédéricq, de l'Université de Gand, dont tout le discours est un hommage à l'initiative de M. Kurth.
(2) Kurth, *Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1875, XIX, p. 88-100.
(3) *A Godefroid Kurth*, p. 14-31.

Les sociétés savantes qui, dans chaque province de Belgique, cultivent avec attrait les souvenirs d'un autre âge, bénéficièrent à leur tour de ces doctes innovations : les opuscules qu'elles mirent sous presse devinrent plus conformes à ce qu'exige, aujourd'hui, une sévère méthode; sur l'appel de M. Godefroid Kurth, elles songèrent à recueillir les vieilles chansons, les archaïques légendes, les vestiges d'usages et de traditions populaires, et devinrent ainsi des centres pour l'étude du *folk-lore*, cet inestimable appoint des humbles à l'édifice de l'histoire sociale (1).

Le couronnement de ce progrès fut la fondation par M. Godefroid Kurth, en l'année 1899, des *Archives liégeoises*, qui sont, en Belgique, la première revue critique s'occupant du passé de la nation: il était naturel que l'érudit qui, vingt-cinq ans auparavant, avait ouvert pour quelques étudians privilégiés un laboratoire d'histoire, parachevât son œuvre en critiquant, mois par mois, les publications des historiens.

Mais à mesure que se développait, dans l'enseignement et dans les sociétés provinciales, ce labeur patient et prolongé, il convenait qu'une sanction officielle y fût offerte. Les universités commencèrent d'attacher plus d'importance et d'accorder une part plus large à des travaux qu'autrefois aucun diplôme notable ne récompensait : un doctorat en sciences historiques fut institué. Le crédit de l'histoire, relevé par M. Godefroid Kurth, était consacré par l'État belge.

II

Certains professeurs, et non des moindres, dédaignant, ou peu s'en faut, d'être eux-mêmes auteurs, mettent tous leurs soins à former des disciples dont les livres leur seront légitimement dédiés : il suffit à leur joie, noble et sereine, de faire souche d'une famille d'esprits qui se commettront, eux, avec le

(1) Kurth, *Le folk-lore et les sciences historiques*, p. 4 et suiv. (Bruges, De Plancke, 1888). Autant M. Kurth, pour ce genre de recherches, témoigne de confiance aux Sociétés savantes, autant il se défie des maîtres d'école. « Par la nature des fonctions qu'il est appelé à remplir, explique-t-il très finement (p. 13), le maître d'école est en quelque sorte l'ennemi des traditions populaires. Il y a une espèce d'hostilité entre lui et elles, parce qu'il les considère comme l'expression d'un état social antérieur qu'il est en train de faire disparaître, lui, dans son village. »

vaste public. C'est ainsi qu'en France notre enseignement géographique fut renouvelé, ou, pour mieux dire, créé de toutes pièces, au cours des vingt dernières années, par des spécialistes qui ont eux-mêmes fort peu écrit, et dont l'œuvre immense n'est connue que d'un petit nombre. L'école historique belge a préféré d'autres allures : dès l'origine, M. Godefroid Kurth se préoccupa de publier. Son activité fut telle, qu'en 1892 déjà l'on jugeait indispensable de dresser un catalogue de tous les livres et articles signés de lui (1); aujourd'hui, après quatorze ans, le catalogue mériterait d'être doublé.

Les « on-dit » de l'histoire, les légendes sans fondement, dont la vie est d'autant plus dure que la polémique les exploite, ont trouvé dans M. Godefroid Kurth un ennemi tenace et victorieux. C'est assez de l'avoir feuilleté, pour évincer à jamais l'opiniâtre historiette d'après laquelle un certain concile de Mâcon aurait contesté que les femmes eussent une âme (2), et pour écarter sans recours le grief que souvent l'on fait aux croisades, d'avoir importé la lèpre en Europe (3). Il ressort avec évidence, des recherches de M. Godefroid Kurth, que certains de nos féministes, qui d'ailleurs ne croient pas toujours à l'âme des hommes, font à l'Église un procès inique lorsqu'ils l'accusent d'avoir mis en doute l'âme des femmes; et si quelques-uns de nos hygiénistes sont enclins à s'emporter contre les croisades pour faire oublier ou pardonner leur impuissance à l'endroit de la lèpre, M. Godefroid Kurth leur énumérera savamment, non pas seulement les textes antérieurs aux croisades dans lesquels il est question de lépreux, mais encore les multiples léproseries fondées par l'Église occidentale dans les siècles qui précédèrent Godefroid de Bouillon. M. Kurth est un excellent reviseur de procès historiques, non moins expert à débusquer l'erreur de ses retranchemens qu'à débusquer la vérité de ses cachettes.

Une de ses trouvailles, amusante à mentionner, lui vaut une impérissable gloire locale : voilà vingt-trois ans seulement que, grâce à lui, la ville de Liège sait enfin pourquoi elle s'appelle

(1) *Université de Liège; manifestation en l'honneur de M. Godefroid Kurth, 11 mars 1892 : Liber memorialis*, publié par le comité organisateur, p. 43-52 (Liège, Vaillant-Carmanne, 1892).

(2) *Revue des Questions historiques*, LI, 1892, p. 554-560.

(3) Kurth, *La lèpre en Occident avant les croisades* (compte rendu du 2e congrès scientifique international des catholiques, 5e section, Paris, 1891).

Liège. Avec une belle fougue, il réfuta les subtiles et pénibles hypothèses des vieux étymologistes; les Liégeois apprirent, pour toujours, que leur cité s'appelait tout d'abord *vicus Leudicus*, ce qui était la façon germanique de dire *vicus publicus*, et que ce mot se transforma progressivement en *Leudium*, *Leugium*, *Legium*, et puis en *Legia*, pour la commodité des poètes qui voulaient loger le nom de Liège dans leurs dactyles; et cette provocante énigme fut décidément résolue (1).

Mais M. Kurth a fait plus et mieux, que d'émonder de quelques excroissances la frondaison de l'histoire, ou de débrouiller plusieurs de ces devinettes par lesquelles le passé semble défier le présent; il a tracé, pour la recherche et l'interprétation des événemens historiques, certaines routes, qui font avenue vers des horizons nouveaux. Si l'on nous demandait quelles sont les thèses, avancées par M. Kurth, auxquelles les historiens ne sauraient refuser leur attention, sinon leur créance, volontiers nous les ramènerions à trois, dont la première concerne les rapports primitifs entre la langue et la nationalité, la seconde, les caractères de la conquête franque, et la troisième, les sources épiques de notre ancienne histoire de France.

L'ouvrage de M. Godefroid Kurth sur *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France* (2) donne une rare leçon de sagesse et de sagacité à cette catégorie spéciale de savans qui « documentent » à l'avance les revendications des chancelleries, et qui sont tout prêts à baptiser allemande toute terre où l'on dit *Ja*, ou bien italienne toute terre où l'on dit *si*. M. Kurth, qui revendique en ce moment même une certaine autonomie linguistique pour les Belges de langue allemande voisins des provinces rhénanes, ne voudrait certes pas être confondu avec ces fourriers de l'Empire, qui s'appellent les pangermanistes. Tout au contraire, tandis qu'au delà du Rhin le pangermanisme, au delà des Alpes l'irrédentisme, appuient sur des argumens de linguistique leurs turbulentes aspirations, le livre de M. Kurth établit avec netteté que l'introduction de pareils argumens dans les débats de politique internationale est d'une date singulièrement récente.

Remontant à dix et quinze siècles en arrière, M. Kurth constate, chez les peuplades d'alors, le « manque absolu de patrio-

(1) Kurth, *Les Origines de la ville de Liège* (Liège, Grandmont-Douders, 1883).
(2) Bruxelles, Société belge de librairie, 1898, 2 vol.

tisme linguistique » et l'indifférence complète pour le langage, devenu, à l'époque moderne, l'un des signes les plus caractéristiques d'une nationalité. Belges et Gaulois, au temps de César, parlaient des idiomes différens : ils s'unirent pourtant contre Rome. Inversement, Éduens et Séquanais, qui usaient de la même langue, se traitaient en frères ennemis. L'époque mérovingienne et l'époque carolingienne nous font assister à un certain nombre de partages de territoires : jamais on ne se préoccupa de grouper les populations d'après la langue qu'elles parlaient, même lorsque ce groupement semblait tout indiqué. Il n'est pas jusqu'au fameux partage de Verdun, de l'année 843, où l'on ne soit frappé de l'absolu mépris dans lequel furent tenus les intérêts linguistiques.

Tout le long du moyen âge, l'histoire de Belgique, telle que l'interprète M. Godefroid Kurth, conduit aux mêmes conclusions. Le patriotisme flamand fut le même à Lille, à Douai et à Orchies, où l'on parlait français, qu'à Bruges et à Ypres, où l'on parlait flamand; s'il y eut des partisans de la France en certain nombre dans une ville, ce fut au cœur du pays de langue flamande, à Gand; et les mêmes bourgeois de Bruges qui devaient, au début du XIV[e] siècle, être les champions de la liberté flamande dans les plaines de Courtrai, signaient en français, en 1298, un acte officiel de leur commune.

Le XV[e] siècle, où l'esprit d'autonomie des vieilles populations flamandes entre en lutte contre la maison de Bourgogne, voit sourdre une certaine opposition des langues; mais encore cette opposition n'a-t-elle rien de systématique; et pas un instant, durant toute cette guerre, la question linguistique ne fut posée d'une façon formelle. Même aux heures les plus graves des siècles qui suivirent, la langue française ne fut jamais considérée comme le symbole de la domination étrangère ; et les bourgeois qui, sous la Révolution, travaillèrent le plus vigoureusement contre les Jacobins, restèrent, en même temps, les agens les plus énergiques de la « francisation. » Voilà comment l'histoire locale, observée de très près, peut amener à résipiscence, ou tout au moins à réflexion, les théoriciens plus ambitieux qu'attentifs, qui volontiers attribuent à l'émulation des idiomes l'inimitié des peuples et qui se servent de la linguistique comme d'un tremplin politique.

III

Une autre théorie, dont on ne saurait trop dire, après cent ans d'usage et d'abus, si elle appartient plutôt à la politique ou plutôt à l'histoire, a reçu de M. Kurth une sérieuse atteinte : c'est la théorie des races. L'œuvre d'Augustin Thierry en était tout entière pénétrée, et non point seulement ses *Récits des temps mérovingiens* ou son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, mais encore son *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*. « Que trouvons-nous dans ce livre, disait naguère M. Ferdinand Brunetière, si ce n'est l'histoire de la société gallo-romaine défendant ses arts et ses mœurs contre ses conquérans germains, leur disputant, leur reprenant l'un après l'autre les biens qu'ils lui avaient ravis, et dans la première ardeur d'une grande révolution, revendiquant, pour s'en armer à son tour contre eux, cette diversité d'origine dont on avait fait pendant douze cents ans le titre, la justification et l'instrument de sa servitude (1). » Mais Augustin Thierry tout le premier, — M. Brunetière s'empressait de l'ajouter à sa décharge, — avait senti que, dès le VIe siècle, le caractère original de la période mérovingienne consistait dans « un antagonisme de races, non plus complet, saillant et heurté, mais adouci déjà par une foule d'imitations réciproques, nées de l'habitation sur le même sol ; » et c'est ainsi qu'il semblait, d'un geste timide mais précis, inviter des successeurs moins systématiques, ou mieux défendus contre ce qu'il appelle lui-même la « passion politique, » à étudier plus à fond comment, sous les Mérovingiens mêmes, l'influence de la race avait été contre-balancée par certains faits et par certaines idées.

Dès 1872, à la suite de quelques recherches sommaires sur notre histoire mérovingienne, M. Godefroid Kurth rédigeait la proposition suivante, qu'il s'offrait à soutenir de son mieux devant un jury d'examen : « La conquête de la Gaule par les Francs n'a pas entraîné, du moins dans les provinces neustriennes, l'occupation du sol par l'aristocratie franque (2). » Les nombreux travaux de détail auxquels plus tard il s'est consacré

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1895, p. 474.

(2) Kurth, *Caton l'Ancien, étude biographique*, p. 195 (Liège, Juhr-Hanne, 1872).

précisent et justifient cette proposition. En Auvergne, par exemple, M. Kurth étudie les 111 noms d'habitans que les textes nous livrent pour une certaine période ; il en conclut, laborieusement, que la conquête franque n'a pas introduit dans ce pays un contingent appréciable de Barbares (1). Il relève, ensuite, les noms des comtes et des ducs qui administraient l'Auvergne au VIe siècle, et cette liste lui donne la preuve qu'à part deux ans d'état de siège, l'Auvergne, pendant plus de cent ans, fut gouvernée par des indigènes gallo-romains (2). Du Plateau central, il émigre en Touraine : il enregistre, là encore, tous les noms de comtes et tous les noms de ducs qui, de l'an 500 à l'an 600, présidèrent aux destinées de ce pays; il demande à ces fonctionnaires leur filiation, leurs antécédens, et cette enquête l'amène à conclure qu'à l'exception d'un seul, fils d'un esclave gallo-romain, ils furent probablement tous recrutés dans la bonne société indigène par la condescendance courtoise du conquérant germanique (3). Alors survient sous la plume de M. Kurth, dans une étude d'ensemble sur la nationalité des comtes francs au VIe siècle, cette conclusion plus générale : « Dès le premier jour, le gouvernement franc s'est confié à ces peuples qu'il venait de mettre sous son autorité, et les a appelés au partage de ses plus hautes attributions politiques (4). » Si d'ailleurs, comme il l'établit dans un travail très fouillé qui s'intitule *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge*, la différence des noms est un indice tout à fait insuffisant pour distinguer le barbare franc et l'indigène gallo-romain, et s'il apparaît au contraire qu'entre sujets des rois mérovingiens, les noms germaniques et les noms latins s'échangeaient avec une extrême facilité, c'est la preuve, d'après M. Kurth (5), que la fusion des deux races fut complète et intime.

(1) Kurth, *Les nationalités en Auvergne au VIe siècle* (*Revue d'Auvergne*, novembre-décembre 1900).

(2) Kurth, *Les ducs et les comtes d'Auvergne au VIe siècle* (*Revue d'Auvergne* septembre-octobre 1900).

(3) Kurth, *Les comtes et les ducs de Tours au VIe siècle* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, décembre 1900).

(4) Kurth, *De la nationalité des comtes Francs au VIe siècle* (*Mélanges Paul Fabre*, Paris, Picard, 1902).

(5) Kurth, *Revue des Questions historiques*, LVII, 1895, p. 337-399. — « S'il n'est pas permis de prendre pour Francs, jusqu'à preuve du contraire, les personnages des temps mérovingiens qui portent des noms barbares, et pour Gaulois ceux qui portent des noms romains, l'histoire de ces temps est impossible. » La phrase est d'Augustin Thierry (*Récits des temps mérovingiens*, II, p. 63, n. 2), et tout l'effort

Car la conquête franque, telle qu'il la définit, ne fut pas, à proprement parler, une spoliation : les indigènes restèrent en possession de leurs biens; les terres du fisc, les domaines abandonnés, suffirent aux convoitises des nouveaux venus. « De vainqueurs et de vaincus, il n'en fut pas un instant question; il y eut des Francs de la veille et des Francs du lendemain, et rien de plus. La seule barrière qui séparât les deux races, c'était la différence de religion; mais le baptême de Clovis et de ses fidèles vint bientôt la renverser. Alors de fréquens mariages rapprochèrent et confondirent la famille germanique et la famille romaine : au bout d'une ou deux générations, toute trace d'une différence d'origine avait disparu (1). »

En Burgondie, en Wisigothie, royaumes ariens, les vainqueurs se distinguaient des vaincus, pesaient sur eux, les opprimaient : c'était « une soudure maladroite d'élémens hétérogènes et incompatibles, qui ne tenaient ensemble que par l'inquiète sollicitude d'un seul homme, et dont la dislocation commençait d'ordinaire sous ses propres yeux. » Le royaume franc, au contraire, offrait le spectacle d'une « fusion si harmonieuse et si profonde que toute distinction entre les matériaux qui entraient dans l'œuvre disparaissait dans son unité absolue (2). »

Nous voilà loin, singulièrement loin, des vieilles affirmations d'Augustin Thierry, d'après lesquelles « l'orgueil, chez les Francs, était plus fort et plus hostile aux vaincus que chez les autres Germains; » nous voilà loin de ce système, plus politique que scientifique, d'après lequel « le mépris intraitable des derniers conquérans de la Gaule pour qui n'était pas de leur race aurait passé, avec une vieille portion des mœurs germaniques, dans les mœurs de la noblesse du moyen âge (3). » M. Kurth accuse Augustin Thierry d'avoir « passé à côté d'une des plus magnifiques révélations de l'histoire sans même s'en apercevoir (4); » et le somptueux ouvrage qu'il consacre à Clovis est un éloquent exposé de cette révélation.

De deux races, Clovis n'en fit qu'une; ce fut là son chef-

de M. Kurth tend au contraire à démontrer que cette simplicité d'interprétation n'est pas permise; que la réalité est beaucoup plus confuse; et que, dans cette confusion même, l'histoire de ces temps prend un aspect nouveau.

(1) Kurth, *Clovis*, p. 266-267 (Paris, Mame, 1895).

(2) Kurth, *Ibid.*, p. 584.

(3) Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, I, p. 195.

(4) Kurth, *Revue des Questions historiques*, LVII, 1895, p. 399.

d'œuvre. M. Kurth contemple cette fusion, il l'admire, il en rapporte l'honneur aux deux principes de l'unité religieuse et de l'égalité politique (1). Pour s'être courbé devant ces deux principes, pour avoir courbé devant eux les deux races auxquelles il commandait, Clovis est célébré par M. Kurth, en des termes sur lesquels nous aurons à revenir, comme le « créateur de la société politique *moderne* (2). » Ce serait donc, si l'on peut ainsi dire, en antagonisme avec la notion de race, que la société politique moderne se serait fondée; et l'on discerne dès maintenant que si le royaume catholique du converti Clovis était incontestablement plus « moderne » que les États voisins où régnaient des Ariens, M. Kurth cherchera dans l'idée catholique les motifs de cette supériorité.

Sans se formuler à eux-mêmes la théorie des races avec la rigueur parfois cynique qu'affiche une sociologie récente, les barbares, livrés à leurs instincts inconsciens, en auraient volontiers épuisé les conséquences les plus monstrueuses : l'Église franque eut cette gloire, aux regards de M. Kurth, de réduire ou d'annuler l'influence de la race, et de réaliser ainsi, — nous reprenons ici une expression de M. Brunetière, — « l'objet propre de la civilisation (3). » Et si désormais il est constant que la personnalité des diverses races juxtaposées dans le royaume franc fut contenue et mortifiée, d'une façon durable, par les évêques auxquels obéissait un roi, et qu'un facteur moral, l'Église, annihila ce facteur matériel qu'était la race, il est interdit, par cela même, d'échafauder à l'avenir des interprétations de l'histoire de France, en vertu desquelles les luttes civiles ou sociales de quatorze siècles s'expliqueraient par l'hostilité durable entre certains atavismes. Notre nation serait au contraire, de toutes les nations du monde, celle dont les destinées furent le plus indépendantes de l'idée de race : le coup d'œil enquêteur jeté par M. Godefroid Kurth dans les lointaines profondeurs du passé éclairerait l'un des traits les plus frappans et les plus personnels de l'histoire de France.

(1) Kurth, *Clovis*, p. 585.
(2) Kurth, *Ibid.*, p. 583.
(3) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1895, p. 475. — De même, c'est au nom de l'idée catholique que M. Kurth, tout jeune, dans une série d'articles sur *Sitting Bull*, que publiait, en 1879, la *Revue Générale* de Bruxelles, attaquait en termes véhémens la politique de destruction suivie par les Américains contre la race rouge, et saluait les missionnaires belges qui s'étaient dévoués à cette race.

IV

Mais en même temps, — et c'est là peut-être le plus beau titre scientifique de M. Godefroid Kurth, — il a su retrouver, à travers la période mérovingienne, un caractère commun à nos annales primitives et aux annales des autres peuples; il définit ce caractère en un mot, il l'appelle « l'épopée. » Le terme est susceptible d'équivoque, et l'on croirait à tort qu'aux regards de M. Kurth tous les récits mérovingiens qu'il signale comme fictifs devraient prendre place dans le catalogue de notre littérature épique. Il a, tout le premier, souvent protesté contre cette exagération. « J'ai qualifié épique, écrit-il, tout récit qui a passé par la bouche du peuple et qui s'y est transformé selon les lois ordinaires qui régissent ce genre. Que les traditions qui nous ont fourni les récits légendaires des Francs soient en langage rythmé ou non rythmé, cela n'a pour l'histoire qu'une importance secondaire (1). »

Que les anciens Germains eussent des chants dans lesquels ils célébraient leurs dieux et leurs héros, Tacite déjà l'affirmait. Leur spontanéité poétique survécut aux invasions : les traditions épiques des Ostrogoths se perpétuaient dans l'épopée germanique, où le personnage de Dietrich von Bern apparaît comme un lointain revenant de ce peuple disparu; celles des Lombards se condensèrent, toujours touffues, toujours vivantes, dans l'œuvre historique de Paul Diacre; celles des Saxons furent exploitées par le moine Widukind, et il ne tint pas aux efforts du roi Alfred le Grand que les chants archaïques des Anglo-Saxons ne fussent conservés avec une tenace piété. Se pourrait-il que, seuls entre les barbares, les Francs n'eussent pas trouvé de charme à se redire, de bouche en bouche, de grandioses et tragiques histoires? Ils chantaient, nous le savons, lorsque, au IVe siècle, l'empereur Julien leur donnait assaut; ils chantaient au Ve siècle, au soir de malheur où, dans les plaines de l'Artois, Aétius les surprenait au milieu d'un festin de noces. Ils exaltaient, plus tard, leur roi Clotaire II, dans certains vers dont une vie de saint nous a conservé l'échantillon.

Dès 1846, ces indices occupaient sans doute la pensée de Fau-

(1) Kurth, *les Études franques*, p. 8-9 (Mémoire lu au congrès bibliographique international tenu sous les auspices de la *Société bibliographique*, 1898).

riel : il expliquait en effet, dans son *Histoire de la poésie provençale*, que les Francs du VIe siècle avaient nécessairement possédé certaines traditions nationales sur leurs origines, que ces traditions s'étaient propagées dans les sphères gallo-romaines, et que les premiers chroniqueurs les avaient enregistrées ou s'en étaient inspirés. Telle était aussi l'impression d'Ampère; telle, encore, celle d'Auguste-Guillaume Schlegel. Il leur paraissait vraisemblable que Grégoire de Tours, que Frédégaire, que le moine neustrien qui écrivit la Geste des Francs (1), firent passer dans leurs chroniques beaucoup de ces inventions poétiques que prolongeait autour d'eux la fidélité des lèvres humaines.

Mais trop érudits, trop distans, trop exclusivement intellectuels pour prendre vraiment contact avec la foule anonyme, Grégoire et Frédégaire, ainsi que le moine qui leur succéda, risquaient de comprendre assez mal les traditions à demi barbares dont cette foule était dépositaire. Il n'y a pas de pires contresens que ceux que commettent les savans : ils étaient exposés à ces contresens.

De toutes pièces, aujourd'hui, l'historien doit reprendre leur besogne, et s'efforcer, sous le vernis de leur prose, de retrouver la poésie qu'ils disloquaient, résumaient, corrigeaient et massacraient. C'est à quoi s'essaya, dès 1856, un jeune professeur allemand, M. Junghans. S'attaquant à l'histoire traditionnelle de Childéric et de Clovis, il y démêla ce qui était chants populaires et ce qui était faits historiques. Mais, en dépit du sérieux appui que prêta plus tard à ces conclusions M. Gabriel Monod, il semblait que leur originalité même, qui en faisait le prix, nuisît à leur crédit et provoquât une invincible défiance : les Henri Martin et les Leopold Ranke continuèrent d'admettre, en bloc, comme intégralement vraies ou peu s'en fallait, toutes les données des chroniques sur l'époque mérovingienne. Lorsque enfin le livre de M. Pio Rajna : *Delle origini dell'epopea francese*, publié à Florence en 1884, eut embelli d'un portique nouveau l'histoire littéraire de la France en affirmant l'existence d'une épopée franque, mère de l'épopée française, il convenait qu'un historien, feuilletant de page en page Grégoire de Tours, Frédégaire et la *Geste des Francs*, suivît comme à la piste, dans ces chroniques compassées, les apports de l'imagination populaire, et

(1) Kurth, *Étude critique sur le Gesta Regum Francorum* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1889).

s'efforçât de faire le départ entre la poésie et l'histoire. M. Kurth s'y acharna, et publia l'*Histoire poétique des Mérovingiens* (1).

Assurément dans un tel travail il entre une vaste part d'hypothèse personnelle, ou, si l'on veut, d'arbitraire; mais M. Kurth a réussi à limiter cet arbitraire en multipliant les rapprochemens ingénieux entre les légendes mérovingiennes et les autres légendes germaniques, anglo-saxonnes et scandinaves. Retrouve-t-il, dans l'immense *folk-lore* de la barbarie, un épisode qui, par les procédés d'invention, de narration, d'amplification, rappelle le déroulement de quelque récit mérovingien, tout de suite son œil éplucheur s'arrête et s'attache, et soupçonne le chroniqueur gallo-romain d'avoir simplement reproduit certaines traditions orales, rythmées et non rythmées, qui circulaient parmi le peuple franc. L'imagination de M. Kurth se fait le témoin des imaginations barbares; elle les regarde à l'œuvre, occupées à tisser sur un maigre canevas d'histoire la flamboyante tapisserie des légendes.

La psychologie de leurs héros est assez sommaire : on les fait volontiers, dans la légende, plus perfides, plus sanguinaires, plus criminels qu'ils ne le furent; le barbare qui s'éleva au-dessus de son peuple est en général, dans les poèmes dont il devient l'objet, rabaissé au niveau de ce peuple, c'est-à-dire qu'involontairement ceux qui le chantent le diminuent, comme s'ils avaient besoin de le faire semblable à eux et médiocre comme eux pour prendre goût à le chanter.

La philosophie de l'histoire est à l'avenant de la psychologie; elle se résume en une application très brutale et très enfantine de la loi du talion. Tout crime, pour les barbares, est une expiation d'un crime antérieur; il suffit qu'ils voient un acte sanguinaire pour en imaginer un autre, dans le passé; ainsi l'exige la représaille providentielle; du sang est versé parce qu'on ne sait quel autre sang criait vengeance; ce qu'on ne sait pas, on l'invente; et la légende s'allonge, frissonnante, à travers une longue série de meurtres.

C'est en appliquant à l'histoire de Clovis et de sainte Clotilde ces procédés de critique, que M. Kurth, le premier, a supprimé de la vie de ces personnages certaines pages qui la ternissaient : après l'avoir lu, il est difficile de n'être pas convaincu que les faits de vengeance ou de cruauté qui leur furent à tous

(1) Paris, Picard, 1893.

deux imputés par les chroniques sont éclos, tout d'une pièce, dans l'imagination des rapsodes francs. La mort tragique de Sigismond, roi des Burgondes, frappa ces consciencieux rapsodes : pour la faire comprendre et se l'expliquer à eux-mêmes, ils l'encadrèrent dans un cycle de légendes antérieures, dont a pâti, pendant des siècles, le renom de Clovis et de son épouse. Qu'on cesse donc d'alléguer ces légendes pour avancer que Clovis fut un médiocre chrétien et Clotilde une médiocre sainte : tout ce qu'elles prouvent, c'est que l'idéal chrétien demeurait encore sans prise sur les cerveaux qui les forgeaient, et sans attrait pour les lèvres qui les chantaient. L'histoire de Chilpéric, de Frédégonde, de Brunehaut (1), comporte et exige de pareils émondages.

Le procédé rappelle celui des Bollandistes ou de Mgr Duchesne lorsque, malicieusement blottis derrière le pupitre d'un bon moine hagiographe, ils surprennent et dénoncent les pieuses industries par lesquelles le pauvre homme se donne l'illusion de grandir un saint. De part et d'autre, la tâche de l'érudition critique consiste à reconstituer, si l'on peut ainsi dire, les phases du travail auquel s'est livrée l'imagination du peuple ou l'imagination du moine; lorsque la reconstitution est achevée, l'œuvre même de ces imaginations s'écroule, et c'est un allégement pour l'histoire. Le patient abbé Gorini s'évertuait, il y a soixante ans, à plaider les circonstances atténuantes pour les taches de sang que Clotilde avait sur les mains; M. Kurth, par le jeu même de sa méthode, a trouvé une façon plus expéditive de les laver; et si la critique s'est montrée souvent impitoyable pour tant d'anecdotes parasites qui enjolivent l'histoire de certains saints, voilà que succombent devant elle, dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, les récits importuns qui donnaient une mauvaise idée de sainte Clotilde (2). L'hagiographie conservatrice cherchait à la sainte des avocats; mais l'histoire critique, avec M. Kurth, délivre une ordonnance de non-lieu.

Au terme de ce vaste ouvrage, si le champ de l'histoire proprement dite semble s'être appauvri et rétréci, le champ de l'his-

(1) Kurth, *Revue des Questions historiques*, L, 1891, p. 1-79.

(2) « La critique historique, observe à ce propos M. Kurth lui-même, n'est pas toujours cette force purement négative redoutée des hagiographes crédules; en détruisant des légendes invétérées, il lui arrive parfois de réédifier une vérité plus belle que la légende. » (*Sainte Clotilde*, p. 159-160, 8e édit. Paris, Lecoffre, 1905).

toire littéraire, au contraire, est agrandi et comme prolongé dans un archaïque lointain ; et nous remontons, à la suite de M. Kurth, jusqu'à l'époque où des poètes francs, déambulant à travers la Neustrie, s'en allaient réveiller et féconder l'esprit gallo-romain (1) : de cette fécondation, l'épopée carolingienne serait née (2). Ce seraient les chantres de Childéric et de Clovis, de Clotaire et de Dagobert, qui auraient familiarisé les Gallo-Romains avec la forme de l'épopée; et beaucoup de motifs épiques, beaucoup de moules poétiques, dont ces aèdes avaient usé, seraient passés, directement, dans le bagage des jongleurs qui célébrèrent Charlemagne à la barbe fleurie.

Il serait donc aussi légitime de discerner dans notre littérature primitive l'élément germanique qu'il serait arbitraire de vouloir ressaisir, dans les populations de la France mérovingienne, une race romaine et une race germaine réciproquement hostiles; et c'est précisément parce que le germanisme ne garda, dans l'intime fusion des races, aucune personnalité politique, qu'il eut la bonne fortune, à la faveur même de cette fusion, d'exercer une influence littéraire durable. M. Godefroid Kurth n'évince la thèse « germaniste » du domaine de l'histoire politique que pour la réintégrer dans le domaine de l'histoire littéraire ; et si d'autres chercheurs s'engagent dans les voies qu'il dessine, on parviendra peut-être à trouver, entre la littérature de l'ancienne France et celle de l'ancienne Germanie, des rapports autrefois insoupçonnés.

Gaston Paris déclarait, dès 1865, que l'épopée carolingienne n'est pas « une de ces plantes étrangères qui naissent en une nuit sur une place vide; qu'elle ne fut qu'un anneau dans une chaîne; qu'un moment dans une série, et qu'elle fut déterminée et préparée par des végétations puissantes, enracinées

(1) Ce qu'était l'esprit gallo-romain avant cette fécondation, il le faut désormais étudier dans le volume intitulé : *Les Derniers écrivains profanes* (Paris, Leroux, 1906), par lequel M. René Pichon, entreprenant une œuvre neuve et de vraie portée, inaugure une série d'études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules. « La littérature gallo-latine, écrit M. Pichon, est donc bien l'origine réelle, quoique lointaine, de la nôtre, et ce serait à peine user d'une formule paradoxale que de l'intituler la littérature française avant les Francs. » Et tout son volume est plein d'ingénieux aperçus par lesquels il s'essaie à montrer dans la littérature gallo-latine « une esquisse anticipée de notre littérature à nous, telle qu'elle a été dans sa période la plus classique et la plus véritablement nationale. »

(2) Cf. Gaston Paris, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, p. 35-36 (Paris, Colin, 1907).

dès longtemps dans le sol (1)... » Une illustration de cette hypothèse était donnée, en 1877, par Arsène Darmesteter; il retrouvait dans le *Floovant*, chanson de geste du XII[e] siècle, des traits de l'histoire de Dagobert, et croyait pouvoir conclure: « Il y a eu un cycle épique mérovingien. Les légendes mérovingiennes ont revêtu la forme de chants populaires. Le cycle carolingien s'est formé sur le type du cycle mérovingien. Le cycle mérovingien est venu se perdre dans le cycle carolingien à la manière d'un fleuve se perdant dans un lac que lui seul alimente (2). » Ce furent quinze années fécondes, dans la carrière philologique de M. Godefroid Kurth, que celles durant lesquelles il fut à la recherche de ce fleuve pour en épier les sources et les bras, les méandres et les débouchés.

Philologue, il l'était; mais cela n'eût point suffi. L'imagination seule sait lire les œuvres de l'imagination: s'il n'y avait en M. Kurth un poète, l'*Histoire poétique des Mérovingiens* n'aurait peut-être jamais vu le jour; assurément, du moins, elle ne serait pas ce qu'elle est. Et ce que nous entendons ici par poète, ce n'est point, à proprement parler, le versificateur, encore qu'en son temps M. Kurth ait fait des vers. M. Kurth est poète parce qu'il voit grand et parce qu'il voit haut, et parce qu'à certaines heures, déposant la loupe du philologue, il ramasse sous ses regards, sans nulle tension, sans nul essoufflement, l'innombrable paysage de l'histoire; M. Kurth est poète parce que, chez lui, à côté de l'esprit d'analyse, qui obéit aux textes, plane et triomphe l'esprit de synthèse, qui commande aux faits.

V

La cime du haut de laquelle il ordonne les faits, et les groupe, et semble presque les diriger, n'est autre que l'idée chrétienne: de tout temps, M. Kurth l'a considérée comme une sorte de point culminant, qui détermine et sépare les deux versans de l'histoire. « Nous ne pouvons apprécier équitablement Caton, disait-il déjà dans son premier essai, qu'en le replaçant dans son véritable milieu. Depuis le jour où, du haut du Calvaire, le

(1) Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 445 (Paris, 1865); et Cf. *Esquisse historique*, ép. 32 et suiv.

(2) Darmesteter, *De Floovant vetustiore gallico poemate*, p. 110 et 113 (Paris, 1877).

Sauveur des hommes a répandu sa lumière dans le monde, un abîme infini a été creusé entre les chrétiens et les peuples qui sont assis à l'ombre de la mort ; et l'historien ne serait pas digne de son nom, s'il n'accordait largement, aux hommes *de par delà*, le bénéfice des circonstances atténuantes (1). »

Avant le christianisme, après le christianisme : c'est ainsi que l'instinct populaire a scindé l'histoire universelle, et M. Kurth aime cette coupure. Ne considérant pas comme une civilisation véritable l'état social dans lequel l'esclavage servait d'assise aux jouissances intellectuelles ou matérielles d'une oligarchie, il professe que christianisme et civilisation sont synonymes. « Un peuple est d'autant plus civilisé, qu'il se laisse pénétrer, et individuellement et socialement, par la loi morale du christianisme. Dès lors, faire le tableau complet de l'histoire d'un peuple, c'est descendre dans les profondeurs de la conscience religieuse de ce peuple, pour y voir naître et se développer l'idée qu'il se fait de ses fins dernières et de sa raison d'être ici-bas, ainsi que de ses relations avec ses semblables et avec Dieu (2). » Il en est, d'ailleurs, de l'étude des individus comme de l'étude des nations : « Les historiens, dit-il encore, qui ne consentent pas à descendre dans le tréfonds religieux des grands personnages de l'histoire, se condamnent à ne jamais les comprendre et à en tracer des portraits inexacts (3). » Ainsi toute biographie, qu'elle ait pour objet un homme ou un peuple, exige une certaine auscultation de la conscience religieuse.

Les deux volumes que M. Kurth intitule : *Les origines de la civilisation moderne* (4), étudient la conscience humaine entre Constantin et Charlemagne, le fait religieux avec lequel se rencontra cette conscience, et les conséquences sociales d'une telle rencontre, ébauchée pour l'éternité. Ce sont des pages vibrantes et triomphantes.

Sous ce titre, d'autres écrivains abriteraient l'histoire de la Renaissance et retraceraient les épisodes politiques qui marquèrent la réaction de l'absolutisme contre la théocratie, ou les soubresauts de l'esprit, complice de la chair, contre les importu-

(1) Kurth, *Caton l'Ancien, étude biographique*, p. 190.

(2) Kurth, *Archives belges*, 1899, I, p. 24.

(3) Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle*, I, p. 384, n. 2 (Paris, Picard, 1905).

(4) Paris, Retaux, 3e édit., 1898.

nités du vieil ascétisme. Ils taxeraient sans doute M. Kurth d'audace ou de sans-gêne pour le geste superbe avec lequel il s'approprie et baptise le mot « moderne. » Ils lui objecteraient le découpage traditionnel qui sépare l'une de l'autre deux longues tranches de vie, l'une affublée du nom de moyen âge, et l'autre toute parée de la flatteuse épithète d'âge moderne. Et cette réserve faite, ils reconnaîtraient au surplus que l'ouvrage de M. Godefroid Kurth est de nature à satisfaire les juges les plus divers, et que nulle part on ne trouverait un tableau plus large et en même temps plus fouillé, plus exact, et en même temps plus coloré, de l'histoire du monde entre le IV[e] et le VIII[e] siècle.

Mais M. Godefroid Kurth, après un bref merci pour leurs éloges, s'attachera, surtout, à défendre son titre contre leurs chicanes. Car son titre, c'est à quoi il tient le plus, afin de bien signifier qu'avec les effets sociaux de l'Incarnation du Christ la civilisation moderne commença. M. Kurth s'en va réveiller dans sa tombe, pour achever de le réduire en poussière, le malheureux savant en *us* qui jadis, par un artifice de manuel, propagea l'appellation de « moyen âge. » Il s'appelait Christophe Keller et, sous le nom de Cellarius, travaillait pour un éditeur d'Iéna : c'est avec son *Historia medii aevi*, publiée en 1688, que le terme « moyen âge » fit son entrée dans le monde (1), et le monde, d'abord, reçut assez fraîchement le nouveau venu, puisque l'Académie française, greffière de l'usage, différa jusqu'en 1835 l'admission franche et définitive d'une telle locution dans son dictionnaire (2). M. Godefroid Kurth en est l'ennemi, et très hautement il dit pourquoi.

Loin que le moyen âge soit intermédiaire entre la civilisation antique et la civilisation moderne, le moyen âge est lui-même le commencement de la civilisation moderne. Loin qu'il faille faire descendre le point de départ de celle-ci aussi bas que l'époque de la Renaissance, il faut constater au contraire qu'elle sort du christianisme. Elle commence au moment où, la civilisation païenne de Rome se trouvant par terre, il fut possible d'édifier sur

(1) Kurth, *Qu'est-ce que le moyen âge?* p. 37 (Paris, Bloud).

(2) Les cinq premières éditions du dictionnaire de l'Académie française contiennent au mot « moyen âge » l'article suivant : « On appelle autheurs du moyen âge les autheurs qui ont écrit depuis la décadence de l'empire romain jusque vers le X[e] siècle ou environ. » C'est seulement dans la 6[e] édition (1835) qu'on lit : « Moyen âge, le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet, en 1453. »

ses ruines des sociétés nouvelles, qui se trouvèrent être par leur principe, sinon par leurs élémens matériels, des sociétés chrétiennes. Ces sociétés subsistent toujours sur la base qu'elles reçurent alors, c'est-à-dire celle de la morale du christianisme. Inaugurées par les siècles qu'on dit du moyen âge, elles sont continuées par ceux qu'on appelle modernes et contemporains. Tout ce que la société moderne possède de durable et de fécond en fait d'institutions comme en fait d'idées, plonge ses racines dans les flancs mystérieux des premiers siècles chrétiens (1).

Ainsi M. Kurth ne capitulera pas : ses deux volumes continueront de s'appeler les *Origines de la civilisation moderne*. « Voilà quatorze siècles, écrit-il encore, que le principe civilisateur, incarné dans la société européenne, ne cesse de la façonner à l'image de la société éternelle qu'elle porte dans son sein. Et qu'en a-t-il fait ? La plus grande, la plus belle, la plus heureuse de toutes les sociétés humaines. Nier ce caractère de la civilisation moderne, ce serait nier l'évidence. Refuser d'en faire honneur au principe chrétien, ce serait un véritable aveuglement (2). »

En regard de l'antiquité, c'est-à-dire du paganisme, il considère le christianisme comme le fait moderne essentiel. En face de l'arianisme, qui « fut la forme sous laquelle se produisit parmi les Germains l'influence corruptrice de la société antique (3), » il considère l'Église catholique comme l'institution moderne par excellence. La belle histoire de Caedmon, le pâtre anglo-saxon, que dans un rêve Dieu fit poète et qui dès lors, devant l'abbesse Hilda, chanta toute la suite de la religion depuis le commencement des créatures jusqu'au dernier jugement, apparaît à M. Kurth comme le symbole même des « origines de la littérature moderne (4), » fille et disciple du Verbe. Clovis et Clotilde, saint Boniface (5) et Notger de Liège, auxquels il

(1) Kurth, *Qu'est-ce que le moyen âge?* p. 40-41. — De cette doctrine historique de M. Kurth, on devinera sans peine que certaines conclusions pédagogiques doivent résulter, et que M. Kurth est un partisan très déterminé des « humanités chrétiennes. » En 1901 et 1902, il a, dans deux brochures, dénoncé comme « pleine de dangers » la méthode qui consiste « à mettre des esprits d'adolescens en contact avec le monde antique. » On pourrait croire dès lors que lorsque M. Kurth touche à l'histoire de la Renaissance, ses sympathies iraient au rigorisme de Savonarole. Il n'en est rien pourtant; il prend contre Savonarole le parti des papes du XVIe siècle (*L'Église aux tournans de l'histoire*, p. 120 et suiv.). Et si, dans sa pensée tout d'une pièce et de si ferme allure, il est possible de surprendre quelque incertitude et quelque flottement, c'est au sujet de la Renaissance et de l'humanisme.

(2) Kurth, *Les Origines de la civilisation moderne*, I, p. 31.

(3) Kurth, *Ibid.*, I, p. 311.

(4) Kurth, *Ibid.*, II, p. 162.

(5) Kurth, *Saint Boniface*, 3e édit., Paris, Lecoffre, 1902.

a consacré d'attachans ouvrages, sont pour lui plus authentiquement modernes que les légistes et les humanistes. Il ne connaît pas de synchronisme plus mémorable que la rencontre d'événemens qui marqua l'année 529; ici sa pensée médite, sa plume s'émeut :

« Pendant que Justinien fermait à Athènes le dernier sanctuaire de la philosophie païenne, la sagesse chrétienne élevait le sien dans les montagnes du Samnium, et offrait aux amans de la perfection des conseils et des préceptes que Socrate avait ignorés. C'est en cette année que le diacre Benoît, ascète qui, dès l'enfance, avait fait avec la solitude un pacte presque surnaturel, gravissait le mont Cassin, y détruisait un bois sacré avec un temple d'Apollon, et dressait sur leurs ruines ce monastère fameux, devenu la métropole religieuse de la plus grande famille d'âmes que l'Église ait abritée dans son sein. Si l'on considère d'un côté la stérilité de la philosophie païenne, qui n'a exercé sur la vie sociale aucune influence appréciable, et de l'autre la fécondité de l'ordre bénédictin, dont les colonies ont occupé et civilisé tout l'Occident, il ne sera peut-être pas téméraire de considérer cette année 529 comme marquant un des points culminans qui séparent le monde nouveau du monde antique (1). »

Dans l'armature de l'histoire universelle, telle que M. Kurth la conçoit, il n'y a pas place pour trois compartimens : l'humanité n'a eu que deux âges et n'en aura jamais que deux; et le chronographe byzantin qui jadis inventa l'ère chrétienne nombra les années jusqu'à la fin des siècles. Entre ces deux âges, l'opposition est « nette et brusque : rien de plus vif que l'arête de la ligne de faîte qui les sépare... Ce qui distingue ces deux sociétés, c'est leur conception de la vie, c'est la réponse qu'elles font l'une et l'autre au problème de l'existence... Le bonheur du païen n'est pas possible sans l'infortune obligatoire de la majorité du genre humain. Le chrétien ne peut être vraiment heureux que s'il fait participer à son bonheur la plus grande partie de ses semblables (2). »

Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que notre historien considère l'ère chrétienne comme le développement logique et presque mécanique du grand fait religieux qui en est le point de départ;

(1) Kurth, *Les Origines de la civilisation moderne*, II, p. 34-35.
(2) Kurth, *L'Église aux tournans de l'histoire*, p. 3, 4 et 8 (Bruxelles, Société belge de librairie, 1900).

l'acte d'autorité, nous allions presque dire de souveraineté, par lequel il déclare synonymes le mot « chrétien » et le mot « moderne, » ne détourne pas l'attention de M. Kurth de tout ce qu'il y a de capricieux, de fortuit, d'indocile, dans le déroulement de notre civilisation. L'ère chrétienne n'est point une ligne droite; l'ère chrétienne a ses tournans, et l'un des livres les plus originaux de M. Kurth, — celui qu'il faudrait choisir, peut-être, si dans son œuvre on n'en voulait lire qu'un seul, — nous donne précisément la substance d'un cours qu'il donnait en 1898 à l'« Extension universitaire pour femmes » d'Anvers, et dans lequel il parlait de *l'Église aux tournans de l'histoire*.

Il y dit avec sagacité, et avec éloquence, par quels coups de barre l'Église sut conduire l'humanité à travers vingt siècles d'histoire; comment, n'étant au début qu'une « juiverie, » elle s'ouvrit aux Gentils; comment, naturalisée romaine, elle s'ouvrit aux barbares; comment, enclavée dans la féodalité qui voulait en faire « une religion de chapelle castrale, » elle fit craquer l'édifice et se dégagea; comment, sous Léon XIII, « détachant sa cause de celle d'une classe qui voudrait la rendre solidaire d'elle, l'Église répondit à cette classe comme aux juifs, comme aux Romains, comme aux féodaux, comme à tous les revenans du passé, et conclut un pacte avec les forces vitales du xxe siècle (1); » et comment enfin ces divers coups de barre, surprenans parfois pour les contemporains comme le seraient des coups d'État, sont comme la conséquence d'une seule et même maxime de conduite, d'un seul et même programme de vie. Je ne sais aucun livre qui donne une impression plus frappante du mélange de variété et d'unité, de souplesse et de stabilité, qui distingue la politique romaine.

VI

« L'Église, disait M. Godefroid Kurth au terme de ces conférences, apporte un programme à ces masses populaires qui se lèvent et qui cherchent leur voie (2). » A Liège même, ce programme faisait alors grand bruit, et l'une des voix les plus retentissantes qui l'annonçaient à la foule n'était autre que celle de M. Kurth.

(1) Kurth, *L'Église aux tournans de l'histoire*, p. 18, 33, 34, 65 et 153.
(2) Kurth, *Ibid.*, p. 153.

Dès l'année 1892, il s'était enrôlé parmi les réformateurs qui voulaient, au cœur de la mêlée sociale, répercuter et développer la parole de Léon XIII. Il s'en était allé, tout de suite, dans sa ville natale d'Arlon, pour faire ses premières déclarations. C'est sous les tilleuls d'Arlon qu'au XVII[e] siècle étaient éclos les rêves sociaux du bon savetier Henri Busch, fondateur, dans notre Paris, de l'Institut des « frères cordonniers » et des frères « tailleurs... (1). » M. Godefroid Kurth aimait à se rappeler cet exemple de véritable démocratie, lorsqu'il exposait à son tour les revendications d'aujourd'hui. Il les formulait en ces termes :

Dans l'ordre économique : réorganisation des forces du travail au moyen de corporations appropriées aux besoins de la société moderne, et qui permettront à la classe ouvrière de débattre librement avec les patrons les conditions du contrat de travail en dehors de toute intervention de l'État.

Dans l'ordre politique : réorganisation de la société politique sur la base d'une réforme qui assurerait à la classe ouvrière sa légitime part d'influence dans les affaires publiques, au moyen de la représentation des intérêts (2).

Ce programme fut le premier acte par lequel M. Godefroid Kurth se rangea dans le parti belge de la « démocratie chrétienne. » Trois mois après, passant de la théorie à l'action, il annonçait sa collaboration au journal liégeois *Le Bien du Peuple*, dans une lettre où l'on discernait très clairement comment la poussée même de toutes ses expériences d'historien jetait M. Kurth dans les *meetings* populaires.

« Que la classe ouvrière, écrivait-il au chanoine Pottier, puisse être, dans une nation civilisée, un organisme influent et respecté, jouissant de ses droits propres et sachant à l'occasion les défendre : c'est ce que démontre à suffisance l'histoire de notre régime communal au moyen âge. Pourquoi, sous une forme appropriée aux besoins d'une société plus vaste et plus complexe, ne redeviendrait-elle pas au XX[e] siècle ce qu'elle était dès le XIII[e] ? Pourquoi, au souffle créateur de l'esprit catholique, les innombrables atomes populaires qui tourbillonnent aujourd'hui dans le vide ne se reconstitueraient-ils pas en un corps organisé et vivant, assez fort pour ne pas devoir le respect de ses droits primordiaux à la charité d'un patron ou à l'humanité de quelque société anonyme (3) ? »

(1) Kurth, *Deutsch-Belgien*, II, p. 97 (Arlon, Willems, 1900).
(2) *Le Luxembourg*, 5 novembre 1892.
(3) *Le Bien du peuple*, 22 janvier 1893.

Ce n'est point ici le lieu de redire quel aspect offrit, entre 1893 et 1898, la chrétienté liégeoise, avec quelle impétuosité d'allure la « démocratie chrétienne » marchait à la conquête du peuple, et comment, de toutes parts, des inquiétudes la cernaient. M. Kurth promenait parmi les mineurs, parmi les armuriers et autres gens de métier, une sorte d'université populaire; il s'en allait sur les estrades faubouriennes, célébrant le temps où les pauvres du Christ étaient grandis et défendus par les enseignemens sociaux de l'Évangile. La « démocratie chrétienne » se présentait aux suffrages populaires, pour ramener ces anciens temps. Elle parlait d'un retour au Christ, aux revendications de justice que l'Évangile inspire, aux corporations que pendant des siècles l'Église avait bénies. Où tendaient ces propos, dans la « libérale » ville de Liège ? Présageaient-ils une réaction, ou bien une révolution ? Les intérêts alarmés crièrent à la révolution. M. Kurth vécut alors quelques années d'une vie intense, tourmentée, bientôt endolorie ; dans certaines bagarres électorales, la colère lui arracha des invectives restées légendaires; et puis la « démocratie chrétienne » liégeoise s'effaça, ni victorieuse ni vaincue; elle dut concéder à des raisons d'ordre le sacrifice de ses traits les plus accusés, de ses formules les plus abruptes; dans la chrétienté liégeoise, l'ordre recommença de régner...

M. Kurth, alors, s'en fut prêcher son « christianisme social » dans les congrès eucharistiques. Lorsqu'il y proclame que « le sanctuaire de Jésus-Christ doit être toujours le palais du peuple (1), » ou lorsqu'il y célèbre le banc de communion comme « le trône de l'égalité humaine (2), » on sent passer dans sa voix le frémissement du tribun, qui, dans les tavernes liégeoises, par sa seule apparition, disculpait l'Église romaine d'être la citadelle des privilégiés. Son auditoire, alors, était tout le peuple de Liège, et les susceptibilités politiques s'insurgeaient. Elles ont aujourd'hui désarmé, et peu leur importe que les congressistes applaudissent, puisque le peuple n'entend plus.

Mais la pensée de M. Godefroid Kurth s'en va toujours au peuple : il l'affirmait, avec une émotion solennelle, dans la fête qui lui fut offerte il y a quelques mois. « Y a-t-il dans l'Église

(1) Kurth, *L'Eucharistie et l'Art chrétien*, p. 12 (Bruxelles, impr. de *Durendal*, 1898).

(2) Kurth, *L'Eucharistie et la civilisation* (*Revue apologétique*, 16 juillet 1905, p. 158).

catholique, demandait-il, une source de justice suffisante, pour que la justice sociale réclamée par les générations qui se lèvent s'y puisse déployer à son aise et sans entraves? » M. Kurth répondait oui; et il continuait :

La démocratie chrétienne sera le lien vivant et fécond entre l'Église catholique et le xx[e] siècle. Pour nous, notre démocratie est une dilatation nouvelle, une expansion de l'esprit de l'Évangile; elle représente un stade nouveau dans cette ascension continue des classes populaires, qui, depuis la fondation du christianisme, a fait monter le monde ouvrier de l'esclavage au servage, du servage à la liberté, et qui, interrompue pendant les siècles stériles de la Renaissance païenne, l'acheminera désormais à la reconstitution et à la bourgeoisie du travail... Nous avons vu telles de nos idées, flétries il y a vingt ans, devenues des lois... Nous ne nous reposerons pas aussi longtemps qu'il y aura dans les relations sociales un progrès à réaliser, aussi longtemps que l'*usura vorax*, dénoncée par la grande voix de Léon XIII, gardera une seule des griffes cruelles qu'elle plonge dans la chair et le sang du peuple, aussi longtemps qu'il y aura cette fièvre de la jouissance et ce cri de misère imméritée (1).

De vifs applaudissemens éclataient. Il y avait là M. Beernaert, ministre d'État : il venait de saluer en M. Kurth « le penseur généreux, toujours préoccupé de l'amélioration du sort des masses, dévoué au progrès sous toutes ses formes, songeant à tout sauf à lui-même. » M. Kurth, tout de suite, témoignait que, dans la fête même dont il était le héros, il songeait à tout sauf à lui-même; c'est par un cri de revendication sociale qu'il voulait que la manifestation fût close; le « cercle démocratique chrétien Sainte-Véronique » prenait le nom de « cercle Godefroid Kurth; » et c'était une joie pour M. Kurth, en ce jour où l'on rendait hommage à ses visions d'historien, de proclamer que « l'union de la science et de la démocratie sous les auspices de l'Évangile » était « la grande œuvre de ce temps. »

VII

Catholique et démocrate, démocrate d'ailleurs parce que catholique, M. Godefroid Kurth éprouve un attrait spécial pour l'histoire même de la Belgique, sa patrie ; et c'est dans le passé de la Belgique qu'il retrempe son énergie passionnée. Aimant le peuple avec l'ardente charité d'un chrétien, avec l'imaginative

(1) *La Dépêche de Liège*, 18 juillet 1906.

tendresse d'un Michelet, il est heureux de s'attarder en un long tête-à-tête avec la démocratie vraiment chrétienne des âges vraiment chrétiens; à travers le moyen âge, c'est elle qu'il cherche et qu'il trouve, c'est elle qu'il écoute et qu'il fait parler.

Dans Arlon, son berceau, un calvaire se dresse sur le marché: ce calvaire, auprès duquel prêcha saint Bernard, fut au XIIe siècle l'emblème et le palladium des libertés communales (1). Liège, sa ville d'adoption, fut, sous l'hégémonie des princes-évêques, « une des nations les plus libres de l'Europe (2); » Liège, de l'aveu de Mirabeau, jouissait déjà de toutes les libertés pour lesquelles Mirabeau fit en France la Révolution. Entre ces deux villes, plus près d'Arlon que de Liège, les vallées de la Semois et de la Chiers, tout le long du moyen âge et presque jusqu'à nos jours, furent comme un champ d'expériences où régnait et prospérait la démocratie chrétienne. Il y avait là soixante-dix villages où la *loi de Beaumont* était en vigueur : ils formaient comme une vaste famille dont les membres se sentaient unis par des liens de fraternité; la Pentecôte était le jour de vote, où chaque village élisait ses magistrats. M. Godefroid Kurth suit dans leurs églises ces paysans d'autrefois; il s'édifie de leur « mystérieux colloque avec l'Esprit du Seigneur; » il sent autour d'eux, « présent et invisible, cet élément divin qui est au fond de toute législation humaine et qui ne s'en laisse pas expulser impunément; » et puis, dépouillant leurs votes, il introduit dans le sanctuaire le nouveau *mayeur* et enregistre, au nom de l'histoire, le serment prêté devant l'Eucharistie par cet élu du peuple et du Christ (3).

« Un arrière-neveu de ces pauvres manans peut rappeler avec quelque fierté ces souvenirs patriotiques, et il est beau pour un chrétien de voir l'Église catholique recevant sous son patronage et entourant de son prestige la liberté des classes populaires (4). » Dans ces lignes, qui datent de 1881, M. Kurth s'est exprimé tout entier : elles montrent comment, chez lui, les souvenirs personnels, les impressions érudites, l'enthousiasme religieux, mûrissaient une certaine conception du problème

(1) *Deutsch-Belgien*, II, 1900, p. 91.

(2) Kurth, *Catalogue de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, introduction historique, p. X et XXV (Liège, Bénard, 1905).

(3) Kurth, *La loi de Beaumont en Belgique*, Étude sur le renouvellement annuel des justices locales, p. 1, 12, 25, 26, 29 (Bruxelles, Hayez, 1881).

(4) Kurth, *Ibid.*, p. 29.

social. Jusqu'à son dernier souffle, ses regrets et ses espoirs s'attacheront à une forme d'état social dans laquelle les « manans, » pleinement affranchis de Mammon, pourront réaliser le règne de Dieu. Les rêves sociaux de M. Kurth ne sont que des réminiscences, jalouses de s'incarner à nouveau : leur point d'attache est dans le passé; c'est sur les ailes mêmes de l'histoire qu'ils prennent essor; les années peuvent succéder aux années, durant lesquelles il leur sera difficile ou presque impossible de toucher au sol; mais toujours soutenus par l'histoire, ils continuent de planer sans fatigue, patiens comme elle, patiens comme Dieu.

L'histoire, encore, soutient et fortifie les aspirations religieuses de M. Kurth : à l'époque même, déjà bien lointaine, où il compromettait son avenir universitaire en écrivant un roman contre la loi scolaire élaborée par le parti libéral (1), M. Kurth trouvait, dans l'histoire, des motifs d'affirmer la vocation catholique de son pays. Il y a chez lui un orgueil de terroir qui l'amène à revendiquer pour les Belges le droit de partager avec nous quelques-unes de nos gloires, et des plus pures. A l'entendre, c'était un Belge que Clovis, et c'était un Belge que Charlemagne (2). Belge authentique, d'ailleurs, ce Godefroid de Bouillon qui mit en branle le cortège des croisades. Est-ce à la vocation des Belges, ou bien à celle des Français, que s'appliquent ces graves documens qui jettent un éclat singulier sur la prédestination du peuple franc, la lettre de saint Remi à Clovis, la lettre de saint Avit à Clovis, le prologue de la loi Salique? M. Godefroid Kurth considère les mots : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » comme le « premier cri par lequel l'âme belge s'est affirmée (3). » Plus en avant dans le cours des siècles, il attribuerait volontiers aux évêques de Belgique, comme Guizot jadis aux évêques de France, l'honneur d'avoir fait leur pays. Interpellant Liège, la ville « libérale, » qui n'eut jamais avant lui un seul historien sérieux, il aime à lui rappeler qu'elle n'était rien avant que saint Lambert y fût tué, et que la ferveur des multitudes, s'attachant au tombeau du saint, conduisît les évêques de Maestricht à faire de ce hameau leur résidence (4);

(1) *Jeanne ou la loi de malheur* (sous le pseudonyme de Victor d'Hinselinne). Bruxelles, Albanel, 1884.

(2) Kurth, *Manuel d'histoire de Belgique*, 2e édit., p. 31 (Namur, Lambert de Roisin).

(3) Kurth, *La patrie belge*, p. 3-4 (Namur, Picard-Balon, 1898), reproduit dans la revue *Les Questions actuelles*, du 12 août 1905.

(4) Kurth, *La commune de Liège dans l'histoire*, p. 3 (Liège, Desoer, 1906).

et puis, en deux volumes qui sont la consécration de son enseignement, M. Godefroid Kurth sauve de l'oubli un grand évêque du xe siècle, Notger, fondateur de cet État liégeois où il fit bon vivre sous la crosse, et créateur, à Liège, d'un grand foyer d'études où venaient s'éclairer toutes les nations (1). En même temps, il lève un coin du voile qui recouvre la personnalité du « bienheureux Jean, » l'Angelico liégeois, digne de mémoire et de respect parce qu'il fit « naître à Liège, sous les auspices de la religion et à l'ombre du sanctuaire, le grand art national (2). » Mais il faut encore que la cité liégeoise, qu'elle en ait cure ou non, accepte une autre gloire : M. Kurth rappelle avec complaisance que, née d'un mouvement de ferveur, elle compta plus qu'aucune autre cité dans l'histoire de la ferveur; éclose sur une tombe de martyr, elle sut imposer à l'univers entier les propres initiatives de sa piété, en faisant admettre dans la liturgie catholique la fête de la Trinité et la Fête-Dieu (3). M. Kurth s'émeut en songeant que Liège intervint ainsi dans les rapports de la terre et du ciel; et son attachement pour cette ville adoptive est comme scellé par son ardente dévotion.

Car il est pieux et veut qu'on le sache; il est pieux, d'une piété que l'histoire alimente, d'une piété que le passé satisfait, que le présent chagrine, et que l'avenir rassure; d'une piété, enfin, qui ne fait qu'un avec son patriotisme. C'est en replaçant la Belgique de jadis dans le cadre de la vieille chrétienté, qu'il aime la Belgique et qu'il enseigne à l'aimer; c'est en admirant, dans la Belgique de jadis, l'épanouissement de la liberté chrétienne et de l'amour chrétien, qu'il a été amené à écrire un *Manuel d'histoire de Belgique* récemment prôné par M. Beernaert comme un « merveilleux abrégé de l'histoire nationale (4). » Par le *Manuel*, de nombreux enfans de Belgique connaîtront désormais le nom et l'âme de M. Godefroid Kurth; ils s'accoutumeront, à la suite de l'auteur, à confondre dans un même attachement le Christ, la démocratie, et les Belges fils des Francs. Dans sa retraite de Rome, où le gouvernement de Bruxelles vient de l'appeler à diriger un institut historique, M. Kurth pourra goûter de poétiques émotions en songeant qu'à l'école de son imagi-

(1) Kurth, *Notger de Liège*, I, p. 299 et 345.
(2) Kurth, *Le peintre Jean*, p. 12-13 (Liège, Cormaux, 1904).
(3) Kurth, *Catalogue de l'exposition de l'art ancien*, p. 1.
(4) *La Dépêche de Liège*, 18 juillet 1906.

nation les imaginations enfantines s'éveillent et tressaillent, là-bas, dans son pays.

Dans l'éclat de sa gloire d'historien, se souvient-il encore des aspirations d'un autre ordre auxquelles, en 1874, s'abandonnait sa vingt-huitième année? Il publiait cette année-là, avec une de ses parentes, une *Anthologie belge;* il ne visait à rien de moins, — sa préface en témoignait, — qu'à « tirer les lettres belges de leur assoupissement... Oui ou non, demandait-il, aurons-nous une littérature nationale, expression de notre pensée nationale? Ou bien le peuple belge traversera-t-il l'histoire sans que nul monument littéraire apprenne à la postérité que lui aussi a vécu, souffert, pensé, et levé ses yeux plus haut que la terre et que les soucis de la vie positive (1)? » Je n'oserais affirmer qu'en 1874 la voix du jeune professeur fut entendue; et lui-même, renonçant bientôt à l'essai qu'il projetait sur les lettres belges, fit à l'histoire vœu de fidélité.

Mais, quelques années plus tard, l'efflorescence littéraire de la *Jeune Belgique*, exposée dernièrement au public français par le critique délicat et renseigné qu'est M. Eugène Gilbert, commençait de justifier et d'exaucer tardivement les juvéniles aspirations de M. Godefroid Kurth. Il est permis de penser que, parmi les œuvres littéraires dont s'honore à bon droit la Belgique contemporaine, les plus originales et les plus éminentes sont celles qui s'imprègnent de la saveur du terroir et de la senteur du passé, et qui surprennent, dans les accens séculaires des vieux beffrois, les échos amortis des croyances et des passions de jadis. Mais si cela est vrai, si ce qui fait le prix de beaucoup d'œuvres littéraires, sur les bords de l'Escaut ou de la Meuse, en est le caractère indigène et traditionnel, historique et terrien, l'on peut dire que M. Godefroid Kurth, par sa vie de travail, de rêve et de prière, par l'assimilation constante de son âme à l'âme héroïque des grands âges chrétiens, et par l'élan vigoureux dont lui sont redevables les études d'histoire nationale, a largement contribué à préparer aux littérateurs une somptueuse matière d'art, la plus précieuse peut-être qu'ils pussent souhaiter.

GEORGES GOYAU.

(1) *Anthologie belge*, par Amélie Struman-Picard et G. Kurth, p. 6 (Bruxelles, Bruylant, 1874).

POÉSIES

RETOUR EN FORÊT

J'ai quitté le plateau rocheux de la colline,
Et voici qu'au détour du sentier m'apparaît,
Sous le blond poudroiement du soleil qui décline,
Le royaume onduleux de l'antique forêt.

La profonde futaie et les gorges mouillées
Par les ruisseaux fumant à la fraîcheur du soir;
Le vieux moulin blotti dans un creux de feuillées,
Dont l'eau bleue à bruit sourd tombe du déversoir;

La clairière fleurie où rougissent les fraises,
La prairie enclavée au milieu des halliers,
Les *murgers* surplombant ainsi que des falaises
Une mer de verdure étalée à leurs pieds;

Rien de toi n'a changé, forêt de ma jeunesse!
Telle tu fus jadis, telle je te revois,
Et ta sauvage odeur, comme une charmeresse,
Ressuscite à mes yeux les étés d'autrefois.

Tu restes toujours belle, et ta grâce est la même.
Depuis les anciens jours, moi seul ai dû changer,
Car lorsque je reviens vers toi, tes bois que j'aime
Me regardent passer ainsi qu'un étranger.

Et pourtant, ô forêt, longtemps je fus ton hôte.
Alors, sous les gaulis et les épais couverts,
Tes arbres avec qui je vivais côte à côte
Me tendaient leurs rameaux comme des bras ouverts.

J'étais ivre d'air pur, de sève et de rosée,
Mes lèvres se frôlaient aux bourgeons demi-clos,
Et je mêlais un peu de mon âme grisée
A l'âme frissonnante et frêle des bouleaux.

Je savais les plus beaux cantons de ton domaine,
Et je reconnaîtrais, moi, maintenant encor
La place où j'ai premier trouvé la marjolaine
Et près des trèfles d'eau, les balsamines d'or.

Heureuses fleurs des bois, digitales vermeilles,
Muguets au teint de lait, ophrys mystérieux
Aux fantasques profils de mouches ou d'abeilles,
Véroniques mirant dans le ciel vos doux yeux;

Si vous perdez, l'hiver, vos corolles fanées,
Vous ignorez le deuil des déclins sans retour;
Vous mourez pour renaître, et les neuves années
Vous rendent vos parfums et vos robes d'atour.

Mais nous, quand la jeunesse a pris son vol sonore,
Nous ne retrouvons plus, pour guérir notre ennui,
Ni les émois d'avril, ni les levers d'aurore,
Et nos chemins douteux s'enfoncent dans la nuit...

O surprise!... Tandis que le brouillard bleuâtre
Se balance au-dessus des roseaux de l'étang,
Là-bas monte, câline, une chanson de pâtre,
Et mon cœur ranimé tressaille en l'écoutant.

C'est le même refrain, qu'en alignant les meules,
Les filles de mon temps chantaient à plein gosier...
Elles sont aujourd'hui de tremblantes aïeules
Et chauffent leurs doigts gourds aux charbons du brasier;

Mais ce couplet naïf que la brise m'apporte
Avec la suggestive odeur des fenaisons,
Me les a fait revoir — roses, la mine accorte,
Alertes comme aux jours de leurs jeunes saisons.

Il me semble qu'aux sons berceurs du chant rustique,
La fée Illusion a comblé le fossé
Qui séparait le lourd présent mélancolique
Des rivages joyeux et lointains du passé.

L'homme ne vieillit pas tout entier. La mémoire
Par un fil enchanté le ramène aux matins
Où ses vingt ans, épris de tendresse et de gloire,
Vers l'inconnu marchaient, allègres et hautains;

Et c'est encore un peu de sève printanière
Qui lui revient, ainsi qu'on garde au bout des doigts
La poussière de l'aile, un instant prisonnière,
D'un papillon d'azur envolé dans les bois...

CHANSONS DANS LES BOIS

I

Le coq chante et le ciel se dore.
Quelle est cette brune aux yeux clairs
Qui sort de l'ombre des bois verts
Et descend, pareille à l'aurore?
Elle est plus droite qu'un roseau
Et plus fraîche qu'avril nouveau.

Elle vient s'asseoir sous un frêne
Où la rivière va coulant.
A ses bruns cheveux dont le vent
Fait courir l'odeur par la plaine,
J'ai reconnu ma mie, ô gai !
Baignant ses pieds dans l'eau du gué...

Maudite cent fois la rivière
Qui nous sépare, ô mon trésor!
Afin de gagner l'autre bord,
Que ne suis-je grive ou verdière?
Je m'envolerais près de toi,
Plus fier et plus heureux qu'un roi!

Je te prendrais par ta main blanche
Et nous irions en des vergers
Pleins de jasmins et d'orangers.
Ce serait comme un beau dimanche
Où les carillons d'alentour
Sonneraient nos noces d'amour...

II

Ma belle amie est un jardin,
Un jardin d'œillets et de roses;
La rose blanche est sur son sein,
L'œillet rougit ses lèvres closes.

Mais la fleur qui fleurit ses yeux,
Nul n'a pu la nommer encore;
Elle vient des mystérieux
Pays où croît la mandragore.

Elle est chatoyante parfois
Comme un arc-en-ciel qui s'irise,
Verte comme la source aux bois,
Ou bleu noir comme une merise.

Dis-moi, qui t'a fait de tels yeux?
Quel sorcier, belle entre les belles,
A mis tant de charme amoureux
Dans le velours de tes prunelles?

Ton regard verse dans mon cœur
Un philtre de mai qui m'enivre,
Et je goûte en plein la saveur,
L'exquise volupté de vivre.

Je me sens devenir plus doux
Envers les hommes et les choses.
Dévotement, à deux genoux,
Je bénis la terre et les roses;

Les roses blanches de ton sein,
Ta bouche, rose cramoisie,
Aux baisers sucrés comme un vin
D'Alicante ou de Malvoisie.

Je bénis le son de ta voix...
Dès qu'à mon oreille il arrive,
Je crois entendre au fond des bois
L'allègre chanson de la grive.

Je bénis tes yeux, clair miroir...
Lorsqu'ils s'allument sous les voiles
De tes cils soyeux, je crois voir
Un ciel où dansent les étoiles.

Je te bénis toi-même enfin,
Toi dont le cœur aux portes closes
Pour moi s'est entr'ouvert soudain,
Comme un grand jardin plein de roses!

III

Demain j'épouse ma mie!
Sa porte est toute fleurie
De muguets et de lilas;
Déjà mon cœur qui s'abuse
Croit ouïr la cornemuse
Sonner l'aubade, là-bas.

Pour tromper l'heure trop lente,
Vers la forêt verdissante
Je m'enfuis... Dans le chemin,
Les violettes précoces
Chuchotent : « Ce sont tes noces
Qu'on célébrera demain... »

Tout chante sur mon passage :
Le rossignolet sauvage,
Les arbres, la terre et l'eau.
Le ciel rit, le vent s'arrête;
On dirait que pour ma fête
Le soleil s'est fait plus beau...

Chez nous la nuit me ramène;
Mais j'y rentre avec ma peine,
Las et la tête à l'envers.
Au lit où je vais m'étendre,
Le sommeil tarde à me prendre;
Je languis, les yeux ouverts...

Tout à coup, je vois paraître
Un rayon à la fenêtre :
Est-ce enfin le point du jour?
Hélas! non, ce n'est qu'un rêve,
C'est la lune qui se lève
Et qui claire dans la cour!

O lune, lune menteuse,
Descends, n'es-tu pas honteuse
D'aller à si petits pas?
Là-haut, qu'attends-tu, seulette?
Si j'avais mon arbalète,
Je te jetterais à bas!...

LE VAL D'AMOREY

La ferme au fond du val chauffe au soleil levant
Ses bâtimens trapus, sa toiture en auvent
Et son jardin clos de plant vif, où les légumes
Foisonnent en dépit de la froideur des brumes.
Devant elle, une gorge allonge entre deux bois
Les ondulations de ses pâtis étroits,
Et s'infléchit au gré d'un ruisselet fantasque,
Qui tantôt en droit fil part et court comme un Basque,
Et tantôt, paresseux, s'alentit et s'endort
Sous le voile mouvant des renoncules d'or.

Intime promenoir aux moites paysages!
Pour en goûter le charme et les grâces sauvages,
Il est bon d'y venir par un matin d'été.
L'aube mouille la prée; on se croit transporté
Au pays d'Arcadie ou de Tempé la fraîche.
Éblouis de lumière au sortir de la crèche,
Les troupeaux du fermier, — chèvres, vaches et bœufs, —
Égratignent de leurs sabots le sol tourbeux,
Tandis qu'un jeune pâtre, accroupi dans les prêles,
Façonne avec des joncs un piège à sauterelles.
Percée en plein taillis et bordant le ruisseau,
Une fuyante allée arrondit son berceau
Où des papillons bleus l'essaim dansant s'agite.
Là, couché sur la mousse ainsi qu'un lièvre au gîte,
J'écoute en rêvassant les glouglous familiers
D'une source filtrée aux tiges des ronciers,
Et l'éveil des oiseaux qu'attire son eau vive;
Trilles des loriots, arpèges de la grive,
Babil de l'effarvatte et des merles siffleurs
Résonnent dans l'air pur que parfument les fleurs
Des tilleuls et l'exquis bouquet du chèvrefeuille.

Cependant qu'au soleil la forêt se recueille,
Voici, le nez au vent et la queue en plumeau,
Maître renard en train de gagner son housteau;
Le jarret las, après sa course matinale,
Il coupe lentement l'allée en diagonale;
Moi, je repense à Jean La Fontaine, et le vois
Flânant par les sentiers de ses bois champenois,
Écoutant tout pensif la rumeur éloignée
D'un chêne qui s'affaisse au choc de la cognée;
Épiant quelque vol de ramiers, ou parmi
Les herbes du chemin un convoi de fourmi...
Peu à peu, remontant jusqu'aux âges antiques,
Je revis avec vous, Divinités rustiques,
Qui régniez sur les eaux, les prés et les ravins,
Naïades aux yeux pers, Ægipans et Sylvains.
La chaleur de midi, plus pesante, me plonge
En un sommeil fleuri d'images, — et je songe :

Un vieux Faune lascif bondit comme un chevreau
Vers la source où la nymphe effarée, hors de l'eau
Saute, éclabousse l'herbe et va parmi les saules
Cacher la nudité de ses blondes épaules...
O doux ressouvenirs des poèmes latins!
Mirages évoqués par la senteur des thyms,
Effluves capiteux et subtils de la sève
Que la verte saison extravase!... En mon rêve,
Sous les hêtres j'entends des soupirs et des heurts:
Tac! tac! tac!... On dirait qu'une Dryade en pleurs
Frappe du doigt l'aubier qui la retient captive...
Un chant monte là-bas, sa musique m'arrive
A travers les halliers et le lierre grimpant.
Est-ce dans les roseaux la flûte du dieu Pan?...

Illusion, hélas!... Seul, un grand pic-épeiche,
Fouillant à coups de bec une écorce revêche,
M'a tiré de mon somme avec son cri brutal.
L'invisible flûteur jouant au fond du val,
C'est un petit berger qui souffle à perdre haleine
Dans son chalumeau fait d'une paille d'aveine.
Jusqu'aux derniers arceaux du chemin vaporeux
Mon beau songe païen s'est enfui, plus peureux
Que la nymphe surprise en son bain et transie.
Mais le réel possède aussi sa poésie,
Qui reluit d'une saine et robuste beauté.
Dans les clartés d'argent de ce matin d'été,
La forêt qui descend vers la vallée étroite,
Les sinueux détours du ruisseau qui miroite,
L'aigre sifflet du pâtre et les troupeaux blottis
A l'ombre ou piétinant les gazons du pâtis,
Tout le frais paysage a des couleurs d'idylle
Et me touche le cœur comme un vers de Virgile.

SOUS LE TILLEUL

La rougeur du soleil couchant s'est assourdie.
Voici l'heure indécise où le ciel laisse voir,
Par endroits, sa couleur de turquoise verdie
Dans le cadre mouvant du feuillage plus noir.

Amis, laissez-moi seul... Dans l'herbe de la berge,
Au pied de ce tilleul en fleur je m'étendrai,
Lorsque vous reprendrez le chemin de l'auberge,
Vous n'aurez qu'à sonner du cor, et je viendrai...

Le grand arbre a son fût déjà noyé dans l'ombre,
Mais un reste de jour, là-haut, éclaire encor
La cime parfumée et verte, aux fleurs sans nombre,
Où s'attarde un dernier bourdon d'abeilles d'or.

O magique pouvoir des sons et des aromes,
Tu réveilles au fond des cerveaux engourdis
Tout un essaim chantant d'invisibles fantômes,
Toute la floraison morte du temps jadis!

Le tilleul répandait la même odeur suave
Quand j'allais à vingt ans sous ses branches m'asseoir:
Et la même rumeur mêlée à la voix grave
De l'heure s'envolait dans la vapeur du soir.

Tandis qu'à l'horizon naît la première étoile,
Là-bas, j'entends bruire ainsi qu'aux anciens jours
Les haletans métiers des vieux tisseurs de toile,
Et les rires d'enfans aux portes des faubourgs.

Pareils à la couleur du ciel mélancolique,
Pareils à ces parfums par la brume emportés,
Je sens sourdre en mon cœur le regret nostalgique
Et les remords confus des printemps avortés...

LE BON GITE

La riante maison, avec son frais décor
De grimpante verdure où la rose fleuronne,
Est déjà loin... En moi son charme reste encor,
Doux comme les parfums de la lande bretonne.

Toujours devant mes yeux j'ai le jardin d'automne,
Le fort abandonné, la plage au sable d'or
Et, des rocs de Porsic aux grottes de Cador,
La mer qui s'ensoleille et bleuit et moutonne.

Mais surtout je revois, dans les pampres rougis
Des vignes vierges, ceux qui font de ce logis
Le royaume du bon accueil et du bien-être.

Vive l'hôte chez qui l'on aime à revenir!
Car le gîte n'est rien, c'est la grâce du maître
Qui l'embaume à jamais au fond du souvenir.

LA COIFFE LORRAINE

Bonnet de mon pays, blanche coiffe lorraine,
Nos filles aux yeux bleus étaient fières jadis
Du double rang neigeux de tulles arrondis,
Qui couronnait leur front comme un bandeau de reine.

Maintenant tu n'es plus en honneur... A grand'peine,
On te revoit encore au fond d'un vieux logis,
Sur la tête de quelque aïeule en cheveux gris,
Assise auprès de l'âtre et tricotant sa laine.

O coiffe que portait Jeanne de Vaucouleurs
Lorsque les Voix, au seuil du verger domestique,
La poussaient au-devant des Anglais ravisseurs,

Les femmes d'à présent te trouvent trop antique!...
Et voilà que leurs fils ne se rappellent plus
La France mutilée et les terroirs perdus.

LE SABOT DE VÉNUS (1)

O Cypripède, fleur bizarre,
La plus cachée et la plus rare
Qui croisse en nos bois, les savans
T'ont donné Vénus pour marraine,
Une humble Vénus, souveraine
Dont les hêtres sont les servans.

(1) *Ophrys Cypripedium*, l'une de nos plus belles et de nos plus rares orchidées indigènes.

Ton nom latin et symbolique,
Demi-païen, demi-rustique,
Évoque la fraîcheur d'un val
Où les bergères et les fées,
D'un rayon de lune coiffées,
Viendraient la nuit mener leur bal.

Comme autrefois la Fleur qui chante,
Fantasque et merveilleuse plante,
Que de gens t'ont cherchée en vain!
Tes amoureux, que rien n'arrête,
Ont pour découvrir ta retraite
En vain fouillé combe et ravin.

Un jour cependant, à l'orée
D'une forêt inexplorée,
Pleine d'antiques tumulus,
Sur un tertre de terre noire
Je t'ai vu surgir dans ta gloire,
Étrange Sabot de Vénus.

Là, depuis des siècles sans nombre,
Tu t'épanouissais à l'ombre
Des *murgers* moussus et croulans;
Au temps des légions romaines,
Là, tu grandissais sous les chênes
Hantés de souvenirs troublans.

Car c'est au fond de ces futaies,
Que nos aïeux porteurs de braies
Attaquèrent César vainqueur,
Et que, dans le choc des mêlées,
Leur sang rouge en larges coulées
Éclaboussa l'arbre et la fleur.

Toi, bravement, pour ta défense,
Pointant ta feuille en fer de lance,
Tu haussais le frêle étendard
De ton éclatant cimier jaune,
Et tu semblais une amazone
Farouche, qui brandit son dard...

Et te voici, comme au vieil âge,
Toujours belle, toujours sauvage;
Mais la forêt dort à l'entour,
Et tu répands, magicienne,
Avec plus de grâce sereine
Ta capiteuse odeur d'amour!

Maintenant que je t'ai conquise,
A l'aspect de ta forme exquise,
Ma passion s'avive encor.
Pourtant, plus craintif et plus tendre,
C'est à peine si j'ose étendre
Ma main vers tes corolles d'or.

Devant toi, je reste en extase...
Le ruisseau chante, l'oiseau jase,
Un soupir monte... Je crois voir
La plante changer de figure
Et, nu sous la feuillée obscure,
Un corps féminin se mouvoir.

La blanche vision s'élève,
Floue, imprécise comme un rêve,
— Mais quel rêve et combien heureux! —
Boucles flottantes, clair sourire,
Blonde vapeur où l'on respire
Le parfum épars des cheveux...

Sur les crosses de la fougère
La forme dansante et légère
M'enivre d'un regard câlin;
Ainsi, jadis, dit la légende,
Dans les bois de Brocéliande
Viviane enchanta Merlin...

LES CHANSONS DU SOIR

La lune, de vapeurs cernée,
Se lève. Las de leur journée,

Les gens aux portes vont s'asseoir.
Viens, parmi les joncs et la menthe,
Auprès de l'écluse dormante,
Écouter les chansons du soir.

Délicatement assourdie
Et fluide, leur mélodie
S'accorde avec le jour qui meurt,
Et leur musique qui nous berce
Est infinie et plus diverse
Que les herbes des prés en fleur.

Entre les vannes, l'eau blutée
S'égoutte; sa plainte flûtée
Monte sous l'arche du vieux pont;
Sur les fléchissantes aigrettes
Des roseaux le chœur des rainettes
Ainsi qu'un écho leur répond.

Cris des loirs maraudeurs de pêches,
Rumeurs des brebis dans les crèches
Et des bœufs quittant l'abreuvoir,
Frissons des mouvantes ramures,
Souffle onduleux des moissons mûres;
O discrètes chansons du soir!..

Là-bas encor, très loin, écoute
Ce chant d'un piéton sur la route...
La voix qui s'en va dans la nuit
Semble, en s'y perdant affaiblie,
L'adieu plein de mélancolie
D'une Eurydice qui s'enfuit.

Et voici qu'à cet instant même,
Tout au fond de mon cœur qui t'aime,
Une chanson murmure aussi :
Complainte sourde et monotone,
Disant les déclins de l'automne,
L'âge plus lourd et le souci

Des décrépitudes fatales...
Dans les jardins des capitales,
Tels ces roulemens de tambour,
Avisant la foule attardée
Que la grille déjà gardée
Va se clore au tomber du jour...

Mais qu'importe!... J'ai ta tendresse,
Et je retrouve ma jeunesse
Dans tes yeux, comme en un miroir.
O mon amie, et la meilleure,
Savourons le charme de l'heure,
Écoutons les chansons du soir...

Oui, peu me chaut que je vieillisse,
Si cet inespéré délice
M'est conservé jusqu'à la fin;
Si, durant la suprême étape,
Avec toi j'épuise la grappe
Du bonheur goûté grain à grain.

Ta main blanche, fidèle et forte
Me conduira jusqu'à la porte
Qui s'ouvre sur l'inconnu noir,
Et j'aurai la douceur d'entendre,
Avec l'adieu de ta voix tendre,
La dernière chanson du soir.

ANDRÉ THEURIET.

LA CRISE SARDINIÈRE

« La Faim est venue faire son tour en Bretagne, — la Faim Noire ! Ses os saillent à travers sa peau ; — ses dents claquent avec le bruit que font les galets — roulés sur la grève par une grande marée. — Blême est sa face et ses yeux brillans lui donnent l'aspect d'un spectre horrible. — Sur sa tête une coiffe sale, autour de son corps une guenille — et sur le front une mèche de cheveux gris embroussaillés, — elle est venue, la mégère impitoyable, malédictions et souffrances plein son tablier... »

L'étrange et sinistre complainte ! D'où sort cette voix grelottante? De quel romancero de misère ? Ainsi devaient chanter, au temps des grandes famines médiévales, les successeurs efflanqués des Gwenc'hlan et des Taliésin. M. Le Carguet, l'auteur du beau poème dont j'ai traduit les premières strophes, est pourtant de nos contemporains immédiats. Son bardit porte la date de décembre 1902; il s'appelle *An Naon-Du*, la Faim Noire, — un titre qui fait froid aux os. Mais voici quatre ans passés qu'on ne pêche plus, — ou presque plus, — de sardines en Bretagne. En 1901 déjà, le poisson avait « donné quelques inquiétudes. » Les bancs de sardines rallient généralement nos baies au commencement de juin et, cette année-là, ils ne les visitèrent qu'à la fin de juillet. En 1902, ce fut plus grave encore : tout juin et juillet s'écoulèrent sans sardines. Les bateaux, pour être plus vite rendus sur la *gleurre* (lieu de pêche), passaient la nuit au large. Mais la mauvaise chance, la *bodj*, démon femelle assez mal défini qui

hante certains bords d'où on ne l'expulse qu'à coups de trique et d'exorcismes, semblait s'être multipliée et avoir pris possession de toutes les barques à la fois. Massés sur les jetées, les dunes et les falaises, usiniers, soudeurs, saleurs en vert, *friteuses*, *commises*, etc., tous ceux qui vivent de la mer, et qui quelquefois en meurent, suivaient d'un œil anxieux les évolutions de la flottille de pêche : si les mâts s'abattaient, si les barques demeuraient immobiles, c'est que la sardine avait enfin quitté les profondeurs. Les mâts ne s'abattaient pas; les barques, sous leur misaine et leur taillevent, continuaient à sillonner la grise immensité. Elles rentraient avec le flot, la cale vide comme au départ. Changer de méthode et peut-être de terrain de pêche, recourir aux engins perfectionnés, sennes Belot, filets tournans Eyraud, Guézennec ou autres, prohibés par l'administration sur la demande des pêcheurs eux-mêmes, personne n'y songeait ou ne voulait y songer parmi les intéressés. Il était plus commode, plus conforme aussi à la résignation bretonne, de s'en remettre au ciel et d'attendre le salut d'un miracle. L'action syndicaliste, qui procède par étapes, ne s'était pas encore manifestée dans les ports sardiniers sur le terrain religieux : des pèlerinages furent organisés aux principaux sanctuaires du littoral; Mgr Dubillard se rendit à Audierne, à Douarnenez et à Concarneau pour bénir la mer. Et il sembla d'abord que les prières de l'évêque, son geste auguste avaient conjuré le mauvais destin. Le 30 août, une barque d'Audierne rallia le port avec 2000 sardines. L'équipage chantait, agitait ses bérets, était ivre de joie. Toutes les usines arborèrent leur pavillon : la sardine était de retour !

Le lendemain, elle avait disparu, soit qu'elle eût regagné le large, soit qu'elle eût replongé dans les profondeurs...

On la revit encore, de temps à autre, dans quelques baies, au voisinage de certaines îles : apparitions éphémères, que suivaient de longues, d'interminables éclipses où s'épuisaient les dernières ressources des pêcheurs. A la mi-novembre enfin, il fallut quitter tout espoir. En cinq mois de campagne, des patrons avaient gagné 40 francs... Mais à quoi bon poursuivre ? Tout a été dit sur la misère des sardiniers bretons et vendéens, misère quelque peu enflée par la plume complaisante des reporters, et qu'on a ensuite trop rabaissée aux proportions d'un simple incident économique. 21000 pêcheurs, 15000 cuiseuses et huileuses, 3000 soudeurs, manœuvres, employés et ouvriers divers, soit

environ 40 000 travailleurs de la mer et les familles de ces travailleurs sont menacés dans leur gagne-pain : voilà le fait brutal. Et je sais qu'il a des précédens. La crise dont nous souffrons n'est que la répétition, — en pire, — des crises de 1860 à 1863 et de 1879 à 1887. En 1887 particulièrement la fabrication courante des produits de qualité moyenne fut bien près de sa ruine. Elle se releva par la suite, mais elle y eut quelque peine.

Il n'est point sûr qu'elle ait la même chance cette fois-ci.

I

La cause principale de ces crises, qui sévissent périodiquement sur notre industrie sardinière, réside dans l'extrême irrégularité du rendement de la pêche. Plusieurs années se passent quelquefois, nous venons d'en donner des exemples, sans qu'on revoie la sardine dans nos baies. Pourquoi ces fugues soudaines, suivies de ces brusques retours? On ne sait trop. Il n'est même pas prouvé que la sardine émigre et il se pourrait fort bien qu'elle se bornât à prendre ses quartiers d'hiver dans les grandes profondeurs du large.

Entre les écailles des premières sardines capturées en mai, on a pu observer « la présence, soit de vase, soit de petites éponges, soit de crustacés minuscules. » M. Portier, après Pouchet et avec MM. Giard, Bouchon-Brandely, Biétrix, Fabre-Domergue, de Seilhac, etc., se croit autorisé à en conclure qu'au moment de sa disparition, « la sardine n'émigre pas vers les pays chauds, mais qu'elle reste sous la même latitude, gagnant seulement, soit la haute mer, soit les profondeurs, d'où elle revient ensuite au fur et à mesure que la température s'élève sur nos côtes (1). » Tout au moins semble-t-il que les variations atmosphériques, qui n'ont aucun effet sur la sardine méditerranéenne, laquelle se pêche hiver comme été, exercent une action sensible sur la sardine vendéenne et bretonne : si la température marine tombe au-dessous de 12° C., cette sardine s'engourdit et ne « travaille » pas. Il semble bien aussi que les vents de terre prolongés chassent le poisson, tandis que les vents de mer le ramènent ; qu'un certain calme des eaux lui est nécessaire ; qu'il se dirige de préférence vers les baies où le plankton abonde. Mais ce ne

(1) Conférence faite à la Sorbonne, par M. Portier, de la Faculté des Sciences, le 4 février 1904.

sont point là des certitudes, M. Portier le reconnaît, et la thèse de l'émigration périodique des sardines conserve de nombreux partisans.

La thèse de la « diminution, » plus contestable, n'est guère défendue aujourd'hui que par les pêcheurs. Un document officiel, cité par le regretté Georges Pouchet, signalait déjà « onze causes, reconnues comme pouvant contribuer à la *diminution* de la sardine. » On s'en est pris à tout, au Gulf-Stream, aux chalutiers à vapeur, à l'éruption du Mont-Pelé, aux goémoniers, aux bélugas, aux filets de dérive, voire aux pauvres diables qui traînent sur la côte leurs dragues à chevrette pour gagner quelques sous. On a surtout fait valoir le grand argument : « Plus on pêche de sardines, moins il en reste. » Et cet argument peut sembler, à première vue, lumineusement décisif : scientifiquement, il n'en est pas de plus faux. L'Océan est une matrice inépuisable et Pouchet avait raison de dire qu'on ne le dépeuple pas, comme on dépeuple une rivière ou un lac. La jalousie et l'esprit de routine ont mal servi en cette occasion les pêcheurs sardiniers. Ils ont cru qu'en obtenant l'interdiction de la senne Belot et des autres engins perfectionnés dont l'usage commençait à se répandre sur nos côtes, ils donneraient plus de régularité au rendement de la pêche : or, ce rendement n'a jamais été plus capricieux que depuis 1878, date de l'établissement de la réglementation. On a vu le mille de sardines, en 1882, monter à 50 francs : on l'a vu descendre, en 1888 et 1898, à un franc. Encore les usines n'acquéraient-elles qu'une partie de la pêche : le reste pourrissait au soleil ; les cultivateurs du voisinage venaient le charger à quai pour l'épandre sur leurs terres en guise d'amendement. A Douarnenez, en 1897, de dépit, de colère, les pêcheurs rejetèrent à l'eau toute leur cargaison, — 600 000 sardines. A Camaret, ils hissèrent une boule noire à l'entrée du port, signe qu'aucune barque ne prendrait plus la mer, qu'on préférait le chômage au salaire dérisoire des fabricans de conserves. Audierne, Loctudy, le Guilvinec décrétèrent la grève. Des troubles éclatèrent même çà et là. Les soudeurs s'en mêlèrent : un jour, à Douarnenez, l'usine de Tranche-Montagne fut prise d'assaut, saccagée, incendiée. Les émeutiers avaient arboré le drapeau rouge ; debout sur la toiture de l'usine, un clairon sonnait la charge...

Jusqu'en ces dernières années pourtant, usiniers et pêcheurs

supportaient sans trop se plaindre les aléas du métier et l'extrême mobilité des cours : les années d'abondance alternaient avec les années de disette et en corrigeaient les effets; il arrivait même que la crise tournait à l'avantage des deux parties (1). Un patron sardinier, à moins de frais et avec moins d'efforts qu'aujourd'hui, en ces âges fortunés, gagnait bon an mal an de 15 à 1 800 francs dans ses cinq mois de campagne ; le simple pêcheur de 6 à 800 francs. Mais, — premier point à noter, — l'un et l'autre n'étaient pas encore ce qu'ils sont devenus si complètement depuis : à savoir de simples ouvriers d'industrie, pratiquant en quelque sorte, suivant l'expression de Pouchet, l'extraction d'une matière première. Du jour où on supprima les presses à sardines, l'usine, la « friture, » comme on dit sur la côte, devint la seule ou presque la seule clientèle du bateau sardinier. Or l'usine a de gros frais généraux; sans parler des dépenses de premier établissement, le charbon, les approvisionnemens d'huile d'olive et d'arachide, la fabrication et le sertissage des boîtes grèvent lourdement son budget. De plus, il lui faut produire coûte que coûte, même en mauvaise année, pour exécuter des commandes acceptées sur la prévision d'une pêche moyenne. Le poisson est payé en conséquence. Bref, le prix du mille de sardines ne dépend plus seulement de la rareté et de la qualité du poisson, mais aussi des besoins des usines et de la nature de leurs engagemens (2).

Ces usines mêmes se sont multipliées à l'excès : de Trozouls (baie de Lannion) aux Sables-d'Olonne, on en compte tout près de 150, qui « versent annuellement aux pêcheurs de six de nos départemens de 10 à 12 millions de salaires, procurent bon an mal an 2 500 000 francs aux soudeurs, 3 000 000 aux femmes, 300 000 aux autres ouvriers, faisant subsister ainsi environ 40 000 familles, soit une population de 200 000 individus (3). » Et sans doute on a pêché de tout temps la sardine sur nos côtes; mais c'est en 1825 seulement qu'un industriel lorientais du nom de Blanchard tenta d'appliquer à l'industrie sardinière les procédés découverts par Appert en 1804 pour la conservation des substances animales et végétales. Enhardis par son succès, les Sables (1832), Belle-Isle (1834), la Turballe (1841) fondèrent

(1) Cf. Rapport Fabre-Domergue et Potigny. (Voyez plus loin.)
(2) Tout ce raisonnement de Pouchet est resté inattaquable.
(3) Cf. Louis Ropers : *La Crise sardinière*. Paris, 1906.

l'un après l'autre des « confiseries » de sardines. Jusqu'en 1870 cependant, le nombre de ces établissemens n'excéda pas trente ou quarante pour l'ensemble du littoral : le nombre des barques employées à la pêche sardinière était lui-même en rapport avec ces commencemens modestes d'une industrie qui devait prendre un subit développement entre 1888 et 1901. Du coup aussi, les barques triplèrent ; la population maritime, insuffisante, fit appel aux recrues de l'intérieur. A Concarneau, en temps de pêche, la moitié des équipages, jusqu'à la crise dernière, était composée de journaliers agricoles qui retournaient aux champs, la saison finie ; l'*hinterland* de Crozon dirigeait chaque année sur Douarnenez un millier de volontaires, qu'on appelait les « hirondelles crozonnaises, » parce que leurs migrations coïncidaient avec celles de ces oiseaux. Sur nombre de points cependant (Camaret, Audierne, Penmarc'h, Concarneau, etc.), l'émigration se faisait sans esprit de retour, et c'est ainsi encore que Tréboul, Le Guilvinec, simples hameaux la veille, devenaient des centres de pêche importans. A lui seul, entre 1870 et 1901, l'arrondissement de Quimper, en très grande partie maritime, voyait sa population passer de 130 000 à 194 000 unités.

On ne prit point garde, dans les débuts, aux dangers de cette sorte de *rush*, de poussée fiévreuse des champs vers la mer : la pêche était abondante ; il y avait « du poisson pour tout le monde, » et, si intensive que fût l'émigration, il restait encore à l'agriculture plus de bras qu'elle n'en pouvait employer. La fragilité du raisonnement ne se décela que plus tard et quand l'émigration, la multiplication des usines eurent insensiblement fait leur œuvre et modifié profondément le régime quasi patriarcal de l'ancienne industrie sardinière. Comme l'a très bien vu M. Auguste Dupouy, « où quelques centaines de milliers de sardines alimentaient facilement, jour par jour, une demi-douzaine d'usines, il en faut maintenant des millions ; où le chômage n'atteignait que peu de familles, il sévit sur des villes entières ; il faut, — beaucoup plus qu'autrefois, — pour nourrir une population très dense, pour alimenter les usines nouvelles, que la pêche soit générale, régulière, ininterrompue. » Enfin la concurrence étrangère, aux aguets et toujours prête à tirer parti des moindres fléchissemens de la production indigène, est venue compliquer encore le problème. Tant que nos industriels monopolisaient la fabrication et la vente des conserves de sardines,

ils pouvaient sans danger, si la rogue était chère, rare le poisson, surélever leurs prix en conséquence. Cette faculté précieuse leur a été ôtée et, dans les années de crise, il leur faut vendre à perte pour ne point s'aliéner une clientèle que circonvient de plus en plus la concurrence étrangère. Les États-Unis, par exemple, qui fondaient en 1875, à Eastport, leur première confiserie de sardines à la moutarde, en possèdent aujourd'hui une soixantaine, produisant environ 1 500 000 boîtes par an. Ces conserves barbares flattent agréablement les palais transatlantiques; mais les établissemens de la baie Passamaquoddy fabriquent aussi pour l'exportation des conserves dites à l'huile d'olive, dont beaucoup sont vendues sous étiquette française: « Paul, à Nantes, » « Pierre, à Bordeaux, » etc. Or, l'huile de coton et le lard fondu y remplacent trop souvent l'huile d'olive annoncée sur la boîte; et, pareillement, les sardines y sont souvent subrogées par des sprats. Il n'en faut pas moins compter avec la concurrence américaine, comme il faudra compter quelque jour, sur les marchés extérieurs, avec les sardines japonaises et norvégiennes, dont plusieurs marques figuraient honorablement à la dernière Exposition de Liège ; peut-être même avec les sardines hindoues (1) et marocaines dont la pêche est très active déjà et le deviendra bien davantage quand la sardine confite se sera substituée dans les ports du Maghreb et du Malabar à la sardine fraîche ou pressée. Mais le grand danger qui menace notre industrie nationale, il est à nos portes et, par surcroît de malechance, c'est nous qui l'avons créé.

En 1879 ou 1880, des Grésillons (pêcheurs de Groix), surpris par une tempête, durent « chasser » devant le temps jusque sur les côtes du Portugal et y relâcher. A leur grand étonnement, ils virent qu'on y pêchait à l'aide de madragues et de cercles, presque en tout temps et en quantités prodigieuses, des sardines qui ressemblaient fort aux sardines des côtes bretonnes. Ils en achetèrent à vil prix un plein chargement et racontèrent en Bretagne qu'ils avaient fait cette pêche miraculeuse

(1) Une usine française pour les conserves de sardines fut fondée, il y a quelques années, à Mahé par M. Amieux, et la direction de cette usine confiée à un Breton, M. de la Haye-Jousselin. Mais, transités à Bombay, faute de ligne de navigation directe entre les Indes françaises et la métropole, les produits de cette usine étaient frappés à l'importation de droits de douane excessifs : l'usine fut fermée.

dans les parages de l'île d'Yeu. On les crut d'abord. Mais, à la longue, le secret transpira. Les Grésillons avaient pris l'habitude de ne plus pêcher eux-mêmes la sardine et d'aller s'approvisionner en Portugal. Un fabricant les y suivit : la main-d'œuvre était pour rien là-bas ; il y établit une usine de conserves. D'autres l'imitèrent. Les « fritures » portugaises sont aujourd'hui en pleine prospérité ; mais elles ont porté un coup fâcheux à nos industriels. Le seul Setubal, avec ses 91 bateaux montés par 780 marins, « suffit à alimenter pendant neuf mois de l'année 37 usines pourvues d'un outillage perfectionné et qui peuvent traiter la sardine *en quelque quantité qu'on la pêche.* » De fait, chacune de ces usines fabrique en moyenne de 15 à 20 000 boîtes par jour. Les usines espagnoles ne sont pas moins florissantes. Pourtant les conditions de la pêche espagnole se rapprochent beaucoup des nôtres : si les pêcheurs portugais se passent de rogue, les pêcheurs de Vigo, de la Corogne, de Santander, de Bilbao, de Gijon, de Larédo, de Saint-Sébastien, etc., y font de plus en plus appel. De 1900 à 1905, la consommation de cet appât de provenance norvégienne a plus que doublé en Espagne : MM. Fabre-Domergue et Potigny évaluent cette consommation à 15 000 barils, représentant 2 millions de kilogrammes, et constatent qu'il y a là pour nos pêcheurs « une cause de renchérissement très appréciable ajoutée à celle résultant de l'augmentation du nombre des barques sardinières, puisque ces deux causes ont toutes deux pour effet d'accroître les demandes faites au centre de production. » Il est remarquable, d'ailleurs, que la rogue norvégienne n'a pas plus échappé à la spéculation d'un côté des Pyrénées que de l'autre : on cite chez nous, avec indignation, certaine année où le baril de cet appât s'est vendu 130 francs aux pêcheurs ; en Espagne, le même baril se vendait l'an passé 350 pesetas, soit environ 275 francs. Rien n'y fait cependant. Et le poisson lui-même peut tomber à vil prix, descendre à 0 fr. 60 le mille, pour s'élever dans les années les plus exceptionnelles à 6 francs et se tenir dans les années moyennes à 3 francs, la production est si abondante, grâce au libéralisme de la législation maritime, à la puissance des engins et à la longue durée de la campagne de pêche (neuf mois de l'année au lieu de quatre et demi chez nous), la « capacité d'absorption » des usines si merveilleusement appropriée au développement de cette production, leur outillage si perfectionné, leurs économies

de main-d'œuvre si grandes, que tout le monde, fabricans, pêcheurs, ouvriers, y trouve son compte à la fin. Pour toutes ces raisons et quelques autres encore, les usines espagnoles et portugaises sont très supérieures aux usines françaises. Que reste-t-il donc à celles-ci? Simplement la qualité de leurs produits.

Nulle sardine ne vaut la sardine bretonne et vendéenne; l'exquise finesse de sa chair, l'excellence de l'huile employée dans nos usines, le mode de cuisson, jusqu'aux soins apportés à la fabrication et au sertissage des boîtes, tout conspire à faire prévaloir dans l'estime des gourmets la sardine indigène, — au moins la sardine « de luxe, » — sur la sardine d'origine étrangère. Encore faut-il, pour que nos produits gardent leur renom, qu'ils ne soient pas « adultérés. » Or, ils l'étaient trop fréquemment jusqu'ici. Des industriels peu scrupuleux n'hésitaient pas à « dépoter » les boîtes de sardines étrangères pour en « rempoter » le contenu dans les boîtes françaises. Une fraude non moins fréquente consistait à coller des étiquettes françaises sur les boîtes « blanches » (c'est-à-dire ne portant aucune mention d'origine) qui avaient passé la frontière. Le consommateur, dans les deux cas, sur la foi des boîtes ou des marques, croyait manger des sardines vendéennes ou bretonnes et, ne trouvant point qu'elles fussent supérieures aux sardines espagnoles ou portugaises, finissait par préférer ces dernières qui lui étaient livrées à bas prix.

II

La pêche de la sardine se fait sur nos côtes à l'aide de grandes barques non pontées, de sept à huit tonneaux, gréées en chasse-marée et montées généralement par cinq hommes et un mousse. Neuves, ces barques reviennent, barre en main, à 1500 ou 2000 fr. Grosse somme déjà : nous n'avons là cependant que le prix de la coque et des agrès, auquel il convient d'ajouter celui de la rogue et des filets spéciaux pour la sardine. Ces filets coûtent entre 60 et 80 francs pièce, et il en faut une douzaine par bord. Ce sont de grands quadrilatères longs de quinze mètres et hauts de six ou huit, la ralingue supérieure garnie de lièges, la ralingue inférieure de plombs ou de pierres qui les maintiennent verticalement dans l'eau. La dimension du tour de maille est calculée

d'après les dimensions minima et maxima de la sardine et va de 46 à 75 millimètres. Le poisson se doit prendre par les ouïes : que la maille soit trop étroite, il tourne bride; trop large, il passe au travers. D'où la nécessité d'avoir à bord un certain nombre de filets de « moules » différens.

Acquisition dispendieuse, d'autant que, vienne une bourrasque, et le filet est perdu; il y suffit de moins quelquefois, d'un « béluga » qui s'amuse et, en trois coups de queue, déchire toute cette dentelle. Le filet à sardines est tissu d'un fil aussi mince que possible; pour le rendre moins visible encore, on le passe au sulfate de fer qui lui donne la teinte bleutée de l'eau de mer. Telle est la défiance de ce capricieux petit poisson qu'il n'est sorte de précaution qu'on ne doive prendre pour éviter de l'effrayer. Une fois sur la *gleurre*, les mâts sont abattus, les filets immergés. Silence complet sur toute la ligne; tandis que deux hommes de l'équipage, les « teneurs, » saisissent leurs lourds avirons de vingt pieds et se mettent à « nager » doucement, presque sans bruit, pour « tenir la barque bout au vent, » le patron se poste sur la « chambre » et sonde les profondeurs de cet œil aigu du marin qui vaut les meilleurs télescopes. Égrenés jusqu'à l'horizon, sept, huit cents bateaux sont là quelquefois à la file et, dans la grise immensité, toutes ces hautes silhouettes patronales, debout à l'arrière des barques et se découpant en vigueur sur le ciel, ont moins l'air d'interroger la *gleurre* que de célébrer quelque office mystérieux. De fait, la pêche, il y a quelques années, débutait comme une cérémonie religieuse : dans le Finistère, par un grand signe de croix du patron et une brève oraison que, tête nue, répétait tout l'équipage; dans le Morbihan, par une aspersion d'eau bénite sur les engins et sur la mer. Ces usages n'ont peut-être pas complètement disparu et il y a encore, en Bretagne, des bateaux « chrétiens. » On commence à les compter, cependant (1). Le *gamblot* (sorte de grande cuiller en bois) d'une main, chaque patron puise tour à tour dans un des deux *baillets* posés près de lui. L'un des baillets est chargé de gueldre, l'autre de rogue. C'est avec ce dernier appât qu'on prend la sardine; mais il coûte extrêmement cher. Aussi nos pêcheurs en sont-ils très ménagers. Avant de s'en servir, ils veulent savoir si l'emplacement est bon. Ils com-

(1) Au 15 août dernier, me dit-on, sur le passage de la procession, un tiers seulement des barques de Douarnenez était pavoisé.

mencent donc par jeter un peu de gueldre dans l'eau. La gueldre, sorte de bouillie fabriquée sur place avec des crevettes grises et des mysis pilés, a la propriété de faire « lever » le poisson. On s'aperçoit rapidement de ses effets à certains éclairs argentés qui raient les profondeurs et aussi aux bulles d'air (*bouffies* ou *berven*) que la vessie natatoire de la sardine laisse échapper en « levant. » Il est temps alors de jeter la rogue. A petites poignées, en l'émiettant entre ses doigts, le patron la laisse filer à l'arrière. La sardine, avidement, se jette sur l'appât; les mailles du filet la saisissent par les ouïes. Quand le patron juge la charge suffisante, il hèle ses hommes pour retirer le filet et en immerger un second. Les coups de filet de 5 et 6000 sardines ne sont pas rares; on en cite où grouillaient jusqu'à 20000 sardines. Les pêcheurs ont un terme spécial pour désigner ces coups de filet miraculeux : ils disent que le poisson est « fou. » Ce n'est précisément plus le cas aujourd'hui, où il se montre d'une sagesse qui frise l'indifférence. Sitôt le second filet immergé, les pêcheurs procèdent rapidement au *depescage* (démaillage) du premier. Deux hommes, — un pêcheur et le mousse, — prennent le filet brasse à brasse et le secouent pour faire tomber le poisson. Si celui-ci résiste, on l'arrache d'un coup sec, quitte à laisser la tête dans les mailles. Cette sardine étêtée ne sera pas vendue; elle servira, le soir, pour la *cotriade* du bord.

Trois heures suffisent généralement à la pêche; mais il faut compter avec le retour. Vraie course au clocher! Les barques, toutes voiles dehors, détalent vers l'usine. Aux premiers arrivés les meilleurs prix. Tant pis pour les retardataires, qui trop souvent, si la récolte fut copieuse, devront se contenter de salaires dérisoires. J'ai vu des bateaux s'en revenir ainsi avec 60000 sardines; mais j'ai vu aussi, à Douarnenez, toute la flottille (800 bateaux) s'en revenir à vide, sauf deux équipes qui avaient pêché on ne sait comment, de droite et de gauche, quelques sardines de raccroc. Le baril de rogue s'est épuisé peu à peu; la sardine était là pourtant, comme en témoignaient les « croix » des mouettes, les plongeons répétés des godes, la couleur de la mer. D'où vient qu'elle soit restée insensible à toutes les sollicitations? Mystère encore! On n'a pas ménagé l'appât; mais à certains jours, on ne sait pourquoi, la capricieuse ne veut entendre à rien, fait grève, refuse de « travailler, » pour parler comme les pêcheurs.

III

Le pis est, nous l'avons dit, que cette rogue coûte extrêmement cher. Il y a rogue et rogue sans doute : la rogue de morue, la rogue de hareng, la rogue de maquereau, etc. Dans les rogues de morue mêmes, fabriquées avec le contenu des ovaires et des intestins de ce poisson, il faut distinguer les rogues norvégiennes, américaines et françaises.

La valeur marchande de ces rogues, comme leur qualité, est très variable. De 1885 à 1902, les prix de la rogue norvégienne, particulièrement, n'ont pas cessé de s'élever. On en a vu les raisons plus haut : 1° exigences nouvelles de la pêche (3500 bateaux); 2° achats espagnols. Pour comble de malchance, en même temps que les besoins de la consommation augmentaient, la production norvégienne tombait insensiblement de 41000 à 28000 barils (chiffre donné par M. Landrieu). Les marchands de Bergen ne sont guère plus de six ou sept, fortement syndiqués et qui se savent les maîtres du marché : il n'est point à croire dans ces conditions qu'ils ramènent jamais leurs prix aux moyennes d'il y a vingt ans (36 francs). La rogue américaine de Glocester, dont on se sert depuis 1903 à Camaret et à Morgat, aurait donné de bons résultats; mais son prix de revient, à cause de l'élévation du fret et des droits de douane, ne serait pas inférieur de plus de 10 francs à celui de la Bergen de troisième qualité qui lui demeure préférable. La rogue française, qui bénéficie à l'importation d'une prime de 20 francs par 100 kilogrammes, nous arrive d'Islande et de Terre-Neuve. Par malheur, les goélettes qui l'apportent ne rallient la France qu'en septembre; cette rogue n'est donc utilisable que l'année suivante; sa production est du reste insuffisante et on lui reproche avec raison d'être « trop légère, de ne pas couler assez vite. » Reste la rogue de hareng et de maquereau (1), de production trop restreinte aussi, dont la première, vendue 30 francs le baril, est d'une préparation trop souvent défectueuse; dont la seconde, beaucoup plus appréciée, mériterait qu'on en développât la fabrication.

En attendant et de l'avis des intéressés eux-mêmes, la rogue norvégienne l'emporte sur toute la ligne et nos pêcheurs restent

(1) La rogue de maquereau est surtout employée par les Vendéens.

à l'entière discrétion du syndicat de Bergen. Non qu'on n'ait essayé à plusieurs reprises de les soustraire à ce servage économique, en substituant à la rogue quelque succédané moins coûteux. Tourteaux d'arachide et de colza, pâtes de sauterelles et de hannetons, bouillie de thon cuit, farines saumurées, rogue hétérogène, morphirogue, rogue mixte, etc., etc., on ne compte pas les inventions des chercheurs de similirogues (1). Plus récemment encore, M. Fabre-Domergue, s'engageant dans une voie nouvelle, essayait d'attirer la sardine au moyen d'un projecteur à l'acétylène dissous. Il ne paraît pas que cette tentative d'éclairage à bon marché (2 francs la séance) ait beaucoup ému la gent aux fines écailles. Peut-être, si l'État ne se décide pas à donner plus d'élasticité aux lois qui réglementent la pêche sardinière, devra-t-on chercher la solution du problème, non dans un monopole d'État, comme le propose l'*Humanité*, mais dans la création de nouveaux centres de production de rogue française et spécialement de rogue de maquereau et de hareng (2). Il serait bon aussi que la Fédération des syndicats locaux ou ces syndicats eux-mêmes fussent mis en mesure de servir d'intermédiaire unique entre le pêcheur et le producteur de rogue : si ce dernier biais, dont veulent bien s'accommoder les fabricans, ne peut rien sur la spéculation étrangère, il arrêterait du moins la spéculation intérieure. Et ce serait un premier résultat.

C'en serait un second et plus appréciable encore, si l'on pouvait arracher le pêcheur sardinier à l'auberge qui l'empoisonne et l'exploite. Comparée à la vie du « terreneuvas » et de l' « islandais, » la vie de ce pêcheur est peut-être « une partie de plaisir. » Tout est relatif. En mer six jours sur sept, le pêcheur sardinier couche à bord, non dans un hamac ou sur un matelas, mais sur son banc, en plein air, roulé dans un bout de voile ou de prélart. Le temps d'apporter sa pêche à l'usine, d'avaler « une goutte » et le voilà reparti. Pour nourriture, chaque soir, une soupe au poisson nommée *cotriade;* le matin, un quignon de pain bis frotté de saindoux; pour boisson, — car le pêcheur sardinier est généralement sobre à bord, — l'eau de la baille. Il

(1) Au Congrès de 1905, l'*Union des fabricans* a fondé un prix de 25000 francs destiné à récompenser l'inventeur d'une rogue artificielle pouvant remplacer la rogue naturelle.

(2) Aussi bien est-ce à cette solution que semble s'être arrêté le ministre de la Marine (Déclaration faite par M. Thomson à la séance du 16 mars 1906).

se rattrape le samedi soir, quand il rallie la terre pour « rendre le devoir » à sa femme, suivant son amusante expression, et c'est que le cabaret, quoi qu'il dise, dans ses préoccupations, passe avant le devoir conjugal. Ils sont là, ces cabarets, alignés en rang d'oignons le long des quais, tous semblables les uns aux autres, tous aussi fétides les uns que les autres, malgré la diversité de leurs enseignes : *A l'abri de la tempête*, *Au retour du pêcheur*, *A la descente des marins*, etc.; ils montent la garde devant le port; ils surveillent le mouvement des bateaux, prêts à happer leur proie, sitôt qu'elle a pris terre.

A trois sauts d'barque
On trouv' le cabaret,

dit une chanson de sardinier. Le taudis est à deux compartimens, l'un où l'on consomme, l'autre où le patron règle les comptes de l'équipage, défalcation faite au préalable de ce qui revient au débitant pour les dettes contractées par le bateau. Car le débitant n'est pas seulement débitant; presque partout il est encore banquier. Mais, banquier avisé, ce n'est pas aux marins qu'il fait une avance, c'est au bateau lui-même, représenté par le patron. Certains de ces bateaux, pour achats de filets ou de rogue, réparations d'avaries, etc., etc., sont hypothéqués de sommes importantes pouvant atteindre 500 francs. Du débitant au pêcheur ainsi les liens se multiplient et se resserrent; le débitant tient le pêcheur par son crédit et par ses avances. Coûte que coûte, comme le débitant ne prend pas d'intérêt sur l'argent prêté, il faut qu'il se rattrape sur la boisson, et croyez qu'il se rattrape largement. Ne cite-t-on pas un de ces coquins surnommé *Paotr-ar-chop*, l'homme à la chopine, « dont les bateaux-cliens, dit le docteur Mével, sont tellement nombreux qu'il passe une partie de son temps à marquer les rations bues par tel ou tel équipage? » Un vrai type, ce Paotr-ar-chop, avec son collier de barbe blanche, sa mâchoire édentée et la fluxion perpétuelle de sa joue gauche, soulevée par une énorme chique. Son corps légèrement voûté trahit l'homme qui s'est plus d'une fois courbé vers la mer pour relever des filets ou des casiers; il est marin à ses heures en effet, et il ne devient débitant que du samedi au dimanche. Il faut le voir alors, notant d'une grosse écriture tremblée, sur un registre crasseux, les chopines vendues et les menues sommes avancées aux équipages. Le Gobseck

et le Cerizet de Balzac pâlissent à côté de ces ignobles usuriers du prolétariat maritime.

D'après une statistique du docteur Mével, l'augmentation des cabarets, de 1889 à 1899, aurait été de 43 à Douarnenez, de 35 à Concarneau, de 16 à Audierne. Douarnenez, Concarneau et Audierne sont les trois principaux ports sardiniers bretons. En dix ans aussi, la consommation de l'alcool pur aurait augmenté de près d'un quart dans les deux premiers de ces ports et ne serait restée à peu près stationnaire qu'à Audierne, où il lui était difficile d'augmenter, ayant atteint, dès 1892, 19 lit. 45 par habitant. Je renvoie à l'émouvante thèse du docteur Mével (1) le lecteur que ne laissent point indifférent les progrès de l'alcoolisme chez les pêcheurs sardiniers : il y verra que le fléau n'arrête point ses ravages aux pêcheurs et qu'il a sa répercussion douloureuse sur la race, sur ces tristes « enfants du samedi, » comme on les appelle, voués à la scrofule, au rachitisme et à toutes les dégénérescences. Diminution dans la natalité, augmentation dans la mortalité des enfants de 0 à un an, augmentation parallèle du chiffre des réformés, au point que la moyenne des dix dernières années est deux fois plus forte que celle des dix années précédentes, voilà les effets de cette triste incurie de l'État à l'égard de nos populations maritimes et en particulier de cette funeste loi sur la liberté du commerce des liquides qui a été le signal de notre décadence physiologique.

Et, il faut bien le reconnaître, dans cette décadence, les usiniers et les mareyeurs, en ce qui regarde au moins les pêcheurs de la côte bretonne, pouvaient revendiquer jusqu'ici une assez large part de responsabilité. Leur rôle n'était pas moins démoralisateur que celui des aubergistes, et il n'avait pas, comme lui, l'excuse de l'ignorance. Usiniers et mareyeurs avaient pris la funeste habitude, « connaissant la propension du marin sardinier pour l'alcool, de se faire concurrence, non à coups de pièces d'argent, mais à coups de chopines et de bouteilles d'eau-de-vie. » Par exemple, un bateau sardinier était-il en vue? Du plus loin que leur voix portait les usiniers ou leurs « commises » lui jetaient un prix : « 5 francs, disait l'un. — Et une chopine! criait un second. — 5 fr. 25! criait un troisième — 5 francs et deux chopines! » reprenait le premier. Ils ne criaient même pas

(1) Cf. *L'Alcoolisme chez le pêcheur breton.*

toujours ; ils faisaient le geste de lever le coude : le pêcheur avait compris et, dans l'espèce d'hypnose où le plongeait la pensée de ces deux chopines fascinatrices, n'hésitait pas à préférer un prix inférieur accompagné d'une abondante distribution d'eau-de-vie à un prix supérieur, mais sans accompagnement d'eau-de-vie.

Chaque année, dans les trois ports d'Audierne, de Concarneau et de Douarnenez, il était distribué de la sorte par les mareyeurs et les chefs d'usine pour 75 000 francs d'alcool pur! Enfin, les efforts personnels de M. de Thézac, sa propagande inlassable et l'appui qu'elle rencontra dans les maisons Ouizille, Rodel et Chancerelle décidèrent quelques fabricans de conserves à supprimer ce honteux système de prime. Mais n'est-ce point trop déjà qu'il ait duré jusqu'en 1904 et que plusieurs ports bretons (Étel, Quiberon, Belle-Isle, Audierne, etc.) ne s'en soient pas complètement affranchis ?

IV

Justement émus par la gravité des événemens, quelques-uns de ces fabricans avaient adressé, l'année précédente, à tous leurs confrères de Bretagne et de Vendée, un pressant appel « afin de constituer un groupement d'études pour la recherche des remèdes susceptibles d'atténuer la crise sardinière. » La plupart des intéressés répondirent à cet appel. Trois congrès furent tenus; trois remèdes proposés, dont deux ont été adoptés par les pouvoirs publics :

1° Organisation du crédit maritime;

2° Protection des produits français.

Je parlerai plus loin du troisième remède, qui est la condition du succès des deux autres, qu'il eût donc fallu adopter le premier et auquel on ne recourra probablement pas. Les pêcheurs y sont hostiles : il suffit, — et la crainte de s'aliéner une clientèle électorale de cette importance retiendra longtemps nos députés.

Sur le premier des remèdes, en effet, tout le monde était d'accord. Les usiniers consentaient à n'être plus qu'usiniers et reconnaissaient qu'il appartient aux seuls pêcheurs de traiter, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs syndicats, avec les producteurs de rogue et les fabricans d'agrès et d'engins.

Encore les pêcheurs ne pouvaient-ils user de la permission que si le Parlement faisait pour eux ce qu'il avait fait, douze ans plus tôt, pour les petits et moyens agriculteurs : le crédit maritime apparaissait comme le corollaire naturel du crédit agricole; grâce à l'organisation de ce crédit, disait dans son très remarquable rapport M. Pierre Baudin, nos pêcheurs sortiraient de leur longue minorité économique; ils se procureraient sans peine les avances nécessaires à l'acquisition de leurs appâts et à la reconstitution de leur matériel; là où il existe des syndicats, ces groupemens prendraient conscience de leur véritable rôle et trouveraient un juste emploi de leur activité, etc., etc.

La Chambre s'est rangée à l'avis de son éminent rapporteur. Elle a décidé que les sociétés de crédit maritime pourraient être dorénavant formées par la totalité ou une partie des membres d'un ou plusieurs syndicats professionnels; elle a bien spécifié, sans doute, que ces sociétés auraient pour objet exclusif de faciliter ou de garantir les opérations concernant les industries maritimes, mais elle les autorise à recevoir des dépôts en comptes courans avec ou sans intérêt, à se charger des recouvremens et des payemens, à contracter les emprunts nécessaires pour constituer ou augmenter leurs fonds de roulement, etc. La nouvelle loi est donc aussi libérale que sage, et il faudrait seulement, pour qu'elle portât ses pleins effets, que les sardiniers de Bretagne ne confondissent pas deux choses très différentes : le prêt et le don. Il y a là, j'en ai peur, une nuance que ne saisiront pas tout de suite ces braves gens. L'État-Providence, depuis cinq ou six ans, est un dogme fort répandu sur la côte bretonne et qui n'a pas peu contribué à détacher les pêcheurs de leur confiance héréditaire en Dieu et en ses saints.

La loi votée sur le rapport de M. Roch pour la protection des conserves de sardines indigènes ne saurait éveiller de semblables appréhensions. Aux conserves de sardines, l'article premier a cru devoir ajouter les conserves de légumes et de prunes. Rien de mieux, et voilà trois industries qui, du même coup, se trouvent enfin sérieusement défendues contre la concurrence du dehors. Dorénavant, sur chaque récipient de conserves étrangères, l'indication du pays d'origine devra être inscrite « par estampage en relief ou en creux, en caractères latins bien apparens d'au moins quatre millimètres, au milieu du couvercle ou au fond et sur une partie ne portant aucune impression. » La

même indication devra figurer en lettres adhérentes sur les caisses et emballages servant aux expéditions. De plus, et en ce qui concerne spécialement les sardines d'origine étrangère, les boîtes de conserves de ces sardines d'un poids supérieur à un kilogramme seront, en vertu de l'article 2, prohibées à l'entrée, exclues du transit, de l'entrepôt et de la circulation.

L'intervention du législateur s'est également exercée, tout récemment, en faveur des ouvrières occupées dans nos usines pendant la saison de pêche. L'*Union des fabricans* n'avait pas appelé sur ce point l'attention des pouvoirs publics : il avait pourtant quelque importance, sinon pour la solution de la crise, au moins pour la pacification des esprits. Les ouvrières, occupées, dans les usines, au séchage, à la cuisson et à la mise en boîte des sardines, les « friteuses, » comme on les appelle familièrement, sont au nombre d'environ 15000. Rien qu'à Douarnenez, pour trente usines, on en compte plus de 1100, fédérées en un syndicat qui obéit au mot d'ordre des gréviculteurs parisiens. Ce syndicat, en 1905, décréta une première fois la grève, parce que les fabricans ne voulaient pas remplacer le travail au mille, qui stimule l'initiative, par le travail à l'heure payé 0 fr. 25 et qui ne profite, remarque le Dr Laumonier, qu'aux paresseuses et aux maladroites. La grève fut courte : elle se termina par la victoire du syndicat. Ces choses-là se passent en Bretagne et il faut faire effort pour y croire. Des Bretonnes, ces syndicalistes, ces révolutionnaires? Des Bretonnes, et nous en verrons bien d'autres. Cependant, le touriste qui se hasarde dans les petites rues tortueuses d'Audierne ou de Douarnenez s'arrête quelquefois, surpris par l'étrangeté d'un chœur de voix féminines qui éclate derrière les murs sombres d'une grande bâtisse aux airs de caserne. Le chant n'a rien de rauque ni de discordant : l'instinct mélodique du peuple breton supplée à son ignorance du solfège, et les sardinières particulièrement, qui sont d'excellentes chanteuses font valoir avec beaucoup d'art les vieux *gwerz* populaires et les refrains de café-concert dont s'accommode indifféremment leur éclectisme musical. Quoi qu'elles chantent, d'ailleurs, félicitons-nous : dans le métier de friteuses, on ne chante que quand on travaille. Le chômage seul est silencieux. Quelques-unes de ces filles parviennent sur la fin de leur carrière au grade de *commises-surveillantes;* d'autres, installées dans de petites baraques, sur les quais, entre des piles de jetons, sont *commises-*

acheteuses, c'est-à-dire chargées de recevoir et de compter les panerées de 200 sardines apportées par les mousses. Mais la plupart se contentent d'étêter les sardines, de les vider, puis de les jeter dans des cuves de saumure, d'où elles les retirent au bout d'une heure pour les laver et les faire sécher à l'air libre, sur des grils en fil de fer. Ce bain de soleil communiquera au poisson la rigidité nécessaire. Après quoi on le plongera dans l'huile bouillante, puis on procédera à sa mise en boîte : assises en rangs parallèles le long des établis, les friteuses, méthodiquement, disposent dans leurs cercueils en fer-blanc les petits cadavres argentés. Il ne reste plus qu'à livrer la boîte au soudeur qui assurera sa fermeture hermétique.

Dans les années moyennes, à cette besogne, les friteuses peuvent gagner jusqu'à 400 francs. Mais, dans les mauvaises années, leur gain tombe à 25 francs, à 13 francs (chiffres d'Audierne et du Guilvinec pour 1902). Beaucoup de sardinières, par surcroît, viennent de l'intérieur des terres. Elles y retournent, la saison terminée. Leur maigre salaire, l'incertitude de la pêche les exposaient jusqu'ici à tous les hasards d'une vie misérable, loin du foyer natal. J'ai vu de ces pauvres filles, à Douarnenez, qui passaient la nuit sur le môle, en plein air, serrées les unes contre les autres, comme des perdrix à la poudrée, sans autre abri que le parapet... C'était au cœur de l'été sans doute. L'air était tiède, le ciel étoilé. Mais il y avait aussi des nuits où le vent de mer et la pluie faisaient rage. Quoi! disait-on, à défaut de chambre, pas un dortoir, pas même un hangar où se mettre à couvert des intempéries de la saison! Et dans quel granit sont donc taillées ces parias de l'industrie sardinière pour résister à un pareil régime? Quelques usiniers charitables leur ouvrirent enfin des refuges. Premier progrès. Le décret du 28 juillet 1904 en réalisa un second, quand il détermina les conditions d'hygiène où doivent se trouver les locaux affectés au couchage du personnel dans les établissemens visés par la loi du 12 juin 1893 : ces locaux « doivent » être largement aérés et munis de fenêtres et autres ouvertures à châssis mobiles donnant directement sur le dehors; si ce sont des dortoirs, ils « doivent » avoir une hauteur moyenne de 2^{m},60 au moins; le sol « doit » en être formé d'un revêtement imperméable, les murs peints à la chaux une fois par an et recouverts d'un enduit permettant un lavage efficace; la literie « doit » être maintenue dans un état constant

de propreté, les draps blanchis une fois par mois, les matelas cardés au moins tous les deux ans. Il « doit » s'y trouver des lavabos, à raison d'un au moins pour six personnes, avec savon et serviettes individuelles...

Des dortoirs de cette sorte, parfaitement « confortables, » viennent d'être installés à la Turballe, à Belle-Ile, à Quiberon, etc.; ils seront prêts pour la prochaine campagne. A la bonne heure! Reste à savoir, il est vrai, si on aura l'occasion de les inaugurer. Les sardinières supposent des sardines. Mais les sardines continuent à bouder les filets de nos pêcheurs. Et c'est que, des trois remèdes préconisés par l'*Union des fabricans*, le Parlement, comme je l'expliquais plus haut, n'a pris en considération que les deux premiers, dont l'efficacité était subordonnée à l'adoption du troisième. Or, précisément, de ce troisième remède, les pêcheurs ne veulent pas entendre parler.

V

Il est donc bien terrible, ce remède? Jugez-en. L'*Union des fabricans* ose réclamer le retour de la législation maritime à un régime plus libéral en ce qui concerne l'emploi des engins de pêche. Les sennes et filets roulans, par exemple, sont interdits: elle demande que l'interdiction soit levée. On comprend les hésitations du ministre.

De sa réponse pourtant dépend la résurrection ou la ruine définitive de l'industrie sardinière. Car, s'il est exact que la sardine ne « travaille » plus, ne « maille » plus, il ne s'ensuit pas que la sardine fasse défaut sur nos côtes. Au contraire et, dans les pires années, en 1902, en 1905, les pêcheurs ont encore dit, en débarquant les mains vides: « Jamais on n'a vu autant de poisson (1)! » Par surcroît, ce poisson, il semble aujourd'hui prouvé qu'on pourrait le capturer, sinon sans rogue, du moins à peu de frais, avec des sennes d'une certaine dimension, ces mêmes sennes qui furent en usage chez nous de 1874 à 1878 et que les pêcheurs espagnols et portugais se sont empressés d'adopter. La senne Belot, par exemple, vaste nappe de 1600 mètres de long et de 30 mètres de haut, permet de prendre jusqu'à 100 000 sardines d'un coup. Eh! mais, direz-vous, la

(1) Cf. Aug. Dupouy, *la Crise sardinière* (*Pages libres*, 10 janvier 1906).

voilà, la solution rêvée, idéale ! Pas encore. La grande senne Belot coûte très cher, près de 1 000 francs. Elle requiert la collaboration de trois fortes chaloupes; enfin, il est vrai qu'elle prend beaucoup de poisson, mais elle en prend trop, justement: tassées, écrasées, les sardines ne sont plus « marchandes » au sortir du filet. On conçoit donc, à la rigueur, que la grande senne Belot ait été interdite : nos pêcheurs lui voulaient mal de mort et n'ont eu de cesse qu'ils n'aient obtenu sa condamnation officielle.

Le malheur est qu'ils ont exigé et obtenu en même temps la condamnation de la petite senne Belot, du filet Eyraud, du filet Guézennec et du filet tournant qui, de dimensions beaucoup plus restreintes, avaient toutes les qualités de la grande senne Belot sans présenter aucun de ses inconvéniens. L'emploi de ces engins, à la requête pressante des pêcheurs, n'en fut par moins défendu dans la baie de Douarnenez par décret du 10 octobre 1878. Ce décret ne visait qu'une portion très limitée du littoral. Aussi, à la fin de l'année 1881, trois pêcheurs de Penmarc'h, « lassés de ne rien prendre, » et se souvenant des pêches abondantes qu'on obtenait de 1874 à 1878 avec les petites sennes Belot, cousirent leurs filets les uns aux autres et obtinrent par cet ingénieux procédé des sennes improvisées qui firent tout de suite merveille. A cette nouvelle, dit M. Le Gall, voilà la fièvre qui « s'empare des autres pêcheurs de Penmarc'h et de Saint-Guénolé : ils courent à Douarnenez et enchérissent à tel point sur les vieilles sennes des pêcheurs de cette ville qu'ils en arrivent à payer des 800 et des 900 francs des engins sans grande valeur, dont le fil était presque pourri. Ils font, néanmoins, une excellente opération commerciale (1). » De fait, les ports de Saint-Guénolé et de Penmarc'h furent les seuls du littoral breton qui échappèrent à la crise sardinière de 1881 et 1882. Gros émoi chez les pêcheurs des ports voisins, touchés dans leur amour-propre plus encore que dans leurs intérêts : ils crièrent au privilège, et l'interdiction édictée pour la baie de Douarnenez fut étendue au quartier d'Audierne, puis peu à peu au reste du littoral. L'*Union des fabricans* essaya vainement de ramener les pouvoirs publics à une plus équitable appréciation des choses. Tout ce qu'elle obtint fut la nomination d'une commission d'enquête composée de MM. Vaillant, professeur au Muséum, Fabre-Domergue, inspecteur des

(1) Cf. Th. Le Gall, *l'Industrie de la pêche dans les ports sardiniers bretons.* Rennes, 1904.

pêches maritimes, et Canut, directeur de la station de pisciculture de Boulogne-sur-Mer : cette commission, à qui l'on retirait d'une main les crédits qu'on lui accordait de l'autre, dut interrompre ses travaux devant l'hostilité des pêcheurs. Mieux encore que dans l'affaire du vapeur *René-André*, affrété en 1903 par les fabricans pour des expériences au large de Concarneau et dont les amarres furent coupées, l'équipage mis en interdit, sans que la justice recherchât les délinquans, on vit là dans quel esprit de déconcertante partialité les pouvoirs publics entendent procéder au règlement de la question sardinière: tous leurs soins tendent, non à relever cette industrie, mais à ne pas s'aliéner les pêcheurs. Aussi bien, l'enquête tourna-t-elle brusquement (1905) : un des commissaires, M. Fabre-Domergue, venait d'être expédié en Portugal et en Espagne, avec M. Potigny, pour y étudier « les modes de pêche de la sardine. » Peut-être, par ce biais, espérait-on gagner un an ou deux et donner à la sardine le temps de venir à résipiscence. C'est alors que l'*Union des fabricans*, en vue d'une expérience qu'elle restait seule à vouloir organiser, s'avisa de tirer parti d'un récent arrêt de la cour de Rennes qui déclarait « qu'on ne saurait de plein droit assimiler à la senne les filets ordinaires même reliés entre eux et formant sennes. » S'appuyant sur cet arrêt, l'*Union* s'entendit avec un de ses membres, M. Dupouy, de Saint-Guénolé, petit port finistérien qui, ainsi que Kerity, par grand hasard, n'était pas hostile à une certaine liberté du régime des pêches. Les patrons sardiniers, au début, marquèrent bien quelques craintes : l'administration de la marine n'allait-elle point leur chercher noise, si, de leurs filets attachés bout à bout, ils faisaient une senne ou un filet tournant? On les rassura par une brève exposition de la nouvelle jurisprudence et, comme il leur demeurait une inquiétude sur les conséquences de leur initiative, les fabricans prirent l'engagement, « en cas d'abondance du poisson, d'établir un prix minimum et d'indiquer en même temps les quantités maxima que chaque usine pouvait travailler, de façon que les pêcheurs pussent s'entendre pour limiter leur pêche. »

Sur ces bases loyales, l'expérience fut tentée et elle réussit au delà de toute espérance: certains bateaux vendirent pour 800 francs de poisson en une semaine. Résultat d'autant plus remarquable que les essais « étaient faits avec des équipages encore insuffisamment expérimentés pour l'emploi des filets tour-

nans. » MM. Fabre-Domergue et Potigny, entre temps, avaient déposé leur rapport de mission en Portugal et en Espagne, rapport que l'administration de la marine, quand elle en connut les conclusions, ne mit aucun empressement à publier. Ces conclusions ne différaient pas beaucoup en effet de celles qu'avait adoptées l'*Union des fabricans;* on les pressentait favorables à la thèse de la liberté du régime des pêches et l'on ne se trompait pas, comme il apparut dans la séance du 16 mars 1906, où le ministre dut reconnaître lui-même « la nécessité de rechercher par des essais nombreux (ces essais n'étaient-ils donc pas déjà faits?) un engin du type des filets espagnols permettant aux pêcheurs un gain mieux approprié à leurs efforts. » M. Thomson ajoutait bien, et assez raisonnablement d'ailleurs, que, s'il était indispensable que les pêcheurs renonçassent, « dans la mesure du possible, à leurs anciens engins » et, « abandonnant une routine funeste, » fissent l'expérience d' « engins nouveaux, » une réforme de l'usine n'était pas moins indispensable.

« Il n'est pas admissible, disait-il, qu'on s'efforce de restreindre la pêche et d'éviter qu'il y ait un nombre trop considérable de poissons à usiner. C'est le contraire qui doit se produire, et, si l'industrie sardinière prend en ce moment en Espagne un merveilleux développement, c'est précisément parce qu'on y organise les usines pour mettre en œuvre toute la quantité de poissons qu'on peut pêcher. On n'arrête pas à un moment donné la pêche sous prétexte de maintenir certains prix, en menaçant les pêcheurs de ne plus leur acheter de poisson. »

Cela est vrai; mais, pour que les fabricans puissent donner toute l'extension convenable à leurs usines, il faut qu'ils ne soient plus exposés, quand ils font, comme en Espagne et en Portugal, une économie compensatrice de main-d'œuvre par l'emploi de machines perfectionnées, à voir ces machines brisées, leurs ateliers pillés et incendiés. Le fait, on le sait, se produisit à Douarnenez, et il est de ceux dont on peut prédire le renouvellement presque à coup sûr. C'est une étrange erreur, au surplus, de croire qu'en affectant de frapper l'usine et de lui imposer d'office certaines réformes dispendieuses, on obtiendra l'assentiment des pêcheurs à un relâchement de la législation maritime. Dans son dernier congrès, la Fédération des marins sardiniers émettait encore le vœu « que l'essai de tout engin nouveau, espagnol ou non, ne fût pas fait en 1906. » Pour quelles raisons? Parce que,

disait la Fédération, « avec les filets actuels et des rogues de bonne qualité, les marins prennent du poisson quand il y en a ; » parce que « l'emploi d'un engin nouveau ne changerait en rien la situation dans une mauvaise année ; » parce que « tout essai de ce genre ferait renaître la discorde parmi les marins pêcheurs. » Aucune de ces raisons ne supporte l'examen et les deux premières au moins sont contredites par l'expérience de quatre années consécutives. Encore faut-il savoir gré à la Fédération de n'avoir pas repris à son compte les antiques argumens: la senne « fatigue » la sardine; la senne dépeuple les fonds; la senne détruit le frai, etc., etc.

Il n'est même pas sûr que la crainte de l'avilissement des prix, en cas de surabondance du poisson, ni celle des réductions de personnel que l'emploi des filets perfectionnés imposerait dans l'armement (1), soient, comme on l'a dit, les raisons de derrière la tête des pêcheurs sardiniers. « La pêche à la rogue, observe M. Th. Le Gall, est à la portée du premier inscrit maritime venu; l'adoption de la senne, elle, établit aussitôt entre les pêcheurs un handicapement sensible. Si l'on tient compte que les fins pêcheurs, actifs ou tenaces, sont dans tout port sardinier la très petite minorité, le fait n'étonnera pas que la grande majorité des pêcheurs ait demandé à l'État de lier au sort de la masse celui du groupe restreint des marins intelligens et mieux doués qui s'enrichissent à vue d'œil sous ses regards jaloux. Pour le pêcheur breton, la mer est la propriété commune des inscrits maritimes, le champ indivis à exploiter. C'est cet état d'âme qui l'a dressé contre un engin qui assurait

(1) « Je tiens à attirer votre attention, m'écrivait à la date du 4 décembre dernier M. de Thézac, sur l'argument très sérieux et très sincère que voici : « Actuellement, disent les pêcheurs, nous sommes des milliers que la mer fait vivre (?) et qui pouvons gagner à peu près notre pain. Avec le chalutage à vapeur, les grandes sennes, *il n'y aura plus de travail pour tout le monde*. Donc il n'en faut pas. » Les pêcheurs qui parlent ainsi obéissent à un sentiment de solidarité indiscutable. » — Sans doute. Mais le chalutage à vapeur est une chose et les grandes sennes une autre. Le chalutage à vapeur, mal surveillé, pourrait l'être beaucoup mieux et sa zone d'exercice reportée à cinq ou six milles de la côte : la drague en effet ne détruit peut-être pas autant de poisson qu'on le dit; il est certain pourtant qu'elle épouvante le poisson et finit par le chasser vers le large. Quant aux grandes sennes, personne ne parle de les rétablir et l'*Union des fabricans* n'a en vue, et seulement dans *certains cas déterminés*, que les petites sennes et les filets tournans. Le nombre des pêcheurs sardiniers s'est exagérément développé en ces dernières années : il y a pléthore, soit. Mais, en 1878 et 1882, la pléthore dont on se plaint aujourd'hui n'existait pas, et les pêcheurs ne s'en montraient pas moins hostiles à l'emploi des engins perfectionnés.

parfois à un équipage la chance de capturer en une journée plus qu'un autre équipage en un mois de travail. Le pêcheur auquel le sort avait été défavorable, sans songer à accuser son inertie ou son défaut de technique, imputait aussitôt sa malchance persistante aux heureux coups de senne du voisin, qui avait détruit sa part de poisson. » Au besoin, jadis, il accusait ce voisin de complicité avec le diable. Étienne Guillou, de Concarneau, l'héroïque sardinier-pilote qui sauva 122 équipages, avait été surnommé le sorcier pour ses succès à la pêche : on disait que, quand il eût jeté son filet dans une lande, il en eût ramené du poisson. Une célébrité plus contestable de l'industrie sardinière, Pobet-Coz, d'Audierne, passait pour devoir sa chance extraordinaire à la présence d'un sachet magique, caché dans la doublure de sa vareuse (1).

Peut-être ne croit-on plus beaucoup au diable, en Bretagne; mais la propagande syndicaliste n'y a pas encore ruiné tous les préjugés et le plus déplorable de tous, celui qui, dans le choix de ses engins, fait du pêcheur sardinier l'esclave de la routine et de l'imprévoyance. La crise s'aggrave pourtant; la misère augmente. Encore deux ou trois ans de ce régime et l'industrie sardinière aura vécu. Mais 150 usines, 160 ateliers de presse et salaison ne disparaîtront pas sans que nos pêcheurs en éprouvent le contre-coup. Eux-mêmes ne l'auraient pas cru, s'il ne s'était trouvé de profonds politiques pour leur donner l'assurance du contraire. « La pêche du large, écrivait M. Le Bail dans *le Matin*, doit être le suprême espoir et la suprême pensée de nos marins cornouaillais ! » Et il n'est que trop vrai qu'en plusieurs ports du Finistère, ces mêmes marins qui, par crainte d'un léger changement à leurs habitudes, ne peuvent se résigner à l'adoption des filets tournans et des petites sennes Belot, sont tout prêts à braver la haute mer et à se muer en pêcheurs de thon... Les fabricans ne sont point des anges. S'ils faisaient leur examen de conscience, ils reconnaîtraient qu'ils ne se sont point toujours conduits envers les pêcheurs comme la stricte équité l'eût voulu. On ne joue point impunément au Moloch industriel, et un moment vient où la patience des victimes se lasse. Or, il n'est que trop visible, à certains signes, que ce moment approche, s'il n'est déjà venu. Du moins les fabricans, par l'attitude conciliante qu'ils ont adoptée en ces dernières années, ont-ils racheté largement leurs

(1) Cf. Le Carguet, *Revue des traditions populaires*, tome IV.

erreurs passées. On les a vus qui préconisaient l'accord du capital et du salaire, qui consentaient à une limitation des prix, qui reconnaissaient les syndicats et envoyaient des délégués à leurs congrès. Et ces délégués disaient :

— Nous souffrons les uns et les autres et nous souffrirons bien davantage encore, si nous continuons à nous entre-déchirer. Pêcheurs, vous laissez dire partout, vous faites écrire par vos députés que « la sardine semble avoir abandonné nos côtes. » Pourquoi tromper l'opinion ? Qu'en résultera-t-il de bon pour vous ? Plutôt que de tout attendre de l'État-Providence, comptons sur nous-mêmes, unissons-nous, usiniers et pêcheurs. Il y a encore de la sardine dans les mers vendéenne et bretonne ; il y en a même en abondance, et des expériences récentes témoignent qu'on peut la prendre presque sans rogue, presque sans frais, avec des sennes et des filets tournans, ces sennes, ces filets dont vous avez obtenu l'interdiction en France et au moyen desquels, en Espagne et en Portugal, on pêche la sardine par quantités prodigieuses. Vous avez peur à votre tour d'en prendre trop? Vous redoutez le brusque avilissement des prix? Eh bien! convenons : 1° *Que la pêche aux filets tournans ne sera autorisée qu'en cas de disette de poisson sur la côte ; 2° que des prix minimum vous seront garantis après discussion, sur des bases fixées par vous et par nous...*

Le sage Nestor n'eût pas mieux dit. C'est pourquoi je souhaite vivement que les pêcheurs se prêtent aux ouvertures des fabricans. La prétendue solution hauturière ne serait en effet une solution pour personne et pas même pour les pêcheurs. Quelques-uns seulement, en très petit nombre, pourraient en faire leur profit. Puis on ne passe pas si commodément d'une pêche à une autre pêche ; et, enfin, cette pêche hauturière a bien comme la petite pêche ses aléas et ses mécomptes. Pour avoir égard aux intérêts du prolétariat maritime, il n'est point nécessaire qu'on leur sacrifie les intérêts du patronat sardinier ; il arrive même qu'on sert les uns en servant les autres, tant ils sont au fond solidaires. Un accord entre les fabricans de conserves et les pêcheurs, accord dont il appartient peut-être à l'État de prendre l'initiative et, en tout cas, de surveiller la stricte observation, voilà, en résumé, le vrai, l'unique salut à cette heure pour notre industrie sardinière.

Et tout le reste n'est que de la surenchère électorale.

VI

Les pêcheurs sardiniers manquent vraiment de mémoire : pour les mettre en garde contre la pêche hauturière et en général contre tout changement trop complet et trop brusque apporté dans leurs habitudes, que ne se rappellent-ils le lamentable échec de leurs tentatives d'acclimatation en Tunisie et en Algérie? M. Collignon, préfet du Finistère, voulut reprendre l'expérience en 1902. Mais les expériences de 1891 et de 1892 ne suffisaient-elles pas (1)? Rien n'avait été négligé cependant, tant à Tabarka qu'à Philippeville, pour faciliter les débuts des émigrans. A Tabarka, les hommes étaient engagés à raison de 65 francs par mois; les femmes à raison de 2 fr. 50 par jour pour la confection et la réparation des filets. En outre, chaque pêcheur avait droit à une part de pêche qui équivalait à 20 pour 100 de la récolte totale. Enfin les familles étaient logées gratuitement; les enfans en bas âge recueillis dans des crèches et dans des écoles. Le Protectorat alla jusqu'à fournir aux pêcheurs de Tabarka, à titre remboursable, des médicamens et des vivres. Même sollicitude chez le gouvernement algérien pour les pêcheurs de Philippeville, qui recevaient, à titre d'indemnité, pour leurs frais de premier établissement, 200 francs, s'ils étaient mariés, 100 francs, s'ils étaient célibataires, une maison, un mobilier et des vivres.

Voyons maintenant, par les rapports de M. Hanotaux, de M. Bouchon-Brandely et de M. Roche, ce que devinrent, entourés de toute cette sollicitude des pouvoirs publics, presque traités comme des fonctionnaires, les quarante émigrans bretons de Tabarka et de Philippeville. Au 1er janvier 1893, il ne restait plus en Afrique que vingt-huit émigrans. Encore sept ou huit de ceux-ci avaient-ils abandonné la pêche côtière pour s'engager « dans des industries n'ayant rien de maritime. » Dès le mois de mars sui-

(1) Trois autres tentatives de colonisation bretonne avaient été déjà faites, sans plus de succès, en 1845 et 1872, à Sidi-Ferruch, par le comte Guyot et l'amiral de Gueydon, en 1885 (?), à Sétubal, par M. Alfred Riom. On a parlé aussi, pour « désengorger » les ports bretons, d'organiser chaque année vers la Méditerranée une émigration *volante* des pêcheurs sardiniers analogue à celle des « islandais » et des « terreneuvas. » Ce projet, peu pratique, semble aujourd'hui abandonné. Le projet de M. Th. Garelle, partisan de l'émigration définitive, mais qui voudrait « donner à l'économie de l'émigration un caractère franchement capitaliste, » est encore celui de tous qui présenterait le plus de chances de succès.

vant, tous les émigrans, *sans exception*, demandaient avec instance qu'on les rapatriât : la faillite de l'expérience était complète.

Restait à en dégager la moralité. Ce fut M. Roche qui s'en chargea. Il avait succédé comme inspecteur général des pêches à M. Bouchon-Brandely, promoteur du mouvement d'émigration, et il n'avait aucune des illusions de son prédécesseur. Il vit tout de suite les vraies causes, les causes profondes et irrémédiables de l'insuccès de l'expérience. Sans doute il était exact que la sardine, d'ordinaire si abondante dans les eaux algériennes et tunisiennes, n'avait presque pas « levé » en 1892. Mais, quand même la sardine aurait été plus abondante, l'échec de la tentative n'en était pas moins assuré. Le régime de la Méditerranée est tout différent de celui de la Manche et de l'Atlantique, et l'on ne s'y plie point du premier coup. M. Roche citait à l'appui de sa thèse le cas de deux marins-pêcheurs de Boulogne (on sait que les Boulonnais jouissent d'une réputation méritée comme pêcheurs hauturiers), deux frères, tous deux mariés, qui étaient venus s'établir à Bône sur les conseils du gouverneur général. Celui-ci avait fait pour eux ce qu'il avait fait pour les pêcheurs bretons de Philippeville. Avec les 400 francs de leur allocation et les économies qu'ils possédaient, les deux frères achetèrent un bateau, des palangres et, pour plus de sûreté, embarquèrent avec eux un homme du pays. « Mais l'ignorance de la langue, dit M. Roche, le maniement d'une embarcation d'un type nouveau pour eux, leur défaut de connaissance des fonds de pêche et des conditions de la navigation, leur suscitèrent de telles difficultés qu'ils durent renoncer à pratiquer le métier de pêcheur. Ils se trouvèrent réduits à la plus grande misère et forcés de chercher un emploi. » Là où des marins boulonnais avaient échoué, comment aurait-on voulu que réussissent des marins bretons ? J'aime beaucoup mes compatriotes, mais enfin il me faut bien reconnaître que l'esprit d'initiative n'est pas leur qualité maîtresse (1) et qu'il n'est pas d'hommes peut-être chez qui les habitudes héritées ou acquises aient autant de force et laissent moins de prise aux influences extérieures. Et je ne parle pas de cette nostalgie qui est le mal de tous les émigrans bretons.

(1) Exception faite pour deux ou trois catégories maritimes déterminées comme les Grésillons ou pêcheurs de Groix, les plus hardis et les plus fins marins de l'Atlantique, et les pêcheurs de Primel, qui ont trouvé le moyen de se passer de mareyeurs et traitent directement avec les facteurs aux Halles.

Sans doute elle joua son rôle dans la navrante odyssée des pêcheurs de Tabarka et de Philippeville. Sous ce ciel africain, tout ruisselant de lumière, combien de fois ne durent-ils pas regretter les limbes du ciel natal et ces trois pierres grises, au bord d'un golfe sauvage, qui obsédaient déjà, sous les murs de Carthage, les mercenaires celtes du temps de Salammbô !...

En l'espace de dix ans les Bretons avaient-ils changé à ce point que ni la nostalgie, ni le manque d'initiative, ni l'inaptitude à se plier aux conditions d'une vie entièrement nouvelle ne fussent plus des obstacles à leur transplantation ? M. Collignon le pensa. Il revint promptement de son erreur, et les pêcheurs sardiniers, dont on tâchait d'endormir la misère au récit des joies compensatrices qui les attendaient dans la Cocagne méditerranéenne, — comme on les berce aujourd'hui avec les mots magiques de crédit maritime et de pêche hauturière, — s'éveillèrent un beau jour de leur rêve et se retrouvèrent Gros-Jean comme devant

VII

Développement et organisation des syndicats, institution de prud'homies dans les centres sardiniers, meilleure réglementation du chalutage à vapeur et de la coupe des varechs, suppression des filets de dérive à partir du 15 avril de chaque année, extermination des bélugas, licence accordée aux pêcheurs de saler chez eux la sardine de rebut, etc., bien des palliatifs encore ont été suggérés pour atténuer les effets de la crise. Ceux-là mêmes qui les proposaient, et jusqu'à ceux pour qui l'action syndicale est la panacée de tous les maux du corps social, reconnaissent qu'on ne saurait rien attendre de leur application tant que l'alcool asservira le pêcheur sardinier.

« Nous pouvons affirmer sans aucune exagération, dit M. Louis Ropers, que la consommation d'alcool absorbe un quart du gain du pêcheur; tout matelot, *sans être un ivrogne*, consomme annuellement pour 150 francs d'alcool. » — « On ne peut pas jeter dans la lutte coopératiste, dit à son tour M. Th. Le Gall, des hommes abrutis par l'alcool et par toutes les superstitions, prostrés dans l'ignorance et dans la misère et qui ne conçoivent même pas, tant leur âme tend à se matérialiser, le désir ni même l'espoir d'une délivrance prochaine. »

Ces dernières lignes sont particulièrement sévères et l'on y voudrait peut-être plus de nuances. Car voici une institution qui n'est pas très vieille sans doute et qui, en face du débitant pervertisseur et exploiteur, affirme hautement et prouve jusqu'à un certain point sa vertu de relèvement social : l'*Œuvre de la côte bretonne*, l'œuvre des Abris du Marin, comme on dit plus familièrement, a été fondée en 1899. Qu'est-ce que l'Abri ? — L'Abri, c'est l'auberge en mieux et sans l'alcool.

Il y avait jadis, au Guilvinec, une avancée rocheuse, qu'on appelait ironiquement la « Pointe des Blagueurs. » Exposée à tous les vents, nue, grise, froide, cette pointe mélancolique n'avait pourtant pas complètement volé son nom et il était rare qu'on n'y vît pas quelques groupes de pêcheurs inspectant le large et attendant l'embellie. « Blaguer, » à la vérité ces malheureux n'y songeaient guère. Sous les vareuses trempées de pluie, les corps grelottaient ; le froid gerçait la peau. Mais quoi ! il fallait être là, coûte que coûte : le poisson est rusé ; le vent a des sautes imprévues. Et, la résignation bretonne aidant, on s'accommodait de cet état de choses sans espérer qu'il pût jamais s'améliorer... Un beau jour pourtant, sur ce promontoire de misère, une vaste et confortable habitation est sortie du sol. Percée de larges baies, surmontée d'une sorte de dunette, — la « hune des pilotes, » — d'où l'on embrasse tout l'horizon, cette habitation est à la fois un refuge et un observatoire. Elle est encore quelque chose de plus, comme nous le verrons tout à l'heure. Mais le nom qu'elle porte lui a été imposé par sa destination première ; sur la claire et riante façade, crépie à la chaux hydraulique, on lit ces trois mots très simples — et très suggestifs : — *Abri du Marin*.

Ce qui s'est passé, en 1900, au Guilvinec, s'est passé à Audierne, à Concarneau, au Palais, à Camaret, au Passage-Lanriec, à Sainte-Marine et à l'île de Sein. Sur huit points de la côte bretonne, les pêcheurs ont aujourd'hui des maisons à eux ou qui leur appartiendront prochainement et qui portent le même nom que la maison commune du Guilvinec. Toutes les huit sont des « Abris du Marin. » Quatre années ont suffi à M. de Thézac, — le promoteur des Abris, — pour mettre sur pied cette grande et belle *Œuvre de la côte bretonne* qui témoigne des prodiges qu'on peut attendre de l'initiative privée, quand elle a la foi et qu'elle est désintéressée. Vivant au milieu des sardiniers, initié par un contact permanent à leurs besoins et à leurs aspirations,

M. de Thézac avait été frappé de bonne heure par ce qu'il appelle l'instinct de sociabilité des pêcheurs à terre.

« C'est un besoin pour eux de se réunir, dit-il. Ces réunions se forment par groupes, en plein air, lorsqu'il ne pleut pas, et, inévitablement, dans les cabarets, lorsqu'il pleut, ce qui est presque continuel l'hiver. Quelques marins, ceux qui ont la chance d'être moins étroitement logés, accordent bien quelques momens à leur foyer, à la vie de famille; mais le métier lui-même n'exige-t-il pas que le pêcheur reste dehors, sur le quai, à guetter l'embellie, à s'informer des prix de vente et des lieux de meilleure pêche, à discuter pour s'instruire avec les collègues?... »

Passe encore l'été! Mais, vienne l'automne : les pluies, le vent, la grêle rendent la faction intenable. Ah! se dit M. de Thézac, si les pauvres gens avaient un « abri » sur la falaise ou sur le port! S'ils pouvaient se mettre à couvert, sans bourse délier ou presque, dans un endroit sain, bien chauffé, confortablement aménagé et où ils ne fussent pas la proie des débitans? Cet « abri » idéal, beaucoup d'entre eux le possèdent à présent, grâce à l'*Œuvre de la côte bretonne*. Deux petites chambres sombres et tristes, louées hâtivement sur la pointe de Men-Brial (île de Sein), furent pourtant le berceau de cette œuvre admirable et appelée à un si rapide développement : la salle de lecture, — un grenier, — n'offrait même pas hauteur d'homme; on lisait accroupi sur le plancher. Que nous sommes loin de ces débuts misérables! Mais aussi c'est que l'Abri, à l'origine et dans la pensée de son fondateur, n'était qu'un simple local d'attente et, par la force des choses, voici qu'il est devenu en quelques années un cercle d'études, un bureau de renseignemens, une sorte de « maison du peuple » des marins.

Tel de ces Abris, il est vrai, a coûté 15 000 francs; les plus humbles 8 000, 6 000 francs. Mais tous sont bâtis et aménagés sur le même plan : deux grandes salles claires, bien aérées, décorées de tableaux et de cartes marines (la salle de récréation et la salle de lecture); un préau couvert avec des jeux de quilles, de boules, des appareils de gymnastique; un dortoir avec des lits de camp (certains Abris en possèdent jusqu'à 40 pour les pêcheurs en relâche); une citerne pour faire l'aiguade; un atelier pour réparer la vergue ou l'aviron cassés en cours de route... On sait l'adresse des gens de mer à sculpter et à façonner des réductions de navires, chefs-d'œuvre d'ingéniosité et de patience : des outils spé-

ciaux ont été mis à la disposition des sociétaires; des régates de bateaux-modèles organisées. Tous les samedis, jours fériés et dimanches, la lanterne magique alterne au programme du soir avec les auditions de phonographe. En temps normal, l'Abri délivre gratuitement à ses sociétaires, pour leur correspondance, encre, plumes, papier. Il leur prête gratuitement des livres, car il a une bibliothèque, composée surtout de manuels nautiques et de récits de voyage; de plus, M. de Thézac publie chaque année un *Almanach du marin breton*, qui est un modèle du genre. Gratuitement encore, le sociétaire blessé reçoit à l'Abri un premier pansement (par parenthèses, on n'imagine pas ce qu'il se soigne dans les Abris de « taïous de mer, » ces terribles furoncles du poignet si fréquens chez les pêcheurs). Étonnez-vous, après tout cela, que les Abris, qui ne sont encore qu'au nombre de huit (1), reçoivent bon an mal an de 3 à 400 000 visites. Du 13 janvier au 4 décembre 1906, leurs postes de couchage avaient hospitalisé 1705 marins en relâche; infirmiers volontaires, les gardiens avaient fait 2342 pansemens et distributions de remèdes gratuits. Les chiffres ont leur éloquence : 400 000 visites à l'Abri, c'est 400 000 visites de moins au cabaret... Et voilà bien pourquoi les Abris ont rencontré tant d'ennemis, assez fins manœuvriers pour avoir su gagner la Fédération des marins pêcheurs à leur cause. Ce fut une stupeur sur le littoral, quand cette Fédération, dans son dernier Congrès, signala les Abris comme des lieux de perdition où les jeunes gens étaient « attirés par l'appât du gain » et « contractaient des habitudes de paresse. » Protestations, démentis plurent de toutes parts, et la Fédération en fut pour sa courte honte. Une œuvre de solidarité sociale à laquelle on ne peut découvrir aucune arrière-pensée d'intérêt personnel est un phénomène si rare que les débitans bretons n'y peuvent croire encore. Telle est bien pourtant l'Œuvre des Abris... Et j'ai dit que logement, médicamens, pansemens, outils, jeux, livres, encre, papier, boisson (2), tout était délivré gratuitement aux

(1) Sur l'initiative du D[r] Burot, le philanthrope rochefortais bien connu, s'est fondé récemment, à l'imitation des Abris de la côte bretonne, l'*Abri du marin de Fouras*.

(2) Car on boit à l'Abri. Seulement on n'y boit pas d'alcool, même pas de vin, de cidre. On y boit... de la tisane d'eucalyptus, boisson éminemment inoffensive, pour laquelle les pêcheurs montrent une véritable passion. C'est en janvier 1904, il y a trois ans donc, qu'un hasard, qualifié par M. de Thézac de providentiel, fit essayer dans deux Abris l'infusion chaude et sucrée de feuilles d'eucalyptus. Tout

sociétaires des Abris. Peut-être me suis-je trop avancé : en réalité les sociétaires des Abris paient une cotisation annuelle, — exactement comme les membres du *Jockey* ou du *Cercle agricole*. Cette cotisation est seulement moins élevée : 10 centimes par an.

Moyennant ces dix centimes, le sociétaire des Abris a le droit d'entrer à toute heure dans la maison commune ; il y est toujours le bienvenu ; il y peut « palabrer » avec les camarades, s'informer des cours, traiter les affaires du syndicat, là où existe un syndicat, écouter des chansons au sortir d'une conférence sur l'hygiène ou, s'il possède une belle voix, monter lui-même sur l'estrade et régaler l'assistance d'un pittoresque refrain de gaillard d'avant.

On traite de tout et on cause de tout à l'Abri, sauf de religion et de politique. C'est la seule restriction apportée par les fondateurs ; ceux-ci, — et il les en faut sincèrement louer, — n'ont même pas voulu paraître dans la formation et la composition des comités directeurs ; les membres de ces comités, ce sont les marins eux-mêmes qui les élisent et ils les doivent choisir dans leurs rangs. « Ne peuvent être membres du comité, dit un article des statuts, que les marins-pêcheurs en exercice ou retraités. » Excellente méthode pour éveiller chez ces grands enfans l'esprit d'initiative, les forcer à faire l'apprentissage du gouvernement collectif ! L'*Œuvre de la côte bretonne* n'a évidemment pas accompli du jour au lendemain ce miracle de convertir à la sobriété une armée de 17 000 piliers de cabaret. Encore a-t-on pu constater, depuis que les Abris sont fondés, un relèvement sensible de la moralité des pêcheurs sardiniers. Retenons précieusement, — entre tant de témoignages que j'en pourrais donner, — la confidence mélancolique d'une débitante du Passage-Lanriec à M. Austin de Croze : « Depuis huit mois que l'Abri est ouvert, j'ai perdu plus de 1 000 francs ! » Telle est

de suite les marins furent conquis : en six semaines, 18 000 tasses furent bues. Il fallut bien vite généraliser l'emploi de cette tisane merveilleuse. Tous les Abris en demandaient. Les gardiens de ces établissemens étaient débordés. « Monsieur, écrivait l'un d'eux, Huchon, du Passage-Lanriec, à M. de Thézac qui l'avait prié de ménager le sucre dans ses distributions de tisane, — hélas ! les ressources de l'Œuvre sont limitées, — pour l'avenir je vais supprimer un peu de sucre, tel que vous me le dites ; mais, pour la quantité des tasses de boisson, il me sera un peu difficile de diminuer ; ayant l'habitude de faire deux distributions par jour, les marins connaissent les heures de distribution, et, surtout les jours de mauvais temps, *ils arrivent comme au pillage !...* »

la popularité de cette belle et généreuse institution que les demandes affluent de toutes parts au sein du comité de l'*Œuvre:* chaque port de pêche voudrait avoir son Abri. Pourquoi faut-il que le fondateur de l'*Œuvre* ne soit ni un Carnegie ni un Vanderbilt? Pourquoi cette œuvre elle-même, par la modestie de son fondateur, est-elle si peu connue?

« Des sociétés de sauvetage, dit avec raison M. de Thézac, sont gratifiées chaque année de générosités qui dépassent plusieurs centaines de mille francs. Or les Abris ne sont-ils pas une vaste entreprise de sauvetage rayonnant qui préserve du naufrage matériel et du naufrage moral un nombre de marins impossible à chiffrer? »

Ces marins, ces pêcheurs, seulement seront-ils là encore demain? Le drame économique qui se joue à l'extrémité de la France approche du dénouement. Sans la politique, — et quelle politique! — il se fût dénoué il y a longtemps de la plus naturelle et de la plus heureuse façon du monde. Le rôle de l'État, près de certains groupes sociaux non sortis encore de minorité, devrait être celui d'un tuteur, d'un père de famille : il a été ici celui d'un courtisan, d'un mendiant de popularité. Éclairé par les rapports de ses enquêteurs officiels, fort des expériences tentées, conscient du péril imminent, l'État devait prendre contre eux-mêmes la défense des pêcheurs, les sauver malgré eux, quitte à sauver avec eux les usiniers : il a préféré, — par prudence, — s'abstenir, remettre toute décision à une échéance indéterminée. Avant cette échéance, les usiniers seront ruinés; mais l'État aura vu sombrer dans la catastrophe ces mêmes pêcheurs dont le bulletin de vote lui importait plus que la sécurité domestique et qui, pendant quatre années, vivant de charités et d'expédiens, se sont croisé les bras devant la mer, non parce qu'il n'y avait pas de sardines, mais parce qu'ils craignaient d'en prendre trop!

CHARLES LE GOFFIC.

REVUE LITTÉRAIRE

FONTENELLE

L'un des livres dont notre maître, M. Brunetière, souhaitait le plus vivement l'apparition, eût été un bon livre sur Fontenelle. Il lui semblait que peu d'études pouvaient être plus importantes pour l'histoire des idées en France. Lui-même en avait indiqué les grandes lignes dans un chapitre essentiel sur la *Formation de l'idée de progrès*, et il y revenait récemment encore dans une de ses premières leçons sur les *Encyclopédistes*. Pour un livre sur Fontenelle, en voici deux, et qui sont d'un réel mérite. Celui de M. Laborde Milaa, avant d'entrer dans l'excellente Collection des « grands écrivains français (1), » commença, si je ne me trompe, par être un « Éloge » couronné au concours académique pour le prix d'éloquence : ce n'est pas moi qui lui reprocherai l'aisance, la rapidité, l'éclat qui en rendent la lecture des plus agréables. Le livre de M. Louis Maigron (2), plus copieux et qui se présente avec un solide appareil d'érudition, n'est pas moins intéressant : il marque, au surplus, un progrès dans le talent du distingué professeur auquel nous devions déjà une consciencieuse étude sur le roman historique. Et les deux livres sont conçus dans le même dessein qui est de « réhabiliter » Fontenelle.

Car les historiens de notre littérature ne faisaient pas à Fontenelle la place à laquelle il a droit ; et c'est une première question de rechercher les causes de cette espèce de déni de justice. La plus impor-

(1) *Fontenelle*, par A. Laborde Milaa. Collection des grands écrivains français, 1 vol. in-16 (Hachette).

(2) *Fontenelle*, par Louis Maigron, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, 1 vol. in-8° (Plon).

tante est que, pour son malheur, Fontenelle a été portraituré par un écrivain de génie, qui ne l'aimait pas. Il se peut que l'abbé Trublet ait composé tout un livre à sa gloire; les compilations de l'abbé Trublet ne font pas autorité; mais nous savons par cœur maints endroits des *Caractères* de La Bruyère. Aussi, chaque fois que nous pensons à Fontenelle, nous est-il impossible de ne pas nous le représenter sous les traits dont le moraliste a peint Cydias. Nous le voyons, nous l'entendons qui « après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnemens sophistiqués. » Quel n'est pas le pouvoir d'un mot heureux? Certaines formules se gravent une fois pour toutes dans la mémoire; et le moyen d'oublier celle où l'auteur des *Caractères* résume son opinion sur l'auteur d'*Aspar* : « un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, en qui néanmoins on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même ! » Au reste nous n'avons guère d'occasion de vérifier par nous-mêmes le bien fondé de cet arrêt. Car s'il a été souvent et jusque dans les ouvrages qui ont fondé sa réputation le détestable précieux qu'a justement raillé La Bruyère, d'autre part et jusque dans ses écrits les plus dignes d'être loués, Fontenelle n'a jamais été un grand écrivain. On ne le lit plus. Son style vaut par la clarté et par l'agrément : il n'a pas une valeur d'art et n'ajoute rien à l'histoire de la prose française. Les sujets qu'il a traités sont de ceux qui se renouvellent sans cesse par le progrès continu des connaissances et dont on n'est pas tenté d'aller lui demander un exposé qui n'est plus « au point: » il n'y a pas d'apparence qu'on aille s'informer de la critique religieuse dans l'*Histoire des oracles*, ou des systèmes de Leibniz et de Newton dans les *Éloges*. Il y a mieux : les idées que Fontenelle a lancées dans la circulation, du geste nonchalant et discret qui lui était familier, ont été reprises par d'autres qui les ont mises en valeur et en scène et en ont fait leur propriété. Fontenelle a eu le tort de ces inventeurs dont on célèbre les découvertes, mais sous un autre nom que le leur. Tout cela explique que la réputation de Fontenelle ait subi une assez longue éclipse. Et comme il importe de rendre à chacun ce qui lui appartient, ce n'est que justice de nous montrer, éparses à travers les meilleures de ses pages et déjà conscientes d'elles-mêmes, des idées qui allaient faire au XVIIIe siècle une si éclatante fortune et sous l'empire desquelles nous continuons de vivre.

Toutefois, si l'analyse de la pensée de Fontenelle prise en elle

même, et si le spectacle des progrès incessans de son esprit a son intérêt, c'est en la prenant par un autre biais qu'on aurait donné à l'étude toute sa signification et sa portée. En effet, Fontenelle n'est pas un de ces hommes de génie dont l'originalité s'impose à une époque et parfois la détourne de son cours, pour la jeter impérieusement dans des voies imprévues. Il est bien plutôt l'homme extrêmement intelligent, qui comprend l'époque où il vit et qui, en lui expliquant à elle-même le sens où elle tend, fait qu'elle s'y engage plus avant. Et cette époque dure littéralement tout un siècle, le signe le plus incontestable que Fontenelle ait donné de son esprit ayant été de vivre presque centenaire ! Et ce siècle est celui où s'opère une des révolutions les plus complètes qu'il y ait dans l'histoire de l'esprit humain ! Les contemporains ne s'y étaient pas trompés. Grimm écrivait : « M. de Fontenelle, qui vient de finir sa carrière, est un de ces hommes rares qui, témoins pendant un siècle de toutes les révolutions de l'esprit humain, en a lui-même opéré quelques-unes et préparé les causes de plusieurs autres. » Et pour Garat, le prodige de cette « étonnante destinée » est qu'une si longue vie, partagée presque par égales moitiés entre les deux siècles, ait été « le scandale de l'un et la lumière de l'autre (1). » Une histoire de Fontenelle devrait donc être, autant au moins que de lui-même, une histoire de son temps. Elle devrait nous transporter dans chacune de ces coteries dont Fontenelle a été tour, à tour ou tout ensemble, l'écho ou l'oracle. Elle devrait nous montrer, flottant dans l'air et diffuses, ces idées qu'il recueille, dégage, précise et transmet à d'autres qui les amplifieront au risque de les dénaturer. Elle devrait, non seulement à travers ses œuvres, mais à travers les incidens de sa vie et le cercle de ses amitiés, nous faire apercevoir les changemens successifs d'une société qu'il avait commencé par scandaliser et qui finissait par le suspecter de timidité.

Son premier milieu lui est imposé par ses origines et par sa famille. Neveu des Corneille, hébergé, quand il vient à Paris, par son oncle Thomas, il fait partie de cette société du *Mercure* qui commence la lutte contre l'esprit dominant du XVIIe siècle. Cette première direction fut pour lui décisive. Il contracta dès lors quelques-uns de ses pires défauts, sans doute; mais ces défauts ne contribuèrent pas médiocrement à le mettre sur la voie du succès et ils l'aidèrent à manifester sa véritable originalité. Il est curieux de relire, à ce point de vue, le portrait tracé par La Bruyère et d'y noter plus d'un trait de

(1) Garat, *Mémoires historiques sur M. Suard*, liv. II.

satire qui se convertirait aisément en éloge. Ce « bel esprit » que l'auteur des *Caractères* reproche à Cydias signifie d'abord sa « pré ciosité; » mais ce courant précieux qui, en dépit de Molière, de Boileau, de Racine et par-dessus leur œuvre, va reprendre toute sa force, est celui qui portera l'écrivain nouveau venu et le mettra en réputation. Par ce mot La Bruyère désigne encore l'extraordinaire aptitude de ce souple esprit à aborder tous les sujets, vers ou prose, stances, idylle, élégie : il y aurait pu ajouter certaines matières que la littérature jusqu'alors n'avait pas admises. Mais il ne soupçonne pas que cette souplesse pourra être la qualité éminente de « l'honnête homme » de demain, et que l'universalité de l'esprit pourra devenir la marque à laquelle on reconnaîtra l'écrivain du prochain siècle. Cydias est le causeur de salon : « Fade discoureur qui n'a pas mis plutôt le pied dans une assemblée qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, se parer de son bel esprit ou de sa philosophie. » La Bruyère ne devine pas que ces succès de salon deviendront le plus utile moyen de propagande pour des idées qui sont près de renouveler la face de la société, et que les femmes vont être pour l'aimable philosophe, ou, comme dira J.-B. Rousseau, pour « le pédant le plus joli du monde » les plus précieuses auxiliaires.

Surtout, et c'est son principal grief contre Cydias, La Bruyère distingue chez Fontenelle un goût insupportable pour les opinions singulières et pour le sens propre. « Différent de ceux qui, convenant des principes et connaissant la raison ou la vérité qui est une, s'arrachent la parole l'un à l'autre pour s'accorder sur leurs sentimens, il n'ouvre la bouche que pour contredire... Soit qu'il parle ou qu'il écrive, il ne doit pas être soupçonné d'avoir en vue, ni le vrai, ni le faux, ni le raisonnable, ni le ridicule : il évite uniquement de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un. » C'est ici le grand point. Le XVII[e] siècle avait été le siècle du sens commun et de l'autorité; il avait eu le culte de la tradition, que celle-ci imposât le respect pour les anciens ou la soumission à la vérité religieuse. Le temps était venu de ne plus chômer les vieux saints. Peu à peu l'idée cartésienne se faisait jour, d'après laquelle, toute vérité étant reconnaissable à son évidence, chacun peut, par les lumières de sa seule raison, décider du vrai ou du faux. Et une première ferveur d'indiscipline éclatait par la déclaration de guerre aux anciens. Fontenelle ne manque pas d'être un de ces modernes qui ont pour eux les femmes, les mondains, les ignorans, en un mot, tout le monde. Le dessein de ses *Dialogues des Morts* est justement de rail-

ler les graves personnages et de rabaisser les superbes colosses de l'antiquité. Caton d'Utique, à l'instant de se tuer, donne à un esclave un coup de poing qui lui casse les dents; « voilà un coup de poing qui gâte bien cette mort philosophique!... » Et la mort de Lucrèce en eût valu mille fois davantage, si la farouche Romaine n'eût pas attendu les derniers efforts de Tarquin. Par-dessus tout, Cydias-Fontenelle s'amuse aux rapprochemens inattendus et déconcertans : il met en présence Auguste et Pierre Arétin, Alexandre et Phryné : « Vous vous savez donc bon gré d'avoir eu bien des galanteries? — Et vous, vous êtes fort satisfait d'avoir désolé la meilleure partie de l'univers? » L'important est d'étonner, d'inquiéter par le paradoxe, et de chagriner les admirations consacrées. Jadis toute opinion nouvelle, avant d'être acceptée, devait faire ses preuves : désormais ce qui recommande le plus sûrement une opinion et nous dispose tout de suite en sa faveur, c'en est la nouveauté.

Or quelle était la grande nouveauté du jour? C'était l'engouement dont la société polie venait de se prendre pour les sciences. Au lendemain des merveilleuses découvertes opérées dans la première moitié du siècle, la science commençait à sortir des laboratoires et des cabinets de travail. Rien n'est plus curieux et plus amusant que le tableau de ce tout Paris de la fin du XVII[e] siècle affolé d'une sorte de « snobisme » pour la science; et c'est Fontenelle même qui nous en fournit les élémens. On se réunit ici et là, chez les savans en renom; ni l'incommodité du local, ni la rudesse de l'enseignement ne décourage les néophytes des deux sexes. On va à la leçon de chimie plus dévotement qu'au sermon, et on reçoit la vérité géométrique ou médicale comme un évangile. C'est une initiation, et c'est une croisade. « Il y avait alors des conférences chez divers particuliers. Ceux qui avaient le goût des véritables sciences s'y assemblaient par petites troupes, comme des espèces de rebelles qui conspiraient contre l'ignorance et les préjugés dominans. Telles étaient les assemblées de M. Bourdelot, médecin de M. le Prince, le grand Condé, et celles de M. Justel (1). » Il y en a pour toutes les aptitudes et pour tous les goûts. Aimez-vous la physique? Vous avez les conférences de Régis. Préférez-vous la géométrie? Vous avez le cours de Sauveur. La chimie a son public, et c'est, pour une bonne part, un public de dames. Lémery vient d'ouvrir un cours, rue Galande. « Son laboratoire était moins une chambre qu'une cave, et presque un antre magique éclairé de la seule

(1) Fontenelle, *Éloge de Lémery.*

lueur des fourneaux; cependant l'affluence du monde y était si grande qu'à peine avait-il de la place pour ses opérations. Les noms les plus fameux entrent dans la liste de ses auditeurs : les Rohaut, les Bernier, les Auzout, les Régis, les Tournefort. Les dames mêmes, entraînées par la mode, avaient l'audace de venir se montrer à des assemblées si savantes (1). » Le cours de chimie, que Lémery imprime en 1675, se vend « comme un ouvrage de galanterie ou de satire. » Non moins qu'à celles de chimie on est assidu aux leçons d'anatomie que professe Du Verney. « Je me souviens d'avoir vu des gens de ce monde-là qui portaient sur eux des pièces sèches préparées par lui, pour avoir le plaisir de les montrer dans les compagnies, surtout celles qui appartenaient aux sujets les plus intéressans (2). » C'est là que Mlle de Launay s'acquit la réputation d'être la fille de France qui connaissait le mieux le corps de l'homme... Nous pourtant, en présence de ces modes féminines d'il y a plus de deux cents ans, comment ne serions-nous pas frappés de voir à quel point y ressemblent certaines « nouveautés » qu'on est en train d'introduire dans l'éducation des jeunes filles?... Fontenelle n'eut garde de se tenir en dehors du mouvement. Il nous conte que l'abbé de Saint-Pierre vint en 1686 s'établir avec le savant Varignon dans une petite maison du faubourg saint-Jacques. « M. Varignon était totalement enfoncé dans les mathématiques. J'étais leur compatriote et allais les voir assez souvent, et quelquefois passer deux ou trois jours avec eux... Nous nous rassemblions avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus (3). » Ces « retraites scientifiques, » dans la solitude du faubourg Saint-Jacques, sont un des traits qui font le plus d'honneur à Fontenelle, et attestent qu'il y eut de bonne heure, chez lui, plus de sérieux qu'on n'eût pu le croire... C'est aussi bien dans une maison de ce même faubourg Saint-Jacques que d'autres solitaires, peu d'années auparavant, se réfugiaient pour y faire une « retraite morale. » En vérité, le siècle a changé !

C'est dans cette atmosphère toute chargée d'une électricité spéciale que Fontenelle conçoit l'idée d'écrire un livre où il combinera ses goûts de bel esprit avec sa curiosité pour le nouvel ordre de connaissances, où il mettra son habileté de littérateur au service de ses am-

(1) Fontenelle, *Éloge de Lémery*.
(2) *Éloge de Du Verney*.
(3) *Éloge de Varignon*.

bitions d'apprenti savant. Il est revenu dans sa province et, pour plaire aux marquises parisiennes, il imagine de leur conter des entretiens qu'il aurait eus, touchant l'astronomie, avec une marquise de Normandie, dans son parc de la Mésangère. On connaît le livre : la lecture en est encore instructive et charmante. Le commun des mortels n'en sait guère plus aujourd'hui sur le système du monde que n'en apprit l'interlocutrice de Fontenelle dans ces entretiens qui mêlent des « folies de galanteries » à de substantielles leçons. Si peu qu'il eût d'imagination, Fontenelle nous a révélé la troublante poésie de cette immensité qui s'ouvrait avec ses « fourmilières d'astres » et ses « germes de mondes. » Mais ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est la nouveauté du livre. La découverte de Copernic et de Galilée pouvait bien être admise par tous les savans : elle n'était pas arrivée au public : « Presque pour tous les esprits elle était aussi profondément cachée dans les sciences qu'elle l'avait été dans la nature. » Ce qui n'est pas moins significatif, c'est le succès du livre qui fut considérable. « Une science hérissée de calculs, transformée en tableaux, enchante l'ignorance qui la comprend, étend à l'infini le champ des vérités et des fictions poétiques et agrandit la création de nouveaux mondes... La plus haute des sciences était descendue sur la terre (1). » Fontenelle venait de prendre conscience de son véritable talent, celui qu'il enseignera aussi bien à tous les écrivains de XVIIIe siècle : il est un remarquable vulgarisateur. Et ce qu'on ne saurait trop faire ressortir, c'est l'importance du livre : le premier en date de toute une série, il adjoint au domaine littéraire une province nouvelle. Cette province, à la veille d'un siècle qui se piquera de n'admettre que la vérité scientifique, c'est la science elle-même !

Cette science, dès sa première entrée dans la littérature, est mise à l'emploi vers lequel le XVIIIe siècle ne cessera de la détourner. Il paraît que le P. Tournemine, celui-là même qui devait être le professeur du jeune Arouet, se plaignait que le système des mondes planétaires ne s'accommodât pas trop des idées de la théologie. Si l'on veut avoir la preuve que Fontenelle sur ce point pensait tout de même que le jésuite, et qu'il ne se faisait aucun scrupule de ruiner dans l'esprit de ses lecteurs un bon nombre de leurs croyances, il n'est que de se référer aux ouvrages qu'il composait vers le même temps. C'est lui qui, au rapport de Trublet, est l'auteur d'une comédie intitulée *la Comète* et jouée sous le nom de De Visé, « petite pièce très philoso-

(1) Garat, *Mémoires*.

phique » faite à l'occasion de la fameuse comète qui avait paru l'année précédente et pour combattre le préjugé, encore assez répandu alors, que les comètes sont des signes de malheur. Il entre en ligne, en même temps que l'auteur des *Pensées sur la Comète.* N'est-ce pas œuvre pie que de « combattre les préjugés » et ceux notamment dont le paganisme défunt a laissé par derrière lui une si encombrante survivance? Fontenelle s'y consacrera résolument dans son opuscule sur l'*Origine des fables* et surtout dans l'*Histoire des Oracles* (1687). S'il avait dû, l'année précédente, pour éviter la Bastille, désavouer sa *Relation de l'île de Bornéo* et donner l'exemple de ces palinodies que lui empruntera Voltaire, il ne saurait cette fois courir le risque de pareils désagrémens. Dénoncer les erreurs ou les supercheries des païens, quoi de mieux intentionné? Et n'est-ce pas prendre les vrais intérêts du christianisme, que de soutenir que les démons n'ont point été les auteurs des oracles? Fontenelle y travaille avec allégresse. A la faveur d'un si ingénieux détour, il peut librement faire le procès à toute espèce de merveilleux. Le fait est que la croyance au prodige est tout uniment un effet de l'ignorance et que la même ignorance produit à peu près les mêmes résultats chez tous les peuples. « C'est par cette raison qu'il n'y en a aucun dont l'histoire ne commence par des fables, *hormis le peuple élu, chez qui un soin particulier de la Providence a conservé la vérité.* » Restriction fort opportune! dont pourtant il se pourrait que l'effet salutaire fût atténué par ce trait placé à la fin de la dissertation sur l'origine des Fables: « Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler. » C'est cette thèse qui sera reprise dans l'*Histoire des Oracles*, appuyée d'un luxe de preuves, d'une profusion de textes, et illustrée de récits malicieux: l'anecdote de Thamus qui, sur son vaisseau, entend une voix lui annonçant que le grand Pan est mort; celle de la dent d'or de l'enfant de Silésie; et celle encore de Papirius et des poulets sacrés. Ce sont là, comme le remarque justement Garat, « les premiers exemples de ce ridicule gai, à la fois, et terrible » dont l'incrédulité du XVIII[e] siècle se fera une arme et qui deviendra l'ironie voltairienne. Si la croyance au merveilleux est, par un de ses aspects, un effet de la crédulité, elle est d'autre part une invention de l'imposture. Fontenelle habitue son lecteur à entendre parler de la fourberie des prêtres et de leur complaisance vis-à-vis du Pouvoir. Ajoutez le discrédit répandu sur toute espèce de dogme, qui pourrait bien n'être qu'une sottise forte de son ancienneté: « Quelque ridicule que soit une pensée, il ne faut que trouver moyen

de la maintenir pendant quelque temps, la voilà qui devient ancienne et elle est suffisamment prouvée. » Ajoutez la prévention créée en faveur du scepticisme et de la négation : « Le témoignage de ceux qui croient une chose déjà établie n'a point de force pour l'appuyer, mais le témoignage de ceux qui ne la croient pas a de la force pour la détruire. Ceux qui croient peuvent n'être pas instruits des raisons de ne point croire, mais il ne se peut guère que ceux qui ne croient point ne soient pas instruits des raisons de croire. » La méfiance éveillée à l'égard du miracle, le ridicule jeté sur la crédulité des peuples, l'odieux sur la fourberie des prêtres, il n'y manque à peu près rien de ce qui défraiera bientôt la campagne anti-religieuse. Et nous sommes en 1687 ! Et c'est l'année où Bossuet prononce l'oraison funèbre de Condé !

Fontenelle n'a que trente ans : il a déjà écrit ses deux livres les plus retentissans ; il lui reste à faire la partie la plus solide de son œuvre, celle par laquelle s'exercera son influence de la façon la plus profonde et la plus durable. En partie à cause du succès des *Mondes*, en partie grâce à la protection du Duc d'Orléans, il est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Il va, à ce titre, élire définitivement domicile dans le monde des savans : il lui a rendu autant de services qu'il en a reçu. Les *Éloges* des Académiciens, sont ses chefs-d'œuvre; et ce sont les chefs-d'œuvre d'un genre. Fontenelle n'est pas, à proprement parler un savant; mais il est, à un rare degré, familier avec toutes les sciences, et, peu à peu, il est arrivé à s'assimiler, lui, le littérateur impénitent, l'esprit scientifique. Il se meut avec une aisance extraordinaire à travers les théories et les systèmes : il excelle à débrouiller, dans l'œuvre commune, l'apport de chacun; et de même il sait écarter tout ce qui est de surcroît pour dégager et mettre en valeur l'essentiel. Il explique les choses de façon sommaire, cela va sans dire: « Voici le gros du système... » Mais s'il se borne aux grandes lignes, il ne dérange pas l'harmonie de l'ensemble. Il met la science à notre portée, sans pourtant l'abaisser. Mieux parfois que les savans dont il résume les découvertes, il sait apercevoir les conséquences philosophiques qu'elles entraînent. Ainsi il jette dans la circulation une foule de notions qui, à l'époque, sont nouvelles et qui, en effet, vont renouveler l'atmosphère intellectuelle. Et non seulement il donne au public une haute idée de la science, mais, ce qui est très important quand on s'adresse à la foule toujours empressée à personnifier une idée dans un individu et à juger de l'œuvre par l'homme, il modifie complètement l'opinion qu'on se fai-

sait des savans eux-mêmes. Garat l'a très bien noté : « Ces hommes qu'il fait tant admirer, il les fait aimer encore davantage ; les singularités qui les distinguent du monde et dont le monde aime tant à rire, il les rend touchantes en les faisant sortir de l'innocence de leurs âmes et de leur vie : ce qu'ont été dans l'antiquité les hommes illustres de Plutarque, les savans de Fontenelle le sont dans les temps modernes. » Tandis que jusqu'alors le savant était réputé pour être un spécialiste dénué de compétence en dehors des questions où il se confinait, et que son genre de vie exposait à certaines bizarreries d'humeur, Fontenelle accrédite cette idée que les études scientifiques sont un gage de l'élévation de l'esprit et une garantie de vertu. C'est la religion de la science qui s'annonce.

Le temps qu'il ne passe pas à l'Académie ou dans sa chambre d'étude, Fontenelle le donne à la vie de salon. Il l'a toujours aimée, et en a toujours goûté les succès. Mais peu à peu le ton de sa causerie change, et, à mesure qu'il passe du salon de Mme de Lambert dans celui de Mme de Tencin, et de celui de Mme de Tencin dans celui de Mme Geoffrin, ce Fontenelle, autour duquel on fait toujours cercle, n'est plus tout à fait le même. Il a conservé cette humeur affable, cette répugnance au sarcasme et à la raillerie qui lui concilie tant de sympathies. Il a gagné en gravité. On s'habitue à chercher sous les anecdotes qu'il débite avec un art consommé, une intention. « Ses contes et ses plaisanteries faisaient penser. » Sa vieillesse le rend vénérable. Il a connu tout ce que le siècle passé possédait de plus brillant. Il est celui qui peut dire en 1753 : « J'étais chez Mme de Lafayette, je vois entrer Mme de Sévigné.... » C'est un revenant d'un âge regretté, c'est le témoin d'une époque de splendeurs. Et loin d'être un contempteur de son temps, il ne cesse d'aider à l'éclosion des façons nouvelles de penser et de sentir. Les jeunes recrues demandent, à ce vétéran, des conseils et des encouragemens. Il s'installe, lui premier, dans le rôle de patriarche des lettres.

Si l'on veut maintenant, dans la diversité des vues que Fontenelle a tout au moins indiquées, faire un choix et dégager exactement celles qui lui appartiennent en propre, on trouve qu'elles ont toutes rapport à la conception qu'il s'est faite de la science. Cette conception qu'il a esquissée de bonne heure, il n'a cessé de la préciser, de l'amplifier, de la fortifier. Engagé avec Thomas Corneille et Perrault dans la querelle des anciens et des modernes, il s'est aperçu que ce qui est caractéristique des temps modernes, c'est le développement qu'y ont pris les sciences, ce sont les changemens que tant de découvertes apportent

tous les jours à l'image que nous nous faisons du monde et à la vie que nous y menons. Jaloux, comme ses amis, d'opposer, à l'idée de tradition, celle de progrès, il n'a pas commis l'erreur que tant d'autres commettront même après lui, et qui consiste à croire que dans tous les ordres et de toutes manières l'histoire de l'humanité est celle d'une marche incessante vers le mieux. Il a vu qu'il en est ainsi dans le seul domaine scientifique et que la notion du progrès a donc dans la science sa seule base solide. Cette idée même de la science, confuse encore et vague jusque dans l'esprit des savans, il l'a éclaircie et il a reconnu les véritables élémens qui la composent. Il notait déjà, dès le temps des *Dialogues*, qu'il y a dans la nature un ordre invariable ; et la croyance à la stabilité des lois de la nature est en effet le premier mot d'une définition de la science. Distinctes aujourd'hui, dans l'état fragmentaire où sont nos connaissances, les sciences n'en soutiennent pas moins entre elles des rapports. C'est sur cette vue magnifique que se termine la *Préface* de l'*Histoire de l'Académie des Sciences* : « Le temps viendra peut-être que l'on joindra en un corps régulier ces membres épars ; et s'ils sont tels qu'on le souhaite, ils s'assembleront en quelque sorte d'eux-mêmes. Plusieurs vérités séparées, dès qu'elles sont en assez grand nombre, offrent si vivement à l'esprit leurs rapports et leur mutuelle dépendance, qu'il semble qu'après avoir été détachées par une espèce de violence les unes d'avec les autres, elles cherchent naturellement à se réunir. » Un jour viendra-t-il où cette unité se réalisera et où toutes les sciences se fondront en une sorte de géométrie supérieure ? En attendant, et quand même cette unité ne devrait être que le but sans cesse poursuivi et jamais atteint, la science nous fournit le seul type qu'il y ait de la certitude. « Quand les nombres et les lignes ne conduiraient absolument à rien, ce seraient toujours les seules connaissances certaines qui aient été accordées à nos lumières naturelles... (1). » Toute vérité pour être hors des atteintes de la controverse et des doutes devra être façonnée sur ce modèle. « L'esprit géométrique n'est pas si attaché à la géométrie qu'il n'en puisse être tiré et transporté à d'autres connaissances. Un ouvrage de morale, de politique, de critique, peut-être même d'éloquence en sera plus beau, toutes choses égales d'ailleurs, s'il est fait de main de géomètre. » L'idée de science devient ainsi comme l'asile où l'esprit humain peut s'abriter sûrement et d'où il va défier tout ce qui risque d'être en désaccord ou en contradiction avec elle.

(1) *Préface*.

Laissons de côté la part qu'a pu avoir dans la préciosité du théâtre de Marivaux, ou dans le « libertinage » des *Lettres persanes*, l'exemple de Fontenelle, en qui, au surplus, il y a toujours eu du Cydias, il reste que son influence n'est étrangère à aucune des œuvres importantes du siècle avant Rousseau. Elle est dans l'*Esprit des Lois* comme dans l'*Essai sur les Mœurs*, comme dans les *Époques de la Nature*. Elle est plus encore dans un certain état de l'opinion vers 1750, à l'époque où commence à paraître l'*Encyclopédie*. Et c'est pourquoi les lignes de la Préface où d'Alembert rend hommage à Fontenelle, ne sont que la juste reconnaissance d'une dette.

Après cela, s'étonnera-t-on que Fontenelle ne soit tout de même qu'un personnage de second plan et que ses nouveaux biographes hésitent, comme faisait le bon disciple Trublet, à l'instant de le qualifier d'homme de génie? Il se peut qu'il lui ait manqué une certaine dose d'enthousiasme, de conviction et de foi, sinon dans ses idées, du moins dans leur efficacité. Mais il faut tenir compte des dates; à l'époque où a vécu Fontenelle, cet air de négligence et de détachement, cette mesure, cette réserve et cette discrétion même ont été les conditions sans lesquelles son action eût risqué de manquer son effet. L'essentiel, pour ne pas compromettre l'œuvre de l'avenir, était de ne pas trop se hâter. C'est Fontenelle qui l'a écrit : « Les choses fort établies ne peuvent être attaquées que par degrés. » On voulait autour de lui aller trop vite et brusquer les choses; c'était le danger, et il le sentait bien. « N'est-il pas vrai, lui demandait l'impétueuse Mme Geoffrin, que j'ai souvent raison? — Oui, lui répondit Fontenelle, mais vous l'avez trop tôt... Voilà, ajoutait Suard, ce que je crois que Fontenelle aurait dit souvent à quelques-uns de ses disciples. S'il n'eût pas trouvé que leur raison allât trop loin, il aurait trouvé qu'elle allait trop vite. » Ce fut le grand art de Fontenelle et ce fut peut-être l'un des principaux services qu'il rendit aux philosophes et aux Encyclopédistes : il contint leur zèle, il modéra leur impatience; il les força d'attendre et les contraignit, par son exemple comme par son autorité, à ne pas engager la bataille avant l'heure où elle pouvait être gagnée.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU RECUEIL DE LETTRES DE RICHARD WAGNER

Familienbriefe von Richard Wagner, 1832-1748, 1 vol. in-8°; Berlin, 1906.

On n'a pas oublié quel événement considérable a été, il y a deux ou trois ans, la publication des lettres d'amour de Richard Wagner à Mme Wesendonck, et comment elle a fourni à M. Édouard Schuré l'occasion de nous raconter éloquemment, ici même, la « genèse » de l'un des plus personnels et des plus « vécus » des drames wagnériens (1). Avouerai-je, cependant, que les aventures du genre de celle que nous dévoilent ces lettres ont toujours, pour moi, quelque chose d'un peu choquant, qui m'empêche d'en goûter à loisir l'intérêt romanesque, — je veux dire celles où, derrière les figures des deux amans, s'aperçoivent, ou se devinent, les figures de la femme de l'un d'eux et du mari de l'autre? Qu'en 1858, dans les derniers temps de son séjour à Zurich, Richard Wagner, qui était marié, ait aimé une dame qui l'était aussi, c'est ce que ses biographes, désormais, seront tenus de savoir; mais que cette dame, ensuite, non contente de garder les lettres amoureuses de son glorieux ami, ait encore exigé leur publication, c'est de quoi il me semble qu'elle aurait pu se dispenser, sauf pour nous à ignorer quelques-unes des circonstances d'où est sorti le drame de *Tristan et Isolde*. Le vieux roi Marke, en particulier, tel qu'il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1904, la *Genèse de Tristan*, par Édouard Schuré.

m'apparaissait à la fin du second acte de ce drame, me suffisait le mieux du monde, sans que j'eusse besoin de le confronter avec l'honnête négociant zurichois qui lui a servi de modèle. Et quant à la femme de Richard Wagner, je suis prêt à admettre qu'elle aurait été plus sage de modérer l'expression de sa jalousie : mais l'excès même de cette jalousie prouve assez combien elle aimait son mari, et que, parmi les quatre personnages du triste roman de Zurich, aucun n'a souffert plus qu'elle, ni n'aurait plus de droits à notre compassion.

Aussi bien son mari, jusque dans les momens les plus aigus de sa mauvaise humeur contre elle, avait-il l'âme trop haute pour ne pas se sentir obligé de la plaindre. De Genève, le 20 août 1858, quelques semaines après l'avoir quittée, il écrivait d'elle à l'une de ses sœurs : « Les nombreuses épreuves qu'elle a traversées avec moi, et que mon génie intérieur m'a permis, à moi, de franchir assez légèrement, m'inclinent à avoir des égards pour elle ; je voudrais éviter le plus possible de lui causer de la peine, car, en fin de compte, je continue à la plaindre de tout mon cœur. » Un peu plus tard, le 28 janvier 1859, à une autre de ses sœurs il écrivait, de Venise : « La véritable et unique source des soucis sans nom et des ébranlemens qui se sont produits pour moi, l'année passée, a consisté dans le misérable état de santé de ma femme. Si passionnée et irréfléchie qu'ait été sa conduite dans les circonstances les plus délicates, je ne puis vraiment pas lui en avoir le moindre ressentiment. Chacun souffre à sa manière ; et elle souffre... à la sienne ; mais elle souffre, et a souffert, plus que je ne saurais dire. Imagine-toi que son cœur bat, continuellement, avec autant de violence que le cœur d'une personne ordinaire pendant les quelques secondes d'une angoisse mortelle ; et ajoute à cela un an d'insomnie à peu près complète ! Mais maintenant que j'ai regagné un peu de repos et d'équilibre moral, je suis bien résolu à la traiter toujours avec la douceur et la sollicitude qui lui sont indispensables. Sa vie est si entièrement placée entre mes mains que, alors qu'un geste de moi suffirait pour la tuer, je puis encore étendre ces mains pour la secourir. » Des passages semblables se retrouvent dans toutes les lettres écrites par Wagner à ses plus intimes confidens, après l'aventure de 1858, nous montrant chez lui, sous une pitié évidemment bien sincère, je ne dirai pas, précisément, du remords, mais un profond regret de la fatalité qui le condamne à torturer un pauvre cœur tout rempli de lui.

C'est qu'il avait beaucoup aimé sa « Minna, » avant de se fatiguer

d'elle, et pendant de très longues années, et d'un jeune et ardent amour où il s'était donné tout entier. Il l'avait épousée à Magdebourg, en 1836; à Riga, à Paris, à Dresde, il l'avait eue pour compagne et pour consolatrice dans ces dures « épreuves » dont il parlait à sa sœur, et dont il lui avait naguère parlé, à elle-même, dans une lettre que je ne puis me défendre de citer, — une lettre qui m'émeut plus profondément, je dois le reconnaître, que toute sa correspondance philosophico-amoureuse avec Mme Wesendonck. Le 28 juillet 1842, le jeune musicien, qui était venu à Dresde avec l'espoir d'y faire jouer son *Rienzi*, recevait une lettre de sa femme lui disant que, si son séjour et ses démarches devaient lui coûter trop d'argent, elle était prête, pour lui épargner une dépense supplémentaire, à attendre quelque temps avant de venir le rejoindre. Et c'est à cette offre que Wagner répondait ainsi :

Ma bien chère femme,

Je m'occupais, hier, de mon installation, lorsque, dans mon nouveau logement, j'ai reçu ta lettre. Je ne puis te dire combien j'ai été navré de voir que tu proposais de me laisser seul quelque temps encore! Ma Minna aimée, il n'est plus possible que nous restions jamais séparés l'un de l'autre: je le sens de nouveau, à présent, du plus profond de mon cœur. Ce que tu es pour moi, rien au monde ne pourrait m'en tenir lieu. Quand je n'ai pas d'occupations, je me désole d'autant plus d'être sans toi; et quand je me suis fatigué toute la journée, et que vient le soir, et que je ne te trouve pas à m'attendre chez moi, mon chez-moi, qui d'ordinaire m'est si bienfaisant, me devient insupportable. Et puis, il y a un endroit de ta lettre que je n'arrive pas à comprendre : tu me parles d'une « nécessité » qui, peut-être, nous forcerait à rester séparés quelque temps encore! Où donc est cette nécessité? Lorsque jadis, pour essayer d'exécuter mes plans et mes espoirs présomptueux, que d'ailleurs tu ne partageais point, j'ai entrepris le voyage de Russie, dans des conditions qui auraient découragé l'homme même le plus intrépide; lorsque, parmi des dangers de toute sorte, je me suis embarqué à Pillau, pour une expédition terriblement incertaine, qui devait me conduire à un but plus incertain encore : est-ce que, dans ces momens-là, tu m'as parlé d'une « nécessité » de te séparer de moi? Alors, par Dieu, si tu l'avais fait j'aurais dû te donner raison : mais l'idée ne t'en est pas venue! Lorsque la tempête et le péril étaient au comble, lorsque, pour récompense des peines que tu avais subies avec moi, tu voyais devant toi une mort effroyable (1), tu m'as simplement prié de te tenir bien embrassée, afin que, jusque dans la mort, nous ne fussions pas *séparés*.

(1) Pendant une très dangereuse traversée que Wagner et sa femme avaient faite, sur un bateau voilier, dans l'automne de 1839, pour se rendre de Russie en Angleterre.

Lorsque, à Paris, nous nous trouvions immédiatement sur le point de mourir de faim, plus d'une occasion s'est offerte à toi de te sauver en me laissant à mon sort; un seul mot de toi, et Mme de Zech t'aurait emmenée avec elle à Gotha, ou bien encore Mme Leplay t'aurait prise pour compagne de voyage : pourquoi donc, alors, n'as-tu jamais parlé d'une « nécessité » de nous séparer? Alors, vois-tu, je n'aurais rien eu à te répondre ! Mais maintenant, où je sens que je tiens de plus en plus mon avenir dans mes mains ; maintenant, je te le demande, pourquoi me parles-tu de cette nécessité ? Dis-moi donc ce qui, tout d'un coup, t'a rendue si peureuse?...

Viens, viens, viens ! Et tout de suite ! Lundi, lundi ! Ah ! si nous pouvions être déjà à lundi !

> Mon cher vent du Sud, souffle encore plus fort (1) !
> Tout mon cœur désire et appelle ma Minna !

Adieu, ma chérie, ton

RICHARD.

On n'a pu retrouver encore, malheureusement, qu'un très petit nombre des lettres écrites par Wagner à sa « Minna ; » mais toutes nous font entendre le même ton de simple, familière, et cordiale tendresse, soit que le mari rappelle à sa femme les souffrances supportées en commun, ou qu'il se plaise à évoquer les joies qui s'y sont mêlées. Le 15 mars 1844, il lui écrit de Berlin, où il est venu pour quelques jours : « Les courts instans de mon passage à Magdebourg m'ont fait une impression extraordinaire. Le train longe la partie du rempart où, si souvent, nous avons fait maintes promenades désespérées, lorsque le vent d'hiver consentait à s'interrompre. Dieu ! quand je pense à ces momens ! Et il y a maintenant dix ans que nous nous sommes réunis, là-bas, pour la première fois : quels vieux amoureux nous voilà devenus! Continue de m'aimer, et porte-toi bien, ma chère vieille femme-de-mon-cœur ! Aie bon courage, et dis-toi que tout n'est pas aussi mauvais, dans le monde, que cette misérable plume que m'a donnée le garçon de l'auberge ! Adieu, Mienel ! Bien, bien des baisers de ton Richard ! » Lorsqu'il s'enfuit de Dresde, après sa malheureuse aventure politique de 1849, sans argent, sans espérances, contraint à se cacher sous un faux nom, son unique souci est de trouver le moyen de faire venir sa femme près de lui. « Le martyre que j'éprouve est affreux, — écrit-il à son beau-frère Avenarius, de la Ferté-sous-Jouarre, le 18 juin 1849 ; — je maudis chaque jour qui passe sans m'apporter des nouvelles de Minna. » Et l'on comprend que, même après la rupture et la séparation, le lien qui avait attaché ces deux cœurs l'un à

(1) Allusion aux premiers vers d'une chanson du *Hollandais Volant.*

l'autre pendant plus de vingt ans, n'ait jamais pu se rompre tout à fait. Éloigné de sa femme, Wagner n'a pas cessé un instant de se préoccuper d'elle, de la recommander à ses sœurs, de veiller sur elle affectueusement. « Les nouvelles que tu me donnes de la santé de Minna, — lisons-nous dans une lettre à son beau-frère Wolfram, du 16 février 1864, — m'ont saisi, tout à coup, d'une façon terrible. Je ne parviens pas à me reprendre, et je pleure sans arrêt. Combien je plains cette malheureuse femme, je ne puis pas vous le dire! Si du moins ma bonne Claire pouvait aller la voir! si elle voulait me faire ce sacrifice!... Une catastrophe arrivant à Minna serait pour moi un désastre dont je ne me remettrais jamais! Mon Dieu, puisse-t-elle être heureuse et tranquille, et puissé-je désormais porter, moi seul, tout le souci de la vie! » La « catastrophe » qu'il redoutait était, d'ailleurs, imminente : elle paraît l'avoir cruellement touché, à en juger par tous les endroits de ses lettres qui y font allusion. « Il y a dans la destinée de cette pauvre femme quelque chose de sinistre et d'inconsolable, qui depuis longtemps, et pour toujours, à mes yeux, projette une ombre sur toute existence! »

Il est vrai que Minna n'aura pas eu l'honneur d'avoir inspiré à Wagner aucun de ses drames : mais je ne suis pas bien sûr qu'il y ait jamais eu personne pour lui inspirer quoi que ce soit, dans les œuvres d'art qu'il a créées, et que celles-ci ne soient pas toujours sorties, fatalement, de la seule poussée de son « génie intérieur. » C'est surtout à ce point de vue, pour la connaissance de la véritable nature de Richard Wagner, que nous sont instructives les lettres que vient de recueillir et de publier son biographe, M. Glasenapp, et qui, forment, en effet, un appendice précieux, indispensable, à toute histoire de sa vie et de sa pensée. Ces lettres ont été écrites par lui, tout au long de sa carrière, depuis 1832 jusqu'en 1874, à divers membres de sa famille, et notamment à sa mère, à ses sœurs, à quelques-unes de ses innombrables nièces. Elles nous font pénétrer dans son intimité bien plus que toutes les autres lettres que nous ayons de lui, précisément à cause de leur manque absolu de contrainte, et parce que nous sentons que l'homme qui les écrit ne s'y inquiète que d'épancher le fond de son cœur. Et certes, parmi les conclusions biographiques qui ressortent de la longue série de ces lettres, la plus claire et la plus constante est que l'auteur de *Tristan*, à un plus haut degré encore que la plupart de ses grands devanciers, a constamment vécu pour son « art, » enfermé dans cette unique passion comme dans une tour au-

dessus du reste des choses, et possédé d'un « génie » qui, d'année en année, avec un caractère de fatalité mystérieuse et irrésistible, lui dictait les poèmes ou la musique qu'il nous a laissés.

Il était né avec la certitude d'avoir une « mission » à remplir; et, pour sensible qu'il fût à la souffrance, cette certitude lui a permis de supporter « légèrement, » ou tout au moins sans y succomber, les fatigues, les privations, les incroyables monceaux d'injures et de railleries dont on l'a accablé jusqu'au dernier jour; et jamais il ne lui a été possible de s'intéresser réellement à rien d'autre qu'au travail qui devait le conduire jusqu'au but rêvé. Dès sa jeunesse, il ne parle à sa mère et à ses sœurs que de ses projets : avec une naïveté charmante, il ne trouve pas de meilleur moyen de leur témoigner la très vive affection qu'il éprouve pour elles. « Mon Dieu, — écrit-il en 1832 à sa sœur Ottilie, après avoir déjà rempli quatre pages de ses confidences sur les œuvres qu'il a en train, — voici que je recommence à t'entretenir de ma musique; pour interrompre la vieille chanson, il va falloir que je termine ma lettre! » De Wurzbourg, l'année suivante, il envoie à sa chère sœur Rosalie une analyse enthousiaste de l'opéra qu'il s'est mis à écrire; et puis, se ravisant tout à coup : « J'aurais encore tant d'autres choses à te dire! Mais je suis toujours dans un tel état d'excitation! Cette nuit, de nouveau, je n'ai pas dormi; hélas! il y a longtemps que j'ai dû renoncer au repos des nuits : du soir au matin, dans mon lit, je pense à vous, et aussi, dans un mélange indissoluble, à mon opéra! » De Meudon, en 1841, pour la fête de sa mère, il écrit à celle-ci une admirable lettre, où il lui promet de devenir un grand homme, et de révéler au monde une beauté nouvelle. Déjà le théâtre de Dresde lui fait espérer la représentation de son *Rienzi* : « Et cet espoir, à lui seul, ma chère et bonne maman, est pour moi un bonheur immense, extraordinaire. On comprendra ce que j'entends par là, si l'on songe, d'une part, que, comme compositeur, je suis encore sans aucune renommée, et si, d'autre part, on songe de quel genre nouveau est mon opéra. Et Winkler m'a assuré que l'on emploierait à cet opéra tout le luxe possible! Pour peu que l'on réponde à mes exigences, on aura à faire des dépenses énormes... En un mot, que Dieu me protège dans cette affaire, et sûrement elle sera le tournant heureux de ma vie... Et je vous reverrai tous : il n'y a que la bonne Rosalie que je ne retrouverai plus! Ah! toujours cela avait été, pour moi, une si belle pensée, de l'avoir pour témoin de l'heureuse issue de mes efforts passionnés, elle qui avait connu de si près les crises douloureuses de ma formation! Mon Dieu, garde du moins

en bonne santé ma petite mère, et laisse-lui la force de jouir de la récolte de ses enfans! » Il n'y a pas jusqu'à son frère Albert, médiocre chanteur de province, — lorsque, par hasard, il a l'occasion de lui écrire, — qu'il ne prenne pour confident du besoin fiévreux de création dont il est dévoré. Qu'on lise, par exemple, ce passage d'une lettre qu'il lui adresse de Marienbad, le 4 août 1845 :

Je me repose ici avec Minna, et cette détente semble nous réussir parfaitement. Mais ma tête ne consent toujours pas à perdre son activité continue; et c'est ainsi qu'hier j'ai terminé la rédaction du plan, très détaillé et très complet, d'un *Lohengrin* qui me fait une joie extrême, et, je te l'avouerai, me remplit de fierté. Tu sais sans doute combien je me désolais de ne pouvoir pas trouver, après *Tannhauser*, un autre sujet qui l'égalât en chaleur et en originalité; mais maintenant, à mesure que je me familiarisais avec mon nouveau sujet, à mesure que j'en pénétrais mieux l'idée, de plus en plus riche et belle, celle-ci s'évoquait devant moi, pour se changer enfin en une fleur si éclatante et si parfumée que je me sens véritablement heureux de la posséder. Sans compter que, dans cette mise au point, mon invention a, de beaucoup, la plus grosse part : car le vieux poème allemand qui nous a conservé cette légende merveilleusement poétique est bien la chose la plus plate et la plus misérable que nous ayons en ce genre ; et je me sens d'autant plus heureux de pouvoir affranchir, du déguisement de cette adaptation prosaïque, une légende qui y est devenue à peu près méconnaissable, et de la ramener à elle-même, à sa riche valeur de poésie, par mes propres invention et reconstitution. Mais, indépendamment même de ce point de vue, quel heureux livret d'opéra! Plein d'effet, attirant, imposant, et touchant dans toutes ses parties... Fasse Dieu seulement que je ne sois pas ressaisi, dès cet hiver, de mon désir, ou, bien plutôt, de mon irrésistible besoin de commencer un nouvel opéra, et que cela ne m'empêche point de me consacrer au service de ma charge!

Encore Wagner a-t-il eu le bonheur, jusqu'à l'achèvement de son *Lohengrin*, d'être soutenu et encouragé par la sympathie des siens, et de trouver autour de lui un petit public capable de goûter les œuvres que lui dictait ainsi son « génie intérieur. » Mais bientôt allait se produire, dans sa vie, une catastrophe infiniment plus grave que tous les faits historiques qu'ont à nous raconter ses biographes, y compris sa condamnation à mort, par contumace, en qualité de révolutionnaire, et sa rupture avec sa femme, et son roman amoureux avec Mme Wesendonck. Tout juste au moment où il était dans la situation matérielle la plus pitoyable, son « génie intérieur » lui a dicté des œuvres si vastes, si hardies, et d'un genre si nouveau, qu'il a dû se rendre compte qu'aucun théâtre ne consentirait à les jouer, ni aucun public à les écouter, jusqu'au jour où il serait parvenu, par ses seuls efforts, à

renouveler entièrement les habitudes des théâtres et l'esprit du public. Brusquement, aux environs de 1849, il s'est aperçu que l'accomplissement de sa « mission » était impossible, si d'abord, parmi l'indifférence ou l'hostilité universelles, il n'entreprenait et ne réalisait une autre « mission, » qui consistait, littéralement, à transformer le monde, pour le mettre en état d'admirer son art. Aussi, depuis lors, toute son âme fut-elle envahie et absorbée par l'unique hantise de la tâche surhumaine qu'il avait à remplir. Il y a, dans le précieux recueil que vient de publier M. Glasenapp, une lettre écrite par lui à sa sœur Claire Wolfram, le 1er décembre 1849, de Zurich, qui nous présente en un relief saisissant cette catastrophe de sa vie d'artiste, et nous fait voir comment sa « mission » l'a définitivement, élevé au-dessus des curiosités et des passions humaines. Je ne puis, malheureusement, en citer que quelques passages :

Vous paraissez, les uns et les autres, regretter que nous ayons résolu de nous fixer à Zurich : et pourtant je suis assuré que je ne connais pas, dans toute l'Europe, un seul endroit dont le séjour m'aurait mieux convenu. D'ailleurs, je n'avais le choix qu'entre la Suisse et Paris. Or, sans perdre de vue la possibilité, pour moi, de produire un opéra à Paris, je suis assez au courant des conditions présentes de la vie musicale parisienne pour savoir que j'aurais à attendre au moins deux ans, avant d'arriver à y faire représenter un opéra. Et encore ne suis-je nullement certain qu'il me serait possible d'y arriver. Car entre l'acceptation, à Paris, ou même la commande, d'un opéra, — chose que je pourrais obtenir sans trop de peine, — et son exécution, il y a un abîme large comme le ciel, et qui ne peut être comblé qu'avec de l'argent, et franchi qu'avec le secours de l'intrigue. Et moi, hélas! je n'ai pas d'argent, et guère, non plus, d'adresse pour l'intrigue : bien à l'opposé de l'excellent Meyerbeer, devant lequel il n'y a plus, à Paris, un seul artiste honorable qui n'ait déposé les armes. J'en connais plusieurs, et des mieux doués, qui m'ont déclaré que, en présence de la souveraineté actuelle du riche et intrigant Meyerbeer, ils n'avaient même plus la moindre espérance de pouvoir aborder la scène du Grand Opéra.

Mais vous, excellentes gens que vous êtes, vous négligez tout à fait de vous rendre compte de l'indignité de la situation publique présente de notre art! Que moi, avec mon aspiration enthousiaste vers un art véritable, je me sois trouvé si seul que, nulle part, je n'aie réussi à vaincre, avec mes ouvrages, la domination pitoyable de la mode ; que même à Dresde, je n'aie jamais pu obtenir que des victoires momentanées, dont l'effet était perdu dès le lendemain ; que cependant j'aie persisté à lutter, à travers les défaites, et qu'ainsi j'aie sans cesse plus éloigné de moi les ouvriers et industriels égoïstes que sont les artistes d'à présent, et ne me sois attiré, en fin de compte, pour récompense de mon effort, que d'amers soucis : à tout cela vous ne songez point ; ou bien, si vous y songez, cela vous frappe si peu que vous ne comprenez pas pourquoi je ne continue pas indéfiniment à écrire des

opéras, ce à quoi, d'après vous, je m'entends si bien! L'idée ne vous vient pas de vous représenter ce que doit être mon état d'esprit, lorsque j'ai, depuis deux ans déjà, une œuvre achevée, mon *Lohengrin*, et que je ne parviens pas à la faire jouer, pas même à Dresde, où mes œuvres précédentes ont, cependant, fait honneur au Théâtre Royal!

Vous vous étonnez que je ne me remette pas à écrire des opéras, en laissant les choses aller leur train, autour de moi! Mais, ce que ne veulent pas faire les autres artistes, je me sens tenu, moi, de le faire : c'est-à-dire de réfléchir à la cause et à l'enchaînement des circonstances qui, de nos jours, condamnent fatalement à l'insuccès toute tentative vraiment noble et inspirée, que ce soit dans le domaine de l'art ou dans tout autre domaine. Et réfléchir à cela signifie s'élever contre tout ce système actuel; et plus forte est mon aspiration artistique, plus profond et irrésistible devient mon sentiment d'indignation contre tout ce qu'il y a de vil, de mesquin, d'éhonté, et de pitoyable dans l'ensemble de notre vie sociale d'aujourd'hui. Et j'estime qu'il m'importe désormais, beaucoup plus que d'écrire opéra sur opéra, de m'exprimer publiquement sur notre situation artistique. Aussi est-ce là ce que je fais et continuerai de faire, en m'adressant à ceux des artistes qui daignent *penser* : car tout homme qui est artiste, et qui, en même temps, ne refuse pas de penser, tôt ou tard cet homme-là finira par me comprendre. Quant à nos industriels de la littérature, etc., non seulement il m'est indifférent qu'ils me combattent et me couvrent d'injures : cela est encore indispensable, car c'est surtout *contre eux* que j'ai dû me tourner!...

... Et maintenant, combien se trouvera-t-il d'entre vous, mes parens, pour m'approuver et être d'accord avec moi? En vérité, je n'espère que bien peu votre appui. Mais il y a, au fond de mon être, une poussée si forte, — et si impossible à contenir comme à faire plier, — que je ne serais vraiment malheureux que le jour où des motifs *extérieurs* viendraient m'empêcher de lui donner libre cours; et, au contraire, pourvu seulement que je puisse lui donner ce cours, je sens que je serai toujours heureux et gai, fût-ce au milieu des plus diverses privations et persécutions.

Les lettres qui suivent, dans le recueil, semblent bien indiquer que Wagner ne s'était pas trompé, en pressentant que sa famille, d'abord, se refuserait à l'approuver dans cette nouvelle manifestation de son apostolat. Mais d'autant plus grande fut la joie du solitaire, lorsque, en juin 1850, une de ses jeunes nièces, Franciska Wagner, parmi le silence hostile de ses parens, de ses tantes, et de sa sœur aînée, s'enhardit à lui déclarer qu'elle l'admirait et l'aimait de toute son âme! La lettre magnifique qu'il lui écrivit en réponse, magnifique de tendresse et d'enthousiasme brûlant, est encore de celles que j'aurais aimé pouvoir traduire en entier : il y en a ainsi une vingtaine, sur les cent vingt du volume, qui sont, à coup sûr, les plus précieux documens biographiques qu'il nous ait laissés. Pour remercier sa

nièce de l'appui inespéré qu'elle lui apporte, Wagner, naturellement, lui parle de ses rêves et de ses travaux : ou quand, ensuite, il s'efforce d'offrir à la jeune fille quelques conseils dont elle puisse tirer profit, c'est encore dans son expérience propre qu'il ne manque pas de les prendre : « Indigne-toi le plus que tu pourras, — lui dit-il, — et ne cède jamais un seul pouce de tes convictions ; et lorsque tu sentiras que tu ne peux pas vaincre, continue à rire et à être gaie ! Je ne saurais te donner un meilleur conseil : car j'ai constaté, sur moi-même, que jamais je n'ai été vraiment malheureux que quand je n'ai pas pu être *tout à fait moi*, quand j'ai souhaité des choses impossibles, quand je me suis épuisé à vouloir unir l'eau et le feu, le bon et le mauvais. Tandis qu'à présent, pour vives que soient mes souffrances, je n'en souffre plus... Bien des choses se sont produites, en moi : il ne m'est pas possible de t'en parler maintenant. Toujours est-il que je poursuis ma route, et que longtemps, très longtemps, je vais être seul. Il m'est impossible de faire que cela ne soit pas ! »

C'est alors qu'il écrit ses livres, « à la rédaction desquels il se sent poussé malgré lui. » Et les années passent, rapides, fructueuses, pleines de souffrances cruelles, — mais « dont il ne souffre pas. » Le 2 février 1851, il écrit à son beau-père Hermann Brockhaus « qu'il a trouvé un grand bonheur, le plus grand qu'il soit donné à un homme d'atteindre. » Ce « bonheur » est l'accomplissement de sa « mission : » et il ajoute que, désormais, « la vue même du monde, » et la conscience de « l'impossibilité où il est d'y réaliser son effort artistique, » ne l'émeuvent plus que « d'un déplaisir tout superficiel et tout passager. » Seule, la maladie l'importune et le désole, parce qu'elle l'empêche de se livrer entièrement à son art. Encore s'y livre-t-il en dépit de la maladie ; et bientôt aux écrits théoriques succède la création des poèmes et de la musique de son *Anneau de Nibelung*. « Depuis mon retour de Paris, je n'ai pas cessé de travailler, — écrit-il à sa nièce Claire Brockhaus, le 12 mars 1854. — L'*Or du Rhin* est presque fini ; je n'ai plus qu'à y revoir l'instrumentation. Cet été, je vais composer la *Walküre ;* le printemps prochain, ce sera le tour du *Jeune Siegfried ;* de telle sorte que je compte avoir terminé la *Mort de Siegfried* avant deux ans d'aujourd'hui. » Et toujours, dans les lettres qui suivent : « Je travaille comme un fou. » Ou bien encore : « De véritable repos, je n'en ai jamais : toute ma vie n'est qu'une alternative de grande excitation pendant le travail, et de grand anéantissement après l'excès du travail. »

L'aventure de Zurich, en 1858, paraît avoir eu pour effet de l'inter-

rompre dans son labeur: mais à peine s'est-il rendu compte de ce mauvais effet, qu'aussitôt il a mis fin à l'aventure, en renvoyant sa femme et en s'enfuyant à Venise, où ses lettres nous montrent que, par le travail, il n'a point tardé à « se guérir » de sa double maladie, corporelle et morale. « Dès que je pourrai me remettre à mon *Tristan*, — écrit-il, de Genève, au lendemain de son départ de Zurich, — je me tiendrai pour sauvé. » Seul à Venise, encore souffrant, accablé de fatigue, il « s'est remis à son *Tristan*, » et est parfaitement heureux. « La solitude, dit-il, m'a fait un bien extraordinaire. Il est vrai que j'ai été souvent malade; mais jamais cela n'a atteint ni altéré l'état foncier de mon âme. J'ai en moi le calme le plus beau, le plus profond. » Et la destinée de ses ouvrages précédens ne l'inquiète pas plus que les péripéties extérieures de sa vie: « Mes œuvres ne me plaisent, et ne vivent pour moi, que pendant que je travaille à les réaliser. Achevées, elles ne m'intéressent plus que parce qu'elles me procurent le moyen de me donner à de nouveaux ouvrages. »

Est-ce à dire que ce grand homme ait été un égoïste? Aucun mot plus impropre ne pourrait être employé pour le définir. C'était, simplement, un homme de génie, contraint par son génie même à aimer son œuvre d'un amour passionné, et à lui sacrifier toutes les autres choses, ou du moins à ne les concevoir qu'« en raison » de cette œuvre. Mais, sous son impérieux génie de poète-apôtre, il y avait en lui un cœur infiniment tendre, délicat, généreux : et c'est ce que nous prouve encore le nouveau recueil de ses lettres. Non seulement, comme on l'a vu, la confidence de ses projets lui était un moyen de témoigner son affection à sa mère et à ses sœurs : il associait vraiment tous les siens, dans sa pensée, au succès et à la gloire qu'il rêvait de se conquérir. Avec une sincérité manifeste et touchante, il décrivait à chacun d'eux la part de bonheur qui lui reviendrait, lorsque l'opéra ou le drame qu'il était en train d'écrire aurait enfin assuré sa fortune. Et sans cesse à l'exposé de ses travaux il entremêlait de charmantes expressions de souvenir et de sollicitude.

Il adorait surtout sa mère et l'une de ses sœurs, Cécile, qu'il sentait lui être plus proche, en toute façon, que ses frères et ses autres sœurs. « Ma bonne petite maman, — écrivait-il à sa mère en septembre 1846, — s'il y a eu bien des choses entre nous, comme tout cela a vite fait de disparaître sans laisser de traces! C'est pour moi comme quand, au sortir des angoisses et des soucis de la ville, je m'étends sur l'herbe, dans une belle vallée pleine d'ombre, contem-

plant le feuillage léger d'un arbre, écoutant la chanson d'un cher petit oiseau; l'impression que j'éprouve est toute pareille lorsque, au sortir du tourbillon de ma misérable existence, j'élève ma main vers toi, en m'écriant : que Dieu te conserve, ma bonne vieille mère ; et que, le jour où il t'enlèvera à moi, il le fasse doucement et tranquillement ! Mais je compte bien que tu vivras longtemps encore, et que longtemps nous pourrons vivre pour toi, et d'une vie plus riche, moins pénible, que n'a été la tienne, ma pauvre maman ! » Quant à sa sœur Cécile, toutes les lettres qui lui sont adressées, dans le recueil, ont un accent particulier de tendresse et d'intimité ; peut-être n'y a-t-il jamais eu personne que ce cœur mobile de poète ait aimé d'une façon plus constante, ni dont la sympathie lui ait toujours été plus indispensable. Et voici, pour citer encore quelques lignes au hasard, comment Wagner accueillait, le 23 octobre 1851, la nouvelle que l'une de ses nièces, une petite fille, s'intéressait à lui et regrettait de ne pas le connaître. « Cette nouvelle, vois-tu, m'a mis tout en feu ! Je ne prétends à l'amour de personne, et laisse les gens penser de moi ce qu'ils veulent ; mais on se tromperait bien à conclure, de là, que je sois un être insensible et froid. Lorsque quelqu'un, n'importe où, m'a montré seulement un doigt d'affection véritable, tout de suite je saisis la main entière, j'attire à moi la personne entière, et, si je le puis, je lui donne un baiser aussi cordial que celui que j'aurais tant de plaisir à pouvoir te donner ! »

Il disait vrai : il était d'âme ardente, affectueuse, ouverte à toutes les belles émotions qu'il a fait chanter dans son œuvre. Mais il était esclave de son génie, qui, dès la jeunesse, l'avait soulevé et maintenu au-dessus du monde, dans une solitude effrayante et sacrée. Pour lui, comme pour tous les grands artistes créateurs dont j'ai eu l'occasion d'étudier la vie, les événemens extérieurs, et même ceux qui nous paraissent les plus décisifs, n'ont été que des épisodes sans importance réelle : ils peuvent avoir de quoi séduire notre curiosité, mais nous devons bien nous garder de croire qu'ils aient rien à nous apprendre sur l'histoire véritable de ces « illuminés. » Leur histoire véritable n'est que celle de leurs ouvrages, unique pensée de leur cerveau, unique passion de leur cœur.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

11 janvier

Les Chambres sont rentrées en session le 8 janvier : nous n'avons encore rien à dire de leurs premiers travaux. Il semble que la Chambre des députés n'ait pas mis un grand empressement à entamer les siens : elle n'a pas osé, le premier jour, procéder comme d'habitude à l'élection de son bureau, de crainte que le *quorum* exigé par le règlement pour la validité du scrutin ne fût pas atteint. Il y avait beaucoup d'absens. On s'est contenté, dans les deux assemblées, d'écouter les discours des doyens d'âge, qui étaient au Luxembourg M. Fayard, et au Palais-Bourbon M. Louis Passy. Ce dernier a montré du courage, car il a parlé de justice et de liberté, et il a invoqué le nom de Dieu qu'on efface en ce moment sur la tranche des pièces de 5 francs. Aussi n'a-t-il été applaudi qu'à droite et au centre, mais il l'a été chaleureusement, et, au surplus, ce n'est pas des applaudissemens qu'il cherchait. Les bureaux des deux Chambres ont été réélus le surlendemain sans difficulté, et la nouvelle session a commencé dans des conditions un peu confuses, qui ne permettent pas encore de prévoir ce qu'elle sera.

On a beaucoup parlé depuis quelques jours de la résistance qu'opposerait le Sénat aux entraînemens que la Chambre a subis avec la connivence du ministère, quelquefois même sous son impulsion. Il serait téméraire de dire jusqu'où ira cette résistance : peut-être est-il exagéré d'appliquer une qualification aussi tranchée aux sentimens de la haute assemblée. Le Sénat n'a résisté jusqu'ici qu'à l'impatience du gouvernement, qui aurait voulu lui faire voter, soit le budget, soit une loi aussi importante que le rachat de la

Compagnie de l'Ouest, sans lui donner le temps de les examiner. Le bruit a couru que des scènes assez vives auraient eu lieu entre les commissions des finances et des chemins de fer d'une part, et les ministres des Finances et des Travaux publics de l'autre. Les échos du Luxembourg en ont retenti, et la presse s'en est emparée ; mais on aurait tort peut-être d'y attacher trop d'importance. Les discussions publiques seules montreront s'il y a un dissentiment véritable entre le Sénat et le ministère. Néanmoins, l'impression produite par ces incidens n'a pas été favorable à ce dernier. Il a paru plus fragile qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Peut-être, en effet, faudrait-il peu de chose pour le renverser. S'il était vivement attaqué, il serait défendu avec mollesse, car personne ne tient beaucoup à sa conservation. Mais personne non plus ne tient à sa chute immédiate, car on ne sait pas par qui il serait remplacé. Aucun groupement solide ne s'est encore formé à la Chambre ; aucun homme marquant n'a pris la tête d'un mouvement quelconque dans un sens déterminé ; le vrai caractère du moment actuel est l'embarras, l'hésitation, l'atonie. Le ministère lui-même, en dépit de la personnalité de M. Clemenceau et de quelques-uns de ses collègues, semble participer à l'inertie générale, et ce qu'on peut dire de mieux sur son compte est qu'il ne gêne personne. Peut-être y a-t-il là pour lui des chances de durée. Le jour où il voudrait agir fortement, il serait combattu et sans doute renversé : mais aussi longtemps qu'il cherchera sa voie et que la Chambre cherchera la sienne, la situation pourra se prolonger. Nous sommes évidemment dans une heure d'attente et de transition.

Au reste, toutes les questions financières, économiques, sociales même, s'effacent aujourd'hui devant l'intérêt que présente la question religieuse. Ceux qui avaient cru, dans la légèreté de leur âme, qu'elle était définitiment tranchée par la loi de séparation ont été obligés depuis de reconnaître leur erreur, et, éclairés par l'expérience, ils se demandent maintenant si la nouvelle loi, — elle porte la date du 2 janvier 1907, — produira des effets plus stables. Il y dans l'air de la préoccupation et de l'inquiétude. Ces sentimens deviennent plus vifs au moment où, pour la troisième fois, l'épiscopat français se réunit. On se demande s'il prendra enfin les résolutions qui, jusqu'à ce jour, sont restées en suspens, et ce qu'elles seront. Il est difficile, impossible même, de demeurer plus longtemps dans l'incertitude, car depuis un mois les événemens se sont précipités. La séparation des deux pouvoirs est devenue effective ; elle est brusquement entrée dans la période d'exécution. Le délai d'un an sur lequel on avait cru pouvoir

compter a été supprimé, et l'Église de France est mise dès aujourd'hui en demeure de pourvoir aux conditions matérielles de son existence. La tâche qui lui incombe est rendue plus lourde par le fait que les biens dits ecclésiastiques, qui devaient être remis aux associations cultuelles, l'ont été aux communes, et que celles-ci sont rentrées en possession des presbytères et des autres immeubles qui pouvaient leur appartenir. La fermeture des grands et des petits séminaires oblige l'Église à créer de nouveaux établissemens d'enseignement supérieur et secondaire libres. Enfin il faut assurer la subsistance du clergé au moyen d'institutions dont le type n'est pas encore arrêté. On doit même prévoir comme possible la suppression des allocations qui avaient été maintenues, pendant quelques années encore, aux prêtres en exercice. Pour tous ces motifs, l'œuvre qui s'impose est immense. Mais elle est nécessaire, et l'épiscopat devra déployer, pour la remplir, plus d'initiative et d'énergie qu'il n'en a montré jusqu'ici. On a dit, et il y a dans cette observation une part de vérité, que le Concordat ayant assuré à nos prêtres un traitement fixe et sûr, les avait un peu trop déshabitués des préoccupations avec lesquelles ils se trouvent aux prises maintenant. A une situation nouvelle, il faut des cœurs nouveaux. La manne ne tombant plus toute seule, il faut y suppléer par un effort auquel clergé et fidèles doivent participer.

C'est là sans doute la première question que nos évêques devront agiter et résoudre ; et le Pape leur ayant interdit l'emploi d'un certain nombre de moyens, ils seront obligés de recourir à d'autres. Il ne nous appartient, en aucune manière, d'émettre une opinion personnelle sur ceux qu'ils auront à choisir. Nous nous contenterons de dire que certains symptômes venus de Rome donnent à croire qu'au Vatican même on ne serait pas fâché de voir l'épiscopat français prendre des initiatives plus larges et assumer des responsabilités plus directes qu'il ne l'a fait dans le passé. Les facilités de la vie concordataire ont créé des habitudes qui survivent malheureusement au Concordat, par exemple celle d'attendre des autres ce qu'on ne doit désormais demander qu'à soi-même. N'a-t-on pas trop attendu du Pape ? Ne lui a-t-on pas demandé plus qu'il ne peut donner? Nous ne rechercherons pas si Rome même n'a pas encouragé cet état d'esprit avec quelque imprudence : il semble, aujourd'hui, qu'on commence à en reconnaître l'excès et à en apercevoir le danger. Que n'a-t-on pas dit en France sur l'aide et l'assistance qu'on ne manquerait pas de recevoir de Rome, non seulement dans le domaine spirituel, mais encore

dans le domaine temporel? Le Saint-Siège devait organiser des quêtes mondiales au moyen desquelles il pourvoirait facilement aux besoins de notre Église. Tout ce mirage s'est dissipé, heureusement ou malheureusement, suivant les points de vue où on se place. Nous pensons, quant à nous, que le clergé français n'aurait pas gagné en popularité s'il avait été notoirement entretenu par les dons de l'étranger. Mais ces dons eux-mêmes étaient peu vraisemblables. Si on la compare aux autres pays catholiques, la France a toujours été le plus généreux de tous dans les œuvres religieuses qui vivent de subventions internationales: comment, par un subit renversement des rôles, recevrait-elle désormais au lieu de donner? Évidemment elle donnera moins aux autres, puisque la source qui coulait au dehors devra alimenter les œuvres du dedans. Elle y suffira sans doute. Mais comment l'Église de France s'y prendra-t-elle pour se procurer les ressources qui lui sont indispensables? On a hâte de le savoir. Déjà le cardinal archevêque de Paris a créé une institution qui peut servir de canevas et presque de modèle. Il ne s'agit pas ici d'associations : les curés s'adressent directement à la générosité des fidèles et réunissent des sommes qui seront affectées, pour partie aux besoins locaux, pour partie aux besoins généraux. On fera une caisse diocésaine, et même des caisses interdiocésaines. Nous nous en tiendrons pour aujourd'hui à ces indications sommaires, qui auront besoin par la suite d'être développées et précisées.

Une autre question, non moins grave et non moins générale, s'impose à l'attention de nos évêques : quelle sera l'attitude de l'Église de France à l'égard de la loi nouvelle ? On sait ce que nous pensons de cette loi. Elle soulève beaucoup d'objections et de critiques; mais avec la Chambre actuelle, avec le ministère d'aujourd'hui ou celui de demain, est-il permis d'attendre mieux? Plus on légiférera sur le culte, plus la situation s'aggravera. Aussi avons-nous été effrayés en entendant M. Briand annoncer qu'après la dernière loi on en ferait d'autres, et qu'on retoucherait l'œuvre législative jusqu'à ce qu'elle fût à souhait. Les radicaux et les socialistes ont applaudi la déclaration du ministre, dans laquelle ils voyaient une promesse : nous y avons vu un sujet d'inquiétude. Nous en sommes déjà à la seconde loi cultuelle. Elle a pour intention, ou pour prétention, si on préfère, d'assurer l'exercice du culte par quatre systèmes différens. Prenons pour sincère l'affirmation du gouvernement qu'il a voulu garantir la liberté et la publicité du culte. Pour cela, que fait-il? Il laisse les églises ouvertes, et il en attribue, dans certaines condi-

tions, la disposition gratuite au clergé et aux fidèles. — Voyez, a dit M. le ministre des Cultes aux catholiques, comme nous sommes généreux : nous vous donnons le choix entre un si grand nombre de systèmes que vous ne parviendrez pas à sortir de la légalité, quand bien même vous le voudriez! — Après cela, on a de la peine à comprendre que la loi nouvelle prononce la suppression de l'allocation dans certains cas où la légalité aurait été violée.

Les quatre systèmes de M. le ministre des Cultes sont ceux qui résultent de l'application de la loi de 1905, ou de la loi de 1901, ou de la loi de 1881, l'application de cette dernière donnant lieu à deux hypothèses différentes. C'est seulement pour mémoire qu'il est question ici de la loi de 1905, celle qui organisait les associations cultuelles que le Pape a condamnées : la condamnation a été si formelle qu'il ne s'est formé et qu'il ne se formera aucune association cultuelle orthodoxe. Restent la loi de 1901 sur les associations, et celle de 1881 sur les réunions publiques. La première n'a pas été condamnée par le Pape, au moins dans la partie qui se rapporte aux associations : il semble donc permis au clergé et aux fidèles d'y avoir recours. La seconde, celle de 1881, est la loi de droit commun sur les réunions publiques. Elle oblige à faire une déclaration, et on sait que le Pape a interdit cette formalité aux membres du clergé; mais elle peut être remplie par deux citoyens quelconques, sans que le curé de la paroisse ait à s'en occuper. Il l'ignore, et continue d'entrer dans l'église pour y célébrer les offices. Nous avons dit que l'application de cette loi de 1881 prêtait à deux hypothèses. Dans la première, la déclaration ne porte aucun nom; dans la seconde, elle porte celui du prêtre qui doit officier. La différence entre ces deux hypothèses est que, dans la première, le prêtre est un simple occupant qui n'a aucun titre juridique, tandis que, dans la seconde, il peut obtenir la jouissance gratuite de l'église en vertu d'un acte administratif qui donne à son droit une durée plus ou moins étendue. La jouissance gratuite peut également être accordée à des associations formées d'après les lois de 1901 et de 1905. Nous disons qu'elle peut l'être : c'est une faculté pour les communes et non pas une obligation. Mais il n'est pas douteux qu'aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, les maires passeraient avec les représentans des associations, ou avec les curés couverts par une déclaration, ou peut-être avec les auteurs de la déclaration elle-même, des actes administratifs qui assureraient pour un temps déterminé la jouissance gratuite des églises au clergé et aux fidèles. Le cas le plus favorable serait, ce nous semble, celui où

l'acte administratif serait passé avec une association conforme à la loi de 1901, parce que la jouissance de l'église pourrait être attribuée pour une durée très longue à un être moral qui se renouvelle et ne meurt pas. Dans le système de la déclaration au contraire, celle-ci devant être renouvelée chaque année, on ne voit pas bien comment la jouissance de l'église pourrait être accordée pour plus d'un an.

Nous nous efforçons de mettre quelque clarté dans une loi où il y en a fort peu. C'est seulement à l'usage qu'on pourrait voir ce qu'elle vaut et quel parti il est possible d'en tirer. Mais en fera-t-on usage? L'assemblée des évêques sera-t-elle d'avis de le tenter? Le Pape l'autorisera-t-il? Ce sont là des questions que nous ne voulons pas préjuger, et du reste comment pourrions-nous le faire? On répète à satiété qu'une conversation directe, officielle, avouée, entre le gouvernement de la République et le Saint-Siège arrangerait tout. Les difficultés auxquelles on se butte de part et d'autre disparaîtraient comme par enchantement. Et cela, en effet, est probable. Mais il ne faudrait rien connaître des milieux parlementaires et politiques actuels, pour croire à la possibilité immédiate d'une conversation de ce genre. Moins on en parlera aujourd'hui, et mieux cela vaudra, parce qu'on risque, à discuter prématurément des solutions qui ne sont pas encore réalisables, de voir les esprits s'entêter de plus en plus dans des partis pris opposés. Il faut laisser le temps faire son œuvre, ne pas la contrarier et se préparer attentivement et patiemment à en cueillir les fruits quand ils seront mûrs. En attendant, il faut vivre. Dans la période confuse et mal déterminée où nous sommes, il serait imprudent et chimérique de poursuivre des solutions définitives. C'est un *modus vivendi* imparfait, mais provisoire, que l'épiscopat français cherchera sans doute dans sa prochaine réunion, et nous souhaitons ardemment qu'il le trouve.

Ce que nous désirerions avant tout, c'est que l'épiscopat, après avoir reconnu le terrain autour de lui, y marchât avec résolution et confiance en lui-même. Il connaît aujourd'hui la pensée de Rome, il connaît aussi l'état de la France : son intelligence et son énergie doivent s'appliquer à combiner ces facteurs divers dans des résolutions qui sont attendues de lui avec une légitime impatience. Deux réunions ont déjà eu lieu et elles ont avorté : que dirait-on s'il en était de même de la troisième? L'épiscopat s'appliquera à conjurer ce danger.

Les événemens du Maroc ne nous ont apporté jusqu'ici qu'une

demi-satisfaction. Zinat, le repaire de Raïsouli, a été occupé et détruit; mais le brigand s'est enfui, et on a manœuvré contre lui de telle sorte qu'il devait inévitablement s'échapper. Or, jusqu'à ce qu'il soit mort ou prisonnier, les esprits resteront agités dans toute la région de Tanger et la sécurité y sera précaire. Raïsouli en liberté n'a pas d'autre pensée que de se venger : il est à craindre que les moyens ne lui en fassent pas défaut.

La dernière fois que nous avons parlé du Maroc, nous avons laissé les escadres française et espagnole dans la rade de Tanger, en exprimant le souhait que leur présence agît sur le Maghzen comme un stimulant énergique et que nous ne fussions pas obligés de débarquer nos troupes. Si elles avaient été débarquées, nous aurions été engagés dans une affaire dont nous serions sans doute venus à bout sans beaucoup de peine, mais qui, dans le cas où les péripéties s'en seraient prolongées, nous aurait exposés à des complications de genres divers. Nous avions fait connaître nos intentions aux puissances sans rencontrer d'objections de la part d'aucune d'elles. Toutes ont eu confiance dans notre loyauté, et elles ont pu reconnaître depuis à quel point cette confiance était justifiée. Il nous aurait été facile de trouver, si nous l'avions voulu, un prétexte pour descendre à terre et y prendre pied : nous nous sommes gardés de le chercher, l'Espagne et nous, et nous avons attendu avec quelque patience que le Maghzen fît lui-même acte d'autorité et de gouvernement.

Dès l'arrivée de nos escadres, le Maghzen s'est ému : il a compris que, s'il ne faisait rien, nous serions forcément amenés à faire quelque chose, et que le meilleur moyen, sinon le seul, d'empêcher notre intervention policière de se produire, était de sortir de sa longue torpeur et d'envoyer des troupes en quantité suffisante pour mettre Raïsouli à la raison. Le bruit s'est répandu aussitôt que le Maghzen envoyait effectivement à Tanger une mehalla, une troupe armée, sous les ordres du ministre de la Guerre, Si Mohammet el Guebbas. Si Guebbas est un homme intelligent, avec lequel nous avons eu des relations nombreuses lorsque nous avons réglé avec le Maghzen les questions relatives à notre commune frontière. Il a habité Alger pendant plusieurs mois. Le fait même qu'il était à la tête de la mehalla donnait une assez bonne opinion de ce qu'elle devait être; mais encore fallait-il la voir pour se rendre compte de sa force effective. Elle s'est fait attendre assez longtemps avant d'arriver devant Tanger. Tous les jours, on annonçait qu'elle avait fait un certain nombre de kilomètres et qu'elle ne pouvait plus tarder beaucoup à se

montrer à l'horizon: on consultait l'horizon, la mehalla n'apparaissait pas. On a pu conclure de là que, si elle était nombreuse et bien armée, ses mouvemens étaient lents et continueraient vraisemblablement de l'être. Enfin, un jour, la mehalla a fait son apparition. Elle n'était pas un mythe. Elle a déployé ses tentes autour de Tanger et le long du rivage, et l'impression qu'elle a produite a été bonne. Elle se composait de 2 500 hommes environ, tous d'apparence solide, et pris dans les meilleures troupes de l'armée marocaine. Le Maghzen avait bien fait les choses : il n'était plus possible de douter de sa résolution. Si Guebbas a fait à Tanger ce qu'on appelle une entrée sensationnelle. Il s'est rendu avec un grand apparat à la mosquée, et a donné lecture d'une lettre chérifienne où Raïsouli était qualifié de traître avec toute la richesse du vocabulaire oriental, déchu de tous ses titres, traité enfin comme il avait toujours mérité de l'être. Cette lettre, soutenue par la présence de la mehalla, a produit un excellent effet. Un des principaux lieutenans de Raïsouli, Ben-Mansour, qui opérait en son nom entre Arzila et la banlieue de Tanger, voyant que la partie s'engageait dans des conditions sérieuses, s'est empressé de faire sa soumission et de se tourner contre le maître redouté, mais probablement détesté, qu'il servait la veille.

La soumission de Ben-Mansour était d'heureux augure. Elle aurait sans doute été suivie de plusieurs autres si la mehalla, au lieu de perdre du temps, était entrée tout de suite en campagne et avait poussé avec vigueur les opérations contre Raïsouli. Mais pendant plusieurs jours elle n'a pas bougé. Cette immobilité a étonné; elle a même inquiété sur les projets ultérieurs de Si Guebbas. Les Marocains aiment mieux négocier que se battre : on a pu craindre que Si Guebbas ne se perdît dans des négociations compromettantes. Tout le monde s'attendait à ce qu'il occupât Arzila : il n'en a rien fait. Les journaux ont reçu alors des télégrammes qui contenaient des explications assez singulières, à savoir que les Marocains faisaient entre eux ce qu'ils appellent la guerre de toile ou de coutil : ils étalaient dans la plaine le plus de tentes possible afin d'établir la supériorité de leurs forces, d'intimider l'ennemi et de l'amener à composition. Mais si on avait compté que les nombreuses tentes, que les kilomètres de toile de la mehalla produiraient cet effet sur Raïsouli, on s'était trompé. Raïsouli n'a pas tardé à montrer qu'on ne viendrait à bout de lui que par la force effective et non pas par l'intimidation. Les lenteurs de Si Guebbas ont paru être de l'hésitation de sa part, et cette hésitation en a fait naître une autre parmi les tribus

dont le premier mouvement avait été de se rallier. Elles se sont demandé si le brigand, qui était le plus hardi, ne serait pas le plus fort. Raïsouli avait compris, en effet, qu'il ne pouvait relever ses affaires qu'en payant d'audace et jamais il n'en avait montré davantage. Il continuait de répandre la terreur partout où son bras pouvait atteindre. Les journaux ont raconté son dernier exploit, qui est certainement un des plus propres à découvrir son caractère. Un de ses partisans, après l'avoir abandonné, mariait un de ses enfans, et se croyait en sûreté dans le voisinage de la mehalla; mais la mehalla semblait dormir tandis que Raïsouli veillait. Il apparut tout d'un coup au milieu de la fête de famille, s'empara du traître et lui fit trancher la tête sans autre forme de procès. Il n'y avait évidemment aucune soumission à espérer d'un pareil homme. Son prestige, un moment éclipsé par celui de Si Guebbas et de sa mehalla, commençait à se relever et à reprendre son éclat. Il a fallu se déterminer à l'action.

On sait que la principale résidence de Raïsouli était à Zinat, à quelques kilomètres de Tanger. Il y avait accumulé ses richesses, c'est-à-dire les produits de ses déprédations, et concentré ses forces. Attaquer, prendre et détruire Zinat devenait le premier objet que Si Guebbas devait se proposer; mais, pour que le succès fût complet, il aurait fallu s'emparer de Raïsouli, et il était facile de prévoir que, lorsqu'il se sentirait traqué de trop près dans ses retranchemens, il se sauverait à travers la montagne, à moins qu'on ne manœuvrât habilement pour lui couper la retraite. La manœuvre n'a-t-elle pas été faite, ou n'a-t-elle pas réussi? Nous l'ignorons : ce qui est sûr, c'est que Raisouli s'est échappé. La marche sur Zinat ne paraît pas avoir été une affaire héroïque, bien que le chef de la mehalla, Bouchta Ben-Baghadi, ait reçu une balle perdue dans l'oreille et se soit bien comporté. D'une manière générale, les troupes chérifiennes se sont tenues à une distance assez grande de l'ennemi pour que le feu ne fût bien efficace, ni d'un côté, ni de l'autre. Alors on a fait donner le canon, mais il a été tout de suite évident que les officiers marocains connaissaient mal le métier d'artilleurs : leurs boulets ne portaient pas sur Zinat, et paraissaient ne faire aucun mal à la forteresse. Telle a été la première journée : quand elle a été finie, personne ne l'a considérée comme décisive. Il y avait dans la mehalla quelque surprise de la résistance énergique faite par Raïsouli, et aussi un peu de découragement. Les tribus voisines, voyant la victoire incertaine, se tenaient de plus en plus sur la réserve. En un mot, tout était à recom-

mencer. On s'est décidé finalement à faire appel aux connaissances techniques du lieutenant Ben Sedira, de la mission militaire française. Les soldats du Maghzen reconnaissaient qu'ils ne pouvaient pas terminer la besogne à eux tout seuls : ils avaient recours à un de nos officiers. Le combat d'artillerie reprit donc le lendemain sous la direction de Ben Sedira. Aussitôt les boulets, mieux dirigés, tombèrent sur la forteresse et y firent de larges brèches, mais on s'aperçut que personne ne ripostait plus. Zinat avait-il été abandonné, ou bien était-ce une ruse de Raïsouli pour attirer les soldats du Maghzen dans une embuscade? C'est la question que tout le monde se posait : quelques hommes entreprenans se chargèrent de la résoudre en faisant une reconnaissance. Il n'y avait plus personne à Zinat. Raïsouli et les siens s'étaient sauvés en emportant leurs morts et leurs blessés : on n'en a trouvé aucun. Une quinzaine de prisonniers faits par le brigand ont été délivrés. Sa maison a été livrée au pillage et finalement incendiée.

Le pillage a été la principale opération de cette seconde journée, et de beaucoup la mieux faite. Tout le monde y a pris part avec un merveilleux entrain. Raisouli avait accumulé, suivant le hasard de ses prises, les objets les plus divers et quelquefois les plus hétéroclites. Il paraît que Si Guebbas, au moment où il les a mis en mouvement, a dit à ses soldats : « Apportez-moi des têtes et prenez le butin. » Ils n'ont apporté aucune tête, mais ils n'ont rien laissé du butin, et c'était, paraît-il, un spectacle pittoresque de voir déambuler à travers la campagne entre Zinat et Tanger des gens portant du blé, de l'huile, du pétrole, des chaises, des tables, des canapés, des cages d'oiseaux, etc. Tous ces objets ont fini par se trouver réunis au Grand-Socco, qui est le marché de Tanger, et y ont été mis en vente. Il y a quelques jours à peine, Raïsouli était maître du Socco; il y régnait par la terreur et y exerçait la police à sa manière. C'est là que ses dépouilles ont été déposées par des centaines de mains et sont passées dans d'autres. Nous citons ces détails, qui n'ont pas en eux-mêmes grande importance, parce qu'ils sont des traits de mœurs marocaines. Raïsouli, après en avoir dévalisé tant d'autres, a été dévalisé à son tour; sa maison a été détruite, et cette fois son prestige a certainement reçu quelque atteinte; mais ce prestige n'a pas été détruit, et on aurait tort de se croire définitivement débarrassé du brigand. On ne le sera que lorsqu'on l'aura fait prisonnier, ou lorsqu'on aura organisé à Tanger une police suffisante pour l'empêcher de reprendre le cours de ses opérations. Il ne sera pas facile de

mettre la main sur lui, à moins qu'il ne soit trahi et livré par les tribus auprès desquelles il a cherché un refuge. La mehalla, quelque nombreuse qu'elle soit relativement aux forces dont dispose encore Raïsouli, a montré qu'elle manœuvrait et se battait médiocrement. Les troupes de police, lorsqu'elles seront encadrées et commandées par des officiers français et espagnols, présenteront certainement un autre caractère; mais elles n'existent pour le moment qu'en projet : il se passera d'assez longs mois encore avant que la mehalla et nos escadres puissent se retirer. Ces dernières, en tout cas, devront rester dans un voisinage assez rapproché pour que leur influence continue de se faire sentir. Si elles n'avaient pas été en rade de Tanger, jamais le Maghzen n'aurait envoyé la mehalla, et jamais Raïsouli n'aurait été inquiété. L'effet devant cesser avec la cause qui l'a produit, on peut deviner ce qui arriverait dans le cas où nous disparaîtrions trop vite, et où la mehalla s'en irait elle aussi sans avoir été remplacée par des forces de police capables de remplir leur difficile et délicate mission.

Malgré les faiblesses d'exécution que nous avons signalées de la part de la mehalla, il serait injuste de ne pas reconnaître ce qu'il y a eu de sincère et de méritoire dans l'initiative du Maghzen. En somme, il a rempli sa tâche à lui seul et nous a dispensés de lui donner notre concours. Nous l'aurions fait s'il l'avait fallu, mais nous avons dit les motifs pour lesquels nous aimions mieux nous en abstenir. Nous avons tout intérêt, étant donné la politique que nous suivons au Maroc, à ce que le Sultan agisse avec ses propres forces et à ce qu'il atteigne à lui seul le but de son effort. Si son prestige y gagne, nous ne pourrons que nous en féliciter.

La mort du chah de Perse n'est pas en soi un événement de beaucoup d'importance. Mouzaffer Eddine était un homme d'une intelligence qui ne s'élevait pas au-dessus de l'ordinaire et d'un caractère un peu effacé. Prudent et circonspect dans sa politique extérieure, il a eu le tort, à l'intérieur, de ne pas surveiller assez ses finances, ou même de ne pas les surveiller du tout, et de faire, sans compter, des dépenses au-dessus de ses ressources.

Son règne n'a duré que dix ans; mais il n'en fallait pas davantage pour que ses prodigalités produisissent leurs conséquences inévitables, un mécontentement toujours croissant parmi les contribuables odieusement pressurés, et dans les classes éclairées le sentiment de plus en plus impérieux que des réformes politiques étaient

nécessaires pour mettre un frein aux dilapidations et aux exactions. Mouzaffer Eddine sacrifia son grand vizir Aïn ed Daouleh à l'indignation populaire; mais ce n'était pas assez. Il dut se résigner à donner à la Perse un commencement de régime parlementaire, une assemblée délibérante où les intérêts étaient représentés.

Cette révolution, car c'en est une, s'est faite pacifiquement. Elle a eu ceci de particulier qu'elle a été fomentée par les mollahs, c'est-à-dire par les prêtres et par les étudians en théologie. Le phénomène s'est produit en Perse dans des conditions qui n'étaient pas moins imprévues. Les mollahs se sont mis en grève, se sont réfugiés à Kerbellat comme sur une sorte de mont Aventin, et finalement dans le parc de la légation britannique, d'où ils ont adressé leurs revendications au gouvernement. Celui-ci a cédé et la Perse a eu un embryon de constitution, ce qui justifie le proverbe qu'à quelque chose malheur est bon. Les besoins d'argent du chah ont eu encore une conséquence politique assez heureuse. Pendant longtemps, l'Angleterre et la Russie ont été en rivalité en Perse un peu sur toutes choses, et en particulier à propos des emprunts à fournir à son souverain. C'était tantôt l'une, tantôt l'autre qui l'emportait. Le dernier emprunt de 10 millions fait par Mouzaffer Eddine l'a été de compte à demi auprès de l'Angleterre et de la Russie, qui s'étaient mises d'accord sur le terrain financier en attendant qu'elles parvinssent à l'être aussi sur d'autres. On en a le désir sincère à Londres et à Saint-Pétersbourg, mais on ne sait pas toujours comment s'y prendre, et les agens des deux pays en Perse, fidèles à une tradition invétérée, continuent d'intriguer et de lutter avec acharnement les uns contre les autres, rendant par là tout rapprochement entre les deux gouvernemens plus difficile. Mouzaffer Eddine, dans tout le cours de son règne, s'est appliqué à tenir la balance égale entre l'Angleterre et la Russie. Son système, très simple, consistait à s'appuyer tantôt sur la première contre la seconde, tantôt sur la seconde contre la première : peut-être n'a-t-il pas vu sans un étonnement mêlé d'inquiétude l'entente finale qui s'est produite entre elles dans un domaine particulier. Mais, là comme ailleurs, il a subi les événemens avec docilité. Il faut souhaiter que cette politique de transaction et de conciliation se développe et se consolide entre la Russie et l'Angleterre : elles en profiteraient l'une et l'autre en Europe et en Asie, et la Perse n'aurait pas à en souffrir.

Mouzaffer Eddine a toujours montré des sympathies pour la France, où il venait assez souvent chercher un peu de santé, dans nos stations balnéaires. En dehors des gaspillages financiers dont nous

avons dit quelles ont été les suites, il n'a pas fait de mal à son pays et n'a pas empêché le bien qui s'y est fait spontanément. N'est-ce pas, en somme, un éloge pour un souverain oriental?

P.-S. — Les nécessités de la mise en page nous ont obligés d'écrire cette chronique un peu avant la date de sa publication : elle était composée lorsque nous avons eu connaissance de la nouvelle Encyclique pontificale. Ce document a une importance qui n'échappera à personne, sans que nous ayons besoin de la signaler. Quelque opinion qu'on en ait, il faut remercier le Saint-Père d'avoir parlé cette fois avant la réunion des évêques, et non pas après. L'Encyclique nouvelle a deux parties distinctes. Dans la première, le Saint-Père repousse comme non fondées les allégations, ou plutôt les accusations qui ont été dirigées contre lui par le gouvernement français : il semble même s'appliquer dans certains passages à réfuter directement les discours de M. Briand, qui ont mis à sa charge la responsabilité des épreuves douloureuses auxquelles l'Église de France est aujourd'hui condamnée. Mais la seconde partie est, pour le moment du moins, la plus grave. Le Saint-Père y donne son avis sur la loi du 2 janvier dernier, et il la condamne avec la même sévérité que la précédente. Les raisons sérieuses ne lui manquent malheureusement pas pour cela, puisque cette loi consacre ce que l'Église considère comme une spoliation, et ne lui offre en échange qu'une vie aléatoire et précaire. La question que nous avons indiquée plus haut n'en subsiste pas moins, et elle continue de s'imposer impérieusement aux évêques : comment l'Église peut-elle et doit-elle demain s'organiser pour vivre? Y a-t-il, dans ces lois obscures et mal faites, quelques dispositions sur lesquelles on peut malgré tout s'appuyer? Est-il possible d'y trouver, sans s'écarter des instructions de Rome, une planche de salut, si étroite soit-elle? C'est aux évêques à le dire. Les difficultés de leur tâche nous apparaissent plus lourdes que jamais : raison de plus pour adresser à leur esprit d'initiative un appel encore plus chaleureux.

FRANCIS CHARMES.

Le Secrétaire de la Rédaction, Gérant,

JOSEPH BERTRAND.

LES RAISONS DU CONCORDAT

I. — LE RÉGIME DE LA SÉPARATION SOUS LE CONSULAT ET L'ANARCHIE RELIGIEUSE

I

Quatre mois avant le 18 brumaire, Boulay de la Meurthe prononçait ces mots, à la tribune des Cinq-Cents : « Si un homme à la tête de dix mille soldats disait au peuple : *Je vais vous rendre votre liberté religieuse...* » De violens murmures interrompirent l'orateur et l'empêchèrent d'achever. Il dut descendre de la tribune.

On était au temps où sévissait la liberté révolutionnaire. Un renouvellement de rigueurs s'était appesanti sur les cultes, après l'émancipation désordonnée et la grande renaissance qui avaient suivi Thermidor. Maintenant, c'était le régime fructidorien : un mélange d'hypocrisie et de brutalité; la liberté des cultes proclamée en principe et effectivement anéantie; la grande majorité du clergé dispersée, les prêtres *insermentés* presque tous déportés, emprisonnés, bannis ou réduits à se cacher, les constitutionnels eux-mêmes inquiétés; un certain nombre d'églises rouvertes et partagées entre les divers cultes, un plus grand nombre d'églises fermées depuis 93 ou refermées après Fructidor; toute pratique extérieure interdite, les enterremens sans prêtre, les croix abattues, les clochers muets; le calendrier républicain se faisant instrument de déchristianisation et s'imposant comme loi de l'État, supprimant les fêtes religieuses, ordonnant impérativement la célébration des fêtes civiques, obligeant les

citoyens sous peine d'amende et de prison à travailler le dimanche et à chômer le Décadi, obligeant en certains départemens l'église à se fermer le dimanche et à transférer au Décadi l'office dominical, interdisant les marchés à poisson au jour de ci-devant vendredi ; en somme, un enchevêtrement de lois iniques, vexatoires, absurdes, souvent aggravées par des arrêtés locaux. Ces persécutions et ces monstrueuses puérilités avaient fini par excéder à peu près tout le monde ; elles provoquaient surtout un profond mouvement de réaction rurale.

Le paysan de France avait été le principal bénéficiaire de la Révolution. Les premiers et fondamentaux bienfaits de la Révolution, abolition des servitudes et redevances féodales, affranchissement de la terre, liberté du commerce intérieur, avaient imprimé à l'agriculture, depuis dix ans et même dans les pires jours, un commencement d'essor. La lourdeur des impôts, la conscription, le désordre général ne contrariaient que partiellement ce progrès. Ce qui tourna la masse agraire contre le régime améliorateur de son sort, ce fut la persécution de ses croyances et le dérangement de ses habitudes. Cette violence faite au sens traditionnel de la race préjudicia plus au régime républicain que la Terreur. On peut lire les rapports des commissaires nommés par le Directoire en chaque département près de l'autorité locale, afin de requérir et de surveiller l'exécution des lois. La correspondance de ces agens, animés du plus pur zèle sectaire, n'est qu'une longue doléance. Sans aucune exception, sans la moindre dissidence, tous reconnaissent que la population des campagnes s'irrite du système d'irréligion obligatoire et réagit à des degrés divers.

La lutte atroce qui se remet à ensanglanter l'Ouest n'est qu'une guerre de religion, où des masses catholiques suivent au combat des chefs royalistes. En 1799, une irruption de paysans exaspérés surgit des vallées pyrénéennes et menace Toulouse. Dans la Haute-Garonne et les pays d'alentour, la réaction rurale assiège le jacobinisme urbain. D'un bout à l'autre de la chaîne des Cévennes, la guerre de partisans circulait, avivée par l'exécution violente des lois qui supprimaient toute pratique religieuse au nom de la science et du progrès. Contre les dragonnades philosophiques, le catholicisme cévenol avait ses camisards. L'Ardèche était en feu, la Lozère, la Haute-Loire et toute la partie montagneuse du massif central en fermentation

continue. Dans le Nord, la dévote Belgique, la région des Flandres, récemment annexée, s'est soulevée en 1798 contre le régime impie. Et même la masse des départemens d'esprit moyen, les contrées dociles par situation et par tempérament, les molles rives de la Loire et du Cher, les plateaux du centre, les coteaux bourguignons, les vallonnemens de l'Ile-de-France, les pays découverts de Picardie et de Champagne, les régions apathiques, les grandes plaines d'indifférence s'émeuvent.

Pour citer des exemples épars, le commissaire du Loiret autant que celui de l'Aisne, ceux de l'Oise et de l'Indre, ceux des Landes et de la Corrèze, écrivent en termes à peu près identiques que le paysan à tête dure tient à ses pratiques et refuse de se plier aux rites nouveaux. Lorsque ces rites s'accomplissent, c'est par pure contrainte : selon l'aveu cynique du commissaire près le département du Nord, le peuple fait marcher le système décadaire « comme la chiourme fait voguer une galère (1). » La résistance s'étend jusqu'aux départemens notés pour leur esprit civique, tels que l'Ain et l'Isère; chez les habitans de l'Ain, les « moyens violens employés pour leur faire contracter de nouvelles habitudes n'ont servi qu'à leur rendre plus chères les anciennes. » L'Est proprement dit, la ci-devant Lorraine, les Vosges, l'Alsace restent d'esprit ardemment patriote, militaire et républicain. Ces départemens voisins des frontières demeurent en pleine crise d'héroïsme. Avec un admirable entrain, ils paient l'impôt, font partir leurs conscrits, fournissent des volontaires, fournissent à d'accablantes réquisitions en nature. « L'ombre au tableau, — d'après un administrateur, — c'est le fanatisme, » c'est-à-dire, en style de l'époque, la persévérance du sentiment religieux. Ces populations qui continuent de se dévouer à la défense française, désobéissent néanmoins aux prescriptions décadaires, où elles voient intolérance et tyrannie, et regrettent leurs prêtres (2).

(1) Tous les documens que nous citons sans indiquer de référence spéciale sont tirés des Archives nationales, série FIC, III. Cette série contient notamment les rapports des dernières administrations du Directoire et des premiers préfets.

(2) Dès 1796, le général Clarke écrivait dans une note destinée à Bonaparte, commandant de l'armée d'Italie : « Nous avons manqué notre révolution de religion. On est redevenu catholique romain en France, et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du Pape lui-même, pour faire seconder chez nous la Révolution par les prêtres, et par conséquent par les campagnes, qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau. Si on eût pu anéantir le Pape il y a trois ans, c'eût été régénérer l'Europe... Il faut trente ans de liberté de la presse en Italie et en France

Les prêtres restés à l'intérieur, ceux qui se hasardaient à rentrer, répondaient souvent à la persécution par des violences de parole et de conduite. Chez ce clergé, à côté d'admirables et toutes chrétiennes vertus, on aperçoit des passions exaspérées par la souffrance et l'injustice. Ces prêtres mis hors la loi se comportent en ennemis des lois. En départemens de guerre civile et de banditisme, en ces sombres régions, on voit des prêtres s'enrôler dans les *guérillas* contre-révolutionnaires. Dans l'Aveyron, on en signale un qui s'est fait chef de bande : « réuni avec six autres prêtres de la même espèce, retiré dans les lieux les plus sauvages du département, c'est au milieu des bois, toujours muni de pistolets, qu'il célébrait les cérémonies; il avait enfin poussé les excès à un tel point que les prêtres réfractaires l'avaient eux-mêmes frappé d'interdiction avec ses collègues (1). » Dans le Gard, on arrête un ex-prieur désigné sous le nom de Sans-Peur : « déjà condamné à mort depuis six ans, il officiait armé de deux paires de pistolets, d'un sabre et d'un fusil à deux coups posés sur l'autel (2). » Un prêtre se fait tuer à la tête des insurgés de la Haute-Garonne. Faits exceptionnels, caractéristiques néanmoins de l'état de guerre aigu qui subsiste entre l'État révolutionnaire et l'Église! Dans tous les départemens, les rapports administratifs accusent au moins les prêtres de fomenter la haine de la République, la désobéissance aux lois, et d'employer à cette fin la prédication sourde, les instructions privées, le confessionnal. Un des reproches qu'on leur adresse le plus souvent est d'inciter les conscrits à la désertion. Il est positif qu'en beaucoup de lieux, les prêtres faisaient cause commune avec l'agitation royaliste et la réaction militante.

A la fin du Directoire, dans la majorité des départemens, la masse rurale tournait au royalisme; elle avait pris en horreur le mot de République, devenu à ses yeux synonyme de persécution religieuse. Les administrateurs le constataient amèrement, mais quelques-uns, plus perspicaces que les autres, comprenaient que les paysans ne redemandaient un roi que pour ravoir la Croix : « Ceux d'entre eux qui soupirent après le retour de l'ancien régime, écrit le commissaire du Loiret, désirent en-

pour amener ce moment et abattre la puissance spirituelle de l'évêque de Rome... » Du Teil, *Rome, Naples et le Directoire*, p. 406-407.

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, 11361.

(2) *Ibid.*

core moins un roi que de retrouver des prêtres, des processions et des cloches. » Le commissaire de la Nièvre a vu, parmi ses paysans, « tel homme qui est d'un fanatisme outré et qui ne voudrait pas le retour de l'ancien régime. » Le commissaire du Tarn écrit : « Beaucoup de gens tendent à la royauté par horreur de l'irréligion républicaine, » et, signalant l'état d'esprit de la population agricole, il ajoute : « De là sa tendance irréfléchie vers la royauté qu'elle n'aime ni ne désire sincèrement. » Le commissaire du Nord écrit crûment : « Plus je parcours le département, plus j'aperçois que l'esprit public est subordonné aux préjugés religieux. Rendez les crucifix, les cloches, les dimanches et surtout ceux qui vivent de ces mômeries, et tout le monde criera : *Vive la République!* » Les croix, les églises, les prêtres, les autels, qui les rendrait? Comme un grand nom s'imposait à l'imagination publique, comme on parlait de l'expédition d'Égypte et de son chef prodigieux, le bruit courait, dans certaines campagnes, « que Buonaparte revenait en France avec sept mille prêtres pour remplacer ceux que le gouvernement a fait déporter. »

Bonaparte ne fut pas d'abord l'homme dont Boulay de la Meurthe avait annoncé la venue, et que le peuple attendait. Revenu d'Égypte, il fit son coup d'État de Brumaire à l'aide de révolutionnaires écœurés de l'anarchie directoriale et possédés de l'instinct reconstituant. Ces politiques voulaient que la République mieux conformée se fît ordre et gouvernement; ils n'entendaient nullement la livrer aux factions de droite. Il ne faut jamais perdre de vue que le Consulat est à ses débuts ce que nous appellerions aujourd'hui un pur gouvernement de gauche. Les hommes qui avaient concouru à sa formation, assagis en politique, restaient foncièrement antichrétiens et rigoureusement philosophes. Ils représentaient l'orthodoxie rationaliste, qui avait son centre à l'Institut. Bonaparte lui-même faisait partie de ce grand corps et se donnait l'air de puiser auprès de ses confrères ses inspirations doctrinales. C'est avec des penseurs tels que Cabanis, Monge, Berthollet, Laplace, qu'il avait paru se composer après Brumaire un conseil spirituel. Seulement, si désireux qu'il fût de ménager les dogmes et les préjugés officiels, l'insigne chef de guerre voulait se faire avant tout le pacificateur des Français, le rassembleur de la nation affreusement déchirée.

Or, plus que toute autre, la question religieuse envenimait

les haines et exaspérait les passions. Elle s'imposait aux Consuls, capitale dans l'Ouest, partout très grave, hérissée de difficultés, presque inextricable en ses détours, complexe et compliquée. Bonaparte l'aborda sans prétendre encore à la résoudre intégralement. Il sentait sourdre des profondeurs de la nation et monter vers lui une immense aspiration à la paix religieuse, à la tolérance; il le sentait d'autant mieux qu'il possédait au suprême degré, comme l'a dit un homme de pensée grave (1), « l'instinct de l'instinct des multitudes. » Il voulut frapper les esprits et faire quelque chose pour le peuple chrétien, sans trop faire. Dès que la constitution de l'an VIII et le plébiscite ratificateur l'eurent établi premier Consul, il prit une série de retentissantes demi-mesures.

II

Le 7 nivôse an VIII, — 28 décembre 1799, — trois jours après son avènement à la première magistrature, il fit formuler en Conseil d'État plusieurs arrêtés, qui reçurent une éclatante publicité.

En premier lieu, il remettait en vigueur et comme promulguait à nouveau les lois conventionnelles de l'an III sur la liberté des cultes. Ces lois, odieusement dénaturées par le Directoire, prononçaient la séparation de l'État et des Églises et reconnaissaient la liberté de tous les cultes; elles ne leur accordaient pourtant qu'une liberté minime, dépourvue de toute publicité en dehors des temples, garrottée de restrictions; le mot y était plus que la chose, mais la reprise du mot par Bonaparte fut d'un puissant effet. En outre, le premier Consul décidait que les lois restitutives des églises, telles qu'elles avaient été édictées également par la Convention thermidorienne, seraient réellement exécutées, et, en fait, un plus grand nombre d'églises furent rouvertes. Bonaparte cassait les arrêtés des administrations locales qui avaient ordonné aux églises de se fermer le dimanche et de ne s'ouvrir que le Décadi : « Aucun homme ne peut dire à un autre homme : « *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour,* » disait-il dans une proclamation.

Enfin, rompant avec la tradition révolutionnaire qui avait assujetti les prêtres à des sermens successifs, dont plusieurs

(1) Guizot.

étaient interdits par la loi religieuse et en fait suspensifs du culte, il n'exigeait plus du clergé qu'une simple promesse de fidélité à la constitution politique de l'État, à la constitution de l'an VIII. Un article de source officielle, inséré dans le *Moniteur*, vint donner à cet engagement le sens le plus large et se présenta comme une invite marquée aux vrais catholiques, aux insermentés; on leur expliquait que l'engagement exigé d'eux ne les obligerait pas à défendre la constitution, à s'en approprier les principes, mais seulement à ne point la combattre : ce ne serait qu'un acte de soumission passive à la légalité existante.

Par ces dispositions relativement libérales, Bonaparte se détachait de son parti, se mettait en avance sur les révolutionnaires qui composaient encore le gros de son armée civile. Les fanatiques d'irréligion lui reprochèrent ses édits de tolérance. L'Institut le bouda. « Ce parti, — dit un rapport royaliste en parlant des philosophes et idéologues, — se plaint des dispositions plus douces que Bonaparte adopte pour les prêtres, et le collège des athées (l'Institut) ne les lui pardonne pas (1)... » Le Tribunat et le Corps législatif ne manquaient pas une occasion d'afficher leur incrédulité haineuse; ils cherchaient encore moins à borner les pouvoirs du Consul qu'à rétrécir sa politique. Et jusque dans les ministères, dans les bureaux, une opposition se manifesta.

A l'Intérieur, le citoyen Beugnot, ex-député royaliste à la Législative, l'un des futurs rédacteurs de la Charte de 1814, avait obtenu auprès du ministre Lucien Bonaparte une fonction, sous un titre vague, et s'était fait une situation. Il renchérissait sur la prêtrophobie officielle. Dans un rapport, il osait blâmer l'arrêté pris d'emblée en Conseil d'État, alors que l'initiative eût dû venir du ministère : « Si le ministre eût produit l'ensemble des faits qui sont imputés aux prêtres catholiques dans les actes publics que j'ai sous les yeux, le Conseil eût reconnu que le moment n'était pas arrivé de prendre son dernier arrêté sur l'exercice des cultes (2). » Mettre en garde le gouvernement contre les prêtres, c'est à quoi Beugnot s'applique : « Si on les flatte, ils se persuadent qu'on les craint, et dès qu'ils se croient à craindre, ils le deviennent (3). »

(1) Archives de Chantilly.
(2) Archives nationales, papiers Beugnot, AB, XIX.
(3) *Ibid.*

Fouché, ministre de la Police générale, fit plus; il imagina un moyen de tourner, d'éluder l'arrêté consulaire sur les prêtres, et d'en restreindre la portée pratique. Par une interprétation outrageusement arbitraire, il prétendit qu'aucun prêtre ne pouvait être admis à signer la promesse et à se mettre en règle avec la loi s'il n'avait prêté dans le temps tous les sermens exigés. La promesse ne tiendrait pas lieu des anciens sermens, elle devrait se surajouter à eux; ce serait un engagement non substitué, mais superposé aux autres. Des instructions furent données dans ce sens par le ministère de la Police. Le dessein de Fouché était clair et ressort d'ailleurs de divers témoignages : c'était de réserver aux seuls *constitutionnels*, aux *jureurs*, le bénéfice du libéralisme consulaire, bien que la Constitution civile du clergé fût dépourvue depuis 93 de toute existence légale. Plus intelligent que les maniaques d'irréligion, plus perfide, Fouché admettait qu'il se reformât en France une Église, mais il la voulait schismatique et détachée de Rome, inféodée à la Révolution. Pour ranimer, pour galvaniser l'Église constitutionnelle, il essayait de lui rendre une situation privilégiée et un monopole de fait.

Les catholiques en appelèrent du ministre au Consul. Il existait à Paris un groupe de catholiques de foi profonde et de vie édifiante, désireux de réconcilier l'Église avec les lois nouvelles, avec les lois plus douces; leurs chefs étaient les anciens supérieurs de Saint-Sulpice et principalement l'abbé Émery, cet infatigable artisan de la pacification religieuse. Au nom de ce groupe, l'abbé Bernier, qui s'était signalé en obtenant la soumission des chefs vendéens, vint trouver le premier Consul. L'attitude de Bonaparte fut caractéristique de ces temps de transition et des ménagemens dont il recouvrait encore ses intentions profondes. Il ne réprima pas son ministre par acte public, mais le désavoua nettement en conversation. D'après ses propres paroles à Bernier, les lettres et instructions du ministre n'exprimaient pas la véritable pensée du gouvernement. Cette pensée, il fallait la chercher dans les termes mêmes de l'arrêté et dans l'article du *Moniteur* qui en était le commentaire autorisé. En conséquence, on ne pouvait opposer à aucun prêtre le défaut de serment antérieur comme un empêchement à souscrire la promesse et à exercer le culte. Pratiquement, l'interprétation de Bonaparte prévalut peu à peu sur celle de Fouché.

Toutefois, Bonaparte n'avait pas révoqué les pénalités indivi-

duelles, les arrêtés de déportation lancés par le Directoire contre une infinité de prêtres catholiques, à raison de délits ou de prétendus délits contre-révolutionnaires ; il n'avait pas abrogé en termes formels les lois de bannissement portées par la Législative et la Convention contre la masse des insermentés.

Sous le Directoire fructidorien, des centaines de prêtres avaient été déportés en Guyane. La plupart y avaient péri, suppliciés par le climat; Bonaparte ne se pressa pas de rappeler les survivans, laissant se prolonger leur agonie ; c'est l'une des taches qui pèsent sur sa mémoire. D'autres prêtres par centaines avaient été entassés dans les îles de Ré et d'Oléron. On mit en liberté ceux qui consentirent à signer la promesse; sur les autres, la surveillance se relâcha : il y eut des élargissemens et des évasions en masse.

Outre les déportés, il y avait les reclus. Les prisons départementales regorgeaient de prêtres condamnés à la déportation et dispensés de cette peine par le Directoire, à raison de leur âge ou de leurs infirmités; on les tenait enclos dans des locaux dits de détention ou de « réunion. » Les préfets, autorisés sous leur responsabilité à modifier le sort de ces malheureux, usèrent diversement de cette latitude. Prenons un exemple. A Mont-de-Marsan, le préfet trouve en prison vingt-deux prêtres, affreusement malades. Le ministre de la Police l'a autorisé à les renvoyer en simple surveillance dans leurs communes respectives. Le préfet prend sur lui, en les élargissant, de les autoriser à rester au chef-lieu. Le jour où cette mesure est connue, le peuple se porte en tumulte à la prison ouverte et vient assister dévotement aux messes que les prêtres y célèbrent, avant de sortir. Cette fois, le préfet trouve la manifestation excessive et suspend l'adjoint qui l'a tolérée. Ailleurs, on met en liberté tel ecclésiastique, on retient tel autre, sans savoir au juste pourquoi. Certains préfets jugent imprudent d'ouvrir trop tôt les prisons pour prêtres et blâment le libéralisme de leurs collègues.

Dans l'énorme quantité de prêtres rentrés en France au lendemain de la Terreur, lors de la première accalmie, tous n'avaient pas été déportés ou emprisonnés après le 18 fructidor et la reprise des rigueurs. Tous s'étaient trouvés sujets aux lois de bannissement que le Directoire avait rééditées avec un grand fracas de menaces. La plupart d'entre eux étaient cependant restés en France. Ils avaient réussi à se dissimuler, à échapper aux

poursuites. Ils s'étaient retirés au fond des campagnes, errant de village en village, vêtus du sarrau rustique, protégés par le paysan et vivant de sa vie, travaillant parfois la terre à ses côtés et continuant néanmoins leur héroïque apostolat. Après le décret consulaire sur la liberté des cultes, il y avait eu explosion de christianisme, réapparition de cette Église à la fois souffrante et militante. En beaucoup d'endroits, le peuple tirait lui-même les prêtres de leurs cachettes; il les ramenait d'autorité dans les églises et leur enjoignait de reprendre publiquement le culte, sans se soumettre à aucune formalité. En particulier, dans certaines régions du centre, telles que la Haute-Loire et la Lozère, il y avait eu ivresse de liberté religieuse, griserie de délivrance, enthousiaste méprise sur la véritable portée des décrets de Bonaparte. Les paysans de la Lozère criaient : « Nous avons été assez esclaves, nous voulons que le culte s'exerce publiquement. » Ailleurs, reprenant l'église par force, ils disaient, que « formant la plus grande masse de la nation, ce n'est que pour eux que cette église est destinée, qu'elle leur appartient et qu'ils veulent absolument user de la liberté des cultes accordée par la loi et par les arrêtés des Consuls. » La lutte contre la Révolution se faisait au cri de : « Vive la liberté! » Ces effervescences étaient maintenant réprimées, mais les prêtres surgis de terre, sortis des bois, restaient en vue, animés de sentimens divers à l'égard du gouvernement, qui n'exigeait plus d'eux qu'une promesse de fidélité. D'autre part, les prêtres restés ou retournés en exil se remettaient à rentrer, à s'insinuer par les frontières de terre et de mer, d'un mouvement d'abord incertain.

Parmi les prêtres reparus ou rentrés, quelques-uns signèrent tout de suite la promesse de fidélité à la constitution. Le plus grand nombre s'y refusa. Ces nouveaux réfractaires se sentaient retenus par d'honorables scrupules, par la crainte d'adhérer à un pacte confirmatif de dispositions odieuses à leur conscience, telles que le bannissement à perpétuité des émigrés et la vente des biens ecclésiastiques. Puis, ces prêtres de l'intérieur continuaient d'obéir aux évêques du dehors, aux évêques émigrés, et ceux-ci, par zèle monarchique, se montraient en majorité hostiles à la promesse, qui impliquait reconnaissance de la forme républicaine. Beaucoup de prêtres avaient eux-mêmes en exécration le seul mot de République et conservaient la foi monarchique. Ces dévots du trône autant que de l'autel

eussent considéré comme une apostasie toute compromission avec l'infernale Révolution et ses œuvres démoniaques. Ainsi se fit, indépendamment de la vieille querelle qui subsistait entre catholiques et constitutionnels, une nouvelle et grave scission dans le clergé français, entre catholiques eux-mêmes. La division ne portait sur aucun point de dogme ou de discipline, mais seulement sur la grande question de savoir si l'Église doit se désintéresser des formes de gouvernement et peut accepter en conscience toute puissance établie. Ce qui s'agitait alors sous une forme pressante et aiguë, c'était ce qu'on a nommé de nos jours le problème du ralliement. Il y eut les ralliés et les intransigeans, ceux qui firent la promesse et ceux qui s'y refusèrent; une minorité de soumis contre une majorité d'insoumis.

Les *soumis* ne furent plus inquiétés et purent librement exercer le culte, moyennant subvention des fidèles. Ils l'exerçaient dans les églises rouvertes, lorsqu'elles n'étaient pas occupées par les constitutionnels; ils exerçaient de préférence dans les chapelles et oratoires que les fidèles étaient libres d'ouvrir en se conformant à certaines dispositions légales. Dans ces asiles discrets, le catholicisme se sentait plus chez lui : il n'avait à y subir aucun contact profanateur; il aimait à s'y enfermer dans une sorte de pénombre, dans une atmosphère d'intimité, comme s'il eût craint de passer brusquement de l'obscurité des catacombes au grand jour des basiliques dévastées.

Les insoumis ne furent pas admis au bénéfice de la liberté légale. Ces récalcitrans n'en restaient pas moins disséminés sur la surface du territoire et persistaient à remplir leur ministère, sans l'aveu des autorités. Ils disaient la messe en maisons privées ou en retraites rustiques. A côté du culte qui s'exerçait dans un certain nombre d'églises, à côté du culte qui s'exerçait licitement dans les oratoires, il continuait d'exister un culte illicite, un culte en chambre ou en grange, clandestin, souvent nocturne, troublé par les Jacobins locaux; c'était celui que préféraient les catholiques fervens et la presque-totalité des populations rurales.

Il était traité différemment selon les régions. Dans le Pas-de-Calais, le préfet Poitevin-Maissemy se donne encore le plaisir de chasser au prêtre et se plaint que ce gibier se terre : « Il est extrêmement difficile de les atteindre en ce que, n'exerçant les cérémonies de leur culte que la nuit dans des maisons particu-

lières et ne paraissant jamais le jour, il ne serait possible de les arrêter qu'en faisant des visites domiciliaires à des heures où on ne pourrait pénétrer dans les habitations sans violer la constitution. » Ce préfet du Consulat regrette le bon temps de l'arbitraire directorial. C'est dans son département que l'on verra pendant quelque temps encore des messes furtivement célébrées à minuit, des groupes de fidèles brutalement dispersés et maltraités, d'ignobles sévices, des épisodes dignes de la Terreur. A l'autre extrémité de la France, le préfet de la Haute-Garonne prend un arrêté général d'expulsion contre les insoumis. Cet exemple est imité par plusieurs de ses collègues. En d'autres départemens, on ne voit plus que des répressions individuelles à propos d'infractions à l'ordre légal; çà et là, la gendarmerie pourchasse un prêtre qui s'est indûment emparé d'une église; un prêtre est arrêté et poursuivi pour sermon séditieux; un prêtre de la région rhénane est reconduit à la frontière pour avoir décrié le nouveau système d'instruction publique.

En général, les préfets tâchent plutôt d'incliner les prêtres à la promesse par persuasion et raisonnement; ils essayent de leur démontrer que cet engagement civil n'a rien qui puisse blesser leur conscience et altérer la pureté de leur orthodoxie. Parfois, on se contente d'une promesse accompagnée de restrictions verbales ou écrites, qui réservent les points délicats. On obtient ainsi un certain nombre de prêtres amphibies, à peu près soumis, quoique partiellement réfractaires. Quelques préfets s'inspirent d'une véritable pensée de tolérance et reconnaissent même la vertu sociale de la religion; d'autres, modérés en politique, restent foncièrement ennemis de la religion et des prêtres. Ils signalent les insoumis comme éternels adversaires de l'État républicain, contempteurs des lois, agens de réaction, corrupteurs du peuple, et épuisent contre eux le vocabulaire traditionnel de la Révolution, mais ne se pressent pas de sévir, car ils savent que le vent souffle d'en haut à la tolérance et que peut-être on leur pardonnera plus aisément un défaut qu'un excès de zèle.

Le gouvernement ne se fait pas une règle uniforme d'indulgence ou de sévérité. Il laisse la difficulté religieuse se décentraliser, en quelque sorte, et abandonne les préfets à leurs inspirations, ce qui souvent les embarrasse, ou il se détermine selon les cas, selon les lieux. Il en vient à respecter l'état d'esprit de certaines populations dites arriérées, ensevelies « sous la rouille

des plus anciens préjugés, » auxquelles il paraît impossible d'arracher encore une fois leurs pasteurs de prédilection. Dans les départemens belges, en Alsace, dans la Savoie où la Terreur elle-même n'a pu décapiter les clochers et abattre les croix, dans certaines régions du centre, dans la fervente Lozère, dans les pays de montagnes, refuge et retranchement des antiques croyances, le culte insoumis s'exerce impunément et presque ouvertement.

A mesure qu'on approche de l'Ouest, la tolérance s'accroît. Dans l'Orne, Fouché en vient à recommander au préfet Lamagdelaine d'accorder des permis individuels d'exercer même aux nouveaux réfractaires, à condition que, sans prononcer la formule qui déchire leur conscience, ils se soumettront virtuellement, prêcheront à leurs ouailles l'obéissance aux lois, le respect du gouvernement, et participeront à l'œuvre pacificatrice. La tolérance devient ainsi un encouragement, une prime à la soumission de fait. En Maine-et-Loire, le procureur général invite le maire de Mayenne à faire dire aux prêtres cachés qu'ils peuvent sans crainte rentrer dans les églises et y dire la messe; toutefois, il ne veut point se compromettre par un engagement écrit : sa parole doit suffire (1).

Dans les départemens de la ci-devant Bretagne et en Vendée, la tolérance envers les insoumis devient positive, absolue, officielle. Détacher le catholicisme de la fidélité monarchique, séparer l'autel du trône, c'est toute la politique de Bonaparte en ces pays de foi exaspérée. Pendant les pourparlers pacificateurs avec les chefs de chouannerie, il avait permis à son représentant, le général Hédouville, de ne point insister sur la promesse à exiger des prêtres ; conséquemment, les commandans militaires avaient délivré aux insoumis des cartes de sûreté et des autorisations d'exercer. Les préfets eurent à continuer ce système. Les prêtres de toute catégorie furent admis à rentrer dans les églises de campagne, à y célébrer les offices avec une certaine solennité; on faisait plus que de les autoriser à rentrer dans les églises, on les y invitait : il importait qu'aux yeux du peuple le catholicisme apparût rétabli dans son plein exercice et que le gouvernement ne passât plus pour l'ennemi de Dieu.

(1) *L'Ancien clergé de France*, par l'abbé Sicard, t. III, 501. Cet ouvrage est capital pour l'histoire du clergé et surtout de l'épiscopat pendant la période révolutionnaire.

Quelquefois, c'était le prêtre qui, par obstination contre-révolutionnaire, refusait de retourner à l'église, préférait exercer dans un obscur réduit et se garder des airs de persécuté. Mais les autorités subalternes secondaient le zèle des préfets pour des motifs qui parfois n'avaient rien que d'humain.

L'église de village, avant que la Révolution la fermât, n'était pas seulement lieu de prière et de célébration ; elle concentrait la vie locale à l'ombre de ses frustes murailles et au-devant de son porche. C'est là qu'à jour fixe, à l'appel des cloches, les gens de l'endroit s'assemblaient endimanchés, avant la messe dominicale ou à la sortie de l'office. Ils venaient là se raconter les nouvelles, écouter les anciens, traiter de leurs affaires, former communauté. Sur la place de l'église avaient lieu les jeux, les amusemens traditionnels ; c'est là que les paysans s'attablaient au-devant des cabarets pour boire un coup ou passer le jour du repos en stations prolongées. Les petites industries locales y trouvaient leur profit ; elles se plaignent maintenant. Dans la Loire-Inférieure, un prêtre qui refuse de prendre possession de l'église est dénoncé par un agent municipal. Vérification faite, le préfet découvrait que le dénonciateur était de son état « marchand de vin, qu'il avait spéculé sur la réunion des sectaires (c'est-à-dire des catholiques) et qu'il souffrait impatiemment de voir ses espérances déjouées. » L'attentat aux croyances s'était tourné en lésion des intérêts. Aujourd'hui que dans l'Ouest le gouvernement permet que l'on jouisse des églises, le peuple trouve mauvais que certains prêtres, par esprit d'opposition, contrarient le vœu et l'intérêt communs.

En majorité, les pasteurs bretons et vendéens comprirent autrement leur devoir. Pris d'une immense compassion pour les maux de leur peuple, ils essayèrent de le soulager en se faisant apôtres de paix ; ces insoumis s'associèrent aux intentions conciliantes des Consuls et furent les meilleurs auxiliaires d'un gouvernement que leur conscience leur interdisait de reconnaître ; ils justifièrent amplement, par la sainteté de leur œuvre, la liberté qu'on leur rendait. L'Ouest en somme, par son indomptable opiniâtreté à défendre sa foi, s'était conquis un régime à part, un régime de privilège, une véritable autonomie religieuse ; sa vertu de ténacité s'était imposée même à Bonaparte. Et de façon générale il semble que le Consulat, pour régler sa conduite première à l'égard du clergé, se soit fait comme une carte

des opinions religieuses en France. D'après cette topographie des croyances, d'après la teinte plus ou moins foncée en catholicisme qu'accuse tel ou tel département, il dose et mesure les franchises accordées. D'après un rapport royaliste, « Bonaparte, qui n'est pas un sot, proportionne ses mesures au caractère de ses sujets, et il n'y a peut-être pas trois départemens où les lois sur la religion et les prêtres s'exécutent d'une manière uniforme (1). »

III

Dans toute la France, sous les entraves qui subsistent en beaucoup d'endroits, le réveil catholique se fait sentir et perce. Les administrateurs sont à peu près unanimes à signaler un afflux de peuple aux cérémonies. S'ils visitent les majestueuses cathédrales, occupées par les constitutionnels, ils n'aperçoivent que de rares fidèles, perdus dans l'ampleur des nefs. Dans les oratoires où les catholiques officient, la foule s'entasse et ne trouve pas toute à se loger; elle déborde sur la rue. Les oratoires foisonnent; Paris voit de mois en mois s'augmenter leur nombre. En Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, où les prêtres ont signé la promesse, le culte se reconstitue spontanément dans presque toutes les communes.

Dans les départemens mêmes qui restent pays de rigorisme révolutionnaire, des curés catholiques sont çà et là redemandés, rappelés, accueillis avec des effusions touchantes. Ils forment autour d'eux des centres de prière et de dévotion, des groupes pratiquans, des îlots pieux, pareils à ces *chrétientés* que nos missionnaires ont fondées dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, en terre d'infidèles. Quelques prêtres se font eux-mêmes errans missionnaires, passent alternativement d'une localité à l'autre pour subvenir aux besoins de la vie religieuse. Un prélat rentré avant Fructidor, Mgr d'Aviau, se risque et réussit à faire une tournée pastorale dans l'Isère; dans les montagnes de l'Ardèche, il fait des ordinations dans la grange d'un presbytère. Lorsque les prêtres manquent, le peuple supplée comme il peut à leur absence. Dans l'Aude, les paysans demandent à pouvoir s'assembler au moins dans l'église pour prier en commun, pour

(1) Archives de Chantilly.

assister à un simulacre de cérémonie, pour faire le geste religieux. Consulté par le préfet, Fouché assimila ces réunions à des clubs et les interdit parce qu'elles ne se conformaient point à la loi sur les sociétés politiques, « attendu que tout rassemblement religieux supposait un orateur et un régulateur. » En certains cantons, les paysans en veulent à Bonaparte de ne leur avoir point restitué la liberté intégrale du culte, qu'il avait paru leur promettre, et l'appellent un trompeur (1).

La force de l'accoutumance catholique se manifeste surtout par le discrédit de plus en plus marqué où tombent les observances décadaires, les lois profanatrices du dimanche et des jours fériés, ces lois minutieuses, vexatoires, par lesquelles le Directoire s'était rendu odieux à la masse du peuple et s'était fait le tyran des humbles. Bonaparte trouvait ces prescriptions stupides. Il savait toutefois qu'aux yeux de beaucoup de républicains elles s'identifiaient avec la République. Sans y toucher, le gouvernement consulaire se bornait à fermer les yeux sur l'universelle infraction.

Le consul Lebrun disait doucement au préfet Barante, qui s'en allait dans l'Aude : « Vous ne trouverez sans doute pas mauvais que les jeunes filles aiment mieux danser le dimanche que le Décadi. Vous mettrez dans tout cela de la prudence et du discernement (2). » Légalement, le peuple n'a pas le droit de travailler et de tenir boutique ouverte le Décadi, de se reposer et de s'amuser le dimanche; ce droit, il le prend, et les autorités laissent faire. Dans les villes, sous l'œil et devant l'exemple des fonctionnaires, on observe encore un peu le Décadi ; aux champs, on ne reconnaît plus guère d'autres jours fériés que ceux consacrés par l'Église ; il en résulte une anomalie de plus dans cette incohérente période; les villes chôment le Décadi et les campagnes le dimanche ; il semble qu'il y ait un calendrier citadin, revêtu de l'estampille officielle, et un libre calendrier rural.

Il est vrai qu'en chaque chef-lieu de canton, dans l'église même rendue aux chrétiens, le culte décadaire, c'est-à-dire le culte de la patrie révolutionnaire et des vertus civiques, conserve

(1) Dans le Sancerrois, l'administration écrit, après avoir signalé les menées des réacteurs : « Le petit peuple ignorant, influencé par eux, appelle Bonaparte *Bon-attrape*, parce qu'il n'a pas rétabli entièrement la religion, c'est-à-dire la domination d'un culte sur les autres... »

(2) *Souvenirs du baron de Barante*, I, 50.

sa place, son autel de forme antique, son décor et ses emblèmes. Tous les dix jours, les maires et adjoints viennent le célébrer, interrompant la messe ou les vêpres. Ils lisent et commentent le Bulletin des Lois, sermonnent laïquement, avec accompagnement d'orgue et de chants, mais ils remplissent dans le désert leur fonction quasi curiale ; dans l'église qui se vide instantanément, ils restent à peu près seuls ; ainsi délaissés, ils écourtent l'office obligatoire, l'expédient au plus vite et s'en acquittent comme d'une désagréable corvée.

Parfois, devant la poussée catholique, le culte décadaire évacue spontanément l'église et plie bagage. A Laon, le mobilier décadaire est transporté de la cathédrale à l'Hôtel de Ville, et les autorités président elles-mêmes à ce déménagement. Dans la cathédrale d'Auch, l'autel décadaire, installé jusque-là au milieu de la nef, est relégué dans un des bas côtés. Dans la cathédrale de Tonnerre, les catholiques en possession des bas côtés et du chœur prétendaient ravoir également la nef, car beaucoup de nos églises restaient divisées en domaines respectifs, en compartimens rivaux ; elles étaient morcelées entre les différentes religions comme les sanctuaires de Palestine entre moines ennemis.

Le culte ancien empiète parfois au dehors et tend à redevenir public, malgré les lois prohibant au delà de l'enceinte consacrée toute manifestation quelconque, tout signe, tout emblème chrétien. Une procession se hasarde çà et là à sortir de l'église. Le peuple retourne aux lieux de pèlerinage, aux sources miraculeuses ; dans le Calvados, les autorités permettent d'y aller, mais par scrupule révolutionnaire s'efforcent de laïciser ces sources, en affirmant que la science leur a reconnu une vertu curative. En maint endroit, on voit encore des prohibitions, des violences et des petitesses dignes de l'époque précédente ; la tendance générale n'en est pas moins à un retour de bon sens. Le culte est moins astreint à s'enclore strictement et à se calfeutrer dans son local, comme une industrie honteuse. On n'est plus au temps où, dans une commune d'Indre-et-Loire, un prêtre était condamné à 100 francs d'amende et à un mois de prison « pour s'être permis de paraître sur le seuil extérieur de la porte du temple en habit sacerdotal ; » où, à Meaux, il était défendu pendant la journée de laisser les portes de l'église ouvertes, de peur que les passans, en voyant du dehors les crucifix et les cierges, ne songeassent à faire le signe de la croix et à s'agenouiller ; on

n'est plus au temps où un commissaire du Directoire, s'applaudissant de la destruction de tous emblèmes extérieurs, ajoutait : « J'ai cependant trouvé dans ma tournée des cimetières où les croix poussent sur les tombes comme les champignons sur les couches. J'en ai fait faire plusieurs récoltes au grand scandale des fanatiques. Comme le germe de ces croix est dans leur tête, je suis certain que depuis elles repoussent. » Elles repoussent en effet par milliers au printemps de 1800, ces croix de bois, protectrices des tombes rustiques, et déjà quelques croix de pierre se replacent au sommet des porches.

Après le décret consulaire sur la liberté des cultes, les cloches, se croyant affranchies, avaient carillonné de tous côtés et fait un grand vacarme, mais le nouveau gouvernement n'avait point admis que le culte sonnât sa résurrection de cette façon par trop agaçante pour les oreilles révolutionnaires, par trop publique et triomphale. Les administrations collectives d'abord maintenues, encore imbues des principes du Directoire, avaient assez durement refréné les cloches; contre quelques-unes on avait sévi brutalement; on leur avait arraché la langue; à la grosse cloche de la cathédrale de Troyes, on avait enlevé son battant. Après l'établissement des nouvelles magistratures, les préfets même les plus modérés refusèrent la permission de sonner. Dans les villes, on tenait compte de leur défense, mais comment réprimer les milliers de cloches campagnardes qui profitaient de leur éloignement des autorités préfectorales et de leur dispersion, qui épiaient un moment d'inattention ou d'indulgence de la part des maires, pour se remettre séditieusement en branle ? Donc, elles sonnent par intermittences, par instans et par endroits, obstinément, effrontément; contre les délinquantes, on dresse procès-verbal; elles récidivent. On les fait taire en tel lieu; elles s'insurgent à côté. Il n'est guère de département ou d'arrondissement où il n'y ait réveil des cloches tantôt dans un village, tantôt dans un autre, et ce tintement épars, disséminé, s'arrêtant ici, reprenant là, s'élevant toujours quelque part, passant et repassant par vibrations fugitives d'un bout de la France à l'autre, semble la voix même du peuple s'obstinant à prier tout haut et à laisser monter vers le ciel, avec le chant des cloches, l'envolée des âmes.

IV

Il y avait à la fois renaissance et anarchie religieuse. La poussée se faisait en désordre, par élans divergens. Toute sorte de cultes coexistaient en France, à l'état inorganique. A côté de groupes restreints, calvinistes, luthériens, juifs et théophilanthropes, l'Église constitutionnelle s'efforçait de rassembler ses débris, et la masse des catholiques d'obédience diverse, à peine libérée, apparaissait désunie.

Ces catholiques voulaient tous la religion; ils la voulaient immaculée, mais différaient d'opinion sur la qualité de ses ministres. Que de variétés de prêtres prétendaient à la conduite des âmes, s'autorisant de motifs divers! Parmi les pasteurs qui avaient enduré la torture et l'exil, sans jamais pactiser avec l'erreur, et qui portaient les glorieux stigmates de la persécution, on vénérait des saints, dont le front s'ornait de la couronne d'épines, et ceux-là semblaient vraiment en communion avec les martyrs qui dormaient sous la terre. D'autre part, combien de prêtres restés en France au prix de certaines concessions, échappés aux rigueurs extrêmes, avaient déployé discrètement un zèle admirable. Chez le peuple livré à la Révolution, ils avaient conservé la foi, entretenu la lueur sacrée, ravivé l'étincelle. Indépendamment des prêtres qui avaient refusé tous les sermens et de ceux qui les avaient prêtés tous, on en voyait qui avaient refusé les uns et prêté les autres, distingué entre les sermens religieux et les engagemens politiques; des prêtres qui avaient rétracté leurs sermens ou qu'on supposait les avoir rétractés, des prêtres d'état indéfini, des prêtres de couleur tranchée et d'autres de nuance indécise. Entre tous, à qui se fier et à quoi reconnaître le signe d'orthodoxie? Tout était entre eux sujet de suspicion et de reproche, la façon dont ils s'étaient comportés pendant la Révolution, la façon dont ils agissaient présentement et le lieu même où ils officiaient. Les ministres rentrés excitaient parfois le peuple contre les ministres restés. Les prêtres de chapelle voyaient de mauvais œil les prêtres d'église, qui s'accommodaient de voisinages odieux, et la dispute établie au sujet de la promesse dominait maintenant tout le débat.

Les ecclésiastiques soumis et leurs adhérens, les *promissaires,* étaient taxés de faiblesse par les insoumis, qu'ils accusaient à

leur tour de sacrifier à une préférence politique le salut des âmes et l'avenir de la religion en France. Les *purs* répétaient que les concessions avaient tout perdu, les autres répondaient que les plus grands efforts de révolte n'avaient abouti qu'à des catastrophes, et le pis était que ni les uns ni les autres n'avaient absolument tort. Une controverse se poursuivait entre l'école de Saint-Sulpice et les docteurs de l'intransigeance, qui manquaient de charité chrétienne. L'abbé Émery était traité par eux en apologiste de toutes les défaillances. Ses partisans le soutenaient avec conviction. Mandemens et écrits contradictoires circulaient sous main et se heurtaient. La France se remplissait de « schismes partiels (1). » Dans les villes, voici d'aigres colloques entre ecclésiastiques, entre laïques, où l'on argumente à force sur le plus ou moins de soumission que l'on doit au pouvoir temporel; les femmes s'en mêlant et prouvant « ce que peut l'esprit de parti sur une tête de femme (2); » des théologiennes et des *docteuresses* en remontrant à leur curé; la paix des ménages troublée, le mari inclinant à la modération, la femme intransigeante; l'angoisse des consciences se prolongeant; la question des acquisitions de biens ecclésiastiques toujours pendante au tribunal de la pénitence; les incertitudes et les réticences du confessionnal; dans les villages, de grosses rixes de femmes et d'enfans se gourmant à propos de deux curés qui se disputent l'église et se qualifient mutuellement d'intrus. Au grand silence de l'oppression succédait un bruissement de voix discordantes.

Les autorités locales interviennent quelquefois dans ces querelles et se mêlent de faire entre les cultes office de juge de paix ou de gendarme. Le préfet de la Manche, pour mettre la paix dans une commune, invite les habitans à faire leur choix entre deux prêtres concurrens : « le maire ne pouvant, faute de temps, constater le nombre des sectateurs de chaque ministre, les invita à se départager en passant chacun du côté de celui qu'ils préféraient. La majorité presque générale se rangea autour du citoyen Gilette. » Vingt personnes environ s'étant rangées du côté de son adversaire, « il leur a été désigné en conséquence à chacun des heures différentes [pour officier]. Par ce moyen, la tranquillité publique et la liberté des cultes n'ont souffert

(1) Lettre d'Émery du 15 mai 1800, citée par l'abbé Sicard, III, 356.
(2) Lettre de l'évêque Mercy, 20 juillet 1801. — Abbé Sicard, III, 366.

aucune atteinte (1). » A Luzarches, comme deux partis cherchaient à s'arracher l'église, « le maire s'est conduit avec prudence, et voyant qu'aucun des deux ministres n'était doué de l'esprit de paix et de conciliation nécessaire à la tranquillité d'une commune, a ordonné la clôture du temple jusqu'à ce qu'il se présente un sujet dont les intentions pacifiques, la soumission aux lois et l'attachement au gouvernement ne soient pas équivoques (2). »

Bonaparte ne voulait point de ces interventions subalternes; il fera bientôt défense aux préfets de se mêler de « toutes ces discussions religieuses (3). » C'est à lui seul qu'il réservait le droit d'intervenir, à son heure et en grand. L'idée d'un large édit de réunion, d'un acte à la fois autoritaire et transactionnel qui deviendrait entre ses mains un puissant moyen d'ordre, de pacification et de gouvernement, s'établissait certainement dans sa pensée. Mais les temps n'étaient pas mûrs. D'ailleurs, pour fondre toutes les nuances du catholicisme français et les réduire à l'unité, il avait besoin de s'adjoindre un concours à la fois immatériel et décisif. Cette grande alliance, il l'irait tout à l'heure chercher en Italie, au delà des monts, en même temps que la victoire confirmative de son pouvoir matériel. En attendant, comme il veut contrarier le moins possible le vœu de la majorité, comme il entend se rallier les catholiques urbains et l'immensité des campagnes, il rend au culte traditionnel une certaine liberté de fait. Il tire le catholicisme d'un état intolérable d'oppression et de torture, mais ne permet pas encore son ascension à la liberté complète, à la pleine lumière. Il tient le catholicisme dans les limbes. Sa politique est de laisser fléchir les lois de persécution qu'il se garde encore d'abroger par ménagement pour les révolutionnaires. En matière de cultes, entre la première période du Consulat et l'époque précédente, la différence est moins dans la législation que dans la façon de l'appliquer, dans la manière, dans l'intention, car le Directoire avait prétendu détruire la religion et Bonaparte voulait s'en servir.

(1) Bibl. nationale, fonds français, 1161.
(2) *Ibid.*
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, 5024.

II. — LA SOLUTION

I

Le Concordat fut une conséquence de Marengo. En mai 1800, Bonaparte franchissait les Alpes avec l'armée de réserve. Avant de passer lui-même le Saint-Bernard, il avait logé à Martigny sous le toit des Bernardins. Un dimanche, comme l'heure de la messe avait sonné, les moines vinrent l'avertir ; il s'excusa poliment de ne point les suivre, alléguant un surcroît de travail. Quinze jours après, le coup de foudre de Marengo a retenti. Rentré triomphalement à Milan, affranchi par l'épée, investi par la victoire, Bonaparte ne craint plus de s'affirmer chef d'une nation catholique et écrit à ses collègues Cambacérès et Lebrun :

« Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* que l'on chante à la métropole de Milan. » Dans le Bulletin de l'armée, il insiste sur les particularités de cette cérémonie déjà presque impériale et s'y délecte : « Il a été reçu à la porte par tout le clergé, conduit dans le chœur sur une estrade préparée à cet effet et celle sur laquelle on avait coutume de recevoir les consuls et premiers magistrats de l'empire d'Occident... Cette cérémonie était imposante et superbe (1). » Recevant les curés de Milan, parlant à ces pasteurs d'un peuple dévot, ressentant l'influence du milieu, il force la note, se fait plus catholique en Italie qu'en France, de même qu'en France il s'est montré plus tolérant dans la Vendée qu'ailleurs. Il affirme la compatibilité de la religion des Apôtres avec l'institution démocratique et montre que la communauté de culte est un lien de plus entre Italiens et Français : « Que pouvez-vous attendre des protestans, des Grecs, des musulmans qu'on vous a envoyés (c'est-à-dire des Anglais, des Russes et des Turcs)? Les Français, au contraire, sont de la même religion que vous (2). » Il se résout enfin à la démarche décisive. Au moment de repasser les Alpes, il s'arrête à Verceil pour confier au cardinal-évêque Martiniana et faire parvenir à Rome les premières paroles, celles qui expriment le désir d'un règlement général des affaires religieuses en France par accord avec

(1) *Corr.*, 4927.
(2) *Œuvres de Rœderer*, VI, 411.

le Pape, et qui en énoncent les conditions fondamentales.

Rentré à Paris le 2 juillet, après le premier et général enthousiasme qui salua son retour, quand ce grand feu fut un peu tombé, il se retrouva en milieu différent, dans le conflit des passions et la bataille des idées. Devant lui, le passé et le présent se disputaient la France. Son art serait de discerner dans le passé ce qui pouvait revivre et dans le présent ce qui devait nécessairement survivre, de les combiner et de les ajuster. Entre les passions, les opinions, les intérêts antagonistes, il va tirer une impérieuse moyenne, pour l'imposer à tous les Français comme règle à la fois conciliatrice et infrangible.

A Paris, en son absence, la réaction s'était accentuée, sous l'œil de gouvernans intérimaires qui avaient un peu laissé flotter les rênes. Les émigrés maintenant rentraient en foule. A Paris, ils ne prenaient plus guère la peine de se cacher : « Les uns obtiennent des surveillances à l'abri desquelles ils travaillent sans inquiétude à leurs affaires : les autres ne sont munis d'aucune garantie légale; ils se montrent, vont, viennent, remplissent les spectacles, fréquentent les rendez-vous publics; on en cite à peine quelques-uns arrêtés; encore ne peuvent-ils imputer cette vexation qu'à des imprudences. D'après cela, beaucoup d'émigrés se sont faits les chevaliers de Bonaparte (1). » Le retour des prêtres s'accélérait en même temps; l'une après l'autre, les églises se rouvraient; la vogue autant que la renaissance du sens religieux y poussait les foules; on y allait par protestation contre la tyrannie rationaliste : « La philosophie perd de son crédit dans beaucoup d'esprits. Non pas que la plupart deviennent religieux, mais le règne de l'impiété a fait son temps. C'était une mode, elle est passée. On voit aujourd'hui plus d'ouvrages pour la défense de la religion qu'en faveur du système d'incrédulité, et les athées n'ont plus le haut du pavé (2). »

Profitant de ce retour des esprits, les doctrines de reconstitution s'affirment plus hardiment. A côté de groupemens qui en font matière à dissertation et à littérature, l'enseignement religieux tend à se reformer. Voici un signe des temps. Un matin, sur les murs de Paris encore bariolés d'emblèmes révolutionnaires, des affiches s'apposent, annonçant la réouverture de

(1) Lettre de Mme d'Anjou, correspondante à Paris de Louis XVIII et du comte d'Avaray, 11 juillet 1800. *Documens inédits.*

(2) Lettre de Mme d'Anjou, 11 juillet 1800.

l'antique collège de Navarre. Malgré la loi qui défend d'exposer publiquement aucun emblème religieux, ces imprimés portent en tête l'image de l'Enfant Jésus, avec une pieuse devise; ils annoncent que, dans l'enseignement, une part importante sera faite « au développement des principes religieux et de la morale dont ils sont la base. »

Contre ces audaces, les administrations et les groupes révolutionnaires se roidissent. La police dénonce infatigablement les prêtres, incrimine leurs propos, épluche leurs sermons et leur intente un continuel procès de tendances. Les journaux de gauche, après avoir célébré avec fracas les victoires de la République sur l'ennemi du dehors, signalent le péril intérieur et l'alarme des républicains; ils prétendent que le déchaînement de la réaction rappelle les temps qui ont précédé Fructidor. Les révolutionnaires même modérés s'offusquent de certains symptômes. Les paroles prononcées à Milan au sujet des « hérétiques » font murmurer les coteries protestantes. Pour refréner la faction rétrograde, pour assurer l'exécution des lois encore existantes, les philosophes invoquent le bras séculier, réclament l'intervention du pouvoir. Par l'organe de la *Décade philosophique*, l'Institut l'objurgue; contre le parti qui voudrait faire du Consulat un gouvernement de réaction, il essaie de ramener les Bonaparte à leur origine, à leur fonction révolutionnaire : « Famille des Bonaparte! c'est sur vous que se reposent les républicains. Vous repousserez loin de vous ces ennemis cachés qui vous flattent, mais ne vous pardonneront jamais d'avoir été les soutiens et même les fondateurs de notre gouvernement actuel (1). »

Bonaparte ne parut pas d'abord insensible à cet appel. S'il entendait faire la réaction dans ce qu'elle avait de compatible avec ses desseins, il n'admettait pas qu'elle s'opérât d'elle-même, parce qu'elle s'opérerait sans mesure. L'un de ses premiers soins fut encore une fois de mettre résolument le cran d'arrêt. Le 26 messidor, — 15 juillet, — en un seul jour s'accumulent trois mesures de répression et d'avertissement : ordre à Fouché de rédiger un rapport concluant à des mesures sévères contre les émigrés; ordre d'arracher les affiches du collège de Navarre, leurs auteurs devant être traduits en police correctionnelle,

(1) *Décade philosophique*, numéro du 10 messidor an VIII.

pour contravention aux lois; enfin, pour complaire à l'Institut, défense aux membres de l'ex-Académie française, qui, encouragés par Élisa Bacciochi et Fontanes, se sont reformés en société libre, de s'assembler sous un titre « propre à réveiller des institutions abolies. — Si cette association continue à prendre le titre ridicule d'Académie française et à suivre ses anciens statuts, l'intention du gouvernement est qu'elle soit sur-le-champ supprimée (1). » De ces mots tranchans, Bonaparte coupe court au projet de rétablir l'Académie, quitte à la refaire lui-même plus tard en l'englobant dans l'Institut.

Sous le couvert de ces satisfactions accordées à l'esprit révolutionnaire, il va faire passer des mesures toute différentes et d'une portée plus vaste. Après l'espèce de coup de barre qu'il vient de donner à gauche, il prononce un mouvement en sens inverse. Tandis que la police se remet à inquiéter les émigrés et opère quelques arrestations sensationnelles, il rend au culte plus de latitude. Douze jours à peine se sont écoulés lorsqu'il rétablit intégralement la liberté du dimanche. Les arrêtés du 7 thermidor confèrent à tout citoyen non fonctionnaire la faculté légale de chômer à son gré le Décadi ou le dimanche. Le choix fut bientôt fait. A Paris, après beaucoup de bavardage et quelques oscillations, le gros de la population se laissa reprendre au courant des anciennes habitudes. Dans la France entière, le Décadi ne fut bientôt plus qu'un souvenir.

Envers les prêtres, les mesures libérales s'accentuent, plus ou moins accompagnées de restrictions. Réparant une omission cruelle, Bonaparte rappelle les prêtres déportés en Guyane après Fructidor, les derniers survivans de la *Terreur sèche;* combien restait-il de ces malheureux pour profiter d'une justice retardataire? L'arrêté ordonnait ostensiblement de les transférer à Oléron et permettait seulement par un artifice de rédaction de les rendre à la liberté. En revanche, voici d'audacieuses et cordiales paroles à l'adresse des populations catholiques de l'Ouest et de leurs pasteurs. Ordonnant de faire venir à Paris, pour leur rendre honneur, quelques humbles habitans de Vendée qui ont combattu un débarquement des Anglais et marché franchement à l'ennemi, Bonaparte ajoute : « Si parmi ceux qui se sont distingués il y a des prêtres, envoyez-les de préférence,

(1) *Corr.*, 4982.

car j'estime et j'aime les prêtres qui sont bons Français, et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom Français, ces méchans hérétiques d'Anglais (1). » Enfin, par disposition comprise dans l'arrêté du 28 vendémiaire, — 20 octobre, — voici la levée formelle des lois de bannissement; les lois contre l'émigration cesseront de s'appliquer aux insermentés. Le retour des prêtres, simplement toléré jusqu'alors, devient licite; il peut s'opérer ouvertement. Toutefois, par circulaires réitérées, Fouché prescrit aux préfets d'exiger des prêtres, comme condition de séjour, la promesse de fidélité et de réprimer rigoureusement leurs écarts.

Ainsi, dans cette grande et difficile question des prêtres, les mesures alternatives se succédaient, se contrariaient. Le gouvernement et la police ne marchaient pas dans le même sens. Devant les circulaires de Fouché et son obstination persécutrice, le Consul s'impatientait parfois, s'irritait, sans donner de sanction à ses colères. Jusqu'au dernier moment, il laissera Fouché frapper odieusement certains prêtres et couvrira ces rigueurs. Seulement, tandis qu'il conserve en Fouché le ministre de l'irréligion publique, il se fait de l'abbé Bernier un ministre officieux des cultes, chargé de rassurer sous main et de pratiquer le clergé. Au fond, sans s'inquiéter de contradictions qui résultaient nécessairement d'une situation mal définie, équivoque, dont les complications étaient telles qu'à vouloir la régler d'ensemble par acte de législation intérieure ou de gouvernement on se fût heurté partout à des impossibilités, il suivait son idée personnelle, s'attachait au moyen qu'il s'était choisi, au moyen extérieur et diplomatique, et regardait vers Rome.

Autour de lui, il tâtait et préparait prudemment les esprits. Devant le Conseil d'État, d'un air dégagé, avec une affectation d'impartialité dédaigneuse, il disait qu'en bonne politique on doit ménager et se concilier les croyances populaires, quelles qu'elles soient; c'était son système, et il lui avait toujours réussi : « C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le temple de Salomon (2). » Avec ses hauts amis de l'Institut, il dissertait sur

(1) *Corr.*, 5026.
(2) *Rœderer*, III, 334.

l'utilité de rattacher la religion à l'État afin de la mieux tenir. Il n'arrivait pas à convaincre ses interlocuteurs, ceux-ci n'arrivaient pas à le dissuader, et Fouché, d'esprit plus aigu, se sentait en face d'une détermination inflexible, devant laquelle il n'y avait qu'à hausser les épaules et à se taire : « C'est un parti pris, » disait-il. Et voici que les paroles prononcées à Verceil portent leur effet. Le prélat Spina est envoyé de Rome à Verceil, où la cour pontificale s'imagine que les pourparlers auront lieu. Bonaparte le mande impérieusement à Paris, ouvre la négociation ; le fil qu'on lui renvoie, il le tire à soi et le noue fortement.

II

Quelles raisons le déterminaient? Qu'il eût des raisons de principe et de fond, indépendantes des circonstances, inhérentes à sa façon de concevoir le gouvernement et les sociétés, nul n'y saurait contredire. Il voyait dans la religion un grand instrument de règne, le frein des passions populaires, le moyen de faire la police des âmes et d'amener les hommes à supporter l'inégalité des conditions. Il voulait Dieu par raison d'État, pour en faire le suprême auxiliaire des puissances d'ici-bas. De plus, il est certain qu'au fond de lui-même, sous un appareil d'idées philosophiques assez incohérentes, l'empreinte catholique subsistait. Il aimait d'intime prédilection son culte natal, le culte méditerranéen et latin, celui qui avait bercé son enfance, celui dont la voix s'élevant dans le son des cloches, lorsqu'il l'entendait par les calmes soirs d'été, le jetait en un étrange ravissement. De ce culte, il aimait le décor extérieur, la pompe : il en sentait la poésie. Par un contraste tout italien, il se méfiait des prêtres et n'était nullement inaccessible à l'émotion religieuse. Toutefois, ce serait s'abuser singulièrement que d'attribuer à des impressions de ce genre, aussi bien qu'à des raisons purement théoriques, l'acte le plus politique en même temps que le plus brave de sa vie. Il s'y détermina par motifs d'ordre immédiat et contingent. Il fit le Concordat parce que cet acte répondait à ses ambitions présentes, aux nécessités de sa politique pacificatrice, aux besoins contemporains, et parce qu'en vérité, voulant résoudre le problème religieux qui opprimait la France, il ne pouvait faire autrement.

La France en ses profondeurs restait catholique. Là était le fait, l'indéniable fait. Au courant du siècle, les classes supérieures s'étaient détachées ; la masse populaire et surtout rurale, formant en somme la grosse majorité de la nation, avait conservé le catholicisme dans l'âme. Pendant la Révolution, cette masse brutalement violentée dans sa foi, dans ses observances, dans ses usages, s'y était plus invinciblement rattachée. A présent, cette persévérance purement religieuse du plus grand nombre se distinguait nettement des passions politiques de quelques minorités. Les royalistes n'étaient qu'une classe; les catholiques étaient un peuple. Bonaparte le savait ; il avait vu pendant huit ans ce peuple réclamer ses églises, réclamer ses prêtres ; il l'avait vu replanter ses croix abattues, défendre ses calvaires, s'opposer aux frénésies terroristes et aux violences systématiques du Directoire, aux furieux briseurs d'images et aux iconoclastes méthodiques ; il l'avait vu sanctifier le dimanche malgré la loi et protester contre la tyrannie du Décadi par plébiscite hebdomadaire. Au sujet de cette opiniâtreté populaire, les renseignemens, les documens s'amoncelaient. Le langage des préfets et des conseils généraux confirmait aujourd'hui celui des agens du Directoire.

D'autres témoignages s'ajoutaient. Parmi les conseillers d'État envoyés en mission pour inspecter chacun un groupe de départemens, il se trouve des philosophes naguère militans et d'éminens sectaires. L'un d'eux, Fourcroy, tire d'une partie de son enquête cette conclusion : « C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux... La guerre de Vendée a donné aux gouvernemens modernes une leçon que les prétentions de la philosophie voudraient en vain rendre nulle (1). » Cet aveu exprime l'état d'esprit d'un certain nombre de théoriciens vaincus par le fait, nullement convertis, mais désabusés. Certes, aucun d'eux n'admet la reconstitution pure et simple du catholicisme romain. Désespérant d'extirper le sentiment religieux, ils songent à l'orienter selon leurs vœux. Fourcroy, comme beaucoup d'autres, regrette qu'on n'ait pu détourner la France vers le protestantisme ; il voudrait au moins obliger les prêtres à se faire pré-

(1) Rocquain, *État de la France après le 18 brumaire*, p. 152.

cepteurs de morale civique; ils enseigneraient en même temps le catholicisme, mais c'est « un mal nécessaire (1). » Fourcroy parle de républicaniser le catéchisme, en attendant que Napoléon l'impérialise. Frochot, préfet de la Seine, appelle une réforme du christianisme. Les rédacteurs de la *Décade philosophique* se résigneraient à une religion même publique, pourvu qu'elle ne fût pas dominante, mais leurs préférences vont au culte constitutionnel. Tous constatent néanmoins que l'expérience de déchristianisation a totalement échoué. Spectacle exemplaire que ces penseurs, ces savans, reconnaissant leur impuissance à confondre la foi des simples, proclamant leur défaite, avouant leur humiliation. Douloureusement, ces orgueilleux d'esprit s'inclinent devant le Dieu des humbles, et les voici répétant la parole attribuée à l'Apostat mourant, à l'empereur Julien : « Galiléen, tu as vaincu! »

La Vendée, l'Ouest entier, telle était surtout la réalité de sang et d'horreur qui avait détrompé les sectateurs de la raison pure et consterné ces idolâtres. Ailleurs, la résistance à l'effort antireligieux, bien qu'elle se fût manifestée par une infinité de tumultes sporadiques, avait été surtout passive. Contre les lois décadaires, la France presque entière s'était faite délinquante; elle ne s'était pas levée en masse pour les détruire. Dans l'Ouest, une population de plusieurs millions d'âmes s'était trouvée pour se battre à outrance, pour se laisser fusiller, mitrailler, décimer, plutôt que de renoncer à la foi des ancêtres. Ce peuple s'apaisait depuis que l'on avait rendu à son culte des facilités réelles, mais la simple tolérance est en soi arbitraire, précaire, et la soumission demeurerait provisoire tant que la tolérance le serait. Bonaparte se rendait compte qu'à moins de conférer au culte des garanties positives, légales, il ne finirait jamais la grande sécession de l'Ouest. Pendant la négociation du Concordat, le nom de la Vendée reviendra plusieurs fois sur ses lèvres; il aura toujours sous les yeux la grande plaie à fermer. On doit le reconnaître, le sang versé à flots dans l'Ouest fut pour le catholicisme français la semence de salut. En tant que royaliste, l'insurrection échoua; elle réussit en tant que catholique, puisqu'elle obligea le vainqueur de céder finalement au vaincu l'objet de la lutte, c'est-à-dire l'exercice du culte. Jusque-là, toutes les pacifi-

(1) Rocquain, 153.

cations, y compris celle que Bonaparte avait opérée, n'avaient été que trêves momentanées; le Concordat serait le traité de paix définitif avec l'Ouest.

Bonaparte sentait donc la nécessité de rétablir la religion pour répondre à l'indomptable volonté de certaines populations françaises, pour répondre à l'aspiration de la grande majorité des Français. Et dédaigneux des expédiens bâtards, allant droit à la solution franche, il voulait la religion telle que le peuple la souhaitait, c'est-à-dire publique, solennelle, intégrale.

A la rétablir, il verrait un hommage rendu par lui à la souveraineté nationale, dont il aimait à se dire et à se sentir le délégué. Contre les révolutionnaires, il se replacerait dans la vérité révolutionnaire, puisque l'un des dogmes de 89 avait été d'ériger en loi pour tous le vœu du plus grand nombre : « Ma politique, disait-il, est de gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple (1). » Quoi de plus démocratique en effet que de faire prévaloir contre une minorité de philosophes et de lettrés le suffrage de la multitude plébéienne, rurale, et que de consacrer sur l'incrédulité de certaines classes urbaines la grande victoire des campagnes ! Seulement, cette religion dont l'incompressible vitalité lui était démontrée, Bonaparte n'admettait à aucun prix qu'elle reprît forme régulière sans lui, indépendamment de lui ; il voulut s'adjoindre cette force. C'est pourquoi, malgré ses ministres, malgré son Conseil d'État, malgré l'Institut, malgré les assemblées, malgré les généraux et leur incrédulité fanfaronne, malgré la plupart des administrateurs, seul avec la masse obscure, il prit l'inébranlable résolution de réincorporer le culte à l'État et de replacer Dieu dans le gouvernement.

III

Pouvait-il résoudre différemment le problème religieux? D'après quelques-uns de ses conseillers, d'après certains esprits assez libéraux et tolérans, il suffisait d'émanciper réellement les cultes, de les replacer sous des lois justes, de se désintéresser d'eux ensuite et de les laisser s'organiser à leur gré, quitte à

(1) *Rœderer*, III, 334.

réprimer sévèrement les écarts politiques de leurs ministres. On eût ainsi fait l'essai loyal de ce régime de séparation qui, sous la Convention et le Directoire, n'avait été qu'une laide dérision. Ce thème, outre qu'il répugnait à l'esprit essentiellement autoritaire et ordonnateur de Bonaparte, ne nous paraît pas résister à l'examen des faits, si on les considère d'un point de vue purement historique.

En 1800, la France était encore moins mûre pour l'organisation des cultes en dehors de l'État qu'elle ne l'était pour la liberté politique. Son premier besoin était la paix intérieure, dont la paix religieuse est une indispensable assise Or, rien n'indique que les querelles religieuses issues de la Révolution et de ses différentes phases fussent en voie d'apaisement; rien ne permet de supposer qu'elles se fussent éteintes d'elles-mêmes.

La grande division entre catholiques et constitutionnels se compliquait toujours de multiples déchirures. Prêtres jureurs, prêtres totalement ou partiellement réfractaires, prêtres promissaires, quasi-promissaires, non-promissaires, se disputaient toujours la foule catholique. Les groupes religieux se subdivisaient à l'infini, s'éparpillaient en mille variétés d'opinion et de conduite (1). Quelques-uns n'étaient séparés que par des nuances, mais on sait qu'en ces délicates matières de controverse où s'exaspère la sensibilité des consciences, les nuances séparent autant que des dissidences tranchées. Entre gens d'église et gens s'occupant de choses d'église, l'universelle polémique continuait. La concurrence des cultes se manifestait en haut par des violences de parole, en bas par des voies de fait; on la retrouvait dans l'intérieur des familles, au chevet des mourans; elle se disputait les vivans et les morts. C'était toujours l'incertitude des consciences, le gâchis, la confusion, le chaos, et cette perturbation de la vie religieuse opposait à la pacification du pays un invincible obstacle. Parmi les chrétiens et même les simples amis de la concorde, chacun s'affligeait de ces dissensions et nul n'en voyait le terme. Le maintien de la séparation, appliquée même avec sincérité, eût substitué indéfiniment la guerre entre les cultes à la guerre aux cultes. Il eût été un grand malheur pour l'Église,

(1) A Paris, on lisait dans les *Petites Affiches* l'offre d'une église à louer dans les conditions suivantes : « S'il se présentait une société d'ecclésiastiques *bien d'accord*, on pourrait traiter avec eux d'une manière satisfaisante. » Aulard, *Paris sous le Consulat*, I, 623-624. Cf. Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, I, 307-308.

qui se fût discréditée dans le scandale des disputes; pour l'État, un grave péril ou, pour mieux dire, une impossibilité.

Aussi bien, en dehors des constitutionnels, le clergé français restait en sa grande majorité, quelles que fussent ses dissidences au sujet de l'attitude à prendre envers le gouvernement consulaire, clergé d'ancien régime. Il conservait l'esprit, la tradition, le regret des âges révolus. Pouvait-il en être autrement d'un clergé toujours rivé à l'épiscopat émigré, aux évêques gentilshommes, nommés par le Roi, dévoués au Roi, préférant sans doute à tout l'intérêt de la religion, mais trop portés, sauf exceptions, à confondre cet intérêt avec celui de la légitimité et à transformer les plus ardens de leurs prêtres en missionnaires de contre-révolution? La position du clergé était la plus étrange qui se pût concevoir : il avait, pourrait-on dire, le corps en France et la tête hors de France. La partie supérieure et extérieure, c'est-à-dire l'épiscopat, restait en puissance d'émouvoir les autres; elle pourrait toujours de ses lieux de refuge contrarier à l'intérieur les volontés conciliantes, prolonger les scrupules, perpétuer une cause de trouble dans cette France où frémissaient encore tant de passions. En somme, soixante-dix à quatre-vingts prélats expatriés restaient maîtres de la tranquillité intérieure en France. Et cette situation sans exemple, les gouvernans de l'an VIII ne disposaient d'aucun moyen de la faire cesser, à moins de recourir à une autorité supérieure à celle des évêques et d'en obtenir les prérogatives de la royauté, c'est-à-dire de restaurer l'accord de l'État et de l'Église sur sa base séculaire et de renouveler l'antique stipulation avec Rome.

Il est très vrai qu'après dix mois de gouvernement consulaire, sous l'influence du libéralisme relatif de Bonaparte, une notable détente s'était opérée entre le catholicisme de l'intérieur et l'État. Les fidèles respiraient. Parmi les milliers de prêtres rentrés ou s'occupant à rentrer, nombreux étaient ceux qui, sans rompre avec leurs supérieurs émigrés, se dépouillaient de toute passion politique, se vouaient simplement et saintement au devoir de leur ministère, au soulagement des populations avides de secours religieux et au réconfort des âmes délaissées. Les uns avaient signé la promesse, conformément à la doctrine soutenue par l'abbé Émery et ses collègues. Les autres, sans signer la formule, se soumettaient en fait, pratiquaient et conseillaient l'obéissance au gouvernement. Ceux-là désiraient

généralement que le Pape, dont la parole eût fait loi, dont plusieurs sollicitaient la décision, se prononçât dans le sens de la promesse. Ils s'affligeaient du silence de Rome, mais Rome pouvait-elle recommander, imposer la soumission, sans avoir obtenu de l'État un acte portant garantie des droits religieux (1)? En attendant, les prêtres de paix ne prévalaient que partiellement sur les prêtres de combat. La masse des intransigeans demeurait considérable; dans certains départemens, elle formait la presque-totalité du clergé; en régions entières, elle maintenait à la religion nationale le caractère d'un culte d'opposition, et cette grosse portion du clergé, parce qu'elle apparaissait immaculée, restait la plus populaire, la plus vénérée (2).

De plus, la soumission au fait consulaire, à supposer qu'elle pût jamais s'étendre à la plupart des prêtres, n'impliquerait nullement de leur part adhésion à certains principes constitutifs de l'ordre nouveau, à certains faits qui lui étaient consubstantiels, à ceux dont la reconnaissance opérerait seule la pacification des esprits. Parmi les prêtres promissaires, quelques-uns pouvaient bien s'incliner devant Bonaparte, célébrer le Consul libérateur, louer et même exagérer ses bienfaits; à tous, il était interdit de rassurer la conscience des acquéreurs de biens d'Église, de reconnaître le transfert de propriété opéré par la Révolution, de reconnaître les décrets proscripteurs des évêques, d'admettre le mariage comme contrat civil, d'admettre les lois de l'État en ce qu'elles avaient de contraire à la discipline ecclésiastique, parce que sur tous ces points Rome n'avait pas transigé. L'Église suppliciée pendant la Révolution pouvait bien, à l'exemple de son divin fondateur, pardonner à ses bourreaux; sans l'aveu de son chef visible, il lui était impossible en conscience d'absoudre et de légitimer les usurpations révolution-

(1) En 1796, le pape Pie VI s'était montré disposé à entrer en accommodement avec le Directoire au sujet des affaires religieuses. Il avait même émis un bref exhortant les catholiques de France à la soumission aux autorités constituées, mais il avait suspendu la publicité de ce bref et l'avait comme laissé tomber devant les exigences ineptes du Directoire, qui prétendait lui faire rétracter toutes ses censures antérieures contre les atteintes portées à la constitution et à la discipline de l'Église. Voyez Du Teil, *Rome, Naples et le Directoire, passim*. En 1800, le pape Pie VII, qui se prêterait au Concordat, désapprouvait au fond la promesse, sans se prononcer ouvertement. Voyez Boulay de la Meurthe, *Documens sur la négociation du Concordat*, I, 140.

(2) Voyez spécialement Aulard, *l'État de la France en l'an VIII et en l'an IX*, dernière partie.

naires. La soumission des prêtres, si sincère qu'elle fût, restait nécessairement incomplète.

L'Ouest, auquel il faut toujours revenir à raison du rôle considérable qu'il joue dans les préliminaires de la pacification, offrait de cette vérité un frappant exemple. Nulle part le culte n'était plus libre et le clergé mieux intentionné. Les prêtres sortis de leurs *caches* ou revenus d'exil eussent pu prolonger la guerre civile; ils avaient coopéré à sa fin. De ce fait, les préfets, les conseillers d'État en tournée leur rendent un éclatant témoignage : « Les préfets, écrit Fourcroy, reconnaissent que leur bonne conduite a produit des avantages inappréciables ; ils pensent qu'on peut répondre des campagnes aussi longtemps qu'on sera sûr des prêtres (1). » En sera-t-on toujours sûr? Voilà ce qu'aucun préfet ne prend sur soi de garantir. Ces prêtres pacifiques refusent de signer la promesse et de s'engager au gouvernement. En le faisant, ils craindraient à la fois de s'entacher aux yeux des populations et d'encourir la censure de leurs supérieurs.

En certains endroits, des défenses épiscopales leur interdisent de rentrer dans les églises et d'officier au grand jour. Dans le diocèse de Cornouailles, le culte n'a pas repris parce que l'évêque du dehors s'y est opposé. Dans le diocèse du Mans, le correspondant du vicaire général émigré lui écrit : « Vous savez que je ne me suis prêté qu'avec répugnance à l'ouverture des églises. Mais, les voyant ouvertes en Anjou et en Bretagne, il n'y avait pas moyen de s'y opposer (2). » La masse des prêtres résisterait-elle à un appel contre-révolutionnaire lancé de Londres par l'intermédiaire des prélats émigrés? Le préfet des Côtes-du-Nord croit qu'en cas de nouvelle tentative insurrectionnelle, « tous les prêtres réfractaires, ceux même du caractère le plus doux, le plus pacifique, stimulés par les lettres pastorales, les mandemens incendiaires des douze évêques qui sont à Londres, pourront en un seul jour produire un embrasement général. » Le préfet d'Ille-et-Vilaine, sans aller aussi loin, décrit les anomalies, les contradictions qui se manifestent dans la conduite des différentes catégories d'insermentés : « Insermentés soumis et insoumis jouissent d'un grand crédit. Ils regrettent toujours le salaire assuré qui les empêchait de rester à la charge des

(1) Rocquain, 124.
(2) Lettre publiée par M. Léon Séché, *les Origines du Concordat*, II, 209-213.

fidèles. Ils sont tranquilles et obéissent aux lois. Ils ne peuvent haïr le gouvernement qui les laisse exercer librement leur culte... Ils inquiètent la conscience des acquéreurs. »

La situation de ce clergé restait matériellement très précaire : « Nous ne mourons pas de faim, voilà tout, » écrivait un de ses membres (1). Le bruit courait que dans certains cantons de l'Ouest les paysans s'étaient remis d'eux-mêmes à payer la dîme ; ce ne pouvait être qu'une rare exception. En général, le peuple veut la religion et ne veut pas la payer ; c'est ce que Rœderer dira plus tard des paysans de Normandie, après enquête sur les lieux : « ils ont voulu avec ardeur leur messe et leur sermon le dimanche, comme du passé, mais payer est autre chose (2). » Les cotisations des fidèles, les quêtes, les collectes subviennent avec peine aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres. Les inconvéniens de cette situation frappent tellement certains préfets de l'Ouest qu'ils proposent de distribuer des secours aux prêtres ; d'autres, pour tourner la prohibition légale, proposent de les nommer instituteurs, ce qui permettrait de les salarier en cette qualité. Il est certain que les prêtres catholiques, s'ils s'accommodaient du présent, ne se sentaient nullement assurés de l'avenir. Quant aux constitutionnels, pasteurs délaissés, bergers sans troupeau, ils vivent dans le dénuement et se jugent mal récompensés de leur zèle patriotique. Ils en viennent à désirer un rapprochement avec les catholiques, mais ils comprennent l'impossibilité de l'opérer par fusion spontanée et en dehors d'une intervention romaine. Fait remarquable : c'est dans l'Ouest, redevenu pays de liberté religieuse, qu'après Marengo des voix s'élèvent pour suggérer au Consul l'idée qui lui est venue spontanément, pour demander une négociation avec Rome ; on la demande comme moyen de pacification et non de restauration religieuse, puisqu'en fait le culte se rétablit. Les délégués des Côtes-du-Nord à la fête nationale du 1er vendémiaire écrivent dans un mémoire adressé au gouvernement : « Un schisme prétendu divise le clergé de France, et le peuple a malheureusement pris une part souvent trop active dans ses divisions. Serait-il impossible de déterminer le Pape à intervenir pour rallier tous les partis ? Le désir de voir l'union rétablie nous abuse peut-être, mais nous osons nous flatter qu'une négo-

(1) Lettre citée par M. Séché, II, 212.
(2) T. III, p. 475.

ciation diplomatique ne pourrait manquer de la réaliser; nous nous croyons fondés à vous assurer que l'on trouvera dans le clergé assermenté toutes les facilités que l'on peut attendre d'un dévouement habituel (1). »

IV

En somme, ce qu'il fallait à Bonaparte et ce qu'il fallait à la France, c'était un clergé pacifié, ramené à l'unité, rigoureusement catholique et par cela même non suspect aux populations, mais sincèrement rallié ou résigné aux institutions nouvelles. Ce ralliement, le gouvernement ne pouvait à lui seul l'opérer. Vis-à-vis des récalcitrans, il multipliait, variait et épuisait ses moyens; dans certains départemens, on les emprisonnait encore, sans lasser leur constance; ailleurs, on les expulsait; ailleurs, les préfets leur adressaient de pathétiques exhortations ou bien argumentaient, subtilisaient, tâchaient de convaincre; le préfet de la Loire avait entamé avec ses prêtres une véritable « discussion théologique. » Les raisonnemens ne réussissaient pas mieux que les rigueurs et les menaces. Au bout de ces efforts, on se heurtait toujours à l'inaccessible, au for intérieur, à l'inviolable arcane, où l'action temporelle rencontre et sent sa limite. En réalité, il ne dépendait d'aucun pouvoir purement humain, fût-ce le victorieux Consulat, de résoudre le grand cas de conscience qui s'était élevé entre l'Église et la Révolution.

Voilà ce que le bon sens de Bonaparte lui fit clairement discerner. Son mérite fut de dégager la solution nécessaire, telle qu'elle était incluse dans les circonstances, et de l'extraire hardiment, alors que les révolutionnaires ne voulaient et que les autres osaient à peine y penser. Il comprit qu'avec son génie et sa puissance, avec ses glorieuses armées, ses généraux, ses préfets, ses juges, ses commissaires, ses gendarmes, il n'arriverait pas cependant à discipliner et à enrégimenter les consciences. Pour se les concilier, il reconnut le besoin d'un médiateur spirituel, d'un coopérateur dont la voix prévaudrait par-dessus le tumulte des dissidences. Et l'impérieux despote s'en fut vers le blanc pontife, vers celui qui dans Rome ne disposait d'aucune force matérielle, mais qui avait reçu pouvoir ici-bas de lier et de

(1) Archives nationales, FIC, III.

délier les consciences. L'insigne force morale qui résidait en ce régulateur des âmes, il la supputa mathématiquement : « Comment dois-je le traiter? » lui dit son premier envoyé auprès de Pie : « Traitez-le comme s'il avait deux cent mille hommes (1). » S'adressant au Pape carrément, sans ambages ni fausse honte, il lui demanda de concourir à faire cesser en France l'anarchie des âmes chrétiennes et de les ranger à une règle de paix. L'objet du Concordat fut avant tout d'amener le Pape à sanctionner la doctrine du ralliement, à l'imposer aux prêtres catholiques comme obligation stricte, à retourner le schisme, en quelque sorte, et à le rejeter du côté des insoumis, à l'anéantir en fait et à trancher les liens qui rattachaient encore l'Église de France aux institutions abolies.

Dans sa façon de traiter cet objet, Bonaparte allait se montrer dur, exigeant, tyrannique, mais il se serait facilité à l'avance toutes ses fins auprès du Pape parce qu'il aurait commencé par le reconnaître et l'invoquer. Ainsi put-il réserver à l'État tout ce qui pour l'Église n'est pas l'indispensable.

Le catholicisme serait reconnu comme religion professée par la majorité des Français. Son public exercice serait solennellement garanti, mais soumis aux règlemens édictés en vue de la tranquillité générale. L'État reconnaîtrait la hiérarchie catholique, ce que les lois révolutionnaires n'avaient jamais voulu faire; il la reconnaîtrait par le fait même qu'il demanderait au Pape de la renouveler dans ses membres, sans en modifier l'essence ou les attributions. Le Pape inviterait l'ancien épiscopat à se démettre et au besoin l'y obligerait; les nouveaux évêques seraient nommés par le premier Consul et recevraient l'institution canonique. C'est à la disposition des évêques que seraient remis les édifices affectés au culte. Tous les ecclésiastiques seraient tenus de prêter serment de fidélité au gouvernement. Le Pape défendrait d'inquiéter la conscience des acquéreurs de biens d'Église et procurerait ainsi l'incommutabilité de ces domaines. Le clergé recevrait un traitement approprié à ses besoins. Les constitutionnels, quoique non nommés dans le Concordat, seraient admis à la réconciliation, et même au partage des dignités ecclésiastiques. C'est autour de ces bases sommairement posées dès l'entrevue de Verceil que la négociation se poursuivrait.

(1) Paroles citées notamment par le cardinal Mathieu, *Le Concordat de 1801*, p. 135.

C'est à ces points qu'après huit mois de lutte entre les scrupules légitimes de Rome et la diplomatie tour à tour artificieuse et violente de Bonaparte, l'accord se fixerait finalement.

La haute pensée dont s'inspirait le Consul se doublait d'une arrière-pensée, celle-ci erronée et chimérique. Le paradoxe du Concordat, ce fut l'idée conçue par Bonaparte d'employer le Pape à refaire une Église très peu papiste, une Église non seulement respectueuse de l'ordre temporel, mais gallicane, qui dépendrait de l'État autant que possible et qui dépendrait de Rome aussi peu que possible, sans aller jusqu'au schisme.

Bonaparte admettait pour une fois et requérait l'intervention du Saint-Siège; il voulait qu'elle s'exerçât souverainement, parce qu'impartiale et simplement chrétienne, elle s'exercerait à l'encontre des évêques royalistes, procurerait la pacification et la soumission des pasteurs du second ordre. A cet effet, il jugeait l'autorité pontificale bonne, utile, indispensable. Il s'estimait heureux qu'il existât en matière de discipline catholique une autorité suprême, par le moyen de laquelle il obtiendrait l'accommodement du clergé aux institutions nouvelles; susciter cette autorité d'accord avec la sienne, c'était pour lui le vrai moyen de concilier la loi religieuse et la loi civile, le moyen à la fois *canonique et légal*, — le mot est de Portalis dans son célèbre *Exposé des motifs* de la loi concordataire. « En général, disait Portalis en faisant allusion à l'intervention romaine, il est toujours heureux d'avoir un moyen canonique et légal d'apaiser les troubles religieux (1). » Seulement, le grand résultat obtenu, Bonaparte entendait bien se passer du Pape toutes les fois qu'il le pourrait; son espoir était que, sous la pression d'un gouvernement énergique, les liens entre l'Église de France et Rome se distendraient aisément. L'avenir devait démontrer la vanité de cette conception. En ce point, le Concordat tourna contre les vues de son auteur; il fortifia finalement l'autorité pontificale en France, car il créa en sa faveur un grand précédent en faisant briser par la main du Pape tout l'ancien épiscopat français et en provoquant ce coup d'État ultramontain.

Au premier bruit de la négociation avec Rome, les assemblées légiférantes, les assemblées philosophes s'étaient émues, tandis que de leur côté les royalistes ne supportaient pas l'idée

(1) De Clercq, *Traités de la France*, I, 514.

d'un Pape traitant avec la République et criaient à l'indignité (1). On sait que, pour avoir raison de l'opposition parlementaire, Bonaparte devait faire épurer le Tribunat et le Corps législatif par vote du Sénat. Dès le premier moment, son jeu vis-à-vis des assemblées serait d'opposer le vœu de la nation à l'opinion de ses pseudo-représentans. Un jour, dit-on, il parlerait de faire voter les citoyens sur la question de savoir s'ils préféraient payer pour l'entretien du clergé ou pour l'entretien « d'assemblées délibérantes qui ne servaient à rien, » et il proposerait cet original *referendum* (2). En février 1801, convoquant un groupe de tribuns, il s'expliqua rudement avec eux. Le texte de sa harangue n'a pas été publié jusqu'ici; elle est significative de ses raisons (3). Tout ce qu'il y avait dans sa pensée de profond et de rationnel, de grand et d'abusif, de libérateur et de despotique, il le fit voir, avec un bon sens véhément et une arrogance superbe :

« Les prêtres! Un gouvernement peut-il espérer conserver le peuple autour de lui, quand en même temps il poursuit la majorité de ce même peuple dans ses opinions les plus chères? On ne peut se le dissimuler, la majorité du peuple français tient à la religion catholique. Veut-on que je contrarie cette majorité du peuple? Ce peuple est libre et souverain; on l'intitule tel depuis dix ans; il est temps qu'il soit tel en effet. Ne disait-on pas jusqu'ici : *Vive la liberté! Vive l'humanité!* et le peuple libre ne pouvait pas aller à la messe, et le gouvernement *humain* arrachait du sein de leurs foyers des vieillards de quatre-vingts ans que l'exil dévorait bientôt. Il faut rendre aux mots leur valeur; il faut que les partisans de la souveraineté du peuple et de l'humanité ne me reprochent pas de respecter l'opinion publique et de rappeler d'exil des victimes qu'elle rappelle. D'ailleurs, suis-je un cagot? Veut-on me faire passer pour un fanatique qui rappelle son église? Je veux que les religions soient tolérées et que celle de la majorité de la nation ne soit pas exceptée de ce principe. »

(1) Mme d'Anjou écrivait à d'Avaray le 1er décembre 1800 : « Si cela est vrai, je deviens protestante, et si le Pape s'avise d'un pareil coup, lorsque le Roi sera sur son trône, il fera bien de le lui faire payer et de faire des évêques sans bulles ni annates... » *Documens inédits.*

(2) Boulay de la Meurthe, t. IV supplémentaire, 428.

(3) Ce texte fut recueilli tout vif par l'un des assistans, Lagarde, secrétaire général des Consuls. Nous en devons la communication à l'obligeance de ses descendans.

Il insista ensuite sur le péril que ferait courir à l'État une Église dirigée par des évêques contre-révolutionnaires (1). Serrant de près le grand objet de gouvernement qu'il avait en vue, il dit : « Prétend-on que je gouverne avec succès un peuple dont les consciences seraient soumises à la direction de chefs ecclésiastiques ennemis de l'ordre actuel ? Telle est pourtant ma position aujourd'hui. Il faut que j'arrache les catholiques de France à des évêques qui, de Vienne, de Londres, de Madrid, contrarient le gouvernement républicain jusque dans l'intérieur des familles. Est-ce avec des baïonnettes que j'extirperai cet ennemi ? Veut-on que je recrée la Vendée ? Qu'on sente maintenant la faute qu'on a commise en détruisant le système de la Constituante, qui aux évêques émigrés avait substitué des chefs dévoués au régime nouveau. Il me faut le Pape maintenant pour réparer cette destruction impolitique que Robespierre lui-même jugeait telle, quand le grand instigateur de la mesure, Chaumette, fut traîné à l'échafaud. Jamais le Pape ne pourra me rendre un plus grand service ; sans effusion de sang, sans secousse, lui seul peut réorganiser les catholiques de France sous l'obéissance républicaine. Je le lui ai demandé. Le catholicisme une fois soumis d'affection, je pourrai supprimer l'intermédiaire étranger, conciliateur entre la République et les ecclésiastiques. La direction de ces derniers restera entière alors entre les mains du gouvernement. Telles sont mes vues. Ne peut-on pas s'en reposer sur moi ! Quel intérêt si grand peut agiter ces orateurs, à côté de celui qui domine mes actions et répond de moi à mon pays ! Certes, leur nom ne sera pas attaché à ce siècle ; ce sera le mien. C'est à moi à n'attacher ce nom à rien d'indigne. Ce souci me regarde. »

ALBERT VANDAL.

(1) L'écrivain Fiévée, dans un passage très curieux de ses *Lettres et rapports à Bonaparte*, fait allusion à un autre péril que le premier Consul aurait entrevu à l'horizon et dont il lui aurait parlé, celui d'un clergé se faisant à la longue trop démocrate ; il aurait aperçu « cette grande vérité que les prêtres catholiques seraient nécessairement et franchement démocrates, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, ainsi qu'on peut en avoir la preuve en Irlande et dans les États-Unis d'Amérique. » *Correspondance de Fiévée*, I, 17. Il est vrai que Fiévée était grand ennemi de la démocratie et que Bonaparte employait volontiers vis-à-vis de chacun l'argument *ad hominem*.

L'OMBRE S'ÉTEND SUR LA MONTAGNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. — DANS LA PINÈDE

Dans ces conflits intimes où la passion se heurte à des forces qui la contrarient, la compriment ou l'exaspèrent, en déchaînent les fureurs ou l'endiguent comme un torrent vaincu, il arrive qu'une âme s'efforce en vain de terminer la lutte, se délivre de ses chaînes par un acte de sa volonté et demeure attachée à leurs tronçons, esclave avec les apparences de la liberté, appartenant tout entière à l'amour qu'elle a cru détruire, et perdant toute sa force pour avoir dominé sa faiblesse. Cet état se trouvait être celui de Mme Jaffé. Son énergie avait exécuté l'acte de la délivrance : son cœur fidèle ne parvenait pas à se dégager. Pendant tout l'hiver, elle avait remis de jour en jour l'accomplissement de la décision prise ou subie au lendemain du départ de Lysel. Tantôt elle cherchait à y préparer son ami par le ton de ses lettres, tantôt par le silence. Chaque fois qu'elle prenait la plume à son intention, elle se demandait avec l'angoisse d'une condamnée : « Est-ce aujourd'hui que je parlerai, ou puis-je attendre encore? » Elle attendait, par crainte d'être cruelle, en se reprochant d'être lâche. Et, toute à cette obsession, elle suivait de ville en ville sa fille et son mari, grave, douce et retenue,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1906, des 1er et 15 janvier 1907.

pareille d'aspect à ce qu'elle était toujours, si différente dans son cœur qu'elle se reconnaissait à peine. A côté d'elle, M. Jaffé, l'esprit alerte, toujours maître de soi, ne semblait avoir d'autre souci que d'expliquer à Anne-Marie les merveilles que déroulait leur voyage : ce voyage qui, pensait-il, résoudrait pacifiquement les problèmes de leur vie. Quant à la jeune fille, si jamais elle avait eu quelque vrai pressentiment de ces problèmes, elle les croyait sans doute résolus déjà par le seul départ : et, écartant toute idée importune, elle s'ouvrait avec ardeur aux révélations du monde enchanté de l'art et de l'histoire. Ni l'un ni l'autre ne soupçonnait l'agonie que leur tranquillité de cœur ne pouvait sonder ni pressentir. Auprès d'eux, Irène restait donc seule, plus seule que si elle avait erré sans aucun compagnon à travers les magnificences qui défilaient sous ses yeux distraits. Ils l'écartaient sans y songer, avec une impitoyable candeur. Ils parlaient d'eux-mêmes en disant *nous*, sans s'apercevoir qu'ils l'isolaient ainsi toujours davantage. Anne-Marie disait, par exemple :

— Maman, *nous* allons demain au musée; viendras-*tu* avec *nous?*

Irène usait d'un langage correspondant :

— *Je* reste à l'hôtel, cet après-midi; avez-*vous* des projets?...

Un jour, Anne-Marie s'écria étourdiment :

— Oh! maman, nous avons tant de plaisir, et toi, tu as presque l'air de t'ennuyer!...

De même, c'était à sa fille que M. Jaffé communiquait quelques-uns des nombreux articles qu'il recevait sur son livre, quand il n'en gardait pas l'impression pour soi seul. On le discutait avec la violence que soulèvent les œuvres sincères, dans les temps agités. Les libres penseurs traitaient l'auteur d'apostat, parce qu'il rompait avec leurs partis pris et se dégageait de leur tyrannie; les conservateurs le saluaient comme une recrue inespérée, parce qu'il soutenait quelques-uns des points de leur programme; un journal annonça sa conversion imminente; un autre affirma qu'il allait à Rome demander la bénédiction du Pape. Il lisait ces choses sans étonnement ni colère, un peu ému pourtant de voir ce que l'intérêt, la discorde, la haine civile, l'intolérance et le fanatisme découvrent dans le simple travail d'un chercheur désintéressé.

— Poursuivre la vérité par ces jours de troubles, disait-il,

c'est vouloir pêcher des perles dans la tempête. Heureux les esprits simplistes qui ne perçoivent que deux couleurs dans l'arc-en-ciel, et jurent que tout ce qui n'est pas de l'une est de l'autre! Ils se trompent toujours dans leur jugement; mais ils ne s'aperçoivent jamais qu'ils se sont trompés...

Des semaines passèrent ainsi, sans une allusion au vrai but du voyage. M. Jaffé en avait fixé dans son esprit la durée à trois mois : un délai que sa modération estimait suffisant pour préparer la guérison. Comme ce terme approchait, il proposa discrètement à sa femme de fixer le moment du retour. Irène parut aussi surprise que si elle n'avait jamais songé à cette éventualité :

— Déjà! s'écria-t-elle... Déjà!... Pourquoi sitôt?... Non, non, restons encore!

Ils étaient alors à Sienne, depuis une semaine.

— Ici? fit M. Jaffé, d'autant plus surpris qu'Irène ne semblait s'intéresser à rien.

— Ici, ailleurs, où vous voudrez!... Tout ce que je vous demande, c'est de prolonger le plus possible... Je vous en prie, ne rentrons pas à Paris avant l'automne!

Au premier mot, elle s'était troublée; sa voix trahit sa crainte. Son mari posa sur elle, un instant, un regard qui la sondait. Comprenant que la blessure gardait son venin, il dit avec plus de douceur :

— Nous ferons ce qu'il vous plaira de faire...

Ce fut quelques jours plus tard qu'Irène écrivit sa lettre d'Assise, après avoir longtemps pleuré dans l'église obscure où les vieux maîtres ont caché leurs chefs-d'œuvre. La lettre partie, elle n'éprouva pas le soulagement que les chirurgiens promettent à leurs malades après l'opération. Au contraire, elle souffrit de son sacrifice, comme on souffre, dit-on, d'un membre amputé. L'action qui, la veille, lui semblait généreuse, lui parut au lendemain lâche et pusillanime. Elle s'accusa de trahison. Elle se reprocha d'avoir frappé de loin. Elle se représenta la stupeur de Lysel, confiant aux promesses de leur dernière promenade, sûr de la retrouver fidèle. Elle sentit repousser dans son propre cœur les vivaces racines de l'amour mal arraché. Elle espéra que sa lettre se perdrait dans le long trajet. Une lettre de Lysel, qui l'avait croisée sur l'Océan et vibrait du bonheur du revoir prochain, augmenta son désespoir. Sans se l'avouer, elle souhaita

que son ami ne se résignât pas, qu'il répondît, qu'il accourût. Sur un signe de lui, elle eût alors changé une fois encore, secoué le joug qu'elle avait repris, ou même, d'un effort tardif, rompu tous les liens que sa jeunesse avait subis. — Cependant, des journaux annoncèrent le retour du voyageur. Comme il ne donnait aucun signe de vie, elle trouva qu'il se résignait trop facilement : au lieu de s'en réjouir pour lui, elle s'en désola pour elle. Son âme incertaine restait ainsi ballottée aux vents contraires, qui la déchiraient.

Les doux paysages de l'Ombrie, aux lignes pures, aux arbres grêles, les saintes légendes qui sommeillent au fond des sanctuaires, les paisibles images des madones nimbées d'or, contrastaient durement avec son désespoir. Aussi accepta-t-elle avec empressement d'émigrer à Ravenne. Les polémiques soulevées par son livre suggéraient à M. Jaffé, dont l'esprit travaillait toujours, l'idée d'un *Essai sur les Haines civiles :* il pensa qu'il recueillerait de précieuses notes dans une des cités qu'elles ont le plus cruellement ensanglantées.

— Et puis, dit-il en regardant sa fille, c'est autre chose que tout ce que *nous* avons vu jusqu'à présent !...

Un ami commun les avait munis d'une introduction auprès de ce marquis Asmadei, dont Lysel leur avait souvent parlé, et qui mit à leur service son obligeance alerte et renseignée. Avec son aide, ils louèrent en meublé cette *casa Baronio* qui fut jadis, dans la nuit du 29 janvier 1576, le théâtre d'un des drames les plus épouvantables d'une époque où le drame entrait par toutes les portes : le massacre de la famille Diedi par les sicaires de Girolamo Rasponi, vengeant ainsi l'abandon de sa sœur :

— Un cadre approprié à vos méditations, cher monsieur! disait Asmadei en montrant à M. Jaffé la petite maison, rouge comme ces souvenirs, avec sa puissante porte cintrée et son élégant balcon vénitien... Ils ont tué jusqu'à des voisins imprudens qui se risquaient aux fenêtres!... Un pauvre homme, madame, un pauvre homme appelé Cristoforo Morigi, — l'histoire a conservé son nom ! — qui voulait savoir pourquoi l'on faisait tant de bruit!... Ah! ce n'est pas pour rien que les Rasponi ont mis dans leurs armoiries les griffes du lion : ces griffes-là n'ont pas été souvent oisives!... Nous vivons dans des temps plus doux, mademoiselle, même à Ravenne : de nos jours, ici comme ailleurs, on épouse qui l'on veut sans craindre la tragédie !

Le marquis Asmadei était un grand vieillard de haute mine, disert, paradoxal, lettré, de vaste culture. Dernier descendant d'une famille dont le nom revient à chaque page dans les *Annales* de Fiandrini, il condensait en sa svelte et preste personne la sagesse sceptique acquise par ses aïeux en dix siècles d'histoire. Descendus d'Allemagne avec Othon, les Asmadei, rivaux parfois des Rasponi, dont les griffes sanglantes s'abattirent maintes fois sur eux, étaient de race affinée, pacifique. Ils avaient fourni plus de savans, de prélats illustres, de diplomates souvent utilisés par Venise, que de capitaines ou d'aventuriers : le dernier de leur souche était un esprit subtil, un fantaisiste exquis, dont la pensée avait les bonds les plus déconcertans. Merveilleusement renseigné sur les moindres détails du passé de sa ville, il en faisait les honneurs avec une intarissable abondance d'anecdotes, d'aphorismes, de bons mots, de complimens. M. Jaffé, suivant sa méthode, se mit à le feuilleter comme un livre, lui posant mille questions sans parvenir à déconcerter une verve intarissable, et notant les réponses avec plus de bonne foi que de sens critique :

— Vous êtes à vous seul une bibliothèque, monsieur! lui disait-il quelquefois.

— Dépareillée, monsieur, dépareillée, corrigeait le marquis. Il y manque bien des tomes, et il n'y en a pas un où des mains méchantes n'aient arraché quelques pages...

Anne-Marie, qu'il comblait de fleurs, l'eut bientôt pris en affection. Irène elle-même l'écoutait avec un certain plaisir disserter sur les légendaires aventures de la « Madone grecque » ou sur celle de la Bienheureuse Margherita Molli, dont Fiandrini raconte, à l'année 1504, le miraculeux ensevelissement, ou sur le sublime tombeau de la romanesque et mystérieuse Gallia Placidia, ou sur la tête de Gaston de Foix dont la ressemblance est douteuse. Souvent aussi le marquis, toujours expliquant et racontant, tantôt sérieux et tantôt drôle, les emmenait dans son automobile à travers la large plaine partout semée de tragiques souvenirs. Une partie fut ainsi organisée pour Rimini. Mais Irène, se sentant lasse au moment de se mettre en route, déclara qu'elle ne les accompagnerait pas. Asmadei protesta vainement :

— Comment, madame, vous ne viendriez pas avec nous?... Est-il possible?... Dans la ville de Paolo et Francesca?... Respirer le parfum d'amour qu'ils ont laissé ?... les derniers effluves

de leur légende?... Vous n'aimez donc pas l'amour, madame?... Ciel! qui peut ne pas aimer l'amour!...

Elle tint bon : la course était longue, l'automobile la fatiguait. Peut-être aussi se réjouissait-elle de rester seule avec ses pensées. Un beau soleil printanier versait des rayons déjà tièdes sur les toits des vieux palais, sur leurs jardins entourés de hauts murs que dépassent les cimes des cyprès ou des magnoliers, sur les places découpées en quadrilatères, et pénétrait jusqu'au fond des rues dallées où se défient les portes à lourdes ferrures, fermées par la haine, où s'appellent les balcons finement ciselés, ouverts pour l'amour. Vers le milieu de l'après-midi, cet irrésistible soleil attira Mme Jaffé hors de la petite maison rouge. Par l'étroite rue de Mentana, elle gagna la place du Vingt-Septembre, où des marchandes vendaient leurs légumes sous les fenêtres du palais Pasolini, autour de l'aigle des Caetani, puis la place Victor-Emmanuel, que décorent les pilastres de la maison de ville et les deux élégantes colonnes dont Pierre Lombard sculpta les bas-reliefs. Pour la première fois depuis longtemps, elle se surprit à goûter la saveur de l'air, printanière, délicieuse, avec un léger arome frais et salé qui venait de la mer. Un cocher s'offrit. Elle monta dans le vieux fiacre aux coussins éventrés. Comme l'homme lui demandait où la conduire, elle répondit machinalement :

— A la pinède de Classe!

Le véhicule résonna sur les dalles bruyantes. Il suivit les faubourgs populeux qui s'allongent après la Porta Nuova. Il traversa le pont du Montone, en ce moment fort bas, comme épuisé. Il passa devant Saint-Apollinaire, dont la forme barbare se dresse au milieu des terres de labour, des rizières, des prairies que coupent de longues files de jeunes peupliers, tandis qu'au loin les premiers essaimages de la pinède s'avancent comme une ligne prudente d'éclaireurs. Le cheval famélique allait bon train : on fut bientôt à l'orée de la forêt. Le cocher prit à gauche avant le canal, suivit au pas un sentier toujours plus étroit, s'arrêta. Irène alla se perdre parmi les arbres. Replantés il y a peu d'années, après le gel qui dévasta les futaies, les jeunes pins repoussent, touffus, sur les deux rives de l'eau lente et brune où jouent des reflets, où roulent avec d'incompréhensibles remous des paquets d'herbes et de joncs. Des ronces, des genêts, des genévriers mêlent leurs buissons aux pins sylvestres, souvent

tordus ou rabougris, tandis que les pins parasols, plus espacés, dressent de place en place leurs cimes augustes, qui font penser à des têtes royales chargées de gloire et de soucis. Il n'y avait autour de la promeneuse que du silence, à peine rompu par quelques pépiemens d'oiseaux, ou par de passagères rafales qui traversaient les branches avec des voix d'orgue. Et la tristesse de ce paysage était belle, apaisée et sereine. — Le hasard de sa marche, le long d'un sentier qui se perdait quelquefois, conduisit la promeneuse dans une clairière fleurie de pâquerettes, de violettes tardives, de ces petites orchidées dont les figures lui parlèrent aussitôt. Il y en avait de plusieurs sortes : des « sabots de Vénus, » des « abeilles, » bien d'autres dont les minuscules formes rudimentaires se développent et se précisent dans les serres des jardiniers. Elle en ignorait les noms, mais elle en comprit le langage. C'étaient des fleurs animées, vivantes, conscientes presque, plus proches de nous que les anémones ou les primevères, des fleurs qui semblent douées de fantaisie, que le destin conduit ou transforme, que l'art embellit, qui savent peut-être qu'elles s'épanouissent ou se fanent, que la pluie est glaciale ou que le soleil est chaud, des fleurs qui sentent la joie de vivre ou la peur de la mort courir dans leurs fibres, et dont certaines ont dû naître des gouttes de sang répandues sur la terre noire, sur la bruyère, sur la mousse, dans ces lieux où tant de fois les mâtins du suicidé ont déchiré les belles chairs de celle qui ne sut pas aimer. En les voyant éparses autour d'elle, Irène eut tout de suite l'idée d'en envoyer à Lysel : il comprendrait ce qu'il voudrait comprendre, il interpréterait à sa guise cette rupture du silence convenu, — cet appel ou cet adieu qui traverserait l'espace, — il accourrait peut-être, il accourrait sans doute... Oh ! qu'il vienne ! qu'il vienne ! qu'il vienne !... Elle eut bientôt amassé sa récolte. Jamais fleurs ne furent cueillies avec plus d'amour. Jamais fleurs n'eurent message de porter au loin des pensées plus secrètes et plus tendres, que les mots n'auraient pu dire, que leur muet langage saurait exprimer.

Longtemps encore, les mains chargées de sa cueillette, Irène erra dans l'antique forêt. Le soir tombait. L'eau du canal paraissait plus brune. Les nobles têtes des pins noircissaient dans l'air gris. Des souffles froids les inclinaient par momens, chargés d'une humidité pénétrante, de cette humidité de plaine et de marécages qui charrie la fièvre. Irène en sentit tout à coup le

frisson dans ses os. Échappant d'un effort à l'emprise des choses, elle regagna sa voiture, en remontant le canal. Elle n'avait rien pour se réchauffer. Le cocher, la voyant glacée, lui prêta sa couverture. Et le maigre cheval la ramena très vite, dans la nuit qui s'étendait sur les rizières, changeant Saint-Apollinaire en un immense fantôme au suaire en lambeaux.

Les fleurs partirent le soir même. Mais ce frisson de l'ombre et de la nuit, ce frisson que soufflait peut-être l'haleine des morts semés partout dans la plaine, ce frisson de la forêt enténébrée, ne quittait plus Irène. Elle avait froid de tout le froid que les approches du soir répandent dans l'espace, de celui que la vie injectait dans son cœur. Elle avait froid d'être seule, d'être loin de l'amour, de s'être baissée sur la terre humide, d'avoir cueilli ces fleurs dont les tiges rompues gluaient comme du sang. Elle avait froid d'aimer encore et de ne plus vouloir aimer, de désirer l'amour et de n'oser et de ne pouvoir l'appeler. Elle avait froid de tout ce qui se glaçait dans son âme. Elle s'enveloppa dans ses châles, avec la tête qui lui faisait mal, les frissons qui la secouaient, de vagues idées de maladie et de mort parmi lesquelles revenait celle-ci : « Il aura eu mon dernier geste, ces fleurs lui porteront mon âme ; » et cette autre, qui fut bientôt insistante comme un refrain : « Le revoir !... Le revoir encore une fois !... une dernière fois !... »

Quand elle entendit s'arrêter l'automobile devant la maison et grincer les gonds de la vieille porte, elle voulut aller au-devant des promeneurs. Elle ne put. Elle retomba dans son fauteuil. Ils l'y trouvèrent toute pâle, presque évanouie.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda M. Jaffé pendant qu'Anne-Marie l'entourait de ses bras.

Elle tâcha de se remettre, de sourire, d'expliquer :

— De la fatigue... J'ai été... dans la pinède...

— Au couchant, je suis sûr, sans rien pour vous couvrir !...

Un demi-délire brouilla ses idées :

— Il y avait des fleurs, fit-elle... des fleurs qui vivent,... des fleurs qui ont du sang...

Sa voix était si étrange, ses yeux si hagards, qu'Anne-Marie s'effraya :

— Maman, maman, qu'est-ce que tu dis?

— Elle a de la fièvre, fit M. Jaffé en lui prenant le poignet. Il faut un médecin.

Mais Irène se domina, par un suprême effort de cette volonté qui veillait toujours.

— Ce n'est rien, fit-elle en rendant des caresses à sa fille... Un peu de vertige... Cela passera...

Ses doigts jouèrent un instant parmi les cheveux dont la couleur était celle qu'avaient eue les siens, son regard chercha dans ces yeux plus foncés le secret de la continuité de l'être, de l'enchaînement des destinées.

— Cela va déjà mieux! fit-elle en se raidissant, ne vous inquiétez donc pas!

— Vous auriez mieux fait de nous accompagner, observa posément M. Jaffé, qui se rassurait. La course était fort belle : ce temple d'Isotta est une merveille, qui ne ressemble à rien de ce qu'on connaît. Toute la Renaissance, ma chère amie! Et je vous aurais empêchée d'être imprudente.

Dans la nuit, une foudroyante hémoptysie révéla la présence d'un mal très grave. Elle fut suivie d'un affaissement qui dura deux jours. Puis, les forces revinrent. Ce ne fut qu'une rémittence : un médecin célèbre, mandé de Bologne pour seconder le vieux docteur amené par Asmadei, donna peu d'espoir. Quelques heures après cette visite, Irène appela son mari, fixa sur lui ses yeux de douleur, puis cessa de le regarder, et murmura :

— Faut-il mourir... sans le revoir?

La dépêche fut lancée aussitôt.

II. — REVOIR

Pour comprendre l'angoisse de Lysel, il faut avoir traversé beaucoup d'espace pour joindre un être profondément aimé, sur qui l'on sent planer la mort. Il faut avoir maudit la lenteur des chemins de fer, les arrêts dans les gares, les encombremens, les retards des correspondances, les mille obstacles qui prolongent la torture de l'attente pendant que s'enfle et vole l'obsession de l'esprit. De telles heures comptent plus que les années : si les cheveux n'y blanchissent pas toujours, le cœur s'y noue comme un membre que trop de douleurs ont déformé.

L'antique capitale de Théodoric reste en dehors des lignes directes comme elle est en dehors du monde actuel, enfoncée dans d'obscures histoires comme dans la plaine qui, de siècle en

siècle, gagne lentement sur la mer. — Ayant manqué le seul bon train de la journée, Lysel descendit jusqu'à Rimini, d'où l'express de Rome lui permettrait d'arriver un peu plus tôt. A peine pensa-t-il, dans la fraîcheur d'une aube grise, au drame éternel qu'évoque le nom de la ville des Malatesta. Immobile dans une salle d'attente vernie à neuf, ou arpentant un quai brumeux en regardant l'horloge, il s'abandonnait au jeu terrible des hypothèses. C'était toujours la même qui triomphait dans son esprit hagard : Irène morte sans l'avoir revu, en l'attendant, en l'appelant peut-être. Combien de fois, dans leurs meilleurs momens, l'épouvante d'une telle douleur les avait-elle traversés soudain ! Il se rappela qu'un jour entre autres, aux premiers temps de leur amour, un jour qu'ils venaient de jouer ensemble une simple et gracieuse et souriante sonate de Mozart, il avait lu cette angoisse dans les yeux d'Irène, comme elle avait pu la lire dans les siens. D'où venait-elle, l'idée affreuse qui représentait pour eux le point suprême de la souffrance : mourir séparés, s'en aller dans l'inconnu sans emporter une dernière vision de la figure bien-aimée, rester seul sans avoir bu le dernier regard des yeux éteints? Comment avait-elle pu sortir tout à coup des rythmes légers, de l'aimable mélodie? Il fallait qu'elle jaillît des fonds ténébreux de nous-mêmes, où l'avenir se prépare et s'esquisse en signes indéchiffrables dont l'obscure divination nous ébranle parfois. C'était alors le plus torturant des pressentimens; à présent, c'était la réalité terrible...

Enfin, le train l'emporta, à travers le paysage qui semblait sortir d'un sommeil de fièvre, la plaine qu'appauvrit le vent de l'Adriatique, les lambeaux de pinède qui subsistent autour des clairières où se montrent quelques cultures, quelques bestiaux, d'humbles maisons. Son angoisse s'était épuisée : il avait la tête vide, comme après une crise aiguë. En sautant du wagon, son bagage abandonné au portier de l'hôtel, il se fit conduire à la casa Baronio; il était sûr, sûr absolument d'arriver trop tard.

Avec ses fenêtres closes, le rouge de ses murailles dont la teinte rappelle celle du sang corrompu, cette maison avait l'air méchant que prennent parfois les demeures des hommes où la douleur s'est abattue. Un valet de chambre italien ouvrit la lourde porte, qui jadis avait accueilli les sicaires de Girolamo. Lysel, haletant, demanda :

— Madame?...

Le domestique gesticula, roula ses yeux expressifs, répondit dans son dialecte romagnol que Lysel n'entendait pas. Aux gestes, il devina pourtant qu'elle vivait encore. Un flot d'espoir chassa la crainte : une de ces réactions soudaines, comme il s'en produit dans les tensions nerveuses les plus violentes, le jeta d'un extrême à l'autre. Le cauchemar se dissipa : il la crut sauvée, et rassuré, presque joyeux, se laissa pousser dans un salon où les meubles étaient dorés, les tentures usées, les parois décorées de tableaux noircis dans leurs cadres ornementés.

M. Jaffé l'y rejoignit presque tout de suite. Il semblait tel que toujours, dans son habituelle redingote boutonnée, avec sa figure impassible, à peine un peu plus grise, son œil vigilant, ses traits paisibles que l'inquiétude pinçait imperceptiblement. Lysel lui tendit la main : il la prit, et la garda un instant sans rien dire, comme on garde la main d'un ami qu'on retrouve dans une heure solennelle. Ce simple geste marquait la défaite de l'âpreté, de l'amertume, de l'égoïsme exigeant et brutal qui sont comme la vase ou le limon de nos âmes. Aussi clairement que les plus claires paroles, il répondait d'avance à la question que balbutia Lysel :

— Comment va-t-elle?

M. Jaffé hocha la tête, sans un mot.

— Mais qu'est-ce que c'est donc?

— Une pneumonie très grave, croit-on... Pire, peut-être : on n'est pas fixé...

Et il se mit à raconter le début de la maladie, sa marche, son temps d'arrêt, l'aggravation des symptômes, l'inefficacité des remèdes essayés. Il parlait avec son exactitude et sa minutie accoutuméees, en savant qui se trouve d'emblée à l'aise dans n'importe quel compartiment de la science, en chercheur patient, perspicace, dont on ne peut tromper ni la curiosité ni la clairvoyance. Aussi brusquement qu'il s'était rassuré tout à l'heure à la pantomime du domestique, Lysel fut rejeté dans son désespoir.

— Alors,... tout est perdu?...

M. Jaffé fit un geste évasif.

— Les médecins ne disent pas cela, répondit-il.

Puis il se reprit, avec scrupule :

— Du reste, ils ne le disent jamais : c'est une méthode. Tant

qu'il y a un souffle de vie, il faut lutter, en gardant l'espoir, qui est un soutien...

Comme il prononçait ces paroles, Anne-Marie entra doucement, par la porte entr'ouverte. Elle était en jupe et tablier d'infirmière, toute à sa tâche, les yeux cernés de fatigue. Comme son père, d'un même geste spontané, confiant, presque affectueux, elle vint tendre la main à l'arrivant :

— Nous vous attendions, monsieur Lysel!

Quelle force invisible recèle donc la mort pour écarter ainsi, dès ses premières approches, les rancunes, les soupçons, les haines qu'entretient la méchanceté de la vie? Suffit-il qu'on la pressente ou la devine, pour qu'aussitôt les cœurs pliés aux dures leçons de la lutte humaine se redressent dans une liberté plus pure ou dans un élan généreux?...

— Tu viens de chez maman? demanda M. Jaffé. Crois-tu qu'elle puisse recevoir *notre ami?*

Le mot n'étonna pas la jeune fille, qui répondit aussitôt :

— Je vais le lui demander, père!

C'était infiniment simple : toutes les barrières élevées entre ces êtres tombaient comme de vains mirages. La douleur et l'affection faisaient le miracle. Aucune parole ne s'échangea entre les deux hommes pendant la brève absence d'Anne-Marie. Ils restaient à côté l'un de l'autre, comme deux frères qui depuis longtemps savent tous leurs secrets : M. Jaffé plus maître de son émotion, Lysel plus dominé par la sienne. Mais s'ils avaient parlé, ils n'auraient échangé que des paroles de sympathie et de pitié. La jeune fille revint en disant :

— Maman peut vous recevoir un petit moment, monsieur Lysel... Venez : je vous montre le chemin...

La réalité n'est presque jamais qu'un constant démenti infligé à nos craintes comme à nos espoirs : pas plus que la joie, la douleur ne répond à l'image que nous en dessinons d'avance; quand elle arrive, si redoutée qu'elle soit, de quelque main de fer qu'elle nous opprime, nous trouvons pour la supporter des provisions de forces ignorées. Toutes les émotions s'atténuent, par cela seul qu'elles sont : jamais leur plus extrême violence n'atteint l'intensité que notre imagination leur prêtait. Ainsi, tout à l'heure, dans ce train qui l'amenait si lentement, Lysel se figurait la possibilité du revoir qu'il admettait encore, — et d'y penser, son cœur cessait de battre et se tordait. Voici

cependant qu'il s'approchait d'Irène, — qu'il la voyait sur ces oreillers d'où sa tête ne se soulevait plus, — qu'il voyait ses yeux le chercher avec cette expression de détresse infinie qu'ont les yeux des mourans, — voici qu'il la voyait, inerte, toute proche de l'agonie; et le sol ne manquait pas à ses pieds, son visage restait calme, il continuait à respirer, à sentir, à vivre. Il remarqua que la maladie l'avait peu changée : dans la pénombre de la chambre, les rougeurs de la fièvre trompaient sur la couleur du teint; nul amaigrissement n'était visible; on l'aurait crue doucement assoupie, sans la faiblesse endolorie de son abandon, sans le détachement de son regard déjà fixé sur l'invisible, sans le sceau que les approches de la mort imprimaient sur sa face. Anne-Marie et M. Jaffé redoutaient pour elle l'émotion de cette entrevue : elle n'eut pas un tressaillement. Leur revoir fut aussi naturel que s'ils s'étaient quittés la veille. Irène tourna lentement ses beaux yeux vers son ami, remua la main sur la couverture pour appeler la sienne, murmura :

— C'est vous!...

— Oui, c'est moi, c'est moi... Vous voyez, je suis venu... Je suis là!...

Anne-Marie et M. Jaffé s'éloignèrent à pas de velours : nul ne songeait plus à disputer à ces deux êtres, si près de l'éternelle séparation, le secret des choses intimes qu'ils avaient encore à se dire. Et, délivrés de toute contrainte pour la première fois peut-être, ils se regardaient en silence...

Tous deux auraient voulu parler, s'ouvrir le monde inexprimé des chères pensées qu'en tant d'années de tendresse ils n'avaient jamais librement formulées, se montrer jusqu'au tréfonds leurs âmes plus étroitement unies après le vain effort d'Irène pour les séparer, si proches l'une de l'autre à cette heure qu'elles s'aspiraient et se fondaient en une seule âme, réalisant aux portes de la mort le rêve d'union parfaite inaccessible à l'amour. Mais les mots sont impuissans à transcrire des sentimens si intenses, qui restent hors de leurs formules comme ils sont déjà presque hors de la vie, et que leurs moules déformeraient comme un masque banal appliqué sur un visage divin.

— M. Jaffé m'a informé de votre maladie, expliqua Lysel. J'ai voulu venir.

Elle murmura :

— Merci!

Il regrettait déjà ses paroles : ainsi justifiée, sa présence inquiéterait Irène. Il essaya de prévenir cet effet.

— J'ai voulu venir, reprit-il,... non que je sois inquiet, mais... pour vous revoir plus tôt... Et je resterai, si vous permettez... Je resterai jusqu'à ce que vous soyez mieux...

Elle le regarda, et sourit. Nulle parole n'aurait pu rendre l'expression de ce sourire si doux, si résigné, plus faible qu'une lueur mourante qui saurait qu'elle va mourir, tout chargé de tendresse et de reconnaissance.

— Merci ! répéta-t-elle.

Puis elle dit :

— Asseyez-vous là !...

D'un léger mouvement de ses doigts, qui s'agitèrent sur la couverture, elle montrait une chaise à côté du lit. Lysel obéit et lui prit la main.

— Je veux vous parler... pendant que je peux... encore !...

Elle s'arrêta. Ses yeux errèrent autour d'elle avec une expression plus angoissée, comme s'ils cherchaient des choses invisibles, ses lèvres frémirent comme elles frémissaient autrefois aux légères impressions de la vie, aux souffles puissans des émotions. Sans doute, un vol de pensées se pressait dans son esprit; mais elles se déformaient ou se dissipaient à l'haleine de la fièvre comme des nuages dans le vent, et ses forces défaillantes ne les retenaient pas. Elle parut lutter un instant, avec peine, contre l'envahissement de cette obscurité; puis elle renonça ; dégageant sa main qu'elle agita dans un geste de défense contre un invisible ennemi, elle murmura :

— Le mensonge !...

Lysel n'attendait pas ce mot qui n'assombrissait pas jadis l'aurore de leur amour, et qui, depuis que le crépuscule approchait, les poursuivait comme un cri d'oiseau nocturne. Jamais il n'avait compris tout à fait cette haine intransigeante du mensonge, qu'il acceptait, lui, comme une rançon fatale, tandis qu'Irène brûlait d'en dégager leur amour. Il la partagea soudain, puisque l'éternel ennemi obsédait encore cette pauvre âme, à l'heure où les reflets de la vie pâlissaient dans son pur miroir.

— Le mensonge ! s'écria-t-il dans son ardent désir de l'en délivrer, mais il n'y en a plus trace dans notre air !... Voyez ! je suis auprès de vous du consentement de tous !... On m'a appelé : ma place est ici... Rien ne nous séparera plus désor-

mais... Rien ni personne!... Je ne vous quitterai pas... Je resterai jusqu'à votre convalescence... Nous la ferons ensemble!... Je vous emmènerai où vous voudrez... Tous verront que nous ne sommes qu'un!...

Elle fixa les yeux sur un point de l'espace, comme si elle voyait déjà s'y dessiner une grande ombre menaçante; ses lèvres frémirent; sa main découragée se souleva et retomba sur la couverture.

— Je ne peux plus parler! fit-elle.

— Ne dites rien, ne vous fatiguez pas : je sais tout ce que vous pensez... Je le sais!... Je le lis en vous... Je le pense aussi... Nous pensons ensemble!...

Les plis du front, la crispation des traits révélèrent un effort, une lutte, une révolte peut-être; puis ces signes disparurent, le visage se détendit, le front se rasséréna. Comme autrefois dans leurs plus belles heures, Irène et Lysel se turent longuement, dans une communion parfaite. Il n'y avait plus entre eux les barrières, ni les obstacles de la vie : des étrangers, des devoirs, des lois, le monde. Rien ne les séparait plus. Ils voguaient ensemble sur une eau limpide, dont le courant les emportait vers l'île chimérique que leurs vœux avaient tant appelée. Irène, calmée, s'assoupit, ferma les yeux avec une expression presque heureuse. Lysel la contemplait en songeant : « Elle mourra, je ne la verrai plus!... » Cette phrase affreuse, en se répétant d'elle-même dans son esprit, perdait peu à peu son sens et sa menace. Ce n'était qu'une ritournelle dont on est trop las pour l'entendre. Ce n'étaient que des mots vides, accouplés pas le hasard, qui ne veulent rien dire. Et ils revenaient toujours : « Elle mourra, je ne la verrai plus!... »

Comme ils étaient ainsi, Anne-Marie entr'ouvrit la porte, pour appeler Lysel :

— Ne restez pas trop. Vous pourriez...

Elle s'interrompit, tant le tableau qui s'offrit à sa vue respirait le calme et la paix.

— La fatiguer? acheva Lysel. Regardez-la!...

Il étendit la main sur la malade, dont les paupières ne se soulevèrent pas.

— Elle dort? demanda la jeune fille. Il y a si longtemps qu'elle n'a pas dormi. Oh! laissons-la reposer!...

Obéissant à son geste d'appel, Lysel la suivit au salon.

M. Jaffé, installé dans un des grands fauteuils dorés, feuilletait un magazine : incapable de lire, il tâchait du moins de lutter contre l'obsession en distrayant ses yeux.

— Vous allez à votre hôtel, je suppose? dit-il à Lysel, dont il remarqua tout à coup la tenue en désordre. Revenez quand vous voudrez!... Il ne faut pas la fatiguer. Mais elle pourrait vous demander.

Anne-Marie ajouta :

— L'hôtel est à deux pas : à son moindre signe, on vous ferait appeler...

Dehors, Lysel marcha sans regarder son chemin. Machinalement, il prit par l'étroite rue Cairoli, creusée entre les vieux palais serrés dont les rez-de-chaussée abritent des boutiques. Sous les arcades de la place Victor-Emmanuel, il se trouva face à face avec Asmadei. Il aurait passé sans le voir; mais le marquis le reconnut avec surprise, et l'arrêta :

— Est-ce bien vous, mon cher monsieur Lysel?... Est-il possible?... Comment! pas en Amérique?... Pas en tournée triomphale?... Vous êtes à Ravenne, dans ma ville, et je ne le sais pas!...

Lysel aimait ce vieux gentilhomme, original et charmant. Il l'avait rencontré maintes fois en divers lieux : à Paris, à Rome, à Montreux. Quelques années plus tôt, il avait même passé trois jours dans son palais de la rue Cavour, et visité gaîment avec lui cette admirable ville où il allait errer maintenant, la mort au cœur, sans rien regarder. Mais à cette heure, enfoncé dans son deuil, il restait muet et décontenancé, sans trouver une phrase de banale politesse à balbutier.

— Vous êtes à Ravenne et vous n'êtes pas chez moi! reprit le marquis avec son habituelle volubilité... Que voulez-vous que je pense de cela?... Il me vient des idées, ah! toutes sortes d'idées!... A votre âge, cher monsieur, car vous êtes jeune, vous!... Avec votre figure, avec votre gloire!...

Lysel ayant fait un geste de dénégation :

— Non?... Alors, vous seriez à l'hôtel, sans raison... spéciale,... comme le premier venu?... A l'hôtel, à l'hôtel, est-il possible!... Les hôtels ne sont pas faits pour les hommes comme vous, cher monsieur!... surtout ceux de cette ville!... Vous allez venir dans ma maison : elle est modeste, vous savez, mais elle est à vous!... Je fais chercher votre bagage à l'instant...

Lysel put enfin l'interrompre, presque suppliant :

— Non, non, je vous en prie...

Il ajouta, les yeux remplis d'angoisse :

— Je ne suis pas en voyage d'agrément, cher monsieur. J'y suis venu pour... pour un ami malade...

— Oh ! pauvre cher, comme je vous plains!... Un ami malade !... C'est si affreux de voir souffrir ceux qu'on aime !... Il y a de l'espoir, je pense?... Je souhaite que ce ne soit pas comme pour cette pauvre jeune femme qui est ici maintenant!... Mme Jaffé, la femme de l'illustre Antonin Jaffé... Une si belle personne, et si parfaite!... Elle est perdue, elle expire, cher monsieur!... Et son mari...

Il s'arrêta net : Lysel, le visage crispé, venait de lui saisir le bras, en s'écriant :

— Vous dites qu'elle est perdue...

Le geste, la voix, l'attitude expliquaient tout. Asmadei essaya de retirer ses imprudentes paroles :

— Hé ! cher monsieur, je n'ai pas voulu dire cela!... Non, non, je vous assure... Que puis-je savoir, moi? Rien, n'est-ce pas!... C'est une impression, tout au plus... Vous me connaissez, mon cher, vous me connaissez bien : l'imagination part, elle va, elle va, et les mots viennent, et je ne sais plus ce que je dis!... Mais le médecin n'est pas désespéré : il a raison, je crois qu'il a raison, je le crois fermement...

Honteux de s'être livré, Lysel balbutia de confuses explications : M. Jaffé, un vieil ami, le sachant en Italie, l'avait appelé à l'aide, dans son désarroi... Arrivé tout à l'heure, et sortant de la maison Baronio, il restait sous le coup de sa première émotion... Il ne s'attendait pas à trouver la malade dans un état si grave... Et puis, la fatigue du voyage...

Asmadei le laissait parler. Sa mobile figure, si facilement ironique, exprimait l'inquiétude, la tristesse, la compassion; il approuvait de la tête pour dire qu'il acceptait ces prétextes, en faisant :

— Oui,... oui,... oui...

Alors, tout à coup, le cri désespéré d'Irène — « le mensonge !... » — traversa la pensée de Lysel, comme un ordre, comme un appel impérieux; et la voix s'arrêta dans sa gorge, pendant que l'autre s'efforçait de le rassurer en entrant dans son jeu :

— Ah! cher monsieur, que vous avez bien fait de venir!... Comme vous avez eu raison!... Comme je vous comprends!... On doit tout à ses amis : c'est si beau, l'amitié!... Ah! si je pouvais quelque chose pour eux, pour vous-même!... Dans ces momens d'angoisse, on a parfois besoin de quelqu'un... Ah! cher, je vous en prie, disposez de moi!...

— Remettez-moi sur le chemin de mon hôtel, demanda Lysel.

Il voulait être seul, sans faux-fuyans ni subterfuges, dans la vérité de son désespoir.

III. — SANTA MARIA IN PORTO FUORI

Pendant ces longues journées où les hommes désœuvrés observent passivement le progrès du mal que les femmes du moins savent soigner, Asmadei vint souvent frapper à la porte de la maison Baronio. Sa sympathie était propice, sa présence apportait une furtive diversion. L'esprit très curieux et les formes très discrètes, entré sans en avoir l'air au cœur même du drame dont il était, avec les gardes et le médecin, l'unique spectateur, il arrivait aux nouvelles, affairé, compatissant, abondant en paroles. On le recevait toujours. Anne-Marie, pour lui, s'interrompait un instant dans sa tâche d'infirmière. Pour Lysel et M. Jaffé, c'était comme un répit dans le tournoiement de l'idée fixe qui les emportait. Son adresse réussissait à les distraire un instant; ou même, il leur proposait une courte promenade, qu'ils acceptaient quelquefois :

— Quelques minutes, pour changer d'air!... Quelques minutes à peine... Quand les yeux sont occupés, l'esprit se repose... Il faut que l'esprit se repose, chers, il le faut à tout prix!... Ici, voyez! on ne peut ouvrir les yeux sans que quelque chose les retienne.

C'était vrai. Mais les images qui attiraient leurs regards n'étaient que des images de mort. Le tombeau sévère où la gloire de Dante veille parmi les lauriers, les guettait à quelques pas de l'hôtel. Ils visitèrent le palais où Byron vécut ses dernières semaines d'amour avant d'aller mourir en Grèce, s'accoudèrent au balcon d'où il avait suivi, avec une si folle émotion, les péripéties d'un meurtre. Ils passèrent de longs momens dans cette chapelle de Galla Placidia où les pierres bleues de la mosaïque

éclairent comme de vivantes lumières. S'ils sortaient de la ville, ils rencontraient la rotonde de Théodoric, délaissée parmi les cyprès et les roses, monument désolé d'un destin que le crime a souillé ; ou plus loin, d'un autre côté, sur les bords du Ronco, la stèle abandonnée qui signale à l'indifférence des charretiers romagnols le lieu où tomba Gaston de Foix. S'ils entraient au Musée, on leur montrait la forte tête brutale du jeune capitaine, ou cette figure tombale inachevée et sublime qui seule éternise le nom de Guidarelli. En les conduisant à Porto Corsini, le long du Montone que descendaient lentement des voiles rayées de brique et de jaune, Asmadei leur raconta la fuite de Garibaldi, traînant son Anita mourante :

— Ils se sont reposés dans cette cabane, chers !... dans cette cabane que vous voyez sur l'autre rive...

— C'est là qu'elle est morte? demanda Jaffé, toujours prêt à l'attention.

— Non, non, elle est morte plus loin, dans une ferme Guiccioli, au bruit des coups de feu des soldats autrichiens qui traquaient son mari... Ah ! c'est un bel épisode dans notre histoire : tant de fidélité, tant de courage, tant d'amour !... Elle a aussi sa colonne, comme Gaston de Foix ; mais elle n'est pas délaissée, celle-là : elle ne manque jamais de fleurs ni de couronnes, et le souvenir d'Anita vivra toujours dans le cœur de l'Italie !...

Lysel, lui, n'avait entendu qu'un seul mot, celui qui le suivait partout, celui qui sonnait sans trêve à son oreille, celui qu'on dirait bientôt d'Irène comme d'Anita et comme de tant de pauvres êtres aimés, celui qui mêlait et confondait dans son esprit la foule obscure des vivans d'autrefois. Consacrés par ces colonnes, ces mausolées, ces tombeaux, plusieurs furent illustres et sont tellement oubliés, que Lysel ignorait le peu que l'histoire en balbutie, et jusqu'à leurs noms. Asmadei, au contraire, les connaissait comme s'il les avait rencontrés cent fois dans leurs palais détruits ou sur les places de la ville. Il racontait leurs victoires et leurs défaites, leurs amours, leurs légendes, leurs crimes ; et il concluait, de sa voix qui devenait émouvante, parce qu'il s'émouvait à ces souvenirs :

— Ce sont des morts, chers, des morts, des oubliés. Ravenne est la ville de la mort et de l'oubli. Elle est comme un superbe cimetière, où l'histoire a déposé les dépouilles de tant de héros.

Boccace l'a dit, le premier, je crois, ce grand Boccace qui a compris tant de choses : Ravenne « *è quasi un generale sepolcro di santissimi corpi, e nessuna parte in essa si calca, dove super reverendissime ceneri non si vada.* »

Les édifices eux-mêmes sont morts ou proches de la mort. Quand ce ne sont pas des tombeaux, ce sont des basiliques qui n'appellent plus les fidèles, où l'on a célébré des rites abandonnés, qu'envahit une eau croupissante, dont s'effritent les murailles et les mosaïques. Elles surgissent comme des spectres dans la désolation du paysage désert. Elles ne s'ouvrent que pour des curieux et des archéologues. Rien ne survit de ce qui fut leur cadre animé. Leurs nefs, leurs chœurs, leurs absides n'entendront jamais plus ni prières ni cantiques; et quelques savans sont les derniers à connaître les noms des princes ou des archevêques qui dorment sous leurs dalles. Dans l'une d'elles, une suprême image de la mort se dressa devant les yeux des visiteurs.

Ce fut dans celle que Pier degli Onesti fonda, il y a neuf siècles, en l'honneur de la Madone, sur le rivage de l'Adriatique qui, depuis lors, s'éloigne constamment. On l'appelle Santa Maria in Porto Fuori. Asmadei devait y conduire Lysel et M. Jaffé. Empêché au dernier moment, il s'excusa en leur envoyant son automobile. Depuis la sommaire explication du premier jour, les deux hommes évitaient plutôt de se trouver seuls ensemble. Peut-être hésitèrent-ils à sortir sans ce compagnon précieux. Ce fut M. Jaffé qui insista :

— Nous irons quand même, Lysel, n'est-ce pas?... Asmadei a raison : il faut prendre l'air, absolument!... J'en ai besoin... Vous aussi... Allons, nous gardons la machine!...

La vieille église se dresse dans la désolation de l'espace que la mer a quitté. A peine si des arbres ou des haies clairsemées revêtent de place en place la nudité des terres noirâtres ou tranchent sur la monotonie des prés sans fin qui l'entourent. Elle est debout dans la détresse, avec son corps principal presque amorphe, son étrange clocher quadrangulaire sortant d'une tour plus massive, les misérables masures où gîtent ses gardiens. Dans les grisailles du paysage, elle a la couleur de la poussière : on la verrait sans surprise s'effondrer comme un tas de sable ou se dissiper comme une fumée. Au bruit de l'automobile qui s'arrêtait en trépidant, une fille loqueteuse et bancale accourut

sur ses béquilles. Elle ouvrit avec peine une porte branlante, qui grinça sur des gonds rouillés. Et les deux promeneurs s'avancèrent entre les piliers des nefs, saisis à la gorge par une impression de vétusté, d'usure, d'abandon, plus poignante ici qu'à Saint-Vital ou qu'à Saint-Apollinaire. Ils s'avancèrent, en cherchant des yeux les peintures célèbres de Giotto, les portraits supposés de Dante, de Guido Novello, de Francesca. Ils n'eurent pas le temps de les découvrir : s'étant dirigés d'abord vers le côté droit de l'abside, ils furent arrêtés net devant la fresque où le vieux maître a peint la mort de la Madone, étendue sous les yeux des apôtres, tandis que le Sauveur reçoit son âme parmi les chants des anges. Effacée par endroits, la peinture n'en ressort pas moins avec toute la vigueur de son profond réalisme. Ce corps étendu, déjà raidi sous les étoffes, ces mains effilées dont les doigts sont glacés, cette figure qui garde sa beauté jusque sous le masque de l'agonie, si sereine, si noble, si pure, presque livide parmi les autres figures qu'animent encore les couleurs de la vie, ils l'avaient depuis plusieurs jours dans les yeux. Telle serait Irène demain, après-demain, tout à l'heure; telle ils la trouveraient peut-être en rentrant; oui, exactement telle, aussi pâle, aussi tranquille, aussi détachée et immatérielle, pendant qu'esclaves du siècle et de la douleur comme ces apôtres, ils guetteraient la seconde suprême où l'âme achève de s'évaporer...

— Elle lui ressemble! s'écria Lysel en serrant le bras de M. Jaffé. Ah! partons!....

Et il s'enfuit jusqu'au fond de la basilique, où il se laissa tomber sur un reste de banc vermoulu. M. Jaffé ne le suivit pas tout de suite : comme figé devant la tragique peinture, il semblait y chercher, de son œil qui sondait toutes choses, le secret même de la mort, le secret de l'âme que Giotto, dans sa foi naïve, montrait là, s'échappant comme un autre petit corps du corps où le sang se glaçait...

Bientôt, les ronflemens de l'automobile, qui s'en retournait en avançant avec prudence par le chemin raboteux, troublèrent le silence des champs. Chacun laissait courir ses pensées. Celles de Lysel n'étaient que regret et désespoir : elles s'arrêtaient aux aspects dentelés de la ville, qui s'avançait rapidement contre eux avec ses mausolées, ses palais, ses basiliques; elles y cherchaient, dans la maison de la mort, la bien-aimée qui allait

mourir, et tour à tour la rappelaient à la vie, — comme si l'amour possédait le pouvoir du miracle, — ou s'enfonçaient dans le deuil éternel dont tant de voix criaient l'approche. Celles de M. Jaffé dépassaient cet horizon comme celui de son propre chagrin : dans une lucide rêverie, elles embrassaient et retournaient les problèmes de vie dont tous deux étaient, avec la mourante, les victimes; elles les poursuivaient dans leurs origines, les retournaient, en mesuraient les contradictions, en pesaient les solutions boiteuses où s'est morfondue la sagesse des moralistes et des législateurs; et une tristesse indulgente et profonde l'envahissait, pareille à celle qui saisit le plus grand des morts de Ravenne devant le tourbillon des âmes perdues par l'amour, comme s'il eût eu sous les yeux, lui aussi, le tragique défilé de tant de misères.

— Les hommes seront toujours malheureux, murmura-t-il, puisque toujours les appels de leurs cœurs se briseront contre les lois nécessaires !

Il se tourna vers son compagnon, qui ne l'avait pas entendu. De grosses larmes, qu'aucune volonté ne retenait plus, roulaient lentement sur les joues de Lysel. M. Jaffé lui posa la main sur le bras, en disant :

— Écoutez, Lysel, écoutez-moi !...

Comme Lysel tressaillait, il retira sa main, et poursuivit :

— Je crois que nous nous sommes trompés !... Oui, oui, nous nous sommes trompés, tous !... C'est peut-être ma faute... J'ai trop douté de vérités qu'on ne prouve pas, et qui sont à l'action ce que l'idée d'espace est à la pensée... Ce n'est jamais impunément qu'on en rouvre le procès... On s'égare à chercher son chemin à côté de la route que les siècles ont battue... Voyez-vous, il ne faut pas laisser la raison empiéter sur l'expérience : j'ai livré trop de champ à la mienne... Je ne savais pas : on n'apprend à vivre qu'en vivant...

Il se tut, comme pour achever un travail de réflexion dont il ne voulait donner que le résultat suprême.

« Que me dit-il donc là ? pensait Lysel. Que m'importent ces choses ? Irène va mourir, Irène est peut-être morte !... »

— J'aurais dû comprendre que dans ce domaine, on ne partage pas ce qu'on possède, reprit M. Jaffé en accentuant ses paroles. Le monde étant ce qu'il est, il faut défendre son bien, ou le donner tout entier.

Lysel l'approuva d'un signe, sans répondre, en songeant :

« Il a raison : et puisqu'il ne me la donnait pas, il me fallait la lui prendre, la prendre toute, l'emporter comme une proie... Trop tard, à présent : la mort ne fera pas grâce!... »

Avec un tremblement dans la voix, M. Jaffé conclut :

— N'ayant pas su la garder pour moi seul, j''aurais dû vous la donner, puisqu'elle vous aimait mieux...

Et il serra la main de Lysel, avec force. Celui-ci ne parut pas surpris de cet étrange aveu.

— Cela aurait mieux valu, en effet, dit-il simplement.

M. Jaffé ayant de nouveau retiré sa main, il ajouta :

— Mais moi aussi, je me suis trompé... Moi aussi!... Je souffrais tant de ma solitude!... Je n'ai pas vu où j'entraînais la consolatrice... J'ai cru qu'on peut cheminer entre le mensonge et la vérité : je m'accommodais très bien du compromis... Et elle, en va mourir... Elle va mourir de mon erreur, je le sens, je le sais!...

Peut-être, dans le secret de son cœur, espérait-il un démenti, qui ne vint pas. M. Jaffé restait pensif, les lèvres serrées, les yeux mi-clos derrière ses lunettes :

— Nous sommes toujours les dupes de notre égoïsme, reprit-il : je ne le sais que depuis quelques jours... Je me suis cru généreux : je ne l'étais guère... J'ai cru l'aimer pour elle-même. Illusion! Je ne l'aimais que pour moi!

Lysel répéta, comme un écho :

— Je ne l'aimais que pour moi,... comme vous!...

Un pli d'amertume vint barrer son visage, et il ajouta :

— Vous, du moins, vous en aviez le droit.

— Le droit? répliqua M. Jaffé, où est le droit?... Les questions de cœur ne dépendent pas de l'état civil : un être noble, digne d'amour, appartient à l'être qu'il aime et qui sait l'aimer...

Sa voix devint extrêmement basse :

— Elle le savait bien, elle!... Elle le savait, et ne l'a jamais dit!... Elle seule réglait sa vie sans égoïsme : ce n'est pas pour elle qu'elle est restée au foyer...

— Comme c'est pour moi qu'elle m'a donné son cœur : ce pauvre cœur qui s'est déchiré quand elle a tenté de le reprendre... Vous le savez : elle a voulu m'en chasser, elle m'a écrit de ne plus la revoir!

— Je sais!... Il était trop tard : quand un arbre a poussé trop

profond ses racines, on ne l'arrache jamais tout à fait... Ce fut mon erreur, Lysel, non la sienne, c'est à moi qu'il vous faudra la pardonner...

— Ah! s'écria Lysel en lui serrant la main, si elle nous entendait, elle saurait du moins que nous l'avons comprise!...

Ils se turent. Ils avançaient très lentement dans la rue étroite, sous les hauts murs des jardins où les cyprès et les magnoliers montent vers le soleil. Le chauffeur stoppa devant la petite maison rouge, sous la fenêtre d'où l'imprudent Cristoforo Morigi avait voulu assister au massacre.

— Venez, Lysel! dit M. Jaffé en descendant de voiture. Venez avec moi. Que du moins elle ait la douceur de vous voir tout près d'elle jusqu'à la fin, sans que rien vous sépare pendant ces derniers jours!

Ils trouvèrent Irène dans un de ces bons momens que la maladie accorde à ceux dont elle joue. Elle semblait moins faible. La fièvre avait baissé. Des reflets meilleurs traversaient ses regards. Sa figure se ranimait, comme si de nouvelles ondes de vie battaient dans ses veines. Il n'en faut pas plus pour rendre un semblant d'espoir à ceux qui voudraient tant espérer! Elle avait pris quelques cuillerées de lait des mains d'Anne-Marie, heureuse de l'avoir soulevée sur les oreillers. Elle lui avait souri en murmurant :

— Je vais mieux!

Ses yeux cherchaient des visages amis, les saluaient, les remerciaient d'être là. Ils se posèrent avec une nuance d'inquiétude sur Lysel et Jaffé, qui entrèrent côte à côte, de ce pas feutré qu'on prend d'instinct pour approcher des malades. Eut-elle l'intuition que les dernières traces de la rancune et de la jalousie achevaient en cet instant même de s'effacer dans leurs âmes? Devina-t-elle qu'il n'y avait plus à son chevet que des cœurs purifiés? L'inquiétude de son regard se dissipa, elle leur sourit avec une tranquille confiance, et demanda :

— Dites-moi quelque chose!

Ils se consultèrent du regard. M. Jaffé répondit :

— Nous avons été nous promener tous les deux, dans l'automobile d'Asmadei. Il n'était pas avec nous. Aussi, nous avons beaucoup causé, intimement.

— Qu'avez-vous dit?...

Ses yeux révélaient une angoisse, que ses lèvres n'avaient

plus la force d'exprimer. Les deux hommes se regardèrent de nouveau, sentant qu'il fallait trouver la parole libératrice que cette âme attendait peut-être pour s'envoler en paix. Ils s'approchèrent ensemble du lit. Anne-Marie, avertie par quelque voix intérieure, s'avança derrière eux. Ce fut encore M. Jaffé qui répondit d'un ton solennel :

— Nous avons dit qu'aucune loi ne saurait prévaloir contre l'affection. Nous avons dit que l'amour qui ne s'est jamais menti à lui-même, est la suprême vérité. Et nous sommes tout à fait d'accord.

Irène dut comprendre tout le sens rédempteur de ces paroles : ses yeux s'éclairèrent, un sourire passa sur ses lèvres, elle soupira d'une voix tremblante de petit enfant :

— Oui... Oui...

Puis elle posa ses regards sur les trois chères figures qui l'entouraient, comme pour en prendre, en emporter l'empreinte. Longtemps, elle les contempla de la sorte. Ils ne bougeaient pas. Ils n'osaient plus parler. Ils auraient voulu que le moment durât toujours. Cependant, ses idées durent changer peu à peu, car son expression changea. Ses yeux se fixèrent plus intensément sur Lysel, demandant quelque chose. Il se pencha vers elle :

— Que voulez-vous? Oh ! que puis-je...

Elle murmura :

— Je voudrais... vous entendre...

Il lui prit la main:

— Je suis là... Vous voyez !... Je vous parle...

Elle acheva:

— ... jouer!

Il douta de comprendre:

— Vous voudriez... de la musique?

— Oui... oui...

Il n'y avait aucun violon dans la maison. L'on s'empressa d'envoyer chez Asmadei. Il accourut aussitôt, avec un Amati qui dormait dans ses armoires pleines de bibelots, et un jeu de cordes acheté en passant:

— Voici!... Je ne sais si ce pauvre violon n'est pas gâté, chers!... Personne ne l'a touché depuis si longtemps!... Sauf la Tua, qui l'a essayé il y a deux ou trois ans... Elle l'aimait... Ah ! comme elle joue, cette femme!...

Toutes les cordes étaient cassées. Lysel les remplaça, de ses

doigts qui tremblaient. Puis il accorda l'instrument, en répétant avec des sourires forcés et navrans :

— Oh ! puisque vous voulez de la musique, cela va mieux !... N'est-ce pas, que cela va mieux?... Dites-le-moi !... dites-le-moi !...

Irène abaissa les paupières, et sourit. Alors, le chef-d'œuvre du vieux luthier chanta des airs inconnus et divins, des airs tantôt désespérés, tantôt traversés de souffles meilleurs qui s'éteignaient dans les larmes, des airs où la voix de l'amour répondait aux appels de la mort. Jamais Lysel n'avait tiré d'aucun instrument des sons plus purs, jamais des thèmes plus riches et plus déchirans ne s'étaient développés dans son esprit peuplé d'harmonie. Anne-Marie et M. Jaffé, cachés dans l'ombre du rideau, la garde hypnotisée au fond de la chambre, Asmadei resté dans la pièce voisine où bientôt les domestiques arrivèrent sur la pointe des pieds, écoutaient dans l'extase, en comprimant leurs sanglots. Un cœur dépouillait devant eux tous ses voiles, chantait dans le plus sublime des langages ses plus profonds secrets, ceux que nulle parole n'aurait exprimés; de sorte qu'ils remontaient toutes les phases du long poème d'amour qui finissait en ces heures, dans cette maison étrangère où jadis le crime avait passé... Cependant, la terrible crampe tira bientôt les muscles du virtuose, comme avec des pinces brûlantes, lui serra le poignet, la main, les doigts dans son étau garni de pointes rougies. Il raidit sa volonté pour la vaincre. Il pensait : « Encore un effort !... Qu'importe ensuite ?... Je lui donne mon dernier chant, tout ce que je suis, tout ce que je fus : personne ne m'entendra jamais plus, elle aura eu le cri suprême de mon archet, le chant suprême de mon cœur... » Cette pensée d'adieu l'aidait à vaincre le mal; ses doigts continuèrent à courir, les cordes à chanter.

M. Jaffé, dont la figure se crispait d'émotion, laissa échapper ces mots :

— Dieu ! que c'est beau !

Anne-Marie, qui pleurait dans les bras de son père, leva sur lui ses yeux bouleversés; formulant l'idée qu'il sentait se préciser, toujours plus claire, dans son esprit, elle dit, entre ses sanglots :

— Nous ne savions pas !... Nous ne savions pas !...

— Nous comprenons si peu de chose ! murmura M. Jaffé.

Il fallut que la chanterelle se brisât pour interrompre le tragique concert.

Il se renouvela trois fois encore, les jours suivans. Asmadei rôdait autour de la maison pour l'attendre : son dilettantisme guettait à la fois des sensations d'art dont il sentait qu'il n'en retrouverait jamais de pareilles, et les moindres phases du dénouement qui achevait de lui révéler le drame. Quant à M. Jaffé, dont aucune émotion ne pouvait paralyser tout à fait la curiosité vigilante, il écoutait, puis courait noter de son mieux ces airs qui ne ressemblaient à nulle autre musique. Peut-être les connaîtra-t-on quelque jour. Ils expriment, dans la seule langue appropriée et accessible à tous, une émotion dont l'intensité ferait éclater les formes du discours. Tendres, éloquens, passionnés, déchirans, ils ouvrent comme une échappée sur l'infini de tendresse où se plurent deux cœurs qui ne s'épanchèrent jamais complètement l'un dans l'autre. Leurs notes vibrent comme des paroles essentielles, qui ne furent jamais prononcées, et dont l'écho pourtant ne s'est pas perdu. Si les sens amortis d'Irène les apportèrent à sa conscience, elle apprit à ce moment que le mystère de l'amour et celui de la mort ne s'éclairent qu'en se rencontrant. C'est en se trouvant ensemble aux heures de l'agonie, quand l'un sent s'échapper les dernières gouttes de sa source de vie, quand l'autre aspire en vain à verser dans cette source tarie les ondes inutiles de son sang, c'est alors que l'on comprend ce que c'est qu'aimer, ce que c'est que mourir. La vie avec ses soins, son bruit, ses objets distrayans et falots, son tumulte, son va-et-vient, sème toujours quelques disparates entre les cœurs les plus tendrement unis. La mort les enlève comme le vent égalise les sables en passant. Autour du lit où elle étend ses ailes, il n'y a plus place que pour l'amour...

IV. — DERNIÈRES LUEURS

L'Amati chantait une fois encore : son dernier chant fut une mélodie infiniment douce, sans révolte ni désespoir. Un thème douloureux revenait en des tons différens, comme un sanglot qui recommence, ou se développait avec une lenteur grave, comme une plainte qui n'espère plus d'être consolée. Par momens, une suite de notes plus expressives se détachaient de la trame, comme un cri de douleur, et, sans se prolonger, rentraient dans

la plainte lente et plus douce. Les mêmes auditeurs étaient là : Anne-Marie, dont la jeune âme ignorante pressentait la douleur infinie qu'exprimaient les sons, et s'étonnait peut-être devant un tel abîme ; M. Jaffé, les yeux secs et fixes, qui suivait dans son esprit le prolongement de son émotion ; Asmadei qui, ce jour-là, s'avança jusque sur le seuil de la chambre mortuaire, et fut le témoin de la scène suprême.

Lysel, en jouant, songeait au passé : évoqués par la mélodie, des souvenirs glissaient dans son esprit comme des reflets sur l'eau, ramenant des images différentes de celle qui s'éteignait sous ses yeux. Il revit Irène à leur première rencontre, quand elle lui était apparue comme un ange de consolation ; dans le petit salon familier où elle l'accueillait avec son beau sourire grave ; au bord d'un glacier, les mains pleines de fleurs alpestres qu'il venait de cueillir pour elle ; et aussi en des momens qui différaient à peine d'autres momens que la mémoire, avec ses caprices, n'avait pas enregistrés. Il la revit surtout sous les hêtres d'Interlaken, ce matin d'été où pour la première fois il avait pressenti le fond vivace de souffrance qu'elle cachait dans son amour, et sous les marronniers de Saint-Cloud, le soir d'automne de leur dernier rendez-vous. Ce mot « dernier » sonnait dans sa pensée, avec le thème musical qui semblait le répéter, en même temps qu'à côté de la pauvre figure, déjà si pareille à celle que Giotto a éternisée sur les murs de la vieille église, surgissaient ces autres figures, semblables et diverses comme les épreuves d'un même modèle, mais toutes éclatantes de beauté, de vie, de force, et jeunes encore, et tant aimées. Alors, son chant se mit à l'appeler en accens désespérés, tandis que ses lèvres murmuraient malgré lui le mot qu'il avait repoussé dans les sentiers du parc :

— Adieu !... Adieu !...

Irène paraissait calme, les yeux clos, l'haleine rapide, mais presque régulière. Sur un dernier cri de la chanterelle, elle souleva les paupières, et murmura de la voix brisée qui ne ressemblait plus à sa voix :

— Vous rappelez-vous... nos promenades ?...

Elle avait entendu, elle avait compris ! Les souvenirs mêmes qu'exprimait le violon de Lysel entraient donc encore, apportés par le chant, dans son esprit où pâlissait la vie. Les fantômes des heures enfuies l'entouraient aussi. Lysel sentit son cœur se

nouer; l'archet s'échappa de sa main; il s'approcha de celle qui l'appelait d'un regard si près de s'éteindre.

— Mon pauvre ami! dit elle encore d'une voix plus rauque et plus faible.

Les autres se cherchèrent des yeux: Asmadei se retira doucement; M. Jaffé rejoignit Anne-Marie dans l'angle obscur où elle pleurait. Irène et Lysel furent seuls, seuls et tranquilles, plus près l'un de l'autre que sous les hêtres d'Interlaken ou les marronniers de Saint-Cloud, plus près qu'ils n'avaient jamais été dans aucun des momens que venait d'évoquer la musique, leurs deux âmes si proches, si attirées, qu'elles se fondaient. Ce fut comme si les fausses teintes de leur amour s'effaçaient toutes, comme si les dissonances s'en corrigeaient d'elles-mêmes, pour qu'il revînt aux lois d'une divine harmonie. Leur rêve inconciliable avec la réalité, ce rêve d'une affection forgée de ses seuls élémens, sans autres liens que ceux tissés de sa propre substance, ce défi lancé à la vie, ce mirage de palais aérien, de château de brouillards, prenait corps en cet instant comme s'ils l'eussent enfin touché. Séparés par tant d'obstacles dans le siècle, ils s'appartenaient aux portes de l'au-delà. Ou plutôt, ils n'étaient qu'un seul être, dont il semblait que l'unique esprit dût s'éteindre au même souffle. Sous les yeux de M. Jaffé, sous les yeux d'Anne-Marie, Lysel se pencha sur Irène et la baisa au front. Ce fut très simple: l'indulgence, la tendresse, la bonté rayonnaient comme une lumière céleste. Dans cette chambre où jadis les sicaires de Girolamo avaient vengé dans des flots de sang une offense à l'orgueil du maître, il n'y avait plus de place pour la rancune ni pour la haine. Il n'y en avait plus que pour l'amour et la vérité. La vérité! Ce mot qui avait hanté Irène comme le plus inaccessible désir pendant les années où son amour tâtonnait dans les ombres de la vie, ce mot fut le dernier qui revint sur ses lèvres. Elle murmura:

— La vérité!...

Quel regard pourrait sonder les secrets cachés dans les yeux des mourans? Des paroles leur échappent parfois, révélant une si claire conscience de ce qui les entoure, un souvenir si net de ce qui a rempli leurs jours, une si profonde pénétration des êtres dont les visages aimés se penchent sur eux! Mais ce sont des paroles sans suite, pareilles aux notes éparses d'une mélodie qu'égrènerait un instrument à demi brisé. Pas plus que ces notes

ne permettent de reconstituer la phrase musicale perdue, elles ne livrent le sens complet de la pensée obscurcie qui achèvera bientôt de se dissiper dans la nuit; et ceux qui en guettent le vol, penchés sur le front où l'ombre s'étend, ne seront jamais tout à fait sûrs d'en avoir compris l'augure. Ici, pourtant, la parole unique, que répétait Irène, avait un sens si clair, que nul ne le put méconnaître. La vérité se mirait dans ses yeux, elle en avivait les dernières lueurs, elle pénétrait comme un rayon jusqu'à ce pauvre cœur ravagé, qui pour elle avait tant souhaité de se reprendre, elle attirait dans sa lumière cet être de lumière que la vie avait obscurci, elle l'aspirait comme le foyer suprême où tendent nos vœux, même quand nos pas s'en écartent, même quand nous errons dans les ténèbres de l'erreur.

Lysel s'agenouilla et lui prit la main.

— La vérité ! dit-il; elle nous enveloppe, elle nous aveugle, elle nous inonde !

Poussés par une même impulsion de leurs cœurs, Anne-Marie et M. Jaffé s'avancèrent ensemble derrière Lysel; et M. Jaffé lui posa doucement la main sur l'épaule, comme dans un geste d'amitié. Une fois encore, les yeux d'Irène se levèrent sur eux : les voyant unis dans cet accord où achevaient de se résoudre les vains conflits de la vie, ils se refermèrent doucement. Quand ils se rouvrirent, leur lumière s'était éteinte : glauques et vides, ils tournèrent dans leurs orbites, et la respiration cessa. La Mort triomphait avec l'Amour et la Vérité, comme si, seule, elle possédait le don de les réconcilier.

ÉDOUARD ROD.

AU TEMPS PASSÉ

UN COIN DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE SOUS LE SECOND EMPIRE

Je n'ai pas du tout connu le monde impérial, je n'ai reçu aucune invitation ni pour les Tuileries, ni pour Compiègne. Je ne dirai donc rien d'une Cour où je n'ai jamais pénétré. Mais quoique ce fût à coup sûr la partie la plus en vue et la plus éclatante de Paris, elle n'absorbait pas, elle ne méritait pas d'absorber toute l'attention publique. Des symptômes de vie très intéressans se manifestaient dans des régions plus modestes. On y menait moins de tapage, mais on y remuait plus d'idées. Chargé à la Sorbonne d'un enseignement très lourd, passant en revue devant mes auditeurs toutes les littératures de l'Europe, celles du Midi aussi bien que celles du Nord, je n'avais guère le temps de m'occuper de politique. Je respirais néanmoins tout autour de moi une atmosphère d'opposition. L'Université, composée en général de très honnêtes gens et d'esprits indépendans, humiliée d'ailleurs par le tour que ses adversaires avaient donné à la loi de 1850 plus que par la loi elle-même, éprouvait peu de sympathie pour l'Empire. Beaucoup de ses membres avaient donné leur démission au coup d'État. Ceux qui restaient dans le rang témoignaient pour le régime une froideur presque générale. L'illégalité et les violences du début laissaient dans leur mémoire un souvenir fâcheux, une impression qui cadrait mal avec la loyauté habituelle de leur manière de penser et les scrupules de leur conscience.

I

Mes amis et moi, nous étions plutôt attirés par la presse opposante que par la presse gouvernementale. Des universitaires de marque, Cuvillier-Fleury, Saint-Marc Girardin, Prévost-Paradol, J.-J. Weiss écrivaient dans le *Journal des Débats*, d'autres dans la *Revue des Deux Mondes* ou dans la *Revue Nationale* que fondait l'éditeur Charpentier. Dès 1859, j'avais été introduit au magasin de librairie, préface de la *Revue Nationale*, par un de mes anciens maîtres, Émile Saisset, et j'y avais publié une série d'articles sur les prédécesseurs, les contemporains, et les successeurs de Shakspeare. J'y rencontrais des militans de la politique, des adversaires irréconciliables du régime impérial, Taxile Delord, Louis Ulbach, Lanfrey. Leur talent, la sincérité de leur indignation agissaient naturellement sur moi. Il se créait ainsi insensiblement en nous un état d'esprit qu'un exemple suffira à faire comprendre. Le journal *le Temps* venait d'être créé. Sous la plume de Scherer et de Nefftzer nous y trouvions des articles empreints du libéralisme le plus élevé. Le danger que faisait courir à la France la politique personnelle de l'Empereur et la folie de son attachement au principe des nationalités commençaient à éloigner de lui cette bourgeoisie conservatrice qui avait été un des élémens de sa fortune. L'incohérence que révélait l'embarras de son attitude entre l'Italie et la Papauté effrayait le monde religieux sans satisfaire les révolutionnaires. Concilier le maintien du pouvoir temporel avec les aspirations des Italiens vers l'unité semblait un problème aussi difficile à résoudre que la quadrature du cercle.

L'expédition du Mexique, entreprise si légèrement pour des motifs si frivoles, augmentait les inquiétudes des gens sensés. Après la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, on se demandait avec anxiété où nous conduirait ce perpétuel besoin d'agitation dans le vide, s'il n'était pas temps de laisser reposer pour des fins plus importantes les armes et le crédit de la France. Comment ne pas remarquer en même temps que de si grosses questions, d'où pouvait dépendre le sort du pays, continuaient à être décidées par une volonté solitaire sans que le pays lui-même fût consulté? Plus l'Empire durait, plus le besoin d'un contrôle se faisait sentir. De proche en proche l'idée se répandait d'une cer-

taine résistance à opposer aux velléités du pouvoir personnel. L'opposition, restreinte d'abord à cinq membres, commençait à grossir dans le Parlement. Lorsque la conversation, souvent par une pente involontaire, nous ramenait entre nous à la politique, nous ne pouvions nous défendre de vagues appréhensions pour l'avenir de la France. Nous ne savions pas bien ce qui nous menaçait, mais nous sentions dans l'air quelque chose de menaçant. Un mot de Prévost-Paradol m'avait frappé. Un jour où je lui parlais de la polémique brillante qu'il soutenait dans le *Journal des Débats*, il m'avait répondu d'un ton mélancolique : « A quoi bon ! Ce n'est pas avec des piqûres d'épingle qu'on tue un éléphant. Celui-ci ne mourra pas de nos attaques, il ne mourra que de ses fautes. »

Quelles fautes nouvelles allait commettre le gouvernement impérial et quelle serait la répercussion de ces fautes sur les destinées de la France? Dans mes méditations solitaires, je ne cessais d'y penser presque malgré moi. L'idée du danger que nous faisait courir la continuation du pouvoir personnel devenait pour moi comme une obsession. Je ne pouvais apercevoir l'Empereur dans une cérémonie publique, au théâtre, au Bois, sans essayer de lire sur ce masque impassible ce qu'il nous réservait. Était-ce ma qualité d'habitant de la frontière qui me rendait plus perspicace ou plus inquiet? Il me semblait que nous ne pouvions sortir de l'Empire que par une catastrophe. L'avenir, un avenir prochain, ne devait que trop justifier ces appréhensions. Comme dans l'attente d'un malheur, je me creusais l'esprit pour chercher un remède, une solution qui dépendît de nous-mêmes. Au fond, il ne se présentait qu'une issue à une situation si périlleuse : la restauration de la liberté.

Tout ce qui limiterait l'autorité du maître, tout ce qui introduirait dans le gouvernement des moyens de contrôle serait un bienfait. Je ne me rappelais pas sans une sorte de colère le langage qu'avaient tenu devant moi dans ma jeunesse un si grand nombre de conservateurs, la fureur avec laquelle ils avaient écarté du pouvoir cet honnête homme qui s'appelait le général Cavaignac pour lui en préférer un autre, uniquement parce qu'il s'appelait Napoléon. Aujourd'hui encore je n'y pense pas sans un frémissement. Faut-il que cette malheureuse nation soit étrangère à l'idée de la liberté pour que, même maintenant, il y ait encore tant de personnes qui escomptent la venue d'un

sauveur! Braves gens, si vous voulez être sauvés, ayez donc le courage de vous sauver vous-mêmes! Songez donc un instant à ce que coûtent les sauveurs, aux centaines de mille hommes qu'ils ont envoyés mourir sur les champs de bataille, aux milliards qu'ils ont fait sortir de vos bas de laine, à la patrie deux fois mutilée. Le mal est si invétéré chez nous, nous avons au fond l'âme et les mœurs si peu républicaines que nous sommes toujours prêts à retomber dans le même péché.

Pour un observateur attentif, il n'y avait pas d'esprit plus médiocre que le général Boulanger. Cet homme, tout de surface et de mise en scène, n'en devint pas moins la coqueluche d'une partie de la France. Beaucoup de prétendus conservateurs se groupèrent derrière lui et derrière son cheval noir, comme si ce général d'aventure devait leur apporter le salut de la patrie. Au fond, que leur aurait-il apporté? Vraisemblablement la guerre et l'invasion, une pâle copie du régime impérial avec moins de gloire et plus de malheurs. Dans les dernières années du second Empire, nous ne pouvions pas prévoir la tragédie de Sedan. Personne n'aurait hasardé une prophétie aussi lugubre. Mais une inquiétude vague flottait dans l'air. Pour mon compte personnel, je n'y voyais qu'un remède, la participation de tous les citoyens aux affaires publiques. Trop de Français se désintéressaient de la politique, comme s'il ne s'agissait pas là de leurs intérêts les plus chers, et en remettaient la conduite au gouvernement seul. Il fallait lutter contre cette inertie, avertir, éclairer l'opinion. La presse d'opposition, si surveillée qu'elle fût, rendait au moins le service d'exercer un commencement de contrôle, d'habituer le public à juger les actes du gouvernement. De cet état d'esprit à l'idée de partager la fortune d'un journal indépendant, il ne restait plus qu'un pas à franchir. Sans aucune sollicitation de personne, par un besoin de ma conscience, je le franchis en 1864. Marié, père de famille, je ne disposais que d'un revenu bien modeste. Mais nous recueillions le profit des leçons de simplicité que, ma femme et moi, nous avions reçues de nos deux familles. L'extrême modération de nos besoins nous permettait de mettre de côté quelques économies.

Pouvions-nous en faire un meilleur usage qu'en nous intéressant au sort d'un journal qui représentait nos idées, dont la politique sensée, libérale, répondait à tous nos instincts? Si la bourgeoisie française ne consentait à aucun sacrifice, ne courait-

elle pas le risque de regretter un jour amèrement son indifférence? C'est ainsi que les premières économies du jeune ménage furent portées au *Temps*. Nous les lui offrions bien volontiers comme un cadeau, sans grand espoir de rémunération. En 1864, la situation du journal n'était pas brillante. Il avait déjà absorbé la plus grande partie du capital consacré à sa fondation, il vivait au jour le jour, non sans inquiétude pour le lendemain. Quant à nous, nous avions la foi, nous espérions que la fortune du *Temps* grandirait autant que le méritait le rare talent de Nefftzer et la fermeté de sa politique. Mais dût-il ne réussir qu'imparfaitement, nous étions d'avance résignés au sacrifice. Si les libéraux ne travaillaient pas eux-mêmes à conquérir la liberté, qui donc les aiderait?

II

De cette époque datent mes relations avec M. Adrien Hébrard, un des esprits les plus distingués du journalisme français, et avec la rédaction du journal. Je me rappelle encore le jour de l'année 1864 où j'apportai mon premier article sur Daniel Defoë et la liberté de la presse en Angleterre. Les foudres du gouvernement n'allaient-elles pas fondre sur nos têtes? Heureux les hommes d'aujourd'hui qui peuvent tout écrire avec une entière liberté! Ils ne se doutent pas des épreuves et des angoisses par lesquelles nous avons passé lorsque la presse n'était pas libre, lorsqu'il suffisait d'une phrase trop vive pour mettre en danger l'existence d'un journal. Ceux qui n'ont pas connu cette époque douloureuse peuvent se plaindre quelquefois avec raison de l'extrême liberté de la presse, mais qu'ils en croient notre expérience! Pour l'ensemble de la nation elle-même, pour la force et pour l'honneur du pays rien de plus dangereux que le régime du silence. C'est le silence qui conduit aux catastrophes. Tout vaut mieux, même les excès, que l'obscurité et les ténèbres. A la lumière du jour on voit les écueils, on les évite. La nuit, le bâtiment court à sa perte sans même soupçonner le péril.

Il m'est impossible de me reporter à cette lointaine époque sans évoquer deux physionomies fort différentes auxquelles *le Temps* a dû ses premiers succès, celles de Nefftzer et de Scherer. Nefftzer était un Alsacien trapu et robuste, d'un abord un peu

bourru, d'un aspect un peu fruste, mais, avec ces dehors qui n'attiraient pas, de l'intelligence la plus fine et la plus pénétrante. Très laborieux, très instruit, connaissant notre langue à merveille, il donna tout de suite au journal une direction littéraire. Il ne se contentait pas de défendre une politique libérale, il voulait que cette politique fût exposée dans le langage le plus clair et le plus correct. Si la forme intéressait ainsi la délicatesse de son goût, il tenait encore plus à la valeur du fond. Pas de déclamation, pas de phrases. La dialectique la plus serrée, les questions de personnes au second plan, avant tout la lutte pour les idées et, afin que ces idées gardassent toute leur élévation, pas de signatures au bas des articles. Nefftzer les supprima dès que la loi le permit. A ses yeux, le journaliste ne devait rien représenter de personnel, il n'écrivait pas pour la satisfaction de son esprit, il écrivait pour plaider une cause d'ordre général, pour traiter les questions d'utilité publique et immédiate.

Quelquefois passionné et même emporté, Nefftzer ne badinait pas sur la discipline. Il fallait qu'autour de lui on s'inspirât bien de sa pensée et que la rédaction tout entière conservât un caractère d'unité. C'est lui qui a imprimé au journal le ton de discussion élevé qui s'y maintient encore. Il voulait que *le Temps* conquît l'estime publique par le sérieux et par la dignité de son attitude. Parmi les preuves d'honnêteté qu'il entendait donner, il plaça au premier rang l'exactitude des informations. Le public de nos jours est avide de nouvelles ; vraies ou fausses, il les accueille avec complaisance. Nefftzer s'imposa l'obligation de ne lui en donner que de sûres. C'était d'autant plus difficile et d'autant plus onéreux qu'il avait en même temps la prétention de nous renseigner par des correspondances bien faites sur tout ce qui se passait dans les différentes parties du monde, comme le font les meilleurs journaux anglais. Il pensait avec raison que, si de grands sacrifices étaient nécessaires à l'origine pour obtenir ce résultat, on en serait tôt ou tard récompensé par la confiance publique. Il ne se trompait pas dans ses prévisions. C'est, en effet, la force et l'honneur du *Temps* de n'accueillir les informations qu'avec une extrême réserve, après s'être assuré qu'elles ne seront pas démenties. Il doit à ces habitudes de prudence et de loyauté une grande partie de la bonne renommée dont il jouit en France et à l'étranger. J'ai souvent recueilli dans les chancelleries étrangères, de la bouche même des ambassadeurs, le

témoignage de la confiance générale qu'inspirent des renseignemens si sévèrement contrôlés.

Sauf pour la droiture et la loyauté, Scherer ne ressemblait en rien à Nefftzer. Sa taille élancée, sa figure à arêtes vives contrastaient même avec la carrure et avec le visage épanoui de son ami. Élevé à Genève, ancien ministre du culte protestant, il gardait quelque chose du puritain dans sa tenue sévère, dans la correction constante de son attitude. Comme chez Renan, mais dans un genre tout différent, le pli ecclésiastique était pris pour toujours; chez l'un la rondeur onctueuse du prêtre catholique, chez l'autre la rigidité du pasteur. L'immense lecture de Scherer, sa connaissance des langues étrangères avaient meublé son esprit d'une foule d'idées et d'aperçus qui le rendaient éminemment propre à la critique littéraire et philosophique. Il s'y consacra dans le journal avec une application passionnée. Chacun de ses articles forçait l'attention. C'était quelque chose de serré et de ferme, aussi pénétrant que du Sainte-Beuve, avec moins de souplesse et moins de charme, avec une gravité plus soutenue.

On connaissait déjà dans ce temps-là la critique complaisante qui ne se donne aucune peine pour approfondir, qui ne fait qu'effleurer les sujets en s'épargnant la fatigue de penser et le désagrément de contredire. Ce n'était à aucun degré la manière de Scherer. Il ne critiquait pas de parti pris, il témoignait même une certaine bienveillance aux débutans dont le mérite avait besoin d'être encouragé. Mais aucune réputation, aucun titre officiel, pas même la qualité de membre de l'Académie française, n'influait sur la liberté de ses jugemens. Il jugeait les œuvres et les hommes en toute indépendance sans qu'aucune considération extérieure fît fléchir sa sévérité. Je ne crois pas qu'il eût jamais pu se décider à écrire une ligne qui ne fût pas l'expression exacte de sa pensée, qu'il eût jamais consenti à atténuer, à adoucir les angles pour faire plaisir à quelqu'un. Cela le rendait redoutable, mais cela donnait à sa critique et par conséquent au journal une autorité indiscutée. Son opinion était de celles qui s'imposent dans le monde des lettres.

En politique, même sincérité, même besoin de dire la vérité à ses amis comme à ses ennemis. Lorsque Nefftzer était malade ou absent, Scherer prenait la plume à sa place. Malgré la différence de leurs tempéramens, le public ne s'apercevait pas du changement. Le fond de la doctrine demeurait impersonnel, ce

qu'il y a de plus pur, de plus élevé et de plus indépendant des partis dans le libéralisme. La liberté, toute la liberté, la liberté pour tout le monde, tel fut le programme des fondations du journal, programme auquel il est resté invariablement fidèle à travers les difficultés que lui suscitaient les luttes des partis et leur mutuelle intolérance. Ses statuts ne lui permettent même pas une autre ligne de conduite. Partout où un principe de liberté politique, civile ou religieuse, est menacé, il est tenu de se porter à sa défense, comme le lui prescrivent ceux qui l'ont créé. Cela explique pourquoi ce grand organe, qu'on a quelquefois représenté bien à tort comme un journal protestant, se tient absolument en dehors des luttes confessionnelles. S'il entend que les protestans, les israélites et les esprits affranchis de tout dogme soient libres, il entend que les catholiques le soient aussi, qu'aucune atteinte ne soit portée à l'exercice de leur culte. Sous le second Empire, il défendait la société de Saint-Vincent-de-Paul tracassée par le pouvoir, comme il défend aujourd'hui en toute circonstance l'Église catholique contre les violences des sectaires.

A l'époque où *le Temps* fut fondé, en 1861, il n'était pas permis d'afficher dans la presse des opinions républicaines. On ne prononçait donc pas le mot défendu. Mais on insistait chaque jour sur la nécessité, dans l'intérêt même du gouvernement, d'instituer un contrôle permanent de ses actes; on rappelait volontiers la parole célèbre qui promettait la liberté comme le couronnement de l'édifice impérial.

La République ne pouvait être une surprise pour de tels esprits. Ils ne savaient pas de quelle cause elle sortirait, mais ils la prévoyaient de longue date, ils la considéraient comme la conséquence inévitable du suffrage universel. Malgré sa brusquerie, la journée du 4 septembre 1870 ne les étonna pas outre mesure. A l'angoisse que leur causait la défaite de nos armées se mêlait chez eux un sentiment de délivrance. Comment auraient-ils regretté un gouvernement qui ne leur inspirait aucune confiance, dont ils n'attendaient rien de bon pour leur pays et qui venait de justifier leurs appréhensions par la faillite de sa politique? Ils ne s'attardèrent même pas aux récriminations et, très franchement, très résolument ils travaillèrent à faire accepter par tous le régime nouveau. La République avait l'avantage de substituer au pouvoir personnel la libre discussion des affaires publiques. Avec elle, on ne serait pas menacé des surprises que

réservait au pays la toute-puissance d'une volonté solitaire. D'ailleurs, elle ne mettait en danger aucun intérêt, elle n'appartenait à personne, elle n'était la propriété d'aucun parti.

Si ces sages conseils, si parfaitement d'accord avec la politique de M. Thiers, avaient été écoutés, les conservateurs se seraient épargné bien des déceptions. Leur adhésion loyale et immédiate leur aurait permis de conserver une place dans les conseils du gouvernement. Ils paient encore aujourd'hui la faute qu'ils ont commise alors. Malgré l'adhésion sincère de beaucoup d'entre eux à la forme républicaine, il subsiste à leur égard, même à l'égard de leurs fils, un fonds de défiance dans les âmes populaires. Ils sont venus trop tard à la République. S'ils y étaient venus plus tôt, ils l'auraient consolidée en y prenant une place que leur libéralisme, leur intelligence et leur fortune méritaient. Les deux dates fatales du 24 et du 16 mai auraient été évitées. Nous aurions conservé dans la constitution d'un parti tory, d'une droite républicaine, un élément de force dont nous aurions besoin pour résister à la poussée du parti révolutionnaire. Ce n'est pas la faute du journal *le Temps* si un tel résultat n'a pas été obtenu. Il a travaillé à l'obtenir avec un courage, avec une persévérance méritoires.

III

Ce n'est pas non plus la faute de quelques périodiques dont l'histoire se lie à celle de l'opposition sous le second Empire : en première ligne de la *Revue des Deux Mondes*. Ce grand organe, dirigé alors avec tant de fermeté par François Buloz, ne déserta pas un instant la cause libérale. Surveillé de très près par le gouvernement, obligé à une extrême prudence, il n'attaquait pas de front les institutions impériales, il usait des précautions oratoires qu'exigeait le régime draconien de la presse. Mais il n'approuvait que les bonnes choses, il se réservait sur les autres, indiquant d'une façon discrète, sensible cependant pour le public, les points sur lesquels il n'était pas d'accord avec le pouvoir. Cette opposition mesurée, qui procédait par voie de réticences, d'allusions et de comparaisons avec l'étranger, avait quelquefois le don d'exaspérer les maîtres du jour. On faisait dire alors au directeur de la *Revue* qu'il eût à se bien tenir, qu'on ne supporterait pas plus longtemps cette guerre de coups d'épingle. J'ai

vu le moment où François Buloz, qui voulait avant tout sauver son œuvre, sa création personnelle, irait s'installer à Genève pour échapper aux foudres impériales. Il l'aurait fait, comme il le laissait entrevoir, si de puissantes amitiés n'étaient intervenues entre le gouvernement et lui. On fit entendre au gouvernement que ce serait une honte de priver la France d'un organe si estimé et si répandu dans le monde entier; à François Buloz qu'il y aurait peut-être quelque danger, même pour lui, à s'éloigner d'un centre tel que Paris, d'une vie intellectuelle si variée et si puissante. L'intérêt de la *Revue*, qui dominait toute sa vie, le décida à rester. Mais aussi, quel cri de délivrance lorsque l'Empire succomba sous le poids de ses fautes! Toutes les rancunes accumulées contre un régime qui, depuis tant d'années, opprimait la pensée se déchaînèrent alors librement. François Buloz ne pouvait ni oublier ni pardonner à l'Empire les angoisses qu'on lui avait causées.

J'ai connu peu d'hommes plus entièrement possédés par une pensée unique que ce journaliste de premier ordre. Il était d'une humeur parfois difficile, mais d'un discernement très sûr. Il ne se trompait pas sur la valeur des articles qu'on lui apportait. Il les jugeait au point de vue de l'accueil que leur feraient les lecteurs de la *Revue*. Il ne faisait pas de concessions, même aux meilleurs écrivains, même à George Sand, à Cousin, à Renan, à Taine, lorsque ceux-ci couraient le risque de froisser le public. Ce n'est pas qu'il flattât l'opinion populaire. Il ne poursuivait que des succès de bon aloi, mais il se considérait comme le meilleur juge, comme le juge presque infaillible des conditions du succès. Il me donna une fois son avis motivé sur deux articles que je lui apportais. Il me conseilla de les condenser, de les ramasser en un et, quoique j'eusse commencé par résister, je fus obligé de reconnaître après discussion qu'il avait raison contre moi.

Nous eûmes surtout de fréquentes relations pendant le siège de Paris. La plupart des rédacteurs de la *Revue* avaient quitté la capitale. Quelques amis de la maison restaient seuls, entre autres Caro, Émile Beaussire et moi. Avec l'opiniâtreté de son caractère, Buloz voulait cependant que la *Revue* parût. Pour répondre à son désir, nous fûmes obligés de nous multiplier : il nous arriva pendant plusieurs mois de suite de donner un article dans chaque numéro. Pour ma part, je fus chargé de tout ce qui concernait

la guerre dans l'Est, Strasbourg, Metz, Verdun, Longwy. J'écrivais à tâtons d'après ma connaissance des lieux, d'après les bribes de renseignemens qui nous arrivaient par les légations et par des fragmens de journaux étrangers. La veille du 1er et du 15 de chaque mois, François Buloz était en proie à la plus vive anxiété. Aurait-il assez de matière pour le numéro du lendemain? Quoiqu'il fût ardent patriote, cette crainte dominait pour un jour chez lui toute autre préoccupation. Il se demandait avec angoisse si la *Revue* paraîtrait. Deux fois, pendant le siège de Paris, je le trouvai dans son cabinet abattu, accablé, et je lui demandai aussitôt si nous avions perdu une nouvelle bataille. « Il s'agit de bien autre chose, me répondit-il brusquement : la *Revue* ne paraîtra peut-être pas demain! » Cet effroyable malheur, le plus grand dont il fût menacé, lui faisait pour un instant oublier tout reste.

J'avais aussi des relations plus rares, cordiales cependant, avec une autre revue, *le Correspondant*, où fut publiée la plus grande partie de mon travail sur Gœthe. C'était une maison de très belle tenue qui représentait la fraction la plus libérale du monde religieux, en opposition avec les doctrines ultramontaines et intransigeantes de *l'Univers*. Quelques-uns des amis de la première heure du *Correspondant*, comme Montalembert et Falloux, avaient commis la faute d'approuver les débuts politiques de Napoléon III, par crainte de la démagogie. Mais, comme ils aimaient sincèrement la liberté, ils n'avaient pas tardé à s'apercevoir des dangers que le pouvoir personnel faisait courir à leurs propres idées. La conduite équivoque de l'Empereur entre l'Italie, la grande favorite, et le Souverain Pontife qu'il prétendait ménager tout en préparant l'unité italienne, les détachait peu à peu du régime impérial. Dans les dernières années de l'Empire, ils augmentaient le nombre des mécontens. Ils incarnaient la partie religieuse de l'opposition, comme *le Siècle* et *l'Opinion nationale* en incarnaient la partie démocratique.

En somme, si on y comprend *le Courrier du Dimanche* et le *Journal des Débats*, dont la rédaction était si distinguée, les journalistes de la presse indépendante, depuis Rochefort, Ranc et Brisson, les derniers survivans de cette époque héroïque, jusqu'à J.-J. Weiss et Prévost-Paradol, n'avaient entre eux qu'un lien commun, l'opposition à la politique impériale. Les uns la voulaient plus religieuse, les autres plus libérale ou plus démocratique, tous la voulaient différente.

IV

Au premier rang de ces opposans, il faut placer une revue qui n'a eu qu'une courte existence, mais que de grands talens ont illustrée, la *Revue Nationale*. De tous les recueils auxquels j'ai collaboré, c'est celui que j'ai le mieux connu. Il avait eu pour fondateur un homme que rien ne préparait à la politique, mais auquel ne déplaisait pas l'espérance de jouer un rôle, l'idée de faire concurrence à la *Revue des Deux Mondes* et de devenir à son tour une puissance avec laquelle le monde des lettres et le monde politique seraient obligés de compter. C'était l'éditeur Charpentier qui avait fait sa réputation et sa fortune en créant le volume in-12 à couverture jaune et en le vendant 3 fr. 50. Par l'ensemble de ses idées il représentait bien l'esprit moyen de la bourgeoisie française, très conservatrice au fond, ennemie des bouleversemens, mais raisonneuse, frondeuse et libérale. Comme beaucoup de conservateurs, il avait dû voter à l'origine pour le Prince Président, par crainte du spectre rouge. Mais la politique impériale s'était chargée de le guérir de l'Empire. A force de se frotter aux écrivains dont il éditait les œuvres, il avait acquis un vernis littéraire dont il se servait très habilement dans l'intérêt de son commerce.

Personne ne s'entendait à rédiger un traité comme lui. Il affectait la bonhomie : il avait l'air d'ouvrir à son interlocuteur le fond de sa pensée, il parlait de toute autre chose que de la convention littéraire qu'on allait signer; religion, politique, littérature, tout lui était bon pour endormir la défiance. Il parlait longuement, pesamment, jusqu'à ce qu'il vît l'interlocuteur, étourdi et abattu par ce verbiage, sur le point de demander grâce. Au moment où on s'y attendait le moins, il tirait tout à coup le traité de sa poche et ne laissait pas au malheureux le temps de se reconnaître. A ce métier, il avait sondé les reins de beaucoup d'écrivains. Il distinguait à merveille ceux qui étaient capables de défendre énergiquement et habilement leurs intérêts des esprits accommodans et concilians dont un éditeur avisé, tel qu'il l'était lui-même, pouvait venir facilement à bout. Là où le public, jugeant sur les apparences, se serait trompé, il démêlait la vérité. Qui aurait cru, par exemple, que Sainte-Beuve, si subtil et si pénétrant en toutes choses, n'entendait rien à la défense de ses

droits d'auteur et que Victor Hugo au contraire, tout en ayant l'air de planer dans les nues et Michelet, tout en paraissant absorbé par les idées générales, savaient tous deux défendre leurs intérêts littéraires avec la précision et la finesse d'un avoué?

La naissance de la *Revue Nationale*, le 10 novembre 1860, coïncidait presque avec les décrets du 24 novembre de la même année qui indiquaient une détente dans la politique gouvernementale. Le Corps législatif que le public entendait à peine de loin, qui ne tenait qu'une place insignifiante dans la vie du pays, recouvrait une partie des libertés dont avaient joui les assemblées antérieures, la publicité des débats, le droit d'adresse, le droit d'amendement. Il lui manquait encore le droit d'interpellation et le droit d'initiative. En dépit de ces lacunes, le progrès obtenu paraissait assez sérieux pour réjouir les libéraux. On regrettait qu'il ne fût pas plus complet, on regrettait surtout qu'il fût présenté comme une faveur, et non comme un droit. C'était toujours le pouvoir personnel qui octroyait quelque chose et non la souveraineté nationale qui s'exerçait. Mais le régime avait été si dur dans les années précédentes qu'on ne songeait pas à y regarder de si près. Dans cette chambre hermétiquement fermée qu'avait été la France pendant neuf années, c'était un peu d'air pur et respirable qui pénétrait.

C'est ce qu'expliquait, dans la première chronique politique de la *Revue Nationale*, un des hommes les plus courageux et les plus distingués de cette époque, Lanfrey. Charpentier avait eu la main particulièrement heureuse en choisissant pour la partie politique de sa revue un publiciste de cette envergure. Avec ses joues roses, son teint frais, ses yeux bleus et sa figure de chérubin, Lanfrey était une des natures les plus énergiques que j'aie connues.

Le silence des premières années de l'Empire froissait profondément en lui ses instincts libéraux, la haute idée qu'il se faisait de la dignité d'un grand peuple et des droits de chaque citoyen dans un pays tel que la France. Il n'avait pas eu de peine à reconnaître que l'origine du mal, la fortune du second Empire, tenait aux grands souvenirs qu'avait laissés dans les âmes populaires la légende napoléonienne. Le neveu de Napoléon héritait de la gloire de son oncle. Serait-il donc impossible de détruire la légende, de montrer à ce peuple crédule et abusé tout le mal que lui avait fait le conquérant? L'appauvrissement de la race

dont on avait envoyé mourir les enfans sur tant de champs de bataille, la diminution du territoire de la France, la coalition de l'Europe contre nous : autant de griefs que Lanfrey ressassait dans sa pensée avec un sentiment analogue à celui qu'a exprimé dans les *Iambes* Auguste Barbier : une haine implacable. De là cette Histoire de Napoléon Ier où il ne faut chercher ni vérité, ni justice, ni impartialité : véritable pamphlet où le polémiste exhale toute sa rancune. Le même homme qui écrivait des pages si violentes était plein de douceur, d'élégance et de bonne grâce dans l'intimité. Sa vieille amie, la spirituelle Mme Jaubert, sœur de d'Alton-Shée, l'avait surnommé *ferocino* pour indiquer qu'il n'était féroce qu'à la surface, lorsqu'il jouait un rôle en public.

La presse restait soumise à un régime exceptionnel. Mais dans une circulaire célèbre M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, recommandait à ses préfets de ne pas abuser du pouvoir discrétionnaire de l'administration. Lui-même se déclarait disposé à favoriser dans le pays des habitudes de libre discussion. C'était toujours au fond la même manière de procéder, l'octroi d'une certaine liberté dans la mesure où le pouvoir n'en serait pas gêné, une autorisation provisoire donnée d'en haut avec la faculté de la retirer si on en abusait contre lui. La *Revue Nationale* enregistrait et acceptait le bienfait sans dissimuler à ses lecteurs qu'il n'y avait là que l'apparence de la liberté. Elle ne dissimulait pas non plus que la presse ne pourrait retrouver son ancien éclat, l'éclat qui l'avait illustrée sous des gouvernemens libres, que si le public lui-même s'intéressait aux grandes questions politiques, au lieu de ne chercher dans les journaux, comme on le faisait depuis quelques années, que des anecdotes, des commérages et des scandales. Elle ne se relèverait que si ses lecteurs, las de cet abaissement, exigeaient d'elle autre chose. Deux esprits très différens, Victor Foucher et Taxile Delord, insistaient sur le tort que les journaux se faisaient à eux-mêmes, depuis l'établissement du second Empire, sur la nécessité qui s'imposait désormais à eux de relever le niveau et la valeur morale de leur rédaction.

Si les décrets du 24 novembre 1860 avaient donné à la presse et au public l'illusion de la liberté, le ministre de l'Intérieur se chargea bien vite de dissiper lui-même ce rêve en frappant un des organes les mieux rédigés de l'opposition, *le Courrier du Dimanche*. Il représentait cet acte, dont il revendiquait hautement

la responsabilité, comme un fait exceptionnel. Cela voulait dire, — et personne ne pouvait s'y tromper, — que le gouvernement entendait ne pas renoncer aux mesures d'exception. Tous les journaux le comprirent ainsi. Le régime du droit ne commençait pas encore pour eux. Tout au plus pouvaient-ils compter sur une tolérance un peu plus grande qu'autrefois. Il n'en résultait pas moins un certain ébranlement dans les esprits, une secousse de l'opinion, la pensée que le pouvoir personnel reconnaissait lui-même la difficulté de vivre toujours en dehors et au-dessus de la nation. Il semblait appeler à son secours des bonnes volontés indépendantes. C'est pour les recueillir, pour profiter de cet état d'esprit nouveau que se créaient presque à la même date le journal *le Temps* et la *Revue Nationale*.

Ces deux organes indépendans offraient aux libéraux l'occasion de se grouper, d'essayer leurs forces, de substituer à l'émiettement des résistances un centre de pensées et d'action. C'est dans la même intention que, sous l'énergique impulsion du comte d'Haussonville, les opposans de Lorraine publiaient chaque année sous le titre *Varia* un volume de politique et de morale. En ne paraissant qu'à des intervalles irréguliers, en mettant leur opposition en volumes au lieu de la mettre en feuilles volantes, s'ils échappaient aux dangers qui menaçaient les périodiques, ils n'en contribuaient pas moins au réveil de l'esprit public. La grosse affaire était alors de faire pénétrer partout, en province aussi bien qu'à Paris, l'idée d'une résistance nécessaire, d'un contrôle à exercer sur les velléités du pouvoir personnel.

V

En repassant les souvenirs de ma collaboration à la *Revue Nationale*, j'ai plaisir à évoquer des physionomies très parisiennes, très dignes de n'être pas oubliées des générations qui leur ont succédé. D'abord, mon camarade de l'École normale supérieure Eugène Yung, rédacteur habituel du journal des *Débats*, esprit doux et aimable, qui cachait sous la grâce des formes beaucoup de vaillance et de fermeté. C'est lui qui, sous le second Empire, organisa à l'Athénée une série de conférences avec le dessein secret de ressusciter au milieu de la France endormie le goût de la parole, le besoin des plaisirs de l'esprit et par là même le désir de la liberté. Il est mort trop tôt, après une vie presque

tout entière consacrée à la presse, au moment où il dirigeait avec un grand tact la *Revue politique et littéraire*. Nous nous connaissions depuis si longtemps, nous avions l'un dans l'autre une confiance si entière qu'il m'autorisait à remplir, sans même le consulter, les deux premières pages de la *Revue littéraire* chaque fois que je trouverais un sujet politique intéressant. Deux jours avant la date où se publiait le numéro, je n'avais qu'à porter l'article directement à l'imprimerie. Eugène Yung ne voulait pas que l'article fût signé, afin de me laisser toute liberté de juger les hommes et les choses. Peu de nos camarades ont eu au même degré que cet écrivain bienveillant et charmant le respect de l'opinion des autres, le sens très net du libéralisme. Toute atteinte portée à la liberté, même de ses adversaires, lui était une souffrance. On n'est du reste libéral et même républicain qu'à ce prix. Les majorités qui écrasent de leur poids les minorités dissidentes peuvent se qualifier de républicaines. Au fond, ce n'est plus l'esprit de la République qu'elles représentent : c'est l'esprit de Louis XIV, de la Convention et de l'Empire.

J'ai dû à la *Revue Nationale* l'amitié de deux poètes qui ont eu de la réputation, mais qui, comme Eugène Manuel, n'ont peut-être pas été jusqu'au bout de leur destinée, et qui méritaient d'être plus connus et plus appréciés. Deux œuvres recommandent le nom de Louis Ratisbonne : *La comédie enfantine* qui a fait la joie de tant de familles, et dont quelques vers délicats sont justement cités dans les anthologies à l'usage de la jeunesse, et la traduction de la *Divine Comédie*.

C'était une nature essentiellement poétique, peu faite pour d'autres travaux que des travaux d'imagination. Il est mort sous-bibliothécaire du Sénat, très poli, très cordial, mais plus disposé à s'absorber dans son rêve qu'à manier les livres dont il avait la garde. Je lui conserve une profonde reconnaissance pour m'avoir fait connaître sa sœur, M[me] Alexandre Singer, une des personnes les meilleures et les plus spirituelles de notre temps. Que d'heures délicieuses nous avons passées dans le salon si hospitalier du quai Malaquais et dans le splendide château de Neufmoutiers ! Nous y rencontrions Octave Feuillet et sa femme, si fins tous deux, Amédée Achard, John Lemoinne, la comtesse de Chambrun, Adolphe Franck, le prince Georges Bibesco, Prévost Paradol, le prince Albert de Monaco. La maîtresse de la maison, dont la vieillesse est assombrie par des chagrins intimes, garde

encore sous son voile de deuil toute la vivacité de son intelligence, toute la bonté exquise de son cœur. M. Émile Ollivier, M. Brunetière (1) et moi, tous trois témoins du passé, nous savons ce qu'une amitié sûre et fidèle nous conserve dans le présent.

Un autre poète, délicat et charmant, Édouard Grenier, appartenait également à notre société. S'il avait eu plus de persévérance, plus de suite dans les idées, en un mot plus d'ambition, il avait reçu de la nature les plus beaux dons perfectionnés encore par une excellente éducation. Originaire de Baume-les-Dames en Franche-Comté, où il conservait avec un soin pieux la maison paternelle, il avait commencé par être attaché d'ambassade en Allemagne pendant que Lamartine dirigeait les Affaires étrangères. Élevé dans les idées du plus pur libéralisme, indépendant par caractère et par situation de fortune, il abandonna volontairement la diplomatie pour ne pas servir le gouvernement impérial. A ce moment et plus tard il aurait pu peut-être jouer dans l'opposition un rôle politique. Mais il était trop artiste, trop occupé de la musique et du charme des vers pour parler le langage un peu rude des militans. Et cependant, je me rappelle quelques pièces de lui toutes vibrantes d'émotion patriotique, de l'allure la plus fière et la plus noble, où retentit comme un écho des poésies vengeresses de Victor Hugo. Au fond, personne ne jugeait l'Empire plus sévèrement que lui. Mais il aimait mieux en détourner ses regards, se consoler de vivre sous un tel régime en se réfugiant dans le monde de la pensée et de la poésie.

Même parmi les sujets purement historiques, quelle carrière ouverte à une imagination aussi ardente que la sienne : la Pologne sacrifiée et non résignée, l'Italie frémissante ! Sous l'impression des événemens contemporains il arriva à Édouard Grenier de ne pouvoir contenir l'indignation ou la pitié dont il était assailli. Il les exprima alors dans une langue forte et sobre. Il semble toutefois que son vrai domaine fût le sentiment, toutes les nuances, toutes les délicatesses de l'amitié et de l'amour. Il était de ces natures tendres qui ont un besoin constant d'affection. Ses relations avec le fils de Mme Amable Tastu, avec les deux

(1) Avant de mourir, Brunetière a vu son nom tracé à cette page. Je l'y laisse comme un souvenir cher et douloureux de notre très ancienne amitié. Je n'offenserai pas sa mémoire en disant que Mme Alexandre Singer était une des personnes qu'il estimait le plus, et qu'il a correspondu avec elle jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Chazal, continuaient dans l'âge mûr et jusque dans la vieillesse l'étroite intimité du collège. Surtout il aimait la société des femmes. L'extrême distinction de ses manières, l'élégance de sa tenue, sa belle figure encadrée d'une barbe fine lui valurent quelques conquêtes. En véritable chevalier, il ne s'en vantait pas, il n'en parlait jamais. Mais le jeu de ses regards, l'épanouissement et le rayonnement de sa physionomie trahissaient les joies profondes de sa vie intérieure. Sans qu'il m'eût fait aucune confidence, je l'ai toujours connu amoureux. Il l'était encore au moment de mourir.

Tout autre était Louis Ménard, mon camarade et mon voisin, dont M. Maurice Barrès a tracé ici même un portrait fidèle. Cet Athénien de Paris, quoique appartenant comme Édouard Grenier à la bourgeoisie aisée, quoique propriétaire d'une maison sur la place de la Sorbonne, affectait la négligence d'un bohème. On ne le rencontrait jamais que vêtu pauvrement, avec des chemises de couleur nouées par un cordon, des vestons défraîchis et des pantalons élimés. Extérieurement, il paraissait ne conserver de la Grèce que le cynisme de Diogène. Au fond, il comprenait, il rendait même la beauté du génie grec avec une âme d'artiste. Sa prose et ses vers s'inspirent des plus pures traditions de l'art antique. Indifférent à tous les dogmes, il n'a qu'une religion, le culte du beau. Bien peu de modernes se sont pénétrés au même degré que lui de l'esprit du paganisme. Sa pensée habite Athènes au temps de Périclès; par un effort de son imagination toujours tendue il se fait le contemporain de Socrate, d'Alcibiade, de Platon, de Phidias. Il vit dans un rêve délicieux, dans le domaine de la pensée pure, jusqu'au jour où la réalité le saisit pour le ramener brusquement en France et à Paris. Son amour du beau le rend plus sensible qu'un autre à tous les aspects de la beauté. Je me rappelle encore l'émotion profonde qu'il éprouva lorsqu'un visage de femme rencontré dans le quartier Latin lui apparut comme l'idéal rêvé. Il se défendit contre cette impression rapide et forte, il essaya de résister. Il se reprochait de déchoir en passant de la contemplation du beau en soi, du beau absolu au culte d'une idole passagère. Son esprit fier et indépendant se révoltait contre la tyrannie d'une rencontre. Il la subit néanmoins avec un frémissement de colère qui ne le sauva pas de la chute finale. De tous les drames intimes auxquels il m'a été donné d'assister, je n'en ai guère connu de plus poignant : d'un

côté l'orgueil, la superbe de la philosophie païenne la plus spiritualiste, de l'autre le charme, la grâce, la beauté, toutes les séductions des sens. Celles-ci finirent naturellement par l'emporter.

Comment un esprit si délicat, nourri de la moelle des anciens, de ce qu'il y a de plus poétique et de plus pur dans Homère, dans Hésiode, dans les tragiques grecs, en arriva-t-il à professer en politique les opinions les plus avancées ? La haine de l'Empire, très vivace chez Louis Ménard, ne suffit pas à expliquer ce phénomène. D'ailleurs, l'Empire était mort lorsque je surpris chez lui un mouvement de colère inattendu. C'était au lendemain de la Commune. Il me semblait que le massacre des otages et les incendies allumés dans Paris devaient répugner à cette nature de poète et d'artiste. Je me trompais. Toute sa sympathie allait aux Communards. Il les plaignait, il accusait de barbarie et de cruauté les troupes venues de Versailles, les Versaillais comme on disait alors. Peut-être était-ce le résultat de sa générosité naturelle, un fonds de pitié pour les vaincus dont il avait lui-même fait partie si longtemps, le mépris de la race des vainqueurs, le souvenir amer des mensonges par lesquels le gouvernement militaire de Paris avait pendant le siège abusé la population parisienne et provoqué l'explosion de la Commune. Comme par un souvenir de l'éducation chrétienne qu'il répudiait, la souffrance et la défaite attiraient irrésistiblement Louis Ménard. Pendant que son esprit habitait avec une sérénité poétique l'Olympe du paganisme, son âme était saisie involontairement de l'immense sentiment de pitié que les premiers chrétiens révélaient au monde.

VI

Parmi les foyers intellectuels qui, sous le second Empire, subsistaient à Paris en dehors du monde de la Cour et des personnages officiels, il n'est que juste de rappeler quelques salons choisis. Je ne les ai pas connus tous. On me permettra de donner un souvenir à ceux que je fréquentais. Le premier en date et en importance est celui du duc Victor de Broglie, ancien pair de France, ancien ministre du roi Louis-Philippe. J'y avais été introduit de bonne heure par mon ami de Lorraine, le comte d'Haussonville, gendre du maître de la maison. Maison ouverte à un très petit nombre de personnes, mais ouverte tous les soirs

pendant six mois de l'année. Quoique le duc eût occupé à plusieurs reprises les plus hautes fonctions de l'État, il conservait un fonds de timidité naturelle qui le faisait paraître au premier abord froid et réservé. Cette impression une fois dissipée, que de nobles qualités on découvrait en lui, quelle probité politique, quelle sincérité de libéralisme, quel attachement aux principes de 1789! Tout jeune, nommé pair de France par le roi Louis XVIII, il avait commencé sa carrière en refusant de voter la mort du maréchal Ney. Cet acte de courage indiquait l'orientation de toute sa vie; une intelligence ouverte et ferme, assez de clairvoyance pour comprendre où était le devoir, assez d'énergie pour ne pas se laisser entraîner par les passions du moment. Tel il demeura jusqu'à la fin, indépendant, peu fait pour les compromis et pour les concessions, en reconnaissant l'utilité, mais par goût, par tempérament ne s'y prêtant pas volontiers. Il avait une parole nette et précise qui renfermait beaucoup de choses en peu de mots. Un jour où je lui demandais ce qu'il pensait de l'empereur Napoléon III, il me répondit brièvement : « Je l'ai jugé. » Le simple rappel du jugement prononcé par la Cour des pairs contre le prince, à la suite des équipées de Strasbourg et de Boulogne, équivalait dans sa pensée à un jugement définitif.

Chez lui se retrouvaient tous les soirs son fils aîné, le prince Albert de Broglie, le comte Louis de Viel-Castel, ancien directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, le baron de Sahune, ancien député, Xavier Marmier, quelquefois le philosophe Paul Janet, le physicien Verdet; quelquefois aussi, mais plus rarement, M. Guizot. Le dé de la conversation était toujours tenu par le plus merveilleux causeur de cette époque, par le spirituel Doudan dont Mme du Parquet a publié la correspondance. Habitant depuis de longues années l'hôtel de Broglie, ayant élevé le prince Albert, Doudan s'exprimait sur tous les sujets avec une entière indépendance. Respectueux du sentiment religieux chez les autres, mais pour son compte d'esprit très libre, il persiflait volontiers les tenans du parti catholique militant, particulièrement les ultramontains, Mgr Pie évêque de Poitiers, Louis Veuillot et toute la clientèle de *l'Univers*. Il était de ces catholiques de naissance et de tradition qui ont horreur d'un parti politique religieux, c'est-à-dire de l'intervention de l'Église dans les affaires humaines. L'honnête homme tel qu'on

le définissait autrefois perçait dans toutes ses paroles : le bon sens, la justesse, la mesure, le goût. Le plus absolu dédain des préjugés aristocratiques, une manière tout à fait personnelle et fine d'examiner chaque question en elle-même sans aucun souci de ce qu'en pensait le monde. L'originalité des idées, le tour piquant et imprévu de la phrase donnaient à sa conversation un charme extraordinaire. Les heures que nous passions avec lui dans la modeste chambre qu'il occupait à l'hôtel de Broglie nous paraissaient toujours trop courtes. D'une main légère il effleurait tous les sujets, politique, littérature, religion. Avec sa grande liberté d'esprit, personne ne conservait mieux que lui les traditions de l'ancienne société française, ce qu'il convenait de faire ou de dire dans chaque circonstance donnée. Quoiqu'il fût de son temps autant qu'un homme peut en être, on aurait dit qu'il sortait directement de la société du XVIII[e] siècle, du salon de M[me] du Deffand ou de M[lle] de Lespinasse.

Une des scènes les plus piquantes auxquelles j'aie assisté est une passe d'armes entre lui et Cuvillier-Fleury à propos de la candidature académique de Duvergier de Hauranne. Naturellement les libéraux, les parlementaires de l'Académie soutenaient leur ancien collègue du Parlement. Cuvillier-Fleury, le plus droit et le plus sincère des hommes, mais aussi le plus passionné et le plus impétueux, se rappelait sans doute les impatiences que l'opposition centre gauche de Duvergier de Hauranne avait plus d'une fois causées au gouvernement de Juillet. Il en gardait un souvenir amer, et, montrant la bibliothèque de Doudan, il s'écriait avec véhémence : « Vous voyez ces livres paisiblement rangés sur des rayons. Si Duvergier de Hauranne, entrait ici, ils se battraient immédiatement. » Doudan soutenait le choc sans se laisser une minute intimider par la violence de la mimique et des paroles ; il opposait à cette attitude tragique la fine ironie de sa parole et il terminait le combat comme d'habitude en faisant rire la galerie aux dépens de l'agresseur. Il ne se doutait peut-être pas alors à quel point les événemens devaient lui donner raison. Depuis cette époque, j'ai assisté à bien des séances de l'Académie française avec Duvergier de Hauranne qui n'y a jamais pris la parole, tandis que Cuvillier-Fleury, pour qu'on ne s'endormît ni ne s'ennuyât, disait-il, engageait volontiers les discussions les plus vives, notamment avec son collaborateur du *Journal des Débats*, Silvestre de Sacy, rédacteur du Dictionnaire.

Celui-ci, poussé à bout, assurait sur sa tête d'un geste brusque le bonnet de velours noir qu'il portait habituellement et s'avançait vers Cuvillier-Fleury, comme pour le défier, mais il reculait presque aussitôt en voyant se dresser devant lui la haute taille et l'air menaçant de son ami. Par momens, il en pleurait presque de dépit. « Cet homme-là me fera mourir, disait-il tragiquement. Il y a soixante ans que cela dure. Au collège, il me chipait déjà mes gâteaux et mes billes, maintenant, il empoisonne ma vieillesse. » Après la bataille, les deux adversaires n'en demeuraient pas moins les meilleurs amis du monde, comme les avocats qui se serrent la main au sortir de l'audience où ils se sont pris violemment à partie.

La fille du duc Victor de Broglie, la comtesse d'Haussonville, avait aussi un salon très recherché. On y faisait peu de politique. Infiniment cultivée, instruite autant qu'on peut l'être sans l'ombre de pédantisme, la maîtresse de la maison appréciait surtout la société des philosophes et des écrivains. Elle éprouvait le plus grand plaisir à échanger avec eux des idées. Loin de leur imposer les siennes, elle ne s'étonnait ni ne se fâchait qu'on envisageât les choses à un point de vue différent. Avec elle, la liberté de discussion demeurait absolue. Quoique née et élevée dans une famille doctrinaire, elle aurait fait bon marché de la doctrine pourvu qu'on lui démontrât que la doctrine avait tort. Elle ne recherchait que la vérité, en dehors des systèmes et des partis. Le meilleur moyen de lui plaire était, non pas de lui donner raison, mais au besoin d'avoir raison contre elle. Sa conversation, solide au fond avec des grâces légères, fourmillait d'observations personnelles, quelquefois paradoxales, relevées de malice aimable et d'humour. Elle goûtait fort l'ironie voilée qui assaisonne comme un condiment délicat une partie des œuvres anglaises. Elle-même la définissait spirituellement dans un livre piquant qu'elle a consacré à la jeunesse de lord Byron. Comme celui-ci avait songé à demander la main de sa mère, de la future duchesse de Broglie, elle se reconnaissait avec lui une sorte de parenté littéraire dont la recherche amusait son esprit. J'ai vu chez elle la comtesse Guiccioli, la dernière amie du grand poète, devenue marquise de Boissy, dont elle feuilletait les souvenirs avec une curiosité qui ne se lassait pas. Une qualité rare la mettait hors de pair dans la société parisienne : la profondeur et la solidité de ses affections. Tout en se jouant spirituellement à la

surface des choses dans le monde des idées, elle ne badinait pas avec le sentiment. Il n'y avait pas d'amie meilleure, plus sûre et plus fidèle.

VII

Le salon de Mme de Nerville et de sa fille Mme Aubernon, qui acquit plus tard une si grande célébrité, existait déjà sous le second Empire. J'y fus introduit vers 1862. C'était un salon fort agréable par la qualité et par la variété des personnes qu'on y rencontrait. Aucun exclusivisme, aucun esprit de caste ne s'y faisait sentir. Les deux maîtresses de la maison, toutes deux spirituelles, ne demandaient à leurs invités que de la bonne grâce et de l'esprit. Elles ne s'inquiétaient pas de savoir d'où ils venaient, quelles étaient leurs opinions politiques ou religieuses. Pourvu qu'ils sussent exprimer des idées, justes ou paradoxales, modérées ou radicales, — peu importait, — ils étaient les bienvenus. Leur mérite respectif se révélait surtout dans ces fameux dîners du samedi, aussi gais, aussi amusans à coup sûr que pouvaient l'être les soupers du XVIIIe siècle. J'y ai entendu pour ma part des conversations qui ne le cédaient en rien aux entretiens que Mme d'Épinay a recueillis en soupant chez Mlle Quinault. Pour ne parler que des morts, le commandant Rivière, Lavoix, Alexandre Dumas fils, Pailleron, Caro, Renan, Larroumet, Henri Becque s'y abandonnaient en toute liberté à leur verve naturelle sans crainte de choquer personne par la hardiesse de leurs propos. L'art supérieur des maîtresses de la maison était d'abord de les réunir à la même table par groupes sympathiques, puis de ne jamais dépasser le nombre de douze convives pour que la conversation pût demeurer générale en supprimant les apartés à voix basse entre voisins. La sonnette de Mme Aubernon dont les profanes se moquaient sans en connaître l'usage n'était pas entre ses mains un instrument de tyrannie. Elle ne s'en servait au contraire que pour assurer à tour de rôle la liberté de parole de chacun. Avec son esprit hardi et prime-sautier elle ouvrait en général le feu la première, elle choisissait un sujet de circonstance, une pièce nouvelle, un livre, une discussion parlementaire, une proposition de loi, quelquefois même une simple aventure mondaine. Elle en parlait très franchement, très délibérément, sans embarras, sans pruderie, et elle invitait ainsi ses convives à

prendre position. Lui répondait qui voulait. Sous la protection de la sonnette chacun pouvait prendre la parole à son tour avec la certitude de n'être pas interrompu par le bruit des conversations particulières. On se sentait alors si à l'aise, si bien soutenu par l'attention de tous, il se dégageait de ce milieu intellectuel une telle quantité de fluide que des gens d'ordinaire peu communicatifs y devenaient éloquens. Je garde le souvenir d'improvisations merveilleuses qui ne se seraient pas produites ailleurs, qui naissaient sur place du frottement, de l'excitation de tant d'esprits distingués.

Rue de la Chaussée-d'Antin, dans l'hôtel que devait occuper plus tard le journal *la République Française*, le président Benoît-Champy et sa femme recevaient une société choisie de littérateurs et d'artistes. On y entendait d'excellente musique. Mme Patti, Mme Boucher, Mme Trélat y chantaient, M. Patin y disait des vers, le président lui-même y récitait des fables de sa composition d'un tour aisé et spirituel.

Aucun de ces salons n'égalait en importance et en influence politique celui de l'écrivain célèbre qui signait ses ouvrages du pseudonyme de Daniel Stern. La comtesse d'Agoult, née Flavigny, occupait une place à part dans la société parisienne. Par sa naissance et par ses alliances, elle tenait au faubourg Saint-Germain, par ses opinions à la République. Son Histoire de la Révolution de 1848, écrite du style le plus vigoureux, donnait de sa personne et de son talent une idée élevée. On n'y sentait rien de faible ni d'efféminé. Le ton en était grave, sérieux, viril. Il eût été difficile de raconter les événemens avec plus de fermeté. Ce livre avait classé tout de suite Daniel Stern parmi les écrivains avec lesquels on compte. Sa connaissance des littératures étrangères, ce qu'elle avait écrit sur Dante et sur Gœthe augmentaient encore son crédit intellectuel. Quoiqu'elle ne fût plus jeune, elle conservait sous ses cheveux blancs des lignes de visage sculpturales, d'une grande pureté et d'une grande noblesse.

Chaque dimanche dans l'après-midi son salon s'ouvrait à des hommes de tous les partis parmi lesquels dominait l'esprit d'opposition à l'Empire. Son gendre M. Émile Ollivier, alors dans tout l'éclat de sa jeune renommée, y donnait le ton. Mme d'Agoult elle-même, assise au coin de la cheminée, encourageait la conversation sans y prendre une part très active. Sa présence se faisait sentir bien plus par la dignité constante de son maintien,

par le sérieux avec lequel elle écoutait que par de fréquentes interventions personnelles. On s'adressait à elle, on la prenait en général pour juge du camp, mais on n'attendait pas d'elle une réplique détaillée. Souvent elle opinait d'un mot ou d'un geste de tête, montrant bien qu'elle ne perdait rien de ce qui se disait, mais sans aucune prétention de diriger l'entretien. Elle n'en demeurait pas moins le centre réel, le lien presque unique entre tant de personnes qui ne se rencontraient que chez elle, depuis son frère M. de Flavigny et le comte Louis de Viel-Castel, familier de la maison de Broglie, jusqu'à Challemel-Lacour et au prince Louis-Napoléon. La politique impériale y était traitée sans ménagemens, comme une politique de circonstance qui ne devait pas durer, que remplacerait nécessairement tôt ou tard un régime plus libéral. On crut toucher au port, tenir enfin ces institutions libres auxquels aspiraient tous les habitués de la maison, lorsque, au mois de janvier 1870, M. Émile Ollivier fut appelé au ministère. Le salon de Daniel Stern, les idées qu'il représentait triomphaient avec le nouveau chef du cabinet. Triomphe de courte durée auquel allaient succéder trop tôt les angoisses de la guerre et les humiliations de la défaite.

La politique était loin d'absorber l'activité d'esprit de Daniel Stern. Elle aimait les lettres pour elles-mêmes, de l'amour le plus éclairé et le plus noble. Les soirées littéraires qu'elle donnait de temps en temps témoignaient d'un goût très délicat. Un jour on y entendait l'excellent acteur italien Rossi réciter quelques scènes d'*Othello* ou de *Roméo et Juliette*. Un autre jour c'était Ponsard déjà presque mourant qui lisait son *Galilée*. On n'osait rien refuser à une maîtresse de maison si accomplie. Ponsard se sentait mourir, il avait monté l'escalier de la maison appuyé sur le bras de sa femme, en s'arrêtant à chaque marche. Mais il avait suffi que Daniel Stern témoignât un désir pour le galvaniser. Depuis sa jeunesse, cette femme supérieure exerçait ainsi une séduction irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient. L'âge ne lui avait rien enlevé de sa puissance. Jusqu'à son dernier jour, deux hommes d'un rare mérite, Louis de Ronchaud et Tribert, se disputaient la joie de lui offrir l'hospitalité pendant les mois d'été, l'un à Saint-Lupicin, dans un des domaines les plus pittoresques du Jura; l'autre dans sa belle résidence des Deux-Sèvres. Chez l'un comme chez l'autre, elle

était reine, admirée profondément, entourée des soins les plus attentifs, délicatement aimée.

Chez Jules Simon, au cinquième étage de cette maison de la place de la Madeleine où il vécut cinquante ans, l'esprit d'opposition était plus marqué encore que dans le salon de M[me] d'Agoult. On savait y parler d'autre chose que de politique et y entendre même au besoin des artistes distingués. Mais les habitués qui se réunissaient là le soir une fois par semaine étaient en général des militans. Gens du monde, membres de l'Institut, professeurs, écrivains, députés, journalistes, ils aimaient et ils admiraient presque tous dans leur hôte le libéral irréductible qui avait protesté à la Sorbonne contre le coup d'État et qui continuait la lutte au Corps législatif sans avoir désarmé un seul jour. Là on ne se nourrissait pas d'illusions, on ne croyait pas à l'Empire libéral. Pour ces esprits ardens et clairvoyans il ne s'agissait pas d'améliorer le régime, il s'agissait de le détruire et de le remplacer. Le mot de République errait sur toutes les lèvres.

Opposition résolue, mais enveloppée de grâce et de finesse comme tout ce qui venait de Jules Simon. Ce charmant esprit, ce merveilleux causeur cachait sous l'apparence du langage le plus mesuré et le plus caressant une des âmes les plus fermes de notre temps. A l'entendre, à le juger superficiellement, on l'aurait cru disposé à toutes les concessions. Il vous aurait accordé dans la forme ce que vous auriez demandé, mais il n'aurait sacrifié à personne aucune des idées auxquelles il tenait. Dans sa conception philosophique de la vie, toute atteinte portée à la liberté du plus humble des citoyens lui paraissait un outrage à la dignité de la nature humaine. Ce qu'il ne supportait pas de la part de l'Empire autoritaire, il ne le supportait pas davantage de la part de ses amis politiques lorsque ceux-ci faisaient mine d'abuser de leur nombre pour opprimer les minorités. Il se dressait alors contre eux de toute son énergie comme il s'était dressé contre le coup d'État. C'est cette solidité de principes qui explique la diversité des jugemens portés sur lui et la fragilité de sa fortune politique. Adversaire de toutes les tyrannies, il fut traité par les uns de radical, par les autres de réactionnaire. Il demeurait simplement ce qu'il avait été depuis sa jeunesse, le plus ferme en même temps que le plus conciliant des libéraux.

A. Mézières.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

HONORAIRES DES ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS

L'Argent est maître chez lui. L'indépendance historique des Prix, qui ne souffrent aucun joug et bravent toute autorité, est l'un des faits principaux que ces études ont pour objet d'exposer avec preuves à l'appui. Cette indépendance des « prix, » dans l'acception la plus vaste du mot, est universelle et absolue : elle s'étend au prix des hommes, comme au prix des choses, et au prix de tous les genres d'hommes, salaires ou appointemens, bénéfices ou honoraires.

L'Argent et ses créatures, l'Aisance et la Richesse, évoluent parmi nous à la manière des forces de la nature, brutales et aveugles. Le penseur constate ces fluctuations et les explique ; le naïf seul prétend les maîtriser, sous prétexte qu'elles ne sont pas « justes » toujours, ni « raisonnables. » Et en effet elles ne le sont ni plus ni moins que les réactions chimiques ou les phénomènes géologiques. Cependant, personne n'accuse d'immoralité la géologie ou la chimie.

Il est donc tout à fait oiseux de rechercher si les grandes fortunes sont nuisibles ou utiles dans un État, si les gros lots d'argent sont l'apanage des branches d'activité les plus utiles à

la nation et, dans chaque branche d'activité, la récompense des plus méritans. En effet, nous voyons tous que, dans cette distribution des biens par la loi économique, les mérites les plus hauts ne sont pas les plus profitables, que les mieux payés ne sont pas toujours les plus estimés, que des intelligences, également doublées de travail et de volonté, sont rétribuées très diversement suivant les besognes auxquelles elles s'appliquent et qu'un notaire par exemple gagne plus qu'un explorateur, un poète ou un astronome. Dans le milieu d'où sortent les plus notables opulences, dans le monde financier, industriel et commercial, ce ne sont pas les sortes de commerce ou d'industrie les plus indispensables à la nation, les plus géniales ou les plus hasardeuses, qui ont procuré de nos jours les plus gros bénéfices; soit parce que la marge des gains s'y trouvait réduite par la concurrence, soit parce qu'ils se prêtaient moins que d'autres à la concentration en peu de mains. Et parmi les élus des grands et extraordinaires succès d'argent, il s'est trouvé des simples ou des pirates que le hasard s'est plu à visiter ou à seconder. Tout cela, semble-t-il, est connu, mais il est bon de le redire.

Au reste, si les millions se décernaient par autorité ministérielle comme les palmes académiques, au lieu de se conquérir en des batailles où la chance a grande part, il n'est pas certain qu'ils seraient partagés avec plus d'équité. Pour exciter la haine des bras contre les têtes, on dit aux premiers : c'est vous seuls qui avez tout créé; vous êtes les artisans de toutes ces richesses que possèdent quelques-uns; donc, ceux-ci vous les ont volées. Pourtant, cette masse de travailleurs n'a rien créé du tout, c'est un outil, une force inerte. Le seul « auteur » est celui qui conçoit l'idée, qui dresse le plan, qui dirige les forces; sans lui, la foule ouvrière ne ferait, ne pourrait et ne serait rien, rien que ce qu'était l'homme primitif, l'homme des cavernes, qui chassait et pêchait pour ne pas mourir.

Le « créateur » qui serait fondé à se plaindre, à protester contre le spéculateur ou le patron enrichi, ce n'est pas le manœuvre exécutant, l'homme de peine, qui profite de la confection de ces richesses nouvelles dans son bien-être et ses salaires accrus, c'est l'homme de science, invisible générateur de cette vie progressive, père des machines, des substances et des inventions, dont l'application pratique profite le plus souvent à autrui. Celui-là pourtant ne se plaint pas.

I

Mais, si l'Argent est maître chez lui, il n'est maître que chez lui. Si l'Argent n'a pas plus souci de la « raison » dans le choix de ses favoris, que les prix n'ont souci de la « justice » dans leurs rapports vis-à-vis les uns des autres, — et que peuvent la raison ou la justice contre l'offre et la demande, contre l'abondance ou la rareté? — si la richesse se forme donc, se dissipe ou s'accroît à sa guise, suivant ses lois propres qui n'ont rien à démêler avec les lois politiques ou morales, son *domaine*, son *rôle*, peuvent être bornés plus ou moins par la législation et par les mœurs.

L'Argent peut être plus ou moins confiné chez lui: par la Constitution, suivant que certaines charges ou dignités s'achètent ou ne s'achètent pas; par l'Opinion, suivant le rang assigné par elle aux biens de la fortune, parmi les autres biens, les autres forces, les autres prestiges de la terre. Il n'est pas rare d'entendre dire que le rôle de l'argent s'est accru de nos jours et que nous sommes menacés de ploutocratie. J'aurai donc l'air d'énoncer un paradoxe en affirmant que c'est plutôt le contraire qui est arrivé: la ploutocratie ne semble point à craindre; nous serions plutôt enclins à la « ploutophobie. »

C'est dans le passé, sous l'ancien régime, depuis la fin du moyen âge jusqu'à la Révolution, lorsqu'il ne se faisait plus grand'chose par la Force et qu'il ne s'en faisait guère par l'Opinion, que l'Argent a régné en France. Presque tout se vendait, puissance et honneurs, emplois civils et militaires, et la noblesse elle-même dont les titres étaient inséparables des terres sur lesquelles ils reposaient. Il fallait être riche pour devenir quelque chose et, si la faveur du prince distinguait parfois un homme pauvre, elle en faisait du même coup un grand et un riche, parce que la richesse était la conséquence ordinaire du pouvoir.

Pour l'opinion publique de jadis, cette richesse, voyante et fastueuse, attirait par elle-même le respect, et le légitimait d'ailleurs par la noblesse et les dignités qui s'y annexaient. Elle unissait ainsi l'ensemble de ces « grandeurs d'établissement, » suivant le mot de Pascal, en face desquelles les « grandeurs naturelles, » le talent et la science, demeuraient bien peu de

chose. Les individus adonnés aux professions libérales, dont nous allons pénétrer ici le budget, dépendaient étroitement par leur bourse de cette élite pécuniaire. Ils ne souffraient point de lui être domestiqués dans leurs intérêts, sinon dans leurs personnes, et le commun peuple leur donnait dans son esprit une place conforme à celle qu'ils occupaient dans la hiérarchie sociale.

Il s'est opéré de nos jours une disjonction absolue de ces biens et de ces forces autrefois associées : richesse, puissance et honneurs. Notre époque, où il y a plus d'argent aggloméré chez quelques-uns, est aussi celle où l'argent donne, à ceux qui le possèdent, le moins de pouvoir. Au cours du XIXe siècle, il n'y a pas eu de grands hommes d'État enrichis par la politique ; il n'y a pas eu de gros millionnaires portés au gouvernement par l'argent. Tel député peut vendre son vote, tel ministre jouer sur des nouvelles et tel président de la République mettre de côté pour sa famille ses frais de représentation ; ce sont là des grivèleries sordides, elles rapportent peu, elles déconsidèrent beaucoup. L'opinion les réprouve aujourd'hui, tandis qu'elle ne s'en choquait pas naguère.

Si le pouvoir ne donne plus l'argent, l'argent ne donne pas davantage le pouvoir. De richissimes entrés, grâce à leur fortune, dans les assemblées électives, il ne s'en voit, à droite ou à gauche, qu'un fort petit groupe ; beaucoup moins que de gens besogneux. Par contre, nombre de candidats millionnaires, aussi bien de gauche que de droite, échouent et, d'une manière générale, les postes officiels, grands ou petits, sont occupés par des gens médiocrement aisés.

Bien qu'il n'y ait plus en cette démocratie de privilèges de naissance, il subsiste encore des descendans de ces privilégiés. Or la Richesse a plus perdu à l'abolition de la Noblesse, que l'aristocratie elle-même. Turcaret ne peut plus acquérir à beaux deniers comptans un marquisat authentique, comme sous Louis XV ; tandis que le propriétaire d'un nom historique continue d'acquérir par contrat de mariage, comme sous Louis XV, les capitaux de Turcaret. Ici, les lois ont enlevé à l'or une capacité d'achat ; les mœurs ont conservé à la race une capacité d'échange.

L'Argent n'a même pas le privilège de se multiplier lui-même, je veux dire de créer la richesse. Il ne joue qu'un petit rôle

dans sa formation ; témoin le succès de la plupart des grandes entreprises industrielles et commerciales, de celles qui sont aujourd'hui les plus florissantes, les plus lucratives, et qui ont débuté presque toutes avec d'infimes capitaux.

Un autre avantage enfin, une autre supériorité, a échappé à la Richesse : le respect, la considération des hommes, est allé à ces « professions libérales, » faites de « grandeur naturelle, » qui, plus que toutes, donnent maintenant l' « honneur » et où l'argent ne sert à rien pour réussir. Quelques-unes d'ailleurs donnent aussi l'argent : non seulement un grand riche, qui n'est que riche, a moins de prestige aujourd'hui, sauf peut-être pour son portier, qu'un grand peintre ou un grand avocat ; mais ceux-ci mêmes arrivent, par leur parole ou leur pinceau, à compter parmi les citoyens très opulens.

Ce dernier fait ne tient pas au mérite intrinsèque des peintres actuels, — ils ne pensent pas en avoir plus que Titien, Velasquez ou Rembrandt, — pas plus que les hauts honoraires de nos médecins et chirurgiens ne tiennent à la supériorité de leur diagnostic ou de leur bistouri sur ceux de leurs prédécesseurs. Il tient à la multiplication du *nombre* des riches, riches d'origine multiple, qui se font enchérir grandement les uns aux autres, par leur demande croissante, les œuvres ou les capacités rares. Le chirurgien amateur d'art, auquel une opération rapporte 5 000 et 10 000 francs, n'hésite pas à payer de ce prix un dessin de grand maître, celui par exemple qu'Albert Dürer, en 1521, vendit 24 francs, chiffre égal, ai-je dit déjà, à la valeur d'un clystère destiné à sa femme qui était malade.

Les productions des artistes vivans n'atteignent pas de semblables taux ; mais, suivant qu'ils sont plus ou moins laborieux et qu'ils exploitent leur renommée avec plus ou moins d'exigences ou de scrupules, ceux qui jouissent de la faveur du public réalisent annuellement de 200 000 à 300 000 francs de recettes en France. En Angleterre, ils dépassent 500 000 francs : l'un fait 36 portraits par an à 15 000 francs ; d'autres produisent moins, mais prennent plus cher. Nous avons d'ailleurs, parmi nos concitoyens vivans, des peintres qui ont reçu 50 000 francs et jusqu'à 100 000 francs pour un tableau, et un célèbre portraitiste actuel est communément loué de sa modération parce qu'il ne demande à ses modèles que 30 000 francs pour les reproduire en pied et 20 000 francs jusqu'à mi-corps.

Ces prix, assez rémunérateurs pourtant, ne sont rien auprès de ceux qu'atteignent les toiles et les esquisses des maîtres disparus. Tel d'entre eux n'a pas, en toute sa vie, empoché le chiffre auquel atteint aujourd'hui une seule de ses œuvres en vente publique. C'est là une *dépense* de riche, présentement étrangère à mon sujet ; je ne m'occupe ici que des *recettes* réalisées par l'artiste en personne, des sommes que les tableaux d'autrefois ont rapportées à leurs auteurs.

II

Ces auteurs, notables ou obscurs, ou même novices, ne sont plus ce qu'étaient leurs devanciers, — « gueux comme un peintre, » disait un vieil adage, — ils trouveraient étrange qu'on leur proposât de travailler « à la journée, » comme Cimabue et son aide, en 1302, gagés *ensemble* 23 francs par jour. Vittorio et son fils ne touchaient alors que 9 fr. 50; plus tard (1368), Francesco de Volterre et Nerussio, pour exécuter les fresques du Campo Santo de Pise, recevaient l'un 16 francs, l'autre 10 francs. Ces chiffres (1) représentaient, dans ce que nous pourrions appeler la « série de prix » de l'Europe du moyen âge, le tarif ordinaire de cet « artisan » de première catégorie qu'était le manieur de pinceau. Hugo von der Goes, ou Hugues de Gand, l'auteur d'une *Nativité* que l'on voit aux Uffizi de Florence, était employé à 22 francs par jour, en 1468, à brosser des décorations pour l'entrée de Charles le Téméraire à Bruges; à Orvieto, Fra Angelico était appointé au taux presque identique de 576 francs *par mois*, taux qualifié de « splendide » parce qu'en plus il était nourri.

Nourri, le peintre l'était parfois assez mal; témoin David Ghirlandajo qui, mécontent de la chère au couvent de Passignano, lança les plats à la tête du frère qui le servait et le blessa grièvement; ou encore Paolo Uccello qui, fatigué de ne manger que du fromage, prit la fuite et ne revint que sur la promesse d'un menu plus varié et plus copieux. Pour éviter pareils ennuis, le menu des repas était souvent fixé d'avance par-devant notaire :

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler ici que tous les prix qui figurent dans cet article sont traduits et exprimés en monnaie actuelle : par exemple Cimabue touchait 10 sous viennois, valant *intrinsèquement* 6 francs 70 centimes, lesquels auraient aujourd'hui un pouvoir d'achat de 23 fr. 50 c.

Jean Hosemant, de Tournai, travaillant pour le pape à Avignon (1430), aura droit à 3 mesures de vin, 6 miches de pain, un bon plat de viande, des œufs ou des légumes.

Michel-Ange et Léonard de Vinci furent ainsi payés au mois, 645 francs chacun, — et quand ils manquaient on leur décomptait le temps perdu, — pour peindre les cartons de la bataille d'Anghiari et de la guerre de Pise. Vingt et un francs par jour était aussi ce qu'allouait Antonio Moro à Buecklaer, quand il avait recours à sa collaboration. De moindres artistes, — tel celui qui fit à Venise la mosaïque de la chapelle Chigi à Sainte-Marie-du-Peuple (1520), — se contentaient de 86 francs par mois, avec pain, vin, huile et sel à discrétion, un habit neuf par an et l'œuvre achevée, *au bout de quatre ans*, une gratification de 8600 francs. C'est à peu près la journée de 12 francs d'un peintre de tableaux à Dijon, en 1521, et le traitement de 3100 francs par an du peintre de l'archiduc-roi d'Espagne, à Arras (1501). Plus tard, ce mode de rétribution cessa d'être en usage, sauf pour des travaux collectifs et de métier, comme la restauration des peintures de la grande galerie de Fontainebleau, où les peintres occupés sous J.-B. Vanloo, au temps de Louis XV, touchaient 16 fr. 70 par jour.

Par le prix des journées, rapproché de celui des travaux exécutés, on peut augurer de leur importance, du personnel et du temps qu'ils exigeaient; en 1296, les peintures murales de son hôtel, à Paris, coûtèrent à la comtesse d'Artois 24 000 francs; et les sujets chevaleresques, brossés tant à l'huile qu'à la colle au plafond et sur les murs d'une grande salle du château (1307), furent payés par elle 5 860 francs. La peinture d'un simple tabernacle à Notre-Dame de Boulogne (1329) revint presque aussi cher. Le fait peut tenir à la différence des matières premières, et notamment à l'emploi de l'or et du bleu d'outremer, seules fournitures que le peintre du moyen âge ne prenait pas à sa charge.

Toujours il stipulait, dans les contrats où le prix de son œuvre était fixé d'avance, que ces substances précieuses seraient fournies par qui commandait le tableau. Philippe II, pour une copie de l'*Adoration de l'Agneau* de van Eyck, qu'il fit faire par Michel Coxie, paya 825 francs le bleu d'outremer que Titien lui avait envoyé d'Italie. Les couleurs ordinaires étaient, à proportion, plus rares et plus chères que de nos jours : on ne s'étonne

pas qu'Albert Dürer en possédât une provision qu'il évalue à 3 000 francs (1507), lorsqu'on le voit acheter la « couleur de plomb » sur le pied de 29 francs la livre à Anvers.

Quand les surfaces à couvrir étaient vastes, la besogne était longue et peut-être que les 26 000 francs, promis à Ghirlandajo pour la peinture du chœur de Santa Maria Novella, à Florence, ne le rémunéraient pas plus grassement que les 738 francs payés à Memling (1480) pour les quatre volets de retable (de 55 centimètres sur 42) de la guilde de Saint-Jean et Saint-Luc, à Bruges. Memling d'ailleurs était à son aise, propriétaire de plusieurs maisons et l'un des 150 bourgeois les plus imposés de la ville ; tandis que Stephan Lochner, le grand primitif allemand, dont les musées anglais et germaniques se sont disputé les tableaux, mourut à l'hôpital de Cologne. Autrefois comme aujourd'hui des talens égaux eurent d'inégales destinées. Le prix de 18 000 francs, payé à Giotto (1304) par le pape Benoît XI, pour 5 sujets de la vie du Christ et un tableau en détrempe dans la sacristie de Saint-Pierre, à Rome, semble hors de proportion avec les gains modestes de son maître Cimabue. Aux simples particuliers Giotto ne demandait que 90 francs et au maximum 250 francs pour un portrait. Il est vrai qu'il recevait de Florence une pension annuelle de 4 400 francs.

Mais les « pensions » des artistes célèbres, aux diverses époques, ne nous initient que très imparfaitement à leur situation financière, parce que c'étaient tantôt de pures munificences qui ne les astreignaient à rien, comme les 3 000 francs annuels de l'Empereur à Albert Dürer : tantôt au contraire, c'était le paiement anticipé de tout ou partie des œuvres que se réservait un bienfaiteur, non moins avisé que généreux. Telles furent, à Rome, la pension de 26 000 francs servie par Paul III à Michel-Ange ; à Madrid, celle de 7 000 francs promise à Velazquez par Philippe IV. Telles étaient en France les pensions des « peintres du Roi, » qui varièrent de 2 000 francs pour Simon Vouet et de 6 500 francs pour Van der Meulen, à 10 000 et 15 000 francs pour Coypel, Poussin et Mignard.

C'est plutôt par le prix qu'ils vendaient leurs toiles que nous pouvons établir le budget des artistes. D'après quelques fortunes exactement connues de maîtres anciens, l'on devine que ce budget fut très variable suivant la richesse du pays où ils vécurent. Raphaël en mourant (1520) laissait près de 700 000 francs,

A. Dürer n'en laissait que 164 000 (1528); c'est que Rome était plus opulente que Nuremberg et que la clientèle des papes valait mieux que celle des burgraves de Hohenzollern.

Que la médiocrité de vie, de situation et d'âme des primitifs ait été profitable à leur art, duquel rien ne venait les distraire, c'est une opinion soutenue par de bons critiques; rien n'en démontre historiquement le bien fondé; et l'on pourrait aussi bien redouter que le manque d'argent et la dépendance qu'il entraîne n'abaissât ou ne dispersât leur pinceau, à la recherche du pain quotidien, en des productions hâtives, si l'on ne savait que le souci de la perfection esthétique est, en vérité, tout à fait indépendant de la question d'argent. Il le fut autrefois comme il l'est de nos jours. C'est une affaire de tempérament individuel.

III

Jusqu'où peut aller le désintéressement de l'artiste, on le conçoit, lorsque la ruine d'un monument antique découvre à nos yeux d'admirables morceaux de sculpture, destinés par leur place même dans l'édifice à ne jamais voir le jour et dont, seule, une catastrophe pouvait nous révéler la beauté. Une telle abnégation est rare; il n'est guère d'hommes de génie insensibles à la louange; il en est un grand nombre que le salaire influence peu et il n'en est pas qui ne l'accueillent avec plaisir. Le plus ou le moins d'aisance de ceux qui furent la gloire de la peinture n'influa pas beaucoup, j'imagine, sur leurs procédés de travail, depuis cinq siècles. Mais il y en eut, en tout temps, de plus ou moins désireux de s'enrichir et surtout de plus ou moins capables d'accroître le produit de leur pinceau, suivant le *milieu économique* où le hasard les avait placés et suivant leur *don d'exécution* plus ou moins rapide.

Dans l'Italie du XVe siècle, les peintres étaient, sous le rapport pécuniaire, peu supérieurs aux petits marchands. Les dots, dans le monde des artistes, variaient de 5 400 à 10 800 francs. André Mantegna, en 1499, donne à sa fille 13 400 francs. Il n'est guère que le Pérugin qui dépasse ce chiffre : sa femme, Claire Fancelli, lui apporta 18 000 francs. Raphaël et Michel-Ange furent les premiers, et même les seuls au XVIe siècle, avec Titien, qui obtinrent une véritable aisance. Ils savaient défendre leurs inté-

rêts : pour le paiement de la fresque des Sibylles, à Santa Maria della Croce, Raphaël faillit se brouiller avec Chigi qui la lui avait commandée; l'on s'en remit à l'arbitrage de Michel-Ange : « Cette tête, dit Buonarotti, en montrant du doigt une des Sibylles, vaut à elle seule 100 écus, » — 2 700 francs. — « Et les autres? reprit le caissier. — Les autres ne valent pas moins, » répondit Michel-Ange. Chigi s'exécuta de bonne grâce et fit compter 2 700 francs par chaque figure, — on sait qu'il y en a quatre, — mais il ajoutait : « Tâchez que Raphaël soit content, car, s'il se fait encore payer la draperie, nous allons être ruinés. »

De pareils Mécènes se rencontraient rarement : Raphaël, en 1516, c'est-à-dire en pleine renommée, demandait 5 000 francs d'un grand tableau, tel que le *Couronnement de la Vierge;* et le duc de Ferrare, pour l'esquisse de son *Saint Michel,* lui envoyait, en 1518, 675 francs. Pour les tapisseries des *Actes des apôtres,* chaque carton lui fut payé 4 300 francs par Léon X; l' « entreprise » de la décoration du Vatican fut d'ailleurs le plus beau de ses profits. C'était un atelier organisé, où Jules Romain et Pellegrino de Modène faisaient les grands sujets, Jean d'Udine les stucs et grotesques, etc.; jamais une vie d'homme, longue ou courte, n'eût suffi à couvrir de pareilles surfaces.

Michel-Ange aussi avait cinq aides à la Chapelle Sixtine; il mit quatre ans à en peindre la voûte, qui lui fut payée 280 000 francs. Quant au *Jugement dernier,* il l'exécuta en cinq ans (mai 1536 à novembre 1541) et ne reçut d'autre allocation pour cette œuvre que son traitement ordinaire d' « architecte en chef, sculpteur et peintre des palais apostoliques. » Bien que Michel-Ange ait souvent crié misère, on trouva chez lui à sa mort de 180 000 à 200 000 francs d'espèces ou de valeurs. Il possédait en outre des immeubles, énumérés dans une « Denunzia de boni, » sans parler de donations faites à son neveu Léonardo

Raphaël dut gagner davantage, si l'on en juge par le chiffre de sa succession ; mais ses biens fonciers se réduisaient à peu de chose : une vigne de 13 000 francs, un terrain dans la via Giulia, acheté à charge de bâtir moyennant une rente de 3 400 francs, et sa maison au Borgo Nuovo que Bramante lui avait construite et dans laquelle il mourut. La politesse romaine pouvait seule appeler « palais » cet édifice modeste en briques et mortier coulé, où le grand artiste avait entassé des tapisseries et des an-

tiques qu'il n'eut jamais le temps de ranger. Il l'avait payé 129 000 francs ; au XVIIe siècle, Alexandre VII l'acheta 77 000 francs seulement et le démolit pour agrandir la place Saint-Pierre.

Sauf ces deux illustres exemples, l'Italie de la Renaissance lésinait avec les peintres et les sculpteurs. Ceux-ci s'épuisaient en sollicitations pour obtenir un acompte sur leurs tableaux et leurs statues, tandis que les largesses pleuvaient sur les poètes, les philologues, les humanistes. C'est le contraire dans notre société moderne. Le Corrège céda son *Christ au jardin des Oliviers* en paiement d'une dette de 110 francs et sa coupole de Parme ne lui rapporta pas plus, dit-on, que l'on ne donnait à Raphaël pour une seule figure de ses Stances. Annibal Carrache, pour une *soma* de grain et une de vin, c'est-à-dire pour une centaine de francs, vendit à de riches marchands, les Lachini, sa *Résurrection de Jésus-Christ*, maintenant au Louvre.

A défaut d'argent, le peintre du XVIe siècle acquit un rang social. Après que *Maître* Raphaël d'Urbin fut mort camérier pontifical et chevalier de l'Éperon d'Or, ses successeurs, au temps de *Messire* Georges Vasari, se purent qualifier « professeurs, » « chevaliers » ou « académiciens. » En Italie, du moins, car en France et en Espagne, jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle, un roi ne pouvait mieux honorer son peintre ordinaire qu'en lui conférant titre de son « valet de chambre. » Quant aux simples « compagnons-peintres » qui travaillaient au Luxembourg en 1620, et parmi lesquels étaient Philippe de Champagne et Poussin, jeunes encore et inconnus, la reine Marie de Médicis se montrait généreuse à leur égard en leur allouant une gratification de 250 francs.

Cent ans avant, Albert Dürer faisait des portraits à la plume ou au fusain pour un cent d'huîtres, un chapelet de cèdre ou une branche de corail. Le tableau qui semble lui avoir rapporté le plus fut un *Martyre de saint Bartholomé*, commandé à Venise (1506) par des Allemands qui le payèrent 3 650 francs. Ce fut à son avis une mauvaise affaire ; il y employa plusieurs mois et « pendant le temps que j'ai mis à le peindre, j'aurais bien pu gagner 200 ducats, — 8 600 francs ; — car j'ai refusé beaucoup de commandes pour pouvoir m'en occuper exclusivement... Seulement j'ai fermé la bouche aux peintres qui disaient : C'est un habile graveur, mais il n'entend rien au maniement des couleurs. »

Hormis ce tableau et le portrait du roi Sigismond de Pologne, représenté en compagnie de Charlemagne (1512), pour lequel il reçut 2125 francs, Albert Dürer, avec son pinceau ou son crayon, ne gagna que des sommes très minimes. Il nous donne le détail de ses recettes dans le journal de son voyage aux Pays-Bas, effectué, non pas au temps de sa jeunesse lorsqu'il regardait encore, ainsi que les autres « maîtres, » son art comme un métier, mais lorsqu'il était, sept ans avant sa mort (1521), en pleine possession de la renommée.

Ses travaux les plus lucratifs furent alors un portrait à l'huile du roi de Danemark, exécuté à Bruxelles pour 750 francs, celui du receveur Sterk, « très bien soigné et d'une valeur de [625 francs], dit A. Dürer. Il me donne [500 francs], » preuve que souvent il n'y avait pas de prix fait d'avance. « Je fais le portrait à l'huile de Bernard de Reszew, il me le paye [200 francs] et donne de plus [35 francs] à ma femme et [25 francs] à Suzanne, ma servante. » Il échange parfois ses œuvres contre diverses marchandises : « J'ai peint à l'huile une bonne figure de *Véronique*, nous dit-il; ce tableau vaut [300 francs]. » Un peu plus tard, il nous dit avoir fait présent de sa *Véronique* et d'un *Adam et Ève* peint par Franz, pour deux pierres précieuses valant ensemble 350 francs. Ce furent là ses meilleures affaires.

Ses autres productions ne dépassent pas 50 ou 60 francs, — telle une Vierge peinte sur toile, ou les portraits du grand Antoine Haulnott et de Maître A. Brann avec sa femme. Le prix presque uniforme de ses dessins, de ses portraits au charbon, est de 25 francs. Il a pour cliens des gens de toute condition et de toute nation; aux nonnes de Cologne il fait des concessions et exécute des portraits pour 7 francs. « Je fais çà et là, consigne-t-il dans son journal, beaucoup de dessins et d'autres choses à la convenance des personnes que je vois. Mais la plupart du temps, mon travail ne m'est pas payé... En Flandres, dans toutes mes transactions, dans toutes mes ventes, j'ai été lésé; spécialement par Madame Marguerite, sœur du roi Charles (Charles-Quint), qui ne m'a rien donné pour les présens que je lui ai faits. » Le principal de ces présens consistait en deux dessins sur parchemin, que Dürer évaluait 750 francs ; et les chiffres auxquels Dürer apprécie ses œuvres ne sont généralement pas au-dessous de ce qu'il les vend.

Ce que recherchait le public de ce temps, ce qu'il achetait,

n'était pas le talent de l'artiste, c'était l'« image. » Aussi paie-t-il les gravures plus cher, proportionnellement, que les dessins originaux. A. Dürer vendait de 175 à 250 francs la collection de ses estampes sur cuivre et 25 francs chacune certaines feuilles de la Passion. L'œuvre entier du célèbre graveur Lucas de Leyde, son contemporain, valait aussi 200 francs. Albert Dürer lui-même paie 25 francs une gravure du Sauveur, coloriée par une enfant de huit ans, « la fille de Maître Gerhard l'enlumineur, » ainsi qu'il appelle Gérard Hurembour, peintre d'Henri VIII, dont la fille Suzanne porta plus tard à son apogée l'art de l'enluminure.

Par ses gravures, A. Dürer pouvait vivre dans l'aisance ; il n'était pas obligé d'exercer une profession annexe comme Henri à la Houppe, dit le Maître au Hibou, qui tenait auberge à Malines à l'enseigne de la Tête-d'Or. Dürer possédait à Nuremberg une maison du prix de 15 000 francs ; il était « membre du grand Conseil » de cette ville et ses économies devaient lui procurer un revenu de quelque 7 000 francs par an, si elles étaient placées au même taux que les 25 000 francs prêtés par lui à la municipalité. Sans doute il eût gagné davantage ailleurs. « Depuis trente ans, dit-il, les travaux dont j'ai été chargé par la ville ne se sont pas élevés à 20 000 francs, somme sur laquelle je n'ai pas eu un cinquième de bénéfice. J'ai gagné ma fortune, je veux dire ma pauvreté, avec les princes, les seigneurs et autres personnes du dehors. Je suis le seul ici qui vive de l'étranger. Il y a dix-neuf ans, le doge de Venise m'offrit [8 600 francs] par an pour me fixer dans cette ville. Anvers m'a offert aussi [7 500 francs] par an, en y ajoutant le don d'une belle maison. Dans l'une comme dans l'autre cité tous mes travaux m'eussent été payés à part. »

Mais nulle part il ne fût parvenu à la fortune, si l'on en juge par les prix de la même époque payés par les plus riches princes ou reçus par les plus grands artistes. Pour représenter Charles-Quint et les membres de sa famille, Bernard van Orley, — dit Bernard de Bruxelles, — touche 130 francs par chaque toile de 66 centimètres de côté. Pour un portrait en pied du roi de Hongrie, le même peintre reçoit 272 francs, et pour celui de la duchesse de Milan, 294 francs (1535). Trois portraits du roi de Castille, de la Reine et de l'archiduchesse d'Autriche sont payés chacun 445 francs (1508), mais d'autres portraits de princes et de roi ne montent qu'à 100 francs.

Antonio Moro recevait en Espagne de Philippe II 825 francs

pour chacune de ses œuvres. Une fois seulement, au temps de sa faveur, ses portraits du prince de Portugal lui furent payés le double. Van Coxcie touchait en Angleterre 567 francs pour un portrait de la reine Élisabeth et 390 francs en Flandres pour celui de Philippe II. Quant aux tableaux de genre ou d'histoire, ils atteignaient rarement le prix des portraits : Breughel le Vieux (1520-1569) n'obtint pas pour ses toiles plus de 162 francs, et le premier des Porbus reçut 260 francs pour la peinture et dorure des portes du grand-autel de Bruges, de 1^{m},60 de hauteur, représentant l'*Annonciation* et la *Naissance du Christ*.

Si les maîtres illustres de l'Italie, de la Flandre ou de l'Allemagne, dont les noms ont traversé les siècles, gagnaient aussi peu au regard de nos peintres contemporains, le salaire des Français inconnus qui, du moyen âge à la Renaissance, manièrent le pinceau doit être fort modique. La peinture d'une litière fut cependant payée 3 100 francs en 1372, au poids de l'or sans doute, de l'or fin qui entrait dans sa décoration. Une toile, donnée à la cathédrale de Chartres par le sire de la Trémoïlle (1396) lui coûta 964 francs; mais dans cette même ville, à la même époque (1405), un « grand tableau où il y a un crucifix » n'est payé par l'hospice que 42 francs, et plus tard, à Chartres toujours (1467), « pour avoir peint Saint Jacques, Saint Denis, Saint Liénard, Saint Lubin et une petite Notre-Dame, » on donne à l'artiste 60 francs.

L'image seule de Saint Jacques, sur toile, coûtait à Paris 235 francs dans l'hôpital placé sous son invocation (1319); elle fut remplacée, pour cause de vétusté peut-être, au bout de 250 ans (1572), par une autre peinture de ce saint qui ne coûta que 130 francs. L'hospice de Soissons fait marché, en 1471, avec un maître local qui se charge de « reblandir » le plafond et les murs du réfectoire et d'y peindre la Cène, le Crucifiement et plusieurs saints, le tout pour 114 francs. La municipalité de Grenoble fait peindre un Crucifix (1520) dans la Chambre de ses délibérations pour 117 francs. C'était un bon prix : un tableau d'autel, pour l'église de Mézières, vaut 84 francs; une *Notre-Dame* de la Pitié, à Paris, vaut 60 francs (1553), un peu plus qu'une enseigne d'hôtellerie à Nîmes qui se paie 39 francs (1592). A vrai dire, on ne sait si ces toiles, quel qu'en fût le sujet, n'étaient que de la « peinture d'enseignes, » ou si les enseignes d'alors rivalisaient avec la grande peinture.

A vieillir en tout cas, ces tableaux perdaient beaucoup; l'on en voit vendre d'occasion, aux xv[e] et xvi[e] siècles, dont l'un représente : « Un homme et une femme sauvage avec plusieurs enfans nus et de la verdure, » l'autre « Loth et ses deux filles, » ou encore un lansquenet, un Saint Hubert, une « femme nue tenant une tête de mort, » etc. Tout cela se négocie pour 3, 5 et 7 francs. Les vitraux étaient plus chers que la peinture ; ce qui s'explique par le prix de la matière et par le sertissage compliqué de cette mosaïque de verres colorés en pâte ou émaillés au feu : une verrière de la cathédrale de Troyes, représentant la *Résurrection*, se paie 462 francs (1379) ; une autre en Bretagne, à Fougères (1416), ne coûte que 116 francs.

Outre les tableaux de sainteté sur bois ou sur toile, les fresques murales des châteaux et des églises, il était une sorte de peinture dont le moyen âge fit une consommation prodigieuse : celle des armoiries sur panonceaux, écussons, cottes d'armes, bannières, guidons, étendards, couvertures même et housses de cheval. Il en fallait pour les cérémonies de paix et de guerre, pour les costumes et pour les monumens. Les villes, les seigneurs en commandaient par douzaines et, comme leur prix variait de un à dix francs suivant la dimension et le fini du travail, il devait être plus lucratif pour les maîtres d'alors de peindre ces attributs que des figures.

IV.

De sorte que l'artiste de talent moyen était pécuniairement plus près de l'artisan qu'il ne l'est de nos jours. Et non seulemen entre l'artisan et l'artiste médiocre, mais aussi entre ce dernier et le maître le plus illustre, il y avait moins de distance jadis qu'il n'y en a maintenant. Je n'ai pas la prétention de le démontrer par une statistique. Rien ne se prête moins à la statistique que des œuvres, dont la valeur changeante dépend exclusivement du goût et de la mode, aussi bien du vivant de l'artiste qu'après sa mort; puisque les tableaux de Raphaël lui rapportèrent, avons-nous dit, de 600 à 6000 francs chacun, tandis que ceux d'Albert Dürer, à l'exception d'un ou deux, lui furent payés de 70 à 700 francs.

Ces derniers renchérirent assez vite d'ailleurs, après la mort de leurs auteurs, pour qu'il s'établit, dès le xvi[e] siècle, une fa-

brique de faux Albert Dürer. On antidatait même les copies d'une année pour leur donner le pas sur les originaux. Le marchand Hans Hieronymus Imhoff, dont la bibliothèque publique de Nuremberg possède le « Petit livre secret, » y consignait pour mémoire ses ingénieuses supercheries : « Une Vierge peinte à l'huile sur un panneau de bois...; mon père, d'heureuse mémoire, a fait peindre au bas le monogramme d'Albert Dürer, mais on ne saurait soutenir positivement qu'A. Dürer soit l'auteur de ce tableau. » Imhoff en usait de même pour d'autres peintres : « Une Vierge..., mon ancêtre, d'heureuse mémoire, l'a fait peindre à Anvers; je l'ai cédée à Overbeck comme un Lucas de Leyde. »

Quoique les toiles des maîtres d'autrefois, authentiques ou apocryphes, — il en est beaucoup de telles, même dans les meilleurs musées, — aient, semble-t-il, toutes augmenté de valeur aux temps modernes, cette hausse a été très diverse et intermittente. Par exemple, les productions de l'école française du XVIIIe siècle, les Boucher, les Fragonard, qui aujourd'hui atteignent des chiffres inouïs, étaient tombées, il y a soixante ans, dans un tel discrédit qu'elles ne trouvaient guère d'acheteurs; les premières éditions du *Dictionnaire historique* de Bouilhet (1845) et le *Dictionnaire de la Conversation* (1857) ne contiennent même pas le nom de Nattier.

Il serait donc téméraire de s'efforcer d'établir une moyenne du prix des tableaux, à chaque époque, pour comparer le salaire des grands peintres défunts avec celui de nos contemporains. A travers la disparité des chiffres, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le lecteur peut néanmoins constater ce double fait : la rétribution du labeur artistique, pour inconnu soit-il et ordinaire, a augmenté deux ou trois fois plus que celle des autres labeurs; le gain des artistes renommés s'est accru dans une proportion huit ou dix fois plus forte. De sorte que l'écart s'est tendu entre l'élite et la masse beaucoup plus qu'autrefois.

Il en coûtait 27 francs en 1640 pour les peintures d'une enseigne de marchand, et 28 fr. 50 en 1737 pour la représentation sur toile de « deux messieurs du régiment de Périgord, destinés à être exécutés en effigie. » Voilà sans doute l'art forain, le plus bas degré de l'échelle. Pourtant il se voyait déjà des tableaux à des prix peu supérieurs. Je ne dis pas de vieilles toiles, comme on en trouve dans les inventaires de châteaux seigneuriaux, mi-

abandonnées et rongées d'humidité : telles à La Rochefoucauld, en Saintonge (1728), des douzaines de « dames de la Cour dans leurs cadres dorés et ovales, » estimées 16 francs, 8 francs la pièce et au-dessous; à côté de « Paysages de Flandres » ou d'« Ecce Homo, » de « Samaritaines » et de « Louis XIV, » de « Marines » et de « Pucelles d'Orléans » à 9 francs, à 7 fr. 50.

Mais de vrais tableaux sont commandés par des villes ou des églises, des « Madeleines » ou des « portraits du Roi, » qui ne coûtent pas plus de 40 et 50 francs. Ceux-là d'ailleurs sont l'exception. C'est entre 100 et 200 francs que se paient au XVIII[e] siècle, les toiles destinées à figurer derrière le maître-autel, les Christ pour l'Hôtel de Ville. Nîmes commande à un « peintre de Paris » (1744) une *Sainte Marguerite* pour 171 francs; Orléans fait faire pour son musée une *Jeanne d'Arc* à cheval (1697) pour 140 francs. Peu dépassent ce chiffre; au-dessus de 200 francs, c'est le luxe; au-dessus de 300 francs, commencent les tableaux de maître.

Jusqu'où vont-ils? Le prix le plus haut que j'aie noté sous Henri IV et Louis XIII est de 14000 francs. Il a été payé à Rubens pour son *Actéon* par Philippe IV d'Espagne vers 1622. Chiffre unique dans la carrière de Rubens, comme la situation elle-même de Rubens fut unique dans l'opinion de son temps. Nul autre n'eut comme lui la *clientèle internationale*, une vogue aussi européenne unie à un rang égal. Si pourtant il laissa la plus belle fortune de peintre qui ait été faite naguère, — sa collection fut vendue à sa mort 680000 francs, — Rubens n'en fut pas redevable au *prix*, mais bien au *nombre*, de ses tableaux : la *Descente de Croix*, que l'on admire à Anvers, lui avait été payée à 34 ans (1611) 4320 francs ; la *Communion de saint François*, 1350 francs ; *Céphale et Procris* coûta 390 francs, et nombre de petits portraits, faits pour le compte de Balthazar Moretus, rapportèrent au peintre 40 francs l'un dans l'autre.

Rubens fit donc de la peinture à tous prix et ses toiles les plus importantes ne valaient pas plus de 4000 à 4500 francs ; chiffre auquel lui-même estimait son *Ulysse reconnu parmi les filles de Lycomède*, œuvre de 3 mètres de haut sur 3[m],30 de large, qu'il fit avec l'aide de van Dyck (1618) et qui, présentement au musée de Madrid, ne fut vendue en 1795 que 6400 francs. Le renchérissement des tableaux, ne l'oublions pas, est tout moderne. Du même Rubens, les *Amours des Centaures*, entrée dans

la collection Roseberry en 1882 pour 52 500 francs, n'était encore vendue en 1802 que 6 800 francs.

Nos Rubens du Louvre, les 21 tableaux exécutés de 1622 à 1625 pour Marie de Médicis, ressortirent à 5 800 francs chacun. Le roi d'Espagne traita à meilleur marché, — 3 200 francs, — pour chacun des 19 tableaux destinés par lui à l'un de ses châteaux. Mais Rubens avait une facilité de production extraordinaire : lorsqu'il vint à Madrid (1628), au faîte des grandeurs, chargé d'une mission diplomatique relative à la conclusion de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, il fit en neuf mois de séjour, sous les yeux de Velazquez émerveillé, cinq portraits du Roi, dont un équestre, ceux de la Reine et de plusieurs infans et infantes, cinq ou six portraits de particuliers, copia dix tableaux de Titien et exécuta une *Conception* de 2 mètres et un *Saint Jean*, grandeur nature, tout en négociant le traité... qui d'ailleurs n'aboutit pas. On sait que beaucoup de « Rubens » ne sont que des travaux d'élèves, retouchés par le maître, que d'autres sont des esquisses légèrement faites. C'est ce qui rend intelligible le total de 1 500 œuvres laissées par lui.

Van Dyck n'était pas moins fécond. Le nombre de ses portraits est infini; il lui arriva, dit-on, d'en faire plusieurs dans une journée. Mais son pinceau était moins prisé que celui de Rubens : le portrait de *Charles Ier*, que nous possédons au Louvre, lui fut payé 2500 francs; le *Golgotha*, au musée de Gand, 1 440 fr., *Jésus sur la Croix*, à la cathédrale de Malines, 1 080 francs. Rembrandt, qui mourut pauvre bien qu'il eût beaucoup gagné pendant une partie de sa vie, vendait 2 250 francs ses portraits de dimensions moyennes, et son tableau le plus lucratif, la fameuse *Ronde de nuit*, fut vendu 7 200 francs.

Velazquez, dont l'œuvre fut numériquement beaucoup moindre, — un peu plus de cent tableaux authentiques, il en est beaucoup de faux dans les galeries publiques et privées, — n'ayant guère travaillé que pour l'Espagne et son souverain, dut, faute de concurrence des amateurs, se contenter d'honoraires très inférieurs. La somme de 700 francs touchée par lui (1629) pour les *Buveurs*, primitivement appelés le *Bacchus*, est le prix normal de ses meilleures compositions. Il vécut de ses places à la Cour, d'abord huissier de la Chambre à 200 francs par mois, logé, vêtu en partie par la distribution des « habits de merci. » Il recevait sa part de costumes ainsi que les barbiers et les bouffons, dont il

était l'égal aux loges du 4e étage de la Plaza de Toros. Plus tard officier de garde-robe, surintendant des travaux de l'Alcazar à 7 000 francs de gages annuels, enfin grand maréchal du palais et chevalier de Saint-Jacques un peu avant sa mort. Mais les appointemens, les pensions et les peintures étaient irrégulièrement payées, à la Cour d'Espagne comme à la Cour de France, et Velazquez réclamait sans cesse ses années en retard. Il passa sa vie dans la gêne et ne laissa presque rien.

En France, les « maîtres en peinture » et autres « fameux artisans, » que l'on faisait venir de l'étranger, étaient mieux rétribués : à François Porbus, pour ses portraits des membres de la famille royale, au Guide pour ses Madones, on allouait 1 700 à 1 800 francs. Les pensions du « premier peintre du Roi, » qui n'étaient que de 2 000 francs du temps de Simon Vouet, montèrent à 15 000 du temps de Le Brun et de Coypel.

La fondation de l'Académie des Beaux-Arts avait relevé la dignité du peintre. Mignard obtint d'une *Madeleine* 6 500 francs, et Poussin qui, dans sa jeunesse, à Rome, cédait ses Batailles pour 100 francs, les vendit par la suite 600 francs. Il reçut même pour *la Peste*, l'un de ses chefs-d'œuvre, une somme de 9 700 francs du duc de Richelieu; mais c'était une aubaine très rare.

Le grand artiste, l'artiste « arrivé » et classé, tirait en général de ses œuvres des sommes qu'un de nos prix de Rome, médaillé d'hier au Salon, trouverait dérisoires. Snyders vendait ses Chasses 325 francs; Téniers ses scènes d'intérieur, et Van Goyen ses paysages 90 à 450 francs.

V

Nulle carrière, mieux que celle d'Hyacinthe Rigaud, ne nous offre le prototype du peintre célèbre sous Louis XIV et sous Louis XV (1659-1743). Il vécut quatre-vingt-quatre ans, agrafa la vogue de bonne heure et la conserva jusqu'à sa mort. Il peignit et fit peindre sous lui durant soixante-cinq ans environ. Il peignit deux rois et deux règnes. Toutes ou presque toutes les perruques illustres, depuis les blondes *in-folio* du XVIIe siècle jusqu'aux cadenettes poudrées du XVIIIe, posèrent devant lui. Jamais aucun pinceau ne fixa sur la toile tant de boucles postiches, ni d'ailleurs plus de grands personnages des deux sexes, de toutes les conditions et de tous les pays. De plus, tout en ai-

mant la gloire en véritable artiste qu'il était, — témoin le *Bossuet* du Louvre, — il savait la gérer en bon administrateur; portraitiste très laborieux et abondant, remâchant ses productions originales en de nombreuses copies, qu'il faisait tirer à bas prix par des subalternes et revendait au meilleur bénéfice possible, après les avoir enrichies et authentiquées de sa signature.

Enfin, — et c'est à ce dernier titre qu'il nous est particulièrement précieux, — ce maître si renommé, si actif et si soigneux de ses intérêts, tenait ses comptes à merveille. Les carnets de Rigaud, que possède la bibliothèque de l'Institut, nous font connaître pour chaque année, en regard de la liste de ses modèles, les honoraires qu'il a reçus de chacun d'eux, aussi bien que les sommes payées par lui aux copistes à ses gages.

Au début (1681) le peintre a vingt-deux ans; récemment arrivé à Paris, inconnu, il ne peignait guère que de petites gens, et combien bon marché, — 38 francs chacun. — Cependant le grand prix de l'Académie qu'il remporte cette année-là le met en évidence, et le président Molé lui commande son portrait, — 152 francs, — puis, satisfait sans doute, celui de la présidente qu'on lui paye immédiatement le double. Il fait en tout cette année-là 32 portraits pour 2 200 francs, ce qui les met en moyenne à 69 francs. Quatre ans après (1685), les chiffres ont monté et varient de 230 francs à 1 140 francs. En 1690 il est lancé; il vend ses toiles 400 francs au duc de Richelieu, au comte d'Estrées, à la comtesse de Fürstenberg, et obtient 2 400 francs du duc de Bourbon.

Le bilan de 1696 est de 30 portraits pour 20 500 francs, — 680 francs en moyenne, — et de 9 copies à 310 francs, soit un total de 23 300 francs; plus que doublé l'année suivante, — 52 769 francs, — avec 34 portraits et 18 copies. Ce chiffre fructueux tenait à des commandes exceptionnelles : le Dauphin et le prince de Conti, chacun 6 900 francs; « le milord Portland et son fils, » 3 000 francs et l' « illustre abbé de la Trappe, de Rancé, » 3 100 francs (1). Les taux ordinaires payés par le prince de Guéménée, par le cardinal de Noailles, sont de 500 à 600 francs. Un premier portrait en buste, de « M. l'évêque de Meaux, » que fit Rigaud en 1698, lui fut payé 480 francs, somme identique à

(1) Saint-Simon prétend que Rigaud demanda 10 500 francs (de notre monnaie) pour peindre l'abbé de Rancé ; on voit que le prix réel est bien éloigné de ce chiffre.

celles que versent l'évêque de Soissons et le maréchal de Duras. Cette année-là le peintre exécuta, ou du moins vendit, 54 portraits à 580 francs en moyenne et 60 copies.

Ces copies, dont une lui fut payée 1 725 francs par un riche étranger, n'étaient pas en général tarifées à plus de 250 francs; il en fournit cinq de l'évêque de Meaux pour 210 francs chacune et, tous les ans, il en cédait pour moins que cela et jusqu'à 165 francs. De 1705, c'est-à-dire un an après la mort de Bossuet, date le portrait en pied du grand orateur de la chaire qui, par une acquisition de Louis XVIII, en 1816, est entré au musée du Louvre (1).

Rigaud reçut pour cette toile 6 660 francs, à peu près le maximum de ce qu'il avait jusqu'alors demandé. Plus tard, sur la fin de sa vie, il lui arriva deux ou trois fois de prendre 8 000 francs, notamment au chancelier de l'Empereur et au cardinal d'Auvergne (1732). Des fermiers généraux, des gros marchands, des magistrats qui sollicitaient l'honneur d'avoir un portrait de sa main, il exigeait alors au moins 1 600 francs; mais, à cette époque, il avait atteint les limites extrêmes de la vieillesse; il ne travaillait presque plus et le *produit annuel* de son pinceau varie entre 9 000 et 13 000 francs. En 1729, le portrait de Louis XV, auquel il s'était exclusivement consacré durant douze mois, lui rapporta 40 500 francs.

Si l'on prend la moyenne de ses années les plus fructueuses et les plus remplies, de 1690 à 1730, en laissant de côté la période de jeunesse où il gagnait peu et la période de retraite où il ne peignait guère, on constate que Rigaud obtint en pleine faveur 30 000 francs environ par an, sur lesquels il lui fallait encore payer ses aides.

Il ne les payait pas cher du reste, comme on le voit par le « Mémoire de l'argent que j'ai donné des copies que j'ai fait faire. » L'un des acolytes chargés de ces « répliques » exécute un maréchal de Luxembourg pour 103 francs, un marquis d'Argenson et un évêque de Verdun pour 69 francs chacun, un maréchal de Noailles pour 34 francs et « sept copies du Roi » pour

(1) En 1705 le peintre fit 31 portraits pour 26 430 francs, — 850 francs chacun, — et 20 copies, à 435 francs l'une dans l'autre, pour 8 700 francs. En 1710 les prix de Rigaud oscillent, de 500 francs pour le marquis de Torcy, ambassadeur en Espagne, à 3 300 francs pour le cardinal de Rohan. Le total de l'année est de 20 300 pour 34 portraits; ce qui les fait ressortir en moyenne à 600 francs. En outre, le maître vendit 18 copies pour 7 100 francs soit 390 francs par copie,

51 francs la pièce. Qu'il s'agisse du Louis XIV costumé à la romaine ou du monarque officiel en manteau fleurdelisé, c'est vraiment un prix modeste, mais c'était le tarif. De même, pour deux copies du cardinal de Coaslin, 55 francs l'une. A son frère, Rigaud donnait davantage : 206 francs pour une copie du cardinal de Boufflers.

Parmi les artistes qu'il employait ordinairement figure Joseph Parrocel, père de Charles, lui-même peintre estimé (1648-1704), auteur du *Passage du Rhin* et de nombreux tableaux de guerre, qui, à cinquante ans, recevait de Rigaud 96 francs « pour avoir fait un fonds et peint une bataille à une copie de Monseigneur (le Dauphin) en pied. » Les fonds paraissent la spécialité de Parrocel : il touche 140 francs « pour le fonds de Monseigneur » et, pour *six* autres fonds, de moindre conséquence, de M. Grimaldi, de M. de Croissy, etc., 240 francs les six.

Ces humbles confrères se partageaient des besognes définies et payées au détail : A Verly, « pour deux têtes de M. de Boufflers » 34 francs et « pour la cravate du Roi » 7 francs ; à Ranc « pour finir la cuirasse et les mains de M. de Vendôme » 48 francs ; à Prieur « pour l'habit de M. le marquis de Senecterre » 14 francs. Rigaud avait aussi des copistes à la journée ; les mieux traités touchaient 14 francs par jour. Prieur mettait cinq jours à copier une bataille, trois jours à ébaucher le portrait du Roi en pied. Il recevait 92 francs « pour finir la tête, les jambes, les souliers et la draperie de M. de Villeroy » et 193 francs « pour habiller en grand M. le vidame d'Amiens. » Moins adroit, un nommé Monmorency « habillait en grand » pour 40, 26 et même pour 17 francs seulement.

Aucun peintre du temps de Louis XV et de la fin du XVIIIe siècle ne gagne de quoi s'enrichir : les Coypel, malgré trois générations d'artistes célèbres, étaient pauvres ; les trois Drouais de même. L'avant-dernier faisait pour le duc de la Trémoïlle et pour le Roi des portraits de 500 francs chacun. Chardin est stupéfait, lui qui déjà était membre de l'Académie, de ce que Vanloo lui offre 540 francs d'une de ses natures mortes, représentant un bas-relief « feint en bronze. » A cette époque il avait du Roi pension de 1450 francs, — chiffre honorable, les deux Boulogne, l'aîné et le jeune, avaient chacun 1340 francs, — et un logement dans la grande galerie du Louvre. Mme Chardin entretenait les lanternes des corridors obscurs, moyennant cotisation des camarades qui

étaient alors Latour, Lépicié, Lemoine et Tocqué, et qui tous avaient leur part dans les servitudes de cette vie commune. Plus tard Chardin vendit des tableaux 2000 francs; son ménage parvint à posséder environ 15000 francs de rente. Dans ce revenu figurait une maison de la rue Princesse, qu'il louait 1100 francs à Joseph Vernet en 1768. C'était le temps où Romney parcourait les comtés de l'Angleterre en faisant, pour 250 francs, des portraits qui en valent aujourd'hui 100000.

VI

L'histoire pécuniaire des sculpteurs est plus difficile à connaître que celle des peintres. La matière première est presque nulle pour ceux-ci; elle est pour ceux-là très importante. Les frais d'extraction et de transport des pierres et des marbres, la valeur des métaux dont se compose le bronze, le coût du modelage, entrent pour une bonne part dans le prix d'un buste, d'une statue ou d'un bas-relief. Il faudrait pouvoir comparer seulement le prix des façons dans la suite des âges, et non le prix des œuvres achevées, pour établir les purs salaires de l'artiste. Mais les chiffres que l'on recueille ne spécifient pas toujours à qui incombait la fourniture du marbre ou du bronze.

Ces dépenses absorbent aujourd'hui une grosse part de l'objet achevé; elles représentaient autrefois une part plus grande encore. L'extraction du fameux marbre de Campan, dans les Pyrénées, auquel Versailles doit sa splendeur, fut suspendue à cause de sa cherté résultant des difficultés d'exploitation et de transport. Mais il a été remplacé au centuple par d'autres carrières françaises ou belges. Quant au Carrare, dont le blanc de première qualité est proprement le marbre « statuaire, » les produits des gisemens de cette province italienne ont quadruplé d'importance depuis un demi-siècle, et leur prix en France a baissé de près de moitié, au profit des marchands en gros qui ont su se servir adroitement des chemins de fer.

Des révolutions analogues ont eu lieu dans le coût du cuivre, dans les procédés de fonte et de modelage des bronzes, depuis l'année 1501 où Michel-Ange s'engageait à faire, pour 21 500 francs, 15 figures d'apôtres ou de saints destinés à l'autel Piccolomini au dôme de Sienne. Ce n'étaient que des statuettes, si l'on en juge par les trois ou quatre qui sont encore en place et elles re-

venaient ainsi à 1430 francs chacune. Les contrats successifs que Buonarotti passa avec Jules II et ses héritiers au sujet du mausolée de ce pape qu'il n'acheva jamais, nous font connaître le prix convenu pour le *Moïse*. Cette œuvre immortelle fut payée 22150 francs.

Nos sculpteurs français n'eurent jamais autant pour leurs bronzes ni pour leurs marbres. Au moyen âge, le prix d'une statue d'albâtre (1312) représentant un chevalier couché, revêtu de son armure avec un lion à ses pieds et deux anges à ses côtés, coûtait 8200 francs; mais nous ne savons quelle était là-dessus la part de la main-d'œuvre; pas plus que sur le tombeau en marbre de Robert d'Artois, dans l'église des Cordeliers de Paris, dont le prix fut de 26000 francs pour la sculpture et de 2400 francs pour la peinture. Les statues de pierre nous renseignent davantage sur le bénéfice de leurs auteurs; la matière ici n'est pas onéreuse : on achète 18 francs la pierre destinée, dans une église de Normandie, à une statue de Sainte-Anne, dont la sculpture et la *peinture* montent à 150 francs. Depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe, ces honoraires peuvent être regardés comme une moyenne.

Ils ne sont guère dépassés qu'en de grandes villes : pour un *Saint Nicolas*, à Orléans, 185 francs; pour un *Saint André* dans la cathédrale de Troyes 165 francs. La « taille » d'une *Madeleine*, assise au pied d'un crucifix déjà existant, ne vaut que 126 francs et il se trouve, surtout au XVIe siècle, nombre de « figures » et d' « images » en pierre à 80 et même à 65 francs; tel un *Saint Michel* à Mézières (1534). A Chartres, la façon d'une statue de marbre, grandeur nature, vaut de 1200 francs à 4000, mais le buste d'un bourgeois ne vaut que 240 francs à Lyon (1658). Rapprochés de ces chiffres, le prix de la statue équestre de Louis XIV en bronze, exécutée à Dijon par Lehongre d'après les desseins de Mansard, — 311000 francs, — celui surtout de la statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf, — 464000 au dire de Bassompierre (?) — paraissent extraordinairement élevés. De même qu'aux malades d'alors les drogues coûtaient plus cher que le médecin, il semble bien qu'en sculpture la matière était plus chère que de nos jours, tandis que la pensée était meilleur marché. Aujourd'hui le cuivre a baissé, l'artiste a haussé.

Coysevox, en 1705, avait 670 francs de gages et 13400 francs de pension; Coustou et Girardon touchaient les même gages et 6700 francs seulement de pension. De plus, il leur était versé

chaque année des acomptes variables, suivant l'avancement de leurs travaux, sur les groupes et statues dont ils étaient chargés pour Versailles, Marly et autres résidences royales. Un *Bacchus*, d'après l'antique, en marbre (1714), fut payé 14400 francs à Coysevox. Pigalle et Houdon reçurent de moindres sommes sous Louis XV.

Le mieux traité, sous Louis XIV, fut un homme de l'art promu fonctionnaire, Mansard, surintendant des bâtimens du Roi, qui cumulait à l'époque de sa mort 170000 francs d'appointemens. Les simples architectes sous ses ordres gagnaient de 3000 à 8000 francs. Gabriel, le créateur de la place de la Concorde, reçut pour exécuter ses plans (1755) un traitement de 17800 francs qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Un élément de recettes jadis inconnu, le « droit de reproduction, » contribue de nos jours à accroître le gain des artistes. De toutes les propriétés, la plus récente est celle des créations de la plume, du pinceau ou de l'ébauchoir. Les hommes du moyen âge s'étaient partagé mille choses qui ne sont plus susceptibles de possession individuelle : ils s'étaient approprié des fleuves qui traversaient leurs domaines, des biens d'étrangers qui décédaient sur leur fief, des forêts dont ils ignoraient la contenance; les hommes de la Révolution avaient annexé au guéret de chacun le gibier de poil et de plume qui s'y rencontrait sur terre ou dans l'air; mais nul ne s'était avisé que l'artiste ou l'écrivain dût être propriétaire de ses images ou de ses idées.

Aujourd'hui, le « sculpteur » qui fabrique en une matière élastique des figures destinées à servir de jouet, dites « grimaces parisiennes, » représentant la tête de personnages connus dont la physionomie se modifie sous la pression de la main, est protégé par la loi du 19 juillet 1894, plus que ne l'étaient pour leurs chefs-d'œuvre Houdon, Pigalle ou Coysevox. Nos statuaires et graveurs modernes ont tiré de ce droit de reproduction un parti plus important que les peintres. Ils l'ont d'abord vendu à des fabricans d'objets d'art moyennant une somme fixe qui, jusqu'à 1860, ne dépassa pas 8 000 francs.

Maintenant, lorsqu'ils n'exploitent pas eux-mêmes leur privilège, ils en concèdent l'usage à des éditeurs, qui leur paient un droit proportionnel sur chaque exemplaire de ces réductions en bronze ou en marbre. Depuis vingt-cinq ans, la maison Barbedienne a payé, de ce chef, 3 millions de francs aux auteurs qui

traitent avec elle. Dans le partage fort inégal de cette somme, on peut observer une fois de plus le fait contemporain que j'ai déjà signalé : tendance à une inégalité croissante entre la masse et un petit nombre de favorisés. Sur les quarante statuaires qui ont reçu ces trois millions de droits, un seul a touché plus d'un million de francs, pour la reproduction indéfiniment multipliée d'un seul groupe ; neuf d'entre eux ont touché 85 000 francs et *au-dessus*. Aux trente autres il n'est échu en moyenne que 3 000 ou 4 000 francs.

Cette conquête nouvelle des arts plastiques, dont le bénéfice a été rendu profitable par la démocratie, n'a donc aucun caractère démocratique, je veux dire égalitaire. Elle n'implique pas davantage le *souci de la justice* esthétique. La faveur du public n'est pas nécessairement la récompense du talent ; les œuvres qui ont obtenu le plus grand succès de reproduction ne sont pas les meilleures qui soient dues au ciseau de nos maîtres actuels, et le maître même, qui à tiré un million de la reproduction d'un seul groupe, en a fait d'autres, qui valent davantage peut-être, mais ne lui ont presque rien rapporté. Ici comme ailleurs, l'Argent se donne à qui lui plaît, et peu lui importe le mérite pourvu qu'on lui plaise.

De ce que les morts, quêteurs de statues, et les vivans avides de bustes, de portraits surtout et de tableaux en tout genre, aient fait augmenter par leur pullulement le salaire des peintres et des sculpteurs, il n'en peut résulter que l'on produise plus de chefs-d'œuvre en notre temps qu'au temps passé ; ni d'ailleurs que l'on en produise moins, par ce motif que le souci du lucre serait susceptible de distraire l'artiste de la poursuite du beau idéal. Michel-Ange n'était pas un contempteur des richesses et nous avons des contemporains illustres qui, moins que lui, font cas de la fortune. L'enchérissement des œuvres d'art n'a donc, croyons-nous, d'influence appréciable ni sur les artistes, ni par conséquent sur leurs ouvrages. Il y a toujours des amans désintéressés et des favoris un peu cupides de la beauté esthétique, chez qui l'amour du gain n'atténue pas le talent.

Quant aux mauvaises peintures, il en est fait aujourd'hui sans doute un moins grand nombre qu'autrefois par des ignorans naïfs, parce qu'il y a moins de naïfs et d'ignorans ; mais il en est fait beaucoup plus qu'autrefois par de faux novateurs, parce qu'il y a plus de vaniteux, enflés d'un mérite imaginaire.

Et ces deux causes de déchet, incapacité ancienne, infatuation moderne, agiront de même au regard de la postérité, pour réduire à un petit nombre les œuvres qui lui parviendront.

Mais le haut prix des tableaux et des statues, s'il est sans conséquence directe pour la peinture et la sculpture, en a une indirecte sur les productions du meuble ou de l'habitation. De mille objets, communs et vulgaires par destination, où nos pères mettaient des idées et de la grâce, l'art semble aujourd'hui s'être retiré. L'originalité du moins, puisqu'en ce genre nous n'avons rien créé. Est-ce parce que nous embrassons tous les styles d'un égal amour, parce que nous interrogeons obstinément le passé et que l'éclectisme, qui meuble le magasin de la mémoire, vide celui de l'invention?

Cela ne tient-il pas plutôt à ce que les perspectives d'opulence ouvertes aux peintres et aux sculpteurs, dont la carrière est à la fois plus noble et plus fructueuse, ont fait déserter aux praticiens géniaux dans leur métier l'étude des bois, des bronzes, des fers ou des marbres, appropriés au mobilier et au bâtiment, où tant de maîtres jadis excellèrent? La disparition de la classe des artistes-artisans et l'épuisement de la sève individualiste dans cette branche secondaire, sont peut-être le résultat de la mobilisation ascendante vers le temple du grand art de tous ceux qui ont quelque don pour les arts manuels. La plupart, hélas! se morfondent toute leur vie sous son péristyle sans y pénétrer jamais.

Vte G. d'Avenel.

LETTRES INÉDITES

DE

JOSEPH DE MAISTRE[1]

I

JOSEPH DE MAISTRE ET LOUIS XVIII

I

Chassé de Savoie en 1792, par l'invasion française, le comte Joseph de Maistre, encore inconnu hors de Chambéry sa ville natale, s'était, après de cruelles aventures, réfugié en Suisse. Installé à Lausanne, où son séjour devait se prolonger jusqu'en 1797 et où sa famille avait pu le rejoindre, il y vivait obscur et

(1) Ceux des lecteurs de la *Revue* qui ont suivi mes études sur l'*Émigration* n'ont sûrement pas perdu le souvenir des quelques fragmens de lettres de Joseph de Maistre, que j'ai cités dans les livraisons des 15 juillet et 1er août derniers. Comme les papiers de Louis XVIII, qui ont apporté à mes travaux un élément révélateur et précieux, la correspondance d'où ces fragmens ont été tirés appartient à M. le duc de Blacas, petit-fils du ministre de la première Restauration. Elle est presque entièrement inédite. Des douze lettres écrites par Joseph de Maistre au comte d'Avaray en 1797, 1798, 1804 et 1807, six seulement, celles de 1804 et de 1807, figurent dans le recueil des *Œuvres complètes* de l'illustre écrivain (Vitte et Perrussel, éditeurs, Lyon, 1886). Quant à Blacas, sur cinquante-sept lettres qu'il a reçues de lui, de 1807 à 1819, on n'en trouve que huit dans la correspondance imprimée. Les autres méritaient cependant de n'être pas perdues pour l'histoire. C'est du faisceau de cette *Correspondance inédite* que sont extraites celles qu'on va lire, que j'ai cru devoir relier entre elles par un commentaire explicatif.

malheureux : ses propriétés de Savoie avaient été confisquées comme biens d'émigré, et les fonctions de confiance qu'il exerçait au nom du roi de Sardaigne ne lui assuraient qu'un très modique traitement. Néanmoins, plus haut que son infortune, l'esprit toujours en éveil, il consacrait philosophiquement ses loisirs à observer les événemens retentissans qui mettaient à cette heure l'Europe en feu et à écrire les réflexions qu'ils lui suggéraient. On sait que ses *Considérations sur la France* sont le fruit de ses méditations à cette première étape de son exil.

Imprimé à Neuchâtel, l'ouvrage paraissait à la fin de 1796, sans nom d'auteur, Joseph de Maistre étant convaincu qu'il n'aurait pu signer ce plaidoyer en faveur de l'ancien régime sans compromettre aux yeux du gouvernement français le souverain qui l'honorait de sa confiance et sans encourir sa disgrâce. Mais son éditeur avait été moins discret que lui. Déjà son nom, qu'il s'était appliqué à cacher, circulait sous le manteau parmi les nombreux admirateurs de cette œuvre aussi puissante qu'actuelle.

Le succès en avait été, dès le premier moment, considérable et retentissant. Au commencement de 1797, la première édition était presque épuisée. Dès le mois de juillet, tandis qu'à Paris et à l'insu de Joseph de Maistre, elle se réimprimait, lui-même en préparait une seconde en vue de laquelle, sur le conseil du fameux Fauche-Borel, il avait traité avec un libraire de Bâle. De Turin où la conclusion de la paix entre la France et le Piémont, — paix humiliante et onéreuse pour celui-ci, — venait de lui permettre de rentrer, il surveillait l'impression de cette édition nouvelle.

C'est à ce moment, — août 1797, — qu'il reçut par l'entremise de Fauche-Borel une lettre datée de Blanckenberg en Allemagne, qui lui causa la plus vive satisfaction. Elle était signée du comte d'Avaray, le confident et le conseiller de Louis XVIII. Le prince avait lu les *Considérations sur la France ;* on lui en avait nommé l'auteur, et, bien qu'il ne le connût pas, il avait eu à cœur de lui faire savoir combien le charmait et l'enthousiasmait la lecture de ces pages ardentes, où l'on sentait vibrer une âme de royaliste.

Pour des causes qui nous échappent, la lettre de d'Avaray, en date du 30 juillet, ne figure pas parmi les minutes de sa cor-

respondance. Mais il est aisé de la reconstituer : « Je suis enchanté, mandait-il, le même jour, à Fauche-Borel, que M. le comte de Maistre fasse une deuxième édition de son excellent ouvrage. Je prends occasion de là pour lui écrire une lettre que je vous prie de lui faire passer. Ce sont quelques observations sur des faits qu'il ne pouvait connaître. Peut-être l'engageront-elles à faire un changement dans le corps de l'ouvrage ou du moins à y ajouter un post-scriptum. Je vous prie donc, si cela est en votre pouvoir, ou de suspendre l'impression ou d'en retarder la distribution jusqu'à ce que vous ayez reçu de lui un nouvel avis. Je vous prie surtout de faire en sorte que l'ouvrage soit répandu en France avec profusion. Je voudrais qu'il pût pénétrer jusqu'à l'Océan et aux frontières méridionales. C'est le meilleur qui ait été fait depuis la Révolution et je crois pouvoir dire le meilleur de ceux qui se feront par la suite. »

Avant de reproduire la réponse de Joseph de Maistre à la lettre de d'Avaray, il convient de rappeler les faits auxquels celui-ci, parlant au nom de Louis XVIII, faisait allusion. En 1793, avait paru à Neuchâtel sous ce titre : *Développement des principes fondamentaux de la Monarchie française* un petit livre, sans signature, consacré à un examen apologétique de l'antique Constitution du royaume. Il était l'œuvre de magistrats émigrés, membres des anciens parlemens. Il avait été rédigé par l'un d'eux, le président Jannon, avec le visible souci de n'exprimer aucune opinion qui ne fût conforme à celle des princes. Il n'en provoqua pas moins, dans leur entourage, des discussions passionnées. On reprochait à ses auteurs, d'avoir, en interprétant les dispositions de la Constitution monarchique, base de l'ancien régime, fait la part trop large aux Parlemens, réduit le rôle des États généraux à des doléances et, en un mot, « d'avoir élevé la magistrature au-dessus de la nation. » Les princes s'étaient associés à ces critiques. Lorsque l'ouvrage avait paru, mécontens de sa publication, bien qu'il n'eût été tiré qu'à cent ou cent cinquante exemplaires, ils l'avaient désapprouvé. Joseph de Maistre ignorait ces circonstances et croyant lire dans cet opuscule la véritable pensée du Roi, il s'en était inspiré pour rédiger le chapitre VIII de son livre, où il en avait reproduit de nombreux extraits. Sa réponse à d'Avaray nous prouve que c'est sur ce point que portaient les observations du porte-paroles de Louis XVIII.

« *Turin, 30 août 1797.* — Je n'ai pu lire sans une certaine palpitation, monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 30 juillet. Malgré la pureté de mes intentions, la sévérité de mes études, et mon attention soutenue à me demander compte de mes moindres idées, c'était une rude besogne que celle de parler du roi de France sans sa permission, et je craignais à chaque ligne qu'un triste *Mais* vînt m'apprendre que j'avais déplu. Mais je vois que la conscience ne trompe pas, et je goûte l'ineffable plaisir d'avoir fait un ouvrage agréable à Sa Majesté sans avoir fait un ouvrage de commande.

« Au moment même où j'ai reçu votre lettre, monsieur le comte, j'allais moi-même prendre la liberté d'écrire à Sa Majesté, et mettre à ses pieds, comme moins indigne d'elle, la deuxième édition d'un ouvrage horriblement maltraité à l'impression. Dites-lui, monsieur le comte, que je ne suis pas son sujet, mais qu'Elle n'en a pas qui soit plus véritablement que moi dans ses intérêts. J'ai pour sa personne un attachement rationnel qui n'a jamais varié ; je l'aime comme on aime la symétrie, l'ordre, la santé ! Aucun effort ne me coûterait, s'il pouvait seulement lui gagner un ami. Je crois son bonheur nécessaire à l'Europe; je déteste ses ennemis d'une haine philosophique, qui n'a de commun avec la passion que la chaleur et l'énergie. J'abomine la Révolution qui a détrôné sa famille; je n'ai rien oublié pour en mettre à découvert la racine hideuse et fétide. Si je n'ai pas réussi, ce n'est pas ma faute. Quel dommage, monsieur le comte, que je ne sois plus à temps de faire à mon ouvrage les corrections qui seraient du goût de Sa Majesté; l'impression est achevée ; du moins, l'imprimeur me mande qu'on était sur le point de tirer les deux dernières feuilles. Je vous promets cependant un post-scriptum (1) et un errata tels que vous pouvez les désirer, et qui ne compromettront ni le Roi, ni ses entours. Il ne reste qu'à presser le travail. Les fautes honteuses qui déshonorent la première édition m'avaient chagriné au delà de toute expression. J'espère que la seconde me consolera. Je voudrais bien savoir si le Roi ne m'a pas fait l'honneur de rire du mot *Tyrannie* si spirituellement placé à la page 147, à la place de celui de *dynastie*. Il y en a cent de cette force. Les corrections et les additions envoyées pour la deuxième édition en feront un

(1) Ce *Post-scriptum* inséré dans la seconde édition, dite édition de Bâle, a été maintenu dans toutes celles qui ont suivi.

ouvrage nouveau, sans qu'il y paraisse trop. Il serait long et inutile, monsieur le comte, de vous signaler les fautes principales ; mais vous verrez aisément qu'il manque une phrase entière à la page 64, ligne 4 et qu'il y a de même une lacune considérable à la page 84, ligne 18. La suppression du monosyllabe *cru* (page 87, ligne 12) entre les deux particules *et* et *par*, fait une phrase niaise d'une pensée qui avait quelque saillie (1). Mais c'est trop parler de ces misères ; venons à des objets plus importans.

« Les parlemens sont une des parties de votre constitution que j'avais le plus attentivement méditée. Je n'entame point ce sujet qui me mènerait trop loin : ce pourrait être, tout au plus, le sujet d'une lettre particulière, si le Roi le voulait.

« Il ne faut pas avoir beaucoup de tact pour s'apercevoir que l'ouvrage dont je me suis servi pour *bâtir* mon chapitre VIII n'avait pas complètement réussi auprès du Roi, et pour parler franchement, monsieur le comte, lorsque je me suis demandé pourquoi ce prince si réfléchi et si modéré n'avait pas tâché de légitimer ce travail au lieu de le repousser, je n'ai pas trop su me répondre. Je craignais même qu'une foule de Français ne prissent le change sur cette désapprobation, et c'était un chagrin pour moi, par une suite de l'intérêt ardent que je prends à vos affaires. Si j'avais pu seulement soupçonner dans les auteurs du livre en question la prétention de borner les droits des États généraux à de simples doléances et de les placer au-dessous des Parlemens, j'aurais rejeté leur livre avec le dernier dédain ; mais le système contraire est clairement énoncé aux pages 292, 293, 302, 303, 304, 332 citées aux pages 127-28 des *Considérations*. Me trouvant séparé de mes livres, il me fallait un recueil quelconque pour former le tableau rétréci qui entrait dans mon plan. Je m'en suis servi comme d'une table de matières, qui me fut indiquée par le mal qu'en disait ce petit drôle de Constant, dans son vilain pamphlet : *De la force du gouvernement actuel* (2).

(1) Les fautes que signale Joseph de Maistre, ayant disparu des éditions suivantes, ses observations ne présentent plus qu'un intérêt rétrospectif. Aussi, ne croyons-nous pas devoir rendre compte ici du travail de comparaison auquel nous nous sommes livré pour rétablir dans la première édition les passages disparus à l'impression.

(2) *De la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier*, par Benjamin Constant. Paris, 1797. Cette brochure venait de paraître. Elle constitue un chaleureux plaidoyer en faveur du Directoire. L'auteur y prenait vivement à partie l'opuscule des magistrats dont il est question plus haut. Tout, d'ailleurs, n'est pas à dédaigner dans cette apologie des thermidoriens. Parmi de basses

Je persiste à croire que les magistrats (que je ne connais aucunement, mais qui ont, je l'imagine, une tête sur les épaules) n'ont jamais pensé à élever des juges quelconques au-dessus de la nation. En tout cas, monsieur le comte, si ces messieurs sont fous, qu'on les baigne. Je ne prends dans leur ouvrage que les monumens. Vous verrez une note sur ce point dans la deuxième édition. J'espère, d'ailleurs, que mon post-scriptum donnera pleine satisfaction au Roi.

« Ce chapitre VIII, au reste, pourrait bien n'être qu'un chapitre de circonstance, et je vous avoue que je l'ai écrit dans cet esprit. Que le Roi, dans sa sagesse, reconnaisse le droit des États généraux de consentir la loi et l'impôt; que ce droit résulte de la Constitution *écrite* des Français, c'est fort bien; il faut bien se garder de disputer sur cet article; mais, que les Français soient faits même pour ce degré de liberté, en vérité je n'en sais rien. La postérité le saura.

« Le chapitre en question, qui vous a alarmé sous un certain point de vue, a déplu à d'autres personnes sous un point de vue bien différent. Le très estimable auteur de l'*Avis des éditeurs* (1) s'est fâché contre ce chapitre parce qu'il tend à prouver que les Français avaient une Constitution, ce qu'il ne croit point du tout. Je me serais même passé bien volontiers de certaines lignes de cet avis où il avoue (assurément sans commission) que je ne sais rien sur la Constitution française, ce qui tend, ce me semble, à affaiblir l'effet du livre. Je puis manquer sans doute de pénétration et de logique; mais, pour l'étude et la réflexion, je suis sûr de moi. Au reste, il y a des inconvéniens qui tiennent à la position. On imprimait à cent lieues de moi; je ne

flatteries pour les vainqueurs et de violentes attaques contre les vaincus, on trouve quelques vérités applicables à tous les temps. Telle, celle-ci : « Un défaut qui caractérise presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la Révolution et surtout les vaincus après leur défaite, c'est de vouloir toujours ramener les choses au lieu de les suivre. Ils regardent leur triomphe comme le but général et croient que le but ne peut s'atteindre, dès qu'on les a dépassés. »

(1) Profitant de ce que Joseph de Maistre, éloigné de lui, ne pouvait surveiller de près l'impression de son livre, l'éditeur s'était permis de placer, sans son consentement, en tête du volume, un avis où, entre de vifs éloges, il avait glissé cette réserve : « Le chapitre sur l'ancienne Constitution se ressent trop de la nécessité où, à défaut de connaissances suffisantes, l'auteur s'est vu forcé de s'en remettre aux assertions de quelques écrivains de parti. » Rappelons que ces « écrivains de parti » étaient des magistrats qui avaient déjà donné et devaient donner encore d'éclatans témoignages de leur dévouement aux Bourbons. On retrouve ici la trace des dissentimens qui agitèrent l'Émigration.

pouvais m'entendre avec l'éditeur que j'estime trop d'ailleurs pour lui faire la moindre querelle. Vous verrez, cependant, dans la deuxième édition, quelques traces de notre altercation sur votre ancienne Constitution.

« Le Roi, me dites-vous, monsieur le comte, me fait l'honneur de désirer que mon ouvrage soit répandu avec profusion en France. Hélas! je n'y puis rien. Je n'ai plus les moyens de diriger l'imprimeur, de fixer le nombre des exemplaires et de régler la distribution. D'ailleurs, je suis trop loin de l'imprimeur. Mais puisque je suis conduit à vous parler de moi, permettez-moi quelques détails.

« Je suis demeuré, depuis l'origine de nos troubles, constamment attaché au Roi (1) : je l'ai servi aussi bien que j'ai pu, et je quittai la Savoie où je suis né pour me réunir à lui, avant la réunion de ce malheureux pays à la France. Pour ce *crime*, j'ai été mis sur la liste des émigrés, et mes biens ont été confisqués. C'est le comble de l'extravagance autant que de l'injustice ; mais, le mal n'est pas moins fait. J'avais la perspective la plus brillante, si la Savoie avait été restituée. Le traité, ou pour mieux dire, la *Capitulation* de Paris, a renversé mes espérances. Rappelé de Suisse où j'avais servi le Roi pendant quatre ans, j'ai trouvé ici une pension de 2 000 francs qui se réduit à 1 200, vu la perte des billets, et je n'ai nul espoir d'être employé. Dispensez-moi, monsieur le comte, de m'étendre sur ce lamentable sujet. Le Roi n'est pas maître à beaucoup près de suivre son inclination : mes malheurs ne font qu'ajouter le sentiment d'une compassion respectueuse à ceux qui m'attachaient à lui. Cependant, il faut que je prenne un parti, et s'il m'est impossible de demeurer sujet du roi de Sardaigne, mon ambition est de devenir Français et de servir la cause du roi de France. Je ne puis obtenir justice au département de Chambéry; mais, si je présentais une pétition au Conseil des Cinq-Cents, et qu'elle fût appuyée auprès des Députés qui marchent dans la bonne route, par un seul mot du Roi, je crois que je réussirais. Croyez-vous, monsieur le comte, que Sa Majesté voulût dire ce mot? Il me semble que la nature m'a créé pour la France. Si l'on ne veut plus de moi de ce côté des Alpes, mes devoirs cessent et je demeure libre.

(1) Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, mort le 16 octobre 1796, en laissant la couronne à son fils Charles-Emmanuel IV.

« D'ailleurs, une foule de mes compatriotes prennent ce parti que le roi de Sardaigne ne désapprouve point. Si j'avais cent louis de rente, je vous jure, monsieur le comte, que j'aurais déjà pris mon parti; mais je ne puis abandonner la modique ressource qui me reste, tant que je suis privé de mes biens. Bientôt, j'aurai épuisé tous les genres de ressources dont je pouvais disposer. Je vois une perspective épouvantable. Un ambassadeur anglais avec lequel j'étais lié, me cherche dans son île quelque enfant gâté de la fortune que je puisse promener en Europe. C'est ce qu'on appelle en style badin *montrer l'ours;* d'autres personnes cherchent à me placer auprès de quelque jeune Altesse allemande. Je répugne un peu au second parti, et beaucoup au premier; cependant, il faudra bien plier sous l'invincible nécessité. Oh ! si le Roi pouvait et voulait bien employer son influence pour me replacer dans mes biens ! S'il voulait m'adopter, peut-être que je ne serais pas un Français inutile. Les bontés qu'il veut bien me témoigner par votre organe, monsieur le comte, ont amené cet épanchement peut-être indiscret. Je m'estimerais bien heureux si j'avais menti à la page 147, ligne 5e de mon ouvrage : j'écrivais, je vous le jure, sans la moindre prétention, et sans me flatter du tout que le Roi attacherait quelque importance à mon travail. C'est même par une suite d'une défiance dont je ne suis pas maître que je n'ai point pris la liberté de lui présenter l'ouvrage dans le temps.

« Vous comprendrez sans doute aisément, monsieur le comte, que, dans la position où je me trouve, il ne pourrait rien m'arriver de plus fatal que d'être connu publiquement pour l'auteur des *Considérations*. Je serais perdu dans ce pays et peut-être même que je perdrais le pouvoir d'être utile, en France, à la bonne cause. Je me recommande au Roi sur ce point, et je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien appuyer auprès de l'imprimeur le sermon que je lui adresse par ce courrier sur le chapitre de la discrétion; car il me semble qu'il se gêne peu.

« Vous ne vous trompez point, assurément, monsieur, en jugeant que je serai infiniment sensible à l'honorable approbation dont vous avez bien voulu vous rendre l'organe. Je vous remercie des observations que vous m'avez adressées et j'en ferai mon profit autant que les circonstances le permettent. Si l'impression n'était pas achevée, j'aurais mieux fait encore. Je vous

supplie, monsieur le comte, de vouloir bien mettre aux pieds du Roi, ma vive reconnaissance. Si elle a vu des lacunes, des oublis dans mon ouvrage, elle voudra bien excuser un étranger, séparé de son livre et seul avec sa conscience et sa mémoire. Je me sentais disposé, appelé, entraîné à défendre sa cause qui me semble celle de l'ordre social. Du côté du zèle et des intentions, je puis défier le meilleur royaliste français.

« Je suis enchanté, monsieur le comte, que cette affaire m'ait mis en correspondance avec vous ; vous êtes si connu, si intéressant par votre noble dévouement à la cause et à la personne du Roi, que je regarde comme une bonne fortune le plaisir de faire votre connaissance, comme on peut la faire de loin. Il ne pouvait rien m'arriver de plus heureux que d'obtenir l'approbation du Roi, et d'en être assuré par vous.

« Je suis avec une respectueuse considération, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur. — Le comte de Maistre.

« *P.-S.* — Vous pouvez m'écrire très sûrement, monsieur le comte, sous le couvert de M. le comte de Hauteville, chevalier grand-croix des Ordres Royaux de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, Turin. Je vous prierai seulement de mettre un cachet de fantaisie, et de faire mettre votre lettre à la poste dans quelque bureau de Suisse, comme Berne ou Lausanne, ce qui vous sera très aisé. »

Cette lettre où Joseph de Maistre parle de sa misère avec une si noble simplicité et sollicite de Louis XVIII les moyens d'y remédier, était à peine partie qu'il regretta d'avoir promis à d'Avaray de mettre à son livre un post-scriptum rectificatif. Ce regret apparaît nettement dans la première partie de celle qui suit. Il se résigna cependant à tenir sa promesse et, sans attendre une réponse à la demande qu'il avait adressée au Roi le 30 août, il envoyait à d'Avaray, le 6 septembre, en même temps qu'à son imprimeur de Bâle, une copie de ce post-scriptum arraché, plus encore qu'à sa conviction, à son désir de ne pas se mettre en contradiction avec le roi de France.

« *Turin, 6 septembre 1797.* — Le croiriez-vous, monsieur le comte? lorsque j'ai voulu dégager ma parole et composer ce

post-scriptum, j'y ai trouvé de telles difficultés que j'ai été sur le point de m'en dispenser. En premier lieu, plus j'ai examiné la chose de près, et moins j'ai conçu l'utilité de cette addition. Vous paraissez craindre qu'on ne suppose au Roi l'intention de favoriser les prétentions parlementaires. Ne croyez pas cela, monsieur le comte : il n'y a pas de bonhomme en France qui s'imagine que vos Princes travaillent pour ressusciter cette petite opposition bourgeoise, qui les ennuyait tant. Je vis l'effet du livre des magistrats français, lorsqu'il parut en Suisse ; on crut tout bonnement que les Princes français, ne se trouvant point encore assez instruits par les circonstances et assez persuadés des concessions qu'elles exigeaient, avaient vu de mauvais œil un écrit où les Droits du peuple étaient mis dans un trop grand jour. Ce fut une des raisons qui m'engagèrent à m'emparer de cet ouvrage, et à dire qu'il méritait la confiance des Français, parce que l'air de défaveur qui l'environnait, prouvait aux Français que ce n'était point un ouvrage de commande.

« Mais, à supposer même l'utilité de la pièce, je me suis trouvé arrêté par d'autres considérations, lorsque j'ai voulu mettre la main à l'œuvre. Vous n'avez pas songé, monsieur le comte, à me citer les passages où ces messieurs ont mis les Parlemens au-dessus de la nation. Ma mémoire, quoique assez complaisante, ne me les rappelle point ; je croyais même avoir copié des textes contraires. Je ne puis plus me procurer le livre ; je me suis trouvé très embarrassé, car rien ne dispense (lorsqu'il s'agit surtout de telles extravagances) de citer les textes ou les pages. D'ailleurs, monsieur le comte, le Roi n'a besoin que de la bienveillance universelle. Est-il bien nécessaire de rappeler d'anciennes rancunes et d'exciter des souvenirs anciens? Si mon livre venait à exaspérer un seul cœur contre le Roi de France, j'en serais inconsolable. D'un autre côté, votre avis qui est celui du Roi m'a paru si respectable, que je n'ai pu me déterminer à revenir en arrière, surtout après avoir promis (à la vérité, sans y songer assez). J'ai donc écrit mon post-scriptum et je l'ai refait cinq fois avant d'avoir été à peu près content de moi. Comme je serais fâché que Sa Majesté ne le connût que par l'impression, j'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous en adresser ci-joint une copie.

« Je désire de tout mon cœur avoir réussi. Mais si je n'avais pas eu ce bonheur, du moins complètement, je ne vous en prie-

rais pas moins, monsieur, de laisser aller l'impression. Nous sommes trop loin pour nous entendre sur toutes les syllabes, et nous perdons un temps précieux. D'ailleurs, il est essentiel de conserver à mon ouvrage cette physionomie d'indépendance qui peut le recommander aux Français. J'ai pris les plus grandes précautions pour écarter toute idée de commission directe, et pour que le Roi ne puisse être soupçonné de désapprouver, dans ce livre, autre chose que les prétentions parlementaires exagérées. J'ai donné à la pièce, en général, une forme hypothétique qui devenait nécessaire, dès que je ne pouvais citer cette critique, même de supposition ; je l'ai tempérée par des éloges, car le moment est venu où il faut plus que jamais, suivant l'expression de saint Paul, dire la vérité avec amour. Tout ce qui demande un roi (pourvu que ce soit le légitime) doit être embrassé comme frère; sur tout le reste, il faut ajourner les querelles, sans jamais perdre de vue cette grande vérité aussi certaine qu'un axiome de mathématique, que dans peu d'années, les Français auront nécessairement, invinciblement, le gouvernement qui leur convient.

« Je regrette infiniment, monsieur le comte, de n'avoir pas eu une idée : c'était de vous demander pour mon livre une préface par une bonne main française, au lieu de cet « Avis » qui est certainement d'un homme très estimable, mais qui n'est, cependant, qu'une espèce de boutade fondée sur ce que j'avais choqué ses systèmes en soutenant la réalité et l'excellence de votre ancienne Constitution. Nous avons eu sur ce point des discussions dont vous vous apercevrez en lisant la deuxième édition.

« Je crois faire plaisir au Roi, monsieur le comte, en lui apprenant que mon ouvrage vient d'être réimprimé en France; je ne sais dans quelle ville. Ce que je craignais est arrivé; on a réimprimé le livre sur la première édition. Toutes les fautes sont copiées scrupuleusement, et il y en a de nouvelles. En copiant la note de la page 241 (236 *bis*), les nouveaux éditeurs n'ont pas manqué d'imprimer « voir ci-devant la page 216, » quoique leur édition n'en ait que 191. Il n'est pas possible d'être plus automate. Cependant, les intentions du Roi sont remplies et l'ouvrage exécuté. Donnez vos soins, je vous en supplie, pour que la deuxième édition fasse son chemin, et parvienne surtout aux journalistes du bon côté.

« Puisque vous êtes en Allemagne, monsieur le comte, vous avez pu vous apercevoir de la manie des traductions qui règne dans ce pays. J'ai vu traduire en allemand tant de guenilles que je puis supposer sans fatuité qu'on me fera le même honneur. C'est encore là, ce me semble, un point dont vous pourriez vous occuper, en faisant circuler l'annonce d'une deuxième édition qui suspendrait le travail des traducteurs, soit en proposant vous-même l'entreprise à quelque homme de lettres de notre couleur. Il faut inciter nos ennemis et faire circuler les idées religieuses et le royalisme, comme ils faisaient et font circuler leurs poisons, par tous les canaux possibles.

« A propos d'idées religieuses, je ne sais comment j'ai oublié de vous faire part d'une anecdote sur mon ouvrage. Il était intitulé : *Considérations religieuses sur la France* (1); mais l'éditeur supprima l'épithète de peur de scandaliser le XVIIIe siècle. Il ne fit pas attention qu'il y avait des passages dans le livre qui se rapportaient à ce titre. Par exemple, monsieur le comte, vous n'aurez pas compris les dernières lignes du chapitre III. Je crois, au reste, que ce titre importe peu. Le meilleur sans doute, serait : *Lisez, Français !*

« Pardon, monsieur le comte, pour cette longue épître. Je voulais vous rendre compte de ce que j'ai fait, et j'avais encore bien des choses à vous dire. Ce que je ne vous aurai jamais assez dit à mon gré, c'est que je suis entièrement dévoué à la cause de votre souverain, et que j'ai rompu je ne sais combien de lances pour cette cause, avant que des circonstances inouïes me fissent envisager comme possible, je ne dis pas la faculté, mais la nécessité peut-être de devenir Français. Je suis avec une respectueuse considération, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur. — LE COMTE DE MAISTRE.

« *P.-S.* — Je vous demande pardon pour les ratures. J'ai cette incommodité (c'est le mot) et il n'y a plus de remède. »

II

Lorsque les deux lettres qui précèdent arrivèrent à Blanckenberg, dans le courant du mois de septembre, on venait d'y

(1) Dans aucune des rares lettres en date de 1794-1797, qui figurent dans la *Correspondance* imprimée, il n'est fait mention de cette circonstance que nous n'avons vue, d'ailleurs, révélée nulle part.

recevoir les émouvans récits de la journée du Dix-huit fructidor. Tout y était trouble, confusion, désarroi. Louis XVIII savait ses principaux agens arrêtés ou fugitifs et ses secrets tombés aux mains du Directoire. Nulle atteinte plus funeste ne pouvait être portée à sa cause. La sollicitation du comte de Maistre survenait donc inopportunément, et d'autant plus mal à propos, que le coup d'État exécuté à Paris paralysait le Roi. En le réduisant à une impuissance dont il ne pouvait mesurer la durée, il lui ôtait les moyens de venir en aide à ses partisans, même dans la forme où le demandait Joseph de Maistre. Le comte d'Avaray fut chargé d'en faire à l'auteur des *Considérations* le pénible aveu. Mais, afin d'atténuer la cruauté d'un refus imposé par les circonstances et sans doute aussi pour ne pas décourager le solliciteur, alors qu'on demandait à sa plume un nouveau service, Louis XVIII lui fit annoncer un envoi d'argent, véritable secours et aumône déguisée, qu'il se serait dispensé de lui offrir, même sous un prétexte acceptable, s'il eût mieux connu cette âme fière et désintéressée. « Sans doute, monsieur le comte, lui écrivait d'Avaray, le 28 septembre, le Roi aurait fait avec le plus plus grand plaisir la démarche que vous désiriez de sa part. Mais le terrible événement du 4 septembre ne lui en laisse pas les moyens, et c'est un nouveau regret pour lui de perdre ainsi l'occasion de vous donner un témoignage particulier de sa satisfaction, je peux dire de sa reconnaissance.

« Le Roi a considéré cependant que la distribution de votre ouvrage dans l'intérieur du royaume ne peut se faire sans un surcroît de dépenses et il m'a chargé de vous faire passer cinquante louis dont vous disposerez comme vous le jugerez convenable. Cette somme vous donnera non pas la mesure de son estime, mais celle du fâcheux état de ses finances. J'ai été obligé de retarder ma réponse pour attendre une lettre de change que je ne pouvais tirer que de Hambourg.

« C'est un léger inconvénient que mes observations vous soient arrivées trop tard pour trouver place dans la deuxième édition de votre ouvrage. Ce qui me fait bien plus de peine, c'est que vous n'ayez pu y ajouter un chapitre sur l'affreux événement du 4 septembre. Il serait à souhaiter que vous eussiez lié cette catastrophe au plan de votre ouvrage, qu'elle semble déranger. C'est un sujet bien important à traiter, mais que nul écrivain ne peut traiter mieux que vous. Qui fera sentir aux

Français combien sont imprudens et vils les tyrans qui les asservissent? Qui les soulèvera contre cet odieux despotisme qui attente à la représentation nationale jusque dans son sanctuaire, qui met le Corps législatif sous le joug et le fait consommer tous les actes les plus tyranniques, qui frappe de déportation les députés les plus probes, les plus courageux, les plus éloquens, les plus chers à la nation, sans les accuser, sans les entendre, sans examen; qui annule, par un acte de sa toute-puissance, tant d'assemblées primaires, tant d'électeurs dont la légitimité était authentiquement reconnue; qui détruit enfin cette marotte philosophique des sociétés: la *souveraineté du peuple*, à laquelle trente millions d'hommes doivent la théorie de la liberté et la réalité de l'esclavage? Voilà, monsieur le comte, une matière bien digne de votre plume énergique et profonde. Agréez les vœux que je forme pour vous voir la traiter. »

Quoique les protestations indignées du généreux et fougueux d'Avaray doivent à leur sincérité de n'avoir pas à souffrir d'être rapprochées de la prose mâle et vibrante de Joseph de Maistre, nous aurions hésité à donner ici le texte intégral de cette lettre si elle n'eût été la cause déterminante d'un malheureux incident (1) dont on va voir son destinataire narrer, en termes navrés, les douloureuses conséquences. Au moment où il achevait de l'écrire, d'Avaray n'avait pas encore reçu la lettre de change qu'il devait y insérer. Il ne voulut pas cependant retarder sa missive. Il la ferma après y avoir annoncé en trois lignes à son correspondant, pour une occasion ultérieure et prochaine, l'envoi d'argent qu'il était empêché de faire ce jour-là et l'adressa à M. Plenti, agent de la Cour sarde à Francfort, qui s'était chargé de faire passer à Turin les lettres de Louis XVIII. Enfin, quelques jours plus tard, il confiait la lettre de change à la même voie. Il devait donc supposer que ses expéditions étaient parvenues à leur adresse lorsque, le 30 décembre, la lettre suivante de Joseph de Maistre vint lui apprendre que celui-ci ne les avait pas reçues. On remarquera, parmi les plaintes qu'elle contient, la noblesse du refus que l'auteur oppose à l'offre de Louis XVIII.

(1) Il y a lieu de constater que dans l'introduction placée par le comte Rodolphe de Maistre, en tête de l'édition des *Œuvres complètes* de son père, il n'est fait aucune allusion à cet incident, pas plus, d'ailleurs, que dans les lettres imprimées. Ce fut, cependant, un gros événement dans la vie de Joseph de Maistre.

« *Turin, 20 octobre 1797.* — Écoutez, monsieur le comte, une lamentable histoire. J'avais eu l'honneur de vous écrire que si vous m'adressiez quelques lettres, elles devaient être mises à la poste en Suisse. Quel mauvais génie vous a fait oublier cette recommandation? Vous m'avez écrit par un courrier d'Allemagne, et votre lettre est allée à Milan tomber entre les mains de Buonaparte! De son portefeuille, elle ne fera qu'un saut dans celui du Directoire, et me voilà perdu dans ce pays, suivant toutes les apparences. Songez, monsieur le comte, au danger épouvantable auquel cette lettre expose le roi de Sardaigne. S'il plaisait à ces messieurs d'imaginer qu'il connaissait mon ouvrage et ma correspondance avec vous, il y en aurait assez pour attirer la foudre sur le Piémont; et tandis que ce malheureux prince n'ose pas seulement employer ses sujets les plus fidèles pour se tenir en règle avec ses ombrageux alliés, il se trouverait exposé aux plus terribles soupçons pour une chose dont il n'a jamais ouï parler. Enfin, monsieur, je suis inconsolable. Si l'affaire ne sortait pas des mains de Buonaparte, je serais à peu près tranquille; je prendrais même le parti de lui faire lire mon livre (1). Il verrait qu'il est d'un homme contraire au parti qu'il aime (ou qu'il défend), mais au moins d'un homme loyal. Il y a d'ailleurs presque toujours dans le cœur des militaires une fibre honorable à laquelle on peut s'adresser; et il y a, en particulier, dans la conduite de Buonaparte des traits véritablement grands, — Monk ne le valait pas. — Je le prierais donc sans façon de me laisser tranquille; mais croyez-vous qu'il puisse se dispenser d'envoyer votre lettre à Paris? Je n'en crois rien, et dans ce cas, je suis perdu. Les avocats ne pardonnent rien.

« Vous dire, monsieur le comte, comment j'ai appris ce malheur, et comment j'ai appris ce que contenait votre lettre, ce serait une chose fort inutile. D'ailleurs, je ne puis entrer dans ces détails. Vous m'y donniez le plan d'un ouvrage : il faut penser, au lieu d'écrire, à monter en chaise de poste. Le chagrin que j'éprouve ne m'empêche point de sentir vivement la marque de bonté et d'intérêt que vous m'annonciez de la part de Sa Majesté. Mais, si je reçois la lettre de change, annoncée dans cette autre malheureuse lettre, et qui n'y était point contenue, je supplie le Roi de me permettre de ne point l'accepter. Certainement,

(1) Bonaparte l'avait déjà lu et admiré.

monsieur le comte, je ne me ferais aucune délicatesse d'accepter de l'argent du personnage éminent qui est, à mes yeux, aussi roi que Louis XIV. Mais, j'ai encore un souverain (jusqu'à demain peut-être), un bon souverain qui me paie, non pas autant que j'en aurais besoin et qu'il le désirerait probablement, mais assez pour que je puisse vivre. Je suis encore à son service virtuellement, comme on dit au collège, et je n'ai pas encore épuisé totalement mes ressources. Ainsi, monsieur le comte, je prendrai la liberté de ne point accepter la lettre de change. Mais, je vous l'avoue, je recevrais avec beaucoup de respect et de reconnaissance un signe de la satisfaction du Roi. J'aurais eu la hardiesse de lui demander son portrait, si je pouvais me parer de ce don dans ce moment, et si même, en ne le montrant pas, il n'était pas dangereux pour moi. Mais un petit bijou, un cachet, un camée, etc., que je pourrais porter et qui ne dirait rien à d'autres yeux que les miens, me serait infiniment agréable. Si le Roi m'accordait cette faveur, j'exclurais absolument le diamant, et même toute valeur qui s'approcherait de la lettre de change. Si le papier était durable, je demanderais une bague de papier. Vous savez mes intentions, monsieur le comte. Je pense bien que vous ne voudriez pas me chagriner; et même, je ne vous fais cette demande que pour mettre à l'aise la bonté du Roi auquel, par parenthèse, je faisais une demande sotte dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, car j'appris, peu de temps après, que la chose n'était pas possible, quand même il n'y aurait point eu de changement.

« Il est une autre grâce que je pourrais demander à Sa Majesté. Si, dans ses relations avec les cours du Nord, elle voyait quelque place auprès de quelque jeune prince, qui pût me convenir, je me recommanderais à ses bontés, car, depuis le fatal événement qui fait le sujet de cette lettre, il me paraît trop certain que je serai forcé de quitter le service du Roi; et, en vérité, je ne sais ce que je deviendrai. Je voudrais bien, monsieur le comte, vous parler du 18 fructidor; mais le 28 octobre m'occupe trop. Je pars sur-le-champ, je vais dans le duché d'Aoste, et de là, je ne sais où. Je vous supplie de ne pas m'écrire jusqu'à ce que je vous aie dit où je suis. Je crains mortellement que vous ne m'ayez adressé quelque nouvelle lettre par la même voie. Enfin, monsieur le comte, il y a une fatalité incroyable attachée à la bonne cause, et qui poursuit tous ceux qui s'en mêlent. Il suffit de vou-

loir l'appuyer du bout du doigt pour être pincé; cependant, j'y mourrai. »

Il semble bien qu'en cette circonstance, Joseph de Maistre ait prévu plus de malheurs qu'il n'avait lieu d'en redouter. C'est, du moins, ce qui ressort de la lettre moins alarmante, qu'il écrivait à d'Avaray, quinze jours plus tard. Comme la précédente, elle est datée de Turin, ce qui prouve qu'il n'avait pas été contraint d'en partir, et elle y ajoute de curieux détails.

« *Turin, 12 novembre 1797*. — Monsieur le comte, la malheureuse aventure, dont j'ai eu l'honneur de vous faire part dans ma précédente lettre, ne m'a point causé de désagrémens extérieurs. Mais j'ai déplu, grandement déplu, et j'en ai eu une preuve amère, car j'étais sur le point d'obtenir une grâce importante qui a été supprimée. Je n'ai point jugé à propos de partir sur-le-champ, et ce sur de fort bons conseils. Dans quelques jours seulement, je m'éloignerai de la capitale, et probablement je passerai en Suisse. Un jour peut-être, je ferai ma paix.

« J'espère, monsieur le comte, que Sa Majesté est bien convaincue que, malgré mes bonnes intentions, je ne puis plus remplir les siennes au sujet du morceau historique qu'elle me faisait l'honneur de me demander sur le 18 fructidor. Votre lettre étant connue et mon style l'étant infiniment dans ce pays, si la pièce paraissait et qu'on vînt à y reconnaître ma plume, je serais enterré tout vif. Je suis désespéré de mon impuissance à m'acquitter de cette honorable commission. Daignez, monsieur le comte, être auprès du Roi l'organe de mon sensible regret.

« Vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre, monsieur, que Buonaparte, en lisant votre lettre, n'a pas seulement souri, n'a pas laissé échapper un seul mot, un seul signe de désapprobation, n'a pas critiqué une seule ligne. Il a fait dire à quelqu'un: *En vérité, il avait l'air de trouver les raisons de M. le comte d'Avaray fort bonnes*. Certains traits de cet homme à jamais fameux m'ont donné quelquefois des espérances. Lorsque Monk, officier de Cromwell, passait au fil de l'épée une ville royaliste, il était bien plus loin que Buonaparte de la bonne route. J'ai réuni plusieurs de ces traits fugitifs, qui sembleraient mener à quelque chose. Mais, d'un autre côté, lorsqu'on voit ce personnage extraordinaire appeler à lui comme des législateurs : Sieyès

Rœderer et Benjamin Constant, les bras tombent. Qui sait cepen dant ce qui couve dans le cœur à trente-six mille plis de ce sombre insulaire? En allant à Paris, il dément les prédictions des meilleurs esprits. La nouvelle du jour à Turin est son arrivée dans cette ville. Il arrive demain, peut-être ce soir. Il vient pour venir, sans aucune raison possible que celle de voir le Roi. Je tâcherai de savoir quelques détails avant de fermer cette lettre.

« Je dois vous dire pour votre règle, monsieur le comte, que la lettre de change annoncée ne m'est point parvenue. Cependant, il est bien sûr qu'elle n'était pas dans la lettre interceptée, quoique Buonaparte ait dit en riant: *Je suis fâché qu'elle n'y soit pas; nous en avons déjà saisi quelques-unes à ces messieurs.* Au reste, monsieur le comte, de fortes raisons m'empêchent de profiter de cette grâce du Roi. J'espère qu'il n'aura point désapprouvé le refus respectueux que j'ai eu l'honneur de vous adresser. J'espère aussi que, puisque Sa Majesté voulait bien me donner une preuve de sa satisfaction, je n'aurai point commis une impertinence en vous montrant, avec une franchise enfantine, l'espèce d'ambition que j'avais sur ce point. Si le Roi m'accordait cette faveur insigne, j'insisterais vivement, monsieur le comte, sur ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. Fixer quelque chose serait de ma part un ridicule parfait; mais, permettez-moi cependant de vous dire que le quart de la somme que Sa Majesté voulait bien me destiner, me paraîtrait trop fort pour le signe que j'ambitionne, et que moins il vaudra chez l'artiste, plus il vaudra dans mon cœur.

« Serez-vous assez bon, monsieur le comte, pour me répondre quelques mots sur une idée que je n'ai fait que jeter dans ma précédente lettre? Nous sommes perdus, irrémissiblement perdus pour être demeurés attachés au Roi (1). Puisqu'on se tait sur nous dans les traités de paix et d'alliance; puisque les archiducs mêmes n'obtiennent que la restitution de leurs biens non vendus, quel espoir nous reste-t-il, à nous imperceptibles Allobroges? Il faut bien prendre un parti quelconque. Vous savez, monsieur le comte, que c'est un avantage dans ce moment de parler français sans être Français, à cause de l'effroi qu'inspirent les systèmes cachés. J'ai cet avantage; je suis dans la force de l'âge (quarante-

(1) Le roi de Sardaigne. Un peu plus loin, c'est du roi de France qu'il parle.

quatre ans); j'ai rassemblé quelques connaissances. Croyez-vous, monsieur le comte, que quelque grande éducation dans quelque cour du Nord pût me fournir une place au moins décente? Si les bontés du Roi pouvaient m'être utiles dans ce projet, peut-être qu'il me les accorderait après avoir pris sur ma personne, comme il est bien juste, tous les renseignemens nécessaires. Je sens bien que je n'ai aucun titre auprès de Sa Majesté que d'aimer sincèrement la France et la Monarchie; mais peut-être que c'en est un. Quoi qu'il en soit, monsieur le comte, si je suis indiscret en vous parlant ainsi de moi, pardonnez, je vous en prie, au geste machinal d'un honnête homme qui se noie.

« Permettez-moi de ne plus signer, et recevez, je vous en supplie, les nouvelles assurances du respect avec lequel je suis, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Mon adresse est à M. Dubois-Dumilaç, aux Chaînes, à Lausanne; en m'écrivant sous son couvert, votre lettre me sera remise à la main. C'est un digne homme, fort connu du brave général de Précy dont je le suis aussi beaucoup. »

« *19 novembre*. — Le départ de cette lettre ayant été forcément retardé, je puis encore vous apprendre que Buonaparte a passé aujourd'hui, allant à Rastadt en droiture. Arrivé à six heures du matin, il est reparti à dix heures sans être sorti de chez Miot (1), et, par conséquent, sans avoir vu le Roi. Monseigneur le duc d'Aoste étant parti ce matin pour son château de Rivoles, on croit qu'il y verra Buonaparte. Les spéculations de tout le monde ont été fort dérangées.

« Le Roi a donné au général républicain un cheval sarde de la plus grande beauté, avec des harnais et des pistolets magnifiques. »

Joseph de Maistre attendait encore la réponse de d'Avaray aux deux lettres qu'on vient de lire, lorsque le texte de celle du 28 septembre, cause de tant d'agitations et qu'il ne connaissait qu'imparfaitement, lui fut communiqué. Il ne nous dit pas par qui. Mais il n'est pas difficile de deviner, en le lisant, que ce fut par le ministre des Affaires étrangères du roi de Sardaigne. Miot

(1) Le comte Miot de Melito qui représentait alors, à la Cour de Turin, le gouvernement français.

de Melito avait dû, en effet, en entretenir ce ministre, au nom de Bonaparte, lui en laisser même une copie, en la lui présentant, avec des reproches, comme une preuve des sentimens hostiles qu'en dépit de la paix conclue entre la France et le Piémont, on nourrissait secrètement à la Cour de Turin contre le gouvernement de la République, sentimens dont il recueillait à toute heure maints témoignages et qui provoquaient ses incessantes plaintes. Ce fut, en tous cas, une occasion pour Joseph de Maistre de revenir sur cette pénible affaire en écrivant à d'Avaray :

« *Turin, 29 novembre 1797.* — Je la connais enfin, monsieur le comte (et par quelle voie, grand Dieu !) cette belle et malheureuse lettre. Je crois que vous n'avez point de tort. Je l'ai dit, je l'ai écrit à tout le monde. Plus j'y ai réfléchi, et plus je me suis persuadé que vous n'aviez point confié votre lettre à un courrier d'Allemagne ; que vous l'aviez au contraire fait mettre à la poste dans un bureau de Suisse. Mais quelle main perfide l'a envoyée à Milan au lieu de la laisser faire sa route par Domo-Dossola sur les terres du Roi? C'est ce que nous ignorerons toujours. Je viens de passer quatre ans en Suisse où j'étais chargé de la correspondance de la Cour; j'ai écrit peut-être quatre cents lettres par la route que je vous avais indiquée. Aucune ne s'est fourvoyée. Je n'y comprends rien. Mais le mal est fait, et je crois, tout bien examiné, qu'il ne sera pas fort grand.

« En premier lieu, monsieur le comte, envisageant la chose par son côté le plus important, je ne crois pas que la publication d'un papier qui expose les vrais sentimens du Roi sur les affaires publiques, soit capable de nuire à ses intérêts. Je croirais bien plutôt à l'effet contraire. Quant à moi, les apparences ont d'abord été sévères et devaient l'être; mais le cœur du Roi, mais celui de Clotilde de France (1) me rassurent beaucoup et m'empêchent de craindre ce qu'on appelle des malheurs. Jusqu'à présent j'ignore mon sort. Miot n'a fait aucune réquisition ; le ministre m'a écouté avec bonté. J'ai dit ce que je devais dire; je n'ai point d'ordre encore; peut être faudra-t-il voyager. Je suis prêt à tout, excepté à changer de principes. Les malheurs, les ennuis

(1) On sait que Charles-Emmanuel IV, n'étant encore que prince héréditaire avait épousé Madame Clotilde, sœur de Louis XVI.

même ne sont rien lorsque la cause en est honorable. Quelles persécutions ne me sembleraient pas douces si mes faibles efforts avaient pu éclairer un esprit, échauffer un cœur, gagner un partisan à votre Roi!

« Je sens, monsieur le comte, et il m'en coûte infiniment, je sens qu'il faut prendre congé de vous. Vous me permettrez même de vous prier de brûler mes lettres. On imprime les papiers des Inquisiteurs de Venise. L'Allemagne est menacée d'un bouleversement ; la Suisse s'avance vers le précipice ; les traîtres sont partout. Il faut trembler sur toutes les correspondances. Cependant, je vous demande encore une lettre. Dites-moi, monsieur le comte, que le Roi daignera conserver une place à mon nom *au livre où sont écrits* les noms de ses partisans les plus purs et les plus décidés. Dites-moi surtout que vous espérez toujours. — Pour moi, Monsieur, je suis inébranlable. Je veux encore croire que le monstre révolutionnaire n'a travaillé que pour le Roi. J'espère que le 4 septembre achèvera de convertir les Français. Trop d'aveugles ne voulaient, ne demandaient que le repos. Ah! puissent-ils enfin comprendre qu'il ne peut y avoir de repos pour eux que dans les bras de leur souverain! Quelle expérience leur faut-il encore, et jusqu'à quand veulent-ils rêver des constitutions? Mon espérance la plus douce, mes vœux les plus ardens sont que le voile fatal tombera de lui-même et que le roi des Français, ne devant sa restauration qu'aux Français, ne devra la payer à personne. Qu'il soit connu, qu'il soit aimé, et que l'amour relève l'oriflamme.

« Daignez, monsieur le comte, mettre mes remerciemens aux pieds de Sa Majesté. Les assurances de son estime sont inappréciables, et le rédacteur même sera bienvenu chez moi lorsqu'il me les apportera.

« Je tremble sur cette seconde lettre annoncée dans le post-scriptum de celle du 28 septembre. Elle est prise sans doute. Sera-t-elle encore la matière d'un nouvel éclat? Je le crains beaucoup. J'espère au moins qu'on n'aura pas volé le Roi. On n'aurait pu le faire sans un faux qui me paraît difficile. Combien je regrette, monsieur le comte, que les relations précieuses que j'ai eues avec vous aient amené une aventure aussi désagréable pour vous que pour moi! Mais quoi qu'il arrive, je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu intéresser par mes efforts, quoique très légers, le maître auguste auquel vous êtes attaché. Un jour peut-

être, il sera permis encore de parler. Sa cause est celle de l'Europe ; c'est celle de l'humanité ; ceux qui ignorent cette vérité ne sont pas de ma religion.

« Je conserverai précieusement votre souvenir, monsieur le comte ; puisse le mien laisser quelques légères traces dans votre mémoire ! Je n'ai point osé, comme vous savez, rechercher les bontés du Roi. En défendant sa cause, j'étais tout à la fois timide et courageux. Il m'a fait savoir que je l'avais contenté, c'est assez pour moi, pendant que l'orage gronde. Le moment où je pourrai m'en glorifier ne sera pas seulement un des plus beaux de ma vie ; il sera encore un des plus heureux pour la France, pour l'Europe, pour l'humanité. »

D'Avaray ne répondit à Joseph de Maistre que le 30 décembre. Sa réponse est brève ; elle se ressent des graves préoccupations qui régnaient alors à Blanckenberg. Du moins, s'appliquait-il à décliner la responsabilité de la triste aventure à laquelle avait donné lieu sa lettre du 28 septembre. Cette malheureuse lettre était partie par la voie de M. Plenti, une voie sûre, avec plusieurs autres qui toutes étaient arrivées à leur destination. Par quelle fatalité la plus importante avait-elle été détournée de son chemin ? C'était à n'y rien comprendre. Néanmoins, et en renonçant à se l'expliquer, il s'en excusait ainsi que de la brièveté de ses regrets. Mais le Roi chassé de Prusse allait quitter l'asile de Blanckenberg « sans savoir où il ira (1). » — « Je m'occuperai de vos intérêts, ajoutait d'Avaray, et de remplacer, comme vous le désirez, la lettre de change que vous avez la délicatesse de refuser. »

En arrivant à Mitau avec Louis XVIII, au mois de mars suivant, d'Avaray reçut les remerciemens de Joseph de Maistre :

« *A la Cité d'Aoste par Turin, le 10 février 1798.* — Monsieur le comte, lorsque je prenais congé de vous dans ma dernière lettre, j'ignorais que j'avais très près de moi le moyen de vous écrire sûrement. J'ai eu le plaisir de faire la connaissance de M. de C... chez Mme la duchesse de L... ; il veut bien se charger

(1) La négociation qu'il avait ouverte avec Paul Ier à l'effet d'obtenir un asile en Russie n'était pas encore terminée. D'autre part, il ne désespérait pas de pouvoir s'établir en Suisse et de rester ainsi « à portée de son royaume. » Il n'y renonça que le 26 janvier suivant, en apprenant que la Suisse était tombée au pouvoir de la France.

de ma lettre. Je profite de son offre obligeante pour vous accuser la réception de votre lettre du 30 décembre, fidèlement transmise par le correspondant de Lausanne.

« Rien n'est plus vrai, monsieur le comte : le mieux souvent est l'ennemi du bien. Il aurait fallu faire mettre votre lettre dans un bureau suisse. M. Plenti a tout gâté. J'ignore comment il s'y est pris pour faire ce beau chef-d'œuvre ; mais ce n'est qu'un malheur. Si j'avais connu ce correspondant, je vous l'aurais indiqué moi-même. Cette aventure était écrite comme tant d'autres. N'en parlons plus.

« L'ouvrage dont j'espérais un meilleur succès a pénétré à Paris et même à Londres. Je m'attends à un nouvel éclat. Il me paraît impossible que je ne sois pas incessamment exécuté en effigie dans la *Décade philosophique* (1) ou quelque autre papier du même acabit. Je suis d'avance parfaitement consolé. La nouvelle édition gît tout entière dans un magasin en attendant des circonstances plus heureuses. Au surplus, monsieur le comte, je suis poursuivi par le démon de l'incorrection. Un morceau ajouté au sujet de quelques reproches bêtes qu'on fait au Roi, s'est trouvé si estropié à l'impression que je n'ai pu m'empêcher d'y voir plus que de la distraction, du moins de la part du correcteur. Si quelque coup de vent porte jusqu'à vous cette nouvelle édition, je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien corriger, avant de lire, les fautes étranges dont vous trouverez la note ci-jointe avec celle de quelques autres moins importantes.

« Me permettrez-vous un épanchement ? Rien ne m'a scandalisé dans ma vie comme ces Français du bon parti (à ce qu'ils disent) que j'ai entendus si souvent soutenir thèse contre le Roi, et critiquer ses démarches. — Plaisans royalistes ! J'aime mieux les Jacobins. Si le Roi dans telle ou telle circonstance a fait précisément tout ce qu'il y avait à faire, il est assez curieux qu'on s'avise de le critiquer : et si, dans la carrière la plus épineuse qu'il soit possible de parcourir, il lui arrive de se tromper, l'indulgence, dans ce cas, n'est-elle pas un devoir strict et sacré ? Et de quel droit refuserions-nous à nos souverains celle dont nous avons besoin tous les jours dans les circonstances les plus ordinaires ? etc. Je m'en suis tenu, à peu de chose près, à ces généralités. J'aurais mieux dit peut-être si j'avais eu l'honneur d'être

(1) Ce recueil, qui paraissait trois fois par mois, avait été fondé sous la Révolution par Ginguené pour défendre les idées républicaines modérées. Il disparut en 1807.

en correspondance avec vous avant d'avoir livré mes additions; mais, peut être aussi, je serais tombé dans ces détails, et j'aurais eu l'air moins désintéressé, moins étranger. Je réponds au moins de ma bonne volonté.

« J'ai été infiniment touché du nouveau déplacement de Sa Majesté. Grand Dieu! les rois laisseront-ils donc pousser le Roi jusqu'au Spitzberg? Tant de malheurs m'inspirent l'intérêt le plus profond et le plus français. Quelquefois, je me sens abattu; mais l'espérance vient ensuite me ranimer, et je compte toujours sur un changement heureux.

« Je ne saurais trop vous remercier, monsieur le comte, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation. C'est bien à contre-cœur que je jette les yeux sur l'étranger; car ce qu'un honnête homme a de mieux à faire dans ce monde, c'est de servir son prince. Mais, depuis mon aventure, je crains fort de n'avoir plus le choix. La politique défendant à mon souverain de m'employer tant que cet ordre de choses durera, qui sait quand il lui sera permis d'écouter à mon égard sa justice et sa bonté ordinaire? Si par hasard, il se présentait quelque chose d'avantageux, il est bon que vous puissiez répondre aux premières questions. Je suis originaire de Nice, et plus anciennement de Provence. Je suis fils d'un homme célèbre dans son pays, Président du Sénat de Savoie, et titré par le feu roi après soixante ans de services continués sous trois règnes. Ma famille est admise à la Cour. Sur tout le reste, je n'ai rien à dire, excepté qu'elle est très nombreuse et toute royaliste. Au reste, monsieur le comte, je serais au désespoir que vous prissiez ce qu'on appelle des peines pour cet objet, qui d'ailleurs n'est pas pressant; mais s'il se présentait quelque heureuse occasion de m'assurer une existence, je suis persuadé que vous la saisiriez. Je dois vous répéter, monsieur, que si le Roi avait la bonté de s'y intéresser, il est tout simple que cette faveur soit précédée de toutes les informations préliminaires qui doivent la motiver. Je les provoque même.

« Je vous dois encore des remerciemens, monsieur le comte, pour avoir mis dans ma requête à Sa Majesté : « soit fait ainsi qu'il est requis. » Je me suis reproché l'enfantillage de cette demande qui est sortie de mon cœur malgré moi; mais, puisque j'ai fait cette folie, prenez garde, je vous en conjure. Si mes intentions n'étaient pas remplies purement et simplement, je serais inconsolablement humilié.

« Voilà donc la Suisse perdue ! Elle pouvait périr plus noblement, il y a deux ou trois ans. Je ne suis pas moins infiniment attristé par les malheurs d'un pays où j'ai été comblé pendant quatre ans des bontés les plus délicates. Le correspondant de Lausanne s'en est allé je ne sais où. Si vous me faites encore l'honneur de m'écrire, ce sera, si vous le voulez bien, par le canal qui vous transmet cette lettre. Je m'appelle Jean-Jacques Durand, négociant. Il ne faut pas que les vôtres contiennent aucune désignation, et je ferai de même à l'avenir si vous le permettez. »

Cette lettre clôt définitivement la première période des relations de Joseph de Maistre avec la cour errante du roi de France. Plusieurs années s'écouleront avant qu'elles ne soient reprises. Louis XVIII est à Mitau, autant dire exilé au bout du monde; Joseph de Maistre réside à Cagliari en Sardaigne où son souverain, contraint de s'y réfugier, l'a nommé régent de la chancellerie royale, première place de la magistrature dans l'île. Il ne quitte ce poste qu'à la fin de 1802 pour aller représenter le roi de Piémont en Russie. Mais déjà Louis XVIII n'y est plus. Chassé de Mitau, il a trouvé un asile à Varsovie à la condition de s'y faire oublier. Aucune nouvelle de lui n'arrive à Joseph de Maistre.

Le monarque proscrit n'ignore pas, cependant, qu'il peut toujours compter sur le dévouement de ce partisan fidèle de la cause des rois et de la sienne. De Maistre en a donné l'assurance au comte d'Avaray et au jeune comte de Blacas qu'en route pour Saint-Pétersbourg, il a rencontrés à Rome au printemps de 1803. Aussi, lorsqu'en 1804, Louis XVIII quitte Varsovie pour se rendre à Calmar où il doit revoir son frère et arrêter avec lui les termes de la protestation qu'il veut opposer à la proclamation de l'Empire usurpateur de ses droits, c'est à Joseph de Maistre qu'il songe pour donner à sa pensée des formes éloquentes, propres à frapper l'esprit et le cœur des Français. Il charge Blacas dont il vient de faire son agent à Saint-Pétersbourg de porter au comte de Maistre un premier projet de sa déclaration et de lui dire en le lui remettant : « Coupez, taillez, tranchez. »

A cette occasion la correspondance se renoue entre l'illustre correcteur aux lumières duquel on a fait appel et le comte d'Avaray parlant au nom du Roi (1). Mais le débat qui s'en-

(1) Les lettres écrites par De Maistre à cette occasion figurent dans la correspondance imprimée. (Édition de Lyon, vol. I.)

gage, encore qu'il révèle estime et confiance d'un côté, déférence de l'autre, ne donne pas les résultats qu'on en avait espérés. Le Roi tient à ses idées, quoi qu'il en dise, et, en plus d'un point, son correspondant les trouve dangereuses. Peut-être la querelle amènerait-elle un refroidissement si Blacas n'était là pour le conjurer. Il admire Joseph de Maistre; il est en train de conquérir son amitié, et il s'applique à lui faire oublier qu'après lui avoir demandé son avis, on n'a voulu admettre ni les critiques qu'il formulait, ni les corrections qu'il proposait. L'incident se dénoue sans blessure pour de Maistre; il n'en conservera aucun souvenir irritant et même, ayant reçu une lettre flatteuse du Roi, il termine sa réponse par ces mots : « Je croyais, Sire, n'avoir plus rien à laisser à mon fils; je me trompais. Je lui léguerai la lettre de Votre Majesté. » Mais, désormais, c'est le comte de Blacas qui sera l'intermédiaire entre lui et Louis XVIII et, sauf deux lettres écrites à d'Avaray en 1807, c'est dans sa correspondance avec Blacas qu'on trouvera les informations et les avis qu'il juge utile de faire parvenir au roi de France.

III

Nous avons raconté précédemment (1), — et il nous suffit de le rappeler, — comment, pendant le séjour que le comte de Blacas fit en Russie, de septembre 1804 à juillet 1808, naquit entre lui et le comte de Maistre une amitié que les années, en s'écoulant, devaient fortifier et rendre indestructible. A l'arrivée de Blacas à Saint-Pétersbourg, et bien que le hasard lui eût fait prendre domicile dans la maison qu'habitait le ministre de Sardaigne, les circonstances étaient telles qu'il avait cru devoir dissimuler le caractère de leurs relations bien vite devenues affectueusement confiantes. « Il ne m'est venu voir que la nuit et seul, mandait Joseph de Maistre au comte Rossi, premier ministre de son roi, en lui parlant de Blacas. Dans le monde, je le salue froidement, sans lui parler. » Mais ils purent bientôt se départir de cette réserve, et leur amitié prit alors ouvertement son essor.

Il est, d'ailleurs, à remarquer qu'aucun de ses biographes n'en a parlé et qu'il n'en existe que d'imperceptibles traces dans sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1906.

correspondance, publiée par son fils. « Le comte de Blacas, représentant confidentiel du Roi à Saint-Pétersbourg était aussi très lié avec M. de Maistre, se contente d'écrire le comte Rodolphe. Une similitude de position, d'infortune et de dévouement avait cimenté ces liens. » Ce n'est pas assez dire et c'est dans les lettres encore inédites, échangées entre les deux amis qu'on peut mesurer, en toute son étendue, leur affection réciproque ainsi que la place qu'elle a tenue dans leur vie, en faisant de plus en plus de chacun d'eux le confident de l'autre.

En se séparant, en 1808, Blacas allant en Angleterre et de Maistre restant en Russie, ils s'étaient promis de s'écrire, d'échanger les informations qu'ils recueilleraient, l'un à Londres, l'autre à Saint-Pétersbourg. Joseph de Maistre ne se montre pas le moins empressé à tenir sa parole, et on va voir comment il la tient.

Dès le 20 juin, il souhaite bon voyage à son ami :

« Bon voyage, très cher comte. Mes vœux les plus ardens vous accompagnent sur la terre et sur l'onde... Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. le comte d'Avaray... Croyez au souvenir, à l'attachement éternel avec lequel je suis votre humble, très obéissant serviteur et dévoué ami. »

A dater de ce moment, se succèdent des lettres trop nombreuses pour être toutes citées ici, mais parmi lesquelles, du moins, il nous est permis de choisir.

« *Saint-Pétersbourg, 6-18 août 1808.* — Voilà, mon très cher comte, M. le baron de Bremer qui part et qui me fournit l'heureuse occasion de répondre à votre question : *Quand pourrons-nous nous écrire?* Je vous tiens pour être arrivé heureusement avec votre auguste compagnie (1). La voilà du moins à l'abri de toute attaque physique ; les autres ne tuent pas, quoiqu'elles méritent grande attention.

«... Vous voilà plongé dans une atmosphère bien différente de celle que nous avons longtemps respirée ensemble. Combien j'aurai de plaisir à deviser avec vous dans six mois, et combien vous aurez de nouvelles idées ! Ici, les choses sont comme vous les avez laissées ; mais je ne dis pas qu'elles continuent sur le même pied. »

(1) En quittant la Russie pour se rendre en Angleterre, Blacas s'était chargé de veiller à la sûreté de la Reine et de la Duchesse d'Angoulême qui allaient rejoindre le Roi à Gosfield.

« *Saint-Pétersbourg, 8 octobre 1808.* — Je suis toujours tel que vous m'avez laissé, collé sur mes livres une grande partie du jour et, le reste du temps, errant et vagabond comme vous l'avez vu. Je tiens toujours beaucoup dans la société de la Perspective qui s'amincit cependant un peu. La douce demoiselle d'honneur me paraît peu contente de certaines choses, mais sans rien dire, du moins à moi. Je n'entends jamais fronder les grâces d'une noble dame sans penser à vous. Mme Pwitchin arrive au premier jour; c'est encore une personne que je vois avec plaisir; mais parbleu! il n'y a que sept jours dans la semaine et il n'y a pas moyen d'y tenir. Contez-moi un peu l'Angleterre quand vous pourrez. Êtes-vous content? Vous voyez, au reste, comme les choses vont à l'envers de tout ce qu'on imagine. Quand *l'heure du Roi* sera venue, il importera fort peu de savoir ce qu'on pense ici ou là. Bonjour ou plutôt bonsoir, cher et aimable comte. Souvenez-vous que je vous suis acquis (vaille que vaille) jusqu'à la fin de ma sotte vie. »

« *Saint-Pétersbourg, 16-28 décembre 1808.* — C'est pourquoi je dis que si une occasion sûre ne nous accordait même qu'un quart d'heure, il faudrait l'employer à dire un mot au cher, au très cher comte de Blacas. Enfin, voilà une occasion sûre après un siècle de silence. Je vous ai écrit le 20 juin et le 8 octobre. Qui sait si mes lettres vous sont parvenues? Quant à moi, je n'ai rien reçu de vous; mais je vous ai bien rendu justice. Je ne doutais pas que vous ne m'eussiez écrit. En effet, j'ai appris, par vos deux lettres à Mme la princesse de Tarente (1) et à M. le comte de Brion (2), que vous m'aviez donné de vos nouvelles, mais rien ne m'est parvenu. Vous n'avez pas idée de la garde qu'on fait à toutes les issues possibles pour empêcher toutes sortes de nouvelles d'arriver à nous. J'en excepte cependant une victoire complète de Buonaparte sur les Espagnols, si elle avait

(1) Fille cadette du duc de Châtillon et amie de Marie-Antoinette, elle avait épousé en 1781 Charles de La Trémoïlle prince de Tarente. Après avoir couru les plus grands dangers, elle passa en Angleterre. Elle habitait Richmond lorsqu'en 1797 elle fut appelée à la Cour de Russie comme dame du Palais. Après sa mort et sur le tard, son mari, devenu duc de La Trémoïlle, se remaria. Il mourut en 1839. Il est le père du duc actuel, né de ce second mariage.

(2) Le comte Parseval de Brion, lieutenant général sous Louis XVI, émigré en Russie et chargé après le départ de Blacas de veiller aux intérêts du Roi près de la Cour impériale.

lieu ; mais ce bonheur ne nous est point encore arrivé. Je me rappelle que, lorsque je vous écrivis pour la dernière fois avant votre départ, j'avais le cœur gonflé de toutes les turpitudes de Bayonne.

« Que les temps sont changés ! L'histoire présente peu de faits aussi extraordinaires dans tous les sens que cette *sainte insurrection* des Espagnols. Reportez-vous à l'époque où l'Espagne entière était possédée par les Français, *Monseigneur le grand-duc de Berg* siégeant à Madrid, et demandez-vous : *Quel moyen de sauver la monarchie?* Vous ne trouverez qu'une réponse terrible : *Chassez la maison royale*, ce qui ne pouvait s'exécuter par un honnête homme, puisque personne n'avait ce droit. Or, cette seule violence qui pouvait sauver l'Espagne, notre ami commun M. Buonaparte l'a faite. Demandez-vous ensuite : *L'insurrection s'étant formée, quel moyen de la faire cesser et de ressaisir l'Espagne?* La réponse est encore plus aisée : *Remettre la famille royale à sa place, ainsi que Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince de la Paix*. Or, cela, il ne l'a pas fait ; de manière qu'il a fait l'unique chose qui pouvait sauver l'Espagne et n'a pas fait l'unique chose qui pouvait la lui rendre, *en faisant bien entendu abstraction d'une conquête*. Mais cette conquête, hélas ! est-elle possible ? Bien des militaires prétendent que les Espagnols ont mal commencé, même dans leur système de ne point livrer de bataille ; mais je doute que cette affaire se décide par les règles ordinaires. Elle a eu de prime-saut un caractère particulier, qui la sort des événemens vulgaires. Je souhaite bien ardemment de ne pas me tromper. Mais vous, mon cher comte, songez que vous ne pouvez pas me faire un plus grand plaisir, ni même rendre un plus grand service à vos amis en général, que de me faire connaître les grands événemens qui pourraient avoir lieu dans cette péninsule si célèbre aujourd'hui. Je vois que la voie de Hollande est bonne. Les lettres d'Amsterdam arrivent fort bien. Écrivez-moi en blanc entre lignes, comme vous écriviez au duc (1), sans autre signe que deux points mis à la suite de la date, comme vous le voyez ici. Il faudrait seulement supprimer mon titre de ministre à cause des spéculations intermédiaires. Le reste, tout au long. Supposez qu'on me chauffe une lettre : eh bien ! qu'importe, dès qu'on n'y trouvera rien contre ce pays, ce

(1) Le duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples à la Cour de Russie, et souvent chargé par Louis XVIII d'appuyer ses démarches auprès de cette Cour.

qu'il faut soigneusement éviter? Voilà, mon très cher comte, l'humble demande que je vous prie de *m'octroyer*, le *cas échéant*. (Dites que j'ai oublié les termes propres.)

« Je voudrais bien savoir aussi comment vous êtes là dans cette Bretagne grande. J'ai de grands doutes sur ce point. Combien d'obstacles de tous les genres sous les pas de votre auguste maître! Mettez de nouveau mon hommage à ses pieds, si vous croyez qu'il en vaut la peine. Aujourd'hui, je ne puis plus plaider sa cause devant ceux qui pouvaient la faire vaincre. Mais, c'est égal, disons toujours et allons toujours. Une fois peut-être le bon grain semé germera. Que de choses vous devez voir là où vous êtes, et que j'aurais grand besoin de m'en retourner encore quelquefois avec vous dans la même voiture, dussé-je me faire encore quelques bosses à la tête !

« Au premier jour, nous attendons le roi et la reine de Prusse. *Ils ne veulent point retourner à Berlin sans venir remercier leur bienfaiteur chez lui* (1). Prenez bien garde, monsieur le comte, de croire cela au pied de la lettre. De son côté, ce cœur tendre et délicat qui est à Burgos (et peut-être, hélas! plus loin) ne manquera pas de croire qu'il s'agit uniquement de remercier. En attendant, Caulaincourt (2) ne se gêne pas et témoigne à table combien ce voyage lui déplaît. Certainement, il se serait jeté au travers si ce n'était la crainte de choquer le nouvel ami avant qu'il n'y ait plus de mesures à garder. Je vous laisse à penser si la belle Reine (3) *tanto inviperita* saura parler ici au maître ; nous verrons ce qui en résultera. Rien probablement, quoique je m'en fie du reste aux femmes pour faire ce que tous les hommes d'État réunis ne feraient pas; mais, dans ce cas, je doute. L'Empereur a paru triompher du service important qu'il a rendu à son ami; mais vous voyez assez à quoi il se réduit. Buonaparte accorde ce qu'il aurait fait de lui-même ; il a besoin de ses troupes ailleurs ; il change une nécessité en acte de clémence impériale et il garde des citadelles ; voilà tout. On a fait en Allemagne une épigramme où il est dit que les *mouches espagnoles* ont attiré tout le venin de l'Allemagne (vous observerez que les cantharides s'appellent en allemand mouches espagnoles).

(1) On sait qu'à Tilsitt le tsar Alexandre plaida avec ardeur auprès de Napoléon pour empêcher l'entière destruction du royaume de Prusse.

(2) Le général de Caulaincourt, ambassadeur de Napoléon.

(3) La reine Louise de Prusse.

« Ce qui continue à me crever le cœur, c'est cette guerre de Suède (1). Vous aurez appris peut-être qu'elle a coûté la vie, il y a deux mois, plus ou moins, au prince Michel Dolgorouky. C'était à peu près ce que je connaissais de meilleur ici. Vous apprendrez bien d'autres choses. Il y a sûrement une personnalité contre ce malheureux Roi. Vous l'aurez probablement vu chez lui. J'espère encore qu'il se tirera de là.

« Mon cher comte, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais. Vous devez, suivant le cours de nature, demeurer dans ce monde bien longtemps après moi; cependant, nous pouvons encore y vivre quelque temps ensemble, et pendant que ce temps durera, je ne cesserai d'espérer que je pourrai encore vous voir, vous embrasser et vous donner tous les témoignages du cas infini que je fais de votre personne et de mon éternel attachement.

« Mon fils qui se porte à merveille me charge de vous offrir ses respects. Tout à vous, cher comte, dans les siècles des siècles.

« Toujours Catherine Canal, n° 42.

« Le petit baron (2) est toujours plus enragé que jamais. Souvent, en le voyant, je pense à vous, et je vous vois *avec votre aiguillon presser ses flancs poudreux*. Il n'y a plus personne ici qui le tourmente. C'est dommage.

« Cet incroyable baron de Stedting (3) n'a jamais voulu me répondre sur cette lettre au sujet de laquelle je vous avais prié de lui parler. Vous l'avez vu remettre au valet de chambre. Dès lors, silence. C'est cependant bien cruel. »

Après ces confidences, plusieurs mois s'écoulent sans que Joseph de Maistre reçoive des nouvelles de son ami, bien que lui-même, durant ce long intervalle où sont rares les occasions de lui faire passer ses lettres, lui ait écrit deux fois. Il apprend enfin, non directement, mais par des communications de la princesse de Tarente et du comte de Brion, que cet ami, déjà si cher, est établi auprès du Roi à Hartwell, en pleine possession de sa confiance, et que d'Avaray, à la suite de sa douloureuse querelle

(1) Alexandre avait déclaré la guerre à la Suède où régnait Gustave IV, afin, disait-il, de la détacher de l'Angleterre et de rendre libre la Baltique. La paix fût définitivement conclue au mois de novembre 1809, après la chute de ce prince.

(2) Sous ce nom est désigné un cheval qui avait appartenu à Blacas.

(3) Ministre de Suède à Saint-Pétersbourg. La guerre survenue entre son pays et la Russie l'avait obligé à quitter cette capitale. Il était retourné à Stockholm où il fut le témoin de la Révolution du 13 mars 1809, qui renversa Gustave IV.

avec Puisaye, est condamné au repos par l'état misérable de sa santé. Il reprend alors la plume et écrit à Blacas, le 24 décembre, une longue lettre de laquelle nous détachons ce qui suit :

« J'ai appris que votre devancier a eu un grand chagrin et que c'est un Français qui le lui a procuré. C'est la règle. Vous n'avez pas oublié que j'ai traité souvent ce texte avec vous. Je sais peu de choses sur vous tous. En gros, il me semble que vous n'êtes pas couchés sur des roses. Hélas ! il n'y a plus de lits de roses pour les honnêtes gens. Vous me gronderiez, mon cher comte, si je terminais cette lettre sans vous dire quelques mots de moi. Je me porte à merveille ; je loge sur la Fontanka, à côté des boutiques du cabinet, maison d'Athanase Ievseieff, maison neuve sans numéro. Mes affaires vont comme les vôtres. On a beaucoup de bontés pour moi ; mais il me manque beaucoup d'argent, et je n'ai pas la moindre espérance de revoir ma famille. Mon fils marche droit (1) et me rend la vie douce ; il me paraît qu'on est fort content de lui ; mes liaisons sont à peu près les mêmes ; l'intimité est toujours chez la comtesse de G... Je me suis accoutumé peu à peu à la mine sombre de la princesse de Tarente. Elle, de son côté, me montre beaucoup de clémence. Je finirai par être de votre avis.

«... Les papiers anglais ont dit des horreurs de l'Empereur et du comte Nicolas (2). J'en suis fâché. Ces personnalités influent très souvent sur la politique. Je vous ressemble encore à l'égard du comte Nicolas, je n'en pense pas si mal que les autres. Il est vrai que je suis suspect parce qu'il me traite fort bien. Il vient d'avoir un grand chagrin. Son frère, le comte Michel, grand échanson, est devenu fou chez l'Impératrice mère à Gatschina. On ne voit encore aucun signe de guérison. On dit le comte Nicolas pénétré de douleur au point de pleurer. Il est bien malheureux, car, outre ses malheurs domestiques, on le traite d'une manière terrible et il ne peut l'ignorer. Cependant, on devrait bien au moins penser qu'il n'est pas empereur. Je souhaite qu'il se tire honorablement de cette situation difficile. L'anathème est sur les échansons. Le pauvre prince Belozelsky, grand échanson aussi en second, fut frappé l'autre jour d'un accident, l'apoplexie, et dont il ne peut se relever. Il a bien donné quelques signes de connaissance, mais

(1) Le comte Rodolphe de Maistre était officier dans l'armée russe.
(2) Le comte Nicolas Romanzoff, chancelier de Russie.

passagers, et l'on ne peut présager un rétablissement. C'est une grande désolation dans cette maison, une des plus ouvertes aux étrangers. Il avait maintenant ce qu'il voulait et qu'il avait attendu si longtemps. C'est lorsque les bulles de savon se parent des plus brillantes couleurs qu'elles sont prêtes à éclater. »

Six mois après, le 4 juillet 1810, Joseph de Maistre revient sur cette affaire d'Avaray-Puisaye : « Depuis longtemps, mon très cher comte, Mme la princesse de Tarente m'avait dit que le duc d'Avaray avait éprouvé un très grand chagrin; mais je ne savais de quoi il était question, et je n'avais reçu aucune lettre de vous, de manière que j'ai tout appris par l'exposé que M. le duc d'Avaray vient de me transmettre par la voie du comte de Brion. Il est aisé de se former une idée nette de cette affaire et de l'exprimer en deux mots. Ce sont des torts qui ont produit des crimes. On voit clairement que M. d'Avaray s'est tout permis dans le genre du blâme et même de l'insulte. L'autre (le comte de Puisaye), profondément ulcéré, s'est rendu criminel, ce qui ne peut jamais être excusé. Je ne saurais vous dire à quel point j'ai été révolté de ces accusations horribles, autant qu'absurdes, insensées, contre votre ami. Quel fond épouvantable de méchanceté et d'impudence! Mais, au nom de Dieu, mon cher comte, comment est-il permis d'imprimer tout cela librement? Et comment l'accusé est-il obligé de tenir sa défense sous le séquestre? Je ne puis comprendre cette liberté de la presse.

« Je savais depuis longtemps que vous étiez chargé des affaires. Plût à Dieu que vous l'eussiez toujours été! Il y aurait eu de grands scandales de moins, entre autres celui-ci. Que vous dirai-je? rien. C'est plus tôt fait, et il est pour le moins inutile d'entrer dans de certains détails. Jamais je n'ai cessé un instant de m'occuper de vous, de m'informer, de réfléchir, etc. Quel calice il faut boire jusqu'à la lie! Voilà ma réponse au duc. Qui sait où elle le trouvera? Je vous ai écrit, je ne sais combien de fois; mais jamais je n'ai reçu une ligne de vous, ce qui m'a entièrement dégoûté. Je suis fort éloigné, cependant, d'accuser votre amitié. Je vois seulement que ce n'est pas moi qui décachète les lettres que vous m'écrivez, ce qui me semblerait cependant tout à fait juste.

« Comment parler des affaires publiques? Comment digérer ce que nous avons vu? Il vaut infiniment mieux n'en pas

parler. Au reste, mon cher comte, je n'ai pas changé d'idée sur cette épouvantable révolution; rien ne tiendra. Mais pour nous, pour tout ce qui a cinquante ans, tout est fini suivant les apparences. Je souhaite de tout mon cœur que vous viviez assez pour assister à quelque chose d'intéressant. Mon grand chagrin, celui qui passe tous les autres et qui embarrasse le plus mes spéculations, c'est l'extinction de la grande famille (1). Ce qui se passe en Sicile ne signifie rien, voilà pour moi le plus grand des maux actuels. Je souhaite mal voir.

« Rien de nouveau dans ma situation. Beaucoup d'agrémens dans un certain genre. Amertumes inépuisables d'un autre côté. Heureusement, la vie s'en va. Ce qu'elle présente de meilleur, c'est l'amitié des hommes qui vous ressemblent. La mienne vous appartient pour toujours. Conservez-moi la vôtre. Probablement nous ne nous reverrons plus : n'importe, il ne faut jamais être étranger l'un à l'autre. Adieu mille fois, cher comte, je vous embrasse tendrement et tristement. »

De telles lettres sont bien faites pour toucher Blacas et intéresser le Roi et d'Avaray, à qui Joseph de Maistre doit supposer qu'il les communique. Le malheur est que, trop souvent, elles s'égarent ou s'attardent en chemin et que Blacas ne sait pas si les siennes ont un meilleur sort. On va voir les deux amis se reprocher leur silence, s'expliquer, et, après avoir reconnu qu'aucun d'eux n'est coupable envers l'autre, reprendre de plus belle leur correspondance qui fournira à de Maistre l'occasion de déployer l'activité prophétique de son esprit, la force de ses convictions, l'indépendance de ses jugemens dictés par un souci de vérité qui n'épargne pas plus les rois que les peuples, et où apparaissent, par éclairs, les inspirations de son génie.

ERNEST DAUDET.

(1) La maison de Bourbon dépossédée en ce moment en France, en Espagne et à Naples.

LE

CONFLIT AUSTRO-SERBE

Quand les grandes puissances, au Congrès de Berlin, eurent réglé le sort des petits peuples balkaniques et procédé souverainement au découpage des territoires et à la répartition des âmes, elles purent s'imaginer avoir fondé pour longtemps l'équilibre selon la formule de lord Beaconsfield. Ainsi les hommes d'État, dans leurs assises solennelles, se flattent de disposer de l'avenir, mais la vie est plus forte que leurs calculs, et la réalité déjoue leurs combinaisons trop subtiles. On n'avait stipulé, à Berlin, que dans l'intérêt des grands États; on avait savamment équilibré leurs ambitions, dosé leurs avantages; les politiques auguraient que la Bulgarie, émancipée par la guerre de 1878, ne pourrait devenir qu'une sorte de prolongement de la puissance russe, tandis que la Serbie, plus voisine de l'Autriche et de la Hongrie, en rapports plus étroits avec elles, ne saurait manquer de rester dans la mouvance de l'Empire des Habsbourg. « Je suis Russe à Sofia, Autrichien à Belgrade, » disait Bismarck. Les petits États, trop faibles pour se défendre eux-mêmes contre un retour offensif du Turc, seraient condamnés à rester en tutelle, à ne vivre que par la grâce de l'Europe et dans la mesure où elle leur en laisserait la faculté. Les Anglais appréhendaient que la Bulgarie ne devînt un avant-poste russe vers Constantinople, et ils avaient exigé le dépècement en trois morceaux de la Grande-Bulgarie de San Stefano; les Allemands au contraire espéraient que la Serbie serait une étape sur la

route du *Drang nach Osten* vers la mer Égée; mais ni les uns ni les autres, ni ceux qui l'auraient redouté, ni ceux qui auraient pu le souhaiter, n'imaginaient pour la Bulgarie ou pour la Serbie un destin autonome et un avenir indépendant.

On eut bientôt l'occasion de regretter que la préoccupation exclusive d'un équilibre européen fondé sur l'équivalence des satisfactions accordées aux grandes puissances, ait fait oublier que le seul ordre durable est celui qui s'appuie sur les vœux des populations et sur leurs affinités réciproques; cette émancipation incomplète des nationalités balkaniques, qui ne les soustrayait au joug turc que pour les mettre sous la férule européenne, devait fatalement engendrer de prochaines complications : les États inachevés que l'on créait dans la péninsule devaient tendre à s'agglutiner les élémens qui avaient avec eux une parenté de race ou une communauté d'histoire. Si la Russie et l'Autriche avaient compté sur le sentiment de la reconnaissance pour maintenir dans l'orbite de leur influence les petits États balkaniques, elles avaient fait un faux calcul : pour les peuples comme pour les individus, la reconnaissance ne vaut que par la spontanéité, mais dès que le bienfaiteur prétend l'imposer, dès qu'il réclame ses honoraires, même légitimes, il ne récolte que de l'ingratitude. Dans l'émancipation des chrétientés balkaniques, au XIX[e] siècle, la pression de l'opinion publique, en Russie notamment, ou les sentimens généreux d'un souverain comme Alexandre II ont eu leur part, mais « les intérêts des princes, » comme on disait au XVII[e] siècle, sont toujours restés l'élément déterminant et directeur. Les nations des Balkans ont su garder, pour les services réellement rendus, la gratitude qui convient, et, quelles que soient les querelles des gouvernemens, le souvenir des fraternités d'armes, de sang et de religion subsiste très vivace et crée, par-dessus les ministres et les diplomates, une solidarité réelle des peuples. Mais il était inévitable que ces jeunes États travaillassent à l'achèvement de leur indépendance avec une énergie redoublée par les efforts mêmes que l'on multipliait pour les retenir dans les liens d'une demi-vassalité; une évolution naturelle les entraînait à affirmer leur personnalité et à s'agréger les élémens de même race et de même sang : cette double tendance régit l'histoire de la péninsule des Balkans depuis le traité de Berlin. Le principe des nationalités, issu de la Révolution française, est loin d'avoir épuisé, en Orient,

toute sa force libératrice, toute sa puissance de résurrection. De Vienne au Bosphore, l'Europe est encore inachevée; elle est en travail d'une Europe nouvelle. D'une part, les nationalités tendent à s'agglomérer pour constituer des unités fortes, et, d'autre part, les grandes puissances, dans leur lutte pour la prépondérance, ont pris la péninsule pour champ clos, et l'antagonisme de leurs ambitions intervient dans le lent travail des populations, tantôt pour l'accélérer, tantôt pour le contrarier. On sait comment, moins de dix ans après la guerre de 1878 et le Congrès de Berlin, la Bulgarie, du même coup, s'annexait la Roumélie orientale et s'affranchissait de la protection russe. Ces derniers mois nous ont permis d'assister, en Serbie, à une évolution de même nature : sous les dehors d'un conflit économique avec l'Autriche-Hongrie, c'est en réalité une lutte politique qui s'est déroulée devant nous. Le roi Pierre et ses ministres viennent d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'émancipation des peuples slaves des Balkans. C'est sous cet aspect qu'il convient de regarder, pour en bien comprendre la signification, le conflit austro-serbe, dont nous voudrions ici retracer les grandes phases.

I

Ce n'est point assez, pour qu'un État vive, d'inscrire son existence dans les traités; il faut encore que sa constitution organique et sa situation dans le monde lui permettent de respirer, de se défendre, de se développer. Le congrès de Berlin, en taillant le royaume de Serbie, tel qu'il est actuellement, l'a mal préparé au combat pour l'existence; il n'est guère, en Europe, de configuration moins avantageuse. Nulle part l'État serbe ne s'approche de la mer; pour entrer en contact avec le reste du globe, il a besoin d'emprunter le territoire de ses voisins. Du côté de l'Adriatique, aucune communication directe par chemin de fer, mais d'épais massifs de montagnes, l'Albanie sauvage, la Bosnie et l'Herzégovine occupées par les Autrichiens; pour rejoindre le Montenegro, dont la population est serbe de race et de langage, il faut traverser, sans routes ni chemins de fer, l'ancien sandjak de Novi-Bazar où l'Autriche entretient trois garnisons. Du côté du Sud et de la mer Égée, une voie ferrée descend vers Salonique par Nisch et Uskub; c'est le chemin le plus direct

pour atteindre la mer; mais la ligne est longue, elle traverse la Macédoine où la sécurité est mal assurée, et elle appartient, sur tout le territoire turc, à la Compagnie des chemins de fer orientaux dont les capitaux et l'administration sont autrichiens. A l'Est, le Danube, dont les traités ont fait une voie neutre et internationale, et les chemins de fer bulgares et roumains conduisent vers la Mer-Noire, mer lointaine et fermée à double tour par le Bosphore et les Dardanelles. Pas de limites naturelles; une capitale, où le gouvernement siège à bonne portée de canon de la frontière; un territoire qui est loin d'embrasser l'ensemble des pays peuplés de Serbes; partout, sauf au Nord, des voisins moins riches ou aussi pauvres; voilà quelques-unes des conditions défavorables qui ont rendu plus pénible et retardé le développement économique et politique de la Serbie.

Dans une telle situation, il paraissait naturel que la Serbie demandât à la monarchie austro-hongroise l'appui politique et le concours économique indispensables à son existence; plus Danubienne que Balkanique, elle cherchait ses relations plutôt vers les États chrétiens du Nord que vers les plaines ravagées de la Macédoine turque; elle trouvait dans les villes de l'Autriche et de la Hongrie un marché où vendre ses porcs, son bétail, son blé, ses volailles, mais elle payait ces avantages par une étroite dépendance vis-à-vis de Vienne et de Budapest. L'Autriche-Hongrie, avant le conflit actuel, accordait à ses produits agricoles des tarifs de faveur qui constituaient en fait, entre le grand empire et le petit royaume, une véritable union douanière qui, pour l'un, comportait des profits politiques, et, pour l'autre, des profits commerciaux. Presque toute la production serbe, 80 p. 100 du total des exportations, franchissait la frontière hongroise et trouvait, de l'autre côté du Danube et de la Save, une vente assurée et des prix rémunérateurs. A un tel régime, le royaume serbe gagnait la sécurité, indispensable aux premières années de sa vie autonome, mais il risquait de perdre le goût de l'effort et de s'endormir dans la routine. Rien qu'en menaçant de fermer la frontière aux porcs, qui sont le principal article de l'exportation serbe, le cabinet de Vienne était sûr d'arrêter net, à Belgrade, toute velléité d'émancipation politique; pour réduire les Serbes à sa merci, l'Autriche n'avait pas besoin de mettre en mouvement ses bataillons, elle n'avait qu'à mobiliser ses vétérinaires : et, sous prétexte d'épizootie, à prohiber l'entrée des

porcs et des bœufs. Ainsi tout acte, toute tendance politique contraire aux volontés du gouvernement de Vienne pouvait avoir pour répercussion immédiate des représailles économiques auxquelles la Serbie n'était pas en état de résister. La « guerre des porcs » était le moyen pratique dont se servait la politique autrichienne pour maintenir en tutelle le royaume des Obrenovitch; elle ne permettait à la Serbie qu'une demi-autonomie, elle la considérait presque comme un pays vassal de la monarchie des Habsbourg. Tous les ressorts du gouvernement serbe étaient aux mains des agens autrichiens; ses actes étaient directement suggérés par le Ballplatz. C'est l'Autriche qui, en 1885, poussa la Serbie à entreprendre cette guerre contre les Bulgares qui a créé entre les deux peuples un antagonisme si déplorable; c'est elle aussi qui, après la défaite, arrêta les vainqueurs. Les rois ne régnaient, les ministres ne gouvernaient qu'avec la permission et selon les intérêts de l'Autriche; par l'argent ou par la crainte, ses agens faisaient la loi aux partis politiques; ils tenaient tous les fils du gouvernement; ils avaient la main dans les intrigues qui mettaient aux prises les partisans des Obrenovitch et ceux des Karageorgevitch; ils savaient adroitement tenir en bride les velléités d'indépendance de l'une des dynasties en la menaçant de l'autre, susciter les fils contre les pères, renverser les ministres; les partis vaincus trouvaient en Autriche un secours, les rois détrônés un asile, les condamnés politiques un refuge : ainsi se prolongeait une anarchie qui paralysait le développement du pays, mais dont les intérêts autrichiens profitaient.

L'esprit souple et le caractère peu scrupuleux du roi Milan s'accommodaient sans répugnance d'une dépendance qui lui assurait à lui-même la joie de vivre et le plaisir de régner; il se faisait volontiers le ministre des volontés du gouvernement austro-hongrois. Il paraît certain qu'une convention secrète fut signée en 1882 par laquelle l'Autriche-Hongrie lui garantissait son royaume et sa dynastie, et obtenait, en retour, pour ses troupes, l'autorisation d'emprunter le territoire serbe pour aller, si l'occasion s'en présentait, « remettre l'ordre » en Macédoine et à Salonique. Les velléités d'indépendance du jeune roi Alexandre ne furent étrangères ni au retour du roi Milan en 1898, ni à la tragédie du 11 juin 1903. Le roi Pierre Ier est monté sur le trône avec l'agrément et l'appui du gouvernement de Vienne, mais ce n'est pas sans intentions éventuelles que l'on

élève, à Budapest, un fils adultérin du roi Milan, dernier rejeton connu de la tige des Obrenovitch.

Ainsi tous les ressorts de la vie politique, tous les organes de la vie nationale serbe semblaient destinés à rester toujours sous la dépendance étroite du gouvernement austro-hongrois. Les troupes serbes ne pouvaient songer à une lutte contre l'armée impériale qui, de tous côtés, enserre le royaume dans un immense réseau militaire : en Bosnie, en Herzégovine, dans le sandjak de Novi-Bazar, les Autrichiens ont des troupes; dans le sandjak d'Uskub, ce sont les officiers autrichiens qui ont été chargés de la réorganisation de la gendarmerie turque; un cercle de fer s'étend autour de la Serbie, sans qu'elle puisse compter sur l'appui d'aucun allié, surtout depuis que l'Extrême-Orient et les difficultés intérieures ont distrait l'attention de la Russie des événemens balkaniques. Il semblait donc que le petit royaume dût se résigner à subir la loi de son puissant voisin. L'expérience faite en 1896 avait paru concluante : des difficultés politiques ayant amené une rupture économique, le malaise fut bientôt si général en Serbie qu'il parut nécessaire de céder et d'obtenir la réouverture de la frontière au prix d'une amende honorable. Ainsi la question paraissait jugée et la Serbie semblait, par sa situation géographique et la nature de sa vie économique, condamnée à ne se développer que comme un satellite de l'Autriche et de la Hongrie et dans les limites seulement où il plairait à celles-ci de le lui permettre.

II

L'avènement du roi Pierre Ier, malgré les graves difficultés inhérentes à son origine, a donné, au gouvernement et à la vie politique de la Serbie, une allure et un caractère nouveaux. La monarchie a cessé d'être personnelle pour devenir constitutionnelle. Le roi Milan et le roi Alexandre appelaient au ministère les hommes en qui ils avaient personnellement confiance, sans tenir compte de l'opinion publique ou de la majorité parlementaire. Le nouveau roi, lui, a cherché à s'appuyer réellement sur le pays et à gouverner en tenant compte de ses vœux. A la vérité, l'éducation politique d'un pays où la majorité de la population est illettrée ne saurait être encore très avancée, mais elle est en sensible progrès, et l'on est fondé à dire que la politique et les

tendances du grand parti radical modéré, actuellement au pouvoir, répondent bien réellement au vœu de la majorité éclairée (1) du pays et que les doctrines et les procédés d'un gouvernement vraiment constitutionnel sont appliqués par le roi avec un souci méritoire de correction parlementaire.

L'ordre a été remis dans les finances, grâce à une économie sévère et à une surveillance constante de la bonne gestion des deniers publics. La prodigalité et le gaspillage, sous les rois Milan et Alexandre, conduisaient le pays droit à la banqueroute; de 1881 à 1895, l'État s'était endetté de plus de 362 millions de francs sur lesquels il n'avait effectivement touché que 260 millions; on avait eu recours à des emprunts ruineux dont le taux réel dépassait parfois 20 pour 100; le grand emprunt de 1895, pour la conversion et l'unification de toute l'ancienne dette, dont le montant nominal était de 355 292 000 francs à 4 pour 100, fut émis au cours moyen de 69,57, ce qui portait à 5,78 pour 100 le taux réel de l'intérêt. En moyenne, on peut calculer que l'État serbe avait émis ses emprunts à un cours qui dépasse à peine 71 pour 100, ce qui, le taux de l'intérêt étant nominalement de 5 pour 100, donne un taux réel de plus de 7 pour 100. Le change atteignit, à certains momens, jusqu'à 16 pour 100. Une dette flottante très lourde pesait sur le crédit de l'État. Aujourd'hui, ces conditions se sont singulièrement améliorées. L'Administration autonome des monopoles, créée en 1895 pour gérer les revenus que l'État serbe affectait comme gage à son grand emprunt, a beaucoup contribué à rétablir l'ordre dans les finances; le conseil d'administration des monopoles se compose de six personnes, dont quatre Serbes et deux étrangers désignés par les porteurs d'obligations : l'un d'eux est actuellement un Allemand, l'autre un inspecteur français des finances, M. Sallandrouze de Lamornaix, dont les Serbes se plaisent à reconnaître les éminens services. Cette administration a la haute main sur les monopoles

(1) Quarante pour cent des hommes sont exclus du droit de suffrage par le régime censitaire. Une disposition très curieuse de la Constitution est celle en vertu de laquelle, en tête de chaque liste de candidats, doivent se trouver au moins deux diplômés des Universités; sans cette précaution, les paysans enverraient à la Skoupchtina une majorité de paysans illettrés : la Constitution assure ainsi sa part à « l'intelligence. » Les élections se font avec le système de la représentation proportionnelle; pour empêcher l'émiettement des députés entre un trop grand nombre de groupes et faciliter la formation de grands partis de gouvernement, les voix données aux listes qui n'atteignent pas le quotient électoral nécessaire pour avoir un élu, sont reportées sur la liste la plus favorisée.

du tabac, du sel, du pétrole, des allumettes, du papier à cigarettes, sur le timbre et la taxe de consommation; les revenus nets des douanes sont versés dans ses caisses; elle est chargée de faire le service des arrérages de la dette, et le surplus de ses recettes est versé au Trésor. Ces revenus, grâce à l'accroissement de la consommation et à une gestion prudente, sont passés, de 1896 à 1905 de 18 à 38 millions; si bien que non seulement ils ont suffi à payer les annuités de l'emprunt de 1895, mais qu'ils ont pu servir à gager l'emprunt de 60 millions contracté en 1902 pour la consolidation de la dette flottante, et que c'est encore sur eux que va être gagé le nouvel emprunt que l'État serbe, ainsi que nous le verrons, est en train de conclure (1).

La dette totale de l'État serbe était au 1er janvier 1905 de 465 millions 666 339 francs, et l'annuité, nécessaire au service de cette dette, s'élevait à 23 605 600 francs; les revenus de l'État se montant, pour 1905, à 88 millions, il en résulte que le service de la dette absorbe 27 pour 100 du total des revenus publics. Les deux derniers budgets se sont soldés par des excédens de recettes; le crédit s'est amélioré, le change a disparu; la stabilité relative du gouvernement, sa politique prudente ont donné confiance aux financiers. Après le court passage aux affaires du Cabinet formé par les « jeunes radicaux » et présidé par M. Lioubomir Stojanovitch, dont la bonne volonté inexpérimentée avait apporté quelque trouble dans les finances, le ministère présidé par M. Pachitch et où M. Patchou détient le portefeuille des Finances, s'est trouvé en mesure d'aborder, dans de meilleures conditions, la question du nouvel emprunt dont les besoins de l'armée et des travaux publics rendaient la conclusion nécessaire.

Stimulée par les pouvoirs publics et facilitée par une plus grande stabilité politique, la prospérité matérielle du pays est en

(1) Le montant du produit net des revenus gérés par l'Administration des monopoles, recettes des douanes comprises, a été le suivant :

Années.	Francs.
1896	18 307 000
1901	23 545 000
1903	28 857 000
1904	28 838 000
1905	38 834 000

Pendant la même période, le service des emprunts s'est élevé seulement de 16 751 000 francs en 1896 à 20 224 000 en 1905. L'excédent net reversé au trésor erbe a donc passé de 1 556 000 à 12 610 000 francs.

voie d'accroissement rapide. Grâce au développement des coopératives rurales, qui remédient dans une certaine mesure aux inconvéniens d'une petite propriété très morcelée (1) et permettent d'introduire des perfectionnemens dans les procédés de culture et d'élevage, ce pays essentiellement agricole a vu s'accroître sa production. La surface cultivée en céréales, qui n'était que de 1 013 933 hectares en 1900 était déjà de 1 216 107 hectares en 1904, sans compter les vignobles, jardins, vergers, prairies et pâturages. Les races d'animaux ont été améliorées par des croisemens et des sélections dont les heureux résultats se feront sentir de plus en plus dans la qualité des porcs, du bétail et des volailles. La sériciculture, qui existait à peine, il y a quelques années, exportait déjà, en 1904, plus de 56 000 kilogrammes de cocons de vers à soie. Partout l'intervention du gouvernement a entrepris l'éducation des paysans; il faut une longue habitude de la sécurité pour développer, dans une race si longtemps opprimée, l'amour et le goût d'un travail dont les fruits, autrefois, lui échappaient presque toujours; peu à peu le Serbe, naturellement peu laborieux, prend goût à l'économie et au travail, défriche les champs qu'il n'éprouvait pas le besoin de cultiver et regarde vers l'avenir avec le visage confiant d'un homme enfin sûr du lendemain. C'est au milieu de ce travail d'éducation et de progrès que la crise austro-serbe est venue mettre à l'épreuve la solidité des finances de la Serbie et l'énergie de ses gouvernans.

(1) RÉPARTITION DU SOL (STATISTIQUE DE 1897)

Nombre de propriétaires.	Étendue de la propriété.	P. 100
160 375	jusqu'à 5 hectares	54,65
80 822	de 5 à 10 —	27,55
40 782	de 10 à 0 —	13,87
7 633	de 20 à 30 —	2,60
2 138	de 30 à 40 —	0,73
846	de 40 à 50 —	0,29
345	de 50 à 60 —	0,12
198	de 60 à 70 —	0,07
99	de 70 à 80 —	0,03
63	de 80 à 90 —	0,02
37	de 90 à 100 —	0,01
41	de 100 à 125 —	0,01
17	de 125 à 150 —	0,005
17	de 150 à 200 —	0,005
2	de 200 à 250 —	0,001
3	de 250 à 300 —	0,001
3	plus de 300 —	0,001

III

Le traité de commerce austro-serbe étant venu à échéance avec l'année 1905, M. Pachitch et ses collègues, depuis leur arrivée au pouvoir, se préoccupaient d'en préparer le renouvellement; mais ils étaient résolus en même temps à affranchir leur pays, dans la mesure où ils le pourraient, de la tutelle de l'Autriche et de la Hongrie. Politique « radicale, » en Serbie, signifie, à l'intérieur, gouvernement constitutionnel et relèvement économique, à l'extérieur indépendance vis-à-vis de Vienne et de Budapest, encouragemens à tous les Serbes qui vivent hors du royaume, tendance à un rapprochement entre tous les pays de langue et de race slave. Discrètement, au cours de l'année dernière, commença une campagne diplomatique destinée à chercher en Europe des appuis pour échapper à l'étreinte économique et politique du voisin austro-hongrois.

C'est à Sofia, d'abord, que les hommes d'État de Belgrade trouvèrent de l'écho et, en décembre 1905, l'Europe apprenait que le principe d'une union douanière entre la Bulgarie et la Serbie venait d'être arrêté d'un commun accord: la nouvelle n'était pas faite pour plaire en Autriche. La formation d'une alliance intime entre les trois États slaves des Balkans: Bulgarie, Serbie, Montenegro, serait mal vue à Vienne parce qu'elle créerait, au Sud du Danube et de la Save, une masse capable de faire contrepoids à l'influence autrichienne dans les Balkans et obstacle à la poussée germanique vers la mer Égée. A cette manifestation d'entente slave, l'Autriche riposta par une note où elle se déclarait résolue à ne pas renouveler le traité de commerce et à fermer sa frontière aux produits serbes si l'union douanière avec la Bulgarie devenait un fait accompli. M. Pachitch répondit avec le calme, la déférence et la fermeté d'un homme décidé à rester conciliant jusqu'au bout, mais sûr de son droit et résolu à le défendre. Au Ballplatz, on pensa que cette attitude méritait une leçon. En juin, la rupture économique était consommée, la frontière fermée au bétail et aux denrées agricoles serbes; toutefois, les négociations pour le renouvellement du traité de commerce n'étaient pas rompues; on les laissait traîner en longueur et l'on attendait avec confiance l'heure où la mévente du bétail, des porcs et des blés ramènerait la Serbie péni-

tente à une plus juste appréciation de sa situation vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie et l'obligerait, pour obtenir le traité de commerce, à s'adresser à l'industrie et aux banques autrichiennes pour les commandes d'artillerie et pour la conclusion de l'emprunt qu'elle projetait de faire. En même temps des mouvemens de troupes s'opéraient sur les confins de la Serbie, le long du Danube et de la Save, et en Bosnie; à Belgrade, les bruits les plus alarmans circulaient; on redoutait même une occupation militaire de la ville; les pires hypothèses trouvaient créance dans l'opinion publique. M. Pachitch, cependant, ne s'en montrait pas intimidé; décidé à ne pas céder, il cherchait à mettre dans son jeu des amitiés utiles et à nouer des relations commerciales qui lui permissent de trouver un débouché pour l'exportation serbe.

Le ministre du Commerce, M. Constantin Stojanovitch, fit étudier avec soin la situation économique; il constata d'abord que près de la moitié des marchandises et du bétail vivant qui franchissaient la frontière n'était pas consommée en Autriche ou en Hongrie, mais bien réexpédiée sur d'autres marchés (1). Rien

(1) L'étude des deux tableaux ci-joints le montre très nettement et fait ressortir en même temps l'accroissement rapide de la proportion des denrées réexpéjées.

ARTICLES LES PLUS IMPORTANS QUE L'AUTRICHE-HONGRIE IMPORTE EN QUALITÉ DE CONSOMMATEUR

	1903.		1904.		1905.	
	Quantité. Pièces.	Valeur. Francs.	Quantité.	Valeur. Francs.	Quantité.	Valeur. Francs.
Bœufs et taureaux	73 000	12 730 000	58 648	8 702 138	60 982	9 320 075
	Pièces.					
Porcs gras et mi-gras	136 000	14 987 000	147 173	14 913 530	121 927	11 630 300
	Kilogr.					
Volailles vivantes	1 882 000	1 726 000	2 091 890	1 734 937	1 804 809	1 443 511
	Kilogr.					
Fruits naturels	10 322 000	1 066 060	28 797 183	1 479 000	43 704 737	1 988 849
Total		30 509 000		26 829 605		27 382 735

ARTICLES LES PLUS IMPORTANS QUE L'AUTRICHE-HONGRIE IMPORTE EN QUALITÉ D'INTERMÉDIAIRE POUR LES EXPORTER AILLEURS

	1903.		1904.		1905.	
	Quantité. Kilogr.	Valeur. Francs.	Quantité. Kilogr.	Valeur. Francs.	Quantité. Kilogr.	Valeur. Francs.
1. Viande fraiche ou salée	3 919 000	3 117 000	2 944 292	1 745 801	3 615 118	2 892 095
2. Volaille abattue	1 184 000	1 044 000	621 122	314 683	206 955	165 445
3. Blé	50 090 000	5 766 000	83 185 396	12 772 147	43 146 686	11 659 089
4. Seigle	4 134 000	354 000	2 359 039	215 419	4 363 020	448 218
5. Orge	12 125 000	1 007 000	9 038 593	900 602	17 588 577	1 846 757
6. Avoine	6 548 000	557 000	7 584 479	621 716	5 129 743	607 234
7. Maïs	4 348 000	388 000	3 306 434	294 895	20 476 279	1 933 59
8. Prunes	15 663 000	5 014 000	40 502 388	6 274 544	37 615 986	8 556 341
9. Marmelade de prunes	6 914 000	1 980 000	15 180 235	3 070 078	16 450 919	3 526 365
Total		19 227 000		26 209 884		31 635 141

n'empêchait de faire parvenir directement, sans passer par le territoire austro-hongrois, ces articles dans les pays de consommation. En même temps, — et c'était le plus difficile, — il fallait chercher un moyen d'assurer l'écoulement des marchandises qui trouvaient d'ordinaire un marché avantageux en Hongrie et en Autriche; il s'agissait de trouver où vendre, et bien vendre, les 130 000 porcs, les 60 000 têtes de gros bétail, les deux millions de kilogrammes de volailles, dont l'époque d'engraissement arrivait, et qui ne pouvaient attendre, sous peine de ruine pour les paysans serbes dont ces divers élevages constituent le principal revenu. Un crédit de 500 000 francs fut voté pour la recherche et l'étude de débouchés nouveaux : une mission d'études, dirigée par M. Michel Popovitch, fut envoyée dans les ports de la Méditerranée, en Égypte où le développement de la culture du coton, en restreignant l'élevage du bétail, rend nécessaire une importation considérable de viande, à Malte où la garnison anglaise consomme beaucoup de beefsteaks, à Gênes, à Marseille; partout elle trouva bon accueil, conclut des affaires, amorça de nouveaux courans commerciaux. La saison venue, les exportations purent se faire normalement. Par le Danube, voie internationale et neutre en vertu des traités, les marchandises serbes remontèrent jusqu'à Ratisbonne pour se répandre en Allemagne, ou descendirent vers Galatz et Braïla pour être embarquées sur la Mer-Noire; le gouvernement bulgare accorda sur ses chemins de fer un tarif réduit pour les transports vers Varna; sur les voies serbes une réduction de 50 pour 100 fut concédée pour les céréales et de 20 p. 100 pour le bétail vivant; à qui voudrait expédier des porcs vivans de toutes les gares serbes à Belgrade une diminution de 50 pour 100 fut accordée, à la condition que les porcs abattus seraient exportés; vers Salonique, enfin, les marchandises serbes trouvaient une voie de sortie par le réseau des chemins de fer orientaux.

Le marché austro-hongrois se trouvant fermé aux denrées serbes, l'occasion parut bonne à d'autres nations commerçantes pour profiter de la rupture et attirer chez elles une partie du commerce. Le Norddeutscher-Lloyd entra en pourparlers avec la Compagnie de navigation serbe pour attirer à Braïla, par le Danube, une partie des marchandises provenant du royaume; mais, en général, les compagnies allemandes, pressenties, refusèrent, à l'instigation du gouvernement, de supplanter le com-

merce austro-hongrois pendant la période de rupture : le prince de Bülow trouvait l'occasion de rendre à l'Autriche l'appui qu'il avait reçu d'elle à la Conférence d'Algésiras, et il s'empressait de la saisir. La France n'avait pas les mêmes raisons de s'abstenir; une attitude de bienveillance et de sympathie vis-à-vis des petits États balkaniques a toujours été dans les traditions de sa politique; elle pouvait, cette fois, sur ce libre terrain d'une loyale concurrence économique, venir en aide à la Serbie sans compromettre les bonnes relations qu'elle entretient avec l'Autriche-Hongrie. Avec beaucoup d'à-propos, M. Georges Benoit, comme ministre de France à Belgrade, et M. Roger Clausse, comme chargé d'affaires, saisirent l'occasion de développer nos échanges et notre influence en Serbie; une grande maison de Bordeaux, la maison Bigeon, conclut avec la « Société anonyme des abattoirs de Belgrade » un traité par lequel elle s'engage à acheter, par an, 160 000 porcs abattus, c'est-à-dire plus que la production annuelle de la Serbie qui n'a guère dépassé jusqu'à présent 150 000 têtes. Les installations de la Société des abattoirs de Belgrade, tout à fait perfectionnées, peuvent soutenir la comparaison avec les plus modernes établissemens d'Amérique; de toutes les provinces de la Serbie, les troupeaux grognans des cochons velus comme des sangliers, s'acheminent vers l'immense hôtellerie de la mort; ils y attendent, dans de vastes boxes, la visite du vétérinaire qui, enfonçant sa main dans leur gueule ouverte, au milieu de quels cris ! cherche, au fond de la gorge, les granulations caractéristiques de la maladie et sépare les animaux ladres de leurs congénères bien portans; l'engraissement s'achève là, et le manque d'appétit est une condamnation à mort : dès que le porc manifeste moins d'empressement à manger, on le pousse dans le couloir ascendant au haut duquel un crochet l'enlève par une patte de derrière, tandis qu'un couteau lui ouvre la gorge; fendus en deux, dépecés, salés dans des frigorifiques, les porcs sont mis en caisses et expédiés vers Varna ou Salonique, d'où ils viennent faire concurrence, en France et en Angleterre, aux lards et aux jambons américains. Moyennant la garantie d'une certaine quantité de fret annuel, la compagnie marseillaise Fraissinet s'est engagée à envoyer régulièrement ses navires à Braïla pour y prendre les marchandises serbes apportées par la Compagnie roumaine de navigation sur le Danube, à Varna et à Salonique, pour y charger les caisses de

porc salé. Aujourd'hui, le courant est établi, les transports organisés : même si la frontière austro-hongroise venait à se rouvrir, une bonne partie des porcs serbes continuerait à être dirigée sur Marseille et Bordeaux et non plus sur Budapest.

L'été et l'automne sont maintenant passés et l'expérience est faite. Le paysan serbe a vendu ses porcs à un prix suffisamment rémunérateur (0 fr. 80 le kilogramme). Les pruneaux et marmelades de prunes ont été, comme auparavant, exportés sur l'Allemagne. Les blés, seigles, orges, avoines et maïs, qui ne passaient par la Hongrie que pour y être réexpédiés, ont été envoyés directement, par Varna, Braïla ou Salonique, à Anvers, à Rotterdam et dans les ports allemands. C'est pour le gros bétail vivant que la difficulté a été la plus grande : des envois ont été faits par bateaux sur l'Égypte, Malte, les ports de la Méditerranée, mais le transport de bétail vivant est toujours coûteux et comporte de sérieux aléas; d'ailleurs, l'exportation du bétail serbe est très limitée; les agriculteurs eux-mêmes demandent qu'elle soit restreinte pendant trois ou quatre ans et le gouvernement annonce l'intention de prohiber l'exportation des vaches et des animaux reproducteurs pour ne permettre que celle des bœufs dont le poids dépassera 1 000 kilogrammes par paire. Sans doute la crise n'est pas passée inaperçue et a causé des souffrances et des pertes : l'État, tout le premier, a dû dépenser une partie du fonds de 500 000 francs, voté pour la recherche des débouchés nouveaux, à payer aux exportateurs des primes destinées à leur permettre de parfaire, pour la satisfaction des paysans vendeurs de porcs, le prix de 0 fr. 80 le kilogramme que les cours normaux de la viande n'atteignaient pas toujours. Les plus mécontens sont les marchands en gros qui achetaient les porcs aux paysans pour les exporter à Budapest : les éleveurs amenant presque tous directement leurs bêtes aux abattoirs de Belgrade, l'intermédiaire s'est trouvé supprimé; mais les paysans ont peu souffert de la crise; les impôts sont rentrés normalement; au 15 octobre dernier, les chiffres de l'exportation serbe, pour 1906, étaient déjà égaux à ceux de toute l'année 1905; enfin, la plus-value des monopoles qui avait atteint 12 millions et demi en 1905 et que l'on redoutait de voir baisser, s'est au contraire accrue et elle a atteint 14 millions et demi. Ainsi se trouve assuré, et au delà, le gage de l'emprunt nouveau que l'État serbe va contracter.

IV

L'armée serbe est actuellement pourvue d'un canon de campagne système de Bange, modèle 1877; depuis 1903, le gouvernement serbe annonce l'intention de renouveler ce matériel pour adopter une pièce à tir rapide. Mais, en Europe, un petit nombre seulement d'établissemens sont outillés pour une telle fourniture : auquel la Serbie allait-elle s'adresser ? Les argumens techniques, dans un tel débat, n'entrent pas seuls en jeu, la politique y intervient; il n'est pas toujours permis aux petits États d'acheter leurs canons, leurs fusils ou leur bateaux là où ils peuvent être le mieux servis : clientèle politique entraîne clientèle économique. Il n'est pas besoin de rappeler à quel point des établissemens comme ceux de Krupp sont ouvertement patronnés par l'État et par le souverain lui-même. Une importante commande d'artillerie n'apporte pas seulement un bénéfice considérable à l'usine qui la reçoit, elle constitue un avantage moral et matériel pour le pays auquel appartient l'usine; elle est comme une consécration de la supériorité de son industrie; aujourd'hui les rivalités nationales se manifestent, en temps de paix, par des rivalités industrielles et commerciales, et il arrive que les gouvernemens mettent en action toutes les ressources de leur diplomatie afin d'assurer la préférence à leurs nationaux. Une première commission serbe, composée de quatre officiers, partit donc, en août 1903, pour se rendre chez Krupp, à l'usine autrichienne Scoda (près de Pilsen en Bohême), chez Erhardt (à Düsseldorf) et au Creusot. Les conclusions des techniciens furent nettement favorables aux usines Schneider et, dès ce moment, le gouvernement serbe se serait conformé à leur avis, si Krupp et Scoda n'avaient lié partie pour organiser une campagne et assurer quand même aux usines allemandes la commande du gouvernement serbe. Rien ne serait curieux, pour pénétrer, dans sa réalité vivante, l'histoire de notre temps et en connaître les ressorts secrets, comme de suivre toutes les péripéties d'une grande affaire industrielle : malheureusement une telle histoire, difficile à connaître, est impossible à raconter. Campagne de presse, intimidation diplomatique, promesses et menaces, corruption, tout fut mis en œuvre pour retarder la commande, provoquer de nouvelles expériences et assurer la

victoire finale de l'industrie allemande. Le Creusot, de son côté, ne négligea pas de défendre ses intérêts. Après de longues tergiversations, le gouvernement serbe finit, en août 1905, par demander de nouveaux essais au polygone et envoya, pour y assister, une commission de dix officiers. Les expériences eurent lieu, au Creusot, du 9 décembre au 14 janvier 1905; elles furent marquées par quelques incidens d'importance insignifiante, dus à des modifications récentes apportées à la pièce, mais qui permirent à quelques membres de la commission, et plus tard à l'opposition parlementaire, de se prononcer contre les canons Schneider, bien que les essais chez Krupp et surtout chez Scoda eussent été faits dans des conditions bien moins satisfaisantes. Au retour, les membres de la commission se partagèrent : qu'il nous suffise de dire que les spécialistes des questions d'artillerie furent précisément ceux qui se prononcèrent pour le canon Schneider et que les raisons alléguées par les autres n'appartenaient pas toujours à l'ordre technique. Les intrigues, à partir de ce moment, recommencent avec plus d'âpreté et plus d'acharnement. Les usines d'Essen avaient eu, depuis 1871, une sorte de monopole de fait pour la fourniture des canons aux gouvernemens étrangers; mais, en ces dernières années, les progrès de l'artillerie à tir rapide ont été tels, en France, que la Bulgarie, la première, rompant en visière à l'opinion courante, commanda tout son matériel de campagne au Creusot. Le Portugal, l'Espagne, ont depuis suivi son exemple : la Serbie, à son tour, allait-elle déserter les usines allemandes?

La question devenait d'autant plus délicate qu'elle se liait étroitement à celle de l'emprunt et à celle du traité de commerce. L'Autriche, persuadée que la Serbie ne pourrait supporter longtemps la rupture des relations économiques avec elle et la fermeture de la frontière, faisait de la commande des canons à l'industrie autrichienne une condition de la reprise des négociations pour le traité de commerce. Mais, d'autre part, le gouvernement serbe ayant décidé de contracter un important emprunt, précisément pour payer les nouveaux canons et augmenter son réseau de chemins de fer, ne pouvait se passer ni du concours des financiers français, ni de celui du gouvernement de qui dépend l'admission à la cote de la Bourse de Paris. C'est sur le marché français que tous les emprunts serbes ont été émis et c'est là que, cette fois encore, le gouvernement du roi Pierre trouvait

les conditions les plus avantageuses. L'emprunt 5 p. 100 de 1902 avait été émis, à Paris, par les banques, à 90; en 1905, les financiers offraient à M. Patchou de lui fournir 110 millions à 4 et demi pour 100, pris brut par les banques à 83,50; le premier cabinet Pachitch tomba précisément devant l'opposition faite à son projet, et il fut remplacé par un cabinet de « jeunes radicaux » ou « indépendans, » présidé par M. Lioubomir Stojanovitch; le nouveau ministre des Finances négocia avec les banques autrichiennes un emprunt de 70 millions à 4 et demi, dans des conditions si désavantageuses qu'elles amenèrent la chute du Cabinet et le retour au pouvoir de M. Pachitch et des « vieux radicaux. » M. Patchou reprit aussitôt les pourparlers avec le groupe français; mais les financiers mettaient comme condition à l'émission de l'emprunt que le gouvernement de Belgrade se serait au préalable mis d'accord avec celui de Paris pour l'admission du nouveau titre à la cote et pour les commandes à faire à l'industrie française.

M. Pachitch et ses collègues se trouvaient ainsi dans un étrange embarras. S'ils s'adressaient à la France pour la commande des canons, comme ils en avaient toujours manifesté l'intention (1), ils étaient assurés d'y trouver de bonnes conditions pour leur emprunt, mais ils risquaient de se heurter à une porte close, quand il s'agirait de reprendre les pourparlers pour le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie, et de perpétuer le conflit économique; si, au contraire, ils accordaient la préférence aux usines allemandes, ils retombaient sous la tutelle dont ils avaient espéré s'affranchir. M. Pachitch eut le mérite de savoir prendre son parti et de s'y tenir. A la première note du cabinet de Vienne, nous avons vu qu'il avait eu l'art de répondre en affirmant la liberté, pour la Serbie, de choisir ses amitiés et de faire ses commandes et ses emprunts où bon lui semblerait. Au mois de septembre, le bruit courait à Belgrade que le comte Goluchowski préparait une nouvelle note pour couper court à toute négociation; mais, à la suite, dit-on, d'un voyage à Vienne du ministre d'Autriche à Belgrade, ce fut au contraire une note de ton conciliant qui fut reçue, le 30 septembre, par le ministre des Affaires étrangères de Serbie. Le gouvernement de Vienne

(1) Voyez, sur ce point, les documens publiés dans le *Livre bleu* serbe : *Correspondance diplomatique concernant les négociations pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie du 3-16 mars au 24 juin 1906.*

y demandait, pour reprendre les pourparlers sur le traité de commerce, non seulement la commande de l'artillerie de montagne (neuf batteries, avec un approvisionnement de 2000 coups par pièce, soit une commande de 2 millions et demi de francs environ), mais encore la commande de tout le matériel accessoire de l'artillerie de campagne, caissons et munitions; il ne serait resté pour le Creusot que les tubes des canons, c'est-à-dire une commande insignifiante. Cette nouvelle communication, si grandes que fussent les exigences qu'elle formulait, ouvrait, du moins, la porte à des négociations ultérieures, puisqu'elle demandait que le cabinet de Belgrade y répondît par des propositions qui pussent servir de thème à la conversation. Très résolument, M. Pachitch rejeta ces nouvelles conditions; il comprit que l'armée serbe ne verrait pas sans inquiétude ni mécontentement fabriquer ses munitions en Autriche et qu'en cédant sur la question des canons, il perdrait tout le bénéfice de la campagne diplomatique qu'il avait conduite. A la suite de nouvelles expériences, faites au Creusot au commencement du mois d'octobre dernier, la commande de quarante-sept batteries de campagne, avec leurs caissons et un approvisionnement de 2000 coups par pièce, a été définitivement faite aux usines Schneider et C[ie]. En même temps, le gouvernement serbe poursuivait les pourparlers pour la conclusion de l'emprunt et entamait une négociation pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la France. M. Patchou, ministre des Finances, s'abouchait, à Genève, avec les représentans du groupe des banques françaises et de la banque franco-suisse, et la question de l'emprunt était définitivement réglée; en décembre, la Skoupchtina, après de violens débats où l'opposition multiplia les réquisitoires les plus acerbes contre la politique de M. Pachitch, adopta, par 88 voix contre 55, le projet du gouvernement. L'emprunt de 95 millions à 4 et demi pour 100 va être émis prochainement à Paris; il est pris, brut, par les banques, à 90 francs; ce taux, qui constitue un très grand progrès sur les précédentes émissions, témoigne de la prospérité des finances serbes et de l'amélioration du crédit de l'État.

La rupture des relations commerciales avec l'Autriche laissait sans bases et sans règles nos relations commerciales avec la Serbie; nos marchandises jouissaient, en effet, du traitement de la nation la plus favorisée auquel un traité de commerce appor-

tait des modifications pour quelques articles. La nation la plus favorisée étant l'Autriche-Hongrie, l'état de guerre économique, entre elle et la Serbie, nous mettait dans la nécessité urgente de négocier un nouveau traité, d'autant plus que nos relations commerciales tendaient à se développer. La première réunion des délégués chargés des négociations eut lieu le 1er octobre, le lendemain même du jour où était parvenue à Belgrade la note du cabinet de Vienne. Les négociations viennent d'aboutir et le traité est signé; le gouvernement serbe nous accorde de sérieux avantages, notamment pour nos vins, nos soieries, nos articles de Paris; des concessions réciproques permettront le développement des échanges entre les deux pays. La Serbie a déjà, en 1905, traité avec l'Allemagne; elle vient de conclure avec la Roumanie, la Turquie, le Montenegro ; avec l'Italie, elle est sur le point d'aboutir ; avec la Russie et l'Angleterre les pourparlers sont poursuivis dans de bonnes conditions. Bientôt la Serbie se trouvera armée d'une série de traités de commerce qui lui assureront des marchés pour ses produits d'exportation. Reste l'Autriche-Hongrie. Entre Vienne et Belgrade la conversation continue ; des notes sont échangées à de longs intervalles, témoignant d'un égal souci de ne pas laisser tomber le fil, tout en ne se hâtant pas d'aboutir à une conclusion. Du côté serbe, on a pris d'abord toutes les mesures nécessaires pour démontrer à l'Autriche et à la Hongrie que, si l'on souhaite d'aboutir à une entente, on est prêt, aussi, comme on l'a déjà fait cette année, à s'en passer. Au printemps de 1906, M. Pachitch offrait au cabinet de Vienne de réserver à l'industrie autrichienne des commandes diverses pour un total de vingt-six millions de francs, à condition que la douane austro-hongroise laisserait penétrer, avant la fin de l'année, 80 000 porcs et 40 000 bœufs ; cette condition n'ayant pas été remplie, M. Pachitch refuse maintenant d'accorder un privilège quelconque à l'industrie autrichienne. A Vienne, aujourd'hui que l'épreuve a montré que la résistance de la Serbie ne serait pas réduite par la seule fermeture de la frontière, on se montre plus traitable vis-à-vis d'elle. La Serbie n'a pas été seule à souffrir des effets du conflit économique : en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, le prix de la viande a haussé; l'absence du bétail serbe n'est, sans doute, que l'une des causes de ce renchérissement si impopulaire ; mais comme c'est l'une des plus palpables, c'est à celle-là surtout que le mécontentement

public s'en est pris. Les journaux signalaient, il y a quelques semaines, l'entrée en fraude, sous les yeux, fermés par ordre supérieur, des douaniers hongrois, de plusieurs centaines de têtes de bétail serbe. Nous sommes loin aujourd'hui, on le voit, du ton et des exigences des notes autrichiennes de l'été dernier; un ministre des Affaires étrangères a donné sa démission, et l'on peut prévoir qu'un accord interviendra entre les deux gouvernemens.

Ainsi, l'expérience est faite et elle a été, somme toute, favorable à la Serbie et à son gouvernement qui redoutaient une crise plus grave et qui n'osaient pas espérer sortir à si bon compte d'une épreuve si redoutable. Le ministère et le parti des vieux radicaux en ont été renforcés ; les « jeunes radicaux » ont violemment attaqué le cabinet sur sa politique financière et sur la question des canons; mais ils se disent, eux aussi, partisans d'une politique indépendante en face de l'Autriche-Hongrie. Seuls les « libéraux (1), » qui suivent M. Veljkovitch, ont fait entendre une note austrophile : sans doute, à leurs yeux, il serait souhaitable que la Serbie fût réellement en état de s'affranchir de la tutelle autrichienne, mais ils en nient la possibilité pratique; il leur semble que les débouchés nouveaux, trop éloignés, ne sauraient, en aucun cas, remplacer le marché autrichien et hongrois; ils insistent sur les difficultés du transport pour le bétail vivant, sur les frais que le gouvernement a dû faire pour conjurer artificiellement les effets de la mévente des porcs; ils montrent le caractère provisoire et incertain des relations commerciales avec un pays aussi éloigné que la France, et ils concluent à la nécessité absolue d'une entente avec Vienne pour la conclusion d'un traité de commerce.

L'événement n'a pas donné raison à ces résignés et nul doute qu'eux-mêmes ne soient les premiers à s'en réjouir. L'expérience de 1906 a rendu aux Serbes le grand service de leur donner confiance en eux-mêmes, de les obliger à chercher des débouchés nouveaux pour leur commerce et des amitiés nouvelles pour leur politique; ils ont eu l'occasion de s'apercevoir que les sympathies ne leur manqueraient pas, et ils ont pu

(1) On se tromperait complètement si l'on attribuait à ces dénominations un sens analogue à celui qu'elles ont en France. La répartition numérique des partis à la Skoupchtina est celle-ci : radicaux 90, jeunes radicaux 48, libéraux 18, progressistes 3, socialiste 1.

prendre ainsi conscience du rôle que leur pays, si petit qu'il soit, peut jouer dans le monde balkanique et danubien, et la place qu'il peut tenir dans les combinaisons européennes. Ainsi l'Autriche, par ses exigences à l'égard de la Serbie, lui a, en définitive, rendu service.

V

Il serait sans doute exagéré de dire que le cabinet de Vienne, dans son conflit avec la Serbie, a subi un échec, — le mot ne serait pas de mise lorsqu'il s'agit d'une puissance comme l'Autriche-Hongrie en face d'un si faible adversaire, — mais il est certain qu'il a éprouvé une surprise. On a dû se rendre compte, en Autriche, que l'audace inattendue dont les Serbes ont fait preuve en tenant tête à leur redoutable voisin, ne leur a pas été inspirée seulement par l'amélioration de leur situation économique et financière, ni par le succès des mesures adroitement prises pour pallier les inconvéniens d'une rupture; le patriotisme même le plus ardent, l'habileté même la plus subtile, ne suffiraient pas non plus à l'expliquer. Le cabinet Pachitch a été le bénéficiaire d'une situation générale qu'il n'a pas créée, mais dont il a su prendre conscience et tirer parti. Il a eu le mérite de sonder le terrain, et, l'ayant trouvé solide, d'oser s'y aventurer.

Derrière les apparences bénignes d'un conflit douanier, les puissances européennes, et, parmi elles, l'Angleterre et la France, n'ont pas tardé à s'apercevoir que des questions plus hautes étaient en jeu. L'indépendance, non seulement nominale, mais effective, des petits États balkaniques importe grandement à l'établissement d'un ordre durable dans les Balkans et par suite à l'équilibre et à la paix de l'Europe; l'absorption des petits États par les grands amènerait la reconstitution, en Orient, d'une ou plusieurs de ces puissances démesurées dont l'existence est une menace pour la sécurité des autres. De même que l'Angleterre, en 1885, avait favorisé l'émancipation de la Bulgarie et son union avec la Roumélie avec l'espoir qu'elle deviendrait une barrière entre la Russie et le Bosphore, de même aussi, en 1906, l'Angleterre et, avec elle, la France et l'Italie, ont compris que l'existence d'une Serbie suffisamment indépendante et forte était une garantie de la stabilité politique de l'Orient et de l'Eu-

rope tout entière. L'Angleterre, depuis la tragédie de 1903, donnait à ces sentimens puritains dont l'opinion et la presse font volontiers parade quand l'intérêt britannique n'est pas engagé, la satisfaction de bouder le régime établi après le meurtre du roi Alexandre; l'été dernier, cinq officiers, connus pour avoir participé à l'attentat, ayant été mis à la retraite, tout en conservant, d'ailleurs, leur influence et l'intégralité de leur traitement, le Foreign Office s'empressa de prendre prétexte de cette satisfaction pour rétablir ses relations diplomatiques avec Belgrade; un ministre britannique, M. Whitehead, présenta au roi Pierre ses lettres de créance. — Depuis Trieste jusqu'à Salonique, l'Italie, dans la péninsule des Balkans, est en rivalité d'influence avec l'Autriche; il est naturel qu'elle cherche à fortifier, en Serbie et au Montenegro, un élément slave capable d'opposer une digue à la marée montante du germanisme. La reine d'Italie est la fille du prince de Montenegro, la belle-sœur du roi Pierre Ier, et l'on parlait, tout récemment, d'un mariage entre un prince de la maison de Savoie et la princesse Hélène de Serbie : une telle union ne serait que la manifestation publique des bonnes relations qui existent entre Belgrade et le Quirinal. — Enfin nous avons vu comment le cabinet Pachitch a trouvé, en France, un utile concours pour exporter ses produits agricoles et sortir d'une crise pénible. Ces sympathies, qui venaient spontanément à la Serbie, lui apportaient non seulement un appui matériel, mais surtout un réconfort moral, au milieu des difficultés où elle se débat, et contribuaient à lui faire prendre conscience de la place qu'elle occupe, et surtout de celle qu'elle pourrait tenir, dans la politique danubienne et balkanique.

Autant qu'à leur puissance matérielle, la force des nations se mesure aux espérances qu'elles incarnent et aux revendications qu'elles personnifient : plus encore que de ce qu'elles sont, leur importance dans le monde est faite de ce qu'elles pourraient devenir. Dès qu'on a franchi le Danube et la Drave, on a l'impression de pénétrer dans une Europe qui n'a pas encore pris son assiette définitive; on marche sur un terrain encore mouvant; les nationalités semblent inachevées, les frontières provisoires, les États instables; à chaque instant, des combinaisons nouvelles de peuples peuvent s'y former; les États, créés sans souci des aspirations nationales, tendent, d'un effort continu, à briser les lisières dans lesquelles les diplomates européens ont

prétendu ligotter leur essor, et à créer des unités plus puissantes, fondées sur une réalité ethnique ou historique et disposant par elles-mêmes de tous les moyens de vivre et de se développer. C'est le cas de la Serbie. Sur la carte, le royaume de Serbie actuel est loin de recouvrir l'aire occupée par la race, la nationalité ou la langue serbe; il ne coïncide pas non plus avec l'ancienne Serbie historique; presque tous les pays qui entourent les frontières arbitraires que les traités lui ont données sont serbes comme lui. Le Montenegro est, autant que la Serbie, un État serbe. Entre le Danube et la Save, cette Syrmie dont on découvre, du haut de la forteresse de Belgrade, les vastes et riches plaines, et au Nord du Danube, plusieurs districts méridionaux de l'ancien banat de Temesvar sont habités par des populations serbes. Au Sud, la Vieille-Serbie, jusqu'au Char-Dagh, est peuplée de Serbes orthodoxes perpétuellement décimés par des Arnautes musulmans; elle fait partie du vilayet turc de Kossovo. La Bosnie et l'Herzégovine, qui dépendent nominalement de l'Empire ottoman, mais que l'Autriche occupe et administre en vertu du traité de Berlin, sont peuplées de Serbes. Serbe encore, avec un mélange d'Arnautes, l'ancien sandjak de Novi-Bazar qu'administrent les Turcs, mais où les Autrichiens ont trois garnisons. Enfin, les Croates de Croatie qui forment un royaume rattaché à la couronne de Saint-Étienne, les Croates de Dalmatie, dont le pays est une province de la monarchie cisleithane, et les Slovènes eux-mêmes sont, sinon Serbes, du moins Slaves et proches parens des Serbes par la race et la langue. Tout cet ensemble de populations forme la famille des Slaves du Sud-Ouest ou Jougo-Slaves, actuellement émiettée en groupes distincts et parfois ennemis, mais qui tendent à chercher un centre de cristallisation et esquissent, à travers les frontières, des tentatives de rapprochement. L'art des politiques austro-hongrois consiste à entretenir les divisions et à rendre toute union impossible entre les diverses branches du grand tronc jougo-slave. Il y a des Serbes en Serbie, mais il y en a aussi en Hongrie, en Croatie, en Bosnie, en Turquie, au Montenegro; il y a des Croates en Croatie, mais il y en a aussi en Dalmatie, en Bosnie, et jusqu'en Istrie. La Bosnie-Herzégovine, occupée par les Autrichiens, s'interpose entre la Serbie et les Croates; le sandjak de Novi-Bazar sert de passage entre la Bosnie et la Macédoine et sépare les Serbes du Montenegro de ceux du

royaume; c'est le nœud politique et stratégique de toute la région; par là passe la route des invasions, celle qui mène aux champs de Kossovo.

La Bosnie-Herzégovine compte 800 000 habitans orthodoxes, 600 000 musulmans, 300 000 catholiques : tous sont Slaves; on peut même dire tous sont Serbes si l'on veut se souvenir que Serbes et Croates ne sont que deux rameaux de la même race. Ce sont en général les Croates qui sont catholiques et qui, par ce fait, sont moins rebelles à l'influence de Vienne; ils peuplent surtout le coin nord-ouest de la Bosnie; leur religion les attire du côté de l'Occident, tandis que les orthodoxes regardent plutôt vers Belgrade. Les musulmans eux-mêmes sont des Serbes, non pas seulement par leur origine, mais de leur propre aveu : ce sont en général les anciens seigneurs du pays qui, au moment de la conquête, sont passés à l'Islam pour garder leurs fiefs et leurs privilèges féodaux; il s'est produit là un phénomène comparable à celui qui, dans certains pays de l'Occident, a, au XVI[e] siècle, incliné la noblesse vers la Réforme. Aujourd'hui ces musulmans restent plus attachés à l'Islam qu'à Constantinople ; beaucoup ne connaissent pas un mot de turc; tout au plus savent-ils réciter la prière en mauvais arabe; ils gardent leur situation sociale privilégiée, leurs titres, leurs *tchifliks* (1) et leurs prérogatives de beys ou d'agas; mais ils se savent et se disent Slaves. Lors de l'insurrection de 1876, Serbes et Bosniaques se levèrent ensemble pour secouer le joug turc et proclamèrent leur volonté de s'unir tous en un seul État; mais l'insurrection fut vaincue et réprimée avant que la guerre de 1878 eût affranchi les Balkans. Le traité de San Stefano, qui créait la Grande-Bulgarie, ne faisait rien pour la Bosnie, et c'est du côté du Sud, en Vieille-Serbie, qu'il agrandissait le royaume serbe; il étendait le Montenegro du côté de la mer, mais il laissait subsister, par condescendance pour le cabinet de Vienne, une Bosnie turque. Le traité de Berlin, en donnant à l'Autriche-Hongrie l'administration de cette même Bosnie et de l'Herzégovine, et en lui permettant de mettre des garnisons et d'avoir des routes militaires dans le sandjak de Novi-Bazar, trompa les espérances des patriotes Bosniaques et, du même coup, fit dévier la politique serbe en lui fermant le chemin de l'Est et en la séparant du Monte-

(1) Sorte de fief ou de propriété seigneuriale.

negro. Désormais, entre le royaume de Serbie et l'Adriatique, il y eut une ceinture continue de provinces gouvernées, administrées ou occupées par l'Autriche-Hongrie; la politique de Vienne chercha à détourner l'activité serbe vers la Macédoine et la frontière bulgare : la guerre de 1885 sortit de là. Ainsi l'Autriche jetait la division parmi les Slaves du Sud pour mieux assurer parmi eux sa prépondérance; en même temps, tout en administrant et en réorganisant la Bosnie-Herzégovine, elle travaillait à y implanter sa domination et à l'y rendre indestructible.

Il faudrait de longues pages pour étudier les procédés et les résultats de l'administration autrichienne dans les provinces que le traité de Berlin a confiées à ses soins; sans nous en rapporter à de violens réquisitoires qui ont été écrits en ces derniers temps, il faut bien constater que le sentiment public, en Bosnie et en Herzégovine, est peu favorable à la domination autrichienne; tout au moins ne saurait-on contester que la majorité serbe des habitans, — qu'elle soit orthodoxe ou musulmane, — répugne absolument à l'établissement d'une sujétion directe à l'Autriche. On l'a bien vu au cours de l'année 1906. Durant tout l'été dernier, le bruit courut et les journaux annoncèrent que l'empereur François-Joseph viendrait assister aux grandes manœuvres qui auraient lieu en Bosnie, et qu'à cette occasion il proclamerait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à la monarchie cisleithane ou, tout au moins, que des pétitions en ce sens étaient préparées et lui seraient remises par des députations de la population catholique. Si peu vraisemblables que fussent de tels projets, ils trouvèrent créance en Bosnie, en Serbie et dans toute la presse européenne. L'occasion pouvait paraître tentante, au moment où la Russie était occupée chez elle et où l'Allemagne, par la bouche du prince de Bülow, avait, après la Conférence d'Algésiras, solennellement promis à son alliée de lui prêter, le cas échéant, un concours efficace. Quoi qu'il en soit, que l'on ait voulu ou non, à Vienne, faire une expérience, elle est faite, et elle est concluante. L'irritation de la population serbe se manifesta d'une façon tellement significative qu'au dernier moment, l'Empereur averti, dit-on, que des manifestations peu sympathiques étaient préparées contre lui, renonça à son voyage et délégua à sa place l'archiduc héritier qui reçut pour instructions de se borner à un rôle strictement militaire.

Les incidens de cet été ont révélé le mécontentement sourd qui, depuis longtemps, grandit en Bosnie et en Herzégovine; les Slaves de Bosnie et ceux de Serbie, luttant au même moment, pour la même cause, contre la prépondérance de Vienne, ont pris conscience plus que jamais de leur solidarité; l'idée d'une union des peuples jougo-slaves contre la poussée du Nord a fait des progrès dans les esprits et a commencé de s'implanter dans les cœurs. Il n'est pas douteux que les agens secrets de la propagande serbe en aient profité pour redoubler leurs efforts et souffler la haine de l'Autriche dans tous les cœurs slaves (1). « La Bosnie, c'est notre Alsace-Lorraine, » me disait dernièrement un Serbe : les Serbes de Bosnie ont lutté avec ceux du royaume dans les guerres de l'Indépendance, ils ont versé le même sang pour la même cause et ils ne veulent pas n'avoir échappé au joug des Turcs que pour tomber sous celui des Allemands; ils revendiquent leur droit à la vie nationale et à la liberté. Indépendance, union avec la Serbie ou le Montenegro, fusion de tous les pays serbes, Grande-Croatie ou Grande-Serbie, la forme reste imprécise, mais le désir d'émancipation est certain. Du haut de son nid d'aigle de Cettigne, le prince de Montenegro, comme le roi de Serbie de son konak de Belgrade, surveillent et encouragent le mouvement : l'un et l'autre attend l'avenir de son pays et de sa dynastie d'une union de toutes les populations serbes, sinon en un seul État, du moins en un seul faisceau.

En Croatie, enfin, au cours de ces derniers mois, il s'est produit une évolution inattendue et caractéristique : nous n'en pouvons indiquer ici que les grandes lignes, mais du moins est-il indispensable de les indiquer. On sait comment une ère nouvelle de l'histoire de la Croatie date du Congrès de Fiume et de la *Résolution* qu'il a adoptée, le 3 octobre 1905, aux termes de laquelle un esprit d'entente et de concorde doit désormais présider aux relations entre la Hongrie et la Croatie (2). En même temps

(1) « En Serbie, ce sont des courans populaires qui sont excités contre l'Autriche-Hongrie et l'on n'a pas pu se dissimuler que des tentatives ont été faites pour nouer en Bosnie des relations avec les élémens mécontens et les exciter. Deux expulsions ont été faites... » (Le baron d'Æhrenthal aux Délégations hongroises, le 11 décembre 1906.)

(2) 45 députés, tous Croates, de Croatie, de Dalmatie et d'Istrie, se sont réunis en congrès à Fiume; 32 d'entre eux ont voté une sorte de manifeste où ils se déclarent prêts à appuyer la coalition hongroise dans sa lutte « légitime » contre

que les rapports avec Vienne devenaient de plus en plus difficiles, on sentait, à Budapest, le besoin de se rapprocher d'Agram (Zagreb) et d'oublier les amers souvenirs de cette année 1849 où les Croates, conduits par leur *ban* Jelachitch, vinrent à la rescousse des Habsbourg et prirent à revers la Hongrie patriote. Les Slaves de Croatie, tenus en étroite lisière par leurs *bans* envoyés de Budapest, commencèrent à respirer et l'on vit, au printemps dernier, un fait jusqu'alors inouï : d'après les instructions de MM. Weckerlé et Kossuth, les élections se firent à peu près librement dans un grand nombre de circonscriptions et surtout dans les villes. Le résultat fut foudroyant : l'ancien parti de l'oppression ou parti Magyaron qui soutenait le *ban* Pejacevitch, se trouve réduit, dans la nouvelle diète d'Agram, à trente-quatre membres; la majorité passe à une coalition de partis favorables, avec certaines nuances, à l'opinion *résolutionniste*, c'est-à-dire partisans de la politique définie dans la *Résolution* de Fiume. De Trieste et de Cattaro jusqu'au delà du Danube, un immense cri de joie retentit: la Croatie fêtait sa délivrance! A Belgrade, on partagea l'allégresse des frères slaves et, spontanément, des drapeaux parurent aux fenêtres. A ces nouvelles, un frémissement d'impatience passa sur les populations croates de Dalmatie et s'étendit jusque chez les Slovènes de Carniole et de Carinthie; les uns comme les autres aspirent à plus d'autonomie et se demandent pourquoi le hasard des traités ou des partages les a rattachés à l'Autriche tandis que la grande masse des Croates constitue le royaume de Croatie-Slavonie, rattaché à la monarchie hongroise. Tout le groupe des Slaves du Sud est en effervescence; des courans, encore parfois indécis sur leur

Vienne; considérant non seulement les rapports historiques des deux peuples, mais surtout leur besoin commun de se défendre pour subsister, ils affirment que : « les députés Croates considèrent comme de leur devoir de lutter d'accord avec le peuple hongrois pour le triomphe de leur droit et de leurs libertés. » En échange de leur concours, les Croates demandent une revision du pacte (*nagoda*) qui les unit à la Hongrie, des réformes électorales, judiciaires, de presse, et la réunion de la Dalmatie au royaume de Croatie. Quelques jours après, le 17 octobre, les Serbes d'Autriche et de Croatie se réunissaient à leur tour à Zara et publiaient un manifeste favorable à la politique définie à Fiume. Depuis lors, la réconciliation des Serbes et des Croates a fait de nouveaux progrès auxquels le conflit austro-serbe n'a pas peu contribué. Des « résolutions » de Fiume et de Zara, il convient de rapprocher, entre autres, ces paroles de M. François Kossuth : « Nous désirons faire des Croates nos amis, et les Slaves seront nos collaborateurs et nos compagnons d'armes dans notre lutte nationale. » (Cité par M. René Henry, dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 novembre 1905.)

direction, y agitent la masse populaire; partout, depuis l'Isonzo jusqu'au delà de Belgrade, on a l'impression que d'importans changemens se préparent et que l'aspect de l'Europe orientale va se transformer; de Laibach aux défilés d'Orsova et de Cattaro à la Drave, une force nouvelle grandit et s'organise, force encore mal consciente d'elle-même, parfois même divisée contre elle-même, et que l'apathie naturelle aux Slaves rend malaisée à discipliner, mais avec qui il serait malavisé de ne pas compter.

On l'a compris à Budapest; la coalition au pouvoir, si intransigeante qu'elle soit dans son nationalisme magyar, se rend compte que, si elle veut persévérer dans sa politique populaire de résistance au germanisme et d'autonomie, elle devra nécessairement rechercher les sympathies du groupe des Slaves du Sud; elle s'est déjà résignée à une entente avec les Croates et elle n'est pas éloignée de s'apercevoir qu'un rapprochement avec la Serbie serait dans la logique de son programme. On le voit aussi à Vienne, et c'est précisément le conflit économique avec la Serbie qui a servi à dessiller les yeux. Ainsi, le conflit austro-serbe a pris une ampleur inattendue: commencé à propos de porcs, il a fini par mettre en jeu des peuples; tout le problème des rapports de l'Autriche avec la Hongrie et avec les Slaves du Sud est venu tout d'un coup compliquer une lutte insignifiante en elle-même. L'intransigeance du Ballplatz risquait de réunir en un seul faisceau toutes les forces slaves que sa politique a toujours cherché à diviser. Le comte Goluchowski dut se retirer devant l'hostilité irréductible des Délégations hongroises et l'échec de sa politique balkanique. Il était curieux de suivre, à cette époque, à Budapest comme à Vienne, le revirement qui s'est produit, dans les journaux et dans l'opinion, depuis le printemps dernier; naguère encore on réclamait une sévère leçon pour l'audace du petit peuple serbe; on prend soin de marquer, aujourd'hui, dans les commentaires qu'a provoqués la retraite du comte Goluchowski, que son départ ne doit pas être seulement un changement de personne, mais un changement dans la politique slave et balkanique de l'Autriche-Hongrie, et l'on demande, — particulièrement à Budapest, — que des pourparlers concilians soient poursuivis avec la Serbie pour aboutir à une entente commerciale. On se plaît à espérer, à Belgrade, que l'entrée au ministère du baron d'Æhrenthal, qui passe pour jouir de la confiance de l'archiduc héritier et pour partager ses tendances, marquera

ainsi le commencement d'une ère nouvelle, où le petit royaume, tout en gardant son indépendance pleine et effective, sera réconcilié avec le grand empire, et où les Slaves du Sud qui, dans le dualisme austro-hongrois, n'étaient rien, deviendront enfin quelque chose.

VI

Quoi qu'il en puisse résulter pour leurs propres intérêts, il faut bien que les grandes puissances en prennent leur parti : la politique balkanique, ce sont de plus en plus les États balkaniques qui la feront, à leurs risques et périls peut-être, mais aussi à leur profit. Ces nationalités, que l'Europe a réveillées sans les affranchir complètement, ne veulent plus, ne peuvent plus aujourd'hui servir de simple monnaie d'appoint dans les conventions entre les grandes puissances; elles réclament leur droit à une existence autonome, à l'abri des combinaisons ambitieuses de leurs voisins. La Roumanie et la Bulgarie ont pu, non sans peine, faire accepter cette vérité à Saint-Pétersbourg; la Serbie à son tour cherche à la faire agréer à Vienne et à Budapest. Et c'est, semble-t-il, la première leçon que l'Europe puisse tirer du conflit qui vient de mettre aux prises un petit État danubien et balkanique avec l'Empire des Habsbourg. Mais il en est une seconde qui est comme la contre-partie de la première.

Les petits États orientaux, qui aspirent à ne relever que d'eux-mêmes et à résoudre par leurs propres forces les questions qui les intéressent, devront aussi ne compter que sur eux-mêmes, et comme ni leur population, ni leurs armées ne sont assez nombreuses pour leur permettre de tenir tête isolément à l'agression d'une grande puissance, fût-ce même de la Turquie, il leur faudra de toute nécessité arriver à une entente entre eux. Ils n'y ont pas réussi jusqu'à présent; il est vrai que parfois les grandes puissances se sont ingéniées à accroître les malentendus et à envenimer les jalousies. L'Autriche, depuis surtout qu'elle est en conflit avec la Serbie, prodigue à la Bulgarie les procédés les plus amicaux; c'est ainsi que le baron d'Æhrenthal vient d'accorder au gouvernement de Sofia l'abolition des Capitulations auxquelles l'Autriche seule n'avait pas encore consenti à renoncer. C'est un brillant succès pour M. Stancioff, le nou-

veau et très distingué ministre des Affaires étrangères du prince Ferdinand, et les Bulgares apprécieront à sa valeur une telle concession; mais ils sont trop avisés pour en être éblouis et pour oublier les raisons permanentes qui les incitent à une entente définitive avec les Serbes. Déjà, au printemps dernier, la Sobranié de Sofia a voté à l'unanimité la ratification de l'union douanière avec la Serbie; le fait est caractéristique, il manifeste les tendances nouvelles qui l'emporteront sans doute, dans la péninsule, lorsque les nations balkaniques seront laissées libres de suivre leurs vrais intérêts et leurs penchans naturels. Les péripéties du conflit avec l'Autriche ont empêché les Serbes de ratifier, de leur côté, l'entente douanière; mais l'histoire de cette année leur a trop bien appris combien ils ont besoin de ne pas rester isolés et de chercher un appui chez les autres peuples des Balkans, pour que la leçon puisse être perdue. Les intentions et les désirs du cabinet Pachitch et de la majorité de la Skoupchtina et du peuple serbe les portent à oublier certains souvenirs pénibles pour arriver à une entente avec la Bulgarie; mais on doit comprendre, à Belgrade, la nécessité, vis-à-vis des Bulgares, d'éviter jusqu'aux apparences de procédés qui, dénaturés et exploités, — comme l'a été l'incident des décorations serbes données à des évêques grecs de Macédoine au moment où les bandes grecques exerçaient les pires violences sur les Bulgares en Macédoine et où les relations étaient rompues entre Athènes et Sofia, — risqueraient de retarder indéfiniment l'heure de l'entente. La Serbie ne saurait faire front de tous les côtés à la fois, et tout l'art de la politique consiste souvent à savoir choisir. Dans l'état actuel de l'Europe, il semble que ce soit vers le Danube et la Save, et surtout vers l'Adriatique, que la Serbie tende à orienter ses vues politiques et à porter toute son attention en prévision des événemens qu'elle y espère. Mais, par là, elle risque de se heurter aux intérêts autrichiens et, dès lors, elle a besoin d'une entente avec le Montenegro et surtout avec la Bulgarie dont elle serait bien avisée en ménageant les intérêts et les susceptibilités nationales en Macédoine.

La France, elle aussi, a un enseignement à tirer du conflit austro-serbe. Nous avons vu comment, sans compromettre nos bons rapports avec l'Autriche-Hongrie, nous avons pu, à la faveur des incidens de cette année, remporter pour notre indus-

trie, nos finances et notre commerce, des avantages appréciables. La France n'a, dans les Balkans, aucune ambition particulière; elle seule, peut-être, n'est pas suspecte, aux yeux des populations indigènes, qu'elles soient slaves, grecques ou roumaines, de rechercher des avantages territoriaux; elle inspire confiance aux petits États, parce qu'elle est trop loin pour leur porter ombrage et parce qu'ils vénèrent en elle la grande nation émancipatrice. Il est bon qu'on le sache, chez nous : en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, au Montenegro, le Français est aimé, on parle sa langue, on admire sa civilisation, on recherche sa culture, on fait volontiers, quand il s'y prête, des affaires avec lui. A nous de profiter de ces bonnes dispositions, comme nous venons de le faire en Serbie, pour servir nos intérêts tout en travaillant à apaiser les discordes et à prévenir les conflits. En aidant, dans toute la mesure où nous le pouvons, au développement légitime des petits États danubiens et balkaniques, nous contribuons à fortifier, au Sud-Est des pays germaniques, l'utile contrepoids que jadis nos rois allaient chercher chez les Turcs; nous préparons à nos capitaux, à nos ingénieurs, à nos commerçans, un riche terrain d'activité; et enfin, à notre civilisation, à nos lettres, à nos arts, à nos idées, à notre langue, nous ouvrons un vaste champ d'expansion. N'y aurait-il pas là, en trois articles, le programme de toute une politique?

René Pinon.

ŒUVRES SOCIALES DES FEMMES

L'ÉDUCATION SOCIALE DE LA FEMME

On a beaucoup attaqué le féminisme, on s'en est moqué aussi : il a irrité, il a indigné, il a fait rire : critiques, blâmes, satires, quolibets, on ne lui a rien épargné. L'esprit public s'est très vite composé de la féministe un portrait assez conventionnel et qui touchait à la caricature : la féministe était une vieille fille, laide, grotesquement habillée, d'allures masculines, bruyante, bavarde, qui, négligée par les hommes, n'avait que de l'aigreur contre la vie en général, contre le sexe fort en particulier et se tenait toujours prête à partir en guerre contre l'un et l'autre. Si l'on prenait la peine de rechercher les nombreux dessins qu'elle a inspirés et de les synthétiser, on trouverait que l'imagination des artistes a conçu pour la représenter un type où se réunissent les différens traits populaires de l'institutrice besogneuse et acariâtre, de l'Anglaise excentrique, et de l'étudiante nihiliste. Ils allient en elle avec persistance à un extérieur assez comique une âme de révolutionnaire. Une caricature renferme toujours une parcelle de vérité, sinon plusieurs. Et il est bien certain qu'il y a une sorte de féminisme qui mérite en quelque façon par ses violentes extravagances et les colères qui se sont déchaînées et les plaisanteries qui se sont donné libre cours.

Lorsque Olympe de Gouges remit à la Constituante une *déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, d'après laquelle la femme naissait égale à l'homme en droits, devait voter les lois et devait être admise à tous les emplois, dignités et

places comme l'homme, sans autres distinctions que celles de la capacité, des vertus et des talens, elle fonda le féminisme, — et le féminisme politique. Elle terminait sa déclaration par ces mots : « La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir celui de monter à la tribune. » La Convention, peu troublée, envoya Olympe à l'échafaud, mais Olympe ne mourut pas tout entière. La Révolution de 1848 vit se lever ses premières descendantes, Icariennes, Vésuviennes et Bloomèristes, enthousiastes, naïves, et lyriques. Le second Empire, puis la troisième République en produisirent d'autres, sinon plus nombreuses, en tout cas moins romantiques, plus réalistes, plus entêtées aussi, mieux organisées, avec des idées plus nettes, un programme plus défini. Le féminisme existait : il était plutôt antireligieux, et politique à tel point qu'un de ses membres les plus considérables, Mme Chéliga, a pu dire qu'on y retrouvait exactement tous les partis politiques de la Chambre. Ce n'est pas que certaines de ses revendications ne fussent très justes. Et d'ailleurs quelques-unes ont été discutées, acceptées, puis exaucées : aujourd'hui, par exemple, les femmes peuvent être témoins, elles ont le libre accès de beaucoup de carrières qui leur étaient fermées, elles peuvent être élues aux tribunaux de commerce. Il est évident d'autre part que les articles du Code sont plus souvent rédigés contre la femme qu'en sa faveur, et que le législateur est trop persuadé qu'elle est inférieure à l'homme. On voudrait que tout séducteur fût atteint par des pénalités plus sévères, sinon que, à l'imitation de l'Amérique et de l'Angleterre, il fût obligé de ne pas manquer aux promesses de mariage qu'il fait avec tant de facilité. On voudrait que la femme pût disposer librement de ses biens, ou de ses gains. On peut même souhaiter que la recherche de la paternité soit en quelque manière autorisée, comme elle l'était avant la Révolution, à condition d'éviter toutefois les dangers qu'elle présente par les mensonges qu'elle favorise. Mais les féministes les plus passionnées et les plus tapageuses sont justement celles qui, sans beaucoup s'intéresser à la réussite rapide de ces réformes pratiques, ont tout de suite été aux plus grands excès, résolument matérialistes, révolutionnaires et sectaires, avides de briser, sous prétexte d'affranchir l'humanité, tous les liens de la société et de la famille, adjurant ou sommant qu'on instituât l'union libre, leur idéal, et qu'immédiatement on leur accordât le droit de vote et d'éligibilité,

sans qu'elles fussent arrêtées par les leçons assez désastreuses qu'offraient les pays où cette expérience avait été tentée. Ce sont elles qui ont occupé l'opinion et la curiosité, effrayé les esprits pondérés, caché aux regards le travail plus sage de collaboratrices plus modestes, et rendu suspect à la foule le féminisme, bien que, depuis, des femmes éminentes aient essayé, en l'assagissant, de le réhabiliter. Le Congrès de 1896, entre autres, est resté célèbre par les exagérations ridicules de ses orateurs. On y vit soutenir sérieusement que la femme est à l'homme ce que l'homme est au gorille.

Il m'est arrivé de causer avec l'une de ces propagandistes toujours excitées. C'était une étrange personne qui habitait dans un étrange appartement meublé de meubles étranges. Un bahut, dont on devait avoir détruit une moitié, supportait de la vaisselle à fleurs; sur les portes grises d'une armoire encastrée dans le mur s'accrochaient des chromos et des portraits. Un grand cadre marron emprisonnait des photographies d'hommes et de femmes, soldats des droits féminins, qu'entouraient des dédicaces et des articles de journaux. Sur une table bancale se penchait une lampe sans abat-jour, et sur une autre un encrier cassé voisinait avec des clefs, des ficelles, des épingles. Une étoffe suspendue à une tringle cachait des robes et une charrette d'enfant. Il y avait un peu partout des affiches écarlates. Un fauteuil laqué touchait une chaise de velours vert; un poêle de fonte paraissait étonné d'être là; tout le long d'un mur, de grands rouleaux de bois s'alignaient, dont on ne devinait pas l'usage. Cette chambre révélait le beau dédain du philosophe pour les commodités luxueuses de l'existence : qu'importent meubles, tableaux, tapis, rideaux, quand on a ses rêves! Et cependant on devinait tout de suite que celle qui se contentait d'une demeure si pauvre avait connu de meilleurs jours et des appartemens plus confortables.

Pendant la dernière période électorale, elle s'en était allée coller sur les devantures des magasins, sur les réverbères, sur les arbres et jusque sur les capotes des voitures, d'étroites bandes de papier rouge ou vert, des « papillons, » sur lesquels étaient imprimés ces mots: « La femme doit voter : nous voulons le suffrage universel et non le suffrage unisexuel. »

L'après-midi et le soir des élections, elle s'était promenée sur les boulevards, en voiture, armée de drapeaux et d'étendards,

haranguant les passans et les inondant des mêmes « papillons. » Maintenant que la fièvre de cette campagne était calmée, elle parlait froidement, mais d'une voix toujours convaincue. Elle ne pouvait pas admettre qu'on élevât les filles comme des filles : il fallait les élever virilement, comme des garçons et avec les garçons. Foin de ces principes d'éducation qui combattent l'attrait des sexes et dérobent les exigences de la nature ! Les petites filles seraient donc élevées avec les garçons : on les exercerait à la gymnastique, on leur apprendrait à n'avoir ni manières réservées, ni distinction de pensées, de paroles, de gestes. Quant aux femmes, elle était révoltée qu'on les chargeât des soins ménagers. En revanche, elle jugeait abominable que les hommes, sous prétexte de galanterie, portassent les paquets des femmes, leur cédassent l'intérieur de l'omnibus, si elles étaient sur la plate-forme : elle rêvait d'entendre toutes ses compagnes discuter des questions sociales afin qu'il n'y eût plus que de graves conversations. Naturellement le divorce lui semblait encore une loi barbare. On se plaisait, on s'unissait ; on ne se plaisait plus, on se désunissait : et voilà tout. Enfin, elle n'accordait aux femmes la faveur de revêtir une robe élégante qu'un jour par semaine : tous les autres jours, comme les femmes seraient désormais uniquement des *femmes d'action*, elle leur imposait une robe très simple, une jupe, un caraco, ce qu'elle appelait enfin *une robe d'action*. Dieu, la patrie, la famille, lui paraissaient des termes bien surannés et bien vides. Et en bonne révolutionnaire, elle avait la haine de l'homme qui, paraît-il, ne fait de la femme qu'une bête de somme ou une bête de luxe.

De ce féminisme politique est découlée, tout naturellement, une littérature féministe, dont nous voyons aujourd'hui le plein épanouissement. Alors que ses aînées réclamaient tant de droits et aspiraient aux libertés des hommes, la femme qui se mettait à écrire a réclamé dans ses vers et dans ses romans par-dessus tout, malgré tout, et contre tous, le droit au bonheur, ce droit au bonheur n'étant que le droit à l'amour : c'est-à-dire le droit d'aimer chaque fois qu'elle en aura l'occasion ; le droit et presque le devoir de toujours céder, de ne jamais résister aux appels de l'amour ; le cœur enfin et les sens fièrement victorieux des raisons de la raison et de la conscience. C'est la grande théorie soutenue avec ardeur par les livres les plus célèbres de l'actuelle littérature féminine, et c'est bien au fond la même théorie, qui,

non contente de vouloir égaler la femme à l'homme, exige qu'on n'établisse entre eux aucune différence : la femme peut faire tout ce que fait l'homme. Qui n'accordera qu'une pareille revendication soit purement destructrice? Elle conduit en effet à détruire chez la femme toute notion de pudeur. Or, la pudeur est, non pas seulement une de ses parures, un de ses charmes, une de ses grâces, mais son essence même. Ni un chrétien, ni un honnête homme ne peuvent concevoir une femme, méritant ce nom, qui n'aurait pas de pudeur. Qui dit pudeur, dit respect de soi-même, respect de son corps ainsi que de son âme, décence des mœurs, fidélité aux sermens, et, comme on s'exprimait sous le Grand Roi, souci de sa gloire : si l'on détruit la pudeur de la femme, si on lui prêche et si elle croit que les amours successives n'entraînent pas la déchéance, mais au contraire enrichissent sa personnalité et augmentent ses joies, on détruit la famille, puisque la famille est construite sur des principes tout opposés, et qu'elle dure, justement parce que ses principes sont tout opposés et que sa valeur morale et sociale dépend immédiatement de la dignité plus ou moins grande de celle qui l'a créée. Le XVIIe siècle imaginait comme héroïne la princesse de Clèves. Mme de Clèves, estimant criminel de n'avoir pas eu de passion pour son mari, refusa toujours d'épouser M. de Nemours, pour qui elle éprouvait une chaste et violente inclination. Mais comme « les raisons qu'elle avait de ne point épouser M. de Nemours lui paraissaient fortes du côté de son devoir, et insurmontables du côté de son repos, » elle se retira du monde, pour ne pas s'exposer « au péril de le voir et de détruire, par sa présence, des sentimens qu'elle devait conserver, » et finit ses jours « dans des occupations plus saintes que celles des couvens. » La princesse de Clèves n'a, parmi nos héroïnes modernes, ni sœur, ni cousine, ni même parente éloignée et pauvre. Si elle avait vécu de notre temps, elle eût rendu M. de Nemours heureux sans tarder, et assurément quelques autres ensuite.

Ce féminisme n'a pas seulement exercé sur la littérature une grande et dangereuse influence : il a déterminé dans les mœurs une manière d'être, — plus qu'une manière de penser, je l'espère, — qu'on ne peut très exactement définir, et qui est cependant très réelle. Si nombreuses que soient les apôtres politiques du féminisme et ses apôtres littéraires, beaucoup de femmes ne prennent aucune part aux revendications de leurs sœurs : elles

ne font pas de discours, elles demeurent éloignées des réunions, des meetings, des comités : ce sont des femmes de la société ; elles ne chercheront jamais à être électrices ou éligibles ; même elles ne tiennent pas à le devenir, et les devoirs qui leur incomberaient, si ces réformes se réalisaient, les épouvanteraient ; si l'adultère leur semble naturel, elles ne pratiqueront jamais non plus cependant l'amour libre. Néanmoins, les idées féministes les ont touchées, effleurées : elles en ont emprunté ce qui leur a paru le plus commode et le plus agréable : une certaine liberté d'allures et de langage, une certaine affectation de « garçonisme » jusque dans le costume, une certaine tendresse pour les théories antireligieuses et révolutionnaires, une indulgence illimitée pour les pires faiblesses de l'amour, enfin une passion peut-être exagérée des sports, toutes choses que nos mères et nos aïeules ignoraient : ce qui ne les empêchait pas d'être spirituelles, jolies et bonnes, de savoir causer, et de posséder une excellente santé.

Il est des femmes qui ont fait moins de bruit, et plus d'ouvrage, et qui continuent, mais il ne convient pas de les appeler des féministes. C'est un terme équivoque, suspect, qui éveille la défiance et qu'elles repousseraient. Elles ne travaillent pas pour elles ; ce n'est pas un intérêt personnel qui excite leur activité et guide leurs efforts, mais seul l'intérêt des autres, hommes, femmes ou enfans ; elles ne se soucient pas qu'il leur soit permis un jour de voter, ou bien d'être éligibles, ou bien de changer le mariage en une union capricieuse et inconstante ; elles ne s'efforcent pas d'embrasser sur cette terre le plus possible de bonheur égoïste ; elles tentent uniquement de réparer les injustices du sort, de rapprocher des classes que séparent les conditions de la fortune et les inégalités de la vie, de diminuer les souffrances. Sans être le moins du monde des rétrogrades, elles ne sont ni antireligieuses, ni révolutionnaires, et veulent reconstruire au lieu de détruire, tout en s'inspirant des nouvelles nécessités de l'évolution moderne. Loin de créer et de cultiver un antagonisme entre la femme et l'homme, elles veulent qu'ils s'unissent tous deux pour combattre les maux de la société. Loin de vouloir rendre plus fragiles et moins nombreux les liens de la famille, au point de la supprimer, elles croient que la famille est la base même d'une patrie civilisée. Rien de commun entre cette action féminine qui est sociale, dans le sens le

plus large et le plus beau du mot, et l'action féministe, qui est individualiste. C'est avec raison qu'on a pu écrire que si en Amérique le féminisme est presque toute l'action féminine, en France l'action féminine s'exerce en dehors du féminisme (1).

Le christianisme avait relevé la femme du rang misérable d'esclave et de créature de plaisirs où la réduisait l'antiquité finissante, et il lui avait donné le sentiment de sa dignité. L'Église commençante l'honora, la reconnut apte à l'action et au gouvernement, lui fit exercer au foyer une autorité que les lois ont consacrée et les mœurs accrue (2). Pendant de longs siècles cette action circonscrite au foyer parut aux meilleurs esprits la seule qui lui convînt, et c'est en effet une raison noble de vivre que de maintenir une famille après l'avoir créée, de former ses enfans après les avoir mis au monde et de faciliter par un absolu dévouement la tâche de l'homme à qui l'on est uni. Joseph de Maistre ne pouvait rien imaginer de plus beau qu'une honnête femme. « Les femmes, écrivait-il à sa fille, n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre... mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela... c'est sur leurs genoux, ma chère enfant, que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde, un honnête homme et une honnête femme. » Mais les années, en se succédant, ont amené de profonds changemens dans le monde ; des doctrines, les unes brutales, les autres perfides, sont apparues qui toutes concouraient à saper les bases mêmes de la société, famille, patrie, religion ; en même temps des questions ouvrières surgissaient qui jusqu'alors n'avaient préoccupé que des spécialistes et qui maintenant devenaient des questions vitales pour le pays. Le sens social fut éveillé chez les femmes. Rien de ce qui intéressait la société ne put leur demeurer étranger. Si fervente que fût au foyer leur action, elles comprirent que cette action devait s'étendre en dehors de ses limites habituelles, s'exercer dans la société, et par là dans toute la nation. Il y avait des classes où la famille n'existait plus : elles devaient l'y rétablir ; il y en avait d'autres où les enfans étaient sans protection à la fois contre les maladies physiques et les maladies morales ; elles devaient les sauver ; il y avait des hommes sans travail, des jeunes filles dont l'innocence était honteuse-

(1) *La Femme catholique et la démocratie française*, par la vicomtesse d'Adhémar (Perrin, éditeur), p. 278.

(2) Étienne Lamy, *la Femme de demain* (Perrin, éditeur).

ment exploitée, il y avait de jeunes femmes qui ne savaient où abriter et reposer dans cet immense Paris leurs membres fatigués : elles devaient donner aux uns du travail, préserver les autres et leur procurer un asile. Pendant longtemps elles ne s'étaient occupées que des œuvres de bienfaisance : elles aidaient les communautés religieuses qui créent des ouvroirs, des crèches, des patronages : elles en créaient de leur côté. On ne songeait alors qu'à l'assistance de la misère, et l'on croyait que les œuvres de bienfaisance y suffiraient.

En admettant que la bienfaisance fût l'unique moyen, le nombre de ces œuvres, si grand qu'il soit déjà, eût-il jamais été suffisant ? Les communautés religieuses, plus encore que des sociétés laïques, les fondaient et les dirigeaient ; la loi chassant les communautés, que devenaient les œuvres ? Maintenant d'ailleurs l'expérience démontrait que les œuvres de piété et de bienfaisance n'étaient pas les seules qu'il fallait soutenir, ni peut-être les plus immédiatement importantes. A côté des pauvres, qui vivent de la pauvreté, se rangeaient les travailleurs, qui ne vivent pas de leur travail ou qui veulent en mieux vivre. Ce monde du travail fut révélé aux femmes, monde immense où la femme s'épuisait comme l'homme, tourmenté par le besoin, l'infortune, le désir, la détresse, la haine ; un monde qui était tout l'avenir, mais un avenir chargé de menaces. Ce n'était ni par la charité ni par l'aumône qu'il fallait compter agir. De quelle utilité seraient la charité et l'aumône pour remettre en honneur des principes et des traditions qui ont fait la France ? Ce n'était pas non plus par la charité et l'aumône qu'il fallait aller au peuple. Il fallait se donner soi-même tout entier. Au reste, une notion nouvelle pénétrait les esprits, qui remplaçait la notion de l'aumône.

Le mot de charité a perdu, presque complètement, son sens primitif : dans la langue courante, il se confond avec le mot d'aumône. Faire la charité c'est faire l'aumône. Or l'aumône est trop souvent pour ceux qui la pratiquent un moyen facile de se débarrasser rapidement des devoirs que leur impose leur situation envers les malheureux. Il est convenu qu'une certaine fortune oblige à un certain chiffre d'aumônes : tant de revenus, tant d'aumônes.

Que de personnes sont en paix avec elles-mêmes et vont jusqu'à s'estimer profondément et se louer, parce que dans leur

journée elles ont remis quelques sous aux pauvres. Cette dîme légère prélevée sur les biens permet, une fois qu'elle est versée, de ne plus penser à ceux qui souffrent. L'aumône, d'autre part, loin de supprimer la barrière qui sépare le pauvre du riche, la reconnaît, la consacre et la solidifie, car elle laisse toujours sensible l'écart des rangs, la hauteur souvent même inconsciente de celui qui donne et l'infériorité de celui qui reçoit : bien plus, elle les rend plus sensibles encore, car elle entraîne quelque humiliation pour celui qui en est l'objet. Enfin, — et c'est là peut-être le grief le plus grand qu'on puisse lui adresser, — elle ne sert à rien ni de rien : vite épuisée, elle ne soulage qu'un instant, ou quelques heures, n'abolit pas la pauvreté, et l'entretient. Elle est même une sorte d'encouragement à la paresse : il est, dans toutes les grandes villes, des individus qui, sûrs de recueillir toujours de droite et de gauche quelques pièces de monnaie, aiment mieux mendier que travailler. La vraie charité chrétienne ne consiste pas dans l'exercice de l'aumône : elle est tout entière dans ces paroles du Christ : Aimez-vous les uns les autres. S'aimer les uns les autres, c'est ne plus croire qu'il y a dans la société des classes formées par les différences de naissance ou de ressources, mais croire que, si haut que le sort vous ait placé, on est le frère plus heureux de celui à qui le sort est dur ou cruel ; s'aimer les uns les autres, c'est réaliser, aussi profondément qu'on le peut, la fraternité qu'enseignait Jésus, et c'est s'entr'aider toute la durée de l'existence.

Cette notion nouvelle, les femmes, mieux que les hommes, pouvaient et devaient la comprendre, l'adopter et la mettre en pratique, parce qu'elles ont une plus fine sensibilité, une douceur native de manières et de paroles, une innocente et spontanée habileté, une perception plus subtile des nuances, une grâce aussi, qui triomphent des susceptibilités, des défiances et des craintes, si nombreuses et si faciles à éclore. Et ces femmes, dont je voudrais montrer les œuvres de la façon la plus vivante et que j'oppose aux féministes, sont justement celles qui, pénétrées de cette idée, ont transformé la charité en véritable action sociale, ou, si l'on veut, ont apporté à la réalisation des œuvres de justice l'esprit de la véritable charité chrétienne.

On conçoit que pour exercer cette action sociale, il faut une préparation préalable. Chacun peut faire l'aumône : mais qui pourrait du jour au lendemain exercer une action sociale ? Le

Congrès général des femmes catholiques, qui se tint à Francfort le 6 décembre 1904, ne manqua pas d'insister sur la nécessité d'une instruction spéciale. La femme, dit une de ses résolutions, qui veut pratiquer l'action et coopérer aux réformes ouvrières, doit avant tout se former elle-même au point de vue social. Or l'éducation moderne ne prépare guère, — si l'on n'ose dire nullement, — la jeune fille au rôle qu'elle sera désormais appelée à jouer. On lui apprend, à l'ordinaire, la littérature, la française surtout, et presque pas, ou pas du tout, les étrangères, un peu de sciences, l'anglais ou l'allemand, et quelques arts d'agrément. C'est le bagage qu'on juge suffisant. Elle est destinée au monde : elle doit posséder ce qui fait une femme agréable et non utile aux autres : avec son petit viatique de connaissances, pour peu qu'elle ait de l'esprit naturel, elle semblera facilement très au-dessus des autres, sans d'ailleurs rien savoir de plus. On ne pensera jamais à lui donner une culture plus étendue, ou, si l'on y pense, ce ne sera alors que pour qu'elle soit une intellectuelle, — et les intellectuels souvent ne sont pas intelligens et, entre ces deux maux, on doute vraiment lequel est le moindre, ou l'ignorance ou l'intellectualisme. — La plupart du temps même, habituée à toujours être servie, au point qu'elle ne pourra jamais se passer, pour s'habiller, d'une femme de chambre, les soins du ménage lui resteront étrangers, comme inférieurs, diminuans, vils. Que lit-elle ? rien qui lui enseigne, non pas même la vie, mais seulement le fonctionnement de cette société, de ce pays, de cette patrie dont elle est. Elle lit, ou les romans d'une fadeur excessive, romanesques et mensongers, qui composent la littérature pour jeunes filles, ou au contraire ceux qui exaltent l'amour coupable. Quel objet absorbe ses forces ? la danse, le tennis, l'équitation, l'automobilisme. Les jeunes filles ne sont pas rares aujourd'hui qui sont champions de quelque sport. De tous côtés il ne leur vient que des clartés fausses sur la vie. Une fois mariée, il n'est pas fréquent qu'une jeune femme désire compléter une éducation si défectueuse... Elle appartient au monde : le monde ne permet pas, ne laisse pas le temps qu'on lui soit infidèle. Elle vit donc presque toujours loin des réalités, dans un petit cercle dont les occupations sont futiles. Des goûters, des thés, des dîners, des soirées, des visites, de longues stations chez les couturiers, les modistes, voilà ce qui emplit son existence. Combien auront ainsi atteint le terme de leurs

jours, croyant que c'était là tout l'univers, et qu'elles ont vécu !

Les pays anglo-saxons ont été les premiers à ouvrir pour les femmes et les jeunes filles du monde des manières d'écoles où elles pussent se former en vue de cette action sociale. En 1899, un riche philanthrope, Jean Simmons, fonda à Boston, le Simmons College, installé dans un grand hôtel de quatre étages, tout en briques. Son but était de procurer aux femmes une instruction et une formation capables d'élever le niveau de leur vie. Chaque pensionnaire paie de 275 à 300 dollars par an, et habite avec une autre un petit appartement, composé d'une chambre à coucher, d'une salle de travail et d'une salle de bains, dont elles font elles-mêmes le service. Quelques bourses sont offertes aux jeunes filles peu aisées par l'administration ou les amis du collège ; à d'autres on avance les frais de scolarité et de séjour. Le collège en effet prépare un certain nombre de ces jeunes filles à pouvoir remplir des fonctions, par exemple celles de secrétaires ou de bibliothécaires. Les cours ne durent pas moins de quatre ans, bien que, pour des élèves remplissant des conditions déterminées, ils puissent ne durer que deux et même qu'un an. Le collège est divisé en plusieurs sections, suivant les carrières que veulent suivre les jeunes filles. Mais il est une de ces sections, qui n'a pas une raison d'être aussi précise, aussi particulière, mais une raison plus générale : la section d'économie domestique. Celle-là prépare la femme uniquement à la direction d'institutions sociales ou à l'administration et à la tenue d'une maison. Étude de l'enfance, diététique et science sanitaire, bactériologie, biologie, cuisine, chimie alimentaire, couture et travaux manuels, comptabilité domestique et achat des provisions, construction, aménagement, décoration, hygiène de la maison, langues étrangères : telle est la variété des cours qui y sont professés. A Londres, l'École de sociologie et d'économie sociale a nettement résumé son programme dans ces mots : l'étude pour l'action. Les hommes d'ailleurs y viennent aussi bien que les femmes. Les organisateurs estiment que la durée des cours doit être d'un an. Durant les trois premiers mois, la jeune fille qui se destine aux œuvres sociales passe cinq jours par semaine à l'office de la *Charity organisation Society*, association philanthropique et de bienfaisance, visite les diverses institutions d'assistance sociale et étudie les problèmes économiques, « non

pas sous un aspect abstrait, mais au fur et à mesure qu'un cas précis se présente à l'observateur (1). » Durant les trois mois suivans, elle observe et pénètre le fonctionnement de l'assistance publique dans les bureaux de bienfaisance. Le reste de l'année, elle étudie la vie sociale et individuelle et le gouvernement de la ville, tout en se livrant, sous la direction de spécialistes, à des travaux se rapportant directement à l'existence sociale, comme les colonies de vacances, l'accession à la propriété de la maison, l'enseignement ménager, l'éducation des enfans infirmes, les classes du soir, les institutions scolaires de prévoyance, la visite des pauvres envisagée en dehors de l'aumône. Ces travaux tout pratiques sont accompagnés de cours théoriques consacrés à l'intelligence d'ouvrages tels que : *la République* de Platon, *le Contrat social*, de Jean-Jacques, *la Division du travail social*, de M. Durkheim, *les Lois de l'imitation*, de M. Tarde, la *Psychologie des peuples*, de M. Gustave Lebon, — mais ce ne sont pas ces cours théoriques si abstraits qu'il faut peut-être louer le plus. « Les organisateurs reconnaissent dans une récente circulaire que leur enseignement sociologique ne satisfait personne (2). » Mais, heureusement pour les élèves, la plupart reçoivent une formation moins approfondie, et plus appropriée au rôle qu'elles veulent jouer. En Hollande, à Amsterdam, M[lle] Boissevain a « créé une École d'éducation sociale pour les personnes des deux sexes désireuses d'acquérir les connaissances sociales susceptibles de leur permettre de se consacrer efficacement au soulagement de la misère, spécialement en donnant aux pauvres le moyen de lutter contre les difficultés de la vie (3). » La première année d'étude est consacrée à la théorie, — cours et conférences sur l'économie politique, l'hygiène sociale, l'alcoolisme, les lois ouvrières, les syndicats professionnels, les logemens ouvriers. Une fois par semaine cependant, les élèves visitent soit un hôpital, soit un orphelinat, soit une garderie. A la fin de cette année chaque élève choisit la branche spéciale à laquelle il désire se vouer.

Il n'existe en France aucun établissement qui corresponde au Simmons College de Boston, ou à l'École de sociologie et

(1) *L'Éducation sociale de la femme*, p. 13, Maurice Baufreton (tract de l'*Action populaire*).
(2) *Ibidem*, p. 16.
(3) *Ibidem*, p. 16.

d'économie sociale de Londres, ou à l'École d'éducation sociale d'Amsterdam. Nous n'avons pas un *Collège social* pour femmes. Mlle Gahèry, dont nous aurons dans un autre article à exposer l'œuvre si belle créée à Charonne, *l'Union familiale*, et à étudier l'âme si curieuse, si attachante de véritable apôtre du peuple, a bien formé le plan d'une école pratique d'action sociale, dont la base serait l'enseignement ménager; — il faut entendre par là la science de la maison, la science du foyer, la science familiale enfin dans toute son ampleur. Elle l'appelle *École de formation sociale*. « Si les femmes du monde, dit-elle, apprennent aujourd'hui à l'envi le métier d'infirmières pour soigner les blessés, elles n'ont pas un moindre besoin d'un apprentissage méthodique pour soigner les plaies sociales. » Elle voudrait un bâtiment de trois étages : au rez-de-chaussée seraient installées les œuvres économiques les plus diverses; au premier et au second étage résideraient les élèves ; au troisième seraient la salle de cours et de conférences, et les locaux nécessités par l'enseignement ménager, tels que buanderies, séchoirs, etc. Mlle Gahèry, sûre de trouver, dans les subventions de différentes natures, les cotisations et les recettes d'exploitation, les ressources nécessaires d'abord à la construction des locaux appropriés, ensuite au fonctionnement annuel, prétend que pour réaliser cette école elle n'a besoin que du terrain. Pour acquérir ce terrain, elle veut fonder une société immobilière dite de l'Union familiale, avec un fonds social de 250 000 francs divisé en 500 actions nominatives de 500 francs chacune. M. Maurice Beaufreton propose le programme suivant pour une année (1) :

Trois jours par semaine, durant tout leur séjour à l'école, les élèves suivraient les divers cours dont se compose l'enseignement ménager : histoire et méthodologie de la science ménagère, hygiène générale et alimentaire, économie domestique, psychologie de l'enfant et éducation familiale, cuisine, lavage, repassage, coupe et raccommodage, nettoyages divers, soins aux malades et pansemens, etc.

Un autre jour de la semaine serait consacré, le premier semestre, à des cours théoriques : l'un sur l'économie sociale en général, étant donné que même en choisissant spécialement tel ou tel genre déterminé d'activité, il faut se garder d'être

(1) *L'Éducation sociale de la femme*, p. 29, 30.

exclusif et ne pas perdre de vue la place exacte que doit tenir dans la vie sociale l'œuvre à laquelle on se voue. Un second cours porterait sur l'histoire du mouvement social, parce qu'il est impossible d'agir efficacement aujourd'hui et de préparer demain, si l'on ne connaît les causes qui ont déterminé le présent, les tendances qui permettent de présager l'avenir. Dans deux derniers cours enfin seraient décrits, d'une part la technique des enquêtes, d'autre part l'évolution, l'organisation et le fonctionnement des diverses œuvres d'éducation populaire, dont nulle personne occupée d'action sociale, ne doit se désintéresser. Les élèves collaboreraient encore un jour par semaine aux œuvres sociales qui auraient été adoptées comme terrain d'expérience. La promenade hebdomadaire leur permettrait enfin de comparer ces œuvres avec toutes celles qu'elles seraient amenées à visiter. Le second semestre, ainsi que le font, au début de leur seconde année d'études, les élèves de l'École d'éducation sociale d'Amsterdam, les jeunes filles préciseraient l'œuvre à laquelle elles entendraient se donner particulièrement. Elles suivraient, comme le premier semestre, les cours ménagers et les promenades sociales, mais elles réserveraient leur collaboration aux associations dont l'objet serait analogue à celui qu'elles auraient choisi. Les cours théoriques se rapporteraient également à cet objet, les élèves pouvant se décider pour des leçons sur la coopération de consommation, la mutualité, les syndicats professionnels, l'enfance abandonnée et coupable, l'assistance publique et privée, l'habitation ouvrière.

Et comme ces leçons absorberaient moins leur activité que les cours du premier semestre, les élèves pourraient, dans des groupes d'études, utiliser leurs talens d'enquêteuses et risquer des essais de monographie.

Dans bien des cas peut-être, la période d'un an serait susceptible de réduction. Ainsi une éducation plus restreinte serait offerte à la catégorie si nombreuse des bonnes volontés.

Mais ce ne sont là que des projets encore.

Si nous n'avons pas de bel établissement, solidement bâti, avec de belles salles affectées chacune à un service unique où les femmes puissent apprendre à devenir utiles à la société, du moins il y a des œuvres qui, sans prétendre être des écoles, cherchent

et réussissent à les instruire en vue de l'action sociale. Des initiatives privées se sont élevées çà et là, pour leur enseigner ce qu'elles ignoraient.

En 1900, au moment de l'Exposition, un congrès de femmes catholiques s'était tenu sous la présidence de Mme de Bully, à côté d'un congrès protestant et d'un congrès socialiste et antireligieux. Un autre congrès, dit Congrès Jeanne d'Arc, se réunit en 1904. Tous les deux, en proclamant l'urgence des œuvres sociales, avaient appuyé sur la nécessité qu'il y avait de donner à la femme une formation spéciale. Cette idée était bien dans l'air, comme on dit. A la vérité, elle n'était pas si neuve qu'elle le semblait. Lorsqu'en 1873, M. de Mun avait organisé définitivement l'Œuvre des Cercles catholiques, il avait, dans la plupart des grandes villes françaises, constitué des comités de dames patronnesses. Ces comités, en rapport direct avec le comité central de Paris, devaient collaborer aux œuvres fondées et conduites par les comités d'hommes, tout en créant des œuvres uniquement féminines. Les femmes, qui en faisaient partie, apprenaient déjà ainsi par la pratique immédiate à exercer une action sociale. Le comte de Mun, le marquis de la Tour du Pin et leurs collaborateurs, les instruisaient et les guidaient, instruction et direction augmentées encore par des conférences nombreuses et ce qu'on appelait les assemblées provinciales de l'Œuvre. Mais vers 1900, il y eut une recrudescence très vive de l'action féminine, et, à proprement parler, plutôt une éclosion luxuriante, tant l'ardeur était générale, l'enthousiasme persévérant, l'énergie avide de résultats. C'est en ce temps que la baronne Piérard proposa, aux femmes du monde, de les réunir chez elle, dans son hôtel de la rue d'Athènes, à certains jours, pour entendre des conférenciers, dont les premiers furent MM. Étienne Lamy, Jules Lemaître, René Doumic, Ferdinand Brunetière, leur exposer et leur expliquer les différentes faces du rôle social qu'elles devaient jouer. Fille d'un grand industriel de la Seine-Inférieure, M. Desgenetais, la baronne Piérard avait, tout enfant, vu régner dans les usines de son père l'harmonie la plus profonde entre les ouvriers et les patrons : elle croyait cette harmonie possible entre les classes jusqu'alors les plus opposées, et elle espérait qu'il lui serait peut-être dans l'avenir accordé de contribuer à la répandre. Elle devait plus tard, avec des associées dévouées, concevoir et réaliser une œuvre populaire toute

pratique, la *Maison sociale :* elle commença par apprendre aux femmes leur devoir. Quand on écrira l'histoire de notre société, et plus particulièrement l'histoire de la société féminine, comme aujourd'hui l'on écrit l'histoire féminine du XVIIIe siècle, il apparaîtra clairement quelle place y aura tenue l'hôtel de la rue d'Athènes. Il est facile de rire en disant qu'on y a beaucoup parlé, qu'on n'y a même rien fait d'autre et qu'il est toujours aisé de résoudre la question sociale par des discours, ou de présenter en termes fleuris, sous les aspects les plus engageans, une mission ardue, pénible, ingrate. Ce qu'on ne doit pas oublier, ce qu'il faut même admirer, c'est que pour la première fois vraiment, en définissant à des femmes du monde, comme l'a écrit M. Georges Goyau, « le devoir social et les exigences créées, soit par les misères nouvelles, soit par une plus exacte connaissance des conditions économiques, » en opposant aux thèses socialistes « les linéamens d'une autre solution positive, concrète, pratique, se réclamant du catholicisme, » on créa un grand mouvement d'opinion, d'où naquirent des initiatives heureuses, d'où germèrent des dévouemens, et nous verrons bientôt que l'organisatrice de ces conférences fut une des premières à passer de la théorie à la pratique. Qu'on soit assez curieux pour ouvrir le livre : *Idées sociales et faits sociaux* (1) où furent réunies, avec une introduction de M. Goyau, les conférences de l'année 1902 : *la Question sociale et le devoir social*, *le Socialisme et son évolution*, *l'Organisation professionnelle*, *le Catholicisme et le Socialisme*, *la Protection légale et la liberté du travail*, *Vingt ans de vie sociale*, tels sont les titres des différentes leçons. Elles révélaient à un auditoire considéré, jusqu'alors, avec raison peut-être, comme légèrement frivole, des questions de la plus haute importance, mais pourtant ignorées, ou dédaignées, ou connues à travers mille préjugés et mille idées préconçues : elles disaient de dures vérités, elles montraient de lourdes responsabilités, et elles commandaient des tâches sévères. Un conférencier conseillait à ces femmes d'aller à l'ouvrier avec une intelligence aussi grande que possible de sa mentalité actuelle, la charité ne pouvant plus suffire, si grandes fussent les choses qu'elle eût accomplies dans notre pays, et les ouvriers demandant bien plus la justice que la charité. Un autre, en leur exposant que

(1) Fontemoing, éditeur.

l'idée socialiste était presque aussi vieille que l'humanité, leur résumait les formes multiples de la doctrine. Un troisième leur faisait l'historique de l'organisation professionnelle depuis la France du XIIIe siècle jusqu'à nos jours et leur rendait clair le fonctionnement des syndicats. M. Charles Combes dégageait les thèmes fondamentaux du socialisme et du catholicisme et enseignait à combler le fossé que tant de malentendus ont creusé entre la religion et la démocratie. M. Dufourmantelle expliquait la conception nouvelle et plus juste du contrat de travail et les interventions protectrices du législateur qu'elle a déterminées. Un ingénieur des arts et manufactures apportait les conseils et les observations de l'expérience qu'il avait acquise par vingt années vécues dans une usine. D'autres enfin étudiaient l'idée syndicale, les syndicats agricoles, la femme ouvrière, l'apprentissage, et toujours ces conférences se terminaient par une conclusion où les femmes apprenaient ce que sur tel ou tel terrain d'action elles pouvaient et devaient tenter et exécuter. Chaque femme ainsi prenait conscience d'un certain degré de responsabilité dans l'origine de telle détresse à laquelle elle portait ses aumônes; elle reconnaissait que d'acheter, que de consommer, ce n'était pas seulement une satisfaction individuelle, mais une fonction sociale, et qu'elle se trouvait, elle, comme acheteuse, comme consommatrice, à la cime de ce formidable édifice économique si pesant pour ceux qui sont à la base. Cette pauvresse dont elle visitait le taudis était victime d'une entrepreneuse, qui dépendait à son tour, économiquement, de l'un des magasins dont elle était la cliente. Cette enfant qu'avaient anémiée de trop longues veilles avait été retenue à la tâche par sa patronne pour des commandes trop urgentes, c'est-à-dire trop tardives : et ces commandes avaient peut-être été justement faites par la femme qui venait les secourir. La préoccupation d'autrui n'était plus l'occupation d'une heure déterminée, de l'heure consacrée à l'aumône; elle devenait l'assise même de l'existence. Et dans une âme ainsi éclairée, c'était presque la conception même de la vie qui était en passe de changer... Ces conférenciers qui promenaient leurs auditrices à travers les idées sociales et les faits sociaux travaillaient à faire s'aimer les hommes entre eux, non d'un amour théorique, vague, philanthropique, mais d'un amour agissant et durable, parce qu'on ne s'aimerait qu'après s'être connus, et parce que s'échan-

geraient perpétuellement les occasions de se connaître mieux (1).

Le succès fut considérable. Des esprits chagrins ou railleurs ont pu insinuer que c'était là un snobisme nouveau, le snobisme social. Les snobismes ne durent pas : ils meurent vite et sont vite remplacés. Celui-ci a si fortement duré qu'il faut bien admettre qu'il n'en était pas un. D'autres groupes se formèrent : le groupe que patronnait Mme la comtesse de Brissac, sous la devise Tradition-Progrès, et qui se réunissait dans la salle de la Société d'Encouragement : là parlaient MM. de Lamarzelle, de Rosambo, Delaire, Mayol de Lupé. Et encore l'institut breton, Chateaubriand-Brizeux, ou la *Ligue des Françaises.* Mais ici la politique, très rapidement, eut plus d'importance que l'action sociale. Le mouvement s'étendit à la province. Il y eut dans le Centre l'*Union des Femmes chrétiennes de la Loire*, à Reims la *Ligue des Femmes rémoises,* à Nancy la *Ligue des Femmes lorraines.* Les mêmes questions étaient étudiées, le même but poursuivi.

Ce fut la première étape du mouvement féminin. Les femmes ne savaient rien de la vie sociale : on leur avait fait toucher leur ignorance et on leur avait montré ce qu'elles ne soupçonnaient pas. Tous ces dévouemens qu'avaient éveillés les paroles des conférenciers, comment allait-on les grouper et les orienter? On ne pouvait pas uniquement s'en tenir à la théorie : il fallait passer à l'action. L'*Action sociale de la Femme,* fondée par Mme Chenu, fut cette seconde étape ; non pas que l'enseignement théorique en soit banni ; au contraire il y tient encore une grande place, mais il se complète d'une action efficace. Il y avait, comme on dit, quelque chose à faire. On voulut faire, ou du moins tenter de faire quelque chose.

L'*Action sociale de la Femme* est née directement des conférences de Mme Piérard : elle en est le fruit immédiat. Ce qui caractérise tout d'abord l'*Action sociale de la Femme* c'est qu'elle reste en dehors de toute politique ; elle ne « fait pas de politique; » voulant unir, elle s'éloigne de la politique qui divise. Elle est ensuite exclusivement laïque. Certes les femmes qui l'ont créée sont catholiques, et catholiques sincères et pratiquantes; mais premièrement elles n'admettent parmi elles ni prêtre, ni évêque, ni religieux, et, deuxièmement, elles ne s'oc-

(1) *Idées sociales et Faits sociaux.* Introduction par G. Goyau, Fontemoing.

cupent pas d'œuvres religieuses. Sortie des conférences de la rue d'Athènes, elle garde l'idée maîtresse qui les avait inspirées : renseigner, comme le dit le tract de propagande, la femme sur son rôle dans la société; lui faire mieux comprendre comment son action peut s'exercer dans la famille, dans l'éducation, dans les professions, dans la cité ; l'aider à défendre les principes sur lesquels a de tout temps reposé notre vie française, l'intégrité de la famille, la dignité du mariage, l'autorité des parens en matière d'éducation. Le but de l'œuvre est intellectuel, social et familial : elle doit aider la mère de famille à réparer le passé, à orienter le présent, et à préparer l'avenir. C'est une œuvre d'éducation des plus étendues, touchant à tous les sujets qu'une femme et une mère peut avoir à connaître, et c'est une œuvre d'idées.

On voit donc tout de suite en quoi consiste l'enseignement théorique. On apprend à la femme qu'elle a une mission de conseil, de dévouement et d'apaisement à remplir, et ce sont toujours des conférenciers qui se chargent de le lui apprendre. Le titre seul des conférences d'une année, la cinquième, par exemple, indique bien leur généralité : *La pensée libre et la libre pensée*, par M. G. Fonsegrive ; *Le Rôle musical de la femme*, par M. Vincent d'Indy ; *L'État père de famille*, par le comte de Las Cases ; *La Patience de la femme dans l'éducation*, par M. Arnould ; *Serviteurs d'hier et serviteurs d'aujourd'hui*, par le marquis de Dampierre ; *L'Éducation civique*, par M. Albert Vandal ; *L'Éducation du sens professionnel*, par M. Jean Brunhes ; *La Peur de vivre*, par M. Henry Bordeaux ; *L'Éducation du sentiment religieux*, par M. Lerolle ; *La Fraternité*, par M. Jules Lemaître. Et si l'on parcourt toutes les conférences, on y retrouve les mêmes idées qui, réunies, constituent une véritable doctrine. M. Brunetière, dans son *Discours sur les deux féminismes*, précise le rôle essentiel de la femme ; il y a trois choses dans les sociétés modernes dont la conservation est principalement, sinon exclusivement, remise aux femmes : la famille, la patrie et la religion. M. Jules Lemaître veut que, pour s'élever et se maintenir en dignité, la femme ne vise pas à faire l'homme, mais soit au contraire complètement femme, par l'acceptation totale des fonctions bienfaisantes de son sexe, par ses vertus d'épouse et de mère, par cette faculté de dévouement et le don des consolations qui sont en elle. M. Albert Vandal souhaite que la femme s'ap-

plique à dégager et à remettre en honneur toutes nos traditions vitales, traditions religieuses, traditions d'art et de littérature, et aussi tradition libérale, celle qui, depuis cent dix ans, a mis en nous une aspiration plus précise vers un idéal de liberté et de justice. M. René Doumic conseille aux femmes d'enseigner à leurs fils à vivre non pas pour eux-mêmes et pour leur propre intérêt, mais pour le bien de leur pays. M. Maurice Barrès pense que c'est aux femmes surtout à favoriser dans l'âme de leurs enfans la poussée des ancêtres, à éveiller chez elle et à nourrir les émotions héréditaires, à la meubler d'images nationales et familiales. M. Anatole Leroy-Beaulieu appelle la femme à la défense de la liberté d'enseignement qu'elles doivent aimer et défendre comme mères de famille, pour sauvegarder leur droit, et, ce qui leur tient encore plus au cœur, le droit de leurs enfans. Ce ne fut pas seulement à Paris, dans la salle de la Société d'Horticulture que les conférenciers donnèrent cet enseignement. Ils allèrent en province, à Toulouse, à Reims, à Nantes, à Besançon, à Nancy, à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Marseille, à Nice. En cinq années, dans tout le pays, il fut donné cinq cents conférences. La conférence est comme une semence jetée. Si elle a éveillé la curiosité, l'intérêt, la semence germera. Des femmes se rassembleront, échangeront des idées, discuteront, et se décideront à agir.

Mais, pour mériter complètement son nom, l'*Action sociale de la Femme* ne devait pas se contenter de faire parler et d'écouter : elle devait agir elle-même. Et elle agit.

A Paris, tout d'abord, l'action sociale a ce que sa fondatrice appelle des réunions d'études. J'ai eu moi-même l'occasion de m'en entretenir naguère avec Mme Chenu à la permanence de l'œuvre, rue du Rocher. Ces réunions d'études, auxquelles prennent part des personnes compétentes, poursuivent des enquêtes. On y étudiait alors la question de l'apprentissage dans les ateliers de couture, et l'on consultait patrons et patronnes, délégués de syndicats et membres de la Chambre syndicale de la couture parisienne. Le livre y était aussi un objet de recherches très persévérantes ; l'*Action* voulait à la fois augmenter l'influence de la bonne presse et en faire exercer par la femme du monde une toute nouvelle sur le développement de la saine littérature. On consultait des éditeurs, des directeurs de journaux, des écrivains. Une enquête sur les destinées des arts religieux motivait une

protestation contre la Séparation, qui les condamnait à la décadence.

L'œuvre ne limite pas son action à Paris, elle l'étend à la province et à l'étranger, et elle y parvient par un double moyen. Un secrétariat existe, installé, 15, cité du Retiro, et ouvert chaque jour de une heure et demie à trois heures. Propageant à la fois les idées et les documens, et groupant toutes les bonnes volontés, il noue avec la province et l'étranger des relations sans cesse plus nombreuses et plus solides. Il renseigne et se renseigne tout ensemble, donnant et demandant, oralement et par correspondance, tous les renseignemens d'ordre social, familial et intellectuel, qui intéressent la femme. Il met les différentes œuvres sociales en rapport entre elles. Supposons que dans une petite ville on veuille fonder un syndicat, une mutualité, une caisse dotale, une école ménagère, une maison de famille, un restaurant féminin, un cercle de jeunes filles, des cours professionnels, une caisse de retraites, un dispensaire, un bureau de placement honnête, quelqu'une enfin de ces œuvres qu'on appelle sociales, — on écrit au secrétariat; il envoie des statuts, des instructions, des conseils, résultats du travail et de l'expérience; ou bien il propose comme modèle une œuvre qui se trouve dans un département voisin et qui est prospère. S'il ne peut répondre de lui-même aux questions qui lui sont posées, il mène une enquête soit en France, soit à l'étranger. L'œuvre une fois constituée, des difficultés surgissent-elles: le secrétariat explique la façon de les résoudre et, au besoin, s'il l'ignore, consulte dans une réunion d'études un spécialiste qui soit au courant de ces choses-là. Si les difficultés sont trop grandes, et si l'œuvre périclite, le secrétariat étudie les raisons qui en causent la ruine, et aide à la relever ou à la transformer. On veut inaugurer des conférences : le secrétariat fournit toutes les indications utiles et procure des conférenciers (1).

Il avait ainsi déjà en 1904 répondu à 6000 lettres et s'était mis en relations avec 200 villes. Il avait pénétré dans tous les départemens, et en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Amérique. C'est ainsi, — pour ne citer que ces trois résultats, — que sont sortis, de l'*Action sociale de la Femme*, l'*Union mutualiste des femmes de France*, les *Écoles*

(1) *Bulletin de l'Action sociale de la Femme*, 10 octobre 1902, p. 157.

ménagères, et l'*Œuvre des bons livres*. M. Lefébure a fondé, il y a déjà de longues années, un Office central des œuvres charitables qui renseigne très sûrement sur tout ce qui concerne la charité et les œuvres d'assistance catholiques ou autres. Il existe à Londres un *Women's Institute* qui est le centre d'un grand nombre d'œuvres de femmes. Le secrétariat veut être à la fois cet Office central et ce *Women's Institute*, mais un principe rigoureusement observé le dirige dans tout ce qu'il fait : c'est de n'intervenir que prudemment dans une œuvre existante, de ne jamais imposer son concours, et d'éviter tout conflit par la discrétion et le tact.

Des comités s'étaient créés après des conférences en province et aussi à l'étranger; — comités qui sont toujours des cercles d'études au moins locales. Le secrétariat ne pouvait suffire à la tâche de les unir entre eux et avec lui-même par des rapports continus : il fallait un organe qui les mît en relation et qui répandît dans toutes les villes, où il y avait une ramification de l'œuvre ou des adhérens, ce que l'on avait fait et décidé. Cet organe fut le *Bulletin*.

Les premiers numéros qui parurent n'avaient que seize pages et donnaient, à peu près uniquement, l'écho des conférences et l'analyse de quelques bons ouvrages. Le P. Piolet, dans un article de 1902, établissait quel devait être, à son avis, le plan définitif du bulletin pour qu'il fût l'organe approprié de l'*Action sociale de la Femme*. Il proposait que le bulletin contînt d'abord l'analyse, et parfois la reproduction entière des conférences de Paris ou de province, au moins les plus importantes et celles qui avaient une portée plus générale; puis la monographie complète d'une œuvre de femmes françaises ou étrangères, de préférence celles que l'on peut imiter facilement, ou qu'il est plus important de connaître; puis la chronique de l'*Action sociale*, son mouvement, ses décisions, sa vie presque quotidienne, et enfin un supplément bibliographique où seraient résumés et recommandés les livres les meilleurs de littérature, de philosophie, d'histoire, de sociologie, d'art, de science. Il pensait avec raison que l'influence des femmes sur la littérature est considérable, car c'est pour elles surtout que l'on écrit; elles constituent la classe la plus nombreuse des lecteurs. Or, remarquant que presque tous les romans, — et les plus achetés, — traitaient de sujets scabreux et renfermaient les descriptions

les plus hardies, il en concluait que, si les auteurs continuaient à écrire et les éditeurs à vendre de pareilles productions, c'est que les femmes les désiraient. Il conseillait donc de créer tout un mouvement contre la littérature malsaine, en faveur de la bonne. Si on ne voyait plus de livres immoraux ni dans les mains, ni dans les salons des honnêtes femmes et qu'ils fussent réservés à celles qui ne le sont pas et à leurs amis, ils cesseraient vite d'être à la mode. Les femmes achèteraient les livres recommandés par le *Bulletin* de l'action sociale; les éditeurs les vendraient ainsi plus facilement, et par conséquent en publieraient davantage.

Ce plan fut en somme adopté entièrement. De dix-huit pages, le *Bulletin* fut porté à vingt-quatre et même à trente-huit. Ouvrons-en un numéro, au hasard, par exemple celui du 20 décembre 1904. Dans ses trente-huit pages, il contient d'abord la reproduction *in extenso* d'une conférence de M. Jules Lemaître sur l'*Égalité;* puis, sous la rubrique « renseignemens, » l'adresse d'œuvres féminines; puis une chronique de l'action sociale de la femme, avec sa correspondance et le compte rendu *in extenso* de l'exercice 1903-1904. Suit un résumé très précis, très clair et très complet qui fait connaître l'*Union des femmes chrétiennes de la Loire*, son but, ses efforts, les résultats obtenus. Et c'est alors le bulletin bibliographique : il est très long et très bien rédigé. Tout d'abord les livres d'imagination, un roman de Mme Bentzon, des vers de M. de Pomairols, un roman étranger, et un roman de jeunes filles; puis les livres de philosophie : une nouvelle édition des *Pensées*, une étude de M. André Baudrillart sur *saint Paulin évêque de Nole*, des essais de M. Besse sur *la Philosophie et les philosophes*, un *Frédéric Ozanam* de M. de Montrond, l'*Histoire des persécutions du catholicisme dans l'État russe* de M. Gondal; puis les livres d'histoire et de géographie : de M. Ernest Daudet sur *Hérault de Séchelles*, et l'*Émigration*, de M. Gilbert Stenger sur la *Société française pendant le Consulat*, de M. Louis Leger sur *Moscou*, de M. Rousset sur *La guerre de 1870-1871 ;* puis les livres d'études sociales, de sciences et d'hygiène comme *Corporation et syndicats* de M. Fagniez; et enfin les livres de musique et de beaux-arts, comme *Gossec et la musique francaise à la fin du XVIIIe siècle* par M. Frédéric Hellouin. A ce bulletin bibliographique s'ajoute une revue des revues, non pas seulement de la *Revue des Deux Mondes* ou du

Correspondant, mais de la *Réforme sociale*, *le Devoir des femmes françaises*, *les Femmes contemporaines*, et des revues étrangères. Et comme ce numéro est le dernier d'une année, sa table des matières rappelle les conférences données, les œuvres sur lesquelles on a fourni des renseignemens pratiques, les livres de toute sorte qui ont été analysés et recommandés.

Mais ce n'est pas tout ; j'oubliais un questionnaire adressé à tous les membres ou adhérentes de l'Action sociale en province et hors des frontières, et que voici :

— Qu'a-t-il été fait dans votre arrondissement comme propagande contre le divorce auprès des enfans et des adultes ?

— A-t-on enseigné quelque part les raisons qui militent en faveur de l'indissolubilité du mariage ?

— A-t-on écrit, prêté, fait lire aux enfans, des livres mettant la question à leur portée, et les préparant à avoir une opinion ferme, l'âge venu?

— A-t-on répandu les bons romans contre le divorce? et par quels moyens l'a-t-on fait?

— S'est-on assuré du concours de la presse locale pour cette campagne ?

— Les œuvres locales ont-elles entrepris de réagir contre les idées qui acclimatent celles du divorce?

— A-t-il été répandu images et chansons faisant ressortir des exemples de dévouement conjugal, paternel et maternel dans la même proportion que les images et chansons obscènes sont répandues ?

— S'il n'y a rien eu de fait, par quoi pourrait-on commencer le plus utilement dans votre arrondissement?

— Cherchez qui vous pourriez intéresser à cette propagande et mettez-vous en rapport avec la ligue contre la licence des rues.

— Ne pourriez-vous avoir quelque influence sur les artistes de l'époque à ce sujet?... ainsi que sur les auteurs et écrivains?... (L'influence individuelle peut avoir des conséquences considérables pour l'orientation d'un auteur, pour le soutien d'un journal illustré, etc.)

— Qu'a-t-il été fait ou tenté dans votre région pour venir en aide aux œuvres de moralité comme la protection de la jeune fille, les cercles, restaurans, ouvroirs, etc.?

— A-t-il été donné des pièces de théâtre morales ? Ont-elles été encouragées ?

— En un mot, qu'y a-t-il à faire pour former le jugement et la moralité familiale de votre pays à *tous les degrés de la société*, par la parole, par le livre, le théâtre, la presse, l'image, la surveillance et les œuvres de protection et d'encouragement?

Un autre de ces questionnaires pris dans le numéro du 20 novembre 1904 montrera quelle variété ils offrent.

— Qu'a-t-il été déjà fait dans la localité pour l'*enseignement social de la femme?*

— Quelle est l'initiative la plus urgente à encourager? que pourrions-nous pour elle?

— Pouvez-vous prier quelques amies de répondre à nos questionnaires pour les environs ou pour les quartiers éloignés de votre ville (si celle-ci est trop importante pour que puissiez répondre seule)?

— Quelles sont les œuvres locales? Leur but? (Il y a intérêt à ce que nous ayons connaissance de toutes.)

— Quelles sont celles susceptibles de comprendre l'action sociale de la femme et de répandre son enseignement? (Donner l'adresse précise de celles auxquelles on pourrait envoyer utilement des bulletins de propagande.)

Faisons encore un pas en avant. La femme a reçu tout d'abord un enseignement social purement théorique; ensuite, sans abandonner cet enseignement théorique, elle est passée à l'action, mais cette action est demeurée encore du seul domaine intellectuel et moral. La femme a appris aux autres les connaissances générales qu'on lui a apprises; elle conseille, elle fournit des renseignemens, elle répand des idées: elle reste toujours une dame qui ignore peut-être le premier mot d'une science plus terre à terre, mais essentielle pourtant, la science ménagère. On peut discourir fort bien du devoir social, professer une doctrine fort juste sur la manière de le remplir, avoir les plus grandes qualités d'administratrice ou de conseillère de sociétés et d'inspiratrice d'œuvres, et ignorer complètement tout ce que commande de savoir la tenue d'un ménage.

Et c'est un cas très fréquent chez les femmes et chez les jeunes filles du monde et de la bourgeoisie. Montaigne écrivait « que la plus utile et honorable science et occupation d'une mère de famille, c'est la science du ménage. » Et la science du ménage, c'est tout ce qui concerne la bonne tenue d'une maison,

aussi bien la cuisine que l'hygiène, la couture que l'économie, les premiers soins aux malades que le lessivage. On ne l'enseigne pas aux jeunes filles riches : ce sont là des tâches uniquement attribuées aux domestiques. On leur apprendra bien à ordonner un menu savamment, mais non à préparer un plat très simple. Il est convenu dans la société que cette cuisine, dont nous sommes si gourmands, il est flatteur d'inviter des amis à en savourer l'art et l'habileté, mais qu'il appartient seulement aux petites gens d'en connaître et d'en pratiquer eux-mêmes quelques secrets. Un doigt que l'aiguille a marqué de piqûres révèle une humble situation, ou d'humbles travaux : on enseigne bien aux jeunes filles fortunées quelques points de broderie élégans, — mais, une fois qu'elles les ont appris, elles s'empressent de les oublier. Plus âgées, un peu fatiguées de la vie, elles y reviendront peut-être, pour remplir leur oisiveté forcée en exécutant « de petits ouvrages. » Une femme aisée, qui repriserait les chaussettes de ses enfans ou raccommoderait son linge, serait ou dédaignée ou raillée : il y a des lingères, des ouvrières, des servantes pour ces travaux. Seules les jeunes filles pauvres, sans dot, ont le droit de savoir « faire leurs robes elles-mêmes. » Elles apportent cette science dans leur corbeille, mais, comme elles n'apportent que cela, on ne voit pas que les prétendans accourent moins rares ni plus enthousiastes : au contraire. Et c'est plutôt avec un air de pitié qu'on dit en les proposant aux jeunes hommes : « Et puis elle fait ses robes elle-même, la pauvre petite. » A moins qu'on ne mette à les louer un extraordinaire accent d'admiration qui révèle à quel point l'on est stupéfait qu'il existe de jeunes Françaises possédant ce talent.

Dans les familles du grand monde, le personnel domestique remédie à l'ignorance de la maîtresse de la maison, et l'on sait qu'il y remédie à son propre avantage. Mais dans un ménage d'ouvriers, si la femme tient mal son intérieur, comme personne ne la remplacera, elle contribuera à éloigner son mari de cet intérieur. Un souper bien accommodé, une chambre bien nettoyée, des enfans propres le retiendraient chez lui : s'il trouve en rentrant de l'atelier un souper épouvantable, une chambre toujours sale, des enfans toujours déguenillés et noirs, il se sauvera très vite au cabaret où il y a de la lumière, des amis, des rires, de la gaieté. Or, si les jeunes filles et les femmes du monde veulent aller au peuple, pour lui donner les moyens

d'améliorer son sort, et si, commençant par le commencement, elles veulent rendre l'intérieur de famille plus agréable et y instaurer les principes d'économie, de salubrité, de bonne alimentation, comment le pourront-elles, puisqu'elles ignoreront tout ce qu'elles voudront apprendre aux autres?

Une femme, Mme Thome, jugeait extrêmement souhaitable que les enfans du peuple apprissent la science ménagère et que cette science leur fût enseignée par les jeunes filles du monde. On obtenait ainsi deux heureux résultats : d'une part, on rapprochait des classes trop séparées, de l'autre on pouvait espérer consolider, dans le peuple, la famille ébranlée, si l'on rendait la femme de l'ouvrier une femme d'intérieur et une bonne mère. Mme Thome se heurta tout de suite à cette difficulté que les jeunes filles du monde ignoraient la science ménagère : il fallait donc, en premier lieu, la leur apprendre si on voulait qu'elles pussent ensuite l'enseigner. Elle créa, dans ce dessein, une œuvre qu'elle appela le Foyer et qui, après avoir occupé divers immeubles, est aujourd'hui installée rue Vaneau.

Rien ne désigne le Foyer à l'attention du passant; la maison qui l'abrite est toute pareille aux autres maisons de la rue. Il me semble même qu'il y doit être un peu à l'étroit; car il est tout entier renfermé dans un rez-de-chaussée de cinq ou six pièces, une cuisine, un ouvroir, une chambre de conférences, une salle à manger, un petit salon, une petite bibliothèque, un cabinet de toilette; tout cela d'ailleurs, très clair, très blanc et très gai. Pour en faire partie, il faut être présenté par deux membres. Un jour par semaine, les membres se réunissent, et, afin qu'ils soient attirés au Foyer, ils peuvent tous les jours de quatre à six heures venir y goûter, en y invitant des amies : ainsi le Foyer devient un centre agréable. Un salon de lecture complète ce petit cercle féminin : on y donne les livres en lecture ou en location, et on les y vend aussi. La bibliothèque n'est pas encore très riche, mais elle s'augmente peu à peu.

Mme Thome, qui a raconté elle-même la fondation, l'organisation et le développement de son œuvre (1), débuta avec trois élèves. Les élèves maintenant sont nombreuses, et Mme Thome a dû publier, pour les tenir au courant, un bulletin qui rend compte de la vie du Foyer, en même temps qu'il

(1) *Le Foyer*, p. 237. *Françaises*, Lecoffre, éditeur.

publie des recettes de cuisine, une liste de livres à lire, et les concours qui mettent en rivalité les différentes écoles ménagères populaires.

On commença par un cours de cuisine. Un professeur confectionnait devant les élèves quelques plats et leur en expliquait la théorie : les élèves prenaient des notes : c'était, on le voit, un véritable cours, un cours d'Université. On reconnut vite que la méthode était mauvaise, et que si l'on devient forgeron en forgeant, on ne devient cuisinière qu'en cuisinant. On procède autrement. On fixe à l'avance un menu, et chaque jeune fille reçoit, à son arrivée, la recette imprimée du plat qu'elle doit exécuter : elle achète alors les comestibles nécessaires en visant à la plus stricte économie, puis, revêtue d'un grand tablier à manches, elle exécute son plat. Si elle est encore novice, des maîtresses l'aident et la guident. Une d'entre elles, qu'on nomme *demoiselle responsable*, et que désigne un nœud sur l'épaule, exerce sur ses compagnes une sorte de direction et de contrôle : c'est elle qui veille à ce que tous les plats soient prêts pour l'heure du déjeuner, compte les personnes qui déjeunent, met le couvert et garnit la table, assure la propreté constante de la cuisine et de la batterie. Le déjeuner prêt, quel meilleur moyen de vérifier ce qu'il vaut, sinon de le manger? Les jeunes cuisinières mangent donc les plats qu'elles ont préparés et qui composent le déjeuner. Ce déjeuner, les mères peuvent le partager avec leurs enfans. Au cours du repas, la *demoiselle responsable* établit ce que coûte chaque plat et à combien monte le prix total du déjeuner. La personne qui me conduisait à travers le Foyer m'a montré pendus aux murs de nombreux menus exécutés dans ces derniers mois et mis en vente à 10 centimes. La plupart étaient très simples, quelques-uns plus compliqués, — des menus savans, disait-elle, — mais le prix total était toujours d'un extraordinaire bon marché. Les petites filles, avant de suivre le cours de cuisine, suivent un cours de pâtisserie, comme cours d'initiation.

L'enseignement ménager ne consiste pas uniquement dans l'enseignement de la cuisine. Comme nous l'avons écrit plus haut, il embrasse tout ce qui a trait à la tenue d'une maison. Il y a donc d'abord un cours qui est proprement un cours de tenue de la maison, et qui, à la vérité, n'a rien de populaire : celles qui y sont assidues veulent devenir d'excellentes maîtresses de

leur maison à elles, et on les forme pour cela. Aussi elles y apprennent, en vertu de cet axiome que les bons maîtres font les bons serviteurs, à diriger des domestiques et à organiser leur ouvrage, puis la comptabilité ménagère, l'entretien des appartemens et des meubles, et aussi à recevoir. Mais, dans un autre cours, on n'apprend au contraire qu'un peu de cuisine populaire, le raccommodage, la coupe des vêtemens simples, le repassage, le lessivage, le nettoyage, tout ce dont une femme du peuple enfin a la charge. Pour le repassage, les élèves s'exercent d'abord sur du vieux linge, puis sur du linge qui leur appartient, et, commençant par repasser le linge plat, elles arrivent progressivement à l'usage de l'empois. Quant aux cours de coupe, ils sont faits, pour le corsage et pour les robes, par une couturière, de la façon la plus pratique, et pour les layettes et les vêtemens d'enfans, par une coupeuse spéciale. Il y a encore un tapissier qui enseigne à faire pour les meubles des housses — travail, paraît-il, fort difficile, — à draper un rideau, à poser une tenture, à réparer sommairement les meubles, à recouvrir une chaise; une modiste qui enseigne à faire des chapeaux; une brodeuse qui enseigne tous les genres de broderie; une maîtresse qui enseigne le crochet et le tricot.

Le rez-de-chaussée de la rue Vaneau se termine par une chambre un peu plus grande que les autres. Aux murs sont accrochées des planches anatomiques, un lit de pansement s'allonge dans un coin, et en face de ce lit un mannequin articulé fléchit sur les jambes. C'est là que sont donnés les autres cours et les conférences. Le docteur Gibert y parla une année de l'hygiène générale et des soins de l'enfance; l'année suivante, le docteur Gascheau, en plusieurs leçons d'hygiène et de médecine pratique, expliqua la structure et le fonctionnement du corps humain, le diagnostic et la marche des principales maladies et la manière de les traiter. Il réserva aussi aux jeunes femmes un cours sur l'allaitement, les maladies et l'hygiène des nouveau-nés, cours qu'une religieuse parachevait en apprenant à habiller un bébé, à le baigner, à le soigner. Chaque semaine un membre diplômé de la Croix-Rouge montre aux élèves à tendre les différens bandages, leur inculque les principes de l'antisepsie, leur enseigne à secourir un blessé, à aider un chirurgien. A ces cours s'ajoutent des conférences : conférences sur les guerres, les traités, les grands phénomènes commerciaux, les événemens de

la semaine, même l'archéologie. Comme les femmes, — et en cela elles ne diffèrent pas beaucoup des hommes, — ignorent en général le droit, et qu'elles ont souvent à résoudre dans leur existence des questions importantes de droit, M. Max Turmann, qui s'est consacré si activement aux œuvres féminines, exposa la condition de la femme dans la vie sociale et la condition légale de l'enfant. Il restait encore à révéler les œuvres utiles qui ne sont pas connues. Le docteur Blache parla ainsi de la protection de la première enfance, et de la lutte contre la tuberculose; M. Albert Mahaut, des aveugles; Mlle Chaptal, de la protection de la jeune fille; M. Flornoy, des métiers et des professions; M. Cheysson, de l'économie sociale à l'usage des femmes du monde; M. Dédé, du rôle social de la mutualité. Et cet enseignement fut toujours complété par la visite détaillée des œuvres qui avaient été décrites.

Ce qu'apprennent ces jeunes filles et ces jeunes femmes, comment vont-elles maintenant l'apprendre aux autres, aux enfans, aux jeunes filles et aux femmes du peuple? Tout d'abord une fois par semaine, le jeudi, les élèves du Foyer viennent travailler pour les enfans pauvres. Chaque jeune fille a près d'elle, dans l'ouvroir, une enfant. Le Foyer fournit les étoffes et chaque jeune fille habille complètement une enfant. Chemises, pantalon, jupon, robe et tablier, elle coupe et coud tous ces objets elle-même sous la direction d'une maîtresse, demandant à l'enfant de l'aider et montrant comment l'on taille et comment l'on coud. Pour mettre en pratique les leçons de pansement, elles s'en vont à un petit dispensaire du voisinage, où on utilise leurs connaissances et où elles s'habituent à garder leur sang-froid pendant les opérations. Elles trouvent ensuite dans une école ménagère populaire une véritable école d'application. C'est là que, prenant contact avec les enfans du peuple, se rapprochant d'elles et s'efforçant de détruire toute barrière, elles leur enseignent ce qu'on leur a enseigné, la cuisine, la couture, la coupe des vêtemens, le nettoyage de la maison et des ustensiles, le lessivage. Enfin, quelques jeunes ménages ouvriers, étant rattachés au Foyer par l'œuvre dite justement « des jeunes ménages, » — et qui est une ramification du Foyer, — les membres du Foyer leur rendent des visites tout amicales, pendant lesquelles elles les conseillent, soit pour élever un nouveau-né, soit pour confectionner des layettes, soit pour leur permettre de surmonter les petites difficultés inévitables de la vie.

Une vive approbation a accueilli une innovation toute récente du Foyer. M[me] Thome, écrit M. Max Turmann, « avait constaté qu'une infirmité trop fréquente des femmes d'œuvres est de ne pas oser parler dans les œuvres populaires auxquelles elles se donnent; c'est presque toujours un homme qui parle, et les hommes, malgré leur bonne volonté, ne rencontrent pas toujours la note désirable : une mère toucherait bien mieux ces cœurs de mères (1). » M[me] Thome voulut donc habituer la femme d'œuvres à s'exprimer avec facilité, et leur offrit au Foyer un enseignement qu'elles répandraient ensuite dans les milieux populaires où elles fréquentaient plus spécialement : ainsi elles pourraient ensuite éclairer à leur tour les femmes du peuple sur les choses qui leur sont le plus utiles, éducation des enfans, choix d'une profession, épargne ou budget ouvrier. On commença ces petites causeries préparatoires en février 1905; elles avaient lieu le vendredi et durèrent jusqu'en avril, et ce fut M[lle] de Gourlet, que nous retrouverons encore au cours de ces articles, soit qu'il s'agisse de la Maison sociale, soit qu'il s'agisse de l'Œuvre des enfans de France, qui se chargea des six premières. Ces six causeries traitèrent « du travail de la femme en général, du travail de la femme au foyer, du travail industriel de la femme à l'atelier ou à domicile et des métiers, du travail industriel de la femme à l'usine et de sa législation, des professions féminines, et du travail social de la femme dans les classes laborieuses. »

Ces causeries que M[me] Thome souhaite établir et rendre fréquentes et naturelles entre les femmes du monde et les femmes du peuple, on peut les rapprocher de ces cercles d'études de jeunes filles et de femmes qui se sont formés sur quelques points de la France et qui rassemblent à la fois des personnes de condition aisée, des ouvriers et des employés. Quelques jeunes filles dévouées à l'œuvre des patronages eurent l'idée de se grouper une ou deux fois par semaine pour étudier certaines questions religieuses ou sociales, dont elles s'avouaient à peu près complètement ignorantes, très embarrassées qu'elles étaient souvent pour répondre aux questions que leur posait un enfant. On devine qu'elles rencontrèrent bien des difficultés dont les moins grandes ne vinrent pas de leurs parens. Une d'entre elles

(1) *Initiatives féminines*, par M. Max Turmann, p. 272. Lecoffre.

Mlle Divoire, a raconté en une quinzaine de pages (1), sous la forme très vivante de lettres échangées entre plusieurs amies, au prix de quelles peines elle réussit dans son entreprise. Elle s'adresse donc à ses amies, et bien qu'elle les croie assez pareilles à elle-même, elle ne peut s'empêcher d'être fort craintive, en leur annonçant son projet : fonder un cercle d'études sociales pour jeunes filles. Elle sent bien que ce titre sévère va les épouvanter. Mais, pour calmer cette épouvante, elle propose un exemple, un modèle. Déjà il existe dans une grande ville de l'Est un de ces cercles. Dans cette ville, une femme qui vivait en rapports continuels avec la classe des travailleurs, et désolée que la condition des ouvrières fût si pleine de dangers, voulut en réunir quelques-unes d'abord pour les relever moralement et pour les charger ensuite du relèvement moral de leurs camarades. Elle fit part de ce dessein à une autre femme, qui, elle, fréquentait surtout des jeunes filles riches ou aisées. Le groupe fut constitué : il comprenait des ouvrières, des employées, des institutrices, et des jeunes filles du monde. On commença par des causeries un peu sérieuses : la timidité des premiers jours s'évanouit; les unes questionnaient, présentaient des objections, demandaient des explications, les autres répondaient. Enfin, en février 1905, on put organiser définitivement un vrai Cercle d'études. On détermina la méthode de travail, on fixa la liste des sujets qu'on étudierait : les syndicats ouvriers, l'hygiène, le repos hebdomadaire, la ligue sociale d'acheteurs, l'esprit démocratique, le mouvement féministe, les patronages de jeunes filles. Les jeunes filles, — elles étaient dix-huit, — se renseignaient dans l'intervalle des séances par des enquêtes, interrogeant soit le secrétaire d'un syndicat, soit une directrice d'école ménagère, soit des employées de magasins.

Voilà ce que d'autres ont pu réaliser. Et Mlle Divoire, quand elle a exposé le fonctionnement de ce cercle, attend avec un peu plus d'espoir les réponses de ses amies. Les réponses ne tardent pas. L'une, qui se couche tard, se lève tard, fait des visites et danse, ne conçoit comme devoirs de société que les devoirs mondains. L'autre n'a pas davantage le temps : sa mère et sa grand'-mère ne pensent qu'à la marier, et les deux prétendans entre lesquels elle hésite n'aiment pas que les femmes s'occupent d'œuvres sociales. Quant à la troisième, son père n'aime pas les formes

(1) *Françaises*, p. 103; *Un Cercle d'études*, par Jeanne Divoire. Lecoffre.

nouvelles que prend la charité : autrefois les femmes fortunées visitaient les pauvres, enseignaient aux enfans le catéchisme, tricotaient pour les indigens des bas ou des gilets en chaude laine, soignaient les malades; c'est là ce qu'il faut continuer. Mlle Divoire ne trouve enfin pour s'associer à elle qu'une amie. Tant pis : on essaiera tout de même, et elles essaient, et peu à peu elles réussissent. Mais en quoi ont-elles réussi? Quels résultats ont-elles obtenus? On pourrait tout de suite répondre que le plus beau résultat obtenu est justement, en rapprochant des jeunes filles de tout rang, de former l'union réelle des classes. Mais il faut citer aussi des exemples dont la réalité soit en quelque sorte tangible, et j'en citerai deux qui me semblent très caractéristiques et dont personne ne peut contester l'utilité immédiate.

... Un membre du cercle, une jeune femme, fonda une coopérative pour les fruits. Il paraît que les plus beaux fruits du monde, des poires savoureuses, des pommes superbes, mûrissaient dans les vergers de la paroisse et ne se vendaient pas! On ne les connaissait pas! Il n'y avait pas d'entente entre les bonnes gens. Isolés, ils étaient impuissans. La jeune femme parle à Pierre, parle à Paul, réunit Pierre, Paul, leurs frères et leurs cousins. Un petit syndicat de producteurs se crée et se développe. Il donne des leçons pour cueillir, empaqueter les fruits, exclure impitoyablement ceux qui ne sont pas de qualité supérieure. Très vite les fruits firent prime sur les marchés des villes voisines. Il est question maintenant de les conduire aux Halles et même de les exporter en Angleterre.

... Un jour, Baptiste Sans-le-Sou (on ne lui sait pas d'autre nom) fut amené au cercle par son curé. Sans-le-Sou était rayonnant. Il ne possédait pas encore un sou, mais il allait posséder une maison. Son histoire est drôle, mais encore plus touchante. On lui avait proposé de devenir propriétaire d'une maison à lui, d'un jardin à lui; tout d'abord, il avait cru à une plaisanterie; il ne comprenait pas. Mais rien n'était plus réel; on lui offrait de quitter l'affreux gîte où lui, sa femme et ses dix enfans, traînaient une existence vouée à la tuberculose, contre une maison large, commode, bien aérée, bien éclairée avec vingt arpens autour, un four à pain, une minuscule basse-cour et un appartement privé pour dom Pourceau. Tout cela au même prix de location, et en plus la chance d'être propriétaire au bout

de quinze ans, rien qu'en payant son loyer. Il avait fini par comprendre, et par accepter. Il venait s'établir. Son jardin aujourd'hui est prospère, ses fils et ses filles poussent en vigueur et en santé. Il a du pain, il a des légumes, il a du lard, et il songe à entourer son domaine d'une palissade.

Le Cercle d'études peut être quelquefois un cercle d'études plus uniquement théorique. On connaît le *Sillon*, cette œuvre installée boulevard Raspail et qui est comme une immense famille de cercles d'études masculins, puisqu'il y a dans Paris quarante-cinq cercles composés de quinze membres, chacun, ouvriers et employés, et cinq cents en province. Le *Sillon*, créé par M. Marc Sangnier, ancien polytechnicien et ancien officier d'artillerie, pense qu'en dehors du christianisme, il n'y a ni égalité ni fraternité, mais simplement la lutte des intérêts et la lutte pour la vie. La foi catholique, loin d'être inconciliable avec la foi démocratique, la complète et la soutient. On ne fonde pas une société sur la haine, on ne la fonde que sur l'amour. Le *Sillon* tente donc une œuvre d'éducation démocratique et chrétienne, et il donne à son action trois phases : d'abord agir sur l'opinion publique, c'est-à-dire changer la mentalité de l'électeur; ensuite multiplier les œuvres économiques; cela accompli, aborder la politique.

Il n'y a pas de femmes parmi les membres du *Sillon*. Cependant, en 1903, les mères, les femmes, et les sœurs des jeunes gens du *Sillon* se réunirent chez l'une d'elles une fois par semaine, pour tenir la correspondance à jour et aider à une enquête menée sur la coopération. Elles entendaient sans cesse parler autour d'elles de questions sociales, de problèmes sociaux : et tout cela ne leur était pas très clair. Elles demandèrent qu'on diminuât leur ignorance, et très volontiers on accéda à leur désir. Il y eut donc chaque lundi une causerie familière, pour les instruire. Toute personne présente pouvait interroger le conférencier. Au bout de quelque temps, il fut décidé que chaque lundi, à l'ouverture de la causerie, on lirait un rapport qui résumerait le travail de la causerie précédente, et que ce rapport serait rédigé, à tour de rôle, par une des auditrices. De plus, les dames notaient par écrit ce qu'elles entendaient dire de telle ou telle œuvre, de tel ou tel mouvement social, de tel ou tel projet économique, et, le lundi, priaient le conférencier de les renseigner. En 1905, ce groupement, dont les membres possédaient mainte-

nant une certaine éducation générale, se divisa en cercles d'études, composés selon les goûts, les aptitudes, les tendances, et s'augmentant par de nouvelles recrues. Dès lors, chaque cercle demeura libre de choisir lui-même son propre règlement et ses procédés de travail : chacun s'occupant de questions spéciales, on ne pouvait les obliger tous à la même méthode et aux mêmes lois.

On le voit, ce mouvement social féminin, si ardent, n'est pas très ancien : il date de quelques années. Maintenant que nous avons montré comment se fait l'éducation sociale de la femme, il nous reste à montrer ce que la femme, ainsi formée, ainsi instruite, a créé. Sans doute nous trouverons deux ou trois de ces œuvres déjà vieilles de huit ou dix ans, car il y a toujours des exceptions, et certaines femmes ont été des devancières. Celles-là sont parties toutes seules vers le peuple, elles ont fondé toutes seules, elles ont dirigé toutes seules, mais elles n'ont pu tout de même demeurer étrangères à la verte et fraîche activité qui naissait : elles lui ont apporté le secours de leur expérience, et elles en ont reçu en échange une nouvelle énergie et une nouvelle jeunesse.

Paul Acker.

CORRESPONDANCE

LA FIXITÉ VITALE ET L'ÉVOLUTION

Nous recevons de M. Jules de Gaultier et de M. L. Corpechot, deux lettres motivées par quelques lignes de l'étude publiée dans le numéro du 1er janvier, sous le titre : « La fixité du fonds vital et la variété des formes vivantes. »

Nos correspondans se plaignent de se voir attribuer l'opinion que le fixisme physiologique serait la négation du transformisme et de l'évolution. Telle n'est point leur doctrine. Ils ne suppriment point l'évolution ; ils en réduisent seulement l'importance : ils en font la servante de la fixité vitale. M. Corpechot a écrit que « l'évolution n'était pas le but de la vie, mais le moyen employé par la vie pour maintenir sa fixité... » On voit un principe de fixité gouverner la vie dans son évolution même. M. Jules de Gaultier a dit expressément : « Le fait même de l'évolution impliqué dans les travaux de Lamarck et de Darwin n'est point contesté par la thèse nouvelle, mais reçoit une interprétation tout autre... L'évolution des formes vivantes est un moyen employé par la vie (par la cellule) en vue de maintenir son haut fonctionnement. » Le fixisme physiologique et le transformisme morphologique « étaient deux notions acquises, considérées comme indépendantes ; » M. de Gaultier les relie par le lien de cause à effet...

« On savait, dit-il, d'une part, que la vie accuse, avec l'identité de composition cellulaire dans tous les organismes, un certain caractère de fixité ; on savait, d'autre part, qu'il existe une évolution des formes

vivantes; et cette admirable vue de Lamarck, confirmée par les travaux de Darwin, avait été rendue tangible par les découvertes de l'embryogénie. M. Quinton, en montrant ces deux faits corrélatifs l'un de l'autre, explique *pourquoi* il y a une évolution. On peut tenter d'infirmer la valeur de cette explication, on n'en peut contester la nouveauté absolue. »

Cette analyse et ces citations donneront entière satisfaction à MM. de Gaultier et Corpechot.

Il me sera permis d'ajouter que, moi aussi, je reçois de ces lettres un commencement de satisfaction.

Qu'ai-je dit d'essentiel? Deux choses.

Soit à la séance de l'Institut, soit dans mon article du 1er janvier, j'ai dit que l'on nous offrait des vieilleries comme des nouveautés. Et c'est le premier point. Le fixisme physiologique et le transformisme morphologique sont deux bonnes anciennes doctrines classiques qui ont bercé notre enfance. — J'ai dit, de plus, que ces deux doctrines coexistent sans s'exclure ou s'absorber, comme le veut l'école nouvelle; et c'était mon second point. — Des deux parts, je crois avoir cause gagnée.

Il n'y a point de doute, en effet, que la doctrine de la fixité du fonds vital, de l'unité vitale, appuyée sur l'anatomie générale et sur la physiologie générale, ne soit une des colonnes de la biologie. La fixité vitale, — l'unité vitale, — l'unité, la communauté des processus vitaux, — la fixité de composition du milieu vital chez les animaux supérieurs (loi de perfectionnement), — toutes ces notions fortement établies sont l'œuvre illustre des fondateurs de la biologie, et en particulier de Claude Bernard. C'est tout à fait vainement que certaines personnes, philosophes et hommes de lettres, dont ce n'est point le métier de connaître la physiologie, ont tenté de nous présenter la fixité vitale, l'unité vitale de Claude Bernard comme une découverte d'hier, due à quelqu'un de leurs amis. C'est vainement qu'ils se réclament de la prétendue loi de constance du milieu marin originel, — dont le mieux que l'on puisse dire, c'est qu'elle est une hypothèse ; — ce dont ils parlent, en réalité, ce qui entre dans leurs argumentations, c'est bien la fixité, l'immuabilité, la constance du fonds vital anatomique et physiologique ; et cette notion n'est ni nouvelle, ni fondée sur de fragiles hypothèses. Et c'est si bien cela que lorsque j'ai parlé à l'Institut, — non du milieu marin originel, — mais

de la fixité du fonds vital, ces écrivains ont cru ingénument qu'il s'agissait de leur bien, de leur propriété. Il s'en est fallu de peu qu'ils aient crié au plagiat. Que dis-je? ils l'ont fait. Les conceptions, les phrases mêmes que l'on trouve dans les écrits de Claude Bernard entre 1869 et 1878, ou dans ceux où moi-même je n'étais que le porte-parole de ce maître, par exemple dans la *Revue philosophique* de l'année 1879, — ces textes datant de plus de vingt ans, — l'un de ces écrivains, M. Corpechot, y a vu simplement des « métaphores ingénieuses » ou des « formules excellentes » pour exprimer les idées de M. Quinton, — c'est-à-dire d'un auteur qui, si je ne me trompe, devait, en ce temps-là, être encore au collège.

Il serait cruel d'insister. Une vérité si évidente s'impose aux esprits de bonne foi. Elle s'est imposée à M. J. de Gaultier. Dans les passages que nous avons cités plus haut, il reconnaît que le fixisme physiologique et l'évolution morphologique sont des notions tombées dans le domaine public. Il les qualifie de « notions acquises. » On savait, dit-il, que la vie accuse un certain caractère de fixité; « on savait d'autre part qu'il existe une évolution des formes vivantes. » On le savait depuis vingt-cinq ans : c'est là tout ce que j'ai dit. Et voilà la première satisfaction que je reçois.

Et maintenant voici la seconde.

Ces deux « notions acquises, » dit M. J. de Gaultier, étaient considérées comme indépendantes. C'est là une erreur. On reconnaissait entre elles un lien d'interdépendance exprimée par une loi fondamentale, classique au sens strict du mot, puisqu'elle figure, si je ne m'abuse, sur le programme d'agrégation des lycées, c'est la *Loi de constitution morphologique des organismes*. Elle exprime que l'architecture de l'être vivant, le plan morphologique qu'il réalise dans son développement évolutif, doit s'accommoder aux conditions étroites de la vie cellulaire, conditions intrinsèques (propriétés du protoplasma) et conditions extrinsèques (milieu).

Elle s'exprime ainsi : « La structure des espèces animales ou végétales dépend des exigences de la cellule protoplasmique. L'organisme est construit en vue de la vie cellulaire. Ses fonctions correspondent à la réalisation, *en nature et en degré*, des quatre conditions de cette vie : humidité, chaleur, oxygène, réserves. » C'est pour permettre la vie cellulaire que les organes s'ajoutent aux organes et les appareils aux appareils. Ces appareils, digestifs, respiratoires, etc., n'existent pas pour eux-mêmes comme des ébauches capricieuses

d'une nature artiste ; ils sont disposés pour permettre et régler plus rigoureusement la vie cellulaire.

Tout cela est pris textuellement dans les *Leçons* de Claude Bernard et dans la *Revue philosophique* de 1878-1879. Il en résulte que l'évolution des formes doit respecter les conditions sensiblement invariables de la vie cellulaire, c'est-à-dire le fixisme physiologique. La fantaisie morphologique contenue par la soumission aux lois du fixisme, libre dans les limites de ces lois, voilà la solution de Claude Bernard et des physiologistes ; voilà à quoi doit se borner, dans l'état actuel de nos connaissances, la prudence scientifique. On remarquera que cette loi de la constitution morphologique des organismes n'a point la prétention d'expliquer la genèse des formes vivantes : comme elle est impliquée dans toutes, il semble *a priori* difficile qu'elle puisse rendre compte d'aucune en particulier. — En dépit de cette objection de principe, y a-t-il pourtant certaines variations morphologiques que l'on puisse rapporter avec vraisemblance aux conditions extrinsèques de la fixité vitale ? C'est possible : et pour répondre à cette question, il faudrait examiner l'œuvre propre de M. Quinton (1).

La solution des physiologistes, — l'évolution ayant des causes particulières dans les limites des lois du fixisme, — n'est point celle des philosophes comme M. de Gaultier. Ceux-ci ne conçoivent la corrélation de la notion morphologique et de la notion vitale que comme un asservissement de l'une à l'autre. L'évolution morphologique a pour cause la fixité vitale : elle est « le moyen employé par la vie pour maintenir sa fixité. »

Que disions-nous donc ? Que disait M. Boutroux en parlant de ce travers de beaucoup d'esprits français de ne pouvoir admettre la coexistence des « *divers* » et de prétendre ramener tout à l'unité ? Voici la fixité vitale et l'évolution. Il faut que l'une expulse l'autre ou l'absorbe : se soumettre ou se démettre ; l'exil ou la conversion. Dans l'école nouvelle nous venons de parler de ceux qui tiennent pour l'absorption, la confusion.

D'autres tiennent pour l'antagonisme. Ce sont ces derniers que j'avais surtout en vue dans le passage qui a provoqué les réclamations

(1) Dans ce qui précède, nous n'avons point mis en cause M. Quinton parce que nous ne savons point, en définitive, si ses amis expriment sa pensée ou la dépassent. — Quant à l'œuvre propre à ce savant, nous l'examinerons ailleurs, dans un recueil qui se prête mieux que la *Revue des Deux Mondes* à une polémique scientifique.

de MM. de Gaultier et Corpechot. Je faisais allusion à des personnages qui, en cette matière, m'intéressent plus que les précédens, parce que moins gens de lettres et plus hommes de science. Il s'agit de quelques survivans de l'école positiviste, esprits distingués, qui ont vu dans la controverse actuelle la revanche du Comtisme sur le transformisme. Pour eux, la fixité vitale est la négation de l'évolution. On se rappelle les objections adressées par Auguste Comte à la théorie de Lamarck, dans ses *Considérations philosophiques sur la Biotaxie*, et l'attitude intransigeante de Ch. Robin vis-à-vis du Darwinisme. En dépit des chefs du positivisme, l'Évolution a triomphé pendant un temps; leurs successeurs ont pu croire qu'ils assistaient aujourd'hui à sa ruine. Ainsi, antagonisme ou confusion : en tout cas, point de coexistence simple et de liaison souple entre la fixité vitale et l'évolution. Voilà les conceptions de l'école nouvelle ! Et c'est là le second point sur lequel il me semble que M. Boutroux et moi n'avons point tort.

M. de Gaultier, parlant de sa doctrine qui fait de la fixité vitale le *pourquoi* de l'évolution, ajoute : « On peut tenter d'infirmer la valeur de cette explication; on n'en peut contester la nouveauté absolue. »

C'est en effet la valeur de cette explication qui est plus que contestable. Car il est bien évident que la fixité vitale ne peut rien ou seulement peu de chose pour les problèmes, dont la plupart sont d'ordre mécanique, qui ont préoccupé les évolutionnistes. Que ferait Lamarck de la fixité vitale pour expliquer l'allongement du cou de la girafe, ou l'élévation du héron sur ses pattes, pour rendre compte de la forme du corps, des changemens de la symétrie binaire ou rayonnée, de l'évolution des dix-sept formes de cheval intermédiaires entre le *meso-hippus* oligocène et l'*equus complicatus* pleistocène, et de tant d'autres problèmes morphologiques? La fixité vitale et moins encore l'hypothétique constance du milieu marin originel ne peut être, comme dit M. de Gaultier, le *pourquoi* de l'évolution morphologique. Et si celle-ci a d'autres facteurs, si elle a d'autres causes, que devient la nouveauté de la thèse nouvelle? En quoi diffère-t-elle de notre enseignement classique?

A. DASTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 janvier.

Nous avons dû nous borner, il y a quinze jours, à signaler l'importance de la nouvelle encyclique pontificale. On y a retrouvé, dans une langue éloquente, l'élévation de pensée, et aussi l'intransigeance de doctrine des deux précédentes. L'encyclique, paraissant à la veille de la troisième réunion de l'épiscopat français, semblait lui laisser peu de chose à faire : cependant, il a été fait quelque chose au château de la Muette, et la Déclaration que les évêques de la région de Paris ont adressée aux autres évêques de France, à la suite d'un voyage fait à Rome par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, apporte au *statu quo* des modifications sensibles. Pour la première fois les évêques, munis de l'assentiment préalable du Pape, ont fait une proposition ferme : puisse-t-elle aboutir ! puisse cette lueur, encore bien faible, ne pas s'éteindre comme tant d'autres, en laissant après elle une obscurité plus complète !

Le but du gouvernement, dans la loi de 1907, a été d'assurer aux prêtres catholiques, s'ils voulaient se prêter à certaines formalités ou même si on les remplissait pour eux, un titre juridique à la disposition et à l'administration des églises. On sait avec quelle insistance le Pape, dans sa seconde encyclique, a réclamé pour eux des garanties de liberté et de sécurité à long terme : s'il repoussait la déclaration, c'est parce que ces garanties n'existaient pas à ses yeux. Mais il n'expliquait pas ce qu'elles devaient être, et une assez grande incertitude continuait d'exister sur ce point. Elle commence à se dissiper après la Déclaration des évêques. La loi de 1904 faisait dépendre le

titre juridique des curés d'un acte administratif qui devait être passé entre eux et l'administration communale. La question était de savoir ce que serait cet acte ; la loi n'en disait rien ; la Déclaration des évêques est, au contraire, à cet égard, d'une parfaite netteté. La préoccupation du Saint-Père au sujet de la situation légale des curés dans les églises n'était pas la seule qui assiégeât son esprit; il en éprouvait une autre, non moins vive, qui se rapportait à la reconnaissance de la hiérarchie ecclésiastique. Il est difficile, impossible même sans doute d'obtenir du Parlement qu'il reconnaisse directement cette hiérarchie dans un article de loi; mais la difficulté disparaît, ou du moins elle est fort atténuée lorsqu'il s'agit d'un simple acte administratif où le curé n'agit qu'en vertu de ses fonctions. Les évêques ont donc rédigé un formulaire dont l'esprit est contenu tout entier dans ses premières lignes. Les voici : « Entre M. X, maire de..., et M. l'abbé Z, curé de P..., agissant en cette qualité en vertu de pouvoirs qui lui ont été conférés par Mgr... évêque de..., avec son autorisation expresse... » C'est là comme un rameau d'olivier que Mgr Touchet a rapporté de Rome. Le gouvernement l'acceptera-t-il? S'il l'accepte, nous entrerons dans la voie de la conciliation, et il y a lieu de croire qu'après y avoir fait le premier pas, on en fera d'autres. S'il le repousse, la guerre continuera plus ardente que jamais, et la situation, qui était déjà si difficile, deviendra inextricable.

Nous aurons à revenir sur la Déclaration des évêques, car elle soulèvera de longues discussions : au moment tardif où elle nous arrive, nous nous contentons d'en indiquer le sens. Aussi bien devons-nous, dans une chronique, respecter l'ordre chronologique des faits, et il faut revenir pour cela un peu en arrière. Quelle que soit la gravité du document nouveau qui vient d'être publié, elle ne saurait nous faire oublier l'intérêt de l'adresse que nos évêques, après avoir terminé leurs travaux au château de la Muette, ont envoyée au Saint-Père pour lui faire part des sentimens immuables qui les unissent à lui. A l'exemple de l'encyclique, l'adresse est une réponse à certaines allégations de M. Briand dont le Pape et les évêques ont été également émus. « En même temps, dit-elle, que le Saint-Siège était représenté comme dominé ou influencé, dans le conflit actuel, par des préoccupations plus ou moins étrangères à son ministère sacré, n'a-t-on pas osé dire que l'épiscopat français marchait à la suite du Pape avec plus de discipline que de conviction, et que la beauté du spectacle de notre union s'amoindrissait de la passivité de notre obéissance? A cette calomnie dont nous sommes blessés, nous répon-

dons qu'en fait historique comme en droit divin, c'est assez au Pape de confirmer ses frères sans les absorber. » Et un peu plus loin, les évêques affirment qu'ils commencent leurs travaux, « dans la plénitude de leur liberté. » Ce passage mérite l'attention. L'affirmation des évêques que « c'est assez au Pape de confirmer ses frères sans les absorber, » définit en termes remarquables le caractère des rapports qui doivent exister entre l'épiscopat et le Saint-Siège. Sans doute l'union, l'unité sont le but que tous poursuivent et qu'ils sont sûrs d'atteindre, parce qu'ils sont décidés à faire pour cela tout ce qui sera nécessaire ; mais les évêques entendent donner un consentement libre. Ils sont « blessés » lorsqu'on les accuse de se conformer à la « passivité » d'un troupeau : et c'est bien l'accusation que M. Briand avait dirigée contre eux dans ses derniers discours au Sénat. M. Briand est un orateur très maître de lui. Il met dans sa parole beaucoup d'intentions diverses. Qui sait s'il ne s'est pas expressément proposé de provoquer la protestation que l'épiscopat a fait entendre? Dans ce cas, il a eu gain de cause. Mais s'il a voulu et espéré davantage, et s'il a cru qu'en piquant l'épiscopat d'un aiguillon acéré, il l'amènerait à prononcer un mot ou à faire un geste qui pourraient être interprétés comme un commencement de désaccord avec Rome, il s'est trompé. Notre Église de France a toujours su rester unie à Rome sans se laisser « absorber. » Elle n'a rien perdu à travers les siècles de ses caractères distinctifs : il suffit de la mettre à l'épreuve pour qu'elle les manifeste de nouveau.

On comprend d'ailleurs fort bien que M. Briand soit embarrassé de l'attitude de l'Église : il en a donné des preuves très significatives. Nous sommes loin du temps, — et cependant il est d'hier, — où le gouvernement affirmait qu'il ne toucherait pas à la loi de 1905 ! Que le Pape le voulût ou non, il l'appliquerait tout entière, sans y rien changer et sans avoir besoin d'y rien ajouter ! Depuis qu'il parlait ainsi, il a fait la loi de 1907, dans l'espoir d'y trouver la solution de toutes les difficultés au milieu desquelles il se débat. Il ne s'en tiendra pas là : il fera peu à peu tout un code sur l'exercice du culte. Il ne peut plus échapper aux obligations qui s'imposent à lui; il s'en rend compte et il l'avoue. Ce dont il se rend compte aussi, mais ce qu'il n'avoue pas, c'est que chaque loi nouvelle est déterminée par une résistance du Pape sur un point particulier et par une concession qu'on lui fait. Il se forme ainsi une législation spéciale qui, sans être un Concordat formel et surtout sans valoir l'ancien, ni pour l'Église, ni pour l'État, est cependant une œuvre où la volonté du Pape n'a pas moins de

part que l'esprit d'invention de M. Briand. Comprendra-t-on enfin qu'il vaudrait mieux supprimer ces marches et ces contremarches laborieuses et s'aborder directement? Profitera-t-on de la Déclaration des évêques pour faire un pas vers l'apaisement?

La rupture a eu lieu à propos de la déclaration : l'incident étant d'hier, personne ne l'a oublié. Aujourd'hui tout le monde reconnaît que la déclaration est une formalité parfaitement vaine, qu'elle ne sert à rien et qu'il faut la supprimer. Naturellement, on ne la supprime pas pour les réunions cultuelles seules; cela ressemblerait trop à un premier pas sur le chemin de Canossa; on la supprime pour toutes les réunions publiques, quel qu'en soit l'objet, et on déclare avec joie qu'il y a là un progrès libéral très sensible : on oublie seulement de rendre justice au Pape auquel ce progrès est dû, si c'est en est un. Sans lui, qui en aurait eu l'idée ? On accuse habituellement les influences religieuses d'être conservatrices à l'excès, et même réactionnaires : dans le cas actuel, elles ont été réformatrices et libérales. Comment continuer de soutenir, après cela, que le Pape n'a pas une action directe sur notre législation intérieure ? C'est M. Flandin, député de l'Yonne, qui a déposé le premier une proposition de loi sur la matière ; le gouvernement s'est empressé d'en accepter le principe et s'est contenté d'y ajouter quelques dispositions accessoires. L'avenir dira si la suppression de la déclaration, appliquée à toutes les réunions publiques indistinctement, n'est pas sans danger : pour aujourd'hui, l'assentiment est général. La loi sera donc votée, et, dans quelques semaines, chacun pourra, à toute heure du jour ou de la nuit, tenir une réunion publique sans aucune déclaration préalable. Pourquoi? Parce que le Pape a interdit aux catholiques d'en faire une : on chercherait en vain une autre raison.

Ce n'est pas tout. Au cours de la discussion du budget des Cultes, M. Milliard, au Sénat, a posé au gouvernement une question délicate : les églises resteront ouvertes, mais par qui seront-elles entretenues et réparées? Sous le régime de la loi de 1905, rien de plus simple. Les églises étant mises à leur disposition, les associations cultuelles devaient les entretenir : elles pouvaient même en être dépossédées si elles ne le faisaient pas. Mais le Pape s'étant opposé à ces associations, les catholiques n'en ont pas formé, et les églises sont revenues aux communes qui en sont propriétaires : elles leur sont revenues, il est vrai, avec leur affectation spéciale que les communes ne peuvent pas changer. Sous cet autre régime, il est clair que les communes seules peuvent entretenir les églises ; ce n'est

pas assez dire, elles le doivent, car il faut que ces édifices soient en bon état de conservation pour que les fidèles puissent s'y réunir sans danger. Si une pierre menace de se détacher du plafond et de tomber dans la nef; si les carreaux d'une fenêtre sont cassés et s'il fait froid au dehors; si les dalles sont défoncées et s'il se forme des fondrières, qui fera les réparations indispensables? La commune, sans nul doute; mais elle peut y mettre de la mauvaise volonté: elle peut aussi manquer de ressources; elle peut être pauvre. Cela se voit souvent. Alors l'État devra venir à son aide et lui apporter un concours pécuniaire : et voilà le budget des Cultes indirectement rétabli. La question est en quelque sorte aux prises avec des principes contradictoires. Un article de la loi a, en effet, garanti aux catholiques la publicité et la liberté du culte; mais un autre a interdit au gouvernement, aux départemens et aux communes de subvenir d'une manière quelconque aux frais du culte, et les dépenses d'entretien des églises sont une subvention à peine déguisée. Que faire? On fera, on prépare une loi nouvelle : M. le ministre des Cultes l'a annoncé, et ce sera encore une loi que l'attitude du Pape aura rendue nécessaire. Le gouvernement sentira-t-il enfin que sa situation, en tout cela, est un peu ridicule? Il est vrai que la Déclaration des évêques lui permet, s'il le veut, de s'en tirer en sauvant la face, c'est-à-dire honorablement.

Peut-être aussi en sortira-t-il à la longue, à force de faire des lois que le Pape lui inspirera ou lui imposera de loin, à force de supprimer dans nos codes les dispositions qui gênent l'Église et de reprendre à son compte une partie des charges dont il avait cru pouvoir se débarrasser. Mais assurément il y aurait mieux à faire, et plus court, et plus simple, et cela est si vrai que la pensée paraît en être venue à l'homme qui semblait devoir y être le plus réfractaire, à M. Émile Combes lui-même. Il a publié dans la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne deux articles qui ont fait quelque bruit. Alors que tant d'autres critiquaient l'attitude de Pie X et n'y voyaient qu'étroitesse d'esprit et obstination, M. Combes a déclaré que lui, qui est théologien, comprenait parfaitement le Saint-Père et même qu'il l'approuvait. « Le refus de Pie X d'adhérer à l'organisation des associations cultuelles prescrites par la loi de 1905 dérive, dit-il, de la conscience de ses devoirs envers son Église. C'est puérilité de le qualifier d'entêtement, de le mettre sur le compte du caractère de l'homme, quand l'homme lui-même est dominé et conduit par une doctrine non moins immuable qu'irrésistible. Répétons-le, l'intransigeance du Pape

est une intransigeance de doctrine. » Et un peu plus loin, après avoir parlé du conflit qui a été si long et si brutal en Allemagne entre l'Église et l'État, M. Combes écrit cette phrase sur laquelle nous n'avons pas besoin d'insister : « Le conflit ne s'est éteint qu'après des négociations répétées et un accord survenu entre les deux pouvoirs. » Rien de plus vrai, mais il est piquant de l'entendre dire par M. Combes, à quelque intention secrète qu'il ait obéi en le faisant. Espère-t-il revenir au pouvoir? Essaie-t-il de se préparer les voies? On peut le croire à la manière dont il attaque ses successeurs, et surtout M. Briand, qui a senti le coup et y a répondu dans plusieurs interviews. D'après M. Combes, M. Briand est un maladroit, un ignorant surtout, qui, ne sachant pas un mot de théologie, n'a pu faire et ne fera jamais que des fautes, tandis que lui... Et M. Briand réplique en rappelant que le projet de séparation de M. Combes était encore plus dur que le sien et plus inacceptable pour le Saint-Père. Ils ont raison l'un et l'autre, l'un contre l'autre. Comme l'a dit un jour M. Clemenceau, M. Briand avait tout prévu, excepté ce qui est arrivé; et M. Combes portera justement la responsabilité devant l'histoire de tout ce qui est arrivé et de ce qui arrivera.

Si nous nous étendons sur ces démêlés de M. Briand et de M. Combes, c'est qu'il s'est passé peu de choses dans notre politique intérieure depuis quinze jours. Le Sénat a voté le budget; il y a fait quelques changemens qui l'ont rendu moins mauvais; il n'a pas pu le rendre bon. La Chambre avait voté un certain nombre d'impôts nouveaux que le Sénat a supprimés, et, pour combler la différence, il a demandé davantage à l'emprunt, sous la forme de bons à court terme. On disait hier encore : ni emprunt, ni impôts nouveaux! On recourt aujourd'hui aux deux procédés à la fois pour mettre le budget en équilibre, et on n'y parvient pas. Il en est résulté dans le public un sentiment de malaise qui s'est encore aggravé lorsque M. le ministre des Finances, dans un discours qu'il a adressé à ses électeurs de la Sarthe, leur a donné un avant-goût de ce que serait le futur impôt sur le revenu, destiné à subvenir aux frais des réformes sociales. Ces réformes creuseront un gouffre dans le budget; l'impôt sur le revenu le comblera au fur et à mesure. Nous ne connaissons pas encore bien le projet de M. le ministre des Finances, mais il lui a suffi d'en parler avec un commencement de précision pour faire baisser la rente. On est sans doute très habitué à entendre promettre des réformes et annoncer l'impôt sur le revenu : cela est même devenu

banal. Il semble toutefois que les temps soient proches et qu'à force d'évoquer ces fantômes on leur ait donné une consistance redoutable. Le budget de 1907 mérite le nom de budget d'attente qu'on a appliqué à tant d'autres avant lui : mais à quoi faut-il s'attendre? On se le demande avec une inquiétude croissante. C'est vraisemblablement de ces questions économiques et fiscales que nous aurons surtout à nous occuper dans la période qui va s'ouvrir. Pour le moment, nous avons seulement un mauvais budget de plus.

Les élections allemandes ont eu lieu le 25 janvier : elles ont produit dès le premier tour de scrutin 237 résultats définitifs qui devront être complétés par 160 élections de ballottage. Toutefois, à moins d'un brusque revirement d'opinion qui semble peu probable, et même dans une assez large mesure impossible,— car les socialistes, par exemple, ne compenseront pas les pertes qu'ils ont faites, — le caractère de l'événement peut être dès aujourd'hui considéré comme acquis.

Le Reichstag a été dissous le 13 décembre, à la suite du rejet des crédits demandés pour continuer les expéditions coloniales de l'Afrique Occidentale. Le rejet a été dû à la coalition du centre catholique et des socialistes : c'est donc aux socialistes et aux catholiques que le chancelier de l'Empire a jeté le défi et déclaré la guerre. Il la leur a faite avec une énergie extrême, s'efforçant de les compromettre les uns avec les autres, les uns par les autres, et de les présenter en bloc comme des adversaires de l'Empire, ou du moins de son expansion extérieure. Dans une lettre qu'il a écrite le 31 décembre dernier et qu'on a appelée en Allemagne la lettre de la Saint-Sylvestre, et depuis dans un discours non moins retentissant, M. le prince de Bülow a continué de dénoncer catholiques et socialistes au nom du nationalisme et du patriotisme allemands. Il a pris soin cependant de mettre les socialistes au premier rang de ceux qu'il fallait combattre et abattre : en quoi il a montré de la prudence et de la prévoyance, car si les socialistes ont subi sur le terrain électoral un échec extrêmement sensible, les catholiques en sont revenus parfaitement sains et saufs. C'est à peine s'ils ont perdu un ou deux des leurs : encore n'y a-t-il eu là aucun gain pour le gouvernement, les sièges perdus par eux ayant été occupés par des Polonais. Ce n'est donc qu'une demi-victoire; mais elle porte sur un point si important que la chancellerie impériale a le droit de la célébrer, comme elle le fait d'ailleurs, avec quelque lyrisme. Depuis plusieurs années, le parti socialiste avait acquis à chaque élection des forces nouvelles, et on

a cru jusqu'à ces derniers jours qu'il en serait encore de même cette fois. Ses chefs, peut-être par tactique électorale, annonçaient leur victoire comme certaine ; ils en donnaient le chiffre ; ils le brandissaient avec une confiance affectée. Les ballottages leur seront peut-être plus favorables ; mais pour le moment ils ont perdu une vingtaine de sièges sur les 79 qu'ils occupaient dans la dernière assemblée au moment où elle a été dissoute. En 1903, ils avaient fait passer 54 des leurs au premier tour de scrutin : ils n'en ont fait passer que 30 le 25 janvier. C'est une vraie débâcle, et elle est d'autant plus pénible pour les socialistes qu'ils sont, en somme, le seul parti auquel les élections aient été fatales. Bernstein est battu, Wollmar est en ballottage, tandis que tous les champions du parti catholique, MM. Rœren, Erzberger, Ballestrem, ont été brillamment réélus. Le centre était et restera le groupe le plus important de l'assemblée : il sera difficile de se passer de lui.

Les socialistes ne cherchent pas à dissimuler leur échec, mais à l'expliquer, et c'est à quoi s'appliquent aussi, en tâtonnant quelque peu, leurs camarades dans les autres pays du monde. Ils reconnaissent que certaines circonstances accidentelles avaient, aux élections dernières, enflé leur contingent d'élémens peu solides, en Saxe par exemple où ils avaient eu un succès tout à fait inespéré, à la suite de certains scandales dont l'impression était alors très vive et s'est depuis atténuée. Ils expriment la crainte que leur entente avec les catholiques, due elle aussi à des circonstances provisoires, ne les ait compromis aux yeux de quelques-unes de leurs amis : ils n'osent pourtant pas le dire trop haut parce qu'ils ont plus que jamais besoin du centre pour les scrutins de ballottage. La vérité est que le parti socialiste a été victime des espérances qu'il avait fait naître et des déceptions qui en ont été la suite. En Allemagne comme ailleurs, il s'était offert pour faire des miracles et il n'en a fait aucun. Son influence parlementaire a été nulle. Il n'était pas assez nombreux pour l'imposer, et il n'a jamais pu former de majorité qu'avec les catholiques, lorsque ceux-ci se sont séparés du gouvernement après l'avoir longtemps soutenu. On s'est dégoûté peu à peu d'un parti qui promettait tout et ne pouvait rien tenir : c'est la cause principale de son infortune électorale. Mais il y en a une autre, qui est reconnue par tous les journaux allemands, à savoir le nombre plus considérable des électeurs qui ont pris part au scrutin. L'ardeur de la bataille, accrue par celle que déployait le gouvernement, a fini par gagner les abstentionnistes, les indifférens d'autrefois : or les abstentionnistes

et les indifférens ne sont pas des socialistes. S'ils votaient toujours, et partout, beaucoup de résultats électoraux seraient changés dans le monde, et ils le seraient au profit des opinions modérées. En donnant ce motif de leur défaite, aussi bien qu'en rappelant ceux qui, en 1903, leur avaient valu des adhésions éphémères, les socialistes ne s'aperçoivent peut-être pas assez qu'ils se condamnent eux-mêmes, puisqu'ils reconnaissent par là ce qu'il y avait d'artificiel et de décevant dans leur situation apparente. Qu'est-ce, en effet, qu'un parti qui perd la moitié ou le tiers de son contingent lorsque le nombre des votans augmente, c'est-à-dire lorsque la représentation du pays devient plus exacte? Enfin, on a parlé de la pression gouvernementale, et il est bien vrai qu'elle a été très forte; mais si elle a été efficace contre les socialistes et impuissante contre les catholiques, il y a une raison à cette différence. C'est peut-être qu'un vieux parti, un parti historique comme le Centre, qui a dans certaines régions des racines très profondes, résiste mieux à un orage d'un jour, quelque violent qu'il soit, qu'un parti de hasard et d'aventure qui parle sans doute aux imaginations, mais inquiète les intérêts permanens d'un pays. Aussi toute l'action officielle s'est-elle brisée contre la forteresse du Centre, tandis qu'elle a battu en brèche celle du socialisme et y a fait de larges trouées. Il y a là une leçon pour les socialistes, s'ils savent la comprendre, et ils la comprennent sans doute mieux qu'ils ne l'avouent. Ils peuvent surprendre un pays, il leur est plus difficile de le garder, n'ayant à lui offrir que des principes irréalisables, dont il se détacherait d'ailleurs bien plus vite encore s'il les voyait réaliser.

Les attaques du gouvernement ont réussi contre les socialistes et non pas contre les catholiques pour un dernier motif. Quand M. de Bülow les accusait les uns et les autres de compromettre la grandeur de l'Empire, on a cru à ses accusations contre les premiers et non pas contre les seconds. Les socialistes allemands sont plus patriotes que les nôtres; il suffit pour s'en convaincre de comparer certaines paroles de M. Bebel avec certaines autres de M. Jaurès; mais enfin ils votent systématiquement contre les crédits militaires, ou du moins contre leur augmentation même la mieux justifiée. Pouvait-on faire le même reproche au Centre? Sans lui, — et M. de Bülow a été obligé de le reconnaître, — aucun des crédits militaires, maritimes, coloniaux, de ces dernières années n'aurait pu être voté. L'opposition du Centre est récente, et elle a porté sur des questions coloniales auxquelles le pays n'attache pas un intérêt de premier ordre. M. de Bülow a beaucoup

élevé la voix pour en parler; mais sa voix a eu peu d'écho. Il est douteux que les colonies allemandes soient un élément essentiel de la grandeur et de la puissance de l'Empire. Sans parler des scandales qui se sont produits et que le Centre a dénoncés, sa politique coloniale a coûté à l'Allemagne un immense effort financier, militaire, diplomatique, et ne lui a rapporté que d'assez minces profits. Sur certains points, sa politique générale en a été malencontreusement faussée. Voilà pourquoi M. le prince de Bülow, malgré toute son éloquence, n'a pas réussi à passionner l'opinion sur ce point. Le pays n'en a pas voulu au Centre de son opposition, tandis qu'il en a voulu aux socialistes de tant de promesses qu'ils lui avaient prodiguées et qui ont abouti au néant.

Il faudra donc compter avec le Centre, dans le nouveau Reichstag comme dans l'ancien. M. de Bülow n'a réalisé qu'une partie de son programme électoral. Il s'était proposé de faire une majorité avec les conservateurs et les libéraux de toutes nuances, et il a mis à leur service la force électorale dont le gouvernement pouvait disposer. Quel a été le résultat? Les conservateurs ont gagné une dizaine de sièges, les nationaux libéraux 14, les radicaux 9; mais tout cela ne fait pas une majorité. Et si cela en faisait une, combien serait-elle hétérogène, exigeante dans des sens opposés, instable par conséquent et fragile! Les catholiques, les socialistes, les Polonais, les Alsaciens-Lorrains réunis forment un total de plus de 140 membres; celui des autres groupes réunis ne s'élève qu'à 96. Les élections de ballottage peuvent modifier ces proportions, mais non pas les renverser. M. le prince de Bülow doit donc se féliciter, quelle qu'ait été la rudesse de ses attaques, de n'avoir mis rien d'irréparable entre le Centre et lui.

La crise ministérielle qui vient de se produire en Espagne n'a surpris personne : on s'y attendait. M. le marquis de la Vega de Armijo a donné, il y a quelques semaines, une preuve de dévouement à son parti en acceptant le pouvoir dans les conditions difficiles où le Roi le lui a confié. Les libéraux doivent lui en rester reconnaissans. Mais ils n'ont pas profité de la dernière chance de salut que leur offrait ce dernier ministère, et ils ont achevé de se ruiner par leurs divisions.

Jamais l'instabilité ministérielle n'a été plus grande en Espagne que dans ces dix-huit derniers mois. On a vu se succéder cinq ministères présidés l'un après l'autre par tous les chefs du parti, à l'exception de M. Canalejas qui était président de la Chambre, et aucun de ces chefs, — en vérité, il y en a trop! — n'a su prendre assez d'auto-

rité sur les autres pour réaliser l'union du parti. Sans doute les libéraux se sont trouvés aux prises avec une question très délicate, très difficile, celle des congrégations; mais ils ont eu tort de la soulever s'ils ne pouvaient pas la résoudre. Nous reconnaissons toutefois qu'ils ne pouvaient guère s'y dérober; le malheur est qu'ils en ont fait le champ clos de leurs dissentimens personnels, et qu'ils n'ont pas été d'accord un seul moment sur la solution qu'il convenait de lui donner. Les uns, comme M. Moret, auraient voulu une solution prudente et modérée; ils reconnaissaient qu'il y avait quelque chose à faire, beaucoup même; mais ils savaient que la majorité de l'Espagne est profondément catholique et qu'il est dangereux de susciter, pour les lancer les unes contre les autres, les passions religieuses et antireligieuses d'un pays. Les autres, comme M. Canalejas, pris pour nous d'une admiration que nous avons conscience de ne pas mériter, voulaient, à peu de chose près, importer chez eux les solutions françaises. Elles sont déjà bien mauvaises de ce côté-ci des Pyrénées : qu'auraient-elles été de l'autre? Entre ces deux pôles opposés, le parti libéral et ses autres chefs flottaient plus ou moins, penchant tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, sans se fixer à aucun. Les questions religieuses étant celles qui divisent le plus, on peut juger des ravages qu'elles devaient faire dans un parti aussi divisé que l'était déjà le parti libéral. Aussi le ministère ne pouvait-il subsister qu'en l'absence des Chambres. Dès qu'on a appris qu'elles allaient se réunir, sa chute a paru certaine et prochaine. Comme l'ironie ne perd jamais ses droits, M. le marquis de la Vega de Armijo a reçu des lettres de tous les chefs du parti qui l'encourageaient à convoquer les Cortès, en l'assurant de leur concours le plus dévoué. Il en a donné très sérieusement lecture au Conseil des ministres, qui ne s'est pas fait sans doute beaucoup d'illusions sur leur portée. Les Chambres ont été convoquées pour le 21 janvier. Aussitôt le ministère a été attaqué par les conservateurs au Sénat et par les radicaux à la Chambre, et il a donné sa démission au bout de quatre jours.

Le Roi l'a acceptée : pouvait-il faire autrement? On s'est demandé d'abord s'il tenterait un nouvel essai de ministère libéral. A quoi bon? L'échec était inévitable; il se serait produit à plus brève échéance encore que par le passé. Le parti libéral avait joué sa dernière carte avec le marquis de la Vega de Armijo, et il l'avait perdue par sa faute. Le Roi a donc fait appel aux conservateurs; il a chargé M. Maura de former un cabinet. M. Maura a rempli son mandat avec l'aisance et la célérité d'un homme qui y était tout préparé. Et

comment ne l'aurait-il pas été? Comment aurait-il pu ne pas prévoir que son tour allait revenir? Il se trouvera d'ailleurs, lui aussi, aux prises avec de grandes difficultés, car la question des congrégations s'impose maintenant aux conservateurs, comme elle s'imposait hier aux libéraux. Ceux-ci l'auraient résolue trop radicalement, ils auraient voulu aller au delà du possible; les conservateurs resteront peut-être en deçà du nécessaire. Toutefois, il faut espérer. Le parti conservateur s'est discipliné dans l'opposition; il est aujourd'hui plus uni qu'il ne l'avait été depuis la mort de M. Canovas del Castillo; M. Maura enfin a gagné en ascendant personnel. Nul cependant ne peut dire ce que sera l'expérience nouvelle. Elle commencera par des élections; il en est toujours ainsi en Espagne; et, au surplus, comment le parti conservateur pourrait-il vivre avec une Chambre qui devait sa naissance au parti libéral, et dont M. Moret avait lui-même proposé au Roi la dissolution? On sait qu'en Espagne les élections donnent toujours, à peu de chose près, la majorité qu'il veut au gouvernement qui les fait. C'est la suite seule qui est difficile.

Nous souhaitons qu'elle ne le soit pas au ministère nouveau, car, indépendamment de notre amitié pour l'Espagne, nous éprouvons le désir bien naturel d'y voir enfin un gouvernement solide et durable. Nous avons, en effet, des intérêts communs avec elle dans cette affaire du Maroc, où la Conférence d'Algésiras lui a attribué, ainsi qu'à nous, des devoirs particuliers. Comme si nous avions voulu, par un caprice inexplicable, ajouter encore plus d'instabilité à celle que présente l'Espagne et en mettre aussi un peu de notre côté, nous avons changé notre ambassadeur à Madrid, M. Jules Cambon. Heureusement, il a été remplacé par l'homme le plus apte à poursuivre son œuvre, notre plénipotentiaire à Algésiras, M. Révoil. Voilà néanmoins bien des changemens à la fois! N'est-il pas temps de se fixer?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA RÉFORME

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

LANGUE ÉCRITE

> Les perfectionnemens de l'orthographe doivent être opérés par le libre consentement de l'usage et non par la contrainte de systèmes *a priori* imposés réglementairement.

« Jamais rien ne demeure en sa forme première; » aucune existence, aucun être vivant ne subsiste indéfiniment dans une figure et avec des qualités invariables : tel est le sort de tout homme et de toute nation, de toute œuvre individuelle ou collective.

C'est en vain que nos prédécesseurs, il y a un siècle, avaient espéré établir les doctrines philosophiques et politiques, les institutions sociales, et même les principes des sciences naturelles sur des bases rationnelles, susceptibles de fournir les règles constantes d'un progrès toujours ascendant.

Je ne sais si cette conception est réalisable dans l'ordre des abstractions pures, c'est-à-dire des sciences mathématiques; mais elle cesse de l'être dès que les faits positifs y sont mélangés, comme le prouve l'histoire de la mécanique.

En tout cas, elle est aujourd'hui abandonnée dans les diverses classes de connaissances se rapportant à des réalités concrètes : sciences de la nature minérale ou vivante, fondées sur l'obser-

vation et l'expérimentation; et plus encore, sciences historiques, politiques, sociologiques.

Il est reconnu que toute existence est assujettie, dans sa durée et sa continuité, à des changemens graduels, tels que chaque état présent des individus et des ensembles ou collectivités, envisagés en soi ou dans leurs produits, résulte du développement de leurs états antérieurs. L'histoire, dans tous les ordres de faits, est celle d'un perpétuel écoulement, comme le disait déjà le vieil Héraclite.

Voici ce que nous appelons la théorie de l'évolution :

Évolution spontanée, produite par le jeu des agens naturels;

Évolution artificielle, provoquée par l'art, la science, ou l'industrie humaine.

Évolution ascendante, c'est le progrès;

Évolution descendante, et parfois régressive, c'est la décadence et la mort.

Le langage n'échappe pas à cette loi universelle, sous sa double forme :

Forme parlée, qui remonte aux origines obscures de l'humanité;

Forme écrite, qui a marqué les débuts de nos civilisations. Le langage est la résultante de notre organisation, et de ses produits moraux et intellectuels. Les linguistes et les philologues s'efforcent d'en établir les phases réelles, — non plus désormais *a priori*, mais en fait, — par l'étude de chaque langue nationale, par celle de la langue française, en particulier.

Cependant, ils n'avaient pas accepté au début ces notions sur la relativité inévitable et la variabilité passée et future du langage; moins encore sur le caractère spontané de ces variations.

Trop souvent, au lieu de constater simplement les variations historiques, trop lentes à leur gré, ils ont essayé, surtout depuis le XVIe siècle, de les provoquer systématiquement. Non contens de proposer les réformes à la conviction de leurs lecteurs et auditeurs, — ce qui est légitime, — ils ont cherché à les imposer par différentes méthodes. Cette prétention de soumettre toute connaissance et toute pratique à des conventions factices, proclamées comme des dogmes obligatoires, remonte aux institutions théocratiques du moyen âge.

Néanmoins, — à l'exception des langues telles que le sanscrit, qui a reçu une si forte empreinte artificielle des grammairiens, et

de l'hébreu, arrêté dans son écriture par les rabbins lors de la rédaction présente de la Bible, et précisé en inscrivant les voyelles, autrefois absentes, au-dessous des consonnes radicales, cela postérieurement à l'époque où l'hébreu était parlé par une nation groupée autour de Jérusalem; — à l'exception de ces langues fixées sous des influences sacerdotales, on n'avait guère tenté d'assujettir l'orthographe d'une langue vivante à des règles absolues, par voie de réglementation systématique, délibérées dans des commissions, et imposées à l'ensemble des écrivains, littérateurs et savans.

L'origine de ces prétentions remonte à la constitution de l'Université impériale, au début du XIXe siècle. Elle repose sur une notion exagérée du rôle de l'État en pareille matière.

La langue, en effet, sous sa double forme écrite et parlée, n'est pas une propriété appartenant à un petit nombre de grammairiens et de professeurs : c'est une œuvre collective et héréditaire, partie intégrante de la vie individuelle de chacun des citoyens. En la modifiant *a priori* et artificiellement, on touche à nos coutumes, à nos habitudes, à notre conception à la fois logique, morale et esthétique des choses, déterminée par notre constitution physique et par notre éducation antérieure.

Non sans doute que ce soit là un motif suffisant pour maintenir, dans un esprit étroitement conservateur, les lacunes, défauts et imperfections reconnus de la langue usuelle, quels qu'ils soient.

Certes, elle continuera à varier dans l'avenir, comme elle a varié dans le passé; ceux qui la parlent et l'écrivent doivent être dociles aux indications de l'opinion, qu'ils concourent d'ailleurs à déterminer par leur action personnelle.

Mais il importe de ne pas faire intervenir ici la contrainte du bras séculier. Tout ce qu'il est permis de faire administrativement, c'est au contraire d'écarter les obstacles que les règlemens scolaires pourraient opposer à la liberté de cette évolution vitale.

C'est à ce point de vue que je me propose d'examiner les projets de réforme de l'orthographe, c'est-à-dire de la langue écrite, projets mis en avant depuis longtemps, mais particulièrement agités au cours de ces dernières années.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans toutes les discussions spéciales, soulevées par les philologues ou grammairiens, pour la science de quelques-uns desquels je professe une estime par-

ticulière. Je prétends encore moins me déclarer hostile à tous changemens, ainsi que je viens de le dire; mais il me semble nécessaire de soumettre à une critique exacte les principes mis en avant pour généraliser ces changemens, les méthodes proposées pour les définir, et les procédés que l'on voudrait suivre pour les appliquer. Tel est l'objet du présent article.

I. — ÉVOLUTION HISTORIQUE

Pour mettre en évidence le véritable caractère des problèmes de la Réforme de la langue française, parlée et écrite, il est utile de remonter d'abord à ses origines : c'est ce que je vais tâcher de faire, très brièvement d'ailleurs.

Au cours de l'évolution historique de la langue française, l'idéal poursuivi depuis le XVIe siècle a été celui des langues dites classiques, tel qu'il avait été conçu et proclamé au temps de la Renaissance : il n'a cessé de hanter les esprits jusqu'à nos jours. C'était d'ailleurs une conséquence de la tradition des études latines et grecques, maintenues comme base principale d'une éducation libérale. Sans vouloir discuter ici cette conception, qui a vieilli, on doit avouer qu'elle repose sur une erreur historique, relative à l'existence supposée d'un modèle antique de langues classiques.

En réalité, le grec et le latin n'ont pas été constitués d'après cette formule, c'est-à-dire soustraits à la loi générale de l'évolution.

L'histoire de ces langues, aujourd'hui mieux connue et approfondie par la critique moderne, a montré que le prétendu état fixe sous lequel on les enseignait naguère, était une fiction de professeurs et de grammairiens : ils avaient envisagé comme des types absolus l'état de ces langues à un certain moment de leur existence, celui où leur littérature a atteint un degré particulièrement brillant. Le système que l'on préconisait depuis le XVIe siècle dans leur enseignement scolaire, c'était la langue de Thucydide, de Sophocle et de Démosthène en grec, la langue de Cicéron et de Tite-Live, d'Horace et de Virgile, en latin : types bien limités, car, en réalité, des auteurs grecs ont écrit pendant deux mille ans au moins, depuis Homère et Hésiode, jusqu'aux philosophes alexandrins, aux Pères chrétiens et aux chroniqueurs byzantins; et ces auteurs ont employé des variantes et des dialectes bien

différens, quant au style, aux mots, à la grammaire et à la prononciation.

Il en a été de même du latin, depuis les vieux législateurs, historiens et poètes des IVe et IIIe siècles avant notre ère, jusqu'à Sulpice Sévère, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours; à la suite desquels il conviendrait d'ajouter l'immense littérature latine du moyen âge, qui a prolongé de dix siècles l'empire littéraire de la langue romaine. Une influence réciproque s'exerçait d'ailleurs, entre les variations de cette langue savante et sacerdotale, et le français d'alors, réputé vulgaire et dédaigné.

Or, il en a été précisément de même de notre langue française, depuis le IXe siècle, où elle apparaît comme langage distinct, au moment où les nationalités de l'Europe centrale, violemment assemblées par la force dans l'empire franc, se séparent et se manifestent.

Les monumens écrits depuis cette époque permettent de constater de la façon la plus nette les variations successives de la langue parlée : elles ont été retracées et discutées par les savans et les critiques les plus habiles et les plus compétens. Chacun, d'ailleurs, peut en constater toute l'étendue, par un coup d'œil comparatif jeté sur les écrivains français : en prose, de Villehardouin et Joinville à Froissart, à Comines, à Rabelais et à Montaigne; en poésie, depuis les chansons de geste jusqu'à Ronsard et aux poètes du XVIe siècle; et non moins jusqu'au temps de nos écrivains devenus classiques depuis le XVIIe siècle, et qui sont l'objet des études courantes des écoliers d'aujourd'hui, en France et à l'étranger. Pour constater toute l'étendue des variations de l'orthographe, en particulier avant la Renaissance, il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVe siècle*, composé par Frédéric Godefroy, en dix volumes, comprenant de 40 000 à 50 000 mots environ.

Rappelons ici pour mémoire les profondes études des savans français et étrangers, qui se sont succédé au cours du XIXe siècle, et sans sortir de notre temps et de notre pays, citons entre autres, et en quelque sorte au hasard, pour ne pas procéder à des énumérations, les publications du regretté Gaston Paris et de M. Paul Meyer, l'*Histoire de la langue et de la littérature française* par Petit de Julleville, le cours de M. Ferdinand Brunot, à la Sorbonne, etc., etc.

Jusqu'au XVIe siècle, il n'existe pas à proprement parler de

langue française uniforme, et absolue, pas plus qu'un gouvernement uniforme pour toute la France : cela est capital à rappeler. Jusque-là les diversités provinciales sont trop fortes et les dialectes des provinces conservent leur autorité d'usage : ils n'ont pas encore passé à l'état de patois. C'est à partir de François Ier, que la nationalité française, — affirmée au siècle précédent par l'apparition de Jeanne d'Arc et l'expulsion des Anglais, et consolidée par l'effondrement de la féodalité sous l'action de Louis XI, — commence à exister dans sa plénitude. L'autorité royale se manifeste à la fois par la création d'une cour et par celle d'une administration étendue à l'ensemble du pays. En même temps, l'imprimerie tend à unifier l'orthographe, tandis qu'elle propage les œuvres des plus anciens auteurs qui soient demeurés jusqu'à nos jours d'une lecture facile et assez courante : Rabelais, Ronsard, Montaigne, etc. Certes, leur langue, leur grammaire, leur orthographe diffèrent singulièrement de celles d'aujourd'hui, et il est indubitable qu'elles ne diffèrent pas moins de celles des XIVe et XVe siècles. Or, l'écart principal entre leurs usages et ceux de leurs prédécesseurs, la correction si l'on veut, ne se développa pas spontanément ; ce fut surtout l'œuvre voulue et systématique des écrivains et savans de la Renaissance. Éblouis par la réapparition des auteurs classiques de l'antiquité, ils s'efforcèrent de rapprocher la grammaire et l'orthographe des noms français de leurs origines étymologiques, réelles ou prétendues.

Tantôt, ils ont ainsi modifié et, disons-le nettement, altéré l'orthographe traditionnelle d'un grand nombre de mots d'usage courant, pour la rapprocher de celle de leurs radicaux et générateurs antiques ; tantôt, ils ont créé des mots nouveaux, sous une forme calquée servilement sur celle des mots grecs et latins dont ils les dérivèrent ; sans se préoccuper de savoir si les mêmes mots n'avaient pas déjà passé dans la langue usuelle sous une forme un peu différente, parce qu'elle avait été graduellement adoucie. Tels sont les doublets, de sens identique ou modifié : *Compte* et *conte*, *amant* et *aimant*, doublets où l'orthographe nouvelle était d'ordinaire compliquée par l'étymologie ; et une multitude d'autres, où la nouvelle orthographe était au contraire plus simple. Des lettres parasites, disparues avec le cours des temps, furent réintroduites dans bien des mots : ainsi, *doit*, *é*, devinrent : *doigt*, *pied;* la lettre *y* fut substituée à l'*i* dans les mots dérivés du grec, etc., etc.

Si Ramus accomplit œuvre utile en faisant passer dans l'usage la distinction, par des signes différens, entre les deux prononciations, des lettres qui jouent à la fois le rôle de voyelle et le rôle de consonne, telles que l'*i* ancien, dédoublé en *i* et *j*, et l'*u* ancien, dédoublé en *u* et *v*, par contre, les grands imprimeurs du XVIe siècle, Robert Estienne, en particulier, dans son *Dictionnaire* de 1540, eurent, par l'introduction des lettres parasites, une fâcheuse initiative, vainement combattue par les poètes Ronsard et Du Bellay. Ces derniers réclamaient la liberté de varier l'orthographe, suivant la rime et le nombre de syllabes que le vers comporte. D'après le premier, dans son *Abrégé de l'Art poétique*, il est écrit :

« Tu diras selon la contrainte du vers ;

« *Or* et *ore*, *adoncq* et *adoncque*, *avecq* et *avecques*, etc. »

Ces licences poétiques étaient réclamées en vue de la rime, du nombre des syllabes, des hiatus, et des liaisons que l'on désirait éviter, ou rendre plus faciles ; elles subsistent d'ailleurs, même de notre temps, pour un certain nombre de mots.

Cependant, la langue, ainsi façonnée artificiellement, avait déjà été modifiée par une certaine réaction, lorsque au XVIIe siècle fut fondée l'Académie Française. L'autorité toute morale de celle-ci fut acceptée peu à peu, sans coaction administrative ou autre, d'aucun genre, à la suite de la publication de son *Dictionnaire* en 1694. Les éditions et revisions successives de ce *Dictionnaire* signalèrent bien des réformes modérées : les unes, conformes à des usages déjà courans, les autres acceptées presque aussitôt.

C'est ce qui arriva, notamment en 1718, en 1740, en 1762, époque où d'Olivet réforma 5000 mots. Je n'y insisterai pas, M. Faguet ayant donné dans un écrit récent l'indication détaillée de ces réformes académiques successives, toujours opérées à l'amiable, et adoptées par le consentement général ; lequel, je le répète, avait précédé dans cette voie les indications du *Dictionnaire*.

Au XIXe siècle, une période nouvelle s'est ouverte, par suite de l'organisation administrative de l'Instruction publique, surtout dans ses degrés primaire et secondaire. Déjà d'ailleurs, au XVIIIe siècle, l'orthographe avait commencé à être fixée plus étroitement, parce que le français était devenu la langue usuelle de la diplomatie et des accords internationaux : conséquence

de sa clarté exceptionnelle et de l'autorité intellectuelle et morale de ses littérateurs et de ses savans.

Le français fut alors accepté comme la langue universelle des gens cultivés, et il parut appelé à prendre la place occupée autrefois par le latin dans le monde jusqu'au XVIIIe siècle.

Cependant, l'institution de l'Université impériale, aux débuts du XIXe siècle, eut pour conséquence, en France, l'établissement d'un système officiel et général de grades, diplômes et titres professoraux et administratifs. De là l'organisation d'examens et de concours, rendus obligatoires pour l'accès aux fonctions et à certaines professions, telles que celles de médecin, avocat, pharmacien, etc.

A la même époque, on crut qu'il était possible de fixer d'une manière définitive les principes fondamentaux de toute législation, de toute connaissance, et en particulier ceux de la langue, grammaire et orthographe. C'était le temps où Condillac, ramenant tout à la logique, déclarait que « l'art de raisonner se réduit à une langue bien faite. » Sans discuter la valeur de cette philosophie un peu étroite, qui tenait compte seulement de la forme extérieure des sciences et non de leur contenu positif, il est certain que ce fut alors qu'ont été constituées par voie de règlemens une grammaire et une orthographe officielles, imposées à l'enseignement. Elles furent adoptées par presque tous les écrivains et imprimeurs. On conserva, d'ailleurs, par une sorte d'entente tacite, l'habitude déjà prise de se conformer au *Dictionnaire de l'Académie :* c'était sous-entendre que celle-ci devait se conformer à l'usage commun, et non lui imposer ses idées particulières.

Il y a trois quarts de siècle, la grammaire de Noël et Chapsal était ainsi devenue à peu près un véritable catéchisme d'enseignement primaire et secondaire, catéchisme complété par des exercices systématiques de cacographie.

Ce n'est pas qu'il ne se soit élevé de tout temps des réformateurs pour signaler les inconvéniens et les abus de cette routine officielle. Leurs protestations ont même été fort vives au temps de Louis-Philippe; et elles n'ont guère cessé de se produire. Mais c'est de nos jours que les critiques sont devenues plus dures, et la polémique plus ardente. Des réformes de plus en plus étendues ont été proposées; elles ont même été mises en œuvre dans les journaux dits « réformistes, » et dans l'impression de quelques ouvrages privés.

En même temps, on vit apparaître des tentatives plus générales, telles que le Volapuck et l'Espéranto, pour constituer une langue universelle, construite artificiellement, et destinée à servir d'instrument aux relations internationales. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces tentatives, pas plus que des notations symboliques des mathématiciens et des chimistes, sortes de langages idéographiques, que chaque initié comprend et traduit dans son propre idiome.

Mais il convient de revenir à notre sujet, je veux dire à la réforme de l'orthographe française. On va rappeler d'abord quelques-unes des critiques les plus autorisées, parmi celles que l'on adresse aujourd'hui à notre langue; puis on signalera les propositions de réformes désignées sous le nom spécieux, mais illusoire, de « simplifications. » On discutera les méthodes suivies pour dresser le tableau de ces modifications, et surtout les procédés destinés à les imposer.

II. — LES RÉFORMES PROPOSÉES

Réforme des mots, réforme des syllabes, réforme des lettres, et, pour un avenir plus ou moins voisin, laissé dans l'ombre, réforme de la grammaire : telle est l'étendue des réformes agitées en ce moment, en vue d'une réalisation réputée nécessaire. Seule la réforme du système général des signes, qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire du langage humain n'est pas encore mise en cause, au moins devant les conseils ou corps réputés compétens.

Le programme actuel est suffisamment vaste, du moment où l'on se propose d'attaquer la pratique commune. Il convient d'examiner d'abord quels principes généraux présideraient aux réformes proposées.

Ces principes peuvent être réduits à deux : l'étymologie, et le phonétisme; leur application a été modifiée d'ailleurs, d'après diverses considérations de fait, envisagées comme « principes secondaires. »

Le principe étymologique est évidemment le moins important des deux : il a été suivi d'abord, d'après une vue assez étroite des choses, au moment de la Renaissance, ainsi qu'il a été dit plus haut. Les lettrés d'alors, transportés d'enthousiasme pour la culture antique, y voyaient la source essentielle

et le modèle de tout progrès pour la civilisation, l'art et la science modernes.

Voilà pourquoi, au XVIe siècle, on s'appliqua à rattacher l'orthographe des mots français à leurs origines latines et grecques. Cette opinion avait l'avantage de tendre à réduire à une formule précise la loi des corrections que l'on croyait utile de faire dans l'orthographe des mots, tels qu'ils s'étaient constitués au cours des temps, par l'évolution propre des différens dialectes provinciaux.

Aujourd'hui même, les règles étymologiques sont encore observées soigneusement dans la création des mots nouveaux tirés du grec ou du latin, mots créés pour désigner soit des substances ou des instrumens jusque-là inconnus, soit des notions spéciales, dans l'ordre de la science et de l'industrie. Mais il en est tout autrement de la langue courante; les philologues novateurs ayant constamment tendu, depuis le XVIIe siècle, et plus encore de notre temps, à écarter le système étymologique, entaché à la fois de pédantisme et de superficialité, et fécond en difficultés pour l'orthographe et la prononciation normales.

Le principe sur lequel s'accordent maintenant la plupart des novateurs est à la fois plus général et plus simple, en théorie, du moins : c'est le phonétisme. Il repose sur l'obligation d'établir une exacte conformité entre l'écriture des mots et leur prononciation. L'écriture, dit-on, est la parole écrite, l'image de la voix : opinion excessive en fait, car l'écriture a débuté dans l'histoire par être l'image des objets, première phase dont nous possédons des exemples bien connus chez les anciens Mexicains. De là sont dérivés, par des modifications graduelles et des signes fort dissemblables, les systèmes hiéroglyphiques de l'Égypte et de la Chaldée; un système analogue demeure encore en vigueur chez les Chinois. Nos écritures alphabétiques tirent leur origine, comme on sait, d'une transformation des signes hiéroglyphiques, dont la construction première était étrangère au phonétisme.

Quoi qu'il en soit, il serait évidemment commode d'établir une conformité aussi exacte que possible entre la langue apprise par l'oreille et la langue enseignée par les yeux.

Dans une langue idéale, on conçoit que tout mot devrait posséder une signification unique, répondant à un même son ou ensemble de sons, et représenté par une orthographe unique.

Malheureusement, cet état idéal n'a jamais existé pour aucune langue, malgré les efforts des grammairiens. En ce qui touche la prononciation en particulier, l'histoire nous apprend qu'elle varie pour un même mot dans le temps et dans l'espace. J'examinerai de plus près ces variations et le remède que l'on y a proposé, dans une autre partie de la présente étude, ainsi que les objections qu'il soulève.

Quoi qu'il en soit, les promoteurs universitaires de la réforme actuelle ont trop de bon sens, et d'expérience de l'enseignement, pour proposer le phonétisme comme principe unique et absolu des modifications qu'ils voudraient établir. Dans leurs rapports, ils ont introduit divers tempéramens, désignés aussi sous le nom un peu arbitraire de principes.

Tel est le principe dit de conformité, qui consiste à maintenir entre certains mots générateurs, supposés plus rapprochés des racines étymologiques, et les autres mots dérivés de la même racine, une conformité d'orthographe.

Ils y ont joint un principe, dit d'analogie, qui consiste à adopter une orthographe unique pour la représentation des syllabes réputées jouer un rôle analogue, — ce qui est vague; — et prononcées d'une façon identique, — ce qui est parfois contradictoire avec les déductions méthodiques du principe de conformité. Ils s'efforcent d'éviter de rien innover contre la prononciation et de choquer trop fortement les usages reçus. En particulier, on doit, disent-ils, respecter les lois de formation des désinences caractéristiques des accords entre les différens groupes de mots : substantifs, adjectifs et verbes.

De là, tout un ensemble d'exceptions, que les partisans de la réforme orthographique n'ont guère cherché à ramener à des règles précises. Ils ne se sont pas non plus prononcés d'une façon nette sur l'intervention de l'accent tonique, dans la comparaison de l'orthographe des mots générateurs ou radicaux et de leurs dérivés. A cet égard, les systèmes adoptés ou proposés ne sont ni clairs, ni homogènes. Ils abondent en contradictions, qui n'ont pas empêché leurs auteurs de les gratifier du nom tendancieux d'« orthographe rationnelle. »

Nous allons examiner de plus près les questions posées à propos de la réforme de l'orthographe; nous bornant d'ailleurs à quelques exemples, sans prétendre reproduire ici l'énumération de toutes les défectuosités, par excès ou par défaut, de la

langue française, ni celle de toutes les modifications proposées.

Voici la liste des questions principales, relatives à la réforme de l'orthographe, telles qu'elles vont être signalées :

Réforme et simplification des lettres et signes de l'alphabet; additions et substitutions de lettres;

Suppression des lettres parasites et des lettres redoublées;

Homophones et polyphones, d'orthographe identique ou différente.

1° *Réforme et simplification des signes alphabétiques.* — Les alphabets des différentes langues européennes et sémitiques dérivent, selon l'opinion reçue, de l'alphabet phénicien, procédant lui-même de certains hiéroglyphes égyptiens, par une transformation radicale du système ancien. Le nombre des caractères de ces alphabets varie, suivant les peuples, — en raison de leurs traditions, et de leurs organes vocaux, — entre 22 et 35 environ, auxquels on a adjoint 4 ou 5 signes auxiliaires. L'ensemble de ces caractères et signes est destiné à représenter les consonnes, les voyelles, les sons complexes et les aspirations.

Rappelons d'ailleurs que, dans les langues sémitiques, les voyelles n'avaient pas, à l'origine, de signe propre, étant confondues avec les signes des aspirations. C'est seulement plus tard que l'on a ajouté les voyelles, comme signes accessoires, au-dessus ou au-dessous des consonnes. Au contraire, dans les langues latines, les aspirations ont tendu à disparaître.

Si nous nous bornons aux signes de l'alphabet français, nous trouvons vingt-cinq lettres et quatre accens ou signes analogues. Or, dans notre alphabet, on propose aujourd'hui de supprimer l'*y*, traduction de l'upsilon grec, en le remplaçant par la lettre *i*. Cette suppression est déjà faite en italien.

On propose également de supprimer l'*h* muette, lettre qui ne se prononce pas; ce qui a été fait en allemand, et même en français, dans certains dérivés du ρ, grec, tels que *rythme*, ainsi que dans les mots autrefois dérivés des doubles lettres grecques associées φθ : *naphtaline*. L'élimination de l'*h* est même complète en italien. Mais il ne saurait en être de même en français de l'*h* aspirée, surtout en raison des liaisons : par exemple, *le héros*. On propose encore de faire disparaître l'*h* qui figure dans *ph*. Il y a plus : on veut supprimer ce dernier groupement tout entier, qui répond au grec φ, lequel a été remplacé dans l'écriture française à la fois par la lettre simple *f* et par le

groupement *ph*. Ce dernier, faisant double emploi, devrait donc disparaître.

Dans cet ordre de modifications, les novateurs semblent avoir oublié une simplification non moins essentielle et non moins facile, la suppression de la lettre *q*, laquelle ne figure en français dans les mots composés que suivie de l'*u* : *qu*, et toujours avec le son du *k*, qui suffirait parfaitement dans tous les cas.

D'ailleurs, comme lettre finale, le *q* ne figure aujourd'hui, je crois, que dans deux mots, *coq* et *cinq*, où le *k* suffirait.

Le *k* suffirait aussi à la place du système *ch* prononcé avec son dur, ce qui étendrait l'élimination de l'*h*.

Par contre, il pourrait y avoir lieu d'ajouter à l'alphabet français certaines lettres pour exprimer des sons très réellement prononcés, mais écrits d'une façon à prêter à confusion. Tel est le son *ch* doux dans les mots : *chercher*, *chat*, *chiffre*, *choc*, *chute*. De même *l* mouillée.

De même encore, le groupement *gn* avec son mouillé : *agneau*, *règne*, *signe*.

Ramus avait déjà proposé de telles additions au XVI[e] siècle. D'après la même idée, on a proposé d'affecter la lettre double *w*, inusitée en français, au système complexe qui se prononce *oua* : proposition contestable, à cause de la valeur connue de cette lettre en allemand et en anglais.

Observons que ce procédé d'additions de signes littéraux n'est pas insolite : il est déjà usité dans certaines transcriptions de langues étrangères. En effet, les savans qui impriment, avec les caractères ou lettres de l'alphabet latin, les textes des langues de l'Orient, et même les textes de la langue russe, ont été contraints d'introduire dans cette représentation des accens, notations et signes tout spéciaux.

On voit par là quelles diversités, souvent radicales, existent entre la prononciation des différens peuples, et à quel point il est impossible d'imaginer un système universel de phonétisme en écriture.

Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler ici les tentatives faites à différentes époques pour enrichir de lettres supplémentaires l'alphabet latin : il suffit de citer les essais faits par l'empereur Claude et par le roi franc Chilpéric.

Dans nos langues modernes elles-mêmes, le rôle des lettres *i* et *u*, qui jouaient dans l'alphabet latin le double rôle de

voyelles et de consonnes, a été dédoublé au profit du *j* et du *v*, spécialement appelés au rôle de consonnes.

On sait encore qu'en grec, deux des voyelles de l'alphabet latin sont représentées chacune par deux signes, suivant que le son en est bref ou long. En français, même, on a désigné les sons multiples des voyelles par les trois accents, aigu, grave, circonflexe ; sans parler ni d'un quatrième signe, le tréma, ni de la valeur propre de l'*e* muet.

L'accouplement des voyelles, celui des consonnes et l'existence de la lettre double : *œ* (œil), produisent également des sons complexes, analogues à ceux des lettres grecques, χ, ψ, etc. Ces sons sont mal représentés dans notre alphabet.

On conçoit dès lors comment le grammairien Doumergue, au cours du dernier siècle, avait cru devoir proposer de porter l'alphabet à quarante signes : dix-neuf voyelles et vingt et une consonnes.

2° *Substitutions de lettres.* — J'ai déjà parlé de la substitution de la lettre *f* au groupement *ph*. Les lettres *x* et *s* à la fin d'un mot, où elles ne se prononcent pas, et notamment au pluriel, pourraient être remplacées d'une façon uniforme par la lettre *s* : les *feus* au lieu de *feux*, les *dieus* au lieu de *dieux*, *dis* au lieu de *dix*, *chous* au lieu de *choux*, *eureus* au lieu de *heureux*, etc.

Mais la prononciation oblige à conserver l'*x* dans *borax*, *codex*, *Aix*, *exil*, *auxiliaire*, etc., à cause du son propre de la lettre; à moins de remplacer l'*x* par les deux lettres *cs* : *ecsil* pour *exil*, *aucsiliaire*, etc. Cela a été proposé, en effet, par quelques réformateurs, par analogie avec *tocsin*, opposé à *toxine* et à *vaccin*. Le *s* remplacerait aussi le *ç* avec cédille : *fason* pour *façon*; *fransais* pour *français*; *Fransois* pour *François*.

Le *s* remplacerait encore le *t* et le *c*, suivis de la lettre *l* avec prononciation sifflante : *siel* pour *ciel*, et par extension : *siense* pour *science*, *nasion* pour *nation*, *prononsiasion* pour *prononciation*.

On éviterait ainsi l'identité d'écriture avec prononciation contradictoire : comme dans *partition* devenant *partision*, et *pétition* devenant *pétision*.

Ici se placent, par voie d'extension, certains changemens qui touchent aux modes de formation grammaticale, tels que la diversité plurielle des mots en *al* : *cheval* faisant *chevaux*, tandis que *naval* fait *navals*; *fatal*, *fatals*.

De même, les mots en *el*, *ciel* faisant *cieux;* on écrit déjà *ciels de lit;*

On écrit d'ailleurs le *miel* et les *miels*, le *fiel* et les *fiels*.

De même le pluriel des mots en *ol*, qui font le plus souvent *ols*, mais quelquefois *ous: fol, fous; col, cous*, etc.

3° *Suppression des lettres parasites et des lettres redoublées.* — La suppression des lettres parasites et des lettres redoublées est une des propositions favorites des réformateurs de la langue: il s'agit de la suppression des lettres écrites qui ne se prononcent pas. Cette suppression a déjà été exécutée en pratique pour un certain nombre de mots : nous écrivons aujourd'hui *savoir* et *sucer*, et non *sçavoir* et *sugcer*, par exemple; et beaucoup de personnes suppriment le *t* dans le pluriel des substantifs en *ant* et *ent*. Mais la généralisation de ce principe comporterait des conséquences aussi nombreuses que singulières.

En premier lieu, si l'on procédait avec une rigueur purement logique, on devrait supprimer les lettres représentatives des accords grammaticaux, tels que le *s* au pluriel, les lettres *ent* de la troisième personne des verbes, etc.; ainsi que les lettres non prononcées, dans l'accord des substantifs et des adjectifs, ou dans le passage d'un mot masculin au féminin : *aimé* et *aimée*, etc. Ce genre de réformes n'a pas échappé à certains innovateurs. Mais il résulterait de ces suppressions des troubles trop grands dans la grammaire, et dans les liaisons entre mots, pour que les gens les plus prudens aient cru pouvoir les préconiser.

Une autre réforme non moins grave, suggérée par un phonétisme conséquent, serait la suppression de l'*e* muet, surtout à la fin des mots. Si on la combine avec celle de l'*h* muette et des lettres redoublées, on sera conduit à écrire; l'*om*, au lieu de l'*homme;* la *fam* au lieu de la *femme*, l'*eur* au lieu de l'*heure*, de même *théorie* deviendrait *téori*, etc.

En fait, ces conséquences extrêmes du système phonétique ne sont pas proposées par la plupart des réformateurs. Ils se limitent à l'*e* muet intérieur : *soirie* au lieu de *soierie; cotlette* au lieu de *côtelette; erment* (analogue à *serment*), au lieu de *errement*, etc.

La plupart réclament la suppression des lettres parasites introduites au XVIe siècle, en vertu du principe étymologique, et qui ne se prononcent pas. Telles sont le *p* de *compte* et *compter* (ce qui entraîne le changement de *m* en *n : conter*); le *p* de

sculpture et de *baptême*, le *g* de *doigt*, le *d* de *pied*. Rappelons ici la suppression de l'*h* muette.

Mais là encore on admet des tempéramens pour les mots usuels, tels que *homme*, *herbe*, *bonheur;* en prétextant qu'il ne faut pas faire trop de violence à leur orthographe latine. Toutefois, cette violation des principes phonétiques n'a été acceptée que par les plus modérés des réformistes.

La suppression des lettres parasites obligerait encore à écrire au présent des verbes tels que : *prendre;* je *pren*, ou je *prens*, au lieu de : je *prends;*

mordre : je *mors*, ou je *mor*, au lieu de je *mords*. On voit que le phonétisme entre ici en conflit avec les lois de la formation grammaticale des temps et des personnes des verbes.

On réclame également au nom du phonétisme, la suppression des lettres redoublées, telles que : *b*, *abé* pour *abbé;*

c, *acaparer* pour *accaparer;*

d, tels que *adision* pour *addition;*

f, *afaire* pour *affaire;*

g, *agrésion* pour *agression;*

l, *alocasion* pour *allocation;*

m, *ardamen* pour *ardemment;*

n, *persone* pour *personne;*

p, *fraper* pour *frapper;*

s, *ésin* pour *essaim*, *asasin* pour *assassin;*

t, *froter* pour *frotter*, etc.

Le détail des applications de cette règle nouvelle, on le voit, est immense. Il suffira de dire qu'il s'agit ici de modifier l'orthographe de plusieurs milliers de mots français; sauf à accepter des exceptions de tout genre, fondées sur les difficultés et contradictions, résultant des conformités, analogies, origines latines des mots d'usage courant, accent tonique ou simplement accent oratoire, conservation de la physionomie des mots, crainte des confusions, etc. : exceptions illimitées (1) qui détruisent la généralité des simplifications attribuées à la méthode.

Voici encore quelques-unes des objections relatives aux lettres parasites, lesquelles peuvent être opposées à la mise en pratique réglementaire d'une orthographe nouvelle, non sanctionnée déjà par l'usage. Ces objections résultent de l'application

(1) Voyez le Journal *le Réformiste* du 15 janvier 1907.

de la réforme aux noms de personnes, de localités, de contrées : application déjà faite cependant en italien, parce qu'elle était inévitable, dès que l'habitude d'une certaine écriture courante des sons a été acquise. Or elle amène la déformation des noms propres et des noms géographiques.

Soit d'abord les noms de ville, de fleuve, de localité. Il faudrait écrire, d'après les règles phonétiques, pour les villes :

Lion, au lieu de *Lyon; Nansi* pour *Nancy; Bordo* pour *Bordeaux; Oser* pour *Auxerre; Po* pour *Pau; Orè* pour *Auray; Mo* pour *Meaux*, etc.

De même pour les fleuves :

Rin au lieu de *Rhin; Sone* au lieu de *Saône; Rone* au lieu de *Rhône; Ione* pour *Yonne;* de même, *In* pour *Ain*, etc.

Parlons maintenant des noms propres.

La suppression du *ph* et de l'*h* muette, obligerait à écrire :

Filip ou *Filipe* au lieu de *Philippe; Téofil* au lieu de *Théophile; Arno* au lieu de *Arnaud; Arto* au lieu de *Artaud; For* au lieu de *Faure*, ou *Fort; Tiéri* au lieu de *Thiéry; Chovo* au lieu de *Chauveau; Avè* au lieu de *Havet; Ane* au lieu de *Hahn; Osmane* au lieu de *Haussmann*.

Ainsi on serait entraîné par les habitudes de la nouvelle langue à changer l'orthographe d'une multitude de noms propres, au grand dommage de l'état civil des individus, et des familles. Ce changement général ne pourrait se faire d'ailleurs que par une loi, et avec une multitude de perturbations sociales.

4° *Homophones et polyphones.* — Voici l'une des difficultés les plus considérables de la langue écrite et de la langue parlée : ce sont les mots et les syllabes possédant la même prononciation avec des sons différens, leurs orthographes étant identiques ou dissemblables; il s'agit des homophones. Une autre difficulté non moins grande répond aux mots et syllabes de même orthographe, avec prononciation différente : ce sont les polyphones.

Au point de vue de l'enseignement du français, et de la compréhension par les enfans et par les étrangers, il y a là une source de méprises perpétuelles. Les calembours en témoignent d'une façon comique.

Pour qu'une réforme de la langue fût vraiment efficace à cet égard, elle ne devrait laisser subsister aucune amphibologie de sens ou d'écriture. Cependant cet ordre de problèmes n'a guère été abordé par les réformistes; ils se bornent d'ordinaire à affir-

mer que les incertitudes seront évitées par la signification générale de la phrase. Cette affirmation vague n'empêche pas une multitude de difficultés et d'équivoques, même pour les adultes nationaux, et *a fortiori*, pour les débutans.

Je vais essayer de préciser la question par quelques développemens, afin de montrer toute l'étendue des problèmes orthographiques et phonétiques qui s'y rattachent. Leur solution complète exigerait qu'un même son répondît à un sens unique, et se traduisît par une orthographe identique.

Citons des exemples, choisis au hasard, parmi une multitude.

1° Homophones de même prononciation et orthographe, avec signification différente.

Tels sont les mots :

A (verbe *avoir*, dérivé du latin *habet*) et *a* (préposition dérivée de *ad*) ; *but* (verbe *boire*) et *but* (fin) ; *coq* (oiseau) et *coq* (cuisinier) ; *gros* (poids) et *gros* (adjectif) ; *neuf* (nom de nombre) et *neuf* (adjectif) ; *or* (adverbe) et *or* (métal) ;

son (prénom), *son* (bruit), *son* (de farine) ; *sûr* (préposition), *sur* (adjectif, certain), *sur* (adjectif, aigre) ; *aimant* (verbe *aimer*, du latin *amare*) et *aimant* (substance magnétique, de *adamas*), etc.

2° Homophones de même prononciation, avec orthographe différente.

Tels sont les mots :

O vocatif, *oh*, *au*, *eau*, *haut*, *os*, *eaux*, *aux*, *aulx* (pluriel d'ail) ; *fois*, *foie*, *foi*, *fouet ; aine* (partie du corps) et *haine ; aime* (il), *aimes* (tu), *aiment* (ils) ; *aimé* et *aimer ; coq* et *coke ; cor* (de chasse), *cor* (épiderme épaissi), *corps ;*

lis (verbe) et *lits ; mors* (de cheval), *mors* (verbe), *maure* (peuple), *mort ; pan* (choc), *pan* (habit), *Pan* (divinité), *paon* (oiseau) ; *tan* (écorce), *tant*, *temps*, *t'en*, *tend* (verbe) ; *vin*, *vingt*, *vint* (verbe), *vain* (adjectif), *vainc* (verbe).

Ici viennent les longues listes de syllabes de même son, concourant à former les mots, soit à l'aide de syllabes complètes, soit avec lettres additionnelles, mais non prononcées. Par exemple :

Ai et *é : gai*, *gué*, *guérir*, *ai* (verbe *avoir*) ;

ai et *ais*, *aie*, *aine*, *aigle*, *Français*, *raie*, *haie ;*

é, *ei*, *es*, *et*, *ets*, dans les mots *reine*, *près*, *prêt*, *rets*.

De même la syllabe *eu*, avec les variantes *œu*, *œ*, *ue* (*œuvre*, *œil*, *cueillir*) ;

La syllabe *oi*, avec les variantes *ois*, *oigt*, *oit*, *oix*, *oie*, *ouais* (*toi*, *fois*, *doigt*, *boit*, *voix*, etc.);

La syllabe *ou*, avec les variantes *ous*, *out*, *oux*, *oue* (*vous*, *tout*, *toux*, *boue*);

La syllabe *an* et ses homophones *en*, *em;*

Avec les variantes *anc*, *and*, *ang*, *ant*, *aon* (*banc*, *grand*, *sang*, *avant*, *faon*);

Et *end*, *eng*, *ent* (*prend* et *prends*, *hareng*, *vent* et *vents*);

Et *em*, *emps* (*emmuré*, *temps*);

La syllabe *in* et ses homophones *en*, *am; im*, *ym*, avec les variantes *inc*, *ingt*, *int*, *inct*, et *eint* (*vint*, *vingt*, *instinct*, *chien*, *teint*), et *ainct*, *aint*, *aints* (*étain*, *vainc*, *saints* et *thym*).

La syllabe *on* et ses homophones *om*, *un*, avec les variantes *ond*, *onds*, *ons*, *ong*, *ont* (*coton*, *rond*, *bonds*, *aimons*, *long*, *pont*), et *omb*, *ompt* (*nom*, *plomb*, *prompt*), et *jungle*.

La syllabe *un* avec les variantes *uns*, *unt*, *eun*, *um* (*uns*, *emprunt*, *parfum*, etc.).

On sait que ces similitudes de prononciation jouent un grand rôle en poésie, surtout en ce qui touche les simples assonances au moyen âge et plus étroitement la rime, aux derniers siècles. Autrefois, on se bornait à la similitude de son de la syllabe, et même du dernier son de voyelle. On trouve ainsi *flots* rimant avec *eaux*, *héros* avec *nouveaux*, etc. De même, les mots terminés par *é* avec l'accent aigu, précédé d'une consonne quelconque, riment entre eux dans les poètes des XVIIe et XVIIIe siècles. Mais aujourd'hui, on est plus exigeant: il faut la similitude de son de la syllabe entière; les auteurs les plus rigoureux exigent même l'identité d'orthographe pour la rime.

Bref, il s'agit de savoir si la réforme ou simplification de l'orthographe attribuera à chaque son une graphie unique: toutes les prononciations *o*, *au*, etc., se traduisant uniformément par la lettre *o;* toutes les prononciations *oi* par le signe *oi;* toutes les prononciations, *e*, *ei*, *ai*, etc., par le signe accentué *è;* — *an*, *am*, *en*, etc., par le groupe unique *an;* — *eu*, *œ*, *œu*, *ue*, par le groupe unique *eu;* — *in*, *en*, *ain*, *ing*, par le groupe unique *in;* — *on*, *om*, *ung*, par le groupe unique *on;* — *un*, *eun*, etc., par le groupe unique *un*. Ce serait là, certes, une grande simplification; mais que dira-t-on des confusions?

3° Polyphones de même orthographe, avec prononciations différentes et sens différens, parce qu'ils dérivent de radicaux distincts.

Exemples de mots : *lis* (fleur) et *lis* (verbe), *s* non prononcé ; *oui*, et *ouï* (participe) ; *fils* (dérivé de *filius*), *l* non prononcé, mais *s* prononcé, et *fils* (pluriel de fil), *l* prononcé, mais *s* non prononcé.

Exemples de syllabes en *ent : vent, expédient* (son *an*), *aiment* (*ent* non prononcé) ; *vient* (son *en*) ;

oin dans *coin* et *coïncide ;*

in, *vainc* (*c* non prononcé) ; *cinq*, *zinc* (*c* prononcé), etc.

Son *er : hiver* (*r* prononcé) et *river* (*r* non prononcé) ; *tiers* opposé à *portiers* (pluriel). De même *hier* opposé à *lier*, *héritier ; fier* (adjectif) opposé à *fier* (verbe) ; *est* (direction) opposé à *est*, (verbe) ; l'*est* opposé à *lest* (poids) ; *lut* (fermeture, *t* prononcé), opposé à *lut* (verbe, *t* non prononcé). Dans *but* (fin), les Méridionaux font sonner le *t*.

Il est clair que toute unification systématique d'orthographe est ici illusoire ; elle ne peut résoudre le problème, et elle introduit la confusion de propositions nouvelles, arbitraires et en dehors de l'usage.

III. — MÉTHODES DE RÉFORME. — MÉTHODES THÉORIQUES

Examinons maintenant les méthodes proposées pour effectuer la réforme de la langue française, et spécialement celle de la langue écrite.

Ces méthodes sont relatives à deux ordres de problèmes, tout à fait distincts : les uns scientifiques, il s'agit des méthodes destinées à fixer les règles abstraites et théoriques en quelque sorte de la réforme ; les autres pratiques, et qui ont pour objet de déterminer les règlemens applicables à l'enseignement scolaire et à l'impression typographique de la langue :

Commençons par les *méthodes scientifiques*.

Les auteurs de la réforme proposent, avons-nous dit, d'établir une uniformité aussi étroite que possible entre l'écriture et la prononciation : c'est-à-dire de fonder la réforme sur le principe du phonétisme, sauf à modifier dans ses applications ce principe essentiel, par certains compromis ou conventions de dérogation, principes accessoires de conformité, d'analogie, etc., signalés plus haut. Le rôle de l'accent tonique, un peu laissé dans l'ombre, intervient en outre d'une façon inévitable, pour certains de ces compromis, ainsi que divers expédiens, tels que le recours à

l'écriture et à la prononciation des mots usités dans l'ancien français, le maintien de certaines graphies, conformes à l'orthographe latine, ou bien encore à la graphie originelle des mots anglais, allemands, bref exotiques de tout genre, introduits continuellement par les fabrications industrielles, et par les nomenclatures systématiques des sciences naturelles, physiques, chimiques et mathématiques. En tout cas, les réformistes les plus sensés ont obéi à la préoccupation de ne pas trop effaroucher les lecteurs, ou bouleverser les usages courans.

Sans nous arrêter à discuter scientifiquement tous ces compromis de détail, attachons-nous au principe général du phonétisme, et cherchons à le définir d'une façon précise.

Le phonétisme peut être envisagé à deux points de vue, essentiellement différens, mais dont la distinction n'a pas toujours été faite par les philologues : le point de vue empirique, fondé sur l'audition, c'est-à-dire purement subjectif; et le point de vue théorique et objectif, fondé sur la représentation absolue du son, telle qu'elle se présente lorsqu'il est enregistré d'une façon indépendante par les appareils des physiciens.

Au point de vue empirique, la définition de la prononciation repose sur l'opinion moyenne des orateurs et des auditeurs d'une certaine région de la France, Paris, par exemple. On doit ajouter : sur l'opinion des personnes lettrées et cultivées par une éducation convenable, afin d'écarter les déformations du langage populaire et de l'argot.

Or, cette restriction est insuffisante, attendu que la prononciation d'un même mot n'est pas identique dans les différentes régions ou provinces de la France. Au Nord, les natifs de l'ancienne Flandre, de la Picardie, de la Normandie, de la Bretagne, prononcent les mêmes mots avec des nuances parfois fort dissemblables. Il en est de même et plus encore au Midi, où l'accentuation est particulièrement accusée et variable : ce qu'il est facile de constater lorsque l'on compare la façon de parler des gens du Languedoc, Agen, Bordeaux, Toulouse, et Montpellier, entre eux, et avec celle des natifs des régions montagneuses du Plateau central, de la Provence, Aix, Marseille et Nice, même sans parler de la Corse.

La prononciation ne diffère pas moins dans les régions frontières de l'Allemagne, Alsace et Lorraine, et dans le centre proprement dit, réputé plus correct, Ile-de-France, Touraine, etc.

Pour nous borner à un seul exemple tiré d'un mot courant, le mot *moi* est prononcé, *moi*, *moa*, *moué*, suivant la région.

Ces diversités sont surtout frappantes pour les personnes qui n'ont pas quitté leur canton natal; les hommes cultivés eux-mêmes, — quoique assouplis et uniformisés par leur éducation scolaire, et par leur contact réciproque dans les assemblées, conseils, milieux officiels, — conservent pour la plupart des traces de leur origine. L'accent et le ton des orateurs deviennent surtout manifestes dans leurs discours publics, et l'on saisit d'autres nuances dans les conversations familières. Ces diversités sont telles que les personnes exercées reconnaissent aussitôt la province native de celui qui parle. *A fortiori* en est-il de même du français prononcé par des étrangers, Anglais, Allemands, Italiens, qui y apportent chacun leurs tonalités et habitudes nationales de prononciation. C'est là d'ailleurs une remarque que les membres de ces nations appliquent réciproquement aux Français qui parlent des langues étrangères. Je dirai plus : chacun de nous reconnaît la voix des personnes qui lui sont familières, ce qui montre l'étendue illimitée des sons et des prononciations individuelles.

Voilà pourquoi, dans la pensée de se mettre à l'abri des différences d'appréciation, les commissions officielles ont proposé, au cours de ces derniers temps, de constituer un dictionnaire-type, inscrivant à côté des mots, — fixée sur une orthographe ancienne, ou rectifiée d'après la nouvelle réforme, — leur prononciation actuelle. On prendrait, a-t-on dit, comme base actuelle, la prononciation moyenne, réputée bien constatée par des observateurs choisis, telle qu'elle est pratiquée par les gens d'une éducation suffisante dans les parties voisines de l'ancienne Ile-de-France. Mais ce système est bien fragile, le système des locutions moyennes n'étant guère acceptable. En effet, pour peu que l'on s'en rapporte à l'observation, il est facile de constater que le phonétisme empirique ne saurait être jugé avec une certitude suffisante, par un même observateur, d'après l'audition des mêmes mots, prononcés par des Français de différentes régions. *A fortiori*, si l'on comparaît les sensations de différens observateurs, et à différentes époques, durant le cours des siècles.

Il existe des exemples trop nombreux et trop connus de ces variations historiques, pour les rappeler ici en détail. Bornons-

nous à citer celui du nom même des *Français*, qui s'écrivait et se prononcait *François*, il y a trois ou quatre siècles. De même en langue française le mot *Anglais*, se disait *Anglois*, etc. Ici l'écriture a changé en même temps que la prononciation; ce qui n'a pas toujours eu lieu. La trace de ces prononciations anciennes subsiste même aujourd'hui dans certains noms propres, dont l'orthographe a conservé plus de fixité, pour des motifs faciles à comprendre. Tels sont les noms propres : *François, Lefrançois, Langlois*, constituant des doublets par rapport à la prononciation actuelle. On ne saurait douter que des variations semblables ne doivent continuer à se produire, dans la suite des années, de façon à faire disparaître progressivement les conformités absolues entre l'écriture et la parole, qui pourraient être établies par artifice à une époque donnée.

Observons que ces diversités de prononciation d'un même mot n'ont rien d'arbitraire. Les causes en sont multiples. Sans doute, elles résultent en partie d'habitudes acquises par l'éducation, en partie aussi du climat et de l'habitat, intervenant en raison des inégalités de température, d'état hygrométrique de l'air, etc. Mais ces diversités sont, à un degré plus profond, corrélatives de différences anatomiques dans la structure même des organes de la voix chez les individus : larynx et cordes vocales, bronches, gorge, palais, dents, langue, joues, lèvres. Les adjectifs : *gutturales*, *palatales*, *dentales*, *labiales*, appliqués à certaines lettres ou syllabes par les grammairiens, en témoignent d'une façon catégorique.

Ces différences sont faciles à constater entre les races humaines : Européens, Sémites, Mongols, et plus particulièrement, Français, Anglais, Allemands, Italiens, Espagnols. Elles doivent exister, même pour une région donnée, entre les générations successives d'une nation identique, ou modifiée par le mélange inévitable et incessant des races voisines.

En raison de ces différences phonétiques, qui rendent incertaine, quoi qu'on fasse, l'appréciation purement auditive de la prononciation, il paraît nécessaire de la définir autrement que par l'usage ; je veux dire par les méthodes des physiciens, qui enregistrent sous la forme de dessins rigoureux les signes tracés sous l'influence des vibrations sonores. Cela peut avoir lieu au moyen de certains instrumens.

Le problème de l'enregistrement des sons de la voix humaine

est posé depuis longtemps. Or, on a constaté de bonne heure qu'il ne suffisait pas de noter le nombre de vibrations correspondant à l'émission d'un son donné, ni même leur intensité. En effet, les sons émis par la voix humaine sont complexes; ils résultent de la superposition d'un nombre plus ou moins grand d'ondulations sonores, combinées entre elles, et spécialement avec leurs harmoniques. La multitude des sons est dès lors illimitée. C'est ce qui existe d'ailleurs en fait pour la voix humaine, d'après l'expérience courante, chacun reconnaissant à la voix ses parens et amis.

Il n'est donc pas permis de souscrire à l'espérance formulée par quelques philologues de pouvoir énumérer tous les sons possibles, et signaler chacun d'eux par une simple notation et dénomination.

Il en est à cet égard des sons comme des couleurs; chaque couleur étant la résultante complexe d'une multitude d'ondulations lumineuses, de longueurs et d'intensités inégales, tout en produisant sur notre rétine, ou sur un cliché photographique, une impression unique.

De même chaque son agissant sur notre oreille, et sur nos enregistreurs physiques. Tout le monde sait qu'en pratique l'enregistrement de la voix est aujourd'hui réalisé par divers procédés, tels que l'emploi du phonographe, instrument réversible, susceptible de conserver la voix et de la reproduire.

On sait aussi comment la transmission de la voix articulée à distance se fait par le téléphone, et cela en vertu d'une série régulière de transformations mécaniques et électriques, qui ont frappé d'étonnement notre génération.

Il semble donc que l'on devrait pouvoir noter exactement la trace écrite de la prononciation des différens mots de la langue française; on en donnerait ainsi une définition permanente. On avait même espéré pouvoir constituer ainsi à l'aide du phonographe une sorte de registre ou dictionnaire-type des prononciations de chaque mot, que l'on consulterait à volonté, en tout lieu et à toute époque. Ce registre s'appliquerait d'ailleurs à toutes les langues et dialectes, et même aux prononciations individuelles. Il pourrait être conçu à différens points de vue : comme purement empirique, ou bien comme résultat d'une analyse scientifique des sons. C'est ce qu'il convient de préciser davantage.

Au point de vue purement empirique, il semble qu'il suffirait de faire prononcer devant le phonographe, et enregistrer par cet instrument, tous les mots par une personne déterminée, dont on retrouverait ensuite à volonté la prononciation sur un rouleau correspondant. Mais il est clair qu'il serait alors nécessaire de constituer un nombre très considérable de ces rouleaux, dont la collection représenterait la prononciation de cet individu déterminé; puis on constituerait un certain nombre de ces collections, pour les individus de chaque nation, et de chaque province. A la vérité, un tel travail, quoique réalisable, serait énorme; les comparaisons, pénibles, et sujettes à contestation.

Mais voici des objections plus graves à cette manière de procéder. En premier lieu, l'inscription phonographique ne reproduit pas avec une exactitude absolue la voix individuelle; et la reproduction de celle-ci offre souvent, surtout si le ton est peu élevé, un caractère nasillard.

Ce qui est plus grave, c'est que les tracés sont obtenus sur cire et que la cire n'offre pas la rigidité des caractères métalliques de l'imprimerie. Il est plus que douteux que cette matière molle et altérable puisse échapper à des déformations lentes, dues aux changemens mécaniques et chimiques de sa constitution. Nous n'avons donc pas là un artifice certain pour la conservation permanente, même empirique, du phonétisme.

Pour aller au fond du problème, rappelons que le tracé du phonographe, imprimé sur cire, est susceptible d'être représenté par le mouvement d'un point ou petite masse vibrante dans l'espace. Cela résulte à la fois de la reproduction réciproque de la voix enregistrée préalablement par cet instrument, et de la transmission téléphonique de la voix. Or, je le répète, les sons enregistrés offrent une diversité et une complexité comparables à celles des couleurs. Leur multitude est illimitée. Pour arriver à définir complètement les sons, il serait nécessaire que l'on pût soumettre les tracés du phonographe à une étude physique et analytique, aussi approfondie que celles qu'on sait exécuter pour les couleurs.

A cet égard, la reproduction des sons et l'étude de leurs tracés phonographiques ou phototéléphoniques peuvent être envisagées comme susceptibles de deux degrés de perfection, de même que la photographie des couleurs.

On sait, en effet, que l'on peut obtenir deux sortes de photographies colorées, les unes, fabriquées par la superposition de trois images colorées, et seulement approximatives; les autres tout à fait absolues, réalisées par les procédés de M. Lippmann.

De même, les tracés phonographiques et phototéléphoniques, développés à un certain degré, fournissent des courbes approximatives, reproduisant les sons d'une façon un peu grossière; tandis qu'un développement plus complet et plus minutieux reproduirait toutes les nuances de la voix.

Mais on n'a pas réalisé jusqu'ici, même le premier degré de visibilité approximative, ni de la courbe phonographique, ni de la courbe phototéléphonique. Tant que ces tracés n'auront pas été suffisamment amplifiés pour que l'on puisse définir et caractériser, par une analyse minutieuse de leurs composantes sinusoïdales, chacun des sons produits, soit par une voix humaine, soit par une source quelconque, il ne sera pas possible de relier les sons à l'écriture par une définition rigoureuse et indépendante. Or nous sommes encore bien loin de pouvoir procéder à une semblable analyse.

En résumé, le phonétisme ne repose que sur des bases un peu flottantes et dont la définition est insuffisante. Il est incontestable qu'il doit jouer un rôle essentiel dans la fixation de l'orthographe; mais celle-ci ne saurait procéder d'une base unique. Cela serait en opposition avec les notions qui président à l'évolution si complexe des êtres vivans et de leurs produits. En effet, une telle évolution, de même que tout phénomène naturel, résulte d'un équilibre entre un certain nombre de forces, ou plus exactement, d'actions opposées les unes aux autres.

Les compromis. — En fait, dans le cas de la réforme de l'orthographe, l'imposition d'une règle unique et absolue obligerait à rompre avec toutes les habitudes reçues, soit comme pratique de la langue, parlée et écrite, dans ses règles et dans son aspect même, certains mots étant défigurés d'une façon bizarre. Aussi les réformateurs se sont-ils efforcés de parer à cette objection, en essayant de divers tempéramens, supposés d'ailleurs provisoires et admis, *propter duritiem temporum;* tels que ceux qui ont été si souvent acceptés dans les institutions de tout genre, pendant le cours des siècles. Ces compromis sont multiples, ils varient comme définitions et comme applications. Ils varient également et leur extension se modifie, suivant le goût

littéraire et les perceptions auditives individuelles des personnes qui les proposent. Ils ont été signalés pour la plupart, en passant, dans les pages qui précèdent. Il convient d'y revenir et d'en faire une brève discussion.

Rappelons d'abord la difficulté relative aux homophones de même orthographe ; elle est évidemment sans remède.

La difficulté qui concerne les homophones d'orthographe différente n'a reçu que des solutions arbitraires, dont l'application empirerait l'état présent de l'orthographe. Mais passons.

Quelques-unes des exceptions au principe général du phonétisme ont été qualifiées de principes, secondaires, dit-on. Tel est le principe de conformité entre les mots dérivés d'un même générateur ou radical : c'est en réalité la réintroduction, dans un grand nombre de cas, de la notion si honnie d'étymologie ; d'autant plus nettement qu'il est parlé ici de l'origine historique des mots.

Le principe d'analogie est plus vague encore : les applications qui peuvent en être proposées pour modifier l'orthographe des mots, particulièrement en ce qui touche les lettres redoublées, vont à l'encontre de la prononciation plus accentuée du français, par les personnes élevées dans les provinces méridionales ; beaucoup de lettres redoublées, non prononcées à Paris, deviennent alors très manifestes. Elles le sont d'ailleurs souvent en raison du déplacement de l'accent tonique, laissé dans l'ombre par nos réformateurs. Or il joue un grand rôle, impossible à contester si l'on compare les prononciations vives ou traînantes, nasales ou gutturales, du même mot dans nos différentes provinces. De même, les lettres redoublées du subjonctif, l'identité de prononciation avec orthographes différentes de l'infinitif des verbes et du participe passé ; celle des différentes personnes des temps verbaux : *j'aime, tu aimes, ils aiment.* Ici intervient évidemment l'obligation de subordonner le phonétisme aux règles grammaticales d'accord et de conjugaison, et, même dans le cas où ces règles n'entrent pas en jeu, l'obligation de tenir compte des lettres de liaison finale, ou médiane, entre les syllabes, conformément aux usages.

Telles sont par exemple, les lettres réputées parasites et les désinences verbales, pour les verbes en *re* précédé du *d* : *mordre rendre, prendre,* auxquels on ne saurait supprimer cette lettre, comme on l'a proposé en écrivant le présent : *je mors, je rens,*

je prens, au lieu de : *je mords*, *je rends*, *je prends*. Dans tous ces cas, la règle phonétique qui amènerait à écrire uniformément les sons identiques, et à supprimer les lettres non prononcées, est en contradiction trop évidente avec la grammaire pour être acceptée.

On a ajouté encore cette proposition singulièrement élastique, de faire les exceptions justifiées par la prononciation de l'ancienne langue française; tels sont sans doute les noms propres *François* et *Langlois*. Mais un énoncé aussi général est difficile à accepter, cette ancienne prononciation étant assurément moins bien connue que la prononciation présente, déjà si variable.

Le souci de ne pas trop choquer les usages, sans autre raison théorique, apparaît dans la proposition de continuer à écrire : *chapeau* et non *chapo* ou *chapot; tuyau* et non *tuio* ou *tuiot; reine* et non *rène; laine* et non *lène; presse* et non *prèse; pain* et non *pin; teint* et non *tin*, etc.

C'est la même idée de transaction avec les principes qui conduit à proposer de ne pas modifier l'orthographe des noms propres, ni des noms géographiques.

Signalons encore cette indication additionnelle et conciliante : les consonnes nasales muettes ne pourront être supprimées que si elles ont déjà disparu dans la plupart des mots identiques.

Tout ceci offre le caractère équivoque de concessions momentanées, toutes personnelles, et d'expédiens pratiques, arbitraires et temporaires.

Ici intervient une déclaration étrange, au point de vue de la fixité de l'enseignement. Il faut, dit-on, ne modifier que graduellement la manière actuelle de figurer les sons, de façon à maintenir incomplet, pour le moment, le rapport entre la langue parlée et sa représentation par l'écriture. On ne rendra à cette dernière une parfaite régularité que peu à peu. Au bout de huit ou dix ans, cinq à six ans, peut-être, on reprendra l'œuvre de simplification rationnelle.

Comme la langue change peu à peu par son évolution naturelle, on voit que l'ère des règlemens définitifs de l'enseignement scolaire de l'orthographe risque de n'être jamais close. Il faudra indéfiniment continuer à enseigner des exceptions, d'autant plus pénibles, qu'elles ne résulteront ni d'un usage reconnu, ni d'une règle claire et absolue, et qu'on se propose en outre de les déclarer plus tard contraires aux principes. C'est là du provisoire

arbitraire et indéfini, dont les complications et les incertitudes accroîtraient la confusion reprochée aux pratiques actuelles.

On a dit quelquefois que notre orthographe est un mélange incohérent de notations appartenant à des époques différentes, et conçues d'après des principes opposés. Les propositions nouvelles demeurent sujettes aux mêmes reproches, et plus aggravées par l'absence d'un usage préalable, parce qu'elles prétendent concilier *a priori* des principes et des méthodes théoriquement contradictoires.

IV. — APPLICATION DES RÉFORMES

Toute œuvre des hommes est susceptible de changemens, nécessaires en principe, inévitables en fait, et qui peuvent s'accomplir, soit en vertu d'une sorte de maturation spontanée, comme dans la vie des plantes et des animaux; soit par une réforme provoquée : réforme graduelle ou réforme subite, d'un caractère en quelque sorte révolutionnaire. Quelle de ces méthodes d'application conviendrait-il de suivre, pour la transformation de la langue française, et celle de l'orthographe en particulier? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Ici se présente une question capitale : les réformes proprement dites, avant d'être proclamées, devront-elles être précédées par des modifications progressives de l'usage, modifications tolérées d'abord dans les écoles, jusqu'au jour où leur adoption générale sera proposée par quelque corps compétent, Académie, commission, ou groupe de personnes autorisées par l'opinion publique? De cette façon, l'acceptation des réformes résulterait du libre consentement de la majorité des écrivains, des philologues, des éditeurs et des imprimeurs.

C'est ce que l'on pourrait appeler, jusqu'à un certain point, la méthode naturelle. En un mot attendra-t-on que l'évolution de la langue s'accomplisse, en quelque sorte, d'une façon physiologique, par le cours spontané et historique des choses, ainsi qu'elle a eu lieu jusqu'au XVIe siècle?

Ou bien, faut-il recourir à des procédés plus rapides, en appliquant d'autorité chaque réforme, dès qu'elle a été jugée logique? Les réformes seront-elles ainsi effectuées par une méthode en quelque sorte chirurgicale : je veux dire imposées à un moment donné, conformément à un plan préconçu, rédigé en

vertu de principes rationnels, ou préjugées tels par un petit nombre de fonctionnaires, sans mandat des écrivains et auteurs, c'est-à-dire des personnes qui pratiquent et font en réalité la langue écrite, dans des œuvres d'une autorité reconnue? Ces fonctionnaires, réunis en commission administrative, ont-ils le droit et l'autorité nécessaire pour promulguer un nouveau code de la langue écrite, ou même de la langue parlée, code obligatoire comme ceux votés par les assemblées législatives : je dis obligatoire pour tous les professeurs et instituteurs des enseignemens primaire, secondaire et supérieur?

Telles sont les alternatives, nullement imaginaires, mais qui existent aujourd'hui pour la réalisation de la réforme de la langue française.

En fait, la constitution d'un semblable code de la langue écrite n'avait jamais été proposée jusqu'ici en France : ni au moment de la réforme des humanistes du XVIe siècle, ni lors de celles des siècles suivans, soumises à l'autorité purement morale de l'Académie Française. Il est certain que les réformes proposées par cette dernière avaient été préparées par l'évolution naturelle de la langue, et librement acceptées. Pour la première fois, dans notre histoire, on voudrait procéder d'une façon différente, en préjugeant *a priori* la nécessité de certaines formules de réformes, contraires à l'usage, délibérées en commission, non d'auteurs, mais de pédagogues, et proclamées sous l'étiquette trompeuse de « réforme rationnelle. »

Leurs promoteurs élèvent la prétention d'imposer leurs idées par des arrêtés ministériels, sans se préoccuper autrement de l'opinion publique.

Ces réformistes appuient leur prétention sur deux ordres d'argumens : les uns tirés de l'intervention de la loi dans l'emploi des poids et mesures, pour les définir et les rendre obligatoires; les autres appuyés sur les systèmes actuellement suivis, dans l'Instruction publique, pour les concours et examens de tout degré.

Les objections opposées à ces raisonnemens sont : les unes intrinsèques, c'est-à-dire tirées de l'étendue non définie et du développement ultérieur et inévitable des réformes; les autres extrinsèques, tirées de la légalité contestable des réformes, et des résistances que subirait leur application obligatoire.

Je dis d'abord : l'étendue et le développement ultérieur des

réformes. Il ne faudrait pas croire, en effet, qu'il s'agisse uniquement de quelques petites modifications de l'orthographe, telles que la suppression des lettres *y* et *ph* et celle de l'*h* muette, modifications accomplies sans difficulté en allemand et en italien.

Les réformes proposées par les réformistes et par les commissions officielles ont une étendue incomparablement plus vaste et plus discutable. Elles comprennent plusieurs milliers de mots, et comportent une multitude de difficultés, d'équivoques et de compromis, ainsi qu'il résulte déjà des explications données dans les pages précédentes. Ceci est d'autant plus grave qu'il ne s'agit, dans la pensée des réformistes, que d'un commencement.

Sans remonter bien haut à cet égard, il suffira de comparer les deux rapports des commissions officielles, publiés à ce sujet en 1905 et 1906. Le rapport d'une première commission, chargée en 1901, par arrêté ministériel, de préparer la simplification de l'orthographe française, rapport rédigé par M. Paul Meyer, dont chacun sait la grande et légitime autorité en philologie, puis présenté au ministre, propose un certain nombre de réformes. M. Émile Faguet, de l'Académie Française et de la Faculté des lettres, dans une publication faite en 1905, avec la discrétion d'un esprit modéré, en adoptait quelques-unes, en excluant les autres.

Depuis, une seconde commission ministérielle, chargée de préparer un arrêté relatif à cette simplification, a confié son rapport à M. Brunot, professeur distingué de la Faculté des lettres; il vient d'être publié dans la *Revue de Paris* (novembre 1906).

Or ce rapport, très étudié, constitue une surenchère sur celui de M. Paul Meyer. Nous ne sommes pas d'ailleurs au bout; car le rapporteur est le premier à reconnaître l'insuffisance de ses propositions, qui portent la trace de compromissions souvent contradictoires.

On voit par là quelles conséquences et quels dangers résulteraient d'une réforme de la langue accomplie d'autorité, en dehors de l'usage courant, et en vertu de conceptions prétendues rationnelles. On peut déjà juger de leur étendue, en lisant jusqu'où vont aujourd'hui, dans leurs textes imprimés, certains journaux dits réformistes.

Les réformes proposées par la Commission ne tarderaient

assurément pas à être dépassées en peu d'années, en vertu de la logique immanente aux procédés coercitifs mis en œuvre pour réaliser les premières.

Ainsi, livrée à une instabilité perpétuelle, la langue française ne tarderait guère à changer de figure ; à moins que le bon sens pratique de ses écrivains ne refusât d'accepter l'intervention de l'autorité officielle, en pareille matière. Il vaudrait certes mieux commencer par convaincre l'opinion publique, en montrant les avantages de ces réformes par quelque usage volontaire et préalable.

Or, c'est là ce que n'acceptent pas les promoteurs actuels de la prétendue simplification de l'orthographe. Ils voudraient devancer la discussion de leurs propositions par l'opinion publique, et leur acceptation par l'usage courant, et les imposer, en les rendant de suite obligatoires, appelant à leur secours l'intervention du bras séculier : ressource commune de tous les partis qui craignent de ne pas réussir à convaincre les autres de leurs propositions.

En effet, voici le raisonnement et le plan de conduite des réformistes officiels. La Commission arrête un certain système de réformes de l'orthographe. Le ministre l'adopte, et le présente au Conseil supérieur de l'Instruction publique, constitué à l'état d'une sorte de concile dogmatique. Or, le Conseil, dans la courte durée d'une session de quelques jours, ne saurait évidemment entrer dans le détail indéfini des discussions verbales ; il approuvera donc, suppose-t-on, de confiance. Le ministre traduit aussitôt cette approbation par un arrêté dictatorial, imposant la nouvelle orthographe aux instituteurs primaires et à l'ensemble des professeurs de l'enseignement public placés sous ses ordres. Elle devient ainsi obligatoire, soit immédiatement, soit à court délai, pour les concours et examens.

Dès lors, les éditeurs de livres destinés à l'enseignement officiel seront forcés de se conformer à la nouvelle orthographe ; et les imprimeurs et auteurs subiront la même nécessité. Tous les ouvrages destinés à l'enseignement et, par une conséquence inévitable, tous les livres écrits en langue française y sont condamnés. La réforme se trouve donc accomplie par voie de coaction indirecte, sans que les personnes les plus autorisées, c'est-à-dire les auteurs, littérateurs et savans, aient été admis à la discuter, ou invités à l'accepter

Examinons les argumens sur lesquels se fondent les promoteurs de semblables nouveautés.

En premier lieu, ils invoquent l'autorité que l'État exerce pour établir son système uniforme de poids et mesures : système auquel ils assimilent celui de la langue écrite. Les poids et mesures sont en effet définis, et leur emploi dans les transactions est déterminé par des lois. Mais il s'agit ici de définitions purement matérielles, précisées par des opérations purement physiques et mathématiques, applicables à la réglementation des intérêts industriels, et susceptibles de servir de guides à des décisions juridiques. D'ailleurs, et c'est là une chose fondamentale, ce ne sont pas des règlemens établis, en petit comité, par quelques individus non investis d'une autorité légale à cet égard par l'ensemble des intéressés : ceux-ci n'étant autres que l'ensemble des citoyens français. Or, ces derniers n'ont jamais donné, je ne dis pas à une commission technique, mais même au Parlement et au gouvernement, le mandat de rédiger les lois et règlemens de la grammaire et de l'écriture de la langue française, lien commun de tous les citoyens.

Il y a là un complet oubli de la nature des pouvoirs réels confiés au Ministre, au Conseil supérieur et à leurs Commissions. Sans doute, le Conseil supérieur et le Ministre ont pour mission d'arrêter les programmes des matières de l'enseignement et ceux des examens littéraires et scientifiques. Mais ils n'ont aucune autorité légale sur ces matières elles-mêmes : je veux dire sur la science, ni sur la littérature, c'est-à-dire sur le travail personnel et original des savans et des auteurs. Ce sont là des rôles qu'il ne faut pas confondre.

Toute commission, tout conseil, tout ministre, qui prétendraient, dans l'ordre de la science et de la littérature, modifier l'état reçu, autrement que par des propositions facultatives, commettrait une véritable usurpation de pouvoir.

Cette usurpation serait particulièrement flagrante, si elle était commise par les professeurs et les pédagogues. Certes, les professeurs et les pédagogues, chargés d'enseigner la langue, remplissent l'une des fonctions les plus utiles et les plus honorables dans la société ; mais ils n'ont aucunement reçu la charge de faire la langue et la science elles-mêmes et de leur donner des règles, moins encore de les corriger *a priori*.

En particulier, les modifications de l'orthographe et de la

grammaire ont été jusqu'ici, je le rappelle encore une fois, l'œuvre graduelle du temps et de l'opinion publique. Elles ont été déterminées par l'initiative des écrivains, savans, et littérateurs; et il n'appartient ni à un ministre, ni à une commission, de substituer à cette évolution spontanée des conventions artificielles, prétendues rationnelles, préjugeant l'avenir, et réglées *a priori* par quelques grammairiens, si capables qu'on les suppose, puis promulguées par voie d'arrêté ou de décret. Une semblable usurpation de pouvoir ne manquerait assurément pas de soulever l'opposition des auteurs et des éditeurs, auxquels on prétendrait l'imposer.

Ce n'est pas que je veuille écarter l'intervention des conseils, des commissions, des ministres, en pareille matière. Mais tout ce qu'ils peuvent et ont le droit de faire, c'est de constater l'état des opinions reçues à un moment donné, et de tâcher d'y conformer leurs règlemens, à titre surtout facultatif.

Je n'ignore pas que l'on invoque le rôle trop absolu et l'importance prépondérante attribués aujourd'hui à l'orthographe dans les examens et concours. Certes, il est commode, pour des juges et des examinateurs, — au lieu de procéder à l'appréciation, souvent délicate, de la valeur intellectuelle, esthétique et morale des compositions des candidats, — d'y introduire une cote purement numérique des écarts entre une orthographe réputée officielle par l'examinateur, et l'orthographe suivie par le candidat. C'est en raison de cette facilité que l'importance de l'orthographe a été singulièrement exagérée par les règlemens pratiques d'examens.

Ce n'est pas là le seul inconvénient; car le rôle excessif des programmes, dans les examens de tout ordre, a pour effet de rendre plus difficiles les modifications graduelles dans l'enseignement, et même dans le développement des connaissances scientifiques. Pour l'orthographe, en particulier, les programmes tendent à en paralyser l'évolution naturelle; et c'est à juste titre que les réformistes en critiquent l'intervention. Mais ici, leur critique se retourne contre eux-mêmes.

En effet, entrons dans plus de détails sur le plan des réformistes. Après avoir protesté pendant longtemps contre la tyrannie scolaire de l'orthographe, au lieu de réclamer un régime plus libéral, les réformistes ont entrepris, aujourd'hui, de restaurer cette tyrannie au profit de leurs systèmes.

Ils proclament « l'État, gardien de l'orthographe, » et lui demandent de la fixer, en en maintenant l'obligation absolue.

« La Commission décide; » il s'agit d'une commission instituée au ministère de l'Instruction publique pour tous les problèmes de la langue écrite. Elle prétend donc, non sans quelque incohérence, et dans un complet oubli de son rôle purement consultatif, disposer de la langue comme d'un domaine réservé à son pouvoir législatif. Après avoir fait déclarer par ses organes « qu'elle offre toutes les garanties désirables, » — sans plus s'occuper de l'opinion du public et des écrivains et littérateurs, qui sont les gens les plus compétens en pareille matière, — car ce sont eux qui font et modifient la langue par l'usage, — la Commission arrête que l'orthographe, telle qu'elle l'a réformée, sera désormais seule enseignée dans les écoles de l'État; son obligation devant devenir absolue au bout d'un certain nombre d'années pour toutes les autres écoles. La Commission ajoute que la prononciation officielle sera établie d'après un dictionnaire dressé au nom de l'État, lequel deviendra la norme, et fournira la liste des mots modifiés.

Dès à présent, « les graphies non acceptées par la Commission sont déclarées incorrectes. » Avant même d'avoir constitué un système de réforme entièrement logique, on déclare qu'il faut « briser la routine. »

Néanmoins, l'orthographe usuelle continuerait à être tolérée, d'une façon transitoire, pendant quelques années, « jusqu'à ce qu'il y ait une génération instruite d'après la nouvelle méthode. »

Quant au désordre occasionné dans l'enseignement et dans la correction des compositions écrites, par la coexistence temporaire des deux systèmes d'orthographe, le rapporteur ne s'y arrête pas, se bornant à dire : « Dans quelque temps, personne n'y pensera plus. »

Je ne sais; mais il convient d'arrêter un moment l'attention sur la proposition. Insistons encore sur la singulière inconséquence qu'il y a ici au point de vue moral. En même temps que les réformistes blâment la méthode suivie jusqu'ici, parce qu'elle impose aux examens une orthographe déterminée et déjà connue par un usage général, ils réclament l'application de la même méthode au profit de leurs propositions de réforme, jusqu'ici individuelles et inusitées.

Le danger de cette méthode serait d'autant plus grand, qu'elle amènerait, par une conséquence inévitable, quoique négligée ou inaperçue par les promoteurs, l'intervention des ambitions et des suggestions, collectives ou personnelles. En effet, le Conseil supérieur de l'Instruction publique est, comme toute corporation, enclin à augmenter son rôle et son autorité, dès qu'on lui donne des ouvertures nouvelles. La même observation s'applique aux ministres. Quelles qu'aient été la prudence et la modération de la plupart de ceux qui ont dirigé l'Instruction publique de notre temps, et la réserve du ministre actuel en particulier, d'autres peuvent venir, plus ardens, animés de vues politiques spéciales, et désireux d'attacher leur nom à de grandes réformes accomplies dans un domaine jusqu'ici réservé. Ces nouveaux pouvoirs attribués au Conseil et aux ministres seraient une menace pour la permanence de figure et d'autorité mondiale de la langue française.

Ici se présentent ce que j'ai appelé les objections extrinsèques. Il s'agit des résistances que rencontrera un pareil système de transformation de la langue, dans les usages, dans les intérêts, dans la légalité. Les réformistes ne se sont guère arrêtés à ces conséquences inaperçues. Écartant les objections par voie de prétérition, comme dans une plaidoirie d'avocat, ils ont pensé à tourner la difficulté par un procédé oblique, qu'il importe de mettre en pleine évidence.

Il ne suffit pas, en effet, d'un simple arrêté du ministre de l'Instruction publique, pour imposer à tout le monde la nouvelle orthographe. Un tel arrêté n'offre pas une autorité légale suffisante, ni au point de vue de l'état civil, ni au point de vue des autres départemens ministériels, ni au point de vue des auteurs, éditeurs, imprimeurs des livres classiques et autres, et des journaux.

Au point de vue de l'état civil, une transformation notable de l'orthographe impliquerait toute sorte de difficultés relatives au passé, au présent et à l'avenir: notamment pour les actes de la vie courante, mariages, héritages, transactions, et peut-être même pour les formalités et diplômes résultant des examens et des concours. Je n'insiste pas sur l'orthographe des noms propres : question capitale et parallèle que la réforme soulèverait bon gré, mal gré ; car une réforme analogue a eu cette conséquence de les modifier dans les langues étrangères. Or, il serait

indispensable que de telles conséquences fussent sanctionnées par les autorités législatives. Mais quel serait le sort d'une loi en cette matière, présentée et discutée au Parlement?

Au point de vue des usages et relations officiels, les réformistes escomptent trop aisément les difficultés inévitables, résultant de la nécessité d'une entente entre les différens départemens ministériels. Tout le système des concours et des examens, qui ouvrent les carrières dans nos multiples administrations, devrait être profondément modifié : il faudrait donc pour cela le consentement de ces administrations, et spécialement celui de leurs conseils et comités directeurs.

La Commission réformatrice de l'orthographe se borne à affirmer *a priori* qu'ils ne soulèveraient aucune difficulté. C'est là une opinion un peu risquée, comme le savent tous les membres de l'Instruction publique, professeurs, inspecteurs et directeurs, qui ont eu à s'occuper de l'application des programmes d'admission aux grandes écoles gouvernementales, dépendant d'autres ministères, Guerre, Marine, Commerce, telles que l'École polytechnique, l'École de Saint-Cyr, les Écoles navales, l'École centrale, etc. Ils savent quelles résistances et quels conflits ont été rencontrés, toutes les fois qu'il s'est agi de déterminer des règles et accords communs pour unifier les programmes d'admission à ces écoles. De plus graves conflits encore s'élèveraient assurément sur les questions d'orthographe.

Quant à l'assentiment des auteurs, éditeurs, imprimeurs, on ajoute légèrement, et non sans un soupçon de dédain : « Ce sera aux éditeurs de livres classiques, aux journaux et aux imprimeurs de toute espèce, à choisir, au mieux de leurs intérêts, le moment où ils devront changer l'ancienne manière. » C'est là ne pas se douter des difficultés de toute nature qui surgiraient.

C'est oublier tout d'abord la résistance qui éclatera immédiatement du côté des auteurs, écrivains et savans, plus compétens en la matière que la Commission. Ils n'accepteraient certes pas l'imposition de semblables changemens par une commission dont l'autorité scientifique ou littéraire propre serait fort contestable.

Une résistance analogue et plus énergique encore, en raison des intérêts menacés, se produirait de la part des imprimeurs, dont il faudrait refaire l'éducation et peut-être le matériel.

Elle se produirait encore de la part des éditeurs, lésés dans leur fortune par l'obligation de mettre au pilon les ouvrages existant dans leurs magasins, et de les faire recomposer suivant la nouvelle orthographe : objection d'autant plus redoutable, que cette orthographe-ci ne serait nullement garantie, — au contraire, — contre des changemens ultérieurs et incessans. On serait donc exposé à l'obligation de réimpressions perpétuellement réitérées.

Les oppositions ainsi soulevées constitueraient, sans doute, d'après les méthodes économiques actuelles :

1° Un syndicat d'auteurs, d'écrivains, de journalistes, ayant une autorité personnelle reconnue et une force morale supérieure à celle des promoteurs de la réforme, dans leur refus de l'accepter ;

2° Un syndicat de professeurs et instituteurs n'acceptant pas la nécessité de refaire leur éducation et leurs procédés d'enseignement et la tâche d'entrer en lutte avec les traditions de famille de leurs élèves et les textes des éditions autorisées jusque-là ;

3° Un syndicat d'imprimeurs, patrons et ouvriers, refusant de refaire leur éducation pour obéir à des conceptions personnelles et jugées arbitraires ;

4° Un syndicat d'éditeurs, soulevant une question de la dernière gravité et déjà mise en avant, lorsqu'il s'est agi de propositions pour modifier législativement certaines industries : il s'agit des indemnités dues par l'État, pour les ouvrages imprimés, mis hors d'usage par ses nouveaux règlemens.

Ces objections sont d'autant plus justifiées, que l'on prétend imprimer de suite des éditions de nos auteurs classiques d'après la nouvelle orthographe, ces éditions étant renouvelables à chaque changement ultérieur.

Voici maintenant un tout autre ordre de difficultés, et non moins considérables, suscitées par de semblables projets de transformations. Il s'agit des populations de langue française, en Belgique, en Lorraine, en Suisse, au Canada, atteintes également par les nouvelles réformes. C'est une hypothèse frivole que de croire à leur acceptation, *ipso facto*, et immédiate. Rien n'est moins certain ; car ces populations n'auraient pas eu voix au chapitre, et il peut résulter de là de graves malentendus, au détriment du maintien parmi elles de l'autorité de la langue française.

Cette observation s'applique d'ailleurs d'une façon générale à l'enseignement de la langue française en dehors de la France. Les personnes qui l'apprennent aujourd'hui seraient déroutées par une orthographe dénaturée, et bien des gens abandonneraient la culture d'une langue devenue ainsi différente de celle de ses auteurs d'autrefois, qui font autorité dans les traditions de la civilisation.

Ce serait là, certainement, un argument employé contre nous par les représentans des autres nations, qui ont déjà cessé d'employer le français comme langue diplomatique; c'est-à-dire de se conformer à un usage resté, malgré tout, encore fort général. Nous compromettrions, avec une étrange inconscience, une situation séculaire.

Répétons encore une fois que toutes ces objections s'aggravent lorsque nous lisons, dans les rapports et résumés relatifs à la réforme de l'orthographe, cette déclaration qu'à la suite de la décision supposée prise par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, la nouvelle orthographe imposée aux écoles serait regardée comme une introduction à des réformes ultérieures, dont personne ne peut aujourd'hui ni fixer les caractères, ni limiter l'étendue. Il ne s'agit donc pas ici d'une simple période de transition. Une langue ainsi exposée à varier continuellement, non plus dans le cours des siècles, mais en quelques années, ne saurait désormais servir ni à l'éducation libérale des étrangers, ni aux conventions et traités internationaux.

Nous arrivons à la conclusion de cet article : que doit-on faire ?

La langue française est parvenue à un certain état présent, par une suite de transformations. Cet état, comme tout état présent d'une œuvre humaine, a été adapté aux usages de la nation, c'est-à-dire qu'il comporte des avantages, réalisés par le cours des siècles, et dont personne ne parle. Non seulement, son exercice présent satisfait plusieurs millions d'hommes, habitant la France; mais il répond à l'existence d'une littérature séculaire, reconnue par tous les peuples civilisés comme répondant à une haute culture; tous les gens instruits s'efforcent de connaître et de comprendre les œuvres littéraires et scientifiques de nos écrivains.

Ce n'est pas que notre langue, pas plus que celle des autres grands peuples civilisés, représente un type homogène, exempt de toute critique. Toute langue parlée et écrite, développée sous des influences psychologiques, physiologiques et historiques multiples, conserve l'empreinte de ces influences. Elle ne répond jamais, et ne saurait répondre à un système unique, déduit d'un principe simple, et fondé sur une conception purement logique. C'est pourquoi toute langue parlée et écrite doit fatalement présenter un certain nombre d'imperfections et d'antinomies, pour la plupart faciles à mettre en évidence. Ces antinomies résultent de conflits d'influences multiples, telles que le phonétisme, fondé sur la prononciation, et l'étymologie, résultant de nos origines historiques : origines celtiques, pour ne pas remonter plus haut; origines grecque, latine, germanique, etc. Les analogies, les convenances de l'usage, les nécessités des applications scientifiques et industrielles ont concouru à la constitution de l'état actuel de la langue. Il est facile de le critiquer; de même que l'on constate les imperfections de toute œuvre ou figure humaine.

Mais, en prétendant rectifier d'après une formule fondamentale, et par des procédés artificiels, une formation naturelle, dans quelque ordre que ce soit, on aboutit à la défigurer. On ne saurait pas davantage prétendre écarter par artifices et règlemens scolaires toutes les irrégularités de l'orthographe, ou de la grammaire. Ce n'est certes pas que je prétende faire l'apologie de toutes les graphies actuelles et déclarer qu'il faille immobiliser la langue française et son orthographe.

Mais il importe d'établir que celle-ci ne doit pas être déclarée absolument permanente et obligatoire dans ses usages présens; moins encore dans des réformes proposées *a priori*, et qui n'ont pas subi l'épreuve de la pratique et la sanction du temps.

Nulle autorité ne possède le droit absolu de régler l'orthographe, et de la déclarer obligatoire, pas plus l'Académie, puissance aujourd'hui un peu démodée, et qui n'a jamais possédé jusqu'ici qu'une influence fondée sur le libre consentement de l'opinion; pas plus le ministre de l'Instruction publique, par l'organe d'une commission de quelques personnes, désignées soit par lui, soit par un conseil élu par les instituteurs et professeurs. J'ai dit comment et pourquoi toute décision de ce genre

aboutirait à des conflits et à des difficultés insolubles. Aucun pouvoir, même autocratique, ne saurait les écarter.

Dès lors, il n'existe qu'une seule solution du problème de la réforme de la langue française, c'est de la poursuivre par la méthode suivie au cours des siècles : c'est-à-dire en donnant toute facilité à la libre évolution de la langue et de la vie nationale, et en constatant de temps en temps, sans aucune intervention du bras séculier, son état présent.

La vraie réforme à faire, c'est d'écarter les obstacles que nos règlemens scolaires opposent en ce moment à cette libre évolution; c'est de supprimer la tyrannie de l'orthographe scolaire, au lieu de constituer de nouveaux règlemens, propres à augmenter artificiellement les difficultés actuelles de l'orthographe, par le concours de systèmes nouveaux, opposés à l'usage. Ce qu'il faut faire, c'est déclarer qu'il n'existe pas d'orthographe administrative obligatoire, intervenant dans les examens par des cotes de correction numériques. Il devrait exister seulement une orthographe d'usage, susceptible de variétés. Les jurys en apprécieraient, avec un esprit d'indulgence et de modération, la valeur et la signification relatives; de même qu'ils apprécient aujourd'hui le mérite inégal du style et de la composition dans les œuvres qui leur sont soumises.

Ce n'est pas là une proposition chimérique; car nous reviendrons ainsi au régime sous lequel la langue française a produit les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, avec les diversités signalées tant de fois dans l'orthographe et le style de ses grands écrivains.

Comme par le passé, il s'établira, de temps à autre, un *consensus*, un accord volontaire, sur les points les plus importans, entre les écrivains; accord constaté ensuite dans les ouvrages lexicographiques des académies, ou des personnes autorisées par l'opinion publique.

M. Berthelot.

LE GRIEF SECRET

PREMIÈRE PARTIE

I

C'est le soir, en plein été, non loin de Soisy-sous-Étioles et à la lisière de la forêt de Sénart, dont les premiers arbres mêlent leur feuillage aux plus lointaines frondaisons du parc. L'habitation est une grande maison blanche, à larges et hautes fenêtres, qu'entourent des bacs d'orangers qui lui font une ceinture odorante. L'ensemble est d'aspect dignement bourgeois : rien n'y trahit la demeure d'un grand seigneur, non plus que celle d'un parvenu.

Près du perron qui donne sur le parc et règne au long de la façade postérieure, quelques personnes devisent autour d'un grand guéridon de jardin que recouvre une nappe à franges et qui supporte un service à café. Deux ou trois cigares jettent leurs petites lueurs intermittentes à travers l'ombre qui s'épaissit. Et la causerie se ralentit à mesure que la nuit descend. Mais le bruit que font tout à coup les sabots d'un cheval sur le pavé de la cour d'accès, de l'autre côté de la maison, vient à propos ranimer la conversation. Et bientôt la svelte silhouette d'un officier en dolman clair se joint au groupe des causeurs.

Pendant ce temps, au rez-de-chaussée de la maison, dans une vaste bibliothèque de style Empire, formant cabinet de travail, un homme d'âge mûr est accoudé à un bureau-ministre surchargé de dossiers et de paperasses. Mais il semble, pour l'instant, songeur et préoccupé plutôt que d'humeur laborieuse. Derrière lui, et tout le long des murailles sévères, s'étagent des

rayons garnis de livres. Près du grand bureau, à droite et à gauche, des tables volantes sont couvertes de papiers, pour la plupart à l'effigie du fisc. Par les deux portes-fenêtres, larges ouvertes sur le perron, pénètrent les éclats de voix venant du parc. L'éclairage discret d'une lampe de travail à abat-jour vert olive permet à peine de distinguer un visage noble et glabre, un peu trop pâle, où un pli dur, qui barre le front, révèle la contrainte et la tension d'esprit.

— Papa, je voudrais te parler.

Une radieuse jeune fille blonde, épanouie dans la grâce de ses vingt ans, vient d'entrer et s'appuie des deux mains au massif bureau, en face de son père.

— C'est que j'ai un dossier à mettre au point, mon enfant !

Aucune impatience, cependant, ne perçait à travers l'accent volontairement adouci d'une voix que l'on devinait plus nette et plus brève en ses intonations habituelles. Et même un bon sourire paternel vint, pour un instant, amender l'excessive gravité d'une physionomie quelque peu hautaine, — quelque peu maladive aussi.

— Oui, reprit-il, ma journée sera, demain, des plus chargées : un enterrement aggravé de quelques paroles d'adieu, une plaidoirie assez importante à prononcer et, si faire se peut, un tour à la Chambre, par-dessus le marché... C'est pour cela, du reste, que j'irai coucher à Paris, ce soir, et que je vous ai faussé compagnie tout à l'heure.

— A nous, passe encore ! fit la jeune fille avec une moue. Nous savons que tu es très occupé, trop à notre gré... au mien surtout... d'autant plus que tu te surmènes. Noblesse oblige : « le Berryer de la République, » on n'appelle plus d'autre façon maître Paul Deprat !... Mais ma mère et moi ne sommes pas seules en cause, ce soir...

— Bah ! interrompit Me Deprat, mon vieil ami Terrier ne se formalise pas pour si peu. Au surplus, je me suis excusé auprès de lui, et il va venir me rejoindre ici, dans quelques instans, car j'ai deux mots à lui dire. Quant à Maxence, qui est mon secrétaire, et presque un autre enfant de la maison, je n'ai pas à me gêner avec lui, je pense... Et pour ce qui est enfin de son ami André Laurière, un stagiaire de vingt-quatre ans, journaliste pour rire, à ses momens perdus, en attendant qu'il soit avocat, magistrat... ou rentier, je ne crois pas avoir besoin non plus...

— D'accord! Mais, outre le docteur Terrier, M. Maxence et son jeune ami, il y a maintenant M. d'Auticourt, qui vient d'arriver...

— Ah! oui, fit l'avocat un peu railleur, le hussard!

— Avec celui-là, c'est comme un fait exprès : quand il vient, tu n'es pas là, ou tu t'en vas tout de suite après son arrivée... à moins que ce ne soit un peu avant, comme ce soir. Or, c'est d'autant moins aimable qu'il vient de loin, à franc étrier... De Fontainebleau à la forêt de Sénart, il y a une trotte, tu sais!

M. Deprat sourit franchement, disant :

— Alors, c'est son cheval qui a du mérite... En tout cas, le cavalier ne vient pas pour moi, je crois!

— Tu es méchant, ce soir, et voilà qui ne te ressemble guère!... Sans compter que ça ne va pas du tout aux gens sérieux, la causticité, l'esprit aux dépens du prochain : il faut laisser ces balivernes, monsieur mon père, aux amuseurs de salon comme les André Laurière... Enfin, voilà ma chance! Je voulais, tout justement, te prier d'être un peu plus aimable pour M. d'Auticourt. Le pauvre garçon m'a demandé, l'autre jour, si sa présence t'était désagréable. Or, comme il a été encouragé à venir souvent ici... encouragé par ma mère et par moi, tu comprends...

— Ah! parbleu! s'écria l'avocat, les femmes sont toujours pour les hussards!

— Enfin, toi, demanda-t-on d'une voix à la fois douce et mutine, seras-tu toujours contre?

— Non, si tu m'affirmes, un jour, que ton bonheur est suspendu aux moustaches ou aux éperons de ce brillant officier... ou de quelqu'un de ses pareils... Car il y en a d'autres, et beaucoup, de tout pareils!

— Tu continues?

— Je m'arrête. Mais vois-tu, ma petite Gilberte, le mariage est chose sérieuse et sainte : des bottes éperonnées et un uniforme... fût-il bleu clair, ce qui va bien aux blonds, je te l'accorde; cela ne suffit pas à la sauvegarde d'un foyer...

Le ton était devenu presque solennel. On sentait que l'homme qui parlait ainsi du mariage et du foyer en avait le respect, la religion. Et ce double culte apparaissait même plus clairement que sa tendresse pour une fille cependant bien charmante et qui avait, en outre, le privilège d'être fille unique.

— Enfin, reprit l'avocat, l'aimes-tu tout de bon, déjà, ce prétendant galonné?

— Tout de bon ?... Non, pas encore, peut-être. Mais ce n'est déjà plus pour rire.

— Alors, nous en reparlerons... Mon objection la plus sérieuse, c'est Maxence Hibert qui la personnifie, tu le sais...

— Oui, oui, connu !... Je n'en pense pas de mal, au reste, de Maxence Hibert, que j'ai toujours traité comme un cousin... qui ne serait pas mon parent. Mais tu en penses encore plus de bien que moi... Oh ! celui-là est ton candidat !

— Comme l'autre est le candidat de ta mère... Mais c'est à toi, ma chère enfant, qu'il appartiendra de nous départager. En ce qui te concerne, je ne désire qu'une chose... ou plutôt j'en désire deux : que tu sois une femme heureuse et que tu sois une honnête femme... Or, le meilleur moyen pour toi de réaliser ce double vœu, c'est de prendre le temps de la réflexion. Le seul reproche que je te fasse encore, c'est d'être restée un peu prompte, un peu... envolée pour ton âge... ton âge presque respectable de vingt et un ans !

— Et moi, le seul reproche que je puisse t'adresser, c'est d'être un peu grave, un peu... père conscrit pour ton âge à peine vénérable de cinquante-trois ans.

Un geste mutin et une révérence ironique avaient ponctué la phrase.

— Gamine !... Que tu as de peine à être sérieuse !

— Ça, c'est vrai !... Mais que de progrès, tout de même, depuis le jour où tu déclarais ne pas reconnaître en moi ton sang !

— C'est vrai aussi. Et je serais ingrat, fillette, si je ne t'étais reconnaissant des efforts que tu as faits pour me donner satisfaction.

Ce disant, Me Deprat se pencha vers sa fille et des lèvres lui effleura le front, par-dessus son bureau. Puis, avec un geste de congé, qui s'acheva presque en baiser :

— Sauve-toi ! fit-il. J'ai à travailler avant mon départ.

Il suivit un instant sa fille de son regard triste et austère, plutôt que dur. Et quand il l'eut vue prendre son vol vers le parc, comme un papillon blanc qui retourne à la nuit par une fenêtre ouverte, il haussa lentement les épaules, avec un air de fatigue et de doute, en murmurant :

— Que sait-on ?... Mais qu'importe au devoir ?

Après quoi il revint à sa besogne d'avocat en mal de plaidoirie. Mais à peine venait-il de se plonger dans ses grimoires

qu'une voix cordiale et familière l'obligeait à relever la tête.

— Tu as tort de te mettre au travail si peu de temps après ton dîner... Tu vas décidément coucher à Paris?

C'était le docteur Gilbert Terrier, le plus vieil ami de Me Deprat, son voisin de campagne, son médecin et son commensal ordinaire, en même temps que le parrain de sa fille.

— Oui. C'est encore ce qui me fatigue le moins, lorsque j'ai affaire de bonne heure. Je voyage à la fraîche; je ne me couche pas bien tard : en automobile, j'ai à peine une petite heure de trajet. Et je me lève comme d'habitude, au lieu d'être debout dès le potron-minet, pour m'embarquer avec mon déjeuner dans le cou, ce qui m'est aussi mauvais, tu me l'as dit toi-même, docteur, que de travailler trop tôt après mes repas.

— Rien de plus vrai... Ah çà! comment vas-tu, en ce moment? Est-ce de ta santé que tu as à me parler?

— Oui... de cela, et d'autre chose...

— Voyons la santé, d'abord. Ouvre-moi ce gilet...

Après avoir successivement appliqué son oreille sur les deux côtés de la poitrine et sur la région sternale, le docteur, en se redressant, prononça :

— Heu! depuis deux ou trois ans, je te vois toujours à peu près dans le même état. Et, aujourd'hui, ce n'est pas plus mauvais, tu sais!

— Ce n'est pas meilleur non plus, hein?

— Tu as des contrariétés, des ennuis?

— Des soucis même.

— Ce ne sont pas des soucis pécuniaires, je suppose... Car tu m'as dit, il n'y a pas quinze jours, que tu avais gagné assez d'argent, comme avocat, pour donner un demi-million de dot à ta fille, sans le concours de ta femme.

— En effet, ce n'est pas d'argent qu'il s'agit.

— La politique, alors?... Je sais bien qu'en dépit de ta réélection, elle n'est pas pour te satisfaire, car le vent ne souffle pas précisément dans vos voiles, à vous autres libéraux! Il faut dire que tu es un singulier républicain : tu es bon chrétien, tu n'es pas décoré... et tu aimes la liberté en dehors de tes discours! On t'a réélu parce que tu parles bien et qu'il en faut, des gens qui parlent bien, dans une assemblée où l'on parle tant!...

Avec un soupçon d'impatience, l'avocat interrompit son ami, qui réalisait en perfection le type du « bon docteur, » cordial

et prolixe, un peu lourd, un peu vulgaire d'aspect, mais avait l'âme haute et l'intelligence lucide, — savant homme, en outre, à qui une magistrale étude, *l'Humorisme et la Métastase*, avait ouvert les portes de l'Institut, après celles de l'Académie de médecine.

— Eh ! il ne s'agit pas non plus de politique !...

Jusque-là, Deprat était resté devant son bureau, où le docteur était venu l'ausculter. Mais, brusquement, ayant pris son ami par le bras, il l'emmena vers le milieu de la pièce, comme s'il eût craint de parler trop près des portes et des fenêtres. Puis, de la voix métallique et impérieuse, mais très prenante, qui était une des ressources de son grand talent oratoire :

— Que penses-tu de ma femme?... Sincèrement, tu entends?

L'interrogation était si directe et si pressante; il y avait, à la fois, tant d'inquiétude et tant de sérieux, tant de dignité aussi, dans l'expression de cette physionomie d'homme malheureux ou angoissé, que le docteur Terrier ne put s'empêcher de bredouiller en répondant :

— Ce que je pense de ta femme?... Mon Dieu, mais, quelle idée !... De ta femme?... Qu'est-ce que tu veux que j'en pense, sinon qu'elle est charmante?... Tu t'en es aperçu avant moi, d'ailleurs, puisque tu l'as épousée.

De plus en plus sérieux, Deprat insista, disant :

— Je ne te demande pas une de ces appréciations banales qui s'adaptent à toutes les femmes, et surtout aux plus frivoles. Je te demande un jugement net, franc, dénué de complaisance..., et, au besoin, de ménagemens.

Le docteur hésita une seconde, visiblement embarrassé; puis, prenant son parti :

— Mon Dieu! ta femme n'a qu'un tort : c'est de ne pas te ressembler assez. La disparité de vos deux natures est frappante... Mais que veux-tu? on ne peut pas exiger d'une femme qu'elle ait ton sérieux, ton austérité de pensée...

— Soit! murmura Deprat rêveur. Et peut-être m'a-t-elle charmé précisément par ce qui eût dû m'éloigner d'elle. Je l'aimais, c'est tout dire... Mais sait-on ce qu'il y a au fond de l'amour et de quoi il procède?... Ou plutôt, ne le sait-on pas trop bien? En somme, ils avaient sans doute raison, ces rudes philosophes chrétiens qui voulaient que l'on se défiât toujours et quand même de la femme... tout comme le législateur romain, du reste, qui parlait si volontiers de la « fragilité du sexe ! »

Le brave docteur parut méditer sur le thème d'intérêt général qu'on venait d'offrir à la sagacité de son esprit volontiers ergoteur. Puis, se rabattant tout à coup sur le cas particulier qu'on paraissait en humeur de lui soumettre :

— Tu m'étonnes beaucoup, sais-tu bien ? fit-il. Je t'ai toujours vu ou cru heureux dans ton ménage, et méritant bien de l'être, car personne jamais n'apporta dans le mariage plus de dignité, plus de sérieux, plus de conviction, dirai-je, que tu ne l'as fait, que tu ne le fais encore chaque jour...

— C'est vrai, confirma Deprat. J'avais et j'ai encore du mariage une idée très haute, et qui ne cadre peut-être pas fort bien avec les mœurs de notre société contemporaine... qui détonne même un peu, je crois, parmi tant de compromissions et de laisser aller. Mais je tiens à cette idée, qui est conforme à mes croyances autant qu'à mon caractère... Le malheur, c'est que j'ai eu constamment à lutter contre une tendance assez différente, que j'ai pu constater chez ma femme dès les premiers temps de notre union...

— Bah ! un peu de frivolité ? Ta femme aime à recevoir, à sortir, à s'habiller... Je crois me souvenir qu'elle n'eût pas été fâchée, jadis, de te faire scinder aristocratiquement ton nom bourgeois de Deprat en en détachant la particule, qui semblait là tout exprès pour provoquer cette fantaisie... Babioles que tout cela ! Et la preuve, c'est que je ne t'ai jamais vu jaloux...

Une crispation de la main de son ami sur son bras l'avertit qu'il était en train de faire fausse route. Et, en effet, l'avocat lui dit, les lèvres serrées, la voix sifflante :

— Je l'ai été pourtant... Je le suis encore... Et tu viens d'effleurer, sans t'en douter, la plus douloureuse de mes plaies.., la plus honteuse aussi, car ce mal terrible nous dégrade et nous ridiculise à nos propres yeux... Tiens ! vois à quelles investigations sangrenues il peut nous faire descendre...

Ce disant, Deprat entraînait son confident vers un petit secrétaire en acajou, tout bardé de dorures et tout hérissé de cous de cygnes, très *Empire;* et, dans un tiroir profond, il prit une mignonne écritoire, de même style que le meuble qui la contenait. Puis, l'ayant ouverte, il en tira une feuille de papier buvard, barrée de jambages et maculée de taches d'encre.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Terrier ahuri et intrigué. Un vieux morceau de papier buvard ?

— Regarde donc d'un peu près. N'y a-t-il pas là quatre mots assez nettement lisibles... autant du moins que peuvent l'être des mots lus à l'envers sur une feuille de papier buvard?... Et l'écriture de ma femme n'est-elle pas bien reconnaissable?

Le docteur, nanti du feuillet délateur, se rapprocha de la lampe.

— En effet, murmura-t-il, on peut lire ou deviner, à la rigueur : *mon cher...* ou peut-être *mon bien cher Maxence*, mais confusément, par exemple!... Eh bien, que prétends-tu?...

— Tu sais, reprit Deprat sans répondre, qu'une partie des meubles qui sont ici étaient, naguère encore, dans la chambre de ma femme, laquelle a eu, quelque temps, le goût des meubles Empire, parce que c'était la mode. Cette mode ayant fait place à une autre : celle du Louis XVI, Geneviève m'a demandé des meubles Louis XVI, que je me suis empressé de lui donner. Et j'ai recueilli alors quelques épaves de son ancien mobilier, que j'ai jointes à d'autres épaves de même style, pour en orner cette pièce, qui est tout ensemble la bibliothèque et le cabinet de travail de ma maison des champs. Or, oublié dans le double fond de l'écritoire que j'explorais aujourd'hui pour la première fois, j'ai découvert ce vestige inattendu d'une correspondance au moins suspecte...

— Je n'aperçois pas, balbutia Terrier, quelle conclusion... quelle induction plutôt...

— Oui, je sais, confessa Deprat, cela semble misérable et honteux de s'arrêter à de si chétifs, à de si mesquins indices!... Cela semble tel à quiconque n'est pas directement en cause ou prédisposé à une comparaison personnelle. Pourtant, quand tu sauras que j'ai toujours été jaloux, quoique je me sois toujours efforcé de n'en rien laisser paraître, tu comprendras mon angoisse et mes doutes.

— Voyons! mon cher Deprat, Maxence Hibert n'est-il pas ton secrétaire? Et, avant de l'être, ne trouvait-il pas dans ta maison un accueil familial, étant le fils d'un de nos anciens camarades mort ruiné? Tu as défendu ses intérêts contre les créanciers de l'industrie paternelle; puis, tu l'as attaché à ton cabinet, pour l'aider dans sa carrière de jeune avocat. Tout cela le fait bien un peu l'enfant de la maison. Et c'est si vrai que tu caresses ou caressais encore tout récemment le projet d'en faire ton gendre... Quoi de surprenant, dès lors, à une correspondance de ta femme avec lui?

— En admettant ton point de vue, il resterait à expliquer l'emploi de termes aussi tendrement affectueux que ceux dont j'ai relevé la trace ou l'empreinte... *Mon bien cher Maxence !...* Mais, abstraction faite même du caractère de l'appellation, je dis que rien n'explique, ne justifie cette correspondance. Jamais, à aucune époque, ma femme n'a eu d'occasion, ni de motif, tu m'entends! d'écrire à mon secrétaire. De cela je suis parfaitement sûr...

— Cependant, hasarda Terrier, je persiste à ne pas saisir l'importance... Tout peut s'expliquer...

— Mais non, interrompit Duprat avec impatience. Tout pourrait, à la rigueur, s'expliquer, en effet, si ma femme était entrée dans mes vues quant à l'avenir de Gilberte. En ce cas, elle aurait pu correspondre avec Maxence, même à mon insu et très familièrement : il y eût eu entre eux comme des rapports d'alliance anticipée. Mais Geneviève a d'autres visées que les miennes pour sa fille. Et, avant même d'avoir jeté son dévolu sur le militaire que tu sais, elle a toujours combattu, et assez âprement pour que je m'en sois étonné, le projet si simple que j'avais formé de marier Gilberte à Maxence... Quoi de plus naturel que cette idée de mariage? Hibert n'est pas riche, c'est vrai; mais j'ai cependant réussi à sauver du naufrage paternel une centaine de mille francs, qui lui assurent, avec l'indépendance, la dignité de la vie. Il partage mes croyances essentielles. Il a l'intelligence et le talent. Je suis en train de lui mettre le pied à l'étrier : comme avocat, il réussit déjà. Que faut-il de plus pour épouser une jeune fille que l'on connaît depuis longtemps et dont le père vous est acquis?... Eh bien! ma femme, qui en tient présentement pour ce jeune lieutenant, M. d'Auticourt, n'a jamais été favorable à la candidature de Maxence, qu'elle a toujours semblé, pourtant, avoir en gré dans les relations ordinaires de la vie et avec qui elle s'entend à merveille...

— Avoue-moi donc tout de suite, interjeta le docteur, que tu as découvert, outre le chiffon de papier buvard, quelque indice plus sérieux d'une intimité compromettante... ou laisse là ces billevesées, qui t'agitent et te troublent sans raison!

— Je n'ai rien découvert de précis. Mais, descendant à un rôle dont je rougis, j'ai groupé de menus faits, j'ai rétrospectivement noté certains symptômes, qui, jusqu'à présent, m'avaient paru sans signification suspecte... Et mon cœur s'est encore une

fois glacé dans ma poitrine... Car ce n'est pas la première fois...Oh! la première atteinte de ce mal redoutable, qu'elle est lointaine!

— Tu avais eu déjà des doutes?

— J'en ai eu très souvent... Comment n'en point avoir quand on est le mari d'une femme à la fois très belle ou très jolie et très frivole, très coquette, très éprise du plaisir et des hommages?... Oh! cela remonte à nos premières années de ménage. Tiens! c'était à propos d'un bel officier, bleu et rouge, assez pareil à celui qui est ici ce soir, et dont ma fille, paraît-il, s'est coiffée avec l'approbation, ou, pour parler juste, à l'instigation de sa mère...

— Eh bien! tes doutes, cette fois-là, se sont évanouis, n'est-il pas vrai?

— C'est-à-dire que l'homme qui les avait, à tort ou à raison, provoqués s'étant éloigné spontanément, sans que ma femme ait paru très affectée de sa brusque disparition, tu comprends... Eh! non, je suis en train de mentir, mon pauvre ami! Ces doutes, je les ai encore... Et laisse-moi te faire descendre jusqu'au fond de ma misère morale : ces doutes font échec à mes sentimens paternels!

— Qu'est-ce que tu me chantes là? se récria Terrier abasourdi. Tu ne vas pas prétendre que Gilberte, ma filleule, n'est pas ta fille!

— Je ne prétends rien... Car je ne suis, hélas! en mesure de rien affirmer, ni de rien contredire.

— Tu blasphèmes ton bonheur et tu es fou, ma parole!

— Je suis surtout malheureux... Quels ravages peuvent accomplir de pareils soucis à travers un cœur et une conscience! Tu ne saurais t'imaginer, toi, philosophe et savant..., célibataire, en outre, à quel point ces menaces de révélations brutales, ces menaces sans cesse suspendues au-dessus d'un foyer que l'on aime et que l'on vénère comme partie intégrante de la foi religieuse, retentissent douloureusement sur une âme de croyant!... Eh quoi! il est possible que l'on construise, en toute droiture d'intention, sa vie morale sur de simples apparences, sur des mensonges contre lesquels il n'est ni sauvegardes, ni remèdes! Après dix ans, après vingt ans d'un faux bonheur et d'une fausse dignité, vous apprendrez que vous avez été dupe... Mais est-ce d'une personne, simplement, que vous aurez été dupe? ou est-ce d'une doctrine, d'une morale?... Car enfin, dès qu'on se prend à réfléchir, n'aperçoit-on pas ce qu'il y a de fallacieux et d'abusif

à vouloir régir notre conduite, nous courber sous un joug, sans même pouvoir nous garantir contre l'erreur ou la duperie qui nous fourvoiera peut-être dans les pires chemins?... Tu me demandais tout à l'heure quels étaient mes soucis : les voilà! Et ils sont anciens... Et ils me rongent... Et ils me minent... Car, à chaque instant, j'ai peur d'apprendre que l'asile de ce que tu appelles mon bonheur est un sépulcre blanchi, qu'habitent l'illusion et le mensonge!... peur aussi de reconnaître que l'âme humaine a toujours été serve du langage, dupe des mots, et qu'il n'y a pas de doctrines, pas de principes qui puissent nous guider vraiment dans la vie, tout étant et restant quand même à la merci du hasard!

— Ce n'est plus toi qui parles! protesta Terrier. Tu divagues!

— Il se peut... En tout cas, je souffre, parce que je doute, et que le doute m'est insupportable... Comprends-tu? Le doute ininterrompu ou sans cesse renaissant! Depuis vingt ans!... Car je n'ai jamais pu réussir à étreindre, corps à corps, une certitude...

— Allons, allons! tu reconnaîtras bientôt que tes alarmes n'ont jamais été justifiées... J'entends bien qu'il n'y a pas de fumée sans feu... Mais encore faut-il ne pas prendre de simples nuages pour des fumées d'incendie... Revenons à ta fille, puisque aussi bien elle est plus ou moins directement intéressée dans tout cela... Et puis, c'est ma filleule, ne l'oublions pas!... Nous disons qu'elle n'aime pas Maxence Hibert?

— Elle croit... elle dit préférer le hussard.

— Elle doit savoir à quoi s'en tenir là-dessus... Eh bien! marie-la au hussard. Qu'est-ce que ça te fait, pourvu qu'elle soit heureuse? Et, ma foi! si elle ne conçoit le bonheur que vêtu de drap bleu clair, fais taire tes rancunes contre cette couleur tendre... puisque le bien fondé de tes rancunes est encore à démontrer.

— Il le faudra bien, car, si réelle qu'ait été mon influence sur Gilberte, j'ai constamment senti lutter contre moi l'hérédité maternelle. A la vérité, nos enfans ne sont jamais à nous que pour moitié, puisqu'ils ne sont de nous que pour moitié... tout au plus. Mais j'ai eu à combattre chez ta filleule, outre l'hérédité maternelle, qui se traduisait par la frivolité du caractère et l'inconstance des goûts, une sorte, je ne dirai pas d'anti-

pathie, mais de prévention contre ma personne, qui rendait plus difficile ma tâche d'éducateur. Te rappelles-tu que, souvent, quand elle était toute petite fille, Gilberte paraissait vouloir m'interdire l'entrée de sa chambre, en me disant, sur un ton grincheux : « Vous avez votre chambre, vous n'avez pas besoin de venir dans la mienne. » Te rappelles-tu?

— Enfantillage !

— D'accord. N'empêche que ces enfantillages-là, quand on a des doutes sur la provenance de l'enfant, font bien du tort au sentiment paternel!... Mais tout cela est de l'histoire ancienne. J'ai triomphé de mes propres résistances, comme de celles de Gilberte. J'ai rempli mon devoir. Sans prétendre à la suppression de l'influence maternelle, j'ai disputé le terrain pied à pied. Et ta filleule, j'ose le dire, serait tout autre qu'elle n'est, si j'avais laissé s'exercer sans contrepoids l'action de sa mère... Aujourd'hui, Gilberte me consulte et cherche, avant tout, à me contenter. Elle m'a même laissé entendre, tout à l'heure, qu'elle ne voyait pas Maxence d'un œil défavorable. En sorte que si j'insistais...

— C'est affaire à toi... Mais laisse-moi te dire qu'il y a quelque contradiction entre le choix que tu as fait de Maxence comme gendre et la défiance qu'il t'inspire présentement... As-tu ou n'as-tu pas confiance en lui ?

— Eh! docteur, ne sais-tu plus ce qu'est la jeunesse?... ce qu'est l'homme? Ma femme, à quarante ans, est encore fort belle... La preuve en est que je l'aime toujours, comme je l'ai aimée dans le premier emportement du cœur et des sens... Suppose, de sa part, une inclination, une faiblesse : iras-tu t'étonner que ce jeune homme n'ait pas plus de vertu qu'elle?

— Soit! Mais rien ne t'autorise...

— Pardon! Il y a cette correspondance dont je viens seulement de découvrir la trace... cette correspondance dont je ne sais rien, hors ces quatre mots suspects : *Mon bien cher Maxence...* Oh! mais, je saurai, parce que je veux savoir!... Savoir enfin!

— Ne t'agite donc pas, ne te mets donc pas martel en tête! Tu n'es pas bien malade, mais ta santé n'est plus intacte : tu as le cœur et les artères des hommes de ton âge qui n'ont pas assez modéré leur activité cérébrale ou psychique. Que ce soit ceci ou cela, ou le tout ensemble, qui ait fatigué les rouages de la machine, quand ils sont fatigués, il faut les ménager. A bon entendeur!... Tiens! Voici ton monde qui vient te relancer...

II

— Père, M. d'Auticourt va remonter à cheval, pour regagner Fontainebleau. Je lui ai dit qu'il pouvait venir prendre congé de toi ici... Il est sur mes talons, avec tout le monde...

Câline, elle ajouta sur un ton de prière enjouée :

— Sois aimable, dis?

A quoi Deprat répondit, condescendant et affectueux :

— Bon! je tâcherai.

Presque aussitôt, Mme Deprat, Maxence Hibert, Gérard d'Auticourt et André Laurière entrèrent ensemble dans la bibliothèque.

— Décidément, mon cher maître, vous ne voulez pas que je vous accompagne ce soir?

Maxence Hibert regardait son « patron » avec une amicale déférence. C'était un grand garçon brun, bien bâti, aux traits réguliers, dans l'ensemble, — ce qui lui permettait de ne porter ni barbe, ni favoris, ni moustaches, tout comme le « patron » lui-même, et sans en être, plus que ce dernier, manifestement enlaidi ou désavantagé. — Un seul défaut déparait cette mâle et correcte figure : le menton était trop massif et les maxillaires trop développés. Cela donnait à la physionomie une expression un peu plus bestiale, peut-être, en même temps qu'énergique.

Deprat parut chercher ses mots pour répondre à l'offre toute simple qui lui était faite.

— Non, finit-il par dire, non, mon cher enfant... Vous me serez plus utile en achevant de préparer ici mon dossier pour demain : il y a des notes à coordonner, et j'ai été encore dérangé tout à l'heure. Tenez! tout est là sur mon bureau... Vous pourrez venir travailler ici même, quand je serai parti. A votre âge, on ne craint pas de veiller un peu, et l'on se couche tard volontiers, sauf à ne pas se lever trop tôt. Au mien, c'est le contraire...

Puis, se tournant vers sa femme :

— Geneviève, fit-il, on a bien demandé l'automobile pour dix heures et demie?

— Oui, mon ami. C'est Gilberte qui a prévenu.

Grande, la taille fine, les épaules tombantes, la poitrine ferme, avec sa carnation splendide, sa bouche pulpeuse, toujours

entr'ouverte par un sourire sur des dents éclatantes, ses yeux mordorés et sa lourde chevelure brune teintée de henné, Mme Paul Deprat, née Geneviève Hermel, semblait faite pour justifier à la fois l'amour et les inquiétudes de son mari. Et, certes ! cette quadragénaire pouvait être encore aimée.

Le docteur s'approcha d'elle.

— Je voudrais bien vous dire un mot, fit-il à mi-voix.

— Eh bien ! dans le parc..., ou ici, tout à l'heure, docteur.

Gilberte, ayant évolué de manière à se placer entre son père et M. d'Auticourt, saisit le moment de rappeler à l'avocat la présence de son hôte.

— Papa, dit-elle avec un regard vers le lieutenant, il y aura, la semaine prochaine, à Fontainebleau, un carrousel...

Alors, Gérard d'Auticourt, s'avançant :

— Je regrette, monsieur, d'avoir si peu de temps pour m'excuser d'être venu à cheval deux fois de suite... Mme et Mlle Deprat avaient bien voulu me dire...

— Vous n'aviez pas besoin d'être invité, interrompit Deprat courtoisement ; mais, dorénavant, vous saurez que vous l'êtes..., s'il vous plaît mieux ainsi.

Le lieutenant remercia avec aisance et même avec effusion : c'était presque une autorisation de faire sa cour qui venait de lui être octroyée.

— J'ose dès lors espérer, conclut-il, que ces dames pourront assister au carrousel.

— Vous vous entendrez avec elles...

Et, tout en causant, le maître de la maison gagna le parc, suivi par sa femme et sa fille, auxquelles se joignit bientôt le docteur Terrier. Maxence Hibert et son ami André Laurière demeurèrent donc seuls dans la bibliothèque.

— Tiens ! fit Maxence en regardant celui qu'il aimait à appeler le « patron » s'éloigner avec M. d'Auticourt, une saute de vent ! Le lieutenant était plutôt mal vu par ce cher patron : le voilà dans ses petits papiers... Qu'est-ce que ça peut bien signifier ?

— Tout simplement, je pense, que l'antique adage est renversé : ce sont les armes qui l'emportent sur la toge... Mais, au fait, qu'est-ce que cela peut te faire ? N'es-tu pas le galant en pied de la dame du logis ?

— Tais-toi, je te prie !... Il n'y a rien de vrai, d'ailleurs, dans ce que tu viens de dire...

— Oh! voyons!... Si ce n'est pas fait, c'est bien près de se faire. Dès lors, la fille ne peut plus t'intéresser beaucoup, je pense, puisque tu as jeté ton dévolu sur la mère.

— Elle ne peut plus m'intéresser, moralement parlant, d'accord! Mais ni mon goût, ni mes intérêts ne m'éloignaient d'elle... Son père me la destinait..., me la destine encore, j'en ai la certitude. Et, pour moi, c'était la fortune!...

— Soit! Mais alors, il fallait choisir la fille, et non la mère.

— Je n'ai pas précisément choisi. Ce sont les circonstances, autrement dit le hasard, notre maître à tous, qui a décidé..., ou plutôt qui est en voie de décider.

— Vas-tu prétendre que Mme Deprat s'est jetée à ta tête?

— Les femmes n'ont pas besoin d'aller jusque-là pour nous provoquer.

— Et tu n'auras pas de scrupules, pas de remords?... Car enfin, tu as bien quelques obligations à Me Deprat... Rappelle-toi!

— Des scrupules? Si fait, j'en ai... Des remords? Non, je n'en aurai pas, parce que ça ne sert à rien, les remords. Mais les scrupules, c'est différent: ils vous donnent le temps de la réflexion et peuvent même vous empêcher de commettre une sottise..., pourvu qu'elle ne soit pas trop tentante. Mais comment un homme de mon âge, un homme de vingt-cinq ans, n'éprouverait-il pas un trouble plus fort que sa volonté, que sa raison, quand une femme en plein épanouissement de beauté lui sourit, l'attire, le frôle avec insistance?... Et eût-il cinquante ans, au lieu de vingt-cinq, la nature de son émotion ne serait pas sensiblement différente, je suppose: l'homme est toujours l'homme, va!

— *Concedo!* fit en riant le jeune Laurière. Mais il reste que, si tu n'as guère de scrupules et si tu t'apprêtes à ne pas avoir de remords, tu as tout de même des regrets..., des regrets de ne pouvoir épouser Mlle Gilberte...

— C'est vrai... Par ce mariage, mon avenir eût été assuré: fortune, carrière, relations, tout me souriait...

— Oui, mais ta belle-mère éventuelle aussi te souriait... Et c'est elle qui a eu la préférence.

Maxence regarda de travers son ami Laurière, qui était parfois un pince-sans-rire et qui, volontiers, disait-on, « s'offrait la tête des gens. »

— Tu es bête! fit-il en haussant les épaules. Enfin, je dois

reconnaître que la jolie enfant se montrait un peu récalcitrante, tandis que la mère... Il paraît que la sympathie pour ma personne n'est pas héréditaire dans la famille. Mais, bah ! la petite se fût accoutumée à moi, et je n'aurais pas été, après tout, plus mauvais mari qu'un autre...

— Ce n'est pas beaucoup dire !

— C'est bien assez dire, le mariage étant, de l'avis général, une institution qui se plaît aux médiocres altitudes.

— Sais-tu, fit André d'un ton mi-goguenard mi-sérieux, que tu as parfois des allures d'arriviste... Tu m'effarouches !

— Mais non, futur magistrat ! Je suis simplement opportuniste.., comme tu le seras plus tard, à l'exemple de tes collègues, toujours à l'affût de l'avancement. Eh bien ! moi aussi, je suis par la force des choses à l'affût de l'avancement, et pour cause ! Je n'ai pour ainsi dire pas le sou ; mais, en revanche, j'ai des appétits à satisfaire. Né d'un père malchanceux et honnête, qui ne m'aurait laissé que des dettes à payer, si l'éloquente habileté de Me Paul Deprat ne s'était trouvée là tout à point pour arracher un lambeau d'héritage aux griffes des créanciers de la succession, j'ai pu mesurer de bonne heure l'importance des interventions opportunes. Et c'est pourquoi je désirais seconder les dispositions favorables du père de Gilberte... Mais, d'autre part, me heurtant au mauvais vouloir de la mère, je ne serais pas fâché de trouver quelque dédommagement sentimental à cette opposition dans les motifs secrets qui l'ont inspirée.., et qui l'inspirent plus que jamais. Il n'y a rien d'autre, jusqu'à présent.., sauf une correspondance romanesque datant d'assez loin déjà et qui n'a que trop duré, pour mon goût; mais les femmes aiment les lettres d'amour autant et plus que l'amour lui-même : il leur faut l'expression manuscrite des sentimens qu'elles ont fait naître comme de ceux qu'elles éprouvent...

— Dangereuse manie, tout de même ! fit Laurière d'un ton convaincu.

— Sois tranquille : toutes précautions sont prises. J'ai suggéré à ma correspondante l'idée de me faire déchirer et brûler ses lettres, en sa présence, aussitôt après lecture.., ce qui m'a permis d'exiger poliment la réciproque. En sorte qu'il ne subsiste pas la moindre bribe, la moindre trace, j'en suis parfaitement sûr, de tout cet amoureux fatras, et bien malin... Mais taisons-nous : voici le patron qui rentre avec sa fille.

Tandis que les deux jeunes gens se retiraient discrètement dans un angle de la bibliothèque, Gilberte disait à son père, avant de gravir le perron :

— Tu es un père adorable !

— Ce n'est cependant pas moi qu'on adore.

— Que si !... Ne t'ai-je pas toujours aimé ?

— Hé, hé !

— Oh ! bien, j'avais mon petit caractère, soit ! Mais, dès que j'ai eu l'âge de raison, ne t'ai-je pas témoigné toute l'affection et toute la déférence dont j'étais capable ?... Je n'ai pas toujours pensé comme toi d'instinct et d'enthousiasme, c'est vrai ; mais je finis généralement par me mettre à ton diapason.., ou par essayer d'y monter. Et n'est-ce pas parce que nous étions en désaccord sur le choix d'un fiancé que je me sentais malheureuse comme si j'avais été en faute ? Je me suis tellement habituée à considérer ton jugement comme le guide du mien, ta conscience comme l'inspiratrice de la mienne, que j'ai besoin de te savoir d'accord avec moi pour marcher en confiance vers un but quelconque. J'ai besoin de te ressembler moralement.., même quand je n'en ai pas envie !

Deprat mit ses deux mains sur les épaules de sa fille et, la regardant avec un air de bonté attendrie qui imprima soudain quelque charme à sa physionomie habituellement trop sévère :

— Merci, petite Gilberte ! fit-il. Tu me causes un grand plaisir en me disant ces choses-là.., surtout si tu ne les dis pas pour me faire plaisir.

— Non, vrai ! je finis toujours par penser comme toi, quand je ne l'ai pas fait d'emblée. Aussi étais-je fort inquiète de voir que tu paraissais manquer de sympathie pour M. d'Auticourt : j'aurais fini par le détester... Et j'en aurais été navrée, tu sais !

— Tu es gentille !

Il l'embrassa. Puis, changeant de ton :

— Voyons ! il faut songer à se mettre en route... Maxence, mon cher ami, il est entendu que vous m'apporterez le dossier, demain, au Palais, vers deux heures, n'est-ce pas ?

— Parfaitement, maître !

— Quant à vous, jeune homme, reprit Deprat en se tournant vers André Laurière, puisque je passe devant la propriété de vos parens, je vous offre de vous y déposer.

— Accepté avec reconnaissance, cher monsieur! Quand partez-vous?

— Tout de suite. L'auto est prête, je viens de m'en assurer. Et plus tôt je serai arrivé, plus tôt je serai couché... Où donc est Terrier, que je lui dise adieu?

— Le voici, dit Maxence, avec Mme Deprat.

La femme de l'avocat rentrait, en effet, accompagnée du docteur. Elle avait jeté sur ses cheveux artificiellement nuancés de roux une capeline d'un gris pâle qui atténuait, de la plus harmonieuse façon, ce que son beau visage pouvait avoir de trop accentué, de trop marqué, en dépit de la grâce qui y était comme figée dans un sourire invariable.

— Je viens de faire porter une couverture de renfort dans l'auto, déclara-t-elle. Il faut se défier de la fraîcheur du soir...

— Bah! la nuit est tiède, prononça Deprat. Une nuit de choix pour les amoureux!... Allons! en route!

Ayant embrassé sa femme sur le front, serré les mains de Terrier et de Maxence, il reçut d'un domestique appelé par Gilberte son chapeau et son pardessus, puis sortit avec sa fille et le jeune Laurière.

— Le maître, chère madame, dit Maxence, m'a conseillé de travailler ici. Vous n'y voyez pas d'inconvénient?

— Eh! lequel y pourrais-je voir? demanda la maîtresse de la maison. Cette bibliothèque sert de cabinet de travail à mon mari. En son absence, je n'y entre pour ainsi dire jamais, quoique ma chambre n'en soit séparée que par le vestibule... Faites ce que M. Deprat vous a dit de faire. Et mettez-vous tout de suite au travail, pour ne pas avoir à veiller trop tard. Dès que Gilberte sera revenue, nous irons nous coucher, car le docteur a demandé sa voiture.

— Je vous obéis donc, madame.

Sur ces mots, Maxence s'installa devant le bureau et se mit à compulser les pièces de procédure entassées dans le dossier.

Alors, Mme Deprat, attirant le docteur Terrier vers le fond de la bibliothèque :

— Nous avons été interrompus tout à l'heure, comme vous me parliez de la santé de Paul, docteur...

— Mon Dieu, chère madame, je vous ai dit, à peu près, tout ce que je voulais vous dire. Mais, puisque vous m'invitez à insister, j'appelle de nouveau votre attention sur l'inconvénient et

le danger, non seulement de toute émotion vive, mais de toute cause permanente de souci ou d'inquiétude pour votre mari.

— Est-il donc vraiment malade?... J'avoue que j'ai quelque peine à le croire en le voyant si laborieux toujours, si attaché à sa profession et, par surcroît, si au regret d'être condamné à l'expectative en politique... Il doit y avoir plus de neurasthénie dans son cas que de véritable déchéance morbide.

— S'il était si neurasthénique, il ne serait pas si travailleur... Dites plutôt que le surmenage n'est pas étranger à son état. Mais vous n'ignorez point que les soucis d'ordre moral, lorsqu'ils se prolongent, surmènent l'organisme encore plus que le travail excessif... Écartez donc, autant qu'il est en votre pouvoir, écartez de sa route ces préoccupations meurtrières qui usent les meilleurs tempéramens...

— Mais en quoi dépend-il de moi que mon mari soit moins préoccupé, moins soucieux que vous le dites, docteur? Je ne lui connais aucun prétexte plausible d'inquiétude...

— Soit! Mais il y a une hygiène morale qui prévient certains accidens, tout aussi bien, sinon mieux que le régime physique... Bref, votre mari, chère madame, a une de ces maladies que l'on peut faire durer longtemps ou abréger, pour ainsi dire, à volonté : c'est tout ce que je tenais à vous faire entendre... Ah! voici notre jeune fille qui va me donner des nouvelles de ma voiture...

Tandis que le docteur, après un regard un peu appuyé, prenait congé de Mme Deprat, celle-ci se disait : « Quelle peut bien être l'intention qui se cache sous cette insistance? » Et, en allant au-devant de Gilberte, qui rentrait, venant des communs, le docteur aussi était perplexe : « Qu'est-ce qu'il peut y avoir, songeait-il, sous l'immuable beauté et l'immuable sourire de cette femme, qui n'aime certainement pas son mari, mais que l'on n'a jamais prise en sérieux défaut? »

— Parrain, votre voiture est là.

— Merci, mignonne!

Puis, sans trop baisser le ton, car il était au courant de l'accord qui régnait entre la mère et la fille sur le choix d'un fiancé :

— Tu sais, j'ai plaidé pour toi, ou plutôt pour le hussard.

— Ah! c'est gentil, ça! Et qu'a répliqué l'autre avocat.., le grand?

— Merci pour moi!... Il a paru lâcher son client. Je crois que nous aurons gain de cause.

— Ah! bravo!... Tenez! voici vos honoraires...

Elle l'embrassa sur les deux joues et reprit :

— Maintenant, je vais vous mettre en voiture, comme j'ai fait pour père...

Et comme elle sortait en compagnie de son parrain, sa mère la rappela pour lui dire :

— Tu pourras, après cela, monter te coucher, Gilberte... J'ai besoin de parler quelques instans à M. Hibert.

La jeune fille embrassa très tendrement sa mère et serra, en toute simplicité, comme une bonne camarade, la main que Maxence, à demi soulevé, lui tendait par-dessus le bureau.

Le secrétaire de Me Deprat, après avoir attendu que le bruit des pas se fût éloigné, se leva et vint vivement auprès de Mme Deprat. Mais celle-ci, désignant les portes-fenêtres, toujours larges ouvertes :

— Fermez, je vous prie : la fraîcheur commence à se faire sentir..., et j'ai à vous parler.

Le jeune homme obéit. Puis :

— Vous aurez tout le temps de me parler, ma belle et adorée Geneviève. Car la soirée..., la nuit même, si vous le voulez, sera tout entière à nous... Le voudrez-vous enfin?

— Certes, non! et moins que jamais!... Moins que jamais nous avons le droit de considérer comme nous appartenant les instans que le hasard peut paraître nous livrer.

— Qu'y a-t-il donc? fit Maxence étonné. Notre dernier entretien et votre dernière lettre m'avaient fait mieux augurer...

— Oui, je suis toujours beaucoup trop faible... en paroles, tout au moins. Mon excuse est dans ma tendresse pour vous.

— Mais enfin, qu'y a-t-il de nouveau?

— Je ne sais trop. Mais le docteur m'a parlé tout à l'heure de telle manière que j'ai dû, bon gré, mal gré, réfléchir. Il m'a recommandé les plus grands ménagemens pour mon mari... Oh! les mots n'étaient rien : l'insistance de la voix, la gravité du ton, voilà ce qui m'a impressionnée...

— Alors, vous croyez que le docteur, à défaut de votre mari pourrait avoir quelque soupçon de notre... sympathie mutuelle? Car enfin, si les soupçons de ce brave docteur vont au delà, ils dépassent la réalité!

— A coup sûr, il soupçonne quelque chose... D'ailleurs, c'est un ennemi pour moi : les gens qui aiment mon mari ne

m'aiment pas..., sauf ma fille, bien entendu! Et puis, n'ai-je pas vu, plus d'une fois, qu'il nous observait tous deux quand le hasard nous maintenait quelque temps côte à côte?

— Un hasard..., je vous le dis, Geneviève, avec une gratitude profonde, mais non sans quelque reproche alarmé; un hasard dont vous vous êtes, un peu trop volontiers peut-être, montrée la complice docile...

— Ce n'est pas à vous, je pense, de m'en faire un crime. .

— Eh ! non, certes!... Mais à quoi bon provoquer des remarques pouvant dégénérer en soupçons lorsqu'on veut, comme vous, se montrer inflexible?

— Inflexible ! Hélas ! je n'ai pas su l'être tout de bon. Peut-être même ai-je manqué de retenue... Que voulez-vous? je vous ai aimé dans un élan de passion qui a franchi les barrières, rompu les digues...

— Pas toutes ! fit observer Maxence avec une ironie vaguement rancunière. Mais, bah ! c'est le sort commun à toutes les barrières d'être franchies, à toutes les digues d'être rompues ou emportées tôt ou tard... Et voilà ce qui a rendu mon amour si persistant, mon espoir si tenace !... Mes premiers scrupules ont eu un sort pareil à celui des vôtres: ma reconnaissance envers votre mari se dressait entre vous et moi, tout comme vos devoirs d'épouse... Qu'en est-il resté? Peu de chose, laissez-moi le dire!

— C'est vrai... Et je vous ai aimé sans grande discussion avec moi-même... Mais si je n'ai guère de remords, à cet égard, parce que j'ai su vous résister, j'ai du moins l'inquiétude et la peur de faire à mon mari une peine cruelle... Et voici qu'on vient de m'avertir que cette peine pourrait être mortelle! Jusqu'à présent, je l'avoue, n'ayant pas voulu arrêter ma pensée sur la possibilité d'une trahison complète de ma part, je m'étais plu à espérer que ma défection partielle ne serait jamais connue, ni soupçonnée... Maintenant que je sais quelqu'un sur la voie...

— Mais, interrompit-il, à supposer que vous ayez deviné juste, le docteur Terrier n'irait pas, je pense, bouleverser l'âme et la vie de votre mari...

— Eh ! sait-on?... Qui vous dit même que ce ne sont pas les propres confidences de son ami qui ont éclairé le docteur?

— M. Deprat n'est pas jaloux, que je sache!

— C'est ce qui vous trompe: il l'a toujours été, sans trop laisser paraître qu'il le fût. Moi, sa femme, je n'ai pu m'y méprendre.

— Alors, je m'étonne que vous n'ayez pas dissimulé davantage la sympathie dont vous voulez bien m'honorer.

— J'éprouve une joie involontaire à justifier, en partie, les soupçons dont je suis l'objet... Ces soupçons m'irritent : je m'en venge.

— Soupçons forcément bien vagues ! Car nous n'avons jamais pu être surpris, et pour cause !... Quant aux lettres, c'est du papier brûlé, qui s'est envolé à tous les vents du ciel : vous savez, comme moi, qu'il ne subsiste aucune écriture compromettante, tout ayant été détruit, au fur et à mesure, par nos soins communs et en notre mutuelle présence.

— N'importe ! je ne suis plus tranquille. Et, si vous êtes raisonnable, Maxence, vous serez le premier à me dégager de la promesse que je vous ai faite imprudemment de passer avec vous les quelques instans que le hasard pourrait nous accorder...

— Parlez-vous sérieusement? Vous ne songez pas que, même si, dans l'avenir, nous devons être prudens, jamais nous n'aurons une meilleure occasion de tête-à-tête que cette fois-ci... Votre mari vient de partir pour Paris, où il a décidé qu'il passerait la nuit avant une journée de fatigue : il ne peut donc être de retour avant demain. Et, à moins de supposer l'emploi d'un moyen de comédie, bien peu d'accord avec son caractère, vous en conviendrez, nous ne retrouverons pas souvent pareille sécurité... Restez ou revenez un peu plus tard...

Il lui avait pris la main et la serrait dans les siennes, sans rien faire toutefois qui pût alarmer une vertu en défense, mais assez peu sûre d'elle-même, probablement.

— Soit ! finit par murmurer Mme Deprat en faiblissant. Je reviendrai, pour quelques minutes, quand tout le monde sera couché.

III

Vers minuit et demi, elle revint, vêtue d'une robe d'intérieur en dentelle, d'ailleurs correcte et n'évoquant pas forcément des idées galantes. Maxence Hibert, qui avait le nez dans son dossier, au bruit de la porte et au froufrou des dentelles releva la tête ; puis, se hâtant au-devant de la survenante :

— Merci ! fit-il en lui baisant les mains. Vous êtes de parole

— Oui, mais il m'en coûte presque...

Et, tout de suite, elle demanda, en regardant les fenêtres :

— On a fermé les volets ?

— Oui, il y a plus d'une heure... Mais pourquoi cet air d'appréhension ?

— Maxence, tenez-vous pour vraie cette opinion qu'un secret qui est à plus de deux personnes n'est déjà plus un secret ?

— Certes !... Encore faut-il que le secret soit une belle et bonne réalité pour qu'on puisse le trahir...

— L'entente cachée de deux êtres qui s'aiment est un secret. Or, j'ai eu l'impression, ce soir, quand le docteur m'a parlé, qu'il était, sinon au courant de cette intimité dont il ne peut connaître exactement la nature, du moins en éveil quant au caractère de nos relations. Et, pourquoi m'en défendrais-je ? à l'entendre rappeler l'état précaire ou fragile d'une santé qu'il paraissait remettre entre mes mains, j'ai senti le malaise d'un scrupule.

— A la fois précoce et tardif, ce scrupule, ma chère Geneviève ! Ne me déclariez-vous pas, naguère, que de vraies fautes même, et non pas seulement de simples licences de conduite, pouvaient trouver leur excuse dans l'attitude rebutante de certains maris trop puritains ? Le vôtre, quoique le mieux intentionné du monde, n'a rien fait peut-être..., et vous me l'avez presque dit, souvenez-vous ! pour vous ôter le désir d'une affection autre que la sienne... Dès lors, pourquoi ce retour offensif du scrupule ?

— Oh ! il est bien vrai que cette idée de devoir qui semble présider à tous ses actes a nui considérablement à M. Deprat dans mon affection. Si l'on peut aimer l'homme à qui le devoir vous lie, c'est seulement quand le lien n'est plus visible, ni sensible ; pour aimer son devoir, il faut commencer par oublier que c'est le devoir... Allez donc désirer ardemment ce que vous avez le devoir de faire !

Alors Maxence risqua un timide enlacement.

Mais Mme Deprat, se dégageant avec douceur, répliqua d'un ton sérieux :

— Il y a une autre raison qu'un tardif scrupule conjugal à la résistance, encore trop imparfaite, que je vous oppose en ce moment. Vous n'ignorez pas que ma fille m'inspire, outre une grande tendresse, une sorte de crainte superstitieuse. Il me semble que si jamais elle apprenait que je ne suis pas sans reproche, elle me maudirait pour aller toute à son père. Et de

cela je ne me consolerais pas plus qu'elle-même ne se consolerait de mon indignité. Elle tient de son père une intransigeance de jugement !...

— Mais que vient faire votre fille entre nous? interrompit Maxence visiblement impatienté.

— Ne comprenez-vous pas qu'il n'y a qu'elle, qu'il n'y a jamais eu qu'elle entre vous et moi?

— Quoi! si votre fille n'existait pas?...

— Il y a longtemps que je serais à vous, et à vous sans partage, je vous le jure!

Il la vit sincère et s'en étonna, le sentiment qu'elle venait d'alléguer lui étant inconnu. Pour lui, qui ne luttait jamais contre ses appétits que par intérêt, c'était un prodige que l'on subordonnât la satisfaction d'un désir au souci de l'opinion d'une personne qui ne pouvait rien, ni pour, ni contre vous.

— Mais alors, insinua-t-il avec un peu de malice, cela revient à dire que l'homme qui vous eût connue et que vous eussiez aimé avant la naissance de votre fille se fût plus promptement avancé dans vos bonnes grâces que n'a fait votre serviteur? Si bien que vingt ans plus tôt vous étiez plus accessible!

A ces mots, Mme Deprat se troubla d'assez apparente façon.

— Peut-être, balbutia-t-elle, peut-être dites-vous vrai. En tout cas, je ne me sentais pas défendue, gardée comme à présent!

— Bah! votre fille, n'allez-vous pas la marier prochainement à M. d'Auticourt, qui est le type du brillant officier? Ses vœux seront comblés et les vôtres aussi, je pense!

— Comme vous me dites cela!... M. d'Auticourt n'est-il pas un homme aimable et séduisant? Mon Dieu, il n'est peut-être pas supérieurement intelligent...

— Heu! interrompit Maxence, sur un ton de fielleux dédain, ce n'est pas son métier!

— Vous n'aimez pas les militaires!

— C'est affaire aux femmes de les aimer... Et elles s'en chargent!

— Ingrat!

— C'est vrai, j'ai tort! Mais je vous avouerai que ces guerriers, en temps de paix, me portent quelque peu sur les nerfs... et d'autant plus qu'en temps de guerre nous serons tous, bon gré mal gré, aussi guerriers qu'eux. Pour en revenir à votre fille, je m'explique mal le rôle tutélaire qu'il vous plaît de lui prêter,

mais surtout je comprends mal que vous ayez si grand'peur d'elle, ce soir.

— C'est toujours l'idée que le docteur a deviné quelque chose... Il est le parrain de Gilberte.

— Bon ! Il ne va pas jeter le trouble dans l'âme de sa filleule !... Encore moins, je suppose, que dans celle de votre mari !

— Enfin, Maxence, vous savez bien ce qu'est l'impressionnabilité d'une femme, et ce qu'il peut y avoir là d'irraisonné !

— Certainement, je le sais... Mais, dans le cas présent, je ne puis que combattre de si intempestives inquiétudes, et si peu justifiées !... Songez donc, Geneviève, que, de longtemps peut-être, nous ne retrouverons pareille occasion de libre tête-à-tête, pendant ces heures de paix et de silence où l'on entend si bien battre les cœurs dans les poitrines serrées l'une contre l'autre. D'ordinaire, il faut disputer au trantran journalier une heure diurne péniblement conquise : on s'aime en hâte, l'oreille au guet, l'esprit préoccupé. Ce soir, au contraire, cette nuit, quel calme et quelle sécurité ! Votre mari étant absent, votre fille couchant là-haut, près de son ancienne gouvernante...

— Elle pourrait descendre...

— Ah ! bon ! quelle idée, maintenant !

— Je vous en prie, Maxence, cessez des instances inutiles... et qui me torturent !

Quand il vit qu'il se heurtait, une fois encore, à un parti pris de ne pas faiblir ou de ne faiblir qu'à demi, le jeune homme trahit un moment sa vraie nature en s'écriant, d'un ton dépité :

— Vous êtes bien toutes les mêmes : promptes à nous aguicher et vous faisant un malin plaisir d'ajourner la suite de nos transports amoureux à une date incertaine ! On parle volontiers de l'éternel malentendu des sexes : en voilà bien la cause, il me semble ! Nous sommes passionnés... sensuels, s'il vous plaît mieux à dire ; vous n'êtes que coquettes. Votre coquetterie va quelquefois jusqu'à s'émouvoir de nos sensations, mais la contagion ne dépasse guère la surface de votre être. Vous prétendez avoir le droit de nous sourire, de nous provoquer...

— Oh ! de vous provoquer !

— Oui, je le répète : vous provoquez, le plus souvent, les empressemens dont vous faites mine, ensuite, de vous effaroucher... Point n'est besoin de vous jeter au cou d'un homme pour le faire tomber à vos pieds : vous savez à quel point nous

sommes impressionnables aux regards et aux sourires des femmes... Et quand vous nous avez bien attirés par vos œillades, bien affriandés par la câlinerie de votre langage et de vos gestes, nous que la nature a mis à votre merci, nous devrions nous contenter de vous baiser le bout des doigts, si vous n'êtes qu'à moitié de bonne humeur!

— Vous êtes injuste, Maxence! Ne voyez-vous pas quelle violence je me fais, en ce moment même, pour résister à l'attrait de votre voix?

Elle paraissait, en effet, subjuguée par l'ardente conviction, un peu rageuse, dont le jeune homme avait empreint sa diatribe. Penchée vers lui, comme guettant au passage les mots révélateurs d'un emportement de passion chez cet homme plus jeune qu'elle de quinze ans et qui la convoitait, elle n'était plus aussi passivement bienveillante que naguère : il la devinait inquiète de l'effet produit par ses rigueurs et enivrée du triomphe de sa beauté. C'était le moment de tenter un dernier effort : non pas, sans doute, de livrer l'assaut brutal qui prétend abattre la résistance, mais de recourir à l'humble supplication du désespéré qui ne veut plus lutter.

— Je vous demande pardon, murmura le bon apôtre, d'avoir montré quelque irritation dans mes propos. Mais je suis à bout de force. Songez que, depuis longtemps, j'endure le supplice de Tantale! Songez que j'ai vingt-cinq ans, madame, et que je vous adore!

En disant cela très chaleureusement et avec un charme juvénile dans son accent de suprême prière, l'adorateur aux abois se laissa tomber à genoux devant l'inhumaine. Mais, juste à ce moment, comme dans les comédies dont il avait rappelé railleusement une des plus habituelles péripéties, le malencontreux soupirant vit apparaître le mari sur le seuil de la porte faisant communiquer la bibliothèque avec le vestibule, et qui venait d'être brusquement ouverte.

— Prenez garde! balbutia Mme Deprat.

Maxence, néanmoins, se relevant avec un parfait sang-froid, dit très bas, comme en un murmure :

— Laissez-moi faire.

Puis, tout haut, et en se retournant vers l'intrus légitime :

— Vous le voyez, mon cher maître, je m'efforçais de fléchir Mme Deprat... Depuis bien des mois, j'aime respectueusement

Mlle Gilberte, et je vous sais favorable à mes discrètes prétentions ; mais je me heurte toujours à l'hostilité de Mme Deprat... Eh bien ! tout à l'heure, profitant d'un hasard qui l'avait attirée ici, j'ai entrepris de combattre par la prière cette irréductible adversaire, d'autant plus redoutée que sa bienveillance habituelle rendait plus inexplicable une opposition limitée à un cas tout spécial... Je l'ai suppliée de me dire enfin pourquoi, ne me jugeant pas indigne de son amitié, elle me préfère, comme futur gendre, un inconnu, un passant... Et, à bout d'argumens, je me suis jeté à ses pieds...

Deprat, sombre et soupçonneux, mais très exercé à la maîtrise de soi-même, demanda d'un ton calme à sa femme, — d'un ton de juge impartial :

— Que répondiez-vous?

Elle n'hésita qu'une seconde.

— Simplement ceci : qu'il s'agit de ma fille et de ses préférences, non des miennes... ou des vôtres.

— Soit! Mais, outre que cette mimique démonstrative, cet agenouillement me semble excessif et même étrange, dans la circonstance, je trouve non moins extraordinaire le choix de l'heure...

Maxence répliqua tout de suite, usant du même ton calme dont son « patron » lui donnait l'exemple :

— Je n'ai pas choisi l'heure : Mme Deprat est entrée ici sans savoir que j'y fusse encore. J'ai saisi l'occasion. Quant au caractère... exagéré, selon vous, de mes gestes, je vous prierai, cher monsieur, d'avoir égard à l'état de souffrance et d'agacement où m'avaient réduit les attitudes contradictoires de Mme Deprat : ce désaccord incompréhensible entre la sympathie qu'elle voulait bien me témoigner dans l'habitude de la vie et sa résistance à mes vœux les plus chers... Justement, Mme Deprat venait de se résoudre à me dire franchement que l'obstacle était la volonté de sa fille plutôt que la sienne, et que, si elle avait mis la sienne en avant, c'était surtout pour atténuer, autant que faire se pourrait, le conflit qu'elle redoutait de voir éclater entre Mlle Gilberte et vous... C'est alors que je suis tombé à ses pieds, pour implorer son appui, faisant valoir la sincérité de mon attachement, ainsi que mon ferme propos d'assurer le bonheur de Mlle Gilberte, aimée par moi depuis si longtemps en silence... enfin, disant tout ce qu'un homme épris qui s'exalte

peut dire pour gagner à sa cause la meilleure des cautions..

— Vous, s'exclama Deprat, un amoureux exalté de ma fille! Mais vous n'avez jamais montré d'exaltation, que je sache!

— Je vous répète que j'aime Mlle Gilberte respectueusement, fit Maxence avec componction; si respectueusement que j'ai considéré comme un strict devoir de ne pas lui exprimer mes sentimens de façon directe avant d'avoir obtenu l'approbation formelle de ses parens, m'en tenant à de discrètes attentions... qu'elle n'a peut-être même pas remarquées. Allez-vous me blâmer de ma réserve?

Le visage de Me Deprat se détendit un peu.

— Vous avez réponse à tout, dit-il avec un demi-sourire à peine sarcastique, à tout... sauf au doute qui persiste en moi quant à l'opportunité de vos instances et à l'interprétation de vos gestes... Vous conviendrez que si un homme peut bien se jeter aux genoux d'une femme, vers une heure du matin, c'est plus souvent pour la supplier de se donner à lui que pour lui demander la main de sa fille!

— Je vous ferai observer, dit Maxence toujours sérieux et doux, que l'attitude... le geste que vous persistez à incriminer est, sinon ma meilleure justification, du moins la preuve évidente que Mme Deprat est au-dessus du soupçon. Si elle avait été ici par l'effet d'une entente avec moi, je n'aurais pas eu besoin de me jeter à ses pieds pour l'attendrir... Mais, à supposer que sa démarche fût une première et imparfaite concession, vous avez pu voir qu'elle paraissait peu disposée à se laisser fléchir... Renoncez, mon cher maître, à des doutes qui sont injurieux pour nous trois, et dites plutôt d'où ils vous sont venus : j'aurai vite fait de vous en montrer l'inconsistance et de vous prouver que votre disciple... votre obligé n'a pas démérité de votre estime.

Deprat se sentait fort mal à l'aise sur le terrain choisi par son avisé partenaire. L'origine de ses soupçons, en ce qui concernait Maxence, était difficile à préciser, vu l'insignifiance apparente et le caractère presque ridicule de l'indice qui avait éveillé sa défiance.

— Sachez, déclara-t-il visiblement gêné, que j'ai découvert, par hasard, une... une trace de la correspondance de ma femme avec vous.

En proie à une surprise aussi profonde que sincère, Maxence regarda fixement Me Deprat : il était convaincu, à ce moment-

là, que son « patron » plaidait le faux pour savoir le vrai. Car, bien certain que tout vestige de correspondance avait disparu, il ne pouvait guère ne pas croire à un mensonge intéressé. Aussi riposta-t-il avec une entière assurance :

— Je ne me souviens pas d'avoir écrit à Mme Deprat, même au sujet de choses sans portée.

— Mais elle, êtes-vous bien sûr qu'elle ne vous ait pas écrit?

Devant le regard droit et honnête qui le scrutait, à son tour, le jeune homme hésita : « Il faut, se disait-il, que quelque chose ait subsisté, quand même, de cette malencontreuse correspondance, car voilà un regard qui ne ment pas. Mais qu'est-ce que cela peut bien être, toutes les lettres ayant été anéanties? Ah! j'y suis! quelque brouillon, sans doute, comme les femmes qui veulent soigner leur style ont parfois l'imprudence d'en écrire... et d'en laisser traîner... Soyons moins affirmatif! »

— Ma foi! prononça-t-il lentement, comme après un effort de mémoire, je ne me souviens pas davantage d'avoir reçu...

Mais, se ravisant, il reprit :

— Ah! pourtant, il se pourrait qu'une lettre... Mais, au fait, si vous avez trouvé une lettre ou un fragment de lettre...

— Je n'ai rien trouvé de pareil, interrompit Deprat. J'ai parlé d'un simple vestige. Enfin, il vous suffira de savoir que j'ai acquis la preuve d'un commerce épistolaire entre ma femme et vous... Je dis entre ma femme et vous, parce que j'ai lu votre nom, en toutes lettres et précédé d'un qualificatif au moins très amical, le tout tracé par la main de ma femme. Il me semble que j'ai pu, à bon droit, considérer un tel indice comme compromettant...

Sans deviner la nature de l'indice en question, Maxence comprit que rien n'avait été révélé outre son nom agrémenté d'une épithète affectueuse.

— Ah! s'écria-t-il, pardon! quand je disais n'avoir reçu aucune lettre de Mme Deprat, j'oubliais que mes ambitions matrimoniales, désapprouvées par elle, m'avaient valu, de sa part, quelques mercuriales très affectueuses, dont une ou deux manuscrites.

— L'explication est plausible, après tout, murmura Deprat. Nous verrons ce qu'elle vaut... Toujours est-il qu'ayant relevé ou cru relever des traces plus ou moins suspectes, je me suis décidé à user d'un vieux stratagème pour en avoir le cœur net.

Et, tout à l'heure, sur la route, après avoir déposé chez lui André Laurière, je suis revenu sur mes pas, c'est-à-dire que, m'étant fait conduire à la station du chemin de fer la plus proche, je suis rentré ici, non sans avoir donné à mon mécanicien l'ordre de continuer vers Paris. Je suis donc rentré secrètement, sournoisement... j'en rougis! faisant appel à la discrétion de mon jardinier, que j'avais dû réveiller, alléguant une indisposition subite, que la marche avait déjà dissipée, invoquant mon désir, ma volonté formelle de n'inquiéter personne... bref, mentant, rusant pitoyablement. Encore une fois, j'en rougis! Mais un doute insupportable m'étreignait. Et voilà que je vous trouve tous deux en conversation, à une heure indue, vous à ses pieds! N'importe! ce que vous venez de me dire est plausible... Laissez-moi, je vous prie, avec Mme Deprat.

Le jeune homme s'inclina et se dirigea vers la porte. En passant devant sa complice supposée, il eut pour elle un regard qui était une exhortation à la fermeté. Mais il dut reconnaître que tout encouragement était superflu : impassible et dédaigneuse, l'épouse soupçonnée semblait prête à demander des comptes plutôt qu'à en rendre.

Comme il allait passer le seuil, Maxence fut arrêté par un mot du mari :

— Pardon!... Vous maintenez votre explication? Vous étiez en train de supplier ma femme de se faire l'alliée de vos ambitions matrimoniales, au lieu de s'obstiner à les contrecarrer?

— Certes! protesta le jeune homme avec force, je maintiens cette explication, puisqu'elle est conforme à la vérité!

— Vous la maintenez avec toutes ses conséquences possibles? articula Deprat en insistant.

— Comment ne le ferais-je pas? demanda Maxence étonné. Toute autre explication serait mensongère. Et d'ailleurs, est-ce que ma sincérité ne ressort pas très suffisamment des faits qui vous sont connus?

— C'est bien. Nous verrons.

IV

Resté seul avec sa femme, Deprat lui dit tout de suite sur un ton qu'il sut rendre conciliant, presque amène :

— Nous voici tête à tête, Geneviève, et c'est l'occasion, je

crois, de vous montrer franche... Quoique je me sois efforcé d'être toujours pour vous un bon mari, je sais que, nos deux caractères ne s'adaptant pas très aisément l'un à l'autre, il y a eu, par-ci par-là, quelques froissemens ou malentendus entre nous... Je sais aussi, j'avoue que j'ai été parfois accessible à une jalousie qui a pu, malgré moi, se traduire par des paroles désobligeantes ou des attitudes gourmées. Je m'en excuse. Mais, cette fois, en toute sincérité, je me suis cru le droit d'aller au fond de mes doutes et d'éclaircir une situation qui me paraissait au moins équivoque... Ai-je eu raison? Ai-je eu tort? A vous de le dire!

Sans s'animer le moins du monde, mais en prenant un air de dignité offensée, Mme Deprat répondit :

— On vous le faisait observer à l'instant, ces sortes de doutes sont injurieux, non pas seulement pour ceux qu'ils visent et calomnient, mais pour ceux qui les ressentent. Vous devriez vous juger plus diminué, plus avili que moi par les vôtres... Et ce ne serait là qu'une très juste punition. Quant à essayer de me disculper, je n'ai vraiment aucune raison de descendre à pareille tentative, les apparences mêmes, on vient de vous le démontrer, n'étant pas contre moi.

— Enfin, vous êtes bien sûre de n'avoir jamais correspondu avec Maxence Hibert qu'à propos de son vœu d'être notre gendre?

— Vœu auquel j'ai toujours fermé mes oreilles, confirma Mme Deprat, quand je ne l'ai pas ouvertement combattu... Vous le savez bien!

— Et pourquoi l'avez-vous combattu, ce désir si légitime et si naturel?

— Parce que Gilberte aime M. d'Auticourt et n'aime pas Maxence Hibert : il me semble que c'est une raison suffisante.

— Elle le serait si l'inclination de Gilberte datait de loin. Mais il n'y a pas longtemps que notre fille connaît cet officier. Elle l'a rencontré à Fontainebleau, chez des personnes qui sont pour nous de simples relations...

— Peu importe l'endroit! interrompit Mme Deprat avec un accent profondément convaincu, peu importe la date où l'on rencontre l'homme qui vous plaît! L'essentiel, c'est de le rencontrer.

— Quoi qu'il en soit, vous conviendrez que si vous n'aviez pas fait le jeu de ce militaire, il serait aujourd'hui moins avant

dans la sympathie et les bonnes grâces de Gilberte... Or, quel motif pouvez-vous avoir de pousser votre fille dans les bras d'un inconnu, quand un jeune homme que je connais depuis son enfance... que vous connaissez vous-même depuis des années, qui est le fils d'un de mes anciens camarades, qui a tous les dons et le plus bel avenir, sans parler de l'affection presque paternelle que je lui ai vouée, est là, comme amené tout exprès par la Providence à notre foyer?... Si encore vous ne l'aimiez pas, ce garçon, s'il vous déplaisait, si vous lui témoigniez de l'antipathie, je comprendrais... Mais non! vous êtes aimable pour lui, vous lui souriez quand il est là, vous vantez ses mérites dès qu'il s'éloigne... Et vous ne voulez pas de lui pour votre fille!

— Dieu! fit Mme Deprat gênée et agacée, quelle insistance singulière!

— J'insiste parce que ni Maxence, ni vous ne m'avez convaincu, riposta l'avocat redevenu manifestement très soupçonneux.

— Vous n'êtes pas convaincu de quoi? De ce qui a pu faire le sujet de ma correspondance avec Maxence Hibert? Au fait, qu'est-ce qui vous autorise à vous montrer si affirmatif quant à la réalité même de cette correspondance?

De vrai, elle ne savait pas du tout ce qu'avait bien pu découvrir son mari; mais, parfaitement sûre, elle aussi, qu'aucune lettre n'avait échappé à la destruction totale, elle n'avait pas lieu d'être inquiète.

— Oui, reprit-elle, qu'avez-vous découvert? Qu'est donc ce fameux indice?

— Dans le petit secrétaire Empire, qui était chez vous autrefois et qui est chez moi présentement, j'ai trouvé...

— Quoi? demanda Mme Deprat tout à fait tranquille et railleuse.

— Peut-être le double d'une lettre ou d'un fragment de lettre...

— Allons donc! Comment et pourquoi aurais-je conservé par devers moi un morceau d'une épître ou d'un billet écrit par moi-même?... Mais il n'y a que les cuisinières, mon pauvre ami, qui fassent des brouillons pour leurs lettres d'amour!

— Laissons cela! dit impérieusement Deprat. Il suffit que j'aie la preuve d'une communication épistolaire où vous avez accolé au nom de Maxence les mots: *mon bien cher*... Cela suffit, dis-je, pour m'autoriser à vous demander des comptes.

— Et c'est pour un mot, le mot *bien*... Car je suppose que

j'ai le droit de dire ou d'écrire : *mon cher Maxence*. C'est pour ce mot banal, lu sur je ne sais quel chiffon de papier! C'est pour cela!...

— Ce chiffon de papier, je consens à vous le dire, est un morceau de papier buvard trouvé par moi dans votre ancienne écritoire et où sont restés empreints les mots en question.

— Et c'est pour cela, répéta M[me] Deprat en haussant les épaules avec un air de sincère pitié, c'est pour cela que vous êtes revenu, après une fausse sortie, comme un mari de comédie ou d'opérette, pour me surprendre en flagrant délit!... Ah! tenez, vous êtes toujours l'homme au caractère à la fois austère et puéril que je me suis vainement efforcée de comprendre! Vous êtes un grand enfant qui joue au pontife ou au justicier... et qui oublie d'en rire!

M. Deprat, portant la main à sa poitrine, en un geste douloureux, s'écria :

— Ne raillez pas, Geneviève! J'ai pu vous paraître un tyran ridicule, alors que j'étais simplement un malheureux assoiffé de confiance et voué au doute perpétuel... Rappelez-vous : les circonstances ont été telles, dès le début de notre ménage, que j'ai dû, presque constamment, me défendre de soupçons que les apparences semblaient prendre à tâche de m'imposer et que la tiédeur de vos convictions religieuses était bien de nature à ne pas trop démentir...

— Allez-vous remonter à l'origine de nos querelles pour me reprocher ce que vous appeliez alors mes coquetteries de jeune femme frivole? Et c'était encore trop dire!

— Soit! n'évoquons pas des souvenirs si lointains... quoique mes préventions contre les militaires datent peut-être de ces premiers temps de notre mariage... Parlons du présent... parlons d'à présent même... Eh bien! vous auriez le droit de railler, Geneviève, si, tout à l'heure, en rentrant, je vous avais trouvée dormant paisiblement dans votre chambre. Par malheur, ce n'est pas ce qui a eu lieu.

— Par malheur! se récria hautainement M[me] Deprat. Alors, tout de bon, vous persistez à me soupçonner, à m'accuser, pour cette vétille dont je n'ai même pas souvenance! pour un mot affectueux adressé à celui que vous appelez votre fils d'adoption!

— Et le tête-à-tête de tout à l'heure? Vous en faites bon marché, vraiment!

— On vous en a donné une explication qui est d'accord avec la vraisemblance et avec les précédens. Que vous faut-il de plus?

— Qu'une preuve, fournie par vous-même, fasse éclater à mes yeux la loyauté de votre conduite.

— Par exemple?

— Il en est une tout indiquée : faites-vous l'alliée de Maxence en vue de son mariage avec Gilberte. N'est-ce pas là, précisément, ce qu'il vous demandait tout à l'heure à genoux? Eh bien! il faut déférer à ce vœu très naturel, ou je serai forcé de croire que ce n'est pas le bonheur de votre fille que vous défendez avec tant de zèle et d'opiniâtreté, mais votre amour!

Mme Deprat, à cette mise en demeure catégorique, pâlit terriblement, sans qu'il fût possible à son mari de discerner si c'était la colère ou l'angoisse qui avait prise enfin sur son impassibilité.

— Ah! articula-t-elle nerveusement, vous avez tort, je vous jure! Car enfin, il n'y a rien qui m'accuse... Et ce geste de supplication, surpris et incriminé par vous, eût-il eu pour objet ce qui vous plaît à dire, ne serait imputable, après tout, qu'à son auteur...

— Comprenez donc que je veux savoir, cette fois, savoir à tout prix! Or, si vous vous montrez disposée à faire de Maxence votre gendre, je croirai, ne pouvant vous soupçonner tous deux d'une infamie monstrueuse, que vous n'êtes coupables envers moi ni l'un ni l'autre.

— Et, pour vous procurer cette certitude, vous ne reculerez pas devant la responsabilité du malheur de votre fille?

— Ce sont là des mots, fit Deprat très troublé, de grands mots! Il n'y a aucune raison pour que Gilberte soit plus malheureuse avec Maxence qu'avec M. d'Auticourt... Il y en a même pour qu'elle le soit moins. Et elle n'aime pas tant cet officier, après tout!... Oh! elle-même me l'a dit : ce n'est qu'une inclination naissante, et dont vous avez favorisé la naissance. Il m'est donc permis de croire que si vous usiez de votre influence.

Exaspérée, à la fin, Mme Deprat s'écria avec une âpreté rageuse :

— Cela, jamais!

Son mari la regarda un moment en silence, comme suffoqué par l'impétueuse protestation qui venait de l'atteindre au cœur Puis, lentement :

— Vous devriez prendre garde à vos paroles et au ton dont

vous les prononcez. A les entendre, on pourrait les tenir pour un aveu.

— Quoi! parce que je refuse de conseiller à ma fille d'épouser un homme qu'elle n'aime pas, il faut que vous me considériez comme aimant moi-même cet homme!... Tant pis pour vous si vous avez à ce point perdu la notion du juste et de l'injuste, mais je ne ferai rien, jamais, pour déterminer Gilberte à ce mariage!... Bien au contraire, je ferai tout pour l'en détourner!

Attentif et menaçant, Deprat prononça, de sa même voix, lente et martelée :

— Mais que pourriez-vous faire si j'usais de mon influence sur Gilberte, non pour la contraindre, certes! mais pour l'amener insensiblement à ce mariage comme au seul parti qui lui convienne? Je trouverais, au besoin, des argumens...

— J'en trouverais d'autres pour les combattre!

— J'insisterais, par exemple, sur le caractère paternel de mon attachement envers Maxence, et je ferais valoir que sa collaboration, qui m'est précieuse..., qui me sera même bientôt indispensable, pour peu que mon état de santé s'aggrave, est appelée à cesser, un jour prochain, si mon secrétaire ne devient pas mon gendre...

— En ce cas, je n'hésiterais peut-être pas, moi, à informer Gilberte que vous vous efforcez égoïstement de rassurer votre jalousie d'époux par tous les moyens, et au risque même de sacrifier son bonheur... Oui, je lui raconterais, en partie, la scène de tout à l'heure : vos soupçons injustifiés, seuls capables de tenir en échec votre entêtement à vouloir un mariage qui lui déplaît ou ne lui plaît guère, puis vos singulières instances pour me faire intervenir de telle sorte que vos inquiétudes de mari ne puissent plus nuire à vos préférences de futur beau-père!

— Vous n'oseriez pas dire à votre fille ce qui vient de se passer ici!

— Pourquoi donc?

— Parce qu'elle douterait elle-même que Maxence, après s'être montré si réservé, ait pu se prosterner devant vous, entre minuit et une heure du matin, pour une demande en mariage qu'il a quotidiennement le loisir de vous adresser! Elle douterait comme moi..., à moins que vous ne finissiez par vous montrer favorable à l'ambition maintenant déclarée du jeune homme.

Au pied du mur, cette fois, Mme Deprat laissa échapper l'ex-

pression d'une colère qu'elle ne pouvait plus contenir. Et transformée, la bouche tordue, le regard mauvais, elle jeta ces mots à la face de son mari :

— Eh bien! soit, nous ferons notre fille juge entre sa mère, soucieuse de ses droits, de son bonheur à venir, et son père, maniaque égoïste, jaloux ridicule, dévot mesquin, despote insupportable...

— Assez! murmura Deprat en haletant après un cri étouffé. Vous me tuez, malheureuse! C'est de la haine! De la haine contre moi!

Et, tout chancelant, il alla s'affaisser sur un canapé qui faisait face à son bureau, puis demeura inerte.

Revenue, alors, à la nette conscience de sa responsabilité, Mme Deprat s'affola et, frappant violemment à la porte par où était sorti Maxence :

— A moi! cria-t-elle. Venez!

La porte s'ouvrit presque tout de suite, et Maxence reparut.

— Vous avez appelé? fit-il.

— Oui, j'ai peur... une peur atroce qu'il ne succombe là, sous mes yeux, et par ma faute!

— Que s'est-il passé?

— Il y a eu une scène entre nous, suite logique de celle dont vous avez été témoin tout à l'heure.

Elle entraîna Maxence le plus loin possible du canapé où Deprat gisait, toujours inerte. Et, le débit rapide, entrecoupé, elle continua :

— Il m'a menacée de contraindre Gilberte à vous épouser.. Alors, j'ai un peu perdu la tête. Des mots très durs me sont échappés, de ces mots dont le souvenir est ineffaçable...

— Pourtant, interrompit Maxence assez inquiet, vous n'avez rien pu avouer, puisqu'il n'y a rien... sauf une petite faiblesse de cœur... Et ces aveux-là sont d'autant plus dangereux à formuler qu'ils font toujours présumer quelque chose au delà de leurs termes...

— Je n'ai pas avoué, mais j'ai été violente, j'ai bravé mon mari...

— Ce n'est rien, cela, fit Maxence rassuré, ou, du moins, c'est réparable... Maintenant, au plus pressé!

S'occupant enfin de M. Deprat toujours évanoui, il se rapprocha du canapé.

— Restez près de lui, reprit-il, je cours chercher...

Comme il se précipitait pour sortir, il se heurta presque à Gilberte, qui entrait en hâte, venant du vestibule. Elle était vêtue d'un *saut de lit* très simple et très décent.

— J'ai entendu, dit-elle, des coups frappés à une porte, un appel. J'ai vite descendu l'escalier. Ta porte, mère, était ouverte...

A ce moment, elle vit Deprat, qui commençait seulement à reprendre connaissance et n'avait pas encore bougé.

— Père évanoui ! s'écria-t-elle. Mort peut-être !

— Mais non ! protesta M[me] Deprat. Une syncope... et telle que le docteur avait prévu qu'il pourrait s'en produire une avant peu : j'avais été prévenue, ce soir même. Cours chercher un flacon de vinaigre : tu en trouveras un sur ma table de toilette... En même temps, tu sonneras. Vite !

Pendant que Gilberte sortait en courant, Maxence s'était de nouveau approché de Deprat, qu'il regardait avec attention.

— Il va revenir à lui sans aide, prononça le jeune homme du ton calme d'un médecin qui émet un diagnostic. Mais la présence de M[lle] Gilberte sera peut-être une complication fâcheuse... Outre qu'il faut compter avec l'émotion nouvelle qui en pourra résulter pour son père, que va-t-on lui dire, à elle? Que va-t-elle supposer? Et d'abord, que dira votre mari lui-même quand il sortira de son évanouissement? Peut-être y aurait-il lieu de s'en inquiéter pour prévoir et prévenir les difficultés...

— Comment prévoir ce qui ne dépend que de lui? Mais j'entends Gilberte...

— Voici, fit la jeune fille en remettant à sa mère un flacon. Comment va-t-il? J'ai sonné : on vient.

M[me] Deprat, ayant frotté les tempes de son mari avec un mouchoir imbibé de vinaigre, put déclarer presque aussitôt :

— La syncope a pris fin.

— J'ai eu un étourdissement, murmura Deprat en se redressant sur le canapé.

— Un peu plus que cela, mon ami ! Mais, fort heureusement, c'est passé...

Elle se retourna vers la femme de chambre, qui venait d'entrer.

— Ah ! continua-t-elle, voici Victorine, que j'ai fait sonner par Gilberte. Victorine, Monsieur, qui s'est trouvé souffrant peu de temps après son départ, a voulu rentrer seul à pied et a

eu tout à l'heure, en arrivant ici, un évanouissement. Qu'on attelle immédiatement et qu'on aille chercher le docteur Terrier, qui reviendra dans la voiture...

— Madame veut-elle que François saute sur sa bicyclette pour aller prévenir le docteur, qui, comme cela, pourra être tout prêt à partir quand la voiture arrivera?

— Très bonne idée! Allez vite, et qu'on fasse comme vous venez de dire, n'est-ce pas?

V

— Que m'est-il arrivé? demanda Deprat en se passant les mains sur le visage.

Il était maintenant confortablement accoté à une pile de coussins. Sa femme lui répondit d'un ton très doux :

— Vous avez eu, mon ami, un malaise violent, conséquence toute naturelle de celui qui vous a pris sur la route, et vous avez perdu connaissance. Alors, j'ai appelé... On est venu, et j'ai envoyé chercher le docteur, qui sera ici avant une heure. Voilà!

Deprat, sans voir sa fille, qui se tenait près de lui, mais un peu en arrière du canapé, articula avec effort :

— C'est vrai... Je me souviens... Ah! oui, une discussion pénible à propos...

Mme Deprat l'interrompit, pour lui dire en désignant sa fille :

— Mon ami, Gilberte est là, près de vous.

Deprat tourna la tête et sourit à la jeune fille, tout en lui faisant signe d'approcher.

— Précisément, c'était à propos de toi, ma chère petite...

— Vous n'allez pas vous fatiguer inutilement! hasarda Mme Deprat.

Mais son mari, alors, se levant :

— Permettez! déclara-t-il, je me sens tout à fait remis d'un malaise insignifiant...

Mais il chancela un peu, dès qu'il voulut se mettre en mouvement. Maxence, qui était resté à l'écart, s'avança pour le soutenir.

— Ah! c'est vous, Hibert... Je suis bien aise...

Il le regarda fixement et reprit :

— Oui, je suis bien aise que vous soyez là. C'était aussi à propos de vous, tout justement...

— A propos de moi? fit Maxence avec quelque embarras. Une

discussion pénible à propos de moi? Mais ne croyez-vous pas?...

Son regard, involontairement, s'était dirigé vers Gilberte.

— Il n'y a rien que Gilberte ne puisse entendre, dit résolument Deprat.

Et il poursuivit, s'adressant à sa fille :

— Oui, ma chère enfant, j'ai eu avec ta mère une discussion quant au rôle qu'il lui a plu de jouer auprès de Maxence en le détournant d'un projet qui lui était cher et qui avait mon assentiment. Rentré ici à l'improviste, par suite d'une brusque indisposition, j'y ai trouvé Maxence suppliant ta mère de ne pas être plus longtemps hostile à son désir de t'épouser. Il venait de lui avouer la profondeur du sentiment que tu lui as inspiré...

Gilberte regarda Maxence avec un étonnement sincère. Ses clairs yeux gris de lin, francs et volontiers rieurs, semblaient interroger un peu ironiquement le jeune homme et lui dire : « Quel intérêt, mon camarade, pouviez-vous bien avoir à vous découvrir une profonde passion pour moi? »

— Je ne savais pas, finit-elle par murmurer, que M. Hibert fût si épris de ma personne.

— Je le savais, moi, affirma Deprat. Par délicatesse, il ne voulait pas t'exprimer directement ses espérances, avant d'avoir obtenu que ta mère se joignît à moi pour les encourager. J'ignorais, en revanche, que l'opposition de ta mère eût pris le caractère d'un veto désobligeant, et je l'ignorerais encore sans ma brusque intrusion dans son entretien avec Maxence. Je lui ai donc demandé les raisons d'une hostilité si peu justifiée... Nous avons échangé quelques paroles un peu aigres, qui, par suite de mon état nerveux, ont déterminé chez moi un nouveau malaise... Mais c'est passé, je ne m'en ressens pas du tout, je n'y pense plus... Et je désire vider, séance tenante, cette question, qui a fini par m'irriter, je l'avoue. Écoute-moi donc. Hibert, ici présent, Hibert que tu connais depuis longtemps, et qui est pour moi un collaborateur précieux, vient de te demander en mariage, formellement, cette fois, à ta mère et à moi : es-tu bien décidée à repousser sa demande?

— Il me semblait, fit observer très simplement et très doucement la jeune fille, que tu avais paru, mon cher père, sinon te rendre à mes raisons, du moins en vouloir ajourner la discussion.

— C'est vrai. Et jamais je ne prétendrai t'imposer une union

qui te déplaise, fût-ce avec Maxence, que j'estime et que j'aime... Mais, d'une part, j'ignorais que ses sentimens pour toi eussent ce caractère de passion sérieuse et obstinée qui m'a été révélé tout à l'heure; et, d'autre part, je me souviens de t'avoir entendu dire, parlant à moi-même, il y a de cela bien peu de temps, quelques heures à peine, que tu ne pensais aucun mal de celui que tu appelais, en riant, mon candidat... N'as-tu pas même ajouté que tu n'aimais pas encore fort sérieusement... l'autre candidat?

— Soit! Mais j'ai laissé voir, — M. Hibert me pardonnera de le dire franchement devant lui, — j'ai laissé voir une préférence pour M. d'Auticourt. Peut-être, au surplus, les intentions de M. Hibert n'étaient-elles pas assez accusées pour m'obliger à le considérer comme un fiancé... éventuel.

— C'est précisément pour cela qu'il y a lieu de réfléchir, riposta Deprat avec empressement, avant de répondre par un refus définitif à de chaleureuses instances émanant de mon collaborateur préféré, presque un fils d'adoption pour moi. J'étais en train de dire cela à ta mère, cela et quelques autres choses, lorsque j'ai eu cette ridicule défaillance. J'étais surtout en train de lui marquer mon étonnement et mon mécontentement de la voir si partiale, si injuste envers Maxence.

— Si je n'ai pas cru devoir encourager les idées matrimoniales de M. Hibert, intervint Mme Deprat, c'est que celles de Gilberte ne concordaient pas avec les siennes: rien de plus. Car vous savez fort bien, mon ami, que je n'ai jamais ni marchandé, ni dissimulé une sympathie dont vous m'aviez donné l'exemple. Quant aux paroles un peu vives qui ont pu m'échapper, êtes-vous sûr de ne pas les avoir provoquées par votre insistance à vouloir m'arracher une intercession que réprouve mon sentiment maternel, puisque je ne saurais avoir, dans la circonstance, d'autre souci que le bonheur de ma fille?

—Mon père insistait auprès de toi, maman, demanda Gilberte, de plus en plus étonnée, pour te faire employer ton influence en faveur de M. Hibert?

— Oui, répondit nerveusement Mme Deprat.

— Voilà qui me paraît singulier, père! fit la jeune fille sur un ton de reproche. Tout à fait singulier même, après l'espèce de concession que tu étais disposé à me faire! Il fallait me dire, dès le principe, que tu prenais ce mariage si étrangement à cœur.

— Tu le savais, remarqua Deprat, mais ta mère surtout le savait! Et j'aurais aimé que, tout à l'heure, elle eût l'air de s'en souvenir davantage pour répondre aux instances qui lui étaient adressées. Mais voilà qui est affaire entre elle et moi... Quant à toi, je comprends que tu consultes surtout ton cœur, et que ni ma déception personnelle, ni même celle de ce brave garçon ne puissent t'empêcher de suivre ton inclination, si elle est décidément assez impérieuse pour prévaloir contre les conseils que ma voix amie a tenté de te faire entendre. Allons! il est fort tard : je vais me mettre au lit, en attendant ce bon Terrier, dont on aurait bien dû respecter le sommeil!... Bonsoir!

Il se dirigeait vers la porte, d'un pas encore incertain : Mme Deprat s'avança vers lui, comme pour lui offrir son aide. Mais il l'arrêta du geste, — du regard surtout, — d'un regard si chargé de rancune que Gilberte, toute songeuse depuis quelque instans, en fut douloureusement impressionnée : elle venait de comprendre qu'un dissentiment très grave s'était produit entre son père et sa mère, à son sujet, sans aucun doute.

Et, sans bien se rendre compte de ce qu'elle allait faire, elle se plaça entre son père et la porte : elle ne voulait pas que ses parens se séparassent pour la nuit, après une scène aussi pénible, et dont, involontairement, elle avait fourni le prétexte.

— Père, murmura-t-elle, je t'ai dit, en effet, mais peut-être n'y ai-je pas assez insisté, que, bien loin d'avoir de l'hostilité, ou même des préventions, contre Maxence Hibert, j'éprouvais pour lui des sentimens d'excellente camaraderie... Ces sentimens, mon Dieu, auraient pu se transformer, sans doute, en d'autres plus conformes à tes souhaits, si... si l'on m'avait témoigné des intentions plus claires. Enfin, j'ai un si grand désir de ne pas te faire de peine, de n'en faire à personne ici que, peut-être...

Sentant qu'elle ne sortirait pas d'une phrase qui, d'ailleurs, lui coûtait à prononcer, elle tendit brusquement la main à Maxence en lui disant :

— Aidez-moi donc !

Elle était touchante et exquise, en son embarras si sincère et si profondément, si mélancoliquement senti.

Le jeune homme, alors, avec une effusion mêlée de quelque gêne, s'écria en baisant la main qu'on lui tendait :

— Ah ! mademoiselle, que je vous suis reconnaissant !

Mme Deprat, suffoquée, prononça tout bas :

— Voilà du nouveau! Tu n'y penses pas, Gilberte?

— Si fait, mère, je viens d'y penser.

Quant à Deprat, après un regard de gratitude à sa fille, il lui prit le bras et, ayant salué sa femme d'une inclination de tête :

— Bonne nuit! dit-il à Maxence.

Puis il sortit, se faisant accompagner par Gilberte jusqu'à sa chambre.

— Nous voilà bien embarqués! s'écria Mme Deprat dès que les pas se furent éloignés. Et votre habile diversion vient d'obtenir un succès vraiment un peu trop complet!

— Qu'aurais-je pu trouver de mieux? demanda Maxence d'un ton modeste. Et ne fallait-il pas donner le change, à tout prix?

— Non, pas à ce prix-là! Car enfin, si Gilberte, voyant son père malade et très désireux de cette union, allait s'y résigner tout de bon! Elle serait même capable de s'y obstiner, à présent!... Et vous, comment vous y prendre désormais pour battre en retraite?

— Nous tâcherons de trouver un moyen. Ce ne sera pas commode, par exemple!

— Évidemment! Mais aussi, quel besoin de feindre cette passion pour Gilberte!

— J'avais à expliquer ma présence à vos pieds.

— Eh! mieux eût valu, peut-être, la moins bien justifier!

— Vous ne songéz pas à l'esclandre, ni aux complications domestiques, familiales, qui en fussent très probablement résultées!

— Je songe à celles qui vont très certainement résulter de votre trop ingénieux mensonge... Mais, bah! je saurai brouiller les voies, de telle sorte qu'il ne soit bientôt plus question de ce projet déconcertant.

— Prenez garde! La situation est délicate, difficile même, par suite de la défiance, maintenant éveillée, de M. Deprat. Vous pourrez vous heurter, dorénavant, aux volontés combinées du père et de la fille, et vous fâcher avec votre mari sans avoir raison de son entêtement.

— N'importe! En dernier recours, j'aurai quelque chose à lui dire. Et, plutôt que de laisser une situation si fausse et pour moi si intenable se prolonger pendant un temps indéterminé, je le lui dirai!... Quelque chose qui l'amènera peut-être à montrer moins de parti pris dans cette question du mariage de Gilberte.

— Quoi donc? demanda Maxence avec l'accent d'une curiosité intense.

Mais Mme Deprat, la voix sombrée, se contenta de répondre :

— C'est affaire entre lui et moi.

VI

Dans le boudoir Louis XVI qui séparait les chambres respectives des maîtres de la maison et qui avait été Empire, lui aussi, avant que la mode en eût décrété la transformation, Gilberte achevait d'écrire une lettre pour son père, lequel venait seulement de se lever. La jeune fille était seule et, par la porte-fenêtre, ouverte, comme un peu plus loin celles de la bibliothèque, la tiédeur d'un bel après-midi d'été apportait la caresse embaumée des orangers voisins. Il y avait comme des promesses de gaieté dans ce clair et élégant décor ; mais les traits gracieux de l'unique personnage qui eût pu l'animer n'en demeuraient pas moins mélancoliques.

— Bonjour, mignonne! On entre donc toujours ici comme dans un moulin?

— Oui. Avec père, c'est la consigne, vous savez, parrain : les fenêtres ouvertes partout!

— Parce qu'il a souvent un peu d'oppression, fit Terrier en embrassant sa filleule. Ah çà! comment va-t-il aujourd'hui?... Je l'ai laissé très calme, vers trois heures du matin, lui ayant défendu tout bavardage même avec moi : il voulait me raconter une foule de choses... Et, depuis cette nuit, rien?

— Non. Il va bien... ou plutôt mieux. Car, dites-moi, parrain, il a quelque maladie organique, n'est-ce pas? Sans cela, l'indisposition de cette nuit ne s'expliquerait guère...

— Bah! vous en avez décidé ainsi, madame la doctoresse? Mais non, ma petite Gilberte, rien de grave, je puis t'en donner l'assurance. Je t'en donne ma parole, là! Foi de Gilbert Terrier!

— Votre parole de parrain? ou votre parole de médecin?

— Ma parole de médecin.

— Vaut-elle mieux que l'autre, après tout? Les médecins ne doivent-ils pas mentir encore plus souvent que le commun des mortels?. Moi, j'ai bien vu, cette nuit, que, sous l'indisposition passagère, il y avait un mal permanent.

— Ah! vous avez vu ça, mam'zelle? Eh bien! vous ne vous

êtes trompée qu'à moitié. Il y a bien quelque chose de permanent dans le cas paternel, mais ce quelque chose-là est une diathèse, plutôt qu'une maladie proprement dite.

— Et... on n'en meurt pas, des diathèses ?

— Non, tant qu'elles ne changent pas de nom pour vous tuer. Et il faut, en général, une imprudence ou une circonstance fâcheuse.

— La circonstance fâcheuse a dû être bien près de se produire, la nuit dernière, hein ? Enfin, j'ai compris à temps qu'il y avait nécessité d'épargner à père les contrariétés vives. Et j'ai agi en conséquenee.

— Bah ! Qu'est-ce que tu as fait, sans indiscrétion ?

— Vous le saurez, un jour ou l'autre, parrain... Et même, tenez ! je vous le dirai tout de suite, si vous êtes sûr de guérir papa. Pouvez-vous le faire ?

— Que tu es enfant ! Crois-tu qu'on guérisse les gens ? Mais si on les guérissait, petite malheureuse, ils en mourraient ! Pour guérir un malade, ce qui s'appelle guérir, pour supprimer le mal enfin, il faudrait produire une réaction tellement violente que l'organisme éclaterait comme éclate un vase trop fragile dans une expérience de laboratoire.

— C'est vrai, vous ne pouvez rien ou pas grand'chose !

— Nous pouvons reconnaître la nature du mal... quand il veut bien ne pas jouer à cache-cache avec nous ou que nous sommes plus malins que lui. Et nous pouvons aussi prescrire un régime, une hygiène appropriée à l'état du malade : c'est quelque chose ! Maintenant, dis-moi, petite Gilberte...

— Chut ! j'entends un visiteur qui parlemente avec François...

Gérard d'Auticourt, en tenue, botté de cuir verni et ganté de peau blanche, le stick en main, parut bientôt sur le seuil de la porte-fenêtre, où l'avait conduit le domestique, qui déjà s'éloignait.

C'était un gentil garçon que ce lieutenant de hussards, et moins insignifiant qu'il n'avait plu à Maxence de le dépeindre. Sa physionomie était franche et aimable, sans grande beauté, mais portant l'empreinte d'une nature élevée ; sa tournure avait de la distinction : l'ensemble, de la race.

— Je me suis permis, mademoiselle, de vous apporter, en passant...

« Il passe souvent sur la grand'route, celui-là ! se dit le docteur, et à vingt-cinq kilomètres de chez lui ! »

Le blond hussard, après avoir salué, tirait des enveloppes de son dolman.

— Je me suis permis, reprit-il, d'apporter à madame votre mère et à vous des cartes d'invitation pour le carrousel...

Gilberte prit les cartes avec un sourire un peu triste et répondit :

— Je vous remercie, monsieur d'Auticourt, mais nous ne pourrons sans doute pas en profiter, mon père étant fort souffrant...

— Mais non, mais non! fit le docteur en intervenant. Tu exagères, Gilberte. Rien ne s'opposera...

— Oh! pardon! je sais que papa serait mécontent...

— Pourtant, hasarda Gérard interdit, il me semble que M. Deprat m'a lui-même autorisé...

— Oui, interrompit Gilberte d'une voix qui voulait être ferme, mais j'ai compris que c'était pour ne pas me priver d'une distraction dont il eût préféré me voir m'abstenir. Il ne faut plus en parler. D'ailleurs, quelque chose de nouveau s'est produit dans ma vie. Un peu plus tard, je m'en expliquerai nettement avec vous. Pour l'instant, permettez-moi de m'en tenir à cette constatation : il y a du nouveau ici.

— Je m'en aperçois! déclara le jeune officier avec une amertume mal dissimulée. Mais je n'ai qu'à m'incliner, mademoiselle : vous avez le droit de changer d'idées... et de sentimens. Oh! je sais que le mot est excessif dans le cas présent, car j'étais tout juste autorisé à espérer qu'une sympathie banale se métamorphoserait, quelque jour, en un attachement plus sérieux. Mais si rien ne m'autorise à parler de vos sentimens, il ne me sera pas interdit, je pense, de rappeler, en présence du docteur Terrier, votre parrain, que les miens se sont révélés dans la limite où mon respect pour vous leur a permis de se manifester. Or, il n'est pas en mon pouvoir de les modifier au gré des circonstances. Je resterai donc, mademoiselle Gilberte, entièrement à vos ordres ; et si jamais il vous plaisait de faire appel à mon dévouement... à mon affection, oserai-je dire, vous me trouveriez tout prêt, comme je l'étais hier, à vous consacrer ma vie.

Très émue, Gilberte tendit ses deux mains.

— Si je vous ai un peu chagriné, fit-elle, pardonnez-moi! Et dites-vous que le devoir, qui se révèle à nous quelquefois bien inopinément, n'est pas volontiers d'accord avec notre penchant.

— Voilà une parole qui me console un peu... Je ne vous demande pas vos secrets, mademoiselle Gilberte, mais je vous remercie de m'avoir laissé pressentir qu'un regret pourrait bien se cacher sous vos résolutions nouvelles... Au revoir, j'espère! Docteur, je vous salue... Ah! mademoiselle, je vous laisse ces cartes, puisqu'elles vous étaient destinées : vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

Quand le jeune homme fut sorti, après avoir déposé les cartes sur un guéridon, le docteur s'écria :

— Ah çà! que signifie? Tu congédies le prétendant de ton choix, celui pour qui tu m'as fait dépenser mon éloquence auprès de ton père! Je n'y comprends rien. Voyons! que s'est-il passé? Que se passe-t-il?

— Ne m'interrogez pas trop, parrain! D'abord, je serais en peine de vous fournir des détails précis et une explication circonstanciée. Ce que j'ai parfaitement compris, par exemple, c'est qu'une scène d'une réelle, d'une exceptionnelle gravité entre mon père et ma mère avait dû précéder, sinon provoquer la syncope que vous savez. Et il ne m'était pas permis de douter que le désir manifesté par Maxence Hibert de m'épouser n'en eût été la cause directe. Sur ces entrefaites, n'ai-je pas appris, par un mot échappé à maman, que vous aviez prévu la possibilité d'une crise résultant d'un état de santé déjà ancien chez mon père? Alors, il m'a paru que mon devoir était de donner à ce pauvre père une satisfaction immédiate. Puisque mon mariage avec Maxence lui tient tant au cœur, puisque je n'ai, en somme, aucune antipathie à l'endroit de Maxence, puisque l'autre projet était à peine né, j'épouserai Maxence, voilà tout!

— Et ton père a cru devoir accepter ton sacrifice?

— Oh! sacrifice! Le mot est un peu gros!

— Disons : ton changement d'orientation.

— Il m'a semblé qu'il en était heureux et reconnaissant.

— Et ta mère? Elle a souscrit à l'arrangement?

— Pas précisément. Mais vous pensez bien qu'une discussion sur les chances respectives de mes prétendans ne pouvait se prolonger beaucoup dans la circonstance...

— C'est juste! Nous verrons la suite. Tiens! voici ton père.

Deprat venait de paraître à la porte de sa chambre.

— Oh! mais, tu es superbe, aujourd'hui! fit le médecin.

— Je me porte à merveille. Ayant dépêché, ce matin,

Maxence à Paris pour m'excuser et demander en mon nom la remise de différentes affaires, je me suis octroyé la grasse matinée.

— Ça t'a réussi.

Gilberte, se dirigeant vers la chambre de sa mère, dit :

— Je vous laisse à votre consultation...

— Conversation, plutôt, rectifia Terrier. Car le médecin, je crois, n'a plus grand'chose à voir ici.

— Ah ! fillette, observa Deprat, si ta mère n'est pas trop occupée tout à l'heure, je serai bien aise de lui parler.

Quand les deux amis furent seuls, une gêne, qui se traduisit par un silence, s'interposa tout aussitôt, retardant l'échange de pensées graves qu'ils sentaient inévitable et imminent. Enfin, l'avocat se décida, parlant vite, comme pour rattraper le temps perdu, ou pour dissimuler ses angoisses :

— Il s'est passé des choses déconcertantes, cette nuit. Je n'ai guère pu t'en entretenir sur l'heure, car tu m'as imposé silence : c'était le médecin, non l'ami, qui était à mon chevet. Mais, pour en finir avec le médecin, me juges-tu, oui ou non, en état de régler mes affaires domestiques, fût-ce au prix de quelques émotions un peu violentes ?

— Assurément, il vaudrait mieux que tu vécusses dans une sérénité parfaite. Mais, comme c'est impossible, autant ne pas éterniser une situation pénible ou équivoque. Tu as le cœur un peu hypertrophié, les artères un peu durcies et encrassées ou incrustées, comme les tubes d'une chaudière qui a du service. Mais, bah ! tout cela n'est pas bien terrible ; cinquante pour cent des hommes de ton âge et de ton tempérament, qui est le tempérament à la mode, sont logés à la même enseigne que toi... Il n'en est pas moins vrai que les secousses morales ne te valent rien, et que...

— Bref, interrompit Deprat, je suis exposé à mourir subitement ?

— Nous y sommes tous exposés, répondit le docteur avec une philosophie quelque peu gouailleuse. Seulement, si ce malheur-là t'arrivait, à supposer que ce soit un malheur, car je ne vois pas très bien en quoi il peut être plus avantageux d'agoniser durant des heures et des jours, pour finir parmi les ventouses ou les cataplasmes...

— Ton point de vue n'est pas le mien, interrompit encore Deprat. Tu n'es pas croyant : je le suis. Or, pour un croyant, il

y a tout avantage à pouvoir se repentir et se purifier avant la mort, au lieu d'être surpris en pleine détresse morale peut-être.

— Enfin, reprit Terrier, si pareil accident t'arrivait, je parle de l'accident matériel, on croirait pouvoir dire sur l'heure de quoi tu es mort, tandis que si la chose m'advenait, à moi, par exemple, le confrère qui serait appelé à constater mon trépas courrait grand risque de bafouiller déplorablement : nul n'ayant jamais eu à m'ausculter vivant, mort, il serait peut-être un peu tard. Et néanmoins, comme il y a des modes médicales, non seulement pour soigner les gens, mais pour les faire mourir, on dirait que je suis mort, moi aussi, d'une angine de poitrine.

— C'est de cela que je suis menacé, hein?

— Tu en es menacé... au moins par la terminologie médicale en vogue, car tu n'as eu aucune crise nettement caractérisée, jusqu'à présent. Au temps de notre jeunesse, tout homme qui succombait de façon un peu brusque mourait de la rupture d'un anévrisme; maintenant, il est victime d'une angine de poitrine presque invariablement : ceci n'est pas toujours plus vrai que n'était cela... Mais le nom ne changeant rien au résultat, l'essentiel est de ne pas le provoquer intempestivement, ce résultat en général peu désiré... par le patient, tout au moins.

— Tu ne pèches pas par excès de solennité dans le diagnostic, ni dans le pronostic, fit remarquer Deprat avec un sourire involontaire.

— Je ne vais pas pontifier pour toi, tu comprends! Ce n'est pas que je renonce au pontificat : il est infiniment plus commode d'avoir affaire à des croyans qu'à des raisonneurs ; et la plupart de nos cliens ne nous écouteraient pas, s'ils ne nous croyaient détenteurs d'une science absconse et d'un pouvoir mystérieux. Mais, avec toi, ce qui m'importe uniquement, c'est que tu ne te méprennes point sur ma pensée : je veux que tu saches bien que je ne te considère ni comme indemne de tout risque, ni comme condamné sans appel. Cela dit, je t'autorise à me parler de ce qui te tourmente.

L'avocat se recueillit un instant, puis prononça :

— Je t'ai dit, à peu près, dans quelles circonstances, et dans quelle posture déprécative j'avais surpris Maxence auprès de ma femme et comment il s'en était expliqué avec moi, en un bel élan de franchise... ou de cynisme. Mais tu ne m'as laissé le loisir de te dire ni l'attitude, fort différente, que ma femme a

prise en face de moi, attitude belliqueuse, hérissée, pleine de défi, de haine aussi, peut-être, ni la gentille intervention de Gilberte...

— Sur ce point, je suis édifié, interjeta le docteur... Elle-même, ici même, tout à l'heure, m'a renseigné. Et le hasard a voulu que M. d'Auticourt arrivât juste à point, pendant que je causais avec elle, pour recevoir son congé... ou quelque chose d'équivalent. Ah çà! dis-moi, tu ne vas pas accepter qu'elle se sacrifie? Elle te croit plus dangereusement atteint que tu ne l'es; et, ayant compris que la mésintelligence survenue, à son sujet, entre ta femme et toi avait été la cause déterminante de ton indisposition, elle a voulu supprimer tout prétexte de discorde en paraissant se rallier, de son plein gré, à ta manière de voir. Mais ne va pas t'y tromper : son militaire lui tient au cœur.

— Sois tranquille : le bonheur de Gilberte ne s'impose pas moins à ma sollicitude qu'à la tienne. Cette enfant ne représente-t-elle pas à mes yeux tout ce qui, peut-être, va survivre d'un long passé familial? Mais j'avais besoin et j'ai encore besoin de feindre l'obstination dans le sens d'un mariage avec Maxence; c'est pour moi le seul moyen de savoir la vérité, en réduisant ma femme et son complice, si complice il y a, aux aveux tardifs ou aux compromissions abjectes. C'est une épreuve, rien de plus. Mais cette épreuve est nécessaire...

— Prends garde! Dans le désarroi où de telles alternatives risquent de jeter des consciences troublées, ce que tu appelles une compromission abjecte peut apparaître comme l'unique issue pour sortir de l'impasse où l'on prétend vous tenir acculé.

Deprat regarda son ami et lui dit en appuyant sur les mots :

— Toi, Terrier, tu en sais plus long que moi! Tu sais que ma femme est coupable!

— Allons, bon! protesta le docteur. Mais que diable veux-tu que je sache outre ce que tu m'as appris toi-même? Tu as vu mon trouble, mon ahurissement quand tu m'as fait, hier, tes premières confidences, après plus de vingt années de dissimulation.

— Soit! tu ne savais rien, tu ne sais rien encore de précis... Mais avoue-moi, du moins, que ta clairvoyance avait, cette fois, devancé la mienne... Avoue-moi que tu avais jugé ma femme capable de me trahir avec Maxence...

— Je ne saurais t'avouer pareille chose, déclara Terrier en se défendant non sans quelque gêne. Mais ce que je puis te con-

fesser, en revanche, c'est que je n'ai jamais éprouvé une sympathie exagérée pour le jeune Hibert. Je me défie de ce garçon, qui est toujours prêt à s'accommoder de tout. Tu me diras que c'est une qualité. Une qualité pratique, soit! Mais ce n'est point une vertu. Et quand on y joint un peu d'hypocrisie... Oh! ne proteste pas : il est hypocrite, sous ses dehors de bon garçon robuste et bien équilibré. Car enfin, ici, nous le voyons plein d'orthodoxie, pour te plaire, tandis qu'ailleurs. Tiens! Laurière, par exemple, l'a connu libre penseur et modérément épris de morale sur les bancs de l'École de droit. Or, je veux bien qu'on soit libre penseur comme moi, ou catholique comme toi; mais je n'admets pas qu'on soit tantôt l'un, tantôt l'autre, selon qu'on obéit à ses convictions ou qu'on s'inquiète de ses intérêts. Bref, le jeune Maxence est un peu trop de l'école des gens qui prennent leur bien... leur bien-être, au moins, partout où ils le trouvent.

Deprat avait laissé parler son ami, sans paraître l'entendre, absorbé qu'il était par sa songerie. Il murmura :

— Dire qu'il me faudra peut-être, tout à l'heure, renier cette affection avec une autre! Mais que ne me faudra-t-il pas renier si le doute, dont je sens s'appesantir sur moi l'angoisse, doit se changer bientôt en douloureuse certitude! Que restera-t-il de ce qui a fait la dignité de ma vie, si je ne suis plus qu'un mari trompé, berné comme tant d'autres, et par un ami très cher qui fut et qui est encore mon obligé?... Quelle misère et quelle honte!

— Mais, risqua Terrier, ne pourrais-tu attendre, pour te désoler et t'agiter ainsi, la confirmation de tes soupçons? Voyons! puisque rien n'est prouvé!

— Tout le sera, je le sens, articula Deprat d'un ton lent et découragé. La résistance de ma femme était désespérée : les paroles qu'elle m'a jetées au visage respiraient la haine... la haine! comprends-tu? De la haine pour moi qui l'ai tant aimée, qui l'aime encore tant! Quelle amertume est-ce là! Et quel calice, maintenant, s'approche de moi! C'est l'épreuve entre toutes redoutée, que je sens venir, celle où j'ai peur que tout ne sombre : bonheur, honneur et foi. N'importe! il me faut une preuve formelle : l'aveu... Je saurai bien le leur arracher!

. . . .

Henry Rabusson.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES
IDÉES D'ANTONIO FOGAZZARO

Mon œuvre tout entière trempe par ses racines dans une conception du monde et de la vie dont mon être est pénétré. Depuis mes essais littéraires jusqu'à mes essais philosophiques, depuis mon premier poème jusqu'à mon dernier roman, tout ce qui est sorti de ma plume est fortement coloré, je puis bien le dire, du sang de mon cœur, où des idées lentement, longuement élaborées par la pensée, par l'étude, par la vie, ont pénétré peu à peu, ont fondu dans mes amours, les ont rendues raisonnables et en sont devenues passionnées. L'âge et le malheur, en amoindrissant à mes yeux le prix de tout le reste, n'ont fait qu'accroître mon dévouement pour elles et lui donner le caractère d'un devoir absolu. Elles tiennent étroitement à des vérités si hautes au-dessus de moi, si inébranlables en elles-mêmes et dans mon esprit, qu'après leur avoir consacré mon œuvre d'écrivain, je suis heureux et fier de me dire à leur égard un utile serviteur.

Telles sont les paroles admirables, et dont on ne saurait trop presser le sens, par lesquelles, dans une conférence qu'il était déjà venu faire à Paris en 1898, Antonio Fogazzaro caractérisait lui-même le lien qui unit son œuvre à sa vie. En des termes plus concis et moins étudiés, mais avec cet accent à la fois modeste et passionnément convaincu qui lui donne un charme si attachant, il me redisait un jour : « Je peux bien affirmer que tout ce que j'ai écrit sort du plus profond de mon âme. » Être l'homme de son œuvre et développer progressivement dans cette œuvre les idées qu'on a pensées et celles qu'on a vécues ; agir pour réaliser toutes ses convictions et n'écrire que pour continuer de mieux agir, ce sont là assurément des phénomènes singuliers et comme un paradoxe : et c'est là cependant tout Fogazzaro. Poète, philosophe, orateur, romancier, — romancier surtout, —

Antonio Fogazzaro a produit déjà une œuvre considérable; il est l'un des écrivains les plus lus du monde entier et, je crois bien, le plus chèrement goûté des Italiens; il s'est essayé en des genres assez divers et il a adopté des formes multiples; mais, à travers cette diversité et cette multiplicité, une pensée unique se développe, un même souffle passe, une seule âme vibre et palpite. C'est bien tout l'être de l'auteur qui s'exprime, car le développement logique de son intelligence, la fougue de sa passion s'orientent, sous la direction d'une volonté inflexible et consciente, vers le même but nettement perçu et ardemment désiré. En une harmonie souveraine et douce, la pensée, l'œuvre et la vie se coordonnent et se concertent, s'avancent et se perfectionnent.

Sous quelle inspiration commune ? Il n'est pas besoin d'avoir beaucoup fréquenté Fogazzaro pour le sentir. L'esprit qui agite cette masse cohérente des actions, des idées et des rêves, c'est l'amour de ce qui monte, de ce qui grandit et de ce qui s'élève, l'élan vers les hauteurs, l'*ascension*, au sens le plus pur et le plus immatériel du mot, au sens de ce verset que Fogazzaro a mis comme épigraphe en tête de son seul ouvrage de philosophie : *Disposuit ascensiones in corde suo!* Toute la philosophie, toute la morale, toute la religion de l'auteur des *Ascensioni Umane* se résument en ce mot; et si l'on étudie méthodiquement sa pensée dans la suite chronologique de ses ouvrages, on la voit aussi s'élever progressivement et s'épurer à la flamme vive de l'amour, depuis les incertitudes inquiètes de *Malombra* jusqu'aux sommets lumineux et sereins de *Il Santo*.

I

Avant de faire cette étude sur les héros de ses romans, il est bon de s'arrêter aux formules théoriques qu'Antonio Fogazzaro lui-même a pu en donner. Si ce sont, en effet, les recoins les plus chers et les plus intimes de son âme qu'il a scrutés derrière le voile un peu mystérieux et protecteur de ses œuvres d'imagination et de ses personnages fictifs, il ne s'est cependant pas dérobé au devoir de livrer ouvertement sa pensée, en parlant en son nom, sans symboles et sans figures. C'est ce qu'il a fait notamment dans une série de discours et d'articles réunis, les uns dans le volume *Discorsi*, et les autres dans les *Ascensioni Umane*.

On voit alors qu'il a une philosophie et une philosophie systématique. Il est évolutionniste. Chose bien caractéristique, il n'est pas arrivé à cette doctrine par la réflexion méthodique et elle ne lui a pas été imposée de l'extérieur par un enseignement plus ou moins oppressif : ce fut tout de suite un évolutionniste d'instinct. Sa nature, rationnellement consciente du rôle de la matière et attirée cependant vers la région du pur esprit, n'a trouvé son équilibre que dans un système qui les reliait l'une à l'autre par une chaîne ininterrompue, qui faisait procéder l'une de l'autre, qui acheminait l'une vers l'autre. Il cherchait une théorie qui permît non pas d'expliquer une simple juxtaposition, mais de faire logiquement sortir l'esprit de la matière et de faire historiquement monter la matière vers l'esprit. Une chose cependant empêchait Fogazzaro de donner à l'évolutionnisme une adhésion complète : c'est que, profondément croyant, il craignait de reconnaître un antagonisme irréductible entre la foi dont il était sûr et la philosophie qu'il entrevoyait encore indistinctement. Cependant, son instinct ne cédait pas. Il percevait à la fois en lui et les luttes confuses de toutes les vies matérielles qui s'étaient acheminées jusqu'à sa nature d'homme, et le sentiment d'un germe de vie supérieure; il était le résultat d'un progrès successif et l'origine d'une ascension nouvelle ; il sentait surtout, avec toute la vivacité d'une âme profondément attachée au bien, qu'il pouvait devenir, selon sa volonté, l'instrument plus ou moins actif du progrès, et qu'il dépendait de lui d'accélérer plus ou moins l'ascension. Un jour, un livre du professeur américain Joseph Le Conte vint lui apporter la conciliation que son esprit cherchait si ardemment. L'étincelle jaillit et de la lumière qu'elle produisit son âme tout entière fut éclairée. Voici en quels termes enthousiastes il nous raconte lui-même ce moment solennel :

Je me rappelle encore avec quelle émotion et quelle surprise, tout jeune encore, j'ai senti pour la première fois se révéler brusquement à ma pensée la beauté sensible du bien supérieur aux sens, du bien purement moral. Cette fois, tandis que je lisais dans l'ouvrage de Le Conte les chapitres où il aborde le problème religieux et que j'y découvrais peu à peu, progressivement, la trame et l'objet du raisonnement, une surprise semblable s'emparait de moi, mon cœur battait à coups précipités comme à l'approche d'une révélation nouvelle. Les idées suggérées par le livre se déroulaient, se réalisaient rapidement dans mon esprit ; et voici que, sur le déclin de ma vie, une beauté sensible du vrai supérieur aux sens, du vrai purement intellectuel, montait et se révélait pour la première fois à mon

âme. Elle n'avait pas menti, la voix fidèle et toujours entendue qui parlait en moi; non seulement il n'y avait pas antagonisme entre Évolution et Création, mais l'image du Créateur se rapprochait de moi, elle grandissait prodigieusement dans mon esprit; j'en éprouvais pour lui un respect nouveau, et, en même temps, un effroi semblable à celui qu'on éprouve en appliquant l'œil à l'oculaire d'un télescope et en découvrant tout à coup dans le miroir, tout proche et énorme, l'astre que, peu de temps auparavant, on regardait à l'œil nu dans le ciel.

Le crépuscule tomba et m'interrompit au milieu de mon travail avant que j'eusse fini ma lecture. J'abandonnai mon livre, je me mis à une fenêtre qui domine les plaines étendues entre les Alpes et la mer. Dans l'émotion religieuse de cette heure, en contemplant le levant obscur et profond, en écoutant les murmures et les bruissemens de la nuit qui paraissaient d'humbles paroles vivantes, toutes pleines du même sentiment religieux, j'ai éprouvé le plus grand encouragement de ma vie d'artiste et j'ai en même temps senti le besoin de rendre témoignage à la vérité infinie de sa divine lumière. Je lui ai rendu ce témoignage; si mon esprit et si le temps me le permettent, je le lui rendrai encore. Je sais que je n'ai rien pu et que je n'aurais rien pu trouver par moi-même, que le premier secours m'est venu d'un livre, que beaucoup d'autres livres de profonds penseurs m'ont ensuite aidé, que mes convictions sont partagées par beaucoup d'autres personnes plus capables que moi de les défendre. Cependant, aucune semence ne peut dire : Je ne donnerai pas ma tige d'herbe, je ne donnerai pas mon témoignage de vie parce que je ne suis ni un palmier ni une rose, parce que je ne vivrai qu'une seule saison. Il y a une loi et un devoir pour l'herbe comme pour les roses et les palmiers de donner son témoignage à la vie; il y a une loi et un devoir pour les esprits les plus faibles comme pour les plus puissans de donner leur témoignage au vrai : et tout ce qui obéit à une loi, tout ce qui accomplit un devoir, a par là même sa dignité.

Pourquoi Fogazzaro devait-il sentir en lui cette affinité profonde pour la théorie darwinienne? Pourquoi avait-il cet instinct impérieux dont la satisfaction s'épanche en élans d'un si magnifique enthousiasme? C'est que l'évolutionnisme lui apparaît comme la doctrine même du perfectionnement indéfini; c'est qu'il signifie justement la marche à travers les espaces et les mondes de toutes les forces naturelles vers un état toujours supérieur; c'est que l'ascension continue de l'imparfait vers le parfait devient la loi même de la nature. Fogazzaro n'admet pas plus la création totale du monde dans son état définitif qu'une action incohérente de forces désordonnées. Ce qui apaise les exigences de son esprit, c'est cette procession rythmée des mondes, parmi des myriades de siècles, vers la vérité totale qui est aussi le Bien suprême et la Beauté infinie. Comme il l'a perçu en lui,

ce frisson de la création entière, animée du souffle divin ! A l'entendre commenter la parole de saint Paul, *In ipso vivimus, movemur, et sumus*, il semble parfois qu'un souffle panthéistique le saisit et qu'il précipite le monde vers l'Infini parce que déjà il le sent en lui; mais ce serait mal le connaître. Sans doute, il ne veut pas d'un évolutionnisme uniquement dirigé par des forces externes; il a consacré de longues pages à démontrer que le transformisme ne pouvait se suffire à lui-même, sans l'aide d'une cause interne, et que, sans cette cause, la sélection naturelle n'était qu'un mécanisme inerte; ces démonstrations sont même le pivot de son système de conciliation entre le dogme catholique et la théorie darwinienne; mais il ne répugne pas moins à sa pensée de voir dans cette cause interne Dieu lui-même, puisque aussi bien le progrès de la créature n'a de raison d'être que son ascension vers le Créateur. Dieu est intelligence et volonté. Il a créé le monde et il a mis en lui une force vivante; cette force tend vers Celui dont elle est issue; elle est obscurément à son image, et à mesure qu'elle se rapproche de Lui, elle en reproduit les traits avec plus de fidélité. Ainsi croissent dans le monde, à mesure que passent les âges, le Bien, la Vérité et la Beauté.

L'inorganique est devenu organique; l'organique s'est organisé; la vie est apparue, puis l'instinct, et enfin l'intelligence. Quand la matière fut assez raffinée et assez souple, l'âme lui fut donnée, et pour la première fois sur terre on vit vraiment l'image même de Dieu ! Il avait créé; ses lois avaient agi; désormais l'homme était appelé à coopérer à l'œuvre de la divinité. Voilà, en ses grandes lignes, le système philosophique de Fogazzaro. Il ne lui a pas suffi d'en apercevoir pour lui-même l'harmonie possible avec sa religion. Son âme d'apôtre se tourmentait que d'autres âmes pussent se détourner de la religion vers la science ou, restant fidèles à la religion, fermassent les yeux à l'évidence des vérités scientifiques. Peut-être, à un point de vue purement philosophique, aurait-il pu se contenter de reposer sa conscience sur le caractère décidément hypothétique de la science naturelle; mais il lui suffit que des esprits puissent être troublés pour vouloir leur donner de la lumière. Il a donc tenu à prouver que l'on pouvait être en même temps catholique et évolutionniste. Il l'a fait principalement en trois discours où il recherche l'opinion des Pères et des écrivains catholiques et où

il établit d'abord qu'elle n'est pas substantiellement contraire à l'hypothèse darwinienne; il s'attache ensuite à démontrer que cette hypothèse ne contrarie pas les récits bibliques; enfin il célèbre l'harmonie qui lui apparaît, au contraire, entre la conception évolutionniste du monde et la conception chrétienne. Il faut reconnaître que ces démonstrations, comme toute démonstration en ces matières, n'ont pas la rigueur d'une déduction mathématique : il semble cependant que le but poursuivi par l'auteur soit atteint et qu'après la lecture de ces pages nul esprit ne puisse être sérieusement troublé par l'idée d'un antagonisme irréductible entre un dogme religieux et l'une des hypothèses les plus séduisantes de la science. Fogazzaro, vraisemblablement, n'en cherchait pas plus. Pour lui-même, il lui suffit que l'hypothèse soit possible, et que son âme de poète puisse s'y épanouir largement! Comme artiste en effet, il se réjouit de voir le monde dominé par cette loi progressive, et l'idée de Dieu lui paraît en être merveilleusement agrandie, comme si nous nous trouvions subitement admis à la confidence des procédés sublimes de la création.

Ce ne sont pas seulement les besoins généraux de son âme que l'évolutionnisme assouvit : il y trouve encore l'explication satisfaisante de phénomènes difficilement pénétrables. La nature de l'amour, avant tout, lui en paraît singulièrement éclaircie : l'amour, mystérieux mélange d'un instinct physique et d'une ardeur spirituelle!

D'après Fogazzaro, l'amour tel que le connaît actuellement l'espèce humaine est un des plus clairs produits de l'évolution. Il procède de l'instinct sexuel, mais il n'est pas l'instinct sexuel. Celui-ci n'apparaît même dans la nature que longtemps après la vie organique; il est, au début, purement polygamique, et puis il se raffine par la production de tendances monogamiques; enfin, l'amour purement monogamique s'élabore en un désir d'union complète et éternelle. Par cet élément d'éternité l'amour introduit l'homme dans le voisinage immédiat de Dieu : et c'est pourquoi l'amour est un sentiment supérieur à tous les sentimens. Cependant, cette tendance nouvelle, même chez l'homme, n'est pas affranchie des élémens antérieurs et de la nature instinctive. De là les luttes qui déchirent les meilleurs d'entre les hommes : au fond d'eux gronde encore la bête ancestrale en proie à toutes les fureurs de l'instinct qui ne distingue pas, et

l'intelligence purifiante en est parfois obscurcie et lassée. Mais aussi, nous sentons en nous comme le tressaillement d'une vie future où l'amour s'épanouira en une union vraiment éternelle, définitivement dégagé, cette fois, des servitudes de l'animalité.

L'évolutionnisme donne encore à Fogazzaro le sens d'un autre mystère, l'existence de la douleur sous le gouvernement du bien. Il le lui donne d'une façon inattendue et où, assurément, il faut reconnaître la pensée catholique plus que l'inspiration scientifique. Le résultat dernier de son système est, en effet, que la création entière a pour fin unique et suprême la glorification du Créateur! Ce progrès qui est donné à la nature comme sa loi interne de développement, c'est une constante, mais inconsciente glorification. Le moyen pour l'homme d'agir dans le sens des lois naturelles, de coopérer à l'action créatrice, et par conséquent son devoir essentiel, c'est de glorifier le Seigneur! Notre vie n'ayant d'autre raison d'être ne saurait avoir d'autre fin, et la glorification de Dieu par nos actes, par nos paroles, par notre existence tout entière, est une règle morale qui s'impose au-dessus de toute autre. Par là, l'homme que la douleur a abattu peut se sentir aussi fort, aussi utile, aussi puissant qu'un autre : qu'il sache seulement se résigner avec virilité à la Volonté suprême, et qu'en acceptant sa douleur avec cette résignation qui n'est que de l'espérance, il sache chanter le Cantique de l'amour et de l'abandon.

Il ressort enfin de toutes ces manifestations diverses de la pensée de Fogazzaro que l'évolution trace à chaque homme sa voie dans le devoir et qu'elle est la source et l'explication du progrès individuel comme du progrès des mondes et de celui des espèces.

Parallèle à la marche de la créature vers le Créateur, à la marche de l'âme vers Dieu, est aussi la marche de l'intelligence vers l'Idée. La théorie de la connaissance que soutient Fogazzaro est une succession d'ascensions de l'esprit vers Dieu et d'attirance de l'esprit par Dieu. Il en a d'ailleurs emprunté les grandes lignes à Rosmini, pour lequel il affiche une grande prédilection, et auquel il a consacré plusieurs écrits importans. A la base de la connaissance est l'idée d'être : notre intelligence y arrive par voie d'intuition, en la dégageant, comme essence du raisonnement, de la multiplicité et de la diversité des êtres réels: ainsi les jugemens et les raisonnemens de la pure raison

sont-ils édifiés sur un premier acte de foi en l'Être absolu. Et c'est là un acte de foi purement naturel, mais c'est là aussi, puisqu'Il nous a donné l'Intelligence et puisque les êtres sont l'ombre de son être, une première révélation, naturelle, du Créateur à sa créature. Donc, premier stade : révélation naturelle que développe, par son travail propre, l'intelligence humaine. Celle-ci, ne pouvant par elle-même arriver au sommet de la connaissance, une seconde révélation intervient, confiée comme la première à la foi, parce que l'essence du raisonnement est seulement de déduire d'une vérité une autre vérité. Dans cette seconde révélation, Dieu se fait connaître en tant que réalité et personne, et elle est nécessaire parce que le raisonnement ne peut arriver qu'à la conception d'un verbe purement idéal et non à la connaissance du Verbe, Fils de Dieu. Révélation surnaturelle, celle-là, et que l'homme peut repousser, mais qui, comme la première, sert de base pour un nouvel élan de la raison : *E sulla verità nuova commersa alla fede, la razione ascende!* Et sur la vérité nouvelle confiée à la foi, la raison s'élève! Ascension de l'homme vers Dieu, attirance de l'homme par Dieu, grâce à une double action extérieure et intérieure, tel est toujours le procédé divin. Et qui ne voit quelle harmonie en résulte entre l'action de la foi et celle de la nature, entre la religion et la science indispensables l'une à l'autre, se servant l'une à l'autre d'échelons inextricablement mêlés et escortant l'âme et l'esprit de l'homme vers le Souverain Bien!

II

Fogazzaro nous a livré, dans le cadre de l'évolution, sa conception théorique de la vie et du monde : son œuvre va maintenant nous représenter ces idées, resplendissantes d'efficace et de réalité! La suite de ses romans permet d'en accompagner chacune dans son développement progressif et leur mise en action nous amènera à en mieux mesurer l'étendue et à en mieux pénétrer la profondeur. Aussi n'est-il pas inutile d'indiquer brièvement, tout d'abord, quelles sont la suite chronologique et la trame des divers ouvrages de notre auteur avant d'en rechercher la commune substance.

Antonio Fogazzaro est né en 1842 dans cette délicieuse petite ville de Vicence où il devait tant aimer à vivre et dans laquelle

s'harmonisent, parmi des couleurs exquises, les petites rues moussues, tortueuses et grimpantes, et les splendides basiliques palladiennes. Il a grandi et plus tard il a vécu et travaillé à l'ombre de la tour qui s'élève au cœur même de la cité et qui en porte l'âme vers les cieux, à l'ombre aussi de cette tour du Monte-Berico qui domine les âpres et verdoyantes campagnes de sa prière austère et sereine. Dans toute l'œuvre du Poète, elles s'élèvent, la tour de la cité et la tour de l'église! car un commun amour les a unies dans son cœur et il n'a jamais pu séparer le culte de la patrie de la foi en sa religion. Mais alors l'âme de la Cité était en deuil! L'étranger la tenait encore captive. Fogazzaro fut élevé dans un milieu pour lequel l'union à l'Italie était la souveraine préoccupation. Son père et ses amis conspiraient contre la domination autrichienne. Même son père prit par deux fois les armes et il souffrit l'exil pour l'amour de la patrie désirée ; quand la délivrance vint enfin réaliser leur rêve, il accepta, quoique catholique ardent, de siéger comme député du royaume italien à Florence d'abord, puis à Rome. A cette époque, Antonio n'avait encore rien publié. Après des études très classiques, mais durant lesquelles l'amour de la poésie et l'amour de la philosophie s'étaient très rapidement développés en lui, il avait fait sans goût ses études de droit, et son esprit errait à travers des lectures nombreuses et diverses, sans arriver à se fixer ni à se dominer. Il est d'ailleurs remarquable que, dans tous ses ouvrages, ses héros ont, entre la vingtième et la trentième année, une période de luttes, de doutes, d'angoisses, d'efforts stériles et divergens, de crise religieuse, d'action incertaine : c'est après trente ans seulement que s'orientent leur intelligence et leur volonté, et que produit leur action. Le fait est que Fogazzaro publia son premier ouvrage, *Miranda*, à trente-deux ans, en 1874.

Miranda est un poème. Plus qu'un livre, c'est une série d'impressions et de tableaux dans un cadre très simple. En effet, la trame en est élémentaire, et l'idée sans prétention à l'originalité. Toute la valeur en réside dans la vie profonde des sentimens ou des aperçus sobrement notés. Une toute jeune fille, qui habite dans la solitude d'une campagne, s'éprend d'un très jeune homme qui croit aussi l'aimer. Le jeune homme est poète. Il repart pour la ville, et l'image à laquelle jusqu'alors s'était attachée sa tendresse inoccupée s'efface bientôt dans le tour-

billon d'une existence appliquée à la recherche de sensations nouvelles et parmi d'autres images, plus ardentes et moins pures. A cet oubli et à cette déchéance une noble raison sert d'excuse : le poète se doit et doit à sa gloire de tout connaître, de tout expérimenter et de ne jamais se rassasier. Et la douce vision qui éclaira l'aube de sa vie aura, avec les autres, son rôle nécessaire et bienfaisant, à la condition de s'incliner, comme les autres aussi, devant le génie égoïste et insouciant. La jeune fille a donné toute son âme. Elle ne saurait la reprendre. Elle vit d'abord d'espoir, et le jour où elle acquiert la certitude que cet espoir est vain, c'est avec l'espérance sa vie même qui s'éteint progressivement. Trop tard, le poète revient : celle qu'il a trahie ne peut plus supporter l'excès de ce bonheur et elle meurt de n'avoir voulu aimer qu'une fois.

A ce livre simple et doux, où, dans les deux *cahiers* du poète et de Miranda, semble s'exprimer alternativement la même âme, aux heures de lutte angoissée et aux heures d'idéale certitude, succède un roman d'intrigue compliquée d'action romantique et de préoccupations multiples, *Malombra*. Le site même en est sombre et confus. C'est un château isolé et rébarbatif sur lequel planent des légendes d'horrible vengeance et de séquestration; un vieux gentilhomme y vit à l'abri des idées modernes comme des contacts mondains; il y a recueilli une de ses nièces orphelines, d'esprit exalté et morbide, qui se console par la lecture des romans français et par une correspondance avec l'auteur inconnu d'un livre qui traite de la vie future et de la survivance. Ce jeune auteur vient par hasard servir de secrétaire au gentilhomme, écrivain à ses heures. Un autre hasard lui fait découvrir que la jeune fille est sa mystérieuse correspondante et, surpris pour elle par un amour violent et vil, car elle le méprise et l'humilie, il en vient, un jour, à glisser à son oreille le pseudonyme sous lequel elle lui écrivait. Or elle avait choisi comme pseudonyme le nom d'une folle jadis enfermée dans le château et dont elle a retrouvé dans une cachette une lettre terrible annonçant qu'elle reviendra sous une autre forme pour se venger de la race de ceux qui l'opprimèrent. La raison de la jeune fille est égarée par ces coïncidences. Elle s'imagine qu'elle est la victime réincarnée pour la vengeance; elle voit dans l'amour de Conrad Silla la reviviscence de l'amour pour lequel la malheureuse folle se crut jadis enfermée. Elle fait mourir son oncle de frayeur et de

colère, et elle va se jeter elle-même au fond d'un lac, après avoir tué Silla, au moment où celui-ci, ressaisissant sa volonté, se décidait à une vie de travail et d'expiation pour mériter l'amour d'une pure jeune fille, Édith Sternègge. Celle-ci simple, douce, modeste, à l'âme ardemment religieuse, a caché son amour pour rester auprès de son père, lui faire une existence heureuse et le ramener à Dieu; mais elle sera fidèle à celui qu'elle aima et par delà la mort elle se donnera toute à celui qui fut « inapte à vivre. »

Chronologiquement c'est un des plus célèbres romans de Fogazzaro, *Daniel Cortis*, qui vient ensuite; mais il se rattache mieux à la dernière série qui s'offrira à notre analyse. Le délicieux *Mystère du Poète*, au contraire, tient encore par de nombreux liens aux débuts surtout poétiques de son auteur. Et pourtant, tout l'essentiel de ses idées s'y montre déjà en œuvre. Le poète vient de traverser une crise de faiblesse morale et d'inertie intellectuelle. Il a failli céder à un amour médiocre et coupable. Dans une petite station de montagne il refait son âme dans l'intimité de la nature, et voici qu'un soir monte vers lui une musicale voix de femme que jadis il a entendue en songe et que sans hésitation il reconnaît comme un appel de Dieu. Il tente tout le possible pour se faire aimer de Violette qui lui est ainsi révélée ; mais celle-ci a été brisée par un amour repoussé et elle s'est fiancée, par raison, en le lui avouant, à un placide et sentimental bourgeois allemand. Le poète triomphe de tous les obstacles. Les fiançailles de raison sont rompues et la destinée du poète, dont il est sûr, va s'accomplir : Violette lui engage sa vie. Mais elle est d'une santé délicate et compromise, et il le sait ! Que lui importent les limites de l'existence terrestre ! Elle n'est qu'obstacle et que commencement. La vraie vie s'épanouit quand l'âme se dépouille de ses entraves matérielles. Aussi ne connaissent-ils que peu de temps la joie de s'être enfin retrouvés : le soir de la cérémonie de leur mariage, Violette meurt d'une affection cardiaque subitement aggravée, et le poète se retrouve seul en ce monde, sans qu'aucun, même parmi les siens, ait connu cette brève union. Cependant, leur intimité n'en est point brisée. Leurs deux âmes continuent à vivre d'un souffle commun ; le poète n'entreprend rien sans remonter à cette inspiration ; il sent l'âme qu'il aima toujours proche de lui, toujours prête à l'encourager, toujours prompte à le fortifier; il vit vrai-

ment en communion étroite avec elle ; elle est sa vraie conscience et il est fort de son amour.

Daniel Cortis vit plus dans la réalité, et même dans une réalité précise, puisqu'il est député au Parlement italien. C'est un jeune catholique ardemment religieux, épris d'action et désireux de progrès social. Il a, lui aussi, traversé sa crise de doutes et d'angoisses ; mais s'il n'est pas bien sûr de voir encore clairement son avenir politique, il s'est du moins rendu maître de ses sens et de sa volonté, et une idée austère du devoir domine sa conduite. Sans défiance et sans arrière-pensée, il livre ses confidences, ses espoirs et ses soucis à sa cousine Hélène qu'il a toujours connue et qui fut son amie d'enfance ; mais l'amie d'enfance est devenue une femme ; elle a épousé un joueur invétéré, d'esprit vulgaire et d'âme grossière, qui révolte toutes ses finesses et froisse toutes ses délicatesses. Elle aime passionnément Cortis, et si d'abord elle croit comme lui que leur amour ne les unira jamais que *vertice et non radice*, elle se sent bientôt glisser sans force sur la pente de la passion qui aboutit au don total de soi. Une circonstance imprévue, — une congestion qui frappe Daniel Cortis à la tribune de la Chambre, — les oblige à de fréquentes rencontres, à une complète intimité, lui affaibli par la maladie, elle soudainement contrainte à s'occuper de lui, à lui prodiguer ses soins, à lui rendre l'équilibre intellectuel et moral, alors qu'elle n'avait été forte contre sa passion qu'à condition de s'éloigner de son objet. Des intrigues assez compliquées font qu'Hélène est amenée à choisir enfin entre deux solutions : ou quitter l'Europe avec son mari qui s'est ruiné au jeu, ou le laisser acculé au suicide et devenir ainsi libre de se donner légitimement à Daniel Cortis. Elle part. Elle est brisée, prête à céder encore si d'un mot Cortis la rappelle ; mais celui-ci n'y songe même pas et ne répond à son désespoir solliciteur qu'en invoquant la bonté suprême de Dieu. Et tandis qu'Hélène part, sans espérance et désormais sans vie, Daniel Cortis se remet fiévreusement à l'action, pour ses idées, pour la vérité, pour Dieu, songeant qu'il possède l'âme d'Hélène et qu'il l'aura tout entière dans l'éternité !

C'est la religion aussi qui domine l'âme de François dans le *Petit Monde d'autrefois*, mais autant Daniel Cortis est épris d'action, autant François Maironi s'abandonne à une vie facile, à la douceur d'un pays merveilleux, à la musique et aux fleurs.

Le cadre du *Petit Monde d'autrefois* est le lac de Lugano, où Fogazzaro a ses plus chers souvenirs. Il décrit avec complaisance la petite maison d'Oria et tous ceux que son enfance y rencontra jadis. Sur ce cadre deux protagonistes se détachent : François, orphelin, a épousé, contre le consentement de sa grand'mère, une jeune fille sans fortune, Louise Rigey, qui l'a séduit par sa nature droite et franche, mais qui ne partage pas sa foi religieuse et ne veut incliner sa raison devant d'autre principe que la vérité démontrée, et régler sa conduite sur d'autre précepte que la justice rationnelle. Ces deux états d'esprit si différens provoquent des froissemens, des paroles cruelles, une division profonde. Déshérité par sa grand'mère, abandonnant par générosité une fortune à laquelle il a droit, François hésite à quitter sa douce et oisive existence de campagnard pour aller gagner en ville de quoi faire vivre les siens. Il s'y résout enfin et part après une âpre discussion avec sa femme, durant laquelle l'abîme s'élargit encore entre leurs âmes. Il laisse une délicieuse petite fille de quatre ans qui est pour Fogazzaro l'occasion de tableaux aussi jolis que touchans, la petite Maria, dite Ombretta. Or un jour d'orage et de tempête, Ombretta se noie pendant que sa mère était allée crier à la grand'mère de François sa haine et son mépris, et cet affreux malheur arrache de son âme les derniers vestiges de foi et de religion. Elle maudit et nie Dieu alternativement. Sous les coups de la douleur, François se relève au contraire avec énergie et noblesse ; il bénit Dieu et le loue, et son âme, faible devant les petits devoirs quotidiens, surmonte la catastrophe où sombre la morale intellectuelle de Louise. A ce moment, l'insurrection gronde en Piémont ; les volontaires italiens s'arment ; François va partir pour enlever, les armes à la main, la liberté de sa patrie, et conquise enfin, reconquise plutôt par sa grandeur d'âme, Louise revient à lui, sort de sa prostration et sent de nouveau palpiter en elle une vie qui la rattache à la vie.

Un fils est né : nous le retrouvons dans le *Petit Monde d'aujourd'hui*, dont il est le principal héros. Pierre Maironi n'a pas connu ses parens. Son père a succombé, quelques mois après sa naissance, à une blessure reçue sur les champs de bataille de l'indépendance italienne, et sa mère est morte deux ans plus tard ; mais il sent lutter en son âme les deux natures si diverses qu'ils lui ont léguées : il est partagé entre l'intellec-

tualisme raisonneur de Louise Rigey et la spontanéité généreuse de François Maironi. A l'heure où s'ouvre le roman, ce conflit en est arrivé à une crise aiguë et générale. Pierre a été élevé par deux parens : la marquise Scremin, d'une dévotion presque outrée, d'une grande sainteté, mais d'une désolante étroitesse d'esprit ; le marquis Scremin, son mari, très religieux lui aussi, mais d'une ambition démesurée et mesquine et d'un caractère sans grandeur. Entre eux deux, sa jeunesse s'est écoulée austère et triste, dévorée d'ardeurs mystiques et torturée d'obscurs désirs sensuels. Rien n'a assouvi son esprit ni son âme. Il a épousé, avec un demi-consentement, Élise, la fille des Scremin, mais il n'a pas su éveiller sa nature timide, et leurs âmes ne se sont pas harmonisées. Bientôt d'ailleurs elle est devenue folle et tandis qu'elle est enfermée, incurable, dans une maison de santé, Maironi sent gronder en lui les appétits de l'instinct et s'ébranler en même temps les assises de sa foi. Cette foi, il l'a trop reçue toute faite des autres ; elle n'est pas assez son œuvre ; aussi, aux premiers doutes, la trouve-t-il superficielle et sans racines profondes. Dans cet état de trouble et de déséquilibre, il rencontre, malgré lui, l'amour d'une femme intelligente, artiste, sensible et cultivée, Jeanne Dessalle, qui vit séparée d'un mari indigne. Jeanne, dédaigneuse de l'amour sensuel, donne à Pierre toute son âme et ne lui demande que son âme ; mais Pierre vient à elle avec toute la fougue de sa nature inassouvie et, quoiqu'il s'estime purifié par son amour pour une nature aussi haute, il n'est pas maître de limiter sa passion.

Pourtant elle ne domine pas tout en lui, et les souvenirs de ses parens se réveillent avec le souvenir de celle qui vit encore et à qui il a promis fidélité pour la vie. La lutte n'en devient que plus violente et tourbillonne en lui, avec des alternatives d'enthousiasme et de découragement. Enfin, un soir où il va décidément céder à l'appel des sens et où Jeanne, qui craint de le perdre, s'est laissée aller à donner son consentement, une nouvelle inattendue lui parvient : sa femme a retrouvé la raison, mais elle va mourir. Elle meurt en effet après lui avoir demandé pardon de n'avoir pas su le comprendre, et lui avoir donné rendez-vous auprès du Seigneur. Violemment ramené à la vérité et à la maîtrise de soi, Pierre entend de nouveau en lui la claire voix de Dieu qui lui commande de mener une vie utile et sainte. Il part, sans que personne puisse suivre sa trace.

Nous le retrouvons dans *Il Santo*, dans ce livre qui vient de préoccuper toute la presse européenne et dont la traduction a paru ici même. Pierre n'a pas embrassé la vie religieuse dont il ne se sent pas digne et qui ne répond pas à toutes ses aspirations. Il s'est retiré au couvent de Subiaco, auprès d'un jeune bénédictin qui est son directeur spirituel et intellectuel : là il mène une vie de travail et de pénitence, cultivant le sol de ses mains, se nourrissant d'alimens grossiers et passant des nuits entières en prière sur la montagne. Parfois ses sens s'émeuvent encore; mais cette faiblesse ne lui est qu'une raison de s'humilier plus profondément en Dieu. Il est désormais tout absorbé par l'idée qu'il a d'une mission divine à remplir dans l'Église catholique, et son âme est si purifiée que d'instinct tous le nomment le Saint. Une fois seulement, Jeanne Dessalle parvient à le rejoindre, et tout ce qu'elle obtient, c'est un geste du Saint lui montrant le mot *Silentium* écrit sur la paroi d'un sanctuaire, l'ordre de s'adonner aux œuvres de charité et la promesse de l'appeler quand son heure sera venue. Chassé de Subiaco par un supérieur à idées rétrogrades, Pierre Maironi, qui est devenu Benedetto, veut se retirer dans la solitude de la petite ville de Yenne; mais sa renommée de sainteté l'y poursuit et l'y décèle. La foule lui demande chaque jour des sermons et des miracles, et il lui prêche le renoncement, l'amour de Dieu et la pratique des grandes vertus dans les petits devoirs quotidiens. Yenne devient, malgré Benedetto, un véritable lieu de pèlerinage et l'autorité ecclésiastique s'en émeut. C'est à Rome enfin que Benedetto se rend, à Rome où il a toujours senti que sa mission devait s'exercer, et où, après avoir dévoilé à des incroyans inquiets l'âme même de l'Église parfois obscurcie par des impuretés et des scories humaines, il en appelle au Père commun, au Souverain Pontife. Ce n'est pas ici, où nous ne faisons qu'analyser, le lieu d'apprécier ce qu'il lui dit et ce qu'il lui demande. Sa mission accomplie, Benedetto n'a plus qu'à mourir, c'est-à-dire à s'en aller vivre de la vraie vie! Épuisé par les mortifications, et surtout par le travail intense de sa pensée toujours agissante, il meurt en effet bientôt, léguant à ses amis l'enseignement sublime et très simple de ses dernières paroles et surtout l'enseignement de sa vie : et c'est cet exemple d'une vie sainte, c'est-à-dire abandonnée à l'amour de ses frères et consacrée d'une façon active et profonde à la glorification du Seigneur, qui, après avoir fait l'édification de l'élite et

des foules, convertit à la foi catholique Jeanne Dessalle appelée enfin à son lit de mort pour y baiser l'image du divin Crucifié.

Telle est, sans parler des ouvrages purement pittoresques, des *Poèmes* et des *Nouvelles* de Fogazzaro, la suite de ses œuvres les plus représentatives; tel est, croyons-nous, le terrain sur lequel se développe d'une façon éclatante la magnifique floraison qu'anime la sève vigoureuse de son âme. Nous allons voir ce développement suivre la même courbe ascensionnelle que celui de la pure théorie.

III

Malgré son âme avant tout religieuse et malgré sa volonté d'accomplir par l'art une mission morale, — et nous nous convaincrons dans la suite qu'il faudrait dire *à cause de* cette âme et *à cause de* cette volonté, — le romancier a fait de l'amour le centre de toute son œuvre d'imagination. C'est l'amour qui domine dans *Malombra*, comme dans *le Mystère du poète*, comme dans *Daniel Cortis :* il domine même la trilogie du *Petit Monde d'autrefois*, du *Petit Monde d'aujourd'hui* et de *Il Santo*. Sans doute cet amour est bien celui que nous avons vu embelli et justifié par l'évolutionnisme; l'amour qui tend à affranchir l'homme de l'instinct pour l'élever jusqu'à Dieu en passant par la passion la plus ardente; mais ce serait une grave erreur que de le considérer comme une sorte d'amour cérébral et purement intellectuel, ou comme un mysticisme étrange et malsain. Les héros de Fogazzaro connaissent l'amour qui prend tout l'être et s'y subordonne toutes choses, qui accapare l'intelligence, les sentimens et la volonté, qui s'érige en maître unique, non par l'anéantissement des autres facultés, mais par leur absorption; ils connaissent l'amour qui magnifie la nature et qui en décuple les forces, celui aussi qui fait gémir, pleurer et râler dans la souffrance; ils ne se contentent pas de raisonner leur sentiment, ils sentent profondément, ils vibrent, ils sont pris jusqu'en leurs fibres les plus intimes, ils sont emportés par la passion. Le poète n'aime pas à la façon de Dante ni même à celle de Pétrarque; il ne s'enthousiasme pas pour un idéal abstrait, plus ou moins symbolisé. Non; il aime la femme et il aime une femme. Il tend à l'union la plus parfaite et à la confusion de leurs êtres. Seulement, c'est de Dieu qu'il a reçu la loi d'amour

et non pas de la nature. En aimant, il sait qu'il coopère à l'action de la volonté souveraine et créatrice, et cette pensée l'exalte.

Quoi qu'on pense de l'amour, il est une force comme l'attraction, il est une force qui a son origine dans la puissance supérieure elle-même, qui donne son origine à la vie, une force qui attire tout l'homme, qui non seulement précipite la course de son sang, le mouvement de son instinct et l'élan de sa volonté, mais qui transforme aussi et qui exalte ses pensées et ses sentimens par l'idée d'une félicité supérieure à toutes celles qu'il a pu auparavant concevoir et désirer.

Que la loi d'amour lui soit véritablement donnée par Dieu lui-même, ce n'est pas seulement, pour le poète, une idée au sens intellectuel du mot, c'est un véritable sentiment. Mieux encore : l'objet même, l'objet sensible de son amour, lui est désigné par Dieu. Je ne sais quel Lohengrin mystérieux et angélique le lui garde et l'achemine vers lui au moment fixé par la volonté divine. N'a-t-il pas dit de Violette : « Elle était une parole de Dieu qu'Il m'avait murmurée dans l'ombre? » Elle lui était destinée comme il lui est prédestiné. Rien, aucun obstacle et même aucun engagement ne sauraient les empêcher de se rejoindre, et lorsque enfin ils sont l'un à l'autre, ils s'aiment en Dieu et ils se réjouissent qu'en eux et que par eux sa volonté soit accomplie.

Tous les héros de Fogazzaro ne sont point ainsi. Il est trop grand artiste pour n'avoir pas su comprendre et représenter les formes les plus diverses de la vie, même celles qui répondent le moins à son idéal. Une seule chose n'a jamais trouvé place sous sa plume : ce sont les descriptions ou lascives, ou sensuelles. Il est, en effet, profondément convaincu de la puissance communicative de la littérature, ainsi qu'il le déclare dans *Une opinion d'Alexandre Manzoni :* aussi ne s'est-il jamais permis une peinture de ce genre, fût-elle nuancée de blâme en manière d'antidote! Jusqu'à cette limite d'ailleurs il ne craint pas la hardiesse. Que l'on se rappelle la nuit de Pierre Maironi, à Vena di Fonte Alta où, après un consentement arraché à Jeanne Dessalle dans une étreinte passionnée, il guette, avec l'ardeur fébrile d'un homme qui a cessé d'être maître de soi, le moment qu'appellent ses sens! Mais, dans cette limite aussi, il donne des tendresses amoureuses des descriptions exquises et sans pruderie, — celle-ci, par exemple, dans le *Petit Monde d'autrefois*, un jour que François est au piano :

Il s'aperçut seulement qu'elle approchait lorsqu'il sentit deux bras

effleurer ses épaules et qu'il vit les deux petites mains pendre sur sa poitrine : « Non, non, joue encore, » murmura Louise, parce que François les avait attirées à lui; mais comme lui, le visage renversé, cherchait, sans répondre, son regard et ses lèvres, elle lui donna un baiser et releva la tête en répétant : « Joue! » Lui, attira plus fort encore les deux poignets prisonniers, réclama en silence les lèvres si douces, si douces : alors elle se rendit et mit sa bouche sur sa bouche dans un long baiser, plein d'abandon, singulièrement plus exquis et plus bienfaisant que le premier. Puis elle murmura encore : « Joue! »

La lecture des romans de Fogazzaro impose une remarque bien frappante et d'où il apparaît combien le développement psychologique des caractères humains présente surtout pour lui la valeur d'un enseignement moral : c'est que ce sont toujours des hommes qui aiment selon son cœur. Le poète, Daniel Cortis, Pierre Maironi, le Saint ont de l'amour la conception qu'en a et qu'en veut faire naître l'auteur, — François Maironi comme les autres, bien qu'à un moindre degré et surtout d'une façon moins représentative. Les femmes au contraire, et au premier plan Hélène, Jeanne et Louise, aiment en amoureuses purement humaines, enfermées dans leur amour et le bornant à lui-même. Elles sont bien curieuses, ces femmes des romans de Fogazzaro. On dirait que sur elles toutes pèse un peu trop lourdement le souvenir de Louise Rigey! On a vu en effet que l'auteur a renversé, dans le *Petit Monde d'autrefois*, les termes ordinaires du problème psychologique de l'amour. François est une âme religieuse, impulsive, toute d'élan et d'idéal, dénuée de sens pratique et d'équilibre intellectuel, un peu faible, un peu timorée. Louise est un esprit précis, déductif, raisonnant, épris d'un idéal abstrait, méprisant un peu l'enthousiasme comme une utopie, substituant à la noblesse de la générosité la froide grandeur de la justice. Sans doute elle aime son mari, mais son intelligence trop maîtresse d'elle-même le lui représente trop exactement, avec ses faiblesses et ses infériorités, et jamais la passion n'abolit en elle la lucidité du jugement. A plus forte raison cet amour ne dépasse-t-il pas la réalité dans le jugement des choses et du monde! François est sensitif et mystique, Louise positive et rationaliste. Toutes les femmes de Fogazzaro sont un peu les filles spirituelles de Louise, jusque dans *Il Santo*, où Jeanne n'arrive à la foi que par la mort du Saint et où, des deux autres héroïnes, l'une est une protestante sans croyance et sans pratique, l'autre une protestante convertie, plus religieuse de cerveau que d'âme.

Aussi le romancier n'incarne-t-il en aucune d'elles l'amour qu'il veut nous présenter comme type et comme modèle, — justement parce qu'elles ne sentent pas assez profondément Dieu pour comprendre cette manifestation divine, la plus éclatante de toutes.

C'est cette union constante avec Dieu qui, après avoir présidé à la naissance de l'amour, en accompagne tout le développement et les vicissitudes : et si cette conception peut paraître froide à nos esprits habitués à dissocier ces deux idées, l'œuvre de Fogazzaro en est au contraire une réalisation magnifiquement vivante. L'idée de la volonté divine, non pas supérieure aux exigences de la passion, mais conforme à la saine passion, ne s'intellectualise pas en effet dans l'âme de ses amoureux ; elle pénètre dans leur amour à l'état de sentiment agissant et ainsi qu'une force vivante. Elle ne les entraîne pas vers quelque chose de plus haut et de plus grand que l'amour, mais qui serait autre chose que lui et en dehors de lui : elle est inhérente au développement de cet amour, elle en est un élément. Ils s'aiment de toute la force de la passion humaine, mais ils s'aiment en Dieu. La pensée de Dieu leur est sans cesse présente. Non seulement ils ne la craignent pas comme étrangère à leur sentiment, mais ils la recherchent, et c'est au sommet de leurs plus beaux élans ou dans les crises les plus graves de leur amour qu'ils expriment cette pensée, à l'heure où toute autre expression serait trop faible pour rendre leur enthousiasme. C'est le poète qui s'écrie, un jour où il sent s'élancer en son âme avec une impétuosité grandissante son amour pour Violette et où il doute en même temps de pouvoir jamais se faire aimer d'elle :

Dieu sublime qui me donneras la mort, et qui aujourd'hui me donnes un plus puissant amour, bénie soit ma douce destinée ! — Comme une onde dans le ciel, ainsi vers Toi s'élance mon cœur !

C'est Daniel Cortis, qui répond par une seule parole au désespoir d'Hélène, à la veille du départ final qu'elle a décidé par une vertu surhumaine et après lequel jamais plus ils ne doivent se revoir : et cette seule parole, en cette heure douloureuse de passion exaspérée, est le nom sacré de Dieu.

Les yeux d'Hélène se voilèrent. Elle lutta, elle lutta anxieusement, mais deux larmes tremblaient à ses cils :

— Daniel, dit-elle, nous ne nous reverrons plus !

— Dieu est bon, répondit Cortis, gravement.

Les deux larmes tombèrent silencieuses.

Ainsi compris, ainsi senti, ainsi exprimé, l'amour n'est plus seulement un sentiment instinctif, plus ou moins subordonné au devoir; il est une force, la force la plus puissante que nous ayons en nous, pour réaliser notre destinée naturelle qui est de monter vers Dieu. Puisqu'il est en nous le point de rencontre des instincts matériels, légués par nos lointains ancêtres de la nature animale, avec l'âme éternelle que Dieu a faite à son image, c'est lui qui nous permet le plus merveilleusement de coopérer par notre volonté à l'œuvre de Dieu dans la création. Il est logique, il est conforme à la loi organique des êtres de monter vers le Père de toutes choses : ainsi donc peuvent s'harmoniser en nous les mouvemens inconsciens de la nature instinctive et les œuvres conscientes de l'âme s'orientant vers le Devoir. Et c'est pourquoi aussi l'amour de tous les êtres et en particulier de tous les hommes est nécessairement, naturellement compris dans l'amour de Dieu, conforme à l'ordre naturel des choses et à la lumière de la raison. C'est pourquoi surtout l'amour, chez les héros de Fogazzaro, est toujours un moyen de se purifier, de combattre la bassesse, de sortir de la fange, de s'élever, de s'élever toujours! Et par là on voit aussitôt combien sa doctrine de l'amour se raccorde aux tendances générales de son esprit, à l'essence de son système, à l'idée dominante de son œuvre.

Seigneur des âmes, s'écrie Conrad Silla, c'est toi qui me les donnes ces divins fantômes, ombres de l'avenir, ces ardeurs qui me soulèvent de la fange vers moi-même. Ne m'abandonne pas. Fais que je sois aimé. Tu le sais, ce n'est pas seulement de la douceur que je cherche dans l'amour, c'est le mépris de toute bassesse, c'est la force de combattre pour le bien et pour le vrai malgré l'indifférence des hommes; l'éternel ennemi caché, ses silences effrayans!

Lo sdegno d'ogni viltà! Le mépris de toute bassesse! Déjà Enrico et Miranda le considèrent comme un élément essentiel de l'amour : Daniel Cortis ne cessera de le répéter d'une façon plus raffinée encore et plus dégagée de l'instinct primitif. Pierre Maironi le sentira profondément avant même d'être devenu le Saint!

On reconnaît bien là l'œuvre consciente de l'écrivain qui a dit :

L'ascension de Dante

a claritate in claritatem per virtù
degli occhi pieni
Di faville d'amor, così divini,

est pour moi un symbole; elle figure pour moi l'idéal de toute représentation littéraire de l'amour, en ce sens que les écrivains doivent se représenter cet amour ordonné qui améliore continuellement l'homme, qui purifie son cœur, qui y met le mépris de toute bassesse et une douceur infinie, l'oubli de toute offense; qui le pousse au sacrifice et à l'héroïsme, qui le prépare à un sentiment supérieur, qui l'y conduit, qui l'y amène.

Si l'amour a une si grande vertu purificatrice et s'il est notre principal élément d'ascension vers Notre Père, c'est grâce à l'élément d'éternité qu'il contient en lui. Lien palpitant de notre passé et de notre avenir, c'est évidemment par une tension de plus en plus violente vers cet avenir qu'il se développera le plus magnifiquement! Ici nous apparaît l'un des phénomènes caractéristiques de l'œuvre de Fogazzaro, celui qui lui donne certainement la plus grande originalité dans la littérature contemporaine. Aucun de ses personnages n'assouvit pleinement son amour en ce monde; et c'est uniquement dans leurs momens de faiblesse qu'ils l'y recherchent! C'est dans l'autre monde qu'ils se donnent leurs rendez-vous d'amour. Ici-bas ce n'est qu'ébauche et que préparation : le lieu de l'amour parfait, c'est la vie éternelle! La chose vaut la peine d'être indiquée dans le détail.

Tout le *Mystère du Poète* n'est qu'une illustration de cette idée. Elle en est la trame même, puisque Violette et le Poète enfin réunis, après tant de difficultés et d'angoisses, jouissent quelques jours à peine de l'espoir que cette union sera définitive, puisque quelques heures seulement s'écoulent entre le moment où ils s'unissent devant Dieu et la fin foudroyante de Violette. Dans la mort seule s'épanouit leur amour! De même, Silla erre durant toute son existence dans l'incertitude des sentimens comme dans celle des idées et de l'action; ses sens le dominent et l'étreignent trop encore, et il n'a pas la force d'aller vers le doux et pur amour qui l'attire; mais comme il est tué brutalement au moment où sa volonté semblait enfin orientée vers lui, cet amour lui est acquis pour l'Au-Delà et cela seul importe. Édith ferme son cœur à tout autre amour terrestre, pour toujours, et dans le monde où il vient d'entrer, Conrad Silla le sait et en est heureux. Son corps gît, abandonné; mais si « on avait découvert son visage, on l'aurait trouvé calme. »

Il savait qu'il allait à la paix, au repos après lequel il avait tant soupiré, et il savait aussi, dans la chère vision à peine commencée pour lui, qu'il

était enfin aimé suivant les rêves de sa vie terrestre, par un cœur tendre et fort qui lui serait fidèle sans fin.

Dans la même pensée Daniel Cortis trouve la force de résister à la passion d'Hélène qui n'est forte, au fond, que par lui et qui succomberait à la moindre faiblesse qui s'emparerait de lui. Si Cortis résiste et s'il ordonne la séparation définitive, dans des conditions où l'honneur humain se serait fort bien accommodé du contraire, ce n'est point qu'il n'aime pas Hélène; il l'aime de toute son âme sensible et puissante; mais l'amour n'est pas de ce monde! Ce monde nous réclame pour d'autres devoirs: et qu'importe de différer de quelques années la joie de l'union, si c'est pour l'éternité que l'on diffère! Tandis qu'Hélène s'abandonne, brisée, anéantie, Daniel Cortis, à la veille de leur dernière entrevue sur terre, s'exalte, « *ivre d'un bonheur* plus haut et plus sûr que toutes les vicissitudes terrestres; » et il pense que Dieu lui dit :

Tu as mon âme, tu l'auras, *elle*, dans l'autre vie. J'ai voulu ce fruit de l'amour que je vous ai inspiré. Maintenant, qu'elle parte! et toi, trempé par un feu violent, va, combats, souffre encore; sois, parmi les hommes, un noble instrument de vérité et de justice!

Pierre Maironi et sa femme, la pauvre Élise, n'ont pas davantage connu les joies de l'amour, puisque, durant leur courte vie commune, leurs âmes ne se sont pas comprises. Ce n'est pas à dire que ces âmes soient à jamais séparées. Lorsque Élise rappelée à la raison pendant quelques heures avant de mourir demande pardon à son mari et ne veut pas savoir ce qu'elle-même doit lui pardonner, lorsqu'elle fixe d'une claire intuition l'heure prochaine de sa mort, il n'y a en elle aucun regret de mourir, ni chez Pierre aucune douleur de la perdre. Fogazzaro intitule le chapitre consacré à ces derniers instans et à cette entrevue suprême d'une expression superbement audacieuse: « *In lumine vitæ*. — Dans la lumière de la vie! » et ce titre est commenté par les paroles de don Giuseppe Florès, le saint prêtre qui les assiste, à l'instant même où Élise vient de rendre le dernier souffle: « Ce n'est pas la mort! C'est la lumière de la vie éternelle. » Ce disant d'ailleurs, il exprimait aussi la dernière pensée de celle dont la vie s'éteignait, puisque à son mari qui lui répétait passionnément, avec l'angoisse du remords :

« Pour toujours à toi, tu sais, » elle répondait, heureuse : « Auprès du Seigneur. »

Ce sentiment n'est pas l'effet d'une crise aiguë, ni le résultat d'un bouleversement de l'âme échappant à ses appuis naturels : il est bien l'élément essentiel de l'amour dans tout son développement. C'est dans un de ses plus beaux jours de joie amoureuse que le Poète écrit :

La pensée de la mort brille toujours devant mes yeux dans les ardeurs les plus violentes de mon âme, mais de façon diverse ; dans les émotions que m'a données le sentiment intense de la nature, spécialement s'il se mêlait à des mélancolies cachées, j'ai désiré me dissoudre dans les choses ; dans les émotions de l'amour, j'ai désiré un monde plus haut, le monde de la lumière et de la vie que je sentais dans mon cœur, si différentes de toute lumière et de toute vie terrestres, et tellement supérieures !

Et la mort même, loin de révéler une illusion qui se dissiperait avec le temps, l'oubli et la lassitude, confirme le sens de l'union éternelle et vérifie l'espérance sublime ! L'union qui s'est ébauchée en ce monde, qui s'achèvera dans l'éternité, se prolonge entre les deux êtres séparés dont l'un traîne encore son enveloppe corporelle et dont l'autre a terminé son pèlerinage douloureux. La présence de l'âme délivrée est constamment sensible au voyageur terrestre. Violette est vraiment, réellement *présente* au Poète. Il a composé un sanctuaire avec les choses qui lui ont appartenu durant sa vie.

Reliques précieuses sans doute, mais il me reste bien autre chose d'elle, il me reste sa présence. Il ne s'agit pas de manifestations spirites ; je n'ai pas besoin d'une doctrine nouvelle pour croire à la survivance des âmes et à nos communications avec celles qui sont sorties de la vie mortelle ; je n'appelle donc pas et je ne vois pas de fantômes, je n'écoute et je n'entends pas les murmures de l'invisible, je n'ai pas de mystérieux contacts avec les ombres. Ce que je possède est mieux, c'est de la vie véritable, c'est de la puissance. Je sens mon aimée non par la foi seulement, mais par un sens véritable et réel, bien qu'intermittent ; par un sens qui n'a pas encore de nom, mais qui est, pourrais-je dire, la substance et le principe de nos sens corporels imparfaits et qui me donne des éclairs de certitude.

On imagine facilement la force morale qui résulte d'une semblable conception et d'une telle croyance. Amour orienté vers notre avenir céleste et d'abord vers tout ce qui nous y conduit et nous en rapproche, union constante et sensible avec une âme qui doit partager cet avenir et qui déjà nous fait parti-

cipans de l'immuable éternel, quelles forces pourraient être plus grandes! Elles sont, nous l'avons vu, tout le soutien des héros de Fogazzaro; elles en font l'originalité, la douceur, la grandeur; elles sont, pourrait-on dire, leur principe dans l'ordre artistique et leur raison d'être. Et si nous poussions une incursion respectueuse dans ce que le Poète, le vrai Poète, le créateur de ces nobles images nous a permis de saisir de son âme à lui, nous y trouverions, resplendissante de vie réelle, la même croyance active avec les mêmes résultats. C'est ce que nous révèle le poème intitulé : *Nuit de passion*, inspiré par l'image, chère au poète, d'une jeune fille qu'il ne connut pas vivante. Il est à citer dans son entier :

Rouge ou noire, il n'est de foule qui n'insulte, ô Dieu, parce que je T'ai vu dans le ciel entr'ouvert! En moi s'éveille et se dresse en grondant le démon de l'orgueil!

Je lui cède, puis je m'attriste, et je vais, palpitant, chercher, sur le balcon, dans la nuit profonde, l'ombre, la paix et le repos; ah! fais-moi entendre encore, oui, fais-moi entendre le son de Ta voix.

Comme le jour où je vins Te chercher, tremblant, tandis que la lumière s'éteignait au Couchant et que j'entendis la Voix, la Vérité et la Vie me parler sur la terre et dans le Ciel!

Entre en moi, Dieu Infini, entre par tous mes sens jusqu'au fond de mon cœur malade; détruis, renouvelle ce que je sens et ce que je pense; emporte-moi vers Toi dans un tourbillon d'amour!

Parce que je dis des paroles élevées, sottement, je suis rempli de superbe et de bassesse; au monde, Ton ennemi, j'oppose mon visage, cependant qu'il domine puissant et fier en mon âme.

La lune cachée blanchit les nuages; l'air, la terre, tout semble vivre dans les murmures du vent qui va, et puis s'arrête, dans l'ivresse vagabonde des lucioles,

Dans les mille trilles incessans parmi les herbes, dans les sons lointains sur la plaine obscure, Seigneur, et Toi tu te fais à mon esprit amer; froidement je Te prie. et c'est en vain que j'implore de Toi l'ardeur!

La Terre m'écoute; et voici qu'elle me répond pour Toi. Elle dit : « Tu es à moi; pourquoi te tourner vers le Ciel? Fils de mes entrailles profondes, le Dieu que tu fatigues te repousse vers moi.

Impie, toi qui parles de t'élever au-dessus même de la sainte nature! Trépigne, pleure, aime, assouvis-toi et chante : c'est là tout le passé et c'est là tout l'avenir!

Vive la vie ardente que je vous ai donnée, ô vous, Humains, au temps où le Soleil me porta son plus grand amour! Tu veux devenir Esprit, misérable impuissant! Et moi, par vengeance, je ferai de toi une Bête!

De mon souffle j'obscurcirai ton esprit, je briserai les ailes à tes pensées! Et toi qui as bâti un royaume par delà les étoiles, dans la boue tu hurleras au plaisir!

La lune cachée blanchit les nuages; l'air et la terre, tout semble vivre; de la rose et de l'acacia, les odeurs viennent me caresser comme un vaincu!

Je sens courir dans ma poitrine et dans mon esprit je ne sais quel rire silencieux et caressant! J'aspire à me perdre dans l'abîme et j'espère l'ombre éternelle et l'avenir borné!

Mais voici que devant moi, là, m'apparaît *la Morte*, renversée parmi les fleurs, comme souriant au son de voix surhumaines, absorbée, pâle d'une immense vision!

Je joins les mains, et peu à peu le monde va se transformant autour de moi. Toute la Nature se pénètre à nouveau de Dieu; toutes choses, l'ivresse tombée, rentrent en elles-mêmes.

Les nuages ont le sens du mystère; l'ombre frémit, qui le sait, et toute fleur, vers le haut et austère Amour, élance son âme, comme un encens!

Comme d'un qui prie silencieux et absorbé sont tes silences et le murmure du vent! Je ne vois plus la dormeuse; en moi je sens Dieu rentrer comme un torrent!

Et dans mes mains je cache mon visage; je la bénis, je l'appelle et je l'appelle encore! Et Elle vient, j'écoute sa voix; elle parle d'amour ou de douleur, je ne sais.

Elle parle, elle parle si tendrement, si tristement, et je pleure tant que je ne peux l'entendre; mais je sens comme une main légère au-dessus de ma tête. Je sens comme un pardon venir à moi.

Et je lève les yeux; jusqu'au fond du cœur je respire son souffle, le souffle de celle qui est partie! Tout est solennel, le monde entier adore. Parle, Seigneur, Ton serviteur est là.

IV

« Parle, Seigneur, Ton serviteur est là. » Ce cri de la fin résume toute la morale de Fogazzaro. On croit en entendre l'écho dans les dernières lignes de *Daniel Cortis* lorsque celui-ci, après l'affreux déchirement qui bouleverse toute son existence, qui déchire tout son être, car il brise sa nature pour l'offrir à Dieu « qui la veut toute, » s'arrache à la contemplation de son passé et, lesté de toute passion personnelle et intéressée, s'élance vers l'avenir :

Cortis, resté seul, se dressa tout debout. Les bras croisés, il regarda d'un œil sévère, là, en face de lui, le portrait de son père et dit d'une voix forte :

— Voici.

C'est qu'en effet, pour avoir leurs regards tournés vers l'autre monde, les personnages animés par Fogazzaro n'en ont pas moins le sentiment de leurs devoirs ici-bas. On pourrait

craindre que la vision et la préoccupation de l'au-delà ne les en détournât : elles les y maintiennent au contraire et les y poussent. Nous sommes ici en pleine morale catholique. L'auteur de *Il Santo* n'en a pas et ne veut pas en avoir d'autre. Chacun de nous vient en ce monde avec une mission, et cette mission peut présenter parfois des caractères spéciaux, mais la caractéristique essentielle en est la même chez tous : glorifier le Père! c'est-à-dire faire que « son règne arrive » et par conséquent accomplir sa volonté. Or, le premier devoir est d'aimer le Seigneur, mais le second est d'aimer son prochain, et le second est semblable au premier. Il faut lire toutes les merveilleuses prédications du *Saint*. Elles n'ont pas d'autre substance ni d'autre objet. D'ailleurs, quelle pensée avait converti Pierre Maironi, en avait fait ce Benedetto humble, repentant, mais fort, mais souverainement maître de lui, sinon l'illumination subite de sa vie inutile, et le dégoût de cette vie, et la volonté de bander ses forces pour la glorification de Dieu, par l'amour de ses semblables? Sans doute l'austère Louise, à la logique inflexible, au jugement purement intellectuel, reprochait à François de trop se contenter d'aimer Dieu et de le prier, et puis de s'abandonner oisivement à la contemplation de ses montagnes et de son lac, à la culture de ses fleurs, aux douces causeries, à la musique, au babillage d'Ombretta! Et il est vrai que François méritait ce reproche. Mais vienne l'occasion de se montrer vraiment courageux et fort, viennent les luttes suprêmes pour l'indépendance de la patrie, et voici que François, abandonnant ses plantes et son « eau sédative, » va se faire blesser mortellement sur les champs de bataille. Vienne l'horrible catastrophe qui anéantit Louise et fait sombrer sa raison altière, et voici que François, malgré son immense douleur, redresse ses forces intactes pour continuer l'œuvre quotidienne en louant la bonté du Seigneur! Sans doute aussi Conrad Silla meurt sans avoir rien fait, « inapte à vivre; » Daniel Cortis s'effondre avant d'avoir pu prononcer un discours à la Chambre et il donne sa démission de député sans avoir rien tenté. Il semble que ces chrétiens soient frappés d'impuissance pour l'action! C'est que tous, à n'en pas douter, ne sont encore, dans l'esprit de Fogazzaro, que des ébauches; c'est que toute son œuvre est la gestation de Benedetto. Ils sont l'homme luttant, luttant sans cesse, troublé, vaincu, se relevant, se reprenant pour retomber encore et pour

acquérir, par l'exercice incessant et la lente conquête de sa volonté, la pleine et définitive maîtrise de soi. C'est ainsi que dans la morale de Fogazzaro, comme dans la morale catholique, point n'est besoin d'action éclatante et que la vertu réside dans la pratique assidue des petits devoirs quotidiens. Benedetto prend bien soin de le répéter : il estime que celui-là glorifie le Père le plus magnifiquement, qui accomplit strictement sa tâche obscure avec le plus de perfection. Déjà Enrico s'écrie, dans *Miranda :*

Partout où on combat, un poste m'est réservé ! Pour toute foi altière qui m'affranchit un peu plus de la boue asservissante, pour tout puissant amour, pour tout mépris qu'il éveille en moi, soldat, en avant !

Plus tard, c'est Cortis qui est « une force motrice, » et dont le poste aussi est « en avant, très en avant ; » il repousse l'amour, si l'amour contredit à son devoir : il méprise l'opinion, si elle s'oppose à sa conception du devoir ; il brandit sa bannière qui est « d'un seul morceau, pour être solide, » et il marche !

Pourtant, ces âmes qui ne songent qu'à s'élever et à mépriser toute bassesse, elles ne sont point superbes ; elles ne sont point orgueilleuses. La première vertu de Benedetto, c'est l'humilité ! Nous ne croyons pas qu'il y ait dans toute la littérature moderne un seul roman où cette vertu apparaisse comme la dominante de l'œuvre, ainsi qu'a eu la hardiesse de le faire Antonio Fogazzaro. Or, ceci nous paraît un critérium décisif de son pur catholicisme.

V

Comment donc Fogazzaro est-il un catholique orthodoxe, fidèle, soumis, et comment cependant se pose-t-il en réformateur, c'est ce qu'il nous reste à rechercher dans *Il Santo.*

L'Église catholique, apostolique et romaine détient la vérité, toute la vérité, et elle est seule à la détenir ; Benedetto le déclare avec force à ceux de ses auditeurs qui sont précisément inquiets de ne pas reconnaître en l'Église la souveraine maîtresse de vérité. Et l'on sait que Benedetto, c'est notre auteur lui-même, nous livrant sa vie, son expérience, son esprit, son âme tout entière :

— L'Église est le trésor inépuisable de la vérité divine;... l'Église ne meurt pas, l'Église ne vieillit pas, l'Église a dans son cœur le Christ vivant, mieux qu'elle ne l'a sur les lèvres; l'Eglise est un laboratoire de vérité sans cesse en action, et Dieu ordonne que vous restiez dans l'Église, que vous opériez dans l'Église, que, dans l'Église, vous soyez des sources d'eau vive.

Un souffle d'émotion et d'admiration agita l'auditoire, tel un murmure de brise; Benedetto, qui avait peu à peu élevé la voix, se mit enfin debout.

— Mais quelle est donc votre foi, s'écria-t-il avec chaleur, si vous parlez de sortir de l'Église parce que vous êtes choqués par certaines doctrines surannées de ses chefs, par certains décrets des congrégations romaines, par certaines visées du gouvernement d'un Pontife? Quels fils êtes-vous donc, si vous parlez de renier votre mère parce qu'elle ne s'habille pas à votre guise? Un vêtement change-t-il le sein maternel?

Et il ne s'agit pas d'une adhésion purement intellectuelle, accompagnée de sympathie plus ou moins lointaine pour l'Église pratiquante. Fils de l'Église par la foi, il faut l'être aussi dans l'exercice régulier du culte. Cette recommandation est sans doute des plus graves aux yeux de Benedetto, puisqu'elle figure parmi celles qu'il adresse sur son lit de mort aux disciples accourus vers son suprême enseignement :

Priez sans trêve et enseignez à prier... Que chacun de vous accomplisse les devoirs du culte ainsi que l'Église l'ordonne, selon une stricte justice et avec une parfaite obéissance.

Enfin, la soumission à l'Église n'entraîne pas seulement pour un catholique l'abandon de son âme à Dieu et de son esprit à la vérité révélée, mais encore l'obéissance aux chefs visibles. Quoi qu'on ait pu dire et écrire, la stricte nécessité de cette obéissance à l'autorité légitime, à la hiérarchie sacrée est à plusieurs reprises affirmée par l'auteur de *Il Santo*. Lorsque les réformateurs se réunissent chez Giovanni Selva pour échanger des idées et concerter un plan d'action, ils commencent par prier en commun : leur second mouvement est de se déclarer soumis à l'autorité ecclésiastique. Giovanni Selva y insiste : il faut que les réformes soient proposées par l'autorité légitime, et le but premier d'une action réformatrice est d'y convertir cette autorité. Quand Benedetto est chassé par le Père Abbé du couvent de Subiaco, l'une des trois conditions que lui pose dom Clément pour le revêtir de la robe bénédictine est de promettre l'obéissance à l'autorité de la Sainte Église. Enfin dans ses entretiens des *Catacombes*, alors que pourtant il adresse de sévères cri-

tiques à ces chefs, il redit avec énergie : « Comprenez-moi bien. Je ne juge pas la hiérarchie : je reconnais et j'honore l'autorité de la hiérarchie. » Le principe est nettement posé ; il ne l'est pas en passant, et comme par mesure de précaution ; il est donné comme une base indispensable et comme un point de départ essentiel.

Ainsi donc Fogazzaro est intégralement, ardemment, humblement catholique.

Quel vêtement veut-il donc changer au sein maternel ? Giovanni Selva l'indique d'une façon très nette : « Nous voulons des réformes dans l'enseignement religieux, des réformes dans le culte, des réformes dans la discipline du clergé, des réformes aussi dans le suprême gouvernement de l'Église. » On le voit : pas un mot d'insurrection contre le dogme, et quoi de surprenant, si nous croyons avoir démontré que l'existence de la révélation est un des pivots du système philosophique de Fogazzaro ? pas un mot contre le principe même de l'autorité, et quoi d'étonnant, si Fogazzaro croit de foi profonde que l'Église catholique est l'unique dépositaire de cette vérité révélée et par conséquent la mandataire de Dieu lui-même ? Mais l'Église catholique, précisément parce que Dieu lui a confié ce rôle et parce qu'elle doit le jouer parmi les hommes, c'est-à-dire par des moyens et par des organes humains, l'Église catholique se compose de deux élémens bien distincts. Elle est divine et elle est humaine. Elle est dépositaire de l'immuable et de l'éternel, mais elle le réalise dans le temps et dans le contingent, et par là elle doit nécessairement participer à l'imperfection et à la corruption de tout ce qui est créé. Elle-même l'a maintes fois reconnu. A diverses reprises elle a entrepris des réformes dans son propre sein. Ce que déclare Fogazzaro, c'est que le moment est venu d'y procéder une fois de plus.

Corruption dans ses agens, imperfection dans ses ministres : les messagers de la Divine Lumière s'attachent trop aux choses du temps ; ils ne dépouillent pas assez le vieil homme et leur cœur adhère trop souvent aux avantages du siècle. La richesse ne leur paraît pas assez incompatible avec l'esprit apostolique, et trop éloignés eux-mêmes de la sainte pauvreté, ils révèrent chez les autres le faste, le luxe et la mondanité. Puis, leur rôle auguste de dépositaires de la vérité les incite trop à s'en prévaloir pour dominer en tout et pour se croire en toutes choses

et en tous lieux le droit de commander et de décider, comme si la vérité de Dieu n'était pas seulement allumée sur les sommets, l'homme gardant le soin et la responsabilité d'en rechercher et d'en parcourir suivant son jugement individuel les voies d'accès les plus propices! Ainsi le clergé risque-t-il, par une compréhension inexacte et exagérée de son rôle, de tarir des sources vives de pensée et d'action. Dangereux à un autre point de vue se montrent pour lui la fréquentation et le voisinage des choses éternelles : il est tenté de faire participantes de l'éternité et de l'immobilité les choses passagères, changeantes et susceptibles de progrès. Danger terrible que celui-là, car il risque de montrer l'Église en retard sur des certitudes acquises de l'esprit humain, sur des améliorations sociales définitivement réalisées, sur des conquêtes d'autant plus chères à l'homme qu'elles ont été payées de plus d'efforts!

Et cela, ce n'est pas seulement dans la discipline, ce n'est pas seulement dans les vieux usages de la Cour vaticane, c'est au cœur même de la pensée catholique qu'on en voit les pernicieux effets. Toutes ces corruptions, Benedetto les indique au Souverain Pontife en le suppliant d'y porter remède; mais c'est à cette dernière surtout qu'il s'attache, comme à celle qui menace d'arracher à l'Église le plus grand nombre de ses enfans. Le dogme doit par essence et dans son essence rester immuable; mais le Seigneur ne nous a révélé que la Vérité suprême et, par delà cette vérité, le champ est immense à cultiver dans notre esprit par des moyens purement humains. C'est ainsi que Dieu nous est révélé; mais l'idée que nous nous en faisons, la représentation que nous en donne notre esprit, la conception qu'en réalise notre intelligence se développent humainement suivant le développement même de la pensée humaine. La Foi est confiée à la science comme son point de départ sur lequel, nous l'avons vu, la science doit s'élever! Entre l'une et l'autre, l'harmonie ne doit pas cesser, puisqu'elles sont de même essence, et que la science n'est à le bien prendre que le développement et l'illumination de la foi. Or la vérité scientifique est constamment changeante et sujette au progrès. L'Église se renierait elle-même si elle s'arrêtait à l'un des stades de l'esprit humain. N'est-ce pas ce qu'elle fait en répudiant parfois les cosmologies modernes ou les exégèses nouvelles, ou en frappant les écrivains d'esprit hardi qui sont à l'avant-garde de la pensée moderne? Voilà la

pensée profonde de Fogazzaro : ceux qui parlent au nom de l'Église ne savent pas assez distinguer l'immuable du changeant, et ainsi ils immobilisent l'élément qui doit progresser. C'est donc seule la partie *humaine* de l'Église qui est à réformer, et la réforme n'en atteindrait en rien la partie divine. Et sans doute la distinction n'est pas facile à faire puisque l'auteur de *Il Santo*, pour avoir voulu trop bien démontrer sa thèse, a représenté les élémens de l'Église en une attitude si tristement humaine, si généralement humaine, si uniquement humaine qu'il s'est attiré une censure ecclésiastique.

Enfin, ce n'est pas seulement la foi qui a besoin d'être purifiée par l'harmonie avec la marche ascensionnelle de l'esprit humain, c'est le culte aussi. Il faut, nous l'avons vu, respecter et pratiquer le culte traditionnel de l'Église, mais il faut prendre garde de le laisser abaisser et corrompre. Il y a assez de dévotions extérieures. On sent ici que l'écrivain est Italien et qu'il a dû être souvent affligé du caractère trop imaginatif et trop peu intérieur de certaines émotions et de certaines pratiques qui s'étalaient autour de lui. Mais que l'on comprenne bien sa pensée et qu'on ne la dénature pas! Ce n'est pas le culte qu'il blâme, c'en est l'excès; et si Benedetto nous conseille de nous replier sur nous-mêmes pour y parler intimement au Seigneur dont la présence y est sensible, cette prière intime ne lui paraît que le complément et la suite des rites collectifs, traditionnels et liturgiques.

Par-dessus tout et avant tout, l'homme doit se purifier lui-même. La première condition de tout progrès, individuel ou social, est de mener une vie haute, noble, sainte. Quand la vie est sainte et la conscience pure, les actes en sont transfigurés. Il n'y a si déconcertante dévotion qui ne rapproche de Dieu, « parce qu'au regard des profondeurs infinies de Dieu, il y a peu de différence entre la foi d'une humble femme » et celle d'un savant, et que celui dont la conscience est juste, c'est celui-là qui passera le premier dans le royaume de Dieu. Quand un juste a l'esprit de charité, de paix, de sagesse, de pauvreté, de pureté, de force, il est, à lui seul, plus profitable au catholicisme et au Père céleste que « tous les congrès, les cercles et les victoires électorales. »

Mieux encore est-il, assurément, d'unir en soi les deux choses : de glorifier Dieu par sa vie, de le glorifier par les œuvres de

l'esprit. Fogazzaro s'est qualifié lui-même de *Chevalier de l'Esprit saint :* il voulait dire par là qu'il cherchait à travailler à l'agrandissement dans les esprits de l'idée même de Dieu et au développement sur terre de son Église. Sera-t-il permis à ceux qui le connaissent de donner à cette expression son sens complet et lumineux : héraut par la parole, chevalier par la vie, l'une et l'autre étant en harmonie parfaite et se complétant en se multipliant sous l'action profonde et consciente, nous voudrions l'avoir démontré, d'une seule pensée, d'un seul amour, d'un seul vouloir? Et l'on comprendra qu'un tel homme ait pu écrire ces admirables paroles :

Priez sans cesse et apprenez à prier sans cesse. Cela est le premier fondement. Quand l'homme aime vraiment d'amour une personne humaine ou une idée de son propre esprit, sa pensée s'attache continuellement en secret à l'objet de son amour tandis qu'il vaque aux occupations les plus diverses de la vie, qu'il ait d'ailleurs une vie d'esclave ou une vie de roi; et cela ne l'empêche pas d'être attentif à sa tâche et il n'a pas besoin d'adresser beaucoup de paroles à l'objet aimé. Les hommes qui vivent dans le monde peuvent ainsi porter dans leur cœur une créature, une idée de vérité ou de beauté. Pour vous, portez toujours dans votre cœur le Père que vous n'avez pas vu, mais que vous avez tant de fois senti comme un esprit d'amour s'élevant en vous, y mettant le très doux désir de vivre pour lui. Si vous agissez ainsi, votre action sera toute vivante de l'esprit de vérité.

Robert Léger.

M. Robert Léger venait à peine de terminer cette étude quand il est mort prématurément, quelques jours avant la conférence que M. Fogazzaro a faite récemment à Paris. (*N. D. L. R.*)

LES
RISQUES DU MÉTIER DE PRINCE

LES CONJURATIONS
L'HUMANISME ET L'IMITATION DE L'ANTIQUITÉ

I

Le souci qui dévorait César Borgia ronge également tous les « princes nouveaux, » tous les tyrans dont l'État, comme le sien, manque de *fondamento* (1). Comme César, ils sentent à chaque instant combien leur domination est instable et précaire. Pour la plupart partis de rien, élevés par art ou hasard, » ils tremblent de retourner subitement à rien. Un jour ils ont vu passer « l'occasion, » ils l'ont connue, ils l'ont cueillie; mais qui sait le temps que durera « la fortune » et si, comme celle de César, — *fortuna verde*, — elle se gardera « verte? » Même la plus « fraîche » se dessèche, la plus constante même est infidèle. Le tyran, le « prince nouveau » est partout entouré de périls; jamais son œil ni son oreille ne se peuvent reposer : il faut qu'il épie et qu'il écoute.

Il est menacé du dehors; car cet autre tyran, cet autre « prince nouveau, » son voisin, a sans doute envie de s'arrondir, qui est, lui aussi, « grand connaisseur de l'occasion, » grand favori de la fortune, et n'observe sa foi que lorsqu'il a intérêt à ne pas la violer : point de paix, point d'amitié, point d'alliance, point de *parentado*, de mariage ou de parenté, aucune union de

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1906.

la chair ou de l'esprit, aucun lien humain ou divin qui donne envers lui, contre lui, la moindre sûreté. Au dedans, le tyran est moins tranquille encore. S'il a ses armes propres, — *le proprii arme,* — s'il est à lui-même son propre capitaine, il est à la merci d'un plus fort que lui ; et s'il ne les a point, s'il se sert de bandes qu'il loue, il est à la merci du dernier de ses condottieri, qui se dit : Pourquoi celui-ci, et non pas moi ? Il est n'importe qui, venu de n'importe où, n'importe comment; et, en revanche, n'importe qui, — un savetier de San Ginegio pour Ridolfo da Camerino, — peut se mettre en tête de *torgli la terra,* de lui enlever cet État, où il est un « déraciné » qu'une longue possession n'y enracine pas.

Rarement il a l'hérédité, cette perpétuité de la puissance; presque jamais, il n'a la légitimité, qui la confirme, la conserve et la consacre. Ni légitimité politique : il a acquis l'État ou par la guerre ou par la trahison, ou par le dol ou par le vol, ou en don ou en dot, en détrônant l'ancien seigneur, ou en s'en faisant adopter, ou en en épousant la fille. Ni légitimité de famille : fût-il prince, fils de prince, fils authentique de son père, et lui succédât-il, il n'en est pas toujours le fils légitime et ne lui succède pas toujours légitimement. De par les mœurs dissolues, de par la facilité sans règle et sans frein de ce temps, les bâtards pullulent : autant de cours, autant de nichées. Des vingt-sept Baglioni, qui, selon la légende, auraient été tués en une seule fois, il y avait certainement une bonne douzaine de bâtards; et l'on se rappelle l'observation, un peu étonnée, de Comines, à propos des San Severino de Salerne : « Faut entendre que leur père, le seigneur Robert de Sainct Séverin, estoit de la maison de Sainct Séverin, sailly d'une fille bastarde; mais ils ne font point grande différence au païs d'Italie d'un enfant bastard à un légitime. » Devenu prince, sa bâtardise lui sera peut-être une faiblesse : pour le devenir, elle ne lui est nullement un obstacle.

« A l'illégitimité politique des princes du xve siècle, écrit Jacob Burckhardt, se rattachait l'indifférence à l'égard de la légitimité de la naissance, indifférence qui choquait tant les étrangers... L'une était en quelque sorte la conséquence naturelle de l'autre... Il n'y avait plus en Italie une seule maison princière qui n'eût eu et qui n'eût supporté bénévolement dans la ligne principale quelque descendance illégitime. Les Aragonais de Naples étaient la branche bâtarde de la maison, car ce fut le

frère d'Alphonse Ier qui hérita de l'Aragon lui-même. Peut-être le grand Frédéric d'Urbin n'était-il pas un vrai Montefeltro. Lorsque Pie II se rendit au Congrès de Mantoue (1459), huit bâtards de la maison d'Este vinrent à sa rencontre, et parmi eux se trouvaient Borso, le duc régnant lui-même, et deux fils illégitimes de son frère et prédécesseur Leonello, également illégitime. Il y a plus : ce dernier avait eu une épouse légitime ; c'était une fille illégitime d'Alphonse Ier et d'une Africaine. Souvent aussi l'on reconnaissait des droits aux bâtards, notamment quand les fils légitimes étaient mineurs et que la vacance du trône créait de sérieux dangers; on admettait une sorte de droit d'aînesse, sans examiner si la naissance du prince qui prenait la couronne était légitime ou non. »

Ce n'est qu'au XVIe siècle que le Florentin Benedetto Varchi dégagera le principe, que la succession des fils légitimes est « commandée par la raison et qu'elle a été, de toute éternité, conforme à la volonté du ciel; » c'est alors seulement que le cardinal Hippolyte de Médicis songera à tirer son droit à régner du fait « qu'il était issu d'une union peut-être légitime, ou du moins qu'il était fils d'une femme noble, et non d'une servante (comme le duc Alexandre). » Jusque-là, fils légitimes et bâtards sont sur le même rang, courent la même chance, si bien que, légitime, je veux dire fils légitime, le prince doit continuellement se méfier des bâtards, et, bâtard, redouter continuellement les fils légitimes, sans négliger les autres bâtards. Et non seulement le frère doit se garder du frère ou du demi-frère, avoué ou caché, régulier ou aventureux; mais le père doit se garder du fils, de ceux qui sont sa lignée officielle comme de ceux qui sont sa progéniture naturelle; le mari, de sa femme, de ses maîtresses et de leurs amis; l'oncle, du neveu et le neveu, de l'oncle : il n'y a pas plus d'ordre successoral assuré qu'il n'y en a chez les Turcs.

La tyrannie étant affaire de famille, le crime pour la tyrannie, lui aussi, est affaire de famille. Entre héritiers possibles, on s'arrange par le fer et par le poison. C'est encore Burckhardt qui le remarque : « Si du moins les princes avaient pu se fier à leurs plus proches parens! Mais, dans des situations où tout était illégitime, il ne pouvait s'établir un sérieux droit d'hérédité, soit pour la succession au pouvoir, soit pour le partage des biens; aussi, dans les momens de crise, un cousin ou un oncle

résolu écarta qui, dans l'intérêt de la maison elle-même, le fils mineur ou incapable du prince qui n'était plus. De même il y avait des discussions continuelles à propos de l'exclusion ou de la reconnaissance des bâtards. Il arriva ainsi qu'un grand nombre de ces familles comptaient dans leur sein des membres mécontens, qu'on voyait assez souvent recourir à la trahison ouverte et se venger en tuant leurs proches. D'autres, vivant dans l'exil, se résignent à leur sort et considèrent leur situation sous un point de vue tout objectif, comme, par exemple, ce Visconti qui pêchait au filet dans le lac de Garde. Le messager de son rival lui ayant demandé comment et quand il comptait revenir à Milan, il lui répondit : « Par le même chemin par lequel j'en suis sorti, mais pas avant que les crimes de mon ennemi aient dépassé mes propres méfaits. » Parfois aussi, les parens du souverain immolent ce dernier à la morale publique, violée d'une manière par trop scandaleuse, afin de sauver ainsi la maison elle-même. Dans certains États, l'autorité réside dans l'ensemble de la famille, de telle sorte que le prince régnant est tenu de s'éclairer des conseils des siens; dans ce cas aussi, le partage du pouvoir ou de l'influence provoquait facilement les plus sanglantes querelles. »

Cette double illégitimité, politique et de naissance, isole le souverain, que l'abondance d'héritiers possibles et l'absence d'héritier certain désigne comme une cible vivante à tous les coups. Aussi toutes les histoires des villes italiennes, les histoires de toutes les maisons princières, grandes ou petites, sont-elles pleines de crimes de famille. Les Visconti, les Sforza de Milan, les Baglioni de Pérouse, les Malatesta de Rimini, les Manfredi de Faenza, de minuscules seigneurs comme les Pic de la Mirandole, et de très hauts seigneurs comme les Este de Ferrare, les Médicis de Florence, de plus hauts encore, des rois, les Aragon de Naples, et de plus hauts que des rois, des empereurs, ont plié sous cette loi commune. Quand on veut faire l'éloge d'une famille illustre, celle des Gonzague de Mantoue, on dit simplement d'elle qu' « elle peut montrer ses morts. »

Il en est beaucoup des leurs que les Visconti n'auraient pas pu montrer. L'un d'eux, Bernabò, au dire des contemporains, eut, « à ne pouvoir s'y méprendre, » quelque ressemblance « avec les plus cruels des empereurs romains. » Le conteur Franco Sacchetti, dans les Nouvelles de qui il revient à plusieurs reprises,

souligne ce trait, bien que non sans précauti[illegible] seigneur, en son temps, fut redouté de plus de gens qu[illegible]tre seigneur; et quoiqu'il fût cruel, pourtant dans ses cruautés il y avait grande part de justice. » Il fut à tout le moins original jusqu'à en être fantasque, et fantasque jusqu'à une fantaisie qui ne connaissait ni réserve ni mesure. « Son principal but politique est la chasse au sanglier; celui qui ose empiéter sur les droits de l'auguste chasseur périt dans les plus affreux supplices; le peuple tremblant est obligé de nourrir pour lui cinq mille chiens de chasse, et répond sur sa tête du bien-être de ces animaux. » Justement ce fut à propos de deux de ces chiens mal nourris que Bernabò posa à « un riche abbé » les quatre questions auxquelles le meunier du couvent, aux lieu et place du religieux embarrassé, répondit si subtilement, et dont la troisième, pour ne pas rapporter les autres, était : « Que fait-on en enfer? — Ce qu'on y fait, dit le hardi meunier. On y taille, écartèle, vole et pend, ni plus ni moins que vous faites ici. » Enchanté de l'esprit du rustre, Bernabò lui aurait donné l'abbaye et laissé l'abbé au moulin, en prince qui n'a pas à se gêner pour donner ce qui ne lui appartient pas. Il ne se gêne pas davantage pour prendre : « Il fait rentrer les impôts par tous les moyens de contrainte imaginables, il donne à chacune de ses filles une dot de cent mille florins d'or et amasse un trésor énorme... Ce qui est caractéristique, c'est le coup de main par lequel son neveu Giangaleazzo s'empara de sa personne (1385); c'est un de ces complots heureux dont le récit fait encore battre le cœur des historiens d'un autre siècle. »

Jean Galéas était de ces jeunes hommes auxquels on ne prend pas garde, et, pour ainsi dire, qu'on ne prend pas au sérieux dans leur famille. On le croyait endormi et inerte, parce qu'il cultivait plutôt les lettres que les armes, qu'il versait dans la dévotion, et fuyait l'excès des plaisirs. Fait de la sorte, il n'inspirait aux siens, grands batailleurs et grands viveurs, que pitié et mépris : de la haine, par surcroît, et de l'envie, car il était riche, et ils savaient bien ce qu'ils feraient de ces richesses dont il ne faisait rien. Ils avaient donc formé le projet de se débarrasser de lui, mais des espions l'avertirent; il prit alors une résolution que nous avons déjà vu prendre à d'autres, et qui est à la base de bien des conspirations semblables : « Mieux vaut le lui faire qu'il ne nous le fasse! » Comment se méfier d'un saint, qui ne

sort de prière que pour partir en pèlerinage? Giangaleazzo annonce la pieuse intention de se rendre à une chapelle de la Vierge dans les montagnes : en bon oncle, Bernabò vient au-devant de lui, hors les portes; mais ils ne se sont pas embrassés que le neveu a fait entourer l'oncle de gens sûrs, l'enchaîne et l'emmène, pour le jeter quelques jours après dans un cachot où il mourra misérablement, précédant de peu ses enfans, les cousins du nouveau maître, déchus et, comme le dit l'évêque de Nocera en son latin précieux et prétentieux : « *magnis exilii et egestatis jactati fluctibus.* »

Lorsqu'il meurt à son tour, sans qu'on sache clairement si c'est de fièvre ou de poison, Giangaleazzo laisse deux fils légitimes, Giovanni-Maria, qu'il fait duc de Milan, et Filippo, qui devient comte de Ticino, outre un bâtard, Gabriel, « né d'une concubine noble, » et qui, étant l'aîné des trois, ne cède la place que contre un dédommagement du côté de Pise. De même que son grand-oncle Bernabò, Giovanni-Maria a la manie des chiens : mais ceux-ci sont féroces, et leur « maître » Giramo ou Girolamo, par ordre du duc, les dresse à l'être. On leur livre en pâture des hommes, d'abord des criminels, et puis des innocens, qu'ils déchirent de leurs crocs, « à l'incroyable horreur et gémissement du peuple épouvanté. » Un beau jour, ce peuple se révolte contre le duc et ses molosses, et Giovanni-Maria est assassiné; mais c'est, selon la classification de Machiavel, un complot de *privati*, de simples citoyens; nous n'avons pas à insister ici, où nous ne cherchons qu'à déterminer la position du prince, du tyran, vis-à-vis de sa famille même.

Filippo-Maria, qui succéda à Giovanni son frère, eut un règne long (trente-cinq ans, 1412-1447) et relativement calme, dont toutes les difficultés, et toutes les cruautés, — suivant le précepte qui sera formulé plus tard, — se produisirent ou se commirent au début. Il montra plus que de l'ingratitude envers la veuve du fameux condottiere Facino Cane, Béatrix de Tende, dont il n'avait pas refusé la maturité, pour en épouser les trésors. Grâce à eux, grâce à elle, il avait pu reprendre Milan aux fils de Bernabò, Sacramoro et Carlo, qui s'en étaient emparés. La chose faite, il s'aperçut que sa femme avait des rides, et, afin de convoler avec une plus jeune, de naissance princière, une fille du duc de Savoie, il lui intenta, — aimable ironie! — devant des juges à lui, un procès en adultère. Malgré ses dénégations

et ses sermens, elle fut condamnée à mourir sous la hache. Mais, quand son empire se fut affermi, Filippo-Maria couvrit d'un voile de libéralité et de générosité ses anciens péchés.

Il fut le dernier des Visconti, et, parce qu'à lui vint aboutir toute une lignée de douze princes, dont chacun dut se résigner à être, — en dépit du nom qui leur était commun, — « un prince nouveau, » et où les types du tyran, — Bernabò, Giovanni-Maria, — ne manquèrent pas, la vie qu'il mène peut être retenue comme le type de la vie du tyran, même heureux : « Ce que la crainte peut faire d'un homme richement doué, qui se trouve dans une haute situation, se trouve, pour ainsi dire, mathématiquement complet chez lui : l'État n'a qu'un but, la sécurité du prince, et tous les moyens dont il dispose tendent à ce but unique; seulement l'égoïsme féroce de ce souverain ne dégénéra pas en cruauté. Il habite le château de Milan, dans l'enceinte duquel on voyait les jardins, les allées et les manèges les plus magnifiques; il n'en sort guère, et reste de longues années sans mettre le pied dans la ville; ses excursions ont pour but les villes de la campagne, où s'élèvent ses superbes châteaux; la flottille de barques, que traînent des chevaux rapides et qui le promène sur des canaux spécialement creusés à cet effet, est organisée en vue de toutes les exigences de l'étiquette. Toute personne qui venait au château était l'objet d'une surveillance minutieuse; défense de stationner près d'une fenêtre, afin qu'on ne pût correspondre par signes avec le dehors. Ceux qui devaient faire partie de l'entourage du prince étaient soumis à toute une série d'épreuves savamment calculées: quand ils les avaient subies avec succès, il leur confiait les plus hautes fonctions diplomatiques ou en faisait des laquais, car l'un était aussi honorable que l'autre. Et c'est cet homme qui a soutenu des guerres longues et difficiles, et qui a traité constamment de grandes affaires politiques, c'est-à-dire qui a dû sans cesse envoyer dans toutes les directions des hommes munis des pouvoirs les plus étendus. Ce qui faisait sa sécurité, c'est que tous ces gens-là se défiaient les uns des autres; c'est que les condottieri étaient surveillés par des espions; c'est que les négociateurs et les hauts fonctionnaires ne savaient à quoi s'en tenir et ne pouvaient jamais s'entendre, parce que le prince semait habilement la division entre eux, et surtout parce qu'il avait soin d'accoupler chaque fois un honnête homme et un coquin. Même dans

son for intérieur, Philippe-Marie est tranquille et concilie deux courans d'idées diamétralement opposés : il croit aux astres et à une aveugle fatalité, et en même temps il invoque la protection de toute une légion de saints; il lit des auteurs anciens, goûte les poésies de Dante et de Pétrarque et se fait lire des romans de chevalerie français. Enfin, ce même homme, qui ne voulait jamais entendre parler de la mort et qui faisait disparaître du château jusqu'à ses favoris mourans, afin que le trépas de personne ne vînt attrister un séjour voué à la joie, ce même homme a hâté volontairement sa fin en laissant se fermer une plaie et en refusant de se laisser pratiquer une saignée, et il est mort avec noblesse et dignité. »

Voilà une famille de tyrans ou de princes italiens, à la mode des XIVe, XVe et XVIe siècles. Elles sont toutes comme celle-ci. Chez les Sforza, que le mariage de Francesco substitue aux Visconti, Ludovic le More joue et probablement empoisonne son neveu et pupille Galeazzo. Chez les Médicis, Giovanni attaque à coups de poignard son cousin Giovanni dans un bal; Laurent le Magnifique veut marier une de ses filles à l'un de ses neveux, mais un frère, à qui l'alliance déplaît, y coupe court, paraît-il, en l'empoisonnant. Lorenzino, en 1537, se chargera d'expédier Alexandre. Chez les Este, « le gouvernement se distingue par un singulier mélange de despotisme et de popularité. Dans l'intérieur du palais se passent des scènes épouvantables : une princesse, soupçonnée d'avoir commis le crime d'adultère avec un fils né d'un autre lit, est décapitée (1425); des princes, légitimes aussi bien qu'illégitimes, s'enfuient de la cour et sont menacés, même à l'étranger, par les assassins envoyés à leur poursuite (1471)... Le bâtard d'un bâtard veut détrôner le seul héritier légitime (Hercule Ier); plus tard (1493), ce dernier empoisonna, dit-on, sa femme, après avoir découvert qu'elle voulait l'empoisonner lui-même; il commit, à ce qu'on prétend, ce crime à l'instigation de Ferrante, frère de l'épouse criminelle. Citons enfin le complot ourdi par deux bâtards contre leurs frères, le duc régnant Alphonse Ier et le cardinal Hippolyte (1506), complot qui fut découvert à temps et puni de la réclusion perpétuelle. » Les Baglioni sont une race d'Atrides : est-il une tragédie antique qui égale en terreur celle dont leurs demeures furent le théâtre, en l'été de l'an 1500, lors du mariage d'Astorre avec Lavinia Colonna? Gentile et Carlo, deux cousins, à l'assaut de 1503, se

jettent l'un sur l'autre « comme deux lions. » Il est banal d'assassiner son beau-père, comme Pandolfo Petrucci, ou son oncle comme Oliverotto da Fermo, ou son mari, comme la femme de Galeotto Manfredi de Faenza. Pour la couronne! Ce sont des natures indomptables, ou peut-être des natures domptées par l'âpre volonté, l'ambition farouche, une obsédante et absorbante passion; des hommes, surhommes ou sous-hommes, « qui appliquent une sauvage énergie à poursuivre, non pas des chimères, mais des réalités, et qui arrivent à leur but, parce qu'ils se servent de tous les moyens, même les plus condamnables, » malgré tous les obstacles, contre toute loi et toute foi, en passant sur le corps de leur père, de leur mère, de leur femme, de leur frère ou de leur fils.

II

Voici maintenant le prince arrivé, le tyran lui-même : il exige de son système nerveux un tel effort, il lui impose une tension si continue, qu'il le détraque. C'est toujours un neurasthénique; c'est souvent un hystérique sanguinaire; c'est quelquefois un dément absolu, fou de folie furieuse.

La maison d'Aragon, en sa branche napolitaine, en a fourni plus d'un exemple. Alphonse Ier, qui déclare la guerre à sa mère adoptive, la reine Jeanne, — laquelle, d'ailleurs, mérite, par son infamie, tous les châtimens, — est un bon prince, quoiqu'un peu trop prodigue de l'argent de ses sujets et magnifique à leurs dépens, en comparaison de son successeur, Ferdinand Ferrante. Ce successeur, il ne se donna point grand'peine pour le choisir : célibataire endurci, à défaut d'enfans légitimes, il prit un bâtard (né « d'une noble concubine, » dit Paul Jove; « d'une dame espagnole, » dit Jacob Burckhardt), qui lui parut avoir « le caractère royal, » et qui était peut-être son fils, mais peut-être était celui d'un Marrano de Valence; déclarant que ce Ferrante serait roi assez légitimement, s'il savait à force d'opiniâtre *virtù* s'attacher la fortune. Intellectuellement, le choix n'est pas mauvais; mais Alphonse, pourtant, s'est trompé; ce n'est pas le caractère, c'est l'esprit qui, chez Ferrante, pourrait être qualifié de royal. « D'une activité infatigable, reconnu comme une des plus fortes têtes politiques, réglé dans sa vie, il applique toutes ses forces, la sûreté d'une mémoire implacable et la profondeur d'une dissi-

mulation sans exemple, à la destruction de ses ennemis. » Pour une cause ou pour une autre, par inclination naturelle ou par rancune, « il se fit une habitude des cruautés les plus monstrueuses... Outre la chasse, où il ne ménageait rien ni personne, il se livrait à deux genres de plaisirs : il aimait à avoir dans son voisinage ses ennemis, soit vivans et enfermés dans des cages bien solides, soit morts et embaumés, avec le costume qu'ils portaient de leur vivant. Il ricanait quand il parlait des prisonniers à ses confidens; quant à sa collection de momies, il n'en faisait même pas mystère... La manière dont tous ces faits ont été racontés par Caracciolo et par Porzio fait dresser les cheveux sur la tête. » Le fils aîné de Ferdinand, Alphonse, duc de Calabre, est digne d'un tel père. Comines le proclame sans ambages « l'homme le plus cruel, le plus pervers, le plus vicieux et le plus commun qu'on eût jamais vu ; » et, par surcroît, il est lâche, de cette lâcheté imbécile de certains fauves : « Jamais homme cruel ne fut hardi. »

Jamais ou rarement. Sigismond Malatesta de Rimini était aussi, à un degré inférieur dans la hiérarchie seigneuriale, un fameux compagnon, et son petit-fils Pandolfo, ce « scélérat, souillé du sang de son frère et de tant d'autres, que les habitans révoltés bombardèrent dans son château fort, » ne le lui cédait assurément en rien. La Romagne, du reste, où fleurit et foisonna la tyrannie, devait produire des tyrans d'une rude plante. Ainsi Francesco degli Ordelaffi, de Forli. C'était, à ce que rapporte l'anonyme auteur d'une *Vie de Cola di Rienzo*, « un perfide chien patarin, rebelle de la Sainte Église. Trente ans il avait été excommunié et son pays interdit sans messe chanter; il tenait occupées beaucoup de terres de l'Église, la ville de Forli, la ville de Cesena, Forlimpopoli, Castrocaro, Brettinoro, Imola, Gazzolo... Ce Francesco Ordelaffi était un homme désespéré, qui portait aux prélats une haine mortelle et ne pouvait souffrir les prêtres,... un perfide tyran obstiné. » Il chasse de Forli la garnison pontificale, bat, emmène et emprisonne l'archevêque de Ravenne, rase les maisons des chanoines, soulève le peuple contre le Pape, précipite par la fenêtre ceux qui hésitent, et, pour faire sa paix avec le Saint-Siège, accepte d'être son vicaire, moyennant un tribut qu'il n'a garde de payer. Cité à affirmer sa foi, il ne comparaît pas, est condamné au feu comme hérétique et idolâtre. Mais lui, « lorsqu'il entendit les cloches sonner l'excommunication, aussitôt il fit sonner les autres cloches, et ex-

communia le Pape et les cardinaux et, ce qui fut pis, fit brûler sur la place un Pape et des cardinaux qui étaient de papier rempli de foin. » On prêche la croisade contre lui tout comme contre les musulmans; aller en Romagne vaut autant d'indulgences qu'aller en Palestine. « Ah! c'est ainsi, dit-il aux ennemis qu'il capture; vous êtes des croisés; mais votre croix est de drap, et le drap se déchire; je veux vous marquer d'une croix qui ne s'use pas! » Cette croix, il la leur fait imprimer sous la plante des pieds avec un fer rouge. A d'autres il dit: « Vous êtes venus pour sauver votre âme; si je vous lâche, vous retournerez peut-être à vos premiers péchés; il vaut mieux que dans votre grâce toute fraîche (littéralement : dans votre « tendresse, » — *in questa vostra tenerezza* —), tandis que vous êtes contrits, vous mouriez: Dieu vous recevra dans sa cité. » « Cela dit, ajoute le vieux texte, il les faisait écorcher, pendre, décapiter, transpercer, tenailler et mourir divers martyres. » Quelques historiens ou chroniqueurs l'accusent d'avoir, parce qu'ils le priaient de céder, lancé un couteau dans le dos de son fils et tranché la tête à sa fille. Si les faits ne sont pas rigoureusement établis, que l'accusation ait pu être portée sans invraisemblance, cela prouve du moins qu'on l'en croyait généralement capable. Après la reddition de Cesena, par elle pourtant défendue héroïquement, et jusqu'à l'épuisement de la dernière chance, sa femme, une des grandes *viragos* italiennes, la plus grande avec Catherine Sforza, Marzia, ou Cia degli Ubaldini, n'ose plus reparaître en sa présence : elle attend, pour le rejoindre, que l'adversité l'ait brisé. Aux yeux d'un pareil être, le ciel est vide et la terre n'est pleine que de lui. De sa part, c'est, en vérité, « le déchaînement de l'égoïsme sous ses traits les plus horribles. » Toutefois, par une des contradictions paradoxales qu'offrent aussi un Sigismond Malatesta, un Ferrante de Naples, un Giovanni-Maria Visconti, ses adversaires les plus décidés le reconnaissent : Francesco degli Ordelaffi, le Francesco des croisés et des excommunications, ce même Francesco qui, selon Leone Cobelli, « employait ses heures de loisir à distiller les plus puissans poisons, » malgré ce qu'on savait de lui et ce qu'on en soupçonnait, « était incarné avec les Forliviens et aimé chèrement; il témoignait une pieuse charité, mariait les orphelines, dotait les pucelles, et subvenait aux pauvres gens de son amitié. »

Mais le prince de ces princes, le modèle des tyrans, — s'il est

permis de parler de « modèle » dans l'ignoble et dans l'odieux, — Ezzelino da Romano, le troisième, fils d'Ezzelino le moine, et petit-fils d'Ezzelino le bègue, n'avait pas de ces faiblesses. Il reste l'exemplaire et le parangon, en ce qu'il fut le créateur d'un genre dont il s'affirma le maître, et où l'on ne put, après lui, faire mieux, c'est-à-dire pis. « Aucun des imitateurs d'Ezzelino n'a égalé ce dernier, sous le rapport de l'énormité des crimes commis : César Borgia lui-même lui est demeuré inférieur à cet égard. » Paul Jove nous le fait voir « *portentum humani generis*, » avec « un front obtus et bestial, une pâleur atroce et des yeux de vipère » (mais de ces yeux-là il abuse peut-être un peu, car il les a déjà prêtés à César et il les prêtera encore à d'autres tyrans). Plus simplement, avec son front têtu, ses gros yeux durs, sa large barbe, sa lourde armure aux hautes épaulettes de fer, timbrée de l'aigle impériale en sa qualité de vicaire et de beau-fils de Frédéric II, la hache qu'il tient dans sa droite couverte d'un épais gantelet, Ezzelino a l'air d'une brute. Il est possible qu'étant tout ce que Paul Jove a dit : « *vir suspiciosus, vafer, invidus, sævus et semper ad imperium anhelans*, » il ait, comme l'évêque de Nocera le note, excellé à entrer dans la peau de tous les personnages, à la façon des comédiens, et appris à changer de figure, presque de personnalité, suivant les besoins du moment, à mentir du geste, de la voix, des yeux, à scruter les cachettes de l'esprit d'autrui, et, par un incroyable artifice de dissimulation, à explorer les sentimens même les plus intimes des hommes les plus rusés. » Alors, le jour où fut dessiné le portrait que nous avons de lui, il s'était composé le visage d'un homme qui ne pense à rien, mais rageusement en colère.

Une basse et sanglante aventure avait précédé le second mariage de son père, Ezzelino le moine, et la naissance de ce troisième Ezzelino qui, « fruit d'un ventre malheureux et d'une criminelle semence, devait (comme il faut le croire), par un prodigieux concours d'astres malins, surpasser en sévices les Phalaris, les Denys et les Néron. » Il avait une nombreuse armée où se confondaient toutes les nations, l'Allemand y voisinant avec le Sarrasin. Pour l'entretenir (à présent on ne peut plus que transcrire et traduire), pour entretenir cette armée, il ne se faisait point scrupule, — mais quel scrupule se serait-il fait? — de « confisquer toutes les fortunes des villes; condamner et proscrire les citoyens opulens; dépouiller les temples de

leurs offrandes;... ne souffrir personne qui fût puissant par son argent, son autorité ou sa clientèle. D'un esprit audacieux, avare, extrêmement impie et jamais saturé de meurtres, étendant sur tous une haine mortelle, il avait à ce point dévasté les villes les plus florissantes, que, lorsqu'il avait expédié ceux des partis adverses qui lui étaient suspects, il attaquait ensuite inhumainement les Gibelins ses meilleurs amis et ses intimes familiers. Il avait construit en chaque ville et place forte de ténébreuses et horribles prisons, où il enfermait par troupeaux les hommes qu'il avait pris en haine, afin qu'épuisés de faim et rongés de malpropreté misérable, accablés par une atroce odeur et la livide obscurité, ils mourussent cruellement dans les fers et le collier de force, et que pour tous les autres, pâles d'angoisse, l'immense puanteur des cadavres en putréfaction fît venir, de contagion et de peur, une mort souhaitée. Car l'inclémence des gardiens était telle qu'ils ne nettoyaient qu'à intervalles d'un mois les cachots comblés d'une épaisse couche d'ordure et de l'abondante sanie des cadavres corrompus, et qu'ils retiraient avec des crocs du milieu des mourans les corps amoncelés des morts. Nulle part, même les plus vastes prisons ne pouvaient recevoir les captifs même accumulés en tas; les nombreuses brigades de tortionnaires et de bourreaux ne suffisaient pas aux supplices, ni aux exécutions par la corde et par la hache. Des hommes étaient déchirés vifs en lanières avec des couteaux. D'autres, pêle-mêle, par groupes, en longue série, étaient liés à des palissades, enveloppés de flammes et brûlés... C'était pour le tortionnaire et le bourreau crime capital que de hâter les supplices : il fallait que la vie fût, par minutes et momens, prolongée pour de longues tortures. Quant aux innocens, qu'il eût destinés à la mort, il cherchait dans son extrême cruauté la louange d'une feinte clémence, en les renvoyant avec un œil, un bras ou une jambe; à ceux qui pleuraient la mort de leurs proches, il arrachait les yeux pour les faire cesser de pleurer; à ceux qui, de terreur, méditaient la fuite, pour leur épargner la fatigue de la route, il amputait les pieds; à ceux qui osaient plaindre le malheur des autres, il coupait la langue, afin qu'ils ne pussent vociférer longtemps. Les délateurs eux-mêmes, repris pour indulgence et incurie quand ils ne livraient pas les noms des gens à condamner, étaient conduits sur une haute tour, pour être vus plus sûrement et, affreux amusement, mais peine méritée, précipités dans le

fossé. Il estimait cependant comme un trait d'immense humanité de faire grâce de la vie aux femmes et aux enfans des condamnés, sous cette condition que les femmes auraient les seins coupés et que les mâles seraient traités de manière à lui assurer l'extinction non douteuse de la race ennemie. Pas un seul instant la fureur de cette âme abominable ne se relâche, mais, dans des accès de sauvagerie chaque jour ravivés, — *sed in dies rediviva feritate debacchantem*, — il livre au plus effroyable supplice, si l'on en doit croire les auteurs contemporains, plus de trente mille personnes de tout sexe et de tout âge. »

Il n'est pas étonnant que contre des princes de cette espèce, même moins barbarement délirans qu'Ezzelino, des bras armés se soient levés. Ce qui le serait plutôt, si tant de patience ne s'expliquait naturellement par la faiblesse, c'est qu'ils ne se soient levés ni plus souvent, ni plus vite. En somme, les conspirations sont fréquentes, parce que les raisons de conspirer sont multiples, et qu'il n'y a, au contraire, qu'une raison de ne pas conspirer, qui est l'impuissance où l'on est de le faire, l'insolence de la fortune du tyran, ou le manque d'occasion. En cela, comme dans toutes les affaires humaines, actions et réactions s'appellent et se commandent. Le tyran a le sentiment de son instabilité, de sa précarité ; il n'en est que plus pressé de vider la coupe ; sachant qu'il n'est que d'un jour, c'est un jour qu'il ne veut pas perdre ; n'étant pas le maître de l'heure, mais seulement un maître d'une heure, cet égoïsme aveugle et sourd, déjà développé en lui par les circonstances mêmes de son élévation et de sa domination, s'en accroît encore : il voit l'État tout entier en lui-même, il ne voit que lui dans l'État et l'État qu'en lui : il le rapporte tout entier à lui, et peu lui importe qu'il l'emporte avec lui. Des princes, des rois, des empereurs, des pontifes, et même de très grands pontifes, en sont là : « Jouissons de la Papauté, puisque Dieu nous l'a donnée, » dira Léon X à son frère Julien. Le peuple, d'autre part, a le sentiment de l'illégitimité du tyran : il sait d'où il vient, comment il est venu, et il ne l'estime pas, s'il ne le méprise. Comme il ne voit en lui de respect pour personne ni pour rien, pour aucune grandeur, homme ou chose, pour aucune majesté divine ou humaine, il n'a pour lui aucun respect. Un Gabrino Fondolo, tyran de Crémone, peut bien avoir la pensée de jeter en bas de la grande tour ses hôtes, le Pape et l'Empereur, mais il n'est pas dans Crémone un mendiant

qui ne puisse avoir l'envie ou l'idée de lui en faire autant.

La défiance même fouette et surexcite la défiance : lequel des deux, du prince ou du sujet, préviendra l'autre? L'excuse commode, et en apparence si plausible, qui a servi à couvrir tant de mauvais coups : « Mieux vaut le lui faire qu'il ne nous le fasse, » est en effet à double tranchant; le sujet y recourt contre le prince, mais le prince aussi y recourt contre le sujet. Par un phénomène dont nos grands-pères ont vu la répétition en France, il y a cent treize ans, ainsi que la défiance, la terreur est double : et tel qui tue ne tue que par peur d'être tué. Il serait préférable d'aimer et de se faire aimer, comme Pétrarque en donne le conseil au tyran : « Tu dois être non le maître de tes sujets, mais leur père; tu dois les aimer comme tes enfans, que dis-je! comme toi-même. Tu dois aussi leur imposer de l'affection pour toi, non de la crainte, car la crainte engendre la haine. Tes armes, tes satellites, tes soudards, tu peux les tourner contre l'ennemi : contre tes sujets, tu ne peux rien avec une garde du corps; ce n'est que par la bienveillance que tu peux les gagner. Sans doute, je ne parle que des citoyens qui désirent la conservation de l'État, car celui qui ne rêve que des changemens est un rebelle et un ennemi de la chose publique. » La réserve finale peut être logiquement nécessaire, mais elle est pratiquement inutile, parce qu'il n'y a pas, il ne saurait y avoir, dans un pareil État, qui n'est pas fait pour eux, qui n'est fait que pour le Prince, où ils sont eux-mêmes faits pour le Prince, « de citoyens qui désirent la conservation de l'État. » Il pourrait donc être préférable, mais il est impossible que le tyran se fasse aimer. En retour, il est impossible qu'il aime.

La littérature, comme l'histoire elle-même, en porte témoignage, et il serait inutile qu'il aimât. Entre le prince et le peuple, l'atmosphère n'est point d'amour réciproque. Dante est plus près du cœur du peuple, quand, blâmant « ce qu'il y a de bas et d'inintelligent dans l'avidité et l'ambition des princes de nouvelle création, » il s'écrie : « Que disent leurs trompettes, leurs cors et leurs flûtes, sinon : A nous, bourreaux! à nous, oiseaux de proie! » Et Matteo Villani en juge sainement, quand il remarque : « De même que les tyrannies s'élèvent, grandissent et se consolident, de même grandit en silence dans leur sein le germe fatal d'où sortiront pour elles le trouble et la ruine. » Les nouvelles, certes, ne sont pas des documens de tous points irré-

cusables, et il faut toujours prendre *cum grano salis* les anecdotes qu'elles nous content; néanmoins, sur l'état d'esprit, sur les façons de penser et d'être, sur le milieu, comme nous disons aujourd'hui, elles nous donnent, et elles seules nous donnent des indications précieuses. Depuis les moralités en quelques lignes par où se terminent ordinairement les petits récits de Franco Sacchetti, jusqu'aux dédicaces ou envois plus guindés qui précèdent ceux de Bandello, il y a là, pour un espace d'à peu près deux siècles, des sources très abondantes.

Chez Sacchetti surtout. « Seigneur est vin de *fiasco*, fait-il dire à un pensionnaire (*provvisionato*) de Ludovic de Gonzague, seigneur de Mantoue : le matin il est bon, et le soir il est gâté. » Il faut profiter de l'instant où le prince est en d'heureuses dispositions, mais il est imprudent, insensé, de séjourner longtemps à la Cour. « Reste donc avec les seigneurs *a bastalena* qui voudra : ce qui est sûr, c'est que, si l'on ne sait pas les quitter, si l'on reste avec eux *a bastalena*, il est rare qu'on s'en trouve bien. » — « Or considère, lecteur, combien est ignorant celui qui fait longue demeure à la cour d'un seigneur, et comme en un clin d'œil ils se retournent et le défont. Et gare, s'il est dangereux, que, venant à rêver qu'un serviteur le tue, il ne tienne la chose pour vraie et ne le défasse. Et, par conséquent, qui veut se lever du jeu, quand il a la poche pleine, qu'il ne reste pas jusqu'à la fin de la guerre. » Emplir sa poche et s'en aller : autrement, pour rien, pour un petit mot, pour avoir mangé, en temps de disette, du « pain avec du macaroni, » accusation de crime d'État, confiscation, et l'on s'en va comme on était venu, tout nu, et il eût été plus sage de ne pas venir, car on ne s'en va pas toujours. Tout est là : savoir saisir l'heureuse disposition de ce prince qui tourne et change du matin au soir. « A qui il arrive de faire une chose ou belle ou laide devant un seigneur, quand il est bien disposé, c'est bien fait... Mais à beaucoup il est advenu le contraire, parce que l'esprit d'un seigneur paraîtra parfois calme, tandis qu'au dedans de lui-même il combat avec diverses gens, et en divers endroits. » Presque jamais, qu'on ne l'oublie pas, le tyran n'est en paix avec lui-même ou avec les autres : le vent dans le feuillage l'émeut; un bruit de pas, le vol d'un insecte, retentit en son cerveau que ses nerfs ébranlent sans cesse de lancinantes secousses. « Oh ! qu'un seigneur est à recommander, quand par un homme vil lui est faite semblable offense, s'il ne s'en

soucie comme ne s'en soucia celui-ci, montrant sa magnanimité et l'esprit libéral qui le fait grand, et monte jusqu'aux étoiles, pour avoir négligé et fait peu d'estime de ces choses que beaucoup de lâches grossissent, craignant que toute mouche ne les pique. » Aussi bien la névrose du prince gagne-t-elle le peuple : il est, lui aussi, comme hyperesthésié par des secousses répétées; les tumultes naissent aisément dans cet état trépidant : « Et ainsi sont et ignorans et fous les peuples qui, particulièrement en temps de guerre, s'il tombe un quarteron de noix, ou si une chatte casse un plat, s'émeuvent à rumeur, croyant que ce sont les ennemis, et là-dessus, comme grives ivres, s'enfuient en désordre, la tête perdue. »

En cette universelle trépidation, en ce perpétuel tremblement des esprits et des cœurs, le prince qui s'inquiète d'une mouche et le peuple qui fuit devant une grande pluie, criant : « Au secours ! Aux armes ! » sont toujours prêts à se jeter l'un sur l'autre. C'est pourquoi le tyran n'est pas bon et ne peut pas l'être ; s'il l'était, il ne le resterait pas ; s'il le restait, il le serait à l'excès, il serait dupe. Et c'est pourquoi le conseil de se faire aimer est vain, mais celui de se faire craindre, passé un certain degré, ne l'est pas moins. Machiavel les lui donnera successivement tous les deux : dans le *Prince* (1513), il lui a conseillé de se faire craindre ; dans les *Istorie fiorentine* (à la fin du septième livre et par conséquent vers 1525), il lui conseille de se faire aimer. Mais s'il ne dépend pas du prince de se faire aimer, tandis qu'il dépend de lui de se faire craindre, il doit bien prendre garde à ne pas dépasser la limite, à ne pas toucher le point où il n'y aurait plus de crainte plus grande que celle même qu'il inspirerait; il doit ne pas s'interrompre un instant de se faire craindre assez, sans en venir jamais à se faire craindre trop. Sinon, s'il n'y a pas de crainte plus grande que la crainte du prince, celle-ci supprime toutes les autres, et devient un mobile d'action.

Tout, au surplus, est mobile d'action pour un tel peuple contre un tel prince : l'illégitimité du tyran, ses offenses, ses bienfaits même, et même l'oisiveté de gens qui, sous lui, ne travaillant que pour lui, n'ont de goût ou d'intérêt à rien faire. Avec le besoin de tout analyser et l'habitude de tout réduire en formule, qui sont les marques de son génie, Machiavel a soigneusement distingué entre les offenses que le prince peut commettre envers ses sujets : 1° dans les biens ; 2° dans le sang ; 3° dans l'hon-

neur, et, pour l'honneur, il subdivise en deux espèces : contre les femmes, et contre la considération personnelle du citoyen. De là, autant de causes de conspiration, dont il donne une double suite d'exemples, rangés parallèlement : anciens et modernes. Parmi les modernes, ce sont, pour offense contre les biens, la conjuration des Pazzi, frustrés de la succession des Borromei; pour offense contre les femmes, la conjuration de Giulio Belanti contre Pandolfo, tyran de Sienne. Et l'on conspire autant et plus pour trop de bienfaits que pour trop d'injures. Machiavel cite, à ce sujet, le complot de Jacopo d'Appiano contre Piero Gambacorti, seigneur de Pise, et le complot de Coppola contre Ferdinand d'Aragon. Tout le monde conspire, ou tout le monde est susceptible de conspirer, petits et grands, car il n'est personne de si misérable qu'il ne puisse tenter de s'évader de sa misère, personne de si désarmé qu'il n'ait un couteau. Le tyran aurait tort de faire fi de ce désespoir des petits, mais il aurait tort de compter sur la bienveillance des grands, de ceux qu'il a élevés et enrichis, fussent-ils ses familiers les plus proches. Plus près de lui, ils n'ont que plus d'occasions, et sans doute plus de tentations contre lui. La conspiration leur est plus facile et le succès en est plus probable. Si bien que, voyant le prince guetté par ses parens, par ses courtisans, par les grands et par les petits, détesté pour ses offenses et pour ses bienfaits, après lui avoir conseillé successivement de se faire craindre et de se faire aimer, Machiavel cherche encore, et ne trouve pas, le moyen de le garantir des conjurations qui le menacent : « Caresse les hommes, lui dit-il, ou assure-toi d'eux, et ne les contrains pas à l'extrémité de penser qu'il leur faut ou mourir ou tuer. » C'est bien cela : se faire aimer et se faire craindre à la fois. Mais comment le faire? A la vérité, Machiavel lui-même ne sait plus. Ce qu'il sait et ce qu'il retient, c'est que Juvénal avait raison :

Ad generum Cereris sine cæde et vulnere pauci
Descendunt reges, et sicca morte tyranni.

Oui, peu de tyrans, princes ou rois. Pas un sujet n'est si petit qu'il ne puisse conspirer, et pas un prince n'est si puissant qu'il soit à l'abri des conspirations. Elles ne respectent point même les trônes les plus vénérables. Que Fundsberg se vante de porter à l'arçon de sa selle un lacet d'or « pour étrangler le pape Clément, » ce n'est qu'une fanfaronnade de reître

grossier; mais les machinations du cardinal Petrucci contre Léon X et du cardinal Colonna contre Clément VII sont autre chose. A meilleure raison quand le trône ni le prince n'ont rien de respectable; quand le *fondamento* de l'État est de boue et de larmes; quand l'institution est récente, quand la légitimité est absente, quand le seul droit perceptible ou imaginable du prince à la principauté est pleinement et exclusivement ce que les Allemands appellent le *Faustrecht*, le droit du poing, qui est peut-être le plus certain tant qu'il dure, mais qui a le grave défaut de ne pas durer certainement, et qu'efface, qu'annule, avec ni plus ni moins de légitimité, le droit victorieux d'un poing plus fort. Alors, un doux et gai conteur comme Boccace ne se gêne pas pour dire : « Dois-je donner au despote le nom de prince ou de roi et lui obéir comme à un supérieur? Non, car il est l'ennemi commun. Contre lui je puis employer les armes, les conspirations, les espions, le guet-apens, la ruse; car il s'agit d'une œuvre sacrée, nécessaire. Il n'y a pas de sacrifice plus agréable que le sang des tyrans. » Alors, tous les autres motifs, tous les motifs « privés, » de conspirer subsistant, — l'offense, le bienfait, la peur, la vengeance, l'ambition, la passion de la gloire, l'extension de la personnalité, l'expansion de l'individu qui vise à se projeter haut dans le monde et loin dans l'histoire, — un motif plus noble encore ou du moins plus général vient s'y mêler : le désir de « libérer la patrie » du tyran proclamé « l'ennemi commun. » Même en ses assassins illustres, l'antiquité va renaître; la littérature, l'humanisme, le romanisme vont travailler comme un ferment la pâte déjà pétrie dont se font les conspirations : la conjuration classique se prépare à resssuciter.

I

Classique, ou à demi, plus d'une conjuration l'est par certains côtés, à la fin du XVe siècle. Auparavant, les conjurés crient bien dans la bagarre : « Liberté! liberté! Mort aux tyrans! » Mais la libération de la patrie n'est qu'un prétexte dont ils colorent et déguisent leurs vrais motifs. Ces vrais motifs sont des motifs privés, ceux qu'on vient de dire, et quelques autres encore : il n'y entre aucun souci de littérature, l'imitation de l'antiquité n'y est pour rien. Elle n'est pour rien, par exemple, à Florence, dans la conjuration des Bardi et des Frescobaldi

(1340), ni dans celle qui chasse de la ville le duc Gautier d'Athènes (1343) ; pour rien, en 1397, dans la conspiration contre Maso degli Albizzi, qui finit dans le drame de Santa Reparata, ni dans celle des *fuorusciti*, en 1400, qui finit presque dans une comédie. Elle n'est même pour rien, plus de soixante ans après, en 1466, dans la grande conjuration de Diotisalvi Neroni contre Pierre de Médicis, laquelle n'eut que les motifs et n'usa que des moyens ordinaires. Une conjuration plus grande et plus célèbre encore, celle des Pazzi (1478), ne se rattache à l'humanisme que par cette circonstance, — insuffisante pour qu'on l'en fasse découler, — qu'un fils de Pogge, Jacopo, « jeune lettré, mais ambitieux et très désireux de choses nouvelles, » s'y compromit. A Gênes, la littérature n'est pour rien dans la conspiration par laquelle Francesco Spinola expulse le gouverneur milanais (1435), ni dans celles de Pietro d'Oria et de Prospero Adorno, vers 1475. Vers le même temps, Niccolò d'Este, en conspirant contre le duc Hercule, à Ferrare, ne songe pas à égaler l'antique : ce n'est qu'une histoire de famille. A Bologne, quand Battista Canneschi, en 1445, tue Annibale Bentivoglio, il ne se sent pas poussé par un lointain ancêtre, compagnon de Catilina.

Seule Rome, avec Cola di Rienzo, dès 1350, montre quelque chose de romain ; mais où le Romain se serait-il réveillé plus tôt qu'à Rome, dans ce peuple de Rome chez qui jamais n'est morte, à travers les temps, la conscience de la grandeur romaine, éternelle comme la ville même ? Orgueil si profond, espoir si vivace, qu'il y a une quinzaine ou une vingtaine d'années, pour l'application d'une loi sur le *bonificamento dell'agro romano*, on mesura les distances à partir de la pierre effritée que l'on croit qui fut le milliaire d'or du Forum romain. Rome, au milieu du XVe siècle, revit donc la Rome des siècles païens : une république romaine, ayant à sa tête un tribun du peuple, et la vision fut brève, mais, pendant qu'elle passa, Rome fut de nouveau dans Rome. Avec Stefano Porcari (1452), l'humanisme, la littérature, la passion de la gloire s'affirment franchement comme mobiles d'action et causes de conspiration. « Citoyen romain, noble par le sang et par la doctrine, mais beaucoup plus encore par excellence d'esprit, » messer Stefano désirait faire ou du moins tenter œuvre digne de mémoire ; et il ne lui semblait pas qu'il y en eût de plus digne que d'arracher Rome au gouvernement des prélats pour y restituer les anciennes formes et les mœurs

anciennes. Un passage de la *canzone* de Pétrarque : *Spirto gentil che quelle membra reggi*, le hantait; celui qui dit :

> *Sopra il monte Tarpeo, canzon, vedrai*
> *Un cavalier ch'Italia tutta onora,*
> *Pensoso più d'altrui che di sè stesso.*

Ce cavalier, honoré de toute l'Italie, qu'apercevait sur le mont Tarpéien le génie divinement prophétique du poète, point de doute, c'était lui, messer Stefano ! Dès lors, plus de retenue. Il se découvre si maladroitement que le Pape le confine à Bologne. Mais le cavalier l'attire dans ses pas ! Il va et vient, en courses rapides, de Bologne à Rome. Croyant enfin le destin propice, il ordonne un splendide banquet, où il invite tous ses complices et leurs amis. Lorsqu'ils sont à table, le dîner servi, il paraît. Il paraît vêtu de drap d'or, chargé de colliers et d'ornemens, afin de « se donner majesté et réputation. » Il embrasse les convives, et entame une longue harangue, toute pleine des mots magiques, des mots antiques de « vertu » et de « gloire. » Naturellement, il n'avait pas achevé sa péroraison que le Souverain Pontife était averti. Cette nuit même, messer Stefano Porcari et la plupart de ses complices furent arrêtés, et, plus tard, livrés au bourreau. « Telle fut, écrit Machiavel, la fin qu'eut son dessein; et vraiment son intention peut être louée de quelqu'un, mais son jugement sera, de chacun, toujours blâmé. » C'est, en effet, puéril, et, si l'on le veut, c'est un complot de théâtre ; mais le banquet, le baiser, le décor, le costume, les présages ou la prédiction, la vertu, la gloire, tout y est : c'est la première des conjurations réellement littéraires, humanistes et classiques.

De cette sorte de conjuration, les deux parfaits modèles demeurent la conspiration de Lampognano, Visconti et Olgiato contre Galeazzo Sforza, à Milan, en 1476, et la conspiration de Pietro Paolo Boscoli contre les Médicis, à Florence, en 1513. Sous le règne du duc Galeazzo, il y avait à Milan un rhéteur, du nom de Cola Montano ou de'Montani, « homme lettré et ambitieux, » qui enseignait la langue latine aux jeunes gens des premières familles de cette cité. Ce Cola, soit qu'il eût en haine la vie et les manières du duc, soit qu'un autre motif le guidât en tous ses raisonnemens, détestait de vivre sous un prince qui n'était pas bon, appelant glorieux et heureux ceux à qui la nature et la fortune avaient accordé de naître et de vivre dans une répu-

blique, montrant comment tous les hommes fameux s'étaient élevés dans les républiques, et non sous les princes, parce que celles-là produisent les hommes vertueux, et ceux-ci les éteignent, les républiques faisant leur profit de la vertu d'autrui, et les princes la craignant. Il ne parlait dans ses leçons que des Brutus et des Cassius, car les Brutus et les Cassius étaient redevenus à la mode, et l'on était loin du temps où Dante lui-même, quoi qu'il pensât des tyrans et de la tyrannie, les associait aux parjures et aux félons, à Judas Iscariote, le traître des traîtres :

Quell' anima lassù, ch'ha maggior pena
Disse'l Maestro, è Giuda Scariotto,
Che'l capo ha dentro, e fuor le gambe mena ;
De gli altri duo ch' hanno'l capo di sotto
Quei che pende dal negro ceffo, è Bruto :
Vedi come si storce, e non fa motto ;
E l'altro è Cassio, che par si membruto.

Les jeunes gens avec qui Cola Montano avait pris le plus de familiarité étaient Giovanni Andrea Lampognano (ou Lampugnani), Carlo Visconti et Girolamo Olgiato. Avec eux il s'était entretenu plusieurs fois de l'exécrable nature du prince, du malheur d'être gouverné par lui; et il vint en telle confiance d'esprit et de volonté auprès de ces jeunes gens, qu'il leur fit jurer que, quand l'âge le leur permettrait, ils délivreraient leur patrie de la tyrannie de ce prince. Ces jeunes gens donc étant pleins de ce désir, qui s'accrut toujours avec les années, les mœurs et les façons du duc, et ensuite les injures particulières qui leur furent faites, les pressèrent de le mettre à exécution. Galeazzo était libidineux et cruel : pour ces deux vices, de nombreux exemples l'avaient rendu très odieux; parce qu'il ne lui suffisait pas de corrompre les femmes nobles, mais encore il le publiait; et il ne se contentait pas de faire mourir les hommes, s'il ne le faisait de quelque cruelle manière. En outre, il ne vivait pas sans quelque soupçon infamant d'avoir tué sa mère, parce que, n'estimant pas être prince tant qu'elle était là, il s'était comporté avec elle de telle sorte que l'envie lui vint de se retirer en son siège dotal de Crémone, dans lequel voyage, prise de maladie subite, elle mourut : d'où beaucoup jugèrent que son fils avait fait mourir la duchesse. Galeazzo avait, par les femmes, déshonoré Carlo et Girolamo, et à Giovannandrea il n'avait pas

voulu concéder la possession de l'abbaye de Miramondo, qui avait été par le Pontife résignée à l'un de ses parens. Ces injures privées accrurent chez ces jeunes gens la volonté, en les vengeant, de délivrer la patrie de tant de maux; espérant, s'ils réussissaient à le tuer, être suivis non seulement de beaucoup de nobles, mais du peuple tout entier. Ainsi les injures privées y sont encore, mais le bien public y est aussi, et la passion de la gloire, le souffle de l'antiquité, la flamme romaine, surtout pour Girolamo Olgiato, animent, échauffent et éclairent tout.

C'est pourquoi, résolus à cette entreprise, ils se réunissaient souvent; de quoi leur ancienne familiarité empêchait de s'étonner. Ils discouraient toujours de la même chose, et pour affermir davantage leur cœur à l'exécution, avec les gaines des poignards qu'ils avaient destinés à cette œuvre, ils se frappaient l'un l'autre dans les flancs et dans la poitrine. Ils discutèrent du temps et du lieu. Dans le château, ne leur paraissait pas sûr; à la chasse, incertain et périlleux; pendant que le duc allait en promenade par la ville, difficile et pas faisable; dans les banquets, douteux: aussi décidèrent-ils de l'assaillir dans quelque cérémonie et fête publique, où ils fussent certains qu'il viendrait, et où sous diverses couleurs ils pussent convoquer leurs amis. Ils conclurent encore que, si pour quelque cause quelqu'un d'entre eux était retenu par la cour, les autres devaient quand même le tuer par le fer et ses ennemis assemblés.

L'an 1476 courait, et la fête de la Nativité du Christ était proche; et parce que le prince avait coutume, le jour de Saint-Étienne, de visiter en grande pompe le temple de ce martyr, ils décidèrent que c'était là le temps et le lieu commodes à l'exécution de leur dessein. Le matin de ce jour étant venu, ils firent armer quelques-uns de leurs plus fidèles amis et serviteurs, disant qu'ils voulaient aller à l'aide de Giovannandrea, qui contre le gré de quelques opposans se proposait de détourner dans ses propriétés un aqueduc; et ainsi armés, ils les conduisirent à l'église, alléguant qu'ils voulaient, avant de partir, prendre congé du prince. Ils firent encore venir en ce lieu sous différens prétextes plusieurs autres amis et conjurés, espérant que, la chose faite, chacun les suivrait dans le reste de l'entreprise. Leur intention était, quand le prince serait mort, de rejoindre ces hommes armés, et de parcourir cette partie de la ville où ils estimaient que le peuple, à cause de la faim dont il souffrait,

devait facilement les suivre; ils se proposaient de lui donner à piller la maison de messer Cecco Simonetta, de Giovanni Botti et de Francesco Lucani, tous hommes importans dans le gouvernement; et par ce moyen de se mettre eux-mêmes en sûreté et de rendre la liberté au peuple.

Ce projet de livrer les maisons au pillage gâte un peu le personnage des tyrannicides, mais c'était alors une coutume, et comme la part faite au feu. On pourrait s'étonner aussi de les voir choisir une église pour théâtre de leur forfait, fût-il à leurs yeux un exploit; par eux, le sang allait souiller le parvis. Ils en furent peut-être un moment émus, comme devait l'être, deux ans après, à Florence, lors de la conjuration des Pazzi, le capitaine Giovan Batista da Montesecco, qui refusa d'ajouter le sacrilège à la trahison en frappant, dans le Dôme même, Laurent et Julien de Médicis; refus qui, bien que deux prêtres se fussent entendus pour prendre la place de Giovan Batista, fit manquer en partie le complot, parce qu'il força les conjurés à changer à la hâte leurs dispositions. Mais il y avait des précédens, et d'ailleurs les églises n'étaient pas ce qu'elles sont maintenant, consacrées uniquement à la prière: on s'y assemblait pour des actes dont on pourrait dire qu'ils n'avaient rien de religieux, si la religion n'eût pénétré toute la vie civile, politique et sociale de ce temps-là. Jean-Marie Visconti, en 1412, avait été assassiné à l'entrée de l'église Saint-Gothard de Milan; les Chiavelli de Fabriano, en 1435, avaient été frappés pendant la grand'messe, au moment où le célébrant prononçait les mots: *Et incarnatus est*, signal convenu entre les conjurés.

Et puis, la haine d'Olgiato et de ses compagnons, leur surexcitation et leur enthousiasme étaient tels que, de bonne foi, leur entreprise leur apparaissait non seulement grande devant les hommes, mais sainte devant Dieu: et sainte, ils la vouèrent au saint près de l'autel de qui ils allaient frapper. Girolamo, dans sa confession, l'avoue et presque s'en vante: « Tous ces huit ou dix jours avant Noël, nous nous réunîmes en armes derrière Saint-Ambroise, dans la ruelle qui sépare les deux jardins du monastère. Là, les pactes jurés, j'entrai dans l'église et me jetai aux pieds d'une statue du saint. — O grand Père Ambroise, dis-je, soutien de notre cité, espérance et refuge du peuple milanais, si le dessein t'est agréable que nous, tes concitoyens et fidèles, avons formé seulement pour donner la liberté à la patrie, sois-nous

propice au milieu des doutes, des périls de cette grande entreprise par laquelle nous voulons en finir une fois avec la tyrannie, et avec tant de scélératesse ! » Ensuite : « Dans la nuit qui précéda le jour de Saint-Étienne, nous nous réunîmes de nouveau, comme si nous n'avions plus dû, après cela, nous trouver ensemble. Dans cette dernière réunion, nous échangeons encore les sermens déjà faits : nous fixons l'heure où nous entrerons dans l'église, nous distribuons les rôles à chacun de nous, nous imaginons tous les cas possibles et y pourvoyons. A l'aube, nous entrons dans l'église et nous supplions le saint premier martyr Étienne de favoriser une entreprise aussi grande, aussi sainte, et de ne pas s'indigner de voir son temple souillé par l'effusion du sang, puisque par ce sang la cité et la patrie entière retournaient à la liberté. Cette oraison avait été composée à l'avance par Carlo Visconti, et nous la récitâmes, avec les autres prières qui se trouvent dans les rituels pour l'invocation du premier martyr. Les prières finies, nous ouîmes la messe, et, celle-ci terminée, j'appelai l'archiprêtre Barenzo, et je lui demandai les clefs de ses chambres; quand je les eus, je m'en retournai un moment chez moi, pour revenir me cacher plus tard dans l'habitation de l'archiprêtre et y attendre mes compagnons. »

Le duc, d'autre part, avait eu de mauvais présages ; aussi, le jour ayant paru, il revêtit, comme il le faisait souvent, une cuirasse que tout à coup il retira, comme si elle le gênait dans sa toilette ou sa personne : il voulut entendre la messe au château, et il se trouva que le chapelain était déjà parti à Saint-Étienne, avec tous ses ornemens; le duc voulut qu'à la place de ce chapelain, l'évêque de Côme célébrât la messe, mais l'évêque allégua certains empêchemens raisonnables; si bien que, presque forcé, le duc décida d'aller au temple, mais d'abord il fit venir Giangaleazzo et Ermes, ses fils; il les embrassa et baisa bien des fois, et il semblait qu'il ne pût s'en détacher; cependant à la fin, sa résolution prise, il sortit du château, et, s'étant placé à cheval entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue, il se rendit à Saint-Étienne.

De la chambre de l'archiprêtre, tous trois assis auprès du feu dans une tranquillité romaine, Lampugnani, Visconti et Olgiato entendirent s'approcher le cortège : « Alors, vite, écrit Girolamo, nous descendîmes dans l'église. » Giovannandrea et Girolamo se mirent à droite de la porte, et Carlo à gauche. Ceux qui précé-

daient le duc entraient déjà dans le temple, et puis, lui-même entra entouré d'une grande multitude, comme il convenait en cette solennité à une pompe ducale. Les premiers qui bougèrent furent Lampugnani et Girolamo. Simulant de faire faire| place au prince, ils s'approchèrent de lui et, tirant les armes courtes et aiguës qu'ils avaient cachées dans leurs manches, ils l'assaillirent. Lampugnani lui porta deux blessures : l'une au ventre, l'autre au visage; Girolamo le frappa encore au visage et à la poitrine. Carlo Visconti, parce qu'il s'était mis plus près de la porte et que le duc était déjà passé devant lui quand il fut assailli par ses compagnons, ne put le frapper par devant, mais de deux coups il lui traversa l'échine et l'épaule; et ces six blessures furent si rapides et si subites que le duc fut à terre avant que personne se fût aperçu du fait; et il ne put rien faire ou dire d'autre, sauf, en tombant, d'appeler une seule fois le nom de Notre-Dame à son aide. Olgiato triomphe : « Nous avons fait du duc ce que nous avions préparé ; et maintenant, vive Dieu ! en récompense de toutes ses cruautés, de toutes ses débauches, il est là étendu mort, exemple formidable que même pour les tyrans il y a pourtant une justice ! »

Cependant, le duc tombé, une grande rumeur s'éleva, beaucoup d'épées sortirent du fourreau, et, comme il arrive dans les cas imprévus, les uns s'enfuyaient du temple, et les autres couraient vers le bruit, sans avoir aucune certitude ou raison de la chose. Néanmoins, ceux qui étaient le plus près du duc, qui l'avaient vu tuer et avaient reconnu les meurtriers, les poursuivirent; un des conjurés, Giovannandrea, en voulant sortir de l'église, se jeta parmi les femmes, et comme elles étaient nombreuses et, suivant leur coutume, assises à terre, il s'empêtra et fut retenu dans leurs vêtemens, ce qui fit qu'un More, estafier du duc, le rejoignit et le tua.

Carlo fut tué aussi. Quant à Girolamo, il a conté lui-même sa fuite éperdue : « Je réussis à m'échapper, et me réfugiai à la maison de mon père. Et alors ce père cruel, dénaturé, après qu'il eut entendu de moi que le prince avait été tué, et que j'étais non seulement le compagnon, mais l'ami des meurtriers, oubliant tout sentiment de naturelle charité paternelle, me vitupère et me chasse avec toute espèce de honte, me menaçant même de m'occire si j'eusse osé m'arrêter dans sa maison. Atterré, j'entre dans la maison voisine de Domenico Calcaterra,

mon beau-frère, et là je me cache sur le faîte du grenier à blé, au milieu des cris et des hurlemens de quelques femmes, seules à s'émouvoir et à me plaindre. » Le beau-frère d'Olgiato le chasse à son tour; seuls, sa mère et le curé de sa paroisse en prennent pitié, on lui apporte un habit de prêtre. « Et ainsi, avec une cotte au dos et un béret de prêtre en tête, je le suivis (le curé) à sa maison, où, me laissant, il s'en alla à ses affaires. Cependant, tandis que j'étais dans la maison du curé, de grandes pensées me bouillaient dans l'esprit. Et je pensais à me lever dans le silence de la nuit, à exciter le peuple à donner le sac aux maisons de Cicco Simonetta, de Giovanni Botta, et de Francesco Lucca, très haïs de la plèbe. J'étais certain que le peuple, aigri par la disette, m'aurait suivi... Mais voici qu'étant toujours caché dans la maison du curé, j'entends monter de la rue une rumeur sourde, épouvantable. C'étaient les voix de la populace qui traînait le cadavre du pauvre Lampugnani... Je restai atterré, et le cœur me faillit. » Le soir, le curé revient. Il rapporte des nouvelles : la ville est tout indignée de l'assassinat du duc. Olgiato ne peut le croire; et, pendant qu'il y réfléchit, les sbires des Sforza font irruption, tournent, cherchent, fouillent partout à grand fracas. « Alors je compris que cette maison était suspecte. Je n'eus plus de paix. Travesti en *facchino*, avec le vêtement retourné et le béret enfoncé sur les yeux, j'allai dans la maison de Filippo Marescotti. Mais, chassé de là, plutôt par hasard que par choix, je m'en vins chez Gabriele della Flora, où un enfant et deux serviteurs m'accueillirent avec grande pitié et me cachèrent dans une partie des plus secrètes de la maison. Je restai là jusqu'à ce que pour moi arrivât l'heure fatale... Et maintenant, ô toi, très sainte mère de Dieu (et toi, duchesse Bonne, si coupable que je puisse paraître à tes yeux), je vous implore à genoux afin que par votre clémence et bénignité vous vouliez bien vous souvenir que j'ai, moi aussi, une âme, et laisser à ces misérables membres seulement ce qu'il me faut de force pour que je puisse bien confesser mes péchés. »

Ce cri déchirant que Girolamo jette dans la torture, la duchesse l'écoute et lui envoie un confesseur, qui lui demande s'il se repent. Sur quoi, de sa voix brisée et si faible qu'elle n'est plus qu'un gémissement : « Je sais... que j'ai mérité pour mes péchés des tourmens plus grands encore, si mon corps eût pu les supporter. Mais la sainte œuvre pour laquelle je meurs tran-

quillise ma conscience. Je ne crois pas, à cause d'elle, avoir mérité de peine, j'espère même que pour elle mes péchés trouveront miséricorde auprès de mon suprême Juge... Non, je ne me repens pas... Et si je devais dix fois renaître, pour dix fois périr parmi ces tourmens, oui, oui, je donnerais mon sang, je donnerais toutes mes forces, pour une fin aussi sainte. » Il passa ses dernières heures à composer l'épitaphe de Galeazzo: à l'immortelle honte du duc, à l'immortel honneur de lui-même et de ses amis:

Quem non armatæ potuerant mille phalanges
Sternere, privata Galeaz dux Sfortia dextra
Concidit, atque illum minime juvere cadentem
Astantes famuli, nec opes, nec castra, nec urbes.
Unde patet sævo nil tutum esse tyranno,
Hinc patet humanis quæ sit fiducia rebus.

Stupéfaits de sa constance au milieu des supplices, les argousins eux-mêmes ont les larmes aux yeux. On appelle le bourreau pour l'écarteler, mais le bourreau aussi est ému, la main lui tremble; le couteau, à plusieurs reprises, n'entre pas et ne fait que des écorchures. Un cri aigu échappe à Girolamo, mais il se ressaisit, et s'encourage, « disant ces paroles en langue latine, parce qu'il était lettré: *Mors acerba, fama perpetua, stabit vetus memoria facti!* » Il était digne, remarque Bernardino Corio, de mourir pour la foi du Christ. Enfin, Girolamo expira. Il avait vingt-trois ans, et, comme il était imberbe, il en paraissait moins encore. Un morceau de son cadavre fut pendu à chacune des portes de la ville, et la tête, piquée au bout d'une lance, fut exposée au sommet de la tour du Broletto Nuovo, sur la place des Marchands.

Les caractères distinctifs de la conjuration d'Olgiato, à Milan, se retrouvent, à un demi-siècle d'intervalle, dans la conjuration, découverte en 1513, de Pietro Paolo Boscoli à Florence. L'enseignement des humanistes a porté ses fruits. On n'a pas cessé de lire Salluste, Tacite, Tite-Live, et les tyrannicides en sont friands, mais certains tyrans, ou, — si Frédéric de Montefeltro duc d'Urbin est le dernier, en ce pays et à cette époque, à qui l'on puisse donner le nom de tyran, — certains princes ne le leur cèdent pas d'une page. Conspirateurs, patriotes, politiques et capitaines prennent à l'envi leurs modèles en Grèce et à Rome, bien entendu dans la Grèce et la Rome antique: ils ont toujours

présens aux regards les Brutus, les César, les Lycurgue, les Solon, les Épaminondas. Ce Coluccio Salutati qui, dès 1375, se posait à Florence en amant de la liberté; ce Niccolò Niccoli, son émule, dont le thème ordinaire était une « exhortation à la *virtù;* » ce Pogge même, Poggio Bracciolini, pour qui « louer la *virtù* valait autant que d'être *virtuoso;* » ce Giannozzo Manetti dont l'éloquence attendrissait les chefs de bande et leur faisait rendre les chevaux volés, avaient laissé des héritiers et peuplé l'Italie de leurs disciples. De toutes parts, l'antiquité sortait de terre : une race infiniment sensible, intelligente, entreprenante, hardie, artiste, la respirait par tous les pores, l'incorporait à son être moral et social, sans s'occuper au surplus des combinaisons plus ou moins étranges que pouvait produire en elle une pareille confusion d'élémens disparates; et rien ne serait plus déconcertant que ce mélange d'habitudes chrétiennes et d'idées païennes chez les Olgiato et les Boscoli, si, précisément, dans cette résurrection de l'antiquité, dans ce renouveau de l'ancien monde, il ne s'était comme déposé au fond des âmes, par-dessus une couche de christianisme essentiel, une couche de paganisme superficiel et artificiel, qui revivait surtout par la beauté et dans la beauté des formes, et transfigurait, défigurait tout; ou plutôt, qui n'était jamais complètement mort, et qui faisait, par exemple, que Dante lui-même appelait quelque part Dieu le père : *sommo Giove*.

Or, à Florence, au commencement de 1513, un jeune homme nommé Pietro Paolo Boscoli, notoire adversaire des Médicis, laissa tomber de sa poche un feuillet où étaient inscrits dix-huit ou vingt noms. On le ramassa, on le lut, on le porta aux Huit, qui, soupçonnant une conspiration, firent emprisonner aussitôt Boscoli et son confident Agostino Capponi, d'autres encore. Soumis à la question, ils ne firent point difficulté de reconnaître qu'ils avaient en effet conçu le dessein de rappeler la patrie à la liberté. Pietro Paolo ne se cacha pas d'être hanté par l'image de Brutus et d'avoir solennellement fait vœu de l'imiter, pourvu qu'il trouvât un Cassius : il l'avait rencontré en Agostino; mais, de complot, il n'y en avait pas eu, ils n'avaient mis personne au courant de leur projet. Ils n'en furent pas moins décapités dans leur prison, le 28 février : Capponi, indifférent et comme dédaigneux; Boscoli, intrépide aussi, mais agité de pensers divers. C'est cette agitation d'âme de Pietro Paolo mourant qui donne à

sa conjuration, à peine esquissée, l'intérêt que, sans elle, elle n'aurait pas. Le tableau que nous en a laissé son ami, Luca della Robbia (non pas le grand sculpteur, mais un autre Luca de la même famille), constitue un document historique de premier ordre, au dire de M. Villari, pour la connaissance « des conditions psychologiques de l'esprit italien en ce temps-là. »

Ici encore, il n'y a qu'à traduire. « Quand, vers le soir, arriva la nouvelle de la prochaine exécution, Boscoli fut très agité. Il prit l'Évangile et le lisait, invoquant l'esprit de Savonarole pour l'interpréter; il demanda un confesseur du couvent de San Marco. A Capponi qui, presque avec des reproches, lui disait: « O Pietro Paolo, vous ne mourez donc pas content! » il ne fit pas même attention. Il ne redoutait pas la mort; la pensée qui le tourmentait était autre. Il lui semblait trouver la force de mourir dans le stoïcisme des philosophes antiques, dans les réminiscences des héros païens, qui exaltaient les conjurations et inspiraient la haine de la tyrannie. Mais il ne trouvait en soi ni la force ni le moyen de mourir avec la conscience tranquille d'un bon chrétien. Se tournant vers son consolateur Della Robbia, il s'écria: « Ah! Luca, ôtez-moi de la tête Brutus, afin que je fasse ce pas entièrement en bon chrétien. » Et il se désespérait en une angoisse douloureuse. Le confesseur arrivé, Della Robbia alla tout de suite à sa rencontre, lui demanda en secret: « Est-il bien vrai que saint Thomas condamne les conjurations? » Et, sur la réponse affirmative du frère, il reprit : « Eh bien! dites-le-lui, afin qu'il ne meure pas en erreur. » Quand le confesseur, voyant la grande agitation du malheureux jeune homme, s'efforça de l'encourager à affronter la mort, Boscoli, aussitôt, répondit avec vivacité: « Mon Père, ne perdez point de temps à cela; parce que, pour cela, les philosophes me suffisent. Aidez-moi à faire cette mort pour l'amour du Christ. » Mené finalement sur le lieu du supplice, le bourreau, avec une singulière et toscane courtoisie, lui demanda pardon de lui bander les yeux, et s'offrit à prier Dieu pour lui. Boscoli lui répondit: « Fais ton office; mais, quand tu m'auras mis sur le billot, laisse-moi y rester un peu, et puis dépêche-moi. J'accepte que tu pries Dieu pour moi. » Il avait résolu de faire en cette dernière heure l'extrême effort pour s'unir à Dieu. Le confesseur resta dans l'admiration de Boscoli à ce point que, rencontré dans la suite par Della Robbia, il lui dit qu'il avait pleuré huit jours

continuellement, tant il s'était dans cette nuit funeste pris d'affection pour le vaillant jeune homme. « Je le crois un bienheureux martyr, conclut-il, — un martyr en allé tout droit en Paradis, sans s'arrêter dans le Purgatoire. Et puis, quant aux conjurations, sur lesquelles tu m'as alors interrogé, je dois te dire que saint Thomas fait une distinction. Si les tyrans sont élus par le peuple, il n'est pas permis de conjurer contre eux; mais si, au contraire, ils s'imposent par la force, c'est même un mérite de le faire. Ne le répète pourtant à personne : autrement on dira : « Ces frères arrangent toujours les choses selon leurs inclinations. » Luca della Robbia ajoute que, de retour chez lui, il ouvrit saint Thomas et y trouva ce qu'avait dit le frère. »

Le nom de Machiavel étant inscrit sur la liste de Boscoli, il fut pris comme les autres, et, lui aussi, mis à la question. M. Villari a exposé savamment les raisons pour lesquelles il ne pouvait être sérieusement impliqué dans la conspiration. Mais, sans en chercher tant de preuves, une seule réflexion suffit. C'était, il est vrai, l'année même où il allait écrire *le Prince*, avec ou sans les intentions mystérieuses, qu'on a voulu y voir. Trois ans devaient encore s'écouler avant qu'il composât les *Discours sur les Décades*, et sept ans avant qu'il reçût des Médicis la charge d'écrire son *Histoire de Florence*. Mais on peut croire que le secrétaire, destitué de son emploi en 1512, quelque rancune qu'il en pût avoir, n'en était point à méditer pour la première fois sur les conjurations.

Qu'il eût comme ses contemporains l'hallucination de la grandeur romaine, qu'il fût comme grisé de l'esprit antique, qu'il entendît sonner à son oreille et bourdonner en son cerveau les mots retentissans de gloire et de *virtù*, qu'il donnât à cette *virtù* un sens tout spécial, qu'il considérât peu la valeur proprement morale, la qualité de l'acte *virtuoso*, et qu'il louât, à l'égal des héros les moins équivoques, les Brutus et les Cassius, cela est possible, cela est probable, cela est sûr. S'il avait quelques doutes au sujet des conjurations, ce n'étaient pas les mêmes que ceux des théologiens : il ne doutait pas de leur légitimité, mais de leur utilité. Ou plutôt, il ne doutait pas : à travers les opinions en apparence un peu contradictoires qu'il semble avoir professées là-dessus, il était arrivé à une certitude, sinon de doctrine, — il ne s'en embarrassait guère, — du moins de fait ; ou, à tout le moins, il était en route vers cette certitude. Il estimait que c'était

un bonheur de vivre sous un bon prince, mais une nécessité de savoir s'accommoder même d'un médiocre. Surtout, il avait mesuré, pesé, jugé ce que les conjurations coûtent et ce qu'elles donnent : il avait fait le bilan comparé des risques du métier de prince et du métier de conspirateur.

Bien que teinté d'humanisme, et s'en piquant, il ne partageait nullement les illusions des humanistes : en se nourrissant comme eux de l'antiquité, il évitait de se repaître, comme eux, de chimères. « Ainsi que les mauvais médecins, ceux-ci ne voyaient la fin du mal que dans la suppression du symptôme, et s'imaginaient qu'il suffisait d'assassiner le prince pour s'assurer aussitôt la liberté. » Machiavel n'était pas de ces mauvais médecins : ce n'était pas un médecin, mais un anatomiste, un physiologiste de la politique. Il savait, d'une certitude de fait, qu'il ne suffisait pas d'assassiner le prince. Il savait, par l'observation, que le plus souvent, pour une cause ou pour une autre, soit parce qu'on part trop vite, soit parce qu'on tarde trop longtemps, soit qu'on s'arrête trop tôt, les unes parce qu'il y a des lâches, d'autres parce qu'il y a des traîtres, d'autres parce qu'il y a des espions ou simplement des indiscrets, les conjurations ne réussissent pas; et que, même lorsqu'elles réussissent, il faut encore se demander à quoi elles ont réussi. La leçon qu'il tirait de la conspiration d'Olgiato, il l'appliquait à toutes les autres, et la dédiait à tous les intéressés, tyrans et tyrannicides : « Que les princes apprennent donc à vivre de manière à se faire respecter et aimer, en sorte que personne ne puisse, les tuant, espérer de se sauver; et que les autres connaissent combien cette pensée est vaine, qui nous fait nous confier trop en ce qu'une multitude, encore que mécontente, en tes périls te suive et t'accompagne. »

Cette vérité, des gens fermés, comme le sont les rhéteurs, à toute réalité, ne l'apercevaient pas; mais le grand réaliste du *Prince*, des *Discours sur Tite-Live* et des *Istorie fiorentine* ne pouvait pas n'en point être persuadé: à savoir, qu'à ce mal d'État, la tyrannie, cet autre mal, la conjuration, n'était pas un remède; que ce n'était pas le cas de dire : Morte la bête, mort le venin; et que, le tyran abattu, la tyrannie n'était pas détruite.

CHARLES BENOIST.

L'ASTRONOMIE AU MONT-BLANC

Quo non ascendam? C'est cette devise intrépide que semble avoir adoptée le doyen des astronomes français, puisque, insoucieux des dangers et des fatigues, il s'obstine à créer un observatoire au milieu des neiges éternelles, sur la plus haute cime de notre continent. A cette entreprise, M. Janssen était préparé de longue main, par d'autres ascensions, par les études qu'il avait faites autrefois, en 1864, au sommet du Faulhorn, pour trancher la question des raies d'origine terrestre dans le spectre solaire; par les recherches exécutées en 1867 sur l'Etna pour la constatation de la vapeur d'eau dans l'atmosphère de Mars; par l'expédition de 1868, pendant laquelle il passa un hiver dans l'Himalaya, occupé à des études de spectroscopie solaire et stellaire, et celle de 1871 aux Nilgherries, qui lui permit de constater l'existence de l'atmosphère coronale du soleil. Notons encore le séjour que M. Janssen a fait, en 1887, à l'observatoire du Pic du Midi, enfin ses ascensions successives au Mont-Blanc, pour résoudre la question de la présence de l'oxygène dans le soleil. C'est à la suite de ces ascensions que fut décidée l'érection d'un observatoire astronomique au sommet du Mont-Blanc.

I

Il est à peine besoin d'expliquer pourquoi les astronomes, de nos jours, recherchent les hautes régions pour y établir leurs instrumens. Quand on vient de passer quelques mois sous un

ciel brumeux qui arrête la lumière du jour et rend toute observation impossible, on comprend l'utilité d'une station qui domine les nuages. Mais, en supposant même le ciel parfaitement serein, l'atmosphère est encore un obstacle sérieux, espèce de voile translucide et trompeur, interposé entre l'observateur et l'univers, et ce voile est terriblement épais au niveau de la mer. Il déforme et dénature les images des objets.

Il y a d'abord la réfraction, qui fausse la position des astres d'autant plus qu'ils se trouvent plus près de l'horizon, où sont massées les couches d'air les plus denses.

Un autre inconvénient, plus grave au point de vue de l'astronomie physique, c'est que l'atmosphère diffuse la lumière, de sorte qu'un faisceau de rayons qui la traverse illumine l'air dans toutes les directions. C'est cette illumination du fond qui est le grand obstacle quand il s'agit d'explorer le bord ou les environs du disque solaire, et qui a si longtemps empêché l'observation des protubérances en dehors des rares occasions fournies par les éclipses totales. S'il est possible de les voir aujourd'hui en plein jour, c'est que, grâce à M. Janssen, on sait s'affranchir de l'illumination par l'emploi du spectroscope, qui étale et affaiblit la lumière du fond, tout en laissant intacte la lumière monochromatique des protubérances.

Parmi les effets qui sont dus à la présence de l'atmosphère, il faut encore mentionner l'absorption qu'elle exerce sur les radiations émanées du soleil ou d'un astre quelconque ; elle en retient une notable partie, et, comme l'absorption n'est pas la même pour les divers élémens d'un faisceau lumineux, il en résulte que la composition du faisceau peut se trouver profondément altérée. Il faut donc admettre que les radiations qui arrivent jusqu'à nous sont, non seulement affaiblies par leur passage à travers l'atmosphère, mais encore dénaturées, modifiées dans leur composition. C'est pour cette raison que le soleil paraît rouge lorsqu'il approche de l'horizon. C'est aussi la cause de l'apparition d'une foule de lacunes ou raies noires dans le spectre solaire, raies dont l'origine terrestre est attestée par leurs variations.

Les effets nuisibles que nous venons d'énumérer s'atténuent beaucoup lorsque l'observateur peut se transporter à une altitude de quelques milliers de mètres. Au sommet du Mont-Blanc (à 4 810 mètres au-dessus du niveau de la mer), le baromètre

marque encore 425 millimètres, d'où il suit que le poids de la couche atmosphérique superposée est encore un peu plus de la moitié de celui de l'atmosphère entière. Sur les plus hautes cimes de l'Himalaya (8 800 mètres), la pression n'est plus guère que le tiers de ce qu'elle est dans les plaines, au niveau de la mer, où chaque mètre carré supporte un poids de 10 000 kilogrammes. On voit qu'il est possible, en choisissant des stations très élevées, de s'affranchir en partie des entraves que la présence de l'atmosphère met aux recherches des astronomes et des physiciens. Le succès qui a couronné les tentatives déjà faites dans cette voie a encouragé ceux qui hésitaient encore devant les sacrifices que comportent ces ascensions pénibles et coûteuses, et l'on voit maintenant se multiplier les observatoires de montagne, pourvus de grands instrumens.

Le plus célèbre de ces établissemens est le magnifique observatoire Lick, établi au sommet du mont Hamilton, en Californie, à 1 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans un site admirable. D'après le rapport de son premier directeur, E.-S. Holden, les nuits sont continuellement sereines pendant six ou sept mois de l'année, et l'on peut profiter encore de la moitié du temps qui reste. On sait que cet observatoire a été construit à l'aide d'un legs de 700 000 dollars (3 500 000 francs) offert en 1874 par un riche fabricant de San Francisco, James Lick, qui consentit à faire ce sacrifice en faveur de l'astronomie après qu'on l'eut dissuadé de faire construire une pyramide qui devait lui servir de tombeau. La somme paraissait importante, mais elle n'aurait pas suffi à assurer l'avenir de cette fondation, si les autorités locales ne lui étaient pas venues en aide. On mit à la disposition de l'observatoire Lick une étendue de terrain de plus de 600 hectares; le comté de Santa-Clara dépensa 400 000 francs pour la construction d'une route de 30 kilomètres depuis San José jusqu'au sommet de la montagne, l'Université de Californie promit une subvention annuelle de 100 000 francs. C'est grâce à ces libéralités que l'observatoire Lick, complètement achevé en 1888, et pourvu de bons instrumens, parmi lesquels il faut citer la grande lunette de 36 pouces, a pu commencer la série de travaux qui lui ont valu une si haute réputation parmi les astronomes.

On a trouvé, toutefois, que, pour les recherches solaires, il convenait de choisir une station plus élevée, et, en 1904, George

E. Hale, l'ancien directeur de l'observatoire Yerkes, alla fonder un observatoire spécialement consacré au soleil sur le mont Wilson, à l'altitude de 1 800 mètres. Des expériences préliminaires avaient démontré que la pureté du ciel, dans cette partie de la Californie, ne laissait rien à désirer, et l'Institution Carnegie se chargea immédiatement de faire les frais de la nouvelle fondation; elle y a déjà consacré plus de 1 500 000 francs. C'est, à l'heure qu'il est, le mieux outillé des observatoires solaires.

La station d'Arequipa (Pérou), où le célèbre établissement de Harvard-College a une succursale depuis 1890, se trouve à 3 kilomètres de la ville, à l'altitude de 2 457 mètres. L'observatoire de M. Percival Lowell, à Flagstaff (Arizona), est situé à 2210 mètres. Sous ces climats très secs, un ciel pur et un air calme favorisent l'éclat et la fixité des images.

Les Américains ont d'ailleurs un grand nombre de hautes stations, favorables aux observations astronomiques; mais ce sont généralement des stations météorologiques, qui ne sont occupées par des astronomes que d'une manière temporaire, notamment lorsqu'il s'agit d'observer une éclipse. Citons seulement la station de Pike's Peak (Colorado), dont l'altitude atteint 4 300 mètres, et qui servit d'observatoire à Langley, à l'occasion de l'éclipse de 1878; puis, le mont Washington (1 938 m.), le mont Mitchell (2 040 m.), le mont Whitney (4 460 m.), etc.

Il va sans dire que la météorologie tire, elle aussi, le plus grand profit de l'usage des hautes stations. Il existe aujourd'hui de nombreuses stations de ce genre dans les Alpes, dans le Caucase, dans l'Himalaya, dont l'altitude varie entre 2 000 mètres et 2 500 mètres. En France, le Bureau central météorologique dispose à présent des stations suivantes : Servance (1 216 m.), Briançon (1 298 m.), Puy de Dôme (1 467 m.), mont Aigoual (1 554 m.), mont Ventoux (1 900 m.), mont Mounier (2 740 m.), Pic du Midi (2 859 m.). La station du mont Mounier est aussi utilisée pour des observations astronomiques. A en croire MM. Baillaud et H. Bourget, le Pic du Midi, qui d'ailleurs possède quelques instrumens, pourrait également devenir une excellente station pour nos astronomes. Il faut ajouter à cette liste l'observatoire que M. J. Vallot a fait construire à ses frais au Mont-Blanc, sur le rocher des Bosses-du-Dromadaire, situé à l'altitude de 4 350 mètres. Établi en 1890, déplacé et agrandi en 1898, il a déjà rendu de sérieux services, que l'Académie des

sciences, en 1897, a tenu à reconnaître par le grand prix des Sciences physiques. Les résultats des travaux de M. Vallot et de ses collaborateurs ont été publiés par lui dans les *Annales de l'Observatoire météorologique, physique et glaciaire du Mont-Blanc* qui forment six volumes in-4°. Mais nous n'avons, pour le moment, à nous occuper que d'astronomie, et nous devons revenir à M. Janssen.

Sa première ascension au Mont-Blanc, qui eut lieu au mois d'octobre 1888, ne fut poussée que jusqu'à la cabane des Grands-Mulets, placée à une altitude d'environ 3000 mètres sur des rochers qu'on rencontre au-dessus de la jonction de deux glaciers, celui des Bossons et celui de Tacconaz. A cette époque de l'année, le refuge était déjà abandonné, et il était tombé récemment une grande quantité de neige qui avait effacé les sentiers, masquait les crevasses, et rendait la marche extrêmement difficile. M. Janssen dut se faire précéder par une escouade de guides, chargés de reconnaître la route que l'on suivrait le lendemain, et se faire porter, une bonne partie du chemin, dans une sorte de chaise combinée à cet effet. C'est une échelle, longue de 4 mètres, dont les extrémités reposent sur les épaules de quatre ou six porteurs; le voyageur est placé entre deux échelons, au centre, sur un siège de sangle, suspendu par des courroies de manière que les montans ne lui touchent pas les aisselles et que ses bras restent libres. Dans les endroits où il est nécessaire de marcher, il peut mettre pied à terre et s'appuyer sur les montans pendant la marche. Si l'on rencontre une crevasse, l'échelle peut être posée dessus pour en faciliter le passage. Au besoin même, cette échelle peut se transformer en brancard, porté à bout de bras.

Malgré tout, on mit treize heures pour parvenir au chalet des Grands-Mulets par une route qui, dans la belle saison, est parcourue en quatre heures, et on y arriva courbatu. Aussi, lorsque, deux ans plus tard, M. Janssen se décida à tenter l'ascension du sommet, dut-il écarter toute pensée d'ascension à pied, et se préoccuper de trouver un véhicule approprié. Ce véhicule fut un traîneau, confectionné à l'observatoire de Meudon et d'une forme semblable à celle des traîneaux lapons; mais, pour plus de sécurité, on avait ajouté, dans les deux tiers de sa longueur et vers la tête, une main courante solidement fixée, qui devait servir à le redresser au besoin. Une longue échelle de

corde, à échelons de bois, permettait aux hommes de s'attacher au traîneau sur deux files. Le véhicule était prêt; mais il fallait faire accepter aux guides ce mode insolite de transport, et ce ne fut pas une petite affaire. On parvint cependant à les convaincre, et l'expédition fut décidée. Le 17 août 1890, à sept heures du matin, M. Janssen partait de Chamonix en compagnie de M. Durier, avec vingt-deux guides ou porteurs, et se trouvait au chalet de Pierre-Pointue vers dix heures. Du chalet aux Grands-Mulets, on employa la chaise-échelle, et à cinq heures et demie la caravane arrivait à l'étape. Le lendemain, on quitte les Grands-Mulets à cinq heures du matin, avec le traîneau remorqué par douze guides, et l'escalade recommence, périlleuse et pénible. En vue de parer au danger d'une chute, deux guides toujours grimpent en avant, enfoncent dans la neige et la glace un piolet jusqu'à la tête, et enroulent autour du manche deux tours d'une longue corde dont ils tiennent fortement l'extrémité. Au fur et à mesure que le traîneau s'élève, ils tirent la corde à eux, de manière qu'elle reste toujours tendue. En cas d'accident, cette corde aurait retenu le traîneau et ceux qui le guidaient. Vers une heure de l'après-midi, on était à la cabane des Bosses, que M. Vallot venait de faire construire.

On devait y passer la nuit et repartir le lendemain; mais, dans la soirée, le temps se gâta tout à coup, et, la nuit, la tourmente fut terrible. C'était le contre-coup du cyclone du 19 août. Il fallut patienter trois jours, et M. Janssen eut le temps de faire des réflexions sur l'utilité qu'aurait un observatoire météorologique bien aménagé et bien outillé, pourvu d'appareils enregistreurs à longue marche, dans ces hautes régions, où les perturbations atmosphériques se font encore sentir avec une sauvage violence. Enfin, le 22, le temps s'étant amélioré, M. Janssen put songer à faire l'ascension du sommet, avec les douze hommes qui lui restaient, sous les ordres de leur chef Frédéric Payot, car les autres avaient demandé à redescendre. Grâce à l'énergie indomptable de cette troupe de fidèles, le traîneau finit par être hissé jusqu'au sommet, et après quelques heures consacrées à de rapides observations, par un temps admirable, il fallut se résoudre à commencer la descente; à deux heures, on était de retour à l'établissement des Bosses, et le soir, on était aux Grands-Mulets pour le dîner. Le lendemain, départ pour Chamonix, où l'on arriva vers sept heures du soir.

M. Janssen a raconté, avec beaucoup de charme, les péripéties de ces ascensions et de celles qu'il fit encore les années suivantes, dans des lectures académiques et dans une série de notices qui ont paru dans les volumes successifs de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes;* nous pouvons nous dispenser d'y insister. Ces expéditions devaient aboutir, comme nous le verrons, à la création d'un observatoire; mais elles ont fourni, en même temps, l'occasion d'une foule d'observations précieuses, relatives principalement au spectre solaire et à la constitution du soleil.

L'une des questions qui préoccupaient M. Janssen était celle de l'existence de l'oxygène dans l'atmosphère solaire; question importante entre toutes, en raison du rôle que joue cet élément dans les phénomènes géologiques, chimiques et biologiques. Quelques spectroscopistes, trop pressés, avaient d'abord affirmé que l'oxygène existe dans le soleil; mais cette assertion avait rencontré des contradicteurs. M. Janssen avait à cœur de la contrôler. Ses expériences et celles de M. Egoroff nous ont appris que l'action de l'oxygène sur la lumière se traduit par l'apparition, dans le spectre, de certains groupes de raies fines (les groupes A, B, α) et de bandes obscures qui ne se montrent que si l'absorption est très forte. Ces bandes n'existant pas dans le spectre solaire dès que l'astre est un peu élevé, il était logique de les attribuer à l'action de l'atmosphère terrestre. Mais les raies fines persistent quand le soleil s'approche du zénith, et la question de leur origine est beaucoup plus difficile à trancher.

On peut d'abord songer à les faire naître artificiellement dans le spectre de la lumière électrique, par l'interposition d'une couche absorbante, équivalente à notre atmosphère; c'est l'expérience que M. Janssen a tentée en 1889, en observant, à Meudon, le spectre de la lumière électrique installée au sommet de la tour Eiffel. La distance est de 7 700 mètres; les rayons avaient donc traversé une couche de densité uniforme, à très peu près équivalente à la couche, de densité variable, que traversent des rayons venus du zénith. Or le spectre montra les raies fines de l'oxygène avec leur intensité normale; c'était la preuve de leur origine tellurique. Pour obtenir aussi les bandes obscures, il aurait fallu une distance beaucoup plus grande.

Une autre preuve de l'origine terrestre des raies, A, B du spectre solaire serait fournie par une diminution graduelle de leur intensité, constatée pendant une ascension aérostatique ou

pendant une ascension au Mont-Blanc. C'était là le but principal des premières expéditions de M. Janssen. Il a pu, en effet, avec les spectroscopes qu'il avait emportés, constater d'une manière indubitable la diminution de l'intensité du groupe B avec l'élévation de la station; mais la hauteur du Mont-Blanc ne suffit pas pour éteindre toutes les raies de l'oxygène. M. le comte de La Baume-Pluvinel a confirmé ce résultat en photographiant le groupe B du spectre solaire à Chamonix et au sommet du Mont-Blanc, au mois de septembre 1898. Mais la persistance des raies en question s'explique aisément, puisque, d'après les expériences de laboratoire de M. Janssen, une colonne d'oxygène de 120 mètres de longueur, à la pression normale, suffit pour produire une absorption qui donne naissance aux raies B, et que, d'autre part, la couche atmosphérique qui pèse sur le Mont-Blanc équivaut encore à une colonne d'oxygène de 900 mètres, soit sept fois la longueur indispensable pour obtenir les raies. Il faudrait évidemment, pour voir disparaître complètement ces raies si persistantes, s'élever beaucoup plus haut, à des altitudes de 15 ou 20 kilomètres. Des ballons-sondes, munis de spectrographes automatiques, fourniront peut-être un jour la solution du problème. Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que l'étude des raies de l'oxygène est rendue assez difficile par la présence des raies de la vapeur d'eau, qui s'y mêlent toujours. Enfin, la visibilité persistante des raies peut s'expliquer en partie par l'intensité plus grande de la lumière, soumise à une absorption moins forte.

Malgré ces difficultés qui subsistent toujours, et qui appellent de nouvelles recherches, la concordance des preuves partielles que nous possédons déjà permet d'affirmer que les raies du spectre solaire qui caractérisent l'oxygène proviennent de l'atmosphère terrestre, et que l'oxygène, tel que nous le connaissons, n'existe pas dans le soleil. Cela n'empêche nullement d'admettre que ce corps s'y trouve sous une autre forme, plus simple, peut-être à l'état de dissociation.

II

Pour mener à bien de semblables recherches, il ne faut pas compter sur des ascensions, même répétées ; il est indispensable de disposer d'un observatoire permanent, pourvu d'un certain

nombre d'instrumens, et permettant un séjour plus ou moins prolongé. C'est ce que M. Janssen fit comprendre dans le rapport qu'il lut à l'Académie des sciences sur son expédition de 1890, et son appel fut entendu. M. Bischoffsheim, que la mort a enlevé il y a quelques mois à la science qu'il aimait, offrit immédiatement 150 000 francs; le prince Roland Bonaparte souscrivit pour 100 000 francs, le baron Alphonse de Rothschild pour 20 000 francs; M. Janssen s'était inscrit pour 10 000 francs comme promoteur. Ainsi, dès le début, le sort du nouvel observatoire pouvait être considéré comme assuré. Peu après, les coopérateurs de l'entreprise se constituèrent en une société qui comprenait : MM. Léon Say, président d'honneur; Janssen, président; Bischoffsheim, secrétaire; Ed. Delessert, trésorier; prince Roland Bonaparte, baron A. de Rothschild, comte Greffulhe, membres. Léon Say, qui s'y intéressait beaucoup, se faisait fort d'obtenir une subvention annuelle de l'État.

Les études préliminaires, relatives à l'établissement de l'observatoire, furent commencées au mois d'août 1891. Il s'agissait tout d'abord de se rendre compte de l'épaisseur de la calotte de glace qui couvre le sommet du Mont-Blanc. M. Eiffel avait promis de faire exécuter, à ses frais, les sondages nécessaires, et il en avait chargé un ingénieur suisse, M. Imfeld.

Le sommet du Mont-Blanc est formé par une arête de rochers très étroite et de plus de 100 mètres de long, orientée de l'Ouest à l'Est. Cette arête, terminée probablement en aiguilles, a été empâtée par la neige, et il s'est formé une croûte qui doit être bien plus épaisse du côté Nord que du côté Sud, où elle est exposée à des vents moins froids. Deux galeries horizontales, chacune de 23 mètres de longueur, creusées à 12 mètres environ au-dessous de la crête, n'ont pas rencontré de rocher; on n'a trouvé que de la neige durcie. Il est donc probable que la croûte glacée qui recouvre la tête du Mont-Blanc a plus de 12 mètres d'épaisseur, et M. Janssen a tout de suite songé à une solution du problème dans des conditions toutes nouvelles, qui consistait dans l'établissement d'une construction assise sur la neige dure et permanente qui forme la cime du Mont-Blanc.

Les récits des ascensions du siècle dernier prouvent que l'aspect des petits rochers situés près du sommet n'a pas beaucoup changé, et l'on peut en conclure que la configuration du sommet et de sa calotte neigeuse ne subit que des changemens insigni-

fians et surtout très lents. Il s'ensuit qu'une construction, agencée de façon à former un tout rigide, et munie d'engins spéciaux pour rectifier sa position dès qu'elle serait dérangée, pouvait y être placée en toute sécurité, et devait jouir d'une stabilité relative. Il restait encore à savoir si la couche de neige du sommet pouvait offrir une résistance suffisante pour y asseoir un édifice. M. Janssen jugea nécessaire de s'en assurer par des expériences directes.

Pendant l'hiver, on avait élevé, dans une des cours de l'Observatoire de Meudon, un monticule de neige de la hauteur d'un premier étage ; la neige avait été tassée à la pelle, au fur et à mesure de la mise en place, et avait acquis la densité de celle du Mont-Blanc. Sur le sommet, bien nivelé, on se mit à entasser des disques de plomb du poids de 30 kilogrammes. Quand la colonne comprit douze disques, d'un poids total de 360 kilogrammes, on les enleva peu à peu, et l'on constata qu'ils n'avaient fait qu'une empreinte de 7 à 8 millimètres. Le résultat dépassait l'attente, car la pression exercée sur la neige représentait près de 4000 kilogrammes par mètre carré. Une construction, mesurant 10 mètres sur 5 mètres à la base, pouvait donc peser 200000 kilogrammes, sans qu'on eût à craindre qu'elle s'enfonçât dans la neige durcie au delà de quelques centimètres. Des plans rigides, placés en dessous, sur lesquels s'appuieraient des vis formant vérins, devaient offrir la résistance nécessaire pour relever la construction en cas de besoin et pour la remettre d'aplomb. Pour la mettre aussi à l'abri des tourmentes, il convenait de lui donner la forme d'une pyramide tronquée, et d'enfouir dans la neige tout l'étage inférieur, de manière à donner à l'édifice une assise large et solide.

Ce projet ayant été approuvé par M. Vaudremer, l'éminent architecte membre de l'Académie des Beaux-Arts, la construction fut commencée d'après les plans dressés sous sa direction. Elle est à deux étages, avec terrasse et balcon. La base de la pyramide mesure 10 mètres sur 5 mètres. Les pièces du sous-sol qui forme l'étage inférieur sont éclairées par des baies larges et basses, émergeant de la neige. Un escalier en spirale dessert les deux étages et la terrasse, qu'il dépasse de quelques mètres pour supporter une plate-forme, destinée aux observations météorologiques. Des parois doubles protègent les habitans contre le froid; le sous-sol a aussi un double plancher qui le sépare de la neige. La construction, toute en bois, recouverte de toile fut

exécutée à Meudon, puis démontée et transportée à Chamonix. Le poids total des matériaux s'élevait à 15 tonnes, et représentait 700 à 800 charges de porteurs. Par mesure de prudence, on divisa la route en quatre sections, avec étapes aux Grands-Mulets (3 000 mètres) et au Grand-Rocher-Rouge (4 500 mètres). La première section, qui comprenait la route de Chamonix à l'entrée du glacier, permettait encore l'usage de mulets. La deuxième, qui aboutissait aux Grands-Mulets, où se trouve une auberge appartenant à la commune, s'enfonçait en plein glacier, et le transport ne pouvait être effectué qu'à dos d'hommes. On avait construit, à la station des Grands-Mulets, une cabane de dépôt et de refuge pour les porteurs. Le trajet de cette station à celle du Rocher-Rouge, qui n'est qu'à 300 mètres du sommet, formait la troisième section. On avait eu soin de construire à cette dernière station une cabane d'habitation où les charpentiers et autres travailleurs pouvaient passer la nuit et se mettre à l'abri en cas de mauvais temps.

Tout l'été de 1892 fut employé à la construction de l'observatoire, à son transport à Chamonix, à l'organisation des étapes et des transports; mais il fallut encore la campagne de 1893 pour terminer ces transports, qui, soit dit en passant, ont coûté 40 000 francs. Un accident avait même failli tout compromettre: un dépôt de matériaux, placé au Rocher-Rouge, avait disparu au printemps; on finit par le retrouver sous une couche de neige de 8 ou 9 mètres.

Pendant quelques mois, ce grand glacier du Mont-Blanc, dont les ressauts figurent comme les marches d'un escalier gigantesque, offrait donc l'aspect d'un chantier où se succédaient les files de porteurs ou d'ouvriers manœuvrant des treuils, disposés de distance en distance pour faire franchir aux pièces les plus lourdes les grandes pentes, d'un accès si dangereux. Enfin, les matériaux étaient en place, et les charpentiers de Meudon pouvaient commencer à monter l'édifice. Favorisés par une quinzaine de jours d'un temps absolument calme, ils purent terminer leur ouvrage le 8 septembre, et M. Janssen, impatient de le voir de près, résolut d'entreprendre une nouvelle ascension, en se servant, cette fois, des treuils pour hisser son traîneau. Il arriva au sommet le 11, dans l'après-midi, et y resta quatre jours, occupé surtout d'observations du spectre solaire, à l'aide d'un beau spectroscope à réseau, de Rowland.

M. Janssen put entreprendre une nouvelle ascension en 1895; elle avait pour but principal de constater que toutes les pièces de la grande lunette de $0^{m},33$ d'ouverture, destinée à l'Observatoire, y étaient parvenues en bon état, et pourraient y passer l'hiver sans danger. La lunette en question devait être montée en sidérostat polaire. La lunette, dont l'axe coïncide avec l'axe du monde, reçoit alors les rayons réfléchis par un miroir. (Le miroir, de $0^{m},60$ de diamètre, avait été offert par les frères Henry, ainsi que l'objectif.) Tous les mouvemens sont commandés du poste où se tient l'observateur, qui dès lors n'a pas besoin de se déplacer et peut se tenir dans une pièce close et bien chauffée. Ce bel instrument, dont le mécanisme est dû à M. Gautier, a pu être monté, non sans difficulté, dans le courant de l'année 1896.

Il s'agissait aussi d'inspecter le météorographe enregistreur, qui avait été installé en 1894, et qui s'était arrêté. Cet appareil, construit par M. Jules Richard, est actionné par un poids de 90 kilos qui descend de 5 à 6 mètres en huit mois et donne le mouvement à une pendule qui le transmet aux organes des enregistreurs; on obtient ainsi l'enregistrement continu de la pression barométrique, de la température, de l'humidité, de la vitesse et de la direction du vent. Il fut constaté que l'appareil manquait de stabilité, et on parvint à le remettre en marche en lui donnant un support indépendant du plancher. Mais cet instrument n'a jamais pu fonctionner très régulièrement. Un autre météorographe, qui doit marcher huit mois sans être remonté, a été installé à la station des Grands-Mulets.

Il faut dire ici que la question des météorographes à très longue marche, propres à être placés dans une station de montagne pour y remplacer l'observateur pendant la mauvaise saison, est très délicate et appelle de nouveaux essais. M. Janssen s'en est beaucoup préoccupé, et a proposé une solution nouvelle, qui consiste à emprunter la rotation et la chute du cylindre enregistreur à son propre poids; le résultat s'obtient à l'aide d'une vis à pas très allongé qui porte un écrou relié au cylindre. M. Poncet, professeur d'horlogerie à l'école de Cluses, s'est chargé de construire un météorographe de ce genre. Jusqu'ici, autant que je sache, la durée de la marche de ces sortes d'enregistreurs n'a pas dépassé huit ou neuf mois.

Lors de cette dernière visite, M. Janssen a encore cherché à se renseigner sur les mouvemens que l'édifice avait pu éprouver

depuis son établissement. Il a constaté qu'il y avait eu un léger mouvement d'abaissement vers Chamonix; mais, d'après l'un des entrepreneurs de la construction, ce mouvement aurait eu lieu de 1893 à 1894, et se serait arrêté depuis. On ne paraît pas avoir remarqué, dans la suite, de tassemens très sensibles; on avait, du reste, les moyens d'y porter remède et de redresser la construction. Les craintes et les doutes manifestés par les alpinistes à cet égard n'étaient donc guère fondés. Le dernier rapport de l'architecte Baudouin, qui a visité l'observatoire le 9 juillet 1906, constate qu'il est enneigé du côté du Sud, mais en bon état; le nivellement de la plate-forme a montré que, depuis 1904, il y a eu des variations de quelques centimètres, qui n'ont amené aucun désordre dans la construction, si bien que le plancher de la salle d'observation, redressé en 1904, est toujours parfaitement plan. Il est donc permis de croire que la question des constructions sur la neige des hautes cimes est en bonne voie de solution.

III

Depuis sa dernière ascension, chaque année M. Janssen retourne à Chamonix pour diriger les travaux que de jeunes savans viennent exécuter à la station des Grands-Mulets et au sommet du Mont-Blanc. Aujourd'hui que l'observatoire est devenu confortable, on peut y faire des séjours prolongés, de huit et même de quinze jours. Les sujets de recherches ne manquent pas : l'étude des planètes Vénus et Mercure, celle du spectre solaire et des spectres stellaires, ou encore celle des radiations calorifiques et chimiques des corps célestes, peuvent tenter les astronomes; mais la météorologie et la physiologie offrent également des problèmes curieux que l'on peut chercher à résoudre par l'emploi des hautes stations. M. Janssen a souvent communiqué à l'Académie des sciences des notes résumant les résultats obtenus dans ces conditions.

Citons, en premier lieu, les recherches sur la radiation calorifique du soleil, auxquelles a donné lieu l'établissement de l'observatoire astronomique du Mont-Blanc. On sait que le but principal de ces recherches, qui s'exécutent à l'aide d'instrumens qu'on appelle *actinomètres* ou *actinographes*, est toujours la détermination de la *constante solaire* (c'est le nombre qui exprime,

en calories par minute et par centimètre carré, la puissance du rayonnement solaire avant son entrée dans l'atmosphère terrestre). Les traités de physique un peu anciens assignent à cette constante des valeurs inférieures à 2 calories, qui datent de Pouillet et de son pyrhéliomètre. Mais, peu à peu, on a été amené à augmenter ce nombre. M. Violle, ayant fait, au mois d'août 1875, l'ascension du glacier des Bossons et du Mont-Blanc, a trouvé 2 cal. 54. M. Crova, le savant physicien de Montpellier, a trouvé 2 cal. 83, au mont Ventoux. En 1881, Langley, ayant opéré au sommet du mont Whitney, à une altitude de 4460 mètres, tire de ses expériences un nombre qui dépasse 3 calories; Savélieff, à Kief, trouve 3,5, et Knut Angström (qui avait gravi le pic de Ténériffe) propose d'adopter 4 calories.

Ces discordances tiennent, d'une part, à la diversité des procédés d'observation, et de l'autre, aux circonstances atmosphériques, toujours si variables, aux causes de trouble dues à la présence de la vapeur d'eau, des poussières minérales, des poussières de neige, soulevées par les vents. Ces impuretés, souvent invisibles, résident dans les parties basses de l'atmosphère; elles forment ce qu'on a pu appeler la vase atmosphérique; et, comme elles sont une cause d'absorption énergique qui affaiblit l'intensité des rayons, on recherche, pour y échapper, les hautes régions, par un temps calme et froid.

En 1896, MM. Crova et Houdaille ont tenté quelques expériences à Chamonix (altitude 1 050 mètres), et aux Grands-Mulets (3 020 mètres). Ces expériences ont été reprises, l'année suivante, par un jeune Russe attaché à l'observatoire de Meudon, M. Hansky. Ce dernier put observer successivement au Brévent, aux Grands-Mulets, puis au sommet du Mont-Blanc, en faisant usage des appareils de M. Crova, et en se laissant guider par ses conseils; la discussion de ses expériences lui donna, pour la constante solaire, le nombre 3,4. Il a pu répéter ces observations en 1898, 1900 et 1904, et il s'est arrêté au nombre 3,3, comme représentant la valeur la plus probable de la constante solaire Il pense qu'elle est certainement comprise entre 3,0 et 3,5, et, en tout cas, supérieure à 2,5, nombre que Langley a obtenu, en dernier lieu, avec son bolomètre. On voit que les physiciens ne sont pas encore d'accord sur la vraie valeur de la constante solaire, — si constante il y a, car, après tout, rien ne prouve que la radiation solaire ne varie pas. Il serait assurément intéressant

d'étudier, d'une manière analogue, la radiation chimique du soleil, et de recourir aussi à la photométrie; il s'ouvre là un vaste champ de recherches.

Nous avons déjà parlé assez longuement des études spectroscopiques de M. Janssen, relatives à la question de l'oxygène solaire, et de la confirmation de ses résultats par les expériences de M. de La Baume-Pluvinel. Ajoutons qu'en 1899 de nouvelles expériences de photographie spectrale ont été entreprises par M. Tikhoff, élève astronome de Meudon, tant à l'Observatoire de Meudon qu'à Chamonix et au sommet du Mont-Blanc. Il convient aussi de mentionner ici le travail exécuté en 1902 par M. Aubert, avec un spectroscope à prismes et lentilles de quartz, en vue d'étudier les modifications que l'altitude et la rareté de l'air apportent à la richesse des rayons violets et ultra-violets du spectre (travail déjà commencé par Cornu).

En 1895 et 1896, l'un des plus habiles astronomes de l'Observatoire de Paris, M. Bigourdan, avait tenté, avec l'appareil Defforges, de mesurer l'intensité de la pesanteur au sommet du Mont-Blanc et en différens points du massif; mais ces expériences avaient été contrariées par le mauvais temps. Elles furent reprises en 1898 par M. Hansky, avec l'appareil de Sterneck, qui est très commode pour obtenir des déterminations relatives. M. Hansky a pu opérer, dans de bonnes conditions, d'abord à Meudon, puis au sommet du Mont-Blanc, aux Grands-Mulets, au Brévent et à Chamonix.

En 1900, M. Hansky est encore venu de Russie pour continuer au Mont-Blanc ses observations actinométriques. Il est monté au sommet le 23 juillet et le 1er septembre, et y est resté chaque fois six jours. Le 4 septembre, il eut l'occasion d'observer le lever du soleil et de voir le fameux rayon vert. « L'atmosphère était transparente, l'horizon d'une netteté extraordinaire; on voyait distinctement des montagnes éloignées de plus de 100 kilomètres. Au moment du lever, je fus frappé par une lumière verte très vive, très pure, d'une durée d'une demi-seconde environ. Le soleil apparut ensuite, brillant et tout jaune, sans aucune teinte rouge. Les observations hygrométriques montraient que l'atmosphère n'avait presque pas de vapeur d'eau, contenait peu de particules solides... » On sait que ce phénomène, qu'on observe parfois en pleine mer, s'explique par la dispersion des rayons lumineux qui rasent l'horizon par un

temps sec et dégagé de brumes, où l'intensité de la partie verte du spectre n'est pas affaiblie par l'absorption. La veille, M. Hansky avait pu observer l'occultation de Saturne par la lune et constater l'absence de tout ligament entre la planète et le disque lunaire, grâce à la parfaite netteté des images. Il faut mentionner aussi une intéressante observation de la lumière zodiacale que M. Hansky a faite en septembre 1904 au Mont-Blanc, où il a pu distinguer des détails difficilement visibles dans les conditions ordinaires. Il a aussi tenté de photographier la couronne solaire, mais le résultat n'a pas été satisfaisant; c'est une expérience à recommencer.

Signalons enfin une étude, entreprise l'été dernier, par MM. Ch. Féry et G. Millochau, en vue de déterminer la valeur de l'émission calorifique de diverses régions du disque solaire. On a fait usage du télescope pyrométrique de M. Féry. C'est un tube dont on peut faire varier l'ouverture, et qui renferme un miroir en verre argenté, un couple thermo-électrique placé au foyer, et un prisme qui renvoie les rayons venus du miroir dans un oculaire; la pile est reliée à un galvanomètre. Les observations ont été faites au Mont-Blanc, à Chamonix et à Meudon.

Ces exemples prouvent que l'observatoire perché au haut du Mont-Blanc offre aux astronomes toutes facilités pour des recherches très variées et, en même temps, très spéciales et très délicates. Mais le domaine des recherches s'est peu à peu étendu, de manière à comprendre aussi la météorologie et la physiologie. Seulement, ces recherches doivent être exécutées pendant les mois d'été, car les hivers sont généralement trop rigoureux. En 1901, M. Nordmann a relevé, sur un thermomètre Tonnelot à minima, 45° au-dessous de zéro.

Parmi les expériences de toute nature qui ont eu lieu, depuis quelques années, au Mont-Blanc, il convient de citer, comme particulièrement importantes, celles qui ont été poursuivies, en 1899 et 1900, avec l'appui de l'administration des télégraphes, sur le pouvoir isolant de la glace. Elles ont été faites avec des fils de fer galvanisé, posés à même sur le glacier, à quelques mètres l'un de l'autre. Commencées par MM. Cauro et Lespieau, elles furent continuées par M. Lespieau seul, après l'accident mortel arrivé à M. Cauro, qui fit une terrible chute dans un sentier de la montagne de la Côte. Ces expériences ont démontré qu'une ligne télégraphique d'une grande longueur, de 10 kilo-

mètres par exemple, peut être établie, à fil nu, sur les glaciers, et fournir un bon service. Ce résultat est fort intéressant pour la télégraphie en haute montagne. On avait déjà fait, il est vrai, des essais de communication par fils nus posés sur la neige, mais il s'agissait toujours de faibles distances.

M. Maurice de Thierry a poursuivi, de 1894 à 1899, des expériences de dosage de l'ozone atmosphérique, de l'ammoniac, du gaz carbonique, à diverses altitudes. M. Le Cadet, en 1902, a étudié l'électricité atmosphérique au sommet du Mont-Blanc. De son côté, M. Nordmann avait entrepris la recherche d'ondes électro-magnétiques, émanées du soleil; le résultat a été négatif.

Contentons-nous de mentionner encore les études spectroscopiques du sang, commencées par le docteur Hénocque en 1902, et continuées, après sa mort, par M. Raoul Bayeux; les observations de MM. Guillemard et Moog sur l'hyperglobulie des altitudes; enfin, l'étude bactériologique des neiges du Mont-Blanc, inaugurée en 1900 par le docteur Binot, de l'Institut Pasteur. M. Binot a trouvé, dans les différentes parties du glacier, des flores microbiennes très variées dont on était loin de soupçonner l'existence, et dont l'étude ultérieure promet d'être féconde en résultats curieux. Il convient d'ajouter que des expériences actinométriques et des recherches physiologiques de diverse nature (notamment sur la respiration à ces hautes altitudes) ont été entreprises aussi par M. J. Vallot et par les nombreux savans, français ou étrangers, auxquels il a offert l'hospitalité de son observatoire des Bosses. MM. Joseph et Henri Vallot préparent maintenant la publication d'une carte du massif du Mont-Blanc.

J'ai dû me borner ici à considérer, pour ainsi dire, à vol d'oiseau les manifestations si diverses de l'activité intellectuelle, suscitées par la création d'un observatoire au sommet du Mont-Blanc. Il serait assurément à désirer qu'il fût complété, développé et mis à même de rendre tous les services que nous promet cette station unique. Serait-il donc impossible de frayer une route pour en faciliter l'accès, en attendant qu'une ligne de ballons dirigeables soit établie entre Chamonix et la cime du Mont-Blanc?

R. Radau.

LA COMTESSE DE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV. — « MADAME DU THOLONET »

En passant à Dijon, la « caravane provençale » Valbelle-Marignane s'y informa des plus récentes aventures du comte de Mirabeau. Il n'est pas improbable même qu'elle y échangea des condoléances et des complimens avec la famille de Sophie de Monnier. Le père de la jeune marquise, M. de Ruffey, avait été jusqu'en 1757 président à la Chambre des comptes de Bourgogne; cette charge était depuis lors occupée par un de ses fils; mais il n'avait abandonné sa magistrature que pour se consacrer aux lettres, et à la présidence de l'Académie de Dijon. A ce titre au moins, et il en avait d'autres, il méritait toute la considération de M. le comte de Valbelle, qui déjà méditait de rendre l'Académie française sa légataire. Émilie devait être fort curieuse d'entretenir sa rivale; mais Sophie avait été renvoyée chez son mari, à Pontarlier, le 23 mars, deux jours après l'incarcération au château de Dijon de son séducteur. Quant à celui-ci, il venait précisément de s'évader; on ne savait rien de la destination qu'il

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1906.

avait prise. Peut-être s'était-il encore une fois rapproché de Sophie ; peut-être s'était-il rendu à Paris, pour s'y jeter aux pieds du Roi et solliciter l'anéantissement de sa lettre de cachet ; peut-être la caravane l'allait-elle voir se jeter à l'improviste sur son chemin...

A Tournon, lieu de garnison du frère cadet de Mirabeau, la caravane le rencontra. Émilie s'entendait bien avec Boniface, qui avait de l'esprit, du plus familier, mais du plus gai ; et leurs goûts n'étaient pas sans s'accorder aussi : l'un et l'autre aimaient la vie grasse et facile, les causeries piquantes et même graveleuses, et tous les plaisirs de la société. M. de Marignane dit au chevalier : « Monsieur votre frère doit beaucoup ; je ne veux ni ne puis payer ses dettes... Monsieur votre père dit qu'il ne le peut pas... Que veut-il qu'on fasse pour lui, tant que ses affaires ne seront pas arrangées ? Qu'il passe dans le pays étranger, qu'il y prenne du service. Je pourrai négocier cela avec monsieur son père. » Ce n'étaient que des phrases. Arrivée à Aix, la caravane se divisa, M. de Valbelle allant à Tourves, Émilie et son père gagnant Marignane. La comtesse embrassa aussitôt les devoirs de maîtresse de maison qui vaquaient depuis la mort de sa grand'mère. Elle était libre désormais de fréquenter avec M. de Marignane cette riante et pompeuse cour d'amour de Tourves, objet des rêves de sa jeunesse contrariée ; mais il lui déplaisait à présent d'y paraître ; les misères de son mariage, l'échec de ses espérances, le visible contentement des personnes qui avaient désapprouvé jadis son coup de tête en faveur de Mirabeau, tout l'humiliait.

Le marquis de Mirabeau ne permettait que rarement à sa bru d'avoir auprès d'elle son fils, son *Gogo*, toujours en pension à Manosque, chez les Gassaud. De Provence, on lui mandait souvent par lettres anonymes ou autrement que la sécurité de cet enfant était menacée chez M. de Marignane, par la cupidité de ses collatéraux. Le propre sentiment d'Émilie sur cepoint ne contredisait pas ces dénonciations : elle détestait franchement au moins l'une de ses tantes, Mme de Grasse du Bar ; elle la supposait capable du pire pour s'assurer l'héritage de son frère. Les alarmes du marquis de Mirabeau et celles du bailli se manifestaient d'ailleurs à tout propos et prenaient même prétexte de l'invraisemblable.

Une communication que le marquis de Mirabeau fit à sa

bru le 4 novembre dut la jeter dans des inquiétudes mieux fondées. Il s'agissait d'un court mémoire, publié le mois précédent à Paris par la marquise de Mirabeau et Mme de Cabris, qu'elles allaient distribuant elles-mêmes dans les maisons les plus apparentes et jusqu'à la Cour, dans le cercle de la Reine. La composition en était tout entière de Mirabeau, quoique imprimée à son insu, sinon contre son gré. Elle comprenait un court mémoire à consulter sur l'invalidité de son interdiction, deux consultations plutôt défavorables, et trois mémoires adressés naguère par lui à M. de Malesherbes, où le marquis de Mirabeau était le plus maltraité, mais la diffamation s'étendait aussi à Émilie. On y lisait à la page 20 :

Ici, je me rappelle que j'ai dû vous parler de Mme de Mirabeau, et un reste de sensibilité, peut-être bien placé, m'a fait éloigner de ce moment autant que je l'ai pu. Hélas! Monsieur, elle est la mère de mon fils, il est des choses que je déposerais dans votre sein, il est des choses que je ne craindrais pas de dire à vous, père des citoyens, et le plus vertueux de mes compatriotes : mais qu'oserais-je écrire? ce qu'effaceraient les larmes de la honte et du désespoir... Ah! monsieur, vous en verseriez vous-même d'attendrissement et de pitié, si vous connaissiez toute l'étendue de mon infortune... Celle qui me doit tout, l'honneur et la vie, ne peut rien pour moi, parce que mon père le lui a défendu... Puisse-t-il la défendre aussi des remords qui la doivent déchirer!...

Ainsi étaient rappelées à Émilie les images de son adultère; et ces images couraient les rues de Paris et les corridors de Versailles! Son beau-père ne lui en demanda pas le commentaire; comme sa tactique était d'arguer de faux, en ce qui le concernait, toutes les allégations de son fils, il lui était interdit d'en faire plus de cas, en ce qui concernait autrui. Mais si Émilie avait eu jusque-là l'espérance et le désir de rentrer bientôt chez l'Ami des Hommes, il est à présumer qu'à dater de ce jour elle y renonça; il lui était plus facile en Provence qu'à Paris de garder le silence sur les imputations énigmatiques de son mari. Le marquis de Mirabeau pouvait feindre devant elle de n'y ajouter aucune foi; mais comment s'en défendrait-elle auprès de Caroline du Saillant et de Mme de Pailly, dont la curiosité serait à coup sûr plus active? Il était à craindre aussi que Mirabeau ne renouvelât en les précisant ses diffamations; Émilie savait qu'il ne subsistait en Hollande que de sa plume, aux gages des éditeurs de libelles. Enfin, il fut arrêté (mai 1777). La com-

tesse apprit avec soulagement que l'Ami des Hommes le faisait ramener en France avec sa complice et qu'il vaquait « à sceller ce forcené comme les abeilles scellent un escargot qui s'est fourré dans leur ruche. » Vers la fin de 1776, elle avait fait prononcer par les tribunaux sa séparation de biens d'avec lui; elle crut que cette double arrestation établirait irréfutablement ses droits à faire prononcer de même la séparation de corps; et dans cette persuasion, elle se tranquillisa.

A part ces alertes, l'espèce de veuvage qu'était son existence nouvelle était comblée des frivoles agrémens qu'elle était le mieux faite pour goûter. Il n'était pas jusqu'à son fils, quand elle le possédait, qui ne l'aidât à en jouir. Le petit Victor lui ressemblait au physique; et pour le moral, elle s'y retrouvait encore avec une complaisance que décèlent ingénument ses lettres à sa belle-sœur du Saillant. En voici des extraits; le premier est du 6 septembre 1776 :

Vous avez bien raison, ma chère sœur, de croire que j'aurais été fort aise de voir mon fils; personne mieux que vous ne peut juger de la tendresse d'une mère. J'ai trouvé mon enfant à peu près tel que je le désirais, c'est-à-dire gros, gras, même grand pour son âge, robuste, et de très bon appétit : voilà pour le physique. Quant au moral, vous imaginez bien qu'il n'est pas trop développé dans un enfant de trois ans; mais tout ce qu'on y découvre m'a paru excellent (vous voyez que je n'en fais pas les honneurs). Il est très doux, il aime tous ses entours, et même toutes les petites filles de Manosque, quelque crottées qu'elles soient. Il n'y est pas du tout difficile, quoiqu'il soit fort propre pour lui-même, et qu'il se lave les mains toutes les fois qu'il s'en souvient : il veut bien n'en pas exiger autant de ses petites maîtresses (c'est ainsi qu'il les appelle) ; et je vous assure que rien ne m'a diverti comme de lui voir leur donner respectueusement le bras à la promenade. Pour moi, il me reçut un peu froidement, mais nous fûmes ensuite les meilleurs amis possible, surtout quand je lui eus donné de quoi faire sa cour à sa nourrice. Il fut très sensible à ce procédé; en tout j'espère qu'il tournera bien; j'avoue que j'ai grand besoin de cette espérance.

Du Bar, le 30 octobre, elle faisait ce tableau de sa villégiature qu'on avait tant craint de voir inopinément troublée par l'apparition de son mari; mais depuis trois semaines, Mirabeau vivait à Amsterdam :

Nous avons mené ici une vie fort agréable pour beaucoup de gens. Ce qu'on ne peut pas disputer, c'est qu'elle était au moins fort bruyante. Nous sommes entourés de nouveaux mariés, et de jeunes gens à marier; il y a même parmi ceux-là un mariage conclu pour cet hiver, qui est celui de

Mlle de Vence et de M. de Tourettes. Vous sentez que tout ce monde ne respire que la joie; en conséquence, il a fallu faire des courses à cheval sans nombre, danser, jouer des proverbes, et s'amuser à toutes sortes de jeux aussi graves que ceux auxquels nous jouions l'année passée. J'ai pensé bien souvent que si papa [le marquis de Mirabeau] nous voyait, il nous demanderait *quand nous cesserions de délirer*. J'avais grand regret, je vous assure, qu'il ne fût pas à portée de nous faire cette question...

Pendant la saison chaude, Émilie papillonnait ainsi de château en château, au pied des Alpes de Provence, ne passant à Aix que l'hiver. Les applaudissemens donnés à ses talens divers n'étaient que de loin en loin entrecoupés du bruit des plaintes de Mirabeau. Du fond de sa geôle, où son père croyait l'avoir réduit au silence, il parvenait à faire sortir d'éloquens appels à la pitié de sa femme et de son beau-père. Émilie y répondait avec une froideur et une sécheresse visiblement délibérées, tandis que M. de Marignane portait plainte au ministre contre ce gendre assez adroit pour enfreindre le règlement des prisons d'État et assez méchant pour jeter des nuages sur les ciels sereins de Tourves et de Marignane. Presque en même temps que Mirabeau entrait au donjon de Vincennes, où une chambre de dix pieds carrés était son univers, le tribunal de Pontarlier, jugeant par contumace, avait condamné la marquise de Monnier à avoir la tête rasée et à être enfermée sa vie durant au couvent, et son séducteur à perdre la tête sur l'échafaud. Émilie était sur les planches, à jouer la comédie, quand lui fut annoncé ce terrible arrêt; elle n'interrompit pas la représentation; et loin de ralentir par la suite le cours de ses dissipations, elle y entraîna avec elle son Gogo. Rien ne la divertissait comme de voir cet enfant prendre du goût pour ses tréteaux, suivre ses répétitions et montrer des prédilections marquées pour les rôles du *Déserteur* ou celui d'Alcindor dans *la Belle Arsène;* « il s'essayait à faire les beaux bras » sur la scène toutes les fois qu'il pouvait y grimper avec la petite de Galliffet. Car le centre de ces fêtes était, à deux lieues d'Aix, le château du Tholonet, dont les châtelains étaient le marquis de Galliffet et son fils, le comte Alexandre.

Ce château, qui subsiste encore, régnait sur un domaine immense et d'un pittoresque varié à merveille. Le corps principal n'avait ni style, ni ornementation, ni aucune sorte d'appareil à l'extérieur; ce n'était qu'une grande maison bâtie à l'italienne pour recevoir; on y comptait jusqu'à douze petits appar-

temens de trois pièces, outre les appartemens des châtelains, les salons, la salle d'armes, etc. Une belle grille fermait l'immense cour pavée, sur le côté droit de laquelle était la chapelle; en vis-à-vis sur le côté gauche, on avait bâti un théâtre. Cet ensemble repose au pied de la montagne. On y arrive par une avenue ombragée de beaux ormes, dont la courbe se déroule noblement à travers un gracieux vallon qu'un fin ruisseau égaie et rafraîchit. Une cascade naturelle et des ruines romaines sont à proximité. Dans ce séjour, la vie était opulente. MM. de Galliffet jouissaient de plus de cinq cent mille livres de revenu, que Saint-Domingue leur produisait. Le marquis, seigneur du Tholonet, quatrième président de sa famille à la Chambre des enquêtes du parlement d'Aix, avait marié en 1772 le comte son fils, Louis-François-Alexandre, avec sa cousine Marie-Louise de Galliffet, fille d'un maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général du Mâconnais; de ce mariage naquit une seule fille. Bientôt le comte de Galliffet était devenu veuf. Il n'était qu'un homme de belles manières, danseur accompli, entiché de représentation. L'impossibilité de paraître autrement qu'en reflet chez le magnifique comte de Valbelle et l'ambition de l'éclipser dans les fastes de la vie seigneuriale l'avaient déterminé à créer au Tholonet une cour rivale de la cour d'amour de Tourves. La comtesse de Mirabeau, qui cherchait un sceptre, y fut proclamée reine. Ce fut pour elle que fut construit le théâtre où, pour l'encadrer, on engageait des acteurs de profession. Il fallut souvent que le bailli de Mirabeau, sollicité par sa nièce, vînt assister à ses triomphes d'« histrionne; » mais plus ces triomphes étaient mérités, moins ils paraissaient convenables au vertueux bailli. Il en maugréait, assez haut pour être deviné, assez bas pour n'être pas écarté de ce milieu dont il avait intérêt à se ménager l'entrée comme Mentor et surtout comme Argus. L'Ami des Hommes lui avait imposé ce double rôle auprès de sa belle-fille, dont la conduite et les sentimens étaient difficiles à pénétrer même de près.

Le petit Victor s'inquiétait souvent de l'absence de son papa, demandant pourquoi il était en prison; Émilie lui avait répondu que lorsqu'on ne pouvait parler de son père pour en demander du bien, il fallait se taire : et l'enfant n'avait plus reparlé de lui. Mais il y songeait toujours. Émilie se garda bien de lui poser la question suggérée par le marquis de Mirabeau. Son idée de séparation révoltait celui-ci, parce qu'une telle demande ne pou-

vait porter que sur le rapt commis par Mirabeau sur Sophie; et sa prétention à lui, Mirabeau, était que Sophie l'était venue joindre spontanément.

Tout à coup, le petit Victor éprouve des malaises étranges. On s'empresse d'en avertir le marquis et le bailli de Mirabeau, qui prennent tout de suite peur, le marquis surtout, en souvenir des avertissemens qu'il avait si souvent reçus de ne pas laisser son petit-fils, unique espoir de sa race, en un pays où ses espérances en barraient d'autres. Les médecins déclarèrent qu'il n'y avait point de danger. Sur leur assurance, le 8 octobre (1778), date anniversaire de la naissance de son Gogo qui accomplissait ainsi sa cinquième année, Émilie remonta sur les tréteaux du Tholonet, où il y avait fête et grande assemblée. Au milieu de la comédie, on vient lui dire que Victor est dans les convulsions, qu'il agonise, qu'il est mort. On l'emporte affolée; M. de Marignane tombe accablé; les Grasse du Bar et leur fille, « petit monstre de laideur et de perversité, » l'entourent; la consternation est sur tous, hôtes et invités. On envoie au château de Mirabeau prévenir le bailli; on écrit à l'Ami des Hommes. Alors, devant cette tombe creusée sous le théâtre de ses dissipations, Émilie se regarde elle-même, elle prend en horreur le décor fragile et menteur de son existence, elle cherche à lire sur le visage de ses collatéraux l'aveu qu'ils ont empoisonné son fils. Elle ne supporte plus leur vue; elle craint pour sa propre existence; elle déclare qu'elle veut fuir la Provence, retourner au Bignon dans la famille de son mari, qu'elle appelle maintenant « sa famille... » M. de Marignane, « pour faire diversion, » consent au départ de sa fille à qui l'Ami des Hommes rouvre toute grande sa porte. Le bailli qu'elle va voir la trouve impatiente de se mettre en route; en rentrant au château de Mirabeau (le 2 novembre 1778), elle s'évanouit; elle veut que le bailli l'emmène tout de suite chez son beau-père.

Comme elle fait ses préparatifs, des lettres de Paris annoncent que le comte de Valbelle y a succombé à l'apoplexie. Voilà M. de Marignane, qui commençait à se faire une raison, plus frappé par cette mort que par celle de son petit-fils... Spectacle qui apitoyait le bailli de Mirabeau et qui lui fit approuver la décision de sa nièce de demeurer auprès de son père, comme retranché de la vie depuis qu'il avait perdu son inséparable Valbelle. Par une lettre du 26 novembre, Émilie avisa Caroline du

Saillant du renversement de ses projets. Elle alla s'enfermer à Marignane avec son père et avec les femmes qui étaient attachées à ce pauvre Valbelle. Un mois après, tout ce monde avait recouvré le goût de vivre; la douleur de chacun et celle de la comtesse même étaient devenues « raisonnables; » M. de Marignane s'ennuyait chez lui; il voulait reprendre sa vie coutumière au château du Tholonet. Il engagea Émilie à y reparaître. Bientôt, on rouvrit le théâtre, on replanta les décors, on ralluma les flambeaux, les thyrses refleurirent, et la comédie reprit de plus belle... D'abord, se sentant « jouer sur les cendres de son fils, » Émilie s'évanouit à trois reprises. Sa voix était fatiguée, sa maigreur était effrayante; elle ne pouvait tenir à table : « cela, dit le bailli, ne fit rien à ce tas d'égoïstes. » Enfin, elle se raccoutuma. Il n'était plus question que pour la forme de sa rentrée au Bignon. D'ailleurs, on y intriguait trop évidemment pour la libération de son mari, dont on voulait qu'elle prît l'initiative pour lui en laisser la responsabilité; l'Ami des Hommes ne songeait « qu'à tirer race de ces fols. » Le 23 octobre 1779, — un an après la mort de Gogo, — Émilie récrivait à Mme du Saillant sur le ton enjoué de l'idylle :

Te voilà encore grosse, ma bonne sœur; permets que je m'informe comment tu supportes ce nouveau fardeau; papa [l'Ami des Hommes] a eu la bonté de me mander cette nouvelle. Je n'ose pas te dire que, malgré le plaisir que j'aurai à te voir un petit chevalier, j'aurais désiré que tu ne te pressasses pas tant de le fabriquer. Mais enfin, *à choses faites conseils sont pris*...

Je n'écris pas aujourd'hui à mon beau-père, ma chère sœur, parce que j'ai reçu une lettre de M. de Mirabeau, ainsi que papa, dont je veux lui faire passer des copies, et que, comme je ne les ai que depuis hier soir, je n'en ai pas eu le temps. Je te dirai seulement que M. de Mirabeau se justifie tant qu'il peut, surtout du mémoire [à Malesherbes] dont il accuse un *M. de Groubert de Groubenthal* (1). Il prie, il s'adoucit, enfin, je t'avouerai qu'il me déchire l'âme. Que ne me dit-il encore des injures, il me donnerait de la force contre lui dont j'ai grand besoin. Je manderai à papa la détermination que mon père prendra; il veut se charger des réponses, je crois qu'il faut que je réponde pour moi...

Je te quitte, ma chère sœur, car j'ai à peine le temps de respirer; j'ai ici 18 ou 20 personnes sur les bras. MM. de Galliffet vont faire leur entrée aux Martigues à deux lieues d'ici, et ils sont venus, eux, toute leur famille, et toute notre société à nous, et la famille de ma tante, passer quinze jours

(1) Avocat marron, conseil de la marquise de Mirabeau.

ici. Je t'assure que tout cela me cause assez d'embarras, et quoique la maison soit grande, elle ne laisse pas d'être remplie... Adieu, ma bonne sœur, tu connais tous les sentimens que je t'ai voués.

M. de Marignane se refusait net à prêter les mains à la mise en liberté de son gendre, malgré les sermens de docilité et de sagesse qu'il en recevait. Que prouvent, objectait-il, — et Mirabeau convenait qu'il parlait d'or, — que prouvent les agitations d'un homme qui veut sortir de prison? Comme à son ordinaire, il menaçait sa fille de l'abandonner, si elle avait là-dessus une autre opinion que la sienne, et surtout une autre conduite. La comtesse redoutait par-dessus tout de le contrarier. Elle disait à Mme de Vence, qui la conjurait de pardonner à son mari, de l'écouter, de le reprendre : « Je donnerais de mon sang pour l'avoir ici tout de suite, sans débats; mais cette lutte avec mon père m'effraie. » Il est probable qu'elle tendait l'oreille plus complaisamment qu'à Mme de Vence, à ses tante et cousine de Grasse et à M. de Galliffet, qui lui répétaient : « Qu'y a-t-il de plus joli que d'être veuve à vingt-six ou vingt-sept ans, avec la perspective de 60 000 livres de rente? » — « Et cette jeune femme, — convenait encore Mirabeau, — n'a pour répondre à tout cela que des souvenirs qui ne paraissent relatifs qu'à un mort, car on est mort ici. » Ici, c'était le donjon de Vincennes. A la fin, tiraillée en tous sens, et d'accord sans doute avec sa conscience, Émilie déclara qu'elle ne demandait pas mieux « qu'on desserrât ses fers, » mais sous la condition expresse qu'une fois libre de ses mouvemens, son mari n'essaierait pas de se rapprocher d'elle. Le marquis de Mirabeau, et Mirabeau encore plus formellement, acquiescèrent. Le marquis écrivit à M. de Marignane :

Je vous donne ma parole d'honneur que de mon aveu, mon fils n'approchera jamais de madame votre fille, que vous ne l'ayez ordonné ou permis. Parvenu à ma 66e année sans avoir trompé personne, je ne commencerai pas à mon âge à être parjure.

M. de Marignane serra cet engagement dans son portefeuille et ne daigna pas en accuser réception, se fiant, tant il était amateur de proverbes, sur la véracité du plus répandu : *Qui ne dit mot consent*. Le bailli vint lui corroborer de vive voix les engagemens écrits de son frère et de son neveu. Et le 13 décembre 1780, après quarante-deux mois de détention, Mirabeau vit s'ouvrir

les portes du donjon de Vincennes. Une nouvelle lettre de cachet, qui déléguait en quelque façon l'autorité royale aux mains d'un particulier, fixait la résidence du libéré aux lieux qu'il plairait à son père de lui désigner; Mirabeau ne pouvait donc rien entreprendre dont le marquis ne fût directement responsable. Deux objets principaux sollicitaient son activité : le premier était de dissuader sa mère de continuer ses procès, et Mirabeau y échoua; le second était de préparer les voies à sa réconciliation avec Émilie, « et de faire un enfant, » ce qui impliquait sa rupture définitive avec Sophie de Monnier et l'effacement de la sentence de Pontarlier. La fille qu'il avait eue de Sophie était morte. « Par un faux honneur qu'on se fait d'être constant, a dit Saint-Évremond, on entretient pendant longtemps les misérables restes d'une passion usée. » Il ne s'agissait plus que d'anéantir, avec ces restes, l'arrêt qui authentiquait les preuves de leur adultère. Il y fallut un procès retentissant, qui se termina le 14 août 1782 par une transaction, homologuée aussitôt : Mirabeau obtenait sa mise hors de cause; Sophie s'engageait à vivre au couvent jusqu'à la mort de son vieux mari. Fier de ce succès, Mirabeau se retourna vers la Provence. Le 20 octobre 1782, il rentrait au château de ses pères, où le bailli lui avait préparé une réception bruyante et joyeuse, avec sonneries de cloches et boîtes d'artifice. Émilie était alors à Marignane. Elle et ses conseils n'avaient pas attendu les fanfares de l'ennemi pour se préparer à le repousser. Ils pensèrent d'abord à faire revivre et exécuter le décret de prise de corps décerné contre lui jadis à la requête de M. de Villeneuve-Mouans. Ce procédé indigne leur fut déconseillé; mais ils n'y renoncèrent pas sans peine.

Dès les premiers mois de 1781, le bailli, docile instrument des desseins de l'Ami des Hommes, s'était employé à convaincre Émilie du changement total de son mari et de la grande pitié des Mirabeau privés de descendance. Il lui avait aussi représenté l'inconvénient de ses séjours fréquens chez MM. de Galliffet, allant jusqu'à lui dire devant la comtesse de Grasse du Bar qu'on ne saurait bientôt plus sa résidence ni même son nom, qu'on l'appellerait à l'avenir « Mme du Tholonet » et non plus Mme de Mirabeau. Elle ne parut pas entendre ce mot; mais sa tante en eut un peu de surprise. Le bailli lisait aussi à Émilie des passages de sa correspondance avec le marquis de Mirabeau, où celui-ci

témoignait la plus constante satisfaction de la conduite de son fils; il insinuait que sa régénération entière ne dépendait plus que de l'influence d'une adroite et vertueuse femme, et qu'au reste, pour la mettre à l'abri et pour reconnaître ses peines, on songeait toujours à la faire dame d'honneur de quelque princesse ou dame du palais de la Reine. Mais Émilie faisait la sourde oreille. Bientôt elle s'arrangea pour éviter les entretiens de l'insidieux bailli, pour n'être du moins jamais seule à les écouter, pour se retrancher derrière la volonté inerte et négative de M. de Marignane. Mise au pied du mur, elle dit enfin et répéta qu'avant tout projet de réunion, il fallait que son mari fît quelque chose pour réparer, comme d'aller *aux insurgens* et d'y faire parler de lui. L'indignation qu'en ressentit le bailli fut à son comble chez l'Ami des Hommes, qui était d'humeur peu militaire, et dont c'était un des principes que l'aîné d'une maison se devait à son agrandissement, et que ses cadets seulement devaient pourvoir au salut de la patrie. Cette expédition d'Amérique ruinait les gentilshommes qui y prenaient part; et les Mirabeau y figuraient avec assez de dépense et d'illustration dans la personne du chevalier Boniface. Envoyer le comte au feu des Anglais, aux fièvres, aux naufrages, autant avouer qu'on l'aimait mieux mort que vivant, même repenti. De fait, Émilie n'avait garde de pousser vers ces hasards glorieux son ami le comte de Galliffet, quoiqu'il fût colonel de dragons et qu'il n'eût jamais vu le feu; elle ne préparait avec lui qu'une campagne de procureurs. Dès juillet 1782, tout ce qu'Aix comptait de juristes et d'avocats notables se trouvait à la dévotion des Marignane, pour concerter les moyens d'une séparation judiciaire. Émilie avait rassemblé toutes les lettres, tant de son mari que du marquis et du bailli, qui portaient preuve ou témoignage de l'indignité de Mirabeau; et elle annonçait la résolution de les publier, s'il la traînait devant les tribunaux; déjà ses collatéraux et M. de Galliffet en faisaient courir des extraits affreux sous le manteau. Le cuisinier de M. de Marignane, renommé comme le premier de Provence, faisait de son côté merveille; la plupart des magistrats d'Aix appréciaient ses talens depuis longtemps. On allait donc voir ce que pouvait le crédit d'une maison fortunée, enracinée dans le pays, assurée d'une clientèle innombrable, contre un aventurier déconsidéré dans sa province par ses dettes, par ses folies et ses vices, par ses violences et ses impudences,

et qui n'avait d'autre répondant que son oncle, homme honoré, mais sans influence. Ce plan d'offensive établi, Émilie se chargea de le développer à M[me] du Saillant pour intimider son beau-père :

A Marignane, le 15 novembre 1782.

Vous m'avez toujours trop témoigné d'amitié, ma bonne sœur, pour que je n'espère pas que vous preniez quelque part aux événemens qui me touchent de près. Me voici à la veille d'en éprouver un que j'avais toujours éloigné par délicatesse et par respect pour l'avis de mon beau-père. Vous jugez bien, ma bonne sœur, que je veux parler du procès en séparation avec M. de Mirabeau : à peine est-il arrivé dans ce pays-ci qu'il a écrit à mon père et à moi pour me redemander, du ton le plus haut et le plus impératif. Il dit en propres termes à mon père *qu'il ignore apparemment qu'il vient de dicter la loi* dans son affaire de Pontarlier, de glorieuse mémoire. Ce succès lui a sans doute persuadé qu'il n'avait qu'à se montrer pour tout soumettre. Vous pensez bien que cette manière de procéder n'a convaincu de son changement ni mon père ni moi. Je ne veux être la délatrice de personne, mais vous m'avez promis, ma bonne sœur, que mes lettres ne seraient que pour vous; ainsi je puis vous dire que j'ai de fortes raisons de croire que M. de Mirabeau ignore au moins encore les devoirs de la reconnaissance.

Nous sommes très résolus, mon père et moi, de soutenir le procès en séparation, si M. de Mirabeau nous attaque; papa n'épargnera ni sa fortune ni aucun moyen pour me soustraire à un homme si peu maître de lui. Je suis bien persuadée que mon beau-père ne le soutiendra pas dans les démarches qu'il prétend faire contre moi. Mon père et moi avons sa parole d'honneur même de m'en garantir; j'espère qu'il ne mettra pas mon père dans le cas de la faire valoir; et à la manière dont M. de Mirabeau s'y prend je suis bien sûre qu'il n'a pas l'aveu de mon beau-père. Vous me connaissez assez, ma chère sœur, pour sentir combien il serait affligeant pour moi de faire retentir les tribunaux des égaremens de M. de Mirabeau. C'est cependant le seul moyen que j'aie de défendre ma liberté, et peut-être ma vie. C'est bien dans cette occasion que M. de Mirabeau aurait besoin que monsieur du Saillant se fût mêlé de ses affaires comme à Pontarlier : il ne leur aurait certainement pas fait prendre une tournure aussi fâcheuse que désagréable. Ce que je ne conçois pas, c'est que M. le bailli se soit laissé séduire au point d'approuver des lettres aussi fougueuses et aussi déplacées que celles qu'a écrites son neveu. Il faut que ce dernier ait cru que j'avais brûlé toutes celles qu'il m'avait écrites avant, chose que je n'ai heureusement pas faite; en les lisant, on ne croirait pas qu'elles soient de la même personne. Enfin, ma bonne sœur, j'ai des preuves de toute espèce contre lui; mais les bontés de mon beau-père et notre amitié me feront trouver bien pénible de m'en servir contre quelqu'un qui nous touche d'aussi près. J'espère encore que mon beau-père se servira de son autorité pour empêcher qu'il n'y ait un procès aussi scandaleux au milieu de sa famille. Je vous prie, ma chère sœur, de communiquer ma lettre à M. du

Saillant et de me faire part de ses réflexions. Croyez, quoi qu'il arrive, ma chère sœur, que rien n'affaiblira jamais en moi le souvenir de vos bontés et le tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

MARIGNANE DE MIRABEAU.

Cette sommation fit peur à coup sûr au marquis de Mirabeau. Point de procès, ce fut son mot; et quoique le bailli fût d'un avis opposé, le marquis n'en pouvait sensément avoir un autre. Ces preuves de toute sorte qu'Émilie avait réunies contre son mari, qu'était-ce, sinon sa correspondance à lui, l'Ami des Hommes, avec sa belle-fille et M. de Marignane? et nul pamphlet, nul réquisitoire, ne porterait jamais contre son fils d'accusations plus formelles et plus atroces. Il l'y avait flétri, mis au ban de l'humanité, « vomi, » pendant cinq années. Il n'oubliait pas non plus qu'il s'était engagé d'honneur à ne pas permettre au comte d'approcher de sa femme et de son beau-père sans leur aveu. Et vite, il essayait, par une gasconnade, de se tirer de ce mauvais pas : « Je n'ai rien dit de semblable à la fille. Je me le suis toujours rappelé, et me suis félicité de ce qu'ils ne m'avaient pas fait l'honneur de me répondre, parce que *parole non acceptée est parole non donnée.* » Le bailli alla commenter ce proverbe à M. de Marignane, qui le trouva mauvais, et qui déclara qu'il porterait ce manquement à la foi jurée au tribunal des maréchaux de France. Le marquis de Mirabeau suggérait encore au bailli un plan de réunion des époux, par le moyen qui les avait mariés; il revenait sans cesse à l'exposer, en raillant les procédés et le langage adoptés par son fils parce qu'ils rendaient inévitable l'action judiciaire :

Quant à lui, *orgueil marche devant écrasement,* dit un vieux proverbe; je me doutais de son tour de dignité, et je l'ai dit vingt fois ici. Il est bien fils de Mme sa mère qui veut bien qu'on la pende pourvu qu'il soit question d'elle. Du bruit ici, du bruit à Pontarlier, du bruit à Aix, il ne lui faut que cela. Je le leur disais : « Vesse de Loup huit jours après son arrivée en Provence et plus tôt, se trouverait au chevet du lit de sa femme..., et l'on compterait après. Au lieu de cela, Vesse de Loup fera de la dignité, rendra notoire son arrivée, et des phrases, et engagera le conflit; et Vesse de Loup de faire une belle histoire et un volume de plus au récit de ses malheurs pour tirer les larmes des yeux des Anglais... Quant à sa femme, au fond, je la crois embarrassée. Elle est dans une de ces circonstances dont l'impérieuse idée du *devoir* peut seule nous tirer; et quand on nous a nourri à l'inverse de cela, adieu cette ressource. Au fait, je le répète, une femme de chambre gagnée, que sais-je! (car ce n'est pas à moi à lui enseigner les

épisodes) aurait tout conclu... — Fût-ce d'une chatte tricolore, il nous faut maison et postérité. Il ne s'agit que de gagner une domestique et tout est dit... Je trouverais cent écus mieux employés à gagner cette femme de chambre qu'à gagner procureurs et avocats. »

Mais, observait le bailli, c'était précisément l'adresse avec laquelle Mirabeau avait eu Émilie une première fois, qui l'empêcherait de la ravoir de même, la femme de chambre de la comtesse étant mariée au valet de M. de Marignane; en outre, la ruse ne serait « ni noble ni honnête. » Le 22 décembre, Mirabeau et son oncle vinrent s'installer à Aix. Émilie et les siens, restés à Marignane, avaient lancé l'interdit contre quiconque les recevrait. Une marchande de modes s'écriait que leur arrivée faisait décommander et dérangeait tout, assemblées, bals, comédies et soupers, et qu'on ne vendait plus rien. On ne leur témoigna effectivement que peu de sympathie, et fort discrètement. Les paysans et le peuple seuls furent pour eux: cela n'avançait rien, au contraire. Quand les Marignane rentrèrent à leur tour à Aix, le 10 janvier 1783, leur terrain était fait et circonscrit à leur gré. Ils reçurent le lendemain la visite du bailli, qu'enhardissaient d'étranges rapports sur les sentimens d'Émilie. On la disait empêchée de se réunir à son mari uniquement par les obsessions de son entourage, qu'elle exécrait. A la vérité, elle n'eût consenti qu'à un entretien, par-devant témoins, avec Mirabeau, pour lui signifier sa résolution de vivre séparée et pour la lui faire approuver à l'amiable; et quand il demanda cette conférence, elle lui fut refusée. Dans ses conversations avec le bailli, où M. de Marignane était toujours en tiers, Émilie ne cessait d'inculper son mari sur la publication de ses mémoires à M. de Malesherbes et sur l'affaire de Pontarlier. « Et ce qui t'étonnerait, écrivait le bailli à son frère, si tu connaissais moins les femmes, c'est que son grand grief était à cet égard qu'il avait abandonné Mme de Monnier. » Mirabeau se présenta lui-même rue Mazarine à l'hôtel de son beau-père; éconduit, il annonça qu'il reviendrait. Mais le lendemain, un cerbère était préposé à la garde de la porte, avec ordre de crier main-forte, si on faisait mine de le bousculer. Le premier président du parlement restauré, M. des Gallois de la Tour, s'avisa de mettre les parties en présence, à sa table, et de les faire s'expliquer comme par hasard. MM. de Marignane et de Galliffet se présentèrent les premiers : mais quand on annonça le bailli et le comte de Mira-

beau, ils se retirèrent incontinent. Émilie, enfin, renvoyait à son mari, non décachetée, sa lettre du 28 février. Il l'avisait aussitôt, en réponse à ce procédé, qu'il introduisait son action devant les tribunaux ; et il publiait, sous le titre d'*Observations*, de nombreux extraits des lettres qu'Émilie lui avait écrites depuis son départ de Manosque en septembre 1774, jusqu'à son refus de le rejoindre à Pontarlier, en octobre 1775. On connaît ces lettres elles-mêmes. Mirabeau n'en citait guère que les protestations d'amour, de reconnaissance, de dévouement entier. Pour tout commentaire, après chacun de ces morceaux, il ajoutait en grosses capitales : ET Mme DE MIRABEAU N'A JAMAIS REVU, DEPUIS QU'ELLE ÉCRIVAIT AINSI, LE MARI DONT ON PRÉTEND QU'ELLE VEUT ÊTRE SÉPARÉE ! » Sans doute ; mais elle en avait beaucoup entendu parler. Le coup, pourtant, était habile et fort parce qu'il était mesuré. Là-dessus, Mirabeau vint à plaider lui-même « avec bien de la douceur et de la modération, » au dire de M. de Marignane. Si Émilie l'avait entendu, le cri unanime fut qu'elle serait tombée dans ses bras. Elle fut condamnée à rejoindre son mari jusqu'à la conclusion du débat au fond : elle interjeta appel ; Mirabeau demanda l'exécution de la sentence nonobstant appel. Ces termes de chicane amusaient Émilie. Un trait nous repeindra au vif sa douceur enjouée et son incorrigible légèreté. Si elle ne suivait pas les audiences, elle fréquentait régulièrement les réunions de ses avocats, dans le cabinet de Portalis, qui portait la parole pour tous. Elle y venait toujours accompagnée du comte de Galliffet et d'un second sigisbée, M. de Vernègues. Et, tandis que ses hommes d'affaires et ses galans délibéraient, elle jouait avec l'enfant de Portalis, le caressait, le berçait, l'endormait sur ses genoux, ou bien le remettait sur pieds en le baisant et en lui disant : « Petit, réveille-toi, nonobstant appel. »

Le marquis de Galliffet ne voyait pas avec plaisir son fils prendre en cette querelle des attitudes aussi provocantes ; mais ses conseils n'étaient pas écoutés. Le comte Alexandre poussait Émilie aux extrémités. Les *Observations* du comte de Mirabeau, son plaidoyer tendre et pathétique, les applaudissemens qui avaient accueilli le premier arrêt des juges en sa faveur, ses airs de confiance hautaine et calme, tout faisait prévoir à la plupart une défaite du clan Marignane. Pour l'emporter, il semblait que la comtesse n'eût plus d'autre alternative que d'arrêter le procès par une promesse de réunion à plus ou moins court

terme, ou que de rendre cette réunion à jamais impossible en déshonorant Mirabeau. Le comte de Galliffet soutint ce dernier parti, qui fut adopté. Il hâta et surveilla l'impression d'un mémoire énorme, où s'accumulaient les accusations les plus infamantes, tracées dans un style outré, et presque toutes empruntées à la correspondance du marquis de Mirabeau qu'on citait à grandes pages, en les soulignant et en les tronquant sans avertissement au lecteur; et le tout avait bien l'air irrécusable.

Prévenus de cette publication imminente, dont M. de Galliffet colportait déjà furtivement des exemplaires, le bailli et Mirabeau tentèrent une diversion; mais les termes de la transaction proposée par eux, et qui faisait Mirabeau seul juge des personnes qu'il siérait à sa femme de recevoir pendant le temps de leur séparation amiable, furent jugés blessans. De son côté, Émilie, en communiquant son mémoire au bailli, l'avait mis en demeure de se résoudre, dans les trois heures, soit à le voir paraître, soit à accepter une conférence par-devant témoins, laquelle n'eût été, disait-elle, qu'une occasion de signifier à son mari, en ménageant son amour-propre, sa volonté de rester pour toujours séparée de lui. Le bailli dédaigna d'entrer en composition là-dessus et retourna le mémoire sans réponse. Quelques instans après, on en commençait la distribution dans le public: par les soins de M. de Galliffet, un exemplaire en allait au café des nobles, un autre à celui des bourgeois. Le succès en fut énorme; il s'étendit à Paris, à Londres et à Berlin; et il exigea bientôt une réimpression. Succès abominable! C'était vitrioler Mirabeau de la main de son père. Il ne sourcilla pourtant pas.

La veille de cet attentat, Mirabeau avait déjà donné la mesure de son empire sur lui-même, au plus fort de l'excitation générale. Il se promenait sur le Cours avec un Anglais de ses amis, milord Peterborough, Mme de Vence et deux autres des premières dames de la province. M. de Galliffet venant à croiser ce groupe qu'il connaissait bien, le dévisagea et passa sans le saluer. L'Anglais voulait fondre sur lui, l'épée haute. Ce fut Mirabeau qui l'arrêta et qui sauva M. de Galliffet, disant « qu'il était pour l'instant le capitaine des gardes de cet homme. » Ce sang-froid était sa dernière, sa plus forte chance de gagner son procès; on estima qu'il fallait coûte que coûte le forcer à s'en départir. Pascalis, dit-on, fit prévaloir l'idée de le piquer au vif si cruellement « qu'il s'emportât comme un cheval entier: alors

on le tiendrait. » En effet, à l'audience du 7 mai, Portalis annonce qu'il a des « horreurs à dévoiler, » il outrage son adversaire, le flétrit, l'irrite; si bien que, dans sa réplique du 23 mai, Mirabeau, foulant aux pieds tout ce qui l'a retenu jusqu'alors, produit l'aveu de l'adultère d'Émilie, sa lettre au mousquetaire Gassaud; il incrimine l'indépendance de ses juges, à qui il a déjà fait l'injure de ne les pas visiter; il se retourne enfin contre Portalis, qu'il terrasse, et qu'on entraîne hors de la salle, pleurant de honte, d'effroi et de faiblesse.

Les Marignane épouvantés et divisés sollicitèrent une médiation. Mirabeau avait annoncé la production de lettres où Émilie incriminait la conduite et les mœurs de Mme de Croze, la maîtresse de son père. Entre ces deux femmes, la guerre s'envenima vite. M. de Marignane défendit sa maîtresse contre sa fille. Si son gendre lui avait remis les lettres en question, et si elles avaient eu le caractère qu'on lui disait, il aurait de son autorité enfermé Émilie au couvent; mais pressé de les faire voir, Mirabeau dut demander un délai pour les obtenir de son père qui, sans doute, refusa de s'en dessaisir; et la manœuvre échoua. De son côté, Émilie relevait la tête, niait avoir écrit rien de ce qu'on lui reprochait, accusait la pusillanimité des siens, et repoussait tout arrangement avec son mari. Cependant, elle accepta de transiger, le 16 juin au soir. A l'audience du lendemain, Mirabeau devait reprendre la parole. Ferdinand, frère de Marie-Antoinette, gouverneur de la Lombardie autrichienne, archiduc de Milan, et l'archiduchesse, voyageant en France sous les noms de comte et comtesse de Nellembourg, prenaient alors à Aix les eaux de Sextius. Ils occupaient avec leur suite, rue Mazarine, un hôtel contigu à l'hôtel Marignane. Ils firent savoir qu'ils viendraient entendre le stentor de la province. A l'idée que Mirabeau achèverait de la déshonorer devant ces augustes personnages, Émilie eut peur, ou on lui fit peur. La Reine aimait les Galliffet; elle avait marié une cousine du sigisbée d'Émilie au duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, après des incidens assez romanesques; elle eût été fort mécontente d'apprendre par les relations de l'archiduc Ferdinand qu'un membre de cette famille qu'elle favorisait jouait un rôle sans grandeur dans le retentissant procès du comte de Mirabeau. Émilie fit alors proposer à son mari une séparation amiable de dix années pendant lesquelles elle se retirerait au couvent qu'il

lui désignerait, s'il consentait à la laver entièrement le lendemain de l'imputation d'adultère. Mirabeau y consentit. Mais son plaidoyer était composé; il ne put que le mutiler, que l'affaiblir, et qu'écarter du front d'Émilie la foudre, non le nuage. Peu satisfaite de cette demi-rétractation, elle retira après l'audience ses promesses. Si son calcul n'avait été que de paralyser Mirabeau et de lui donner l'air désavantageux d'une hésitation ou d'un recul, elle n'avait pas trop mal compté. Le procès reprit. Finalement, la Cour, écartant les griefs allégués par la comtesse et ne retenant à la charge de Mirabeau que la diffamation résultant de la lecture et du commentaire de la lettre d'Émilie au mousquetaire Gassaud, prononça la séparation de corps et d'habitation. Mais la comtesse aurait-elle la liberté de sa personne, ou serait-elle mise au couvent, ou laissée à la surveillance de son père? Une sentence intervint qui lui donna toute liberté (5 juillet 1783).

Cet arrêt et les juges qui l'avaient rendu furent sifflés; des ovations accompagnèrent le tribun vaincu. Les Marignane, embarrassés d'une victoire si mal accueillie, se réfugièrent à la campagne. M. de Galliffet reçut des injures et même des pierres, et on le chansonna. Le jour même de l'arrêt, il fut prié par le comte de Mirabeau de lui rendre raison de l'injure récemment faite à Mme de Vence et des provocations de toute sa conduite pendant le procès. On a plusieurs versions de cet épisode. Les partisans de Mirabeau prétendirent qu'en cette affaire, le colonel de Galliffet s'était comporté sans entrain, et qu'il avait mérité même que son adversaire lui fît un envoi d'écrevisses avec ce mot : *Parce qu'elles reculent.*

Le comte de Galliffet semble n'avoir eu tout d'abord que la crainte d'encourir la peine de duelliste, en acceptant un appel et un rendez-vous fixe qui eût fourni la preuve de cet appel. Nouvelle visite de Mirabeau le lendemain matin; et le soir, à la Comédie, nouvelle provocation, qui fait du scandale et embarrasse M. de Galliffet. Le rendez-vous pour le lendemain est pourtant confirmé.

M. de Galliffet partit de la plate-forme à onze heures; il rencontra à peu de distance M. de Mirabeau qui lui dit qu'il était suivi, et qu'il était presque sûr qu'on allait leur donner des gardes. Comme le terrain n'était d'ailleurs pas propre ni le lieu assez solitaire pour le combat, M. de Galliffet dit à M. de Mirabeau que personne ne les suivait et qu'il se rendît le plus tôt

possible derrière les Bénédictines où il allait le retrouver. Arrivés tous deux sur ce dernier local, M. de Mirabeau témoigna les mêmes craintes; alors M. de Galliffet répondit qu'il n'était plus temps d'attendre et découvrit sa poitrine à son adversaire; celui-ci en fit autant, et ils mirent tous deux l'épée à la main.

Le comte de Galliffet se borna d'abord à parer les bottes et à se défendre. Cependant la pointe de son épée ayant touché l'habit du comte de Mirabeau du côté de la poitrine, le comte de Galliffet craignant de l'avoir blessé lui dit : Je vous ai touché, êtes-vous blessé? Le comte de Mirabeau répondit que non et le combat continua. Le comte de Mirabeau porta à son tour un coup d'épée qui passa entre les cuisses du comte de Galliffet et lui perça sa culotte. M. de Mirabeau dit alors au comte de Galliffet qu'il était blessé. Le comte de Galliffet dit qu'il était en état de continuer, le comte de Mirabeau voulut finir le combat déclarant qu'il était satisfait, qu'au fond il n'avait point d'animosité contre lui. Il s'approcha de lui et lui toucha la main en le priant de lui faire donner de ses nouvelles.

Mais M. de Galliffet s'étant le même jour rendu chez Émilie, Mirabeau déclara partout que son adversaire avait manqué à sa promesse de ne plus voir sa femme; promesse que M. de Galliffet nia avoir faite; et une nouvelle provocation lui fut adressée sur le Cours où il se promenait en boitant, ayant la cuisse enflée. Mirabeau déclara se rendre à Vaucluse où il appelait le comte de Galliffet. Celui-ci nia encore avoir reçu cet appel; mais il est assuré que Mirabeau, s'étant rendu à Vaucluse, l'y attendit plusieurs jours durant, et de là sans doute lui envoya des écrevisses, pêchées dans la célèbre fontaine.

Cependant les personnes préposées à l'ordre public s'étaient formalisées des jactances du comte de Mirabeau... M. le premier président l'a fait venir chez lui, et le comte de Galliffet; ils s'y sont trouvés ensemble, le comte de Mirabeau lui a parlé fort honnêtement, et lorsqu'il a voulu lui marquer de la reconnaissance d'avoir déclaré au prévôt qu'il n'avait point reçu d'appel de sa part ou de proposition de se rendre à Vaucluse, le comte de Galliffet lui a répondu d'une manière noble et simple qu'il n'avait pu répondre autrement au prévôt, parce qu'en effet il ne lui en avait donné aucun. Le reste de la conversation a été honnête..., et, le lendemain, ils ont dîné ensemble chez M. le premier président, avec plusieurs officiers, quelques gentilshommes et quelques membres du Parlement.

Après s'être diverti plusieurs semaines durant à Aix et à Marseille dans la compagnie des adorateurs de la Saint-Huberti, qui alors chantait alternativement sur les scènes de ces deux villes, Mirabeau donna suite au projet qu'il avait publié de faire casser l'arrêt du Parlement; et le 9 septembre, à cet effet, il prit

le chemin de Paris. Cette offensive vigoureuse inquiéta bientôt les Marignane qui publièrent un mémoire en défense. Dans un mémoire qu'il répandait à son tour pour justifier son recours en cassation, Mirabeau insérait la fameuse lettre d'Émilie au mousquetaire; et ce mémoire ayant été supprimé par ordonnance du garde des Sceaux, il le réimprimait en Hollande et le réintroduisait par ballots en France. Dans les premiers jours de janvier 1784, Émilie et son père vinrent à Paris solliciter une fin à ces poursuites. Ils l'obtinrent non sans peine. La lettre de cachet qui maintenait Mirabeau sous la main de son père avait été rendue par celui-ci au ministre. L'Ami des Hommes avait en même temps fermé sa maison à son fils, qui passa bientôt en Angleterre pour éviter les représailles du garde des Sceaux. Cette circonstance fit croire à Émilie que l'hôtel de la rue de Seine lui restait ouvert comme par le passé; mais quand elle s'y présenta, ayant prévenu de son désir de revoir la chambre qu'elle y avait occupée, elle trouva porte close, suivant l'ordre de son beau-père. Émilie était désormais « son ennemie. » En juillet de la même année, elle refit un nouveau séjour à Paris. Caroline du Saillant reçut d'elle à cette occasion un billet affectueux, billet non signé, car Émilie, depuis sa séparation, avait abandonné son nom de comtesse de Mirabeau; elle n'osait pas signer Marignane tout court sous les yeux de sa belle-sœur. Au vrai, elle ne méritait plus guère de porter que ce nom dérisoire de « Madame du Tholonet, » que lui avait décerné jadis le bailli de Mirabeau. Sa liaison avec le comte de Galliffet dura jusqu'aux approches de la Révolution, dans le décor que nous avons décrit. De cette période brillante et vide, Émilie n'a laissé de vestiges que des billets qui la montrent occupée à tenir la maison de son père, à recouvrer ses fermages, à pourvoir sa table de truffes, de gibier et de vins...

Pendant ce temps, la réputation de Mirabeau, établie par le succès de son livre contre les lettres de cachet, s'était accrue d'année en année au bruit de ses interventions incessantes dans les affaires du royaume. Lorsqu'il vint en Provence préparer son élection de député aux États généraux, Émilie s'intéressa vivement à ses démêlés avec la noblesse. Son fin bon sens et un retour d'ambition la rangèrent tout de suite du parti qui blâmait comme une maladroite et inutile injure la prétention des aristocrates provençaux d'exclure de leurs rangs le fils de l'Ami

des Hommes comme interdit, non noble et sans fief; il sut qu'elle l'approuvait de prendre appui sur le Tiers et de se déclarer l'homme de la Constitution, c'est-à-dire l'ennemi de l'arbitraire et des privilèges. Le comte de Galliffet s'était remarié. Si ce n'avait été la perspective de vivre avec Mirabeau « entre un fumier et un palais, » Émilie eût cédé aux conseils qu'elle recevait de tous côtés de lui rouvrir les bras.

Bientôt, Mirabeau eut lieu de croire que pour vaincre les hésitations d'Émilie et pour la soustraire aux conseils opposés de son entourage immédiat, il lui suffirait de frapper son imagination et de l'entraîner dans un mouvement de l'allégresse populaire. Il savait que sa réunion avec elle comblerait d'aise les vieux jours de l'Ami des Hommes. En octobre 1788, il avait promis à celui-ci que s'il obtenait, grâce à son intervention, une place aux États généraux, Émilie cesserait de lui demeurer étrangère. Aux premiers jours de mars 1789, il fit à Aix une rentrée triomphale. Un peuple unanime, accouru au-devant de lui, l'escortait et faisait retentir la contrée du son des cloches, de l'explosion des boîtes d'artifice, et de la clameur encore plus joyeuse et plus haute des vivats. On le proclamait Père de la Patrie. Aux portes d'Aix, plus de dix mille citoyens l'attendaient. On détela sa voiture, on le harangua, on le couronna; soixante-dix communes lui présentèrent leurs remerciemens; tambourins et galoubets, torches et fusées, portaient ce délire à son paroxysme. Jour et nuit sa maison restait entourée. Une députation que Marseille lui envoyait fut, à son arrivée, le 7 mars, arrêtée par une troupe de paysans qui la forcèrent à les suivre rue Mazarine, à l'hôtel Marignane. Ici, tous dirent qu'ils voulaient parler à Mme la comtesse de Mirabeau. Elle dut se montrer et écouter une harangue en provençal qu'ils lui débitèrent pour la supplier d'aller retrouver son mari : « C'est une trop belle race; ce serait dommage qu'elle manquât. » On ne sait ce qu'elle répondit, mais elle demeura chez son père. Il n'est guère douteux cependant que cette démarche ne l'ait émue et flattée. Émilie écrivait plus souvent à sa belle-sœur Caroline; elle lui commentait de son point de vue les événemens auxquels son mari avait part; ses réflexions plaisaient beaucoup à Mirabeau. Émilie l'engageait surtout à prendre au plus tôt le ministère, quitte à démissionner avec fracas s'il rencontrait des difficultés excessives du côté de ses collaborateurs éventuels qu'elle jugeait très bien être

envieux, médiocres, et prêts à le trahir. Sur ces entrefaites, ces mêmes hommes firent voter, le 7 novembre 1789, un décret qui interdisait aux députés l'entrée au ministère; Émilie conjectura aussitôt que ce décret visait uniquement Mirabeau; elle déplora avec beaucoup de sens cet échec dans une de ses lettres à Mme du Saillant. Prenant alors prétexte de ce grave sujet d'entretien, Mirabeau se décida, en décembre, à rédiger le brouillon d'une lettre que Caroline adresserait à Émilie pour la conjurer de mettre enfin sa conduite d'accord avec les sentimens qu'elle laissait paraître. Nous ne reproduirons pas cette lettre tendre, insinuante et même pathétique, car M. de Bacourt a insérée au recueil de la correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck.

Émilie démêla sans peine que dans cette lettre Mme du Saillant n'était que le porte-voix de son frère; elle évita de se confier à elle avec plus d'abandon. Son extrême réserve, que rien n'entamait, dépitait en Mirabeau le mari et le chef de maison; mais elle faisait en même temps l'admiration de l'homme d'État. Il n'eût pas voulu auprès de lui d'une femme crédule, incontinente en paroles et peu secrète. Quelques semaines avant son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, Mirabeau projeta de se rendre en Provence et d'y « faire miracles; » il était décidé à y succomber dans quelque sanglante apothéose, ou à n'en revenir que l'homme de la nécessité, imposé par les circonstances au Roi, à l'Assemblée et à la nation; il comptait ramener Émilie. Mais ses amis lui représentèrent au dernier moment que son absence ajouterait au désarroi général et compromettrait son élection à la présidence qui eut lieu le 30 janvier 1791. Presque aussitôt, la coalition des jacobins exigeait de lui un effort qui l'exténuait et précipitait sa fin. Il succombait dans la nuit du 26 au 27 mars. Il n'était plus lorsque Émilie apprit sa maladie. A ce moment, si elle avait mesuré sa responsabilité dans cette catastrophe, son fiel, comme Villon dit qu'il fait aux mourans, eût dû se crever sur son cœur.

V. — LA COMTESSE DELLA ROCCA

Aix n'avait reçu qu'en maugréant l'impulsion des tumultes révolutionnaires. La noblesse s'opiniâtra dans une inertie qui livra en peu de temps l'empire de la rue à la bourgeoisie consti-

tutionnelle, puis au peuple républicain, enfin à la plèbe anarchiste. Pendant que la prise de la Bastille enthousiasmait la plupart des grandes villes et que Marseille, toujours plus ardente, multipliait les adresses de félicitations aux Constituans, la municipalité d'Aix hésitait à se déclarer; elle était embarrassée de parler autant que d'agir; et le 23 juillet seulement, elle jugea opportun de formuler en termes vagues et pompeux ses complimens obligés à *Nosseigneurs* de l'Assemblée. Louer la Constituante équivalait pour beaucoup d'aristocrates et même pour quelques robins à faire amende honorable à Mirabeau. De ce nombre étaient le comte de Galliffet, Portalis et Pascalis, qui n'avaient rien oublié depuis 1783 : ils eussent préféré s'abstenir; mais la prudence leur commanda de signer tout de même cette adresse de dévouement et d'amour. Le premier, Portalis qui avait renoncé à représenter la Provence « depuis, avait-il écrit, qu'une sénéchaussée y avait assez mal entendu ses intérêts pour députer le comte de Mirabeau aux États généraux, » Portalis se réfugia dans une inaction boudeuse et solitaire. M. de Galliffet émigra ensuite avec sa jeune femme, sa fille du premier lit et son vieux père. A la fin de 1789, M. de Marignane alla « faire un voyage » à Nice, où la plupart des émigrés de Provence se rassemblaient, pour rester à courte portée de leurs domaines et surveiller sans trop de peine les gens qu'ils laissaient chargés de leurs affaires; Monaco et Turin étaient leurs autres centres principaux de rassemblement. Vers le même temps, Jaubert, qui avait été l'habile avocat-conseil de Mirabeau dans son procès en séparation, devint procureur-syndic d'Aix. Bientôt, les aristocrates qui tentaient de se concilier les sympathies du populaire et, à plus forte raison, ceux qui tenaient tête à leurs anciens vassaux, cliens et serviteurs révoltés, subirent chaque jour les pires traitemens. Le 14 juillet 1790, le vieux marquis d'Albertas fut poignardé sous les yeux de sa femme, dans sa propriété de Gemenos, pendant un banquet en plein air qu'il offrait à la garde citoyenne. L'échafaud était dressé en permanence à Aix sur la place du Boulevard. Les imprudences de langue et de gestes d'un fol et brave vieux gentilhomme, le chevalier de Guiramand, causaient une émeute; on mettait à sac le cercle Guion, où, sous le nom d'*Amis de l'ordre et de la paix*, se réunissaient les nobles, les parlementaires et les officiers du régiment Lyonnais; le sang coulait. L'avocat

Pascalis était arrêté avec M. de la Roquette; et, quelque temps après, la populace les pendait à une corde de réverbère. M. de Guiramand ne tardait pas à éprouver le même sort. Émilie s'en fut rejoindre son père à Nice.

Tant que son mari vivait, elle pouvait se croire personnellement en sécurité sous l'égide du nom de comtesse de Riquetti-Mirabeau, qu'elle s'enorgueillissait d'avoir repris. Quand il fut mort, il y avait de quoi trembler entre une populace enhardie par l'impunité de toutes les profanations et une municipalité qui ne s'intéressait que distraitement au vide de la tribune nationale. Au milieu de la consternation universelle, Aix n'avait eu que des accens criards et mesquins. Un deuil public de trois jours (11, 12, 13 avril 1791) avait bien été prescrit; et puis, on avait décidé l'érection prochaine sur une des places de la ville d'une statue du Père de la Patrie; mais en même temps, la municipalité d'Aix s'était ingéniée à ne pas faire les frais de cette statue; elle demandait à l'Assemblée de les mettre au compte de la Nation.

Une année ne s'était pas écoulée depuis la mort du tribun, et la Révolution, maîtresse à l'intérieur, avait dû faire face à la coalition des émigrés avec les puissances étrangères. Le consul général de France à Nice surveillait les affidés du Comte d'Artois, qui avait son quartier général à Turin. C'était M. Le Seurre. Il envoyait à Paris les rapports les plus alarmans sur ces menées. Au printemps de 1792, sommée de rentrer à Aix sous peine d'inscription sur la liste des émigrés, de confiscation de ses biens et de mise à mort si elle était appréhendée, Émilie se présenta devant ce consul général, munie du certificat suivant :

Certifie moi soussigné, chirurgien-major au service de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, que Mme la comtesse de Riquetti, de constitution délicate et très sensible, se trouve depuis environ six mois travaillée d'une affection spasmodique générale, mais qui fait particulièrement ses ravages à l'estomac, où elle excite constamment le vomissement des alimens les mieux choisis qu'elle prend. Cette maladie a résisté jusqu'à ce jour aux remèdes les mieux indiqués; et la malade se trouve en conséquence réduite à un tel état de faiblesse qu'il l'oblige à garder continuellement le lit, et lui rend impossible de pouvoir entreprendre actuellement le voyage qu'on lui conseille et qu'elle désire, de repasser en France où on ose espérer que la salubrité de l'air natal rendra les moyens curatifs plus efficaces. Et pour être telle la vérité, j'ai signé le présent, pour lui servir et valoir ce que de raison. — Nice, le 9 avril 1792.

Signé : Bouffer.

Enregistré à Aix le 13 avril 1792.

Avril 1792 ! premier mois anniversaire de la mort de Mirabeau : Émilie le passe donc dans les afflictions du corps et de l'esprit... Mais est-elle vraiment si malade? Elle est enceinte. Du comte de Galliffet? non point, M. de Galliffet avait émigré, non à Nice, mais à Turin et, de là, à Livourne, où il n'était occupé, sans doute, que des nègres de Saint-Domingue qui menaçaient de changer cette colonie, source de ses immenses revenus, en un champ de ruines, de massacres et d'incendies. Il aurait bientôt à gagner sa vie et celle des siens, comme maître à danser; et en peu de temps, il apprendrait à pratiquer l'économie avec tout l'excès qu'il apportait naguère dans sa dépense. Laissons Émilie nous dire elle-même le nom de son nouvel amant et nous mettre au fait de sa situation misérable, que son père lui défendait de régulariser par un mariage. Devant cette opposition irréductible, Émilie avait prié l'évêque de Nice de consentir à un mariage secret; mais ce prélat, fort attaché à son temporel, avait refusé; et il avait exposé les motifs peu évangéliques de ce refus avec une candeur si inconsciente qu'on aimera mieux en sourire que s'en offusquer; et d'ailleurs, ils laissaient à la pauvre Émilie la ressource d'en appeler à la bonté du roi de Sardaigne, Victor-Amédée III. Elle lui adressa en effet cette supplique :

La dame comtesse Riquetti, veuve Mirabeau, libre et émancipée, désire épouser le comte Foucard de la Roque fils, lieutenant dans le régiment de Nice, tant pour mettre à couvert son honneur que pour assurer un état au gage de leur amour qu'une grossesse très avancée leur promet. Les tentatives auprès de son père pour obtenir son consentement lui ayant fait connaître que des démarches ultérieures ne lui attireraient que son indignation qu'elle redoute plus que la mort, elle a ouvert son cœur à l'évêque de Nice, d'accord avec le comte de la Roque et sa famille, en le priant avec les plus vives instances de lui accorder la permission de contracter un mariage secret qui, dans la malheureuse position où elle se trouve, est l'unique remède à ses maux. L'évêque de Nice reconnaît qu'à son âge et dans son état les lois sont pour elle, mais il n'ose acquiescer à sa demande par la crainte, dit-il, d'être désapprouvé par la Cour. Dans cette situation désespérée, elle implore la clémence du Souverain, elle dépose dans son sein le secret de son honneur et le supplie d'ordonner à l'évêque de Nice de consentir à son mariage sans la participation de son père ni d'aucune autre personne qui puisse l'en instruire, ce qui est la grâce qu'elle demande sur toutes choses, comme celle d'où dépend peut-être son bonheur et sa vie.

A l'appui était jointe la réponse négative de M. de Nice :

Madame,

Je ne puis qu'être vivement et profondément pénétré de la situation pénible dans laquelle vous vous trouvez, madame, entre l'estime, l'amitié et l'engagement avec M. de la Roque et la tendresse et le respect pour un père qui ne respire que pour vous et auquel vous devez tout. J'ai fait les plus exactes réflexions, comme l'importance de l'affaire l'exige, sur cette imposante alternative pour me décider sur le parti que je devais suivre. D'un côté, il semble y avoir les lois de la justice, de la conscience et de l'honneur, de l'autre, les lois de l'honnêteté la plus délicate : mais, toutes réflexions faites, je vois clairement que la loi de la conscience est pour M. de la Roque, qui ne pourrait refuser de vous épouser, madame, si vous le demandez; mais si par des raisons justes vous jugez à propos de refuser le mariage ou de le retarder, ni l'un ni l'autre manquent à la loi de la religion, de la justice et de l'honneur.

De l'autre côté, il est bien reconnu que vous manquerez à la loi de l'honnêteté la plus rigoureuse envers M. le marquis [de Marignane], et pardevant le monde entier, et de ma part, si je donnais les expéditions pour votre mariage en secret, il est sûr que je passerais auprès de cette ville, de tous les Français et de toute la voisine Provence pour le plus malhonnête, impudent et le plus imbécile des évêques, et je perdrais parfaitement cette confiance que le diocèse a envers moi, et par les étroites relations que M. le marquis a avec la maison d'Artois qui se trouve à Turin, je ferais moi-même la plus mauvaise et indigne figure auprès de la même maison et de la Cour de notre souverain, d'autant plus que je ne pourrais pas même manifester la seule raison qui me justifierait à quelque égard. Vous pouvez bien imaginer, madame, que je n'ai d'autre partage en ce monde que ma réputation, mon honneur et mon devoir, et, en soutenant un emploi public, je dois en être fort jaloux.

Je ne dois plus rien ajouter, parce que vous avez de l'esprit, des sentimens pour voir toute l'étendue, la délicatesse et les suites de cette affaire, et vous m'en avez donné des marques dans les dernières lignes de votre lettre très obligeante.

Daignez, madame, d'agréer les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHARLES-EUGÈNE, évêque de Nice.

Nice, ce 6 mars 1792.

Les Foucard de la Roque s'appelaient plus exactement Focardi della Rocca-sparviera. Spirito Francesco Focardi avait obtenu, le 6 octobre 1772, le fief de Rocca-sparviera ; il en avait reçu l'investiture, le 9 janvier 1773 ; à cette date remontaient donc les origines nobles de l'époux d'Émilie. Aussi M. de Marignane, qui avait tous ses quartiers sans dérogeance, déclarait-il « avec les

expressions les plus fortes » que, sa fille étant l'unique héritière de tous les biens, fiefs et titres de son antique maison, il aimerait mieux la voir donner le jour à un bâtard qu'épouser hors de France un comte aussi récent. Mais les conseillers du roi de Sardaigne se montrèrent favorables à l'union contrariée. « Il s'agit, disaient-ils, de procurer à un sujet de Sa Majesté, qui a l'honneur d'être à son service, et à une honnête famille, un patrimoine de la rente annuelle de 35 000 francs environ. » Cet argument l'emporta. L'évêque reçut l'ordre de donner sa permission *imo reluctante patre*. Ainsi put être célébré à Nice, en l'église cathédrale de Sainte-Réparate, le 9 juin 1792, « le mariage de l'illustrissime Honoré-Marie-Joseph Foucard, fils de l'illustrissime Esprit-François Foucard, comte de la Roque, et de l'Illustrissime Émilie de Covet de Marignane... » La comtesse avait auparavant, le 28 avril 1792, donné le jour à un fils.

Sur ces entrefaites, la Révolution redoubla d'énergie, l'intervention étrangère étant imminente; et le lieutenant della Rocca prit les armes contre la France. Les émigrés qui n'étaient pas dans les camps virent toutes leurs ressources taries. M. de Marignane, devenu besogneux, se résigna à partager la demeure de sa fille et à avouer un gendre dont il tirait sa subsistance, qui guerroyait pour le rétablir, lui et ses pareils, dans ses privilèges et ses biens, et qui allait recevoir plusieurs blessures des plus graves au cours de cette tourmente de cinq années. Ce qui ne contribua pas peu à consolider ce rapprochement fut une maladie qui mit Émilie au bord du tombeau et qui la retint dans son lit ou à la chambre durant dix-huit mois. A la fin de 1796, ce mariage tant réprouvé sembla mettre Émilie, et son père avec elle, dans une situation privilégiée par rapport aux autres émigrés qui rentraient en France. La qualité d'étranger de son mari lui faisant espérer qu'elle revendiquerait avec succès ses droits sur les biens de M. de Marignane, elle arriva à Lyon vers le 10 novembre.

Il était à prévoir que ses démarches la conduiraient incessamment à Paris, et que les conseils, l'expérience, l'appui de M. du Saillant lui seraient profitables. Elle s'enhardit à les solliciter, à écrire à Caroline ; mais il était assez embarrassant de lui annoncer un aussi prompt changement d'état civil. On devine que son excellente mémoire des faits et de leurs circonstances de temps et de lieu fit totalement défaut à Mme della Rocca dans

cette occasion ; d'après ses explications sommaires et vagues, Caroline n'eut pas sujet de faire tout de suite des rapprochemens de dates injurieux aux mânes du « grand Mirabeau. » Quand elles en vinrent aux confidences de détail, ces belles-sœurs avaient retrouvé leur mutuelle affection d'antan, et Émilie avait eu le bonheur de reconnaître par divers et notables services ceux qu'elle avait reçus des membres de la famille du Saillant et de leurs parens et amis. Au début de l'année suivante (février 1798), comme elle était de nouveau à Lyon, Émilie apprit la mort presque soudaine de son second mari. Elle fit part aussitôt de ce nouveau malheur à Caroline du Saillant (1er ventôse an VI).

Émilie était créancière de Caroline pour une somme probablement assez forte. Le marquis de Mirabeau n'avait laissé à ses enfans qu'une succession onéreuse et disputée. Le meilleur en était l'hôtel de la rue de Seine, mais les deux tiers en étaient confisqués par la République comme bien d'émigrés. Quant à Mirabeau l'orateur, on sait qu'il ignorait en mourant l'énormité de son passif, et que des legs qu'il crut pouvoir faire, presque seuls furent exécutés ceux que l'amitié généreuse de M. de la Marck prit à sa charge. Sa mémoire, bientôt noircie et déchirée, n'avait pu même protéger sa sœur aînée contre les persécutions terroristes ; Caroline avait connu les prisons pendant cinq mois, et elle en était sortie fort malade. Son fils unique, institué par Mirabeau son légataire universel, figurait sur la liste des émigrés : cette circonstance avait frappé de nullité un testament déjà difficile à réaliser. Mme du Saillant avait sans succès demandé, le 29 ventôse an III, « aux citoyens administrateurs du département de Paris » d'être personnellement relevée de cette déchéance. En somme, les prêts d'Émilie della Rocca lui avaient été des plus secourables ; mais elle n'en pouvait rien rembourser, Toutefois, elle ne paya pas que de « mots » Émilie qui en avait payé tant de gens en 1774 et, sans doute, depuis. Elle lui proposa de rentrer à l'hôtel Mirabeau, et d'y finir sa vie comme chez elle. M. de Marignane, rentré à Aix, s'accommodait bien d'y vivre tout seul. Émilie le quitta pour toujours, ainsi que sa mère et que son fils, abandonné à la famille de la Roque. Elle reprit son nom de comtesse de Mirabeau et vint habiter le 1er floréal an VI avec Caroline.

Ce n'était pas un grossier désir de « rentrer dans son argent »

qui ramenait Émilie dans cette maison qu'elle avait si obstinément fuie alors que sa conscience, son honneur, sa gloire, tout l'y rappelait; ce n'était pas non plus le défaut d'affections et de dévouemens assurés. Il semble d'autre part que cet asile était le dernier qu'elle eût dû choisir, vaniteuse, craintive du qu'en-dira-t-on et, en somme, peu généreuse, comme nous l'avons vue. Circonstance plus singulière : Émilie ne choisissait pas pour se rattacher à son premier mari un moment bien favorable à sa mémoire. Les cendres de Mirabeau, rejetées du Panthéon, reposaient toujours dans la fosse commune du petit cimetière Saint-Étienne-du-Mont, et son cercueil restait commis à la garde du tenancier d'un hôtel garni, côte à côte avec le cercueil de Marat; ses principes, son œuvre, étaient en abomination à la plupart; ce qu'il avait eu d'honnête, de docte, de sérieux, était revendiqué par ses anciens collaborateurs, avides de ressaisir sous une forme magnifiée et immortelle la matière brute qu'ils lui avaient fournie. Et bien mieux, ou bien pis, tandis que l'homme d'État, le tribun et le pamphlétaire subissait cette éclipse et ces profanations, la satire de l'homme privé obtenait chaque jour plus de crédit. P. Manuel avait publié les quatre volumes des *Lettres originales de Mirabeau* écrites du donjon de Vincennes à la touchante et misérable marquise de Monnier. Tout au long de cet épais recueil, Émilie était flétrie, reniée, raillée; et cette diffamation qui était universellement reçue comme véridique, elle en avait pu faire sa lecture sans prendre en haine Mirabeau et, avec lui, tous les objets qui lui avaient appartenu et qui le rappelaient! Elle l'avait donc toujours aimé; elle l'aimait donc toujours davantage.

A n'en pas douter, c'était bien par l'effet d'un amour posthume et d'un vif désir d'expiation qu'Émilie se trouvait ramenée dans cet hôtel de la rue de Seine qu'elle et Mirabeau avaient habité peu de temps, et jamais ensemble. Émilie venait y goûter les seuls plaisirs possibles d'une vie manquée et finissante : plaisirs de s'affliger, d'épouser une ombre, de rendre à son mari mort les devoirs de fidélité, de dévouement, de tendresse, qu'elle avait le repentir de lui avoir refusés vivant. Telle Cornélie, après le trépas de Pompée, jouissait de ses larmes et chérissait son deuil à la place de l'époux disparu; telle Émilie embrassait la mémoire de son héros et ne la voulait plus quitter; et elle ressentait comme une offense personnelle l'extrême injustice de

l'opinion publique à l'égard de Mirabeau. Un témoin nous dit : « On la voyait toujours occupée de *son Mirabeau*. Elle ne cessa de s'entourer de ses lettres, de ses portraits, de sa musique de prédilection qu'elle chantait avec une voix et un art encore admirables. » Ce témoin était le fils adoptif de Mirabeau, plus tard son apologiste éloquent et pieux, alors jeune homme de 14 à 16 ans, Gabriel Lucas de Montigny. On l'appelait *Coco*, comme on avait appelé *Gogo* le petit Victor. Il avait été recueilli par M. et Mme du Saillant à la mort de l'orateur, dont il hérita tous les papiers de famille. Émilie poussa l'affection pour cet enfant étranger jusqu'à le traiter comme son propre fils et à lui léguer par testament toute la partie disponible de sa fortune, « legs considérable qu'un irréparable vice de forme laissa sans effet. » Elle mettait autant de soin, sinon de libéralité, à s'occuper des sept enfans survivans de sa bonne sœur Caroline, de ses gendres, de ses petits-enfans et de tout son intérieur.

C'est ainsi qu'elle jouait, à rideau baissé, sur le théâtre de ses premières ambitions, son dernier proverbe; c'est ainsi *qu'elle se couchait comme elle avait fait son lit*. Ce vieil hôtel Mirabeau avait conservé intact, avec son luxe royal, la chambre de Marguerite de Valois : Émilie se plaisait à évoquer cette spirituelle et galante figure, à se comparer à elle, à ce que rapporte avec une indulgente délicatesse Lucas de Montigny, « non, certes, par la beauté et les galanteries, mais par les vicissitudes d'une vie pénible et des orages de famille, par le périlleux isolement d'un divorce, par le goût et la pratique des arts et des lettres. » Il ajoute qu'elle vécut ainsi deux années, souvent mélancolique, plus souvent gaie, selon les variations de sa santé assez mauvaise, et de ses affaires dont le rétablissement éprouvait des difficultés... Caroline du Saillant séjournait alors le plus souvent en Limousin où tantôt la maladie et tantôt ses intérêts la retenaient. La dernière lettre qu'elle reçut d'Émilie trahissait la détresse et la lassitude d'une existence désormais consciente de son inutilité. Il s'agissait pourtant de lui annoncer un heureux événement, la rentrée à Paris de son fils émigré, le comte Victor du Saillant, à qui le 18 Brumaire avait rouvert les portes de la patrie et rendu la liberté de résider auprès des siens. Mais le bonheur même ne pouvait plus émouvoir Émilie qu'en lui tirant des plaintes. Elle écrivait donc à Caroline, de Paris, le 27 pluviôse an VIII (16 février 1800) :

J'ai été malade, ma bonne sœur. J'ai eu du chagrin; rien ne m'a réussi et mes peines sont empirées. A présent vous reconnaissez bien la femme qui se laisse abattre, qui ne peut plus remuer ni pied, ni patte, et qui n'écrit point à sa sœur, quoiqu'elle l'aime tendrement, et qu'elle soit comblée de ses bontés. A travers mes chagrins et cette espèce de mort morale, je n'en ai pas moins senti vivement l'adoucissement du sort de Victor. Votre absence dans cette circonstance m'a fait une peine que je ne puis vous dire; un soupir accompagnait chaque démonstration de joie... Si j'en crois vos enfans et les promesses qu'on leur a faites, je serai bientôt dans une meilleure position. Mais j'ai appris au moins à ne plus me flatter, et je subis mon sort avec patience tel qu'il est. Mon père se porte bien; il est revenu dans son premier asile. Puissé-je un jour le revoir! Mon fils est environné de cruelles maladies qui attaquent presque toutes les familles; ce n'est pas là une de mes moindres inquiétudes. Pardon de tous ces détails, mais je connais, mon aimable sœur, votre bonne et ancienne amitié pour moi. Une de mes plus douces espérances est de la voir durer toute notre vie... Adieu, ma bonne sœur, aimez-moi comme je vous aime; je vous embrasse de toute mon âme.

Émilie avait obtenu sa radiation provisoire sur la liste des émigrés de son département; mais elle ne parvenait pas à la rendre définitive. La Provence ne l'attirait plus, et Paris n'avait plus à ses yeux son doux prestige d'autrefois. Elle avait perdu pour jamais son joli sourire continuel, le premier de ses charmes et le dernier. De petits malaises, inévitables affronts de l'âge, achevaient de l'épuiser, sans toutefois la rendre maussade. Tout à coup surprise par une maladie aiguë, elle mourut, en quelques heures, à peine âgée de quarante-huit ans, le 15 ventôse an VIII (6 mars 1800), dans la chambre et dans le lit même de Mirabeau, « dont le souvenir lui inspirait chaque jour des regrets plus passionnés. »

Il n'est pas rare que les êtres dont la présence nous a fait souffrir nous laissent inconsolables de leur absence, de leur mort. Mais si l'on s'explique sans peine cette dévotion au tribun disparu, il paraît bien moins naturel que, pour satisfaire aux exigences d'un culte assez chimérique, Émilie ait négligé de rendre les soins positifs dus à son vieux père, à sa mère, au fils unique de son second lit, et qu'elle ait vécu ses dernières années dans l'éloignement volontaire de l'un et de tous ceux des siens qui lui survécurent. M. de Marignane mourut à Aix le 22 octobre 1803, plus que septuagénaire, et Mme de Marignane, le 27 décembre 1814, dans la même ville. Le fils d'Émilie, Charles Foucard de la Roque, « son Charles, » mourut à Marseille le

27 juillet 1806, âgé de treize ans. Pourquoi Émilie n'eut-elle pas la constance de sacrifier les restes de sa vie stérile à l'égoïsme du vieux marquis, et sembla-t-elle préférer à son propre enfant un enfant aimable et bien doué, mais dont Mirabeau n'était pas même légalement le père adoptif? Pourquoi, sinon parce que, rappelée trop tard et par une obsession maladive à la conscience de ses devoirs inaccomplis, elle ne pouvait supporter de vivre entre des parens et un fils qui lui étaient à reproche, en qui elle voyait ensemble la cause et l'effet de ses principales fautes de conduite. Elle quitta ainsi le monde comme elle y était entrée, comme elle s'y était soutenue, en préférant des ombres flatteuses, mais décevantes, à des réalités pénibles, mais honorables ou glorieuses.

En 1780, prenant lui-même ses illusions pour des certitudes, le marquis de Mirabeau envisageait avec optimisme l'avenir de sa bru et de son fils; il les voyait bientôt réconciliés, multipliant les rejetons mâles de la race; et il écrivait à son frère : « J'ai toujours pensé que cet assemblage bizarre était, au fond, ce qu'il fallait à l'un et à l'autre. A elle, il lui faut des odeurs fortes, des mauvais ragoûts, parfois des passe-temps de singe; à lui du piquant, du caprice, de la résistance souple; ils sont à peu près faits l'un pour l'autre. » Mirabeau voyait là-dessus moins superficiellement que son père, à la même époque; et il a rendu, selon nous, pleine et exacte justice à Émilie, dans cette phrase : « Ni l'âme forte, ni l'esprit élevé, mais née pour être raisonnable, elle l'aurait été, si je n'eusse pas été très fol et d'une volée trop haute et trop inégale pour elle... »

DAUPHIN MEUNIER.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Électre*, tragédie en deux parties, en vers, adaptée de Sophocle, par M. Alfred Poizat. — Théâtre-Antoine : *Anna Karénine*, pièce en cinq actes et sept tableaux, d'après le roman de Tolstoï, par M. Edmond Guiraud. — Théâtre Sarah-Bernhardt : *Les Bouffons*, pièce en quatre actes, en vers, par M. Miguel Zamacoïs. — Athénée : [illegible], comédie en trois actes, par M. Tristan Bernard.

Le moulage pris sur une statue antique par un bon praticien ne nous laisse pas indifférens. Ce n'est qu'une copie, celle d'une œuvre détachée de l'ensemble dont elle faisait partie, enlevée à la place où elle devait figurer, transportée dans une atmosphère et dans un milieu pour lequel elle n'était pas faite. Mais il suffit que les lignes essentielles du chef-d'œuvre aient subsisté : nous en recevons encore une grande impression. Il en est ainsi pour ces adaptations de tragédies grecques, que la Comédie-Française considère à juste titre comme faisant partie de son répertoire. Celles qu'on nous donne aujourd'hui sont aussi fidèles qu'il est possible, et très près d'être de véritables traductions. Nous portons en toutes choses le même souci d'exactitude. Nous ne sommes plus du tout d'avis qu'il faille jeter des fleurs sur les colosses de l'antiquité, et, par exemple, pour nous rendre Électre plus sympathique, nouer une intrigue d'amour entre elle et le fils d'Égisthe. C'est à peine si l'adaptateur se permet, ici ou là, d'élaguer quelques détails, de supprimer quelques traits qui sembleraient obscurs : tout son effort est de rendre exactement le caractère, la physionomie, la saveur de la pièce antique. Il veut être fondé à nous dire : « Applaudissez, Athéniens, c'est du Sophocle ! » Nous lui savons gré de cette discrétion et de cette piété. Ce mérite est excellemment celui de l'*Électre* que vient de faire jouer M. Alfred Poizat. L'auteur a suivi pas à pas son modèle. Il a prêté aux personnages de

Sophocle un langage aisé et noble. Ses vers ne sont pas gâtés par le lyrisme à outrance que nous devons aux romantiques et qui serait içi deux fois une faute de goût. Ils sont faciles, colorés sans surcharge et sans empâtement; quelques-uns sont remarquables d'éclat ou d'harmonie. On ne pouvait mieux présenter à des spectateurs modernes la pièce du vieux tragique. Et le fait est que ceux-ci l'ont acclamée.

Car il ne suffit pas de dire qu'on l'a écoutée sans ennui. Et, à ce propos, comment ne pas noter l'espèce de déni de justice dont les mieux intentionnés d'entre les critiques se rendent coupables en pareille matière? Chaque fois qu'ils rédigent le bulletin d'une de ces représentations d'œuvres anciennes, ils cherchent consciencieusement dans leur vocabulaire tous les synonymes au mot : respect. Ils portent témoignage pour les égards avec lesquels un public qui sait vivre accueille ces vénérables survivans d'espèces disparues. On dirait, à les entendre, que ce public prête une attention de bienséance à ces propos d'ancêtres qui ne peuvent plus nous toucher. Cela est si loin de nous! Les conditions de vie, les façons de penser, les procédés de l'art, tout a tellement changé! Nous pouvons encore admirer ces œuvres consacrées, mais le moyen d'en être émus?... Ce système d'appréciation est des plus faux. Le plaisir que nous a causé la représentation d'*Électre* n'a pas été essentiellement différent de celui que nous procure une pièce moderne. Nous avons été pris par les entrailles. Nous nous sommes associés aux sentimens qu'éprouvent les personnages, nous avons partagé leurs inquiétudes, nous nous sommes désolés ou réjouis avec eux. Un exemple le prouvera surabondamment. Le point central de l'action est ici la « reconnaissance » d'Électre et d'Oreste. Électre, — depuis si longtemps! — prépare un vengeur à son père. Elle fait élever au loin Oreste, entretient avec lui une secrète correspondance : tout doit aboutir à l'instant où le frère et la sœur enfin réunis pourront combiner leurs efforts et accomplir l'œuvre longuement méditée. Cette reconnaissance, si attendue et prévue qu'elle pût être, a remué la salle tout entière; à l'angoisse a succédé la satisfaction; un frisson de contentement a couru parmi nous; les applaudissemens ont éclaté avec une belle spontanéité. Avouons donc que ces vieux chefs-d'œuvre n'ont pas cessé de nous causer le plaisir même que nous demandons au théâtre; écartons cette prévention admirative qui les relègue dans des sphères supérieures et inaccessibles! Pensons moins à les respecter et laissons-nous aller plus librement à les chérir! Leur action directe sur un

public d'aujourd'hui est un fait : il n'est pas sans intérêt de l'expliquer et d'en indiquer les causes.

Électre peut d'autant mieux nous servir d'exemple qu'elle n'est pas, dans le répertoire antique, l'une des pièces les mieux appropriées à notre goût moderne. Elle n'a, pour nous plaire, ni l'énormité du drame eschyléen, ni le romanesque du théâtre d'Euripide. Elle n'est même pas, entre les pièces de Sophocle, celle que nous préférons. On n'y trouve pas cette progression dans l'horreur qui fait pour nous le succès d'*Œdipe-Roi*. On n'y rencontre pas, comme dans *Antigone* ou dans *Œdipe à Colone*, une de ces touchantes figures qui restent pour nous la personnification de la piété filiale et de l'esprit de sacrifice. Au contraire, le rôle d'une Électre, d'un Oreste est pour révolter notre conscience. Oreste, revenu à Argos pour commettre un parricide, n'a pas un instant d'hésitation, pas un scrupule, pas un frémissement. Souvenons-nous d'Hamlet! Placé dans une situation analogue, le héros shakspearien est aussitôt en proie au trouble d'une conscience bouleversée : la face du monde est pour lui changée; il se pose avec angoisse le problème de notre destinée; il discute avec lui-même, il ergote au lieu d'agir, il devient fou. Souvenons-nous de l'Électre moderne qui s'appelle Colomba! Elle aussi, la jeune fille corse, se consacre, sans faiblesse et sans remords, à son œuvre de vengeance. Mais, sous chacun de ses gestes et dans chacune de ses paroles, nous devinons l'ironie de l'auteur qui se plaît à nous effrayer et à nous scandaliser; l'impersonnalité de Mérimée n'est qu'apparente: à vrai dire, il souligne le caractère atroce de cette aimable furie et s'amuse, en disciple docile de romantique, à fabriquer un monstre. Pas un mot dans l'auteur grec ne laisse soupçonner qu'il désapprouve la conduite de ses héros. C'est bien à l'aventure de deux parricides que nous allons nous intéresser : pas une atténuation à cette cruauté, pas un répit dans ce drame continûment tendu et dur. Qu'en dépit de notre sensibilité, — et chacun sait si nous sommes des personnes sensibles! — nous puissions, non seulement supporter ces horreurs, mais y prêter une attention complaisante, voilà quelle est ici la merveille, et c'est par quoi éclate la puissance de l'illusion créée par l'art.

D'abord, la pièce est admirablement construite, et c'est un plaisir, celui même du théâtre, de voir une action marcher à son terme avec cette sûreté infaillible. Oreste a machiné tout un plan pour rentrer, sans être reconnu, dans le palais de son père, et tromper la vigilance inquiète de ses ennemis. Ce plan va s'exécuter devant nous, point par point. Nous sommes dans le secret de la ruse. Nous n'aurons, à aucun

moment, la gêne de l'incertitude, et nous applaudirons bien plutôt au succès progressif d'un scénario dont chaque effet a été savamment combiné. Oreste se fait passer pour mort, et qui refuserait d'admirer la fertilité d'imagination dont fait preuve le gouverneur, en racontant un accident dont il invente à mesure les détails tout à fait vraisemblables ? La nouvelle de cette mort présumée a pour résultat de porter à l'extrême la fureur enfin satisfaite de Clytemnestre et la détresse d'Électre. Comment la jeune fille croirait-elle encore à l'existence de ce frère tant aimé, quand elle tient dans ses mains l'urne pleine de ses cendres? C'est ici la fameuse invocation, un de ces passages où l'art grec, à force de simplicité et d'émotion intense, atteint si aisément au sublime. En fait, les tragiques grecs étaient un peu embarrassés pour amener la reconnaissance du frère et de la sœur. Une boucle de cheveux, un signe extérieur, une « croix de ma mère, » ils sentaient bien que c'était là un pauvre moyen. Mais nous ne songeons guère à discuter. Au point d'émotion où nous sommes arrivés, nous n'avons plus aucune envie de faire les difficiles. Nous admettons d'autant plus volontiers cette reconnaissance, que nous la souhaitons de toutes nos forces. Désormais, l'aspect de la pièce est changé. Elle ne peut plus que courir au dénouement, à ce double meurtre, prévu depuis les premières scènes, vers lequel nous n'avons cessé de nous acheminer et que la logique théâtrale réclamait.

Notez que Sophocle écrit à une époque entièrement dégagée de la barbarie de mœurs, que suppose la donnée de ces drames atroces. Mais il n'a pas le choix : le sujet de ses pièces lui est imposé. Lui aussi, il est obligé de faire accepter l'idée d'un double meurtre à des spectateurs qui ne sont nullement sanguinaires. Pour cela, il a soin de ne pas laisser leur esprit s'égarer. Pas un mot qui puisse leur suggérer un doute sur la légitimité de cette tuerie finale. Personne dans la pièce qui ne considère ce meurtre comme nécessaire. Non seulement Électre, Oreste, le gouverneur, l'appellent de tous leurs vœux et y travaillent de tout leur effort, mais ceux qui vont en être victimes n'ont pas douté un instant qu'il ne fût suspendu sur leur tête. Clytemnestre n'a pas osé se débarrasser d'Électre, parce qu'elle a pensé que ce nouveau crime serait d'un mauvais effet; mais elle la redoute, et elle tient Oreste en exil. Égisthe, dès qu'il découvre le cadavre de sa complice, sait qu'il n'a plus qu'à mourir. La douce Chrysothémis elle-même, si elle ne s'est pas jusqu'alors associée aux projets de vengeance de sa sœur, ce n'est pas du tout qu'elle les juge

impies, mais c'est qu'elle les croit inexécutables et ne se sent ni assez de force, ni assez de courage pour ces résolutions extrêmes. Nous nous imprégnons, à notre insu, de cette atmosphère. Nous ne songeons pas à discuter un principe si universellement admis. Nous sommes, pour un soir, les partisans de la loi du talion.

C'est encore une loi du théâtre, que nous nous y rangions toujours du côté de ceux, quels qu'ils soient, qu'on nous montre comme les opprimés et les souffrans. Électre est le personnage sur qui le poète a concentré notre attention. Or Électre est malheureuse. Elle souffre dans sa piété filiale, parce qu'elle a été témoin de l'assassinat de son père et que l'horrible vision ne cesse de hanter sa mémoire. Elle souffre dans sa conscience religieuse et morale, parce qu'elle sait qu'il y a des devoirs envers les morts, et que, ces devoirs n'ayant pas été remplis, l'ombre désolée d'Agamemnon erre et réclame en vain l'aide des vivans. Elle souffre dans sa dignité de princesse royale, car elle a sous les yeux le triomphe insolent de l'usurpateur. Enfin elle pleure sur elle-même, sur ses maux de toutes sortes et presque sur sa détresse matérielle. Car elle est réduite dans le palais de son père à une condition servile: elle a faim, elle a froid. Un moment vient où, croyant son frère mort, elle éprouve cette sensation, unique en horreur, celle de se sentir seule au monde, abandonnée de tous, sans appui, sans espoir. Toute notre pitié se déclare pour elle et nous applaudirons au châtiment de ses bourreaux.

Ajoutez un suprême attrait. L'étude du cœur humain nous apparaît ici dans sa fraîcheur toute neuve, avec le charme incomparable des premières découvertes. Dans le théâtre de Sophocle, en effet, le fantôme de l'antique Destin n'efface pas à tel point les personnages humains, que nous ne puissions y reconnaître les lois éternelles de notre condition. Sophocle a relégué au second plan la fatalité: elle forme en quelque sorte le décor et la toile de fond; le devant de la scène est occupé par le jeu des passions et des caractères. L'amour coupable, l'erreur sensuelle est à l'origine de cet enchaînement de crimes. Que Clytemnestre ne prétende pas être la mère outragée qui a vengé le sacrifice de sa fille, Iphigénie; ce n'est là qu'un prétexte: sa passion adultère l'a rendue complice du meurtre de son mari! Électre n'est pas davantage l'instrument aveugle de la fatalité. Au contraire, elle est pleinement consciente de sa résolution. Elle a pesé les motifs, elle a vu, avec la clarté de l'évidence, où est son devoir, et c'est pourquoi elle y marche d'un pas si ferme, en ligne si droite. Elle est une volonté qui agit. L'unité de son caractère est d'ailleurs faite d'élémens complexes.

Le poète y distingue différens mobiles, la piété, mais aussi l'orgueil, la réflexion, mais aussi la colère et l'emportement. Si énergique qu'elle soit, Électre a ses instans de défaillance. Et si rude qu'elle nous apparaisse, elle est capable de tendresse. Quand elle croit avoir, à jamais, perdu Oreste, celui qu'elle pleure en lui ce n'est pas seulement le vengeur disparu, c'est aussi le frère qu'elle s'était habituée à aimer de loin. Quand elle le retrouve et qu'elle tombe dans ses bras, pendant une minute elle se souvient qu'elle est femme et faite pour la douceur des émotions. La psychologie est déjà en possession de son objet et de ses moyens; comme elle sait démêler chez un même individu la diversité des mobiles, elle sait noter la différence irréductible des natures : elle se plaît à opposer Chrysothémis et Électre, pour montrer comment deux caractères dissemblables se comportent en présence d'une même situation. Il y aura toujours, et dans toutes les affaires humaines, un parti de la résistance et un parti de l'agenouillement. Aussi bien, l'opinion du vieux poète, sur le train des choses, n'est pas si éloignée de la nôtre. Chacune de nos fautes se continue par une longue série de conséquences; chacun de nos actes a d'infinies répercussions; nos erreurs en provoquent d'autres, qui s'enchaînent d'une façon à la fois inextricable et nécessaire; nos idées, pour se changer en actions, passent à travers nos sentimens et prennent la teinte de notre caractère... Ce tableau de la vie semblait, aux Athéniens d'il y a vingt-quatre siècles, peint d'après nature; il n'a pas cessé aujourd'hui d'être ressemblant.

Électre est présentée avec beaucoup de goût à la Comédie-Française, dans un décor d'une tonalité délicieuse. L'interprétation en est en partie satisfaisante. L'élégant M. Albert Lambert est d'une médiocrité correcte dans le rôle d'Oreste. Le consciencieux M. Silvain a été fort applaudi pour la façon volontairement hésitante dont il a débité le récit du gouverneur. L'intrépide Mme Dudlay a eu de beaux momens dans le rôle de Clytemnestre. La nonchalante Mme Lara interprète avec une fâcheuse mollesse celui de Chrysothémis, pourtant si gracieux! Le grand succès a été pour Mme Silvain. C'est une Électre remarquable et discutable. Elle apporte à la composition du rôle beaucoup de soin; elle y déploie de la force; elle en déploie trop; elle exagère ses effets. En ramenant certaines intonations à un diapason plus juste, en modérant le geste et les attitudes, Mme Silvain donnerait à son jeu le style et le caractère vraiment tragique qui y font parfois défaut. Et j'avoue n'avoir presque rien entendu de la partie lyrique chantonnée sur un vague « trémolo à l'orchestre. »

On joue en ce moment au Théâtre-Antoine une pièce intitulée *Anna Karénine* et dont les personnages portent en effet des noms empruntés à un fameux roman de Tolstoï. C'est un bon mélodrame, et même je n'en connais guère qui se conforment plus exactement à la poétique du genre.

Dans une série de tableaux, dont la succession n'était pas nécessaire, des personnages, qui nous restent totalement inconnus, passent par des émotions violentes, cependant que le sort frappe sur eux, à coups précipités et surtout redoublés. C'est d'abord une fête intime : un brillant officier, Wronsky, rencontre une jeune femme, Anna Karénine ; et nous voyons qu'il est tout de suite très ému et qu'il brûle d'abandonner pour elle sa fiancée. — Le second tableau, celui des courses, vaut uniquement par la mise en scène. Des personnes montées sur des chaises suivent les péripéties de la course, et, par une mimique expressive, nous en traduisent les émotions. C'est M. Gémier, à moins que ce ne soit M. Antoine, qui a porté à la perfection cet art de gesticuler en scène. Il n'est pas sans valeur, mais il a plus de rapport avec la figuration, la pantomime ou le ballet, qu'avec la littérature. A peine est-ce si, parmi tant de vociférations, nous distinguons quelques propos suivis : entre autres, une déclaration de Wronsky à Anna Karénine, qui lutte encore et voudrait nier qu'elle aime. Mais au moment où Wronsky tombe sur la piste, un de ces cris lui échappe, dont un mari lui-même, fût-il ministre d'État, ne saurait méconnaître la signification.. — Une scène d'explications est devenue nécessaire entre Karénine et sa femme. Elle a lieu ; nous aurions même apprécié certaines parties de dialogue qui ne manquent ni de vigueur ni de sobriété, si l'effet n'en avait été modifié par l'emploi de deux « trucs, » où triomphe l'invention du bon faiseur de mélodrame. D'abord le truc du télégramme. On apporte à Karénine un télégramme, et cet homme ingénieux feint d'y lire la nouvelle de la mort de Wronsky. Par malheur, la dépêche tombe entre les mains d'Anna qui peut en lire le véritable texte ; il y est dit, au contraire, que Wronsky, remis de sa chute, se porte comme un charme. Anna, devant cette preuve de duplicité, en conçoit pour son mari un profond mépris. Elle se résout aussitôt à quitter le domicile conjugal. Mais alors, nouvelle ruse de ce Karénine qui a décidément plus d'un tour dans son sac. Il fait intervenir leur enfant, le petit Serge, qui, par la fenêtre ouverte, appelle : « Maman! maman! » L'épouse irritée pouvait partir ; la mère attendrie ne le peut pas. — Tout de même, et à la suite d'événemens que nous ignorons, Anna est partie, puisque nous

la trouvons, au tableau suivant, installée à Venise avec Wronsky. Elle ne s'y amuse guère et son amant s'y ennuie tout de bon. — Donc ils reviennent à Saint-Pétersbourg. Anna est torturée d'un désir, celui de revoir son enfant. Elle le reverra, et tout un tableau sera consacré à une sorte de pantomime sentimentale. L'acte suivant nous transporte à la campagne. Nous constatons que peu à peu Wronsky est devenu indifférent, qu'il se détache de sa maîtresse, que pour celle-ci la vie se fait chaque jour plus insupportable. Nous apprenons aussi que la terrasse de la maison donne sur la voie du chemin de fer. Et nous avons assez la pratique du théâtre, pour ne pas ignorer qu'un auteur dramatique, lorsqu'il loge ses personnages tout près d'une voie de chemin de fer, a sans doute pour cela de bonnes raisons. — C'est pourquoi, lorsque, au dernier tableau, Anna se jette sous les roues du train en marche, nous frissonnons sans doute, mais nous ne sommes pas étonnés outre mesure, et il nous reste assez de liberté d'esprit pour remarquer que ce truc est supérieurement réglé.

Cependant une inquiétude naît et grandit en nous. Une amoureuse quelconque, un amant bellâtre, un mari croquemitaine, les apitoiemens d'une mère sur son enfant et d'un enfant sur sa mère, un suicide de fait-divers, se peut-il que ce soit là cette *Anna Karénine*, en qui nous étions habitués à voir un des chefs-d'œuvre du roman contemporain? Se peut-il que le livre contînt cette quintessence de banalité, et comment avons-nous pu être dupes de la comédie qui se joue entre ces fantoches? Nous reprenons les deux volumes de texte compact, nous relisons lentement, comme il convient, les pages toutes chargées de menus détails et de traits qui semblent d'abord insignifians. Peu à peu le charme opère, nous rentrons dans ce milieu dont nous arrivons bientôt à faire partie, nous renouons connaissance avec ces êtres que nous sentons, en dépit des différences de race, si semblables à nous-mêmes, et avec qui nous sommes de plain-pied. Nous admirons cette exactitude dans l'imitation de la vie, cette fidélité à observer le système de dépendances entre plusieurs événemens qui est la loi même de notre existence sociale. Nous nous réjouissons que le romancier ait tenu compte de la lente évolution que supposent ceux mêmes de nos sentimens dont l'éclosion nous semble foudroyante. Les épisodes de cette histoire de passion ne se succèdent pas rapides et pressés comme les coups de tonnerre dans un jour d'orage. Mais du temps s'écoule; des situations se prolongent; il y a place pour des accalmies, pour des instans de répit, où l'on dirait que la destinée essaie de désarmer et qu'elle voudrait nous pardonner.

Parmi les acteurs principaux du drame, aucun dont le caractère ait été tracé d'avance d'après une convention et une formule *ne varietur*. Anna Karénine n'est pas plus la femme incomprise du roman romantique, qu'elle n'est la malade du roman naturaliste. Elle avait une nature d'honnête femme. Mais, pour son malheur, une grande passion, une de ces passions dont, au dire d'Alexandre Dumas fils, il n'y a pas un exemple sur dix mille cas, a fondu sur elle. Nous l'avons vue se débattre contre une force supérieure, et subir l'envahissement qui l'a paralysée. Wronsky n'est pas seulement, quoiqu'il le soit dans une certaine mesure, le séducteur irrésistible et le bourreau des cœurs : il fait à son amour toute sorte de sacrifices. Karénine est maladroit, il est de ceux qui s'ingénient à déplaire; mais d'ailleurs il est capable d'abnégation, de générosité, d'héroïsme. Surtout il s'en faut que le dramatique du récit consiste dans la production de certains incidens extérieurs. Il est d'une tout autre sorte. Notre vie intérieure a ses brusques révélations, résultant elles-mêmes de tout un travail qui s'est fait en nous, malgré nous et à notre insu. Quand nous prenons tout à coup conscience de ces modifications profondes, qui se sont accomplies lentement et sûrement, nous en sommes effrayés. Ce sont là de ces drames intimes qui passent de beaucoup en angoisse tout ce que peut enfermer de plus poignant un fait matériel. Anna, dont l'âme est changée par un sentiment nouveau, aperçoit son mari sur le quai de la gare : « Ah! mon Dieu, se demande-t-elle, pourquoi ses oreilles sont-elles devenues si longues? » Après des semaines passées dans la fragile sécurité d'un amour heureux, tout à coup une question, à laquelle mille nuances imperceptibles l'acheminaient, se formule à son esprit, et, songeant à Wronsky, elle s'interroge : « S'il allait ne plus m'aimer? » Ces épisodes de la vie morale notée avec un soin patient et minutieux, donnent à ceux de la réalité extérieure leur vrai caractère. Le suicide d'Anna Karénine n'est plus le fait brutal et bête, autour duquel s'ameute la curiosité des badauds : il est le dernier stade d'une évolution logique et il en est le symbole concret. Que ce soit sous les roues d'un train de marchandises ou autrement, nous savions qu'Anna devait périr : ce n'est pas cet accident final, c'est tout ce qui l'a précédé et rendu nécessaire qui est tragique. Anna est aux prises avec une situation sans issue : elle meurt de l'impossibilité de vivre... Il n'y a pas de roman moins romanesque que celui-ci; il n'y en pas qui mérite davantage d'être appelé une « déposition de témoin sur la vie. »

On dira que le roman de Tolstoï reste lui-même et n'a pas à souf

frir du voisinage d'un drame qui en est si librement imité. On fera remarquer que l'auteur dramatique a prévu l'objection et y a répondu par avance : sa pièce est une œuvre nouvelle plutôt qu'une adaptation du roman russe. Il n'en est pas moins pénible pour nous de voir défigurer une œuvre qui a le caractère de la chose achevée. M. Edmond Guiraud est certainement un homme de talent et doué pour le théâtre. Il ne devait pas être embarrassé pour inventer une intrigue, où il y aurait eu une femme coupable, un mari odieux et ridicule, un enfant abandonné, et qui se serait terminée par un suicide. Pourquoi a-t-il éprouvé le besoin de donner à ses personnages les noms consacrés d'Anna, de Wronsky et de Karénine ?

Anna Karénine est très honorablement interprété par une troupe d'ensemble. Mlle Mégard réussit surtout dans les passages de pathétique un peu gros. Il faut tirer hors de pair M. Gémier qui a joué avec une véritable maîtrise la grande scène du second acte.

M. Miguel Zamacoïs a mis en vers et découpé en actes un fort joli conte bleu. Dans le château de la Misère, où elle vit aux côtés de son père, vieux gentilhomme ruiné et berné, Solange de Mautpré s'ennuie. Pour la divertir, on introduit auprès d'elle des bouffons. L'un d'eux, le bouffon Jacasse, spirituel comme un bossu, mais bossu pour rire, est, en fait, un jeune gentilhomme immensément riche, épris de Solange et qui veut s'en faire aimer. Tout finit par un mariage. Cette histoire à dormir debout a charmé tous ceux qui l'ont entendue. On a aimé le pittoresque d'un décor dont on ne sait s'il nous transporte davantage dans le temps de la Renaissance ou dans le royaume de la fantaisie. On a salué au passage, avec plaisir, de vieilles connaissances; on a souligné d'applaudissemens les rodomontades du matamore, et de rires ironiques sa finale déconfiture. On s'est diverti à des pantalonnades variées. Surtout on a goûté infiniment la musique de très agréables vers d'amour. Et à quoi bon, par des critiques trop aisées, gâter le plaisir de M. Zamacoïs et inquiéter celui de ses auditeurs?

Je voudrais seulement, à ce propos, signaler une erreur qui est en train de passer à l'état de dogme. Tout le monde est d'avis aujourd'hui qu'il nous faut un théâtre en vers. Le principe est excellent. Encore est-il bon de savoir ce qu'on entend par le « théâtre en vers. » Je crains que le succès de *Cyrano de Bergerac* n'ait troublé bien des têtes. Il est convenu qu'une pièce en vers doit nous faire rire, qu'elle contiendra des épisodes de bouffonnerie et que cette bouffonnerie sera aussi énorme que possible. Cyrano avait un nez dont les dimensions

inspiraient au poète une tirade demeurée fameuse. Jacasse a une bosse, et il est inévitable qu'il en célèbre avec truculence les avantages. Il y avait un bravache dans *les Romanesques;* nous avons un matamore dans *les Bouffons*. Et les lazzis ne s'y comptent pas. Une pièce en vers doit être sentimentale; il faut de toute nécessité qu'un amour pur y soupire, et, pour s'exprimer, appelle à son aide la brise et le bleu du ciel. Cela est innocent, ingénu, et à l'usage de la jeunesse. Je sais bien que la tradition est déjà ancienne. Le romantisme nous a habitués à considérer que les vers sont faits pour être le langage magnifique ou charmant de l'absurdité; ils n'avaient pourtant pas mal servi naguère à exprimer les mouvemens les plus profonds de notre cœur ou les aspirations les plus hautes de notre âme. En faisant perdre au théâtre en vers tout sérieux, on lui enlève sa raison d'être. Peu à peu on en vient à penser que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le versifie. On estime qu'il faut des pièces en vers... pour les enfans. Nous supplions les poètes, qui se sentent une vocation d'auteurs dramatiques, de ne pas se persuader qu'une pièce en vers doive être nécessairement une féerie.

Mme Sarah Bernhardt a été une fois de plus admirable, dans le rôle de Jacasse. Elle est étonnante de jeunesse, de grâce, d'espièglerie et de tendresse. Et on se rend bien compte, en l'entendant soupirer et moduler certains passages, qu'elle est seule aujourd'hui pour porter à cette perfection l'art de dire les vers. Elle est d'ailleurs, à elle seule, toute la pièce.

Avec la nouvelle comédie de M. Tristan Bernard, nous restons dans le domaine de la fantaisie. *Sa sœur* appartient au cycle des pièces du théâtre de Madame, genre charmant, qui d'époque en époque se renouvelle, auquel chaque période peut apporter sa note de modernité et chaque auteur sa marque originale. Comme *Mademoiselle Josette ma femme* triomphe au Gymnase, *Sa sœur* fera les beaux soirs de l'Athénée. Dans les deux cas, on nous fait assister au voyage extraordinaire d'une ingénue à travers les excentricités de la vie contemporaine. Persuadée que sa sœur, Lucie, est désespérée du départ de son fiancé, Mlle Jeannine Lehugon s'est juré de ramener l'infidèle auprès de son aînée. Elle le disputera à l'ancienne maîtresse qui sûrement vient de le reconquérir. Et la voilà donc à Trouville, s'installant au milieu des personnes interlopes qui composent le meilleur de la société des villes d'eaux.

M. Tristan Bernard est, comme on sait, un très fin humoriste et un

délicat observateur de nos mœurs. Dans cette intrigue innocente et folle, il a fait tenir de jolis coins d'analyse et de menues scènes d'aujourd'hui. C'est par là que son ouvrage, si mince qu'il soit, n'est pas indigne du nom de comédie. M. Tristan Bernard est, par exemple, un peintre étonnamment averti de cette maladie morale qui s'appelle : la timidité. Une jeune fille n'ose pas dire à son père qu'un mariage projeté pour elle lui déplaît, et en arrive ainsi jusqu'au jour des fiançailles. Un jeune homme amoureux n'ose pas se déclarer, parce que le son de sa propre voix lui fait peur. Une jeune fille n'ose pas exprimer sa tendresse à sa sœur, parce qu'elle est glacée par la timidité de celle-ci. Et telle est cette famille de timides! Comme dans un album de croquis, nous voyons défiler devant nous des silhouettes enlevées d'un trait juste : parasites, femmes de théâtre, etc. On passe, par des nuances imperceptibles, de la fantaisie à la réalité, et de l'invention abracadabrante à l'observation juste. Cela est d'un art très délicat. *Sa sœur* est une très heureuse suite à l'inénarrable *Triplepatte*. Et il faut louer les auteurs de l'Athénée de rappeler, fût-ce même à ceux de la Comédie-Française, qu'on peut amuser les gens d'aujourd'hui, sans tomber dans la niaiserie et dans la grossièreté.

Mlle Goldstein tient avec beaucoup d'agrément le rôle de l'ingénue. M. Bullier est plein de rondeur et de bonhomie sous les traits du bon parasite Fister. Toute la pièce est enlevée dans un joli mouvement de gaieté légère.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU LIVRE ANGLAIS SUR CHARLES DICKENS

Charles Dickens, par G. K. Chesterton, 1 vol. in-8°; Londres, 1906.

Je me souviens qu'un jour, — il y aura bientôt une trentaine d'années, — ayant eu l'occasion de rencontrer un critique anglais des plus considérables, je commis l'imprudence de lui avouer ma tendresse passionnée pour les romans et les contes de Dickens; et jamais je n'oublierai avec quel mélange d'étonnement et de compassion mon éminent interlocuteur accueillit cet aveu. « Dickens ! s'écria-t-il, vous en êtes encore à parler sérieusement de ce misérable bouffon ! Sachez donc que c'est un écrivain sans idées et sans style, un fabricant grossier de romans d'aventures, et qui n'a pas même la facile variété d'invention d'un Alexandre Dumas ou d'un Eugène Sue ! C'est un homme chez qui tout est faux, l'émotion et la raillerie, la tragédie de la petite Nell et la comédie de M. Pickwick. Il n'y a pas un de ses livres qui mérite d'être lu; et, aussi bien, le moment approche où, en Angleterre du moins, ses livres ne trouveront plus personne pour les lire. Méprisés par les lettrés dès le premier jour, tout porte à croire que, de plus en plus, ils vont cesser d'amuser le gros public, qui commence déjà à reconnaître le mauvais goût, l'exagération affectée, l'extrême pauvreté littéraire de ces caricatures. Thackeray, George Eliot, voilà nos grands romanciers, ceux que le monde entier admirera dans vingt ans, lorsque rien ne survivra plus de l'œuvre de Dickens ni de sa renommée ! »

Je dois ajouter que, à peu près vers le même temps, d'autres juges non moins considérables me prédisaient, à peu près dans les mêmes termes, le prochain écroulement définitif de l'œuvre et de la renommée de Mozart. Mais les jugemens humains, pour autorisés qu'ils soient, restent sujets à l'erreur : et le fait est que la gloire de Dickens, tout comme celle de Mozart, a merveilleusement évité le discrédit dont elle avait semblé menacée aux environs de l'année 1880. Loin de se détacher des romans de Dickens, le public anglais s'est attaché à eux si profondément que pas une année, on peut le dire, ne se passe plus désormais, sans que l'on voie se produire deux ou trois éditions nouvelles de ces romans, et toutes reçues avec une faveur extraordinaire. C'est Dickens qui fait journellement la fortune des collections populaires à *six pence*, des petites collections de poche sur papier indien, des livraisons illustrées et des tirages de luxe pour les bibliophiles. En ce moment même, une librairie anglaise vient d'entreprendre, avec un énorme succès, quelque chose comme une édition savante de l'œuvre du « misérable bouffon, » une édition annotée, précédée d'importantes préfaces biographiques et critiques, accompagnée de variantes, de fragmens de brouillons, de passages supprimés sur les épreuves, etc. Au théâtre, pareillement, les adaptations des récits de Dickens se multiplient ; et les plus médiocres trouvent un auditoire disposé d'avance à les applaudir. Mais surtout Dickens, d'année en année, s'impose plus irrésistiblement à l'admiration de ces lettrés qui, naguère, s'accordaient presque sans exception à le mépriser. Tout récemment encore, une dizaine d'ouvrages ont paru, qui étaient consacrés à la question de savoir quelle conclusion Dickens aurait donnée à l'un de ses romans, *le Mystère d'Edwin Drood*, si la mort ne l'avait pas empêché de le terminer. Une revue mensuelle, *The Dickensian*, uniquement remplie de travaux sur la vie et l'œuvre du romancier, ne cesse de se développer le plus heureusement du monde, à la fois par le nombre de ses abonnés et par la qualité de ses rédacteurs. Le plus fameux des poètes anglais d'à présent, M. Swinburne, après avoir célébré tour à tour les drames de Shakspeare, a employé une seconde série d'articles à célébrer, de la même manière, les romans de Dickens. Le chef de la nouvelle école des romanciers réalistes, M. Georges Gissing, a dévoué les dernières années de sa courte vie à écrire un livre sur l'œuvre de Dickens et à rééditer sa biographie (1). Et voici enfin que le principal événement littéraire de ces mois passés

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1902, *A propos d'une nouvelle biographie de Dickens.*

a été la publication, par un des « lettrés » anglais les plus subtils et les plus raffinés, M. Chesterton, d'un gros livre qui n'est ni une biographie, ni une étude historique ou critique, mais bien, proprement, ce qu'on pourrait appeler un *Éloge de Dickens!*

Romancier, *essayiste*, critique dramatique, M. Chesterton est certainement aujourd'hui l'un des plus originaux parmi les jeunes écrivains anglais. Peut-être même aurait-il une tendance à exagérer sa crainte, d'ailleurs très légitime, de la banalité : et il n'y a pas jusqu'à son livre sur Dickens qui, tout excellent qu'il soit, ne nous laisse l'impression d'un ouvrage incomplet, faute pour l'auteur d'avoir pu se résigner à traiter telles parties de son sujet où d'autres avaient déjà touché avant lui. Mais son livre n'en est pas moins, et à beaucoup près, le meilleur qu'on ait écrit depuis longtemps sur ce sujet; et nulle part encore M. Chesterton n'a tiré un aussi heureux parti de ses qualités natives, dont la plus précieuse est, si je ne me trompe, un *humour* à la fois très simple et très délicat, s'appuyant sur la plus droite et solide raison pour aboutir aux déductions les plus imprévues. Sous une forme volontiers paradoxale, le *Dickens* de M. Chesterton ne nous apporte rien qui ne soit profondément médité et pesé, ni dont on ne soit forcé de reconnaître la parfaite justesse, quand on a fini de s'étonner de l'agréable fantaisie de son expression. C'est un livre que je ne saurais mieux comparer, pour la manière dont il tranche toutes les questions qu'il aborde, qu'à l'admirable *Balzac* de M. Brunetière (1) : comme lui, il achève de mettre au point toute sorte de faits d'histoire littéraire que personne, jusqu'ici, n'avait encore nettement exposés; comme lui, il consacre définitivement la gloire du grand romancier dont il indique le vrai rôle et les vrais mérites. L'écrivain anglais nous dit, quelque part, « qu'il suppose bien qu'aucun *malin* (*prig*) ne survit plus qui ose encore nier la très haute place occupée par Dickens dans la littérature de tous les temps : » mais, en tout cas, nous pouvons être certains qu'aucun « malin » de ce genre, s'il en reste encore, ne survivra à la publication de son livre sur Dickens, tout de même que nous pouvons être certains, après le *Balzac* de M. Brunetière, que jamais plus quelqu'un ne se trouvera pour nier sérieusement la « très haute place » occupée, dans le roman

(1) Me permettra-t-on de noter, à ce propos, que l'édition anglaise du *Balzac*, — écrit expressément pour cette édition, — vient enfin de paraître, et que tous les critiques, en Angleterre comme aux États-Unis, s'accordent à en proclamer l'éminente valeur?

français, par l'auteur du *Curé de Tours* et du *Cousin Pons*. Balzac et Dickens, l'heure de la justice est décidément venue pour ces deux grands hommes, dont chacun est peut-être la plus vivante incarnation de ce que contiennent de plus essentiel l'esprit et le cœur de sa race.

Avec sa pénétration et son ingéniosité ordinaires, M. Chesterton nous explique quelques-uns des motifs de la défaveur témoignée longtemps à Dickens par un très grand nombre de lettrés anglais. C'est que, d'abord, la génération « réaliste » d'il y a vingt ans a été choquée du caractère excessif, et absolument irréel, — ou plutôt « anti-naturaliste, » — des peintures d'un écrivain qui, avant tout et par-dessus tout, avait toujours été un poète; et lorsque ensuite le goût est revenu aux poètes, la nouvelle génération « symboliste » et « décadente » s'est choquée de ce que la poésie de Dickens avait de puissant, de joyeux, de foncièrement naturel et sain, tandis qu'elle ne prenait plaisir qu'à une poésie toute maladive, tout artificielle, et toute désolée. Mais aujourd'hui la beauté de l'art de Dickens a triomphé des diverses préventions élevées contre elle, comme il arrive, à Londres même, par les après-midi d'été, que le soleil traverse victorieusement la masse des brouillards. Et nul obstacle ne l'empêchera plus de briller, de charmer les yeux, et d'échauffer les âmes.

Malgré l'incertitude fatale de toute prédiction, je n'hésite pas à affirmer que la place de Dickens, dans la littérature anglaise du XIXe siècle, n'apparaîtra pas seulement très haute, mais absolument la plus haute. A une période donnée de la réputation de Dickens, pendant qu'il vivait encore, un Anglais de l'espèce moyenne aurait dit que l'Angleterre possédait, à ce moment, cinq ou six romanciers de valeur à peu près égale. Il aurait mis sur cette liste Dickens, Bulwer Lytton, Thackeray, Charlotte Brontë, George Eliot, et peut-être y aurait-il ajouté encore d'autres noms. Un demi-siècle a passé depuis lors; et plusieurs de ces romanciers sont descendus à un rang beaucoup plus bas. Aujourd'hui, des lettrés se rencontrent pour dire que, sur la plate-forme la plus haute, il ne reste plus que Thackeray et Dickens; et quelques-uns joignent à ces deux noms celui de Charlotte Brontë. Je prends sur moi de prédire que, lorsque plus d'années auront passé, et que plus de triage aura été effectué, Dickens dominera toute la littérature anglaise du XIXe siècle : c'est lui qui restera, seul, sur le plate-forme.

Il restera seul précisément parce que son œuvre, n'étant point empruntée à la vie de son temps, comme celle des plus célèbres de ses contemporains, échappera à la prise du temps. « Les auteurs qui sont condamnés à souffrir du temps sont ceux qui ont soigneusement ob-

servé et décrit tous les détails de la mode qui les entourait. Il n'y a rien au monde d'aussi fragile qu'un fait : mais une imagination, pourvu seulement qu'elle soit vivante et belle, pourra fort bien durer à travers deux mille ans. Par exemple, nous avons tous le moyen et le désir d'imaginer un homme entièrement sans peur, un héros; et ainsi l'Achille d'Homère vit toujours pour nous. Mais de la réalité d'Achille, du plus ou moins de possibilité historique de son existence, nous ne savons rien : de telle sorte que nous ne pourrions pas dire si Homère a exagéré légèrement, ou énormément, ou s'il n'a pas exagéré du tout l'activité personnelle d'un capitaine mycénien : l'invention du poète a survécu aux faits. Pareillement, l'invention du personnage de Podsnap pourra fort bien survivre aux faits du commerce anglais : et peut-être personne ne saura-t-il plus si Podsnap, dans son temps, a été possible ; mais on saura seulement qu'il est vivant et beau, et qu'on désire l'imaginer, tout de même qu'Achille. »

Sur la « plate-forme du roman anglais du XIXe siècle, » Dickens restera seul parce que lui seul, parmi les romanciers de son siècle, a été un « créateur. » Lui seul a fait des « choses que personne autre n'aurait jamais pu faire ; » et son œuvre, suivant M. Chesterton, joint encore au mérite de son originalité créatrice le double mérite d'être universelle et proprement anglaise. Il y a entre Dickens et Thackeray une différence analogue à celle que le sentiment national anglais a reconnue, depuis un siècle, entre le génie de Wellington et celui de Nelson, qui tous deux ont également contribué à la victoire de leur patrie, mais dont l'un, cependant, le général, n'a été qu'un excellent chef d'armée pareil à d'autres généraux, allemands ou français, tandis que l'autre, l'amiral, « est le symbole d'un mode particulier d'attaque, l'attaque navale, qui est à la fois universelle et pourtant spécialement anglaise. » Une observation minutieuse et fine de la réalité contemporaine, comme celle qui se manifeste dans l'œuvre de Thackeray, tel romancier français ou italien a pu ou pourrait l'entreprendre avec un succès équivalent : mais Dickens, tout en produisant une œuvre d'une portée et d'un intérêt plus « humains » que ses grands rivaux, a produit une œuvre que personne autre qu'un Anglais ne pouvait produire. « Personne autre qu'un Anglais ne pouvait remplir ses livres, tout ensemble, d'une caricature frénétique et d'une véritable frénésie de bonté. Le signe le plus décisif de la grandeur, chez un grand homme, est qu'il soit capable de faire pour le monde entier ce que le monde est hors d'état de faire pour soi-même : et c'est, exactement, ce qu'a fait Dickens. »

Encore ne suffit-il pas de dire que Dickens a toujours été profondément Anglais. Par ses origines, par les cruelles épreuves de son enfance et de sa jeunesse, par tout le fonds de ses sentimens et de ses idées, il était et n'a jamais cessé d'être un homme du peuple. Ni la fortune ni la gloire ne l'ont empêché de rester, jusqu'au bout, en communion intime avec l'espèce innombrable des petits et des pauvres, dont il était sorti. Et c'est l'âme entière du peuple anglais qui se traduit à nous dans son œuvre. C'est d'elle que vient cet amour passionné de la vie qui en est l'un des traits les plus saisissans. Car un tel amour, suivant la très ingénieuse réflexion de M. Chesterton, est l'attitude naturelle et distinctive de l'homme du peuple à l'égard de la vie. « Certes, l'on rencontre, parmi les gens du peuple, des êtres si misérables que l'on comprendrait sans peine qu'ils fussent pessimistes : mais, en fait, ils ne le sont pas. Les pessimistes sont des aristocrates, comme Byron. Le pauvre, l'homme du peuple, ne s'occupe ni de condamner la vie ni de la défendre : tout cela retarderait pour lui les rares instans où il est admis à en jouir. Il ne s'occupe pas même d'approuver l'univers : il se borne à en être éperdument amoureux. Et cet optimisme supérieur de l'homme du peuple est aussi celui qui anime l'œuvre de Dickens. »

Par là s'explique que cette œuvre ait des racines à la fois aussi larges et aussi profondes : c'est qu'elle exprime, à la fois, ce qu'il y a dans le génie anglais de plus universel et de plus permanent. Une des causes principales de sa puissance, d'après M. Chesterton, est « qu'elle proclame avec une énergie et un éclat tout à fait extraordinaires les choses les plus évidentes à l'esprit commun. » Mais on doit se garder de croire que « commun » soit synonyme d'inférieur ou de grossier. « La *communité* signifie la qualité qui se retrouve dans le saint et dans le pécheur, dans le philosophe et dans l'illettré ; et c'est cette qualité que Dickens a perçue et développée. Tout homme a en soi une certaine partie d'âme qui aime les enfans, qui craint la mort, qui prend plaisir à la lumière du soleil : c'est cette partie commune de l'âme qui constitue l'âme propre de Dickens, et qui permet à chacun de comprendre son art. »

Et tandis que les classes supérieures de la société ne cessent point de changer, avec le cours des temps, le peuple, tout au long des siècles, conserve en lui un principe de vie à peu près invariable : ce principe permanent, Dickens l'a trouvé, avec le reste, dans l'héritage intellectuel qu'il a reçu de sa race. Son œuvre se rattache, plus directement que toute autre, au passé le plus lointain du génie anglais.

C'est sur Dickens qu'est descendue la véritable tradition de la « Joyeuse Angleterre, » et non point sur les pâles *médiévalistes* qui se sont imaginé qu'ils la ressuscitaient. Les *préraphaélites*. les *gothicistes*, les admirateurs du moyen âge, avec leur subtilité et leur mélancolie, avaient l'esprit de notre temps présent : Dickens, avec sa bouffonnerie et son assurance intrépide, avait l'esprit de notre moyen âge. Jusque dans ses attaques contre le moyen âge, il était beaucoup plus *médiéval* qu'ils ne l'étaient dans leurs apologies. Lui seul avait au cœur les vertus de Chaucer, l'amour des grosses farces, et des longues histoires, et de l'*ale* brune, et de toutes les routes blanches de l'Angleterre... Il l'a bien montré, par exemple, dans sa grande défense des fêtes de Noël. En combattant pour ces fêtes, il combattait pour l'ancien et vénérable mélange des trois plaisirs de manger, de boire, et de prier. Ce qui ne l'empêchait point d'avoir, lui-même, les idées les plus enfantines au sujet du passé. Il se figurait le moyen âge comme n'ayant consisté qu'en tournois et en chambres de torture; et il se figurait être, pour son compte, un homme bien pratique du siècle des machines, presque un utilitaire. Mais, avec tout cela, il défendait la fête du moyen âge, qui était en train de disparaître, contre l'utilitarisme, qui était en train d'arriver. Il ne parvenait à voir, dans le moyen âge, que ce que celui-ci avait eu de mauvais ; mais il luttait pour tout ce que le moyen âge avait eu de bon. Et il était d'autant plus en sympathie avec la vigueur et la simplicité anciennes qu'il savait seulement que ces choses étaient bonnes, et ne savait pas qu'elles fussent anciennes. Il se souciait tout juste aussi peu du « médiévalisme » que s'en étaient souciés les gens du moyen âge ; mais il se souciait infiniment, tout à fait comme eux, de la franche jovialité et de la saine bonté, de tristes légendes sur de fidèles amans et d'amusantes histoires sur de gais compagnons. Il aurait été fort ennuyé par Ruskin et Walter Pater, si ces deux savans hommes s'étaient mis à lui expliquer l'étrangeté des tons de soleil couchant dans l'œuvre de Lippi et de Botticelli. Il ne trouvait aucun plaisir à contempler le moyen âge mourant : mais, de toute son âme, il regardait le moyen âge vivant, ce qui avait pu rester debout des vieilles coutumes et des vieilles croyances; et c'est tout cela qu'il saluait comme un culte nouveau.

Mais pourquoi M. Chesterton semble-t-il s'être fait une coquetterie de ne jamais nous dire expressément en quoi a surtout consisté la communion de Dickens avec le moyen âge, et avec l'âme populaire anglaise, et aussi avec l'âme populaire de tous les pays ? Il reconnaît, cependant, que ce « radical » a eu, en matière politique, des vues absolument différentes de celles de tous les autres « radicaux » de son temps; que, « tout dogmatique qu'il fût, il a toujours refusé de se lier à aucune doctrine ni à aucun parti ; » que son « ardeur démocratique » ne l'a pas empêché de mépriser et de railler notre conception moderne de la démocratie ; et que, « si nous le comparons aux autres hommes qui ont demandé les mêmes choses que lui, nous sentons chez lui une

absence extraordinaire de respect pour les idées admises, un sentiment merveilleux d'humanité, une pénétration merveilleuse de l'éternelle faiblesse. » Il reconnaît que, dans son conte des *Cloches* et dans toute son œuvre, Dickens est animé d'une haine furieuse contre les théories les plus essentielles de l'utilitarisme, tel que l'entendent les politiciens et les économistes; qu'il apporte à la défense du pauvre un zèle enflammé, réclamant pour lui non seulement le droit de vivre, mais encore le droit de jouir de la vie; et que, avec ses préventions ingénues contre le moyen âge, aucun écrivain n'a plus passionnément détesté « la plate et mesquine philosophie » qui tend de plus en plus à l'écrasement du pauvre par le riche, dans notre société bourgeoise d'à présent. Non pas que l'auteur des *Temps difficiles* ait été, non plus, un socialiste. « La réalité et la singularité de sa position pourraient être définies ainsi : au moment même où chacun estimait que le libéralisme signifiait l'individualisme, il a été, lui, résolument un libéral et non moins résolument un adversaire de l'individualisme. Il a vu qu'il y avait une chose secrète appelée l'humanité, et que cette chose-là était profondément indifférente aussi bien au socialisme qu'à l'individualisme. Seul parmi ses contemporains, il a compris que les systèmes économiques ne sont point des créations immuables, indépendantes de nous, comme les étoiles, mais des objets comme les réverbères, de simples manifestations de l'esprit humain, et ayant à être jugées par le cœur humain. » Aussi, pendant que son siècle, tout en affectant de réclamer « l'extinction du paupérisme, » dans le secret de son âme maudissait les pauvres, Dickens, tout le long de son œuvre, a-t-il poursuivi la même fin avec des sentimens tout contraires. « Sa conclusion pratique a toujours été qu'il fallait guérir le monde de la pauvreté; mais ses peintures, en même temps, ont toujours affirmé cet autre principe : Bienheureux les pauvres! » Et M. Chesterton nous rappelle qu'on retrouve cette double conclusion, avec son apparence contradictoire et ses incomparables vérité et efficacité morales, exprimée d'une façon toute pareille dans les paroles du « héros du Nouveau Testament. » Pourquoi donc semble-t-il éviter de pousser jusqu'au bout ce rapprochement, et d'appeler de son vrai nom la doctrine politique, économique, sociale de Dickens, la doctrine qui, tout de suite, a rendu son œuvre intelligible et chère à tous les cœurs chrétiens de sa race et du monde ?

La vérité est que Dickens a été un chrétien, le plus chrétien de tous les grands romanciers de son temps, et de tous les temps. On a dit souvent déjà que la philosophie, la morale, la politique de l'auteur

de *David Copperfield* étaient contenues, tout entières, aans le Sermon sur la Montagne : mais le fait est si certain et significatif que M. Chesterton, malgré son horreur de la banalité, aura bien dû le signaler une fois de plus : sauf à ajouter que, peut-être, il en a été de l'*évangélisme* de Dickens comme de son « médiévalisme, » et que peut-être ce cœur de poète a toujours aimé l'idéal chrétien pour sa seule beauté, sans réfléchir beaucoup à la source surnaturelle d'où il lui venait. Encore se tromperait-on à croire que Dickens, à la manière de son disciple Tolstoï, ait éliminé de son christianisme tout élément dogmatique, pour ne s'en tenir qu'aux principes moraux. La suite de ses lettres, telle que nous la trouvons dans la grande édition originale de la biographie de Forster, nous révèle qu'il a été constamment préoccupé du problème religieux; et je ne serais pas éloigné d'admettre qu'il y ait eu dans sa vie un moment, entre les années 1845 et 1847, où il a traversé une crise de conscience assez grave, qui a failli le troubler dans la tranquille assurance de son anglicanisme. De Gênes, en 1847, il écrivait à son ami Forster qu'il avait eu un rêve étrange, dont il s'était ému très profondément : il avait vu lui apparaître une jeune fille morte depuis longtemps, une sœur de sa femme, et cette ombre infiniment chère lui avait ordonné de se convertir à la religion catholique. Elle lui avait dit que « cette religion était celle qui lui convenait, parce que, plus que toute autre, elle entretenait l'âme en contact avec Dieu et la forçait à croire fermement en lui. » Ce n'était là qu'un rêve, et Dickens paraît avoir vite oublié la très vive impression qu'il en avait eue : mais si l'on songe au choix qu'il avait fait, peu de temps auparavant, de héros catholiques pour son *Barnabé Rudge*, si l'on se rappelle la sensation désagréable que lui avait produite la diversité des sectes protestantes, durant son voyage aux États-Unis, et si enfin l'on rapproche du passage que j'ai cité plusieurs autres passages caractéristiques de ses lettres de la même période, on reconnaîtra que ce rêve de Gênes a été le résultat d'une sorte d'évolution religieuse qui s'est alors opérée en lui, peut-être à son insu, ou tout au moins sans qu'il s'en rendit compte bien exactement.

En tout cas, ses romans et ses lettres s'accordent à nous montrer qu'il est toujours resté « en contact avec Dieu. » Comme il avait gardé, du moyen âge, « le goût des longues histoires et de l'*ale* brune, » il en gardait une foi chrétienne très naïve et profonde, directement puisée au cœur même du Christ; et son œuvre est toute remplie de personnages d'une beauté morale si humble et si charmante, depuis le domestique Kit Nubbles du *Magasin d'Antiquités* jusqu'au forgeron

Joseph Gargery des *Grandes Espérances*, que je ne leur connais d'équivalens que dans certaines figures de saints de la *Légende Dorée*. Aussi l'effet de cette œuvre a-t-il été immense, d'un bout à l'autre de la chrétienté. Ni le caractère foncièrement anglais de sa fantaisie, ni la déplorable insuffisance de ses traductions ne l'ont empêchée de se répandre, aussitôt, à travers l'Europe, et d'y fructifier. En Russie, où Dostoïewsky et Tolstoï n'ont jamais fait que la continuer, en Allemagne, — où, après les romans *dickensiens* de Reuter, de Freytag, et de Théodore Fontane, le seul roman qui ait eu un succès universel, ces années dernières, le *Jœrn Uhl* de M. Frenssen, n'était encore qu'une adaptation libre de *David Copperfield*, — en France même et en Italie, Dickens a joué un rôle important et durable dans l'histoire du roman au XIXe siècle. En Angleterre, le rôle qu'il a joué ne s'est point borné au domaine de la littérature. « C'est Dickens, — nous dit M. Chesterton, — qui a le plus contribué à détruire le régime de la prison pour dettes ; c'est lui qui a chassé les Squeers de leurs écoles du Yorkshire ; et il a laissé sa marque sur l'organisation des fabriques paroissiales, sur l'envoi des enfans en nourrice, sur les exécutions publiques, sur les *workhouses*, sur la Cour de la Chancellerie. Toutes ces choses, grâce à lui, ont été changées. » Une puissance d'action aussi étendue et aussi diverse ne saurait s'expliquer par le seul génie littéraire : elle n'a été possible qu'à un homme qui vivait « en contact avec Dieu, » à un homme qui s'était imprégné, jusqu'au fond de l'âme, de la parole et de l'exemple du « héros du Nouveau Testament. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

La séance du 30 janvier dernier a été certainement, au Palais-Bourbon, une des plus extraordinaires qu'on eût encore vues. Il s'agissait des lois cultuelles, cette tapisserie de Pénélope que le gouvernement et les Chambres recommencent sans cesse. La récente Déclaration des évêques avait donné un aliment nouveau à la fermentation des esprits. La forme en avait généralement déplu. Mais les hommes de sang-froid, dans le Parlement et dans le ministère, avaient négligé la forme, ou l'avaient du moins regardée comme accessoire, pour aller droit au fond des choses, où ils n'avaient pas eu beaucoup de peine à apercevoir un premier pas dans le sens de la conciliation. Il fallait donc prendre la Déclaration très au sérieux, en examiner tous les termes, rechercher enfin dans quelle mesure et par quels moyens on pourrait la mettre en harmonie avec les prescriptions de la loi. Les évêques avaient eu soin de dire eux-mêmes que les clauses qu'ils proposaient à l'acceptation des maires étaient légales. Était-ce exact? Et si cela ne l'était pas tout à fait, ne pouvait-on pas, grâce à quelques modifications de texte, arriver à l'accord désiré? Telles étaient les questions qu'une première lecture du document épiscopal faisait naître dans les esprits. Comme les esprits sont différens, les réponses devaient l'être aussi. Mais qui aurait pu s'attendre à ce que, dans le gouvernement lui-même, elles seraient absolument contradictoires? C'est pourtant ce qui est arrivé. On a vu le vieux char de l'État tiré dans un sens par M. Briand et dans l'autre par M. Clemenceau, au grand scandale de la galerie. Le ministère a été sur le point d'en être disloqué, et il faudrait avoir beaucoup d'optimisme, pour

croire qu'il est sorti fortifié d'une épreuve aussi redoutable et aussi imprévue.

La veille, le 29 janvier, répondant à M. Allard, anticlérical intransigeant et farouche, qui avait dénoncé la démarche des évêques comme une provocation intolérable, M. Briand lui avait dit : « Je n'ai pas reçu la même impression que vous de cette Déclaration... Ce qui m'a frappé, ce qui devrait vous frapper aussi, ce dont vous devriez vous féliciter, c'est un fait très important malgré tout, et qui vous apparaîtra demain quand vous aurez relu le document. » Ce fait est celui que nous avons signalé nous-même : les évêques, sans retirer aucune des condamnations qu'ils avaient lancées contre la loi, essayaient cependant de vivre avec elle. « Oubliez les termes dont ils se sont servis, disait M. le ministre des Cultes; oubliez les conditions qu'ils posent; nous n'avons ni à les subir, ni même à les recevoir. N'envisageons que le principe. Les évêques admettent qu'en principe il est possible de s'accommoder d'une disposition de la loi de 1907. » Paroles sages, prudentes, tout à fait dignes d'approbation.

Mais le lendemain M. Clemenceau a pris la parole, et on a pu voir tout de suite qu'il était dans un de ses jours de bonne humeur expansive. Rien ne résiste à la bonne humeur de M. Clemenceau! « M. Allard, s'est-il écrié, a dit hier que nous nous débattions dans l'incohérence. A mon avis, il n'y a rien de plus vrai. Nous sommes dans l'incohérence parce qu'on nous y a mis. J'y suis, j'y reste! » La nouveauté d'un pareil langage, de la part d'un président du Conseil, a produit une vive impression : on en a ressenti comme un choc. Le « j'y suis, j'y reste » de M. Clemenceau a paru moins héroïque que celui du maréchal de Mac-Mahon à Malakoff, mais beaucoup plus original. Et qui donc a mis M. Clemenceau dans l'incohérence? On n'a pas tardé à apprendre que c'était M. Briand. S'il ne l'a pas nommé, il l'a clairement découvert et désigné en affirmant que tout le mal venait de l'article 4 de la loi de 1905, article qu'il a, lui, attaqué au Sénat, mais que M. Briand a fait voter à la Chambre. Parlant de la Déclaration des évêques : « Expliquons-nous, s'est écrié M. Clemenceau : qu'est-ce que ce document? Voulez-vous que je vous dise mon opinion? Ce n'est rien; c'est un mauvais article de journal; voilà tout ce que j'en peux dire. Si vous le considérez comme un document diplomatique public, je n'ai qu'à hausser les épaules : et si vous le considérez comme une manière d'entrer en conversation, je n'ai qu'un mot à dire, c'est que nous ne causerons pas. M. le ministre des Cultes a fait ressortir, comme c'était son droit, que le Pape avait fait des con-

cessions de fait, et qu'après s'être refusé à discuter avec les autorités publiques sur les questions du culte, il avait fini par y consentir. Ceci avait un intérêt philosophique; mais, moi, je viens ici traiter de l'intérêt politique. Je vous réponds que cet ultimatum insolent, inadmissible, qui nous a été apporté, nous le repoussons du pied. »

Quel ton et, dans ce ton, quelle légèreté et quelle inconscience ! La Chambre éprouvait, en écoutant M. le président du Conseil, un malaise qui s'est sensiblement accru lorsque M. Briand a quitté le banc ministériel et est sorti de la salle des séances. M. Clemenceau ne s'est pas aperçu tout de suite de l'incident, tant sa verve l'étourdissait lui-même; mais lorsqu'on le lui a fait remarquer, il s'est arrêté net. Les fumées oratoires se sont dissipées dans son cerveau, et, M. Jaurès lui-même l'ayant rappelé au sentiment des réalités, il a compris qu'il avait beaucoup à réparer. Chez lui, les résolutions et l'exécution ne sont pas deux faits successifs, mais bien un seul dont la rapidité déconcerte. Du haut de la tribune, il s'est empressé de faire des excuses à M. Briand. « Si, dans la chaleur de l'improvisation, j'ai pu être amené, a-t-il déclaré, à grossir les imperfections de la loi de 1905, je tiens à en exprimer hautement mon regret, surtout si mon collègue et ami s'était laissé aller à craindre que des critiques d'idées pouvaient dégénérer dans ma pensée en critique de personnes. Il sait bien qu'il n'a pas à redouter de moi un tel accident. J'ai pour lui trop de respect et d'amitié. Si, sans le savoir, j'ai pu le blesser, j'ai hâte de lui en exprimer ici publiquement mes regrets, et de lui dire formellement que c'est contre ma volonté. » Après avoir ainsi parlé, M. Clemenceau est allé chercher M. Briand dans les couloirs de la Chambre et l'a ramené en séance, où il a été accueilli par une chaude ovation. Et tout cela, discours et mise en scène, a été également improvisé sous l'impression du moment, par le pur effet du hasard. Étrange séance ! M. Clemenceau y apparaît au naturel, avec sa sincérité dont nous ne doutons pas le moins du monde, mais aussi avec le dangereux et impétueux caprice de sa verve inconsidérée. Plus habitué à subir ses impulsions qu'à les dominer, il y a cédé une fois de plus sans songer à mal, et a paru stupéfait quand il a constaté tous les dégâts qu'il avait accumulés en quelques minutes. Chacun a sa nature : la sienne ne l'a pas destiné à faire partie d'un attelage. Qu'on le mette dans un brancard : tôt ou tard il y ruera, donnera inconsciemment des coups de pied à ses voisins, et deviendra finalement dangereux pour la solidité du véhicule. S'il se tient tranquille quelque temps, il faut toujours craindre une revanche soudaine. Quand on a un aussi merveilleux tem-

pérament d'opposition, on est moins bien placé au gouvernement.

M. Clemenceau avait eu beau faire, après coup, on ne pouvait plus conserver la moindre illusion sur ce qu'il y avait de contradictoire entre sa politique religieuse et celle de M. Briand : il ne restait plus qu'à savoir laquelle des deux l'emporterait. Heureusement M. Clemenceau n'attache pas une extrême importance à ses paroles : il les prononce comme elles lui viennent, plutôt pour se soulager lui-même que pour imposer aux autres les volontés qu'elles ont l'air d'exprimer. Satisfait d'avoir parlé à sa manière, il a laissé M. Briand agir à la sienne, et celui-ci s'est empressé d'écrire une circulaire dont le ton conciliant et modéré a produit une impression généralement bonne. Nous ne répondrons pas aux évêques, avait dit M. Clemenceau. Qu'est-ce donc que la circulaire de M. Briand? Sans doute, elle ne fait aucune allusion directe à la Déclaration épiscopale, mais elle la suit pas à pas et y répond du commencement à la fin. En quoi consiste cette Déclaration? Nous l'avons déjà dit, il y a quinze jours. Les curés y sont invités à se mettre directement en rapport avec les maires pour conclure en commun, suivant une formule uniforme, des contrats qui leur assureront pour un temps déterminé la jouissance gratuite des églises. Ce n'est là qu'une question dans l'ensemble de celles qui se rattachent à l'exercice du culte, mais c'est en ce moment la plus importante de toutes : si elle est résolue dans le sens des évêques, la publicité du culte sera assurée, et ils y voient avec raison un immense intérêt.

Ils ont posé leurs conditions. On les a accusés d'avoir voulu les imposer *ne varietur*, sans le moindre changement, comme une de ces formules sacro-saintes qui ont en elles-mêmes une force mystique et auxquelles il est interdit de toucher. Si telle a été leur prétention, ce que nous ne croyons nullement, ils n'y ont pas persisté. Ils n'ont pas persisté non plus dans la condition irréalisable que tous les maires, sans une seule exception, devraient accepter et signer le même modèle de contrat. Nos maires sont au nombre de 36000 : le bon sens permettrait-il d'admettre que l'opposition d'un seul, ou d'une infime minorité, frappât de nullité l'adhésion de tous les autres? Sur tous ces points, les évêques n'ont montré aucune intransigeance. Ils n'en ont même pas montré sur un autre, qui leur tient pourtant fort à cœur, à savoir l'obligation, pour la validité du contrat de jouissance, que la signature du curé et du maire fût ratifiée par celle de l'évêque. Il s'agissait là de la sauvegarde de la hiérarchie qui est pour eux, et très légitimement, un intérêt primordial. Sur le principe, aucune

transaction n'est possible; mais il y a plus d'un moyen d'en garantir le respect, et M. Briand en a indiqué d'autres qui ne sont pas moins efficaces. Non seulement il accepte que le curé, dans le texte du contrat, déclare agir en vertu des pouvoirs que l'évêque lui a conférés, mais encore qu'après être convenu de tout avec le maire, il suspende son adhésion définitive pour en déférer à son supérieur hiérarchique. Le curé n'est là qu'*ad referendum*. Il est difficile de pousser plus loin le respect de la hiérarchie, et il semble bien que, dans ce système, l'épiscopat trouve une suffisante satisfaction. Quand nous disons qu'il l'a reconnu, et aussi qu'il a accepté que l'unanimité morale remplaçât l'unanimité matérielle dans la signature des contrats par les maires, l'expression est exagérée. Cette acceptation ne résulte, en effet, jusqu'ici d'aucun acte formel; mais, qu'on nous passe le mot, elle est dans l'air. L'impression générale est qu'on peut la considérer comme acquise, si l'accord s'établit sur un dernier point, — qui n'est pas le plus grave, car il n'y en a pas qui le soit plus que le respect de la hiérarchie, mais qui, dans l'ordre d'idées où on s'est placé, est le plus difficile à régler, — à savoir la transmission automatique des églises d'un curé à un autre dans l'intervalle de dix-huit ans. C'est la pierre d'achoppement : nous espérons bien qu'elle sera brisée, ou tournée.

La question est difficile, aux yeux de la loi française, parce que les évêques voudraient donner à un contrat individuel le caractère et les conséquences d'un contrat collectif. Le maire traite avec un individu, le seul qu'il connaisse au moment où il signe le contrat, M. X., curé de la paroisse, nominalement désigné à lui par la déclaration de deux citoyens. Mais si M. X. vient à mourir, ou à être déplacé, ou à perdre son caractère ecclésiastique, qu'arrivera-t-il? L'évêque nommera un autre curé, avec lequel, d'après la circulaire de M. Briand, tout sera à recommencer. C'est contre quoi l'épiscopat proteste. Il entend qu'un seul contrat serve pour tous les curés qui se succéderont dans l'intervalle de dix-huit ans. Et pourquoi, demande-t-il, ou demande-t-on pour lui, n'en serait-il pas ainsi? Est-ce qu'un locataire ne peut pas sous-louer à un tiers jusqu'à l'expiration de son bail? Est-ce que, si on trouve quelque chose d'un peu nouveau dans la prétention émise, elle est contraire aux principes généraux du droit? C'est un point contestable : mais il faut reconnaître, et cela très franchement et très hautement, qu'en dehors des contestations juridiques qui peuvent s'élever sur la matière, l'épiscopat a les raisons les plus sérieuses de ne pas admettre que, pendant dix-huit ans, dans 36 000 communes, le choix d'un curé soit en quelque sorte proposé à l'adhésion du maire en vue

d'obtenir la jouissance de l'église. On pourrait lui répondre qu'il l'admet au moins deux fois, au commencement et à la fin de la période de dix-huit ans ; mais il répliquerait que, s'il fait une concession pour obtenir la stabilité pendant dix-huit ans, ce qui n'est pas une durée exagérée, on n'a pas le droit de la tourner contre lui pour le priver précisément de la stabilité qui en est l'objet. Tout en reconnaissant la difficulté, nous ne la croyons pas insurmontable, et, certes! on en a surmonté de plus graves. On peut trouver la solution dans deux voies différentes, soit qu'on étende les effets du contrat primitif à tous les curés pendant dix-huit ans, soit qu'on précise et qu'on limite le droit de contrôle du maire, en décidant qu'il portera sur un certain nombre de points de fait étroitement déterminés. Ce qui est inadmissible, c'est que les maires, qui se succèdent eux aussi, et quelquefois plus rapidement que les curés, les soumettent à leur agrément personnel, le lendemain du jour où le gouvernement renonce à les soumettre au sien. Eh quoi! on a prononcé la séparation de l'Église et de l'État, et, comme conséquence, celui-ci a renoncé à tout contrôle et à tout veto sur le recrutement de celle-là. Hier il nommait les évêques, et la nomination des curés dépendait indirectement de lui. Il déclare aujourd'hui que, n'ayant aucune compétence, il abdique toute autorité dans des choix qui sont de l'ordre spirituel. Et cette compétence, et cette autorité, seraient reconnues à 36 000 maires! Une telle contradiction touche à l'absurdité, ou plutôt elle y tombe. Si la loi a effectivement une pareille conséquence, il faut la changer ; mais il est plus que douteux pour nous que la conséquence découle nécessairement de la loi, et qu'on ne puisse pas tout arranger par une interprétation libérale.

Il n'en est pas moins vrai que cette stabilité si désirable, et que l'Église avait paru désirer pour une durée illimitée, ne lui sera garantie que pour dix-huit ans. C'est peu : toutefois, puisqu'elle s'en contente, ce n'est pas à nous à nous montrer plus exigeans. Tout ce que font nos évêques, ils le font avec l'assentiment du Saint-Père. On a appris avec satisfaction que Pie X avait confirmé leur initiative et qu'il avait consenti à ce que la question des édifices du culte fût réglée au moyen de déclarations suivies de contrats. On a appris sans surprise qu'il maintenait son opposition sur un point, celui que nous venons de dire, et qu'après l'effort de conciliation qu'il venait de faire, ou d'approuver, il avait demandé qu'un contrat de dix-huit ans fût effectivement un contrat de dix-huit ans. Jamais exigence ne fut plus légitime. Si elle est admise, si on trouve une formule transactionnelle

sur laquelle on se mette d'accord, si pour la première fois une entente se produit, un pas considérable aura été fait vers l'apaisement. En sera-t-il ainsi ? Nous n'en savons rien encore; mais il y a de part et d'autre une bonne volonté évidente, et, dès lors, il est permis d'espérer. A chaque jour suffit sa peine : puissent, pour le moment, tant d'efforts n'avoir pas été dépensés en pure perte !

C'est aussi le souhait qu'exprimait en termes plus généraux M. le comte d'Haussonville, en recevant, le 7 février, M. le cardinal Mathieu à l'Académie française. Il était difficile de ne pas parler de la situation religieuse dans cette solennité, puisque le cardinal Mathieu n'est pas seulement un membre du Sacré-Collège, mais qu'il a publié un livre important sur le Concordat. Le très beau discours du récipiendaire a été à peu près uniquement consacré à son prédécesseur, Mgr Perraud, dont il a fait revivre l'image en traits saisissans. Quant à M. d'Haussonville, parlant du Concordat, sinon en lui-même, au moins dans la manière dont il a été souvent appliqué au cours de ces dernières années, il a déclaré qu'il ne saurait « regretter un pacte qui était devenu une chaîne. » « Laissez-moi, a-t-il dit, caresser le rêve d'une Église de France qui ne demanderait rien à l'État et tirerait ses ressources de la générosité des seuls catholiques, où les pasteurs vivraient en communion intime avec les fidèles et n'apparaîtraient point à leurs yeux comme de lointains fonctionnaires au sort desquels on aurait le droit de ne point s'intéresser, où les fidèles eux-mêmes ne seraient point considérés comme un troupeau muet de contribuables, mais se verraient au contraire associés, dans la mesure où le respect de la hiérarchie le permettrait, à l'administration des biens temporels, où la maison de Dieu bâtie, entretenue, ornée aux frais de tous, demeurerait la maison de tous. » Est-ce un rêve ? En tout cas, il doit devenir celui, non seulement de tous les catholiques, mais de tous ceux qui s'intéressent à la liberté des consciences. Il a été plus facile, en effet, de détruire le Concordat qu'il ne le serait désormais d'en refaire un nouveau. En parlant de la paix qu'il désire, M. d'Haussonville a dit : « Est-il indispensable que cette paix soit un jour ratifiée par un nouvel instrument diplomatique ? Est-il trop hardi de souhaiter que, pour la rendre définitive, l'Église ne tende point ses mains à de nouvelles chaînes, fussent-elles dorées, et ne sacrifie point les droits qu'elle a reconquis à des subsides qu'elle paierait trop cher ? » Nous serions bien surpris si M. d'Haussonville n'avait pas satisfaction sur ce point. L'Église ne doit plus compter que sur elle-même. C'est pour cela que nous voudrions la voir prendre les mœurs et user des

instrumens de la liberté. Elle y viendra sans doute. Elle est entrée dans des voies nouvelles ; il l'a bien fallu ; et s'il est vrai qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, elle en fera d'autres. A une condition toutefois : c'est que le gouvernement ne l'obligera pas à se repentir d'avoir fait le premier.

Le second tour de scrutin des élections allemandes a confirmé les résultats du premier. L'échec des socialistes a été plus complet encore qu'on ne l'avait cru. On était si habitué à voir leur contingent grossir à chaque épreuve électorale nouvelle, qu'on était en quelque sorte préparé à assister une fois de plus à un phénomène qui semblait fatal. Mais toutes les prévisions ont été trompées. Aux dernières élections, les socialistes avaient eu 81 mandats, ils n'en ont plus que 43. Ils en ont donc perdu 38, qui ont été généralement gagnés par les libéraux de toutes nuances. Cela a suffi, et même assez largement, pour déplacer la majorité. Mais celle de demain sera-t-elle solide? Serait-elle encore celle d'après-demain? C'est une autre question : il serait impossible d'y faire dès maintenant une réponse.

Le Centre comptait 104 membres dans la dernière Chambre : il en aura 105 dans la nouvelle, différence insignifiante sans doute, mais qui n'en est pas moins une différence à son avantage. En somme, le Centre n'a pas été entamé. La situation toutefois n'est plus la même pour lui, parce qu'avec ses alliés socialistes, avec les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les Danois, Guelfes, etc., il avait hier la majorité dans le dernier Reichstag, et qu'il ne l'a plus maintenant. Sa majorité était à peu près égale à celle qui s'est formée dans le camp adverse. Elle était de 215 voix environ; celle des conservateurs, des agrariens, des nationaux libéraux et des radicaux est aujourd'hui de 210, sur 397 membres dont le Reichstag se compose. Qu'on s'arrête un moment aux qualifications des partis que nous venons d'énumérer et dont le total forme la majorité nouvelle : on verra tout de suite combien elle est hétérogène, et par conséquent instable. Sera-t-il possible de faire marcher longtemps ensemble les conservateurs et les libéraux, les agrariens et les radicaux? Ils représentent non seulement des principes politiques, mais des intérêts matériels absolument différens, ou même opposés. Une semblable coalition peut bien se former pour un jour de bataille; mais peut-elle se maintenir le lendemain du succès, et se transporter, sans se briser, du terrain électoral sur celui du gouvernement? Il faut plus d'unité pour gouverner. On dira sans doute que la coalition du Centre et des socia-

listes n'était pas moins paradoxale et contre nature. Rien n'est plus vrai; mais le Centre catholique et les socialistes s'étaient unis dans l'opposition. S'ils avaient remporté la victoire électorale, ils auraient été bien embarrassés, eux aussi, pour en tirer parti. La coalition victorieuse n'éprouvera pas un moindre embarras, parce que ses divisions ne sont pas moindres, et qu'il y a, en somme, plus de distance entre un agrarien et un radical, qu'entre un radical et un socialiste; de même qu'il y en a moins entre un catholique du Centre et un conservateur, qu'entre ce conservateur et un libéral. Rien de plus artificiel que la classification des partis tels que les élections l'ont faite! On ne peut se l'expliquer que par la manière dont la lutte a été engagée. Étaient-ce deux programmes, deux conceptions politiques et gouvernementales qui avaient été en présence, au Reichstag, et qui y étaient entrées en conflit? Non. Le chancelier avait eu l'habileté, — et il est possible que ce n'ait été que l'habileté d'un jour, — de poser une question qui supprime provisoirement toutes les autres, parce qu'elle les domine et les absorbe, la question de patriotisme. De quoi avait-il accusé les catholiques et les socialistes? D'être les ennemis de l'Empire. Nous avons dit combien cette accusation était invraisemblable contre le Centre catholique. Mais contre les socialistes, elle avait plus de prise. S'ils ne sont pas les ennemis de l'Empire, les socialistes allemands sont opposés à toute aggravation des charges militaires, et ils ne manquent jamais de voter contre les crédits que le gouvernement demande à tout propos pour l'armée ou pour la marine. Cela rendait relativement facile de provoquer une confusion dans les esprits entre leurs sentimens et leurs votes, et le gouvernement n'a pas manqué de le faire. Telle a été sans doute la cause principale de l'écrasement des socialistes; mais ce n'a pas été la seule. Le socialisme a été victime en Allemagne, comme il le sera un jour partout ailleurs, de l'énorme disproportion qu'il y a entre ses promesses et leur réalisation. Quand on a cessé de croire au paradis dans l'autre monde, on se lasse de l'attendre dans celui-ci, et on finit par se dégoûter de ceux qui le promettent toujours sans le donner jamais.

Quoi qu'il en soit, la bataille électorale ayant été livrée sur le terrain nationaliste, la victoire a été aussi, dans une large mesure, une victoire nationaliste. Bon gré, mal gré, les ardeurs nationalistes ont été excitées violemment. Elles seules ont pu fondre, comme dans un creuset à très haute température, les élémens disparates de la coalition gouvernementale, et en former un bloc de quelque consis-

tance : et alors on se demande si la coalition électorale, appelée à devenir la majorité parlementaire, pourra être maintenue par d'autres moyens que ceux qui l'ont formée. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que cette question présente, même en dehors de l'Allemagne.

C'est à cet intérêt qu'il faut rattacher l'impression assez vive qu'on a éprouvée dans plus d'un pays en lisant le discours éloquent, impétueux, glorieux, que l'empereur Guillaume a prononcé du haut d'un balcon pour tirer du scrutin qui venait d'avoir lieu toute la leçon qu'il contenait. Quinze jours auparavant, après le premier tour, le chancelier de Bülow avait paru éprouver déjà quelque ivresse oratoire, lorsque, rappelant un mot célèbre de Bismarck, il avait dit qu'il suffisait de mettre l'Allemagne en selle et qu'elle chevauchait ensuite toute seule. L'image, réduite à ces proportions, était saisissante ; elle avait cessé d'être menaçante depuis le temps lointain où Bismarck l'avait employée. Mais l'Empereur ne s'en est pas contenté : il l'a singulièrement amplifiée. « Je suis fermement convaincu, a-t-il dit, que si toutes les classes sociales, toutes les confessions continuent de rester étroitement unies, nous ne nous contenterons pas de monter à cheval, mais que nous foulerons aux pieds de notre monture tous les obstacles qui se dresseraient devant nous. Je terminerai par une citation de notre grand poète Kleist, qui dans son *Prinz von Hombourg* fait dire au Grand Électeur : « Que nous importe la règle qui nous « sert à battre l'ennemi ! l'essentiel est qu'il succombe devant nous « avec tous ses drapeaux. La règle avec laquelle on l'a vaincu est la « meilleure, nous apprenons maintenant à le vaincre et nous sommes « pleins d'entrain pour continuer. » C'est pourquoi il ne faut pas que notre élan patriotique soit un feu de paille, mais une résolution ferme comme le roc de persévérer dans ce que nous avons commencé. » Ce discours respire une joie débordante, et au surplus très naturelle. Les souverains n'ont pas l'habitude de s'exprimer en images aussi flamboyantes; mais, à ce point de vue, Guillaume II n'est pas un souverain comme les autres. N'importe : son discours a ressemblé à un coup de clairon retentissant. Les journaux allemands ont cru devoir expliquer qu'il ne s'agissait là que des affaires intérieures du pays, et que le cheval de l'empereur Guillaume n'avait piétiné que les socialistes allemands : encore ne l'avait-il fait que par métaphore. Au surplus, l'Empereur a parlé trop souvent de sa poudre sèche et de son épée bien affilée pour que les sabots de son cheval fassent beaucoup plus d'effet. Mais la nature même de la campagne électorale et de la vic-

toire qui en a été le couronnement, campagne et victoire toutes nationalistes, a grossi l'effet du discours impérial : et cela aussi était naturel.

Il est sûr que le nouveau Reichstag votera plus facilement, plus largement, plus libéralement encore que ses devanciers, tous les crédits militaires qui lui seront demandés. On serait surpris, malgré la nouvelle conférence de La Haye qu'on prépare, que les armemens de l'Allemagne fussent à la veille d'entrer dans une période décroissante, et, comme il suffit qu'une puissance augmente ses armemens pour que les autres soient obligées de l'imiter, on voit où cela peut nous conduire. Quant à la majorité parlementaire, il n'est pas impossible, après tout, que M. le prince de Bülow qui l'a faite en prenne à son aise avec elle. Elle sera fragile, et nous avons dit pourquoi; mais elle ne sera ni intangible, ni immuable. A défaut de celle d'aujourd'hui, le chancelier pourra, s'il le désire, en trouver une autre, et rien ne prouve qu'il ne cédera pas un jour ou l'autre à la tentation de la chercher. Bismarck lui a légué toute une tradition à ce sujet. L'Allemagne n'est pas un pays purement parlementaire, où le gouvernement est l'organe de la majorité : le gouvernement, à Berlin, est l'organe de l'Empereur, et la majorité est pour lui un instrument qu'il aime à échanger de temps en temps contre un autre, pour mieux conserver sa liberté. Cette liberté n'est jamais plus grande que lorsqu'il a le choix entre plusieurs majorités, et qu'il est maître de passer de l'une à l'autre. Le besoin de « changer son fusil d'épaule, » qui a quelque peu scandalisé chez un ministre français, paraîtrait tout à fait convenable et correct chez un ministre allemand. Nous continuons de croire, comme nous le disions déjà il y a quinze jours, que le gouvernement et le Centre ne resteront pas indéfiniment ennemis l'un de l'autre. Le Centre est un trop gros morceau pour qu'on puisse le négliger : c'est toujours le plus gros du Reichstag avec ses 105 voix. Les conservateurs qui viennent après lui n'en ont que 86, et les nationaux libéraux que 55. Ces derniers, avec les radicaux, qui en ont 46, forment un total de 101 voix. Le chancelier essaiera-t-il de former avec eux ce parti libéral bourgeois dont il caressait complaisamment le rêve avant les élections? S'il le fait, qu'en penseront les conservateurs et les agrariens? Pour ce motif, ou pour un autre, il est presque inévitable que la majorité se divise, et alors le Centre sera là. On se boude pour le moment; on conserve même des attitudes et on se lance des regards irrités; mais on prend soin, et aussi bien d'un côté que de l'autre, de ne pas se brouiller irrémédiablement. Qui sait si, au bout

de dix-huit mois ou de deux ans, la journée des élections ne sera pas devenue pour plusieurs la journée des dupes? Le temps fera son œuvre, si on le laisse faire, et il ramènera peu à peu les partis à des groupemens plus normaux.

En attendant, on ne saurait nier qu'un grand souffle d'impérialisme, de nationalisme, de patriotisme si on veut, soit passé sur l'Allemagne; et, quand on pense qu'il est venu d'un incident aussi peu grave en lui-même que le rejet de quelques crédits africains, il semble bien que l'effet produit ait été plus grand que sa cause apparente. Il y a eu pour le gouvernement une grande satisfaction immédiate; il pourrait y avoir pour la suite un certain embarras, si on ne laissait pas l'agitation des esprits s'apaiser. Le gouvernement a retiré des élections deux avantages dont l'un est très considérable : c'est l'échec des socialistes; et dont l'autre est très appréciable : c'est plus de liberté pour lui dans ses mouvemens parlementaires. Il n'a plus à subir les conditions d'un parti quelconque. S'il s'en tient à ces résultats, tout sera pour le mieux.

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Mme Blanc, qui, sous le pseudonyme de Th. Bentzon, a été depuis plus de trente ans un des collaborateurs les plus actifs et les plus distingués de la *Revue*. Elle connaissait à merveille les littératures étrangères; elle en parlait avec une documentation très précise et une intelligence souple et déliée dans un style simple et aimable, où on retrouvait les qualités non seulement de son esprit, mais de toute sa personne. De l'étude des littératures étrangères, elle était passée à celle des idées et des mœurs: on n'a pas oublié ses travaux si intéressans et si vivans sur l'Amérique, où elle aimait à étudier particulièrement les œuvres féministes, et sur la Russie. Comme écrivain d'imagination, elle a publié un grand nombre de romans d'une inspiration toujours élevée, d'un sentiment délicat et d'une forme charmante. Sa vie a été très laborieuse, et toujours digne d'une sympathie que conserveront à sa mémoire tous ceux qui l'ont connue.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVII[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 46880.